This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

32101 063575177

3225
.763

Library of
Princeton University.

Romance
Seminary.

Presented by
Mr. G. Mc F. Galt

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

(RECAP)
3225
.763
vol 4
(1897)

~~ANNEX A~~

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

Par la Société d'Histoire littéraire de la France

4e Année. — 1897.

UNIVERSITY
LIBRARY
PRINCETON, N.J.

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
5, RUE DE MÉZIÈRES

1897

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES PREMIERS CERCLES DU XVIIe SIÈCLE
MATHURIN REGNIER
ET GUIDUBALDO BONARELLI DELLA ROVERE

Depuis que les Elzéviers ont inséré dans leur édition de Regnier (Leiden, 1652) une pièce très longue et très curieuse, le Dialogue de Cloris et Phylis qui figurait sous le nom du poète dans le *Cabinet des Muses* (Rouen, David du Petit Val, 1619, t. I, p. 251), tous les éditeurs ou commentateurs ont reproduit cette pièce sans la moindre explication. Seul, le dernier venu et le plus instruit, M. Joseph Vianey, y a soupçonné avec raison une imitation étrangère ou même « une simple traduction [1] ». C'est l'histoire de ce dialogue que je voudrais reprendre en détail, car elle est instructive pour les relations littéraires de la France et de l'Italie, et elle peut nous aider à mieux connaître les premiers cercles français du XVIIe siècle, ceux qui ont précédé à Paris la fameuse « chambre bleue » ou « la loge de Zirfée », qui ont continué à se développer à côté d'elle, et qui ont insensiblement formé les Précieuses ridicules. Ces cercles sont à moitié italiens, et ce n'est sans doute pas sans raison que les Italiens de ce temps, qui écrivent des éloges de femmes illustres [2], associent volontiers les Françaises

1. *Mathurin Regnier*, par Joseph Vianey, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier; Paris, Hachette, 1896, in-8°, p. 267 et 268.

2. Ces auteurs, Joseph Betussi, François Serdonati, Pierre-Paul de Ribera, chanoine de Saint-Jean de Latran; François Augustin Della Chiesa, docteur, évêque de Salusses; le P. Jacques Philippe de Bergame, de l'ordre des Ermites de Sainte-

OCT - 2 1905 196469

aux Italiennes, de même que le biographe français, le Frère Minime Hilarion de Coste réunit les Italiennes aux Françaises. Le dialogue de Regnier nous servira de guide ou de prétexte pour pénétrer dans une société très mêlée et mal connue. Nous chercherons d'abord à qui Regnier a emprunté le sujet de son dialogue, pour qui et pourquoi il l'a vraisemblablement composé, quel a été le succès de son œuvre, et nous aurons ainsi l'occasion d'étudier le goût ou le mauvais goût de cette première période de la préciosité.

En l'année 1575, les *Acignans* si malignement décrits dans l'*Euphormion* de Barclay, les jésuites de Pont-à-Mousson, montraient avec orgueil parmi leurs élèves un jeune Italien, filleul du duc d'Urbin, dont il portait les prénoms, Guido Ubaldo, le comte Bonarelli [1] de la Rovère, qui à douze ans avait soutenu dans son pays des thèses de philosophie. Ce nouveau Pic de la Mirandole, formé par son père, était venu compléter ses études en théologie dans l'école lorraine, récemment fondée, face à l'Allemagne et « à l'hérésie », comme disent les statuts, et il n'aurait pu mieux choisir.

La petite ville de Pont-à-Mousson, si joliment placée sur la Moselle, semble aujourd'hui encore une université en miniature, et rappelle Heidelberg : que devait-elle être autrefois, au temps de sa première splendeur, quand elle était peuplée d'étudiants de tous les pays, animée par les soutenances d'examens et « les fêtes des Muses » que les bons bourgeois célébraient à grand renfort de boîtes et feux d'artifices, égayée par les représentations théâtrales [2] : tragédies patriotiques telles que *l'Histoire tragique de la Pucelle de Domremy* du Père Fronton du Duc (1581), ballets de Néréides et de Tritons, pastorales galantes, trop galantes même, comme la *Salmée* de Nicolas Romain (1602), et pastorales ou églogues sacrées analogues à celles où le Mantouan nous montre, discutant sous la présidence du cardinal Bembo, deux carmes déguisés en bergers, l'un de l'étroite observance et l'autre mitigé! Par précaution il leur fait déposer leurs houlettes, de peur qu'ils ne se

Anne; Bernardin Scardeoni, chanoine de Padoue; Jules-César Capacio et Charles Pinto, sont indiqués avec ces titres, prénoms et orthographe dans *Les éloges de la vie des reines, des princesses et des dames illustres*, etc. par F. Hilarion de Coste, Minime; Paris, Séb. Cramoisy, édition de 1647, in-4°, p. 7 et 18.

1. Sur la biographie de Guidubaldo Bonarelli et de son frère cadet Prospero voir les sources indiquées par Moréri.

2. Sur les représentations dramatiques à Pont-à-Mousson, voir le mémoire de M. Maggiolo, lu à la Sorbonne en 1866, l'*Histoire* manuscrite *de l'Université de Pont-à-Mousson* du P. Agram, trad. Ragot, à la bibliothèque publique de Nancy, et *l'Université de Pont-à-Mousson*, par le P. Carayon.

battent [1], et la précaution n'était sans doute pas inutile pour les belliqueux étudiants de Pont-à-Mousson. Ce qui ajoutait à l'attrait de ces représentations, c'est qu'elles étaient souvent données en italien. C'est ainsi qu'en 1606 les élèves représentèrent une pastorale italienne devant Marguerite de Gonzague, duchesse de Bar, et s'en acquittèrent si bien que la princesse dut avouer que les vers et la prononciation avaient tous les caractères du toscan le plus pur. Au milieu de ces divertissements, le jeune Bonarelli prenait sans doute l'empreinte de la maison, le goût des divisions scolastiques et des allégories fleuries, mais il acquérait aussi dans des cours très sérieusemeut organisés une science solide qui lui permit de briller plus tard à Paris. La Sorbonne, séduite par son éloquence, lui offrit à dix-neuf ans une chaire de philosophie. Mais il se devait à sa famille et à sa patrie, et il préféra retourner à Milan, où il resta plusieurs années secrétaire du cardinal Frédéric Borromée, le neveu de saint Charles. Ces fonctions, son nom, ses alliances, tout le désignait pour la diplomatie, et il servit en effet avec distinction le duc de Ferrare, Dom Alphonse, « qui l'honora seize fois en cinq années du caractère d'ambassadeur près de divers princes », puis, à partir de 1596, son successeur Dom Cesare, duc de Modène, qu'il représenta auprès du pape Clément VIII et du roi de France, Henri IV. Tous ces voyages et missions ne l'empêchèrent pas de rester fidèle à ses études favorites de philosophie ou de théologie : il fondait l'académie des Intrépides de Ferrare, il entretenait des relations avec les lettrés et les savants de son temps, il composait même, à leur grande surprise et à la sienne propre, une pastorale. Étaient-ce les souvenirs de Pont-à-Mousson qui l'avaient inspiré, ou simplement, comme il le disait lui-même pour expliquer ce phénomène, l'influence du ciel de Ferrare qui avait inspiré avant lui J.-B. Giraldi, Albert Lollio, Augustin Beccari, le Tasse et Guarini [2]? Toujours est-il que la nouvelle pastorale, la *Philis de Scire*, devait obtenir un succès prodigieux devant une cour difficile. Le cavalier Marin avait composé pour elle un prologue représentant la Nuit se retirant devant l'Aurore [3], et l'auteur lui-même, par un procédé souvent imité dans la suite [4], rappelait dans sa première scène le moment précis de l'action, afin de mieux

1. Cité par Fontenelle, *Discours sur l'églogue* (*Œuvres complètes*, Paris, Salmon et Peytier, 1825, t. 5, p. 33.)
2. *J.-N. Erythræi* (ou Rossi) *Pinacotheca*, I, S. 6, cité par Salfi.
3. Elle fut même honorée de trois prologues par Hippolyte Aurispa, par Marini et par Testi.
4. Notamment dans les *Bergeries* de Racan.

observer la règle de vingt-quatre heures. C'est dans ce cadre restreint qu'il avait pourtant accumulé sans désordre une somme incroyable d'événements et de détails soigneusement calculés et tous nécessaires, dont l'analyse qui suit ne peut donner qu'une idée.

Le roi de Thrace, vainqueur des îles de l'Archipel, leur avait imposé, comme le Morhout du vieux poème de *Tristan*, le tribut périodique d'un certain nombre de petits enfants des deux sexes. C'est ainsi que Tirsis, fils d'Ormin, et Philis, fille de Sirène, furent enlevés de l'île de Scire et conduits au roi, qui, charmé de leur beauté et de leurs amours enfantines, les fait élever par son ministre Oronte, les accorde, et leur donne, en signe de leur union future, un cercle d'or divisé en deux parties égales dont ils porteront chacun la moitié en guise de collier. Cependant les états du roi de Thrace sont envahis par le roi de Smyrne, et les deux petits enfants enlevés par un soldat du nom d'Arban, lequel refuse de les rendre à la conclusion de la paix et les emporte dans les montagnes de Smyrne. Par surcroît de précaution, il confie ces enfants à deux vieux bergers différents, et change leurs noms; Tirsis devient Nise, Philis est appelée Cloris, et afin qu'ils s'oublient, on persuade à chacun que l'autre est mort. Dans la suite, le vieux berger Mélisse se décide à quitter Smyrne pour retourner dans l'île de Scire, dont il était originaire. Il emmène avec lui Cloris, toujours fidèle à ses premières amours, et la jeune fille se lie avec Célie, sœur de son cher Tirsis; elle la voit presque tous les jours, ainsi que son propre père et son frère Aminte, sans les reconnaître, ni être reconnue d'eux. De son côté le jeune Nise-Tirsis sera entraîné dans une promenade en canot vers la haute mer et ramené à l'île de Scire. C'est peu de temps après le retour des deux jeune gens à Scire que l'action commence, au moment où, les quinze années étant révolues, le ministre Oronte vient réclamer le tribut accoutumé, à la grande terreur du vieux Mélisse, qui craint que les soldats ne lui enlèvent la belle Cloris dans la bagarre.

L'action à peine engagée se complique d'une nouvelle intrigue qui se prolongera jusqu'à la fin. La bonne et belle Cloris rencontre son amie Célie toute triste, l'interroge tendrement et finit par obtenir d'elle le récit d'une terrible aventure. Dernièrement, tandis que Célie jouait aux bords de la mer avec son petit chevreau, elle se sentit tout à coup saisie par un Centaure qui la dépouilla de ses vêtements, l'attacha avec ses cheveux à un tronc d'arbre, et l'aurait infailliblement dévorée sans un miracle, ou

plutôt deux [1]. En effet un jeune étranger saute d'une barque sur le rivage et pousse droit au monstre : au même instant le berger Aminte sort du bois et lance son trait, si bien que le Centaure blessé s'enfuit, mais les deux adolescents blessés à leur tour tombent à terre et perdent tout leur sang. Célie, rompant avec effort ses liens, se précipite au secours de ses sauveurs, et leur partage sa pitié et ses soins, jusqu'à ce que les bergers du voisinage viennent recueillir les blessés et les transporter dans la maison du vieux Sirène. — Cloris allait demander de plus amples détails, mais Célie s'enfuit en voyant arriver le berger Aminte, lequel est guéri de ses blessures, mais non d'un incurable amour. Il est bientôt rejoint par son ami Nise, dont il reçoit les confidences, et il reconnaît avec douleur, mais sans trahir son trouble, que lui et son ami aiment tous deux la jeune Célie, qui a pris soin d'eux pendant leur maladie et les a rendus à la vie. Bientôt Célie rentre en scène, suivie d'une nouvelle confidente, la vieille Serpille [2], qui raille sa mélancolie, indice ordinaire de l'amour, et provoque ainsi de nouvelles confidences. Oui, la fière, l'insensible Célie a fini à son insu par aimer également ses deux sauveurs. Quelle n'a pas été sa douleur quand elle a reconnu que cette passion qu'elle voulait se cacher à elle-même était partagée, et qu'à quelques minutes d'intervalle elle a dû recevoir les aveux des deux blessés qui avaient des droits égaux et simultanés à son amour! Serpille lui conseille de préférer l'un ou l'autre, mais lequel? De les préférer tous les deux, c'est encore plus difficile, et la scène et la question resteraient sans issue, si le retour inopiné d'Aminte ne décidait Célie à une nouvelle fuite. Aminte, qui a fait le sacrifice de sa passion prie la vieille bergère Nérée de ménager à Nise les bonnes grâces de Célie, dont il ignore les sentiments. Celle-ci repousse naturellement les avances de Nise, mais toujours obsédée de sa double passion, également entraînée vers les deux amis, et ne pouvant se donner à l'un sans trahir l'autre, elle se résout, après un long monologue, à s'empoisonner loin de tous les regards. Cependant Nérée, qui ignore cette triste résolution, console de son mieux le soupirant éconduit et lui conseille de gagner l'amitié de la jeune fille par de petits cadeaux, de lui offrir son beau collier d'or par l'entremise de son amie Cloris. La bonne Cloris mandée à cet effet reconnaît le collier du roi de Thrace; elle reconnaît même son cher Tirsis sous les traits de Nise, mais

1. Acte I, scène III.
2. Acte II, scène II.

celui-ci, qui la croit morte, ne la reconnaît pas, si bien que Cloris se retire désespéré avec le fatal collier, dont elle réunit les deux moitiés et qu'elle jure de garder. Cependant Aminte, Nise et le vieillard Narète ont trouvé la malheureuse Célie expirante, et gardant sur son sein un morceau d'écorce où elle avait écrit qu'adorant à la fois Nise et Aminte, elle mourait pour leur rester fidèle à tous deux. Cet aveu presque posthume a doublé la passion des deux bergers, qui réussissent à ranimer la jeune fille, et tous deux se disputent maintenant à qui mourra pour assurer le bonheur de son amante et de son ami. Pendant ce débat on rapporte tout à coup le collier fatal, que Cloris expirante retourne tout entier à l'infidèle Tirsis. Nise ou Tirsis, enfin averti de sa cruelle méprise, jette le collier à terre et se précipite pour sauver sa chère Philis ou mourir avec elle. Mais le collier qui portait l'image du roi de Thrace est ramassé par un soldat et rapporté au ministre Oronte, lequel lance un édit de mort contre le sacrilège qui a profané l'effigie royale. Nise et Cloris ou Tirsis et Philis, qui rivalisent de générosité et revendiquent chacun ce crime, se présentent l'un après l'autre au ministre Oronte, qui croit reconnaître en eux les deux enfants dont le roi son maître regrette encore la perte, et ses soupçons sont confirmés par un long interrogatoire du vieux Mélisse. Après de nouvelles péripéties, Oronte unit Tirsis à Philis et Aminte à Célie : il affranchit à tout jamais l'île de Scire d'un tribut odieux, et les habitants, délivrés de tout souci, exhalent une joie qui n'a sans doute d'égale que celle du lecteur arrivé au bout de cette analyse longue, mais nécessaire.

A première vue ces « histoires de brigands » ne sont pas autrement curieuses, et la pastorale, terriblement embrouillée et intriguée suivant la formule nouvelle de Guarini, n'offre d'autre nouveauté que la suppression des chœurs; elle est écrite dans le style maniéré que l'on connaît; elle nous montre le personnel ordinaire de bergers et de bergères de convention, qui dans les petites gravures des anciennes éditions, se promènent gravement, tenant chacun une flèche surmontée d'un cœur transpercé et muni de leur nom. Comme dans l'*Aminte* et dans le *Berger fidèle* [1], les héroïnes ont une chevelure extraordinaire, qui fait d'ailleurs véri-

1. *L'Aminte*, acte III, scène I.

Già di nodi si bei non era degno
Così ruvido tronco, or che vantaggio
Hanno i servi d'amor, se lor comune
E con le piante il prezioso laccio, etc.

It. Le *Berger fidèle*, II, VI.

tablement le nœud de l'action, puisque Célie est liée par le Centaure avec ses propres cheveux, quand arrivent ses deux futurs amants[1]. Le dénouement est encore plus vulgaire et tous les procédés sont faciles, tellement faciles qu'on s'aperçoit que l'auteur se moque lui-même de son intrigue, de son public, et surtout de ses confrères ou prédécesseurs. On se rappelle comment, dans une de ses scènes les plus pathétiques, Euripide a critiqué malignement une autre scène fameuse du vieil Eschyle. Près du tombeau d'Agamemnon, la triste Électre a vu des empreintes de pas toutes fraîches, et comme son pied s'adapte à ces empreintes, elle en a conclu un peu vite que son frère Oreste l'a précédée; elle ne doute plus de son retour. Comment donc, demande Euripide, comment une jeune princesse aurait-elle un pied d'homme?

Ainsi procède Bonarelli, qui lisait d'ailleurs volontiers Euripide[2]. L'amie de Célie n'est pas si sûre qu'il existe des Centaures, et que les Centaures croquent les jeunes filles[3]. Célie elle-même, sur le point de se jeter dans un précipice, se dit qu'elle pourrait rester accrochée à des broussailles, comme il arriva à l'Aminte du Tasse, et bien résolue à mourir, elle cherche du poison[4]. Mais en dehors de toutes ces parodies, le véritable intérêt de la pièce était dans la conception nouvelle de l'amour, représenté, non plus comme une vertu et un plaisir, une fête du cœur et des sens dans le cadre féerique de la pastorale, mais comme une souffrance, une faiblesse et presque un crime dont la seule pensée faisait horreur; l'intérêt était surtout dans l'épisode de Célie, plus important que l'action elle-même, dans ce double amour si violent et toujours exprimé du style le plus délicat et le plus chaste, et qui devait paraître à tout le monde invraisemblable.

C'est ici que Bonarelli attendait son monde. Aussitôt après la représentation de sa pièce, il se hâta de la faire imprimer[5] pour

1. *La Philis de Scire*, acte I, scène III.

2. Cf. les imitations de l'*Alceste* d'Euripide dans la scène où Célie est ramenée à la vie par ses amis, acte IV, scène V.

3. Acte I, scène III.

CLORI. — O' credi, che i Centauri
Manuchin le fanciulle
— Nerea nol crede; etc.

4. Acte III, scène I.

5. *Filli di Sciro* | *Favola* | *Pastorale* | *Del C. Guidubaldo* | *De Bonarelli*, | *Detto l'Aggiunto* | *Accademico Intrepido*, | *Da essa Accademia dedicata* | *al Sereniss.* | *Signor Don* | *Francescomaria Feltrio* | *dalla Rovere* | *Duca Sesto d'Urbino* | *con Privilegio* | *in Ferrara*, *M D C VII.* | (1607) Per Vittorio Baldini, Stampator Camerale. | In-4°, de 4 ff. lim., non chiffrés et 172 p. — La dédicace des Académiciens est datée de Ferrare, le 20 septembre 1607.

La bibliothèque de l'Arsenal possède les éditions italiennes de Ferrare, 1607, in-4°, cote 4525 in-4°, de Rome, 1670, in-18 (4515), et de Bologne 1698, in-16. (4515 bis.)

La bibliothèque de la Sorbonne possède (L E i 6 401, in-12) la seconde édition de

permettre aux critiques de multiplier leurs objections. Quand il jugea le bruit suffisant et les objections assez nombreuses, il les réunit en faisceau et il les brisa toutes dans une série de discours qu'il lut solennellement dans l'académie des Intrépides de Ferrare, en présence de nombreux cardinaux. L'ancien élève des jésuites, le diplomate émérite, le savant philosophe avait tendu un piège à la critique; il avait attiré ses adversaires sur un terrain soigneusement étudié d'avance pour les écraser sous le poids de son érudition et les transpercer de ses distinctions subtiles. « Le double amour de Célie ne semble à personne ni possible, ni vraisemblable; par conséquent, dit-on, il ne peut être un sujet poétique. » Mais d'abord qu'est-ce que l'amour? Et voici Platon, Aristote, Cicéron, saint Augustin, saint Thomas, saint Denys l'Aréopagite, Médina, Catulle, Euripide, Thémistius, Gaetan, Fracastor, Galien, le Tasse, Léon Hebrieu, Hali-Abraham, Ptolomée, Paracelse, le Dante, Avicenne, Lucrèce, les philosophes, les médecins, les poètes dissertant avec Bonarelli sur « la ressemblance » et « la sympathie », sur les causes, les effets, la nature de l'amour en général, et sur l'amour de Célie en particulier, le plus naturel du monde, puisqu'il naît de la reconnaissance qu'elle doit à deux bergers qui ont exposé leur vie pour elle, et qu'elle est d'ailleurs attachée à eux par des nœuds secrets, formés par la nature et par la destinée, l'un étant son frère et l'autre devant être son mari. Mais cet amour est invraisemblable, et voici avec de nouvelles autorités une nouvelle discussion sur les conditions du sujet poétique, sur l'*impossible par nature* tel que le définit Aristote, et l'*impossible simple* qui n'offre pas contradiction, mais seulement merveilleux, merveilleux que le poète peut toujours réduire et rendre vraisemblable par le choix des circonstances qui sont toutes ici réunies, y ayant vraisemblance à ce que Célie aime deux amants en même temps, également, parce qu'elle leur a d'égales obligations et qu'ils sont également aimables. Ce sujet n'est d'ailleurs pas contraire à la poésie, puisqu'il s'appuie sur de nombreux précédents d'Ovide[1] et du Tasse : ni à la raison, puisque le raisonnement de l'âne de Buridan (cette comparaison était attendue, mais elle a été un peu lente à venir) n'est qu'un sophisme vingt fois réfuté, ni même à l'imagination qui peut se le représenter sous une forme sensible. « Prenons pour exemple une

1607, in-12, in *Venetia* M. DC. VII. | *Appresso Gio. Battista Ciotti.* — Ibidem. L E i 6 102, in-16, seconde édition de Venise, 1609, par Bernardo Giunti, Gio. Bat. Ciotti et compagni.

1. *Amor.*, II, x, ad Græcinum.

dame qui danse avec deux cavaliers. Elle est unie à l'un à droite, à l'autre à gauche, et eux sont unis à elle, quoiqu'ils soient divisés entre eux. Le cœur peut être uni de cette manière inséparablement à deux objets réellement distincts par plus d'un sentiment d'amour [1]. » Que si en dépit de ces arguments Célie n'écoute le double amour de son cœur que pour le combattre, n'y consent jamais et se résout à mourir plutôt que de lui céder, comment la morale n'y trouverait-elle pas son compte aussi bien que la physique et la logique? La thèse est donc démontrée et elle semble plus favorable aux amants qu'elle ne leur est contraire, car « ceux qui manquent de fidélité trouvent de quoi se consoler dans la défense de Célie, parce que s'il est vraisemblable d'aimer avec ardeur plus d'un objet dans le même temps, leur amour, leur faiblesse ne sont donc point des monstres de nature, mais une faute humaine et un manquement ordinaire. Ceux qui ont de la fidélité trouvent de la gloire dans cette même défense, parce que s'il n'est pas impossible d'aimer avec ardeur plus d'un objet dans le même temps, leur amour pour un seul est donc en eux une vertu de la volonté et non point une nécessité de la nature, et cette vertu mérite d'autant plus d'être louée qu'elle est plus libre [2] ». Mais au fond cette défense s'adresse encore moins aux amants qu'à l'amour, afin de corriger en nous et de purger cette passion. Car s'il est possible d'aimer plus d'un objet en même temps, il faut qu'on se défie de la fidélité de tous les amours et qu'on n'en écoute aucun.

Ainsi parlait le comte Guido Ubaldo Bonarelli della Rovere, et les Intrépides ses confrères admiraient sa galante scolastique. La riposte était si vive qu'on suppose qu'il avait composé sa pastorale après et pour son apologie. Le triomphe fut complet, mais il ne devait pas en jouir longtemps. Un an plus tard, le 8 janvier 1608, il mourait prématurément, non sans avoir recommandé ses *Discours* à l'Académie où il les avait prononcés, et celle-ci les publia avec force approbations de théologiens et de moines [3]. Il n'est

1. *Défense de Célie.* Seconde partie, chap. IV, sig. V, p. 190 (trad. Dubois de Saint-Gélais).
2. *Ibid.* Conclusion, p. 236.
3. *Filli di Sciro, favola pastorale,* etc. (adressée au duc d'Urbin) ; à la suite : *Discorsi del. sign. conte Guidobaldo Bonarelli, accademico Intrepido in difesa del doppio amor della sua Celia, all illustrissimo e reverendissimo Cardinale Spinola della medesima Accademia dedicati; in Ancona, appresso Marco Salvuioni, MDCXII, con lizenza de Superiori* (dédicace par les académiciens au card. Spinola datée de Ferrare du 11 août 1612), in-4°. Bibl. de l'Arsenal, 4513 in-4°; — ibid. 4513 bis in-4°, les *Discours* seuls, en meilleur papier, beau frontispice gravé représentant des Amours qui supportent un écusson surmonté du chapeau de cardinal; approbation de théologiens, etc.

peut-être pas de document plus curieux pour l'histoire des petites académies italiennes que les pages oubliées, résumées plus haut : elles servent de trait d'union entre les thèses d'amour que le Tasse soutint publiquement pendant cinq jours dans l'Académie de Ferrare, où il fut vivement argumenté par une dame aussi malicieuse qu'éloquente, la signora Orsina Cavaletti, et les cent *Conclusions d'amour* que le marquis Scipion Maffei [1] devait soutenir plus tard avec un égal succès : elles font date pour le XVIIe siècle, et c'est pourquoi nous y avons insisté si longuement. Elles accompagnèrent d'ailleurs la pièce de Bonarelli dans son tour d'Europe et particulièrement en France; mais nous avons d'abord à rechercher quelles furent la réputation et les vicissitudes de la pièce elle-même.

Au lendemain de leur apparition, l'*Aminte*, le *Pastor fido*, l'*Alceo* d'Antonio Ongaro ou l'*Aminte mouillé*, toutes les grandes pastorales italiennes, et même les petites, avaient été aussitôt apportées et traduites à Paris, au besoin par des princesses [2]. Par une exception singulière, la *Philis de Scire* ne paraît pas avoir eu d'abord la même fortune, et elle mit un certain temps à s'imposer à l'attention des auteurs et du public. En parlant de la pastorale, Alexandre Hardy dit que « l'invention de ce poème est due à la galantise italienne qui nous en donna les premiers modèles : ses principaux et plus célèbres auteurs sont Tasse, Guarini *et autres sublimes esprits* [3]... » Mais il ne nomme pas expressément le comte Bonarelli. Quelques rapprochements de détail ne prouvent pas davantage que Racan, l'auteur des *Bergeries*, ait connu la *Philis* [4]. Mairet cite en toutes lettres Bonarelli dans la préface célèbre de la *Sylvanire*, et il s'appuie sur son autorité pour combattre Hardy : « Au lieu de dix et douze poèmes déréglés que nous ferions, contentons-nous d'en conduire un seul à la perfection, et nous ressouvenons que le Tasse, le Guarini et le Guidobaldi se sont plus acquis de gloire, quoique chacun n'ait mis au jour qu'une pastorale, que tel qui parmi nous a composé plus de deux cents poèmes » ; mais malgré cette déclaration, et quoiqu'il ait certainement lu la

1. *Mélanges de maximes, de réflexions et de caractères* par M. M.D. D*** licencié en droit. On y a joint une traduction des *Conclusioni d'Amore* de Scipion Maffei avec le texte à côté, in-8° ; Paris, chez Hochereau, Lambert et Duchêne, 1755. — La première édition italienne de ces *Conclusioni* est de Vérone, 1702, in-12.

2. De Coste, *Éloges des Reynes*, p. 799, signale une traduction française de *l'Aminte* faite par Henriette de Clèves, duchesse de Nivernois, princesse de Mantoue.

3. Cité par Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 505.

4. Notamment dans les scènes d'exposition et dans celles des amours des petits enfants; la *Filli*, acte II, scène I, etc.; *les Bergeries*, II, II. Ici Racan a plutôt traduit *l'Aminte*, I, II.

Philis, nous verrons un peu plus tard Mairet confondre Guido Ubaldo Bonarelli, auteur de la pastorale, avec son frère cadet Prospero, auteur d'une tragédie de *Soliman* [1]. L'exact Chapelain n'a pas commis la même méprise, et dans une lettre du 6 janvier 1639, à M. Bouchard, à Rome, il semble reconnaître dans la *Philis* la troisième « des excellentes bergeries italiennes » selon « le jugement des habiles » [2]; mais ni l'*Apollon ou l'Oracle de la poésie italienne et espagnole* (Paris, T. Quinet, 1644, 1 vol. in-8°) de Bense-Dupuis, ni la *Poétique* de J. de la Mesnardière, ni la *Méthode italienne* de Lancelot, ne citent la pièce, et Guillaume Colletet se contente de mentionner son nom dans son *Discours du poème bucolique* (Paris, 1657, in-12). Cependant, dès 1624, un bel esprit inconnu et un de ses amis qui porte le pseudonyme d' « Alcandre » avaient traduit la *Philis* en prose et l'avaient publiée à Toulouse, avec une pompeuse préface [3]. Cette plate traduction n'a rien de curieux que la déclaration de l'anonyme disant « qu'il ne redoute point la censure rigoureuse de tant de professeurs en grammaire dont ce pays regorge [4] ». C'est encore dans le « pays d'Adiousias » que parut en 1630 une nouvelle traduction en vers alexandrins, par l'historien Simon du Cros, qui reçut les plus grands éloges de ses amis Maynard et Mairet :

Du Cros, que tes vers sont polis,
Que justement la France en est rauie,
Et qu'amoureux de ta *Fillis*,
Je le suis peu de ma jeune Siluie!
Petits esprits, grands rimailleurs
Qui sur les ouvrages meilleurs

1. Voir *J. Mairet* de Bizos, p. 20 et 262. « Prosper Bonarelli donne en 1619 son œuvre principale, *Il Solimano*, à vingt-sept ans. Il mit en tête de la dernière édition deux discours dédiés à Antoine Brun et consacrés à défendre la *Sophonisbe* (française) de Mairet et le système d'après lequel elle avait été conçue. Malgré toutes les raisons que devait avoir Mairet d'être bien renseigné sur ce point, il attribua le *Soliman* au frère aîné de son défenseur, au poète de la *Philis*, à Guidobaldi. » — Le *Soliman* de Prospero Bonarelli fut imité, comme on le sait, par Mairet et par Vion d'Alibray.

2. *Lettres de Chapelain*, éd. Tamizey de Larroque, tome I, 355.

3. *Fillis* | *de Scire* | *comédie pastorale* | *tirée de l'italien.* | *A Tolose* | *par Ramond Colomiez, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Université* | *M.DC.XXIV* (*1624*), *avec privilège de sa Majesté* (daté du 7 août 1624). 1 vol. in-12 (B. de l'Arsenal, 4517^a in-12).

4. Ces précurseurs de Balzac, ces puristes gascons, allaient être vertement rabroués par le vieux Scipion Dupleix, qui après avoir énuméré tous ses ouvrages de philosophie et d'histoire, s'écrie si naïvement dans la préface de sa *Liberté de la langue française dans sa pureté*, 1651, p. 2 et 3 : « Quelle apparence y a-t-il que ce même esprit, après la spéculation de tant de sublimes, célestes et divers objets, se soit précipité tout à coup, comme par une chûte de Phaëton, dans ces bas lieux, pour se captiver à des occupations si abjectes que les principes de la grammaire, qui ne consistent qu'en lettres, syllabes, mots et locutions, premier exercice des enfants, dès lors qu'ils commencent à montrer quelque usage de la raison! »

Soufflez vostre mélancolie,
Venez en ce volume adorer à genoux
Ce que la France et l'Italie
Pourront jamais escrire et de juste et de doux.

Détails à noter : la pièce est dédiée au duc de Montmorency, que Théophile célébra si souvent sous le nom bucolique de Corydon : la dédicace en prose est datée « ce 15 octobre 1629, de Pezenas », où la pièce a pu laisser quelques souvenirs et attirer l'attention de Molière, qui, dans le prologue d'*Amphitryon*, nous paraît bien avoir vaguement parodié le célèbre *Prologue de la Nuit* du cavalier Marin. Quoi qu'il en soit, ni cette traduction de 1630[1], ni la seconde édition corrigée et publiée par du Cros en 1647, n'ont de valeur, et l'on n'y pourrait relever que des passages d'un mauvais goût plus ou moins amusant. Ils ne manquent pas non plus dans une traduction libre en vers alexandrins qui fut donnée cette même année 1630, par un jeune auteur dramatique dijonnais, Pichou, lequel mourut bientôt après, assassiné traîtreusement. L'œuvre de Pichou[2] fut publiée en 1631 par un de ses amis, le médecin grenoblois d'Isnard, qui lui en avait inspiré le sujet[3], en lui remettant une traduction en prose française de la *Philis* (probablement celle de Toulouse, 1624) et qui célébra pompeusement la pièce nouvelle, « double chef-d'œuvre, composé d'un Italien et d'un François ». « Les meilleurs esprits de la cour, nous dit-il, en ont été ravis. Ce grand cardinal au sentiment duquel tous les

1. *La* | *Fillis* | *de* | *Scire*, | *du sieur du Cros.* | *A Paris* | *chez Augustin Courbé* | etc. *M.DC.XXX, avec privilège du Roy.* (B. de l'Arsenal, BL 4518, in-8).

La 2e édition, précédée d'une longue préface, est tantôt imprimée à part (Paris, Aug. Courbé, 1647, in-4°, 5 ff. préliminaires et 152 p.) et tantôt dans les *Diverses poésies* de S. D. C. (même libraire et même année).

2. *La Filis* | *de Scire* | *Comedie Pastorale* | *tiree de l'italien par le sieur Pichou* | *dediée a Monseigneur* | *frere unique du Roy*, | *A Paris*, | *chez François Targa, etc.* | *M.DC.XXXI* | (1631). Petit in-8° de 24 ff. lim. non chiffrés et 144 p. (B. de l'Arsenal, BL. 9737, in-8°). — Sur le dijonnais Pichou, protégé des Condés, et auteur des *Aventures de Rosiléon*, tragicomédie non imprimée, mais arrangée ou reprise par Du Ryer, des *Folies de Cardenio*, 1629, la première pièce française tirée de *Don Quichotte*, et de l'*Infidelle confidente*, 1630, voir les Fr. Parfaict, *Hist. du théâtre françois*, t. IV, p. 419, 482, 500. — La Croix, *Art de la poésie françoise*, Lyon, 1694, in-8°, p. 414; et surtout la Préface de *la Filis de Scire* de Pichou publié par le sieur d'Isnard.

3. « Étant à Grenoble, lieu de ma naissance et de mon éducation, il y a plus de quatre ans (Isnard écrit en 1630) que M. Lagneau dont l'esprit est sans mentir un des plus polis et des plus universels de ce Royaume, me fit la faveur de m'apprendre ce que valait cette excellente pièce, et après me l'avoir fait connaître dans l'éclat de ses ornements naturels, il me la fit voir en notre langue dans une version de prose, où les beautés du langage et des pensées de l'original étant heureusement conservés, me donnèrent le désir de la communiquer à mes amis et particulièrement à M. Pichou, etc. »

nôtres se doivent assujétir ne l'a-t-il pas honoré de son assistance et de son approbation? Et ne lui a-t-il pas, de sa propre bouche, donné ce glorieux éloge que c'était la Pastorale la plus juste et la mieux travaillée qu'on eût encore vue[1]? » Les comédiens et le public partageaient l'avis du cardinal de Richelieu. La pastorale de Pichou figurait au répertoire ordinaire de l'hôtel de Bourgogne, et le machiniste Mahelot n'a pas manqué d'en indiquer la mise en scène[2] dans son manuscrit si curieux pour l'ancienne décoration des théâtres. Les comédiens de campagne emportèrent la pièce en province et dans la *Comedie des Comedies* de Scudéry, l'acteur-régisseur Beau Soleil ne manque pas de citer la *Philis* de Pichou dans son répertoire, à côté des pastorales de Racan et de Mairet.

L'œuvre de Bonarelli allait d'ailleurs être réimprimée à Paris à côté de l'*Aminte* et du *Pastor Fido* par le savant Ménage, qui en procura une édition fort belle et « très correcte » en 1654, chez Cramoisy, et cette édition, munie d'une bonne biographie, fut encore réimprimée deux ans plus tard[3]. En 1667 nouvelle traduction française de la *Philis de Scire* en vers libres[4]. Cette traduction rarissime ne comprend que le *Prologue de la Nuit* du Marino et le premier acte, dédiés à son Altesse madame la duchesse de Bouillon par une épitre galamment tournée et qui atteste d'anciennes relations. Le privilège, donné à Paris le vingt-cinquième jour de décembre 1666, au sieur A. B. D. S., est cédé par lui à Estienne Loyson et Jean Ribou, marchands libraires à Paris; l'achevé d'imprimer est du 2 mai 1667. Ces initiales A. B. D. S, très importantes pour l'histoire littéraire, désigneraient, suivant Barbier qui n'en donne d'ailleurs aucune preuve dans le *Dictionnaires des anonymes*, et suivant Paul Lacroix dans le *Catalogue de M. de Soleinne*, Antoine Bauderon de Senecé. Mais Senecé, qui a souvent eu l'occasion de parler des pastorales italiennes ou autres, n'a jamais, que nous sachions, fait allusion à *la Fili di Sciro* ni à

1. L'éloge du cardinal de Richelieu a été recueilli dans l'édition italienne de la *Philis* de Bonarelli, Rome, 1640.

2. Ainsi que celle des autres pièces de Pichou, comme l'indique M. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 684.

3. *Fili di Sciro, favola pastorale del conte Guidubaldo* Bonarelli *detto l'Aggiunto, accademico Intrepido; in questa ultima e correttissima Impressione e stato aggiunto un' Elogio dell' Autore. In Parigi, appresso Claudio Cramoisy, nella strada de S. Giacomo, al Sole d'oro, M DC LIV*, in-4. — *Id., ibid.*, 1656, Bibliothèque de l'Arsenal, BL. 4514 et 4514 *bis*, in-4.

4. *La Philis de Scire, Pastorale du comte Bonnarelli, traduite en vers libres. A Paris, chez Jean Ribou, au Palais, vis à vis la Porte de l'Église de la Sainte-Chapelle, à l'Image S. Louis, M DC LXVII, avec privilège du Roy* (Bibliothèque de la Sorbonne, L E i 0 103.

la traduction [1] qu'on lui prête; en 1667, le jeune poète de Mâcon n'a pas encore mis le pied à Paris ni à la cour; il vient même de quitter la France, de s'enfuir de sa province à la suite d'un duel de quatre contre quatre, et de se réfugier, le 13 octobre 1667, à Turin, auprès du duc de Savoie, chez qui, à peine arrivé, il songe à se marier, remue ciel et terre pour obtenir le consentement de son père, et, sitôt marié, repart pour l'Espagne, d'où il ne devait revenir en France qu'en 1669 [2]. Voilà bien des occupations pour écrire une pastorale et pour traduire avec autant d'élégance la brillante et voluptueuse poésie du Marin :

Arrestez vostre cours, mes rapides Cheuaux,
. . . . . .
Et vous qui me seruez chacune à vostre tour,
Troupe volante de ma Cour [3],
Ce que vous avez fait, autrefois pour Alcmene,
Quand Jupiter, pressé d'une amoureuse peine,
Se seruit de mon voile, à cacher cet amour,
Dont Alcide a receu le jour,
Faites que le char qui me porte
S'arreste de la mesme sorte;
Et qu'Atlas encore une fois
De ce char immortel, soutienne l'heureux poids.
. . . . . .
Que le Peuple grossier me nomme de l'Erreur
Et des enchantemens, la Mere et la Nourice,
Et qu'il impute à ma malice
Tout ce qui s'y commet d'horreur :
C'est moy qui suis pourtant la Mere des Delices,
J'assoupis tous les Maux, j'adoucis les Suplices,
Et répandant mes doux Pauots,
Au plaisir du Sommeil je joins celuy des Songes;
Et souuent par d'heureux mensonges,
Je mesle un autre charme au charme du Repos.
Je suis cette puissante Reyne
De l'obscurité Souveraine,
Et Diane elle mesme est sujette à ma Loy,
Et conduit les Astres sous moy.
En un cercle d'argent, cette Belle enfermée,
Des Étoiles commande une superbe Armée,

1. Senecé, *Œuvres choisies* (éd. Em. Chasles et Cap; Jannet, MDCCCLV, in-12), cite, p. 344, l'*Arcadie* de Sannazar, *la Diane* de Montemayor, l'*Arcadie* de Sidney; c'est tout.
2. Senecé, *ibid.*, Préface, p. 23, 29, etc.
3. Les Heures.

Ainsi par leurs secours, et mon obscurité
Je défais du Soleil la puissante lumière.
Sur son char, dans le Ciel, victorieuse et fière,
Je triomphe de la Clarté.
C'est moy qui découure aux Mortels,
Parmy des Saphirs éternels,
Des Escarboucles immortelles;
Et, par des effets nompareils,
D'un seul feu diuisé faisant mille étincelles,
Au lieu d'un seul Soleil, je fais mille Soleils,
C'est moy qui suis la Nuit, la Fille de la Terre,
Ne me reconnoissez-vous pas?
Vous fideles Amans, pour qui j'ay tant d'appas
Et qui me réclamez en l'amoureuse guerre,
Quãd deuers quelque Belle, Amour cõduit vos pas.
Dites, combien de fois à vos désirs propices,
Mes voiles vous ont-ils rendus de bons offices?
. . . . . .
Et vous, Belles, à vostre tour
Auoüez les douceurs que vous auez trouuées
En mon sein tenebreux, que dans le plus beau jour,
Vous n'eussiez jamais éprouuées.
Combien de fois, mon Fils, le Frere de la Mort,
Vous a-t-il fait sentir les Plaisirs de la Vie?
Combien a-t-il de fois adoucy vostre Sort,
Quand pour répondre à vostre enuie,
Vous fermant doucement les yeux,
Et présentant à vostre idée
L'image de l'objet dont elle est possédée
Il vous a fait penser, que vous estiez aux Cieux.
. . . . . .

Ces jolis vers ne sont certainement pas une œuvre de début. Il est infiniment plus vraisemblable d'attribuer cette traduction à un véritable revenant, à un auteur précieux dont les biographes avaient perdu la trace depuis ses démêlés retentissants avec Molière en 1660, et qu'ils croyaient mort ou disparu en Italie, où il aurait suivi comme secrétaire la connétable Colonna, Marie Mancini. Mais peut-être dès 1663 [1], et certainement en 1666, Somaize est

1. Dans le recueil intitulé : *Les Délices de la Poesie galante des plus celebres auteurs de ce temps; à Paris, chez Jean Ribou*, 1663, in-12 (Bibliothèque de la Sorbonne, LFp 18, réserve, exemplaire probablement unique à Paris), on trouve des poésies de Somaize que nous aurons occasion de citer plus tard. Le privilège des *Délices* est du 14 sept. 1663 et l'achevé d'imprimer du 25 sept. 1663; mais nous n'osons conclure de ces faits que Somaize était de retour à Paris dès cette année, car le libraire Ribou dit « qu'il a rassemblé des Muses dispersées » peut-être de diverses

revenu à Paris, il a repris la plume et adressé un galant poème, le *Secret d'être toujours belle*, à Mlle de Colbert. Quoi de plus naturel que Somaize ait dédié sa traduction de la *Philis* à la sœur de sa protectrice, Marie Mancini, à cette altière et fière duchesse de Bouillon, qui protégea La Fontaine, mais aussi Pradon, et dont l'hôtel fut un des derniers asiles, ou plutôt forteresses, de la préciosité? On y discutait sans cesse sur la poésie dramatique, et Somaize se flatte d'avoir obtenu l'approbation de la duchesse, qui daigna sans doute entendre la *Philis* au milieu de ses chiens, auxquels elle imposait silence de temps à autre : elle et eux ne se gênaient d'ailleurs pas plus pour La Fontaine [1].

Deux ans plus tard, en 1669, un certain petit abbé de Torche, protégé de la comtesse de la Suze et de Mme de Montespan [2], fort répandu dans les salons [3], où il avait déjà fait applaudir une traduction du *Berger fidèle* (1665) et une autre de l'*Aminte* (1666), voulut mettre le comble à sa gloire en traduisant la *Philis de Scire*. Il n'y a pas grand'chose à dire de cette traduction en vers libres dédiée à Mgr le marquis de Seignelay et souvent réimprimée tantôt seule, tantôt avec le texte italien en regard. Elle était faite, comme les précédentes, de fragments que l'abbé rimait à loisir à ses moments perdus et qu'il réunissait par un dernier effort quand il en avait collectionné un nombre suffisant. Bien que, comme il nous en a avertis, pour donner à ses pastorales « cet air agréable et cette douce liberté des champs » il prît la précaution de les composer à la campagne, sa traduction de la *Philis* est une

dates. En tout cas la présence de Somaize à Paris est certaine en 1666, où il publie *le Secret d'être toujours belle*, Paris, Billaine, 1666 in-12. Ce curieux poème contient, p. 29, un éloge allégorique du fard, qui rappelle une périphrase célèbre de Racine.

En hyver que le jour nous éclaire si peu,
Recourt-on pas à l'usage du feu,
Pour en dépit du temps conserver la lumière?
Avant que le sommeil nous ferme la paupière,
Un éclat emprunté qui sans cesse nous fuit
Ne s'oppose-t-il pas aux ombres de la nuit?
Et pourquoi la beauté dont la nature avare
Laisse si peu jouir les objets qu'elle pare
Ne sera-t-elle pas conservée avec art?

1. La Fontaine, éd. Regnier, coll. des Grands Écrivains, Hachette, t. IX, p. 394.

2. La *Philis de Scire, pastorale du comte Bonnarelli, traduite de l'italien en vers françois. A Paris, chez Estienne Loyson*, etc. 1669 (achevé d'imprimer du 8 août 1669. dédicace à Seignelay, signée D.T), 1 vol. in-12. Bibliothèque de la Sorbonne LE i θ 104.

3. Les titres des nombreux ouvrages de l'abbé de Torche suffisent à donner une idée de son goût : *Le chien de Boulogne ou l'Amant fidèle*; Paris, Barbin, 1665, in-12. — *Le démêlé de l'Esprit et du Cœur*; Paris, Quinet, 1667, in-12. — *La Cassette des bijoux* (très indiscrète) ou Recueil de lettres en prose ou en vers; Paris, Quinet, 1669, in-12, dédicace à Mme de Montespan. — *La Toilette galante de l'Amour*; Paris, Quinet, 1670, in-12, etc., etc. — L'abbé de Torche écrit encore les Réponses en vers aux *Maximes ou Questions d'amour* de Mlle de Nantouillet, dans le *Recueil des poesies de la Comtesse de la Suze*, édit. de 1741, p. 147.

paraphrase médiocre, très inférieure à celle de Somaize. Les curieux continuèrent sans doute de recourir au texte original, qui continuait de provoquer par intervalles des discussions assez vives. Dans les *Jugements des savants*, t. IV, p. 468, édit. de 1725, in-8°, le janséniste Baillet trouve le double amour de Célie honteux et déclare « qu'il ne peut en parler sans faire violence aux sentiments de pudeur qu'il doit avoir ». Le précieux Père Bouhours, celui qu'on appelait « l'empeseuse des Muses », se contente de trouver les grâces de la *Philis* bien apprêtées, et il s'amuse dans sa *Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit* (second dialogue), à censurer en détail plusieurs passages de la pièce. Ces critiques furent vertement relevées plus tard par un Italien, le marquis Orsi, dans ses *Considerazioni*, etc., (Dialogo VII, p. 716 et 722) [1], mais elles devaient être reprises dans les *Réflexions sur la Poétique* (édit. Barbou, 1715, t. II, p. 204) du grave Père Rapin et même dans le *Discours sur l'Eglogue* de Fontenelle, qui trouve d'ailleurs toutes les pastorales italiennes également affectées. La renommée de la *Philis* baissait insensiblement. Dans une curieuse lettre datée des Rochers le 11 janvier 1698, Mme de Sévigné donnait à Mme de Grignan quelques conseils sur les lectures de sa petite-fille Pauline [2] ». Qu'elle s'en tienne à sa poésie, ma fille, je n'aime point la prose; le Tasse, l'*Aminte*, le *Pastor fido*, la *Philli di Sciro*; je n'ose dire l'Arioste, il y a des endroits fâcheux, et du reste qu'elle lise l'histoire. » Dans l'édition de 1754 ces mots, la *Filli di Sciro*, sont remplacés par un simple *etc.*, sans autre forme de procès. Cependant la *Philis* devait encore trouver deux champions inattendus et tous deux excellents. En 1707, M. Dubois de Saint-Gélais [3], ancien secrétaire de l'Académie royale de peinture de Paris, dans la suite commissaire de la marine à Amsterdam et secrétaire pour l'Espagne au congrès d'Utrecht, traduisit la *Philis* en prose nette et serrée; il y ajouta la dissertation de Bonarelli sur le double amour de Célie, et cette traduction exacte et commode n'a guère d'autre défaut que d'être assez rare, comme la plupart des livres précités. En 1744, dans le tome VIII, p. 80 et sq., de sa *Bibliothèque françoise*, l'abbé Goujet consacra à son tour à Bonarelli et à ses traducteurs un article assez long, mais souvent inexact et incomplet malgré sa longueur. La même critique s'ap-

1. Orsi, *Considerazioni*, etc., Bologna 1703 et 1707.
2. *Lettres de Mme de Sévigné*, éd. Monmerqué (Hachette), t. IX, p. 409.
3. *La Philis de Sciro du comte Bonarelli traduite en François avec la dissertation du même auteur sur le double Amour de Célie, par Monsieur ****. A Bruxelles, chez Antoine Claudinot, etc. 1707, 2 tomes en 1 vol. in-12, avec double pagination différente. B. de l'Arsenal, 4516, in-12.

plique aux notices plus courtes des frères Parfaict, de Beauchamps et du duc de la Vallière. Enfin en 1787, la *Philis de Scire* était encore réimprimée en italien, à Orléans, dans la *Bibliothèque des meilleurs poètes italiens* [1], et quelque temps plus tard le continuateur de Ginguené, Salfi, donnait de la pièce une analyse presque aussi longue que l'original. Quant aux Italiens, ils semblaient avoir oublié l'œuvre jadis célèbre, qui, longuement discutée et appréciée dans les grandes histoires littéraires du XVIIe et du XVIIIe siècles, n'est plus même citée dans les abrégés modernes de Settembrini ou de Sanctis [2].

Cette nomenclature peut donner une idée de la renommée dont l'œuvre de Bonarelli a joui en France et de la valeur de ses différents traducteurs. Parmi ces traducteurs, nous en avons réservé un à dessein, le plus important, celui qui a été oublié par tout le monde, Mathurin Regnier. Il est facile de voir, en se reportant aux textes, que le *Dialogue de Cloris et de Phylis* n'est qu'une traduction, tantôt littérale, tantôt libre, de la pièce italienne, qu'il a été un des premiers, sinon le premier, à connaître en France. Dans quelle intention l'a-t-il composée? Faut-il ne voir dans ce dialogue qu'un fragment de traduction [3], une scène « inachevée », comme le dit l'éditeur Viollet-le-Duc?

La première idée qui se présente à l'esprit c'est que le chanoine Mathurin Regnier a destiné son œuvre aux comédiens et qu'il a songé au théâtre comme tout son entourage immédiat, pendant ses dernières années. Le poète inconnu, ou à peu près inconnu, Delespine (très probablement Charles de Lespine ou de l'Espine, Parisien), que M. Vianey [4] a rencontré parmi les compagnons de Regnier à Rome en 1605, et qui devait plus tard lui inspirer sa satire de *Macette*, fait à ce moment (1613) des tragédies; son ami

1. *Bibliothèque des meilleurs poètes italiens* en 36 vol. in-8, proposée par souscription par M. Couret de Villeneuve, imprimeur du Roi à Orléans; etc., 1787. *Le tre piu celebri pastorali italiane, cioè Aminta, favola boscareccia di Torquato Tasso; Il pastor fido, tragicommedia pastorale del Guarini; Fili di Sciro, favola pastorale del C. Guidubaldo di Bonarelli.* (B. de la Sorbonne LF i 0 15, in-8.)

2. Au moins n'ai-je rien trouvé dans ces littératures incommodes, sans tables.

3. *Mathurin Regnier, Œuvres*, etc., Paris, Jannet, MDCCCLIII, in-8, p. 310. « Il paraît que cette pièce n'est pas achevée. »

4. *Mathurin Regnier*, p. 143, note 3. — L'identification, dont j'assume seul la responsabilité, me paraît assurée. — *La descente (d'Orphée) aux enfers (et conceptions diverses)*, par Charles de Lespine, parisien. Lovanii, typis Phil. Dormalii. 1614, petit in-8, 7 ff. lim., et 98 p. (Bibl. Mazarine, BL, 21,749). — Du même. *Le mariage d'Orphée, sa descente aux enfers et sa mort par les Bacchantes* (dédicace à la Royne de la Grande-Bretagne, avec un avis au lecteur, Privilège du 26 août 1623), Paris, Rob. Sara, 1 vol. in-12 (B. Mazarine, 37,255). Enfin Ebert décrit au n° 6943 une édition des œuvres, prose et vers, de Charles de l'Espine, imprimées à Turin chez Ubertino Meruli (1627, in-4° de 271 p.), qui contient un récit de ses voyages dans les divers pays de l'Europe.

Maynard dédie sa première pastorale au maréchal d'Ancre; son protecteur le comte de Cramail est fou de pastorales, et non content d'en demander à tous les auteurs, il en fait lui-même[1], aussi bien que le vieux gentilhomme de la Reine Marguerite de Valois, S. G. de la Roque, de Clermont en Beauvoisis, qui ne cesse de réimprimer une *Chaste Bergère* de 1599 et de lui donner des sœurs. Tous d'ailleurs, les écoliers, les aumôniers, les abbés[2], les vieux professeurs, tout le monde fait des pastorales, et ces pièces oubliées mériteraient certainement une étude à part, car elles sont pleines de renseignements curieux et de rapprochements imprévus[3]. Quoi de plus naturel que de supposer que Regnier, qui fréquentait très probablement l'hôtel de Bourgogne, comme tous ses amis, ait voulu lui aussi faire sa pastorale, traduite, comme il était juste, d'une pièce italienne? A la réflexion il convient pourtant d'écarter cette conjecture trop facile, d'interroger d'autres usages du temps et surtout d'examiner de près le texte de Regnier lui-même, qui est, par exception, d'une composition assez serrée. L'abbé de Torche nous apprend que c'était une ancienne habitude parmi les beaux esprits de son temps de traduire des scènes détachées de pastorales, destinées à être lues dans les salons; il cite même une de ces traductions les plus célèbres, la grande scène du *Pastor fido*, traduite par « la mère des tendres Élégies », évidemment la comtesse de la Suze[4], et il avoue, mais

1. *L'heureux désespéré, tragi-comédie-pastorelle* (5 actes prose et vers) *par C. A., seigneur de C.*; Paris, Claude Collet, 1613, pet. in-12 de 3 ff. et 209 p. — *Catalogue de M. de Soleinne*, t. I, 956 (La dédicace est signée CC, mais sur le titre le premier C est en majuscules italiques de manière à faire penser qu'il représente une qualité plutôt qu'un nom. Serait-ce alors comte Adrien, seigneur de Cramail ou de Chabannois? Cette pastorale a quelques similitudes avec la bergerie de *Myrtille*, traduite en prose par Adradan, peut-être un pseudonyme, d'après l'original italien, d'Isabella Andreini; Paris, Math. Guillemot, 1612, in-12). Note de Paul Lacroix.

2. Exemple, J.-B. de Croisilles ou de Crosilles, abbé de Saint-Ouen, auteur de *Chasteté invincible* ou *Tirsis et Uranie*, Bergerie en prose en cinq actes, avec les chœurs en vers; Paris, Simon Febvrier, 1633 et 1634, in-8°.

3. Dans son *Théâtre choisi de Racine*, Paris, Hachette, 1896, M. Lanson remarque, p. 22 « que le mécanisme psychologique de la tragédie » d'*Andromaque* se retrouve dans le premier livre de *la Diane* de Montemayor. Cette intrigue de Montemayor a été plus d'une fois transportée sur la scène dans les pastorales, par exemple dans les *Amours contraires* d'Isaac du Ryer, et surtout dans *les Amantes ou la grande Pastorelle* (1613) de Nicolas Chrestien, sieur des Croix. Voici encore les reproches d'Hermione à Oreste (acte IV, scène III) dans l'*Eromène*, 1633, pastorale tirée de *il Pentimento amoroso* de Luigi Groto ou Crotto, par le vieux professeur Pierre de Marcassus. Aminte (acte V, scène III), qui a dû tuer l'infidèle Cloris sur l'ordre de son amant Ergaste, est par lui cruellement injuriée :

> Pourquoi me blasmes-tu de t'avoir obey?
> Pourrois-tu faire pis à qui t'auroit trahy?

4. Et non « madame de Sévigné! » comme l'insinue Paul Lacroix (*Catalogue de M. de Soleinne*, t. IV, p. 60, n° 4338. L'abbé Goujet (*Bibl. françoise*, t. 8, p. 73) attribue cette traduction à l'abbé Regnier-Desmarais,

laissons-le parler : « Cette belle scène d'Amarillis qui est dans le troisième acte a longtemps balancé mon esprit. Je la voyois traduite si heureusement, que je désespérois de la rendre aussi belle, et de la tourner si agréablement. On estoit si prévenu de sa beauté que j'avois envie de m'en faire honneur, et de l'enchâsser parmi les autres scènes de ma façon. Je voulois emprunter cet ornement comme on emprunte des pierreries pour briller dans une assemblée; mais peu de gens m'ont conseillé de m'en servir, et sur la foy des autres j'ay entrepris une chose assez difficile. Il m'a donc fallu chercher un tour agréable et différent de celuy qu'on avoit donné à cette scène, et de peur de tomber dans les mêmes expressions j'ai pris soin de les éviter, non pas comme des écueils, mais comme on évite les appas et les charmes dont il est mal-aisé de se défendre[1]. » — A supposer que la scène de Regnier ait donné à Monsieur l'abbé les mêmes tentations, il n'aurait pas eu plus de mérite à y résister, car cette traduction aurait encore moins pu lui servir. Si l'on se reporte à l'analyse complète de la *Philis* italienne faite plus haut, il est facile de voir que Regnier a modifié singulièrement son modèle et qu'il a construit son dialogue sur un plan tout différent. Bonarelli avait coupé son récit en deux, à la fois pour suspendre l'intérêt et pour ne pas donner à son dialogue une longueur démesurée; il avait fait deux scènes. Dans la première (acte I, scène III), la jeune Cloris interroge affectueusement Célie, apprend de sa bouche sa lutte avec le Centaure, et, stupéfaite, elle laisse repartir son amie avant de connaître la suite, le plus important. Dans la seconde (acte II, scène II), Célie continue ses confidences, mais à une vieille femme Serpille, à une « Ninfa attempata », qui ne s'étonne pas facilement et qui écoute sans sourciller le récit de son double amour. Regnier va fondre les deux scènes italiennes en une, réduire les trois personnages de Bonarelli, Cloris, Célie, Serpille, à deux, Cloris et Phylis; mais avant tout, il se débarrasse de l'épisode ridicule du *Centaure*, qu'il se contente de rappeler par une allusion rapide. « J'en sais tout le discours », dit-il, et nous aussi. Ceci posé, le dialogue va être tout autrement coupé et condensé : tantôt Regnier traduit littéralement, tantôt il abrège, tantôt il allonge; il ajoute ici une image, là une nuance, une idée, quelquefois un long développement, mais le plus souvent ces additions elles-mêmes sont encore de nouveaux emprunts, et toutes ces transpositions sont extrêmement curieuses à suivre de près.

1. *Le Berger fidelle traduit de l'italien de Guarini en vers françois. A Paris, chez Claude Barbin* (éd. de 1672, in-12). *Au lecteur*, p. 7 et 8.

En quatre vers la Cloris de Regnier résume les longues démonstrations de tendresse de son homonyme italienne (*Filli di Sciro*, atto I, scena III), après quoi, cette Cloris emprunte presque littéralement à Serpille (atto II, scena II), une longue tirade où celle-ci énumérait tous les amoureux et tous les amours de la région pour encourager la jeune fille (appelée Phylis par Regnier) à confesser son amour. La tirade italienne était bien venue; aussi Regnier n'y a-t-il fait que des addition insignifiantes, une allusion au costume ou plutôt à l'absence de costume de l'Amour, vingt fois décrit par les poètes italiens[1],

L'Amour est un enfant nud, sans fard et sans crainte,
Qui se plaist qu'on le voye et fuit la contrainte

et un jeu de mots détestable :

Es cendres d'*Amyante* Amour nourrit ce feu.

Il a aussi modifié les noms propres pour les besoins de son vers ou de sa composition, et suivant ses souvenirs les plus récents. Le vers italien.

Ama Egeria Filisco, Urinda Armillo,
Amaranta Licandro, ...

sont traduits par

En jeunesse j'aymé, ta mere fit de mesme
Lycandre aima Lysis, et Felisque Philesme

et cette traduction curieuse rappelle très probablement les personnages célèbres Dom Félix et Félismène d'une tragicomédie qu'Alexandre Hardy avait tirée de la *Diane* de Montemayor[2], et qui par le plus grand des hasards, contient aussi une Célie, comme la pièce de Bonarelli. Ainsi se sont associées les réminiscences

1. Comparez Fr. Bracciolini, *Il Sdegno amoroso* (1577), Prologo :

Non sono Amore, nò, giovanni Donne
E voi cortesi amanti : hor non v'inganni
Che fanciul mi vedete ignudo e cieco
Qual ei si mostra. . . . . .

Cf. Sorel, *Remarques sur le IXe livre du Berger extravagant*, éd. de Rouen, Berthelin, 1646, in 8, tome 3, p. 270 et sq. L'explication de cette représentation ou de ces attributs de l'Amour était un jeu de société très usité dans les petites académies italiennes et dans les cercles français, comme on le verra plus tard. Le premier poète italien qui rompt à ma connaissance avec cette tradition est Francesco Sbarra, lequel dans *La Tirannide dell'Interesse*, 1654, représente l'Amour ayant les yeux ouverts, et portant, au lieu de carquois, une bourse remplie d'or.

2. Voir l'analyse de ce drame dans les Frères Parfaict, *Hist. du Théâtre françois*, t. IV, p. 184, et dans Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 477.

de Regnier; Félix ou Félisque a été conservé et l'anagramme Phélismène-*Philesme* a été amené par la rime *mesme*. Cette constatation permet de fixer avec une approximation suffisante la date de la tragicomédie de Hardy, comme aussi du dialogue de Regnier. En effet la coïncidence signalée n'est pas fortuite, car les autres traducteurs français, du Cros, Pichou, etc. [1], ont traduit tout différemment les noms d'amoureux cités par Bonarelli. D'autre part, si l'on objecte que la *Diane* de Montemayor est depuis longtemps connue et traduite en français, il est remarquable que ces aventures de Félix et Félismène n'ont pas frappé seulement Regnier, car cette même année 1613, dans un roman daté [2], un comédien de l'Hôtel de Bourgogne, Nicolas le Moulinet du Parc, a raconté la même histoire que Hardy dans sa tragicomédie, et il est vraisemblable que le roman a voulu profiter de la vogue du drame, lequel a bien dû être représenté dans l'hiver de 1612-1613 [3]. Le *Dialogue de Cloris et de Phylis* a dû être composé dans le même temps, car, outre la pastorale de Bonarelli, Regnier a encore lu et imité, nous le verrons plus loin, ses discours en prose ou la *Défense du Double Amour de Célie* imprimés en août 1612, il a connu la tragicomédie de Hardy, et il est mort au commencement de l'année 1613.

Reprenons la suite du Dialogue. La traduction littérale de Regnier s'arrête à cette question de Cloris à Phylis :

> D'où te vient le regret dont ton âme est saisie,
> Est-ce infidélité, mépris ou jalousie?

Ces trois points sont successivement développés par Serpille dans le texte italien (acte II, scène II). Regnier remplace ces

1. Voici les traductions de S. du Cros (*Fillis de Scire*, 1630, acte II, scène II, p. 79) :

> C'est ainsi qu'Egerie avec contentement
> Confesse que Filisque est son fidelle amant,
> Amarante Licandre, Urinde son Armille....

et de Pichou (1631)

> Ainsi le beau Licandre est chéry d'Amarante
> Caliste aime Philene et Dorise Florante....

2. *Les Amours de Floris et de Cléonthe*, par le sieur du Parc, Paris, Jacques de Sanlecque, 1613. (Privilège du 30 mai 1613), 1 vol. petit in-12. (B. de l'Arsenal, BL, 15804, in-12). Dans ce roman, les noms des personnages sont changés, mais c'est bien la même histoire de Félix et Félismène. — Sur le comédien normand, N. le Moulinet du Parc, voir *La Vie*, etc. *de Ch. Sorel*, par E. Roy; Paris, Hachette, 1891, in-8°, p. 430 et sq.

3. Les frères Parfaict et le duc de la Vallière avaient déjà proposé la date de 1613, mais M. Rigal a prouvé dans son *Alexandre Hardy*, p. 75 et sq., que leurs conjectures n'offraient guère de certitude et qu'il fallait retrouver les dates des pièces de Hardy une à une.

longueurs par un dialogue entrecoupé où Phylis se fait arracher les mots ou les vers un à un jusqu'à ce que son secret lui échappe dans une tirade de treize vers encore imitée de l'italien, mais mieux amenée que dans l'original. A cet aveu, Serpille répond par une exclamation ridicule sur « ces deux petits amours jumeaux »[1] qui a été supprimée dans le Dialogue français, mais celui-ci reproduit de nouveau la suite où Phylis raconte comment l'amour est entré furtivement dans son cœur sous le voile de la pitié. Regnier traduit d'abord son modèle, puis il le développe, il analyse les sentiments de Phylis avec plus de raffinement, il peint la coquetterie de la jeune fille qui cherche naïvement à plaire à ses sauveurs, puis se reproche cruellement sa passion naissante, s'enfuit au fond des bois, se désole au milieu de la nature riante, et ne trouve plus aucun charme à ses anciens plaisirs. De ce développement nouveau quelques vers rappellent les *Bucoliques* (III. 101) de Virgile.

Heu, heu quam pingui macer est mihi taurus in ervo!
Idem amor exitium est pecori pecorisque magistro.
. . . . . .
Comme moy de mon mal mes troupeaux s'amaigrissent.

D'autres vers font penser à Racine, qui lisait et imitait Regnier, qui lui a emprunté « des fleurs cette aimable peinture », et qui s'est peut-être aussi souvenu du passage précité et des plaintes de Phylis, quand il représentait la tristesse et le découragement d'Hippolyte amoureux :

Mes flesches et mon arc me viennent à mespris.
. . . . . .
Le flanc mortellement d'un garrot traversé,
. . . . . .
Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune
. . . . . .
Portant partout le trait dont je suis déchiré.

Phèdre, acte II, scène II.

La suite du Dialogue français est d'abord semblable à l'italien. Cloris sait que Phylis aime deux bergers, mais ceux-ci l'aiment-ils également? Oui, répond Phylis, qui entre dans de lon-

1. *Filli di Sciro*, atto II, scena II.

SERPILLA

Deh costei, si ritrova
Duo, be' amoretti al seno.
Tardò, mà il fè gemello. . . . . .

gues explications que Regnier a traduites presque textuellement; mais bientôt il s'éloigne de nouveau de son modèle. En voyant l'anxiété de la jeune fille aux prises avec son double amour, la vieille Serpille italienne cherchait à la consoler en lui disant que le temps ou son propre cœur fixerait son indécision, et introduirait quelque différence entre ces deux amants également aimés et aimants; elle comparait leur titres, elle multipliait les questions qui trouvaient toutes une réponse, et finissait en désespoir de cause par s'écrier, « Hé bien! aime-les tous les deux, *c'est une infidélité innocente que le Ciel excusera.* » L'héroïne de Bonarelli refuse et s'enfuit, et la scène italienne finit faiblement, parce que l'action et le mélodrame doivent continuer. Mais la vieille de Regnier est plus expéditive et plus effrontée. Dès qu'elle sait que les deux bergers aiment également la jeune fille, elle lui conseille de les favoriser tous les deux; la coquetterie est un devoir et un plaisir, comme dit la Corisque du *Pastor fido* (acte I, scène III, et acte III, scène V), dont Regnier paraphrase les maximes éhontées en les assaisonnant de quelques gauloiseries. Pourquoi? Afin de mieux amener et de renforcer la longue réplique finale de Phylis, qui repousse ces procédés indignes de pareils amants et qui discute elle-même et seule leurs titres.

« Choisy lequel des deux te semble le plus beau.
— Ils sont tous deux si beaux qu'on n'y peut que choisir
. . . . . .
L'un est brun, l'autre est blond, et son poil qui se dore
En filets blondissants est semblable à l'Aurore. »

Suit un long parallèle que nous abrégeons, une description « plantureuse et toute reluisante d'hypotypose », comme dirait Mlle de Gournay. Regnier a donc inventé ces vers, qui ne correspondent à rien dans la scène italienne? Pas du tout : il n'a fait que développer et couvrir d'images un argument qu'il avait lu dans la *Défense ou la Dissertation en prose sur le double amour de Célie*, IIe partie, Chap. I, parag. IV, p. 97. « Il y a plusieurs beautés, et elles sont partagées entre différents sujets, mais chacune plaît en chacun et inspire de l'amour. Les cheveux blonds sont beaux, ceux de l'Aurore plurent à Tithon. Les cheveux noirs sont beaux, ceux de Léda plurent à Jupiter. Un teint blanc est beau, celui de Galathée plut à Polyphème. Un teint brun est beau, celui de Vénus plut à Mars. » — *Ibidem*, IIe partie, chap. III, paragr. II, p. 134. « L'égalité de la beauté est un accident composé ou de couleur ou de proportion, et je dis qu'elle peut être

fondée et sur des accidents de la même nature, comme dans l'égale blancheur de deux visages, et aussi sur des accidents de nature différente, comme dans le teint blanc d'un visage et le teint brun d'un autre, pourvu que l'une et l'autre couleur, quoique de nature différente, soient propres à produire un égal rapport de beauté, ou qui soit du moins équivalent... » — *Ibidem* paragr. V p. 141 : « Leur esprit, leur beauté et leurs autres qualités pouvoient n'être pas les mêmes, mais elles étaient capables de produire le même degré d'amabilité : en sorte que l'un pouvoit être blanc, l'autre brun, l'un avoit les yeux noirs, l'autre les avoit bleux. »

Ces paragraphes lus et développés dans les moindres détails, Regnier s'est encore une fois reporté à la pastorale de Bonarelli; il y a vu (acte IV, scène IV), un curieux portrait de Nymphe « à l'œil de Basilic »

Giace una fiera qui del Basilisco
Più fiera, e più mortal; poiche se quelle
Sol mirando auvelena,
Questa mirando, e non morando ancide,
Ond'era appunto; . . . . . .

et il a donné à son berger blond

Cet œil qui fond des cœurs les rigueurs et les glaces,
Qui foudroye les regards, éblouit la raison,
Et tue en basilic d'amoureuse poison.

Après les qualités physiques Phylis compare les qualités morales de ses deux amants, elle résume ses égales obligations à chacun d'eux, exprime ses angoisses dans une suite de treize vers encore traduite de l'italien et proclame une dernière fois son incurable amour :

Et reste ma pauvre âme entre deux estouffée,
Miserable despouille et funeste trophée.

La scène finit fortement sur deux vers énergiques, ou plutôt elle ne finit pas, parce qu'elle ne doit pas finir, pas plus que l'amour de Phylis.

Après cette comparaison détaillée, il conviendrait de citer *in extenso* toutes les concordances des textes que nous avons résumés. Le tableau qui suit ne contient que les imitations principales ou d'une certaine étendue, mais il suffira pour mettre sous les yeux du lecteur les pièces du procès, *disjecti membra poetæ*.

La Filli di Sciro (atto II, scena II).

SERPILLA.

Mà in vano
A mè l'ascondi, omai quei tuoi sospiri
Ch'ora spargevi al Ciel, mentre credevi,
Che sol t'udisse in questo bosco'l Cielo :
M'han ridetto il tuo male, ór ti consola.
Ch'è mal d'Amor, e non di morte, è male
Che fà nascer le genti, e non morire;
Mà che riguardi? volgi
Ver mè cotesto viso; Ah! ah! se tace
Vergognando la lingua, odo che parla
Rossegiando la gota
E dice in sua favella,
Ch'à la fiamma del core auvampa anch'ella
Deh s'ami, e perche vuoi
Vergognando celarlo?
Celi nel cor, nè porti
Nella fronte l'Amor, chi l'hà rugosa,
Ch'una pulita guancia
E' bel Teatro, in cui venga dal core
A far di se pomposa mostra 'Amore
Amai anch' io' l mio Sciro, e la lua madre
Arse d'Ormino anch' ella,
Nè tacemo per onta :
Sode ancor per le valli
L'Echo de 'nostri Amori.
Ama Egeria Fisisco, Urinda Armillo,
Amaranta Licandro, e la tua Clori
La bella, e saggia Clori,
Clori, colei, che tanto
Sembra d'Amor nemica, ór se nol'sai,
Vive solo, e respira
Mentre d'Amor sospira :
E se pur de' suo' amori
Non parla à tè, che sorda
Forse d'Amor non senti,
Meco però nol tace.
Odi quel, che men' disse
Un dì, mentre i'sdegnosa

Dialogue de Cloris et de Phylis.

CLORIS.

Ces maintiens égarez, ces pensers esperdus,
Ces regrets et ces cris par ces bois espandus :
Ces regards languissans en leurs flammes discrettes,
Me sont de ton Amour les paroles secrettes.

PHYLIS.

Hà Dieu qu'un diuers mal diuersement me point!
J'ayme! hélas non, Cloris, non non, je n'ayme point

CLORIS.

La honte ainsi dément ce que l'Amour decelle,
La flamme de ton cœur par tes yeux étincelle :
Et ton silence mesme en ce profond malheur,
N'est que trop éloquent à dire ta douleur :
Tout parle en ton visage, et te voulant contraindre,
L'Amour vient malgré toy sur ta leure à se plaindre.
Pourquoy veux-tu, Phylis, aymant comme tu fais,
Que l'Amour se démente en ses propres effets?
Ne scay-tu que ces pleurs, que ces douces œillades,
Ces yeux qui se mourant font les autres malades,
Sont theatres du cœur où l'Amour vient jouër
Les pensers que la bouche a honte d'avouër?
N'en fay doncq' point la fine et vainement ne cache,
Ce qu'il faut malgré toy que tout le monde sçache,
Puis que le feu de l'Amour dont tu veux triompher,
Se monstre d'autant plus qu'on le pense estouffer.
L'Amour est un enfant nud, sans fard et sans crainte,
Qui se plaist qu'on le voye et qui fuit la contrainte :
Force doncq tout respect, et ma fillette croy
Qu'un chacun est sujet à l'Amour comme toy.
En jeunesse j'aymé, ta mere fit de mesme :
Lycandre aima Lisis, et Felisque Philesme :
Et si l'aage esteignit leur vie et leur souspirs,
Par ces plaines encor' on en sent les Zéphirs;
Ces fleuues sont encor' tout enflez de leurs larmes,
Et ces prez tous rauis de tant d'amoureux charmes,
Encor voit-on l'Écho redire leurs chansons,

La riprendea di core.
Senza Amor dispietato
O Serpilla, Serpilla
(Mi rispose piangendo)
Senz'amante son' io, non senza Amore,
Amo d'altre contrade
Altro Pastor, e tale,
Che ben, che forse estinto
Giaccia sotterra, i' vo' però, che solo
Il Cener di quell' ossa
Sia l'esca del mio foco.
O fanciulla gentile.
Felice à cui è dato
Arder sol d'una Fiamma

CELIA.

O me infelice.

SERPILLA.

Or che ti duole? è forse
L'infedeltà d'un disleal amante
L'empia cagion del tuo dolore?

. . . . . .

SERPILLA.

Mà dimmi, io tè nè prego,
Chi son cotesti amanti?

CELIA.

Che più debbo tacere?
Conosci Aminta, e Niso?

SERPILLA.

Quei già, che per tuo scampo
Furon feriti à morte?

CELIA.

Quegli appunto.

SERPILLA.

Mà come
Nel to sì forte petto, in un momento
Potè far doppie le ferite Amore

Et leurs noms sur ces bois grauez en cent façons.
Mesmes que penses-tu Hermione la belle
Qui semble contre Amour si fiere et si cruelle,
Me dit tout franchement en plorant l'autre jour,
Qu'elle estoit sans amant mais non pas sans Amour :
Telle encor qu'on me voit j'ayme de telle sorte
Que l'effet en est vif si la cause en est morte,
Es cendres d'Amyante Amour nourrit ce feu
Que jamais par mes pleurs estaindre je n'ay peu :
Mais comme d'un seul trait fut nostre ame entamée,
Par sa mort mon amour n'en est moins enflammée.

PHYLIS.

Hà n'en dy davantage et de grace ne rends
Mes maux plus douloureux ny mes ennuys plus grands.

CLORIS.

D'où te vient le regret dont ton âme est saisie,
Est-ce infidélité, mépris ou jalousie?

. . . . . .

CLORIS.

Qui sont ces deux bergers dont ton cœur est époint?

PHYLIS.

Aminte et Philemon; ne les cognoy-tu point?

CLORIS.

Ceux qui furent blessez lors que tu fus ravie?

PHYLIS.

Ouy, ces deux, dont je tiens et l'honneur et la vie.

CLORIS.

J'en scay tout le discours, mais dy-moi seulement
Comme amour par leurs yeux charma ton jugement.

CELIA.

Meraviglia n'udrai
Amor, che trovò sempre
Contra gli strali suoi forte il mio petto,
Per le ferite altrui
Per l'altrui seno aperto
Si fè strada al mio core
Allòr, ch'essi feriti
Stava colà morendo
Tutto del sangue lor coperto Amore
E prese di pietà sembianza, e d'arme
Sotto le finte spoglie il traditore
Venne à ferirmi il core:
Allor prese à disdegno il cane, e l'arco
Il mar, la terra, e' l Cielo;
Pace per mè non era,
Se non quanto là presso
A' feriti Pastori
Stava con lor languendo.
Quivi con le mie mani i' rasciugava
A le smartite fronti
L'agghiacciato sudor; con le mie mani
Curava le ferite.
O' per mè troppo crude
Feritrici ferite.
Ben tal' òr mi riscossi
Frà me dicendo, ò Celia,
Or che novi sospiri,
Che non usato ardore
Ti sà rauvolge al sen; mà pazzarella
(Frà mio core; i'dicea) questa è pietade
Ben dovuta pietà, non la conosci?
Duolti d'haver pietade
Di chi per tè si more
Cosi mentre credeami
Pietosa, e non amante,
Lusingando i' nodriva.
Il mio fero nemico,
Mal conosciuto ardore.
Ben poscia' l'riconobbi,
O' tarda conoscenza, all'òr, ch'amanti.
Conobbi lor, conobbi

PHYLIS.

Amour tous despité de n'auoir point de flesche
Assez forte pour faire en mon cœur une bresche,
Voulant qu'il ne fust rien dont il ne fust vainqueur,
Fit par les coups d'autruy cette plaie en mon cœur,
Quand ces Bergers navrés, sans vigueur et sans armes,
Tout moites de leur sang, comme moy de mes larmes,
Près du Satyre mort et de moy que l'ennuy
Rendoit en apparence aussi morte que luy,
Firent voir à mes yeux d'une piteuse sorte
Qu'autant que leur amour leur valeur estoit forte.
Ce traistre tout couvert de sang et de pitié,
Entra dedans mon cœur, sous couleur d'amitié,
Et n'y fut pas plustost que morte, froide et blesme
Je cessé tout en pleurs d'estre plus à moy mesme,
J'oublié pere et mere, et troupeaux, et maison,
Mille nouveaux desirs saisirent ma raison :
J'erré deçá, delà, furieuse insensée,
De pensers, en pensers, s'esgara ma pensée,
Et comme la fureur estoit plus douce en moy,
Reformant mes façons, je leur donnois la loy,
J'accommodois ma grâce, agençois mon visage.
Un jaloux soin de plaire excitoit mon courage :
J'allois plus retenue et composois mes pas,
J'apprenois à mes yeux à former des appas,
Je voulois sembler belle, et m'efforçois à faire
Un visage qui peust également leur plaire,
Et lors qu'ils me voyoient par hasard tant soit peu,
Je frisonnois de peur, craignant qu'ils eussent veu
Tant j'estois en amour innocemment coupable.
Quelque façon en moy qui ne fust agreable.
Ainsi tousiours en trance en ce nouveau soucy
Je disois à par-moy, las mon Dieu qu'est cecy!
Quel soin qui de mon cœur s'estant rendu le maistre,
Fais que je ne suis plus ce que je soulois estre :
D'où vient que jour et nuit je n'ay point de repos?
Que mes soupirs ardens trauersent mes propos,
Que loin de la raison tout conseil je rejette,
Que je sois sans sujet aux larmes si sujette!
Ha! sotte respondoy-je après en me tançant
Non ce n'est que pitié, que ton ame ressant
De ces Bergers blessez, te fasche-tu cruelle,

Me stessa ancor amante
Al lume del lor foco
L'incendio mio conobbi.

SERPILLA.

E dà ciascun di loro
Se' dunque riamata?
O' quinci assai più leve
Si fà la tua sciagura; ed in che guisa
Ten se tù pur accolta?

CELIA.

E questo anco dirò; per mille segni
Già mi, pareva udir entro à me stessa
De l'amor loro un mormorar segreto
E' l cor me'l ridicea; mà non sò come
Giovandomi l'inganno, io nol credea.
Pùr egli auvenne un di, che mentre Aminta
Pùr l'acerbo dolor de la sua piaga
Senz' ora di riposo
Facea le notte, e i giorni; io per pietade
Potei tanto di tregua
Impetrar dal mio pianto,
Che cantando tentai
Al sonno rinvitar gli occhi dolenti.
Quand' ei ver mè vibrando
Con un sospir, un guardo; O'Celia, disse,
S'io non ti veggio i' moro,
E s'io ti veggio, vuoi
Ch'io dorma avanti al Sol de gli occhi tuoi?
Quindi tutta sorpresa
Da lui ratto fuggendo
Corsi là, dove Niso
A sè mi richiamava
Quivi da la sua piaga,
Mentr' io la rilegava
Un rampollo di sangue,
Non sò, come spicciando
Venne à tingermi il seno
All' òr diss'egli; O Celia
Deh' non haver à sdegno
Che à te corra il mio core, e quand' huom more

Aux doux ressentimens d'un acte si fidelle?
Serois-tu pas ingrate en faisant autrement?
Ainsi je me flattois en ce faux jugement,
Estimant en ma peine aueugle et langoureuse,
Estre bien pitoyable et non pas amoureuse.
Mais las! en peu de temps je cogneu mon erreur,
Tardiue cognoissance à si prompte fureur!
J'aperceu, mais trop tard, mon amour vehemente.
Les cognoissant amans, je me cogneus amante,
Aux rayons de leur feu qui luit si clairement,
Helas! je vis leur flame et mon embrasement,
Qui croissant par le temps s'augmenta d'heure en heure,
Et croistra, s'ay-je peur jusqu'à tant que je meure.
Depuis de mes deux yeux le sommeil se banuit,
La douleur de mon cœur mon visage fannit,
Du Soleil à regret la lumiere m'esclaire,
Et rien que ces Bergers au cœur ne me peut plaire.
Mes flesches et mon arc me viennent à mespris
Un choc continuël fait guerre à mes esprits,
Je suis du tout en proye à ma peine enragée,
Et pour moy comme moy toute chose est changée :
Nos champs ne sont plus beaux, ces prés ne sont plus verts,
Ces arbres ne sont plus de feuillages couuerts,
Ces ruisseaux sont troublez des larmes que je verse,
Ces fleurs n'ont plus d'émail en leur couleur diuerse,
Leurs attraits si plaisans sont changez en horreur,
Et tous ces lieux maudits n'inspirent que fureur.
Icy comme autresfois, ces pâtiz ne fleurissent,
Comme moy de mon mal mes troupeaux s'amaigrissent
Et mon chien m'abayant semble me reprocher,
Que j'aye ore à mespris ce qui me fut si cher :
Tout m'est à contre-cœur horsmis leur souuenance :
Hélas! je ne vy point sinon lors que j'y pense,
Ou lors que je les voy, et que viuante en eux,
Je puize dans leurs yeux un venin amoureux.
Amour qui pour mon mal me rend ingenieuse,
Donnant treue à ma peine ingrate et furieuse,
Les voyant me permet usage de raison,
Afin que je m'efforce après leur guarison,
Me fait panser leurs maux, mais las! en vain j'essaye
Par un mesme appareil pouvoir guarir ma playe :
Je sonde de leurs coups l'estrange profondeur,

Sen corre il sangue al core.
Così d'ambe due loro
L'amoroso talento
Mi fù noto ad un punto:
Ed' io, she sin allora
Mai più non hebbi vita.
Voci d'Amor senz' ira
Punse il mio core, e volli
Destar incontra lor gli usati sdegni;
Mà lassa, i' non potei,
Sentiri, che mal mio grado
Quelle amorose voci
Fer dentro del mio core
Un rimbombo amoroso,
Repente indi fuggi; ma però tardi,
Quantumque anco repente,
All' or fuggii, nè sia mai più, ch'io voglia,
Che giungan gli occhi, ove sospira il core.
Mà s' i' fuggo gli amanti,
Non però fuggo Amore.
Ei mi segue alla traccia
De le cadenti lacrime,
E tra' più scuri orrori, ove ad ogn' altra
Sovente i' mi nascondo,
Non sò, credo, ch'ei forse
Mi conosca à la voce
De gli alti miei sospiri
Mà per fuggir Amore andronne à morte.

Et ne m'estonne point pour en voir la grandeur :
J'estuue de mes pleurs leurs blesseures sanglantes,
Helas à mon malheur blesseures trop blessantes!
Puisque vous me tuez et que mourant par vous,
Je souffre en vos douleurs et languis en vos coups,

. . . . . .

PHYLIS.

. . . . . .

Un jour comme il aduint qu'Aminte estant blecé,
Et qu'estant de sa playe et d'amour oppressé,
Ne pouvant clorre l'œil efueillé du martyre,
Se plaignoit en plorant d'un mal qu'il n'osoit dire :
Mon cœur qui du passé, le voyant, se souuint,
A ce piteux objet toute pitié deuint,
Et ne pouuant souffrir de si dures alarmes,
S'ouurit à la douleur, et mes deux yeux aux larmes.
En fin comme ma voix ondoyante à grans flots,
Eust trouvé le passage entre mille sanglots,
Me forçant en l'accez du tourment qui me grèue,
J'obtins de mes douleurs à mes pleurs quelque trèue,
Je me mis à chanter, et le voyant gemir,
En chantant j'invitois ses beaux yeux à dormir :
Quand luy tout languissant tournant vers moy sa teste,
Qui sembloit un beau lys battu de la tempeste,
Me lançant un regard qui le cœur me fendit,
D'une voix rauque et casse ainsi me respondit :
Phylis comment veux-tu qu'absent de toy je viue,
Ou bien qu'en te voyant, mon âme ta captiue,
Trouue pour endormir son tourment furieux,
Une nuit de repos au jour de tes beaux yeux?
Alors toute surprise en si prompte nouvelle,
Je m'enfuy de vergongne où Filemon m'appelle,
Qui navré comme lui de pareils accidents,
Languissoit en ses maux trop vifs et trop ardans.
Moy qu'un devoir esgal à mesme soing inuite,
Je m'approche de luy, ses playes je visite,
Mais las en m'apprestant à ce piteux dessein,
Son beau sang qui s'esmeut jaillit dessus mon sein,
Tombant esvanouy toutes ses playes s'ouurent,
Et ses yeux comme morts de nuages se couurent.
Comme avecque mes pleurs je l'eus fait revenir,

Fili de Sciro (atto II, scena II).

SERPILLA.

Altra fuga non trovo,
Amarne un sol non dei, amagli entrambi,
E fà buon cor; vedrai
De l'altre in questi campi,
Che san portar più d'un bambin nel seno.

Pastor fido (atto I, scena III).

. . . . . .
Che fede? che costanza? imaginate
Favole de gelosi, e nomi vani
Per ingannar le semplici fanciulle.
. . . . . .

Et me voyant sanglante en mes bras le tenir,
Me dit, Belle Phylis, si l'amour n'est un crime,
Ne mesprisez le sang qu'espand cette victime.
On dit qu'estant touché de mortelle langueur
Tout le sang se ressere et se retire au cœur,
Las, vous estes mon cœur, où pendant que j'expire,
Mon sang bruslé d'amour, s'unit et se retire.
Ainsi de leurs desseins je ne puis plus douter,
Et lors moy que l'amour oncques ne sceut dompter,
Je me sentis vaincuë, et glisser en mon âme,
De ces propos si chauds et si bruslants de flame,
Un rayon amoureux qui m'enflamma si bien,
Que tous mes froids dédains n'y servirent de rien.
Lors je m'en cours de honte où la fureur m'emporte,
N'ayant que la pensée et l'amour pour escorte,
Et suis comme la Biche à qui l'on a percé
Le flanc mortellement d'un garrot trauersé,
Qui fuit dans les forests, et tousiours avec elle
Porte sans nul espoir sa blesseure mortelle :
Las! je vais tout de mesme, et ne m'apperçoy pas,
O malheur! qu'auec moy je porte mon trespas,
Je porte le tyran qui de poison m'enyure,
Et qui sans me tuer en ma mort me fait viure,
Heureuse sans languir si long temps aux abois,
J'en pouuois eschapper pour mourir une fois.

Dialogue de Cloris et de Phylis.

CLORIS.

Si d'une mesme ardeur leur ame est enflammée,
Te plains-tu d'aymer bien, et d'estre bien aimée?
Tu les peux voir tous deux et les fauoriser.

PHYLIS.

Un cœur se pourroit-il en deux parts diviser?

CLORIS.

Pourquoi non! C'est erreur de la simplesse humaine,
La foy n'est plus au cœur qu'une Chimere vaine
Tu dois, sans t'arrester à la fidelité,
Te servir des amants comme des fleurs d'Esté,

Corisca mi dicea, si vuole à punto
Far de gli amanti quel, che de le vesti
Molti haverne, un goderne, e cangiar spesso,
Chel' lungo conversar genera noia.

. . . . . .

Impari à le mie spese hoggi ogni donna
A far conserva e cumulo d'amante.

. . . . . .

Pastor fido (Atto III, scena v).

. . . . . .

Godiam, ch'el tempo vola, e posson gli anni
Ben ristaurar i danni
De la passata lor fredda vecchiezza ;
Ma s'in noi giovinezza
Una volta si perde,
Mai più non si rinverde.

. . . . . .

Filli de Sciro (Atto II, scena II).

CELIA.

In van ti dico, in vano
Tenti rimedio, ove' el contende il Cielo.
Egli è ben ver, che mentre
Frà i miei scuri pensieri
Vado tal' òr fuor di me stessa errando,
Par, che quasi di furto Aminta, ò Niso
A se tutta mi traggia,
Ma appena io dico all'ora
Son tua, che di repente
Sorge l'altro, e mostrando
Per mia cagione anch' egli
Squarciaro il petto, e i panni
A forza di pietà me li ritoglie.
Così in perpetua guerra
Alterando frà loro
Brevissime vittorie
Non sò à cui dar la palma;
Ma lascio ad ambidue
Povera preda, ed infelice il core.

Qui ne plaisent aux yeux qu'estant toutes nouuelles :
Nous avons de nature au sein doubles mammelles,
Deux oreilles, deux yeux et diuers sentimens,
Pourquoy ne pourrions-nous avoir divers amans?
Combien en cognoissai-je à qui tout est de mise
Qui changent plus souuent d'amans que de chemise.

. . . . . .

La grace, la beauté, la jeunesse et l'amour
Pour les femmes ne sont qu'un empire d'un jour :

. . . . . .

Puis donc qu'amour te fait d'amans prouision
Uses de ta jeunesse, et de l'occasion,
Toutes deux, comme un trait de qui lon perd la trace
S'enuolent, ne laissant qu'un regret à la place.

. . . . . .

Dialogue de Cloris et de Phylis.

CLORIS.

L'amour, l'honneur, la foy, la pitié, le deuoir
De divers sentiment également me troublent.
Et, me pensant aider, mes angoisses redoublent :
Car si, pour essayer à mes maux quelque paix,
Parfois, oubliant l'un, en l'autre je me plais;
L'autre tout en colere à mes yeux se presente,
Et, me montrant ses coups, sa chemise sanglante,
Son amour, se douleur, sa foy, son amitié,
Mon cœur se fend d'amour, et s'ouvre à la pitié.
Las! ainsi combatuë en cette estrange guerre,
Il n'est grâce pour moy au Ciel ni sur la terre.
Contre ce double effort, debile est ma vertu,
De deux vents opposez mon cœur est combatu,
Et reste ma pauvre âme entre deux estouffée,
Miserable despouille et funeste trophée.

C'est sur ces deux vers énergiques qui se termine le Dialogue de Regnier dont nous avons examiné méticuleusement les procédés. Ces procédés ne dénotent pas paresse ou stérilité d'esprit; mais un choix curieux et raisonné, une suite d'imitations manifestes ou insensibles, habilement fondues.

Ne nous a-t-il pas dit lui-même qu'il prenait ses vers à la pipée? » En fait, sa mémoire est sans cesse traversée par de beaux vers ou de jolis vers chantants qu'il arrête au passage et qu'il relie à son œuvre. Ses pièces satiriques offrent à ce point de vue les réminiscences les plus curieuses. Toute une pièce de stances « *Contre un Amoureux transy* [1] »

Souffrir mille et mille traverses
N'en dire mot, prétendre moins,
. . . . . .

toute cette pièce n'est peut-être que le commentaire ironique d'une strophe célèbre de la *Jérusalem délivrée* [2].

Colei Sofronia, Olindo egli s'appella;
D'una cittade entrambi e d'una fede.
Ei che modesto è sì, com'essa è bella,
Brama assai, poco spera, e nulla chiede :
Nè sa scoprirsi, o non ardisce; ed ella
O lo sprezza, o nol vede, o non s'avedde.
Cosi finora il misero ha servito
O non visto, o mal noto, o mal gradito.

S'agit-il dans la Satire IXe d'opposer à l'art artificiel de Malherbe les beautés du génie ou d'un beau naturel, c'est sous les traits de Sophronie dont la beauté de reine méprise tout artifice, que Regnier voit sa Muse et celles des « divins esprits, hautains et relevés ».

Rien que le naturel sa grace accompagne :
Et laissant là Mercure, et toutes ses malices,
Les nonchalances sont ses plus grands artifices
. . . . . .
Vergine era fra lor di già matura
Verginità, d'alti pensieri e regi,
D'alta beltà; ma sua beltà non cura,
O tanto sol quant' onestà sen fregi.
. . . . . .

1. *Mathurin Regnier*, édit. E. Courbet, Paris, Lemerre, 1875, in-8°, p. 155 et 156.
2. *Gerusalemme liberata*, canto II, st. XVI.

Con ischive maniere e generose.
Non sai ben dir se adorna o se negletta
Se caso od arte il bel volto compose :
Di natura, d'amor, de' cieli amici
Le negligenze sue sono artifici[1].

Le rapprochement s'impose et ces souvenirs du Tasse viennent s'ajouter à diverses imitations de Ronsard déjà signalées [2]. Il y a moins d'imprévu dans *le Dialogue de Cloris et de Phylis* que nous avons analysé et qui semble à première vue tracé d'après un modèle unique : en réalité, pour l'écrire, il a fallu réunir trois scènes de Bonarelli et son discours en prose sur le double amour, plus deux scènes de Guarini, sans compter d'autres détails. Puis un art ingénieux a soudé toutes ces imitations et les a disposées dans le meilleur ordre. Par exception, Regnier s'est piqué de composer, il a soigné les transitions et la conclusion, il a été aussi naturel et logique qu'on pouvait l'être dans un sujet invraisemblable.

Tel qu'il est, le dialogue de Regnier se suffit donc à lui-même; il forme un tout fortement lié et construit, il n'est pas « une scène inachevée », comme le disait Viollet-le-Duc; il n'est pas même une scène, mais un jeu parti, un cas de conscience, ou de casuistique galante, une thèse d'amour. Et il ne reste plus qu'à montrer pour qui Regnier a composé cette thèse d'amour et quel accueil elle a reçu dans les cercles et les ruelles [3].

(*A suivre.*)

EMILE ROY.

1. *Gerusalemme liberata*, c. II, st. XIV et XVIII.
2. Par M. J. Vianey, *Mathurin Regnier*, p. 96 et *passim*.
3. Il conviendra aussi de chercher si Regnier n'avait pas déjà fait d'autres emprunts à Bonarelli.

UNE ÉPAVE DU CABINET NOIR DE LOUIS XV

La violation du secret des lettres est très probablement aussi ancienne que l'institution même du service des postes, mais c'est seulement à partir du XVIIIe siècle que cette pratique blâmable prit un caractère en quelque sorte officiel et devint l'un des rouages les plus usuels de la police d'État. Dans un travail primitivement destiné à former l'un des appendices des *Mémoires* de Saint-Simon, et inséré en 1890 dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, M. A. de Boislisle a rassemblé de nombreuses preuves de la liberté avec laquelle Louis XIV s'immisçait dans les affaires de ses sujets, et il a enregistré les plaintes non moins nombreuses des victimes de cet arbitraire. Le Cabinet noir n'a donc pas seulement existé dans l'imagination des romanciers et des pamphlétaires; il a fonctionné régulièrement sous tous les régimes, même sous Louis XVI, qui avait eu la velléité de l'abolir dès le début de son règne, et pendant la Révolution, malgré les décrets réitérés de la Constituante, de la Législative, de la Convention et les motions non moins nombreuses des deux Conseils; mais Louis XV sut en faire à la fois un instrument d'informations politiques et de révélations scandaleuses et lui donna une extension qu'il n'avait jamais eue jusqu'alors. Le « Cabinet du secret des postes » eut son outillage, son personnel et aussi son budget, prélevé sur les fonds des Affaires étrangères. Les lettres interceptées et décachetées passaient sous les yeux de commis exercés à y saisir ce qui pouvait intéresser la sûreté de l'État et, beaucoup plus souvent, la curiosité blasée du roi; puis, selon l'importance et la nature des documents, il en était fait une ou plusieurs copies que l'on transmettait soit au souverain seul, soit au ministre des Affaires étrangères, soit enfin et surtout au lieutenant de police. Avec ce luxe de précautions les archives spéciales formées par les papiers afférents à l'ancien régime devraient, semble-t-il, avoir gardé la trace de ces dépouillements quotidiens. Il n'en est rien cependant. J'ignore ce que pouvaient renfermer sur ce sujet les liasses et les cartons empilés dans les combles de la préfecture de police détruite en 1871, mais, si je ne me trompe, l'incomparable série O^1 (Maison du roi) des Archives nationales n'offre rien qui ressemble de près ou de loin

à ces extraits, et quant aux Affaires étrangères, loin d'en posséder, comme on serait tenté de le croire, la série intacte, c'est par une sorte de hasard qu'elles en peuvent montrer un seul volume, inscrit aujourd'hui sous le n° 80 du fonds de France et 319 de l'inventaire imprimé. Pourvu d'une table dressée de nos jours, il a été relié sous la troisième République, dont il porte les emblèmes. Bien qu'il ait déjà été mis à contribution par un érudit des plus distingués, M. Ch. Henry, pour deux publications documentaires sur d'Alembert et sur Mlle de Lespinasse [1] et par M. Choppin de Janvry pour un curieux travail sur le mariage morganatique de Philippe, duc d'Orléans et de Mme de Montesson [2], il n'a pas cependant encore livré tous ses secrets. Si l'histoire littéraire peut y trouver à glaner, la chronique intime de la cour, durant les trois dernières années du règne de Louis XV y est largement représentée.

Entre les dates extrêmes auxquelles commencent et s'arrêtent ces extraits (1771-1774), il s'était en effet passé d'assez graves événements. La foudroyante disgrâce de Choiseul, la dispersion des parlements, l'exil à peine déguisé des princes du sang à Chantilly, à l'Ile-Adam et à Villers-Cotterets, la relégation à Ruffec du comte de Broglie, chef de la correspondance secrète, l'arrivée en France de la future comtesse d'Artois et son mariage avaient procuré à « messieurs » du cabinet noir un surcroît de besogne, car les épanchements des châtelains de Chanteloup et de leurs fidèles amis étaient aussi étroitement surveillés que ceux de Mme de Genlis et du duc de Chartres, de la duchesse de Bourbon et de ses familiers, du « gros duc » et de sa dernière maîtresse; et cependant les mêmes commis trouvaient encore le temps de happer au passage ce qui venait de Ferney, de Vienne, de Londres à l'adresse de d'Argental, de Mlle de Lespinasse, de Mme Du Deffand, ou ce qui partait de Paris pour Voltaire, Guibert, Walpole, etc. Les correspondances littéraires que se faisaient expédier les princes étrangers passaient sous la même loupe, et il n'est pas jusqu'aux rumeurs du monde des théâtres dont on ne puisse percevoir ici les échos.

La littérature proprement dite avait d'ailleurs, et comme toujours, subi le contre-coup des événements politiques. Louis XV

1. *Œuvres et Correspondances inédites de d'Alembert* publiées avec introductions, notes et appendices, par M. Charles Henry. Paris, Perrin et Cie, 1887, in-8°. — *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse à Condorcet, à d'Alembert, à Guibert, au comte de Crillon*, publiées avec des lettres de ses amis, des documents nouveaux et une étude par M. Charles Henry. Paris, E. Dentu, 1887, in-8°.

2. *Revue des questions historiques*, 1er octobre 1890.

avait opposé un *veto* formel à la double élection de Suard et de Delille, en qui la postérité aura cependant toujours quelque peine à voir des opposants irréductibles, et les comédiens de Sa Majesté n'osaient point monter les *Lois de Minos*, venues en droiture de Ferney, tout comme le *Taureau blanc*, dont il ne circulait encore que des copies.

Voltaire ne tient pas, cependant, ainsi qu'on serait tenté de le croire, dans le volume en question, la place la plus importante. Il n'y est personnellement représenté que par une lettre à d'Argental du 19 avril 1773, depuis longtemps connue, de même qu'une lettre de Condorcet du 16 mai 1773 (éd. Moland, tome XLVIII, p. 1); restent une lettre de J.-B. de Laborde, curieuse surtout par le ton de familiarité qui y règne, et une lettre d'un correspondant anonyme dont je n'ai pu arriver à déterminer la personnalité.

Versailles, 17 novembre 1773.

J'ai reçu votre lettre, mon aimable papa, et j'ai remis à Chamfort celle qui y était jointe[1]. J'ai été bien fâché de ne pouvoir aller vous embrasser en revenant ici, mais mes jours étaient comptés et je n'ai pas eu un moment à moi, puisqu'il ne m'en est pas resté un seul pour vous. Je serai bientôt plus heureux, selon les apparences. Je ne serai pas longtemps sans retourner en Italie. J'y ai été trop peu de temps et ai eu trop de plaisir pour ne pas espérer d'y retourner promptement. De plus j'y aurai bientôt des affaires essentielles et je vais m'arranger de façon qu'à l'avenir mes affaires soient la base de mes plaisirs.

En arrivant ici il m'a fallu entrer tout de suite de service, que je ne quitterai qu'à la fin de ce mois[2]. J'aurai ensuite quatre mois de liberté que je vais employer à perfectionner du mieux qu'il me sera possible notre chère *Pandore*[3]. Madame la comtesse[4] veut absolument qu'on nous joue. Il y a assez longtemps que votre héros[5] s'en acquitte à merveille en nous remettant d'époque en époque, mais cette fois-ci on ne pourra plus nous jouer, mais nous faire jouer, et c'est ce que je demande à grands cris.

Le peu de temps que j'ai resté en Italie a suffi pour me donner en musique des connaissances bien nécessaires. J'ai travaillé comme un cheval sur la théorie; il faut maintenant la mettre en pratique, et c'est ce que je vais faire.

1. Ni l'une ni l'autre de ces lettres n'ont été recueillies.
2. Comme premier valet de chambre du roi.
3. Le livret de *Pandore* datait de 1740. Il fut plusieurs fois questions de le mettre à la scène, mais tous les compositeurs qui travaillèrent successivement sur ce poème y échouèrent. Voyez Van der Straeten, *Voltaire musicien* (Paris, J. Baur, 1878, in-8°), p. 108-132, et la *Bibliographie* de M. Bengesco, t. Ier, p. 125.
4. Mme Du Barry.
5. Le maréchal de Richelieu.

Nous sommes maintenant dans les plus brillantes fêtes et jamais la cour n'a été à moitié aussi belle. Le comte d'Artois s'est marié hier et paraît fort content aujourd'hui. Je souhaite que sa femme soit aussi contente de lui. Il est bien temps que nous ayons des arrière-petits-fils de notre cher maître.

On nous a donné aujourd'hui un grand opéra où l'on n'a rien épargné pour la décoration [1]. Cependant il n'a pas réussi, malgré la dépense, et on trouve les paroles et la musique aussi mauvaises l'une que l'autre. Si on avait monté *Pandore* avec la moitié de ce qu'il en a coûté pour l'opéra d'aujourd'hui, on aurait donné le plus magnifique spectacle; mais il aurait fallu être le complaisant, pour ne pas dire le m....., de messeigneurs les premiers gentilshommes, et c'est un rôle qui ne m'ira jamais.

Si, en faisant tous les changements auxquels je vais m'occuper, il se trouvait quelque chose à parodier ou à augmenter, je vous le manderais aussitôt, mon cher papa, et certainement ce sera pour le mieux.

Je vous embrasse bien tendrement. Je vous aime de tout mon cœur; et c'est pour toute ma vie. Adieu, le plus aimable des hommes et le mieux aimé des amis.

D'un correspondant anonyme.

Paris, 17 mars 1774.

L'Académie des sciences est très effarouchée. Vous savez qu'elle a, comme toutes les sociétés littéraires, le droit d'élire librement chacun de ses membres, et la cour, sans égard pour ce droit, qui n'a, dit-on, jamais reçu d'atteintes, a nommé hier de sa pleine autorité un académicien qui est, je crois, le fils du chirurgien Morand et chirurgien lui-même. Une députation de seize membres de l'Académie, à la tête de laquelle est le chevalier de Lorenci, doit se rendre aujourd'hui chez M. le duc de La Vrillière pour faire des remontrances. On présume qu'elles seront mal reçues [2].

J'ai pris pour l'amour de vous des informations exactes sur la requête des Véron [3]. M. le chancelier leur a permis en effet d'en présenter une et leur a nommé pour rapporteur M. de La Millière, que je connais beaucoup et depuis longtemps. Il m'a dit hier qu'il avait depuis quelques jours leur requête entre les mains; que, d'après son rapport au Conseil, elle y serait admise ou en serait rejetée, mais que, ne l'ayant

1. *Isménias*, paroles de Desfontaines de la Vallée, musique de Rodolphe.

2. Je ne trouve nulle part ailleurs confirmation de ce fait. Samson-François Morand, mort en 1773, avait un fils (Jean-François-Clément), nommé en 1759 membre de l'Académie de sciences et qui devint son bibliothécaire. Il mourut en 1784.

3. Dans l'affaire du comte de Morangiès. Les *Fragments* auxquels le correspondant fait allusion quelques lignes plus bas renferment en effet un historique des préliminaires de cette cause célèbre. Voir la *Bibliographie* de M. Bengesco, t. II, N° 1828.

point encore examinée, il ne pouvait me dire s'il trouvait les Véron fondés à la présenter. M. de La Millière est un très honnête jeune homme. Il a de l'esprit et des connaissances. Je veux demain lui faire lire l'histoire de cet absurde procès, telle que vous l'avez écrite dans la seconde partie des *Fragments*.

La voie d'appel en révision et en cassation est interdite à Beaumarchais[1]; on lui a prescrit un silence absolu; tout le monde le plaint, mais il deviendra bientôt indifférent; aucun intérêt ne se soutient longtemps à Paris et celui qu'on accorde aux malheureux y dure moins que tout autre. La comédie du *Barbier* est entre les mains de Préville, qui ne la lit pas aussi bien que l'auteur, mais de façon pourtant à faire grand plaisir. Je l'ai encore entendue hier et je persiste à croire qu'elle est une des plus gaies que nous ayons au théâtre.

L'*Épître à Ninon*[2] cause parmi nous de grands débats; on ne peut croire qu'elle soit d'un étranger, mais on ne devine pas non plus quel Français en est l'auteur. M. le comte de Shouvaloff est assuré, dit-il, que l'épître vient de son neveu; votre ami d'Argental l'assure aussi; personne ne se rend à leurs assurances; pour moi, je dis qu'un Russe a fait ces vers comme j'ai fait l'*Iliade*.

Le procès du comte de Guines contre son secrétaire[3] est au moment de commencer; les mémoires vont paraître de chaque côté. Vous savez que ce secrétaire, qui a indignement abusé de la confiance et du nom de son maître pour jouer dans les fonds publics d'Angleterre, l'accuse aujourd'hui d'avoir été son complice. Je ne sais si le comte de Guines vous est connu : c'est un homme rempli d'honneur, de noblesse, d'esprit et de grâce.

Sur ce qu'on apprenait à Beaumarchais que plusieurs de ses juges avaient opiné pour les galères, il a répondu : « J'aime mieux être pendu que d'être *marin* ».

Les déchiffreurs jurés du cabinet noir, en transcrivant la lettre suivante, timbrée d'Amboise, 22 décembre 1773, dont l'original était sans doute anonyme, suivant l'usage du temps, n'avaient su à qui l'attribuer. Il ne saurait y avoir aujourd'hui la moindre hésitation : elle a pour auteur le chevalier de l'Isle, qui, au retour d'un séjour à Ferney, avait rapporté copie du *Taureau blanc* et qui, combattu entre le désir de ne point manquer de parole au « patriarche » et celui d'obliger un publiciste à l'affût des nou-

1. Dans l'affaire Goezmann.

2. L'*Épître à Ninon*, par le comte André Shouvalof, fut attribuée unanimement à Voltaire, qui s'est toujours défendu d'y avoir contribué en quoi que ce soit, mais l'a fait réimprimer à Genève, par les frères Cramer, en 1774. On en trouvera le texte dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (Garnier frères), t. X, p. 591, et l'on consultera sur ses diverses éditions la *Bibliographie* de M. Bengesco, t. Ier, p. 252-253.

3. Tort de la Sonde.

veautés, conseille à Keralio une ruse de bonne guerre dont celui-ci ne semble pas avoir cherché à se servir.

Je n'entends pas, mon cher ami, ce que vous voulez dire par « certaines nouvelles que je connais ». Je n'ai lu dans aucune les deux premiers chapitres du *Taureau blanc* [1] et je n'ai trouvé la *Tactique* imprimée nulle part ailleurs que dans votre *Gazette littéraire* [2], où elle sied à merveille. Je voudrais seulement que Fontanelle, quand il imprime un ouvrage de M. de Voltaire, ne négligeât pas d'employer son orthographe. Il se croit travesti lorsqu'on l'imprime avec l'ancienne, et son faible, que je connais là-dessus, peut aller jusqu'à lui faire prendre en grippe l'homme qui ne se conforme pas à son établissement. Si vous étiez bien sûr que le *Taureau* paraît, je ne trouverais nul inconvénient à faire arriver le vôtre, mais je doute de la vérité du rapport qu'on vous fait, parce que j'ai reçu le même et qu'en fait, jusqu'à présent, personne n'a pu me dire : « Je l'ai vu imprimé ». Voyez quel chagrin ce serait pour moi si le patriarche avait à me reprocher de l'infidélité! Je vous avoue que je ne m'en consolerais pas. Il m'a si bien reçu, si bien traité, il me traite encore tous les jours avec tant de confiance et d'honnêteté que je me trouverais vraiment criminel de lui causer le moindre déplaisir. Un peu de patience, mon ami, nous y arriverons à temps. Je vous assure que rien ne presse. Quand il y en aurait des exemplaires dans Paris, ce seraient deux ou trois extrêmement furtifs, comme tout ce qui vient de Genève, mais je pense qu'il n'y en a point et que Mgr (?) arrivant au mois de février, apportera les premiers qui se soient vus imprimés.

Si les graveurs de Strasbourg et de Paris ne demandent pas trop cher pour les dessins de *la Pucelle*, je crois que, d'après ceux de Manlich et de Mayer [3], on fera la meilleure affaire du monde, puisque ce charmant poème n'a eu jusqu'à présent que des gravures horribles; mais conseillés à nos deux peintres d'être voluptueux sans indécence, afin que les femmes puissent acheter l'ouvrage, et parce qu'en tout l'indécence ne plaît guère, passé vingt ans.

1. Meister remplaçant, puis successeur de Grimm dans la direction de la *Correspondance littéraire*, avait envoyé à ses abonnés avec l' « ordinaire » du mois de novembre 1773, les premiers chapitres du *Taureau blanc*, qu'il continua dans les numéros suivants. Keralio avait eu probablement connaissance de cette publicité clandestine, nécessairement fort restreinte.

2. *La Tactique*, satire adressée à Voisenon au mois de novembre 1773 et dont il circulait des copies, fut imprimée dans le *Mercure* de janvier 1774, t. I, p. 52. Comme on le voit, la *Gazette de littérature* des Deux-Ponts en avait déjà eu la primeur.

3. Cette édition a dû rester à l'état de projet, car elle a échappé aux consciencieuses recherches de M. Bengesco. Jean-Christian Manlich, né à Strasbourg en 1740, est mort à Munich en 1822, avec le titre de directeur de la galerie des Beaux-Arts de Bavière. Johann-Friedrich Mayer, né à Mannheim en 1740, y est mort en 1805.

Si la tragédie de Fontanelle est représentée ce mois-cy[1], je ne serai pas au début, car je ne compte retourner à Paris que vers le 15 de janvier. Je viens, en attendant, d'écrire à trois ou quatre cabaleurs de mes amis pour les prier de mettre tout en l'air. Le maître de la maison[2] a eu l'honnêteté de recommander les applaudissements à plusieurs personnes considérables de la société en leur disant ou en leur écrivant que ce serait lui donner un témoignage d'amitié : « Je veux, m'a-t-il dit, récompenser l'auteur du plaisir qu'il me fait deux fois par semaine, et puis j'aime que ce qui vient des Deux-Ponts prospère. »

Il me vient une idée, mon ami, car pourvu que je ne sois pas détruit (*sic*) je ne demande qu'à servir Fontanelle : ce serait qu'il m'écrivît que, malgré toutes mes rigueurs à lui refuser une copie du *Taureau*, dont la lecture que j'en avais faite aux Deux-Ponts l'avait tant charmé, l'ouvrage vient de lui parvenir, qu'on lui mande même qu'il est imprimé, qu'il va prendre le parti de l'imprimer aussi, qu'il lui paraît seulement un peu défiguré, qu'il m'en envoie une copie afin que je la rectifie sur la mienne.... Des louanges pour l'auteur.... Muni de cette pièce, que je pourrai produire au patriarche, je serai blanc comme neige. Il faut, mon ami, que Fontanelle m'adresse sa lettre et les vôtres aussi, une fois pour toutes, sous le couvert de M. le duc de Coigny.

On nous mande que le prince de Soubise a été chargé hier par le roi d'aller dire à M. de Monteynard que, quoique Sa Majesté n'eût point de reproches essentiels à lui faire, il était nécessaire qu'il se retirât et qu'on allait lui chercher un successeur. Les uns disent que son successeur est M. d'Hérouville et les autres que M. l'abbé Terray gardera quelque temps la guerre, comme il a gardé la marine pour prendre connaissance de cette administration. Tout ce qu'il voudront, *e sempre bene*. Je vous aime, et vous embrasse tendrement.

Le recueil des Affaires étrangères renferme (folios 327-328) une seconde lettre anonyme du chevalier de l'Isle datée de Chanteloup, 15 janvier 1774, et adressé au même correspondant; mais comme, à part quelques lignes d'envoi, elle est remplie par le conte en vers bien connu : *Chacun son métier*[3], dont il s'avoue l'auteur, je crois inutile de la reproduire ici.

La correspondance de Mme Du Deffand et de ses amis forme présentement, on le sait, deux séries distinctes qui gagneraient à

1. La tragédie dont il s'agit ici est *Lorédan*, représentée et imprimée seulement en 1776. Voir dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (X, 412-413) ce que dit Meister d'un drame de Baculard d'Arnaud, intitulé *Mérinval*, dont l'auteur accusait Dubois-Fontanelle de plagiat.

2. Le duc de Choiseul.

3. Keralio l'inséra aussitôt dans la *Gazette de littérature* de 1774, n° 16, p. 128. Meister, en le reproduisant (*Corr. litt.*, t. X, p. 452), se contentait de l'attribuer à de l'Isle; mais en 1783, l'éditeur des *Contes théologiques* (de Pommereul, sous le pseudonyme de Du Busca) nomme l'auteur en toutes lettres.

être réunies en une seule. Dans l'état actuel, l'une comprend les lettres de la marquise à Voltaire (avec ses réponses), au président Hénault, à Walpole, au chevalier de l'Isle, etc.; l'autre, les lettres au duc et à la duchesse de Choiseul, à Mme de Beauvau, à John Craufurd, à l'abbé Barthélemy. La plus récente édition de la première série est celle que M. de Lescure a donnée en 1865 à la librairie Plon; elle reproduit, à quelques additions près, l'édition de 1827, calquée elle-même sur l'édition donnée à Londres en 1810 par miss Mary Berry, héritière et exécutrice testamentaire de Walpole. En terminant la longue introduction jointe à son texte, M. de Lescure ne faisait nulle difficulté de reconnaître ses emprunts à l'édition anglaise, prototype de toutes celles qui avaient suivi, et d'avouer qu'il n'avait eu sous les yeux aucun des originaux de cette correspondance; ce qu'on ne saurait lui imputer à crime, puisqu'après être demeurés jusqu'en 1842 à Strawberry-Hill, ceux-ci partagèrent le sort commun des autres richesses accumulées par Walpole et tombèrent aux mains d'un acquéreur qui n'en tira aucun parti, mais qui, pas plus que ses héritiers, ne répondit aux sollicitations dont il fut l'objet à cet égard [1]. On a du moins, par le catalogue même de la vente, l'énumération sommaire du contenu de ce lot infiniment précieux, inscrit sous le n° 107 du 6e jour de vente (pp. 81-82), et ne comprenant pas moins de treize séries ainsi divisées par les rédacteurs de l'inventaire :

1° Un grand volume in-folio relié en vélin vert, contenant les œuvres en vers et en prose du chevalier de Boufflers.

2° Un volume in-folio renfermant un recueil des lettres choisies de différentes personnes.

3° Un volume relié en veau et un autre couvert en papier bleu : *Lettres de M. de Voltaire à Mme Du Deffand.*

4° Un volume petit in-4 relié en vélin vert : *Journal de Mme Du Deffand.*

5° Un volume petit in-4, relié en maroquin rouge avec fermoir d'argent : *Recueil de divers ouvrages de Mme Du Deffand.*

« Ce volume, dit une note, contient les beaux portraits de la

1. Cet acquéreur fut M. Dyce Sumbre, qui paya le tout 157 livres 10 sh. (3945 fr. 50). Moins de deux ans après il fut, à la suite d'une instance engagée contre lui par sa femme, qu'il accusait d'infidélité, déclaré *lunatic*; il réussit à se dérober aux agents chargés de le conduire dans une maison de santé. L'affaire fit assez de bruit pour que notre *Gazette des tribunaux* (n° du 23 août 1844) en entretint ses lecteurs. Depuis, M. Henri de l'Isle, descendant de l'ami de Choiseul et de Mme Du Deffand, tenta auprès du *solicitor* de M. Dyce Sumbre des démarches restées infructueuses, et les appels lancés dans l'*Intermédiaire* par M. de l'Isle et par feu M. Rathery demeurèrent sans écho. Il m'a été assuré à Londres, en 1887, que ces documents étaient conservés dans un hôtel particulier, non loin de Trafalgar-Square.

noblesse de la cour de France dans son époque la plus intéressante et sont tracés avec une verve et un esprit qu'on n'a jamais égalés. Sur une feuille volante on trouve un résumé de la vie de Mme Du Deffand et le bel éloge qu'a laissé d'elle Horace Walpole, son ami ancien et éprouvé. »

6° Un gros paquet de manuscrits, mélange de différentes pièces, lettres, romans, fables, dont quelques-unes très curieuses.

7° et 8° Pièces diverses en vers et en prose.

9° Un gros paquet ou liasse de manuscrits, mélanges en vers et en prose, parmi lesquels se trouvent des lettres de M. Hume, de M. de Voltaire, de Mme de Staël (*sic* : Mme de Staal-Delaunay), du président Lambert, d'un haut intérêt pour la plupart.

10° Autre lot de manuscrits, contes, poèmes, fables, lettres, par différents auteurs, dont quelques-uns très curieux.

11° Un paquet contenant plusieurs centaines de lettres originales adressées à Mme Du Deffand par Voltaire, Rousseau [J.-B.], de Lisle [de l'Isle], Montesque [*sic* : Montesquieu], Mme de Staël [*sic* : Mme de Staal-Delaunay], Horace Walpole, le président Hénault, le baron de Bernstorff, pour la plupart d'un haut intérêt.

12° Sept grosses liasses contenant plus de huit cents lettres originales de Mme Du Deffand à Horace Walpole.

13° Cinq liasses ou paquets d'imprimés, pamphlets, contes, etc. dont quelques-uns extrêmement rares et curieux.

Cette énumération, si imparfaite et sommaire qu'elle soit, provoque quelques observations, au moins en ce qui concerne les nos 3-5 et 9-12, les autres désignations ne permettant pas d'apprécier le surplus du lot, où selon toute apparence, les glanes pourraient encore être abondantes et fructueuses.

Les lettres de Voltaire réparties ici, on ne sait pourquoi, sous trois numéros différents, ne doivent pas être toutes autographes (sauf pour les premières années de sa liaison avec Mme Du Deffand), en raison même de l'importance qu'il attachait à ce commerce épistolaire. J'ai tenu entre mes mains à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, sans avoir eu, par malheur le temps d'en prendre copie, les brouillons raturés et remaniés d'un certain nombre de ces lettres datées de Ferney, et il a passé dans une vente anonyme faite par M. Étienne Charavay, le 14 avril 1893, un dossier de dix autres lettres adressées à la même correspondante, dont les minutes étaient, sauf une seule, de la main de Wagnière et les corrections de celle de son maître [1]. Les ratures

1. Ces dix lettres, provenant des papiers de Decroix, sont celles du 19 septembre 1759 (en partie autographe), 3 décembre 1759, 4 juin 1764, ...mars 1765 (« Vous

mêmes de Voltaire ont leur prix, et il serait assurément piquant de retrouver sous la forme définitive qu'il lui a donnée sa pensée telle qu'elle s'était d'abord présentée à son esprit. A défaut de ces variantes, qui devraient, de toute nécessité, figurer dans une édition future, le texte actuellement connu, fourni par les éditions Lescure et Moland, suffit pour nous édifier sur la nature de cette partie de la correspondance du « patriarche » et pour nous permettre d'apprécier l'importance qu'il attachait aux relations en quelque sorte diplomatiques, soigneusement entretenues de part et d'autre, entre la seigneurie de Ferney et le couvent de Saint-Joseph.

Nous savons également par les lettres du président Hénault, et par le livre récent de M. Lucien Perey, tout ce qu'il nous importe de savoir sur la longue intimité de Mme Du Deffand avec l'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*.

Les archives, enfin ouvertes, du château de La Brède nous livreront prochainement sans doute les lettres de la marquise à Montesquieu; mais nous n'avons aucune de celles que reçurent Hume, J.-B. Rousseau, le président Lambert, le baron de Bernstorff; et même, pour les trois premiers de ces correspondants, rien n'est venu nous apprendre quelles furent la nature et la durée de leurs relations réciproques. M. Henri de l'Isle, petit-neveu du chevalier, a pu jadis communiquer à M. de Lescure quelques billets adressés par Mme Du Deffand au spirituel ami du prince de Ligne et de Voltaire; où sont les papiers de ses autres correspondants? C'est là qu'on retrouverait les éléments d'un supplément plus ou moins notable à ce que nous possédons déjà.

M. de Lescure, qui ne semble même pas avoir eu une connaissance très exacte des lacunes révélées par la description du catalogue de 1842, dont il parle par ouï-dire (p. ccxxv de son Introduction), en avait lestement pris son parti : seul, le *Journal* de Mme Du Deffand lui paraissait mériter quelques regrets; encore ajoute-t-il : « Nous ignorons si la publication par quelques heureux conquérants de cette Toison d'or littéraire serait une bonne fortune ou une déception. Nous penchons pour la seconde hypothèse, toujours en nous fondant sur ce que miss Berry n'a rien négligé en 1810 qui ne méritât son dédain ». Qu'en savait-il? Les fragments qui vont suivre démontreront précisément le contraire.

m'avez écrit, Madame, une lettre toute animée de l'enthousiasme de l'amitié ») 13 mars 1766, 13 juillet 1768 (entièrement autographe), 26 décembre 1768, 3 avril 1769, 5 avril 1771, 18 mai 1772; elles se retrouvent dans les éditions de Kehl, de Beuchot et de M. Moland, mais non dans leur premier jet.

D'ailleurs cette même description du catalogue du 1842 nous révèle une autre lacune numériquement plus grave encore. L'édition de Lescure compte 702 lettres, dans lesquelles celles de Mme Du Deffand sont au nombre de 346. Or, en signalant les « sept grosses liasses » formant le n° 12, les rédacteurs du catalogue évaluent à « plus de huit cents », les lettres qu'elle avait adressées à Walpole. Comment affirmer *a priori*, même en faisant la part des redites et des inutilités, que les quatre cent cinquante-quatre lettres qui sont présentement en déficit n'offriraient pas plus d'intérêt que miss Berry ne le supposait? Il est bien probable, en tout cas, que l'on y retrouverait le texte intégral de celles dont le manuscrit des Affaires étrangères n'a conservé que quelques passages [1].

Les originaux qui forment ce qu'on peut appeler le second groupe de la correspondance de Mme Du Deffand restèrent aux mains de M. et Mme de Beauvau (ainsi qu'une partie des livres de sa bibliothèque). C'est ainsi sans doute que la 1er avril 1793 — la date est à noter, — Mme de Choiseul put communiquer au car-

1. Le pointage auquel j'ai procédé pour me rendre compte de la composition de l'édition de Lescure m'a donné les résultats suivants, qui pourraient ne pas être inutiles dans le cas où les originaux, jadis conservés à Strawberry-Hill, viendraient à être retrouvés.

1° Lettres écrites ou dictées par Mme Du Deffand :

A d'Alembert, 1 lettre; au chevalier d'Aydie, 2; au comte de Broglie, 1; à Mme de Choiseul, 1; au président Hénault, 13; au chevalier de l'Isle, 12; à Mlle de Lespinasse, 5; à la duchesse de Luynes, 1; à Macdonald, 1; à Mme de Nanthia, 1; à Voltaire, 97; à Horace Walpole, 346.

2° Lettres adressées à Mme Du Deffand :

D'Alembert, 14; des Alleurs, 2; le chevalier d'Aydie, 3; lord Bath, 1; le prince de Beauvau, 2; le baron de Bernstorff, 2; le comte de Broglie, 2; M. de Bulkeley, 1; Mme de Choiseul, 2; Mme Du Châtel, 1; Formont, 1; le président Hénault, 16; Mlle de Lespinasse, 3; Mme de Luynes, 1; la duchesse du Maine, 1; Montesquieu, 5; le marquis de Paulmy, 1; Saladin, 4; Scheffer aîné, 13; Mme de Staal-Delaunay, 21; Mme de Vintimille, 5; Voltaire, 103.

3° Lettres diverses :

D'Alembert à d'Argens, 2; d'Argens à d'Alembert, 2; le comte de Broglie au prince de Beauvau, 1; la duchesse de Chaulnes au président Hénault, 1; Formont à d'Alembert, 1; lord Holderness à Hénault, 1; Hénault à Voltaire, 1; Montesquieu à Hénault, 1; le même à d'Alembert, 1; Walpole à Conway, 2; Wiard, secrétaire de Mme Du Deffand, à Walpole, 2.

Les autographes de Mme Du Deffand sont, il est à peine besoin de le dire, de la plus grande rareté, et ceux que signale le *Manuel* publié par *l'Amateur d'autographes* doivent inspirer une légitime méfiance, car trois de ces mentions sont empruntées à des catalogues datant d'une époque ou la science de l'expert était encore embryonnaire. Ce sont les suivantes :

1° Lettre autographe signée, 27 novembre 1774, 2 pages (cat. Pixérécourt, 1840, n° 80). En 1774, Mme Du Deffand était depuis longtemps hors d'état d'écrire elle-même et ne signait presque jamais.

2° Lettre à Monseigneur...; Saint-Pourçain [Allier] 20 juin... 3 p. in-4 (vente Capelle, 1849, n° 148).

3° Lettre en prose et en vers à Horace Walpole (vente Castellane, 1834, n° 46).

4° Douze lettres non signées au chevalier de l'Isle (vente Laverdet, 1862, n° 201). Ce sont celles qu'a publiées M. de Lescure.

dinal de Bausset une partie de ce dossier où figurent ses propres lettres. C'est ce même dossier que le comte Joseph d'Estourmel se proposait de publier, en y joignant le texte revu et amendé de la correspondance déjà connue par les éditions de 1810 et de 1827. M. d'Estourmel mourut en 1852, sans avoir pu donner corps à son projet, et M. le marquis de Sainte-Aulaire, fils de l'historien de la Fronde, se chargea de mettre seulement au jour toute la partie inédite. Bien qu'il ait dans l'*Avertissement* de son premier travail (1859), relevé quelques-unes de ces bévues échappées à ses prédécesseurs, il n'était pas lui-même sur ce point à l'abri de tout reproche et Sainte-Beuve lui avait signalé certaines erreurs de lecture au moins singulières [1]. Elles ont disparu d'une seconde édition (1866) augmentée de lettres à John Craufurd, dont il est maintes fois question dans les lettres de Mme Du Deffand et de ses amis de Chanteloup.

Le manuscrit des Affaires étrangères nous permet dès à présent d'apporter quelques contributions à la refonte que voulait entreprendre M. d'Estourmel et qui s'imposerait à un nouvel éditeur.

La première de ces contributions est un billet de Mme Du Deffand à Mme de Beauvau, daté de Chanteloup et relatif à l'unique séjour que la « petite fille » (Mme Du Deffand) ait fait auprès de ses « grands-parents » (M. et Mme de Choiseul) durant leur fastueux exil.

Chanteloup, 1er juin 1772.

Je ne sais point encore le jour de mon départ. Il dépend absolument de mon évêque [2]. Il y a bien plus de monde ici. On attend aujourd'hui Mme de Gramont [3]. Je ne puis vaincre la peur que j'ai de ne point lui être agréable, et cette crainte augmentera mes désagréments naturels. Cependant l'amitié dont vous m'honorez diminuera mes craintes et l'attachement qu'elle sait que j'ai pour vous me tiendra lieu de mérite.

Je suis charmée de M. de Choiseul. C'est un prodige de raison. Je vous raconterai la conversation que j'ai eue avec lui, qui m'a fait faire des cris et frapper sur mes genoux. Vous prétendez que cette façon de

1. *Causeries du lundi*, t. XIV. Voir dans *Une Correspondance inédite* de Mérimée (C. Lévy, 1896, in-18), p. 211, 214, 217, 218, quelques passages piquants sur Mme Du Deffand et son éditeur; voir surtout, et ceci est moins facile, dans *le Moniteur universel* du 29 avril 1867 un article exquis du même écrivain sur la seconde édition donnée par M. de Sainte-Aulaire. On y trouvera tracés de main de maître les portraits de Mme Du Deffand, de l'abbé Barthélemy et de Mme de Choiseul. N'est-il pas humiliant de penser que jusqu'à ce jour la maison d'édition propriétaire des œuvres « complètes » de Mérimée n'a pas osé recueillir tout ce qu'il a enfoui ainsi dans divers périodiques, par crainte de ne pas rencontrer un nombre suffisant d'acheteurs?

2. M. de Conzié, évêque d'Arras.

3. Sœur du duc de Choiseul.

louer n'est pas équivoque. Je me plais infiniment ici et j'en partirai avec regret, mais il serait si ridicule que j'y tombasse malade, que j'ai impatience de partir. Tout le monde se moquerait de moi si je ne revenais pas en bonne santé, et l'on n'aurait pas tort.

Que j'aurais de choses à vous dire, ma princesse! Promettez-moi que le premier souper que vous pourrez faire à Paris, à mon retour, sera chez moi. Assurez-vous d'avance de l'archevêque, de Mme de Poix et de Pont de Veyle. Comme je serai en haleine pour les voyages, celui de Versailles ne me coûtera rien et s'il est possible d'en arranger un, je m'y engage de tout mon cœur.

La liaison de Mme Du Deffand et d'Horace Walpole fut traversée par plus d'un orage : le caractère inquiet de l'une, la susceptibilité et plus encore la crainte du ridicule, poussées par Walpole jusqu'à la névrose, amenèrent à diverses reprises des crises aiguës et des ruptures passagères. A la suite de l'une d'elles (1774), Walpole demanda et obtint la restitution de ses lettres, qu'il voulait, disait-il, détruire : il n'en fit rien cependant, puisque miss Berry a pu citer en note d'assez nombreux passages de ces lettres, mais il n'est pas moins vrai que depuis lors toute trace de l'ensemble a été perdue, et qu'elles n'ont point figuré à l' « auction » des archives de Strawberry-Hill. Pour la partie de cette correspondance postérieure à 1774, c'est Mme Du Deffand elle-même qui, si l'on en croit sa lettre du 6 septembre 1778, accomplit le sacrifice. Par un scrupule qui l'honore, mais dont la postérité n'a pas à tenir compte, miss Berry avait supprimé des lettres de la marquise comme de celles de Walpole certains passages qu'on ne se serait pas attendu à voir restituer par les plumitifs du Cabinet noir. Le premier est précisément allusif au fameux séjour de Chanteloup et au mécontentement que Walpole en avait ressenti et, paraît-il, durement exprimé; en effet, après la riposte de sa correspondante, il semblerait que toute intimité dût être à jamais rompue.

Paris, 28 juin 1772.

Vous poussez ma patience à bout; je ne puis plus le supporter. Est-ce que vous croyez que depuis mon voyage à Chanteloup mes lettres [1] sont plus exactement ouvertes, que vous m'en écrivez de si étranges? Je ne suis point en peine de ce qu'on peut penser des miennes : il n'y a que vous au monde qui puissiez leur donner une si ridicule interprétation. Je ne crains point que tous les bureaux où elles auront été lues et tous les endroits qu'ils en auront communiqués puissent

1. C'est-à-dire celles qui lui étaient adressées.

persuader à personne que je sois une folle et une extravagante, mais je le deviendrais bientôt si je m'obstinais à entretenir un tel commerce.

Je vous remercie de l'intérêt que vous m'assurez que vous prendrez toujours à moi; vous sentez bien qu'il doit m'être bien indifférent quand vous m'exposez de sang-froid et avec la plus grande injustice à la risée et à la moquerie de tous ceux que vous prétendez qui lisent nos lettres. La crainte très mal fondée que les miennes vous donnent des ridicules vous a fait m'accabler de marques de mépris, mais elles n'auront pas l'effet que vous en pouvez attendre; on pourra vous plaindre et on aura bien raison. Voilà tout ce que je pense et que je puis vous dire.

Les premiers paragraphes de la lettre du 8 juillet 1772 (éd. Lescure, II, 270) confirment et corroborent cette foudroyante mercuriale, mais, après un mois de silence, la marquise implore un pardon qui lui fut promptement accordé sans doute, car on la voit s'efforcer de complaire à son irascible correspondant, en lui adressant quelques tirades de la nouvelle tragédie de Voltaire, dans lesquelles, selon sa coutume, l'auteur avait introduit de transparentes allusions aux querelles des parlements et du pouvoir absolu, ou en lui rendant compte de la lecture que Lekain avait faite chez elle de ces mêmes *Lois de Minos* encore inédites. Le jugement sévère que Walpole porte sur cette production d'une veine épuisée et sur les *Trois siècles* de Sabatier de Castres, dont la vogue passagère nous paraît à distance si extraordinaire, n'avait, je ne sais pourquoi, pas trouvé grâce devant miss Berry, et c'est pour la première fois qu'il voit ici le jour.

Londres, 25 janvier 1773.

Vous avez très bien jugé les ouvrages que je vous avais demandés. Quelle pitoyable pièce que les *Lois de Minos*! Sans force, sans goût, sans caractère, sans événements, sans conduite, sans pensée et peu s'en faut, sans plan, surtout sans probabilité [1], il est difficile d'assembler plus de défauts dans une tragédie. Le roi est sot, l'héroïne arrogante et poltronne, les autres acteurs ne savent pas ce qu'ils veulent et changent d'avis comme le peuple. Les *Trois siècles* est (*sic*) un livre dont on ne saurait dire s'il est plus effronté ou plus ennuyeux, ne contenant au fond que deux articles dont l'un s'efforce de louer sans honte les plus mauvais théologiens et l'autre de décrier les philosophes modernes qui ne valent peu qu'en comparaison des autres. L'auteur a toutes les mauvaises qualités des deux partis. Il y a de la justice dans l'article de

1. Walpole veut dire : sans vraisemblance.

Voltaire, mais point d'esprit. Enfin je vous en suis obligé, mais j'en suis excédé sans être encore au second volume. J'attendais plus de nouvelles dans votre lettre par les Manchester. J'ose dire que la chanson sur les princes[1] est plus bête et plus insipide que le plus mauvais article des *Trois siècles*. Quand on écrit aussi mal, il est inutile d'espérer que le bon goût reviendra; l'âge ne saurait tomber plus bas.

Que se passa-t-il entre le 18 mars 1773, date d'un billet présentement connu de Mme de Deffand (éd. de Lescure, II, 3621), et le 30 du même mois? Rien ne l'indique et cependant, au ton du nouvel extrait du Cabinet noir, il est aisé de voir que les relations s'étaient encore une fois tendues à se rompre.

Londres, 30 mars 1773.

Je n'ai plus rien à dire, madame; je vois l'impossibilité qu'il y a à accorder deux humeurs aussi opposées que la vôtre et la mienne, et je ne ferai plus d'efforts pour rendre agréable un commerce dont, à force de me tourmenter, vous m'avez entièrement dégoûté. Qu'il aille tout au hasard. Si vous me faites l'honneur de m'écrire des lettres auxquelles on peut répondre, j'y répondrai; sinon, vous me dispenserez, je crois, d'écrire, car je ne vois pas la nécessité d'une correspondance régulière quand on est si peu content l'un de l'autre.

Néanmoins, cette fois encore, l'orage ne dura pas, mais il grondait toujours à l'horizon lorsque Walpole traça en rechignant les premières lignes de la lettre suivante :

Londres, 13 avril 1773.

Après beaucoup de dégoûts on ne revient pas facilement à la bonne humeur. Je vous avoue que je m'attendais toujours à des persécutions nouvelles, et cette crainte m'ôte tout le plaisir du commerce. J'écris sans envie d'écrire et je reçois des lettres sans envie de les ouvrir; plus les querelles se réitèrent, plus les raccommodements sont difficiles et, à la fin, deviennent impossibles. Je regarde cette conclusion de notre liaison comme immanquable, et de là je deviens tous les jours mieux soigneux à l'éviter.

Je crois la lettre de l'Empereur authentique, parce que la fausse philosophie et l'impudence rendent tout croyable aujourd'hui; tous les rois du Nord en sont infectés. Voltaire doit vivre pour être le panégyriste et le parasite d'eux tous. Je ne sais pas de lecture qui vous ferait plaisir, c'est-à-dire qui m'en fait, le bon goût étant éteint. Voyez ce qu'ont fait les encyclopédistes : de francs ignorants les rois sont devenus

1. Ce couplet sur le duc d'Orléans et son fils, le duc de Chartres, est également cité par Mme Du Deffand dans une lettre à l'abbé Barthélemy du 8 janvier 1773.

des menteurs moraux; on partage savamment les royaumes comme autrefois on divisait les sermons et l'on massacre les peuples avec autant de sang-froid qu'on les ennuyait. Voilà un siècle de lumières!

Le duc de Glocester a été fort incommodé et est parti avec la duchesse pour la campagne. Elle n'accouchera qu'à la fin du mois ou au commencement de juin.

La réponse de la petite de Boufflers est honnête et très jolie, mais ne console point, je crois, de la mauvaise éducation dont on avait tant espéré. Je suis plus sceptique de jour à l'autre. Laissez les hommes à eux-mêmes, ils sont méchants; instruisez-les, ils n'en sont que plus méchants. Ah! la bonne race! J'aime mieux les oiseaux. Mme de La Vallière a perdu sa petite Chinoise, mais au moins elle n'était pas indigne de ses soins.

Mme Du Deffand avait recommandé à Walpole le baron de Gleichen, le fin diplomate danois, l'adorateur discret de la margrave de Baireuth, puis de la duchesse de Choiseul, l'auteur de *Souvenirs*, malheureusement trop courts, où il n'est point question du voyage en Angleterre qui avait motivé cette recommandation. Je néglige dans le manuscrit des Affaires étrangères un assez long passage d'une lettre de Walpole (18 mai 1773), relatif à Gleichen, que M. de Lescure reproduit d'après l'édition anglaise (II, 317-318), mais je lui emprunte un autre fragment d'une lettre écrite dix jours plus tard, et où Walpole, quoiqu'il en eût, montre quelque dépit de l'indifférence de Gleichen devant les débauches d'imagination architecturale auxquelles s'était livré le seigneur de Strawberry-Hill.

Londres, 28 mai 1773.

Votre baron est allé faire un tour pour voir Bath et d'autres endroits. Je ne crois pas qu'il ait trouvé mon château à son goût. Il donne dans la belle antiquité depuis qu'il a fait le voyage d'Italie, mais sans connaissances. Le gothique n'est point de son ressort et doit lui déplaire. Pour trouver des métaphysiciens ici, c'est ce qu'il aura de la peine à faire : c'est comme s'il parlait de schismes. On croira fol un homme qui est au fait de la matière et pas des Indes orientales...

L'un des contemporains de Mme Du Deffand, mais qu'elle ne semble pas avoir connu lors de son séjour en France, l'ami, le compagnon de voyage, et, dit-on, le mystificateur de Montesquieu durant leur séjour à Venise, l'adversaire acharné de la politique de Robert Walpole, lord Chesterfield avait à peine fermé les yeux (24 mars 1773) que la veuve de son fils naturel mettait au jour les lettres adressées par le vieux lord à ce Philip Dormer Stanhope,

dont il avait rêvé de faire un homme politique et un gentleman accompli et qui ne fut ni l'un ni l'autre. Ces lettres, rapidement fameuses, furent traduites en français dès 1776, mais au moment où Walpole écrivait (12 avril 1774), elles étaient complètement inconnues sur le continent.

J'ai lu entièrement les lettres de mylord Chesterfield qui remplissent deux gros volumes in-quarto, dont un et demi est très ennuyeux à cause des répétitions qui ne finissent point. C'est son plan d'éducation pour son fils naturel, et il n'y a point de minutie qu'il oublie, si ce n'est le cœur qu'il consigne au gouverneur. Cet enfant était un gros cochon brutal qu'il s'efforçait de polir et d'en (*sic*) faire un homme de cour, un homme à bonnes fortunes, un homme aimable, dont il ne vint jamais à bout. La moitié du dernier tome contient des lettres fort agréables où il parle de nos affaires et de notre monde, mais trop à la hâte. On traduira certainement ces lettres chez vous, si l'on ose, mais j'en doute fort, car il parle avec on ne peut pas moins de respect de la première personne en France, comme il fait aussi de notre dernier roi. Il dénigre fort injustement feu M. de Cumberland et parle très librement de plusieurs personnes très distinguées, entre autres du maréchal de Richelieu comme d'un homme fort aimable, et de feu mylord Albemarle, sans leur accorder un brin d'esprit. Il traite le cardinal de Bernis avec le dernier mépris et, comme il est assez impartial pour les particuliers de l'un et de l'autre pays, mylord Bute n'est pas ménagé. Il vous préfère infiniment à sa patrie, mais ce qui me choque surtout, — car il parle de mon père avec assez de vérité, — c'est qu'il nomme par son nom notre belle et bonne duchesse et *selist*. C'est réellement affreux qu'on imprime des lettres particulières quand elles sont si fraîches. Ce n'est pas la seule femme de condition anglaise ou française qui n'est (*sic*) pas ménagée. Les femmes en général sont très outragées par tout l'ouvrage. Il propose à son polisson Mmes Dupin, de Caux et de Blot et même Mme Du Boccage, qu'il prend pour une femme de qualité. Il loue à l'excès Mme de Sandwich (vous n'en serez pas d'accord), M. de Nivernais comme un modèle. Il fait un caractère[1] fort juste de mylord Bolingbroke, et c'est ce qu'il y a de mieux fait. Le roi de Prusse est son héros. Il dit des vérités de M. Chatham de côté et d'autre, élève aux cieux Voltaire, mais trouve indignes de lui plusieurs de ses derniers ouvrages. Enfin, c'est un livre fort curieux, ridicule à plusieurs égards et qui fera bien plus de mal que de bien. A propos, il donne hardiment à M. de Richelieu Mme la duchesse de Bourgogne : j'ai toujours entendu dire qu'il s'était caché à quinze ans sous son lit et de là [qu'il avait été] mis à la Bastille, mais je n'ai jamais ouï dire qu'on soupçonnât la princesse d'être de moitié. A cet article je ne demande pas de réponse, car

1. Dans le sens de *portrait*.

je ne suis pas curieux de la chronique scandaleuse. Ce qui vous surprendra après ce que vous venez de lire, c'est qu'on a supprimé force lettres et des portraits de ses contemporains que j'avais la plus grande envie de voir.

... J'oubliais de vous dire que parmi les lettres de mylord Chesterfield il y en a en français, mais pas les meilleures. M. Stormont pourra vous les prêter; elles feront bien parler d'elles, à moins que l'ennui d'en lire les trois quarts ne les étouffe.

L'édition de Lescure renferme une seule lettre de Mme Du Deffand au comte de Broglie; en voici une seconde, très probablement expédiée par la poste et un moment retenue en conséquence au Cabinet noir avant de parvenir à son destinataire. Le comte de Broglie s'était vu signifier, le 24 septembre précédent, un ordre d'exil à sa terre de Ruffec, sans avoir pu même, pas plus que Choiseul, se justifier auprès de celui qui lui avait si longtemps fait jouer le singulier rôle aujourd'hui bien connu par la publication d'Edgar Boutaric et par les documents qui ont achevé de nous révéler *le Secret du roi*.

Paris, 4 novembre 1773.

Vous ne savez pas pourquoi je ne vous écris pas. Si vous pensez que l'absence en est cause et qu'elle produit sur moi son effet ordinaire, vous avez tort; je vous aime autant et plus que jamais; ce qui prend votre place ne vous remplace pas; toute comparaison vous est avantageuse et je dis de tout ce qui m'environne : « Ah! ce n'est pas mon petit comte! » Il faudrait donc en conséquence écrire à ce petit comte et lui apprendre ce qu'on pense pour lui, mais ne le sçait-il pas? Et quand il reçoit une lettre, sont-ce des regrets et des tendresses qu'il désire y trouver? Non, ce sont des nouvelles : mais je n'en sais point et je ne puis me résoudre à écrire des almanachs et à prédire la pluie et le beau temps. Je vous assure que si je n'étais pas décrépite et aveugle, j'irais de bon cœur vous tenir compagnie; mais vous n'en avez point besoin; peut-être vous importunerais-je, et puis nous nous reverrons bientôt; je le désire, je l'espère, et tout le monde en est persuadé.

Le rappel du comte de Broglie suivit de près, en effet, la mort de Louis XV, mais il n'obtint aucune des compensations auxquelles il prétendait et il usa ses forces et une énergie désormais sans emploi à soutenir contre l'abbé Georgel un procès qu'il perdit et devait perdre. Le jugement du Parlement qui le mettait hors de cour est du 14 avril 1779; deux ans après, presque jour pour jour, le 16 avril 1781, il succombait à Saint-Jean-d'Angely aux atteintes d'une fièvre pernicieuse.

Les extraits qui concernent Mme Du Deffand et ses amis s'arrêtent ici; mais en continuant à feuilleter le manuscrit des Affaires étrangères, nous trouverons encore à glaner sans sortir du domaine de la littérature, car, à cette époque comme aujourd'hui, et plus qu'aujourd'hui peut-être, ni le pouvoir, ni le public ne restaient indifférents à ce qui se passait dans le monde académique et le monde théâtral.

Précisément alors l'Académie française n'avait pas depuis longtemps fait autant parler d'elle et la mesure dont deux de ses votes venaient d'être l'objet avait causé à Paris et en province un légitime émoi.

L'élection de d'Alembert au secrétariat perpétuel, en remplacement de Duclos, ne s'était pas accomplie sans une forte obstruction du parti « dévot », qui lui avait opposé l'abbé Batteux et dont le maréchal de Richelieu — singulier patron! — passait avec raison pour être le chef. Aux vaincus de la veille il fallait une revanche. Or, les fauteuils de Duclos et de Jérôme Bignon se trouvaient dépourvus de titulaires; non que les candidats fissent défaut : on n'en comptait pas moins, paraît-il, de dix-neuf pour les deux sièges! Quand vint le jour solennel (7 mai 1772), Delille et Suard passèrent — en apparence — sans difficulté; mais, à la séance suivante, Richelieu, qui avait, en qualité de chancelier, remplacé dans ses fonctions de directeur le duc de Nivernois, absent au moment de l'élection, apporta de Versailles une lettre du roi opposant un *veto* formel aux deux élections. On ne connaît point le texte intégral de ce document, qui ne fut point transcrit sur le registre des délibérations; on sait du moins par les *Mémoires secrets* que pour infirmer l'élection de Delille on alléguait outre son âge — trente-quatre ans, — une prétendue incompatibilité entre son nouveau titre et ses fonctions universitaires; contre Suard, on invoquait la disgrâce récemment encourue par lui pour avoir laissé passer dans la *Gazette de France* un paragraphe qui avait motivé les réclamations de l'ambassadeur d'Angleterre. En conséquence, cette double élection devait être considérée comme nulle et il serait procédé ultérieurement à de nouveaux scrutins [1].

Personne ne se méprit sur la pensée à laquelle obéit Louis XV, en usant ainsi de son droit de « protecteur », et l'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des enfants de France, l'exprimait naïve-

1. Je résume ici à grands traits les documents mis en œuvre par Charles Nisard dans ses *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédits* (Paris, Michel Lévy, 1858, in-12), tirés précisément du portefeuille de Suard, et par M. Lucien Brunel dans sa thèse de doctorat : *Les philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle* (Paris, Hachette, 1884, in-8).

ment dans une lettre adressée de Versailles à l'évêque de Luçon (Gauthier d'Ancize), où, après lui avoir conté l'affaire, il ajoutait à propos de Suard et de Delille :

Je ne devine pas ce qui leur a attiré cette exclusion, si ce n'est qu'on a vu qu'ils étaient portés par un parti qu'on craint de voir se fortifier dans l'Académie. Ces événements sont toujours fort désagréables pour nous autres gens de Versailles, parce que les mécontents ne savent à qui s'en prendre; ils soupçonnent sans rime ni raison celui-ci et celui-là d'avoir nui à leurs amis.

Bien qu'il eût donné des gages au parti encyclopédique en collaborant à son grand répertoire, le président de Brosses, en qualité de candidat académique évincé par la rancune persistante de Voltaire et de magistrat exilé par le chancelier Maupeou, ne pouvait que se réjouir de l'embarras du docte corps, comme l'atteste ce fragment d'une lettre à Mme de Fargès, sa fille :

Lantigny, 17 mai 1772.

... Pour rendre la farce complète sur tous les points, il ne manque plus que cette ridicule querelle académique, digne de ceux qui la font et de ceux à qui on la fait. Ce corps est venu à un tel point de basses manœuvres et d'absurde despotisme de la part d'une douzaine de petits tyranneaux qu'il était presque impossible qu'il n'arrivât pas quelque révolution dans le bas empire du Parnasse. Celle-ci m'a semblé assez curieuse et j'en voudrais savoir l'histoire poétique par ses causes et ses effets. Le P^d^ [le Président?] m'en dit deux mots et l'attribua au maréchal de Richelieu. Je m'étais douté que les deux lutteurs étaient celui-ci et d'Alembert. Il faut dire aussi que l'insolence du dernier n'était pas supportable. Trois fois la semaine, les triumvirs Duclos, d'Alembert et Saint-Lambert donnaient vingt coups de pied dans le ventre au reste de la troupe assistante, à ce que m'ont dit eux-mêmes Foncemagne, Sainte-Palaye, Le Batteux (*sic*) et autres receveurs ordinaires suivant la Cour. Il faut voir ce que cela deviendra. Le P^d^ mande que l'Université veut prendre couleur.

Il en fut de l'acte arbitraire de Louis XV envers la compagnie, comme de la mémorable séance dite de la « flagellation » (3 mars 1766), où il dit à son Parlement de Paris de si dures vérités non suivies d'effet. Le premier moment de stupeur passé, les factions académiques demeurèrent en présence et plus résolues que jamais à la lutte. On avait compté sans doute par ce coup de force provoquer de la part des philosophes quelque explosion qui aurait

autorisé, sinon justifié, des mesures plus rigoureuses encore. Mais le « grand électeur » de l'Académie, d'Alembert, après avoir consulté l'oracle de Ferney, recommanda le calme à ses troupes et ne dédaigna pas de faire quelques avances à ses adversaires. La lettre suivante, qui avait, je ne sais comment, échappé à M. Charles Henry, en fournit une curieuse preuve.

Après avoir obtenu, l'année précédente, l'accessit du prix remporté par La Harpe pour l'éloge de Fénelon, l'abbé Maury, alors vicaire général de l'évêque de Lombez (petit-neveu de l'auteur de *Télémaque*), venait de prononcer devant l'Académie le panégyrique annuel de saint Louis, et d'Alembert prit la peine d'annoncer lui-même, en ces termes, au prélat le succès éclatant de son acolyte.

Paris, le 28 août 1772.

Je ne perds pas un moment pour avoir l'honneur de vous instruire de la délibération que l'Académie française a prise dans l'assemblée d'hier au sujet de M. l'abbé Maury. Vous êtes sans doute déjà informé de son succès. Il a été si grand que je ne me souviens pas d'en avoir vu un semblable, quoique depuis dix-huit ans que j'ai l'honneur d'être de l'Académie, j'aie entendu dans la chapelle du Louvre plusieurs excellents panégyriques. En conséquence de ce succès général j'ai communiqué hier à l'Académie la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 1er juillet, et l'Académie a arrêté d'une voix unanime que dès que M. le cardinal de La Roche-Aymon serait de retour de Reims, où il est présentement, il lui serait fait une députation composée de trois académiciens pour le prier de vouloir bien engager Sa Majesté à donner à M. l'abbé Maury une marque éclatante de sa satisfaction. J'espère que si M. l'archevêque de Lyon est à Paris dans le temps de la députation, il sera un des trois députés et que M. le prince de Beauvau, directeur actuel, et moi, serons les deux autres. Nous ne doutons point, Monseigneur, que cette demande, appuyée surtout de votre recommandation, ne produise l'effet que vous désirez, et je me tiendrai en particulier fort honoré d'avoir pu dans cette occasion vous donner une marque de mon zèle et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A la suite de cette démarche, Maury obtint en effet du cardinal de La Roche-Aymon, à qui son œuvre était dédiée, l'abbaye de la Frenade en Saintonge, qui lui valut mille écus de rente.

Cependant il fallut procéder au remplacement définitif de Duclos et de Jérôme Bignon, et, cette fois, ce furent Beauzée et Bréquigny qui l'emportèrent sans difficulté. Suard et Delille n'attendirent pas longtemps d'ailleurs leur tour. L'abbé de La Ville,

ancien « premier commis » des Affaires étrangères, et La Condamine disparurent presqu'en même temps. La vie du premier ne prêtait pas beaucoup à l'anecdote, mais les services rendus à la science par le second, sa franche originalité, et jusqu'à ses infirmités mêmes fournissaient aux chroniqueurs du temps une ample récolte. Un correspondant anonyme et inconnu du prince Henri de Prusse n'eut garde de manquer si bonne aubaine et il eut le mérite d'envoyer à son royal client quelques particularités qui ne se trouvent ni dans la *Correspondance* de Grimm, ni dans les *Mémoires secrets*.

11 février 1773.

... La célébrité de M. de La Condamine redouble les regrets que vient de causer sa mort. Quoique âgé de soixante-quinze ans, les sciences et les arts conservèrent en lui presqu'à son dernier moment un favori bien distingué. Il n'avait que trop mérité cette prérogative par ses profondes connaissances en plusieurs genres et son insatiable envie de s'instruire à quelque prix que ce fût, à laquelle il ne cessait de se livrer aux dépens de sa santé et au risque de sa vie. Après l'avoir prouvé par ce fameux voyage pour déterminer la figure de la terre, il exerçait journellement sa curiosité sans bornes sur tous les objets. L'espérance de la moindre découverte ne lui faisait craindre ni périls, ni obstacles quelconques. Outre sa surdité extrême, il était depuis longtemps si infirme et d'une si singulière manière qu'il marchait sans avoir presque de sentiment dans les jambes; pour avancer d'un pas, il se raccrochait sans ménagements aux objets à sa portée avec tant de mouvements étranges qu'on ne pouvait s'empêcher de rire et de s'effrayer tour à tour. Il avait l'air d'un homme qui nage; malgré cela, il n'y a pas six mois que ce corps délabré grimpait sur les échafaudages d'une des tours de l'église Sainte-Geneviève pour se convaincre par ses yeux de l'application d'un ciment nouvellement imité de l'usage des anciens. Depuis il fouilla de même les entrailles de la terre aux environs de Paris jusque dans des antres où personne n'avait osé s'introduire, le tout avec cette avidité d'examiner qui lui était propre. Une expérience sur la guérison d'une descente que ce savant courageux voulut absolument essayer sur sa personne l'a tué. Il avait caché le remède. D'ailleurs, en dernier lieu, l'habitude à la sévérité portait ses amis à le laisser faire (*sic*). Il devint scrupuleux jusqu'à ne plus lire la gazette que la plume à la main, y corrigeant les virgules et les points. La grande difficulté, c'était celle de lui trouver un confesseur à sa façon. Il s'en présentait de très habiles sans réussir à lui faire mettre son cornet à l'oreille. A la fin on a eu recours à un curé presque aussi sourd que le malade et qui, en pareille occasion, avait déjà assisté plus d'un académicien. Il s'est contenté d'entendre dire à celui-ci qu'il croyait à un Être suprême.

Le 23 décembre 1772, Mlle Raucourt s'était révélée à la Comédie-Français, dans le rôle de Didon [1], et ses débuts avaient soulevé des transports d'enthousiasme auxquels le flegmatique Grimm s'était lui-même associé; mais lorsqu'on sut que l'héritière du sceptre des Clairon et des Gaussin opposait aux sollicitations les plus pressantes une invincible résistance, l'admiration pour l'artiste se nuança d'une curiosité moins louable qui escomptait et guettait les faiblesses de la femme. On sut plus tard quel était le véritable motif de cette rare réserve, et la chronique scandaleuse s'est montrée à cet égard prodigue de révélations de haut goût; mais personne alors ne soupçonnait la vérité, et, par suite d'un travers qui a, m'assure-t-on, entièrement disparu de nos jours, les femmes du plus grand monde prenaient aux tentatives et aux paris dont cette farouche vertu était l'objet un intérêt attesté au besoin par la lettre suivante.

La princesse de Chimay à son mari.

Paris, 4 février 1773.

Tout le monde court après Mlle Raucourt, et M. le marquis de Brancas lui a offert cent mille francs d'argent comptant et quinze mille livres de rente. On dit que M. le duc de Bourbon se met sur les rangs des soupirants; je doute qu'il soit du nombre des donnants : les princes ordinairement ne sont pas magnifiques; mais écoutez ce que vient de faire un Anglais : il est venu trouver Mlle Raucourt, luy a offert cinquante livres par mois si elle voulait être sage, puis il lui a ajouté que si elle venait à avoir une faiblesse, il se flattait que ce serait pour lui, et, dans ce cas, il lui ferait les mêmes avantages que M. de Brancas lui a offerts. Cette histoire n'est peut-être pas véritable, mais je l'adopte et la trouve si charmante que je ne puis m'empêcher de vous la mander. Au fait il n'y a pas la moindre nouvelle et il faut bien vous amuser par quelque petit conte: je voudrais que celui-ci se réalisât.

Sophie Arnould n'y mettait pas tant de façons; jamais on ne la vit renier ses amants ou désavouer ses bons mots. Sa célèbre liaison avec Lauraguais fut aussi féconde en querelles qu'en preuves de dévouement de sa part. Lorsque les portes de la citadelle de Metz s'étaient refermées sur l'imprudent auteur d'un mémoire en faveur de l'inoculation, condamnée par arrêt du Parlement, Sophie, encore parée de ses habits d'Isménie dans l'opéra de *Dardanus*, avait, en se jetant aux pieds du roi (le fait a été contesté) obtenu la grâce du contradicteur de la Faculté. Dix ans plus

1. Tragédie de Le Franc de Pompignan.

tard, quand il eut pris fantaisie à Lauraguais de donner sous forme d'*Extrait du droit public de la France*, son avis sur les origines même de la monarchie, et qu'il dut, pour éviter une nouvelle lettre de cachet, passer le détroit, Sophie alla de nouveau, — épisode entièrement ignoré de MM. de Goncourt —, solliciter à la cour pendant son séjour annuel à Choisy, et fit parvenir au maréchal de Soubise la requête que voici :

Ce jeudi 3 septembre 1772.

Monsieur le Maréchal,

J'espérais avoir l'honneur de vous faire ma cour hier à Choisy, mais, par une suite de la fatalité que j'éprouve dans toutes mes espérances, vous partiez pour la chasse dans l'instant de mon arrivée. Je voulais vous rendre mes devoirs après une absence de trois mois. Je voulais vous parler encore de mon pauvre reclus qui est toujours à Londres, assez mal portant et, à ce que je suppose, assez triste de ne pouvoir revenir dans sa patrie sans être assuré d'y rester libre; je voulais solliciter vos bontés pour lui, monsieur le maréchal. Non seulement la santé de M. de Lauraguais se détruit, mais il est de toute vérité que ses affaires particulières exigeraient sa présence. Si vous vouliez, monsieur le maréchal, sonder un peu de terrain pour savoir quels risques le comte aurait à courir en revenant en France, employez votre crédit à faire qu'il n'en ait aucun et m'en assurez par un billet, car j'aurai beau dire à M. de Lauragnais : « Mon cœur, tu peux revenir, M. le maréchal me l'a dit », j'ai peur qu'il ne me croie pas, qu'il ne veuille pas mettre sa sûreté au hasard sur un mot que le désir de le voir m'aura pu faire interpréter trop favorablement; mais le mot que vous m'écririez, monsieur le maréchal, dissiperait toutes les méfiances et lui rendrait une entière sécurité. D'ailleurs le séjour à Londres n'ayant aucune forme d'exil, il n'est pas possible de demander pour son rappel une forme authentique, une lettre ministérielle, mais un simple billet de vous vaut assurément mieux que toutes les lettres de grand sceau et il n'est personne en France qui n'y croye bien davantage.

Quant au malheureux ouvrage qui m'a donné tant de chagrin, tout le monde à Versailles m'assure qu'on l'a mal interprété, qu'on s'est mal à propos inquiété de voir traiter des matières sur lesquelles en effet il aurait peut-être mieux valu se taire, mais, quoi qu'il en soit, un désaveu est toujours une chose si pénible pour une âme qui doit avoir de l'élévation que je vous supplie, monsieur le maréchal, de ne pas mettre vos bontés à ce prix. Le silence et l'oubli sont bien plus forts que tous les désaveux. Voyez, monsieur le maréchal, examinez, donnez encore une preuve de vos bontés et de votre générosité à mon ami par la démarche que je vous supplie de faire. Sa reconnaissance et sa résignation à vos futures volontés égalera (*sic*), s'il se peut, le profond respect avec lequel je suis, etc.

Le surlendemain, elle informait l'exilé volontaire de l'ensemble de ses démarches.

Paris, 5 septembre 1772.

Pour te donner une preuve de l'amitié que j'ai pour toy uniquement, le désir de te revoir m'a fait naître une idée que j'espère que tu approuveras; au nombre des gens auxquels j'ai cherché le plus à plaire dans mes voyages sont la comtesse et la baronne de l'Hôpital. J'ai eu l'occasion de leur parler de toi. Il n'y a, dit-on, personne qui cherche et qui aime autant à obliger que la comtesse. Tout ce qu'elle m'a dit et promis pour toi auprès du maréchal m'a suggéré l'idée d'aller le voir à Choisy en allant faire ma cour à Mme du Barry, qui, par parenthèse, m'a traitée à merveille. Je ne lui ai rien demandé, je ne lui ai parlé de rien et j'ai répondu le plus sagement possible à toutes ses questions. Elle m'en a fait d'épineuses un peu pour les réponses, auxquelles j'ai répondu comme M. Gobemouche, c'est-à-dire fort sagement. Tout cela s'est passé en réponses sages et en choses très honnêtes de sa part; tout cela ne t'apprend nullement l'issue de ma visite au maréchal. La copie de la lettre que je joins à celle-ci t'apprendra que je ne l'ai point vu et quel était le projet de ma visite.

Toute réflexion faite, je suis bien aise de ne l'avoir point joint, parce que je crois que la réponse par écrit, s'il me la fait, vaudra mieux, à tous égards que les réponses verbales qu'il eût pu me faire et qui ne nous auraient servi de rien. Tu verras si tu es content de cette lettre, si tu la trouves sage et si j'ai été assez réservée. Je le crois; cependant il ne serait plus temps d'y revenir à présent, car j'attends ta réponse. C'est te dire qu'elle est déjà partie. Nous verrons d'après cela ce que tu dois faire, si alors tu peux revenir avec assurance pour ta liberté. Si tu te plais davantage à Londres qu'à Paris, en Italie et à la Chine qu'avec ta Sophie, tu feras tout ce qui te plaira davantage; alors ce sera ton choix qui en décidera, et non les craintes et la tyrannie. [Elle finit par lui demander s'il a de l'argent[1]]. Quant à moi [ajoute-t-elle], je suis si mal payée de mon petit revenu que j'ai à peine de quoi suffire à ma subsistance. Je paye exactement la pension et les maîtres de nos enfants, mais c'est tout. Entre Mgr le prince de Conti et Mgr le prince de Condé il m'est dû près de vingt mille francs sur vingt-cinq que j'ai par an, y compris mon talent. Il faut bien tirer le diable par la queue pour pouvoir vivre. Si pourtant tu avais besoin d'argent, mande-le-moi, car je ferais le diable à quatre pour t'en avoir, et j'espère que j'en aurais, dussé-je tout vendre. Cela sera une moindre privation que le plaisir de t'obliger serait grand. Adieu.

Malgré les sollicitations de Sophie et l'avis officieux venu

1. Cet *a parte* et le suivant sont du commis chargé d'analyser et de transcrire la lettre.

d'autre part qu'il pouvait rentrer en toute sécurité, Lauraguais s'obstinait à rester à Londres, et c'est alors qu'il eut avec son ex-secrétaire le procès dont il a conté l'origine dans cet étrange *Mémoire pour moi par moi* où passe comme un souffle de la verve de Beaumarchais. Sophie se consola de son côté, et au retour, Lauraguais, trouvant la place prise, réclama contre le prince d'Hénin l'amusante consultation médicale que chacun connaît.

Ici s'arrêtent les extraits du manuscrit qui m'ont paru devoir intéresser les lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire*; s'il y ont pris quelque plaisir, ils regretteront sans doute comme moi que ce volume, aujourd'hui unique, ne soit pas précédé ni suivi de plusieurs autres, car on aurait ainsi, peint par elle-même et à son insu, le portrait le plus fidèle, sinon le plus flatteur, de l'ancienne société française.

MAURICE TOURNEUX.

ÉTUDES SUR LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE AU XVIIE SIÈCLE (1600-1660)

Poètes espagnols et poètes français [1].

Desportes.

Desportes mourut en 1606. Mais ce n'est pas de cette date que je m'autorise pour le faire rentrer dans ces études. Je le prends comme un terme de comparaison utile. Il y a un procédé d'imitation qui finit avec lui, celui de Ronsard et de toute son école, qui si souvent font des traductions poétiques d'œuvres anciennes et modernes. Ce procédé, on s'en apercevra aisément, n'est pas, (sinon par exception), celui des auteurs du XVIIe siècle, qui ne s'attachent plus autant à faire des versions exactes. Il ne sera donc pas hors de propos de montrer Desportes à l'œuvre; nous en concevrons plus clairement la nature et la mesure de l'influence exercée par les Espagnols sur notre poésie du XVIIe siècle.

Ce retour au XVIe siècle se justifiera d'autant mieux que, si l'on a signalé déjà bien des fois les imitations italiennes de Desportes, on a beaucoup moins parlé de ce qu'il doit à l'Espagne.

Le recueil poétique le plus considérable que l'Espagne nous envoie au XVIe siècle est la *Diane* de Montemayor, et il eut d'autant plus de notoriété qu'il était répandu dans le cours d'un roman pastoral tout à fait accommodé au goût du temps, et suffisant par lui-même à saisir l'esprit du public. C'est aux vers de Montemayor que Desportes va prendre quelques inspirations.

Il dit dans une de ses élégies :

> Myrtis de mon amour ouvertement soupire,
> Je brûle pour Delon, Delon aime Thamyre,
> Luy des traits de Myrtis se sent vivement point,
> Myrtis, belle à tout autre, à mes yeux ne l'est point [2].

Cette disposition des personnages se retrouve dans la *Diane* : chacun des quatre personnages se détourne de qui l'aime, et se

1. Voir la Revue des 15 janvier et 15 juillet 1896.
2. *Élégies*, l. I, él. 13, éd. A. Michiels (Delahays, 1858), p. 268.

tourne vers qui ne l'aime pas, de sorte qu'un cercle parfait d'amants malheureux se forme. Myrtis aime Desportes, Desportes aime Delon, Delon aime Thamyre, et Thamyre aime Myrtis, comme chez Montemayor Selvagia aime Alanio, Alanio aime Isménie, Isménie aime Montano, et Montano aime Selvagia [1]. Desportes a visiblement reproduit ici une invention caractéristique du roman espagnol. Cette chaîne d'amoureux, dont l'origne est dans l'ode 33 du Ier livre d'Horace, se retrouve dans plusieurs pastorales italiennes : mais le cercle ne s'y referme pas, et c'est cette circulation continue de l'amour qui est propre au roman de Montemayor comme aux vers de Desportes.

Notre poète ne s'en est pas tenu à de pareilles et aussi libres réminiscences : il s'est approprié les plus beaux poèmes de la *Diane*. Nous trouvons ces emprunts dans la partie des œuvres de Desportes qu'on intitule les *Mélanges*, parmi les pièces dites *Bergeries*.

Voici un dialogue de Desportes [2], en face de l'original espagnol [3] :

— Berger, quelle aventure étrange
D'ennuis fraîchement t'a privé?
— Amour est cause en moi d'un change
Dont tant de bien m'est arrivé.
— Quel succès assez favorable
Pouvait t'exempter de souci?
— Aimer d'amour ferme et durable
En lieu qu'on m'aimât ainsi.
— La gloire où ton esprit se fonde,
Est-elle pour longtemps durer?
— Si rien de ferme est en ce monde,
Je m'en dois toujours assurer.
— Si ta maîtresse était volage,
Ton mal serait-il véhément?
— Las! changez ce triste langage,
Je meurs en l'oyant seulement.

SELVAGIA. — *Zagal, alegre te veo*
Y tu fe firme y segura [4].
SILVANO. — *Cortóme amor la ventura*
A medida del deseo.
SELVAGIA. — *Que deseaste alcanzar*
Que tal contento te diese?
SILVANO. — *Querer á quien me quisiese,*
Que no hay mas que desear.
SELVAGIA. — *Esa gloria en que te veo,*
Tienesla por muy segura?
SILVANO. — *No me la ha dado ventura,*
Para burlar al deseo.
SELVAGIA. — *Si no me vieses tan firme,*
Moririas sospirando?
SILVANO. — *De oirlo decir burlando,*
Estoy ya para morirme

1. *Diane*, l. I, p. 47, éd. et trad. de Pavillon, 1613.
2. P. 440.
3. L. VI, p. 312, *verso*.
4. *Traduction littérale* : « Berger, je te vois joyeux, et ton amour bien ferme et sûr. — L'amour m'a taillé le bonheur à la mesure du désir. — Qu'as-tu désiré obtenir qui te donnât tel contentement? — Aimer, qui m'aimerait; il n'y a rien de plus à désirer. — Cette gloire où je te vois, la tiens-tu pour bien assurée? — La chance ne me l'a pas donnée pour se moquer de mon désir. — Si tu ne me voyais pas si ferme, mourrais-tu de tristesse? — Rien qu'à l'entendre dire par jeu, je suis déjà prêt à mourir. — Changerais-tu (bien que le change soit laid) en voyant une beauté plus grande? — Non : car ce serait folie que mon désir demandât plus. — Feins que d'autre bergère plus belle tu deviens amoureux. — Ne me prie point de faire une chose dont la feinte même serait mauvaise. — As-tu un amour aussi grand que je le sens dans tes paroles? — Cela, demande-le plutôt à ton mérite. — Quelquefois je le crois, et d'autres fois je n'en suis pas très sûre. — En cela seul ma bonne chance fait offense à mon désir. »

— Qui sait si quelque autre plus belle
Pourrait ton cœur faire changer?
— Je n'ai point de cœur que pour elle,
Et d'autre je ne puis juger.
— Feins un peu que dedans ton âme
Se loge une autre affection.
— Pour Dieu qu'en vous servant, madame,
Je n'use point de fiction.
— Dis vrai, l'amour qui te surmonte
Est-il si plein de fermeté?
— Qui vous en dût rendre compte
Que votre admirable beauté?
— Quelquefois j'en prends assurance,
D'autres fois j'en doute bien fort.
— L'heur favorable à ma constance
En ce seul point me fait grand tort.

SELVAGIA.— *Mudarias (aunque feo)*
Viendo mayor hermosura?
SILVANO. — *No porque seria locura,*
Pedirme mas el deseo.
SELVAGIA.— *Finge que de otra zagala*
Te enamoras mas hermosa.
SILVANO. — *No me demandes hacer cosa*
Que aun para fingida es mala[1].
SELVAGIA.— *Tienes tan grande amor*
Como en tus palabras siento?
SILVANO. — *Esto à tu merecimiento*
Lo preguntaras mejor.
SELVAGIA. — *Alguna vez lo creo,*
Y otras no estoy muy segura.
SILVANO. — *Solo en esto la ventura*
Hace ofensa à mi deseo.

Quatre vers transposés, quatre vers retranchés, voilà strictement à quoi se réduit l'invention du poète français.

Un peu plus loin se rencontre une *complainte*[2] que Desportes a encore tirée de Montemayor[3] : Malherbe avait déjà signalé cet emprunt dans son *Commentaire*. Voici les deux textes confrontés :

Cherchez, mes tristes yeux, cherchez de [tous côtés,
Vous ne trouverez point ce que vous [souhaitez,
Vous ne verrez plus rien qui vous soit [agréable :
Et vous, riches trésors du printemps [désirable,
O prés! témoins secrets de mon conten- [tement,
Où pleine de désir j'attendais mon amant,
Accusant quelquefois sa trop longue de- [meure,
Las! portez le regret de son éloignement
Et plaignez de pitié la douleur que j'endure!
Ce fut ici qu'il me dit sa pensée.
Dont je feignis me sentir offensée,
L'appelant téméraire :
Mais ma feinte colère,
Voyant ses pleurs, fut bien soudain [passée.
Car eussé-je voulu contre Amour me dé- [fendre?

Ojos, que ya no veis quien os miraba,
Quando erades espejo en que se via,
?Que cosa podreis ver que os dé contento?
Prado florido y verde do algun dia
Por el mi dulce amigo yo esperaba,
Llorad conmigo el grave mal que siento.
Aqui me declaró su pensamiento,
Oyle yo cuitada,
Mas que serpiente airada,
Llamandole mil veces atrevido
Y el triste alli rendido.
Parece que es agora y que lo veo :
Y aun ese es mi deseo.
Ay! si le viese yo! ay tiempo bueno!
Ribera umbrosa, que es del mi Sireno[4]?

1. Ces quatre vers (*Finge... mala*) sont placés dans l'original après les huit suivants (*Tienes... deseo*). La pièce se termine (après le vers *Que aun para fingida es mala*) par quatre vers que Desportes a supprimés :

SILVANO. — *Muy mas firmeza te veo,*
Pastor, que à mi hermosura.
SELVAGIA. — *Y à mi mayor ventura*
Que jamas cupo en deseo.

Je te vois bien plus de constance,
Berger, que je n'ai de beauté.
— Et moi, j'ai plus de bonheur
Que jamais n'a contenu mon désir.

2. P. 448.
3. *Diane*, l. I, p. 17.
4. *Traduction littérale* : Mes yeux, qui ne voyez plus celui qui vous regardait, quand vous étiez le miroir où il se voyait, que pourrez-vous voir qui vous donne

Hélas! douce rivière, où est mon cher [Philandre?

Voici bien tous les lieux où je le soulais voir,
Quand au commencement, Amour, par son [pouvoir,
Rangea mon âme libre à son obéissance.
J'eus près de ce buisson sa première [accointance,
Et sentis dans mon cœur la sagette [d'Amour,
Qui perça le rocher que j'avais à l'entour,
Et le chaste rempart de ma poitrine dure.
Mais si tôt que je pense à ce malheureux [jour,
Je sens renouveler les douleurs que j'en- [dure :
Je reconnais cette basse vallée,
Où quelquefois, à l'écart reculée,
J'entretenais mon âme
En l'amoureuse flamme,
Par un penser dont j'étais consolée.
Et disais en mon cœur sans qu'on me pût [entendre :
Hélas! douce rivière, où est mon cher [Philandre?

Voilà le clair ruisseau si souevement cou- [lant
Où, pour passer le chaud du soleil violent,
Je soulais demeurer sur l'herbage étendue,
De mon fidèle amant bien souvent attendue.
Las! tout est bien ici : les bois délicieux,
Les coteaux, les buissons et les prés gra- [cieux :
Je vois le clair ruisseau, j'entends son doux [murmure;
Mais les voyant sans voir le soleil de mes [yeux,
Je sens renouveler la douleur que j'endure[2].

Aquella es la ribera, este es el prado,
De alli parece el soto y el valle umbroso,
Que yo con mi rebaño repastava.
Veis el arroyo dulce y sonoroso,
A do pacia la siesta mi ganado,
Cuando el mi dulce amigo aqui moraba.
Debajo aquella haya verde estaba.
Y veis alli el otero
A do le vi primero,
Y a do me vió. Dichoso fue aquel dia,
Si la desdicha mia
Un tiempo tan dichoso no acabara.
O haya! o fuente clara!
Todo esta aqui: mas no por quien yo peno:
Ribera umbrosa, que es del mi Sireno[1].

contentement? Pré fleuri, pré vert, où jadis j'attendais mon doux ami, pleurez avec moi le dur mal que je ressens. Là il m'a déclaré sa pensée : je l'écoutai, malheureuse, plus que serpent irritée, l'appelant mille fois téméraire : et lui, triste, était rendu. Il me paraît que c'est à présent, et que je le vois : et tel est encore mon désir. Ah! si je pouvais le voir! ah! bon temps! rivage ombreux, qu'est devenu mon Sirène? »

1. *Traduction littérale* : « Voici la rive et voici le pré; d'ici l'on voit le bois et l'ombreuse vallée où je paissais mon troupeau; voici le ruisseau doux et sonore près duquel broutaient mes brebis, la vêprée, quand mon doux ami faisait ici sa demeure. Il se tenait sous ce hêtre vert. Et voici le tertre où je l'ai vu d'abord, et où il me vit. Heureux fut ce jour, si mon malheur n'avait fini cet heureux temps! ô hêtre! ô fontaine claire! Tout est encore ici : mais non pas lui, pour qui je peine! Rivage ombreux, qu'est devenu mon Sirène? »

2. Tout ce début est tiré par Desportes de la seconde stance espagnole, dont il reprend les détails qu'il avait négligés dans la strophe précédente. Il évite ainsi de rendre le début de la troisième stance de Montemayor, dont j'ai supprimé le texte pour bien marquer qu'il ne répond à aucune partie française. Voici la traduction des vers que Desportes n'a pas imités : « J'ai ici un portrait qui me fait illusion; car je vois mon berger quand je le vois; et pourtant il est encore mieux peint dans mon âme. Quand me vient le grand désir de le voir, dont le temps aussitôt me désabuse, je m'en vais à la fontaine qui est dans le pré; je l'appuie à ce saule et m'asseois à son côté. Ah! aveugle amour! Je regarde dans l'eau; et je me vois, etc. »

Aucune fois mon âme je contente,	*Y veo á mi y á el como le vía*
Car, la trompant, je me le représente	*Cuando el aquí vivia :*
Dedans cette prairie!	*Esta invencion un rato me sustenta:*
O douce tromperie,	*Despues cayo en la cuenta :*
Qui mes esprits heureusement enchante!	*Y decia el corazon de ansias lleno :*
Mais presque aussi soudain mon mal me [vient reprendre :	
Hélas! douce rivière, où est mon cher [Philandre?	*Ribera umbrosa, que es del mi Sireno* [1].
Bien souvent je l'appelle en criant dans [ce bois :	*Otras veces le habo y no responde,*
Mais rien sinon Echo ne répond à ma voix,	*Y pienso que de mi se esta vengando...*
Dont je meurs de douleur s'il avient que [je pense	
Qu'il ne me répond point faute de souve- [nance,	
Ou que quelque autre amour son cœur a [fait changer.	
Lors, pleine de fureur, me pensant bien [venger,	
Je l'appelle infidèle, inconstant et parjure,	*Mas digole yo triste asi llorando ;*
Et dis en sanglotant: Hélas! cruel berger,	*Hablad, Sireno, pues estais adonde*
Regarde à tout le moins la douleur que [j'endure!	*Jamas imaginó mi fantasia.*
Mais tout soudain ma triste fantaisie	
Avec raison perd cette jalousie,	
Car sa foi trop louable	
Est constante et durable [2],	
Et d'autre ardeur son âme n'est saisie;	
Car son cœur est à moi, nulle n'y peut [prétendre.	
Hélas! douce rivière, où est mon cher [Philandre?	*Ribera umbrosa, que es del mi Sireno* [3]?
Quand je suis dans ces lieux, je ne fais [qu'y penser,	
Qu'égarer mon esprit, songer et rêvasser,	
Demeurer sans mouvoir comme une [souche morte.	
Les pasteurs de ces champs me voyant [de la sorte,	
Chacun à qui mieux mieux vont criant [après moi :	

1. *Traduction littérale* : « Et je me vois et je le vois, comme je le voyais quand il vivait ici. Cette invention me soulage un moment. Puis je m'en rends compte, et mon cœur dit tout plein d'angoisse : Rivage ombreux, qu'est devenu mon Sirène? »

2. Cette idée peut venir de la fin de la dernière stance de Montemayor, où Diane affirme sa confiance en son amant. Cf. p. 66, n. 2.

3. Desportes s'écarte ici de son texte pour deux raisons : d'abord parce que la fiction du portrait se continue; et il faut qu'il l'élimine; puis parce que Diane (qui est supposée chanter) rappelle qu'elle n'a pas toujours aimé Sireno : Desportes retranche les allusions à une fable romanesque précise et particulière. J'ai supprimé encore ici les vers espagnols auxquels rien ne répond dans le texte français. Voici la traduction complète de la stance; les passages soulignés sont ceux dont je donne le texte : « *D'autres fois je lui parle, et il ne répond pas; et je crois qu'il se venge de moi*, parce qu'il fut un temps où je ne lui répondais pas. *Mais je lui dis tristement en pleurant : parle, Sireno : car tu es en un lieu où ma fantaisie n'imagina jamais que tu irais.* Ne vois-tu pas, disais-je, que tu es dans mon âme? Et lui, toujours muet, reste à mon côté : je le prie qu'il me parle dans mon esprit. Quelle étrange tromperie, de demander à une peinture d'avoir langue et son? Oh! temps! mon âme est oppressée et au pouvoir d'autrui. *Rivage ombreux, qu'est devenu mon Sirène?* »

Vois tes troupeaux, bergère, éperdus [comme toi,
Demeurant sans repaître et fuyant la [verdure.
Las! tout cela ne fait qu'augmenter mon [émoi,
Et toujours redoubler les douleurs que [j'endure.
Voilà comment, à ta seule pensée,
Loin de tes yeux, mon âme est oppressée!
Je languis solitaire
Rien ne me saurait plaire,
Trop est en moi la tristesse amassée
Qui fait de mes deux yeux deux grands [fleuves descendre :
Hélas! douce rivière, où est mon cher [Philandre?

Alli me asiento un poco, y descuidada
De ovejos y corderos,
Hasta que los vaqueros
Me dan voces diciendo : Ha pastora,
¿ En que piensas agora,
Y el ganado paciendo los trigos?
Mis ajos son testigos
Por quien la yerva crece al valle ameno.
Ribera umbrosa, que es del mi Sireno [1].

Il y a dans l'espagnol encore une stance, suivie d'un envoi. Desportes n'en a rien tiré : le sens y est trop attaché à l'action du roman [2].

La comparaison des deux morceaux est très instructive. Si l'imitation est un peu moins sensible que dans la pièce précédente, cependant l'invention du poète français se réduit encore à peu de chose. Elle ne consiste guère que dans des retranchements, dont on peut distinguer deux catégories. La première consiste dans le parti pris fort naturel d'écarter tout ce qui relie la chanson originale aux faits de la narration romanesque : Desportes ne garde que le thème général et impersonnel de l'*absence*. Une autre catégorie de suppressions a sa raison dans un goût littéraire. A la fin de la dernière stance imitée par lui, Desportes retranche l'*ail* de la bergère espagnole, où il trouve une trop peu délicate rus-

1. Desportes a laissé la première moitié de cette stance comme liée à la donnée du roman; il en a rendu la seconde moitié dans le début de la sienne. Voici la strophe espagnole entière. « Je ne puis jamais rentrer au village avec mon troupeau, au coucher du soleil, ni du village aller au parc, sans passer par ici; même sans le vouloir, je vois la chaumière de mon bien tant désiré, aujourd'hui toute ruinée. (Ici reprend l'imitation française :) Là je m'assieds un peu, sans plus penser à mes brebis ni à mes agneaux, jusqu'à ce que les vachers me crient : Ah! bergère à quoi penses tu maintenant? Et ton troupeau qui broute les blés? Mais mon ail atteste pour qui croît l'herbe dans la vallée délicieuse. (*Elle veut dire que l'absence de Sirène lui fait oublier de soigner le champ où pousse l'ail qui la nourrit*). Rivage ombreux, qu'est devenu mon Sirène. » Pour la fin de la stance, Desportes a repris un détail qu'il avait négligé dans la stance précédente; « *Ay tiempo! que con un peso — Esta mi alma.* Ah! temps! mon âme est oppressée! »

2. Voici la traduction littérale de la stance et de l'envoi : « C'était raison, Sirène, que tu fisses plus de violence à ta pensée dans ce départ : puisque contre la raison, je t'avais livré ma pensée. Mais de quoi me plains-je, misérable? Qui pouvait t'empêcher de partir, si le destin ou la fortune le voulait? La faute ne fut pas tienne, et je ne saurais croire que tu eusses rien fait qui offensât mon amour si franc et candide; je ne veux pas le supposer, quand il y en aurait mille marques et apparences. Ce sont les destins défavorables qui ont obscurci mon ciel serein. Rivage ombreux, qu'est devenu mon Sirène? — Chanson, prends soin d'aller où je te dis. Mais non, demeure avec moi; peut-être la fortune te porterait où tu serais appelée importune. »

ticité. Il laisse aussi presque toute la troisième stance, une partie de la quatrième, de façon à faire disparaître la conception bizarre et peu naturelle du portrait que la bergère fait réfléchir dans la rivière pour se donner l'illusion de la présence de son amant. Le poète français est à la fois plus timide et plus poli. Hormis ces retranchements et quelques transpositions, la pièce française est absolument dépourvue d'invention originale. Il n'y a pas une idée, pas une conception ou image notable, qui n'y dérive du texte espagnol. La forme rythmique même essaie de rendre la structure de l'original par l'ampleur de la stance (16 vers pour 15), puis par le mélange des petits vers aux grands vers dans la seconde partie.

Je ne chicanerai pas Desportes sur les retranchements. S'affranchir de la fiction particulière était nécessaire. L'*ail* n'était qu'un détail, point déplaisant, et qui relevait la fadeur galante de la bergerie; mais enfin c'est peu de chose. Pour le *portrait* appuyé à un arbre, c'était trop ingénieux pour se faire regretter; et le bon sens en indiquent la suppression.

Si je faisais le procès à Desportes, ce serait sur ses procédés de traduction. Il a jeté sur la simplicité exquise des stances qu'il a prises, toute sorte d'expressions fades et banales : *Riches trésors du printemps éclatant, la sagette d'amour, le rocher de mon cœur, le soleil de mes yeux, l'écho qui répond, les fleuves qui descendent des yeux*; au mouvement naturel de la délicatesse féminine qui se révolte contre la déclaration, il substitue un coquet manège, une feinte ingénieuse. Il a ainsi remis au ton accoutumé de son italianisme fardé la chanson de Diane. On ne peut s'empêcher de juger que l'original reste supérieur : s'il s'y rencontre quelque conception trop subtile, comme celle du portrait, l'expression toujours est simple et franche. Et dans la convention de la poésie pastorale, Montemayor a su mettre et dégager un des thèmes lyriques les plus touchants et les plus beaux qu'il y ait, le thème des anciennes amours retrouvées dans les lieux où l'on a vécu, le thème du *Souvenir* et de la *Tristesse d'Olympio* : il a su lui donner, dans le genre qu'il traitait, une forme absolue, par les deuxième et quatrième stances, surtout par cette deuxième stance, d'une si délicieuse et claire mélancolie.

Nous avons de Desportes une autre complainte [1], où il n'a point suivi pas à pas un original : il a procédé par *contamination*, ainsi qu'on va voir.

1. P. 451.

Je suis las de lasser les hommes et les dieux,	
Je suis las de verser tant de pleurs de mes [yeux,	§ *Y cuan en vano mis cansados ojos*
Non pas yeux, mais fontaines;	*Con lagrimas regaron este valle?..* [1]
Je suis las de passer tant de fâcheux dé- [tours,	*Vuelvanse les ojos fuentes...* [2]
Je suis las d'appeler la mort à mon secours	*Cansados de llorar mis tristes ojos,*
Pour la fin de mes peines.	*Cansados de escucharme el soto, el valle.* [3]
Ces monts, ces prés, ces eaux, ces rochers et [ces bois	*Cansado esta de oirme el claro rio,*
Sont lassés de répondre aux accents de ma [voix	*El valle y soto tengo importunados:*
Enrouée et cassée.	*Y estan de oir mis quejas, o amor mio,*
Ah! cieux trop inhumains, pourquoi donc [seulement	*Alisos, hayas, olmos ya cansados* [4]
La douleur qui me suit, croissant inces- [samment,	
N'est-elle point lassée?	
On voit changer les jours, les mois et les [saisons,	*Veo mil tiempos mudados.*
Le soleil se remue en ses douze maisons,	
Toute chose se change,	*En toda cosa hoy mudanza.*
Rien n'est dessous le ciel qui soit ferme et [constant,	
Sinon l'âpre regret qui me va tourmentant	
D'une fureur étrange[5].	
Que maudit soit Amour, ses traits et son [carquois,	*Mal haya Amor, su arco, y su saeta...* [6]
Que maudit soit le jour que je suivis ses [lois	
Pleines de tromperie!	
Jamais Vénus la douce aux flancs ne l'a [porté,	
Il est fils de Cerbère, et jeune il a tété	
Le sang d'une Furie.	

1. *Diane*, l. V., p. 272. « Et combien en vain mes yeux lassés ont arrosé de larmes cette vallée ? »

2. *Diane*, l. I., p. 52 v. « Que mes yeux se fassent fontaines. »

3. « Mes tristes yeux sont las de pleurer, le bois et le val las de m'écouter. » Ce distique, on le voit, réunit l'idée des deux premières strophes. (L. V, p. 273 v.)

4. *Diane*, l. II, p. 64. « Le clair ruisseau est las de m'entendre; la vallée, le bois en sont importunés; et sont las d'entendre mes plaintes, ô mon amour! les alisiers, les hêtres et les ormes. »

5. Cette strophe peut être une combinaison de deux passages. *Invierno, primavera, otoño, estio, — En lagrimas regando estos collados — Estoy á causa tuya, o cruda fiera!* « Hiver, printemps, automne, été, mes larmes arrosent ces collines, à cause de toi, cruelle farouche! » (L. II, p. 64). Dans cette expression directe de la continuité de la peine en toute saison, Desportes a fait entrer l'exception du changement universel, qu'il tirait d'un autre passage. Je n'ai cité ci-dessus que les deux extraits imités par le français; le voici complet « *Veo mil tiempos mudados. — Cada dia hay novedades — Mudanse las voluntades, — Reviven los olvivados, — En toda casa hay mudanza — Y en ti no la veo jamas.* « Je vois toutes les saisons changer, — Chaque jour amène des nouveautés, — Les volontés se changent, — Les oubliés revivent, — En toute chose il y du changement, — Et en toi seule je n'en vois point. » (L. III, p. 141 v.) Le même effet de contraste est rendu au l. II, p. 127, et au au l. V, p. 274 v.

6. *Diane*, l. III, p. 152. « Maudit soit l'amour, son arc et sa flèche. »

De libre que j'étais il m'a mis en prison,
Il a chassé bien loin la divine raison
Qui conduisait mon âme;
Il a rendu mes yeux ennemis de mon cœur;
J'étais homme de chair, et de par sa rigueur
Je suis homme de flamme.

De libre me hiciste ser captivo,
De hombre de razon, quien no la siente;...
Solia tener ojos, y estoy ciego,
Hombre de carne fui, ya soy de fuego. [1]

Ah! prés, où je prenais tant de contentement,
Je sens en vous voyant, dans mon entendement,
Mille nouvelles brèches;
Las! vous me souliez plaire et vous me tourmentez;
Votre vert m'est obscur et vos douces beautés
Me semblent toutes sèches.

¡ Ay! prado visto con tan libres ojos!... [2]
¡ Ay! prados, bosques, selvas, que criastes
Tan libre corazon como era el mio,
¿ Porque tan grande mal no le estorbastes?
O apresurado arroyo, y el claro rio,...
Porque me habeis puesto tan á mal recudo,
Pues solo en vos ponia mis amores,
Y en este valle ameno y verde prado [3]?

O vie heureuse et libre! O mon plaisir passé!
Hé! pourquoi si soudain m'avez-vous délaissé
D'une fuite inconnue?

¡ Ay! vida libre, sola y muy quieta [4]*!*

Et vous, chefs désolés de ma calamité,
Dites, mes tristes yeux, où est ma liberté?
Qu'est-elle devenue?

¡ Ay! tristes ojos, si el llamaros tristes
No ofende cosa alguna al que mirastes,
¿ Dó esta mi libertad? ¿ dó la pusistes [5]*?*

Ah! mon pauvre troupeau gît maigre et languissant,
Sans boire et sans manger, bêlant et gémissant
Pour l'ennui que je porte [6];
Mon chalumeau n'est plus dans ces bois entendu,
Et mon triste rebec [7] est demeuré pendu
A cette branche morte.

Las! ils ne sont pas seuls qui plaignent mon malheur;
Les rochers l'ont pleuré; les oiseaux de douleur
En ont fait mille plaintes;
Pan même en a gémi ayant la larme à l'œil,
Et les nymphes des bois en ont porté le deuil
De tristesse contraintes.

1. *Diane.* — l. II, p. 64. « De libre tu m'as fait être captif; de raisonnable, sans raison;... j'avais des yeux, je suis aveugle; j'étais homme de chair, et je le suis de feu. »

2. *Diane*, l. III. p. 152. « Oh! pré que je voyais avec de si libres yeux! »

3. *Diane* l. II, p. 152 v. « Ah! prés, bois, forêts, qui avez nourri un aussi libre cœur qu'était le mien, pourquoi ne l'avez-vous pas défendu d'un si grand mal? O ruisseau rapide, claire rivière, pourquoi m'avez-vous mis en si douloureux point, puisqu'en vous je mettais toutes mes amours, et dans ce val délicieux et ce pré vert?

4. *Diane*, l. III, p. 152. « Ah! vie libre, solitaire et si paisible! »

5. « Ah! mes tristes yeux, si de vous appeler tristes n'est pas une offense à l'objet que vous avez regardé, où est ma liberté? où l'avez-vous mise? »

6. Idée appartenant à la convention fondamentale de la pastorale. Pourtant ce n'est point une imitation directe d'un certain passage de la *Diane* : à moins que le passage ne m'ait échappé.

7. Le berger de Desportes a tout à la fois le chalumeau et le rebec : dans Montemayor, les bergères ont la *campoña*; le *rabel* appartient aux bergers.

Mais qui me fait rentrer en ce dur souvenir,
Qui rafraîchit ma plaie, et sert d'entretenir
Mon rigoureux martyre?
Quoi! mon cœur, d'endurer n'es-tu donc [pas lassé? ¿ *Qué es esto, corazon?* ¿ *no estais cansado?*
Et toi, mon triste esprit, l'ennui que j'ai [passé ¿ *Aún hay mas que llorar, decid, ojos mios*
Te doit-il pas suffire? ¿ *Mi alma, no bastaba el mal pasado*[1]?

Le lecteur aura facilement reconnu que, dans cette complainte faite de pièces rapportées, l'invention n'est guère qu'un ajustage, ou bien un délayage. Deux strophes seules appartiennent à Desportes, l'avant-dernière et celle qui la précède. Encore celle-ci est-elle composée d'éléments empruntés autant à la *Diane* qu'aux conventions générales de la pastorale. Quant à l'avant-dernière, elle est mal inventée, si mal qu'elle contredit et affaiblit l'idée de la seconde strophe : *Ces monts, ces prés*, etc. Et elle est tout à fait incohérente dans le mouvement général du morceau : elle rend nécessaire une lourde transition d'une demi-strophe, pour que le poète puisse retomber dans les trois derniers vers sur l'idée fondamentale de la pièce.

On remarquera que souvent l'imitation de Desportes, là où il rend des vers de Montemayor, est une amplification : ainsi la seconde partie de la première strophe double la première, et en répète l'idée par deux formes nouvelles. Ainsi dans la strophe *Que maudit soit amour*, l'espagnol fournit l'idée avec le premier vers, et les cinq suivants ne sont qu'une paraphrase délayée. L'invention de Desportes s'exerce donc dans le détail de l'expression. Mais elle n'est pas de très haute valeur. Ce qu'il invente, c'est une expression vague et abstraite (str. I, v. 4; str. VI, v. 2-3, str. VII, v. 4), une hyperbole banale (str. I, v. 5 et 6); c'est encore une antithèse concertée (str. II, v. 4-6; str. VI, v. 5-6); c'est surtout une fâcheuse et ennuyeuse et banale mythologie (str. IV, v. 4-6; str. IX, v. 4-6). Ce dernier point est à noter, la mythologie tenant peu de place dans l'œuvre de Montemayor. Au total, la fine et unie simplicité dont s'enveloppe à l'ordinaire dans l'original la délicatesse subtile de la conception, a disparu. En revanche Desportes a soigneusement retenu ce qu'il y avait déjà de faux goût dans certains vers de la *Diane* : comme cet *homme de chair*, devenu *de feu*, qu'il eût mieux fait de laisser et qu'il n'a eu garde de laisser.

On pourrait compléter cette étude en signalant encore quelques réminiscences moins importantes : Montemayor a mis au livre IV

1. *Diane*, l. II, p. 64 v. « Qu'est-ce, mon cœur? n'êtes vous pas las? Dites, mes yeux, avez-vous encore des larmes? Mon âme, le mal passé ne suffisait-il pas? »

de sa *Diane* deux épitaphes, dont Desportes me semble avoir retourné les traits en diverses façons. L'une se termine ainsi :

Aqui está el cuerpo, el alma en el cielo,
Que no la mereció gozar el suelo. [1]

Ici gît le corps : l'ame est au ciel :
Car la terre ne méritait pas de la posséder.

Ce que Desportes imite dans une épitaphe de Claude de Laubespine :

Mais le ciel ne pouvait de l'esprit s'enrichir,
Sans que l'indigne terre en demeurât privée [2].

Puis, dans un sonnet funèbre sur le même personnage, il serre de plus près le premier vers de l'espagnol :

Rendra son âme au ciel et son corps à la terre ! [3]

L'autre épitaphe est ainsi conçue :

Cual quedaria, o muerte, el alto
Sin el dorado Apolo y su Diana,
Sin hombre ni animal el bajo suelo
Sin norte el marinero en mar insana,
Sin flor ni yerba el campo y sin consuelo,

Sin el rocio de aljofar la mañana :
Asi quedó el valor, la hermosura,
Sin la que yace en esta sepultura.

Comme serait, o mort, le ciel
Sans l'ardent Apollon et sa Diane,
Cette basse terre sans homme ni animal,
Sans boussole le marin sur une mer folle,
Sans fleur ni herbe la campagne et sans gaîté,

Sans perles de rosée le matin,
Ainsi demeura le mérite et la beauté
Sans celle qui gît dans cette tombe.

Il semble que Desportes ait pensé à ces vers en écrivant :

Vante-toi maintenant, outrageuse déesse...
Morte gît la beauté, la grâce et la jeunesse...
L'amour, en la perdant, sans lustre est demeuré
Comme un pré sans couleurs, un bois sans robe verte [5].

Quelle conclusion tirerons-nous des minutieuses comparaisons que nous avons faites? Elle sera double, me semble-t-il. D'abord, comme je l'avais annoncé, il apparaît bien que Desportes est un traducteur poétique; son imitation ne laisse à peu près aucune place à l'invention originale : il ne s'inspire pas, il n'emploie pas le modèle à exciter sa spontanéité; il copie, et tout au plus compile et délaye. Il n'enrichit pas le modèle; et rarement il l'égale. En second lieu, il ne saisit pas, ne cherche pas à saisir la couleur du modèle. Il passe la même couleur, le même style mièvre et

1. P. 218.
2. P. 480.
3. P. 480.
4. P. 218.
5. P. 286. *Regrets funèbres sur la mort de Diane.* — Il se pourrait que ce nom de Diane, donné par Desportes à l'objet de ses *Premières amours*, fût une marque de la vogue du renom de Montemayor en France.

fardé, hyperbolique et banal, sur la poésie espagnole que sur les vers italiens; si Montemayor tient encore de son pays ou de son tempérament quelque caractère personnel, distinct, singulier, cela disparaît sous l'uniforme vernis des grâces affectées qui plaisaient au poète de Henri III.

Bertaut.

De Bertaut je n'aurai qu'un mot à dire. Il connaissait comme tous ses contemporains la *Diane*, dont il célébra une traduction française, d'ailleurs absolument ignorée, « faite par Mme de Neufvy ». Cependant je n'ai point reconnu dans le recueil de ses œuvres qu'il ait fait des emprunts certains au poète espagnol, ni à d'autres de la même nation. Un seul passage pourrait être une réminiscence; il est vrai que c'est le plus célèbre :

Et ce qui rend plus dure
La misère où je vis,
C'est, ès maux que j'endure,
La mémoire de l'heur que le ciel m'a ravi.
Félicité passée
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir?
Hélas! il ne me reste
De mes contentements
Qu'un souvenir funeste
Qui me les convertit à toute heure en tourments[1]!

Est-ce une rencontre fortuite avec ces deux passages de la *Diane*?

Memoria del bien pasado,	Mémoire du bonheur passé,
En medio del mal presente,	Au milieu du malheur présent,
¡ Ay del alma que lo siente[2]*!*	Hélas sur l'âme qui la sent!

Et ailleurs :

Pasados contentamientos,	Contentements passés,
¿ Que quereis?	Que me voulez-vous?
Dejadme, no me canseis[3].	Laissez-moi, ne me tourmentez pas.

J'ai peine à croire que Bertaut n'ait pas dû à Montemayor le *motif* qui a le plus contribué à sauver son nom de l'oubli. Ce *motif* est même l'âme de la *Diane* : l'originalité de la conception de ce roman, c'est de placer l'intérêt dans la peinture d'un amour malheureux, mais qui fut heureux. Ainsi le regret se mêle au

1. Ed. Chennevière, p. 357.
2. L. II, p. 128.
3. L. VI, page 315 v.

désir, et le souvenir de l'amour partagé rend plus cruel le tourment de l'amour repoussé.

Mais le thème n'appartient pas au seul Montemayor. D'autres se le sont approprié, notamment Castillejo, qui dit dans sa *Glosa del romance Tiempo Bueno* :

¡ O vida dulce y sabrosa,	O vie douce et délicieuse,
Si no fueses ya pasada!	Pourquoi es-tu passée ?
Ya que llevabas mi gloria,	... Puisque tu as emporté ma félicité
Cuando de mi te apartaste,	Quand tu t'es séparée de moi,
Di me, ¿ porque no llevaste	Dis-moi, que ne m'en as-tu emporté
Juntamente su memoria?	Aussi le souvenir ?

Il semble bien que ce soit là le trait fameux de Bertaut : mais a-t-il connu Castillejo? Je n'oserais l'affirmer. Du moins il avait la *Diane* entre les mains, et elle suffisait à lui tracer l'idée.

(*A suivre.*) G. Lanson.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS NOUVEAUX SUR J.-L. WAGNIÈRE

L'étude qui a été consacrée ici même à Grimm et à Wagnière n'a pas passé inaperçue en Suisse. Le savant et très obligeant doyen de la Faculté des lettres de Genève, M. Eugène Ritter, a bien voulu la signaler à ses compatriotes dans un article de la *Gazette de Lausanne* du 7 novembre dernier, et cette intervention a provoqué des recherches sur Wagnière qu'il n'est pas inutile de faire connaître, en les complétant à l'aide de quelques nouveaux documents inédits.

Dès le 11 novembre, le même journal publiait un article anonyme sur Wagnière, bien informé, d'ailleurs, et juste de ton, mais qui ne contenait, sur les points obscurs de sa biographie, aucun des documents décisifs qu'on était en droit d'attendre.

Il n'en est pas de même des investigations entreprises aux archives de Lausanne par un chercheur sagace et curieux, M. Emile du Plessis-Gouret. Elles ont donné des résultats nouveaux et fourni des pièces probantes sur quelques faits de la vie de Wagnière. M. Eugène Ritter a déjà analysé ces pièces dans la *Gazette de Lausanne* du 4 décembre, mais il a eu l'aimable attention de me faire parvenir les copies faites par M. Émile du Plessis-Gouret, et c'est grâce à elles qu'il m'est permis d'en parler à mon tour.

La famille du futur secrétaire de Voltaire habitait Rueyres, village qui se trouve entre Fey et Bercher, au pays de Vaud, et appartient à cette paroisse de Bercher dont Saurin fut le pasteur. C'est à Rueyres que fut célébré, le 23 décembre 1735, le mariage de Jean-Marc Wagnière, fils de feu Moïse Wagnière, avec Jeanne-Jacqueline Menetrey, de Poliez-le-Grand. De cette union naquit, quatre ans après, Jean-Louis Wagnière, qui nous intéresse et qui fut baptisé le 26 octobre 1739. On apprend par l'acte de baptême que le père de l'enfant était régent à Rueyres et que le nouveau-né eut deux parrains et trois marraines.

« On sait, dit M. Ritter, que Voltaire arriva dans notre pays tout à la fin de l'année 1754. Sa dernière lettre datée de Lyon est du 9 décembre; il arriva à Genève le mercredi 11 au soir; dès le

samedi 14, il était établi à Prangins. C'est peu de jours après, sans doute, que Wagnière entra chez lui. On voit que c'est à quinze ans accomplis — et non pas à quatorze, comme il l'a dit — que ce jeune homme, fils d'un régent de village, est entré au service du célèbre écrivain. »

On sait déjà quel poste le jeune homme occupa bien vite dans la maison de Voltaire. M. Eugène Ritter a trouvé dans les minutes d'un notaire de Genève (minutes du notaire Étienne Fornet, 24e volume, p. 289, acte du 8 novembre 1760) une preuve nouvelle des sentiments de confiance inspirés par Wagnière. Bien qu'âgé de vingt et un ans à peine, celui-ci figure comme témoin, à côté de son maître, « noble François Arouet de Voltaire, écuyer, gentilhomme ordinaire du Roi, comte de Tournex, etc. », au testament dicté au notaire sus-nommé par « Charles-Hyacinthe Daumart, écuyer, mousquetaire au service de Sa Majesté Très Chrétienne, natif d'Averton au Maine, de présent aux Délices, indisposé ».

C'est aussi chez Voltaire que Wagnière prit femme, et les recherches de MM. Eugène Ritter et Émile du Plessis-Gouret permettent d'établir à quelle date et dans quelles conditions. Au mois d'octobre 1763, on fit à Rueyres les annonces du mariage de Wagnière avec Rose-Suzanne Corboz, fille de Wilhelm Corboz, d'Oron; ces papiers furent envoyés à Wagnière à Ferney; et le 4 décembre 1763, dans le temple du Petit-Saconnex, la paroisse genevoise la plus voisine, le mariage fut béni par le pasteur Perdriau.

Une lettre particulière écrite par M. Pasche, président du tribunal d'Oron, à M. Eugène Ritter, qui a bien voulu me la transmettre, contient des renseignements nouveaux sur les ascendants de la femme de J.-L. Wagnière. « La famille Corboz, dit M. Pasche dont je transcris l'intéressante communication, était une des principales de la contrée; elle a joué un rôle éminent dans le bailliage d'Oron, surtout au XVIIIe siècle. Isaac Corboz fut secrétaire baillival et curial vers 1680. Son fils, Jean-François-Rodolphe Corboz, fut notaire de 1703 à 1740 et secrétaire baillival jusqu'en 1734. Le fils de celui-ci fut Wilhelm Corboz, le beau-père de Wagnière, notaire et secrétaire baillival de 1734 à 1758. Les honneurs dont cette famille fut comblée par les seigneurs de Berne n'empêchèrent point sa ruine : Wilhelm Corboz se trouva dans une situation de fortune si obérée que ses biens furent mis en discussion en 1759. Il devait certes lui être pénible, après avoir joui d'une position élevée, d'être réduit à la pauvreté. Il résolut

de s'expatrier; il quitta Oron et alla s'établir à Ferney comme fermier ou intendant de Voltaire. C'est là que sa fille Rose-Suzanne connut Jean-Louis Wagnière en 1763. Les domaines considérables de la famille Corboz furent vendus juridiquement en 1759, et j'habite aujourd'hui la maison où est née Rose-Suzanne Corboz, acquise par mon arrière-grand-père. »

De l'union de J.-L. Wagnière avec Suzanne Corboz naquirent deux enfants : Catherine et Enoc, dont il a été question déjà dans les lettres de Grimm à leur père. L'aînée, Catherine, vint au monde à Ferney, le 19 septembre 1764, et fut baptisée quatre jours après au Petit-Saconnex par le pasteur Vernes. Le second enfant, Enoc Wagnière, est né au château de Ferney, le 22 septembre 1767, et fut baptisé cinq jours après, au Petit-Saconnex par le pasteur Bellamy. Le registre porte qu'il fut présenté au baptême par David Corboz « conjointement avec messire François-Marie Arouet de Voltaire et dame Marie-Louise Mignot-Denis, de Ferney ». « Que dire, remarque M. Ritter, du pasteur Bellamy, qui consentait à ce que la marraine fût une dame catholique, et surtout qu'un chrétien comme Voltaire fît fonction de parrain? Était-ce largeur ou faiblesse? Je laisse discuter à d'autres ce cas de droit ecclésiastique et de prudence pastorale. »

On ne sait ce que devint plus tard la fille de Wagnière. Quant à son fils Enoc, il se maria le 29 juin 1798, à Genève, avec une demoiselle Audio, de Ferney.

Tels sont les faits qui résultent des recherches faites de diverses parts en Suisse et qui contribuent à fixer davantage l'état civil du dernier secrétaire de Voltaire ou de sa famille. M. Eugène Ritter se demande, en terminant, ce qu'ont pu devenir les papiers de Wagnière. C'est là une question à laquelle je ne saurais répondre. Mais il est un point sur lequel il m'est loisible de lui donner satisfaction, en mettant au jour quelques nouvelles lettres inédites de Wagnière que j'ai pu me procurer depuis l'apparition de mon précédent article [1].

Je me demandais alors quel rôle Wagnière avait pu jouer dans la publication de l'édition de Kehl des œuvres de Voltaire, ou même s'il en joua un. Les lettres qui suivent permettent de répondre avec certitude. Wagnière essaya de se mettre, moyennant rétribution, à la disposition de Beaumarchais pour travailler à la préparation des œuvres de Voltaire et faire profiter l'entreprise des renseigne-

1. Elles ont figuré dans le catalogue d'autographes n° 274, publié par la maison Etienne Charavay, en octobre dernier.

ments que seul un hôte aussi intime de Ferney pouvait fournir. Beaumarchais n'accepta pas les conditions qui lui étaient faites et les lettres ci-après montrent comment les choses se passèrent. Elles sont adressées à un homme modeste et désintéressé, à De Croix, sincère admirateur de Voltaire, qui, dans toute cette énorme tâche, avait gardé pour lui-même la besogne fastidieuse de la revision des épreuves du texte. Tous deux étaient bien faits, De Croix et Wagnière, pour nourrir l'un pour l'autre une estime mutuelle, provenant d'un même sentiment d'admiration pour la gloire du Patriarche. Né en 1744 à Lille, où il mourut le 28 juin 1826, compatriote de Panckoucke, De Croix avait visité Ferney en compagnie de celui-ci lorsqu'il avait été question de publier de la sorte, avec l'assentiment de Voltaire, une édition à laquelle Wagnière devait collaborer. C'est De Croix qui avait tracé le plan de ce projet, accepté du Patriarche, et cette considération n'était pas faite pour lui aliéner les bonnes grâces de Wagnière. Aussi la correspondance qui suit s'engage-t-elle sur un ton de confiance réciproque qui se changera bien vite en une sympathie très réelle.

A Ferney-Voltaire, le 27 juin 1787.

Le frère de M. Mallet du Pan m'a apporté ces jours passés, monsieur, la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai cru que pour vous tranquilliser sur ma bonne foi et ma probité, je devais la rendre sur le champ à M. Mallet, qui m'en a simplement laissé la signature pour votre adresse. Il vous la renverra sans doute.

Je ne ne vous cache pas, monsieur, que j'ai été un peu étonné, ainsi que bien d'autres personnes, de ce que les éditeurs des œuvres de feu mon cher maître, à qui j'ai été attaché les vingt-cinq dernières années de sa vie, ne m'ont jamais consulté en rien sur cette édition. Je suis encore à en deviner la raison. On l'avait d'abord fait proposer à M. de Beaumarchais par un de ses parents, à qui il répondit : *Qu'il fallait savoir premièrement qui j'étais, et ensuite de quel droit je pouvais posséder quelque chose de M. de Voltaire.*

Je le vis moi-même à Paris en 1781. Il me dit que c'était *M. Panckoucke qui devait tout fournir à ses dépens.* Je pensai que c'était une défaite. Il m'écrivit ensuite *que l'on recevrait tout ce que je pourrais envoyer avec tout l'intérêt* LITTÉRAIRE *que la gloire de M. de Voltaire inspirait aux rédacteurs.* Je vous avoue que je n'ai jamais compris ces termes.

Enfin, il y a environ trois ans et demi qu'une société à Lausanne, etc., me fit proposer de me joindre à elle pour faire une édition sur celle de Kehl, à laquelle j'aurais ajouté tout ce que j'avais pu me procurer de M. de Voltaire depuis mon retour de Russie, sa vie par moi,

des corrections et additions, mes remarques, etc. Cette société publia un prospectus. Alors M. de Beaumarchais fit imprimer contre moi et répandre avec profusion la note infâme ci-jointe, que peut-être vous n'avez pas connue. Toutes les personnes respectables qui s'intéressent à moi et m'honorent de leurs bontés et à qui j'en fis part m'écrivirent de rester absolument tranquille et d'attendre.

Vous voyez, monsieur, que je ne suis pas dans le cas d'avoir le moindre empressement de traiter avec M. de Beaumarchais, ou avec ceux qui ont pu composer la note en question. Je ne le ferai jamais. Je vous crois trop juste et trop honnête pour y avoir eu quelque part, et en conséquence je réponds à la lettre que vous avez daigné m'écrire, quoique je sois encore d'une faiblesse extrême à la suite d'une maladie de six mois et qu'à peine je puis tenir la plume.

Je n'ai aucun engagement quelconque avec personne; ainsi si vous avez, vous, monsieur, quelques propositions à me faire, je verrai ce que j'aurai à répondre. Parlez-moi franchement, et soyez très assuré que j'en agirai de même avec vous. Peut-être aurait-il été convenable que j'eusse pu aller moi-même à Paris avec tous mes papiers (mais ma petite fortune ne me le permet pas dans ce moment) ou bien qu'il vînt quelqu'un de votre part pour en examiner la nature et à peu près la valeur. Voilà tout ce que je puis vous dire jusqu'à présent en attendant votre réponse.

Je me souviens très bien, monsieur, d'avoir eu l'honneur de vous voir à Ferney. Je jugeai sur votre esprit et sur vos connaissances, ainsi que sur ce que m'avait dit M. Panckoucke, que vous seriez un des rédacteurs.

Quand vous verrez M. Mallet du Pan, qui me paraît être fort de vos amis, je vous prie de me rappeler à son souvenir. Il m'a assez connu pour vous dire quelle a été ma conduite et si j'ai jamais mérité d'être regardé comme un polisson et un fripon. Il pourrait même vous communiquer les lettres que je lui écrivis en 1784.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

WAGNIÈRE,
Ancien secrétaire de feu M. de Voltaire et pensionnaire de S. M. l'Impératrice de Russie.

Suscription : A monsieur De Croix, Secrétaire du Roi, etc., etc., ancien hôtel de Hollande, vieille rue du Temple, à Paris.

A cette lettre de Wagnière est joint, en effet, un fragment découpé dans un des prospectus lancés par Beaumarchais pour annoncer son édition. Ce fragment contient un passage très dur et très injuste pour Wagnière. Le voici intégralement : on y reconnaîtra bien vite la plume et l'encre de l'adversaire de Goezmann.

« Nous recevons à l'instant un nouveau prospectus des contrefacteurs associés de Berne, Lausanne et Neuchatel, unis au sieur Wagnière. Étrange association! Le sieur Wagnière, ci-devant copiste chez M. de Voltaire, a pu commettre l'infidélité de tirer des doubles de quelques-uns de ses derniers ouvrages; et nous, nous tenons de Mme Denis, nièce et héritière de l'auteur, la totalité des originaux. Le sieur Wagnière a pu escamoter quelques copies des lettres de son maître; et nous, nous avons la collection entière des lettres de cet auteur; nous avons ce trésor, et nous le garderons dix ans, s'il le faut, sans l'ouvrir. Sous quelle forme paraîtront donc les petits morceaux dérobés par le sieur Wagnière? Quelles notes, quelle critique, quel ordre trouvera-t-on dans la compilation annoncée sous le titre de *Collection?* les mêmes que dans notre édition? Non, non; dût notre édition originale ne paraître que dans dix ans, si les nouvelles éditions que nous annonçons ne terrassent pas les contrefacteurs. » On conçoit aisément, après cela, que Wagnière ne voulut pas pardonner ce coup visiblement inspiré par son ennemie Mme Denis et asséné par Beaumarchais avec la brutalité d'un faiseur de boniments.

A Ferney-Voltaire, le 12 septembre 1787.

J'ai bien reçu, monsieur, dans son temps, votre lettre de Lille du 8 juillet et en dernier lieu celle dont vous m'avez honoré du 16 auguste (j'ai été bien aise de voir ce mot). Je n'ai pas cru devoir répondre à la première qui est la justification de M. de Beaumarchais. J'ai attendu d'être de retour de mon petit taudis paternel, en Suisse, dans la maison que j'ai ici et où mes papiers étaient restés, pour répondre à ce que vous me dites, surtout à ce que contiennent d'obligeant pour moi vos deux lettres; je vous en remercie bien sincèrement, et vous assure que je serai très flatté si j'ai pu obtenir une part de votre estime et de votre amitié.

N'étant de retour que depuis hier, je vais m'occuper à examiner mes papiers, afin de faire et de vous envoyer une note. J'ignore si, dans la collection, il n'y a pas déjà une partie des choses que j'ai. Je ne pourrai en être assuré que lorsque j'aurai parcouru cette collection, dont S. M. I. de Russie, mon auguste bienfaitrice, vient de me faire tenir ici depuis trois jours la dernière livraison en vingt et un volumes, dont elle m'a gratifié avec ordre d'y faire mes remarques, d'y porter les corrections et additions comme sur les trente premiers volumes, et de lui en envoyer un double pour son exemplaire propre, surtout de lui indiquer les pièces que je reconnaîtrai certainement n'être point de M. de Voltaire.

Je sens comme vous, monsieur, et j'avoue qu'il serait assez embar-

rassant pour les éditeurs de donner par supplément des corrections et additions qui auraient dû être placées en leur lieu. M. de Beaumarchais sait bien en sa conscience que ce n'est pas ma faute si elles ne se trouvent pas dans son édition; il y en a pourtant qui sont très essentielles.

Ce que j'ai de plus essentiel aussi c'est mon petit commentaire sur la vie et les ouvrages de l'auteur de *la Henriade*, qui parut en 1776, qui a servi de canevas à ceux qui ont, depuis la mort de Voltaire, écrit sa vie. Les éditeurs de Kehl l'ont inséré en partie dans leur édition comme étant de lui, ce qui n'est pas. Ils y ont de plus intercalé une partie des mémoires de M. de Voltaire sur le feu roi de Prusse, qui lui furent volés en 1768 (et j'aurais quelque lieu de m'en plaindre). Je n'ai point retouché au fond de cet ouvrage, mais, depuis la mort de M. de Voltaire, je l'ai beaucoup augmenté de notes historiques et d'anecdotes sur sa vie privée.

J'ignore absolument quelle peut être la valeur de ce que j'ai d'ailleurs; et c'est ce qui me ferait désirer ardemment d'être à Paris avec mes papiers, — j'aurais assez de confiance en votre probité pour vous les communiquer, — ou bien que vous chargeassiez à Genève quelqu'un d'assuré qui pût les voir et vous en rendre compte.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je vais m'occuper de la note que vous demandez.

Je n'ai jamais cherché qu'à contribuer au monument littéraire qu'on voulait élever à la gloire de feu mon cher maître, mon père, mon ami, dont la fin triste et cruelle remplit ma vie d'amertume et de douleur et servira à l'abréger. J'ai offert ma pitte [1], comme la veuve, mais sans doute on m'a cru indigne de la présenter.

Sitôt que j'aurai fini ma note, je vous la ferai parvenir. Et quoiqu'on me dise que les contreseings sont supprimés, je me servirai de la voie que vous m'indiquez, à moins que vous ne veuilliez me donner d'autres ordres.

En attendant, monsieur, gardez toujours le cordon de Saint-François, comme vous l'a recommandé M. de Voltaire, et agréez tous les sentiments véritables que vous m'avez inspirés, et avec lesquels je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

WAGNIÈRE.

On a épinglé à cette lettre un fragment de papier non signé contenant quelques lignes de la main de Wagnière qui complètent sa missive. Ce billet, destiné à De Croix seul, renfermait l'expression des véritables sentiments du secrétaire de Voltaire sur le compte de Beaumarchais. « Je vous assure, monsieur, disait

1. *Pitte*, d'après Furetière, « petite monnaie hors d'usage qui vaut le quart d'un denier. »

Wagnière à son correspondant, que je voudrais pouvoir vous témoigner ma sensibilité sur votre façon de m'écrire et sur la confiance que vous m'inspirez. Et pour vous répondre avec la même franchise, je vous avouerai que l'on ne m'ôtera jamais de l'esprit que M. de B[eaumarchais] n'a point eu de part à la note diffamatoire qu'on a publiée contre moi; et que, par conséquent, si je traitais jamais avec quelqu'un, ce ne serait pas avec lui, mais bien avec vous seul. Si je pouvais avoir l'honneur de causer avec vous, je crois que vous penseriez comme moi. Je désire cette satisfaction et peut-être mon souhait s'accomplira-t-il : je tâcherai de faire un effort; je me réglerai sur votre réponse. En attendant, conservez-moi des sentiments qui me flattent. Quand ma note sera faite, je pourrai peut-être vous écrire plus au long; mais j'ai cru devoir m'empresser, en arrivant, de vous répondre en partie. »

Wagnière s'efforça, en effet, d'effectuer ce voyage à Paris dont il entretenait son correspondant. Il s'y décida même beaucoup plus tôt que la précédente lettre ne le ferait supposer. Le mois ne s'écoula pas sans que les projets de Wagnière ne fussent définitivement fixés à cet égard, et, le 27 septembre, il mandait à De Croix son intention formelle « de partir pour Paris dans le courant du mois d'octobre. » Nous avons déjà publié cette lettre d'après l'original actuellement conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. A la suite d'une copie faite de la main de De Croix, je trouve la note suivante qui explique pourquoi il s'était dessaisi de l'original reçu par lui. « Le 11 février 1810, dit-il, j'ai envoyé l'original de cette lettre à M. Gosselin, à Paris, pour être joint à la profession de foi de Voltaire, que j'avais envoyée précédemment avec un extrait des mémoires de Wagnière relatif à cette profession de foi, le tout en original. L'envoi de cette lettre n'est que pour constater l'écriture de M. Wagnière et sa signature. » Ces trois documents sont bien réellement réunis aujourd'hui dans le manuscrit n° 11,460 du fonds français, et il est inutile de rappeler que la fameuse déclaration de Voltaire a même été reproduite en fac-similé par M. Georges Bengesco en tête du tome troisième de sa bibliographie des œuvres de Voltaire.

Quelque temps après, Wagnière était à Paris. Il y arriva au plus tard le 26 octobre et descendit au n° 118 de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, ainsi qu'on a pu le voir par un billet de Grimm, du 27 octobre que nous avons publié aussi. La première visite du voyageur avait sans doute été pour celui qui l'honorait de sa protection. Ensuite, il ne manqua pas de voir De Croix, comme le prouve le billet suivant, postérieur de quelques jours au précédent.

A Paris, le 31 octobre 1787, à dix heures.

Voilà, monsieur, à peu près, je crois, la note que vous m'avez demandée. Vous pouvez la parcourir et la confronter pour voir si vous en avez des doubles, ce que je ne crois pas. Vous pourrez ensuite voir aussi quelles seront les propositions que vous aurez à me faire.

J'espère vous voir demain entre dix et onze heures, comme nous sommes convenus. En attendant, je vous souhaite, ainsi qu'à moi-même, une meilleure santé.

J'ignore ce que contenait la note en question, qui renfermait évidemment la liste de ce que Wagnière possédait sur Voltaire. Les négociations, en tout cas, ne traînèrent pas en longueur, et elles eurent un résultat moins satisfaisant que Wagnière pouvait l'espérer, ce qui hâta le retour de celui-ci à Ferney.

Mardi midi, 6 novembre 1787.

Ayant réfléchi, monsieur, hier après la conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec vous que nous étions trop loin de compte pour qu'on se rapprochât de ma demande, ayant d'ailleurs fini mes autres affaires, j'allai hier au soir au bureau pour arrêter ma place à la diligence de Genève, que je comptais ne devoir partir que dimanche soir; mais j'appris avec surprise qu'elle partirait après demain matin jeudi, et que la suivante partirait seulement dans quinze jours.

Je vous serais donc très obligé, monsieur, si dans la matinée de demain vous pouviez m'écrire deux mots : simplement *oui* ou *non*, sans plus; afin que j'eusse le temps de faire ma malle et arrêter absolument ma place.

Si je n'ai pas l'honneur de vous revoir, recevez mes remerciements sur l'intérêt que vous avez paru prendre à ce qui me regardait. Jouissez d'une bonne santé et croyez que je suis avec tous les sentiments que je vous dois votre très humble et très obéissant serviteur.

WAGNIÈRE.

J'ose vous demander toujours la grâce de ne pas oublier mon ami Morand dans l'occasion.

La réponse fut négative et une note de De Croix, écrite sur la lettre qui précède, va nous en donner la raison. « M. Wagnière, dit-il, demandait mille écus pour les manuscrits qu'il avait et qui auraient été utiles à l'édition. Ce prix fut trouvé très haut, à la

vérité, et M. de Beaumarchais n'en voulut donner qu'une trentaine de louis, ce qui rendit infructueuse la négociation que j'avais entamée à ce sujet avec Wagnière. J'ai beaucoup regretté que M. de Beaumarchais n'eût pas encore fait ce sacrifice, après tant d'autres plus considérables qu'il avait déjà faits, pour l'édition de Voltaire. On avait les lettres au Roi de Prusse qui font partie des manuscrits que Wagnière m'a laissés. Depuis 1787 jusqu'aujourd'hui (août 1804) je n'ai pas ouï dire qu'il ait fait aucun usage des dits manuscrits. » Devant l'insuccès de sa tentative, Wagnière put donc regagner Ferney et il ne fut plus question de reprendre les négociations, bien qu'il demeurât avec De Croix en un courtois commerce épistolaire.

Mais avant de passer outre et de publier les deux lettres qui restent encore, il convient d'appeler l'attention du lecteur sur un petit problème d'histoire littéraire. On a déjà vu que Wagnière revendique très nettement — et il y reviendra — la paternité du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de* la Henriade, *etc.*, *avec les pièces originales et les preuves*, qui parut à Bâle (Genève), en 1776, chez les héritiers de Paul Duker [1]. Ce *Commentaire* a été successivement attribué à Durey de Morsan, à Christin, à Wagnière, ou même à Voltaire et c'est parmi les ouvrages de celui-ci que M. Bengesco l'a rangé dans sa *Bibliographie*. Il me semble qu'il ne saurait subsister de doute devant l'affirmation répétée de Wagnière et c'est bien lui évidemment qu'il faut regarder comme le véritable auteur de ce volume. En annonçant l'apparition du *Commentaire*, Meister rapportait un mot de Mme Du Deffand qui l'apprécie sévèrement : « Mme Du Deffand, qui n'a pu pardonner à l'auteur de ne l'avoir pas nommée, une seule fois, dans tout l'ouvrage, dit que M. de Voltaire n'a rien écrit d'aussi mauvais, que c'est tout platement l'inventaire de ses vieilles nippes ». Le ressentiment troublait moins qu'on ne l'a supposé le jugement de la marquise et la spirituelle aveugle me paraît avoir été, dans la circonstance, plus clairvoyante que la plupart de ses contemporains. Il est certain qu'attribuée à Voltaire, cette œuvre semble terne, et c'est se méprendre beaucoup que la trouver, avec Meister, « légèrement pensée », et « agréablement écrite, » ou assurer, avec Bachaumont, « qu'on ne peut douter » que Voltaire lui-même, « n'ait fourni les matériaux et mis le coloris ». Si on ne saurait nier que le patriarche a donné à son secrétaire tous les renseignements nécessaires pour écrire une biographie con-

1. Ce *Commentaire* a été réimprimé en tête de l'édition Moland, t. I, p. 67.

forme à ses intentions, il faut convenir qu'il s'est montré beaucoup plus avare de « coloris ». Quoi qu'on en dise, rien ne décèle la légèreté coutumière de son esprit, l'allure vive et alerte de son style, le pétillement de sa verve. Assurément, Voltaire a fourni à Wagnière tout ce qui pouvait servir à cette entreprise, notes, impressions, souvenirs, et sa part dans l'inspiration est aussi grande qu'elle pouvait l'être, sans traiter lui-même le sujet. Il me semble qu'il n'est guère malaisé de reconstituer comment les choses se passèrent. Voltaire n'était pas fâché de se mettre en règle avec la postérité et de faire parler d'avance de lui-même, comme il souhaitait qu'on en parlât. Mais ce n'était pas commode : si l'auteur avouait qu'il avait écrit sa propre biographie, il infirmait la confiance qu'on y pouvait avoir, et d'autre part il était nécessaire d'inspirer cette confiance par des faits qui parussent incontestables et par des documents certains. C'est pour cela qu'il s'avisa du stratagème dont usa plus tard Victor Hugo en confiant à *un témoin*, le soin de raconter sa vie. Voltaire s'adressa au *témoin* des vingt-cinq dernières années de son existence, à celui qui ne l'avait pas perdu de vue durant tout le séjour à Ferney, et c'est ainsi que Wagnière devint le porte-parole de M. de Voltaire. L'ouvrage écrit de la sorte semblait assez bien informé pour qu'on s'y fiât, et, le cas échéant, le patriarche pouvait le démentir à l'occasion. Ce sont là stratagèmes auxquels se livrent volontiers ceux qui en espèrent quelque profit, mais qui ne trompent guère ni le présent ni l'avenir. Pour confirmer les dires de son secrétaire, Voltaire l'avait même autorisé à imprimer, à la suite du *Commentaire*, « quelques véritables lettres de M. de Voltaire d'après ses propres minutes ». Deux amis, aussi complaisants que Wagnière, prenaient encore soin d'en certifier l'authenticité : l'un, Du Rey, déclarait avoir « vu les pièces originales et les preuves qui sont dans le *Commentaire* »; l'autre, Christin, certifiait avoir « confronté les mêmes pièces » et les avoir « trouvées entièrement conformes aux originaux ». Voilà qui aurait dû satisfaire les plus incrédules et les plus exigeants. Ne nous y fions pas trop pourtant : on a déjà constaté quelques altérations assez notables et il est probable que, en cherchant bien, on en trouverait d'autres encore. Le dévouement et la discrétion de Wagnière n'avaient pas reculé devant le nouveau service qu'on lui demandait.

Nous ne connaissons plus que deux lettres adressées par Wagnière à De Croix, et il y sera encore question du *Commentaire* dont il vient d'être parlé. Les voici :

A Ferney-Voltaire, pays de Gex, 4 février 1789.

Après deux mois entiers, je viens de recevoir, monsieur, par la voie de M. Morand, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 1er décembre dernier. J'ai été très flatté de cette marque de votre souvenir et je vous en remercie.

Je suis, je vous assure, très loin d'avoir été fâché contre vous, si notre petite négociation n'a pas eu lieu, puisque vous n'étiez que commissionnaire dans cette affaire et qu'elle n'a dépendu que de la personne principale, dont, en aucun genre, je n'ai pas lieu de me louer. Je ne dois pas non plus être tant content de M. le marquis de Condorcet, qui, ayant placé mon *Commentaire* sur la vie de mon cher maître, qui parut en 1776, dans l'édition comme étant de feu M. de Voltaire, y a intercalé une partie des mémoires sur le roi de Prusse. Quoique j'aie fait mes remarques sur l'édition, je n'en ai encore rien dit, et j'attends de S. M. I., mon auguste bienfaitrice, le complément de cette édition dont elle m'a gratifié.

Il y a plus de trois mois que j'ai lu les trois premiers volumes de la correspondance, édition de Bâle.

Je suis très fâché pour la gloire de feu mon cher maître, mon ami, et pour ceux qui ont dirigé l'édition, qu'on n'y ait pas porté à leur place les corrections et additions essentielles qu'il avait faites et que j'avais entre les mains. Elles n'auraient plus le même prix étant placées en errata, mais ce n'a pas été ma faute; j'ai dû mépriser ceux qui me méprisaient et non leur offrir en rampant ce que j'avais, ni mes instructions, tout obscur que je puisse être.

On me fit dernièrement d'Allemagne la même proposition que vous, monsieur; je n'ai pas cru devoir rien répondre, parce que jusqu'à présent je n'ai pris aucun parti déterminé, n'étant nullement pressé. Ainsi, si, dans une année ou dix-huit mois, M. Ruault et vous, vous formiez l'entreprise dont vous me parlez et que vous voulussiez l'exécuter promptement, vous pourrez me faire part de vos résolutions et je concourrai alors avec le plus grand empressement à tout ce qui pourra contribuer à l'honneur de l'homme illustre que je pleure tous les jours et qui ne sera jamais remplacé. Je vous aime, monsieur, parce que je crois que vous l'aimiez aussi véritablement; et je ne vous cache pas que j'ai vu avec douleur le peu de personnes sincères qui aient pensé comme moi sur le compte de M. de Voltaire, mais il est vrai aussi que personne n'a été dans ma situation.

Agréez l'assurance des sentiments que vous m'inspirez et avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

WAGNIÈRE.

Je veux bien vous prévenir encore, monsieur, que si jamais il paraît quelque chose de moi sur M. de Voltaire, ainsi que des additions, cor-

rections, etc., de sa main, et que l'on m'accusât d'avoir tiré quelque chose des différentes vies et autres ouvrages qui ont paru depuis sa mort, S. M. I. de Russie sera un témoin qui certifierait le contraire, puisque depuis 1782 je lui envoyai, pour elle seule, un double de tout.

A Ferney-Voltaire, 25 juillet 1790.

Il y a une couple de jours, monsieur, que M. Mallet, de Genève, en fouillant dans les culottes et les habits de son frère qui est retourné à Paris, y trouva la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire le 28 mai, et il me l'envoya. Je suis très fâché de n'avoir point vu M. Mallet avant son départ, je lui aurais remis les remerciements que je vous dois. J'ai été fort aise de recevoir une marque de votre souvenir et d'apprendre que vous étiez en vie; on m'avait assuré, l'année passée, que vous étiez malade et en danger. Je vous fais mon compliment de ce que vous n'êtes ni l'un ni l'autre, et que vous continuez à travailler pour la gloire de feu mon cher maître.

Les changements, monsieur, qui se sont opérés depuis seize mois, ma santé, mes affaires particulières, ne m'ont pas laissé le temps de m'occuper du supplément que vous vous proposiez de faire. J'avais fait ci-devant auprès des personnes que je connaissais et qui me témoignent un peu d'amitié des sollicitations pour les engager à me favoriser des lettres qu'elles pouvaient posséder de M. de Voltaire. Je n'ai pu réussir et j'ignore les motifs de leur refus; je n'ai pas été plus heureux à la cour de Gotha.

Je n'ai donc rien de plus actuellement que ce que j'avais emporté avec moi à Paris à mon dernier voyage, que quelques lettres d'un M. Ribotte.

Je n'ai point reçu du tout ni vu le soixante-dixième volume qui contient, dites-vous, la vie de M. de Voltaire. Je suis très impatient de la lire et de la confronter avec mon *Commentaire* qui a servi de canevas aux différentes vies qui ont paru. Je me recommande donc à vous dans cette occasion; vous pourriez l'envoyer pour moi chez M. le baron de Grimm, qui avait été chargé par l'Impératrice de Russie de me faire présent de l'édition complète; il aura sans doute la bonté de me la faire parvenir, cette vie.

Je serais curieux aussi de savoir quelles sont les pièces essentielles que vous vous êtes procurées. Vous vous souvenez peut-être de celles que j'ai. Vous pouvez d'ailleurs compter sur mon empressement à faire tout ce que je pourrai pour seconder votre entreprise.

Agréez l'assurance de tous les sentiments que vous m'avez inspirés et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

WAGNIÈRE.

La correspondance de Wagnière avec De Croix s'arrête-t-elle

réellement ici? Je l'ignore. Il est fort possible que tous deux aient échangé d'autres lettres, dans le restant de leur vie, mais je ne les connais pas. Puisqu'on a paru prendre quelque intérêt à l'honnête personnalité du dernier secrétaire de Voltaire, je me bornerai seulement à reproduire encore une lettre de Mme Denis-Duvivier, dans laquelle il n'est pas nommé, il est vrai, mais qui contient évidemment une insinuation fort malveillante à son endroit. On n'a sans doute pas oublié tous les tracas que causèrent à l'impératrice de Russie la publication de ses lettres à Voltaire. Mme Denis, qui avait gardé une copie de cette correspondance, devait fatalement être soupçonnée d'indiscrétion, sinon d'indélicatesse. Elle essaie de se laver de ce soupçon dans le billet qui suit et ui laisserait planer un doute sur la fidélité de Wagnière, si on ne connaissait bien les sentiments de gratitude dè celui-ci à l'égard de sa bienfaitrice l'impératrice de Russie.

Paris, ce 12 juillet 1787.

Vous m'avez fait un plaisir extrême, monsieur, en m'envoyant les quatre volumes en question. J'avais toujours gardé à l'Impératrice de Russie une foi religieuse en lui renvoyant les originaux de ses lettres et en les faisant copier pour moi seule avec sa permission. Je n'ai point voulu montrer cette copie à personne et j'ai été fort étonnée quand j'ai appris que ces lettres étaient imprimées. Je ne peux pas concevoir comment on a pu les avoir.

Il me semble qu'on a fait une grande indiscrétion de les avoir mises au jour sans la permission de cette souveraine, et, quoiqu'elles soient écrites comme aurait pû faire le meilleur écrivain de France et qu'elles ne puissent que lui faire beaucoup d'honneur, je crains bien qu'elle en soit fâchée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'y ai nulle part. J'étais mourante et je ne pouvais plus retourner à Ferney pour aller chercher les papiers de mon oncle. Je ne sais à qui m'en prendre, mais il faut bien que j'aie essuyé quelque infidélité.

Je vous prie de m'apporter mes lettres qui vous sont tombées entre les mains. Nous les examinerons ensemble.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Du Vivier.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Ruault, à l'hôtel d'Hollande, n° 123, vieille rue du Temple.

C'est là un mauvais procédé de plus à l'actif de Mme Denis et il n'est guère besoin pour ceux qui ont suivi la carrière de

Wagnière d'essayer de le disculper de cette vague insinuation. Catherine, en lui continuant sa bienveillance, a prouvé qu'elle ne croyait pas son protégé capable d'un tel manque de gratitude à son égard.

Après toutes les recherches dont il a été l'objet, un point reste encore obscur dans la biographie de Wagnière : la date précise et les circonstances de sa mort. L'auteur de l'article anonyme publié dans la *Gazette de Lausanne* du 11 novembre dernier assure que Wagnière est mort à Paris, sans fournir, d'ailleurs, d'autres preuves de son assertion. Est-ce exact? La Commune, en brûlant les registres de l'état civil parisien, a vraisemblablement rendu impossible la confirmation de cette opinion.

PAUL BONNEFON.

MÉLANGES

« L'ÉCOSSAISE » DE MONTCHRÉTIEN REPRÉSENTÉE A ORLÉANS EN 1603

Les tragédies de Montchrétien, ces tragédies en général si peu dramatiques, dont ont a dit qu'elles font de ce contemporain de Malherbe notre dernier lyrique [1], ont-elles jamais été jouées en public? étaient-elles même, dans la pensée de l'auteur, destinées à l'être? Les avis sont partagés. M. A. Joly, auteur d'une des premières études importantes qui aient été faites de l'œuvre de Montchrétien, se prononce nettement pour la négative : ces tragédies, dit-il, « sont pleines d'impossibilités scéniques [2] ». Tout autre est l'opinion de M. Petit de Julleville; à ses yeux, ces « impossibilités scéniques » n'existent pas [3]; et s'il ne peut affirmer, faute de preuve, que les pièces de Montchrétien aient été représentées publiquement [4], du moins il ne doute pas que l'auteur les ait faites pour l'être. Plus récemment, M. Gustave Lanson, sans être aussi catégorique que M. Joly, conclut cependant peu à près de même, et pour d'autres raisons. Opposant le théâtre de Montchrétien à celui d'Alexandre Hardy, il considère l'œuvre du premier comme « toute littéraire et point du tout théâtrale [5] », et il ajoute : « Ce jeune Normand, qui n'a souci que du beau style, écrit des tragédies destinées à être lues ou tout au plus récitées dans quelque hôtel, par lui-même ou ses amis [6] », c'est-à-dire non en public, et par des comédiens de profession.

La courte lettre dont on trouvera le texte plus loin tranche la question, au moins en ce qui concerne *l'Écossaise*, la plus lyrique [7] cependant, la moins scénique des pièces de Montchrétien; nous y apprenons que *l'Écossaise* fut

1. G. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 407.
2. A. Joly, *Antoine de Montchrétien, poète et économiste normand* (Caen, 1865), p. 44.
3. L. Petit de Julleville, *Notice sur Montchrestien*, en tête de son édition des *Tragédies de Montchrestien* (Bibliothèque elzévirienne, 1891), p. XXI.
4. On sait que *Sophonisbe* a été représentée au plus tard en 1596, mais peut-être *privatim*, chez le gouverneur de Caen, et non en public. Cf. L. Petit de Julleville, *ibid.*, p. X.
5. G. Lanson, *Antoine de Montchrétien*, dans *Hommes et livres* (1895), p. 68.
6. *Ibid.*, p. 69.
7 « *L'Écossaise* n'est qu'une élégie », E. Faguet, *Essai sur la tragédie française au* XVI*e siècle* (1883), p. 340; cf. G. Lanson, *Hommes et Livres*, p. 72.

jouée, au moins une fois, peut-être plusieurs, en avril ou mai 1603 [1], à Orléans, par une troupe nomade [2]; et d'après les termes mêmes du document, il paraît difficile de ne pas admettre qu'il s'agisse d'une représentation publique.

Cette représentation (à supposer d'ailleurs qu'elle fût unique) fit même, semble-t-il, assez de bruit, ce qui donnerait à penser que la pièce ne se jouait pas couramment; on s'en émut en haut lieu; et le chancelier Pompone de Bellièvre commanda à M. de Beauharnais, lieutenant général à Orléans, de « s'enquérir quelz estoient ces comédiens qui avoient joué en cette ville... une tragédie sur la mort de la feue royne d'Écosse [3] ». Pourquoi cette enquête? La mort de Marie Stuart remontait seulement à six années. Voulait-on interdire la représentation, sur la scène, d'un événement aussi récent? Mais la pièce était imprimée depuis plus de deux ans, et le recueil de tragédies où elle avait paru, qui pouvait se trouver entre toutes les mains, était pourvu de deux privilèges du roi, datés l'un du 12 décembre 1600, l'autre du 9 janvier 1601.

Peut-être est-ce à cette époque (avril 1603 environ) que Montchétien, accusé d'avoir assassiné par trahison le fils du sieur de Grichy-Moinnes, qu'il avait tué en duel, dut s'exiler et se réfugier en Angleterre. Mais ces circonstances suffiraient-elles à expliquer les poursuites dirigées non contre l'auteur, mais contre les comédiens qui avaient joué sa pièce?

Ne connaissant pas la lettre du chancelier, nous en sommes réduits aux conjectures. Nous ne possédons que la réponse, trop brève, à notre gré, du lieutenant général : n'ayant pas réussi à retrouver les comédiens, partis d'Orléans depuis plus d'un mois, et ayant pu apprendre seulement que le directeur de la troupe était un certain La Vallée [4], M. de Beauharnais dut se contenter d'envoyer au chancelier un exemplaire d'un volume de tragédies, dont la première, celle-là même que la troupe de ce La Vallée avait représentée, avait pour titre *l'Écossaise ou le Désastre* [5]. Il est assez étrange que le nom de Montchrétien, qui se lit pourtant, non seulement au titre général du volume, mais au titre particulier de *l'Écossaise* et des autres tragédies, ne figure pas dans la lettre du lieutenant général, tout comme s'il se fût agi d'une pièce anonyme. Quoi qu'il en soit, nous avons ici un témoignage positif d'une représentation tragique en 1603; et les témoignages de ce genre sont assez rares, à cette époque, pour qu'il ne soit pas inutile de signaler, à l'occasion, ceux qui peuvent se rencontrer.

L. Auvray.

1. Le 21 juin 1603, il y avait de cela « deux mois ou environ ». — D'après les frères Parfaict, *Histoire du théâtre français*, t. III, p. 524 et t. IV, p. 78, *l'Écossaise* aurait été jouée en 1605; il n'y a aucun compte à tenir de cette opinion, purement conjecturale. D'après le *Journal du Théâtre français* [de Charles de Fieux, chevalier de Mouhy], cité par M. E. Faguet, *Essai sur la tragédie*, etc., p. 340, note [cf. B. N., ms. français 9229, fol. 346 v°], cette même pièce aurait été jouée en 1600, à l'Hôtel de Bourgogne; on sait que les assertions de cette « misérable compilation » ne sauraient être acceptées sans contrôle; cf. Eug. Rigal, *Alexandre Hardy* (1889), p. 688-691.

2. Ces derniers points ne sont pas indifférents; certaines tragédies dites classiques, comme celles de Montchrétien, étaient jouées alors, mais seulement dans les provinces, par des troupes de campagne; ces troupes les prenaient dans des textes imprimés, comme c'est le cas ici. Cf. E. Rigal, *Alexandre Hardy*, p. 90, note 2, et p. 97-99.

3. Ces termes de la réponse sont très vraisemblablement la reproduction assez fidèle de ceux de la lettre du chancelier de Bellièvre; ils en indiquent au moins le sens.

4. Il est possible que ce nom de La Vallée ait été un nom de guerre.

5. C'est bien le titre que porte la pièce dans la première édition, la seule qui ait alors été publiée; dans la seconde édition, de 1604, le sous-titre, *le Désastre*, a disparu.

Lettre de M. de Beauharnais, lieutenant général à Orléans, au chancelier Pompone de Bellièvre [1].

Monseigneur,

Pour obéir à voz commandemens, je me suis tres soigneusement enquis quelz estoient ces comédiens qui avoient joué en cete ville, depuis deux mois ou environ, une tragédie sur la mort de la feue royne d'Ecosse, et n'ay peu aprandre autre chose, sinon que le chef de leur compaignie se nomme La Vallée, et qu'ilz sont partis de cete ville depuis ung mois ou six sepmaines, sans que j'aye peu scavoir où ilz sont allez. Mais j'ay tant faict, que j'ay recouvré ung livre de tragédies, la première desquelles, nommée *l'Ecossoise*, aultrement *le Désastre*, est celle mesme qu'ilz ont représentée, ainsi qu'il m'a esté asseuré par gens d'honneur qui y ont assisté. Je vous envoye, Monseigneur, ce livre, tres marry que je ne puis obéir entièrement à ce que m'avez commandé, et supplie Dieu le Créateur vous donner, Monseigneur, heureuse yssue de tous voz desirs et vous conserver en longue vie pour le repos de ce royaulme. A Orléans, ce XXI juin 1603.

Vostre très humble serviteur,

BEAUHARNOIS,
lieutenant général à Orléans.

[*Au revers* :] *Monseigneur,*
Monseigneur le chancelier.

1. Originale. B. N., ms. français 15899, fol. 747.

UN NOUVEAU MANUSCRIT DE JACQUES THIBOUST DE BOURGES

Sous le titre de *Un ménage littéraire en Berry au* XVIe *siècle (Jacques Thiboust et Jeanne de La Font)*, M. Hippolyte Boyer, ancien archiviste du Cher, a publié en 1859, dans les *Mémoires de la commission historique du Cher* [1], une très intéressants notice sur ces deux personnages, restés jusque-là à peu près inconnus, bien qu'ils eussent été célébrés, dans la première moitié du XVIe siècle, par des poètes comme Jean Second, Nicolas de Bourbon, François Habert, Jean Milon, Jean Salomon: Jacques Thiboust lui-même avait composé quelques vers, qu'a publiés M. Boyer, mais qui ne donnent, il est vrai, qu'une médiocre idée de son talent poétique.

Né à Bourges en 1492, Jacques Thiboust fut de bonne heure pourvu d'une charge de notaire et secrétaire du roi [2]; bientôt il était attaché à la personne de Marguerite de Navarre, devenue duchesse de Berry, en 1517. En 1521 il épousait Jeanne de La Font, et devenait veuf en 1532; lui-même mourait en 1555. Telles sont les étapes de la vie de son héros, que M. Boyer a très heureusement retracées, principalement à l'aide d'un registre de comptes de Jacques Thiboust, aujourd'hui conservé aux archives départementales du Cher, et dans lequel celui-ci avait consigné des notes de toute nature.

On conserve à la Bibliothèque nationale un second registre de Jacques Thiboust, que n'a point connu et n'a pu utiliser M. Boyer. C'est un volume in-folio, aujourd'hui inscrit sous le n° 32 954 du fonds français, et qui provient sans doute de Jacques Gougnon, avocat du roi au présidial de Bourges [3]. Primitivement ce registre devait se composer de cent soixante-sept feuillets, numérotés, précédés d'un répertoire alphabétique occupant six autres feuillets [4]; mais, dans son état actuel, il ne compte plus que cent trente-huit feuillets [5]. En tête du premier feuillet se trouve une longue note, écrite vraisemblablement en 1633, par un arrière-petit-fils de Jacques Thiboust, Jean Comuny, lieutenant de robe courte à Bourges, qui donne des détails précis sur la composition de ce registre et sur la descendance de Jacques Thiboust :

Registre des cens, rentes et aultre revenu, qui estoit deub chacun an à Jacques Thiboust, sieur de Quantilly, esleu en Berry, commencé et renouvelé le premier janvier 1552.

Les aages des enfans dud. Thiboust et de feu damoiselle Jeanne de La Font, jadis sa femme, au feuillet VI^XX^I [6].

1. Tome I, 2e partie (1860), p. 97-174, et tirage à part, avec le titre ci-dessus (Bourges, 1859, in-8, de 78 pages et 3 planches).

2. En 1516, il faisait exécuter son portrait par Jean Clouet, peintre et valet de chambre ordinaire du roi (cf. Boyer, p. 5).

3. Plusieurs autres volumes de même provenance sont conservés à la Bibliothèque nationale (mss. français 32994-32996 et 33018), cf. p. 48 de la notice de M. Boyer.

4. Cette table est intitulée : « Table a.b.c.daire de ce present registre, appartenant à noble homme M. Jaques Thiboust, notaire et secretaire du Roy, etc. »

5. Les feuillets sont chiffrés I à VIII^XX^VII, mais les feuillets suivants manquent aujourd'hui : X, XXJ, XXXJ, XXXIJ, XLIIIJ, LVIJ, LXVIJ, LXIX, LXXVIJ à LXXIX, IIJ^XX^IJ, IIJ^XX^IIJ, CVIIJ, CIX, CXVIIJ, VJ^XX^J à VJ^XX^V, VJ^XX^XIIJ à VJ^XX^XVJ, VIJ^XX^IIJ à VIJ^XX^XJ et VIIJ^XX^VJ.

6. Ce feuillet manque actuellement ainsi que les quatre suivants.

Le present registre, ou papier journal, a esté extrait de cinq cayers et registres de recongnoissances : Cayer premier *noir* de Bourges [1], — Cayer de la porte Bourbonnoise, — Cayer de la porte Saint-Sulpice, XXXIIIJ, — Cayer de la porte d'Oron [2], rivière que Cesar nomme *Avaricum*, a donné par luy nom à la vile de Bourges, comme Nyevre rivière à la ville de Nevers, — Cayer 5e de la porte Saint-Sulpice, mis en la Re[cep]te de Quantilly.

Ledit sieur de Quantilly laissa trois filles : Jeanne Thiboust fut marié[e] à feu noble homme Jean Dumolin, sieur de Boisvert et Chavanes, esleu en Berry, qui laissa deux fils et deux filles : l'esné s'apeloit Henry Dumolin, vivant sieur de Boisvert, premier et plus antien conseiller au presidial de Bourges, lequel laissa cinq enfans, quatre filles et un fils. L'esnée, nommée Marye Dumolin, fut religieuse au couvent Saint-Laurent de Bourges; la seconde, Magdelaine Dumolin, fut maryé[e] à Jean Comuny, lieutenant de robbe courte en la mareschaussé[e] de Berry; l'autre, Gabrielle Dumolin, maryée et demourant à Paris avec M. Jean Cosson, secrétaire de la Chambre du Roy; la quatriesme, nommée Catherine, est religieuse du couvent de la Visitation-Nostre-Dame à Bourges. Laquelle Magdelaine Dumolin décéda le dernier jour de l'an 1632 et a laissé Claude et Catherine Comuny, Claude aagé de XJ ans VIIJ mois justes et Catherine de XVIIJ mois et un jour.

COMUNY.

Sur ce même feuillet se trouvent imprimés deux ex-libris de Jacques Thiboust : le premier avec ses armes et sa devise, que M. Boyer a reproduit sur la seconde des planches qui accompagnent sa notice [3]; l'autre, dont voici la teneur exacte, et qui est encadré d'un sextuple filet :

Des liures . de M. Iaques Thi
boust Escuyer . S. de Quãtilly
Notaire et Secretaire du Roy
de la Coronne & Maison de
France & esleu en Berry.

Il n'y a pas lieu d'analyser ce registre, dont la première partie contient de nombreuses mentions des rentes dues et payées à Jacques Thiboust en 1544 et années suivantes. La seconde partie renferme la liste des dépenses ordinaires de Jacques Thiboust, la plupart se rapportent à des fondations faites par lui en différentes églises ou couvents de Bourges, dans plusieurs desquels étaient des sépultures de membres de sa famille :

1. Le 3e *Registre noir* (1525-1531), conservé, aujourd'hui aux archives départementales du Cher, à Bourges, est la source principale de la notice de M. Boyer (cf. p. 4 et 50).
2. L'Auron, rivière qui passe à Bourges.
3. Voir p. 13 de la notice de M. Boyer.

Charges ordinaires.

(Fol. 101.) Quittance de Mrs les venerables prieur, chanoynes et chappitre du Chasteau-lez-Bourges. (1544-1552.)

(Fol. 103.) Quittance du vicaire de la Magdalene, fondée en l'eglise Saint-Pierre-le-Puyllier de Bourges. (1544-1553.)

(Fol. 104.) Quittance pour la fabrique de Saint-Médard-de-Bourges. (1547-1554.)

(Fol. 105.) Quittance des prieur et convent de Nostre-Dame-du-Mont-du-Carme, à Bourges. (1547-1565.)

(Fol. 108.) Quittance de Monseigneur le Grand-Prieur d'Auvergne, commandeur de l'Orme-Thiault et de ses successeurs. (1547-1554.)

Au fol. 118, on trouve la nomenclature des maisons, terres, etc., possédées à Bourges et aux environs par Jacques Thiboust :

Declaration des heritaiges appartenans à Me Jaques Thiboust, escuyer, sieur de Quantilly, notaire et secretaire du Roy et esleu en Berry, tant de son propre que des acquestz par luy et feue dame Jehanne de La Font, sa femme, faicts durant et constant leur mariage.

Premierement, s'ensuyvent les heritaiges que feue dame Jehanne de Rusticat, en son vivant vefve de feu Aignan Rousseau, et auparavant de feu Thomas Thiboust, et mère dudit Me Jaques Thiboust, a baillez et delaissez à icelluy Thiboust, son filz, en acquict et payement de la somme de douze cens livres tournois, qui est pareille somme qu'elle avoit baillée en mariaige de Collette et Jehanne Thiboust, ses filles et seurs dud. Me Jaques Thiboust.

Au fol. 122, on peut noter la mention d'une tapisserie, que Jacques Thiboust avait donnée aux Carmes de Bourges :

Le salut de *Sub tuum presidium*, *etc.*, que dient chascun jour les prieur et religieux du convent de Nostre-Dame du Carme, à Bourges, après leur grant messe conventuelle et quotidienne, à l'intencion dudit Me Jaques Thiboust, Jehanne de La Font, sa femme, leurs parens et amys vivans et trespassez, a esté liberallement accordé aud. Thiboust par lesdits religieux, en faveur du don qu'il leur a faict de la tente de tappisserie en toille contenant le miracle et invention de l'Ordre de Nostre-Dame du Carme, et autres dons et bienffaiz qu'il leur a faiz, plus à plein speciffiez et declarez en la lettre de ce faitte et passée par iceulx religieux et approuvée par leur provincial, le xxiiie jour d'avril 1524, couste la somme de troys cens livres tournois.

Il y a semblable lettre et ratification pour la grant messe de *Requiem*

du mercredi et du *Libera* chascun dimanche, ordonné par feu Thomas Thiboust, pere dudit Me Jaques Thiboust, de Jehanne et Collette Thiboust, ses filles, estre dit en l'eglise desdits Carmes, où il est inhumé, couste chascun an audit Thiboust, ses dites seurs et coheritieres, en communité, huit livres tournois de rente.

Au fol. 124 figure la mention de l'achat de la terre de Quantilly, près de Saint-Martin d'Auxigny, à quatre lieues de Bourges, et dont Jacques Thiboust avait pris le nom :

QUANTILLY.

Le chastel, terre, justice et seigneurie de Quantilly, qui consiste en cens, rentes, avoynes, poulles, trois mestairies, garenne, colombier, terres, prez et autres appartenances, a esté acquis par ledit Me Jaques Thiboust et feue dame Jehanne de La Font, sa femme, de dame Jehanne Rogier, vefve de feu Jehan Pyat, Hugues Estrelin et Perrette Rogier, sa femme, et Jehanne de Morogues, fille de feuz Jehan de Morogues, de la Cherité-sur-Loire, et de Marie Rogier, sa femme, avec l'auttorité de Guillaume Bouer, sieur de Coqueberlande, et de Me Loys Biton, licencié en loix, ses tuteur et curateur, en la presence de Jehan Ragueau et [André Gassot] [1], notaires royaulx à Bourges, le vingt-sixième jour d'avril mil cinq cens vingt et quatre [2], pour la somme de cinq mil huyt cens vingt livres tournoys.

Enregistrée ladite aquisicion en la pancarte dud. Quantilly, au feuillet cotté IIcXXXVI.

Les fol. 136-137 vo sont occupés par la nomenclature des titres de propriété de Jacques Thiboust :

Inventaire des sacz de cuyr estans ou comptouer de Me Jaques Thiboust, notaire et secretaire du Roy.

Et premierement :

1. Ung sac de cuir, cotté no 1, ouquel sont les tiltres anciens de ma maison de Bourges devant les Carmes et des autres heritaiges que feue ma mere la Thiboust, dont Dieu ait l'ame, m'a baillez.

2. Ung autre sac, cotté no 2, où sont les tiltres anciens de la mestairie de Palluau en la parroisse de Levet.

1. Ce nom, gratté dans le registre, est rétabli d'après la notice de M. Boyer (p. 31).

2. M. Boyer (p. 31) donne la date du 21 avril 1524, d'après le *Registre noir*. Le terrier de Quantilly est encore aujourd'hui conservé aux archives départementales du Cher (Boyer, p. 31 et 50).

3. Ung autre sac, n° 3, ouquel sont les terrier et tiltres anciens des cens et rentes de Saint-George-de-Molon.

4. Ung autre sac, n° 4, où sont les tiltres de cens et rentes de Vendegon, parroisse de Sainct-Esloy-de-Gii.

5. Ung autre sac, n° 5, ouquel sont les registres des contractz de Me Jaques Thiboust.

6. Ung autre sac, cotté n° 6, ouquel sont les lettres d'office de Me Jaques Thiboust.

7. Ung autre sac, cotté n° 7, ouquel sont plusieurs prothocolles de chancellerye et des finances.

8. Ung autre sac, cotté n° 8, ouquel est ung prothocolle des finances, fait [par] Me Guillaume Voisin, procureur en la Chambre des comptes à Paris, mon maistre.

9. Ung autre sac, ouquel sont les parties de plusieurs personnes acquittées avecques quittances, qui ne sont enregistrées, cotté n° 9.

10. Ung autre sac, cotté n° 10, des besoingnes et pappiers de feue ma mere la dame Thiboust, dont Dieu ait l'ame.

11. Ung autre sac pour les enffans de feue ma seur, dame Collette Thiboust, en son vivant femme de Sr Aignan Rousseau, contregarde de la monnoye de Bourges, cotté n° 11.

12. Deux sacz de cuir et ung de toille, attachez ensemble, touchant le grenier à sel d'Yssouldun, cotté 12.

13. Ung sac de toille, l'Hommethiault et les environs, cotté n° 13.

14. Ung autre sac de toille, ouquel est la coppie des escriptures, enqueste et dicton de noble homme Estienne Bierne, filz de feu Sr Jehan Bierne et Fleurdeliz Thiboust, sa femme, à l'encontre du procureur du Roy ou bailliage de Sens, pour la preuve de l'ancienne noblesse des Thiboustz, dont il est descendu à cause de ladite Fleurdeliz, sa mere, seur esnée de feu Thomas Thiboust, mon pere, dont Dieu ait l'ame.

15. Ung autre sac, cotté 15, de plusieurs declarations d'heritaiges.

16. Sac de plusieurs receptes, cotté n° 16.

17. Sac de l'osche des Coretz, prez à Bouy, et les terres des Perrieres.

18. Ung autre sac, attaché, ouquel est le differant du Sr de Bouy, Me Anthoine Pontier, et de moy avecques les causes d'opposition aux criées de ses heritaiges.

19. Sac des vielz journaulx et registres cassez, cotté n° 19.

20. Sac de plusieurs procès, dont appointemens se sont ensuyviz, cotté n° 20.

21. Sac de plattes formes, cotté n° 21.

22. Sac des registres et pappiers du bestial, cotté n° 22.

Enfin le volume se termine par l'épitaphe de Jacques Thiboust, composée par lui-même (fol. 138) :

C'est l'epitaphe de Me Jaques Thiboust, escuyer, sieur de Quantilly, notaire et secretaire du Roy, de la coronne et maison de France, et esleu

en Berry, qu'il a ordonné estre insculpé en une pierre et mys en sa chappelle de Nostre-Dame-du-Mont-du-Carme, à Bourges, par luy mesmes.

Jaques Thiboust, ton corps icy repose,
A Quantilly ton cueur en l'église ont
Avec le corps de Janne de La Font,
Ta vertueuse et bien aymée espose.
De cinq enffans vous deux en laissez trois,
C'est Jaqueline, et Janne avec Marie,
Qui priront Dieu en leur aage et leurs hoirs
Donner aux morts perpetuelle vie.
Amen.

Cette dernière épitaphe n'est pas d'accord avec l'épitaphe de Jacques Thiboust et de Jeanne de La Font rapportée par La Thaumassière [1] et d'après laquelle les deux époux auraient partagé le même tombeau dans l'église de Quantilly.

H. Omont.

1. *Histoire de Berry* (Bourges, 1689, in-fol.), p. 738; reproduit par M. Boyer p. 69-70.

LETTRES DE JEAN ET DE PIERRE BOURDELOT A PEIRESC

Jean Bourdelot, avocat au Grand Conseil, maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, fut un docte humaniste auquel on doit divers travaux, jadis fort appréciés, sur des auteurs grecs et latins [1]. Sa vie très calme n'a pas d'histoire et n'a jamais attiré l'attention des chercheurs. Son neveu, Pierre Michon, plus connu sous le nom d'*abbé Bourdelot*, eut, au contraire, une existence très agitée et on s'est beaucoup occupé de lui soit au XVIIe siècle, soit à notre époque. Ne pouvant presque rien dire de l'oncle, je voudrais me dédommager en m'étendant sur la biographie du neveu.

L'historien des princes de Condé a très bien jugé en deux mots le docteur Pierre Michon en l'appelant « homme d'esprit, mais singulier personnage [2] ». Cette appréciation sera amplement confirmée par les détails que je vais donner sur sa vie et que j'emprunte aux témoignages de ceux de ses contemporains qui l'ont le mieux connu.

La première mention faite de lui se trouve dans une lettre de Gassendi à Peiresc, du 11 septembre 1633. Le philosophe, alors à Digne, recommandait en ces termes son protégé à son ami : « Il se doit donner l'honneur de vous voir dans ce mois cy sur son passage pour Rome avec M. l'Ambassadeur [le comte François de Noailles] dont il doit estre le médecin. C'est un jeune homme [3] que vous trouverés bien honneste et bien sage et qui a très bon esprit. Il estudioit encore en médecine quand je party de Paris, et il n'avoit même point de barbe, mais oultre son érudition et son jugement, il a un advantage par dessus les autres pour l'exercice de sa profession, qu'il a esté fort bon compaignon d'apothicaire et de chirurgien, avant que d'estudier en la Faculté. Son grand-père, c'est-à-dire le père de M. Bourdelot, son oncle, a esté en grande réputation de chirurgien à Sens [4], mort seulement depuis mon départ de ce

1. Édition des œuvres de Lucien (1516), des œuvres d'Héliodore (1619). Son commentaire de Pétrone (avec glossaire) a été imprimé pour la première fois en 1618, à Paris. Le *Manuel du libraire* (IV, 574) cite une réimpression de 1645, à Leyde. Peiresc (*Correspondance*, IV, 326, lettre à Gassendi, du 12 juillet 1634) avait « bien veu son Petrone », mais n'avait pas « seulement ouy parler de son Lucian ».

2. T. IV, 1886, p. 266. Rappelons que Mgr le duc d'Aumale a communiqué à l'Académie française, dans la séance du 14 février 1895, une curieuse lettre adressée, le 20 mars 1679, au grand Condé par son médecin le docteur Bourdelot.

3. Pierre Michon était né le 2 février 1610, à Sens, ville qui fut aussi le berceau de Jean Bourdelot, son oncle, dont de bonne heure il prit le nom.

4. De ce certificat délivré par le bienveillant et juste Gassendi rapprochons — comme contraste — une terrible tirade de Guy Patin. L'acrimonieux docteur dit de son confrère Bourdelot dans une lettre à Spon, du 8 janvier 1650 : « Il ment presque autant qu'il parle... Il s'est ici vanté en de bonnes maisons qu'il était l'inventeur de la circulation du sang... Il est courtisan à yeux enfoncés, grand valet d'apothicaires et de toute la forfanterie arabesque, menteur effroyable, joueur et pipeur, il a été garçon apothicaire, *in tonstrina paterna educatus*. A quoi peut être bon cet homme?.. » (Édition Réveillé-Parise, 1846, I, 513). Dans une autre lettre à Spon, du 16 septembre 1653, Patin se demande ce que deviendra « ce paladin de bonne fortune, qui par ci-devant était barbier et fils de barbier »; non content de l'invectiver en français, il décoche contre lui deux vers latins où il se remoque encore du prétendu *tonsor*.

païs là, aimé grandement de M. le Prince, dont tous ces Messieurs sont encore cogneus et aimés [1]... »

Le 18 mars 1645, Peiresc, s'inspirant des éloges de Gassendi, recommandait à son tour le voyageur à un de ses correspondants de Rome, le trop fameux Jean-Jacques Bouchard : « Il [le comte de Noailles] a prins à son service M. Bourdelot en qualité de médecin, qui est bien jeune, mais neantmoings très bien versé en la theorie de la science dont il faict profession et en la cognoissance des bonnes lettres de toute sorte, avec une rare et bien recommandable curiosité et modestie [2]. J'estime que si vous avez du moyen de l'obliger, vous le ferez volontiers, car il le mérite [3]. » Le lendemain, Peiresc exprimait ainsi à Pierre Dupuy ses impressions au sujet de la visite de Bourdelot : « M. Gassend vient d'arriver tout à propos. M. Bourdelot est pareillement arrivé ce mesme jour tout à poinct pour voir M. Gassend, selon son desir, ayant prins le temps du retardement de M. le Comte de Noailles pour voir cependant la Sainte-Baulme [4], et revenir chercher icy M. Gassend. Je l'ay encores gouverné à ce soir plus d'une bonne heure avec un grand plaisir de l'ouyr si judicieusement discourir de toutes choses, et surtout de sa profession, comme s'il y avoit vacqué des cinquantaines d'années, appliquant fort noblement et à poinct nommé ses propres paroles du texte de son Hippocrate, qu'il sçait tout par cœur... ». Le bon Peiresc ajoute : « M. Bourdelot est si honneste aussy bien que son cher oncle, que je vivray en grande impatience jusques à tant que j'aye peu leur rendre quelque digne tesmoignage de ma recognoiscance en leur endroict, et de l'estime que mérite leur vertu et courtoisie nompareille [5]. »

On trouvera dans les lettres du docteur qui suivront cette petite notice quelques détails sur son séjour à Rome, où il se lia avec divers hommes célèbres, notamment avec Campanella [6] et où, comme nous l'apprend

1. *Correspondance de Peiresc*, IV, 359.

2. Quant à la curiosité, Peiresc ne se trompait pas, mais quant à la modestie, c'était une autre affaire, car jamais homme n'eut plus de vanité que Bourdelot. Il est vrai qu'en 1633 ce sot défaut n'avait peut-être pas eu encore le temps de s'épanouir. En tout cas, si Bourdelot ne laissa voir à Aix que de la modestie, on put dire de lui, à son retour d'Italie, qu'il avait bien *changé en route*.

3. *Correspondance de Peiresc*, IV, 103. Bourdelot et Bouchard se connaissaient déjà. Le dernier dit (*Voyage de Paris à Rome*, p. 82) qu'avant son départ, pour Rome, « il print un régime de vivre en ces climats chauds que lui composa exprès son bon ami Bourdelot, le médecin ». Écrivant à Peiresc, le 6 février 1637, il donne à Bourdelot cette bonne note : « Comme je fermois ma lettre, M. Bourdelot m'a fait la faveur de me venir voir, lequel m'a fort assisté dans ma maladie qu'il y a tantost trois mois qui me dure, dont j'avois grand besoing, ne l'ayant pas beaucoup esté d'autre part. » Bouchard ne s'est pas souvenu des visites du Dr Bourdelot, dans son testament, rédigé à Rome le 15 août 1691 et que j'ai eu le plaisir de publier en 1886, avec celui d'un autre docte humaniste : *Deux testaments inédits. Alexandre Scot, J.-J. Bouchard* (Tours, in-8. Extrait du *Bulletin critique*).

4. L'éditeur des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* a cru devoir mettre sous ce passage la note que voici : « Que pouvait aller faire un incrédule, un *libertin* comme Pierre Bourdelot, au pèlerinage de la Sainte-Baume? *L'abbé* Bourdelot appartenait à la même église que l'*abbé* Bouchard. »

5. *Lettres aux frères Dupuy*, III, 61. Gassendi, dans sa belle Vie de Peiresc (édition de La Haye, 1651, p. 401) raconte ainsi le bon accueil fait par le savant magistrat au jeune compagnon du comte de Noailles : « Ut taceam, quod illo secum deducente juvenem supra ætatem medicæ doctrinæ, praxeosque peritum, Petrum Michonum Burdelotium, voluerit Peireskius plusquam obiter ejus consuetudine frui, tum ob doteis proprias, tum ob intercedentem cum erudito illius avunculo Joanne Burdelotio amicitiam. »

6. Gabriel Naudé (lettre à Peiresc du 29 mars 1636) atteste que « M. Bourdelot, médecin de l'Ambassadeur, escript fort souvent » à son ami Campanella, alors réfugié en France (fascicule XVI des *Correspondants de Peiresc*, 1887, p. 551. J'ai

Peiresc, écrivant à Dupuy (III, 275), il fut contraint, « pour s'accommoder à l'air du païs », de s'affubler de la *sottane* et du *long manteau*. Ce séjour se prolongea jusqu'en l'année 1638, où il fut rappelé à Paris par la mort de son oncle et bienfaiteur [1].

Ce fut sans doute peu de temps après son arrivée à Paris qu'il fut attaché, comme médecin, à la maison de Condé [2], devant soigner successivement les trois générations représentées par le père du grand Condé, par le grand Condé lui-même et par le duc d'Enghien, auquel il donna aussi des soins d'un autre ordre en qualité de précepteur. Sur le rôle joué auprès de Condé par Bourdelot, avant et après son voyage en Suède, dont nous allons dire un mot, les excellents renseignements, accompagnés de curieux documents inédits, abondent dans trois ouvrages dont l'éloge n'est plus à faire : l'*Histoire des princes de Condé pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*, déjà citée; *La Bruyère dans la maison de Condé. Études biographiques et historiques sur la fin du* XVIIe *siècle*, par M. Étienne Allaire (Paris, 1886, 2 vol. grand in-8°) et la toute récente publication du R. P. Henri Chérot : *Trois éducations princières au* XVIIe *siècle : le grand Condé, son fils le duc d'Enghien, son petit-fils le duc de Bourbon (1630-1640) d'après les documents originaux* [3] (Paris, grand in-8°, 1896).

Dans l'automne de 1651, Bourdelot fut nommé premier médecin de Christine, reine de Suède [4], dont il allait bouleverser toute la cour, selon l'expression

rappelé (même page, note 3) que François de Noailles protégea Campanella et Galilée et que ce n'est pas là un de ses moindres titres d'honneur devant la postérité.

1. Jean Bourdelot mourut avant le milieu de cette année. Son décès est mentionné dans une lettre de Patin au Dr Belin, du 5 mai (édition déjà citée, I, 55). Ce n'est évidemment pas de Jean Bourdelot, mais de quelque autre oncle mort antérieurement, que Patin veut parler en cette phrase d'une lettre à Falconnet, du 6 octobre 1656, au sujet de la métamorphose de Michon en Bourdelot : « Il l'a changé (son nom) par ordre testamentaire d'un sien oncle qui lui laissa une belle bibliothèque qui valait bien huit mille francs. » (III, 61.)

2. Patin assure (III, 61) que ce fut le Dr Guénaud qui introduisit Bourdelot à l'hôtel de Condé : « Tôt après il s'accosta de Guénaud, qui le mit auprès des princes de Condé ». Mgr le duc d'Aumale confirme cette assertion (V, 44, note 2) : « Lorsque Guénaud, retenu à Paris par sa clientèle, cessa d'accompagner M. le Prince dans ses voyages, il désigna pour le remplacer un de ses élèves, le jeune Michon. Bourdelot débuta par la bagarre de Fontarabie, puis fut appelé auprès de M. le Duc pour suppléer à l'insuffisance médicale de Montreuil qu'il finit par remplacer définitivement » (août 1647). Mgr le duc d'Aumale ne paraît pas croire beaucoup à l'efficacité des ordonnances du successeur de Montreuil, car il dit (VII, 236) : « Avec l'aide de Bourdelot, ou en dépit de ses remèdes, M. le Prince se remet peu à peu sur pied ». Le savant historien plaisante encore ainsi (V, 44) aux dépens du docteur : « La thérapeutique de Bourdelot ne laisse pas d'étonner un peu. Tour à tour apôtre ou proscripteur du tabac, il s'en sert pour guérir les rhumes du grand Condé (Ballard, *Discours du tabac*), ou lui attribue les accès de folie de Saint-Ibal. Il condamne l'usage de *l'herbe-thé* (A. C. décembre 1699). » Ce n'est pas l'*usage*, c'est l'*abus* du thé que condamnait Bourdelot, qui, cité un peu plus loin (V, 203), attribuait le dérangement de cerveau d'Henri d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibal, aux trois pernicieuses influences de l'usage immodéré du *vin*, du *tabac* et du *thé*. (Lettre au duc d'Enghien, du 20 décembre 1644.)

3. Voir l'analyse et l'éloge de cet important ouvrage dans la *Revue critique* du 28 septembre 1896, p. 178-182. Les lettres et billets de Bourdelot tirés des archives de Chantilly, imprimés *in extenso* ou en extraits, sont au nombre de près d'une centaine. Il en resterait encore beaucoup à mettre en lumière, mais les habiles éditeurs ont délicatement choisi le dessus du panier.

4. Voici comment la *Gazette* du 21 octobre (p. 1168) annonce la nomination (on jurerait que l'article a été dicté au journaliste par Bourdelot lui-même) : « Le 19 du courant, le sieur Bourdelot, docteur en médecine de la Faculté de cette ville, en partit pour aller servir la Reyne de Suède en la charge de son premier médecin, dont cette judicieuse princesse l'a voulu honorer, en faveur de l'estime qu'elle fait des personnes de lettres, et notamment de la réputation que ledit sieur Bourdelot

de l'historien des princes de Condé [1]. Rien n'est amusant comme le recit des aventures de notre remuant personnage à Stockholm. Il faut le lire dans les *Mémoires* de Daniel Huet, qui fut une des nombreuses victimes de son intolérant et autoritaire compatriote. Si le futur évêque d'Avranches eut fort à se plaindre des procédés du *tyranneau*, deux autres érudits français eurent à s'en plaindre davantage encore : Urbain Chevreau, secrétaire des commandements de la Reine [2], et Samuel Bochart, qui représentait brillamment l'orientalisme sous le ciel brumeux du nord. Ils eurent pour compagnons d'infortune divers savants en *us* de l'Allemagne et des Pays-Bas, tels que Heinsius, Meibomius, Vossius. Les *folies* du persécuteur allèrent si loin qu'après avoir obligé tant de célèbres personnages, qui faisaient l'*ornement*, — (c'est en pareil cas le mot consacré) — de la cour de Christine, à s'en éloigner [3], il fut obligé lui-même de quitter la princesse qui avait été à la fois sa cliente, son élève et son amie. Entre Christine et Bourdelot il n'y aurait eu que séparation, et non rupture, s'il est vrai, comme on l'a raconté, que ce fut la reine de Suède qui obtint pour lui, après son départ de Stockholm, l'abbaye de Massay (aujourd'hui commune du département du Cher, arrondissement de Bourges, canton de Vierzon) [4], abbaye où, selon ce pittoresque récit de Guy Patin (II, 91), il tracassa ses moines comme il avait tracassé l'entourage de la reine Christine : « M. Bourdelot est toujours en son abbaye de Macé (*sic*) en Berri, où il plaide fort contre les moines, et les moines contre lui. Il a eu peur de l'imposition de leurs mains, et afin d'obvier à ce malheur, qui pourrait arriver une autre fois, il va se faire prêtre, afin que s'il vient à être battu et bien frotté, il puisse faire faire le procès à ces gens-là comme à des batteurs de prêtres ». Bourdelot pensa-t-il réellement à préserver ainsi l'*oint du Seigneur*? J'avoue que je me méfie un peu du narrateur, lequel n'avait pas

s'est acquise dans sa profession pendant quinze ou vingt années qu'il l'a exercée auprès des princes et des plus grands seigneurs de France et d'Italie ». « Après que j'eus refusé, dit Patin (III, 61) d'aller en Suède, feu M. Saumaise, voyant que j'avois trop peur du froid en ce pays là, y nomma Bourdelot, qui a garni ses mains. »

1. IV, 45. Là l'historien des princes de Condé trace de Bourdelot un portrait mi-indulgent, mi-sévère. Si, comme Gassendi, il voit en lui un « habile praticien », s'il le montre « versé dans plusieurs sciences » et « novateur », il ajoute qu'il était « gonflé de vanité » et qu'il était « un peu charlatan ». *Un peu charlatan* est un euphémisme. Le R. P. Chérot n'hésite pas à mettre Bourdelot parmi les *plus fieffés charlatans*. Patin avait encore moins hésité à dire de son confrère (5 décembre 1656, II, 267) : « Il a toute sa vie fait le glorieux. Voilà un charlatan canonisé par la fortune... » Mgr le duc d'Aumale reparle (VI, 368) du séjour en Suède « de ce protée de Bourdelot, qui, débarrassé de son bonnet de médecin et de sa férule de précepteur, était devenu le factotum de la cour de Stockholm « et qui, « pour les Suédois, est le mauvais génie de Christine ».

2. Voir dans la *Correspondance de Jean Chapelain*, de l'Académie française (Paris, imprimerie Nationale, 1883, II, 89) une lettre à Chevreau, du 10 juillet 1661, où il est parlé, à propos d'une visite de Bourdelot au chantre de la *Pucelle*, du mécontentement qu'avait gardé le secrétaire des commandements de la reine de Suède. Voir encore en ce même volume (220, note 3) l'extrait d'une lettre à Huet, du 8 avril 1662, où est marquée l'indignation du docte Heinsius au sujet du mauvais traitement dont Vossius avait eu à souffrir de la part de Bourdelot. Chapelain, qui, en cet extrait, appelle dédaigneusement Bourdelot le *compagnon*, l'appelle plus dédaigneusement encore (lettre à Huet, du 20 mai 1662, p. 332) le *tiracleur prélat*, c'est-à-dire l'abbé marchand de thériaque.

3. « Tous les Français qui étaient à Stockholm, chez la reine de Suède, sont étourdis du bateau; on leur a donné leur congé, pour les folies de Bourdelot, qui y était premier médecin ». (Guy Patin à Belin, 24 mai 1653, I, 197).

4. On a raconté que le pape Urbain VIII avait accordé à Bourdelot le privilège de posséder des bénéfices tout en exerçant la médecine, pourvu que ce fût gratuitement, et, de plus, que cette condition fut toujours religieusement observée par l'abbé. Je ne voudrais pas garantir l'historiette.

moins de fertile imagination que de malicieuse verve. L'intarissable anecdotier est-il plus croyable quand il nous montre (lettre du 25 novembre 1653. — II, 87) « le fils d'un barbier de Sens » aspirant au titre d'*ambassadeur pour le roi très chrétien vers la sérénissime reine de Suède*? Et aussi quand il peint d'un pinceau si comique (septembre 1653. — II, 75) le solennel docteur passant par la ville dans une chaise, suivi de trois estaffiers »; quand il le repeint (septembre 1655. — III, 52) « en très révérendissime prélat, grands et longs habits à longue queue », se pavanant « dans un bon carrosse », toujours suivi des trois mêmes *estaffiers* [1]?

S'il fallait en croire un critique aux complaisances infinies, l'abbé de Marolles, Bourdelot n'aurait pas eu moins de mérite comme poète que comme naturaliste et médecin. Dans le *Dénombrement où se trouvent les noms de ceux qui m'ont donné de leurs livres*, morceau digne d'avoir pour épigraphe notre vieux proverbe : *A cheval donné ne lui regarde en la bouche*, il ne craint pas d'affirmer que « ses Poésies latines et françoises font assez connoître la vivacité de son esprit, qu'il égale à son grand génie pour la connoissance des choses naturelles, et pour la guérison des maladies [2] ». Heureusement qu'un meilleur juge va rétablir les droits de la vérité. Ce juge n'est rien moins que Mme de Sévigné écrivant de sa plus fine plume, le 4 décembre 1675 : « Ma chère fille, Bourdelot m'a envoyé des vers qu'il a faits à la louange de M. le Prince et M. le Duc; il vous les envoie aussi. Il m'écrit qu'il n'est point du tout poète; je suis bien tentée de lui répondre : *Et pourquoi donc faites-vous des vers? Qui vous y oblige?* Il m'appelle la Mère des Amours; mais il a beau dire, je trouve ses vers méchants [3]. » Quelques jours plus tard, le 22 du même mois, Mme de Sévigné reparle avec une non moins piquante verve du malheureux Bourdelot : « Je vous ai mandé comme Bourdelot m'a honorée, aussi bien que vous, de son froid éloge : je vous en ai assez dit pour vous faire entendre que je le trouve comme vous l'avez trouvé. Mon Dieu! Que je lui fis une bonne réponse! Cela est sot à dire, mais j'avois une bonne plume, et bien éveillée ce jour-là. Quelle rage! Peut-on avoir de l'esprit, et se méconnoître à ce point-là? [4] » Les hyperboliques éloges prodigués par Bourdelot au prince

1. L'historien des princes de Condé (V, 45) admet, avec Patin, que Bourdelot traînait « derrière son carosse estafiers et laquais ». Il ajoute qu'il courait « après les abbayes, les évêchés même, sans croire en Dieu ». C'est ici l'occasion de rappeler que, s'il fallait prendre au sérieux les vantardises de Bourdelot, loin de courir après les évêchés, il aurait eu le mérite de les refuser, ce qui était fort invraisemblable pour Patin, disant, le 5 décembre 1658 (II, 267) : « Il s'est vanté qu'il avoit refusé un évêché que le Mazarin lui avoit voulu donner », ce Mazarin que Bourdelot, critiquant son élégance de prélat romain, avait surnommé l'*homme aux glands*.

2. *Mémoires*, édition de 1755 (III, 243).

3. Édition des *Grands Écrivains de la France* (IV, 262). On dit (*Ibid.*, note 17) : « Ces vers n'ont pas été conservés; Mme de Sevigné en parle à sa fille de manière à nous les faire peu regretter ». La note se termine par une erreur qu'il importe de relever, car c'est un devoir pour tous les lettrés de travailler, chacun en sa spécialité, à l'amélioration d'éditions qui, déjà si remarquables, finiront ainsi peu à peu par atteindre la perfection : « Bourdelot avait été attaché à la personne du Grand Condé et l'*avait accompagné, en 1638, au siège de Fontarabie*. » C'est confondre le futur *Grand Condé* avec son père. Pendant que Henri II de Bourbon commandait l'armée de Guyenne, Louis II de Bourbon, alors âgé de dix-sept ans, exerçait le gouvernement de la Bourgogne en l'absence du premier.

4. T. IV, 291. Mme de Sévigné appréciait-elle plus le médecin que le poète? Elle mentionne souvent le docteur, mais presque toujours avec une pointe d'ironie. Voir V, 2, 13, 39, 213. A la p. 39 elle dit du « vieux de l'Orme » et de Bourdelot, qui lui défendent Vichy pour cette année (1676) : « J'aime à les consulter pour me moquer d'eux ». Au t. X, p. 542, on remarque dans une lettre de date incertaine (probablement de juillet 1679) ce plaisant passage où la plus charmante des clientes de Bourdelot lui donne à la fois tort et raison : « Je suis toujours couperosée, ma

de Condé et au duc d'Enghien, et qu'il accompagna de madrigaux manuscrits en l'honneur de Mme de Sévigné et de Mme de Grignan, se trouvent — ce qu'a oublié de constater le dernier annotateur des lettres de la plus spirituelle des marquises — dans une pièce de vers sur la prise de Limbourg (in-4° de 7 pages *s. l. n. d.*) [1] citée par le Dr Achille Chereau (*le Parnasse médical français* (Paris, 1874, in-12, p. 82) et qui lui paraît absolument nulle [2].

Bourdelot mourut à soixante-quinze ans, non le 9 février 1685, comme on l'a souvent répété [3], mais la veille ou l'avant-veille, comme l'atteste formellement le plus minutieux des mémorialistes, le marquis de Dangeau, qui lui fit l'honneur de consigner l'événement dans son *journal* (I, 119) : « J'appris la mort de l'abbé Bourdelot, qui avait avalé de l'opium au lieu de sucre [4]; il laisse une abbaye de trois ou quatre mille livres de rente [5]. Il avoit été longtemps en faveur auprès de la reine Christine, et, depuis qu'il s'étoit brouillé avec elle, il étoit revenu en France et s'étoit attaché à M. le Prince, qu'il réjouissoit fort [6] et dont il étoit médecin. »

Quoique Bourdelot ait été souvent ridicule, parfois même odieux, nous ne devons pas oublier qu'il a des titres sérieux à notre indulgence. La bizarrerie de ses travers et la gravité de ses torts ne peuvent entièrement voiler ses bonnes qualités. Il ne fut pas seulement un homme de beaucoup d'esprit et dont les mots ont joui d'une grande célébrité [7]; il fut aussi, comme pré-

pauvre petite, et je fais toujours des remèdes, mais comme je suis entre les mains de Bourdelot, qui me purge avec des melons et de la glace, et que tout le monde me vient dire que cela me tuera, cette pensée me met dans une telle incertitude, qu'encore que je me trouve bien de ce qu'il m'ordonne, je ne le fais pourtant qu'en tremblant. »

1. La plaquette intitulée *Vers pour Monseigneur le Duc sur la prise de Limbourg* est indiquée dans le *Catalogue de l'Histoire de France* (Bibliothèque nationale), II, 247 (avec renvoi à la division *Poésie*). Mme de Sévigné n'était pas plus favorable en Bourdelot au prosateur qu'au poète, car elle écrivait à Mme de Grignan, le 1er mars 1672, au sujet de la diatribe *contre l'espérance* composée par Bourdelot, avec la collaboration de Mme de la Baume (II, 516) : « Vos réflexions sur l'espérance sont divines. Si Bourdelot les avoit faites, tout l'univers le sauroit. Vous ne faites pas tant de bruit pour faire des merveilles. » L'annotateur rappelle (au bas de la p. 516) que la Princesse palatine réfuta cette diatribe à deux et, sans préciser les références, nous invite à chercher la railleuse riposte « dans la correspondance de Bussy et dans le t. II de l'édition de 1818 des *Lettres* de Mme de Sévigné ».

2. La prise de Limbourg est du 21 juin 1675. La pièce dut être imprimée dans l'automne de cette année.

3. Voir le *Dictionnaire* de Moréri, le *Dictionnaire* de M. Ludovic Lalanne, l'*Histoire des princes de Condé* (V, 44, note 2), etc.

4. Empoisonné, dit Réveillé-Parise (I, 514), « par l'imprudence de son valet, qui mit une forte dose d'opium dans un pot de conserve de roses dont son maître faisait usage ».

5. La *Gazette* du 28 avril (p. 216) annonce (nouvelles de Versailles, du 27 avril) que « le Roy a donné à M. l'abbé de La Motte, un des archidiacres de l'église de Paris, l'abbaye de Massay, diocèse de Bourges, ordre de Saint-Benoist, vacante par le décès de l'abbé Bourdelot ». Ce décès, l'orthodoxe *Gazette* ne l'avait pas enregistré, ce qui démontre que « l'esprit fort de la maison de Condé » (expression du R. P. Chérot, p. 235), « l'épicurien », « l'archi-sceptique », « l'homme universel » aux « opinions matérialistes » (expressions de Mgr le duc d'Aumale, VI, 695, 729, 731), mourut dans l'impénitence finale. Voir sur ce point *La Bruyère dans la maison de Condé*, II, 227.

6. Bourdelot avait été aussi l'*amuseur* de Christine, et Huet, dans sa pieuse rancune, lui donne le titre ignominieux de *bouffon de la reine* (*Mémoires*, traduction de Charles Nisard, p. 67). Bourdelot aurait encore égayé l'auteur de *l'Art poétique*, d'après ce passage de l'*Histoire des princes de Condé* (VII, 189) : « Si Boileau souffre de coliques néphrétiques, Condé lui envoie son joyeux médecin Bourdelot avec d'affectueux messages, moins peut-être pour guérir le malade que pour le divertir. »

7. Bourdelot, se moquant de la subtile métaphysique du Père Malebranche, pré-

cepteur du duc d'Enghien, un homme de devoir, et il y a quelque chose de paternel dans les sentiments que le jeune prince lui inspire et qui se reflètent d'une façon touchante dans les lettres au vainqueur de Rocroy si bien analysées par l'auteur de *Trois éducations princières* (p. 120-131); il fut, de plus, un zélé travailleur, un ardent initiateur. Qu'importe qu'un peu de gloriole et de réclame se mêle à la pensée qu'il eut de réorganiser l'académie à la tête de laquelle avaient été successivement placés Habert de Montmor et Melchisédech Thévenot, pourvu que cette réorganisation ait servi les nobles intérêts de la science? [1] Ce serait le méconnaître que ne pas voir en lui un dévoué serviteur du progrès. Soyons-lui encore favorables à cause des glorieuses amitiés qui protègent sa mémoire, et parmi lesquelles, sans évoquer de nouveau les grands noms de Peiresc et de Gassendi, il faut placer au premier rang l'amitié de Blaise Pascal, qui fut introduit par lui chez le grand Condé et dont il présenta la merveilleuse machine arithmétique à la reine de Suède.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

PREMIÈRE PARTIE

LETTRES DE PIERRE BOURDELOT [2]

I

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur, je vous ay donné avis par ma dernière escrite fort à la haste comme j'avois receu les vostres et comme M. l'Ambassadeur [3] avoit esté rejouy de recevoir de vos nouvelles et le Mercure Suisse qu'il a leu fort attentivement. Je vous ay aussi mandé comme j'ay veu M. le Cardinal [4] où M. de Vaison [5] m'a conduit; il me fit grandes caresses à

tendait que l'éloquent oratorien « excellait à couper un cheveu en quatre » (Duc d'Aumale, VII, 755). Il disait plaisamment du Père Alleaume, alors en Bretagne (1683) : « Laissez-le où il est, et qu'il sonne tant qu'il voudra toutes les cloches de Saint-Malo! » (R. P. Chérot, 235). D'après Tallemant des Réaux, dont le témoignage est confirmé par Furetière, ce fut lui, et non le duc de Montausier, quoi qu'en dise le *Menagiana*, qui répondit si heureusement au duc de Guise comparant Tristan l'Hermite à Élie qui laissa son manteau à Élisée : « Cela seroit bon, si Tristan avoit eu un manteau » (*Historiettes*, V, 342).

1. Voir les *Conversations de l'Académie de Monsieur l'abbé Bourdelot, contenant diverses recherches, observations, expériences et raisonnements de physique, médecine, chymie et mathématiques*, le tout recueilli par le Sr LE GALLOIS, *et le parallèle de la physique d'Aristote et de celle de Monsieur Descartes, leu dans ladite Académie.* (Paris, 1672, in-12). *Conversations académiques, tirées de l'Académie de Monsieur l'abbé Bourdelot*, par le même (Paris, 1679, in-12). Mgr le duc d'Aumale a dit de très intéressantes choses sur la correspondance scientifique de Bourdelot avec Condé (VII, 698).

2. Je donnerai d'abord (*première partie*) quatre lettres de Pierre Bourdelot écrites de Rome (1634-1636), puis (*seconde partie*) trois lettres de Jean Bourdelot écrites de Paris (1635-1636); enfin (en appendice) une lettre de ce dernier à Gassendi écrite de la même ville (10 juin 1633).

3. François, comte de Noailles, représenta la cour de France auprès de la cour de Rome pendant trois années (1634-1636).

4. Le cardinal François Barberin, neveu du pape Urbain VIII.

5. Joseph-Marie Suarès fut évêque de Vaison de 1633 à 1666. Sur ce savant anti-

vostre recommandation et me recommanda de le voir par fois à son retour de Castel Gandolfe [1] où il est à present. Je le verray par fois et luy feray plus diligemment ma court que je n'ay encore fait. S'il me parle du livre du P. Mercen [2], je m'efforceray de luy satisfaire à ce qu'il me demandera. Je vous suis infiniment obligé de vos courtoisies et du bien que vous me voulez; je suis marry d'estre un sujet si peu capable de tant de grace que vous me faites, et de ne pouvoir pas repondre, faute de merite, au bien que vous dittes de moy. L'obligation m'en demeure si grande que je me resoulz de vous l'avoir toute ma vie, m'estant impossible de m'en degager par mes services. Vos lettres si pleines de doctrine me remplissent d'admiration. Pleut à Dieu que je fusse auprez d'un homme comme vous, dont toutes les paroles sont des leçons, et qui parle de toutes choses avec des raisonnements qui vont au delà de l'homme, et en donner des jugements auxquels il fault s'arrester si l'on ne veult passer pour deraisonnable! Je vous advoue que vostre esprit a si fort attiré mes inclinations que je ne suis quasi plus capable de consentir à une verité, si elle ne part de vostre bouche. Cette extremité où je me trouve vous donera de la peine [3], car si vous l'avez pour agreable, je vous consulteray souvent [4] sur quantité de matières dont je ne me peus developper [5] qu'avec l'aide de cette grande lumiere de raison dont vous faites part à toute l'Europe [6]. Vous aurez aussi pour agreable que je raisonne parfois selon ma portée sur les choses dont vous m'escrirez. Je commenceray par vos dernieres receues.

Pour les veines lactées, l'experience en est parfaitement belle, mais il la faudroit faire sur un bœuf, ou sur quelques gros animal, où l'on distinguast bien toutes choses, et voir par exemple si les mezenteriques spleniques, et qui sont rouges, et qui portent le sang pour la nourriture des intestins, sont doubles, ont double tunique, pour ce que, selon

quaire, comme sur les deux personnages précédents et comme sur la plupart des personnages suivants, voir les renseignements donnés dans le texte et dans les notes des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy* et des *Lettres des frères Dupuy à Peiresc* et indiqués à la *Table alphabétique* du t. III de ce recueil.

1. On sait que Castel Gandolfo, à 16 kilomètres de Rome, près du lac Albano, était le palais d'été des papes.

2. Bourdelot écrit *Mercen* le nom que Peiresc avait l'habitude d'écrire *Mercene*. Voir sur le docte minime Marin Mersenne le fascicule XIX des *Correspondants de Peiresc* (Le Mans, 1894), où l'on trouvera, en tête d'une trentaine de lettres inédites, une réimpression très annotée de la curieuse notice bio-bibliographique du P. Hilarion de Coste sur son célèbre confrère. Je ne puis indiquer le livre dont il est ici question, car en la seule année 1634 le fécond écrivain ne publia pas moins de quatre ouvrages.

3. Le mot *peine* est pris ici dans le sens de *fatigue*.

4. Si Bourdelot tint parole, il faut croire que presque toutes ses lettres à Peiresc ont été misérablement perdues, puisque les catalogues des manuscrits d'Aix, de Carpentras et de Paris n'en signalent qu'un si petit nombre, quatre tout au plus.

5. C'est-à-dire : dont je ne peux me *tirer*.

6. Rarement plus bel hommage a été rendu à Peiresc, et ce passage seul justifierait la publication d'un document qui, dans tout le reste de son contenu, présente plus d'intérêt scientifique que d'intérêt littéraire.

Harveus [1], ils ont raison d'artere en tant qu'ils portent le sang aux parties. En aprez, il fauldroit voir si les lactées (qui attirent le chyle de bas en hault) ont des valvules qu'ils appellent Sigmoïdes, qui ayent la bouche regardant en hault comme les veines, qui attirent par exemple celles des bras, des cuisses, affin que le chyle, qui a esté attiré par la suction de ces veines, ne trouve point son reflus, ce qui se fait dans le flux hepatique lorsque ces valvules sont trop humectées de serosité, ou rongées par l'acrimonie d'une humeur corrompue. Aprez ces veines il faut chercher au dessus des reins les glandes atrabilaires dont les anciens n'ont point fait mention dans l'anatomie de l'homme; ce sont des glandes pleines d'un suc jaune brun couleur de fiel ou teinture de suye et chercher l'usage de ses parties.

J'admire vos exactes observations sur la veüe, et principalement de faire garder l'image des corps illuminés si longtemps, car il est constant que voyant un objet, par exemple un chien, si on l'oste je ne le voy plus; lorsque je le voy, cela se fait en un peu de temps, non pas en un instant veritablement; le seul entendement a cette prerogative de voir son objet en un instant; la veue est plus materielle. C'est pourquoy elle ne peut voir en un instant, d'où vient que l'on ne peut voir passer une balle d'arquebuze. Il luy fault donc un temps (auquel l'image estant portée dans la veue) le sens la reçoive et la considere, mais il ne fault pas que ce temps soit long et que l'espace le represente longtemps, ou autrement nous ne verrions pas courir un chien veritablement; nous le verrions toujours ailleurs que où il seroit en courant : par exemple s'il court par cette ligne *a b c d*, lorsqu'il sera au *b* l'image de l'*a* qui avoit pris possession de ma veue se representeroit toujours à moy de sorte que je le verrois à l'*a* quand il seroit au *b* et ainsi en suitte, ce qui est absurde; or comme il ne peut voir en un instant, aussi ne luy faut-il pas longtemps pour voir. Ce temps ne se determine qu'à peu prez, et il est impossible d'assurer l'espace du temps qu'il fault pour faire la vision. On dit bien il fault que le temps soit plus long que quand une bale de mousquet passe; pour voir, et pour voir distinctement, il fault qu'il soit plus long qu'un coup de foudre. Une sagette, qui n'est qu'un peloton de fer, qui à cause de la vistesse avec laquelle il court semble un baston, il fault aussi qu'il soit plus long que quand on remue un baston qui nous semble faire un rond, ce qui n'est qu'un manquement de nostre veue et en suitte de nostre jugement qui voit les extremitez du baston divisées et en fait un rond. Mais d'assigner le veritable temps qu'il fault, il est impossible, y ayant infinies sortes de temps, infinies sortes de mouvement, entre celuy alegué d'un baston, d'une foudre, et celuy de la course d'un chien. Cela se dit des choses visibles ordinaires et qui tombent sous le senti-

1. Guillaume Harvey, médecin des rois Jacques Ier et Charles Ier, avait consigné sa découverte des lois de la circulation du sang dans l'*Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* (Londres, 1628). Bourdelot s'occupa beaucoup de cet ouvrage, ce qui a fourni à Patin le prétexte de dire, comme nous l'avons vu, qu'il s'attribuait le mérite de la découverte.

ment de la veue sans la blesser, mais celles qui la corrompent peuvent (peut estre) faire un autre effet comme, aprez avoir veu le soleil, l'on ne peut lire de long temps, l'image de la lumiere vous revenant toujours devant les yeux.

Pour moy qui n'ay pas la veue forte, quand la lumiere m'a donné dans les yeux, je ne peux lire de long temps, estant plus blessé que personne, et remarque autour des lettres du bleu ou le plus souvent du verd, ce qui me fait croire que la nature ne peut revenir d'une lumiere à une noirceur, qui est l'image des tenebres, que par un milieu qui est le verd et le bleu qui luy servent de moyen, comme elles le sont entre le blanc et le noir. Il est donc constant que la veue conserve longtemps la lumiere, ce que Suetone asseure de Tibere qui pouvoit lire demy heure sans chandelle la premiere fois qu'il s'esveilloit. Cela venoit de la lumiere qu'il avoit eüe en se couchant qui, en rouvrant les paupieres, estoit capable d'illuminer l'objet.

Pour ce que vous dittes que la vision se fait derriere l'œil, je croy que c'est la vraye opinion [1] et que c'est celle que tient ce Hollandois qui a fait depuis peu un si beau livre de la veue [2]. Et de faict des ecrivains allemands nouveaux ont remarqué une cataracte incurable dont la veue est derriere l'humeur cristallin, qui empesche extremement la vision.

Une autre fois je vous entretiendray sur d'autres matieres, si vous l'avez pour agreable; je vous voudrois prier d'escrire à M. le Chevallier del Pozzo [3] combien je fay d'estat de l'honneur de sa cognoissance. Je voudrois bien le voir souvent; il se plaist, à ce qu'on m'a dit, à mille curiositez qui aprochent de ma profession.

J'ay encor une aultre priere à vous faire. C'est qu'il y a icy un tres honeste homme appelé M. Valerant [4] qui demeure depuis vingt ans à Rome; il est fort amy du P. Dom Du Puys [5] et intime de M. de Thoul [6]. M. l'Ambassadeur a escrit à M. le cardinal de Lion [7] pour le faire son maistre de chambre. Je vous prie, s'il venoit occasion d'en parler, quand M. le cardinal de Lion passera par voz quartiers, de luy confirmer la bonne opinion qu'on luy donne de cet homme là qui en effet

1. Voir sur les travaux de Peiresc relatifs au phénomène de la vision les indications fournies dans les notes 1 et 2 de la p. 75 du t. III des *Lettres aux frères Dupuy*.

2. Il s'agit là de l'*Ophtalmographia seu tractatio de oculi fabrica, actione et usu* par le docteur Plempius (Vopiscus Fortunatus), qui parut en 1633 (in-4) à Amsterdam, ville natale de l'auteur. Voir lettre de Peiresc à Gassendi, du 5 novembre 1633, IV, 373.

3. Le cavalier del Pozzo, un des meilleurs archéologues de Rome, fut un des plus chers amis de Peiresc et un de ses plus zélés correspondants. Il fut aussi l'ami de J.-J. Bouchard qui, dans son testament plus haut cité, lui décerne les plus beaux éloges.

4. Le sieur *Valeran* est très souvent mentionné dans le t. III du recueil Peiresc-Dupuy.

5. Dom Christophe, l'aîné des frères Dupuy, était prieur de la Chartreuse de Rome.

6. MM. de Thou étaient les fils du président-historien : François-Auguste, le conseiller d'État; Jacques Auguste, abbé de Bonneval, l'ambassadeur.

7. C'était Alphonse de Richelieu, archevêque d'Aix, puis cardinal-archevêque de Lyon, le frère du cardinal Armand de Richelieu.

est tres honneste homme. Je croy que ces M^rs de vostre cognoissance vous en escriront.

Je suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur

BOURDELOT [1]

De Rome ce 12 octobre 1634.

Je vous prie de rendre cette lettre à M. Gassendi, auquel j'escriray à la premiere comodité ; celuy à qui elle s'adresse n'est plus à Rome [2].

II

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur,

J'ay receu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire. Vous me donnés tousjours des temoignages d'affection que je ne merite pas. Je vous en suis infiniment obligé. J'allay hier voir le buste que le cavallier Gualdo [3] a fait faire sur vostre portrait [4] pour le faire faire ensuite par l'aveugle florentin [5]. Le sculpteur y a bien reussy et si peu de defaux que j'y remarquay, moy qui ay eu le bien de vous voir le dernier, je les fis corriger [6]. Les nouvelles de Rome sont que tous les

1. Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions françaises, n° 3283, f° 70. Autographe. Copie à la Méjanes, collection Peiresc, registre II, f° 493. On lit dans une note de la p. 60 du t. III du recueil Peiresc-Dupuy : « On signale dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras* (II, 31), comme se trouvant autrefois en cette bibliothèque [avant le désastreux passage de Libri], une lettre de Bourdelot à Peiresc sur les veines lactées, leurs valvules, etc., lettre qui occupait les feuillets 491 et 492 du registre V. M. L. Delisle indique, dans le *Catalogue des fonds Libri et Barrois* (Paris, 1888, gr. in-8, p. 183), une lettre adressée par Bourdelot à Peiresc le 12 octobre 1634, aujourd'hui classée dans le volume 3283 des Nouvelles acquisitions françaises (p. 70). Serait-ce celle-là? » Je puis répondre que c'est bien celle-là. J'ajouterai qu'en tête de l'autographe volé à l'Inguimbertine et reconquis par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, Peiresc a inscrit ainsi le sommaire analytique de la pièce : « 1634, 12 octobre, Rome, Bourdelot. Anatomie des venes lactees, leurs valvules. — La vision se fait dans un certain temps. »

2. Les relations de Bourdelot et de Gassendi restèrent toujours excellentes. Patin nous apprend (lettre à Spon, du 26 octobre 1655. — II, 217) que le docteur assista aux obsèques de son vieil ami avec Chapelain, Dupuy, La Mothe le Vayer, Ménage, Quillet, Sorbière, de Valois, etc. Il nous apprend aussi (lettre à Falconet, du 21 septembre 1655 III, 525) qu'étant allé voir Gassendi mourant, il trouva, en sortant, l'abbé Bourdelot. Nous verrons plus loin que Gassendi avait été l'ami de l'oncle non moins que du neveu.

3. Le chevalier Francesco Gualdi ou Gualdo (de Rimini) fut un des plus distingués archéologues et collectionneurs de l'Italie, au XVIIe siècles. Voir sur lui le Recueil Peiresc-Dupuy (II, 233).

4. Voir l'intéressante publication de M.-H. Guillibert, de l'Académie d'Aix : *Essai sur l'iconographie de Peiresc* (Aix, 1894, in-8).

5. J'ai vainement consulté sur l'*aveugle florentin* l'homme de France qui est le plus compétent en tout ce qui regarde l'histoire de l'art et des artistes d'Italie, M. E. Müntz. Le savant académicien m'écrit qu'il a eu le regret de ne pouvoir, malgré toutes les investigations imaginables, découvrir mon personnage.

6. Qui nous donnera des nouvelles d'un buste qui avait été si bien exécuté et que perfectionnèrent encore les retouches opérées sur le conseil de Bourdelot?

soirs nous y avons la comedie espagnolle. L'on prepare par tout des feux d'artifice pour la rejouissance de l'election du roy des Romains; le C^e (*sic*) de Savoye y despensera huict mil escus; ses fuzées seront bonnes, car elles ont desja bruslé la maison où elles se faisoient [1]. Nous attendons au plus tost monseigneur Soarès [2]. Il est icy arrivé le prieur Racy, grand croix de Malte, pour se plaindre au pape d'une indignité que les Espagnols ont fait en Cicile à un qui estoit envoyé de la Religion; l'on dit qu'ils l'ont fait fouetter publiquement monté sur un asne [3]. Dans quatre ou cinq jours M. le Mareschal d'Estrée sera cognito [4]. Les pluyes ont esté si grandes que le pape a esté contrainct de nourir deux mil paysans, qui mouroient de faim, estant impossible à cause des eaux de travailler à la campagne. Le pauvre monsieur Schlegel a esté malade à l'extremité l'espace de six semaines et se porte bien à present [5]; il sortira dans deux jours de la chambre. Nous avons resolu de faire tout plein de belles observations devant qu'il s'en retourne à Padoue. M. Bourdelot [6] m'avoit escrit qu'il vous avoit fait tenir quelques tailles douces pour Monsieur le Cavallier del Pozzo avec prière de les envoyer au dit cavallier; il y a quelque temps que je luy en donnay avis. Mais il m'a dit qu'il n'en avoit point eu nouvelles de vous; peut estre qu'elles ne luy auront pas esté seurement rendues ny la lettre d'avis. L'on m'a escrit de Blois et donné ordre d'envoyer tout plein de plantes pour le jardin de Monsieur [7]. Mais j'attens qu'on m'envoye de l'argent, qui est le premier moteur de toutes choses [8]. Si par ceste occasion je vous puis servir en quelque chose, je vous prie de me comander come en tout ce dont vous me jugerés capable pour vostre service, parce que je suis avec une passion inexplicable [9],

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obéissant serviteur,

BOURDELOT [10].

A Rome, ce 9 janvier 1635.

1. On retrouve là une des piquantes saillies qui valurent au Dr Bourdelot sa grande renommée d'homme d'esprit.

2. C'est Suarès, le docte évêque de Vaison déjà mentionné dans la lettre précédente.

3. Cette lettre, aux anecdotes si amusantes, ne fait-elle pas vivement regretter la perte de tant d'autres lettres écrites par Bourdelot à Peiresc ?

4. François Annibal, marquis de Cœuvres, puis duc d'Estrées, maréchal de France, fut deux fois ambassadeur à Rome, en 1621 et en 1635.

5. Le nom, très peu lisible et très douteux du convalescent, rend toute identification presque impossible.

6. Le docteur désigne ici très respectueusement son oncle Jean Bourdelot.

7. On sait que Gaston d'Orléans n'était pas moins fervent collectionneur d'arbustes et de fleurs que d'objets d'art et de médailles, et que son beau jardin eut grande célébrité. Voir Jean Bernier, *Histoire de Blois*, 1682, in-4; de la Saussaye, *Blois et ses environs* (1860, in-18).

8. La chose a été souvent dite; elle n'a pas souvent été mieux dite.

9. L'original personnage mettait de l'originalité jusque dans les formules de salutation.

10. Bibliothèque nationale, f. fr., n° 9544, f° 126. Autographe.

III

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur,

Je vous escrivis, il y a dix jours, par la commodité de Genes. Je ne sçais si vous aurés receu ma lettre comme quelques autres que je vous ay escrites, qui, comme je crois, auront esté perdues dont je suis malheureux. Je fus, il y a quelques jours, au Port avec Mr. le Cavalier del Pozzo, et M. Menestrier[1] pour recommander à un Patron deux quaisses qu'ils vous envoyent. Vous aurés sçeu comme M. Bouchard est logé au Palais[2], comme M. Naudé est icy[3], mais son cardinal s'en voulant aller dans quatre mois[4], cela l'oblige de poursuivre une chaise à la Sapience pour s'arrester icy.

Les nouvelles de Rome sont que le cardinal Borgia n'obeit encore point à la Bulle de la residense, disant qu'il ne veut point partir sans ordre du Roy d'Espagne, quand il devroit perdre la vie. Cependant touts les autres Évesques s'en sont allés, ce qui a fait dire la verité de l'Évangile au Pasquin : *Unum quæritis et multos cecidistis et unum qui unus est occidere non potuistis.* Il est interdit de toutes ceremonies, et mesme à present il est retiré dans sa maison. Avant-hier se fit le consistoire où il n'assista point[5]. Le Pape fait une Congregation secrette de quelques Cardinaux, cette semaine. On ne sçait pourquoy c'est.

MM. les Princes revinrent dimanche des chasses où ils ont fort bien passé le temps. Il y avoit vint des plus belles dames de Rome, autant de Zerbins[6], bonne comedie. Le cardinal Barberin a tué trois sangliers de sa main; le cardinal Antoine[7] doit faire un'autre belle chasse dans peu de jours, mais le carnaval sera froid, les sbirres ayant cassé touts les œufs chés les marchans de peur qu'on n'enjettast, et mesme tient-on qu'on ne masquera point. Je crois que c'est crainte qu'il n'arrive desordre entre les Colonnes et Caettans[8]; en recompense les gentilshommes et les François ont fort bien passé leur temps à jetter de la neige par les fenestre aux passans[9]. Cette neige a duré quatre jours

1. Voir dans le t. V de la correspondance de Peiresc une notice d'A. Castan sur l'archéologue collectionneur Claude Menestrier et les lettres échangées entre les deux archéologues.

2. Auprès du cardinal Fr. Barberini, à la maison duquel il avait été attaché.

3. Sur le séjour de Gabriel Naudé à Rome, voir le fascicule XIII déjà cité des *Correspondants de Peiresc.*

4. C'était le cardinal Bagni, grand ami de Peiresc et tant de fois mentionné dans sa correspondance.

5. Ces détails sur le rebelle cardinal Borgia ne forment-ils pas un bien curieux petit chapitre d'histoire ecclésiastique?

6. *Zerbino* veut dire damoiseau, petit maître.

7. Le cardinal Antoine était le frère du cardinal François. Je donne des indications aussi brèves que possible sur des personnages connus de tout le monde.

8. Les deux grandes familles rivales Colonna et Caietan. Il y eut une autre rivalité fameuse entre les Colonna et les Orsini.

9. Ces vingt belles Dianes chasseresses, leurs galants compagnons, ce cardinal qui tue si lestement trois sangliers, ces sbires qui cassent tous les œufs de Rome,

fort haute, ce qui est entièrement extraordinaire. Le froid y a aussi esté si piquant qu'on a trouvé un homme mort de froid aux portes de Rome.

J'escris quelques autres nouvelles à Mr vostre neveu[1].

Je suis, Monsieur vostre, etc.

BOURDELOT.

De Rome, ce 30 janvier 1635[2].

IV

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur,

Je vous remercie du soin que vous avés pris de me faire tenir des lettres de M. Celony[3], et de vos bonnes nouvelles. Je suis marri ne pouvoir correspondre parce que nous n'en avons point[4]. On vous aura escrit l'admirable scène qu'on a adjouté à la comedie de Mr le cardinal Barberin où l'on voit une Mer et des Monstres d'une admirable invention[5]. M. Mascardy a fait imprimer l'abbregé de la methode d'histoire qui est fort beau et fort curieux[6]. L'on parle icy que le cardinal de Medicis a eu un grand degoût avec les Espagnols et qu'il leur a remis leur protection[7]. Je vous envoye ce petit traitté que j'ay fait *De mundi temporanea creatione secundum mentem Aristotelis*[8]. Ce sera vous faire perdre deux heures de vostre temps, la chose n'estant pas digne de vostre lecture; mais ma faute eust encore esté plus grande, si je vous eusse desobey, m'ayant fait l'honneur de le desirer.

M. Nesme, Theologal d'Aix[9], partit hier pour son benefice; c'est un

ce combat à boules de neige entre Français et Romains, tout cela ne forme-t-il pas un très vivant tableau? Et n'admire-t-on pas la verve étincelante du narrateur?

1. Le fils de Palamède de Fabri, sieur de Valavez, Claude, baron, puis marquis de Rians.

2. Bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence, collection Peiresc, registre II, f° 500. Copie.

3. On ne retrouve pas ce nom dans les listes des correspondants de Peiresc conservées à Aix, à Carpentras et à Paris.

4. J'ai cru devoir corriger ainsi une faute évidente du copiste, qui avait étourdiment écrit : parce que *vous n'en avez point.*

5. Nul n'ignore combien le cardinal Fr. Barberini aimait et protégeait les choses de théâtre, les danses comme les chants, le ballet comme l'opéra, et aussi les décorations et peintures, ce qui permet de dire en un seul mot, toute sorte de *représentations.*

6. Voir sur l'historien Augustin Mascardi de nombreuses indications et appréciations dans les deux in-4 des *Lettres de Jean Chapelain* et dans les trois in-4 des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy.*

7. C'est-à-dire qu'il a renoncé au titre de protecteur à Rome des affaires d'Espagne.

8. On trouve au f° 497 ce traité, qui est fort court et qui porte le titre que voici : *Thesis. Mundus factus est in certa temporis differentia non ab æterno quod suadetur conjecturis valde peripateticis propositiones quid tenendum de ortu mundi.* — On lit après le mot *finis* (f° 499) : *Eminentissimo Cardinali Barberino proponebat Petrus Bourdelot.* A-t-on jamais signalé la thèse dédiée à Fr. Barberin par le philosophe de vingt-six ans?

9. Sur l'abbé de Nesme, théologal d'Aix, voir le recueil Peiresc-Dupuy (III, 689).

homme que j'estime infiniment pour son merite et avec qui j'ay juré une amitié tres estroitte. Je vous conjure de l'aymer. Je sçay qu'il fait un tres grand cas de vous, et qu'il n'y a personne au monde qu'il honore tant du costé du merite et de l'affection. Vous en eprouverés plus que je ne vous en sçaurois dire.

Je suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

BOURDELOT.

A Rome ce dernier janvier 1636.

M. Menard se ressent fort vostre obligé du panegerique de ses vers, que vous avés fait dans ma lettre [1].

SECONDE PARTIE

LETTRES DE PIERRE ET DE JEAN BOURDELOT A PEIRESC

Lettres de Jean Bourdelot.

Les lettres que l'on va lire contiennent quelques particularités qui nous consoleront un peu du silence gardé sur Jean Bourdelot par ses contemporains et par les nôtres. On y verra que ce personnage que l'on a trop négligé était très lié avec des hommes de grande réputation comme André Duchesne, le vénérable *père de l'histoire de France*, le professeur au Collège de France René Moreau, savant médecin autant que savant bibliophile, l'éminent généalogiste Pierre d'Hozier, dont le nom a mérité de devenir proverbial, etc. On y verra aussi que Bourdelot était un des plus remarquables collectionneurs de Paris, qu'il s'occupait principalement de la recherche des estampes, qu'il en avait réuni un nombre si considérable, comme il le constate avec une plaisante fierté, que sa collection était presque aussi belle que celle d'un des plus renommés amateurs de Rome, le cavalier Cassiano del Pozzo. On y verra

1. Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, registre II, f° 496. Copie. — Le Ménard dont il est ici question n'est autre que François de Maynard, le poète-président, qui était attaché à la maison de l'ambassadeur Fr. de Noailles. Maynard figure dans le t. I du recueil Peiresc-Dupuy (550, 551). C'est encore une illustre amitié dont il faut tenir compte à Bourdelot. Et puisque nous en trouvons l'occasion, rappelons qu'il fut encore lié avec trois hommes de valeur dont j'ai eu tour à tour à m'occuper spécialement, le docteur agenais Jacques de la Ferrière, l'érudit provençal Jacques Gaffarel et le polygraphe bordelais Isaac de La Peyrère. A propos de ce dernier, qui fut peut-être encore plus original que Pierre Michon, et dont Patin a dit (lettre à Spon, du 14 septembre 1643-I, 297) : « La Peyrère hante ici chez M. le Prince, et est, à ce que j'apprends, grand ami de M. Bourdelot », j'indiquerai un joli crayon de Mgr le duc d'Aumale (VI, 346). Je ne crois pas que l'on doive ranger Bourdelot, non seulement parmi les amis, mais même parmi les correspondants habituels de Balzac (*Histoire des princes de Condé*, V, 44, note 2), car je trouve, dans l'énorme recueil épistolaire de l'*Ermite de la Charente* (1665, in-f°, t. II des *Œuvres complètes*), *une seule* lettre (p. 1029) adressée d'Angoulême, le 1er septembre 1653, à *Monsieur Bourdelot, premier médecin de la reine de Suède*. Ce qui me fortifie dans cette manière de penser, c'est le passage que voici d'une lettre de Balzac à Conrart (p. 258 du recueil de 1659) : « Je ne cognois point le Mr Bourdelot dont vous me parlez. Il est vray que l'Ancien Mr Bourdelot qui a fait imprimer Petrone et les œuvres de Lucien estoit mon amy particulier, et sur cette vieille cognoissance je pourray bien m'addresser à celuy-cy. »

encore mention de divers personnages plus ou moins célèbres, le P. Campanella, Pierre de Caseneuve, le docteur Jacques de la Ferrière, Gilles Ménage, Gabriel Naudé, Claude de Saumaise. On y verra, enfin, de curieux détails sur un poème que Jean Bourdelot fit imprimer, cinq ans avant sa mort, poème dont nul bibliographe n'a parlé, et sur une vaste enquête relative à l'origine des mots de notre langue, œuvre à laquelle il consacra la dernière partie de sa vie, et qui fait de lui un des ancêtres et précurseurs de nos grands étymologistes d'aujourd'hui [1].

I

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur,

Je respondray à vostre longue et belle lettre le plus ponctuellement qu'il me sera possible, la suivant par articles. Mais ce sera après vous avoir salué des très humbles baise mains de Mrs Moreau, Duchesne, Constantin, d'Hozier qui sont encore céans [2]. Le second desquels m'a asseuré de vous avoir escrit depuis peu touchant les alliances dont on vous avoit escrit d'Italie. Je suis infiniment fasché de ce que mon pacquet a esté si longtemps en chemin : il fault que l'homme de Mr du Mesnil [3] ait laissé passer quelques ordinaires, attendu que je l'avois envoyé la veille qu'il a accoustumé de vous escrire. On s'estoit estonné que Mr le chevalier del Pozzo m'ayant escrit ne me faisoit aucune mention de ce paquet [4], ce qui me faisoit soupçonner qu'il eust esté perdu depuis la Provence jusques à Rome. Joint que mon neveu m'ayant souvent demandé des thèses de son frère [5], il ne s'en estoit conservé de deça qu'une couple dont j'avois faict faire l'enveloppe du papier, livres et lettres que j'envoyois dela les mons.

J'ay esté tout rejouy de voir que ma crainte avoit esté nulle et que vous aviés mis mon paquet en bon chemin et j'espère que par le prochain ordinaire de Rome mon neveu m'en pourra escrire quelque chose [6].

M. del Pozzo me vient d'envoyer le catalogue de ses portraits dont la plupart sont de femmes, peintres et sculpteurs ; pour le reste [7] je n'ay

1. Les notes laissées par Bourdelot sont conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 1360 du fonds français. Les rédacteurs du *Catalogue des manuscrits français* (tome I, 217) ont ainsi décrit le recueil : *Dictionnaire étymologique de la langue française, composé par Jean Bourdelot, décédé l'an 1638; manuscrit original, écrit de la main de l'auteur, commençant par* AAGE *et finissant par* ZONE.

2. Tous ces personnages figurent à plusieurs reprises dans le recueil Peiresc-Dupuy, à l'exception de Constantin, sur lequel je n'ai rien à dire et qui n'est pas mentionné parmi les correspondants de Peiresc.

3. Aubery, sieur du Mesnil, avocat au Conseil, un des grands amis de Peiresc.

4. Le paquet de gravures, de *tailles-douces*, dont il a été question dans une des lettres du docteur Bourdelot.

5. Ce frère fut docteur en médecine, comme son aîné.

6. Peiresc, écrivant à Jean Bourdelot, s'est montré bien flatteur pour Pierre en l'appelant « votre incomparable neveu ».

7. Savait-on que la collection du cavalier del Pozzo se composait surtout de por-

la plus grande partie[1] sy bien que Govea[2], Erasme, Bragadin et Machiavel[3] je n'en voudrois pas un pour le port. Mes desseins estoient loing de ce costé-là[4] et ne manquoit à leur achevement que celuy que leur pouvoit donner leur perfection, mais il se trouve qu'il y a de l'effronterie en ma demande, laquelle je n'avois pas pezée assez dignement plus tost que de la faire. Il est vray que je pouvois l'excuser sur la connoissance que j'ay du merite de ceux qui ont part en mon catalogue, et ma demande avoit un très solide fondement. Touttes fois je vois dissiper toutes mes espérances et celles sur lesquelles je m'estois plus fortement appuyé s'ecroulent dessous moy en me couvrant d'une confusion estrange. Je viens quelquefois à une conferance[5] de ce que je demande et qu'on me nie et apres meurement discourir pour et contre je me trouve dans un embarras duquel rien n'est [capable] de me developper qu'une contraire resolution que vous prendrés de ne me point escrire. Comme il est vray que je cherche des gens de merite, aussy voy-je que vous remplirés plus dignement qu'aucun la place que que je vous ay preparée. Or tandis que vous deciderés en ma faveur l'equité de mon bon droit et jugerés suivant mes conclusions, je changeray ce discours qui vous est importun et vous diray que mon neveu me mande qu'il voit quelquefois M. l'Eminentissime cardinal Barberin et l'entretient de matières libraires[6] autant que je luy en peux escrire. Il me donne aussy advis qu'il vous envoie un basne[7] où il a mis les livres du P. Campanella[8] pour les lui faire tenir en de ça, aux-

traits de femmes et d'artistes? Mais il y avait là aussi des portraits de littérateurs, comme nous l'apprend ce recueil de Gabriel Naudé : *Epigrammata in virorum literatorum imagines, quos illus eques Cassianus a Puteo sua in bibliotheca dedicavit* (Rome, 1641).

1. Jean Bourdelot, qui possédait tant de portraits, n'a pas été mentionné par M. Edmond Bonnaffé dans le *Dictionnaire des amateurs français au* XVII*e siècle* (Paris, 1884, gr. in-8). Ce n'était pas seulement un collectionneur d'estampes, mais un collectionneur de livres et de manuscrits, comme nous l'apprend en ces termes le P. Jacob (*Traité des bibliothèques*, 1645, p. 502) : « Entre les hommes doctes et curieux qui ont esté en ce siècle feu, M. Jean Bourdelot en a esté l'un, car il avoit une grande cognoissance des langues orientales et des bons livres qu'il ramassa avec un grand labeur pour enrichir sa bibliothèque, qui consiste en livres imprimez, et divers mss. Arabes, Hébreux, Grecs et Latins, laquelle est aujourd'huy conservée par M. Pierre Bourdelot, son neveu, médecin de monseigneur le prince de Condé, qui l'augmente des meilleurs livres du temps. »

2. Soit Antoine de Govea, le jurisconsulte et philosophe, adversaire de Ramus, soit son frère André, le grammairien, professeur au collège de Guyenne et au collège de Sainte-Barbe.

3. Il y aurait une ridicule inutilité à consacrer la moindre note à Erasme et à Machiavel. *Bragadin* (le nom a-t-il été bien lu?) m'est parfaitement inconnu.

4. Jean Bourdelot veut dire que sa collection s'étendait fort loin dans cette direction, de ce côté.

5. Comparaison, rapprochement.

6. C'est-à-dire de matières de *livres*.

7. *Banne*, grande manne d'osier. Ne faut-il pas lire *des basnes*?

8. Voir le recueil Peiresc-Dupuy sur le célèbre philosophe au sujet duquel divers de nos dictionnaires citent des travaux arriérés, insignifiants et omettent les considérables et magistrales publications d'un savant professeur de l'université de Naples, feu Luigi Amabile (Naples, 1881 et années suivantes).

quelles il fait faire escorte par cinq caisses de livres qu'il adresse à Marseille à M. Luguet [1], pour les envoyer à Lyon et de la ceans.

Je ne sçay qui a mis en avant le retour de M. Saumaise [2], qui continue tousjours dans la bouche de quelques uns de ces amis. Il m'escrit assez souvent et m'en fait moins conserver l'esperance que j'en ay de desir; il commence à s'accoustumer à l'air grossier du païs [3], et toutes ses maladies s'estant abouties à une demangeaison importune, il en est maintenant affranchy par le moyens des eaux de Spa qui distilées ont entré dans une composition de pillules dont il a usé fort utilement.

J'ay veu le livre de M. Naudé qu'il vous a dedié [4], dont je suis très joyeux, non pas que vous ayés besoing de la recommandation d'autruy, mais j'y reconois l'homage qui se rend à vostre vertu. Et comme ce n'est pas la première pièce qui parle de vous, aussy vous puis-je asseurer qu'elle ne sera pas la dernière.

Vous avés perseveré dans vostre bonté naturelle pour le bon M. de la Ferrière que plusieurs considerations rendent recommandable [5]; son humeur est fort accorte et plusieurs connoissances rendent sa conversation fort agreable : il faudroit luy entendre raconter quelque plaisanterie : il la sçait assaisonner de telle sorte qu'il n'y a si severe à qui il ne face quitter pour quelque temps toute sa melancolie. Que s'il doibt faire quelque sejour auprès de vous à son retour [6], j'espere que vous n'aurés pas à contre cœur quelqu'une de ses [plaisanteries] et railleries, qui n'excedent pas pourtant la modestie. Si les guerres ne l'empeschent point le traject de la Sicile, il pourroit peut estre vous en rapporter quelques Mss. puisque ceste isle en est la pepinière.

Touchant l'etymologie de nostre langue, c'est un discours qui ne finit pas en la teneur d'une lettre et ne m'y trouve embarqué que de bonne sorte et vous puis dire avec verité que je n'y suis porté que par quelque contrainte. J'ay peu de materiaux pour un tel edifice, j'ay besoing de plusieurs conferances et principalement de mes livres, entre lesquels je suis comme Tantale au milieu des eaux. Car ils sont tous en pile et n'en peux jouir d'un que par la chute de cent autres [7]. Mais je croy

1. Luguet était un des correspondants de Peiresc. Voir le registre I des minutes des lettres de ce dernier, à l'Inguimbertine, f° 372 à 374.

2. Claude de Saumaise, sur lequel on peut voir le fascicule V des *Correspondants de Peiresc* (Dijon, 1882), était alors à Leyde, où il occupait la chaire déjà illustrée par Joseph Scaliger.

3. C'est sans doute à cause des brouillards de la Hollande que Jean Bourdelot emploie cette fâcheuse épithète.

4. Il s'agit là de la dissertation intitulée : *An matutina studia vespertinis sint salubriora?* Voir l'*Avertissement* du fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc*, p. 2.

5. Voir sur le Dr Jacques de la Ferrière mon recueil de *Lettres inédites de quelques hommes célèbres de l'Agenais* (Agen, 1894, pp. VIII, 48-56).

6. La Ferrière fut l'hôte de Peiresc et il dut payer son écot en bien savantes et bien agréables causeries, où brillait la verve gasconne, car Peiresc lui écrivait, le 15 janvier 1637 : « Vous n'estiez encores guieres loing que nous estions dans des regrets non pareils de vous avoir perdu. »

7. La vive description de cet aimable désordre prouve que, dans la famille Bourdelot, la verve et l'esprit étaient héréditaires.

que trois mois de temps me delivreront de ceste incommodité. Ce n'est pas que j'en aye une quantité, mais le peu de lieu que je possède m'oste l'usage de ce peu que j'ay. Cet honeste homme qui travaille sur une mesme matière m'estonna d'abord par la lettre de M. de la Ferrière lorsqu'il me fit savoir que Papias, à ce qu'il avoit ouy dire, estoit un glossaire dont on pouvoit tirer du secours [1], qu'il avoit des Romans, par le moyen desquels il esperoit avoir rencontré heureusement en plusieurs choses. Il est vray que le Pappias duquel j'ay veu seulement une edition (qui est celle de Venize par Philippe de Pincia Mantouan, il y a cent quarante ans), a quelque chose qui peut servir, mais il y a bien de la bourre [2] et je me puis asseurer de le mettre quelque jour en meilleur estat, tant avec les glossaires de l'offre desquels je vous remercie quand à present qu'avec plusieurs autres, comme douze de la Bibliothèque de Vendosme, des glosses de Bochard [3], de Cordes [4], Mr du Puy, Sirmond et autres dont j'ai restitué plusieurs passages des vieilles glosses d'Isidore et vieux interprètes. Il ne m'avoit pas fait escrire du sens de lozange que depuis que Mr de la Ferrière a esté à Beziers. d'où il m'a escrit que lozange, à ce que disoit Mr de Cazeneuve qui est un honeste homme de Thoulouse [5], et celuy de Narbonne duquel celuy-ci fait estat s'appelle Bousquet [6], signifioit un treillis ou jalousie et que lozanger signifioit essuyer. Or je n'ay jamais pris lozanger que comme il se trouve dans les Romans pour blasmer. Lozanger vient à mon avis de *laurus* comme je l'avois autresfois entendu en interpretant ce passage du 8e de l'Eneide : *Vergatis lucens sagulis*, avec les passages de Diodore de Sicile, de Strabon, Pline, Stace, Pollux et autres qui parlent des passemens dont les anciens Gaulois charmoient leurs habits en escusson ou carreaux, *tessellatte*, ou *scutulate*, ῥάβδους α πλινθοις πολυανθρεσι qui seroit trop long de deduire maintenant. J'ay escrit à Mr de Cazeneuve ; mais je n'ay point eu de response. Je serois bien resjouy si je povois quelquefois vous obliger à ceste recherche et mettre à part ce que vous en trouveriés. Je n'ay point de livres en Provençal dont je pourrois aussy avoir besoin. Le livre de Mr du Catel doibt estre bon comme je le voy

1. Ce grammairien rédigea, vers le milieu du XIe siècle, un *Vocabularium latinum* qui fut pour la première fois publié à Milan en 1476, in-f°.

2. Bourdelot se souvient-il ici du mot *burræ* employé par Ausone dans le sens de fadaises, niaiseries? Fait-il simplement allusion à l'enveloppe sans emploi possible de certaines graines ou à la mauvaise partie de la laine?

3. L'orientaliste déjà mentionné et si maltraité en Suède par l'ingrat neveu de Jean Bourdelot.

4. L'érudit limousin Jean de Cordes, abbé de Maussac (aujourd'hui commune de la Corrèze, arrondissement d'Ussel, canton de Meymac).

5. On sait que ce lexicographe laissa un travail sur les origines de la langue française qui a été publié, après sa mort (31 octobre 1652), à la suite de l'édition de 1694 du *Dictionnaire* de Ménage et refondu avec le texte de ce dernier dans l'édition de 1750.

6. Il s'agit de François de Bosquet, né à Narbonne le 28 mai 1605, qui devint évêque de Lodève, puis de Montpellier et qui fut un des plus estimables savants du XVIIe siècle.

cité en quelques lieux [1]. J'oubliois de vous mander que je suis infiniment acquis à Mr de Piennes? qui va estre nostre premier president [2]. Je l'attends icy dans trois jours ainsy qu'il m'a mandé, mais je ne remarque pas que insensiblement je vous suis importun et qu'il vaut mieux finir que de poursuivre; je le feray donc après vous avoir prié très humblement d'excuser mon effronterie touchant le portrait, celle de quelques origines de nos mots et de tant d'autres que je vous baille continuellement et vous asseure que je me conserveray tousjours dans le devoir de, Monsieur,

Vostre très humble et obeissant serviteur.

BOURDELOT.

A Paris le 4 Mai 1635.

Je salueray avec vostre permission Mr le baron de Rians, vostre digne neveu et Mr Gassendi [3].

II

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur,

Je me ferais beaucoup plus de tort que Mr Gaffarel si je permettois qu'il vous allast baiser les mains de ma part sans vous porter les tesmoignages de ma très humble obeyssance [4]. Il est vray, et je le confesse ingenument, que je me porte fort rarement en la reconnoissance de ce devoir. Mais comme mes lettres vous sont à charge et à importunité et qu'elles ne concernent et touchent que mon utilité particulière, la raison me commande de preferer vostre repos à mes interests. Combien pouvés vous croire que j'ay eu d'envie de vous prier de m'envoyer une coppie de cette excellente lettre que vous avez escrite à Mr Saumaise touchant la denomination des villes [5]! Combien ai-je pris la plume pour vous supplier de me despartir un salutaire avis touchant mon etymologique français que j'esloigne le plus de la langue grecque qu'il m'est possible! Ce mesme respect m'a tousjours prévenu en telle sorte que j'aime mieux me deffaillir que de vous deplaire.

1. Bourdelot veut parler des *Mémoires sur l'histoire du Languedoc* par Guillaume Catel, publiés sept ans après la mort de ce conseiller au parlement de Toulouse (1633, in-f°).

2. M. de Piennes (si ce nom a été bien lu) ne fut jamais premier président. Pour lui sans doute, comme pour tant d'autres dont on a de tout temps annoncé trop tôt la nomination, se réalisa le mot proverbial : il y a loin de la coupe aux lèvres.

3. Bibliothèque nationale, f. fr. n° 7544, f° 120. Autographe.

4. Jacques Gaffarel fut un correspondant et un ami de Peiresc. Voir (*passim*) la correspondance de ce dernier et (particulièrement) la brochure intitulée : *Quatre lettres inédites de Jacques Gaffarel, publiées avec avertissement, notes et appendice* (Digne, 1886, in-8).

5. On trouvera cette lettre, avec beaucoup d'autres fort importantes adressées au grand érudit bourguignon, dans l'avant-dernier tome des *Lettres à divers*, série dont l'impression vient d'être commencée.

Recevés donc, s'il vous plaist, ceste excuse et que ce qu'un autre appellera paresse passe auprès de vous pour de très legitimes sentimens.

Le pere Companella prit la peine de me venir voir, il y a huit jours, il me parla des antiques qu'il vous avoit envoyés. Il y avoit plusieurs personnes avec moy, entre autres Mr Loyauté qui va faire imprimer les epistres de Hildeber [1] et des notes sur le S. Augustin, Mr Mesnage qui fait imprimer l'*Achillea latina* [2] et mon neveu de Saint-Leger qui discourut avec le Pere [3] de la liberté de Dieu. Je croy que le Pere aura de la peyne à faire imprimer le livre de *Philosophia Ethnica rejicienda*. J'en ay eu fort longtemps le Ms [4]. La Medecine est imprimée [5], mais Caffin n'en peult obtenir le privilège. M. le garde des sceaux se rend fort difficile [6] en des choses qui ne concernent ny l'estat, ny la religion. Ce qui fait que plusieurs livres qu'on m'a envoyés d'Italie demeurent ensevelis au domage du public. Mais je voy qu'insensiblement j'abuse de vostre temps. Je finiray par mes très humbles recommandations à M. vostre neveu et par la protestation d'estre tousjours,

Monsieur,

Vostre tres humble et obeissant serviteur.

BOURDELOT [7].

A Paris ce 1er octobre 1635.

III

A Monsieur de Peiresc.

Monsieur, Jamais je ne me suis trouvé si heureux que cette semaine. C'est en elle que j'ay joui du bien que j'avois si longuement et si passionnément souhaité. Monsieur vostre frere et maintenant vostre neveu sont entrés ensemble en ma chambre, ce que je n'avais jamais veu conjoinctement [8]; je confesse bien n'avoir pas esté le principal entremeteur. J'espère pourtant qu'ils vous diront que j'y ay contribué autant que ma bonne volonté et la connaissance que j'ay eu de l'affaire l'ont peu permettre.

1. Les épîtres et les autres œuvres de Hildebert de Tours, surnommé le vénérable, ont été publiées par Dom Beaugendre, à Paris, en 1708, in-f° (*Opera tam edita quam inedita*). J'avoue humblement que je ne sais rien de l'édition et de l'éditeur dont parle Bourdelot.

2. Gilles Ménage n'avait alors que trente-deux ans.

3. Le père Thomas Campanella.

4. Cet ouvrage n'est pas indiqué dans le *Manuel du libraire*, où l'article Campanella est très soigné (I, 1519-1521).

5. *Medicinalium juxta propria principia libri VII* (*edente Jac. Gaffarello*), Lyon, J. Pillehotte, 1635, in-4.

6. Pierre Seguier était garde des sceaux depuis l'année 1633.

7. Bibliothèque nationale, f. fr. n° 9544, f° 125. Autographe.

8. Le père et le fils étaient depuis quelques temps mal ensemble, Palamède de Fabri ayant épousé la querelle de Peiresc, qui avait eu tant à se plaindre des procédés d'un neveu qu'il avait comblé de ses bienfaits.

Rien ne se passe en la littérature dont je vous puisse donner avis, sinon que j'y envoyé à M. Saumaise un Avicenne et une partie d'un autre interlineaire de la version de Ramusio [1]. C'est pour un de ses amis qui fait imprimer ce bel ouvrage à Anvers. Je suis fort aise de ce qu'il trouve mes deux exemplaires les meilleurs de touts; mais d'une autre part je m'attriste d'apprendre que M. Licetus quitte Padoüe pour Boulogne [2].

M. Prix m'escrit [3] qu'il va faire imprimer le Periple d'Avienus [4] avec son commentaire. C'est tout ce que je vous puis maintenant escrire, attendant de vous rendre les preuves que je vous dois, quand vous en aurés donné l'occasion à,

Monsieur,

Vostre etc.,

BOURDELOT.

A Paris ce 26 decembre 1636 [5].

APPENDICE

Lettre de Jean Bourdelot.

A Monsieur Gassend [6].

Monsieur,

Je serois bien aise, s'il se pouvoit ainsi faire, que le ballot que vous attendés n'arrivast jamais entre vos mains, ou que le Poeme

1. Cette version n'est indiquée, dans le *Manuel du libraire*, ni à l'article *Avicenne*, ni à l'article *Ramusio*.

2. Le professeur Fortunio Liceti (1577-1656) fut un des plus féconds polygraphes de l'Italie. Aussi peut-on s'étonner de lire dans un dictionnaire biographique très répandu qu'il « a laissé quelques dissertations ». C'est *une infinité de dissertations* qu'il eût fallu dire.

3. Voir sur l'humaniste Jean Price, qui signait *Du Pris* (né à Londres en 1600, mort à Rome en 1676) : *Deux lettres inédites* (écrites à Jean Bourdelot en 1635 et 1636) publiées dans le *Bulletin du bibliophile* en 1883 et dont il a été fait un tirage à part à 50 exemplaires (librairie Techener, in-8 de 16 p.). Jean Bourdelot et Jean Price étaient étroitement liés. Bourdelot fit imprimer à ses frais le principal ouvrage de l'érudit anglais (*Notæ et observationes in apologiam Apulæi* (Paris, 1635, in-4). Aussi ne doit-on pas être surpris de lire, dans la 4e page du volume : « Doctissimus et amicissimus Joh. Bourdelotius. » C'est la même formule que l'on retrouve dans la préface du *De Patria Homeri* de Leo Allatius (Lyon, 1640) : « Studio ac cura eruditissimi mihique amicissimi Joh. Bourdelotii ».

4. Les œuvres complètes de Rufus Festus venaient d'être publiées à Madrid par P. Mellian (1634, in-4°).

5. Bibliothèque Méjanes. Collection Peiresc, registre II, f° 500. Copie.

6. Les relations épistolaires entre Bourdelot et Gassendi paraissent avoir été assez actives. Trois lettres autographes du premier de ces savants à son ami sont conservées dans les archives du chapitre de Digne. On en trouvera l'analyse à la suite de l'*Oraison funèbre de Pierre Gassendi par Nicolas Taxil, prononcée dans l'Église cathédrale de Digne, le 14 novembre 1655, et publiée avec divers documents inédits* (Digne, 1882, in-8°, p. 92-93).

que je vous ay envoyé n'y est jamais esté [1]; car, à mon retour, l'ayant leu avec M. Hullon [2], j'y ay trouvé tant de fautes soit de moy, soit de l'imprimeur, que si mon nom y eut esté, je n'eusse jamais souffert qu'il eust veu le soleil. Il est vray qu'il y en croyoit davantage qu'il y en avoit, comme *us* devant la lettre *H*, qu'il tenoit devoir estre brefve contre touts les Poëtes qui ont fait cette aspiration consone. Il trouvoit l'Epitre obscure, mais ayant à traitter d'amourettes, j'ay fait une circonlocution du Vendredy saint que je n'eusse osé nommer honnestement [3]; il est tres vray que, ce jour-là, celui chés lequel je disnay ne donnoit que de l'eau et de seuls legumes à l'huile, dont je n'usay jamais. J'ay voulu vous bailler ceste precaution, bien que peu necessaire, puisque vous me faites le bien de suporter mes deffauts; mais M. de Peiresc n'en peut faire le mesme de qui je n'ay point l'honneur d'estre connu que par l'excès de vostre bienveillance. Mes neveux vous sont plus acquis qu'à moy. L'aisné, medecin de M. de Noailles, sera vers le mois de settembre en vos quartiers, où il faira ses efforts de vous saluer [4]. Le cadet ira à Bourdeaux pour les advantages desquels on me fit la proposition en vostre presence. La compagnie joyeuse est augmentée de M. d'Ozier, que je tiens pour mon veritable parent [5], et de M. Lamy. Je leur donnay, hier, à tous la collation. M. d'Herbaut, Rossignol, du Pré,

1. Ce poème est ainsi mentionné dans une lettre de Peiresc à Pierre Dupuy, du 20 juin 1633 (II, 548) : « Nous avons veu icy [Aix-en-Provence] ez mains d'un amy des vers du sieur Bourdelot, bien que sans nom, que l'on estimoit ». Cf. une lettre de François Luillier, écrite à Peiresc peu de temps auparavant (fascicule XVI des *Correspondants de Peiresc*, Paris, librairie Techener, 1889, p. 15). La lettre où Luillier parle du don que l'auteur lui fit de deux exemplaires, un laissé à MM. Dupuy, l'autre envoyé à Gassendi, et par conséquent à Peiresc aussi, puisqu'ils ne faisaient qu'un, cette lettre, dis-je, n'est pas datée, mais elle se place entre une lettre d'avril 1633 et une lettre d'août de la même année.

2. C'était le frère utérin de Jean-Jacques Bouchard, lequel le mentionne plusieurs fois en ses *Confessions* (pp. 5 et suiv.). Le fils du premier mari de Catherine Noyan possédait le prieuré de Cassan, que l'on a inexactement placé à deux lieues d'Agen et qui était aux environs de Béziers.

3. D'après ces indications, le poème devait être fort curieux. Je n'ai pas été assez heureux pour en retrouver le titre et j'appelle l'attention des bibliophiles sur le petit problème bibliographique que je n'ai pu résoudre.

4. Nous avons vu que ces efforts aboutirent et que Pierre Bourdelot eut la double fête de trouver Gassendi chez Peiresc.

5. Bougerel (*Vie de Pierre Gassendi*, p. 123) a eu connaissance de la présente lettre et analyse ainsi ce paragraphe : « Gassendi reçut ensuite plusieurs lettres de ses meilleurs amis; Bourdelot (lettre mss. juin 1633) lui parle dans la sienne de leur compagnie joyeuse qui est augmentée de Pierre d'Hozier Marseillois, et le premier généalogiste de France ». A la *Table des matières* on a attribué à *Jean Bourdelot* deux lettres, adressées quatorze ans après la mort de ce dernier, par son neveu, alors à Stockholm, l'une (p. 358), où Gassendi était invité à écrire à Christine, laquelle avait conçu une parfaite estime pour lui, ce que le philosophe fit en latin, en juillet 1652, et où il ne craint pas d'appeler la reine de Suède la plus éminente et la plus glorieuse des femmes et le *modèle* (oh! Gassendi!) que tous voudront suivre; l'autre (p. 365), du 17 octobre de la même année, où, en lui envoyant une lettre de Christine, rendant à Gassendi compliments pour compliments et lui donnant le titre de « grand homme », il proclame sa protectrice et cliente « l'honneur de l'univers ». L'erreur commise par le rédacteur de la *Table* de l'ouvrage de Bougerel me rappelle une erreur commise par l'éditeur du recueil Peiresc-Dupuy, lequel — *meme adsum qui feci!* — (II, 598, note 2) attribue au neveu le poème de l'oncle.

Girard et mes neveux s'y trouverent [1]. Nous devons tous nous voir chés M. d'Ozier la semaine prochaine, si je n'en suis destourné par un voyage qu'un President me fait faire pour sept ou huit jours. C'est tout ce que je vous puis mander de deça. Sirmond et Aurelius se tiennent au collet [2]; Girard, qui a fait *Jesuitica prima et cenomanica*, nous en promet autant que de Philippiques [3]. Les Moines piquotent ou dechirent la Sorbonne et l'Evesque du Bellay [4]. Si vous escrivés de deça, je vous supplie de me consoler affin que vostre absence me soit un tant soit peu suportable.

Je seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre, etc.

BOURDELOT.

A Paris ce 16 juin 1633 [5].

1. Je n'ose, à cause du terrible danger de l'homonymie, chercher à identifier tous ces convives de Berthelot.

2. On trouve partout des renseignements sur les luttes épiques auxquelles se livrèrent le P. Sirmond et Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, à demi caché sous le pseudonyme de Petrus Aurelius. Voir notamment le *Port-Royal* de Sainte-Beuve (édition de 1857, I, 316-317).

3. Ce Girard ne m'est pas seulement inconnu, il est inconnu à tout le monde et même à ceux qui semblaient devoir le mieux le connaître, comme les savants bibliographes de la compagnie qu'il attaqua. Un de ces bibliographes, le P. Auguste Carayon, dont le P. C. Sommervogel va réimprimer et compléter le recueil (*Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, 1864, in-4°), s'est tout simplement contenté de citer ainsi (sous le n° 3078) deux des ouvrages indiqués par Bourdelot : « *Jesuitica prima* (s. l. n. d.); *Jesuitica secunda. Universitas studii parisiensis sociis et amicis Universitatis studiorum* (s. l. 1632, in-8°). Il est permis de supposer que Gérard était quelque professeur de l'Université, et c'est de ce côté qu'il faudrait diriger les recherches.

4. Il s'agit là du grand batailleur Jean Pierre Camus, évêque de Belley, sur lequel notre savant collaborateur M. l'abbé Charles Urbain a publié ici un article trop intéressant pour qu'on l'ait oublié.

5. Bibliothèque Méjanes, collection Peiresc, registre II, f° 492. Copie. — J'allais oublier de dire que Paul Colomiès (*Gallia Orientalis*. La Haye, 1665, in-4°) a donné (p. 150-152) la liste des travaux imprimés, manuscrits ou même simplement promis par l'auteur. Constatons que l'excellent bibliographe n'a pas indiqué dans sa longue liste le plus important des manuscrits de Jean Bourdelot, son *Dictionnaire étymologique*.

ALFRED DE VIGNY ET LA FILLE DE SEDAINE

Quand Sedaine mourut, en 1797, il laissait sa veuve et ses enfants — un fils et une fille — dans une situation fort précaire. Quarante ans plus tard, Alfred de Vigny, qui s'y intéressa, la résumait ainsi dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 janvier 1841), intitulé *De Mademoiselle Sedaine et de la propriété littéraire* : « Ceci n'est point un roman, c'est une histoire d'hier, d'aujourd'hui et assurément de demain... Un matin, il y a peu de temps, est entrée chez moi une personne âgée et inconnue qui voulait me parler et m'entendre, m'entrevoir, si elle le pouvait encore un peu tenter. J'allai vite au-devant d'elle, effrayé de lui voir chercher à tâtons le fauteuil que je lui offrais et dans lequel je l'aidai à s'asseoir. Je considérai longtemps avec attendrissement une femme d'un aspect distingué, de nobles manières, et dont la physionomie vive, spirituelle, et le langage poli, avaient la gaieté pénible des aveugles, ce sourire forcé que n'accompagne plus le regard. C'était Mlle Sedaine, la fille du poète, de celui dont on joue sans cesse et dont nous écoutons avec délices les drames toujours nouveaux. On venait de lui lire un livre où je parlais de son père, et elle avait pensé que celui qui avait été si touché de ce souvenir le serait de sa présence. Elle ne s'était pas trompée; l'impression en fut profonde, comme mon étonnement de son récit. Elle a maintenant soixante-quatorze ans. Sedaine n'avait laissé à sa mère et à elle qu'un seul héritage, dit-elle, celui de ses *droits d'auteur*. Ces droits, *selon la loi*, expirèrent dix ans après lui. L'Empereur sut cette situation, en fut touché, et douze cents francs de pension vinrent remplacer un revenu qui devait être au moins de douze mille francs annuels, à voir combien de fois alors on représentait les nombreux ouvrages de l'auteur du *Philosophe sans le savoir*. Mais enfin *c'était du pain*. Le vin y fut ajouté par le roi Louis XVIII, qui donna cinq cents francs d'augmentation. La mère et la fille s'en trouvaient heureuses. Elles pouvaient quelquefois venir considérer les représentations de leurs pièces chéries (nées près de leur foyer) dans un coin de ces salles dont le luxe, trop stérile pour elles, était alimenté par les œuvres de Sedaine. Mais bientôt la veuve suivit son mari et laissa seule Mlle Sedaine, qui jamais n'avait voulu quitter ce nom sacré pour elle, et qui vit un ministre rayer, par fantaisie, en jouant avec sa plume, les douze cents francs qu'on lui avait conservés, et les réduire à neuf cents... Il y a de cela plus de onze années. Depuis ce temps, elle n'a cessé de demander la restitution de cette précieuse rente, donnée par le conquérant absolu, mais on n'écoute pas sa voix tremblante. Rien ne lui est venu que les années, que les douleurs, que la cécité. Une première opération de la cataracte ne lui a pas rendu la vue, mais l'a presque entièrement ruinée; la seconde serait trop dispendieuse pour elle. Un de ses yeux est perdu, un nuage s'épaissit sur l'autre; elle le sent et le laisse se former, parce qu'une opération serait douteuse peut-être et à coup sûr la laisserait plus pauvre encore pour plusieurs années. Voilà tout. Vous le voyez, je l'ai promis, l'histoire est courte, et, que l'on attende encore, le dénouement viendra, le plus sombre qu'on le puisse faire. »

Tel était le récit conté avec chaleur par Alfred de Vigny aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, en analysant la vie et les travaux de Sedaine et en exposant la situation que la loi d'alors ménageait aux gens de lettres. La lettre de Mlle Sedaine, qui suit et que nous croyons inédite, est un épisode de cette douloureuse histoire. Elle ne porte pas de date, mais il est facile d'y

suppléer. Elle remonte à l'origine de cette situation, lorsqu'on songeait à restreindre la pension servie à la vieille fille. Sa requête est, en effet, écrite d'une main incertaine et mal assurée.

Monsieur, voyant arriver à Tours des secours accordés à plusieurs pensionnaires de l'ancienne Liste civile, ne m'y voyant pas comprise, j'ai écrit à Paris et l'on m'a fait réponse qu'il se pourrait que l'on liquidât mes deux pensions (de chacune 100 écus), auxquelles j'avais droit comme fille de Sedaine, homme de lettres et l'un des Quarante, mais qu'il me serait nécessaire d'être appuyé (*sic*) par les députés du département. Je n'ai pas l'honneur de les connaître. C'est à vous que j'ai recours, monsieur, pour être près d'eux mon interprète et mon protecteur. Vous avez déjà eu la bonté de vous intéresser à ma douloureuse situation comme pénurie de fortune et comme infirmité. En est-il de plus grande qu'une cécité complète? Ajoutez donc à vos premières bontés celle de les intéresser en ma faveur! Avoir recours à vous c'est être sûre de votre bienveillance, comme vous ne pouvez pas douter de ma bien vive reconnaissance.

C'est avec une haute considération que je suis, Monsieur, votre parfaitement obligée, J.-S. SEDAINE.

Suscription : A monsieur, monsieur Febvotte, maire de la ville de Tours.

Ce n'était là qu'un début et il était réservé à la fille de Sedaine de supporter bien d'autres péripéties que son défenseur a rapportées. « Une circonstance curieuse achèvera le tableau de cette pénible vieillesse, écrit Alfred de Vigny. Mlle Sedaine a présenté un mémoire, il y a huit ans, pour demander le rétablissement de sa pension de douze cents francs (sa seule ambition), et ce mémoire fut apostillé de MM. de Lamartine, Salverte, Dupin, Pagès, Étienne, Bignon, Viennet, Clément, de Vendeuil, Royer-Collard, de Salvandy, Duchâtel, Guizot et Thiers. Plusieurs de ces messieurs, depuis cette époque, ont été de temps en temps ministres, et n'ont pas eu, ce me semble, les égards que tout le monde en France aurait pour leurs noms propres, car enfin, chacun d'eux a retrouvé, sans en faire grand cas, la pétition qu'il s'était présentée à lui-même, a lu sa signature de protecteur sur sa table de ministre, et l'a dédaignée. — Ah! messieurs, quand on devient roi de France, il est beau certainement de répondre : Je ne me souviens plus des injures faites au duc d'Orléans; mais il serait encore mieux de dire : Je me souviens des demandes du duc d'Orléans. »

Quel effet eut, pour Mlle Sedaine, l'intervention d'Alfred de Vigny en sa faveur? On est en droit de le demander et nous allons l'apprendre par une lettre écrite par Vigny lui-même à Mlle Pauline du Chambge, le 5 novembre 1841, et publiée par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1893, t. I, col. 687). « Pour ne pas vous étaler les résultats de ce que j'avais fait et revendiquer un bien faible mérite, je ne vous avais pas dit l'autre jour que, le lendemain de cet article, le gouvernement rendit à Mlle Sedaine la pension qu'elle tenait de l'Empereur. La publicité a fait ce que ses dix ans de sollicitations n'avaient pu faire. C'est un des bienfaits de la liberté de la presse que je vais adorer plus que jamais et que je voudrais plus complète encore qu'elle ne l'est, puisqu'elle peut abréger les distractions décennales du pouvoir. Ce

que je vous disais l'autre jour en passant, c'est que j'aurais trouvé convenable et digne que le théâtre de l'Opéra-Comique fît de lui-même l'offre d'une certaine redevance ou d'une représentation au bénéfice de la fille d'un poète qui a donné trente-trois opéras à Feydeau. Mais elle ne voudrait pas, je pense (et n'a pas de besoins assez urgents pour cela), recourir à la caisse de secours de la Société dramatique que nous avons fondée. Elle vit en Touraine et n'y pensait pas; c'est moi qui y songeais pour elle l'autre jour. Tâchez de piquer d'honneur cet Opéra-Comique, qui chante de tout son cœur : *O Richard, ô mon roi*, tandis que la fille de l'auteur pourrait répondre : *L'univers m'abandonne*. Si l'on se souvenait quelquefois du beau nom qu'a laissé le *Philosophe sans le savoir*, et qu'elle a l'honneur de porter! »

J'ignore si ce dernier projet de Vigny d'une représentation donnée par l'Opéra-Comique au bénéfice de Mlle Sedaine se réalisa jamais. Mais son intervention n'avait pas été inutile, comme on l'a vu, et c'est un résultat dont il faut savoir gré à l'initiative du poète.

Pourtant Mlle Sedaine n'était pas au bout de ses anxiétés et elle eut encore à souffrir du changement des gouvernements que se donna la France, si l'on en croit ce fragment d'une lettre de son protecteur, récemment publiée par la *Revue des Deux Mondes* (1er janvier 1897). « J'allais vous écrire mon étonnement de ce que vous m'avez appris de cette intéressante et courageuse Mlle Sedaine, mandait Vigny, le 15 juin 1852, à sa cousine la vicomtesse du Plessis. Est-ce possible? En êtes-vous bien sûre? Quelques jours après la publication de cet écrit sur la propriété littéraire où j'avais parlé d'elle et raconté les travaux de son père, dont elle avait perdu le fruit, le ministre de l'intérieur et le ministre de l'instruction publique de ce quart d'heure politique vinrent ensemble me chercher, dans leur empressement de restituer à Mlle Sedaine la pension que l'Empereur lui avait faite en dédommagement de ce que lui arrachait la loi qui dépouille, après dix ans, les héritiers d'un grand écrivain de ses droits d'auteur. Ces deux ministres avaient si vivement senti le reproche que je leur faisais publiquement, et leurs yeux s'étaient si miraculeusement ouverts, qu'ils se disputèrent le droit de rendre à Mlle Sedaine sa pauvre petite pension impériale et royale. Mlle Sedaine m'écrivit qu'elle lui était rendue, en me remerciant; et un de ses amis, dont je crois encore avoir les lettres à Paris, me confirma cette bonne nouvelle. Sur cette assurance je louai cette restitution dans un post-scriptum ajouté à ma lettre aux députés, que vous pouvez lire encore à la suite de *Stello*, et que l'on vient de réimprimer il y a peu de jours avec une nouvelle édition de tous mes ouvrages. L'avait-on trompée, lui a-t-on encore manqué de parole? Je rayerai mes éloges et reprendrai mes deux lignes d'approbation. Faites-moi savoir la vérité, et soyez sûre que je ferai ce qu'il faudra pour que cette injustice soit réparée avant que son malheur et ses douleurs ne s'aggravent. Mais comment puis-je croire à une mauvaise foi si cruelle? Si donc vous voulez du bien à cette excellente personne, achevez votre œuvre en la voyant à votre passage à Tours, et qu'elle vous dise les faits. Je voudrais, chère et gracieuse amie, que votre belle main fût le ministre des grâces et justice. Allez donc parler en passant à cette affligée, que je croyais sinon heureuse, du moins tranquille depuis onze ans. » La véritable situation de Mlle Sedaine était sans doute moins noire que Vigny l'appréhendait, car il n'y est plus fait d'allusion dans la correspondance à sa cousine.

JEAN SAUVETERRE.

DEUX LETTRES INÉDITES DE GŒTHE A MOUNIER

On sait que l'ancien président de l'Assemblée nationale en 1789, Jean-Joseph Mounier, se retira en Allemagne pendant les dernières années de son exil volontaire et que, sous les auspices du duc Charles-Auguste de Weimar, il fonda au château du Belvédère un établissement d'éducation bientôt prospère. Mais c'est aussi à peu près tout ce que l'on sait de cet épisode curieux de l'existence noble et agitée du célèbre constituant. Son dernier historien, M. Lanzac de Laborie, qui, il est vrai, a surtout étudié sa « vie politique », n'a consacré que deux pages au séjour de cinq années que l'exilé français fit en Saxe, et s'il nous dit quelques mots de son enseignement du Belvédère, il ne nous apprend rien de ses rapports avec la cour de Weimar et avec les écrivains illustres réunis alors dans la capitale de Charles-Auguste. M. Lanzac de Laborie ne s'est point demandé davantage — la question cependant méritait d'être examinée — si, comme les autres hôtes français du duc, en particulier Camille Jordan et Mme de Staël, Mounier profita de son séjour en Allemagne pour en étudier la langue et faire connaissance avec sa littérature. Les deux lettres suivantes, adressées par Gœthe à l'ancien député, au commencement de l'année 1797, et qu'un heureux hasard m'a fait découvrir dans la bibliothèque de la Société éduenne à Autun [1], répondent à l'une de ces questions.

Parti de France au mois de mai 1790, de Genève pour Berne deux ans après, Mounier avait depuis lors toujours vécu dans des pays de langue allemande. Lui qui autrefois, dans la société de Byng, avait appris l'anglais à Grenoble, ne pouvait manquer d'apprendre aussi l'allemand, lorsque les événements l'eurent forcé de vivre dans une contrée dont il était l'idiome habituel. On peut supposer qu'il le connaissait déjà, quand il arriva en Allemagne, dans l'automne de 1795. On peut supposer aussi qu'il se perfectionna encore dans la connaissance de cette langue durant son séjour à Weimar. L'établissement d'éducation qu'il y dirigea jusqu'à son retour en France en octobre 1801 ne semble pas avoir été fondé dès l'époque de son arrivée; ce n'est qu'en juin 1797 du moins qu'il est question de cet « institut, » comme « devant enfin marcher [2] ». Jusque là les loisirs ne firent pas défaut à Mounier; s'il les employa à des voyages — il semble avoir passé à Dresde une partie de l'année 1796, — il les consacra aussi à l'étude et à des travaux littéraires; c'est alors qu'il eut l'idée de traduire en allemand, ce qui donne une idée de la connaissance approfondie qu'il avait de cette langue, une pièce de théâtre qui venait de paraître en France. Il envoya cette pièce à Gœthe, sans doute en lui demandant conseil. Le poète répondit [3] en en faisant l'éloge. « Si la grâce des vers français, disait-il, peut passer dans la prose allemande, on ne saurait douter du succès. On ne peut prévoir, il est vrai, ajoutait-il, comment une œuvre qui

1. Les papiers de la famille de Mounier ont été récemment répartis entre la bibliothèque de Grenoble et la Société éduenne; la première a reçu les papiers du constituant, la seconde ceux de son fils, le baron Mounier, qui était rattaché par des liens de famille à Autun. Il n'y a là rien de « peu logique », comme le dit M. Lanzac de Laborie. C'est par hasard ou par ignorance de la langue que les deux lettres de Gœthe se sont trouvées mêlées aux papiers de Mounier fils, auquel elles ne pouvaient être adressées.

2. Lettre de Charles-Auguste à Gœthe du 13 juin. *Briefwechsel des Grossherzogs Karl August mit Goethe*, t. I, p. 216, n° 119.

3. Voir plus loin la lettre I.

nous est à tant d'égards étrangère sera accueillie d'un public aussi différent. » Il se proposait à la prochaine occasion de s'expliquer plus longuement à ce sujet avec son correspondant.

Mounier ne se laissa pas arrêter par les scrupules de Gœthe; il se mit à l'œuvre, et trois mois après il lui envoya la traduction en allemand de la pièce française. Cette traduction, on le pense, ne pouvait guère être irréprochable; elle était encore moins en état d'être jouée. C'est ce que dit Gœthe. « Sans de grandes modifications dans le fond et le style, remarquait-il [1], cette pièce ne pourrait être représentée sur notre théâtre et, autant que j'en puis juger, sur n'importe quel théâtre allemand [1]. » « Je le regrette, disait-il en terminant, car j'aurais souhaité que vous en retiriez plaisir et profit. »

Je ne sais si Gœthe a eu d'autres occasions d'écrire à Mounier; mais les deux lettres qu'on va lire, qu'elles soient un simple débris de la correspondance du poète avec l'émigré français ou qu'elles la composent en entier, m'ont paru dignes d'être publiées. Si la signature qu'elles portent les recommandent à l'attention des amis de la littérature allemande, elles ne nous intéressent pas moins par ce qu'elles nous font connaître de Mounier et de ses occupations durant les deux premières années de son séjour en Saxe.

CHARLES JORET.

I

Das neue Stück welches ich hier zurücksende, ist sehr zierlich und geistreich. Wenn die Gefälligkeit der französischen Verse in deutsche Prosa übergetragen werden kann, so ist an einem guten Effect nicht zu zweifeln. Es lässt sich freylich nicht voraus sehen wie, bey einem so sehr unterschiedenen Publicum, ein in mancherley Betrachtung für uns so fremdes Kunstwerk aufgenommen werden kann. ich hoffe mündlich nächstens mehr zu sagen. Den 31ston Jan. 1797.

GÖTHE.

II

Die Uebersetzung des Schauspiels sende ich hierbey zurück. Sowohl der Inhalt als die Sprache müssten grosse Veränderungen leiden, wenn es auf unserem, oder wie ich urtheilen kann, auf irgend einem deutschen Theater aufführbar seyn sollte. Es thut mir leid, indem ich gewünscht hätte, dass Sie daraus einiges Vergnügen und einigen Nutzen ziehen möchten. Weimar, am 4 Mai 1797.

G.

1. Voir plus loin la lettre II.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite.* [1])

Aucunement :

XIIe s. Et nekedent ne l'ameroit mie ardanment se ele ne l'veoit *alcunement*.

(*Livre de Job*, 483, Ler. de Lincy.)

XIIIe s. L'homme qui boit oultre nature
Ne quiert fors hayne et injure,
Et pas n'est digne voirement
D'avoir soulas *aucunement*.

(*Clef d'Amors*, Appendice, 479, Doutrepont.)

Audace :

1387. Si le tient a grant *audace* de cueur et a grant vaillance.

(Jeh. d'Arras, *Melusine*, 134, Bibl. elz.)

Audacieux :

XVe s. Plus voluntiers et plus *audacieux*
Je essayray tous dangers en tous lieux.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Enéide*, 83 vo, édit. 1540.)

XV-XVIe s. Apres s'adventurerent de praticquier et descouvrir cecy a leurs amis propres, et depuis a ceulx de Cesar mesmes, qu'ilz congnoissoient plus *audacieux* pour entreprendre de toutes choses.

(Seyssel, *Trad. d'Appian*, 391, édit. 1544.)

Auditeur :

1230. Guillaume de Reims, lors *auditeur* du Chastelet.

(*Reg. criminel de Saint-Germain-des-Prés*, 421, Tanon.)

Audition :

1339. Donners n'est mie ore en saison,
Tollirs a plus d'*audition*.

(Jeh. de La Mote, *Li regret Guill.*, 871, Scheler)

Augée :

XIIIe s. Chascune piece de sieu, quvelee ou *augie*... doit obole de rivage.

(Est. Boileau, *Livre des mestiers*, 305, Depping.)

Aumusse :

XIIe s. Desoz la chape a mis l'*aumuce*,
Qant qu'il puet la trestorne et muce.

(Béroul, *Tristan*, I, 3719, Michel.)

Auparavant :

XIVe s. Et li avoit fait le conte *auparavant* aulcun desplesir.

(*Chron. de Flandre*, II, 542, Kervyn.)

1. Voir t. I, n° 2, 15 avril 1894, p. 178; n° 4, 15 octobre, p. 486; — t. II, n° 1, 15 janvier 1895, p. 108; n° 2, 15 avril, p. 256.

XVe s. Le jour d'*auparavant*.

(Jean Chartier, *Chron.*, II, 320, bibl. elz.)

Id. Deux ou trois jours *auparavant*.

(Commynes, *Mém.*, 139, Chantelauze.)

XV-XVIe s. Car au regard de luy, il avoit desja *auparavant* empaqueté et appresté tout son cas.

(Seyssel, *Trad. d'Appian*, 605, édit. 1544.)

Auroch :

1414. Et sont les aucunes (des bêtes) comme bœufz sauvages, nommez *ouroflz*.

(Ghill. de Lannoy, *Voy. et Ambass.*, 41, Potvin.)

1611. Le bisonte que les Moscovites appellent suber et les Allemans *aurox*.

(Artus Thomas, *Comm. sur la trad. d'Apollonius par Vigenère*, II, 384.)

Auscultation, mot qui a un sens plus restreint dans la langue moderne :

1570. Ce que montre aucunement Aristote au livre de l'*auscultation* naturelle.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 221.)

Auspice :

1570. Il envoya deux *auspices*, et le lict nuptial fut appresté, et les torches des nopces.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 182.)

1582. ..... Les dieux qui propices
Des œuvres commencés seroient heureux *auspices*.

(Robert et Ant. d'Aigneaux, *Virgile*, 125 r°.)

Auster :

XIVe s. Vers midy, que aulcuns appellent *auster*.

(Jeh. de Brie, *Le bon berger*, 50, Liseux.)

Id. Par le tempest et par le soufflement
De bise, *auster*.

(Eust. Deschamps, II, 127. A. T).

Authentiquement :

XIVe s. La ditte chartre de la paix qui fut *autentiquement* publiee à Gand.

(*Chron. de Flandre*, II, 382, Kervyn.)

Id. Lequel roy Pierre y fut recheu moult *autenticquement*.

(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 313, Kervyn.)

Autochtone :

1560. Les Atheniens se nommaient *autochtones*.

(Guill. Postel, *Hist. des Turcs*, 7.)

Automne :

XIIIe s. La seson que l'en apele *automne*.

(*Trad. de Guill. de Tyr*, II, 86, P. Paris.)

Id. *Autumpnes* est frez et sès.

(Brun. Latini, *Tresor*, 103, Chabaille.)

Autour :

XIVe s. Elle estoit colombe entre les *aultours*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXXI, 13, édit. 1531.)

1398. Pour avoir paint de brun d'*authoure* au deseure des bans en le dit cambre et ailleur ou besoing a esté.

(Cité ap. Houdoy, *Halle échevinale* de Lille, 42.)

XVe s. Sa l'*autour* a les tynez qui lui mangent les pennes.

(*Traité de fauconnerie*, 83, Martin-Dairvault.)

Ces exemples prouvent que la forme *autour* est bien antérieure au XVIe s.

Auxiliaire :

1512. Legions de souldoyers estrangers, qu'ilz nommoyent pour lors *auxiliaires*.

(J. Le Maire, *Illust.*, II, 305, Stecher.)

1542. Il dict qu'il a affaire des chevaliers *auxiliaires*.

(Est. Dolet, *Epist. famil. de Cicero*, 41 v°.)

1556. Apriès avec ses *auxiliaires*.

(Saliat, *Hérodote*, II, 169.)

Avantageux :

1418. Et c'est une place moult *avantatjose*.

(Caumont, *Voy. à Jérus.*, 81, La Grange.)

1421. Ce lieu la est le plus *avantagieux*.

(Ghill. de Lannoy, *Œuvres*, 102, Potvin.)

1422. Les Anglois estoient quatre fois plus que les François et estoient en place *advantaigeuse*.

(Cousinot, *Chron. de la Pucelle*, 211, de Viriville.)

Avant-projet :

1865. Son idee à lui, dont il a tracé dans un appendice un plan ou *avant-projet* détaillé, serait une vaste association libre.

(Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, X, 253.)

Avant-veille :

XIIIe s. L'*avant-veille* de l'apparition.

(*Règle du Temple*, 203, de Curzon.)

Dans quelques dictionnaires, ex. du XVIIIe s., époque où l'on trouve aussi *antiveille* que je n'ai vu relevé nulle part :

1778. Le surlendemain donc, je découplai dans un petit bois, où je l'avais trouvé l'*antiveille*.

(Le Verrier de la Conterie, *Vénerie normande*, 107.)

Aveline :

XVe s. Deux vaisseaux pleins de *avelines*.

(Guill. Tardif, *Apologues de Valla*, 164, Marchessou.)

1552. Noisettes et *avelines*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin*, sub vo Corylus.)

1556. Petites caves de bouis, grandes comme une *aveline*.

(Rich. Le Blanc, *Subtilité*, 324 ro.)

1611. Un trou a passer une *aveline*.

(Artus Thomas, *Comm. sur la vie d'Apollonius, trad. par Vigenère*, II, 699.)

Avertissement :

XIVe s. Soit cestui *advertissement* entendu et pris pour le bon courage et vouloir que j'ay au bien universel.

(Oresme, *Thèse de Meunier*, 68.)

1425. *Advertissement*, c'est-à-dire advis, considération.

(Oliv. de la Haye, *Poème sur la peste de 1348*, p. 177, Guigue.)

1427. Si voult le duc Jehan par l'*avertissement* d'aucuns de ses gens bailler Pontorson en la main des Angloys.

(Gruel, *Chron. d'Arthur de Richemont*, 55, Le Vavasseur.)

Avide :

XVe s. Lors Eneas *avide* et convoiteux.
De la bataille.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Enéide*, 119 vo, édit. 1540.)

1542. L'homme est animal superbe, *avide* de vengeance.

(P. de Changy, *Inst. de la femme chrestienne*, 303, édit. Delboulle.)

Avidité :

XIVe s. Et icelluy par ingente *avidité* onere son ventre.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 126, édit. 1531.)

1504. Si but par trop grand *avidité* de ceste liqueur aquatique infortunée, congelative et mortifiant.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 26, Stecher.)

1539. La grande *avidité* de la chasse, le transporta plus loin qu'il n'eust possible voulu.

(Gruget, *Leçons de P. Messie*, 473, édit. 1610.)

1552. Aviditas, convoitise, *avidité*, cupidité.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Axe :

1372. L'espere du ciel se tourne publicquement entour un moyeu qui est appelé *axe*.

(Corbichon, *Propr. des choses*, VIII, 6, édit. 1522.)

XVe s. Dessoubz l'*axe* celeste.

(Oct. de Saint-Gelays, *Enéide*, 58 vo, édit. 1540.)

Azuré :

1306. Drape de bleu *azurei*.

(Cité ap. J. Richard, *La comtesse Mahaut*, 168.)

Azyme :

XIVe s. Le jour ensuyvant commençoit la feste des *azimes*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, III, 47, édit. 1531.)

Babillage :

1583. Menius plaisanteur ayant tout houspillé
De pere et mere morts le bien bon heritage
Quand il se fut mis là, par son beau *babillage*
De chercher ça et là plaisantant son diner.

(F. H. D. B. *Trad. des épitres d'Horace* 385.)

Babine :

1526. Faignant parler, il jouoit des *babines*.

(Bourdigné, *Lég. de Faifeu*, 58, ouaust.)

Bacchante :

XVIe s. Dyonisus... luy met en la fantaisie de prendre un habit de *bacchante*.

(Vigenère. *Philostrate*, 414, édit. 1611.)

1599. Mis en pièces par les *Bacchantes*.

(Montlyard, *Mythologie*, 844, édit. 1607.)

Bachique :

XVe s. Les jeux orgies et festivaux *bachiques*.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Enéide*, 33vo. 1540.)

1552. L'infusion de la liqueur *bacchique*.

(Guill. Guéroult, *Chron. des empereurs*, 98.)

Bafouer :

1532. Lesquelz liés et *baffoués* emmenerent.

(Rabelais, I, 43, Burgaud.)

XVIe s. Garrotter, *bafouer*, tormenter.

(Bon. des Périers, *Nouv.* XIII, Bibl. elz.)

1572. Moquez et *baffouez* de ces chiens infideles.

Belleforest, *Harangues militaires*, 1244.)

Bagage :

XIIIe s. Et furent l'espace de trente journees a cueillir par le pays les *baguages* et les dépouilles de leurs ennemis.

(Brun. Latini, *Trésor*, 632, Chabaille.)

Et leurs corps et leurs *baguages* furent jectez des vagues hors sur les rives du costé des desers.

(*Id.*, 627.)

Bagatelle :

1548. Et au soir, aux rais de la lune, jasant librement ensemble sur quelque *bagatelle*.

(Noël du Fail, *Prop. rustiques*, 32, Guichard.)

Bagues :

XIVe s. Avecques les *bagues* et tresors qu'ilz avoient.

(Jeh. Le Bel, *Chron.*, II, 188, Polain.)

Baille :

1382. A Jourdain de Lettre d'avoir fait deux *bailles* des bois du roy nostre sire, et pour ycelles avoir ferrees... pour geter l'eaue des barges estans eu dit clos.

(*Compte du clos des galées de Rouen*, 66, Bréard.)

Baillonner :

1530. Je voy bien que je suys manchet;
Baillonné suys comme brochet.

(*Débat de Charité et d'Orgueil*, Anc. poés. fr., XI, 307, Bibl. elz.)

Bairam ou *Beiram* :

1559. Le *behiram* ou pasques grandes.

(Guill. Postel, *République des Turcs*, 116.)

1717. Et lui dit : « Monseigneur, selon notre almanach,
C'est aujourd'hui *bairam*. »

(Senecé, *Contes*, 128, Bibl. elz.)

Balancer :

XIIe s. De toutes pars a moi lanciez,
Ou en l'eve me *balanciez*.

(Gautier d'Arras, *Eracle*, 929, Löseth.)

Id. L'argent li baille et le *balance*.

(Id., *Ille et Galeron*, 320, id.)

Id. Et puis a .I. gibet cescun *balanceroit*.

(*Rom. d'Alixandre*, p. 502, Michelant.)

Baleineau baleinon :

1671. Les balenes produisent les *balenons* vivans.

(*Us et cout. de la mer*, 120.)

Les langues des balenes et *balenons*.

(*Id.*, 119.)

Balise :

1495. Grans arbres nommés *balises*, mises et assises au bout du hable de la dite ville.

(Cité ap. Fréville, *Comm. maritime de Rouen*, II, 375.)

Ballast :

1590. On se pourroit servir aux navires de fer là preparé pour *ballast* ou contrepois, duquel autrement on a disette.

(*Brieve histoire de Virginia*, 10.)

Ballon :

1549. Et du rempart fut jetté un bien gros *ballon* en la place, duquel, à un coup, sortirent trente bouches de feu.

(Rabelais, *Sciomachie*, Burgaud.)

Ballot :

1406. Bales, *balots* et pacques [de harengs].

(*Comptes de l'année 1406*, Arch. S.-Infér., série 6, 498.)

Quatorze bales (de harengs) et le residu en *baloz* et pacques.

(*Id.*)

1481. Deux *balotz* de parchemin de Bretagne.

(Cité dans *le Rec. des privilèges de l'Université*, 191, édit. 1672.)

Ballote :

1545. *Ballote*, que les autres nomment marrubin noir.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 117.)

1572. *Ballote* ou le marrubin noir.

(J. des Moulins, *Comment. sur Matthiole*, 467.)

Ballotin, variété de citronnier :

1632. Nous avons des citronniers qui font le fruict si parfaitement rond, qu'on les appelle *balotins*.

(Peiresc, *Lettres*, II, 336, Tam. de Larroque.)

Manque aux dictionnaires.

Ballotte :

XIV-XVe s. ...Toute la terre veoie
Comme une petite pelote
Aussi ronde qu'une *balote*.

(Christ. de Pisan, *Chemin de longue estude*, 1698, Püchel.)

XV-XVIe s. Un cacefrust qui tiroit vingt *balottes* de plomb a un coup.

(Seyssel, *Trad. d'Appian*, 186, édit. 1544.)

Balsamique :

1516. *Balsamiques* liqueurs.

(Guill. Michel, *Eglog. de Virgile*, 15 r°, édit. 1540.)

1636. Quelques corps unctueux et *balsamiques*.

(Est. de Clave, *Cours de chimie*, 33.)

Balustre :

1529. Moulures d'antique... avec *balustres* mignonnement tournées.
(Jean et R. Parmentier, *Disc. de la navigation*, 32, Schefer.)

1531. Aussi auront (les arches) deux pieds de hauteur sur la *baruste*.
(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 450.)

1545. *Ballustres* servant d'accoudoers.
(Jeh. Martin, *Trad. de Sébastien Serlio*, 52 v°.)

Bancelle :

1554 Ung banc a reigle ; deux *bancselles*,
(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 568.)

1743. Quatre *bancelles* de bois.
(*Inv. de mobilier*, Rev. catholique de Normandie, 15 juillet 1895.)

1785. Une table de bois de noyer avec ses *bancelles*.
(Cité ap. Babeau, *La vie rurale*, 39.)

Bande :

XIe s. A granz *bendes* d'argent la fait leier menut.
(*Voy. de Charl. à Jérus.*, 201. Koschwitz.)

XII s. D'une *bende* lie la plaie.
(*Rom. de Thèbes*, 9277, A. T.)

Banderolle :

XV-XVIe s. Les Flagments tres vaillamment se deffendirent et par *banderolles* couroient non sans l'occision et perte de Françoys.
(P. Desrey, *Mer des Croniques*, 229 v°, édit. 1532.)

Banqueroute :

XVe s. Je feroy donc... quoy ? — *Bancqueroute*.
(H. Baude, *Poésies*, 37, Quicherat.)

Banquet :

XIVe s. Et pria les dames de Gand a disner avec luy, ou il avoit appareillé ung moult riche *banquet*.
(*Chron. de Flandre*, I, 614, Kervyn.)

Banquier :

XIVe s. Les changeurs et *banquiers* qui sçavent ou l'or a cours a plus hault pris.
(Oresme, *Thèse de Meunier*, 66.)

1509. Qu'en toutes leurs terres et seigneuries ilz eussent a abandonner et confisquer tous les biens des *banquiers* et marchands venitiens.
(J. Le Maire, *Œuvres*, III, 386. Stecher.)

Bar ou *bars* :

XIIe s. Et venisson, poison, saumons et *bars*,
(*Aliscans*, 4619, A. P.)

Id. Quir nous *bars* et angilles, luz et saumons.
(*Aiol*, 2101, A. T.)

Baratter :

1564. Laict de beurre aigret, aultrement dit *baraté*.

(Nic. Houssemaine, *Régime contre peste*, 60.)

Barbarie :

XIVe s. Combien grant *barbarie* esse doncque que cela *exclude* l'homme de la maison de Dieu, qui n'a voulenté ne puissance de pecher.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVI, 23, édit. 1531.)

Barbichon :

1587. Gentil petit *barbichon*,

(Gilles Durant, *La Pancharis de Bonnefons*, 8.)

Barbotage :

1562. Pour un méchant *barboutage*...
J'ai rempli toute la France
D'innumerable abusion.

(*L'adieu de la messe*, Anc. Poés. fr., XIII, 358.)

Barbouiller :

XIVe s. Ma langue n'ose *barbouyllier*,
Tant craint celle de ma moullier.

(J. Le Fèvre, *Lament. de Mathéolus*, 1321, édit. 1846.)

L'édition de M. Van Hamel porte « babouillier », v. 1295, qui n'est qu'une forme variée de notre verbe « barbouiller », puisqu'il traduit le latin : « lingua loquens titubat. »

Bardeau :

1439. A Macé pour avoir fait le *bardeau* d'entre tour les Estres.

(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 343.)

1467. Pour faire le *bardeau* devant la bonde de la ville.

(Id., 349.)

Barillage :

1700. Le plus grand débit de hêtre est en bois à brûler, en charbon et en merrain pour le menu *barillage*, comme pour les harangs.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, I, 838, édit. 1775.)

Barioler :

1546. Tiretaine *barrolée*.

(Cité ap. Babeau, *Vie rurale*, 45.)

1617. Escarpins descouppez, *barriolez*.

(Jacq. Olivier, *Alphabet de l'imperfection des femmes*. Epit. dédicat.)

Barnache :

1532. Le *barnacle*.

(Du Guez, *Grammaire*, 911, Génin.)

1588. Un homme qui n'a pas grande valeur..., c'est une *brenache* n'estant ny chair ny poisson.

(D'Argentré, *Hist. de Bretagne*, I, 47.)

1600. Quelques oyseaux nommez clakis et *bernaches*.
(Duret, *Du flux et reflux de la mer*, 333.)

Baronnage :

XIIe s. Qui vit ainz home de si fier vasselaige,
De tel proesce ne de tel *baronnaige*.
(*Amis et Amiles*, 651, Hofman.)

XVe s. Quels sont les fruits de si fait *baronage*?
(Chastellain, *Œuvres*, VI, 232, Kervyn.)

Au très noble roy françois et a son haut *baronage*.
(Id., VI, 325.)

Barque :

XIIIe s. II. *barques* quy estoient la.
(*Gestes des Chyprins* (texte franco-italien), 251, Raynaud.)

XIVe s. Les seigneurs firent aprester aultres *barques* à l'encontre.
(Jehan Le Bel, *Chron.*, II, 54, Polain.)

1395. Et adont se fist mettre en la *barque* de la nafve.
(D'Anglure, *Voy. à Jérus.*, 83, A. T.)

1421. Pors de germes et de *barques*.
(Ghill. de Lannoy, *Voy. et Ambass.*, 128, Potvin.)

1453. Seize a vingt *barques* petites.
(Jehan Chartier, *Chron.*, III, 22, Bibl. elz.)

XVe s. Il monta en mer en une *barque* qui estoit sienne.
(Cahastellain, *Chron.*, III, 85, Kervyn.)

Barrot, poutrelle qui dans un navire soutient les ponts, les dunetes, etc.

1382. Tronches de boiz de chesne pour faire *barreaulx* dont les deux contiennent chascune x piés.
(*Compte du clos des galées de Rouen*, 131, Bréard.)

1579. Plus il fault au dict navire une serrebauquiere pour soutenir les *barrots* du grand tillac.
(Cité ap. Bréard, *Doc. sur la marine normande*, 3.)

1683. Les *barrots* en arriere du grant mat et du mat de mizaine.
(Le Cordier, *Instruction des pilotes*, 167, édit. 1761.)

Basaner :

1510. Et de fait c'est albastre, mais il est grisastre, *basenné*, plain de neux.
(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 401, Stecher.)

Basilique :

XIVe s. A Coulongne la fouldre en semblance d'un dragon de feu souldain trencha et penetra la *basilique*.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXV, 37, édit. 1531.)

1516. Ce que nous appellons *basiliques* les Sarrasins appellent mesquites.

(*Mirouer hist. de France*, 44 v°.)

1530. Lors il n'y avoit nulles *basiliques*.

(*Décades de Titus Livius*, 2e vol, 85.)

Basse-cour :

XIIIe s. Les autres a aoisemens de la *basse court*.

(*Cout. d'Artois*, 93, Tardif.)

XIVe s. En la *basse-court* sont François et Bourguignons.

(Cuvelier, *Duguesclin*, 21811, Charrière.)

1387. Au mains seront-ilz logiez es forsbours ou *bassescours* de paradis.

(Phébus, *Vènerie*, 238, Lavallée.)

1428. Assez fort *basse-court* et donjon.

(Cousinot, *Chron. de la Pucelle*, 241, de Viriville.)

Basse-fosse :

1556. Charilee... estoit tenu prisonnier en une *basse fosse*.

(Saliat, *Hérodote*, III, 145.)

1584. Le premier estant en une *basse-fosse* fit le malade.

(Bouchet, *Serées*, III, 84, C.-E. Roybet.)

Bassiner :

XIVe s. Et le *bassinent* aulcuns de telle saulce.

(Taillevent, *Viandier*, 11, Pichon et Vicaire.)

Bastingue :

1634. L'environ des hunes d'iceluy navire sont le pavois, pavesades, ou *bastingues*.

(*Termes de marine*, 538, édit. 1670.)

Bastinguer :

1634. On dit un navire bien pavoisé, comme aussi *bastinguer* le navire.

(*Termes de marine*, 538, édit. 1670.)

Bâtardeau :

1474. Lequel bois estoit yssu du grant *bastardel* estant au travers du vieux hable.

(Cité ap. Fréville, *Comm. maritime de Rouen*, II, 367.)

1518. Pour ung *bastardeau* par luy fait au Havre.

(*Doc. relatifs à la fondation du Havre*, 141, de Merval.)

Bâtiment :

XIIe s. Grantz *bastimenz* e grant façon
Od grant estudie e par grant sens
I orent fait en poi de tens.

(Beneeit, *Ducs de Normandie*, 10988, Michel.)

Bâtir :

XIe s. Seignors, dist Charlemagnes, molt gent palais at ci.
Tel nen ot Alixandre ne li vielz Costantins,
Ne n'ont Creissenz de Rome qu'a tante honor *bastit*.
(*Voy. de Charl. à Jérus.*, 364, Koschwitz.)

Batiste :

1401. II. chains de soye *batiche*.
(Cité ap. Dehaisnes, *L'art en Flandre*, 820.)

Bâtonnée :

1576. Quatre mille *bastonnees* (ceux qui ont fréquenté la mer oceane avec les Normans entendent bien ce terme).
(J. de Léry, *Voy. au Brésil*, II, 148, Gaffarel.)

Bâtonner :

XII-XIIIe s. Ne doit servir sers qui *bastonne*
A Pape, mais a Pilaton,
(Li Renclus de Moiliens, *Li Rom. de Carité*, IX, Van Hamel.)

Por la paour des *bastonans*
Onques lor vois ne demora.
(Id., CLXXXVIII.)

Battage :

1329. Pour le *batage* de IIII^c LII. mencaus de blé des blés de Coge qui furent batu a XXVe
(Cité ap. J. Richard, *Thierry d'Hireçon*, 14.)

Battologie :

1559. *Battologie* ou repetition.
(Guill. Postel, *République des Turcs*, 88.)

Bauge :

1539. Premierement, au beau plein d'Ytalie
Vint a sa *bauge*.
(Hugues Salel, *Chasse royale*, 66, Jouaust.)

1561. Ceux (les lits) des sangliers et leurs semblables se nomment *bauges*.
(Du Fouilloux, *Vénerie*, 30 r°, édit. Favre.)

Bavarder :

1539. C'est une chose tres rare que d'estre sage et retenu : car la plupart des gens ne font que babiller et *bavarder*.
(Gruget, *Dial. de Pierre Messie*, 680, édit. 1610.)

Bavolets :

1536. Les bannieres et *bavolets* au coupeau des tours et chasteaus.
(Rich. Leblanc, *de la Subtilité*, 312 r°.)

Bazin, s. masc., variété de renoncule :

1700. Toutes les espèces de renoncules, autrement dites grenouillettes, soit pied-de-lion, *bazin*, pié-pou ou autres.
(Liger, *Maison rustique*, I, 661, édit. 1775.)

Bdellium :

1372. D'ung arbre qui est appellé *bedellium*.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XVII, 14, édit. 1522.)

1425. Bedelle, *bdellium* en latin est une gomme claire de chaulde et moiste nature.

(Oliv. de la Haye, *La grande peste de 1348*, p. 181.)

Béatifique :

xve s. Fruition *beatifique*.

(*Myst. de la Passion*, Ms. de la bibl. de Valenciennes, f° 84 v°.

Id. Filz d'Anchise et de Venus, produyt,
Conceu et né en heur *beatifique*.

(Oct. de Sainct-Gelaye, *Énéide*, 10 r°, édit. 1540.)

1527. La *beatificque* vision de l'essence de Dieu.

(Marot, *Préface au Roman de la Rose*.)

Beau-fils :

1530. Je vous demanderoye l'exposition d'aucuns motz que vous avez dit en cheminant a mon *beau-filz*.

(*Rom. de Jehan de Paris*, 111, Bibl. elz.)

1564. Martia donna la poison a l'empereur Commodus, et Faustine le donna a son prigning ou *beau-filz* Verus.

(Marcouville, *Traité mémorable*, 97 v°.)

Beau-frère :

1386. Je laisse a *beau-frère* de Berry mon grand saphir gitane.

(Testament de Philippe de Hardi, duc de Bourgogne.)

1408. *Beau-frère* de Henau et moy entrasmes audit pays de Liege.

(Cité dans les *Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, p. CCLIX, édit. 1748.)

xve s. Si en respondit la demoiselle... bien au gré du duc et du comte son *beau-frère*.

(Chastellain, *Chron.*, V, 411, Kervyn.)

1512. De mes *beaux-frères* n'en reste plus guères.

(J. Le Maire, *Illust.*, II, 266, Stecher.)

Beau-père :

xve s. Michelle avoit nom; mais mourut assez tost après la mort du duc Jehan son *beau-père*.

(Chastellain, *Chron.*, V, 238, Kervyn.)

1505. Le roy d'Espaigne son *beau-père*.

(Lettres de Louis XII, I, 35, édit. 1712.)

1512. *Beau-père* d'une nymphe gentile.

(J. Le Maire, *Illust.*, II, 123, Stecher.)

1530. *Beau-père*.

(Palsgrave, *Gramm.*, 179, Génin.)

Beaupré :

1382. Item une poullie croisiee pour le *bropié*.

(*Comptes du clos des galées de Rouen*, 122, Bréard.)

1529. Nostre masterel sur le *beaupré* rompit.

(Jean et R. Parmentier, *Disc. de la navigation*, 45, Schefer.)

1530. Sayle of a shyppe, voile, papephis, *baulpré*.

(Palsgrave, *Gramm.*, 264, Génin.)

1578. Auprès des mats de *beaupré*.

(J. de Léry, *Voy. au Brésil*, I, 61, Gaffarel.)

Bécarre :

1535. Après bemol fault chanter *becarre*

(Marot, *Œuvres*, I, 212, édit. Picard.)

XVIe s. Follie par *becarre* et par bemol.

(Bon. des Périers, *Nouv.* LXVIII, Bibl. elz.)

Bécasseau :

1537. Et neigea huyt jours *becasseaulx*.

(*Disciple de Pantagruel*, 72. Jouaust.)

Bègue :

1332. Jehannot le *begue*.

(*Reg. criminel de Saint-Martin-des-Champs*, 464, Tanon.)

1372. Une personne *begue* qui a la parolle empeschee.

(Corbichon, *Des eaux artificielles*, chap. de la mélisse, édit. 1522.)

XIVe s. Mieulx vault estre *begue* et les parolles entendre que beau parleur et riens sçavoir.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XVII, 41, édit. 1531.)

Belle-fille :

XVe s. Aussitost monseigneur et *belle-fille* me venront pendre au col pour faire la paix de Charles.

(Chastellain, *Chron.*, III, 283, Kervyn.)

Belle-sœur :

1423. Nostre dite *belle-sueur* de Bourgogne.

(Cité in *Preuves de l'hist. de Bourg.*, t. III, p. CCXXIX, édit. 1748.)

Belliqueux :

XVe s. Un prince *belliqueux*.

(Chastellain, *Œuvres*, VI, 366, Kervyn.)

1475. Se parassemblerent en *belliqueuse* ordonnance.

(*Chron. des chanoines de Neuchatel*, 39, Berthoud.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

Ludovic Lalanne. **Brantôme**, sa vie et ses écrits; publié pour la Société de l'histoire de France. *Paris, librairie Renouard*, 1896, in-8 de 384 p.

Assurément Brantôme est ce qu'on est convenu d'appeler, à la mode anglaise, un des hommes les plus représentatifs du XVIe siècle. Certes ce n'est pas à prétendre qu'on doive le considérer comme le représentant le plus autorisé de son temps ; d'autres de ses contemporains le priment singulièrement et à bon droit par l'originalité des vues, l'ampleur de la pensée ou la personnalité de l'expression. Mais, esprit peu profond et écrivain moins caractéristique qu'on ne serait tenté de le croire, nul ne symbolise mieux que lui, par ses qualités comme par ses défauts, toute une époque de notre histoire, ce règne des derniers Valois dont on pourrait presque dire qu'il est, en littérature, le règne de Brantôme.

Aussi le très consciencieux volume que M. Ludovic Lalanne vient de consacrer à la biographie de Brantôme est presque autant l'histoire de son temps que le récit de sa vie, car il n'est guère possible de narrer celle-ci sans reconstituer celui-là, et la valeur particulière des ouvrages de Brantôme est de refléter surtout les passions du milieu dans lequel il passa. Cette constatation n'est nullement pour l'amoindrir, mais bien pour déterminer le rang et la place qu'il doit occuper, à mon sens, dans le développement de notre littérature nationale.

S'il est aisé de saisir, dans ses écrits, la véritable humeur de Brantôme, il est difficile, au contraire, de suivre de la sorte avec certitude les diverses étapes de son existence assez aventureuse. A la fois hâbleur et circonspect, trop souvent il défigure les faits quand il ne les exagère pas. On assure que, parmi ses loisirs, Brantôme n'avait pas manqué d'écrire sa biographie, et cette œuvre n'a pas été retrouvée, jusqu'aujourd'hui du moins. C'est dommage, car il ne saurait être indifférent de savoir comment ce grand médisant parlait de lui-même, après avoir si mal parlé des autres. Faute de ce document si précieux, l'ouvrage si plein de critique et si bien informé de M. Ludovic Lalanne permet de reconstituer autant qu'on le peut cette vie très accidentée, dont la diversité n'est pas le moindre attrait.

Brantôme passa son enfance, dit-on, à la cour de Navarre, près de la première Marguerite de Valois. C'était bien débuter, pour le futur conteur de tant d'histoires piquantes, que grandir de la sorte à côté de l'auteur de l'*Heptaméron*. Puis, lorsqu'il prit son vol à travers le monde, après quelques médiocres études dans les collèges de Paris, il ne tarda pas à se diriger vers l'Italie, si attirante alors et si pleine de charmes pour les esprits aventureux du temps. C'était la première escapade de quelqu'un qui devait beaucoup vagabonder et passer successivement en Écosse, en Angleterre, en Portugal, en Espagne, à Malte, voire au Maroc, pour revenir encore en Italie. Voyageur, Brantôme le fut presque autant que courtisan, et ce n'est assurément pas peu dire, et ses séjours à l'étranger furent aussi longs, aussi agréables pour lui que ses séjours à la cour de France. Il se plaisait pourtant étrangement dans ce milieu à la fois cruel et dépravé, où rien autre chose ne le retenait que son goût pour la vie fastueuse et pour la société facile. Et plus tard, lorsque les ruades d'un cheval l'auront condamné à l'immobilité pendant de longs mois, ce ne seront pas ses aventures de guerre qui remonteront à l'esprit de Brantôme durant les loisirs de la convalescence, comme ses arquebusades han-

taient le cerveau de Monluc. Il songera surtout aux aventures d'amour, aux bons tours et aux libres propos des courtisans ses frères et de lui-même, et ce sont toutes ces gaudrioles qu'il couchera le plus volontiers par écrit.

Ecrivain d'occasion, comme Monluc, Brantôme nous montre bien l'état d'esprit d'un homme de race mettant la main à la plume sans préparation préalable et sans étude préconçue. Il avait beaucoup vu, beaucoup retenu, se piquait de quelque malice et il lui suffit de raconter ce qu'il savait comme il le savait pour intéresser ceux qui devaient le lire. Lui-même, en les composant, avait une très haute opinion de ses ouvrages, mais il se trompait assurément. Peut-être même faudrait-il voir en ceci l'origine du peu de sympathie que Brantôme laisse voir pour son compatriote et rival Montaigne : jalousie d'écrivain qui ne saurait voir sans humeur les lauriers cueillis par les autres. Et pourtant combien Montaigne est supérieur à Brantôme! Sa science est solide, réelle, considérable; c'est un humaniste de premier mérite et un observateur génial. Son style abonde en trouvailles heureuses, mots pittoresques et images nouvelles qui savent donner au langage un tour original et personnel. On chercherait vainement tout cela dans Brantôme. Primesautier, il l'est, certes, et il était difficile qu'il en fût autrement, mais si l'on prend soin de tenir compte combien il est aisé de paraître piquant sur les sujets qu'il traite, on verra bien vite que toutes ses qualités naturelles sont, en résumé, assez minces. Henri IV prétendait en plaisantant qu'il eût fait tenir la cervelle de tel ou tel de ses contemporains dans une cuiller d'argent. Brantôme n'est pas pour démentir cette boutade. Son cerveau est bien l'image fidèle de son temps, et les idées qui l'occupèrent ne sont pas autres que celles des courtisans ses confrères. Il les a fidèlement reflétées et les a exprimées avec une liberté de langage qui n'est pas sans saveur, mais sur aucun point il n'a devancé son siècle, et il n'en a senti nulle part les petitesses et les faiblesses. C'est l'abrégé le plus parfait, — je veux dire le plus complet — d'une civilisation qui nous étonne et qui nous retient à la fois par son manque de scrupules et par la sincérité de ses passions, qui nous choque par ses vices et qui nous séduit par la force de son courage et par la violence de ses appétits et de ses compétitions.

Telle est la physionomie qui se dégage nettement des nombreux témoignages tirés par M. Ludovic Lalanne de toutes parts, de Brantôme lui-même comme de ses contemporains. Celui-ci y revit tout entier avec ses aptitudes et ses goûts. Ce n'était assurément pas besogne facile que savoir se reconnaître au milieu de documents si divers, et y prendre ce qu'ils contiennent sans rien surfaire, mais sans rien laisser passer. Nous l'avons dit, Brantôme cache volontiers son rôle. Qui le soupçonnerait, en effet, à moins de l'avoir lu scrupuleusement, de s'être livré à la piraterie maritime et d'avoir cherché à augmenter ses revenus par des prises faites en mer par ses vaisseaux? Grâce à M. Lalanne, le fait est maintenant hors de doute, mis en lumière avec beaucoup de sagacité. On sait aussi à quoi s'en tenir sur l'origine de la tolérance de Brantôme, qui ne se montra jamais sectaire et eut des amis dans tous les camps. Sans doute il entre beaucoup dans ce sentiment de l'insouciance du bon vivant plus préoccupé de ce monde-ci que de l'autre et cherchant plus volontiers les plaisirs présents que les joies futures. On n'ignorera pas désormais que Brantôme fut un instant de *la vache à Colas*, et ce court passage parmi les réformés a suffi pour lui donner quelque largeur de vue tolérante à leur endroit. M. Lalanne nous l'apprend encore, parmi bien d'autres choses, dans ce livre très plein de faits, qui couronne dignement une vie déjà longue, tout entière consacrée aux recherches historiques, et qui sert grandement à préciser les traits divers d'une nature aussi riche de sève et abondante en contrastes que le fut celle de Brantôme.

PAUL BONNEFON.

Fénelon Erzbischof von Cambrai. *Ein Lebensbild von* Rich. Mahrenholtz. Leipzig, Rengersche Buchhandlung, 1896, vii-188 S.

La littérature catholique du xviie siècle français est assez peu connue en Allemagne. Pascal, Bossuet, Fénelon tiennent peu de place dans les programmes classiques, et jusqu'à ces dernières années, des préjugés confessionnels ont empêché les travailleurs eux-mêmes de porter leur attention sur les grands écrivains religieux du règne de Louis XIV. L'essai de M. Mahrenholtz, écrit avec son talent ordinaire de vulgarisation, est exempt, à l'égard de Fénelon, de ces préventions. Il est même plutôt favorable, et le jugement définitif que M. M. porte sur l'archevêque de Cambrai se rapproche plus de celui de M. Janet que de celui de M. Crouslé. M. M. voit en Fénelon « le type du prêtre respectable, fidèle à l'Église, *du vrai chrétien*, de l'homme noble.... Toutes ses vues sur la politique, la littérature et la science » paraissent à M. M. « pleines d'un esprit vraiment chrétien »; il n'y voit pas trace d'influence de la pensée moderne, « et encore moins de l'enthousiasme humaniste pour l'antiquité ». Il souhaite que les lecteurs allemands attribuent à l'origine, à l'éducation, aux nécessités de la situation, à la société contemporaine, les côtés de l'activité religieuse de Fénelon qui sont moins sympathiques à des protestants. — Le petit livre de M. M. est un bon résumé des travaux antérieurs. Il les connaît tous, en particulier le grand ouvrage de M. Crouslé, ainsi que les articles parus dans la *Revue d'histoire littéraire* au sujet de cet ouvrage. La partie la plus personnelle est le dernier chapitre (histoire de la réputation de Fénelon).

A. Rébelliau.

Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet, avec l'indication des traductions qui en ont été faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu à l'époque de leur publication. par H.-M. Bourseaud, prêtre, licencié en théologie. Paris, Picard, 1897, gr. in-8 de xi-232 pages. Prix, broché, 10 francs.

Il nous manque pour Bossuet une bonne bibliographie et une bonne histoire littéraire, dans le genre de celle que l'abbé Gosselin a composée pour les écrits de Fénelon. Les détails en sont épars dans les nombreuses et savantes études dont l'évêque de Meaux a été l'objet depuis A. Floquet, Gandar et Vaillant; mais il faudrait les rassembler et surtout les contrôler et les compléter. Le travail de M. l'abbé Bourseaud facilitera cette longue et pénible besogne, et permettra d'attendre qu'elle soit achevée.

M. Bourseaud a vérifié par lui-même la plupart des assertions de ses devanciers et il y a ajouté par ses recherches personnelles. Il fait preuve d'esprit critique et ne se laisse pas entraîner par les opinions courantes. Ainsi, voulant tirer Bossuet à eux, ou du moins affaiblir l'autorité prêtée aux idées gallicanes par le grand évêque, les écrivains ultramontains ont révoqué en doute l'authenticité de certains de ses ouvrages; ils ont supposé qu'avec le temps, il avait renoncé aux maximes gallicanes; ils ont accusé les éditeurs jansénistes de ses œuvres posthumes de les avoir interpolées et d'en avoir fait disparaître les manuscrits pour qu'on ne découvrît pas leur supercherie; ils ont même raconté que l'abbé Lequeux avait brûlé un traité sur l'*Autorité des jugements ecclésiastiques*, parce qu'il était contraire aux doctrines jansénistes. M. Brisseaud ne donne pas dans ces exagérations; il trouve avec raison que l'anecdote relative à Lequeux est suspecte, et il croit à l'authenticité de la *Justification des réflexions morales* comme à celle de la *Défense de la déclaration de 1682*.

J'aurais préféré qu'au lieu de l'ordre logique, où les ouvrages de Bossuet sont rangés en différentes classes d'après leur sujet, M. Bourseaud eût suivi l'ordre chronologique. Avec un index alphabétique, cette disposition, eût rendu les recherches bien plus faciles. Il eût mieux fait aussi de s'en tenir à

la bibliographie, c'est-à-dire de décrire purement et simplement les éditions originales et les traductions, et à indiquer les écrits composés en réponse à ceux de Bossuet : les détails dans lesquels il entre sur la composition des ouvrages de l'évêque de Meaux, trop brefs pour une histoire littéraire, retardent le lecteur en quête d'un renseignement bibliographique.

Je trouve aussi un peu de confusion dans le plan et d'indécision dans la méthode : il fallait faire suivre immédiatement la description de chaque ouvrage par l'indication de ses traductions et des écrits qu'il a provoqués : M. Bourseaud renvoie souvent cette indication à un autre endroit.

Malgré ses efforts, M. Bourseaud n'a pu combler certaines lacunes, ni éclaircir certains points obscurs de la bibliographie de Bossuet, et il n'en a pas connu certains *numéros* assez importants. Par exemple, il ne cite pas les traités protestants où est combattu l'*Apocalypse* de Bossuet, ni la brochure de M. Ch. Henry, *Sur une première rédaction du Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, ni le *Traité historique contenant le jugement d'un protestant sur la théologie mystique, sur le quiétisme et sur les démêlés de l'évêque de Meaux avec l'archevêque de Cambray*, etc. (par Jurieu).

Il commet une inexactitude au sujet de la réponse faite par Brueys à l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*. La première édition de cet écrit est bien intitulée *Réponse au livre de M. de Condom....* Genève, Jean Pictet, 1681, in-12, de 5 ff. et 316 pages. Celle qui est indiquée sous le même titre par M. Bourseaud, sous la rubrique La Haye, Arnout Leers, 1682, paraît être la seconde; quant à celle qui est donnée comme la première par M. Bourseaud, avec le titre *Suite du préservatif*, etc., elle doit être la troisième; en voici le titre complet : *Suite du préservatif contre le changement de religion en réponse au livre de M. de Condom intitulé Exposition de l'Église catholique sur les matières de controverse*, par M. de Brueys, avocat de Montpellier. Amsterdam, Raphaël Smith, 1682, in-12. Il eût été bon d'avertir qu'il y a une autre *Suite du préservatif contre le changement de religion ou Réflexions sur l'adoucissement des dogmes et des cultes de l'Église romaine proposé par M. Brueys, avocat de Montpellier*. La Haye, Arnout Leers, 1683, in-12. C'est une réfutation d'un ouvrage de Brueys, récemment converti par Bossuet, sans doute de l'*Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des protestants* (1683), qui ne fait guère que reproduire les idées exprimées par l'évêque de Meaux dans son *Exposition*.

M. Bourseaud nous donne une longue liste d'*errata* et d'*addenda*, qui témoigne de son amour de la vérité et de l'exactitude. Il faut y ajouter au moins une correction pour la page 67, ligne 22. Walter de Montagu, auteur d'une version anglaise de l'*Exposition*, n'était pas grand aumônier de *Marie-Henriette d'Angleterre*, mais d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. Il y en aurait beaucoup d'autres pour les pages 1 à 11, consacrées aux écrits de Bossuet étudiant au collège de Navarre et aux thèses qu'il soutint jusqu'à son doctorat; mais elles m'entraîneraient trop loin. Qu'il me suffise de dire que M. Bourseaud est bien excusable de s'être trompé en cette délicate matière : il a été induit en erreur par tous ceux qui, se fiant à M. Floquet, en ont parlé avant lui.

M. Bourseaud n'a pas pu connaître l'existence d'un certain nombre de lettres inédites de Bossuet, qui vient de nous être révélée par M. l'abbé Marcel dans l'un des derniers numéros de la *Semaine religieuse* de Langres. Ces lettres appartiennent à M. le comte de Simony, de Rivières-les-Fosses (Haute-Marne), qui a l'intention de les publier.

En dépit de ses légers défauts et de lacunes inévitables dans un travail de ce genre, le livre de M. Bourseaud rendra de réels services aux travailleurs. En particulier, la description des manuscrits et l'indication des endroits où ils sont conservés leur évitera des tâtonnements et leur épargnera même des erreurs. Il faut féliciter l'auteur, qui vit au fond d'une province éloignée, d'avoir aussi bien réussi dans une tâche pour laquelle il était, ce semble, indispensable d'être à proximité des grandes bibliothèques. CH. URBAIN.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1264 : *Histoire de la langue et de la littérature française*, par Petit de Julleville.

Allgemeine Zeitung, Beilage N° 159. J.-M. Paufler, *Gaston Paris.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — N° 97, 1 et 2 : K. Schirmacher. *Theophile de Viau (fin).* — Bahlsen und Hengesbach, *Schulbibliothek französischer und englischer Prosaschriften* (W. Mangold) — Voretzsch, *Die französische Heldensage* (A. Risop). — Meurer, *Französisches Vokabularium* (Schulze). — Clédat, *Grammaire raisonnée de la langue française* (J. Jeanjaquet). — Strien, *Französische Schulgrammatik* (O. Schulze). — Rohrmann, *Französische Schulgrammatik* (Cohn) — Wolter. *Frankreich* (Pariselle). — Mangold et Coste, *Französisches Lese-und Lehrbuch*; Plötz-Kares, *Franz. Lehrgang*; Ulbrich, *Franz. Uebungsbuch;* Kühn, *Franz. Lesebuch;* Koch, *Franz. Elementarbuch*; Hahn et Roos. *Franz. Sprach. Schreib-Leseunterricht* (Fr. Speyer). — Soltmann, *Franz. Lehrbuch* (Völckerling).

Bulletin du bibliophile. — 15 octobre : l'abbé A. Tougard, *Les trois premières impression des* Mots à la mode *par Fr. de Callières.* — L'abbé Ch. Urbain, *Un amateur lorrain, correspondant de Peiresc, Alphonse de Ramberviller* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 novembre : Edmond Maignien, *Bibliographie des ouvrages sortis des presses de La Correrie* (imprimerie particulière de la Grande Chartreuse). — J. Dumoulin, *Charlotte Guillard imprimeur au XVIe siècle.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 décembre : Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Notules sur Honoré de Balzac par un de ses amis.* — Paul d'Estrée, *Le nouvelliste sans fard.* — Edmond Maignien, *Bibliographie des ouvrages sortis des presses de La Correrie* (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 août : Mary Dronsart, *Une romancière italienne.* — 25 août et 25 septembre, *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 et 25 octobre : *Fragments inédits des mémoires du général Trochu.* — M. André, *La littérature féminine en Allemagne.* — P. de Vaissière, *Charles Nodier conspirateur, d'après des documents inédits* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 décembre. M. André, *La littérature féminine en Allemagne : le roman* (fin). — H. Delorme, *les Lamoignon-Malesherbes, d'après des papiers de famille et des documents inédits.* — 25 décembre : A. Prou-Gaillard, *Jules Simon à l'École normale* (1833-1834). — Théodore Froment, *Le grand Condé à Chantilly, d'après M. le duc d'Aumale.* — M. Delorme, *les Lamoignon-Malhesherbes, d'après des papiers de famille et des documents inédits.* — M. Dronsart, *Mme Craven, d'après la traduction de sa biographie par Mme Bishop.* — ***. *Mgr d'Hulst intime.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Litteraturzeitung. — N° 27 : Werner, *Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Mussets.*

Deutsche Revue. — Septembre 1896 : M. S. van de Velde, *François Coppée und seine dramatischen Werke.*

Die Nation. — N° 45 et 46 : H. Morf, *Madame de Staël.*

Die neueren Sprachen. — IV, 4 : Victor, *Zur Frage der neuphilologischen Vorbildung.* — III. 7° *Neuphilologentag zu Hamburg* — Hosch, *Französische Flickwörter* — Lefèvre, *L'automne représenté pour la leçon de conversation fran-*

çaise (Glöde) — Baner, Link et Ulrich, *Materialien zum Uebersetzen aus dem Deutschen im Französische* (Reyer) — Schoen, *Die französischen Hochschulen seit der Revolution* (Gerhardt) — V : Ph. Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris* — VI : M. Münch, *Welche Ausrüstung für das neusprachliche Lehramt ist vem Standpunkt der Schule aus wünschenswert?* — O. Schenk, *Erfahrungen auf dem Gebiete der neuen Methode im Sprachunterricht.*

Franco-Gallia. — XIII, 7 et 8 : Stiehle, *Ueber den Betrieb des französischen Unterrichts auf den höheren Schulen des Königreichs Sachsen.* — Comptes rendus : Görlich, *Freie französische Arbeiten.* — Strien, *Schulgrammatik der französischen Sprache.* — Halévy, *l'Invasion*, p. Sarrazin, Ackermann, Lion — Erckmann — Chatrian, *Confidences d'un joueur de clarinette* p. Bretschneider — Wychgram, *Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen.* — 9 : Maugrat, *Philosophenzwist, Voltaire und Rousseau.* — Delasalle, *Dictionnaire argot-français et français-argot.* — Livet, *Lexique de la langue de Molière*, I. — Ricken, *Kleines französisches Lesebuch nebst Gedichtsammlung.* — 10 : Loti, *Pêcheur d'Islande*, p. Rahn; Halt, *Histoire d'un petit homme*, p. Lion; Zola, *La catastrophe de Sedan*, p. Ackermann; Malot, *En famille*, p. Lion; Daudet, *Trente ans de Paris*, p. Rauschmaier; Coppée, *Œuvres*, p. Sachs; Molière, *Les femmes savantes*, p. Mangold; Taine, *L'ancien régime*, p. Hartmann.

Giornale storico della letteratura italiana. — XXVIII, 1 et 2 (fasc. 82 et 83): Bouvy, *La critique dantesque au* XVIIIe *siècle; Voltaire et les polémiques italiennes sur Dante* (A. Torre).

Journal des débats politiques et littéraires. — 21 septembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — F. D., *Bibliographie rétrospective : Rabelais au théâtre.* — 23 septembre : A. Le Braz, *La maison natale de Renan.* — 27 septembre : André Hallays, *Propriété littéraire.* — 28 septembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — A. Le Braz, *A la maison natale de Renan.* — 29 septembre : Emile Gebhart, *le Sifflet au théâtre.* — 1er octobre : Félix Reyssié : *Salignac et Carennac* (à propos de Fénelon). — 12 octobre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 17 octobre : Henri Chantavoine, *Poètes et poésies.* — 18 octobre : René Bazin, *les Carnets de voyage de Taine.* — 19 octobre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 20 octobre : René Doumic, *les Amours des gens de lettres.* — 22 octobre : Edouard Rod, *les Idées littéraires du comte Tolstoï.* — *La correspondance de Victor Hugo.* — 23 octobre : Albert Petit, *Un comédien d'autrefois* (Samson). — 25 octobre : André Hallays, *Le premier volume de la correspondance de Victor Hugo.* — 26 octobre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 27 octobre : F. C., *M. Challemel-Lacour.* — 30 octobre : Albert Petit, *la Crise de l'Odéon.* — 2 novembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 3 novembre : René Doumic, *Le « gala » de Mme Sarah Bernhardt.* — 4 novembre : Guy Tomel, *le Collège des Bernardins.* — 6 novembre : J. Bourdeau, *le Guide des graphomanes.* — 7 novembre : Paul Diénay, *Eloquence parlementaire.* — 9 novembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 11 novembre : Maurice Spronck, *La gloire de M. Emile Zola.* — Emile Haumant, *L'œuvre slave de M. Louis Leger.* — 12 novembre : Edouard Rod, *Le bon usage et la prononciation.* — 15 novembre : André Hallays, *« la Gloire du néant », par Jean Lahor.* — 16 novembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 18 novembre : Georges Clément, *Les mémoires du général Trochu.* — 20 novembre : Albert Petit, *Manuel d'histoire à l'usage d'un roi.* — 21 novembre : Paul Diénay, *La critique.* — 22 novembre : André Hallays, *Sifflets et applaudissements.* — 23 novembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 25 novembre : Maurice Spronck, *Alexandre Dumas fils à la conférence des avocats.* — 26 novembre : Edouard Rod, *La statue de l'abbé Prévost.* — 27 novembre : *Académie française : les prix de vertu.* — 29 novembre : Edouard Rod, *Une nouvelle correspondance de Mérimée*, — 30 novembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 1er décembre : R. Jalliffier, *Diplomatie et diplomates au* XVIIIe *siècle.* — 6 décembre : André Hallays, *Musset adapt?* — 7 décembre : Emile

Faguet, *la Semaine dramatique*. — 9 décembre : Georges Clément, *Une famille littéraire à Lyon* (les Tisseur). — 14 décembre : Emile Faguet, *la Semaine dramatique*. — 16 décembre : Augustin Filon, *Une grande tragédienne* (Ellen Terry). — 19 décembre : André Hallays, *Le romantisme et l'éditeur Renduel*. — 21 décembre : S., *Paul Arène*. — Emile Faguet, *la Semaine dramatique*. — 23 décembre : René Doumic, *Les relations littéraires de la France et de l'Allemagne*. — 26 décembre : Henri Chantavoine, *Académie française : réception de M. Anatole France*. — 28 décembre : S. *Livres d'art*. — Emile Faguet, *la Semaine dramatique*.

Journal des savants. — Juin : Gaston Paris, *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre* (2e article). — Juillet et août : Michel Bréal, *Le progrès dans le langage*. — Septembre : Paul Janet, *Histoire des doctrines esthétiques en Allemagne*; *Lessing* (1er article). — Octobre : H. Wallon, *Mémoires de Saint-Simon* (édition De Boislisle, tome XII). — Novembre : Gaston Paris, *L'anneau de Fastrade* (1er article). — Léopold Delisle, *Le Canarien*. — Décembre : Gaston Paris, *L'anneau de Fastrade* (2e article).

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — II, 2 : E. Levy, *Altprovenzalische Texte* (fin). — A. Risop, *Altfranzösische Laut- und und Formenlehre Wortbildung*. — Chr. Fass, *Französische Volksetymologie*. — A. Stimming, *Historische französische Syntax*. — K. Sachs, *Französische Lexicographie*. — E. Stengel, *Altfranzösische Textangaben*. — D. Behrens, *Die lebenden Mundarten der langue d'oc und der langue d'oui*.

Literarisches Centralblatt. — N° 37 : Etienne, *Essai de grammaire de l'ancien français*. — N° 41 : G. Paris, *La poésie du moyen âge*, II.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 7 : *Le Livre et mistere du glorieux seigneur et martir saint Adrien*, p. E. Picot). — (Söderhjelm). — Walcker, *Montesquieu als Polyhistor, Philosoph, Vorkämpfer der germanisch-protestantischen Kultur und als politischer Prophet* (Mahrenholtz). — Moritz Werner, *Kleine Beiträege zur Würdigung Alfred de Mussets* (A. Geist). — Victor, *Elemente der Phonetik des Deutschen, Englischen und Französischen* (Sütterlin). — N° 8 : *Robert von Blois' Werke*, p. Jac. Ulrich, III (Mussafia). — F. Johannesson, *Zur Lehre vom französischen Reim*, I (P. A. Becker). — H. Gröhler, *Paul Scarron als Komödiendichter*; R. Peters, *Paul Scarron's Jodelet duelliste und seine spanischen Quellen* (A. L. Stiefel). — *Journal intime de Benjamin Constant et lettres à sa famille et à ses amis*, p. D. Melegari (R. Mahrenholtz). — N° 9 : Isidor Kohler, *Molieres und Fenelons Stellung zur Erziehung des weiblichen Geschlechtes in Zeitalter Ludwigs XIV*, (R. Mahrenholtz). — Ch. Roussey, *Glossaire du parler de Bournois* et *Contes populaires recueillis à Bournois* (Koschwitz). — N° 10 : Boisserie, *Zola* (R. Mahrenholtz). — H. Engwer, *Zola als Kunstkritiker* (R. Mahrenholtz). — Bourciez, *La conjugaison dans le gavache du Sud* (Koschwitz). — *Armana prouvençau* (K. Sachs). — N° 11 : *Cornelia von Thomas Kyd, nach dem Drucke vom Jahre 1895*, p. H. Gassner (O. Glode). — W. Gérbert, *Précis de littérature française* (A. Kressner). — Eug. Ritter, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau* (R. Mahrenholtz). — Hancke, *Bodin, eine Studie über den Begriff der Volkssouveränetät* (R. Mahrenholtz). — L. Plat, *Dictionnaire français-occitanien donnant l'équivalent des mots français dans tous les dialectes de la langue d'oc moderne* (Koschwitz). — Sütterlin, *Die heutige Mundart von Nizza* (W. Meyer-Lübke). — N° 12 : Lintilhac, *Les félibres* (Koschwitz). — *Athénée de Forcalquier et Félibrige des Alpes* (Koschwitz). — Zimmerle, *Die deutschfranzösische Sprachgrenze in der Schweiz*, II (Gauchat). — Rud. Treumann, *Die Monarchomachen, eine Darstellung der revolutionären Staatslehren des XVI. Jahrhunderts, 1573-1597* (R. Mahrenholtz).

La Nouvelle Revue. — 1er octobre : E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 octobre : Général Oudinot, *Souvenirs intimes et militaires*. II. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dra-*

matique. — 1er novembre : Général Oudinot, *Souvenirs intimes et militaires*, III (fin). — Henri Montecorboli, *La littérature italienne contemporaine.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 novembre : Georges Sand et l'abbé Rochet, *Correspondance.* — Prince de Valori, *Pétrarque.* I. — Maurice de Fleury, *Le cerveau du critique.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er décembre : George Sand et l'abbé Rochet, *Correspondance* II. — Prince de Valori, *Pétrarque.* II. — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 décembre : George Sand et l'abbé Rochet, *Correspondance*, III. — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 26 septembre : G. Art, *Un pamphlétaire oublié : Claude Tillier.* — 3 octobre : Ch. de Larivière, *Le comte et la comtesse du Nord à Paris en 1782.* — 10 octobre : Antony Valabrègue, *Courrier des poètes : M. Paul Mariéton, M. Fernand Hauser.* — 17 octobre : Antoine Guilland, *Un romancier populaire suisse : Urbain Olivier.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française, reprise de* Monsieur Joie. — 24 octobre : Alfred Rambaud, *Dionys Ordinaire.* — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, Le capitaine Fracasse. — 31 octobre; Mlle Hannah Lynch, *Romanciers anglais contemporains : Rudyard Kipling.* — Eugène Pierre, *La presse politique.* — J. du Tillet, *Théâtres : Porte Saint-Martin*, les Bienfaiteurs. — 7 novembre : Emile Faguet, *La correspondance de Victor Hugo.* — Jean Cruppi, *Le procès de la plaidoirie.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, Le partage. — 14 novembre : Emile Faguet, *Victor Hugo et Sainte-Beuve.* — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon, matinées classiques.* — 21 novembre : Léon Barracand, *Livres nouveaux*, Marie-Magdeleine, *par M. Emile Ollivier.* — J. du Tillet, *Théâtres : Porte-Saint-Martin*, Don César de Bazan. — 28 novembre : Frédéric Loliée, *Portraits contemporains : Mlle Jane Dieulafoy.* — 5 décembre : Henri Chantavoine, *Henri Marion.* — Michel Jacquemin, *Sous les oliviers : le jardin d'Alphonse Karr.* — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, Les yeux clos, La révolte, Le danger. — 12 décembre : Christian Schéfer, *Portraits contemporains : M. Albert Vandal.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, L'évasion. — 19 décembre : Émile Faguet, *Mérimée et sa confidente.* — Emmanuel des Essarts, *Controverses littéraires : Laprade et Leconte de Lisle.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, Lorenzaccio. — 26 décembre : Jules Levallois, *Livres nouveaux : J.-J. Rousseau, ses origines et son éducation.* — Maurice Spronck, *A l'Académie francaise : la réception de M. Anatole France.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, Divorçons; *Nouveautés*, Le sursis; *Odéon*, Plutus.

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 40 : G. Lévy, *Mme de Scudéry* (A. C.), — Reichardt, *Un hiver à Paris sous le Consulat* (A. C.) — N° 41 : Clédat, *Grammaire classique de la langue française* (G. Strelly). — N° 42 : Barzellotti, *Hippolyte Taine* (H. Hauvette). — N° 44 : Tobler, *Le proverbe au vilain* (A. Jeanroy). — N° 45 : D. Ancona, *Correspondance d'Amari* (C. Dejob). — N° 46 : *Memorial de Norvins*, M. de Lanzac de Labori (A. Brette). — N° 47 : *Folquet de Romans*, p. Zenker; Chrestien de Troyes, *Erec et Enide*, p. Foerster (A. Jeanroy). — N° 48 : Hauser, *Nouveaux documents sur La Noue*; Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon*, XII; Ritter, *La famille et la jeunesse de Rousseau* (T. de L.). — N° 49 : Marty-Laveaux, *La langue de la Pléiade;* Omont, *Correspondance inédite de Jacquemont*, et *Catalogue des Mss. français de la Bibliothèque nationale*, II, III; Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne* (T. de L.). — N° 50 : — *Hist. de la langue et de la littérature française*, p. Petit de Julleville, I et II (E. Bourciez). — Moschetti et Crescini, *La Chanson de Roland* (A. Jeanroy). — Clédat, *Grammaire classique de la langue française* (E. Bourciez).

Revue encyclopédique. — 26 septembre : Jules Claretie, *La Comédie-Française.* — *Littérature* : le Trésor des humbles, *par Maurice Mæterlinck.* — 3 octobre : John Grand-Carteret, *La chanson, l'image et le bibelot franco-russes.* — *Les Théâtres en Russie.* — 10 octobre; Charles Maurras, *La vie littéraire* :

sur la critique catholique. — 24 octobre; Edmond Deschaumes, *Un ami et biographe de la Dame aux camélias* (M. Romain Vienne). — Gustave Geffroy, *Comédies héroïques* : Jacques Callot, *par MM. Henri Cain, Eugène et Edouard Adenis*; Le capitaine Fracasse, *par M. Émile Bergerat.* — 31 octobre : Charles Maurras, *Le jour des morts : Bossuet, Hugo, Musset et Taine.* — 7 novembre : Gustave Geffroy, *Théâtre* : Don Carlos, *de Schiller, adaptation de M. Charles Raymond.* — 14 octobre : Charles Maurras, *La vie littéraire : deux voyageurs, M. Ouvré, M. Boissière.* — Gustave Geffroy, *Deux auteurs nouveaux :* Les bienfaiteurs, *par M. Brieux;* Le partage, *par M. Albert Guinon.* — 21 novembre : Camille Mauclair, *Théâtre :* Peer Gynt, *de Henrik Ibsen.* — 28 novembre : *La femme moderne, par les principales personnalités féminines de la France et de l'étranger.* — 5 décembre : Henry Fouquier, *Don Juan.* — Gustave Geffroy, *Théâtre :* Les Perses *et* Philoctète *à l'Odéon.* — 12 décembre : Charles Maurras, *La vie littéraire : les jeunes gens du naturisme.* — Gustave Geffroy, *Théâtre : à l'Odéon.* — 19 décembre : Gustave Geffroy, *Théâtre :* Lorenzaccio, *d'Alfred de Musset.* — Camille Mauclair, Ubu roi, *par M. Alfred Jarry.* — H. Castets, *Biographie : Challemel-Lacour.* — 26 décembre : Charles Maurras, *Essai sur la critique.* — Gustave Goffroy, *Théâtre* : L'évasion, *par M. Brieux.*

Revue de Paris. — 1er octobre : Hippolyte Taine, *Carnets de voyage : l'Ouest.* — H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, 3e série. I. — 15 octobre : H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, 3e série. II. — Jules Moog, *Ironisme et ironistes.* — 1er novembre : George Sand, *Lettres à Alfred de Musset.* — Alfred de Musset, *Vers à George Sand.* — Docteur Edouard Toulouse, *Observation de M. Émile Zola.* — 15 novembre: Georges Sand, *Lettres à Sainte-Beuve* (1re partie). — Gabriel Séailles, *Watteau.* — 1er décembre : Alfred Rébelliau, *Anne de Gonzague.* — George Sand, *Lettres à Sainte-Beuve.* — 15 décembre : Louis Batiffol, *Louis XIII journaliste.* — Anatole France, *Lorenzaccio.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre : H. Taine, *Carnets de voyage : le Midi.* — 15 octobre; le comte d'Haussonville, *La visite du tsar Pierre le Grand, en 1717, d'après des documents nouveaux.* — René Doumic, *Revue littéraire : la critique admirative, à propos d'un livre récent* (Chateaubriand, sa femme et ses amis, par l'abbé G. Pailhès). — 1er novembre : Alfred Fouillée, *Psychologie de l'esprit français; autrefois et aujourd'hui.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique :* Montjoye, *à la Comédie Française;* Le capitaine Fracasse *et* Don Carlos *à l'Odéon*; les Bienfaiteurs *à la Porte-Saint-Martin*; Villa Gaby *au Gymnase.* — 15 novembre; Jules Michelet, *David, Géricault, souvenirs du Collège de France.* — René Doumic, *Revue littéraire : les dangers de la sensibilité.* — 1er décembre : Joseph Bertrand, *Souvenirs académiques : Auguste Comte et l'École polytechnique.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique :* le Partage *au Vaudeville.* Les Perses *à l'Odéon*; Peer Gynt *au Théâtre de l'Œuvre.* — 15 décembre; René Doumic, *Revue littéraire : M. Anatole France.*

Le Temps. — 27 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : paysages bretons.* — 28 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 29 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la créatrice de « la Dame aux camélias »* (Mme Doche). — 4 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Alfred Rambaud historien de la Russie.* — 5 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au pays de Richelieu.* — 12 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 octobre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'ermitage de M. Hector Malot.* — 18 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au pays de Richelieu.* — 19 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 octobre : Eugène Lautier, *Victor Hugo épistolier.* — 25 octobre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Les amours de George Sand.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vieux papiers.* — 26 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 octobre : *Challemel-Lacour.* — Adolphe Brisson, *Pourquoi la famille de Musset s'opposera à la publication des lettres* (à George Sand). —

1er novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la vie des comédiens.* — 2 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 novembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le vicomte Spoelberch de Lovenjoul.* — 5 novembre : *Notes et lectures : la marquise de Condorcet.* — 7 novembre : Jules Lemaître, *Figurines : Horace.* — 8 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Un poète* (Fernand Gregh). — 9 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 14 novembre : Ernest Legouvé, *Influence des livres sur leurs auteurs : histoire d'un volume in-12.* — 15 novembre : Gaston Deschamps : *La vie littéraire : Watteau et Marivaux.* — *Notes et lectures : George Sand et Sainte-Beuve.* — 16 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Notes et lectures : Michelet critique d'art ;* — *George Sand et l'abbé Rochet.* — 20 novembre : *Inauguration de l'Université de Paris.* — 22 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Auguste Angellier et Robert Burns.* — 23 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 24 novembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mme Jane Dieulafoy.* — Adolphe Aderer, *Théâtres : chez Mme Lardin de Musset, « Lorenzaccio ».* — 28 novembre : Henry Michel, *Académie française : séance publique annuelle.* — 29 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une vieille barbe* (*Auguste Blanqui*). — 30 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 1er décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'éternel amoureux* (Delaunay). — 6 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : lettre à M. François Coppée, de l'Académie française.* — 7 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 décembre : Gaston Deschamps, *Les élus d'aujourd'hui : M. Albert Vandal, M. André Theuriet.* — 12 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le Zoïle de M. Zola* (Ant. Laporte). — 13 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Charles de Rouvre.* — 14 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 décembre : *Encore l'affaire George Sand-Musset.* — 18 décembre : Alfred Mézières, *Les portefeuilles du président Bouhier.* — 19 décembre : Eugène Lautier, *Paul Arène.* — 20 décembre : Gaston Deschamps, *la Vie littéraire : la sécession des poètes.* — 21 décembre, Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les amours de Sainte-Beuve.* — 23 décembre : *Notes et lectures : George Sand et Alfred de Musset, documents inédits* (d'après M. Paul Mariéton). — 26 décembre : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Anatole France.* — 27 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un historien de l'art grec* (M. Maxime Collignon). — 28 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — A. Dumazet, *Noël chez Mistral.* — 30 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : poète pour papillotes* (M. Gaspar Blanchemain).

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XVIII, 6 et 8 : Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du comopolitisme littéraire* (Betz). — Ubrich, *Robert von Blois* (Stürzinger). — Herrenschwand, *Gresset* (Frank). — Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France* (Mahrenholtz). — Tappolet, *Die romanischen Verwandtschaftsnamen* (Gauchat). — Delesalle, *Dictionnaire argot-français* (Sachs). — Klöpper, *Neusprachliche Abhandlungen* (Mühlefeld). — Bauer, Link und Ulrich, *Materialien zum Uebersetzen aus dem Deutschen im Französische* (Ackermann) — Friesland, *Verzeichnis der Zeit 1847 erschienenen Sammlungen französischer Sprichwörter.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XX. 4 : Zauner, *Die Konjugation im Bearnischen* — Sachs, *Die Schreie der Verkäufer* — Marchot, *Note sur le dialecte de l'Eulalie : A, fr. qui = si l'on ; Etymologies wallonnes* — Doutrepont, *Etymologies picardes* — Meyer Lübke, Schuchhardt, Ulrich, *Etymologien (mauvais, brûler)* — Texte, *de Antonio Saxano* (P. A. Becker) — Jeanroy et Teulié, *L'Ascension, mystère provençal du XVe siècle* (A. Stimming).

Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte. — X, 2 et 3 : Eug. Braun, *Graf Tolstoi und Bernardin de Saint-Pierre.*

LIVRES NOUVEAUX

Aftalion (Albert). *Les théories politiques de Taine. Paris, Giard et Brière.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue internationale de sociologie.*)

Artagnan (d'). *Mémoires de M. d'Artagnan*, capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires. *Paris, Librairie illustrée.* In-18 jésus. T. Ier, de VIII-334 p. Prix : 3 fr. 50.

Barbey d'Aurevilly (J.). *Théâtre contemporain.* Dernière série (1881-1883). *Paris, Stock.* In-18 jésus de 446 p. Prix 3 fr. 50.

Becker (A.-Henri). *Un humaniste au XVIe siècle, Loys Le Roy* (Ludovicus Regius), de Coutances. *Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de VIII-409 p.

Bourdon (M.). *Portraits et notices historiques. Tours, Mame.* In-8, de 239 p. et gravures.

Brisson (Adolphe). *Portraits intimes.* 2e série. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de 362 p. Prix : 3 fr. 50.

Buffon. *Morceaux choisis.* Nouvelle édition comprenant une notice sur la vie et les ouvrages de Buffon, les discours académiques et des extraits de l'Histoire naturelle annotés par A. Édouard DUPRÉ. *Paris, Hachette.* In-16, de XVI-336 p. Prix 1 fr. 50.

Callier (André). *Les poésies patriotiques de Paul Deroulède. Orléans, Pigelet.* In-8, de 34 p. (Extrait des *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix).*

Calvin (Jean). *L'excuse du noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredan*, réimprimée pour la première fois sur l'unique exemplaire de l'édition de Genève (1548), avec une introduction par Alfred CARTIER. *Paris, Lemerre.* In-16, de XXV-59 p. Prix : 5 francs.

Catalogue *général des grands écrivains de toutes les littératures. Paris, Gautier.* In-18 jésus, de VI-158 p. Prix : 1 fr. 50.

Charléty (Sébastien). *Histoire du Saint-Simonisme* (1825-1864). *Paris, Hachette.* In-16, de 506 p. Prix : 3 fr. 50.

Chefs-d'œuvre *poétiques de Marot, Ronsard. T. du Bellay, d'Aubigné et Regnier*, publiés avec une introduction, des notices et des notes, par A.-F. PARMENTIER. *Paris, Hachette.* In-16, de XXVIII-396 p. Prix : 2 francs.

Corda (A.) *Bibliothèque nationale : catalogue des factums et d'autres documents judiciaires* antérieurs à 1789. T. IV. *Paris, Plon.* In-8, de 627 p.

Corneille (Pierre). *Don Sanche d'Aragon, comédie héroïque.* Édition nouvelle par Félix HÉMON. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de 168 p.

Corneille. *Horace*, tragédie publiée avec notices, analyse et notes philologiques et littéraires par L. PETIT DE JULLEVILLE. *Paris, Hachette.* In-16, de 160 p. Prix : 1 franc.

Corneille (Pierre). *Scènes choisies*, publiées avec une introduction, des notices et des notes par L. PETIT DE JULLEVILLE. *Paris, Hachette.* In-16 de 147 p. Prix : 1 fr.

Delmont (l'abbé Théodore). *Fénelon et Bossuet*, d'après les derniers travaux de la critique. *Lyon, Cote.* In-16, de 214 p.

Denis (J.). *Le* XVIII*e siècle dans le* XVII*e*. *Caen, Delesques*. In-8, de 82 p. (Extrait de l'*Académie nationale de Caen*, 1896).

Deschamps (Gaston). *La vie et les livres*. 3e série. *Paris, Armand Colin*. In-18 jésus, de 340 p. Prix : 3 fr. 50.

Descostes (François). *Necker écrivain et financier, jugé par le comte de Maistre*, d'après des documents inédits. *Chambéry, Perrin*. In-18, de 44 p.

Doumic (René). *Le rôle social de l'écrivain*. *Paris, Levé*. In-8, de 19 p. (Extrait de *la Réforme sociale*).

Estienne (Henri). *La Précellence du langage français*, réimprimée avec des notes, une grammaire et un glossaire par Édouard HUGUET et précédée d'une préface de L. PETIT DE JULLEVILLE. *Paris, Armand Colin*. In-18 jésus, de XXXII-435 p. Prix : 4 fr. 50.

Favre (l'abbé E.). *Portraits et récits extraits des prosateurs du* XVIe *siècle*, avec une introduction, des notices et des notes. *Paris, Poussielgue*. In-18, de XXXVI-272 p.

Fénelon. *Choix de dialogues et de fables*, avec une étude biographique et critique et des notes par Henri ROUSSOT. *Paris, Garnier*. In-16, de 282 p.

Garros (J. de). *Pastorale gasconne sur la mort du magnifique et puissant Henri, quatrième du nom, roi de France et de Navarre*. Traduite de gascon en français par Alcée DURRIEUX. *Auch, Foix*. In-16, de 131 p.

Garros (Pierre de). *Œuvres complètes de Pierre de Garros, lectourois*, traduites du gascon en français par Alcée DURRIEUX. Tome Ier : Psaumes de David, traduit en vers gascons; t. II : Poésies gasconnes. *Auch, Foix*, 2 vol. in-16, de 387-XLVIII p. avec musique, et 363 p.

Germain (Sophie). *Œuvres philosophiques*, suivies de pensées et de lettres inédites et précédées d'une étude sur sa vie et ses œuvres par Hippolyte STUPUY. *Paris, Firmin-Didot*. In-18 jésus, de VII-404 p. et portrait.

Gille (Philippe). *Causeries du mercredi*. *Paris, Calmann Lévy*. In-18 jésus, de 384 p. Prix : 3 fr. 50.

Goebel (F.). *Untersuchungen über die altprovenzalische Trophimus Legende* (Dissertation de Marbourg). In-8, de 32 p.

Haack (G.). *Untersuchungen zur Quellenkunde von Lesages Gil Blas de Santillane*. (Dissertation de Kiel). *Leipzig, Fock*. In-8, de 96 p. Prix : 2 fr. 50.

Hémon (Félix). *La Rochefoucauld*. *Paris, Lecène et Oudin*. In-8, de 239 p. et 2 gravures (*Collection des classiques populaires*).

Hennecke. *Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg*. I. *Das französische Theater*. (Programme du Johanneum de Hambourg). In-8, de 41 p.

Hentrich (C.). *Augustin und Rousseau nach ihren Bekenntnissen beurteilt*. *Schleswig, Bergas*. In-8, de 51 p.

Houssaye (Arsène). *Souvenirs de jeunesse* (1839-1850). *Paris, Flammarion*. In-18 jésus de VII-322 p. Prix : 3 fr. 50.

Hugo (Victor). *Œuvres posthumes, correspondance* (1815-1835). Lettres à divers (Lamennais, Lamartine, A. de Vigny, Alexandre Dumas, Charles Nodier, Mérimée, David d'Angers, Hérold, Armand Carrel, Thiers, le roi Joseph, le duc d'Orléans, Mlle Bertin, Mlle Mars, etc.). Lettres au père et à la mère. Voyage à Reims, sacre de Charles X : lettres à Adèle Hugo. Lettres à Sainte-Beuve. Lettres aux enfants. Lettres à l'Académie des Jeux-Floraux. *Paris, Calmann Lévy*. In-8 jésus de 388 p. avec une page autographe et deux dessins de Victor Hugo. Prix : 7 fr. 50.

Huguet (Edmond). *Portraits et récits extraits des prosateurs du* XVIe *siècle*, publiés avec une introduction, notices et notes. *Paris, Hachette*. In-16, de LIX-523 p. Prix : 2 fr. 50.

Jordell (D.). *Catalogue général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. Tome XIII, table des matières du t. XII (1886-1890), 2e fascicule, L-Z. *Paris, Per Lamm*. In-8°, p. 241 à 475.

Jullian (Camille). *Extraits des historiens français du* XIXe *siècle*, publiés,

annotés et précédés d'une introduction sur l'histoire de France. *Paris, Hachette.* In-16, de CXXVIII-688 p. Prix : 3 fr.

Kaiser (H.). *Ueber die Schöpfungsgeschichte des Chr. de Gamon und Agr. d'Aubigné und ihre Bezichungen zu Du Bartas' première sepmaine* (Dissertation de Rostock), in-8°, de 41 p.

Kron (R.), *Le Petit Parisien. Pariser Französisch, Ein Forbildungsmittel für die jenigen, welche die lebendige Umgangssprache auf allen Gebieten des täglichen Verkehrs erlernen wollen, nebst einer systematischen Frageschule als Anweisung zum Studium. Karlsruhe, Bielefeld,* 2e édition. In-12, de VIII et 151 p. Prix : 3 fr.

La Grasserie (Raoul de). *De l'article*, morphologie et syntaxe. *Paris Imprimerie nationale.* In-8°, de 51 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. IX).

Larroumet (Gustave). *Études de littérature et d'art.* 4e série. *Paris, Hachette.* In-16, de 404 p. Prix : 3 fr. 50.

Lemaître (Jules). *Impressions du théâtre.* 9e série. *Paris, Lecène et Oudin.* In-18 jésus de 400 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Mire (E.). *A propos du deuxième centenaire de Mme de Sévigné* : sa dernière maladie, sa mort, sa sépulture. *Paris, Picard.* In-8°, de 53 p.

Lemoyne (Pierre). *Berryer* (1790-1868). *Abbeville, Paillart.* In-8°, de 157 p.

Lepreux (Georges). *Nos journaux* : histoire et bibliographie de la presse périodique dans le département du Nord (Flandre, Hainaut, Cambrésis). *Douai, Crépin.* Tome Ier A-K : In-8°, de V-318 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Soudier (Henri). *Annuaire des journaux, revues et publications périodiques* parus à Paris jusqu'en décembre 1895. *Paris, Le Soudier.* In-8, de 336 p.

Lotsch (F.). *Wörterbuch zu den Werken Zolas und einiger anderer moderner Schriftsteller.* (Supplément au Dictionnaire de Sachs-Villatte). *Greifswald, Abel.* In-8°, de 24 p. Prix : 0 fr. 75.

Maatz (A.), *Der Einfluss des heroisch-galanten Romans auf das französische Drama im Zeitalter Ludwigs XIV* (Dissertation de Rostock). In-8°, de 62 p.

Mazé (Jules). *Charles Grandmougin. Paris, Rouam.* In-18 jésus, de 28 p. Prix : 1 fr.

Mérimée (Prosper). *Une correspondance inédite.* Avertissement de Ferdinand BRUNETIÈRE. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus de VI-336 p. Prix : 3 fr. 50.

Molière. *Théâtre choisi.* Édition publiée avec des notices et des notes par Ernest THIRION. *Paris, Hachette.* In-16, de XXIX-893 p. Prix : 3 fr.

Mounier (le baron). *Souvenirs intimes et notes*, publiés par le comte d'HÉRISSON. *Paris, Ollendorff.* In-8°, de VII-332 p. Prix : 7 fr. 50.

Norvins (J. de). *Souvenirs d'un historien de Napoléon Ier*, mémorial publié avec un avertissement et des notes par L. de LANZAC DE LABORIE. *Paris, Plon.* Tome II (1793-1802). In-8°, de 423 p. et portrait.

Oesterreicher (Jos.). *Beiträge zur Geschichte der jüdisch-französischen Sprache und Litteratur im Mittelalter. Czernowitz, Pardini.* In-8°, de 32 p.

Paillette (Clément de). *Livres d'hier et d'aujourd'hui. Paris, Poussielgue.* In-18 jésus, de II-331 p. Prix : 3 fr. 50.

Paris (Gaston). *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge*, mis en français moderne. *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-232 p. Prix : 1 fr. 50.

Pascal. *Les Provinciales.* Lettres I, IV, XIII et Extraits, publiés avec une introduction, des notes et un appendice par Ferdinand BRUNETIÈRE. *Paris, Hachette.* In-16, de XXXI-232 p. Prix : 1 fr. 50.

Patzold (A). *Die individuellen Eigenthümlichkeiten einiger hervorragender Trobadors.* (Dissertation de Strasbourg. In-8°, de 50 p.

Ricardou (A). *La critique littéraire*, étude philosophique, avec une préface de M. F. BRUNETIÈRE. *Paris, Hachette.* In-16, de XVI-280 p. Prix : 3 fr. 50.

Rossel (Virgile). *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne. Paris, Fischbacher.* In-8, de IV-534 p.

Roux (Amédée) *La littérature contemporaine en Italie.* Dernière période (1883-1896). *Paris, Plon.* In-18, de VII-344 p.

Sales (Saint François de). *Œuvres complètes.* Nouvelle édition revue et corrigée avec le plus grand soin par une société d'ecclésiastiques. 10 vol. in-8. *Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.* Tomes I et II, Sermons; t. III, l'Estendart de la Croix, Introduction à la vie dévote; t. IV, Traité de l'amour de Dieu; t. VII et VIII, Lettres; t. IX, Esprit du bienheureux François de Sales par Jean-Pierre Camus; t. X, Vie de saint François de Sales, par un curé du diocèse de Verdun.

Schrœder (V.) *Récits et portraits tirés des prosateurs du XVIe siècle. Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 292 p.

Tavernier (Eugène). *La poésie et les poètes en Franche-Comté avant le XIXe siècle. Paris, Lemerre.* In-8, de IV-110 p. Prix : 3 francs.

Thamin (R.). *Extraits des moralistes* (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles), publiés avec un avertissement, des notices et des notes. *Paris, Hachette.* In-16, de 671 p. Prix 2 fr. 50.

Verdon (Pierre). *Histoire abrégée de la littérature française du XVIIIe siècle. Grenoble, Baratier-Dardelet.* In-8, de 244 p.

Vianey (Joseph). *Mathurin Regnier. Paris, Hachette.* In-8, de XIX-324 p. Prix : 7 fr. 50.

Vissac (Marc de). *Amable Faucon*, poète limagnien. *Paris, Champion.* In-8, de 52 p.

Voisin (J.-N.) *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVIe siècle. Paris, Garnier.* In-18 jésus, XVI-232 p.

Weiss (Joh.) *Nicolas Gilberts Satiren, eine litterarische Studie. Leipa, Hamann.* In-8, de II et 66 p. Prix : 1 fr. 25.

Zeiss (K.) *Die Staatsidee Pierre Corneilles mit einer Einleitung über die politische Litteratur Frankreichs von der Renaissance bis auf Corneille in ihren Stauptvertretern.* (Dissertation de Leipzig.) In-8, de 136 p.

CHRONIQUE

— L'étude consacrée par M. Charles Borgeaud à *Calvin, fondateur de l'Académie de Genève* (*Revue internationale de l'enseignement*, 15 août, 15 octobre et 15 novembre 1896) est détachée d'un ouvrage en préparation sur l'histoire de l'Université de Genève. C'est aussi un chapitre important de l'histoire de l'enseignement au temps de la Réforme. Il résume et précise la part des réformateurs dans les modifications que la discipline scolaire subit alors, et, en particulier, les vues et les projets de Calvin à cet égard. Celui-ci restaura l'école de Genève et lui donna, en 1541, un règlement qui est son œuvre et pour lequel il s'était inspiré de celui des autres établissements déjà existants. M. Borgeaud résume l'œuvre scolaire de Calvin en ces deux principes : unité de l'école; union intime de l'école et de l'église.

— Alphonse de Ramberviller, auquel M. l'abbé Ch. Urbain vient de consacrer une étude (*Un amateur lorrain correspondant de Peiresc*; extrait du *Bulletin du bibliophile*, 1896), cultiva les Muses latines et françaises sans beaucoup d'éclat. C'était un de ces honnêtes rimeurs comme on en trouve tant à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe. Mais il collectionnait les livres et les médailles et, à ce titre, il correspondit avec Peiresc. Les quinze lettres écrites de la sorte qui viennent d'être mises au jour contiennent des détails intéressants.

— M. le Dr J. A. Worp a découvert dans différents dépôts des Pays-Bas dix lettres de Louis Guez de Balzac et cinq lettres de Constantin Huygens, échangées entre ces deux correspondants, et les a publiées dans un recueil périodique hollandais sous ce titre : *Constantyn Huygens en Jean Louis Guez de Balzac* (*Overgedrukt uit Out. Holland 1896, 3e Afl., XIXe Jaarg.*). Outre l'intérêt qui s'attache à la connaissance de nouvelles épîtres de Balzac, celles-ci apportent des renseignements sur la dispute de Balzac avec Heinsius, à propos de la tragédie de ce dernier intitulée *Hérodes infanticida*.

— Descartes, retiré en Hollande, en 1629, n'avait gardé à Paris qu'un seul correspondant, le P. Mersenne, qui lui adressait régulièrement les nouvelles scientifiques et philosophiques. C'est par cet intermédiaire que lui parvinrent quelques objections à son propre système, auxquelles il répondit sans même connaître ceux qui les lui faisaient. M. Charles Adam a voulu donner quelques renseignements sur ces correspondants inconnus dans un *Mémoire sur le P. Mersenne et ses correspondants, note pour servir à une édition nouvelle des œuvres complètes de Descartes*, qui a été inséré dans le *Bulletin historique et philologique* (1896, p. 486). La plupart des indications nouvelles publiées de la sorte sont extraites des trois volumes de lettres à Mersenne qui sont entrés, en 1888, à la Bibliothèque nationale, par les soins de M. Léopold Delisle.

— M. Maurice Souriau résume ainsi, dès le début, l'étude qu'il vient de composer sur *le Jansénisme dans les* Pensées *de Pascal* (*Revue internationale de l'enseignement*, 15 novembre 1896) : « J'attaque la thèse traditionnelle que les *Pensées*, si Pascal avait eu le temps de les mettre en œuvre, auraient été l'apologie du catholicisme et n'auraient été que cela. J'essaierai par contre d'établir ceci : dans la partie purement dogmatique de son livre, Pascal comptait prouver surtout la vérité du jansénisme; dans une autre partie, consacrée à la polémique, il aurait attaqué les ennemis de Port-Royal et les

siens : les jésuites, le roi, le pape. Cette supposition est très vraisemblable, parce qu'on en peut trouver des germes dans quelques-unes des études marquantes déjà publiées sur les *Pensées*; elle est peut-être neuve, en ce que personne, à ma connaissance tout au moins, n'a entrevu la véritable importance de cette idée, qui rétablit l'unité dans l'œuvre de Pascal, et fait des *Pensées* la suite logique des *Provinciales*. » Cet article de M. Souriau n'est que la condensation d'un travail plus étendu qui paraîtra ultérieurement.

— Mettant à profit les trouvailles qu'il a faites sur les sources de la comédie héroïque de Corneille *Don Sanche d'Aragon*, et que nous avons déjà signalées, M. Félix Hémon vient de donner une nouvelle édition de cette pièce. Il n'y a rien à dire du texte, qui est la reproduction du texte connu. Mais l'introduction et l'appendice contiennent l'indication des éléments nouveaux qui doivent entrer dorénavant dans l'étude de cette œuvre dramatique, c'est-à-dire les scènes de la pièce de Lope de Vega intitulée *El Palacio confuso* que Corneille a imitées dans la sienne et un examen critique et très bien informé de ces emprunts.

— Sous ce titre *Procès entre Bossuet, prieur du Plessis-Grimoult, et le curé de Montchauvet, en Normandie, en 1674*, M. Ch. de Beaurepaire publie, dans le *Bulletin historique et philologique* (1896, n° 1, p. 161), un extrait d'un arrêt du parlement de Normandie. Ce document complète, dans une certaine mesure, la notice de M. Gasté sur *Bossuet en Normandie*, et peut mettre sur la voie de documents plus importants. Cet arrêt fut rendu sur un procès entre Jacques-François Mercier, prieur commendataire du prieuré royal du Plessis-Grimoult, chanoine honoraire de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, et Jean-Baptiste Le Petit, curé de Montchauvet, l'une des trente-neuf paroisses qui dépendaient de ce monastère. Le curé réclamait contre le prieur le tiers des dîmes de la paroisse et la qualité de curé au lieu de celle de vicaire perpétuel, la seule qu'on voulût lui reconnaître. Il eut gain de cause au bailliage de Vire (3 juillet 1762), et, l'affaire ayant été portée par appel de sa partie au Parlement de Normandie, il obtint un arrêt qui mit à néant les prétentions du prieur. Or, pour arriver à ce succès, il avait invoqué divers actes de procédure, antérieurs de près d'un siècle, lesquels établissaient qu'un de ses prédécesseurs, Mathieu Roger, avait, sur les mêmes questions, obtenu gain de cause contre Bossuet, d'abord au bailliage de Vire, en second lieu et définitivement aux Requêtes du Palais à Paris. Le droit de *committimus* dont Bossuet avait usé dans cette circonstance, le recours à des juges certainement prévenus en sa faveur, n'avaient pas empêché l'auteur de tant de chefs-d'œuvre de succomber dans sa contestation avec un petit curé de village.

— D'après une note de la *Semaine religieuse*, de Langres, il existe dans ce diocèse plusieurs lettres inédites de Bossuet. Elles sont la propriété d'un descendant du président de Simony : celui-ci était le cousin germain de Bossuet par sa mère Marguerite Mochet, fille de Claude Mochet d'Azu, avocat au parlement de Bourgogne et collègue de Bénigne Bossuet, le père du grand orateur.

Ces lettres, écrites au président de Simony, ont un caractère plutôt familial que public. Le journal religieux de Langres estime cependant que leur mise au jour, « outre l'intérêt qui s'attache nécessairement à la moindre ligne sortie de cette plume éloquente, aurait au moins le bon résultat de mettre en relief un des traits peu connus du caractère de Bossuet : son dévouement délicat et assidu pour ses parents ».

Mais cette publication offrirait peut-être un autre intérêt.

Bossuet tenait de tous les côtés, a dit M. Brunetière, à cette ancienne noblesse de robe chez qui le goût des lettres s'alliait assez habituellement aux pratiques d'une piété sincère, quoique toujours raisonnable et volontiers raisonneuse.

Bien qu'un homme tel que lui échappe, en général, à la tyrannie de ses

origines, continue M. Brunetière, nous pouvons supposer toutefois que, s'il a souvent encouru l'accusation de gallicanisme, s'il est de certaines dévotions qu'il a hautement condamnées, l'honneur en revient pour une part à ses traditions de famille, aux exemples qu'il eut de bonne heure sous les yeux et, pour ainsi parler, au sang de parlementaire qui coulait dans ses veines.

C'est encore à cette origine, à ces mêmes traditions héréditaires que M. Brunetière rapporte la facilité presque unique avec laquelle on voit s'accomplir chez Bossuet ce que Désiré Nisard a appelé « l'alliance des deux antiquités », l'intelligence des anciens « empires », s'éclairant de celle de la « suite de la religion » et le sentiment de la majesté romaine s'unissant à celui de la grandeur de la Bible.

Ne peut-on espérer que dans ces lettres familiales écrites à plusieurs époques de sa vie par Bossuet, petit-fils et fils de parlementaire, à son cousin le président de Simony, on trouverait précisément quelques preuves de la supposition émise par M. Brunetière?

— La marquise de Sévigné a tant vanté les mérites de sa fille qu'on est tenté de croire qu'elle exagère et que son esprit est, dans la circonstance, la dupe de son cœur. On serait plutôt porté à croire Saint-Simon lorsqu'il dit de Mme de Grignan, qu'elle fut « fort peu regrettée de son mari, de sa famille, des Provençaux. » Mgr Ricard a essayé de déterminer au vrai, dans un mémoire lu à l'Académie de Marseille, quels furent *les Défauts de la comtesse de Grignan.* Il a mis à profit pour cela une circulaire adressée par le couvent de Marseille à l'ordre entier de la Visitation à l'occasion de la mort de Mme de Grignan. On sait quels liens étroits unissaient cet ordre à la famille de Chantal, dont était issue sa fondatrice. Il paraît que Mme de Grignan avait augmenté ces liens par ses propres bienfaits. Aussi les religieuses parlent-elles avec de profonds regrets de cette perte, et les détails qu'elles nous donnent sur la comtesse nous montrent une nature élevée, un peu hautaine, indépendante, mais fort attachée aux devoirs de sa race et de son nom, peu sympathique, en somme, mais assurément digne d'estime et de respect.

— Dans le tome XII, récemment paru, du Saint-Simon de M. de Boislisle, les appendices suivants intéressent spécialement l'histoire de la littérature française : deux fragments inédits de Saint-Simon, tirés du dépôt des Affaires étrangères, l'un sur Tréville, l'autre sur les Bautru-Nogent, dont Guillaume Bautru, l'académicien; — une note développée sur le duc d'Aumont l'antiquaire (p. 591); — une lettre inédite de Tréville (p. 596-597); — des détails sur la vie privée de la duchesse de Bourgogne (p. 605-606), etc. Nous n'avons pas besoin d'apprendre à nos lecteurs le prix des commentaires que M. de Boislisle ajoute à son auteur; mais nous tenons à dire combien tous les travailleurs souhaitent de trouver toujours ces commentaires aussi abondants. On a pu craindre que la place ne fût maintenant un peu mesurée au savant éditeur; espérons que non, et que cet inestimable recueil de documents et d'éclaircissements sur l'histoire du XVIIe siècle français se poursuivra, non seulement avec la même régularité, mais sur le même plan qu'il a commencé.

— Sous ce titre *Voltaire, Beaumarchais et les lettres de cachet*, la *Nouvelle revue rétrospective* publie, dans son numéro du 10 septembre 1896, diverses pièces extraites des archives de la Bastille et mises au jour par MM. Funck-Brentano et Paul d'Estrée.

Il s'agit d'abord d'une plainte adressée par Voltaire, domicilié alors rue de Vaugirard, et quelques-uns de ses voisins, contre une tripière nommé Travers qui causait du scandale dans le quartier. Dans un placet écrit de sa main, Voltaire sollicite une lettre de cachet contre cette femme, qu'il réussit à faire enfermer à la Salpêtrière, après plusieurs démarches fort pressantes. Mais la détenue était, paraît-il, moins noire que les plaignants ne le prétendaient;

aussi son internement fut-il de courte durée. Le piquant de toute cette affaire, en somme assez anodine pour le temps, est de voir Voltaire solliciter avec tant d'insistance une lettre de cachet, lui qui en connaissait déjà par expérience tous les inconvénients.

Dans la seconde affaire, c'est Beaumarchais, une autre victime de l'emprisonnement arbitraire, qui sollicite et qui obtient une lettre de cachet contre son ex-valet de chambre, Le Sueur, qui lui avait servi de prête-nom dans une adjudication de la forêt de Chinon et qui l'avait dupé. Mais les choses ne s'étaient pas tout à fait passées ainsi que le plaignant le raconte dans deux mémoires forts vifs d'allure et très nets, car s'il réussit à faire enfermer son serviteur, il ne parvint pas à obtenir qu'on le gardât. Par la situation qu'il occupait alors (1767-1768) à la Varenne du Louvre, Beaumarchais ne pouvait pas bénéficier d'une adjudication des coupes de bois domaniaux ; c'était de sa part une simple spéculation que son prête-nom dirigea avec plus de soin qu'on serait tenté de le croire et il ne semble pas que, malgré la tenacité de ses instances, Beaumarchais ait réussi à faire servir la police royale au règlement de ses différends commerciaux.

C'est encore Beaumarchais qui figure dans l'affaire Lucas (1766). Ce Lucas était un nègre qui entra au service de Beaumarchais bien qu'il appartînt déjà à un certain M. de Chaillou. Le premier maître ne manqua pas de se plaindre et Beaumarchais le prit de haut avec les exempts chargés de s'assurer de la personne du transfuge; si bien que Beaumarchais dut s'excuser dans deux lettres à M. de Sartine.

— La *Page de Jean-Jacques Rousseau sur les protestants* insérée par M. Eugène Ritter dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (décembre 1896) était déjà connue et a été imprimée au moins quatre fois auparavant. Mais M. Ritter l'accompagne d'un commentaire qui en montre la valeur véritable et explique pourquoi l'auteur ne l'a pas fait figurer dans son *Contrat social*. Rousseau, en sa qualité d'étranger, n'osa pas élever la voix en faveur de ses coreligionnaires et publier ce qu'il pensait de leur situation en France. D'ailleurs, les idées religieuses de Rousseau ne furent pas toujours les mêmes, et il n'est pas malaisé de trouver dans ses ouvrages des passages fort différents de ton sur le protestantisme.

— M. Joseph Texte vient de publier un recueil d'extraits de Diderot pour les classes. Non seulement ces fragments ont été choisis avec goût et discernement — et la besogne était malaisée, — mais encore les aspects si divers du tempérament de Diderot sont bien rendus, quoique partiellement et avec les réserves que commandait la destination de ce recueil. L'introduction qui ouvre le volume est très complète et très bien informée : c'est, en même temps, un morceau de critique pénétrante et personnelle.

— Sous ce titre *Notules sur Honoré de Balzac par un de ses amis*, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a fait connaître dans le *Bulletin du bibliophile* (décembre 1896) quelques annotations mises par M. Auguste Fessart sur son exemplaire de la vie de Balzac par Mme Laure Surville, sa sœur. M. Fessart fut en relations étroites avec le grand romancier, qu'il eut fréquemment l'occasion d'obliger. Aussi son témoignage a-t-il du prix, surtout pour les années de début de Balzac. Il est certain que celui-ci trouva les plus durs obstacles et les entraves les plus cruelles précisément chez ceux qui, semble-t-il, auraient dû lui venir avant tous en aide. Au dire de M. Fessard, Mme de Balzac, la mère, se montra tout particulièrement sévère à l'endroit de son fils.

— M. Levertin, le littérateur suédois bien connu, a consacré, il y a quelque temps déjà, une étude fort intéressante, en suédois, à Gustave III auteur dramatique. C'est un chapitre instructif de l'histoire de l'influence de la littérature française au XVIIIe siècle. M. Levertin professe des sentiments très

chauds pour le roi, qu'il considère « comme l'un des hommes les plus spirituels que la Suède ait possédés et qui fut le représentant le plus caractéristique de son époque si brillante ». Après avoir raconté l'éducation toute française de Gustave III, confié à un précepteur français et assistant fréquemment à des représentations théâtrales de pièces françaises, M. Levertin, parle des premières productions littéraires du roi écrites en français et passe dans les chapitres suivants à l'examen et à l'analyse des principaux morceaux des œuvres de Gustave III, en nous faisant consciencieusement voir la part due aux auteurs français soit pour le choix du sujet, soit même pour le choix des termes et des expressions. Les textes des auteurs français et de l'auteur royal suédois mis en parallèle offrent souvent des ressemblances frappantes.

Dans son dernier chapitre M. Levertin résume ses recherches précédentes, « qui ont mis en lumière l'œuvre dramatique de Gustave III, sa méthode de travail, ses sources, ses vues et son style, et donnent pour la première fois les véritables lignes de son profil littéraire, en montrant toute l'étendue de sa dépendance du théâtre français, mais en exposant aussi ce qui, malgré toute cette dépendance, doit être appelé national et individuel, en marquant ainsi la vraie place d'honneur qui dans l'histoire de l'art dramatique doit être celle du créateur de la scène suédoise moderne.

« Disciple de la Gaule pour toute sa culture et sa vue de la vie, il l'est avant tout comme poète, presque comme un des propres fils du pays, comme on peut l'être seulement quand on pense à moitié dans la langue de celui-là ».

— M. Clément Rochet a trouvé dans les papiers posthumes de Proudhon une série de notes inédites qui ont paru dans le numéro d'octobre de *Cosmopolis*. Ces notes, toutes de premier jet, destinées à un ouvrage qui n'a jamais été composé, se rapportent aux hommes de la Révolution, à Napoléon et Wellington. La plupart ont été écrites d'après les conversations de Proudhon avec le professeur luxembourgeois Altmeyer, qui fut à Bruxelles l'ami de plusieurs conventionnels proscrits, notamment de Barère et de Courtois.

— La correspondance inédite de Prosper Mérimée, que nous avons déjà signalée lorsqu'elle paraissait dans la *Revue des Deux Mondes*, vient d'être publiée en un volume, précédée d'un avertissement de M. Ferdinand Brunetière. On y découvre assez aisément le fond du véritable caractère de Mérimée, que celui-ci cachait si volontiers sous un masque d'emprunt, fait de scepticisme apparent et d'égoïsme affecté. Là, il est plus naturel et, se contraignant moins, met plus à nu son humeur et sa bienveillance native. Si l'histoire de l'écrivain n'a rien à tirer de cette publication nouvelle, sa psychologie gagne beaucoup, en revanche, à être ainsi connue sous son jour vrai.

— Des livres de la nature de celui de M. d'Eichthal (*Souveraineté du peuple et gouvernement*) ne rentrent guère dans le cadre de cette Revue. Signalons pourtant dans celui-ci l'important chapitre consacré à la célèbre théorie de la séparation des pouvoirs. L'auteur y démontre que c'est bien moins par l'observation des mœurs politiques de l'Angleterre, fort différentes dans la réalité du tableau qu'il en a tracé que sous l'influence des idées philosophiques, d'Aristote à Locke ou Rapin de Thoiras, que Montesquieu a été amené à édifier le fameux système qui a tenu une si grande place dans l'histoire des doctrines politiques.

— A signaler dans une petite brochure d'un officier italien (Filippo Benevento, *Sui Trampoli*, Ravenna, 1896) quelques jugements sur la France et la littérature, jugements d'une décision par fois un peu juvénile (*Nella letteratura francese l'arte del plagiario ha raggiunto la massima perfezione... La nuova litteratura francese somiglia ai* restaurants *del Palazzo Reale*, etc.)

— La correspondance de Michel Amari, publiée par M. Alessandro d'Ancona

(Torino, Roux, Frassati e Cia, 1896, 2 vol. in 8o) renferme des lettres de plusieurs savants ou hommes politiques français : Challemel-Lacour, Alexandre Dumas, Longpérier, Renan; de ce dernier, douze lettres intéressantes.

— Dans le long séjour qu'il fit en France comme représentant de son pays d'origine, le général Meredith Read avait appris à goûter notre langue et notre littérature. Il avait été de nos premiers adhérents, à la fondation de notre société, et depuis lors son concours ne nous avait pas fait défaut. C'est à ce titre que nous saluons avec respect ici la mémoire de ce diplomate habile, que regrettent à la fois et ses compatriotes et ceux chez lesquels il vécut si longtemps.

QUESTIONS

Beaumarchais fouetté. — La question a souvent été posée et reste controversée : Beaumarchais, mis à Saint-Lazare, a-t-il reçu, comme droit de joyeuse entrée, la correction administrée à tous les nouveaux pensionnaires de la maison? Un catalogue de librairie (Lyons, à Aix-en-Provence) signalait récemment une peinture satirique relative à ce petit problème d'histoire littéraire et sociale, et qui peut fournir un nouvel argument à sa solution affirmative. « Dans une grande salle de pur style Louis XVI sur la frise de laquelle on lit *Castigat plagrando mores* », Beaumarchais très ressemblant et tenant à la main la brochure de *la Folle Journée* (le titre est sur la couverture) et agenouillé, la culotte bas, est vigoureusement fustigé de verges par un père jésuite. « Tous les personnages de la pièce, Almaviva, Rosine, Figaro, Chérubin, assistent à cette exécution, à laquelle président deux membres du Parlement. A une fenêtre ouverte se pressent des gens du peuple regardant cette scène ». Il est probable que dans la pensée de l'auteur de cette toile (sans mérite artistique, assure-t-on) ce religieux figure Basile, et les parlementaires prétendus, le juge Bridoison et son huissier. Le titre de *Folle Journée* peint dans ce tableau suffit à en identifier le sujet; les renseignements manquent pour en indiquer l'auteur et pour dire les circonstances qui l'ont fait exécuter. Quoi qu'il en soit, on ne saurait guère y voir une peinture de pure fantaisie. Ne faut-il pas y reconnaître une preuve, sinon de la réalité de l'humiliant supplice de Beaumarchais, tout au moins de la fréquence parmi ses contemporains de l'opinion qui le lui attribuait?

L. G. P.

Sur un passage de la « Deffence et Illustration de la langue françoise ». — Dans la *Deffence et Illustration de la langue françoise* (liv. Ier, ch. XI, p. 90-91 de l'édit. Person), J. du Bellay critique ces *reblanchisseurs de murailles*, copistes de Virgile et de Cicéron, « batissant leurs poëmes des Hemystiches de l'vn, et jurant en leurs proses aux motz et sentences de l'autre : songeant (*comme a dict quelqu'un*) des peres conscriptz, des consulz, des tribuns, des comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homère, qui en sa Batracomyomachie, adapte aux ratz et grenouilles les magnifiques tiltres des Dieux et Déesses. » Pourrait-on dire quel est ce *quelqu'un*?

H. C.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES PERSONNAGES CONVENTIONNELS DE LA COMÉDIE AU XVIe SIÈCLE

Dans l'intéressant ouvrage qu'il a écrit sur *la Comédie au* XVIIe *siècle*, M. Fournel a consacré un chapitre aux *types de la vieille comédie*. Les *types de la vieille comédie*, ce sont les personnages que nos auteurs antérieurs à Molière se transmettent religieusement de l'un à l'autre; qui ne sont pas sans rapports avec la réalité, sans doute, mais qui sont beaucoup plus conventionnels qu'observés; masques rigides plutôt que visages, caricatures plutôt que portraits. Je me propose de les étudier ici pendant la période qui va d'Étienne Jodelle à Jean Godard, de 1552 à 1594 [1]. Faisant à peine quelques allusions à la comédie du XVIe siècle, c'est dans les œuvres d'Adrien de Montluc, de Corneille, de Desmarets, de Cyrano de Bergerac, de Scarron, de Tristan l'Hermite, que M. Fournel a puisé les éléments de son travail; c'est dans les œuvres de Grévin, de Belleau, de Baïf, de Jean de la Taille, de Turnèbe, de François d'Amboise, de Godard que j'ai à prendre les éléments du mien. Ainsi les deux tableaux seront différents et montreront les types de la comédie à deux époques distinctes et successives de leur histoire.

Si je n'avais peur de sortir par trop de mon sujet, il serait inté-

1. Je ne laisse pas de côté les trois dernières comédies de Larivey, bien qu'elles aient paru seulement en 1611, parce que l'auteur déclare les avoir retrouvées parmi de vieux papiers où il les avait oubliées depuis longtemps.

ressant de remonter à l'origine de chacun de ces personnages, de voir quels traits se sont ajoutés peu à peu à sa physionomie ou à son caractère, ce qu'il doit à la Grèce, à Rome, à l'Italie, au moyen âge français. Mais cette étude de littérature comparée serait un peu bien ambitieuse et longue : Marc-Monnier n'a-t-il pas fait autrefois un cours tout entier sur le valet de comédie? Contentons-nous de passer rapidement en revue les personnages conventionnels tels que nous les trouvons dans notre comédie française du XVIe siècle, sauf à dire un mot en passant de leur origine.

I

La comédie, par nature, est amie de la jeunesse et, dès lors, elle ne craint pas de se montrer dure et cruelle aux vieillards, surtout quand il leur arrive d'oublier leur âge. Qu'un jeune homme aime à aimer, comme disait saint Augustin, et qu'il commette mille folies, la comédie a pour lui des trésors d'indulgence; mais un vieillard amoureux, quoi de plus plaisant, quoi de plus fait pour être berné et moqué? Plaute l'a bien montré en divers endroits, et notamment dans son audacieuse pièce la *Casina*; les Italiens l'ont montré mieux encore, en faisant du vieillard amoureux un des types consacrés de leur *Commedia dell'arte*, le type de Pantalon. Dans la comédie française, le vieillard amoureux est aussi un personnage fort répandu; citons seulement Josse, des *Ébahis* de Grévin; M. l'Avocat, de *la Reconnue* de Belleau; Syméon, du *Laquais*; Ambroise, de *la Veuve*, et Lazare, du *Morfondu* de Larivey.

Partout on nous le peint d'une façon médiocrement flatteuse : c'est « un vieil baveux puant, et qui n'a que trois dents en la bouche[1] », c'est « un viel singe contrefaict[2] », c'est

Ce vieil fantosme renfroigné,
Ce loup, ce hibou, ceste Lerne,
Qui pourroit servir de lanterne
S'il avoit un feu dans le corps[3].

Grincheux et avare, il ne manque généralement pas de bon sens : c'est même le répertoire vivant de la sagesse des nations, et les proverbes tombent sans relâche de sa bouche; mais tout son bon

1. *Le Laquais*, III, 2.
2. *Le Morfondu*, I, 2.
3. *Les Esbahis*, I, 2.

sens l'abandonne dès que la passion s'empare de lui. « Amour n'est point pour les vieillars[1] », dit-il, mais il n'en sacrifie pas moins à l'amour, et avec quelle ferveur! « Si en beaucoup de choses les vieillards sont plus sages que les jeunes, dit l'écornifleur Gourdin, ils sont, en matiere d'amour, plus fols qu'eux[2] .» Et le vieillard de la comédie donne raison à Gourdin. Le rhumatisme a beau engourdir ses membres, le catarrhe a beau secouer sa poitrine, il se sent jeune, et surtout il s'évertue à se faire jeune. « Je vous jure, dit Ambroise, que, depuis que je suis devenu amoureux de ceste-cy, il n'est jour que je ne sois chez maistre René, le parfumeur[3] »; et M. l'Avocat :

Je me sens toutefois saisir
Le cœur d'une jeune allegresse,
Je ne sens rien de la vieillesse;
Mes membres sont gaillards et forts.
Je n'ay rien dessus tout mon corps
Qui me face monstrer caduque
Que la dent noire et la perruque
Et des sillons dessus le front,
Qui vieillard et ridé me font.
Au reste, je suis fort gaillard,
J'ay le parfum, le gand mignard,
L'escarpin, la chausse coupée,
La gibeciere bien houpée,
La robe faite à haut collet... [4]

Il s'exerce même à jouer son rôle d'amoureux séduisant :

Maintenant il lave sa face,
Maintenant, frizant ses cheveux,
Il vous contrefaict l'amoureux
Avec une petite chatte
Que par parolles il afflate
Ainsi qu'une jeune tendrette. [5]

Vains efforts! La jeune fille pour qui tant de peine est prise n'en tient nul compte, l'ingrate, et finit toujours par choisir

Le jeune amant sans barbe à la barbe du vieux;

1. *La Reconnue*, III, 1.
2. *La Vefve*, I, 4.
3. *La Vefve*, III, 2.
4. *La Reconnue*, III, 1,
5. *Les Esbahis*, I, 3.

celui-ci est accablé d'avanies, comme Lazare, le *morfondu*, s'écriant douloureusement : « J'ay ceste nuict enduré plus d'injures qu'il ne passe d'eau soubz le pont aux Musniers[1]. »

II

C'est que le vieillard amoureux a contre lui, outre son âge et ses infirmités, deux ennemis redoutables : la femme d'intrigue et le valet.

La femme d'intrigue travaille contre lui, mais elle feint de le servir, le flatte et le gruge : « *On* me faisoit vieil et cassé, lui dit le vieillard. — Cassé! Vous me semblez un cherubin[2]. » Comment résister à d'aussi caressantes paroles? Et comment aussi ne pas récompenser les éminents services que la femme d'intrigue prétend rendre? La ladrerie du vieillard se sent vaincue : « Je n'oblieray pas le plaisir que vous me ferez. — Qui faict œuvres charitables ne demande point de recompense. » La bonne pièce! Quelques secondes ne se sont pas écoulées qu'elle reprend : « Seigneur Ambroise, escoutez : j'obliois vous dire que je m'estois vouée me faire brave, si j'avois trouvé qui me donnast une robbe. — Vous voudriez que je vous la donnasse, est-il pas vray? — Ouy, s'il vous plaist. — Voyez si je l'ay entendu, m'amye! Je ne vous puis refuser; tenez, voilà deux escus. — Grand mercy. Je voudrois qu'il y eust beaucoup de tels hommes. Si j'avois encore dix francs, je retirerois mon frere de prison; je vous bailleray gage, s'il vous plaist me les prester[3]. »

En vérité, la convention est ici réduite à la portion congrue et la femme d'intrigue est le personnage le plus vrai et le plus vivant de tout ce théâtre. Rien ne serait plus aisé que de l'étudier dans *les Ébahis* de Grévin, *la Veuve* de Larivey, *la Célestine* de Lavardin et *les Contents* d'Odet de Turnèbe, sous son quadruple aspect de femme dévergondée, de flatteuse, de fourbe et d'hypocrite. Mais ce serait montrer — et tel n'est pas aujourd'hui notre dessein — que le XVIe siècle a parfois réussi dans la peinture des mœurs, surtout quand il s'est agi de représenter ce personnage dépravé, cher alors au théâtre italien et au théâtre espagnol aussi bien qu'au nôtre.

1. *Le Morfondu*, IV, 7.
2. *La Vefve*, III, 2.
3. *La Vefve*, II, 7.

III

Le valet n'était pas moins en faveur. Mais, s'il y avait aussi une part de vérité dans son rôle, la part de la convention et de la tradition y était de beaucoup la plus forte.

Le valet de la comédie vient de loin, et, si l'antiquité suffit à établir la noblesse, le personnage le plus subalterne de notre théâtre est en même temps celui dont les quartiers de noblesse sont les moins contestables : d'autant moins, que pendant des siècles il a jalousement gardé sa physionomie primitive. N'avez-vous pas remarqué dans Molière lui-même quelques mots étranges? L'*étourdi* Lélie veut rosser son valet Mascarille, et Léandre s'efforce de l'en empêcher :

> — Quoi! châtier mes gens n'est pas en ma puissance?...
> Quand j'aurois volonté de le battre à mourir,
> Hé bien! c'est mon valet [1].

« Pour le coquin de Silvestre, je le rouerai de coups », dit aussi Argante; « je vais te passer cette épée au travers du corps », dit Léandre à Scapin [2] ». Était-ce donc chose licite que le meurtre d'un domestique à Messine ou à Naples, au XVIIe siècle? — D'autre part, les valets mis en scène par Molière ont autrefois commis toutes sortes de méfaits : Scapin s'est « brouillé avec la justice », et on a force « décrets » contre Mascarille; tous deux n'en ont pas moins été choisis par des vieillards défiants pour être les compagnons et les guides de leurs fils. On ne pouvait donc pas prendre de renseignements sur les domestiques au XVIIe siècle? — Enfin Mascarille et Scapin jouent des tours pendables à leurs vieux maîtres, et ceux-ci n'hésitent à leur sujet qu'entre deux traitements : les assommer ou leur pardonner. On ne renvoyait donc jamais les domestiques au XVIIe siècle? et on les regardait comme des chiens familiers, qu'il faut noyer ou garder tels qu'ils sont? — Dans la vie réelle, non pas; un valet n'entrait pas dans une maison sans offrir quelques garanties, comme aujourd'hui; on l'en faisait sortir, comme aujourd'hui, si l'on avait à se plaindre de lui; et enfin, comme aujourd'hui, un valet était un homme, responsable de ses actes devant la justice de son pays. Au théâtre, les choses en allaient tout autrement, car le valet, en dépit de son

1. *L'Étourdi*, III, 4, v. 1055, 1058-9.
2. *Les Fourberies de Scapin*, I, 4 et II, 3.

titre moderne, n'était autre chose que l'esclave antique, Or, l'esclave antique était le plus souvent né dans la maison; le maître avait droit de vie et de mort sur lui; on se résignait à ses vices, parce qu'ils paraissaient inévitables, ou, s'il n'était plus possible de les supporter, on le battait, on l'enfermait, on le tuait. Tels étaient les Daves et les Tranions de la comédie latine; tel fut le valet de la comédie italienne, sur lequel fut calqué le valet de la comédie française.

Généralement placé entre deux maîtres, le père et le fils, le jeune et le vieux, il arrive que le valet ne tient ni à l'un ni à l'autre : quand son jeune maître est tourmenté, lui songe à manger[1]; quand il est en prison, comme dans *les Corrivaux* de Jean de la Taille, lui va au cabaret[2]; quand il est en danger, lui s'escrime de « l'espée à deux pieds », ou, si vous aimez mieux, se sauve [3].

Cela pourtant est rare. Le valet est généralement dévoué aux jeunes gens, soit par bonté d'âme, soit parce que les jeunes gens, livrés à leurs passions, ont besoin du valet et lui montrent une familiarité qui le flatte : « Mon amy, dit le jeune Philippes dans *le Morfondu*, Dieu a voulu que pour mon grand profict tu m'ayes desobey; mais puisque tu as tant bien commencé, il faut que tu faces encore d'avantage. » Et Boniface : « Dictes hardiment, monsieur, car, pour l'amour de vous, je feroy de la faulse monnoye[4]. » Il ne ment pas, car il fait pis. — Pour les vieux c'est tout autre chose, et le chien n'est pas plus naturellement l'ennemi du chat que le valet l'ennemi du vieillard. C'est contre le vieillard qu'il met en jeu toute sa malice et toute sa friponnerie. Si le vieillard est avare, alors la haine arrive à son comble et tout valet est capable de dire, comme Frontin dans *les Esprits* de Larivey : « Je voudrois qu'il crevast, car il n'est bon à chose du monde[5]. »

Tels sont les traits généraux du type valet; mais il y a dans le type des variétés que les Italiens avaient distinguées et cultivées avec le plus grand soin. Dans leur comédie populaire, dans la *Commedia dell' arte*, ces variétés avaient pris des noms et revêtu des costumes différents. Le valet alerte, ingénieux, inépuisable en inventions, c'était Scapin; Arlequin — dont la physionomie a beaucoup changé depuis — c'était le valet balourd et impudent;

1. *Les Desguisez*, I, 3.
2. *Les Corrivaus*, III, 6.
3. *Les Corrivaus*, III, 5 et 6. Cf. *la Celestine* de Lavardin, dans É. Chasles, *la Comédie en France au* XVI*e siècle*, p. 174.
4. *Le Morfondu*, II, 4.
5. *Les Esprits*, II, 5.

Brighelle était fanfaron et lâche; Pulcinella était goinfre. Toutes ces variétés se retrouvent dans notre comédie du XVIe siècle.

Le valet Maudolé, dans *les Déguisés* de Godard, ne songe qu'à manger et fait à ce sujet les plaisanteries les plus lourdes.

Gillet et Felippes, dans *les Corrivaux*, ont tout juste la bravoure de Brighelle. « La Nourrice. Hò, hò, d'où vient cestuicy, si eschaufé avec ceste broche, et ce cabasset en teste?... — Gillet. D'où je vien, vertubieu? Corbieu, je vien d'une belle entreprise. O comme j'en ay abbattu, froissé, assommé, et rué par terre! J'en ay cuidé embrocher un tout vif s'il ne se fust retiré... Où sont, où sont ores les paillars qui ont assailly mon maistre? Que ne les tien-je ores icy? Corps bieu je les... Hò Dieu, n'en est-ce pas icy un qui vient? Me voyla mort. Il me cherche. Où m'enfuiray-je? Je te prie, Thomasse, revanche moy. — Comment? tu estois tantost si hardy[1]! » Et maintenant voici Felippes et Gillet en présence : « Felippes. Te voicy donc, Gillet, et viença, beau sire, n'est-ce pas toy qui viens de porter les armes contre Euvertre mon jeune maistre! Je ne sçay qui me tient que je ne te... — Nourrice. Hé, pardonnez luy, aussi bien a-t-il esté des premiers à s'enfuir. — Gillet. Je ne me suis point enfuy, non; je me suis sauvé seulement : je ne t'ose dire, Felippot, que tu en ayes fait ainsi. — Felippes. Va, touche là, tu es bon compaignon[2]. »

Comme valet balourd et impudent, nous pouvons citer le Boniface du *Morfondu*, dérangeant les meilleures combinaisons par son étourderie et ses vices. On a besoin qu'il occupe le vieux Lazare et le fasse rester tranquille pendant une bonne partie de la nuit : au lieu de le coucher dans un bon lit, puisqu'il grelotte, il l'étend dans une cour glacée, d'où des cris, du tumulte et l'éveil de la maison entière; on retire Lazare de sa cour, on le réchauffe, on charge Boniface de le garder : Boniface descend à la cave s'enivrer et laisse s'échapper Lazare.

Et, à côté de l'Arlequin Boniface, *le Morfondu* nous présente le Scapin Lambert, raccommodant tout ce que son camarade dérange, ayant plus de ruses dans son sac que le Mascarille de Molière lui-même. Celui-ci, c'est le valet avec lequel nous sommes le plus familiers, l'ancêtre des Frontins de Regnard et de Figaro, le valet classique, celui — aussi bien — que l'on trouve déjà le plus dans la comédie du XVIe siècle. Il est dans *le Brave* de Baïf, s'écriant avec fierté :

1. *Les Corrivaus*, III, 4 et 5.
2. *Les Corrivaus*, IV, 6.

Combien de troubles je tracasse!
Combien d'entreprises je brasse [1]!

Il est dans *les Ébahis* et dans *les Contents*, rivalisant de finesse avec la femme d'intrigue et l'obligeant à cet aveu :

Ha, par ma foy, fin contre fin
Ne vaut rien à faire doubleure [2].

Il est dans *les Jaloux* de Larivey, étalant son esprit facile aux dépens du bravache Fierabras : « Fierabras. Mais dy moy, est-il vray qu'à ce renouveau on met une armée en campagne contre le grand Seigneur? — Gotard. ... Le pape y envoye ne sçay quant milliers d'hommes à cheval. — Hommes d'armes, ou chevaux legers? — Je n'en sçaurois que dire, car je les ay pas pesez; mais je pense qu'estans Italiens, ils sont legers. » — « Fierabras. On en doit faire partout des feux de joye, des joustes, tournois, comedies, et tirer de toutes parts force artilleries. — Gotard. On y tire de trois ou quatre façons. On tire des pieces de canon, on tire l'argent des bources du peuple, on tire la layne de dessus les espaules des simples gens, et tire l'on encores force bons verres de vin, qu'on envoye à la vallée [3]. » Ces plaisanteries sont médiocres? — Rappelez-vous-en quelques-unes, non moins contestables, de Mascarille.

IV

Si le valet est la terreur des vieillards économes, l'ami et le mauvais génie des fils de famille, il a dans cette double fonction un sérieux rival : c'est l'écornifleur, le parasite.

Le parasite avait joué un grand rôle dans la comédie latine, et, en 1567, Baïf transportait sur la scène française le personnage célèbre de Gnathon. Mais Gnathon ne s'était pas trop vanté quand il avait promis que les Gnathoniciens formeraient bientôt toute une secte et que l'*écorniflerie* serait une philosophie florissante [4]; elle a été florissante en effet dans le théâtre italien et dans le théâtre français. Citons seulement Gourdin, de *la Veuve*, Saucisson, des *Contents*, et Gaster, des *Néapolitaines* de François d'Amboise. Gourdin prononce un long monologue, où il a fait

1. *Le Brave*, III, 2.
2. *Les Esbahis*, I, 3.
3. *Les Jaloux*, III, 5.
4. *L'Eunuque* de Baïf, II, 2; Térence, v. 232 et suiv.

entrer, je crois, toute la « cuisinière bourgeoise » du XVIe siècle : c'est l'énumération des plats qu'on lui a servis à un repas. Il avoue que « finablement *il a* esté contraint faire treve avec les viandes, tant *son* menton estoit las de branler ». Mais son estomac était moins las que son menton : « Si je dors tant soit peu apres le repas, je fays si bonne digestion que j'ay l'appetit plus ouvert qu'au paravant[1]. » Ambroise a la naïveté de lui demander à quelle heure il mange : « Toutes et quantes foys que j'ay les yeux ouvers, et me suis beaucoup de fois plaint de nature, qu'elle n'a fait que je peusse manger encor en dormant[2]. » Aussi malheur à ceux qui doivent manger après lui ou même avec lui! Écoutez les mémorables paroles que la voracité de Gourdin arrache au valet Robert : « ROBERT. Je ne l'oblieray jamais! Tu ne m'as point gardé à soupper, et as tout devoré comme un loup affamé. — GOURDIN. Il n'y avoit pas si grand chose que je n'eusse bien souppé encores un coup. — ALEXANDRE. Ne me rompez point icy la teste. — ROBERT. Comment voulez-vous que je me taise? Je n'ay pas souppé, je suis plus vuyde qu'une citrouille : il a tout mangé. — ALEXANDRE. Te veux-tu taire? — Quand je me tairay, mes boyaux crieront[3]. » Et cette capacité de Gourdin n'a rien d'exceptionnel dans le monde de l'écorniflerie; Gaster a « tousjours quinze aunes de boyaux vuides pour festoyer ses amis[4] », et, pour peu que les amis généreux lui manquent, il se plaint d'avoir « l'estomac creux comme une lanterne[5] ».

Avec cette effroyable boulimie, avec sa soif ardente, comment se fait-il que le parasite trouve encore qui l'invite à sa table? C'est que le personnage est peu scrupuleux et rend bien des services inavouables; de plus il suit les conseils de maître Gnathon, il fonde sa cuisine sur ce qu'il y a de plus sûr et de plus durable au monde : la bêtise humaine; il flatte les manies les plus ridicules, et au fond se moque de ceux qui l'hébergent. Gourdin vit aux dépens d'un vieillard amoureux et le berne; Gaster en fait autant avec le gentilhomme espagnol don Dieghos. — Mais si le vieillard se corrige et si le gentilhomme s'en va, que deviendront-ils? — « Quand je l'auray perdu, dit Gaster, j'en recouvreray d'autres : il y a plus d'un asne à la foire[6]. »

1. *La Vefve*, II, 6.
2. *La Vefve*, I, 4.
3. *La Vefve*, III, 8.
4. *Les Neapolitaines*, II, 2.
5. *Les Neapolitaines*, III, 3.
6. *Les Neapolitaines*, I, 4.

V

Il y a plus d'un âne, en effet, à la foire de la comédie, et nous arrivons au plus âne de tous ces ânes, s'il est vrai, ce que dit Molière, qu'

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant;

c'est du pédant que je veux parler. Mais celui-là, le parasite fera bien de le tenir à l'écart de ses combinaisons : c'est un âne maigre et gueux, peu disposé à donner, parce qu'il n'a rien.

Le pédant se distingue, au milieu de cette galerie d'originaux que nous sommes en train de parcourir, en ce qu'il n'est pas d'origine antique : il est français et italien, notre comédie l'a reçu à la fois du théâtre italien et de notre théâtre du moyen âge. Au moyen âge, en effet, les auteurs comiques se moquaient volontiers du dialecticien retors formé par la scolastique et du latiniseur incompréhensible, ancêtre de l'écolier limousin de Rabelais. On trouve déjà le dialecticien comique dans le *Géta* de Vital de Blois, le Sosie du XIIe siècle, se demandant avec anxiété s'il est un, s'il est deux, ou s'il n'est point. Voici le latiniseur dans la « farce joyeuse de maître Mimin, à six personnages ». Maître Mimin, formé par un maître d'école modèle, écorche abominablement le latin dans son français; heureusement il devient amoureux, et l'amour, qui donnera de l'esprit à l'Agnès de Molière, rend son bon sens à maître Mimin. Sa fiancée ne connaît que le français, et c'est elle qui le lui rapprend :

Or dictes : M'amye, ma mignonne,
Mon cœur et m'amour je vous donne.
— Mon cœur et m'amour je vous donne.

Mimin a répété ce vers aimable, Mimin est guéri [1]. J'ai de la méfiance : ou Mimin éprouvera quelque rechute, ou son pédantisme n'était pas bon teint. Essayez de guérir par le même moyen ou par tout autre le pédant italien, le Docteur de Bologne, ou le pédant français, son élève!

C'est chez Larivey qu'il faut étudier le pédant du XVIe siècle : il s'appelle Lucian dans *le Laquais*, Fidence dans *la Constance*, Josse dans *le Fidelle*, et sous ces trois noms il est aussi sot, je dirais aussi ennuyeux, s'il n'y avait dans le rôle de Josse une jolie

1. Voir Petit de Julleville, *Répertoire du théâtre comique au moyen âge* ou *la Comédie et les mœurs au moyen âge*, p. 292.

scène, la quatorzième de l'acte II, celle que Molière — si habile à prendre son bien où il le trouvait — a imitée dans la sixième scène du second acte des *Femmes savantes*[1]. Le pédant cite ses auteurs, il parle latin en français, et ses raisonnements, coupés de parenthèses et de prétéritions, sont interminables : « Maurice, dit Lucian, deux verbicules, puis je te donne planiere licence[2]. » Dieu sait la longueur des deux verbicules! Ailleurs Syméon, très affligé, veut s'entretenir avec Lucian; celui-ci commence par un long préambule, puis, comme il s'agit de mariage, il évoque toutes sortes de souvenirs sur ce sacrement : « J'obmets icy — il aurait plutôt fait de dire tout vingt fois que de l'abréger une — les expositions de sainct Augustin; je ne parle de sainct Jerosme, et passe tant de sacrez Theologiens qui ont escrit de ce sainct sacrement, me contentant vous proposer et mettre devant les yeux, comme un clair mirouer, ce seul exemple : à sçavoir que lors que *Dominus Deus*, sous le voile de l'humanité, fouloit cette festide et puante terre... — Symeon. Vous estes trop long en vos discours. — Lucian. Le premier miracle qu'il voulut monstrer fut aux nopces, quand il convertit l'eau en vin. — Symeon. Voilà un pauvre confort à mes douleurs! Que m'en revient-il, si de l'eau il en fist du vin[3]? »

Ce qui complète le ridicule du personnage, c'est qu'il a le cœur singulièrement tendre. Lorsque Lucian veut gronder son élève Maurice, celui-ci le fait taire en lui rappelant ses propres faiblesses[4]; Josse, étant amoureux de madame Victoire, se justifie à lui-même sa passion par l'exemple de tous les grands hommes de l'histoire[5]; Fidence, épris de la gouvernante Dame Elisabeth, lui fait des odes en style de Ronsard — ce qui paraît peu révérencieux de la part de Larivey — et compare son idole à celles qu'ont chantées le grand poète et son ami Du Bellay : « Mais pourquoy sitost s'est retiré de mes yeux le soleil qui donne jour à ma vie, ma gentille Dame Elisabeth? Quel remede y a-il? *Omnia vincit Amor et nos cedamus amori*. Il me semble y avoir plus de mil ans que je n'ay repeu mon cœur ny mes yeux affamés de l'ambroisie et très doux nectar que distillent en moy les plus divins flambeaux de ma très belle deesse... Au moins, qu'elle ouyst ces miens tant doux propos, parce que par là elle cognoistroit que l'esprit

1. Voir *Molière*, éd. Despois-Mesnard, t. IX, p. 98, n. 3. On trouvera là, outre le texte de Larivey, celui de Luigi Pasqualigo que Larivey s'est contenté de traduire.
2. *Le Laquais*, I, 4.
3. *Le Laquais*, V, 2.
4. *Le Laquais*, II, 3.
5. *Le Fidelle*, I, 3.

de Ronsard et de Du Bellay, par la grace de ses estincellans yeux, font en mon estomac une fontaine de tres eloquente eloquence. C'est pourquoy elle sera par moy quasi une nouvelle Cassandre, et une autre Olive, par mon stil tres celebre[1]. »

Sot, bavard, amoureux, le pédant est ainsi une proie naturellement dévolue aux mauvais plaisants et aux valets; il n'est pas de farce indécente qui ne lui soit faite[2], et il est le personnage le plus berné de la comédie du XVIe siècle avec le vieillard amoureux, dont nous avons parlé, et avec le soldat fanfaron, dont nous avons à parler encore.

VI

Nul personnage de théâtre n'est plus caricatural que le soldat fanfaron, et ce qui prouve pourtant qu'il ne manque pas absolument de vérité, c'est que nul n'a été plus universel. Le soldat fanfaron a été la joie du théâtre grec, du théâtre latin, du théâtre italien, du théâtre espagnol, du théâtre français du moyen âge : il est venu de trois sources à nos auteurs du XVIe siècle, de quatre ou cinq à ceux du XVIIe.

Au moyen âge, il figurait même dans les mystères sous les traits d'Olibrius, le bourreau de Sainte-Reine, le pourfendeur légendaire, « l'occiseur d'innocents[3] », et il inspirait plusieurs pièces, dont on peut voir l'analyse dans les livres de M. Petit de Julleville, et dont les plus intéressantes sont sans doute la farce de *Colin, fils de Thenot le maire* et le monologue du *Franc archer de Bagnolet*. Colin, fils de Thenot le maire, est allé se battre dans le royaume de Naples et est devenu célèbre dans son pays par sa vaillance. Il revient ayant perdu sa jument, son bonnet, sa cotte de mailles, mais ramenant un prisonnier. « Montre-nous-le, dit le père. — C'est que j'en ai peur. » On finit par l'amener :

L'as-tu bien conquesté si grant?
Colin, tu estois vaillant homme!
— Et je le prins au premier somme,
Cependant comme il se dormoit,
Et j'escoutoy comme il ronfloit.
Alors le courage me creut.

Le prisonnier interrogé, on découvre qu'il n'a jamais fait la

1. *La Constance*, II, 4.
2. Voir notamment *la Constance*, III, 7.
3. *L'Etourdi*, III, 4, v. 1085.

guerre : c'est un timide pèlerin allemand. — Le monologue du *Franc archer* de Bagnolet a été attribué à Villon, et ce détail suffit à en indiquer la haute valeur. Le franc archer se sent en veine de bravoure; il voudrait que quatre hommes vinssent le combattre; il raconte fièrement son histoire :

> Je ne craignoye que les dangiers,
> Moy; je n'avoye paour d'aultre chose.

Tout à coup il aperçoit un épouvantail à moineaux fait en forme d'homme d'armes, tenant une arbalète et portant une croix blanche devant et une croix noire derrière. Une croix blanche! c'est un Français, et le franc archer le flatte en conséquence; puis il avise la croix noire :

> Par le sang bieu! C'est unz Breton,
> Et je dy que je suis Françoys!

Il tremble, se jette aux pieds de l'homme d'armes, le supplie. Le vent secoue l'épouvantail et le jette à terre. D'abord, au bruit, la frayeur du franc archer redouble; puis il s'aperçoit à quoi il a affaire, et perce fièrement l'épouvantail de son épée pour le punir, non sans prendre garde à respecter son habit, qui sera le butin de cette expédition glorieuse.

On pourrait citer d'autres traits de fanfaronnade dont s'est amusé le moyen âge. Puis arrive la Renaissance, et nos auteurs lisent *le Soldat fanfaron* de Plaute, que Baïf a soin de mettre en français. Enfin ils lisent et voient jouer par des comédiens italiens ces pièces nombreuses de l'Italie où figuraient des guerriers redoutables, comme le capitaine L'Épouvante de la Vallée infernale; Fracasse, Tranche-Montagne, Tranche-Fer, Rhinocéros. De là les soldats fanfarons de notre XVIe siècle : ce sont Taillebras dans *le Brave* de Baïf; Rodomont dans *la Reconnue*; Fierabras dans *les Jaloux*; Rodomont encore dans *les Contents*; don Dieghos dans *les Néapolitaines*; Prouventard dans *les Déguisés*; Brisemur dans *le Fidèle*; le Capitaine dans *les Tromperies*. Le Capitaine des *Tromperies* a aussi des amis plus ou moins imaginaires, qu'il n'est pas inutile de nommer : « Allons chercher, s'écrie-t-il, le capitaine Tailbras, le capitaine Brisecuisse, Brafort, Cachemaille, Pinçargent, Grippetout [1]. » Vantardise et gueuserie mêlées, telle est la signification avouée de tous ces noms-là.

Mais approchons du soldat fanfaron : il est facile à reconnaître

1. *Les Tromperies*, IV, 2.

à sa grande taille, à la balafre qui orne généralement sa figure et qu'il a reçue sans doute dans quelque cabaret, au bruit formidable des menaces et des jurons qui sortent de sa bouche. « A quoy le recognoistrons-nous? demandent les sergents chargés d'arrêter Rodomont. — Vous le recognoistrez à ses grandes moustaches noires, retroussées en dents de sanglier, et à un grand abreuvoir à mouches qu'il a sur la jouë gauche, et puis il meine ordinairement apres luy un laquais habillé de verd et assez mal chaussé[1]. »

Tel est l'homme aux terribles exploits, le « fendeur de naseaux », « l'avaleur de charrettes ferrées[2] ». Dès son enfance, il a montré ce qu'il devait être et ses jeux faisaient pressentir sa gloire future. Écoutez le père de l'un d'eux :

Quelquefois il se veut armer,
Tant il a desja de vaillance;
D'une broche il vous fait sa lance,
Puis son espée est la culier;
Apres il prend pour son bouclier
Le couvercle d'une marmite,
Et, à celle fin qu'il imite
Entierement un vrai soudard
Qui est armé de toute part,
Au lieu d'un morion à creste,
Il met la marmite en sa teste[3].

Ce sont là jeux inoffensifs; mais gare à qui irrite le futur Hercule! « Quand j'estois en maillot, dit le Capitaine des *Trómperies*, j'arrachay un œuil à ma nourrisse, parce qu'elle me vouloit menasser[4]. » « Je n'avois pas quinze ans que je fis ce que je te vas dire. Estant en un cabaret où il n'y avoit pas beaucoup à manger, se trouva un fendant qui coup à coup prenoit tout ce qui estoit de bon au plat. Moi, qui suis tousjours plus prest à quereller qu'un Allemant à boire, voyant qu'une autre fois ce gourmand y remettoit la main, chacq! avec mon cousteau je la luy attachay sur le champ au plat, et, mettant l'autre main à la dague, je l'envisage d'un regard courroussé et le tiens tousjours ainsi attaché jusques à ce que j'eu disné. Le malheureux trembloit, l'hoste trembloit, les serviteurs trembloient. Que veux-tu? je les espouvantay de telle sorte qu'il ne se trouva personne qui, à la sortie, eust la hardiesse de me demander un liard[5]. »

1. *Les Contens*, III, 1.
2. *Les Contens*, III, 3.
3. *Les Desguisez*, II 1.
4. *Les Tromperies*, II, 7.
5. *Les Tromperies*, II, 9.

Ayant ainsi débuté, que ne doit pas faire plus tard un tel guerrier? Ses exploits à l'âge mûr sont si nombreux que je suis fort embarrassé pour choisir parmi ce nombre. Fierabras a fait mourir des milliers d'hommes en combat singulier[1]; à la guerre, il regardait « de quel costé de l'armée venoient les bouletz. Adonc, les rencontrant d'une plus grande force qu'ils n'estoient poussez, *il* les rejettoit sur les trouppes ennemyes avec la main, deçà et delà à dextre et à senestre[2] ». Le Rodomont des *Contents* a une rapière d'une merveilleuse trempe, dont le nom est Pleure-Sang: il l'a conquise sur le soudan de Babylone, alors qu'il l'a défait sur mer entre Cypre et Damiette et lui a enlevé plus de deux mille prisonniers chrétiens. Que ne peut-on pas faire avec une pareille arme? « Je vous puis asseurer que, à la bataille de Moncontour, d'un seul coup donné en taille ronde, j'ay coupé deux hommes par la ceinture ; vray est qu'ils n'estoient armez que de jaques de maille. Et de ceste façon je pense avoir fait mourir plus de quarante hommes, à la rencontre de Jarnac, en moins de quinze coups. Pleust à Dieu que vous eussiez esté avec moy à la journée de Lepanthe! Vous m'eussiez veu souvent abbattre quatre testes de Turcs d'un seul coup d'espée[3]. » Même sans armes, Rodomont ne serait pas empêché pour accomplir des merveilles, son poing lui suffirait. Quand un capitaine veut acheter une cuirasse ou une rondache, il prie Rodomont de l'essayer. Si la cuirasse résiste à un coup de poing assené avec force, le capitaine l'achète en toute confiance : il n'y aura pas de mousquet qui puisse l'enfoncer[4]. — Le poing du Capitaine des *Tromperies* vaut celui de Rodomont. Un jour quelqu'un l'ennuyait. Il lui a mis la main à la barbe et la lui a tirée si rudement qu'il la lui a arrachée tout entière et la mâchoire avec. « Ha! Ha! dit le valet, comment peut-il manger? — Il vit de choses liquides[5]. » Et je ne parle pas des nez écrasés, des oreilles déchirées, des yeux qu'un coup de poing fait tomber à terre, des coups si bien assenés sur une tempe que les nœuds des doigts vont sortir par l'oreille opposée[6].

Ayant ainsi pris conscience de leur force, ils donnent libre cours à leur colère et ont toujours la menace à la bouche. Tous parlent d'accoutrer les visages « à la mosayque, si menu qu'ils ressem-

1. *Les Jaloux*, II, 5.
2. *Les Jaloux*, III, 5.
3. *Les Contens*, IV, 2.
4. *Les Contens*, IV, 2.
5. *Les Tromperies*, II, 6.
6. *Les Tromperies*, II, 6.

bleront à une mappemonde[1] »; tous parlent de faire des gens une « anatomie » et de les hacher « plus menu que chair à pasté, tant que les fourmis en puissent aisement emporter chacun leur lopin[2] ». Il y a plaisir à être l'ami de pareils hommes : ils vous offrent sans cesse de faire voler de dessus leurs épaules la tête de ceux qui vous déplaisent[3], et, lorsqu'ils sont amoureux surtout, il ne leur coûte rien de tuer pour leur belle dix ou douze mille hommes ou de prendre quelque ville imprenable[4]; au besoin, ils chasseraient des cieux Jupiter, Mercure et Mars[5].

C'est qu'en effet ces guerriers de bronze ont une faiblesse : ils sont éminemment vulnérables au cœur. « Il faut bien dire, s'écrie le Rodomont des *Contents*, que ce petit dieu Cupidon est beaucoup plus puissant que Mars, le grand dieu des batailles, puis que sa force m'a peu reduire sous son obeissance et vaincre mon courage invincible, ce qu'un camp de cinquante mille hommes n'eust sçeu faire. Je pense m'estre trouvé pour le moins en vingt et cinq batailles rangées, et m'asseure d'avoir combatu cent fois, sans la premiere, en champ clos, desarmé, à cheval, à pied, à la masse, à l'estoc, à la lance, à la pique, à l'espée et cappe, à l'espée et dague, à la hache et à l'espée à deux mains ; mais je ne pense avoir jamais eu affaire à un si rude ennemy, ny qui me donnast plus de traverses et dures attaintes que fait le cœur impiteux de ceste cruelle Geneviefve, de laquelle les regards mortels sont autant de coups de canon qui battent en flanc dans les bastions de mon ame, et mettront bien tost la forteresse par terre, s'il ne luy plaist me recevoir à quelque composition[6]. » — « Comme est-il possible, dit avec étonnement don Dieghos, que deux choses si contraires puissent estre si bien en moy, et que je les conduise si dextrement qu'on ne sçauroit dire en laquelle je suis plus excellent? — Gaster. Et qui sont-elles? — Ne les sçais-tu pas? — Non, pas encore. — Et tu as bien peu d'esprit : les armes et l'amour[7]. » Tantôt don Dieghos semble un démon, tantôt « un petit ange, ou plustost un petit Cupidonneau »; aussi a-t-il pour devise « une abeille avec ces mots : *Frezia y miel*, voulant donner à entendre, par la flèche et le miel, qu'il est brave guerrier et amoureux tout ensemble[8] ».

Le plus souvent, c'est à contre-cœur que ces braves se laissent

1. *Les Tromperies*, IV, 1.
2. *Les Contens*, V, 4.
3. *Les Contens*, II, 4.
4. *Les Contens*, I, 3.
5. *Le Fidelle*, II, 16.
6. *Les Contens*, I, 3.
7. *Les Neapolitaines*, I, 3.
8. *Les Neapolitaines*, I, 3.

détourner de la guerre par l'amour; mais ils sont si beaux que toutes les femmes les adorent. Même quand ils roulent les yeux en leur tête et froncent leurs sourcils, leurs ennemis tremblent, la canaille pâlit, mais les femmes soupirent après eux[1]. Que faire? « C'est quelquefois grand peine d'estre si aymable », dit languissamment don Dieghos[2]; et le Capitaine des *Tromperies* : « O! que c'est une grande misere que d'estre beau outre mesure!... Tu as tousjours un varlet ou une chambriere à ta queuë, qui te prie que tu te laisses veoir... Mon Dieu! quel rompement de teste que c'est de les escouter et de leur respondre[3]! »

On devine aisément ce qui en est de toutes ces belles paroles : les femmes se moquent des bravaches, et ils se gardent bien de s'en apercevoir. Même quand la maîtresse de don Dieghos lui ferme sa porte au nez sous prétexte qu'elle a des lettres à écrire, il reprend avec une suffisance admirable : « Or, adieu donc, je m'en vay ; mais gardez bien qu'en voz lettres en lieu d'une autre chose vous n'escriviez de moi : car la langue et la main suivent souvent la pensée[4]. » — Les valets et les parasites décochent à ces hommes chatouilleux leurs plaisanteries les plus lourdes sans avoir jamais à s'en repentir. Il y aura bientôt un tournoi en cette cour, dit don Dieghos, « je n'y seray pas oublié. — GASTER. Vous y serez cogneu un oyson parmy les cygnes... Je voulois dire comme un cygne parmi les oysons. — Ha! je voyois bien que tu faillois[5]. » — Enfin ces épouvantails du Grand Turc[6], ces hommes qui ont conquis au roi la plus grande part de son royaume[7], sont d'une inconcevable poltronnerie dès qu'il n'est plus question de parler et qu'un danger réel se présente. Prouventard tremble devant un valet qui fait le brave et se cache derrière son propre laquais[8]; le Capitaine des *Tromperies* a aussi tellement peur d'un valet qu'il se met en un coin pour s'y barricader[9]; le Rodomont de Turnèbe demande « trois ou quatre harquebusiers et autant de mousquetaires » avant d'oser réclamer sa fiancée[10]; et Fierabras[11], après s'être flanqué de vingt-cinq ou trente archers pour enfoncer

1. *Les Tromperies*, II, 6.
2. *Les Neapolitaines*, I, 3.
3. *Les Tromperies*, IV, 1.
4. *Les Neapolitaines*, III, 7.
5. *Les Neapolitaines*, I, 3.
6. *Les Contens*, I, 4.
7. *Les Jaloux*, I, 3.
8. *Les Desguisez*, III, 4.
9. *Les Tromperies*, IV, 2.
10. *Les Contens*, V, 4.
11. *Les Jaloux*, V, 6.

la porte de Vincent, n'en détale pas moins au premier bruit en abandonnant ses troupes.

Mais aussi quelles raisons ingénieuses ne trouvent-ils pas tous pour expliquer leur lâcheté! C'est leur valet — bien innocent dans la circonstance — qui a retenu leur colère; c'est leur noblesse naturelle qui les a empêchés de se commettre avec des vilains; c'est la conscience de leur force excessive qui les a empêchés de se laisser aller à un trop grand carnage. Ainsi Rodomont reproche à son valet de l'avoir empêché de tuer « cinq cens hommes pour le moins[1] » ; Fierabras n'a rien dit au crocheteur qui l'insultait parce que son épée n'est pas arme « à souiller au sang des faquins[2] »; et si, le même jour, il n'a rien fait à ce jeune homme qui l'a jeté au milieu de la fange, c'est qu'il était occupé à se « nettoyer de ceste ordure » : si le jeune homme eût attendu seulement un quart d'heure[3]!... Brisemur, au premier bruit inquiétant, a montré qu'il avait bon œil et bonnes jambes et qu'il était fort léger à la course; mais écoutez ses fières explications : « Je ne m'en suis fuy de crainte, mais pour ce que, voyant vous autres les armes nuës au poing et vous oyant crier : tue! tue! m'imaginant qu'alliez faire quelque signalée entreprinse, je me mis à courir pour mettre fin à l'estrif avant que fussiez arrivez, et ainsi vous deslivrer de peine et moy r'emporter l'honneur[4] ».

VII

La charge est-elle assez forte, la caricature est-elle assez poussée! Il semble qu'on ne saurait s'éloigner davantage du naturel et de la vérité. — C'est une erreur. Qu'on lise l'étude de M. Fournel, dont je parlais en commençant, et l'on verra que les exagérations de nos comiques ont été dépassées par celles des comiques postérieurs[5]. Pourquoi? La raison en est bien simple : c'est qu'une fois engagés dans la voie de la convention, du faux, de la charge, les comiques n'ont quelque chance de se distinguer, de réveiller l'attention qui se lasse, de faire rire, en un mot, qu'en enchérissant les uns sur les autres et en allant plus loin, toujours plus loin dans l'extravagance et dans la folie. Nous avons vu

1. *Les Contens*, V, 4. — 2. *Les Jaloux*, V, 4. — 3. *Les Jaloux*, V, 4. — 4. *Le Fidelle*, V, 6.
5. Déjà on lit dans la *Lucelle* (1576) cet « acte genereux d'un bravache » : « Un jour estant sur la mer, il rencontra des pirates, escumeurs de mer, et donnant seulement un coup d'espée sur leur gallere, il fent l'homme, le mast, le vaisseau, l'eaue, la terre, et couppe un morceau du nez à Neptune, qui demanda soudain quel foudroiant orage avoit passé par là : et quand il sceut que c'estoit le capitaine Roguotalde (ainsi se nomme le pelerin), incontinent feit serrer la porte de peur d'avoir pis » (III, 5). Mais ce n'est là qu'une plaisanterie isolée, et Roguotalde ne paraît point dans la tragi-comédie de Louis le Jars.

Labiche fonder des pièces sur un quiproquo; il en a fallu deux ou trois à Hennequin; il en faut quatre ou cinq aux vaudevillistes aujourd'hui vivants. Aussi qu'arrive-t-il? Qu'on se lasse du vaudeville : on se lassa de même des types de la vieille comédie au XVIIe siècle; — qu'on cherche à tâtons une réforme du théâtre : on la chercha au XVIIe siècle; — que les jeunes auteurs se demandent avec une inquiétude fiévreuse : qui donc va créer un théâtre nouveau?

Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu?

on désira aussi un dieu au XVIIe siècle pour créer à nouveau le théâtre comique; et ce dieu parut, et il s'appela Molière.

M. Fournel a indiqué ce que devinrent les types de la vieille comédie dans Molière. Le poète commença par en recueillir quelques-uns tels qu'ils étaient. Le vieillard amoureux, c'est Anselme de *l'Étourdi*, si prompt à s'amadouer quand on lui parle de Nérine; le valet Scapin et le valet Arlequin, ce sont les deux Mascarille de *l'Étourdi* et du *Dépit amoureux*, si différents l'un de l'autre; le pédant, c'est le docteur de *la Jalousie du Barbouillé* ou Métaphraste du *Dépit*. Mais Molière ne pouvait rester longtemps fidèle aux errements de ses devanciers; il lui était donné de transformer tout ce qu'il touchait et, soufflant sur les vieux fantoches, de leur donner une âme, de leur donner la vie. Dès lors, le vieillard amoureux, ce n'est plus Anselme, c'est Arnolphe de *l'École des femmes*, et c'est Harpagon de *l'Avare*; — le valet, c'est Maître Jacques de *l'Avare*, Dorine du *Tartuffe*, Martine des *Femmes savantes*; — l'écornifleur, c'est Dorante du *Bourgeois gentilhomme*; — le pédant, ce sont les Desfonandrès, les Tomés et les Macroton de *l'Amour médecin*, ce sont les Vadius et les Trissotin des *Femmes savantes*, c'est le Thomas Diafoirus du *Malade imaginaire*. La femme d'intrigue était le plus vivant et le plus vrai de tous les personnages de l'ancien théâtre, mais souvent aussi il en était le plus répugnant; force était d'en adoucir les traits ou de séparer les éléments du rôle, et Odet de Turnèbe, sur ce point, avait déjà frayé la voie à Molière : ainsi dans la femme d'intrigue la biberonne et la dévergondée disparaissent, la flatteuse et la fourbe se retrouvent atténuées dans Frosine de *l'Avare*, l'hypocrite change de sexe et devient Tartuffe. Quant au soldat fanfaron, Molière n'a pas jugé à propos de le ranimer; il s'en est amusé un instant en mettant en scène le Silvestre des *Fourberies de Scapin*, puis il a rejeté bien loin ce croque-mitaine usé. Une révolution était faite.

EUGÈNE RIGAL.

ÉTUDES SUR LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE AU XVIIE SIÈCLE (1600-1660)

POÈTES ESPAGNOLS ET POÈTES FRANÇAIS [1]

VOITURE

I

Les lettres de Voiture nous le montrent très au courant de la littérature espagnole, et tout tourné de ce côté-là. Il sait l'italien, sans doute : il a lu, il cite l'Arioste, le Tasse, Marini, d'autres encore. Mais les bribes de poésie italienne qu'il sème dans ses lettres, les allusions aux héros épiques ou bouffons de la *Jérusalem* ou du *Roland* sont peu de chose en comparaison de ce que les Espagnols lui fournissent.

Je passe sur l'emploi fréquent du style des romans de chevalerie, sur les réminiscences des *Amadis* [2]; s'il y a là un style, un goût qui viennent de l'Espagne, il y a trop longtemps que l'importation s'en est faite pour qu'il vaille la peine d'en relever les marques chez Voiture ; il me suffira de constater la visible complaisance de l'écrivain pour ces jeux de l'imagination galante.

De nombreux souvenirs attestent combien Voiture a ressenti la séduction du roman de Perez de Hita, les *Guerres civiles de Grenade* [3]. Ses correspondants, ses amis ne le connaissent, ne le goûtent pas moins que lui. De là bien des finesses et des plaisanteries qui échappent aujourd'hui au lecteur ou le déconcertent, s'il n'a pas pratiqué assidûment Perez de Hita. Mlle de Rambouillet avait surnommé Voiture, à cause de sa petite taille, *el Rey Chico*, ou *Chiquito* [4] : c'était le surnom du roi de Grenade Boabdilin, fils de Muley Hazen [5].

Lorsque Voiture va en Espagne pour les intérêts de son maître

1. Voir la *Revue* des 15 janvier et 15 juillet 1896, et du 15 janvier 1897.
2. Voiture, éd. Ubicini, t. I, p. 135, 147, 217, 243, 302, 304, 358; t. II, p. 257.
3. M. Morel-Fatio a marqué avec son exactitude ordinaire l'immense popularité dont ce roman a joui en France au XVIIe siècle. (*Études sur l'Espagne*, t. I, p. 65.)
4. Voiture, t. I, p. 117 et 203. Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*.
5. *Guerres civiles de Grenade*, 1re partie, chap. 2.

le duc d'Orléans, il ne dut guère apercevoir le pays qu'à travers le roman grenadin. Il semble plus occupé d'éveiller chez ses correspondants les aimables images du livre favori, que de leur peindre la réalité inconnue qu'il a sous les yeux. Les dames qu'il nomme sont les héroïnes de Perez de Hita, Zaïde, Xarife, Daraxe, et Galiane[1]. Ce sont elles qu'il cherche dans les allées, devant les fontaines du Généralife. Ce sont elles, et leurs amants, et leurs aventures, qui ont donné à notre précieux Français la curiosité de l'Andalousie; s'il se grise de la vue de l'Alhambra, s'il foule avec volupté le pavé de Vivarambla ou du Zacatin, c'est que ces noms, se rencontraient à chaque page des *Guerres civiles*, et presque dans chacune des romances que Perez de Hita avait mêlées à sa prose. Il était ravi de loger dans la *Calle d'Abenamar* : et alors chantaient dans sa mémoire deux vers qu'il citait dans sa lettre :

Abenamar, Abenamar,
Moro de la Moreria.

C'est le début d'une des plus fameuses *romances* du livre[2].

Où Perez de Hita lui fausse compagnie, Cervantès l'entretient : « Il y a trois jours que je vis dans la sierra Morena le lieu ou Cardenio et don Quichotte se rencontrèrent, et le même jour je soupai dans la *venta* où s'achevèrent les aventures de Dorothée[3]. » Il semble que la réalité ne l'intéresse que par son rapport avec le monde imaginaire des livres : c'est un signe du temps.

En dehors de ses impressions de voyage, Voiture se souviendra encore de Perez de Hita : il s'en servira pour se plaindre d'être sacrifié à un rival. « Mademoiselle, je ne sais pas qui sont les Abencerrages que vous me préférez, mais je m'imagine qu'il ne sont pas nés dans Grenade non plus que moi[4]. » Selon une note de Huet que rapporte M. Ubicini dans son édition, il faudrait lire « les Benserades » au lieu de « les Abencerrages ». Cette note nous explique le sens malicieux du passage, mais on ne saurait, sans en détruire toute la finesse, y introduire le nom de Benserade. Peut-être Voiture avait-il écrit « les Bencerages », en employant une forme très commune chez Perez de Hita. Il désignait ainsi clairement le rival dont il se plaignait; et, par la phrase suivante, il raillait la prétention de Benserade, qui, au rapport de Tallemant, avait la vanité de se dire issu des Abencérages.

1. *Guerres civiles de Grende*, 1re partie, chap. 5. — Voiture, t. I, p. 156 et 196.
2. Voiture, t. I, p. 156. La romance est au chap. 2 de la 1re partie du roman espagnol. C'est la pièce dont Chateaubriand s'est inspiré dans son *Dernier Abencérage*.
3. *Ibid.*
4. Voiture, t. I, p. 240.

Ailleurs, ce sera Gongora qui s'offrira à la pensée de Voiture : « Vous savez donner, écrit-il à Costar,

Cuerpo á los vientos y á las piedras alma.

C'est un vers de Gongora que vous ne connaissez pas[1]. » Et ce pédant de Costar ne dut pas être médiocrement flatté d'être comparé à la belle matineuse du sonnet espagnol, à cette Léonora qui pouvait donner « un corps aux vents, une âme aux pierres[2] ».

Quelque part il se vante que Mlle de Rambouillet lui donne *el precio de mas galan*[3] : c'était le prix accordé à la bonne grâce d'un cavalier qui n'avait pas eu l'avantage dans le combat ou dans le jeu. Un sonnet de Gongora, que Voiture avait sans doute lu, faisait allusion à cet usage; le poète louait ses concitoyens, les galants d'Andalousie :

A ellos les dan siempre los jueces	C'est à eux que les juges donnent tou- [jours
En la sortija el premio de mas galan[4].	Au jeu de bague le prix de la bonne [grâce.

Les lettres de Voiture ne sont souvent que la mise en prose de thèmes lyriques italiens, français ou espagnols[5], que l'auteur tourne en galanterie mondaine. La plupart du temps, il prend l'idée sans avoir de modèle particulier; mais parfois, cependant, on peut saisir le reflet direct d'un original. « La douleur me toucha en la plus sensible partie de moi-même, quand elle vous attaqua, écrivait-il à Mlle Paulet. J'ai une extrême tristesse de voir que mon âme soit divisée en deux corps si faibles que le vôtre et le mien, et qu'il faille que je sois malade de vos maux et des miens[6]. » Castillejo, que Voiture connaissait bien (nous le verrons par ses vers), écrivait à sa maîtresse malade :

Ese mal que da tormento	Le mal qui tourmente
A vuestra merced, señora,	Votre grâce, madame,
En vos tiene aposento :	En vous fait sa demeure :
Mas yo soy quien lo siento,	Mais c'est moi qui le sens,
Y mi alma quien lo llora...	C'est mon âme qui en pleure...
Vos sentis vuestra pasion,	Vous souffrez votre mal,
Mos yo la vuestra y la mia[7].	Et moi, le vôtre et le mien.

1. Voiture, t. II, p. 141.
2. Gongora, sonnet 49, dans les *Poetas liricos* de la Coll. Ribadeneira.
3. T. I, p. 117.
4. Sonnet 29. Sur ces vers Salzedo Coronel remarque que dans le jeu de la bague on assigne deux prix, « l'un au plus galant, l'autre à celui qui emporte la bague et court le mieux ».
5. Ainsi la lettre 83 (t. I, p. 249) n'est qu'un lieu commun de la poésie : *la dame obscurcissant de l'éclat de sa beauté l'éclat des fleurs qu'on lui offre.* (Il faut lire, ligne 15, *perdrait* et non *prendrait*, qui ne fait pas de sens.)
6. T. I, p. 172.
7. *Poetas liricos*, coll. Ribadeneira, t. I, p. 111.

Un curieux billet à Costar contient une apologie de l'écrivain, qu'on avait attaqué sur sa naissance et qui avoue fièrement sa roture. « Vous ne savez peut-être pas, en vient-il à dire, ce proverbe castillan, *chacun est fils de ses œuvres*, ni le mot d'un brave de ce pays-là parlant à un seigneur italien : *Moi et mon bras droit que je reconnais à cette heure pour mon père, valons mieux que vous*. Je pense que vous trouverez bien que j'ajoute qu'en espagnol *hidalgo*, qui signifie gentilhomme, vient de *hijo d'algo*, comme qui dirait fils de « quelque chose », pour marquer que la véritable noblesse vient des actions de vertu qui nous donnent une seconde naissance, meilleure et plus glorieuse que la première[1]. »

Toute cette érudition castillane est prise d'un passage de l'*Examen des esprits* de Huarte, auquel, du reste, renvoyait César Oudin dans sa Grammaire[2], en lui empruntant l'étymologie de *hidalgo*. Voici tout le passage de Huarte, dans la traduction de Chappuis[3].

« L'Espagnol qui trouva ce nom *hijodalgo*, donne lieu à entendre la doctrine que nous avons préférée : car, suivant son opinion, les hommes ont deux manières de naissance. L'une est naturelle, par laquelle tous sont égaux; l'autre est spirituelle. Quand l'homme fait quelque acte héroïque, et qu'il démontre quelque vertu excellente, il naît de nouveau, recouvre autres meilleurs parents, et perd son être premier.

« Ayer[4] s'appelait fils de Pierre et neveu de Sanche; maintenant il s'appelle fils de ses œuvres; et de là procède le proverbe castillan, qui dit *cada uno es hijo de sus obras*, c'est-à-dire : chacun est fils de ses œuvres... Et ainsi tout le temps que l'homme ne fait aucun acte héroïque, il s'appelle en cette signification *hijo de nada*, c'est-à-dire comme de nulle valeur, combien que par ses prédécesseurs il ait le nom d'*hijo dalgo* quand il est noble de naissance, *hidalgo*. »

Suit le récit d'un « devis qui se tint entre un capitaine fort honorable et un chevalier qui s'estimait beaucoup à cause de sa race ». Ils se piquent sur des formules de politesse : et le chevalier dit :

« Comment cela, seigneur capitaine? N'êtes-vous pas de telle

1. T. II, 150.
2. Éd. de 1610, p. 172.
3. Trad. Chappuis, p. 414-418, de l'éd. de Paris, 1618, in-12. La trad. de Chappuis est de 1575.
4. *Ayer* est une étrange bévue du traducteur, ou une bizarre faute : il faut traduire le mot : *hier* [un homme] *s'appelait*...

part, et fils d'un foulon? et avec tout cela, savez-vous qui je suis et quels ont été mes prédécesseurs?

— Seigneur, dit le capitaine, je sais bien que Votre Seigneurie est fort bon chevalier et que vos pères l'ont été aussi : mais moi, et mon bras droit que maintenant je reconnais pour père, sommes meilleurs que vous, et que tout votre lignage[1]. »

Il y a encore çà et là dans les lettres de Voiture bien d'autres traces de ses lectures espagnoles. Lui-même il nous dit avoir « lu les relations de Fernand Mendez Pinto, et celles des Espagnols et des Portugais des Indes occidentales et orientales [2] », c'est-à-dire, pour ne parler que des Espagnols : Fernand Cortès, Gomara, Bernal Diaz, Oviedo, Zarate, Herrera, Garcilasso, tout une bibliothèque.

Quelquefois c'est une chanson qui lui revient à l'esprit dans une fête à la campagne.

Pues quisó mi suerte dura	Car ma dure destinée a voulu
Que faltando mi señor,	Que, privé de mon seigneur,
Faltase tambien mi señora [3].	Ma dame aussi me manquât.

Il prend une harpe, et chante, appliquant la pensée à l'absence du cardinal de la Valette et de Mlle de Rambouillet.

Ou bien c'est une ligne de prose qui lui échappe : *No usava afeytes Dorinda, y así despertó con los que el sueño le avia dado* (Dorinda n'usait point de fard, et ainsi s'éveilla avec celui que le sommeil avait posé sur ses yeux [4]).

Il écrira à Mlle de Rambouillet, qui le taquinait volontiers, et dont il avait peine à se séparer.

Ni sinti ni contigo	Ni sans toi ni avec toi
Puede vivir el mundo.	Le monde ne peut vivre [5].

Surtout les mots espagnols viendront à chaque instant sous sa

1. On reconnaît ici le mot de don Sanche dans Corneille :

> Seigneur, pour mes parents je nomme mes exploits.
> Ma valeur est ma race, et mon bras est mon père. (I, 3, vers 252-253.)

Corneille n'a pu prendre le mot à Voiture : les billets à Costar n'étaient pas imprimés quand il fit *Don Sanche*. Il ne l'a pas tiré de la comédie de Mira de Amescua, *El Palacio confuso*, où il nous avertit qu'il a pris son premier acte. On peut s'assurer par les extraits de la pièce espagnole que M. Hémon a donnés dans son édition de *Don Sanche*, que, si l'idée du couplet est fournie par Mira de Amescua, ce trait expressif ne se rencontre pas chez lui. Corneille a sans doute lu le livre de Huarte, qui du reste a été très connu en France et plusieurs fois traduit.

2. T. II, p. 413.
3. T. I, p. 47.
4. T. II, p. 138.
5. T. I, p. 411. Je ne sais d'où ces trois dernières citations sont prises.

plume : *recado* (message), *chapin* (mule de femme), *manto* (mante),[1] *venta*, (auberge), *embarcacion*, mot qu'il répète plusieurs fois sans le franciser jamais[2]. Quelquefois ce sont des locutions proverbiales, des façons de parler communes : *buena es la flema por Dios*[3] (ce sang-froid est bon, par Dieu !), *como quien no dice nada*[4] (comme qui ne dit rien, sans avoir l'air d'y toucher). Dans la pôésie, il rimera une fois en espagnol, *ruiseñor* et *señor*[5]; une autre fois, il francisera le mot *tercera* (entremetteuse)[6].

II

Les vers de Voiture portent souvent l'empreinte, et sont parfois des imitations voulues de la poésie espagnole.

Je ne citerai point le rondeau fameux à Ysabeau, dont l'idée est prise d'un sonnet de Lope de Vega, qui l'avait imité lui-même de Hurtado de Mendoza. M. Morel-Fatio en a traité récemment ici même avec une abondante érudition.

Mais voici une jolie chanson en cinq strophes, commençant ainsi :

Mes yeux, quel crime ai-je commis
Qui vous rende mes ennemis,
Et qui vous oblige à me nuire?
Pourquoi cherchez-vous en tous lieux,
Vous par qui je me dois conduire,
L'objet qui seul peut me détruire?
Quel mal vous ai-je fait, mes yeux?

Cela, disait Tallemant, est « imité de Cristoval ». Entendez Cristoval de Castillejo, un des plus charmants poètes du XVIe siècle, fort goûté de Chapelain. On a de lui une chanson dont voici le début :

Mis ojos ¿ que os mereci,
Que buscais ambos á dos
Alegria para vos,
Y congoja para mí [7]?

Mes yeux, que vous ai-je fait,
Que vous cherchez tous les deux
De la joie pour vous,
Et de l'angoisse pour moi?

Suivent huit vers dont les quatre premiers seulement ont fourni des idées à Voiture :

1. T. I, 151. Et à la même page : *à las dos Toledanas.*
2. T. I, p. 158 et 176 ; t. II, 90.
3. T. II, p. 76.
4. T. I, p. 412.
5. T. II, p. 315.
6. T. II, p. 382.
7. *Poetas liricos*, t. I, p. 130.

Vosotros vivis mirando,	Vous ne vivez qu'en regardant :
Yo muero porque mirais;	Je meurs de ce que vous regardez;
Cuanto vosotros gozais,	Toutes vos jouissances,
Yo lo pago deseando.	Je les paye en désirs.

Ce que Voiture tourne ainsi :

Vous savez bien que vos plaisirs
M'ont coûté cent mille désirs...
Loin d'elle vous mourez d'ennui,
Et moi je ne meurs aujourd'hui,
Qu'à cause que vous l'avez vue.

Tout le reste du développement appartient à Voiture. Car son imitation n'est jamais servile : c'est ce qui la rend parfois assez délicate à saisir. Je vais dresser une liste succincte des principaux passages où je l'aperçois.

Dans le sonnet de la *Belle matineuse* [2], Voiture, comme on sait, s'inspire d'Annibal Caro. Il ne fut pas le seul en son temps : Malleville, Tristan s'y essayèrent [1]. L'imitation de Malleville fut en général préférée à celle de Voiture. Elle est plus exacte. Elle suit pas à pas, presque vers pour vers, l'italien. Voiture est plus libre. Il resserre en un quatrain les sept premiers vers de l'original. Il fait apparaître sa Philis au second quatrain : la dame italienne ne se montre qu'au premier tercet. Il modifie et raffine la chute. Annibal Caro laissait à l'idée une valeur toute subjective : c'est l'amant qui fait de sa dame un soleil. Voiture lui donne un caractère plus objectif : toute la nature prend Philis pour l'*astre du jour*. Or il me paraît qu'il n'a quitté le modèle italien que sollicité par d'autres souvenirs. Au début comme à la fin de son sonnet, il a été influencé par Gongora, qui disait, reprenant le thème de Caro :

Tras la bermeja Aurora el sol dorado	A la suite de l'aurore vermeille le soleil [doré
Por las puertas salia del oriente,	Sortait par les portes de l'Orient :
Ella de flores la rosada frente.	Elle avait couronné de fleurs son front [rosé,
Y el de encendidos rayos coronado.	Lui, s'était ceint de rayons de flamme.

Voiture connaissait bien ce sonnet, dont il citait un vers à Costar. C'est là qu'il a pris ces *roses* de l'aurore, ces *portes* du matin, que l'italien ne lui donnait pas.

L'idée finale se rapproche aussi d'un autre sonnet de Gongora, qui après avoir montré sa Cloris se peignant au soleil continuait en ces termes :

1. *La Lyre du sieur Tristan*, 1641, in-4°, p. 78. On trouvera le sonnet de Malleville dans l'édition de Voiture de M. Ubicini, et dans Crepet, *Poètes français*. — Le sonnet de Caro est au t. V, p. 1, des *Opere*, Venise, 1577, 7 vol. in-8°.
2. Sonnet 49.

Cogió sus lazos de oro, y al cogerlos	Elle rassemble ses tresses d'or, et, les [rassemblant,
Segunda mayor luz descubrió aquella	Découvrit une autre lumière plus grande
Delante quien el sol es una estrella,	Devant laquelle le soleil n'est qu'une [étoile,
Y esfera España de sus rayos bellos.	Et qui verse sur l'Espagne ses beaux [rayons.
Divinos ojos, que en su dulce Oriente,	Divins yeux qui en leur doux Orient,
Dan luz al mundo, quitan luz al cielo...	Illuminant le monde, obscurcissent le [ciel.

Voilà l'erreur générale de la nature, la force de la beauté victorieuse du soleil autrement que par une illusion de l'amant. Il est notable que le *mi parve oscuro* du poète italien (*le soleil me parut obscur*) a été jugé faible même par Malleville, qui, malgré son exactitude, s'est aux deux derniers vers rapproché de l'espagnol et de Voiture.

Un thème tout voisin de la *Belle matineuse*, est celui de la dame, qui, dans l'obscurité de la nuit, fait croire à toute la nature que le jour est levé. Voiture en a fait un sonnet [1], où il a assemblé divers traits des poètes espagnols.

Los pajaros la saludan,	Les oiseaux le saluent,
Porque piensan, y es así,	Car ils pensent, et c'est vrai,
Que el sol que sale en Oriente,	Que le soleil qui se lève à l'Orient,
Vuelve otra vez á salir [2].	Recommence une autre fois à paraître...
La estéril tierra produce	La terre stérile produit
Mil yerbas que la entiernecen,	Mille herbes qui la font moelleuse,
Mil flores que la dibujen :	Mille fleurs qui l'émaillent :
No hay planta que no se alegre,	Il n'y a point de plante qui ne s'égaye
Ni pajaro que no anuncie	Point d'oiseau qui n'annonce
El nuevo sol que amanece.	Le nouveau soleil qui paraît :
Aunque el del cielo se turbe [3].	Mais celui du ciel se trouble.

L'air fut partout rempli de chants mélodieux,
La terre, en la voyant, fit mille fleurs éclore,
Et les feux de la nuit pâlirent dans les cieux,
Et crurent que le jour recommençait encore.

Gongora nous montrait le soleil troublé : Luis Martin, dans le recueil d'Espinosa, achève sa défaite :

Mais ay, triste de mi! quien me asegura	Mais, hélas! malheureux! qui m'assure
Que de ver que lo excedes, afrentado,	Que voyant que tu le surpasses, humilié,
No les dé rienda, y huya por no verte?	Il ne lâchera pas la bride à ses chevaux, [et ne fuira pas pour ne pas te voir?

Mais la regardant mieux, et la voyant si belle,
Il se cacha sous l'onde, et n'osa revenir.

1. T. II, p. 309. L'idée, au reste, est un thème italien, et, chez les Espagnols même, une marque d'italianisme.
2. Gongora, *Romance IX* (*Poet. lir.*, I, 508).
3. Gongora, *Rom. CXV* (I, 550).

Voiture n'a jamais rien écrit de plus exquis en style précieux que les stances qui commencent par ce vers :

Je me meurs tous les jours en adorant Silvie[1].

Toute la pièce, dans son raffinement passionné sans mollesse sentimentale, a le timbre particulier de la poésie galante de l'Espagne. Je ne crois pas que ce soit l'imitation d'un original unique : mais on y trouve plusieurs détails qui sont de visibles réminiscences.

Y viendola por ti mas que perdida,	Et voyant ma vie plus que perdue pour [toi (*amour*),
Del grand placer que siento,	Du grand plaisir que je sens,
Vuelvo à vivir.	Je recommence à vivre.

De ce madrigal de Soto, qui est dans le recueil d'Espinosa[2], Voiture a fait les trois vers qui suivent le vers de début cité plus haut :

Mais dans les maux dont je me sens périr,
Je suis si content de mourir.
Que ce plaisir me redonne la vie.

En la mas grave tristeza,	Dans la plus grande tristesse
Siento mayor alegria	Je sens la plus grande joie.

Ici c'est Castillejo[3] qui donne deux vers de sa chanson :

Ma tristesse me rend content,
Et fait en moi les effets de la joie.

Que en solo verla me paga	Rien que par sa vue elle me paye
Cuanto por ella padezco[4].	Tous les tourments soufferts pour elle.

C'est Lope de Vega qui dicte ainsi les vers français :

Mais tous les maux que j'ai soufferts
N'égalent point le bien de l'avoir vue.

Voiture n'a eu garde de laisser à Gongora le vers qu'il prenait plaisir de faire connaître à Costar; il en a du moins rendu la moitié, *á las piedras alma* :

Et ses yeux qui nous ôtent l'âme.
D'un seul regard la donnent aux rochers[5].

1. T. II, p. 298.
2. *Poet. lir.*, II, 14. — L'idée est banale; Montemayor dans des vers de la *Diane*, Gaspar Gil Pilo, son continuateur, dans une *glose*, Castillejo, en cinq ou six endroits, l'ont exprimée : mais l'expression précise de Voiture n'est que dans Soto.
3. *Poet. lir.*, I, 130.
4. Lope de Vega, *les Fortunes de Diane* (*Obras no dramaticas*, p. 10).
5. Stances à Mme d'Aiguillon, II, 300.

Cette petite imitation est très significative : elle est certaine, Voiture ayant eu soin de nous avertir qu'il avait le vers espagnol dans la mémoire. Nous voyons ainsi son procédé, et comment de tout un vers il ne retient qu'un détail, un mot : cela peut nous donner confiance et nous persuader que de légères ressemblances, des rapprochements peu saisissables, des contacts rapides ne sont point, chez lui de pures rencontres du hasard.

Voiture, dans une chanson *sur une belle voix*[1], introduit cette stance :

Le plaisant murmure des eaux,
L'agréable chant des oiseaux,
Les luths d'Amphion et d'Orphée,
Un rossignol et ses appas,
Un cygne proche du trépas
Dressent à cette voix un superbe trophée.

C'est le mouvement et le trait final d'un couplet de Gongora :

Las sirenas de las mares,	Les sirènes des mers,
Las aves de les desiertos,	Les oiseaux des déserts,
En sus competencius vanas,	En leurs rivalités vaines,
Glorioso triunfo le dieron [2].	Lui donnèrent un triomphe glorieux.

Voiture invite sa dame à se regarder au miroir pour connaître combien il aime et souffre :

Si vous ne voyez à l'instant
Le bel objet qui l'a fait naître (*son amour*),
Vous ne le pourrez reconnaître
Ni croire que je souffre tant.
En vos yeux mieux qu'en mes écrits
Vous verrez l'ardeur de mon âme
Et les rayons de cette flamme
Dont pour vous je me trouve épris[3].

Dans la même intention, Castillejo avait envoyé un miroir à doña Ana :

Viendo aqui la perfeccion	Voyant ici la perfection
	Suprême que Dieu vous donna,
Extremada que os dió Dios,	Vous y verrez combien c'est raison et [droit
Vereis cuan justa razon	
Es que se sufra por vos [4].	Que l'on souffre pour vous.

On connaît les stances *à une demoiselle qui avait les manches de sa chemise retroussées et sales* : la liberté un peu grossière de la raillerie nous étonne aujourd'hui. Voiture, se formant sur la galan-

1. T. II, p. 333.
2. *Romance*, 98, *Poet. lir.*, I, 541.
3. T. II, p. 288.
4. *Poetas liricos*, t. I, p. 111.

terie espagnole, avait pu lire dans Castillejo des vers dont il accompagnait l'envoi d'une pâte pour les mains. Et il engageait la dame à tenir proprement ces belles mains : *curadlas*. Il est permis ici d'hésiter : l'analogie est bien lointaine, et nous dispense de supposer une réminiscence. Mais un mot fournit le lien des deux pièces.

Pues sola vuestra beldad	Car seule votre beauté
Es carcél de los hombres	Est la prison des hommes.

Et cette image a passé de Castillejo à Voiture :

Mettre vos galants en prison.

On pourrait prolonger l'énumération. Ici Voiture prend à Gongora un refrain de chanson (*No me conviene*), qu'il traduit vivement : « Ma foi! je m'en ennuie. » Ailleurs il simplifie un trait précieux du même poète, où la subtilité de l'antithèse s'enveloppait d'une allusion, inintelligible en français, aux romances nationales :

Les ojazos negros dicen :	Les grands yeux noirs disent :
Aunque negros,	Bien que noirs,
Condes somos de Buen Dia	Nous sommes comtes de Bon Jour
Sino somos condes Claros [1].	Si nous ne sommes pas des comtes [Claros.

Notre poète dira simplement :

Ses yeux, le paradis des âmes,
Faisaient de la nuit un beau jour [2].

Une autre fois, Voiture, qui n'était pas grand lecteur de la Bible, nous en fournit un souvenir inattendu; il fait dire à un grillon :

Moi qui comme Midrac, Sidrac, Abdenago
(La rime en sera difficile),
Chantais dans la fournaise [3]...

Costar nous avertit, dans sa *Défense des œuvres* de son ami, que ce trait biblique a été rapporté du voyage d'Espagne : « Une fois, à Pamplune, un prédicateur castillan, prêchant de ces trois enfants, fit cette exclamation, qui fut suivie de l'applaudissement de tous ceux qui l'écoutaient : « O bienheureux grillons! O gril-

1. Dans le poème sur Héro et Léandre, que Scarron a imité, négligeant ce trait.
2. T. II, p. 293. *Stances sur sa maîtresse rencontrée en habit de garçon un soir de Carnaval.*
3. T. II, p. 420.

« lons intelligents et raisonnables! au milieu des flammes vous ne « faites résonner que des cantiques de joie, au lieu des cris de « douleur que les bourreaux en attendaient[1]... »

Enfin, dans son joli rondeau *Pour vos beaux yeux*, Voiture ne fait-il pas écho au sonnet de Villamediana, qui est une chaude profession d'amour désintéressé?

El que fuere dichoso sea amado :
Y yo en amar no quiero ser dichoso,
Teniendo mi desvelo generoso
A dicha ser por vos tan desdichado.

Solo es servir, servir sin ser premiado,
Cerca està de grosero el venturoso;
Seguir el bien à todos es forzoso,
Yo solo sigo el bien sin ser forzado.

No he menester ventura por amaros :

Amo de vos lo que de vos entiendo.
No lo que espero, porque nada espero,

Llevame el conoceros à adoraros :
Servir, mas por servir solo pretendo,

De vos no quiero mas que lo que os quiero[2].

Que celui qui a du bonheur soit aimé :
Moi, en aimant, je ne veux point de [bonheur :
Ma peine généreuse tient
A bonheur d'être si malheureux pour [vous.
Servir, c'est servir sans récompense;
Le fortuné n'est pas loin d'être grossier.
Tous suivent leur bien nécessairement :
Moi seul, je suis le bien sans être forcé.
Il ne me faut point de bonheur pour [vous aimer.
J'aime de vous ce que j'en conçois,
Non ce que j'en espère : car je n'espère [rien.
Vous connaître me porte à vous adorer;
Je veux vous servir, pour vous servir [seulement :
Je ne prétends rien plus de vous, que [vous aimer.

Voiture est moins sérieux, il mêle dans sa déclaration une pointe de parodie par le refrain railleur du rondeau. Mais il est parti du sonnet espagnol, et il y est retombé, au début et à la fin de sa pièce.

Pour vos beaux yeux qui me vont consumant,
L'amour n'a point de peine et de tourment
Que de bon cœur je ne voulusse élire...
Ne croyez pas que par là je désire
Cette faveur où tout le monde aspire :
Car je vous aime et vous sers seulement
Pour vos beaux yeux[3].

III

Voiture s'est même avisé d'écrire en espagnol. On trouve dans ses œuvres une lettre adressée à une dame de Madrid, où il a mis sa coquetterie à la cajoler en sa propre langue : la galanterie en est du reste assez fade[4]. Plus intéressante est une romance espa-

1. Cité par Ubicini.
2. *Poet. lir.*, t. II, p. 156.
3. T. II, p. 327.
4. T. I, p. 154.

gnole composée pour accompagner douze *galants* d'Angleterre qu'il envoyait à Mlle de Rambouillet après avoir perdu une discrétion contre elle. Il est vrai qu'il ne se mit pas en grands frais d'invention. Il fit appel au précieux Perez de Hita. Il commença par démarquer une romance du chapitre VI de la première partie. On peut comparer les deux textes :

PEREZ DE HITA.	VOITURE.
Afuera, afuera, afuera	*Fuera! fuera! aparta! aparta!*
Aparta, aparta, aparta,	
Que entra el valeroso Muza	*Que amor entra por la plaza*
Cuadrillero de unas cañas.	*Cuadrillero de galanes.*
Treinta lleva en su cuadrilla	*Doce lleva en su cuadrilla*
Abencerrages de fama	*De diferentes libreas...*
Conformes en las libreas	
De azul y tela de plata...	

Dans la suite, toutes les couleurs et les costumes, les soies,

Pardas, azules, moradas	Grises, bleues, violâtres,
Pajizas y carmesies,	Jaunes, et cramoisies,

les *nacaradas marlotas* et les *verdes albornoces*, tous ces accessoires papillotants sont autant de souvenirs des romances de Muza et des autres romances grenadines. Les « rues de Grenade, Vivarambla et Zacatin », par où les *galants* de Voiture ne passent pas, « mais par la salle de Julie », ce sont les rues par où les romances font passer tout Abencérage, dès qu'il sort de sa maison. Et, pour conclure, c'est au même Perez de Hita que Voiture prend deux vers de la romance d'Abenamar, pour en faire, comme il fit une autre fois dans une lettre[1], une galante application à Julie :

El dia que tu naciste,	Le jour que tu naquis,
Grandes señales habia.	Il y eut de grands signes,

Si ces rapprochements ne laissent guère d'originalité à Voiture poète espagnol, ils attestent au moins d'une façon significative la culture de son esprit, l'orientation de son goût. Différent de beaucoup de ses contemporains qui n'eussent pas été embarrassés de tourner quelques vers italiens, il ne pratique que l'espagnol. On s'étonnait de cette préférence : les Italiens étaient plus polis, savaient les règles. Chapelain grondait :

« C'est encore une querelle que j'ai avec M. de Voiture, qui ne peut souffrir que je la préfère (la langue italienne) à l'espagnole, ni les poètes italiens aux poètes espagnols[2]. »

1. T. I, p. 413.
2. Lettre du 17 avril 1639, éd. Tamizey de Larroque, t. I, p. 415.

Et Balzac de lever les mains au ciel : « Quel prodige me mandez-vous? Est-il possible qu'avec une goutte de sens commun on puisse préférer les poètes Espagnols aux Italiens, et prendre les visions d'un certain Lope de Vega pour de raisonnables compositions? Voilà qui me persuade que quelquefois on juge mal dans les plus célèbres cabinets, et que le hasard se mêle des affaires de l'esprit comme des affaires du monde[1] ».

Voiture n'en rougissait pas pourtant, et n'en démordait pas davantage : et à l'occasion il essayait d'endoctriner Costar : il lui demandait d'apprendre l'espagnol, « quand ce ne serait que pour ne pas nous rompre tant la tête avec votre italien[2]. »

Cette attitude, en un temps où le respect croissant des règles augmente le prestige des Italiens qui les ont héritées des anciens, donne à Voiture un caractère original. Elle nous permet de croire que dans le maniement de certains thèmes, dans la reprise de certains ornements, lorsque l'on peut hésiter sur le pays d'origine, il alla souvent prendre en Espagne ce qui existait aussi en Italie, ce que même l'Espagne souvent avait tiré de l'Italie : ainsi l'image du *serpent caché entre les fleurs*, pour représenter la piqûre de l'amour qui blesse parmi les délices de la vue ou la volupté du baiser. Le Tasse l'a dit :

Tra fiore e fiore
Si sta qual angue[3]...

Mais Gongora était venu après le Tasse :

Entre un labio y otro colorado
Amor esta, de su veneno armado,
Cual entre flor y flor sierpe escondida[4]

Entre les deux lèvres rouges
L'amour se tient, armé de son venin,
Comme un serpent caché entre les fleurs.

Mais dessous ces fleurs entassées
Le serpent dont je fus atteint
Avait ses embûches dressés[5]...

Lorsqu'il chante ainsi le teint de sa maîtresse, Voiture se souvient-il du Tasse? se souvient-il de Gongora? Si les vers du Tasse étaient en général bien connus, ceux de Gongora étaient du moins connus de Voiture : tout ce qu'on peut admettre, c'est que sa

1. Lettre 12 du livre XX.
2. T. II, p. 138.
3. *Rime*, 1e partie.
4. Sonnet 40.
5. T. II, p. 293. — Tristan aussi disait, à propos d'un baiser.

Et comme on peut trouver un serpent sous des fleurs,
J'ai rencontré ma mort sur un bouton de rose.

(*Vers héroïques*, p. 223.)

mémoire, qui lui a fourni l'expression, la devait à divers poètes italiens, espagnols, français même, qui se la transmettaient depuis un siècle; mais, si quelqu'un d'eux pouvait aux yeux de Voiture la rafraîchir ou la recommander, c'était don Luis de Gongora.

Ainsi Voiture fait exception en son temps : il est plus espagnol qu'italien. Et son œuvre est la preuve manifeste de son goût. Si je ne voulais borner ces notes à la collection des matériaux qui intéressent l'histoire des rapports intellectuels de la France et de l'Espagne, il me resterait à montrer comment cette couleur espagnole, en dehors de toute imitation précise, imprègne l'esprit et la poésie de Voiture, comment elle fait un des éléments constitutifs de son originalité littéraire. Voiture n'a pas d'ordinaire la mièvrerie ornée, ni la mollesse fleurie, ni l'éclat peint des Italiens du XVIe siècle : avec un esprit qui pour nous a un accent bien national, il sème dans ses vers d'amour des traits d'une gravité ardente, ou d'une raillerie ramassée; il mêle parfois les deux tons avec une rapidité un peu brusque. Et ce sont justement là des caractères communs aux poètes espagnols qui gardent quelque saveur du terroir parmi leurs plus folles affectations d'italianisme. Où Voiture n'est pas simplement un Français qui cause avec aisance, il étale parfois des grâces italiennes, mais le plus souvent il a le geste plus sobre du Castillan, sa phrase plus nerveuse, où l'on sent tour à tour la flamme qui brûle et le sel qui pique.

G. Lanson.

UN JOURNALISTE POLICIER

LE CHEVALIER DE MOUHY

Un amateur en matière d'érudition, ce spirituel gourmand et gourmet de lettres qui avait nom Charles Monselet, a donné place au chevalier de Mouhy dans sa galerie, si vivante, *des Oubliés et des Dédaignés*. C'est encore lui faire trop d'honneur; car ce chevalier de Mouhy est bien le plus ennuyeux des romanciers du XVIIIe siècle. A vrai dire, Monselet ne lui dénie pas ce triste avantage; mais il lui pardonne en faveur d'une œuvre qu'il met presque à la hauteur de *Gil Blas* et qu'il appelle du « bon Pigault-Lebrun ». Nous ne partageons pas complètement l'indulgence excessive de l'ingénieux critique pour son héros. Tout au plus le livre auquel Monselet fait allusion, *la Mouche ou les aventures et espièglerie facétieuses de Bigand*, a-t-il une allure picaresque qui stimule la curiosité. Il se laisse lire; et nous estimons, pour notre part, que s'il ne nous a pas rebuté par l'incohérence de sa composition, ni la platitude de son style, c'est que nous y avons retrouvé le nom et le portrait de frère Ange, le moine papelard, et de Mosaïde, l'abominable juif de *la Rôtisserie de la reine Pédauque*. Là s'arrête le rapprochement, hâtons-nous de le dire.

Mais, tel qu'il était, le roman sut plaire, en son temps, de l'autre côté du Rhin; et les Allemands, qui saluèrent plus tard dans Mercier et Rétif de la Bretonne les maîtres de notre langue, traduisirent avec entrain le livre de Mouhy sous le titre de l'*Espion* : ils n'avaient pas dans leur vocabulaire de terme correspondant au mot de *Mouche*, que la population parisienne appliquait alors aux informateurs de la police.

Tel est, en effet, le secret de cette fertilité d'invention qui a su charmer Monselet. Et quelles piquantes conclusions n'eût pas déduites l'aimable écrivain, si, pénétrant plus avant dans la vie du personnage, il eût appris que le chevalier de Mouhy, né avec le génie de la littérature policière, devait trouver l'emploi de ses aptitudes, quelques années après la première apparition de *la Mouche*? Cette transformation de l'insipide et fatigant romancier donne à sa figure plus de relief et d'animation, sans la rendre toutefois plus sympathique; et c'est à ce seul point de vue que

nous nous proposons de l'étudier, d'après des documents inédits conservés dans les papiers de la Bastille (Bibl. Arsenal, ms. 10029).

I

Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, avait été élevé à la rude école de l'adversité. Il était de bonne famille, mais il n'avait aucun patrimoine. Marié, fort jeune, avec une femme aussi pauvre que lui, il n'avait pas atteint sa quarantième année qu'il était père de cinq enfants. Or, il n'avait d'autre ressource pour les nourrir que le produit de sa plume, produit très incertain, car les libraires payaient peu un écrivain filandreux et diffus qui trouvait difficilement des lecteurs.

Il lui vint alors à l'idée d'ouvrir un bureau de nouvelles. Cette industrie était encore bien précaire. Que les gazettes manuscrites fussent autorisées ou non par la police, il suffisait d'un ordre du roi ou d'un arrêt du parlement pour que toute tolérance cessât. Mais le chevalier de Mouhy n'était pas homme à s'effrayer de telles éventualités. Il avait trop bonne opinion de lui-même pour douter un seul instant du succès de son entreprise. Puis il devait à sa naissance et au nom de son oncle, feu Longepierre, l'auteur dramatique, d'être le familier de quelques grandes maisons. C'était une clientèle toute trouvée. Il avait donc son entrée dans le monde de la noblesse et de la finance. La souplesse de son échine lui donnait accès dans les antichambres des gens en place. Sa curiosité de badaud, l'espoir d'écouler ses œuvres, une soif ardente de plaisir, le conduisaient dans tous les cafés et dans tous les théâtres de Paris. Notre nouvelliste était donc suffisamment armé pour une tâche que sa fatuité lui représentait comme un sacerdoce.

Ce fut vers 1735 que le chevalier de Mouhy commença les gazettes à la main qu'il distribuait à Paris et dans les provinces. Il en portait, suivant l'usage, la minute originale à la police, qui la lui retournait, avec ou sans corrections, mais toujours munie du visa nécessaire à la circulation des nouvelles manuscrites. Mouhy paraît avoir réuni un grand nombre d'abonnés; et parmi eux figure Voltaire, qui était, comme d'habitude, fort difficile à contenter. En juillet 1736, il fait dire au chevalier, par son factotum Moussinot, qu'il est « charmé de l'avoir pour correspondant littéraire, mais qu'il ne peut pas lui donner plus de deux cents livres par an ». Ce qu'il lui demandait surtout, c'étaient « des faits sans réflexions et rien plutôt que des faits hasardés... ».

Mouhy envoie régulièrement, deux fois par semaine, ses gazettes à Cirey, et Voltaire consent à l'augmenter de cent livres. Mais, trois mois après, il ne veut plus des nouvelles d'un homme à qui, cinq semaines plus tard, « il est prêt à faire tous les plaisirs qui dépendent de lui ».

Toutefois cette expédition de gazettes manuscrites se poursuit encore pendant trois ans avec les mêmes alternatives de récriminations et de compliments. Tantôt Voltaire assure Mouhy de « sa tendre amitié »; tantôt il insiste auprès de Moussinot pour qu'il refuse les mémoires exagérés du nouvelliste quémandeur. Il entend que son homme d'affaires passe des marchés, même pour des « allumettes ». On tire aussi par trop sur sa caisse. Et il veut que Mouhy lui envoie, avec ses feuilles, les pièces nouvelles, comme il le chargeait, par la suite, de le seconder dans sa lutte contre Desfontaines, ou de veiller sur ses intérêts d'auteur dramatique au parterre de la Comédie-Française.

II

Mais l'honneur d'être le fournisseur et le commissionnaire d'un grand homme n'est trop souvent qu'une vaine fumée; et Mouhy ne pouvait guère nourrir sa famille de viande aussi creuse. D'ailleurs le métier de « nouvelliste autorisé » ne valait plus rien; la concurrence augmentait chaque jour et la clientèle de province ne trouvait jamais les gazettes assez piquantes. Les abonnés friands de scandale préféraient les « nouvellistes de contrebande », qui se passaient de l'estampille policière et contre lesquels le chevalier de Mouhy implorait vainement les foudres de l'administration.

Aussi, notre homme, tout en conservant le noyau de clients qui lui étaient restés fidèles, se mit-il de nouveau, et plus résolument que jamais, aux gages des libraires. Il s'était avisé que les romans à clef étaient fort goûtés du public; et comme ses relations autant que ses goûts lui ouvraient chaque jour les portes les mieux fermées, il battit monnaie avec les anecdotes qu'il récoltait chemin faisant et qu'il insérait toutes vives dans ses œuvres. Celles-ci, à dire vrai, n'en étaient pas devenues meilleures; le style en était aussi plat et l'intérêt aussi languissant; mais ce genre à la fois licencieux et satirique plaisait au lecteur qui savait reconnaître, sous le voile transparent des pseudonymes, les héros d'aventures qui avaient déjà fait le tour de la cour et de la ville.

Puis l'auteur donnait libre cours, dans ses romans, à ces airs

d'homme d'importance, à ces prétentions d'écrivain hors pair, en un mot à ce débordement de suffisance et de vanité qui était pour le chevalier de Mouhy un ridicule de plus. La majeure partie de ses livres offrait son portrait, en guise de frontispice, à l'admiration de ses lecteurs. Par malheur, le dessinateur ne l'avait qu'à demi flatté. Sans doute, le chevalier pose pour le grand seigneur dans le médaillon qui encadre son buste : il est coiffé d'une perruque à la dernière mode et vêtu d'un habit richement brodé où court un large ruban qui a de faux airs de cordon bleu; mais s'il a le front haut, les yeux grands et animés, le regard expressif, le bas de son visage trahit la bassesse et la bestialité. D'ailleurs Mouhy ne se faisait aucune illusion sur son genre de beauté, mais il savait si bien en tirer parti! Avec quelle complaisance il se met en scène dans ses *Mémoires de Mlle de Moras*! L'héroïne, qui vient passer une soirée à la Comédie-Française, veut qu'on lui montre et qu'on lui nomme les célébrités contemporaines :

« Quel est donc cet homme qui s'assoit, qui n'est pas beau, mais qui a l'air si noble?

— C'est le chevalier de Mouhy. »

Ce même chevalier de Mouhy, qui disait encore de lui, en 1752, « que, dans l'art d'écrire, il ne pouvait céder le pas qu'à Voltaire ».

Cette trop bonne opinion de soi-même devait lui coûter cher.

Jusqu'alors notre auteur n'avait pas eu le moindre démêlé avec la police : comme nouvelliste, il n'avait subi aucune contravention, comme romancier il n'avait encouru aucune défense : peut-être l'insipidité, bien connue, de sa prose, l'avait-elle garanti de tout contrôle. Quoi qu'il en soit, enhardi par le demi-succès que lui valaient ses indiscrétions parisiennes, le chevalier de Mouhy crut pouvoir s'attaquer impunément au roi, aux maîtresses et aux ministres du prince. *Les Mille et une faveurs*, qu'il publia au commencement de 1741, se permettaient cette liberté grande. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le lieutenant de police, Feydeau de Marville, envoya l'imprudent romancier à la Bastille. *Les Mille et une faveurs*, écrivait le magistrat au ministre Maurepas, en lui demandant un ordre du roi qui régularisât l'arrestation du prisonnier, *les Mille et une faveurs*, livre « contraire aux bonnes mœurs et à la religion », ont paru « sans privilège ni permission ». Toutefois, Marville ne tint pas rigueur au délinquant; il lui fit signer son exéat, le 9 mai 1741.

Mouhy n'était resté qu'un mois à la Bastille. Mais, dès qu'il en fut sorti, il écrivit à Marville, un peu par reconnaissance et

beaucoup par intérêt, une lettre qu'il importe d'analyser, car elle explique par quelle suite de circonstances le besogneux et famélique romancier devint un des suppôts les plus actifs et les plus utiles de la police.

III

Avec cette impudente flagornerie que pratiquent à l'occasion les plus effrontés pamphlétaires, Mouhy semblait remercier le ciel de l'avoir conduit à la Bastille, puisqu'il devait à son incarcération l'honneur de connaître Marville. Et il en prenait occasion pour conter au magistrat toute l'histoire de sa vie : autant de doléances qui reviennent sous sa plume, chaque fois qu'il sollicite un emploi ou qu'il mendie des subsides.

En tout cas, il avoue à Marville qu'il n'a pu vivre jusqu'à présent qu'en « faisant un métier pour lequel il n'avait pas été élevé ». Mais puisque le cardinal Fleury le condamne, il s'engage à ne plus rien écrire contre le gouvernement, les gens en place, la religion, les mœurs, etc.; et il compte sur le bienveillant appui du lieutenant de police pour persévérer dans ces bonnes résolutions.

Malheureusement ses besoins sont toujours les mêmes et peut-être plus pressants que jamais. Il est criblé de dettes, et ses créanciers se montrent aussi exigeants que méfiants. Il faut donc qu'il se remette au travail pour leur donner satisfaction et nourrir en même temps sa famille. A l'heure présente, il écrit au *Mercure*; il y rédige, pour la clientèle de l'étranger, la bibliographie des livres récemment parus et un extrait « des nouvelles qui lui sont fournies à la police par Conus ». Il n'est pas un de ses articles dans cette publication, où il n'exalte « sa patrie et la sagesse du gouvernement ». Mais il n'entend poursuivre le but de toute son existence, c'est-à-dire « élever les quatre fils qu'il destine au service du roi », qu'avec l'agrément du lieutenant de police.

Et, sans autre transition, il offre son dévoué concours à Marville :

« Je serai fort propre, conclut-il, à occuper un emploi : j'ose me flatter même de m'y distinguer. Vous en avez tant à votre disposition! L'inaisance donne de l'industrie et de l'intrigue : ne pourrez-vous pas en faire un bon usage en ma faveur? »

Marville se contente d'accoler à cette longue supplique cette courte annotation :

« Cette lettre fait pitié. Que ce malheureux gagne sa vie; mais

qu'il tâche de ne se brouiller ni avec le gouvernement, ni avec la police! »

Mouhy profita du conseil; non seulement il ne se brouilla pas avec ces deux grands personnages, mais il devint un de leurs plus zélés auxiliaires, ou du moins il tâcha de les en persuader.

IV

Marville, qui, dans le principe, avait accueilli par un refus presque honnête les avances de son obligé, finit cependant par y répondre. Il s'y voyait contraint par les circonstances. Un arrêt du Parlement avait interdit la « composition » et le colportage des nouvelles manuscrites, tolérées ou non. Or, le lieutenant de police avait pris goût à ces gazettes soumises à son approbation, gazettes qu'il corrigeait et remaniait à sa guise, et dont il retranchait les contes grivois, les couplets satiriques, les anecdotes scandaleuses, pour le plus grand régal du ministre Maurepas. Il se dit avec raison qu'il pouvait continuer son métier de journaliste, non plus pour diriger l'esprit public, mais pour renseigner le gouvernement; et ce fut uniquement dans ce but, qu'il mit à profit les rapports de ses agents, les renseignements puisés dans les correspondances privées, les notes d'informateurs adroits et discrets. Mouhy était tout indiqué pour cette collaboration : ne savait-il pas se glisser dans les meilleures maisons, sans éveiller la méfiance de personne?

Ses services furent donc acceptés, et, dans le vil métier dont il revendiquait les profits d'un cœur si léger, il sut se faire apprécier de ceux qui l'employaient. C'était un observateur perspicace et infatigable, presque toujours bien renseigné. Peut-être, et c'était la conséquence de son excessive fatuité, se prenait-il trop volontiers pour un des rouages essentiels de la machine policière.

Ses débuts datent de juillet 1742.

A partir de cette époque, le chevalier adresse chaque jour à Marville une gazette manuscrite, qui reproduit le résumé de ses multiples enquêtes, c'est-à-dire les conversations des cafés et les échos des salons, les confidences de boudoirs et les bruits de coulisses, en un mot l'image vivante, animée, pittoresque d'une société aimable et spirituelle, mais profondément corrompue, sans préjugés comme sans scrupules. Car, il faut bien le reconnaître, notre romancier, lourd, prolixe, insupportable, doit à sa métamorphose les qualités que la nature semblait lui avoir refusées : en

s'improvisant journaliste policier, il est devenu vif, léger, amusant. Il est, paraît-il, des grâces d'état pour les mouchards, et surtout pour les mouchards du grand monde.

D'ailleurs on peut facilement s'en rendre compte. La *Gazette* manuscrite de Mouhy obtint, à deux reprises, les honneurs de l'impression, d'abord dans la *Revue rétrospective* de 1835, puis dans l'édition in-12 du *Journal* de Barbier. C'est, en un mot, cette correspondance anonyme avec le lieutenant de police, sauvée du sac de la Bastille, que le hasard des ventes publiques fit tomber entre les mains de Victor Schœlcher et qu'ont mise si souvent à contribution les historiens du XVIIIe siècle. Le nom de l'auteur en était resté jusqu'alors inconnu. Nous l'avons découvert grâce aux journaux manuscrits adressés, vers la même époque, par le lieutenant de police au ministre Maurepas [1]. Les premiers secrétaires de Marville les rédigeaient, sous l'œil du maître, d'après les notes des inspecteurs, des exempts et surtout du chevalier de Mouhy. Ils *démarquaient* les chroniques du journaliste policier : ils leur empruntaient même des lambeaux de phrases, des alinéas tout entiers, et jusqu'à des « réflexions » qu'ils donnaient cependant sous le nom de leur véritable auteur et qui sont intégralement reproduites dans la *Revue rétrospective* de 1835.

Enfin, dernière preuve non moins concluante : nous avons retrouvé dans les papiers de la Bastille la suite de la *Gazette* originale de Mouhy. Elle continue le foliotage de l'imprimé. Elle est autographe, et il ne faut pas avoir vu deux fois l'écriture du chevalier pour la reconnaître dans les indéchiffrables pattes de mouche de ce manuscrit. Cette seconde partie du *Journal* de Mouhy est, à trente lignes près, entièrement inédite; par malheur, elle n'est pas complète; elle a été singulièrement éprouvée par la tempête qui déracina la Bastille. Mais, telle qu'elle est encore, maculée de boue, lacérée, illisible, zébrée de ratures et encombrée de surcharges, elle est intéressante à étudier, et pour l'histoire du temps, et pour la biographie de l'auteur.

V

Le *Journal* imprimé s'arrête à la fin d'août 1743. Or, dans les derniers jours de cette même année, Mouhy n'était guère plus

1. La *Société de l'Histoire de Paris* a commencé la publication des *Lettres de M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas* (*1742-1747*), due aux soins éclairés de M. A. de Boislisle.

riche qu'à l'époque où il faisait ses offres de service à Marville, s'il faut en croire le brouillon d'une lettre qu'il écrivait alors au lieutenant de police, brouillon qui était resté entre deux feuillets du registre acheté par Schœlcher.

La campagne avait cependant si bien commencé pour lui! Marville lui avait tout d'abord « assigné des appointements... », puis, concédé « la moitié du privilège des Nouvelles ». L'administration fermait de nouveau les yeux sur cette industrie, toujours supprimée et toujours renaissante. Aussi, notre homme, « comptant que le produit des nouvelles suffirait à sa subsistance », avait-il supplié son « bienfaisant » protecteur de lui retrancher ses émoluments. C'était, prétendait-il, pour lui « donner une marque de son désintéressement ». C'était en réalité pour que personne ne pût dire que Mouhy était aux gages de la police. Marville ne fut pas dupe de cette fausse générosité; il continua ses « bontés » au chevalier; et celui-ci s'en trouva bien, car l'entreprise des nouvelles ne lui donnait que des résultats négatifs. Elle lui permettait seulement de continuer son métier de *reporter* à l'abri de tout soupçon; n'était-il pas dans l'obligation « d'employer tout son temps à former des liaisons avec d'honnêtes gens et à les entretenir pour être en état d'envoyer au magistrat une feuille tous les jours »? Mais la misère le menace de nouveau : « Me trouvant dans cette situation, écrit-il à Marville, je ne puis travailler pour vos feuilles, monsieur, avec la liberté d'esprit qui convient pour les rendre plus intéressantes. Je ne parle point des peines du corps et de l'esprit pour écouter et faire parler cent personnes par jour, surtout quand on est obligé de s'envelopper éternellement d'un voile impénétrable pour ne point être soupçonné... »

Le brouillon s'arrête là; mais il est facile de pressentir la conclusion que la lettre comportait. Mouhy devait demander une augmentation de traitement, et il est probable que Marville la lui consentit au commencement de 1744; car il semble qu'à partir de cette époque il soit en pleine possession de cette « liberté d'esprit », dont il a besoin pour *interviewer* « cent personnes » par jour. Si nos modernes ont créé le mot, ils n'ont pas inventé la chose.

VI

Dans cette partie inédite de son œuvre, le journaliste policier, qui se met presque toujours en scène, trahit fréquemment son incognito par quelque fait personnel ou familial, en même temps

qu'il nous indique ses procédés d'information. Il a ses entrées chez le duc d'Orléans, ce prince dévot qui faisait grise mine au Roi et frondait volontiers le Gouvernement. Mouhy profite du libre accès qu'il trouve dans la maison pour écouter aux portes :

6 avril 1744. — ...Malgré la dévotion du duc d'Orléans, on peut assurer qu'il s'occupe des nouvelles publiques et qu'il désapprouve comme bien d'autres la conduite du ministre. On (cette formule impersonnelle désigne la plupart du temps le chevalier de Mouhy) se trouva hier à la porte de son petit appartement de Sainte-Geneviève, où on entendit quelques mots qui le firent concevoir. En descendant son petit escalier à deux heures avec un de ses gentilshommes et La Marche, son valet de chambre, il prit de l'eau bénite à la porte et fut se renfermer dans l'église. L'auteur, qui est neveu de feu Longepierre, qui l'a élevé, comptait sur une grâce, mais il a compris que ce prince n'est pas aussi humain qu'il l'affecte dans ses dehors...

Mouhy, quoi qu'il en dise, avait eu pour protecteur le duc d'Orléans; ce prince s'était souvenu que le baron de Longepierre, l'auteur dramatique, avait appartenu à sa maison; mais la publication des *Mille et une faveurs* et autres romans scandaleux avait singulièrement refroidi ses bonnes dispositions pour le neveu de son ancien gentilhomme. Il ne lui avait pas interdit cependant de « lui faire sa cour »; et l'on voit avec quelle indépendance de cœur Mouhy profitait de la permission.

Il ne se montrait guère plus reconnaissant envers Voltaire, dont nous connaissons déjà les relations avec « l'auteur », et qui, malgré ses principes d'économie bien connus, le recevait assez souvent à sa table, quand il ne lui glissait pas quelques écus dans la main. Mouhy, qui remplit plus consciencieusement son métier de mouchard que ses devoirs d'ami, espionne Voltaire, le dénigre et passe au crible les menus faits de sa vie quotidienne dans une série d'articles, du 30 mars au 9 avril :

Tout est en rumeur chez la marquise de Châtelet. Son mari est arrivé à Cirey, qui écrit lettres sur lettres pour qu'elle vienne lui tenir compagnie. Il a fallu des peines infinies pour déterminer Voltaire à ce voyage; et depuis qu'il est résolu, il est d'une humeur épouvantable, traite avec la dernière dureté la marquise et la fait pleurer toute la journée. Avant-hier il y eut une discussion qui dura toute la nuit. Voltaire, comptant souper tout seul, avait fait mettre son couvert sur une table étroite; Mme du Châtelet, étant revenue pour souper avec lui, souhaita qu'on mît une table plus raisonnable.

Voltaire s'obstina à la garder et sur des instances nouvelles, dit qu'il était le maître chez lui, qu'il y avait trop longtemps qu'il faisait le métier de dupe et lui dit plusieurs autres duretés.

Ces contestations, qui sont fréquentes, font l'objet des railleries de toute la maison. Les motifs secrets de ces mauvaises humeurs respectives sont occasionnés par la passion de Voltaire pour la Gaussin. Cette comédienne vient voir le poète parce qu'il ne peut aller chez elle. Le commerce est réglé. La

marquise en est furieuse et n'ose pousser trop loin les choses dans la crainte que son amant ne prenne son parti.

Le journal de tout ce qui se passe entre ces victimes de l'amour et du bon sens serait aussi singulier qu'intéressant.

. . . . . .

Le sieur Helvétius, fermier général, était naguère un des amis zélés de la marquise du Châtelet et de Voltaire. Une affaire d'intérêt les a brouillés récemment. Mme du Châtelet, poussée par des créanciers, demanda en prêt une somme pour éviter d'être exécutée. Helvétius, sur sa lettre de change, la lui prêta à condition qu'elle serait exacte au paiement, lui jurant que l'argent qu'il lui prêtait n'était point à lui et qu'il n'y avait point de délai à espérer pour le temps de l'acquit. Ce temps arrivé, Mme du Châtelet s'est trouvée sans un sou comme à son ordinaire. Helvétius, piqué, l'a fait poursuivre dans toutes les formes. Les meubles de la marquise auraient été vendus, sans un ami qui a prêté la somme pour acquitter la lettre de change. Depuis ce temps on ne se voit plus et l'amitié s'est changée en la plus grande inimitié.

Ces deux fragments, déjà publiés par Ravaisson[1] dans ses *Archives de la Bastille*, sont les seuls du journal inédit de Mouhy qui aient jamais été imprimés. La perfidie du policier eût paru moins douteuse encore, si Ravaisson eût inséré dans son excellent recueil une autre note, qui est en quelque sorte le dernier coup de massue à l'adresse de Voltaire.

Nous savons que Marville avisait directement Maurepas, ministre de la maison du Roi, de toutes les manœuvres qui menaçaient sa situation politique. Or, le chevalier de Mouhy, dans son rapport quotidien du 29 janvier 1745, apprenait au lieutenant de police que Maurepas était personnellement visé par Richelieu. Le duc « qu'on n'aime pas », parce qu'il profite de son ascendant sur l'esprit du Roi pour porter le désordre partout et chasser de la cour le vrai mérite, préparait un mémoire contre Maurepas, pour dévoiler « les friponneries de la marine », qui ressortissait alors au ministère de la maison du Roi. Mouhy annonçait la nouvelle; puis il ajoutait, d'après les *racontars* du jour :

On soupçonne un commissaire général de la marine d'avoir fourni les matériaux, et Voltaire, totalement dévoué au duc de Richelieu, de les rédiger et de leur donner ce ton méchant qui séduit et qui est si propre à prévenir et à faire impression.

En parlant à ce sujet, on s'arrêta sur le chapitre de Voltaire. On assure qu'il y a longtemps que M. de Maurepas aurait dû l'enfermer à la Bastille, que c'est le plus grand ennemi qu'il ait et d'autant plus dangereux qu'il couvre sa haine de tous les dehors de respect et de soumission qui peuvent la cacher. C'est un scélérat, dit-on, sans religion, dangereux et qui est autant ennemi de ceux qui sont en place que de sa patrie. Il est toujours insolent, lié avec les

1. Ravaisson a donné, je ne sais trop pourquoi, à notre manuscrit le nom de *Journal de Poussot*. — Poussot était un inspecteur de police, presque illettré, qui se contentait de signer ses rapports rédigés par une main étrangère.

mécontents et leur inspire tout le fiel dont il est dévoré. On ajoute qu'il est l'auteur anonyme de tous ces vers satiriques qui ont paru et qui paraissent journellement, et qu'il est entièrement dévoué à Richelieu. On acheva ce portrait en assurant que ses principes sont si détestables que, si jamais il acquérait la faveur, malheur alors à ceux qui l'auraient persécuté ou qu'il n'aimerait pas.

Tartufe, voulant perdre son ennemi, sans se compromettre, n'eût pas mieux fait parler les autres.

VII

« D'Éon, écrit M. le duc de Broglie dans *le Secret du Roi*, fut le précurseur, sinon le fondateur de ce métier de *reporter* politique qui fait si grande figure aujourd'hui à la porte de tous les parlements d'Europe. » Avant d'Éon, Mouhy peut revendiquer l'honneur de la priorité, puisque honneur il y a : car son *Journal* de 1744 fournit plus d'un exemple du *reportage* politique, tel qu'il se pratiquait au XVIIIe siècle.

Le gouvernement de Louis XV avait rompu définitivement avec l'Angleterre, toujours hostile même en temps de paix, et pressait la Hollande, dont l'attitude énigmatique n'était pas moins irritante, de se prononcer catégoriquement. Il importait donc au cabinet de Versailles d'être sûrement renseigné sur les agissements des ambassadeurs de ces deux puissances, qui n'avaient point encore reçu leurs passeports et que retenait la vie facile de Paris. Or, le chevalier de Mouhy avait su se créer des intelligences dans l'entourage des deux diplomates : il entretenait même des relations personnelles avec les ministres étrangers; enfin, comme directeur du bureau des nouvelles privilégiées, il était autorisé à des démarches qui n'avaient rien d'insolite; il avait donc toute facilité pour pratiquer librement l'espionnage chez les ministres suspects.

Voici comment il en usait avec le représentant de la Grande-Bretagne :

6 avril 1744. — ... Le sieur de Tompson, ministre du roi d'Angleterre, envoya, mardi dernier, au bureau des Nouvelles et fit acheter une feuille en faisant demander à l'auteur s'il voudrait la lui continuer, malgré la rupture. On a appris hier la raison pour laquelle ce ministre a fait faire cette démarche : il lui est tombé entre les mains des nouvelles de contrebande, dans lesquelles il est annoncé que le prince de Galles est à Paris incognito et que le comte de Saxe l'avait régalé chez lui. Tompson espérait que cet article était fabriqué dans les bureaux approuvés et voulait sans doute en avoir les prémices pour en faire part à son maître...

On — nous savons maintenant quel était cet *on* mystérieux, — on n'était pas fâché de dauber, chemin faisant, sur la concurrence, mais n'en continuait pas moins ses investigations, ses questions, ses enquêtes; et l'*interview* se terminait par cette conclusion :

« Le sieur Tompson a tenu de très mauvais propos contre la France. »

Chez l'ambassadeur de Messieurs les États l'accueil est tout différent. Les Hollandais sont gens flegmatiques, prudents et partant fermés. Mouhy, cependant, a découvert un intime de Van Hoey, l'envoyé des Pays-Bas : il lui inspire confiance, a de nombreux entretiens avec lui et finalement, le 6 mai, apprend de lui des particularités intéressantes. Le marquis de Fénelon, notre ambassadeur à la Haye, d'abord très considéré et très aimé, est tenu maintenant en suspicion, bien qu'il ait toujours cherché à éviter la guerre : il est moliniste — bon chien chasse de race, — et les jansénistes sont aussi puissants que nombreux en Hollande; d'où ce fâcheux refroidissement. D'ailleurs l'ami de Van Hoey affirme que « la déclaration de guerre contre la France est sous presse ».

Ce système d'espionnage par voie réflexe donna de si bons résultats au chevalier de Mouhy qu'il tenta de le généraliser. Quand le maréchal de Noailles eut reconquis les bonnes grâces du Roi, et fut désigné, de ce fait, à la vigilance de la police, Mouhy se mit en rapport avec un de ses partisans, nommé Vouette et le fit causer. Mais, pour lui inspirer une absolue confiance, il lui ouvrit son cœur, le tint au courant de tout ce qu'il savait sur les ennemis du maréchal, et se vit bientôt payer de retour. C'est à cet échange de confidences que nous devons certainement les curieux détails donnés par le correspondant de Marville sur le rôle de Noailles auprès du roi, pendant la durée de la guerre dans les Flandres.

Notre policier n'avait pas toujours la besogne aussi facile, quand il s'adressait directement aux gens dont il voulait forcer la porte et pénétrer les projets. L'offre de ses bons offices n'était pas un irrésistible moyen de séduction. C'est ainsi qu'il en fut pour sa courte honte, un jour qu'il proposait au contrôleur général Orry certaine « combinaison ». Le personnage était grincheux, brusque, brutal. Et Mouhy, qui sait être compris à demi-mot, déplore, dans une de ses gazettes, le peu de cas que l'homme d'État fait des agents habiles et discrets :

Quand il s'amuse, il faut bien des gens qui pensent pour lui. M. le car-

dinal de Richelieu, qui était un grand ministre, avait des gens à gage pour lui faire part de tout ce qui se passait et de tout ce qui se disait, afin de s'étayer des idées générales et particulières; c'était de ces fleurs qu'il faisait de bon miel...

Toujours le même esprit d'infatuation! Du jour où le chevalier de Mouhy appartient à la police, le métier de mouchard devient une institution d'État.

VIII

La partie la plus intéressante de notre journal inédit est assurément celle qui concerne Louis XV.

En cette année 1744, le roi de France jouait un rôle moins effacé que ne le comportaient son indolence naturelle et sa nonchalance acquise, un rôle plus digne de son nom et de sa race.

Soucieux sans doute de recevoir, à l'exemple de ses ancêtres, le baptême du feu, il partit pour les Flandres se mettre à la tête de son armée. On sait les brillants succès du commencement de la campagne, dont Noailles était l'inspirateur; la maladie subite et grave qui vint arrêter Louis XV à Metz et lui valut ce surnom de Bien-Aimé qu'il devait si peu justifier par la suite; la disgrâce passagère de la duchesse de Châteauroux et la mort mystérieuse de la favorite si vite remplacée dans le cœur du roi.

Le *Journal* de Barbier, les *Mémoires* du duc de Luynes et du marquis d'Argenson, la *Correspondance* du duc de Noailles publiée par Camille Rousset ou mise en œuvre par les frères de Goncourt dans leur livre sur Mme de Châteauroux, ont fait connaître en partie les dessous de cette période historique, dont les plus basses intrigues ternissent les dehors chevaleresques. Les sources en sont parfois empruntées — nous l'avons établi dans d'autres études — à des rapports de police ignorés du grand public. Mais il est tel détail, tel fait, telle manœuvre qui ont échappé aux spécialistes les mieux instruits et que nous apprennent les *Gazettes* de Mouhy. Nous allons y puiser à notre tour, avec le regret que des interruptions de date — une lacune de cinq mois — nous laissent sans renseignement sur la maladie du roi, la fuite honteuse et la mort foudroyante de Mme de Châteauroux.

L'agent de Marville note à maintes reprises une impression générale qui tient de l'anxiété chez les uns et du dépit chez les autres : elle est provoquée par l'attitude du prince, impassible et impénétrable, attitude qui encourage toutes les audaces ou les désespère, mais que personne ne saurait expliquer. Le roi est-il

insouciant, inconscient même ou seulement dissimulé? N'a-t-il d'ardeur que pour le plaisir et de dégoût que pour le travail? Suit-il la marche des affaires ou veut-il l'ignorer? Mouhy signale ces inquiétudes de l'opinion publique, qu'a surprise la rentrée en scène de Noailles :

1er avril. — On n'a nulle bonne opinion de sa capacité et de sa valeur (du maréchal); et malgré tous les soins que se donnent ses créatures pour lui gagner des suffrages, on les lui refuse non seulement, mais on répond que si le Roi connaît assez peu ses intérêts pour se servir de cet homme, il doit s'attendre à des pertes continuelles dans la présente guerre.

On rapporte différentes particularités qui semblent insinuer que le roi a pris son parti sur ce chapitre. Un lieutenant général voulut présenter, ces jours passés, un mémoire à Sa Majesté, et en demanda la permission au premier gentilhomme de la Chambre.

— Ce sera quand il vous plaira, lui répondit le duc de Fleury, mais je vous avertis que cela ne vous servira qu'à vous mettre à dos M. de Noailles et M. d'Argenson. Le roi ne lit point les mémoires qui lui sont présentés et les renvoie aux ministres.

En dernier lieu, Sa Majesté dit à M. de Lauragais :

— Votre oncle m'a présenté un mémoire; je ne sais ce que c'est; je l'ai renvoyé à M. d'Argenson pour m'en parler.

Il ne faudrait pourtant pas se méprendre sur cette affectation d'indifférence et sur cette coquetterie de roi fainéant qui laisse tout le fardeau du pouvoir à ses ministres. Louis XV, qui était doué d'une prodigieuse mémoire et d'une remarquable pénétration d'esprit, était mieux que personne au courant des affaires; et s'il ne les dirigeait pas ostensiblement, à l'exemple de Louis XIV, c'était pour s'épargner une fatigue dont son aïeul était soucieux comme d'un devoir. Cette appréciation du rôle politique de Louis XV se trouve confirmée par un piquant portrait du monarque qu'on s'étonnera peut-être de trouver sous la plume de Mouhy, et qui semble contredire, à six semaines de distance, l'impression première du journaliste policier :

10 mai. — On entendit crayonner hier des portraits du roi, qui ne dénotent pas qu'il soit aussi aisé de le conduire qu'on l'a jusqu'alors publié. On assure que ceux qui sont le mieux dans son esprit, non seulement n'osent lui parler d'affaires d'Etat, mais même le sonder sur les choses les moins importantes. Il est arrivé dans deux ou trois occasions que MM. de Richelieu et d'Argenson ont voulu hasarder des questions quelques jours avant le voyage : ils ont été si mal reçus qu'ils se sont bien promis de n'y pas retourner.

On conjecture de là que le roi a l'esprit entier, opiniâtre, sujet à la prévention, et qu'il est fort difficile de le faire revenir quand il a été affecté d'une opinion. On craint qu'en ôtant la liberté de lui parler, il ne se mette dans le cas d'ignorer mille choses qu'il doit savoir. On répond à cela qu'il fait beaucoup de questions, que cela suffit pour l'instruire et que s'il y a de l'inconvénient à ne vouloir rien écouter, il y en aurait davantage à prêter l'oreille à

mille gens qui profiteraient souvent de cette permission pour surprendre la religion de Sa Majesté.

En effet, « le voyage », c'est-à-dire le départ de Louis XV pour l'armée, était l'objet de toutes les spéculations politiques. Les uns n'y croyaient point; d'autres ne le désiraient pas, dans la crainte qu'une suite de victoires n'éveillât l'esprit de conquête chez le souverain; certains en accueillaient la nouvelle avec joie, parce que « le roi serait toujours au premier rang ». Mais, d'une façon générale, le public ne « préjugeait pas favorablement de l'issue de la campagne », parce qu' « à l'armée le crédit décidait de tout ».

Quant à Louis XV, il préférait que personne ne parlât de son départ, tandis que les ministres désiraient y préparer l'opinion publique; leur but était de ménager à l'arrière-petit-fils de Louis XIV les marches triomphales qui avaient illustré la mémoire de son aïeul.

Quoi qu'il en soit, l'observateur rencontrait juste, lorsqu'il écrivait le 2 avril :

On dit bien positivement que le roi fera la campagne prochaine... il marchera sans cérémonie, c'est-à-dire sans sa bouche, et l'on fait entendre que le maréchal de Noailles s'est chargé de ce soin... A l'égard de Mme de Châteauroux, on a imaginé que les eaux de Saint-Amand, fort renommées en Flandre, lui seraient salutaires; et il est presque décidé qu'elle en fera usage. La reine, qui est à la veille d'apprendre de moment en moment la mort de la reine de Pologne, sa mère, s'affligera tranquillement à Versailles et le roi son père pourra venir passer quelque temps avec elle...

L'épigramme à fleur de peau dont le policier égratignait Marie Leczinska, n'était que trop justifiée par l'attitude de la reine vis-à-vis du roi. La fille de Stanislas avait pris très philosophiquement son parti des infidélités de son mari; et nous verrons qu'à Versailles et à Paris, nombre de gens s'indignaient pour elle, alors qu'elle se résignait, sans protestation, à son rôle d'épouse sacrifiée. Chaque jour amenait une information nouvelle. Ainsi, le 10 avril :

Ce n'est plus M. de Noailles chez qui Sa Majesté doit se mettre en pension, c'est chez M. d'Argenson, qui, seul des ministres, sera du voyage...

Mme de Lauraguais est en faveur; elle le mérite. C'est, dit-on, la meilleure femme depuis qu'elle est dans le monde : car, à Port-Royal, elle faisait enrager religieuses et pensionnaires : on le tient d'une sœur qui a vécu avec elle dans le couvent.

Mouhy semble pressentir l'apparition d'une nouvelle étoile à

l'horizon de Versailles. En effet, la duchesse de Lauraguais, la sœur inséparable de Mme de Châteauroux, devait, après la mort de celle-ci, consoler le Roi d'une perte qui ne l'affligea pas moins que la fin prématurée d'une autre demoiselle de Nesle, la comtesse de Vintimille.

Cependant l'heure du départ approche; et Mouhy nous fait assister aux orages que soulèvent dans l'Olympe même les projets de la favorite. Si Mme de Châteauroux a des amis, tels que le duc de Richelieu, qui les appuient fortement, elle rencontre, en revanche, auprès du maître, de puissants adversaires nettement opposés à sa combinaison de Saint-Amand. Un ancien précepteur du prince, l'évêque de Mirepoix, Boyer, que la reconnaissance royale a doté de la feuille des bénéfices, est un des ennemis les plus acharnés de la Châteauroux : « Emmener cette femme, s'écrie-t-il, ce serait attirer sur nous les foudres du Dieu des armées, le Dieu dont nous avons si grand besoin! » Et le Roi paraît lui donner raison. Il a hérité de ses ancêtres leur étroite et superstitieuse dévotion; mais la duchesse est inébranlable dans sa résolution, et si elle y persiste avec son opiniâtreté hautaine, qui était trop souvent de l'inintelligence, c'est qu'elle est entraînée par sa folle passion pour son ancien amant, le duc d'Agénois, un des seigneurs qui doit accompagner le Roi dans « le voyage ». Mme de Flavacourt, la seule des cinq demoiselles de Nesle qui ait refusé l'insigne faveur dont Louis XV honora sa maison, connaissait le mobile auquel obéissait Mme de Châteauroux; et bientôt un nouveau conflit, précédé de récriminations et suivi de querelles, éclata entre les deux sœurs.

Le roi partit enfin, le 2 mai, pour l'armée; et notre chronique secrète est d'accord, pour l'exactitude des faits, avec le récit des *Mémoires* de d'Argenson : elle est même agrémentée de détails d'ordre intime, omis ou ignorés par le futur ministre des affaires étrangères :

4 mai. — Voici les circonstances qu'on publie du départ du roi : « Sa Majesté sortit à 3 heures 1/4, la nuit précédente, de chez Mme de Châteauroux, passa dans la chapelle, où elle fit sa prière, accompagnée du prince Charles, de MM. de Meuse et d'Ayen, fut entendre la messe à la Meute et de là fut à Saint-Denis, à Pont, etc., etc. M. le maréchal de Noailles a dû se trouver en personne, hier au soir, pour recevoir le Roi.

« Il a laissé, dit-on, un pli cacheté pour la reine. »

Enfin, dernier trait qui caractérise bien l'homme et le souverain : « Le roi a fait jusqu'à la dernière heure mystère de son départ. »

Noailles avait encouragé, paraît-il, le silence de Louis XV. Il avait su même déterminer Mme de Châteauroux à dissimuler les véritables motifs de sa cure à Saint-Amand, où devaient se donner rendez-vous les dames de la cour. Le roi y viendrait incognito et n'irait pas rejoindre l'armée. En réalité, dit le chevalier de Mouhy — d'après des informations qui éclairent d'un nouveau jour l'histoire de la sultane favorite, — Noailles aurait voulu arracher Louis XV à l'influence de la duchesse par la rapidité d'un départ jusqu'alors incertain, et aurait fait appel aux scrupules de cette conscience timorée; et pour achever de dégoûter complètement le prince de sa maîtresse, Noailles eût au besoin signalé quelque belle flamande aux tendres appétits du monarque.

Dès que Mme de Châteauroux fût avertie de ces manœuvres stratégiques dirigées contre son crédit, elle entra dans la plus violente colère. Noailles l'avait donc mystifiée et bernée! Certes, dit le journaliste, elle est apathique, elle n'aime pas le roi, mais sa vanité supporte impatiemment un tel affront.

La duchesse jura de se venger du vieux courtisan, dont la hauteur effrayait déjà l'armée et qui, reconnaissant dans l'attitude de Louis XV « l'ardeur d'un jeune officier », promettait de « faire » du néophyte « un grand roi ». Le duc de Richelieu et plusieurs lieutenants généraux embrassèrent la cause de la Châteauroux et s'engagèrent à la tenir au courant d'opérations qui ne les inquiétaient pas moins :

Si le goût de la gloire et de la guerre prédomine (conclut le chevalier de Mouhy), il n'y a pas de doute que M. de Noailles l'emporte; ceux qui voient les choses de près le prédisent déjà, et disent qu'avant quatre mois l'on n'approchera du roi que par le canal de M. de Noailles et que tout le monde lui sera subordonné.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ces impressions policières l'échange des lettres si affectueuses entre Noailles et la Châteauroux publiées dans le livre des Goncourt. Il est vrai que nous verrons bientôt dans le journal de Mouhy, le vieux maréchal devenir l'allié et l'ami de la favorite.

Le roi est à l'armée; sa présence y est nécessaire, d'autant que l'esprit des troupes n'est pas satisfaisant : les jeunes officiers regrettent « les plaisirs de Paris ». Mais si la guerre est trop souvent une calamité, elle est quelquefois un bien, ne fût-ce que pour rendre du ton et de la vigueur à une nation affaiblie, pour rappeler la France « au sentiment d'honneur de la cour de Louis XIV ». Puis l'entourage du roi ne laisse échapper aucune

occasion de rendre le souverain populaire; et Mouhy renchérit encore sur ces louables dispositions, en mouche... du coche qui croit ses conseils indispensables à la marche du char gouvernemental :

« Il serait convenable que la lettre que le roi a écrite à Mgr le Dauphin, dans laquelle Sa Majesté témoigne si bien son amour pour ses sujets et le désir qu'elle a de leur procurer la paix, fût aussi publique que son voyage en Flandre. »

Ce serait le meilleur des spécifiques, assure notre donneur d'avis, contre le préjugé enraciné dans l'esprit des Français qu'il sont absolument indifférents à leur roi; et cependant ils ne demanderaient, pour le chérir, que le moindre témoignage d'affection. Ils appréhendent encore le départ pour Lille des Châteauroux et des Lauraguais; car, s'il était suivi du plus léger insuccès, chacun y verrait « une punition du Ciel ». Les partisans de Noailles affirment que le duc, au risque d'une disgrâce, supplie le roi de ne point « se déshonorer », en appelant sa maîtresse auprès de lui; d'autre part circulent des propos tenus dans un souper fin, dont Mmes de Châteauroux et de Lauraguais ont été « les héroïnes ». La première avait été fort questionnée sur son prochain départ; elle n'avait répondu qu'évasivement, et l'on croyait généralement qu'elle n'irait rejoindre le roi qu'après la prise de Menin.

IX

La campagne s'annonçait glorieuse. Louis XV avait déjà le grand style de Louis XIV. Aux envoyés hollandais qui étaient venus lui faire leur cour, il avait répondu :

« Plus j'ai différé à déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets. »

Et Mouhy ajoute ce sentencieux commentaire :

« On les (les Hollandais) paie de la même monnaie en les tenant dans l'incertitude. »

Le siège de Menin avait mis en belle lumière l'amour paternel du roi pour l'armée. Noailles proposait un plan d'attaque qui eût peut-être sacrifié six mille hommes : celui de Vallière, un ingénieur très distingué, n'en demandait que trois cents, mais exigeait une dépense supplémentaire de cent mille francs.

« Je n'en veux pas d'autre », dit le roi.

Puis, en vrai fils de France, Louis XV ne craint pas de s'exposer comme le dernier de ses soldats. Il dîne dans la tranchée. A ce

moment accourt un jeune officier, M. de Moustier, qui vient lui apprendre que le Gouverneur de Menin demande à capituler. Le Roi, qui portait déjà son verre à ses lèvres, s'arrête; il le présente à Moustier, y verse du vin et invite le gentilhomme tout confus à boire pour cette heureuse nouvelle.

Heureuse en effet, mais surtout exploitée comme telle par le gouvernement! Les Parisiens la célébrèrent avec leur enthousiasme coutumier. En vain quelques pessimistes voulurent-il insinuer que ce succès allait encourager l'ambition du roi, « mauvais présage pour la France ! » Les faveurs de l'opinion publique étaient tout acquises au vainqueur. Le départ imminent de la Châteauroux, qu'avait enfin obtenu l'influence du comte d'Argenson, ne passionnait déjà plus les esprits. Après tout, disaient les moins indulgents, la plupart des officiers en font autant; la « prêtraille » seule, observe Mouhy, continue à prédire pour la France les plus épouvantables catastrophes.

Et notre gazetier, dont l'œil vigilant ne doit pas sans doute perdre de vue les amis de Noailles, ajoute, d'après ses renseignements personnels, que le maréchal n'en cherche pas moins à circonvenir le roi, pour en éloigner les grands seigneurs dont il redoute le crédit, les comtes de Saxe et de Meuse, les ducs de Richelieu, de Boufflers et de Luxembourg. On dit même que Noailles est en correspondance suivie avec le cardinal de Tencin, qui sera son allié dans cette campagne d'intrigues de palais.

La première partie du *Journal* de Mouhy se termine sur l'arrivée de la duchesse de Châteauroux à Lille, sur l'ovation qui lui est faite, et sur le souper magnifique donné par le duc de Boufflers, gouverneur de la ville.

Le roi se préparait au siège d'Ypres ; mais, déjà, à cette époque (8 juin), l'agent de Marville mentionne l'incapacité ou plutôt l'affolement du maréchal de Coigny, qui n'a pas su disputer à l'armée autrichienne le passage du Rhin : échec des plus graves, qui, au dire des « alarmistes », permet à l'ennemi de pénétrer en Lorraine et en Champagne.

C'était, en effet, le plan hardi qu'avait conçu et exécuté le général ennemi, le prince Charles, pour répondre à l'invasion des Pays-Bas par l'armée française. Louis XV revint aussitôt sur ses pas, et se porta, avec un corps de 12 000 hommes, au-devant des Autrichiens. Mais la maladie — résultat de la vie joyeuse qu'on menait alors dans le camp français — immobilisa le roi à Metz.

X

Après une lacune d'environ cinq mois, la suite de nos gazettes policières ne reprend qu'au 12 novembre, avec la reddition de Fribourg.

La nouvelle de cet avantage militaire est assez fraîchement accueillie par la population parisienne. Le bruit court que la disgrâce de la Châteauroux, arrachée par un évêque à la conscience timorée d'un malade, est bien aléatoire. Le prince, négligeant de nouveau sa femme, après lui avoir demandé publiquement pardon, commence à regretter un sacrifice trop au-dessus de ses forces.

La prise de Fribourg lui a servi de prétexte pour reprendre ses relations avec sa maîtresse. Il a fait remettre une lettre à la duchesse en présence même de la reine.

Les préparatifs de la fête triomphale qui devait célébrer tout à la fois un beau fait d'armes et l'entrée du roi à Paris, se ressentirent du mécontentement général. Le peuple disait hautement que, si l'amant revenait à sa maîtresse, chacun devait rester chez soi pendant le défilé officiel, fermer ses fenêtres, se refuser, en un mot, à toute manifestation d'allégresse. Les dames de la halle, qui avaient si bruyamment témoigné de leur joie en apprenant le rétablissement du monarque, ne pouvaient croire que le Bien-Aimé désertât une fois encore le foyer conjugal. Elles voulurent éclairer leur religion; et comme, de tout temps, les articles de journaux sont, paraît-il, des articles de foi, elles se rendirent « rue Saint-Honoré, au bureau des Nouvelles (chez Mouhy) dont elles connaissaient Augier, le premier commis. On leur fit comprendre qu'elles ne devaient être qu'à la joie de revoir leur roi sauvé par la Providence ».

Malgré l'invitation du nouvelliste, dont cette démarche semble rehausser l'importance, la réception faite par les Parisiens à Louis XV ne fut rien moins qu'enthousiaste. Mouhy, qui, en reporter consciencieux, avait battu le pavé toute la journée, constate qu'aux Tuileries, à onze heures du soir, il n'avait vu personne, ni dans les cours, ni au château. C'était à peine si quelques ivrognes, encore sous les fumées du vin qui avait coulé ce jour-là dans tout Paris, troublaient de leurs hoquets le silence des rues. L'observateur rapportait du moins de ses pérégrinations à travers la capitale une information assez curieuse. La duchesse de Châteauroux avait loué soixante louis à un parfumeur de la rue Saint-Antoine le premier étage d'une maison sur le passage du

roi, et là elle avait organisé « une illumination des plus galantes », qui devait nécessairement attirer l'attention de son seigneur et maître. En effet, celui-ci, arrivé devant la maison, dont elle occupait une des fenêtres, « pencha la tête de son côté »; et le gazetier accompagne le récit de l'incident de cette phrase mystérieuse, qui trahit beaucoup plus les préoccupations personnelles du défiant monarque que celles de la police :

« Il s'était mis dans le milieu de son carrosse sous prétexte de sa sûreté. »

Les mémoires du temps racontent que, dans la nuit, Louis XV alla retrouver la duchesse rue du Bac : c'était leur première entrevue depuis le départ de Metz. Mais, s'il faut en croire Mouhy, il y avait quelque temps que ce rapprochement était un fait accompli. Le roi avait donné des ordres pour que l'appartement de la favorite à Versailles fût complètement remeublé. Notre rôdeur d'antichambres l'avait constaté *de visu*. D'autre part, Mme de Châteauroux avait acheté à Puteaux une maison de plaisance, où le roi, en partie de chasse, était venu sceller par ce premier rendez-vous une réconciliation définitive.

Noailles, lui-même, qui n'avait jamais été si bien en cour, malgré que la rumeur publique affirmât l'éloignement du roi pour le maréchal, était devenu un des plus chauds partisans de la Châteauroux. La douleur de l'amant, séparé de sa maîtresse, avait si fort impressionné ce vieux soldat, qu'il s'était employé à consoler le roi et à l'encourager dans ses revendications amoureuses. Bien plus, il avait rempli dans cette tragi-comédie le rôle du complaisant Mercure. Intermédiaire des missives qu'échangeaient ces victimes de la peur du diable, il n'épargnait ni courriers, ni entrevues, pour préparer à son maître la quiétude de la passion satisfaite.

Malheureusement, l'humeur altière de l'objet aimé se prêtait mal aux tempéraments que recherchait la politique, pour ainsi dire ouatée, du souverain. La Châteauroux avait été chassée avec fracas; elle entendait reparaître à la cour avec non moins d'éclat. Bientôt on se dit à l'oreille qu'elle portait les gages d'une auguste tendresse.

La fin tragique de ce royal roman nous échappe dans la *Gazette* de Mouhy; une nouvelle lacune s'y produit au moment précis de la mort de la duchesse, et nous n'y trouvons plus sur Louis XV que quelques traits, jetés à la hâte, suffisants toutefois pour compléter le portrait d'un prince ombrageux, égoïste, très entêté de ses prérogatives personnelles.

La nouvelle de l'insolente revanche de la favorite avait éclaté, à l'heure où les dames de la cour se ruinaient en toilettes pour le mariage du dauphin, qui, par parenthèse, n'en était pas plus gai. Des gens de qualité s'étaient hasardés à demander au roi quelle surintendante avait choisie la future dauphine. — Mme de Châteauroux avait été désignée jadis pour le poste.

« Elle (la dauphine) le sait, répondit sèchement Louis XV, et le dira quand il sera temps. »

Le roi, qui n'aimait pas à être questionné, surtout dans la prévision d'allusions indiscrètes à ses secrètes préférences, ne se montrait ni moins raide, ni moins rogue, le jour où d'autres courtisans, qu'il paraissait affectionner, sollicitaient de son bon vouloir la faveur d'occuper de loin en loin sa loge à l'Opéra. Il leur défendit expressément d'y entrer, parce qu'il entendait assister incognito au spectacle quand bon lui semblerait.

Son impatience de tout savoir, sans paraître s'occuper de rien, se trahit encore, lorsque, vers la même époque, Belle-Isle, à demi disgracié, se rendit à son audience de congé. Le roi le prit à part et lui recommanda instamment de lui écrire, pour « ne lui rien cacher ». Ce mot très caractéristique, Mouhy devait le tenir de Belle-Isle, dont il fut, nous le verrons plus tard, le moins scrupuleux des factotums, comme il en était déjà le plus déterminé des admirateurs.

Le premier mois de l'année 1745 vit la toute-puissance de la nouvelle favorite, la duchesse de Lauraguais. Comme don de joyeux avènement, Louis XV lui fit présent des « boutiques que feu Mme la maréchale d'Estrées avait à Nantes ». Il la gratifia en outre d'un appartement contigu à celui de « feu Mme la duchesse de Châteauroux ». C'était là — sans doute en souvenir de Mme de Maintenon — que se tenait le conseil des ministres. Mais, remarque Mouhy, jamais autre femme ne put assister à ces secrètes délibérations.

Une catastrophe inattendue était venue en troubler la sérénité : la mort de l'empereur, cet électeur de Bavière, qui avait dû la couronne de Charlemagne à l'influence française et que cette même influence soutenait contre les prétentions de Marie-Thérèse. La plupart des cercles parisiens réclamèrent aussitôt un changement d'orientation dans la politique ministérielle. Il suffisait, disaient-ils, pour sortir d'embarras, de garder le terrain conquis, de rappeler les troupes et de laisser l'Allemagne maîtresse de ses destinées : la continuation de la guerre n'était possible qu'avec le concours de la Prusse. A eux deux, Louis XV et Frédéric impose-

raient la paix à l'Europe. Mais cette combinaison était bien hypothétique : déjà le jeune duc de Bavière s'était proclamé roi de Bohême, et, se recommandant du testament paternel, s'était mis sous la protection de Louis XV, qui lui avait promis de l'aimer et de le soutenir comme son propre fils.

XI

Pendant la période de treize mois qu'embrasse le journal du chevalier de Mouhy, il est intéressant de suivre, d'après ces informations policières, le jeu des intrigues ministérielles qui constituaient alors tout le gouvernement de la France. Le portrait des secrétaires d'État, leurs ambitions, leurs manœuvres, leurs aptitudes ou leur incapacité, ne trouvaient pas d'historien, sinon plus exact ou mieux autorisé, du moins plus âpre à pénétrer leurs secrets.

L'un d'eux, qui occupait alors le département des affaires étrangères, s'était rendu tristement célèbre par ses infirmités physiques et intellectuelles. C'était Amelot, le secrétaire d'État. Il bégayait à faire pitié, ne payait point de mine et n'avait qu'un mince crédit auprès des ministres étrangers. Ses bévues géographiques et autres, que le roi lui-même relevait, amusaient fort les Parisiens : enfin, pour rappeler un mot qui, de nos jours, a fait fortune, Amelot manquait de prestige.

Quand la nouvelle de sa disgrâce, annoncée depuis longtemps, devint officielle dans les premiers jours d'avril 1744, Mouhy l'accompagna des réflexions suivantes :

Le renvoi de M. Amelot est applaudi de tout le monde. Il y a longtemps qu'on le désirait et qu'il aurait dû être fait. On commençait à croire que le roi n'avait pas la fermeté de s'en défaire. Il n'y a donc aucun doute que cette nouvelle ne soit agréablement reçue dans toutes les cours où la France négocie, étant de fait que les ministres étrangers étaient honteux de conférer avec le ministre et qu'ils s'en sont plaints mille fois... Nous en avons rendu compte assez souvent dans ces feuilles... On se moque du peu de courage qu'il a montré en apprenant sa disgrâce : on dit qu'il a passé une partie de la journée à pleurer.

Le contrôleur général Orry, qui était de ses amis et dont nous avons déjà signalé l'humeur bourrue, crut un instant qu'il allait subir le même sort. Nous savons que Mouhy fréquentait chez lui, et qu'il y était, par parenthèse, fort mal reçu. Mais les rebuffades ne rebutaient pas notre écouteur aux portes, et nous devons sans

doute à une tentative plus heureuse l'amusant croquis d'un ministre qui prévoit sa chute sans la craindre, ni la regretter.

Lorsque le contrôleur général apprit l'infortune d'Amelot :

« Que ne commençait-on par moi? » s'écria-t-il.

Puis il se mit à persifler, avec son ironie brutale, les auteurs de cette mutation ministérielle; et comme ses familiers lui représentaient les dangers d'une franchise aussi inopportune, Orry déclara que, même dans l'exil, il ne parlerait jamais du roi qu'avec respect, mais qu'il ne se croyait pas tenu à une telle circonspection envers « les cerveaux brûlés qui menaient » son maître.

Or, ces « cerveaux brûlés » étaient les Richelieu, les d'Argenson, les Tencin, qui formaient la petite cour de la favorite; et « il avait été arrêté dans le conseil de Mme de Chateauroux qu'on éloignerait tous ceux qui n'étaient pas dévoués au parti dominant ».

Les motifs réels de la disgrâce d'Amelot n'apparaissent pas alors très nettement à Mouhy. Le policier parle tour à tour des « projets ridicules » du ministre sur l'Angleterre, de son opposition au voyage de Saint-Amand, du mépris général dont il est l'objet; mais il n'est dans la vérité que le jour où il relate l'indiscrétion coupable de l'homme d'État, qui ne fut pas hélas! la dernière de ses sottises. Le *Journal* de Barbier confirme l'assertion de Mouhy.

Un autre ministre qui se croyait également frappé, mais qui ne se résignait pas avec la philosophie du contrôleur général, c'était le comte de Maurepas, ministre de la maison du roi et secrétaire d'État au département de la marine.

Ce personnage brillant, spirituel, aimable, le type du courtisan accompli, mais aussi vain, léger et superficiel qu'il était éblouissant, recevait quotidiennement le journal rédigé par les secrétaires du lieutenant de police d'après les notes de Mouhy. Celui-ci ne l'ignorait pas; et ses feuilles exaltaient l'homme d'État, sans trop dissimuler toutefois les critiques auxquelles l'exposait une incurable étourderie. Ainsi, la veille du départ de Louis XV pour l'armée, Maurepas, pour aller au-devant du coup qui le menaçait, aurait spontanément remis au roi son portefeuille; mais le prince le lui aurait aussitôt rendu, en l'assurant qu'il était « content de ses services » : témoignage d'estime justifié par la voix publique, qui célèbre la compétence de Maurepas comme ministre de la marine et ses fréquents voyages d'études au port militaire de Toulon. Mais le blâme suit de près l'éloge; et notre journal poli-

cier consigne, le 9 juin, cette information, qui semble s'être trompée de date :

On dit qu'il règne un brigandage dans la marine qui n'est pas concevable et qu'il est surprenant que M. de Maurepas l'ignore ou feigne de l'ignorer. Toutes les grâces s'y vendent à denier comptant et c'est à qui volera le mieux... Pour remettre les choses dans l'ordre et corriger les abus, il faudrait commencer par ôter les premières places à ceux qui les occupent aujourd'hui, et à ce changement le roi gagnerait plus de trois millions dont on lui fait état sans emploi tous les ans.

Et le public demande, par manière de conclusion, que le roi charge « les premiers commis de la marine » de lui adresser des rapports sur cette déplorable situation.

Vers la même époque, le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, un autre type de courtisan actif, ambitieux, remuant, n'était pas moins discuté. Mouhy, qui, sans cesser de se poser en interprète du sentiment général, donne également son impression personnelle, regrette que d'Argenson ne veuille jamais communiquer, même à ses collègues, les nouvelles qu'il reçoit du théâtre de la guerre. Aussi craint-on qu'elles ne soient fâcheuses. Sans doute, le ministre « a de l'esprit », mais on ne lui reconnaît pas d'autres qualités. On verrait plus volontiers au département de la guerre l'intendant de Séchelles, dont « la naissance » est le seul obstacle à cette distinction, « comme si le mérite et les talents ne devaient pas l'emporter sur toutes les autres considérations ».

Six mois après, le frère du ministre, le marquis d'Argenson, auteur des *Mémoires* qui portent son nom, obtenait le portefeuille des affaires étrangères. Cette nomination surprit tout le monde. Le marquis, que chacun appelait *la Bête*, pour le distinguer de son frère, fut toujours un méconnu. Sa lourde enveloppe cachait un esprit profond, un philosophe sceptique et quelquefois cynique, mais un ami sincère de son pays, un passionné du vrai, du bon et du bien. Les contemporains, et Mouhy tout le premier, le traitent avec un suprême dédain : « C'est un homme à manies, qui court après l'esprit, et n'en a que du très ordinaire; il devient fou... » Notre gazetier ajoute que le marquis ne fera rien sans le conseil du cardinal de Tencin et qu'en somme il n'est qu'un prête-nom aux ordres de son frère. Une autre créature du comte eut alors le privilège d'exciter les quolibets des cafés ; c'était l'abbé Aunillon qu'il avait fait nommer ministre auprès de l'électeur de Cologne : « Il connaît parfaitement le théâtre, dit Mouhy, mais il n'entend rien à la politique. »

Par contre, il est un personnage, cher au cœur de notre policier, qui la pratiquait avec une dextérité incomparable et une défaveur toujours croissante dans les coulisses de Versailles : je veux parler du cardinal de Tencin, l'homme indispensable, au dire de Mouhy, le ministre que réclame la France comme chef de gouvernement. Déjà, dans les premiers jours de mai, la voix publique l'avait désigné pour successeur au misérable Amelot : grâce à lui, affirmait le chevalier, la France peut compter sur des alliances solides et durables. Et, dans sa sollicitude pour la gloire de cet homme providentiel, Mouhy, avec une amertume qu'avivait encore la haine de la concurrence, s'indignait des faux bruits répandus, malicieusement sans doute, sur le compte de son héros. Ainsi, le départ du cardinal pour Lyon et sa nomination comme premier ministre étaient annoncés « dans des nouvelles de contrebande... des feuilles clandestines nouvelles qu'on devrait anéantir rigoureusement et dont le nombre augmente au lieu de diminuer, qui donnent le ton au public ou du moins le cours à toutes les impertinences qui s'y débitent. Tant qu'on ne fera pas des exemples, on ne les détruira jamais ».

Mouhy attestait en effet que Tencin n'avait pas quitté Versailles et qu'il assistait aux conseils tenus, pendant l'absence du roi, à la chancellerie. Les délibérations, restées secrètes, de ces assemblées défrayaient toutes les conversations et servaient de point de mire à tous les racontars. Or, en agent consciencieux, Mouhy déplorait un tel abus, exploité par la malignité, des « mauvais Français » qui cherchaient à décréditer le gouvernement, soit en laissant entendre que les ministres étaient vendus à l'étranger, soit en publiant des nouvelles reconnues fausses le jour même.

XII

La biographie au jour le jour des gens de qualité, des magistrats, des financiers, des bourgeois, des petits comme des grands, trouve également sa place dans notre gazette manuscrite.

Le lieutenant de police y tient, bien entendu, le premier rang. Le 28 mars 1744, Mouhy raconte un épisode qui avait singulièrement mouvementé, la veille, l'audience publique du magistrat. Un individu qui se disait neveu du comte d'Argenson était venu insulter Marville, le menacer de son épée et de son pistolet.

Le surlendemain, nous lisons cette note sur une amante incomprise de Louis XV : « On sait, de bonne source, que Mme la du-

chesse d'Antin se croit aimée du roi depuis longtemps; et elle en parle trop souvent pour qu'elle ne conserve pas des sentiments secrets pour Sa Majesté. »

L'attitude du dauphin et de la reine, avant et après le départ de Louis XV, nous vaut d'intéressantes indications : « On admire le bon naturel de M. le dauphin pour le roi; en lui baisant les mains après le grand concert, il ne put retenir ses larmes. »

La reine, malgré sa facile résignation, n'avait pu dissimuler un mouvement de dépit à l'heure psychologique de l'adieu conjugal ; son mari, nous l'avons vu, avait donné sa dernière nuit à la duchesse de Châteauroux; et ce détail de la vie intime, chuchoté dans les galeries de Versailles, avait sans doute réveillé l'amour-propre de la femme légitime. Cependant, Marie Leczinska n'oublia pas qu'elle était reine :

« *7 mai...* Elle s'est attendrie et a pleuré beaucoup à la messe : elle a ordonné qu'on chantât le *Domine salvum...* »

Le mois suivant, quand elle reçut la nouvelle de la reddition de Menin, elle donna au page que le roi avait chargé de cette mission une « montre en or »; et le dauphin une « tabatière de même métal ».

L'entrée de la reine dans la capitale, vers la même époque, fut l'occasion pour les Parisiens d'une de ces manifestations dont ils se montrent si facilement prodigues. Mouhy semble insinuer que leurs bruyantes acclamations s'adressaient surtout à la femme, alors très aimée et très populaire. En même temps, l'homme de lettres s'offrait la satisfaction de dauber sur un confrère, l'académicien Moncrif, qui appartenait à la maison de Marie Leczinska :

« On a fait plusieurs railleries sur l'auteur des *Chats*, qui se paradait dans sa chaise, à la suite de la reine, avec un air beaucoup plus important qu'un ministre. Il y a des gens qui ne sont méprisés qu'à demi; mais celui-ci l'est très généralement... »

La nervosité parisienne, soit dans ses transports de joie, soit dans ses accès de découragement, est présentée sous son véritable jour par le chevalier de Mouhy, qui trouve le mot juste et la note exacte. Aussi, à l'heure de la déclaration de guerre, il résume dans cette courte phrase l'impression des masses : « Le citoyen applaudit, mais le peuple gémit. » Car, la guerre, c'est la disette avec son cortège de privations et de souffrances. Huit jours après, les Parisiens grondent contre les bouchers « qui vendent la viande de 9 à 12 sols la livre » et préviennent qu'avant peu « ils la compteront beaucoup plus cher ».

Louis XV avait conscience, lui aussi, de cette mobilité particu-

lière aux Parisiens : il devait plus tard en connaître les inconvénients et renoncer à passer par la capitale de son royaume, après y avoir été conspué de la belle manière. Mais, en 1744, il était encore sympathique aux faubourgs et il avait conservé la coquetterie de leur plaire.

Avant de partir pour l'armée, alors que tous les ministres étaient réunis à Versailles, Louis XV invita le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, à conférer au moins une fois par semaine avec M. de Bernage, le prévôt des marchands. La municipalité était d'ailleurs à la dévotion du gouvernement. Le jour du départ du souverain, elle fit « commencer une neuvaine au Saint-Esprit ». Le moindre succès servait de prétexte aux *Te Deum*, aux illuminations, aux feux d'artifice. Toutefois elle procédait avec une économie qui indignait le peuple. Dans la soirée du 17 mai, les spectateurs de la Comédie-Italienne se déclaraient écœurés de la parcimonie qu'avait apportée le conseil de ville à fêter nos victoires en Italie : « Quatre à cinq bottes de paille et une demi-douzaine de fagots jetés au milieu de la place de Grève avaient fait les frais de ce feu de joie. » Le même public approuvait — en guise sans doute de correctif — l'idée de tenir la France au courant des événements militaires par la publication d'un journal quotidien de la marche du roi.

Mais le Parisien se lasse du panache aussi vite qu'il s'en éprend; et Mouhy, qui doit avant tout être véridique, se voit obligé de signaler l'énervement de la population, qu'exaspèrent encore les nouvelles les plus sinistres. Les Anglais s'apprêtaient, disait-on, à débarquer sur nos côtes, réclamant la Guyenne; et les protestants, soulevés, se joindraient à eux. Puis, le ministre prend des mesures qui ont toujours le privilège d'irriter les Parisiens :

26 janvier 1745. — Ils sont de fort mauvaise humeur à cause de la violence qu'on met en usage pour les recrues.

Et comme, dans un milieu aussi impressionnable, la fable n'a pas moins de crédit que la vérité, les alarmistes racontent très sérieusement que toutes les « salles » construites alors dans Paris sont autant de pièges pour y attirer les citadins et surprendre leur signature, c'est-à-dire leur enrôlement.

Le souci de la guerre est si fort ancré dans les esprits que l'attitude des officiers supérieurs, même sans emploi, préoccupe l'opinion publique. Belle-Isle, en dépit des mécomptes de la campagne précédente, trouve encore des partisans dévoués; Broglie

a les siens, quoique son insuccès en Bavière lui ait, dit-on, fait perdre la tête. Tel n'est pas l'avis du gazetier :

22 novembre. — Nous nous trouvâmes hier dans une maison où vint M. le maréchal de Broglie, arrivé depuis quelques jours à Paris. Il est bien vieilli, mais il paraît encore très vif et ne radote point, comme bien des gens l'ont publié. Ce que nous avons remarqué, c'est qu'il ne voit pas trop clair et qu'il affecte d'être plus vigoureux qu'il ne l'est. Le duc de Biron entra comme il s'en allait et le maréchal l'embrassa avec des témoignages d'amitié qui prouvent des liaisons intimes. Lorsque M. de Broglie fut sorti, M. de Biron dit hautement qu'il serait à désirer que le roi eût beaucoup de généraux de cette valeur, que la vérité l'obligeait de convenir qu'il n'avait rien appris sous les autres, que le peu qu'il savait il le devait au maréchal de Broglie.

Maillebois, qui était, lui aussi, en disponibilité, ne rencontrait pas toujours l'indulgence dont bénéficiaient ses collègues. Le 21 mai, comme il était à la Comédie-Française avec sa femme et la duchesse d'Estrées, et qu'il paraissait ne s'intéresser que fort médiocrement à la pièce, un plaisantin du parterre dit assez haut pour être entendu : « M. le maréchal, une fois sorti de table, n'a plus d'autre sentiment que celui des vapeurs du vin. » Et tout le monde d'applaudir. Aussi le mécontentement fut-il général lorsqu'on apprit, vers la fin de janvier 1745, que Maillebois accompagnait le prince de Conti en Italie. Celui-ci, dont les « débauches » étaient notoires, était déjà fort peu considéré. D'après une indiscrétion de son secrétaire — « l'auteur a pris de bonnes mesures pour être informé », — jamais armée n'avait été plus déplorablement administrée que celle du prince de Conti.

Un autre guerrier qui prêtait encore aux propos malins des frondeurs, c'était ce fameux comte de Clermont, beaucoup moins célèbre par ses vertus militaires que par sa folle passion pour une danseuse de l'Opéra, Mlle Leduc. Le public continuait à rire d'une telle extravagance, malgré que le comte crût en imposer par son superbe carrosse et son magnifique attelage. Il passait son temps à pleurer dans les antichambres de sa belle; et celle-ci, pour se débarrasser de cet amoureux transi, priait parfois sa sœur de l'amuser par quelques complaisances. Le malheureux gagnait à ses jérémiades continuelles, suivies d'emportements passionnés, des coups de sang qui mettaient sa vie en péril. Un jour, disaient les gens bien informés, on le trouvera mort à côté de la Leduc. Quand le roi partit pour les Flandres, Clermont s'avisa qu'il devait le suivre, mais, comme il lui était impossible de vivre loin de sa chère maîtresse, il l'emmena travestie en officier. Or, la donzelle est à peine arrivée à Arras qu'elle tombe malade; les syncopes

succèdent aux pâmoisons; et Clermont, persuadé que la pauvre enfant est en danger de mort, pousse des cris affreux. En vain des gentilshommes, qui ont reconnu sa livrée, se présentent-ils à l'hôtellerie où il est descendu pour rendre au prince du sang leurs devoirs; le comte ne veut recevoir personne. Enfin, Mlle Leduc revient à elle; sa santé se rétablit, mais l'ordonnance du médecin est formelle : il faut que la malade retourne à Paris pour se guérir tout à fait. Clermont se résigne, la mort dans l'âme, à cette cruelle séparation. C'était, prétend « la chronique mordicante » une ruse de la Leduc qui voulait rejoindre à Paris son amant de cœur.

M. Jules Cousin, le biographe du comte de Clermont, n'a jamais connu cette... espièglerie de la danseuse.

Si, comme le disait, avec son crayon de philosophe, l'immortel Gavarni, « la fourberie des femmes en matière de sentiment » est aussi vieille que le monde, la rouerie des financiers en matière d'argent ne date pas non plus d'hier. Le journal de Mouhy nous en fournit un exemple topique. L'assemblée des actionnaires de la compagnie des Indes se tenait dans les derniers jours de janvier 1745. L'ère des dividendes était close depuis longtemps, et, naturellement, les détenteurs de titres menaçaient de recourir aux mesures extrêmes. Alors le contrôleur général Orry, qui tenait bon, malgré que le duc de Richelieu eût cherché à lui aliéner la faveur du roi, vint présider l'Assemblée. Il avait eu soin de convoquer à cette séance deux princes du sang, Conti et Charolais, dans l'espoir que leur présence en imposerait aux actionnaires récalcitrants. Lui-même sut assez se contenir pour être poli et presque aimable. Il promit beaucoup, parla d'or, mais de dividende pas.

Quelque temps auparavant, il avait éprouvé une certaine déception, lorsque son courrier de Lille était venu lui apporter la nouvelle à Bercy que M. de Boulogne était nommé intendant des finances. Orry avait espéré la place pour son neveu. Il fit contre fortune bon cœur. Il embrassa, en manière de félicitations, Boulogne qui travaillait avec lui, et le ramena dans son carrosse à Paris, chez Trudaine, nommé conseiller d'État. On apprit depuis, dit la gazette policière, que la duchesse de Châteauroux avait touché de Boulogne un pot-de-vin considérable.

La place d'intendant de Paris était également vacante, et comme on pense bien, les compétiteurs étaient légion. Parmi eux Mouhy compte M. de Brou, que le roi avait appelé à son conseil, sans doute pour le récompenser du mal que, pendant son intendance à Strasbourg, il avait dit du maréchal de Broglie. Mais le plus

sérieux de tous ces concurrents était encore le lieutenant de police lui-même : Marville n'avait-il pas prouvé qu'il avait plus fait, comme administrateur, en quatre ans, que ses prédécesseurs en dix? Se laissa-t-il prendre au coup d'encensoir dont Mouhy lui cassait le nez? nous le saurons tout à l'heure.

XIII

La chronique des spectacles parisiens ne pouvait avoir un représentant mieux autorisé que le chevalier de Mouhy; car, abstraction faite des loisirs forcés que lui imposèrent, à différentes époques de sa vie, sa détention à la Bastille ou son exil en province, ce précurseur de nos *soiristes* modernes ne dut pas laisser finir une seule de ses journées parisiennes sans se montrer au parterre ou dans les coulisses de quelque théâtre. A défaut des rapports inédits que nous analysons, cinq énormes manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, et les *Tablettes dramatiques*, imprimées, qui portent le nom du chevalier de Mouhy, attesteraient que cet amateur passionné du théâtre en fit une des grandes occupations de sa vie; il convient d'ajouter qu'il mourut octogénaire.

A de rares exceptions près, manuscrits et imprimés ne contiennent que des comptes rendus ou des biographies dépourvus d'intérêt, écrits en fort mauvais style et sans le moindre sens critique. Par contre, l'article *Spectacles* du journal de police est très vivant et très pittoresque : acteurs, auteurs, spectateurs, bruits de foyer, de loges ou de coulisses, rien n'est oublié dans cette galerie d'*instantanés*, comme disent nos *courriéristes* de théâtre.

Ainsi, à la date du 17 avril :

... Il fut parlé hier dans les foyers de la Comédie-Italienne d'une déclaration de guerre contre la France, de la part des Anglais, qu'on dit fort insolente. Les traits qu'on en rapporta sont qu'ils prétendent avoir la Normandie, la Guyenne etc... et qu'ils ne feront famais la paix qu'aux portes du Louvre...

Nous avions déjà signalé cet étrange *racontar*. Voici une autre historiette que confirma depuis un procès resté célèbre :

... On assurait que le sieur de la Bédoyère avait épousé Sidonie (l'actrice Sticotti) et que ces nouveaux époux étaient dans une terre près de Soissons.

Le lendemain 18, Mouhy, qui flairait sans doute de nouvelles pistes, retourne à la Comédie-Italienne; mais il ne s'y trouvait

que trois spectateurs : comme on pense bien, les acteurs ne voulurent pas jouer devant une telle salle. Mouhy fréquentait volontiers ce théâtre : inaugurant un programme que devaient suivre plus tard les inspecteurs de police, pour la plus grande satisfaction de Louis XV, il notait exactement les aventures galantes des gens de qualité avec les dames de la maison :

... M. le duc de Nevers, dit-il, ne manque plus la Comédie-Italienne : on disait hier qu'il était en marché avec la mère de Coraline et qu'il veut égayer ses infirmités du commerce de cette pétillante Italienne...

Le duc de Nevers a des rivaux, entre autres le président de Rieux. Celui-ci « couche en joue Coraline : il la dévorait hier des yeux à la Comédie, dans une première loge où il s'était mis exprès; tout le monde se moquait de lui ».

Survient la réouverture accoutumée après la fermeture obligatoire de la semaine sainte et du temps pascal. Mouhy, se rappelant qu'il est critique d'art, juge le compliment d'usage débité aux spectateurs par un des comédiens. Or, ce compliment est de Roy, qui se croit défendu par son incognito : mais la prose en est froide et déplaît, malgré qu'elle s'attaque à Voltaire.

Malheureusement pour ses goûts personnels, Mouhy n'avait pas, comme certains de nos chroniqueurs de théâtre, le don d'*ubiquité*. Le 17 avril, pendant qu'il était à la Comédie-Italienne, l'Opéra, presque désert, était témoin d'une scène assez plaisante. Les mousquetaires s'étaient présentés au théâtre, pour y entrer *gratis*, ainsi qu'ils en avaient l'habitude. Mais le nouveau directeur, Berger, muni d'un ordre ministériel qu'il avait sollicité, avait supprimé les billets de faveur. Les mousquetaires avaient protesté avec violence; et Mouhy, qui ne veut laisser ignorer au lieutenant de police aucune des phases du conflit, ajoute : « Ils sont 48 à se plaindre et il y avait 393 gratis. »

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, à l'Opéra comme ailleurs. A deux semaines de là, notre observateur signale une foule considérable aux représentations de *Dardanus*; mais le public trouve la musique « baroque », les airs peu dansants, « les récitatifs difficiles à rendre »; puis l'exécution en est imparfaite.

Plus loin, un écho de roman comique : « Chassé et Rameau, ayant eu discussion à la répétition du divertissement, ont pensé se battre à coups de bâton. » Et Mouhy, apparemment pour fortifier l'anecdote d'un rapprochement inattendu, ajoute : « Le cocher de

Voltaire donna ces jours-ci des coups de fouet à son maître dans la rue Saint-Denis. »

Il reçoit les confidences d'une nymphe de l'Opéra :

La petite Coupée disait hier à l'auteur que le Président de Rieux lui avait proposé d'avoir soin d'elle, mais qu'elle ne voulait pas vivre avec un vieux loup-garou qui prétendait qu'elle quittât l'Opéra et tous ses plaisirs.

Il est vrai que les plaisirs de cette actrice, célèbre dans les fastes de la galanterie, étaient de telle nature qu'il nous serait difficile ici de les définir.

Mouhy avait également ses petites et grandes entrées à la Comédie-Française : il en rapportait avec soin toutes les impressions de la soirée. C'est ainsi qu'une de ses gazettes quotidiennes mentionne, à la fin de mai, une échauffourée déterminée par le mécontentement des « citoyens ». A la sortie du théâtre, de chez Procope à la rue Dauphine, les cafés se remplirent de manifestants très excités et très bruyants. Heureusement, le calme se rétablit sans que la police eût à sévir : il est vrai qu'elle avait pris ses précautions, après un tumulte qu'elle avait été impuissante à réprimer, l'avant-veille, dans la salle même de la Comédie.

XIV

Mouhy n'avait pas seulement l'instinct, il avait encore la science du fait-divers, telle que la pratique notre journalisme contemporain, habile à dramatiser l'anecdote la plus vulgaire et l'incident le plus banal.

Un jour qu'il rôdait dans le faubourg Saint-Germain, son flair de policier le mène à l'église Saint-Sulpice, où il nous fait assister à une comédie de sacristie, dont le curé Languet de Gergy joue le principal rôle.

Deux princesses du sang, la duchesse de Chartres et Mlle de la Roche-sur-Yon étaient venues au sermon du Père Du Plessis, un prédicateur en vogue :

Après le sermon, le curé donna la main à Mme de Chartres et porta le flambeau. Mme de Chartres voulut voir le P. Du Plessis et lui dit qu'il devait plus se ménager, sachant qu'il crachait du sang et que sa santé était en très mauvais état. A quoi le prédicateur répondit qu'il voulait remplir ses devoirs jusqu'à la fin.

M. de Saint-Sulpice badina le P. Du Plessis devant elle sur l'opinion qu'il n'avait pas deux années à vivre et sur ce qu'il prétendait garder son corps

dans la paroisse et lui faire les plus belles obsèques qui eussent jamais été faites.

Après ce lugubre badinage, M. de Saint-Sulpice pria Mme de Chartres de recevoir la bénédiction du saint Sacrement au tombeau de notre Sauveur. Ce qui fut accepté. Un peu après le sermon, le curé fut toujours en l'air, sauta par-dessus les chaises pour faire la police de l'église, et remplit à la fois les devoirs de curé, de sacristain, de suisse, de maître des cérémonies et d'écuyer.

Le fait se passait le 4 avril 1744 : un autre, d'ordre tout différent, stimulait, le mois suivant, la vigilance de l'observateur, qui lui réserve une place spéciale dans sa gazette du 31 mars. Il s'agit des assemblées secrètes de francs-maçons, ou *frei-maçons*, comme on les appelait encore. La secte ne s'était introduite en France que depuis vingt ans à peine : elle témoignait d'une certaine activité, mais s'entourait de mystérieuses précautions : toutefois la police n'ignorait ni ses statuts, ni ses adeptes et surveillait ceux-ci de fort près. Les exempts et les inspecteurs leur consacraient une partie de leurs rapports : nous avons vainement recherché dans les *Archives de la Bastille* ces précieux documents : ils ont presque tous disparu du dossier qui leur était affecté. Les rares indications fournies par le journal de Mouhy sur les francs-maçons ne sauraient évidemment combler une telle lacune : elles n'en présentent pas moins un certain intérêt :

Il y a de grands mouvements dans l'ordre des *francs-maçons* depuis l'événement du jour de la Pentecôte (?). Ils s'assemblent fort souvent, et l'on sait qu'ils se sont promis de se soutenir mutuellement, en cas qu'il soit vrai, comme on en fait courir le bruit, qu'on veuille les inquiéter.

On assure qu'ils ont écrit anonymement à M. de Marville qu'il allât bride en main avec eux, à moins qu'il ne voulût s'exposer à leur ressentiment. Les chefs de loge assemblent les frères, dans la vue, dit-on, de leur inspirer de la fermeté et de les préparer à ne pas mollir en cas de persécution.

Le public, instruit d'une partie des choses qui se passent sur ce sujet, désapprouve fort les ménagements qu'on a pour cet ordre dangereux. On est du sentiment que, dans un temps de guerre comme celui-ci, on ne doit pas souffrir d'assemblée sous quelque prétexte que ce soit, que le grand moyen d'en interrompre le cours est que le roi s'explique clairement à ce sujet et qu'on fasse des exemples sévères pour en imposer.

Les demoiselles Gaussin et d'Arimath sont de la partie des francs-maçons. Mlle Gaussin assurait cependant avant-hier le duc de Gesvres du contraire.

Si le chevalier de Mouhy exhibe un peu trop, même sous une désignation discrète, sa glorieuse personne, nous aurions mauvaise grâce à le lui reprocher, car nous devons à cette mise en scène des particularités jusqu'alors ignorées sur quelques-uns de ses contemporains.

Un libelle venait de paraître contre l'abbé Desfontaines : « *On*

en a gardé une copie, dit le journaliste, et l'*on* n'en a fait part à qui que ce soit; mais *on* sait que celui qui en est l'auteur en a fait faire plusieurs copies. »

A quelques jours de là, Mouhy rencontre le poète Roy; et ce vaniteux personnage, recommandé, prétend-il, à Louis XV par le contrôleur général Orry, se dit assuré « d'avoir la haute main sur tous les secrétaires du roi ».

Chemin faisant, le policier récolte une nouvelle nécrologique où nous découvrons la genèse de son roman des *Mille et une faveurs* :

On assure que la jeune Mme de Polignac-La Garde est morte dans sa terre de Monpipeau. Cette seconde preuve du danger qu'on court à se faire saigner alarme tous ceux qui sont dans cette habitude; et les chirurgiens y perdent beaucoup.

Mme de Polignac était et doit être bien regrettée par les personnes qui aiment l'entière liberté. Dans le temps qu'elle était Mlle de la Garde, l'auteur allait quelquefois lui tenir compagnie chez une certaine Mme de la Pommeraye qui aime les femmes. Elles étaient voisines et demeuraient rue Charlot. C'est de ce commerce, qui ne dura pas longtemps, que l'auteur imagina ses huit volumes des *Mille et une faveurs*.

Mais de tous les sentiments qui se partageaient l'âme mobile, inquiète et présomptueuse de « l'auteur », le plus vivace était encore l'esprit de délation. Il s'augmentait de sa haine contre des concurrents heureux, « les nouvellistes de contrebande », parisiens ou étrangers. Mais la jalousie s'avoue-t-elle jamais? Le besogneux Mouhy fait de sa bassesse une vertu. S'il dénonce les gazettes à la main non estampillées par la police, c'est qu'il est bon citoyen : « Les feuilles manuscrites de Hollande, écrit-il, se lisent publiquement et donnent des idées de la France qui ne sont pas avantageuses. » Lui qui, dans ses rapports, habille de si belle façon les ministres et les gens de qualité, se prend d'une généreuse indignation contre les pamphlétaires dont les libelles visent tel ou tel grand seigneur. C'est ainsi qu'il signale à Marville comme l'un des inspirateurs de ces scandaleuses diffamations « le maître à danser Duval, qui fait courir de mauvais bruits contre les personnes les plus distinguées ».

Il n'est pas jusqu'aux nouvellistes autorisés, ses propres collègues, que Mouhy ne cherche à décrier auprès du lieutenant de police : la faim est si mauvaise conseillère! « On est très mécontent, dit-il, des spectacles de la foire. On dit que l'abbé de la Garde y brouille tout et fera tomber le spectacle, si l'on n'y prend garde! »

Autant demander tout de suite la suppression d'un privilège

accordé à cet abbé, qui joua un certain rôle dans l'histoire des théâtres au XVIIIe siècle. Il était l'amant de Mlle Le Maure, la fameuse cantatrice, et fournissait de copie quotidienne les rédacteurs de Marville. Était-ce au même titre que Mouhy? Nous n'en voudrions pas jurer.

XV

Le honteux métier du chevalier de Mouhy allait enfin recevoir son juste salaire.

Par une de ces coïncidences qu'on nomme encore providentielles, le dernier numéro qui nous reste de la gazette manuscrite (5 février 1745) se terminait sur cette information :

La mort de Dumont, fameux nouvelliste, lancée dans tous les cafés de Paris, a donné lieu d'apprendre qu'il était pensionné de 1500 livres par la police, sous le nom de Lallemand, pour lui rendre compte de tout ce qui s'y disait. On débite une grande histoire à ce sujet et il n'y a pas de trait qu'on ne vomisse pour déchirer sa mémoire. On prétend que sa servante a révélé que, depuis un an, il était déchiré de remords et que, lorsqu'il était seul, il se parlait tout seul pour se détester et qu'il se reprochait sans cesse l'odieux métier qu'il faisait.

Après avoir épuisé tous les traits qu'on s'est rappelés sur son compte, il a été décidé que, lorsqu'on découvrirait celui qui le remplaçait, il fallait lui faire un si terrible parti qu'il effrayât tous ceux qui sont assez hardis pour se charger d'un emploi aussi bas.

Et c'était Mouhy qui écrivait ces phrases indignées! Après un tel cynisme, il faut tirer l'échelle.

Or, le 16 du même mois, Feydeau de Marville recevait une note de l'inspecteur Poussot, lui annonçant que ce fonctionnaire avait arrêté Mouhy pour « fait de nouvelles prohibées » et qu'il l'avait conduit à la Bastille.

Le 18, le chevalier écrivait à son ancien patron une de ces lettres éplorées qui lui coûtaient si peu, chaque fois qu'il lui survenait une mésaventure. Sa lettre était accompagnée de la déclaration suivante, que Marville recommande spécialement par cette mention à l'un de ses premiers secrétaires : « M. Duval. Garder bien précieusement cette pièce : la joindre au dossier du chevalier de Mouhy. »

Paris, le 17 février 1745.

Je déclare que j'ai fourni à S. E. le Cardinal de Tencin, à M. le Maréchal de Saxe, dans le temps qu'il était à l'armée, à M. le Maréchal de Coigny et à M. le Maréchal de Belle-Isle, des feuilles contenant des bruits publics, dans

l'espérance d'en être protégé, étant malheureux avec ma femme et cinq enfants, et ne croyant pas mal faire pour des personnes de cette sorte, déclarant de plus que je n'en ai fourni à qui que ce soit qu'aux dites personnes et que je n'ai jamais contrevenu, *pendant que j'ai eu les nouvelles*, demandant grâce puisque j'ai manqué et promettant que jamais je ne me mettrai dans cela...

La lettre de Mouhy n'est que la confirmation et le commentaire de cette lamentable confession. Le coupable y reconnaît une fois de plus sa faute; mais il ne l'eût certes pas commise, si le maître l'avait interrogé il y a trois mois. Il lui eût avoué ses rapports épistolaires avec les hautes personnalités visées par sa déclaration, les seules qui eussent jamais reçu de telles communications; et Marville eût tranché la question aussitôt, en lui accordant ou en lui refusant l'autorisation de continuer ce commerce de nouvelles. Mouhy supplie le magistrat de « le tirer de l'abîme où il est plongé »; et il lui jure d'être désormais « fidèle », comme il l'a toujours été pour ses livres, qu'il n'a jamais fait imprimer sans le visa de la police. Enfin, pour réparer sa sottise du mieux qu'il pourra, il s'engage à servir Marville avec plus de zèle que jamais :

Je me vois à quarante-quatre ans, écrit-il, après avoir travaillé toute ma vie comme un forçat, chargé d'une jeune femme et de cinq enfants à la mendicité; car, si mon emploi m'est ôté et que je n'exerce plus, je n'ai plus qu'à demander l'aumône. Les effets qui me restent vont être vendus pour acquitter ce que je dois encore.

Qu'au moins Marville lui rende sa liberté :

Vous concevez bien, ajoute-t-il, que si l'affaire, pour laquelle je perds tout, est sue à Paris, je ne puis plus me montrer et qu'il faut que j'aille me cacher ailleurs. Si j'avais eu de quoi vivre, vous n'auriez eu jamais de reproches à me faire... la honte de vous importuner toujours m'a perdu...

Ce qui veut dire, en bon français, que le lieutenant de police ne payait point assez grassement ses mouchards, ou tout au moins Mouhy, puisqu'il était obligé d'émarger à d'autres caisses un supplément de subsides. Seulement il lui fallait acheter ce complément de ressources par le trafic du secret professionnel. Si l'agent de Marville avait traité Tencin et consorts comme de simples abonnés du bureau qu'il était autorisé à tenir, il est hors de doute que le magistrat eût fermé les yeux sur des errements partagés par tant d'autres nouvellistes tolérés comme Marville. Mais le serviteur avait livré la correspondance du maître, et à qui? à ses pires ennemis. Marville ne devait plus s'étonner maintenant si le cardinal de Tencin était présenté comme le parangon des

ministres et si le Maréchal de Belle-Isle, jadis honni et vilipendé, était devenu le futur sauveur de la France.

Le *reporter* indélicat retirait-il un notable profit de ce service extraordinaire? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'il l'avait fort adroitement organisé. Il envoyait aux commandants d'armée les nouvelles de Paris, de France et de l'étranger, et les secrétaires des généraux en chef lui adressaient aussi régulièrement que possible le journal des opérations militaires, les chroniques et les faits divers de la campagne. Nous avons trouvé dans un des dossiers de Mouhy (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 11585) le secret de cet ingénieux mécanisme. L'agence particulière du chevalier fonctionna très activement pendant les derniers mois de 1743 et pendant l'année 1744 tout entière. Si les clients n'étaient pas nombreux, ils étaient de première distinction. Un des plus assidus et des plus exigeants était assurément ce Voyer d'Argenson, de l'armée du Rhin, qui, huit mois durant, ne cessa de réclamer à Mouhy des « nouveautés » et des « poésies » l'assurant toujours entre temps de sa discrétion. Le 24 avril 1744, le maréchal de Saxe invitait le chevalier à lui continuer l'envoi de sa gazette.

Par contre, son secrétaire, celui du maréchal de Coigny, Armand, l'homme d'affaires du comte de Berchiny, promettent à Mouhy de le tenir au courant des nouvelles militaires. Le 11 octobre 1744, Marquette, le maire de Laon, lui envoie des renseignements sur la convalescence du roi et s'engage à lui continuer régulièrement sa correspondance.

Mouhy ne fournissait pas seulement Paris, la province et l'armée de ses gazettes : il en expédiait à l'étranger, mais il n'y trouvait pas souvent son compte. Un de ses clients, Boitel de Delft, se plaint de nombreuses irrégularités dans l'envoi des nouvelles. Et puis, s'il consent à solder l'abonnement de l'année écoulée, il n'entend point payer d'avance : il refusera donc la traite tirée sur sa caisse et représentant « le prix de l'année qui vient ».

Le maréchal de Richelieu, alors qu'il était à Douai, fit éprouver à Mouhy une déception plus amère encore. Tout en voulant bien le recevoir « sans le secours de M. de Voltaire », il le pria de lui cesser le service des nouvelles, attendu qu'il les jetait au feu depuis qu'elles passaient par la police. L'ingrat, il feignait d'ignorer que son fournisseur, pour lui être agréable, risquait tous les jours la Bastille.

Mouhy dut y rester plus d'un mois : « il avait prévariqué », comme dit une note de son dossier. Sa femme implora sans succès

et à maintes reprises la pitié du lieutenant de police : lui-même multiplia vainement ses suppliques. Marville écrivait sur l'une d'elles : « M. de Maurepas n'a rien voulu décider sur son sort, avant d'en avoir reparlé au Roi. » Louis XV, qui avait déjà pris goût à ce genre d'indiscrétions, souvent fort pimentée, pardonnait peut-être difficilement au gazetier de trop s'occuper de sa royale personne.

Marville finit cependant par se laisser fléchir. Il fit sortir Mouhy de la Bastille, mais il le relégua à Rouen, où le président Pontcarré certifiait, le 30 mars, la présence du « pauvre diable ».

La misère s'acharnait, entre temps, après la famille du policier déconfit. L'aîné de ses quatre garçons destinés par le père au service du roi faisait pitié sous les loques de son uniforme d'officier. Il n'avait ni chapeau, ni linge, ni épée; et, s'il ne voulait perdre le bénéfice de son brevet, il devait rejoindre avant le 1er avril, son congé expirant à cette date.

Augier, le commis de Mouhy, s'était déjà employé pour son maître, tandis que celui-ci était enfermé à la Bastille. Il avait demandé à la police l'autorisation de continuer le service aux abonnés avec les feuilles de l'abbé de la Garde, « telles qu'elles revenaient de la correction et qu'il les dictait dans son bureau » : c'était sauvegarder dans les limites du possible les intérêts du détenu. Mais Marville répondit qu'il ne pouvait agréer une telle combinaison. Augier ne fit pas moins pour l'officier en détresse. Dans l'espoir que les évêques de Grenoble et de Cahors — d'anciens abonnés du père — tireraient le fils d'embarras en payant leurs quittances en retard, l'honnête commis invoqua leur esprit de charité. Mais ces prélats restant sourds à son appel, et Rotisset, le secrétaire du comte d'Argenson, regrettant de n'avoir point les fonds nécessaires pour le rapatriement du jeune officier, Augier eut recours à la générosité de Marville, le premier auteur de la catastrophe.

Nous ignorons si le lieutenant de police ouvrit sa caisse à cette infortune; mais son ancien agent ne resta pas longtemps en exil; il lui fut loisible, le 29 octobre, de rentrer à Paris.

Il en profita, comme on pense bien, pour reprendre sur de nouveaux frais ses lamentations de solliciteur. Il accablait Marville de ses épîtres, mais il variait l'expression de ses doléances. Ainsi, dans une lettre de six pages, du 29 novembre, tout en racontant que la duchesse de Luxembourg avait cherché aux Jacobins le lieutenant de police, pour lui recommander le chevalier de Mouhy, cet infatigable pleurnicheur se plaignait de la mauvaise

foi publique. Il prétendait que des gens malintentionnés faisaient encore courir sous son nom des nouvelles dans les cafés.

Puis il harcèle de ses visites les inspecteurs et les secrétaires qui ont accès auprès du maître. Il renouvelle avec instance ses offres de service, il se pose en victime; il n'a contracté de liaison avec tel ou tel que pour obliger le lieutenant de police. A la fin, Marville, impatienté, écrit en tête d'une de ces jérémiades : « Il faut que cet homme me croie bien sot, s'il s'imagine que je croirai jamais un mot de ce qu'il dit. »

XVI

Ce fut probablement à la suite d'un de ces coups de boutoir dont le magistrat était coutumier, que Mouhy, sans emploi et sans ressources, prit le parti de s'expatrier. Nous le retrouvons, dans les premiers jours de 1747, « en sa maison de la Haye ». Il envoie de là ses compliments de nouvelle année à son ancien chef et au secrétaire Duval. Il connaissait de longue date la bienveillance de celui-ci : aussi le charge-t-il de plaider une fois encore sa cause auprès de Marville. Il le prie en outre de lui mettre « sous enveloppe les jolies poésies » qu'il pourra rencontrer : car lui, Mouhy, « travaille » à la Haye « dans ce genre de littérature. »

En effet, il venait de créer *le Papillon* ou *Lettres parisiennes*, une gazette périodique, qu'il imprimait et publiait à la Haye, gazette qui affectait les formes, les allures et le ton du *Mercure*, avec plus de liberté peut-être et surtout plus de réclames. Toute cette correspondance, prétendue parisienne, fourmillant d'anecdotes scandaleuses, de vers badins et de bouts-rimés à remplir, était anonyme; mais l'auteur se trahissait par une annonce qui a trouvé depuis tant d'imitateurs : « Envoyez-moi six exemplaires des *Mémoires de Mme de Villenemours*, rédigés par *Mme de Mouhy* : on me les demande à cor et à cri. » Fidèle à de vieilles habitudes et à d'illustres amitiés, notre chroniqueur traitait délibérément de toutes les questions politiques et s'instituait à chaque page le panégyriste du maréchal de Belle-Isle. Il conduisit sa publication jusqu'en 1751, après une interruption de dix-huit mois. Mais, dans l'intervalle, avait paru, également à la Haye, une gazette du même genre, *la Bigarrure*, à laquelle collaborait, paraît-il, notre nouvelliste et qui avait eu la mauvaise fortune d'échauffer la bile de Voltaire. En effet, le philosophe racontait à d'Argental, le 28 novembre 1750,

que Mouhy avait débité des sottises sur son compte dans « *la Bigarrure* imprimée à la Haye ». Et le maladroit journaliste avait eu le front — était-ce inconscience ou cynisme? — d'écrire à Voltaire pour le supplier de lui trouver un emploi à Berlin!

Cependant un nouveau lieutenant de police venait d'entrer en fonctions. Mouhy reprit sa vaillante plume de solliciteur, et ses offres de services durent être agréés par Berryer, le successeur de l'inexorable Marville; car nous lisons un billet de « la chevalière » — Voltaire appelait ainsi Mme de Mouhy, — billet daté de 1750, qui prévient le lieutenant de police d'une indisposition du chevalier. Mais il semble qu'à partir de cette époque le rôle de l'ancien mouchard ait été plus nettement défini. Berryer entendait que chacun de ses agents eût sa spécialité. Et Mouhy ne dut avoir dans ses attributions que l'observation des théâtres : car ses rapports visent uniquement les spectacles parisiens.

Il se remit donc à faire du reportage, mais pour son propre compte : « Il allait, dit Audiffret, dans les cafés, dans les foyers, recueillait tout ce qu'on y disait; et, rentré le soir chez lui, il écrivait un roman dans lequel il amalgamait les anecdotes qu'il avait entendu raconter. Il tirait très bon parti de ses écrits; ils étaient affichés partout; il en avait les poches pleines; il les colportait lui-même et l'on était forcé de les acheter pour se débarrasser de ses instances. »

Ces ressources, si péniblement extorquées aux heureux du jour, étaient encore insuffisantes. Un instant néanmoins Mouhy put croire que la fortune allait enfin lui sourire. Il fut question de lui pour la rédaction en chef de *la Gazette de France*. Mais, s'écrie le baron Grimm dans sa *Correspondance*, « il est totalement décrié! » Hélas! Mouhy en fut pour son beau rêve. De même que *le Mercure* lui avait échappé quelques années auparavant, de même *la Gazette de France* devint le partage d'un concurrent mieux noté ou plus chaudement soutenu.

Cependant, en 1757, l'espoir revint au cœur du misérable. Le maréchal de Belle-Isle venait d'obtenir le portefeuille de la guerre; il ne pouvait oublier que le gazetier, un de ses plus ardents apologistes, avait jadis pâti pour sa cause; et il l'oublia même si peu qu'il lui accorda de généreuses compensations. Mouhy le reconnaît, en ces termes, dans la préface d'un de ses livres, l'*Abrégé de l'histoire du Théâtre Français* :

M. le Maréchal, auquel j'avais été utile autrefois pour des *ouvrages militaires* (l'euphémisme est charmant) daigna s'en souvenir et me chargea des

affaires secrètes du département, exigeant que je ne m'occuperais plus que de ce travail.

La *Correspondance* de Grimm, qui rendit compte du livre en 1781, fit des gorges chaudes de la préface et de l'auteur « à qui nous ne devons guère que 81 volumes » :

... « Tout Paris sait à quelles fonctions M. le maréchal de Belle-Isle l'avait employé... Il est certain que M. de Mouhy s'acquittait de son emploi en citoyen, en homme d'État. Il venait de découvrir un de ces sujets intéressants que le ministre l'avait chargé de lui procurer.

« — Eh ! monsieur le maréchal, l'heureuse découverte que je viens de faire ! Seize ans, belle comme le jour, l'innocence même, et ce n'est rien que tout cela ; elle possède une qualité bien supérieure encore.

« — Qu'est-ce donc?

« — Le bonheur le plus rare ; oui, monsieur le Maréchal, elle est sourde et muette ; le secret de l'État est en sûreté !

« Ce trait seul ne mérite-t-il pas la passion dont M. le chevalier a l'honneur de jouir ? »

Que Belle-Isle, malgré l'apparente austérité de ses mœurs, ait fait de son ancien fournisseur de... nouvelles, un complaisant Mercure, nous n'en sommes pas autrement surpris : certaines notes de police nous édifient sur les galanteries séniles du maréchal, et Mouhy était mûr pour tous les métiers ; mais il dut aussi, comme il le laisse entendre et sans que Grimm paraisse s'en douter, être un agent secret du ministre. Louis XV avait créé le poste ! Et combien de gens de lettres, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, se glorifièrent de missions secrètes qui ressemblaient singulièrement à des missions policières !

XVII

Le maréchal de Belle-Isle mourut en 1761 ; et Mouhy, toujours besogneux, rentra une fois encore à l'hôtel du lieutenant de police. Les *Archives* de Peuchet et l'*Histoire du journalisme* de Hatin signalent ce dernier avatar du gazetier impénitent.

Sartines avait succédé, depuis deux ans à peine, à Bertin. Les dossiers de son département durent le renseigner sur la valeur et les mérites de l'homme qui s'offrait si spontanément à réintégrer ses fonctions de mouchard. Sartines en accueillit d'autant plus volontiers la proposition que l'ancien agent de Marville avait non

seulement conservé ses relations mondaines, mais en avait peut-être agrandi le cercle. Dufort de Cheverny dit, dans ses *Souvenirs*, qu'il rencontrait Mouhy aux soupers alors très courus de Mmes de Saint-Yon Salaberry; et d'autres mémoires contemporains constatent la présence du chevalier parmi les habitués du *Cercle de la Paroisse* : c'était, comme chacun sait, le nom de guerre donné à ce groupe de littérateurs, de beaux esprits et de frondeurs, qui fréquentait assidûment chez Mme Doublet et consignait sur de gros registres les nouvelles du jour, débitées ensuite par tout Paris et dans toute la France.

Ces gazettes manuscrites furent imprimées depuis; et tout le monde les connaît aujourd'hui sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*.

Elles inquiétaient alors le gouvernement par la hardiesse de leurs propos et par la puissance de leur publicité. Aussi le lieutenant de police donna-t-il mission au chevalier d'éclairer sa religion sur les agissements des nouvellistes qui les rédigeaient ou les colportaient. Ce fut au commencement de 1763 que l'observateur se mit en campagne et recueillit les renseignements qui ont servi tant de fois à l'histoire du salon de Mme Doublet.

Quoique ma santé ne me permette pas de faire encore de longues courses, je me suis donné beaucoup de mouvements (c'était encore une de ses expressions favorites) pour exécuter vos ordres...

Il est très vrai que la maison de Mme Doublet est depuis longtemps un bureau de nouvelles, et ce n'est pas la seule; ses gens en écrivent et en tirent bon parti.

Je n'ai pu savoir le nom d'un grand et gros domestique, visage plein, presque rond, habit brun, qui, tous les matins, va recueillir dans les maisons, de la part de sa maîtresse, ce qu'il y a de neuf.

Il serait difficile de savoir les noms de ceux qui vont dans cette maison : ce sont tous des frondeurs. En femmes : Mme d'Argental, Rondet de Villeneuve, du Bocage, de Besenval, etc. En hommes : MM. Foncemagne, Perrin, deux médecins, de Vaure, Firmin, Mairobert, d'Argental, etc. Je ne réponds point de cette liste : ce n'est qu'avec le temps qu'on parviendra à être sûr des liaisons de cette femme. Il faudrait avoir des gens qui bussent avec des domestiques de confiance ou mécontents. Mais, ce qui est certain, c'est que Mme d'Argental tient aussi même bureau de Nouvelles, qu'elle est amie intime de Mme Doublet, comme M. le chevalier de Choiseul; qu'un nommé Gillet, son valet de chambre, est à la tête du bureau tenu par les laquais, que l'on paye à la feuille; que ces bulletins sont bons, parce que c'est le résultat de tout ce qui se dit dans les meilleures maisons de Paris; qu'ils s'envoient en France, pour 12, 9 et 6 francs par mois, que Mme d'Argental, depuis que son mari est en place (il était ministre de Parme), est beaucoup plus retenue que par le passé et n'est frondeuse qu'avec ses amis intimes, tels que MM. de Richelieu, de Séchelle, le président de la Marche, Rougeot, Chauvelin, etc. S'il me revient d'autres renseignements ou que j'apprenne des choses utiles, je me croirais heureux de vous donner des preuves de mon respectueux et parfait attachement.

Ces informations étaient exactes; et nous en avons rencontré plusieurs fois la confirmation dans les papiers de la Bastille. Mais si Mme d'Argental semblait plus tiède pour la propagande des nouvelles à la main, son mari, ministre de Parme et grand ami de Voltaire, favorisait activement la circulation des gazettes manuscrites.

Le précédent rapport est le dernier document policier que nous possédions de Mouhy. D'autre part, il est vraisemblable que le chevalier ne dut pas continuer longtemps des fonctions qui exigent une vigueur et une activité exceptionnelles. Il avait doublé le cap de la soixantaine; et, comme il le dit tristement à Sartines, sa santé ne lui permettait plus les longues courses.

Toutefois il avait l'esprit assez présent et la main assez agile pour écrire encore. Il ne cessa qu'en 1781 la publication de son *Histoire du Théâtre Français*, commencée d'après les manuscrits des frère Parfait et continuée par Lefuel de Méricourt. Nous avons dit la médiocrité de cette compilation. Rivarol, dans le *Petit Almanach des grands hommes*, et Palissot, dans ses *Mémoires littéraires*, exécutent l'ouvrage et l'auteur sur le ton du persiflage ou dans la note brutale.

Mais les traits les plus acérés ou les plus rudes de la critique s'émoussaient contre l'imperturbable suffisance de Mouhy. Cette prodigieuse infatuation de soi-même, qui fut en quelque sorte sa marque littéraire, lui survécut; et le billet d'enterrement du reporter policier, avec sa pompeuse formule de *Chevalier titré par le Roi*, laisserait volontiers croire qu'à l'exemple de certains originaux de la dernière heure, Mouhy éleva, par anticipation, à sa propre mémoire, ce monument macabre de la vanité humaine.

PAUL D'ESTRÉE.

MÉLANGES

SUR UNE PAGE OBSCURE DE LA « DEFFENCE ».

Dans la *Revue* du 15 juillet 1895 (p. 468), quelqu'un signalait un passage très obscur de Joachim du Bellay sur les poètes « modernes » (*Deffence*, liv. II, chap. II. — Édit. Person, p. 103-105), et demandait si, dans cette page du célèbre manifeste, il fallait voir des allusions particulières ou des critiques générales. Les études que je poursuis depuis plusieurs années déjà sur la poésie du XVIe siècle, et notamment sur J. du Bellay, m'ont suggéré quelques réflexions touchant ce passage, et me permettent, sinon de résoudre tout à fait la question posée, au moins d'y apporter, je l'espère, quelques éclaircissements.

Et d'abord, citons le passage :

« Quand aux Modernes, ilz seront quelquesfois assez nommez : et si i' en vouloy' parler, ce seroit seulement pour faire changer d'opinion à quelques uns ou trop iniques, ou trop severes Estimateurs des choses, qui tous les iours treuvent à reprendre en troys, ou quatre des meilleurs : disant qu'en l'un default ce, qui est le commencement de bien ecrire, c'est le Scavoir : et auroit augmenté sa gloire de la moitié, si de la moitié il eust diminué son Livre. L'autre, outre sa Ryme, qui n'est par tout bien riche, est tant denué de tous ces delices, et ornementz poëtiques, qu'il merite plus le nom de Phylosophe que de Poëte. Vn autre, pour n'avoir encore rien mis en lumiere soubz son nom, ne merite qu'on luy donne le premier lieu : et semble (disent aucuns) que par les Ecriz de ceux de son Tens, il veille eternizer son nom, non autrement que Demade est ennobly par la contention de Demosthene, et Hortense, de Ciceron. Que si on en vouloit faire iugement au seul rapport de la Renommée, on rendroit les vices d'iceluy egaulx, voyre plus grands, que ses vertuz, d'autant, que tous les Iours se lisent nouveaux Ecriz soubz son Nom, à mon advis aussi eloingnez d'aucunes choses, qu'on m'a quelquesfois asseuré estre de luy, comme en eux n'y a ny grace, ni erudition. Quelque autre voulant trop s'eloingner du vulgaire, est tumbé en obscurité aussi difficile à eclersir en ses Ecriz

aux plus Scavans, comme aux plus Ignares. Voyla une partie de ce que i' oy dire en beaucoup de lieux des meilleurs de nostre Langue. »

Quand on vient de lire cette page, où perce l'accent de la polémique, on se demande quels peuvent être ces « trop iniques ou trop severes estimateurs des choses » qui, plus rigoureux encore que Du Bellay, ne laissaient rien subsister de la vieille poésie française et condamnaient sans rémission même « les meilleurs » de ses représentants. On se demande si Du Bellay, dans ce rôle de défenseur des modernes, est tout à fait sincère, ou s'il n'use pas d'un artifice pour faire entendre, en les prêtant à d'autres, des idées qu'il n'était pas loin de partager. C'est l'avis du *Quintil*, qui fait preuve ici d'une singulière perspicacité : « Mon amy, on voit tout à clair que tu forges icy des repreneurs à plaisir, soubz la personne desquelz tu cuydes couvrir et dissimuler la censure que toy mesme faictz de telz personnages, lesquelz tu n'oses nommer ne reprendre ouvertement ». (Person, édit. de la *Deffence*, p. 201.) Le *Quintil* a raison, et la vraie pensée de J. du Bellay se découvre, si l'on rapproche du passage en question deux ou trois autres qui le préparent ou le complètent.

Quelques pages plus haut en effet, à la fin du chap. Ier, Du Bellay s'exprime en ces termes :

« Ie scay que beaucoup me reprendront, qui ay osé le premier des Francoys introduire quasi comme une nouvelle Poësie : ou ne se tiendront plainement satisfaictz, tant pour la breveté, dont i' ay voulu user, que pour la diversité des Espris, dons les uns trouvent bon ce que les autres trouvent mauvais. *Marot* me plaist (dit quelqu'un) pour ce, qu'il est facile, et ne s'éloingne point de la commune maniere de parler. *Heroet* (dit quelque autre) pour ce, que tous ses vers sont doctes, graves, et elabourez : les autres d'un autre se delectent. Quand à moy, telle superstition ne m'a point retiré de mon Entreprinse : pour ce, que *i' ay tousiours estimé nostre Poësie Francoyse estre capable de quelque plus hault, et meilleur Style, que celuy, dont nous sommes si longuement contentez.* » (Person, p. 100-101.)

Plus loin, il dit encore :

« Quand à moy, si i'étoy' enquis de *ce, que me semble de notz meilleurs Poëtes Francoys*... ie repondroy' qu'*ilz ont bien ecrit*, qu'*ilz ont illustré nostre Langue*, que la France leur est obligée, mais aussi diroy-ie bien, qu'*on pouroit trouver en notre Langue* (si quelque *scavant* Homme y vouloit mettre la main) *une forme de Poësie beaucoup plus exquise, la quele il faudroit chercher en ces vieux Grecz et Latins, non point és Aucteurs Francoys* [1]... » (Person, p. 100.)

Enfin, au chap. XI du second livre, il est tout à fait formel :

« Ie m'attens bien qu'il s'en trouverra beaucoup de ceux, qui ne treuvent rien bon, si non ce, qu'ilz entendent, et pensent pouvoir im-

1. Cf. *Deffence*, liv. I, chap. VIII (Person, p. 72-73).

miter : aux quelz nostre Poëte ne sera pas agreable : qui diront qu'il n'i a aucun plaisir, et moins de profit à lire telz ecriz, que ce ne sont que fictions Poëtiques, que *Marot n'a point ainsi ecrit. A telz, pource, qu'ilz n'entendent la Poësie que de nom, ie ne suis deliberé de repondre*, produysant pour deffence *tant d'excellens ouvraiges Poëtiques Grecz, Latins et Italiens, aussi alienes de ce genre d'ecrire, qu'ilz approuvent tant, comme ilz sont eux mesmes eloingnez de toute bonne Erudition* ». (Person, p. 151).

Ces passages, il me semble, ne laissent aucun doute sur la pensée véritable de J. du Bellay. S'il considère Marot, Héroët et quelques autres comme « meilleurs » que la plupart des vieux poëtes français, s'il leur accorde, dans une certaine mesure, l'honneur d'avoir « illustré notre langue », il ne trouve pourtant pas en eux cette « forme de poésie exquise » faite de *savoir* autant que d'inspiration qu'il rêve d'introduire chez nous, sur les traces des Anciens et des Italiens. Ces auteurs ont fait quelque chose sans doute : mais on peut faire davantage, pousser plus loin, monter plus haut.

A la lueur de ces rapprochements, le passage de la *Deffence* sur les poètes modernes apparaît moins obscur. Il est impossible de n'y pas reconnaître des allusions personnelles.

1° Ce poète en qui « default ce qui est le commencement de bien ecrire, le *Scavoir* », et dont la *gloire* aurait augmenté de moitié, s'il eût de moitié diminué *son livre*[1], quel est-il sinon *Marot*? La façon dont parle ici Du Bellay n'indique-t-elle pas qu'il s'agit d'un poète mort? A quel autre que Marot pourrait convenir ce mot de *gloire*? Et quel autre encore, au jugement de notre critique, eut jamais moins de *savoir*? Sans doute, dans les poésies publiées avec la *Deffence*[2], on lit une louangeuse *Épitaphe de Clément Marot*[3]. Sans doute, dans la *Deffence* même, Marot n'est jamais attaqué directement. Il est nommé plusieurs fois avec respect[4]. Mais à côté de ces hommages pour ainsi dire officiels, je relève certaines phrases où perce la satire et qui contiennent des allusions à peine voilées au gentil poète. Ainsi, quand Du Bellay parle de ces traducteurs qui « trahissent ceux qu'ilz entreprennent exposer », qui « seduysent les Lecteurs ignorans, leur montrant le blanc pour le noyr », et qui, « pour acquerir le nom de scâvans, *traduysent à credict les Langues, dont iamais ilz n'ont entendu les premiers elementz, comme l'Hebraïque et la Greque* » (Person, p. 67), qui donc est visé? N'est-ce pas Marot, qui traduisit le petit poème de Musée, *Héro et Léandre*, sur la version latine de Guillaume de

1. Marot avait donné, l'année même de sa mort (1544), une édition de ses œuvres, chez Antoine Constantin, à Lyon, à l'enseigne du Rocher. Deux parties *en un volume*, petit in-8. En tête, se trouve un douzain : *l'Autheur à son Livre.*

2. *L'Olive et quelques autres œuvres poeticques... par I. D. B. A.* Paris, Arnoul l'Angelier, 1549, in-8.

3. Édit. Marty-Lavaux, t. I, p. 207. — J'incline à croire que cette épitaphe fut composée par Du Bellay antérieurement à sa rencontre avec Ronsard. Il avait vingt ans à la mort de Marot (1544) et s'occupait déjà de poésie. Il se peut qu'il ait alors rendu sincèrement hommage au talent de Marot. Plus tard, ses idées changèrent, au contact de ses amis du Collège de Coqueret. En publiant ce dizain avec l'*Olive*, peut-être fut-il simplement coupable de faiblesse paternelle pour une œuvre de sa vingtième année — à moins encore (ce qui reste après tout fort possible) qu'en fermant par cette pièce son premier volume de poésies, il n'ait voulu désarmer la critique, et, par cet éloge solennel du chef glorieux de la vieille école, atténuer le scandale qu'allait causer la *Deffence*.

4. Person, p. 73, 118, 143.

Mara[1]? N'est-ce pas Marot, qui mit en vers français les *Psaumes de David* « selon la verité hebraïque », en s'aidant de la traduction de Vatable? — Et n'est-ce pas encore à Marot que songe Du Bellay, lorsqu'il écrit ces lignes : « Qu'on ne m'allegue point icy quelques uns des nostres, qui *sans doctrine, à tout le moins non autre que mediocre, ont acquis grand bruyt en nostre vulgaire.* Ceux qui admirent voluntiers les petites choses, et deprisent ce qui excede leur iugement, en feront tel cas qu'ilz voudront : mais ie scay bien que *les Scavans ne les mettront en autre ranc que de ceux qui parlent bien Francoys*, et qui ont (comme disoit Ciceron des anciens Aucteurs Romains) *bon esprit, mais bien peu d'artifice* .» (Person, p. 109-110.) Du Bellay a beau généraliser : l'allusion est assez transparente. Ce poète qui traduit des auteurs dont il ignore la langue, qui, « sans doctrine », ou du moins avec une science médiocre, s'est acquis un grand nom « dans notre vulgaire ». qui n'a guère d'autre valeur que de « parler bien français » et, sans art aucun, d'avoir « bon esprit », c'est maître Clément; et je le retrouve dans ce poète à qui manqua ce qui reste pour Du Bellay « le commencement de bien écrire », le *savoir* et l'*érudition*.

2° Cet autre, qui « mérite plus le nom de Philosophe que de Poëte », c'est à n'en pas douter *Antoine Héroët*, l'auteur de *la Parfaicte Amye* et de *l'Androgyne*, celui qui s'inspirant des sublimes conceptions de Platon[2], chanta le premier en beaux vers les délices du pur Amour. J'ai lu cet été le petit volume d'Héroët dans l'édition qu'en a donnée en 1543 Étienne Dolet[3]. J'ai malheureusement oublié de vérifier ce qu'avance Du Bellay touchant sa rime, « qui n'est partout bien riche ». Mais ce qui m'a frappé, outre la noblesse des idées et l'élévation des sentiments, c'est précisément cette grâce un peu nue, cette sobriété d'ornements poétiques, que relève l'auteur de la *Deffence*. Quand on a passé des heures entières en compagnie de tous ces *rimeurs* (Du Bellay, plus irrévérencieux, aurait dit *rimailleurs* ou *rimasseurs*) — les Fontaine, les Habert, les Salel, les Aneau, voire même les Saint-Gelays, où quelques rarissimes beautés se noient dans la platitude et le fatras, — c'est une bonne fortune d'ouvrir Héroët : on éprouve un réel plaisir à le lire. M. Abel Lefranc, dans sa belle étude sur *le Platonisme et la Littérature en France à l'époque de la Renaissance*, louait ici-même (1896, p. 16), avec la facture aisée des vers d'Héroët, « l'élégance et la précision de ce style poétique, manifestement en avance sur celui de l'époque ». Rien n'est plus remarquable en effet que ce goût d'un poète qui bannit de ses vers les ornements superflus et les métaphores ambitieuses pour rendre des idées élevées dans un style simple et ferme[4].

3° J'éprouve plus d'embarras, je l'avoue, à spécifier quel est le troisième personnage visé par Du Bellay. Ce poète, qui n'a « rien mis en lumière sous son nom » et qui semble vouloir s'éterniser par les écrits de ses contemporains, poète d'ailleurs plein de *grâce* et d'*érudition*, quel est-il donc? Vraisemblablement, un de ceux dont, à défaut des applaudissements populaires, Du Bellay rêvait d'obtenir les suffrages. On lit en effet dans la préface de la première édition de l'*Olive*, publiée en même temps que la *Deffence* (1549) : « Ie ne cerche

1. Voir Brunet, *Manuel du Libraire*, Art. *Mara* (t. III, col. 1389) et *Musæus* (t. III, col. 1957).

2. Du Verdier l'appelle l'*heureux illustrateur du haut sens de Platon*.

3. *La Parfaicte Amye. Nouvellement composée par Antoine Heroet, dict la Maison Neufve. Avec plusieurs aultres compositions dudict Autheur*, Lyon, E. Dolet, 1543. Biblioth. Nation. — Réserve, Y°. 1613).

4. Rapprocher du passage de la *Deffence* une ode de Du Bellay à Heroët (ode XIII du *Recueil de Poësie*, 1549. — Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 259). — Cf. aussi dans les *Hymnes* de Salmon Macrin (*Hymnorum libri VI*, Paris, Rob. Estienne, 1537) la pièce *Ad Antonium Heroïcum* (p. 9).

point les applaudissemens populaires. Il me suffit pour tous lecteurs avoir un S. Gelays, un Heroët, un de Ronsart, un Carles, un Sceve, un Bouiu, un Salel, un Martin, et si quelques autres sont encor' à mettre en ce ranc [1] .» — Il faut écarter *Hugues Salel*, qui avait publié en 1539 le recueil de ses poésies et en 1545 la traduction des dix premiers chants de l'*Iliade*. Il ne faut pas songer davantage à *Mellin de Saint-Gelays*, dont les œuvres avaient paru en 1547 [2]. D'autre part, *Jean Martin* avait traduit en 1544 l'*Arcadie* de Sannazar. Restent *Lancelot de Carles* et *Jacques Bouju*, l'un évêque de Riez, l'autre maître des requêtes de la Reine, tous deux personnages de marque, tous deux bien en cour, tous deux enfin, au dire de La Croix du Maine [3] doctes en grec, latin et français. Toutefois, comme je remarque que Lancelot de Carles avait publié en 1545 une Epître *sous son nom* [4], j'estime qu'il s'agit plutôt de Jacques Bouju [5]. Ce poète, Angevin comme Du Bellay [6], n'a rien publié de ses œuvres, et La Croix du Maine, donnant en 1584 la liste de ses écrits en langue française, espérait que son fils « mettroit peine de recouvrer tous ces Ecrits, *pour les faire imprimer* ». Il n'en a pas moins joui d'une grande réputation littéraire auprès de ses contemporains, qui connaissaient sans doute ses poésies par des lectures et des communications manuscrites. Il serait curieux de rechercher dans les ouvrages du temps les traces de cette admiration dont il fut l'objet Les moyens me font défaut pour une semblable recherche. Mais, après M. Dupré-Lasale [7], je rappellerai les éloges que lui prodiguèrent tour à tour Macrin, Du Bellay, Ronsard. Salmon Macrin lui dédia deux épîtres (1549 et 1550) [8]. Du Bellay lui consacra deux *odes* (1549), l'une sur *l'Immortalité des Poëtes*, l'autre sur *les Conditions du vray Poëte* [9]. Ronsard enfin, publiant en 1550 son premier recueil d'*odes*, l'honora également de deux pièces (10e ode du livre Ier. — 2e ode du livre IV) [10] et le célébra comme un de ceux qui avaient le plus contribué à « défaire le monstre Ignorance » :

Cestui-cy en vers les gloires
Des dieux vainqueurs escrira,
Et cestuy-là les victoires
De nos vieux princes dira.
Mais moy, je veux que ma Muse
Répande ton nom par l'air,
Et que toute s'y amuse
Si peu qu'elle sçait parler,

1. Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 69.
2. *Saingelais, Œuvres de luy tant en composition que translation, ou allusion aux Auteurs Grecs et Latins*, Lyon, Pierre de Tours, 1547, in-8 de 79 p.
3. Édit. Rigoley de Juvigny, t. I, p. 394 (Jacques Bouju) et t. II, p. 22 (Lancelot Carles). — Du Verdier parle de Carles, t. IV, p. 570, mais ne dit rien de Bouju.
4. *Epistre contenant le proces criminel faict a lencontre de la royne Anne Boullant d'Angleterre, par Carles, aumosnier de Monsieur le Daulphin*, Lyon, M.D.XLV, pet. in-8 (Brunet, t. I, col. 1579).
5. Sur ce personnage, consulter Em. Dupré-Lasale, *Notice sur Jacques Bouju, président au Parlement de Bretagne* (*1513-1577*), Paris, Techener, 1883.
6. Il était originaire de Châteauneuf-sur-Sarthe et fit ses études à l'Université d'Angers.
7. Dupré-Lasale, *op. cit.*, p. 11, sqq.
8. *Salmonii Macrini... Poematia* (Paris, 1549, in-8), p. 37. — *Salmonii Macrini Næniarum libri III* (Paris, 1550, in-8), p. 137.
9. Édit. Marty-Lavaux, t. I, p. 205 et 252.
10. Édit. Pr. Blanchemain, t. II, p. 105 et 457.

Pour estre de nostre France
L'un de ceux qui ont défait
Le vilain monstre Ignorance
Et le siecle d'or refait.

C'est à ce titre sans doute que Du Bellay le rangeait parmi les meilleurs des modernes.

4° Quel est enfin ce poète qui « voulant trop s'éloingner du vulgaire, est tumbé en obscurité aussi difficile à eclersir en ses ecriz aux plus scavant comme aux plus ignares? » Ici je réponds sans hésiter *Maurice Scève*[1]. Je crois inutile de relever les divers passages où Du Bellay parle de Maurice Scève[2]. De tous les poètes ses prédécesseurs, ce n'est certes pas celui dont il faisait le moins de cas, pour s'être

. . . le premier du peuple retiré,
Loing du chemin tracé par l'ignorance.

On connaît aussi la page où l'auteur des *Recherches de la France*, Étienne Pasquier, répète après Du Bellay que Scève « a banny l'ignorance de nostre Poësie », mais lui reproche en même temps « d'avoir affecté une obscurité sans raison : qui fut cause que son livre mourut avecq' luy[3] ». On connaît moins deux autres passages, pourtant bien curieux, et d'autant plus caractéristiques qu'ils sont l'œuvre de deux amis de Maurice Scève, l'un de Charles Fontaine, Parisien établi depuis 1540 à Lyon, l'autre de Guillaume des Autelz, gentilhomme Charolois, parent de Pontus de Tyard. Au 1er livre des *Epigrammes* publiées à la suite de la *Fontaine d'Amour* (1546), Charles Fontaine s'exprime ainsi :

A MONSIEUR MAURICE SCEVE

Tes vers sont beaux et bien luysants,
Graves, et pleins de maiesté :
Mais pour leur haulteur moins plaisants :
Car certes la difficulté
Le grand plaisir en a osté.
Brief ilz ne quierent un Lecteur,
Mais la commune autorité
Dit qu'ilz requierent un Docteur[4].

Quelques années plus tard (1553), Guillaume des Autelz disait dans l'épître *à sa Sainte*, qui précède *l'Amoureux Repos*[5] :

1. Cf. Brunetière. Étude sur Maurice Scève, lue à la séance publique annuelle des cinq Académies (reproduite dans les *Débats Roses* du 25 octobre 1894).
2. Voir notamment édit. Marty-Lavaux, t. I, p. 133 (sonnet 105 de *l'Olive*), t. I, p. 145 (*Musagnœomachie*), t. II, p. 143 (*Sonnets divers*).
3. *Recherches de la France*, liv. VI, chap. VII. — Je cite d'après l'édition de Laurent Sonnius (Paris, 1611, in-4), la dernière édition publiée du vivant de l'auteur.
4. *La Fontaine d'Amour, contenant Elegies, Epistres, et Epigrammes*, Paris, Ieanne de Marnef, 1546, in-16 (Biblioth. Nation. — Réserve, Ye, 1609). Le volume n'est pas paginé.
5. *L'Amoureux Repos de Guillaume des Autelz, Gentilhomme Charrolois*, Lyon, Jean Temporal, 1553, in-8 (Biblioth. Nation. — Réserve, Ye, 1405).

« Il n'y a que quatre ou cinq ans, au plus, que lon estimoit la souveraine vertu des paroles Françoyses, non moins en vers qu'en prose, estre en la proprieté : opinion tant dommageable qu'elle nous bannit de la plus feconde partie de l'elegance, et contraint noz Rimes de se trainer tousiours, comme les serpens, sus la terre. Donc nous sommes bien tenuz à la DELIE, laquelle (*combien qu'elle ayt quelques ans demeuré sans credit sus le vulgaire*) a enhardy tant de bons espritz à nous purger de telle peste. »

Ces deux passages n'éclairent-ils pas d'une vive lumière la phrase de la *Deffence* ?

En terminant cet article, je devrais peut-être m'excuser du grand nombre et de la longueur de mes citations : elles m'ont paru nécessaires à la démonstration de ma thèse. J'ajoute que je ne livre au public savant mes interprétations qu'avec une grande défiance de moi-même, et que je serais heureux si d'autres, excités par mon exemple, s'efforçaient de résoudre à leur tour — avec ou contre moi — ce délicat problème. La *Deffence et Illustration de la Langue Francoyse* quelque surfait qu'en soit le mérite, reste une œuvre assez importante dans l'histoire de notre littérature pour que tous les fervents de la poésie du seizième siècle aient le devoir de l'approfondir et d'en éclaircir, autant que possible, les moindres obscurités.

HENRI CHAMARD.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
INTENDANT DU JARDIN DES PLANTES

I. — Nomination. — Félicitations. — Premiers travaux. Correspondance.

Après avoir exercé avec distinction pendant près de cinquante années la direction du Jardin du roi, Buffon mourut le 18 avril 1788. La future succession de son emploi était depuis longtemps assurée à un membre de la famille Flahaut de la Billarderie, et ce fut le comte Auguste-Charles-César, maréchal de camp, qui remplaça ainsi Buffon. Il ne s'installa pas à l'intendance, et de sa courte administration on ne relève que le choix judicieux qu'il fit du savant Lamarck, comme botaniste du cabinet. Dès les premiers troubles, il émigra, et en décembre 1791 il adressait sa démission au roi [1].

Pendant son absence et jusqu'à son remplacement, les officiers du Jardin en exercèrent la direction; bientôt s'établit parmi eux l'opinion que le poste d'intendant était inutile et que les fonctions en pouvaient être avantageusement remplies par un conseil des professeurs. Néanmoins, et dans le cas où le gouvernement jugerait utile de conserver la place, ils souhaitaient que le choix tombât sur l'un d'eux. Le vénérable et savant Daubenton était leur candidat favori. Ceci résulte notamment d'une lettre adressée par Thouin, au ministre de l'intérieur, le 2 janvier 1792, et conservée aux Archives nationales.

1. Le comte Auguste-Charles-César Flahaut de la Billarderie s'était marié en 1779, à l'âge de cinquante-sept ans, à Adelaïde-Marie-Émilie Filleul, à peine âgée de 18 ans. De cette union naquit le 20 avril 1785 un fils qui reçut les noms de Auguste-Charles-Joseph. Le comte de Flahaut émigra avec la noblesse, mais ayant cru pouvoir rentrer en France en 1793, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire du Pas-de-Calais, berceau et ancienne résidence de sa famille, condamné à mort et exécuté. Sa femme s'était réfugiée en Angleterre avec son fils. Celui-ci, en 1800, alors âgé de 15 ans, s'engagea dans un corps de volontaires à cheval organisé pour accompagner le premier Consul en Italie. Soldat brillant, il prit une part active à toutes les campagnes impériales. Son avancement fut des plus rapides : en octobre 1813, à vingt-huit ans, il était général de division.

Entièrement dévoué à l'empire, il soutint avec chaleur la cause de Napoléon II, après la première abdication de l'empereur. Il rentra dans la vie privée, à la restauration. La monarchie de juillet lui rendit son grade et lui donna une place à la chambre des pairs. Il représenta la France à Londres de 1842 à 1848. Appelé au sénat du second empire, il fut ensuite investi des importantes fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur. Il occupait cette position au moment de sa mort, le 1er septembre 1870.

Sa mère, femme très distinguée avait épousé en 1802, en seconde noces, Don Louis José de Souza, comte de Villareal. C'est sous ce nom de comtesse de Souza qu'elle a publié de nombreux romans qui ont eu en leur temps un grand et légitime succès. Ce fut elle qui éleva un enfant naturel que le comte de Flahaut, son fils, avait eu en 1811, de la reine Hortense, et qui, sous le nom de comte, puis duc de Morny, après avoir débuté d'une façon brillante dans l'armée, a joué sous le Second Empire, un rôle politique considérable. Le duc de Morny portait dans ses armes un hortensia barré.

Les troubles et les difficultés politiques firent ajourner l'examen de cette question, et pendant le premier semestre de 1792, les officiers du Jardin continuèrent d'administrer. Cependant, dans le courant de juin, Terrier de Monciel, qui avait remplacé Roland au ministère de l'intérieur deux jours avant la terrible journée du 20, proposa au roi de faire remplir le poste d'intendant, et, conformément à ses vues, Louis XVI écrivait :

Monsieur, l'absence prolongée de M. de la Billardière et le vœu qui m'a été manifesté, m'empêchent de surseoir à la nomination d'un nouvel Intendant de mon Jardin des plantes. Je dispose de cette place en faveur de l'auteur des *Etudes de la nature* et de *Paul et Virginie*, monsieur Bernardin de Saint-Pierre, et je le nomme Intendant du Jardin et du Cabinet d'histoire naturelle. Ses livres sont d'un honnête homme, et ses talents le désignent à mon choix, comme un digne successeur de Buffon. Je vous prie de l'informer que je veux le voir; sa personne m'est déjà connue, et j'ai déjà eu la satisfaction d'honorer ses talents, en rétablissant sa pension.

Signé : Louis [1].

Bernardin, informé de cette nomination, demanda à réfléchir pendant trois jours, avant de prendre une détermination. Il accepta et fut présenté à Louis XVI, qui l'accueillit en employant à peu près les mêmes termes dont-il s'était servi dans la lettre ci-dessus [2].

Le 1er juillet 1792, le brevet dont nous donnons ci-après copie, et que nous possédons en *original*, lui était délivré.

Brevet d'Intendant du Jardin Royal des plantes et des Cabinets d'histoire naturelle, en faveur de Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre.

Aujourd'hui, premier juillet mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatre de la Liberté.

Le Roi étant en son conseil, Sa Majesté voulant pourvoir à l'exercice de la place d'Intendant du Jardin Royal des plantes et des Cabinets d'histoire naturelle, vacante par la démission qu'en a donnée entre les mains de Sa Majesté, à la fin du mois de décembre dernier, le sieur Auguste-Charles-César Flahault de la Billarderie, qui en avait été pourvu par provision du 18 avril 1788, Sa Majesté, sur les bons témoignages qui lui ont été rendus de la personne du sieur Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre, de ses connaissances et de ses talents, a jugé à propos de le choisir pour remplacer ledit sieur Flahault de la Billarderie, et elle ne doute pas qu'il ne donne tous ses soins pour maintenir dans son éclat et son utilité, l'établissement du Jardin Royal des plantes et des

1. Cette lettre, dont l'original a été égaré, se trouve *en copie* à la bibliothèque du Havre et porte la date du 24 juillet. C'est évidemment une erreur matérielle de copiste, ainsi que nous allons le démontrer et le prouver; c'est certainement 24 juin qu'il faut lire.

2. Aimé Martin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de B. de Saint-Pierre*,

Cabinets d'histoire naturelle, devenu le plus célèbre de l'Europe; et qu'il ne réponde dignement, dans l'exercice de cette place, à la confiance dont Sa Majesté l'honore. En conséquence, le Roi a nommé ledit sieur Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre, Intendant du Jardin Royal des plantes et des Cabinets d'histoire naturelle, au lieu et place du sieur Flahault de la Billarderie qui a donné sa démission. Veut Sa Majesté, que ledit sieur de Saint-Pierre exerce ladite place sous la surveillance du Ministre de l'Intérieur, et qu'il jouisse des droits et appointements attribués à ladite place, à compter du jour qu'il sera admis à en remplir les fonctions. Et pour assurance de sa volonté, Sa Majesté a signé le présent Brevet, qu'elle a fait contresigner par moi, Ministre de l'Intérieur.

Signé : LOUIS.

Et au-dessous :

TERRIER [1].

Cette date du 1er juillet ne saurait être sérieusement contestée; elle est encore surabondamment prouvée par la pièce officielle ci-après, dont nous aurons encore occasion de parler, au cours de cette étude :

Devis de la dépense du troisième quartier de l'année 1792, pour l'entretien du Jardin national des plantes et des Cabinets d'histoire naturelle.

Appointements.

Au citoyen Bernardin de Saint-Pierre, Intendant du Jardin national des plantes et des Cabinets d'histoire naturelle, pour ses appointements depuis le 1er juillet, *jour de sa nomination*, jusqu'au 30 septembre : 2700 francs [2].

. . . . . .

Cependant, dans son étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, M. Maury indique le 16 juillet comme date de la nomination. Il semble en outre attribuer celle-ci, à la publication faite par Bernardin de la belle et sage *Invitation à la concorde* qu'il a reproduite dans son ouvrage,

1. Originaire de la Franche-Comté, Terrier de Monciel, né en 1757, avait exercé, jeune encore, des fonctions administratives. En 1791, Louis XVI l'avait désigné pour remplir une mission auprès de l'Electeur de Mayence. Après le renvoi du ministre Roland, il eut le lourd et périlleux honneur de lui succéder. Malgré sa bonne volonté et son dévouement absolu au roi, il ne put influer sur la marche des événements. Le 10 juillet, il donnait sa démission avec tout le ministère. Il n'avait occupé sa charge que pendant 23 jours. Après le 10 août, forcé de se cacher, il parvint à émigrer et ne rentra en France qu'en 1806. Il se tint à l'écart du gouvernement impérial et ne manifesta son dévouement monarchique qu'en 1814, au moment de l'envahissement de la France par les armées alliées. Malgré le zèle royaliste qu'il déploya à cette triste époque, il ne reçut aucune récompense de Louis XVIII. Il mourut ignoré, en Suisse, en 1831, âgé de soixante-quatorze ans.

2. Archives nationales. — Lettre d'envoi de B. de Saint-Pierre au ministre de l'Intérieur, en date du 26 septembre 1792.

et qui eut en effet, un assez grand retentissement. Cette double assertion se trouve encore détruite par les termes d'une pétition adressée le 7 juillet 1793 à l'Assemblée nationale, par Bernardin de Saint-Pierre et où il s'exprime ainsi :

Citoyens Législateurs,

J'étais occupé l'année dernière à *composer* une Invitation à la concorde (*que j'ai fait afficher depuis, à l'époque de la Fédération*), lorsqu'on vint m'offrir la place d'Intendant du Jardin national des plantes. Je demandai trois jours pour en délibérer, enfin je l'acceptai [1].

Il est donc bien évident que son acceptation précéda d'un certain nombre de jours la publication de son *Invitation à la concorde*; publication faite dans la première quinzaine de juillet, ce qui reporte aux derniers jours de juin son acceptation et sa présentation à Louis XVI.

Il existe encore d'autres preuves.

Le brevet est contresigné Terrier; or, dès le 10 juillet, Terrier s'était démis de ses fonctions, en même temps que les autres membres du ministère, après une déclaration importante faite à l'assemblée, sur « l'impossibilité où ils étaient de conserver la responsabilité du gouvernement dans l'état d'anarchie où se trouvait alors la France [2] ».

En admettant — ce qui est possible — que Terrier ait conservé ses fonctions de ministre jusqu'au 20 juillet, où il lui fut donné un successeur dans la personne de Champion, dans l'intervalle du 10 au 20, le roi et lui-même devaient avoir d'autres préoccupations que celle de pourvoir à l'intendance du Jardin des plantes. Il est de toute évidence que la nomination avait été faite antérieurement à la crise.

Quoique nommé du 1er juillet, Bernardin, sous l'influence de la démonstration de la journée du 14, a bien pu attendre jusqu'au 18 pour demander à prêter le serment civique.

En résumé, le brevet, pièce originale, authentique et inédite, les autres documents officiels que nous avons cités, la signature de Terrier au brevet, tout tend à prouver d'une façon indiscutable, que c'est bien le *1er juillet 1792*, que Bernardin de Saint-Pierre a été pourvu des fonctions d'intendant du Jardin national des plantes, et que la publication de son *Invitation à la concorde* est postérieure à sa nomination [3].

Nous pensons qu'on n'a pas suffisamment apprécié, admiré les qualités de toute nature déployées par Bernardin, pendant le cours de sa trop courte administration du Jardin des plantes. Remarquons tout d'abord qu'avant sa nomination, il était déjà question de la suppression de l'emploi d'intendant. On est porté à croire que les savants illustres qui allaient se trouver placés sous ses ordres, et jusqu'aux simples employés, ne virent pas d'un bon œil l'intronisation d'un écrivain devant le mérite duquel ils étaient obligés de s'incliner, mais qui avait à leurs yeux le grand tort de n'être pas de la maison et de n'être pas au courant des traditions; surtout, crime impardonnable, il faisait obstacle aux aspirations, aux ambitions du personnel. Avec beaucoup de tact, d'autorité et de sang-froid, Bernardin fit face à tout et à

1. Archives nationales.
2. Séance de l'Assemblée nationale du mardi 10 juillet. Discours de M. Dejoly, ministre de la justice.
3. La minute du brevet original existe aux archives nationales et porte aussi la date du 1er juillet.

tous. Après avoir pris langue avec les professeurs et tout son personnel, il s'occupa sans trêve ni relâche des besoins du grand établissement confié à ses soins, des améliorations qu'il était urgent ou utile d'y apporter. Malgré le peu de ressources dont il pouvait disposer, son administration fut féconde, et en aussi peu de temps nul n'eût pu faire ni mieux ni plus que lui [1]. Mieux que tous les discours, mieux qu'une louangeuse appréciation, les lettres que nous publions plus loin montreront quel homme ferme, en même temps que bienveillant, quel administrateur zélé, économe, éclairé était Bernardin de Saint-Pierre. Si, dans quelques circonstances, il réclame pour lui-même certaines indemnités, on doit reconnaître que ses demandes sont toujours justifiées; surtout qu'elles n'ont rien d'exagéré. L'administration du Jardin absorbait tout son temps, et c'est à peine s'il pouvait consacrer quelques heures à ses intérêts personnels, notamment à poursuivre les nombreux contrefacteurs qui furent le cauchemar de sa vie d'écrivain, et qui lui causaient un préjudice inappréciable : ils s'enrichissaient de ses œuvres, et la justice qu'il invoquait était souvent loin de lui venir en aide. Nous reconnaissons qu'au point de vue pécuniaire, sa situation d'intendant était bonne : il était logé et ses appointements s'élevaient à 2700 francs par trimestre, soit 10 800 francs par an. Toujours animé du même esprit d'ordre, il faisait des économies, et en y ajoutant le produit de ses œuvres, il achetait une île à Essonnes, il y faisait bâtir une maison où il espérait un jour se retirer et y vivre en philosophe. Mais là encore, comme dans la plupart des entreprises de sa vie, il devait éprouver des déboires. Le rêve de bonheur qu'il poursuivait depuis son enfance devait encore une fois fuir devant ses pas, et cette île qu'il considérait alors comme fortunée, devait être le théâtre de nouveaux chagrins, de nouvelles déceptions.

Parmi les félicitations nombreuses que lui valut sa nomination à l'intendance du Jardin des plantes, nous citerons celle de Courtois, administrateur de la Moselle. Sa lettre élogieuse et sympathique nous semble bien donner la note triste de l'époque; elle décèle les appréhensions, les craintes trop justifiées, hélas! de l'avenir; elle est la caractéristique de l'opinion moyenne de la province éclairée; enfin elle constate le retentissement qu'avait eu l'*Invitation à la concorde*, que Bernardin avait publiée au moment de la fête de la fédération. A tous ces titres, cette lettre ne nous semble pas déplacée dans une étude historique consacrée à Bernardin de Saint-Pierre. Voici la lettre, dont l'original inédit est en notre possession.

Mon cher et respectable maître,

J'ai appris que le Roi vous avait nommé à la place d'Intendant de son jardin; je vous en félicite; il vaut mieux quelquefois s'occuper des

1. Dans sa très intéressante étude sur *les Derniers jours du Jardin du Roi et la fondation du Muséum d'histoire naturelle*, M. le Dr Hamy, membre de l'Institut, apprécie ainsi qu'il suit les débuts de Bernardin de Saint-Pierre dans son poste d'intendant.

« Non seulement Bernardin, devenu fonctionnaire public, oublia son Élysée, avec ses inscriptions baroques; mais à peine installé dans l'ancienne résidence de Buffon, il s'étudia à calmer les susceptibilités de ses nouveaux collaborateurs, traitant surtout avec de grands égards les *anciens* de l'établissement, comme Daubenton, par exemple, et manifestant en toute occasion une grande bienveillance aux plus petits employés de la maison.

« Il se rendait compte par lui-même, avec la plus grande attention, du fonctionnement de chaque service, et ses rapports au Ministre, conservés aux Archives nationales, lui font vraiment très grand honneur. »

plantes que des hommes. Cependant, ne négligez pas ceux-ci; quand je les vois se vautrer dans l'anarchie, mon cœur appelle l'homme vertueux et éloquent, dont la voix fut toujours consacrée au bonheur de ses semblables, et je le conjure de foudroyer les factieux. Remplissez ce devoir, Monsieur, il en est temps. Les hommes qui frappent fort, mais non pas juste, vont peut-être porter un coup effrayant et dangereux; ils vont travailler à suspendre le pouvoir exécutif. Soyez persuadé que cette mesure causera la guerre civile. Je la crois suscitée par les puissances neutres qui, ne cherchant que l'occasion de lever le prétexte de leur fausse neutralité, soudoient des écrivains pour jeter des idées funestes dans la société. J'ai fait réimprimer votre *Invitation à la concorde.* Je vous en ai adressé un exemplaire; elle a circulé dans beaucoup d'endroits; cela m'a valu le titre de *feuillant*; quelques-uns ont dit même que j'avais cherché par là à semer des semences de guerre civile. Je me suis honoré de ces propos, par la cause qui les a produits; cela n'a fait qu'enflammer mon zèle. J'ai fait adopter votre écrit au Conseil général de notre département et à celui du département de la Meuse; celui-ci vient de le répandre officiellement et avec profusion; il obtient son triomphe, c'est-à-dire l'admiration. Continuez, Monsieur, à éclairer les hommes, vous leur devez l'emploi de vos talents. Permettez-moi de correspondre quelquefois avec vous, et surtout lorsque j'irai dans ma retraite, fatigué des hommes, causer avec des plantes, ou m'entretenir avec des morts célèbres. Je vous présente l'hommage de ma respectueuse admiration.

ALEXANDRE COURTOIS [1],
Administrateur du département de la Moselle.

Metz, 1er Auguste, l'an 4.

Ainsi qu'il était d'usage, Bernardin adresse le 20 septembre 1792, au ministre de l'intérieur, le devis de la dépense du troisième quartier de l'année, pour l'entretien du Jardin des plantes.

Au bas de la lettre d'envoi, on lit, écrit de la main du ministre Roland :

« Je renvoie à M. Thouin, en la probité et aux lumières de qui j'ai toute confiance, le mémoire ci-joint, et je le prie de m'en dire son avis, suivant son âme et conscience. Je le prie de m'indiquer par un billet

1. Cette lettre est du 1er août 1792. La désignation de l'an 4 signifiait alors l'an 4 de la liberté (voir ci-dessus le brevet de Bernardin de Saint-Pierre), l'an premier datant de 1789.

Courtois (Alexandre-Nicolas), 1758-1794, fut une des victimes de la Révolution. Jurisconsulte, poète, ami de Bernardin de Saint-Pierre, de François de Neufchâteau, de l'abbé Grégoire, de Palissot, de Pilâtre du Rosier, il menait de front la littérature et le barreau. Il était avocat à Nancy quand il fut nommé membre du district de Langres; peu de temps après, il était appelé à administrer le département de la Moselle. Il occupa encore diverses positions dans la magistrature; mais, ainsi qu'on peut le constater par la lettre ci-dessus, ses opinions étaient trop honnêtes et surtout trop modérées pour l'époque. Accusé de modérantisme et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté (1794).

le jour qu'il pourra venir me demander à dîner, en m'apportant ses observations. »

Le 30 septembre de l'an Ier de la République.

ROLAND.

Le 6 octobre, Thouin répond au ministre.

« Il est fâcheux que la place d'Intendant du Jardin National, n'ait pas un objet d'utilité plus marqué. La personne qui en est aujourd'hui titulaire est un citoyen vertueux, un savant distingué, un philosophe dont tous les ouvrages respirent le bien de l'humanité et justifient pleinement la devise de l'auteur : *Miseris succurrere disco*. Son amour pour les sciences en général, et son goût particulier pour l'histoire naturelle, ne pourraient qu'être très avantageux aux progrès de l'établissement.

Mais l'opinion publique a prononcé depuis longtemps la suppression de cette place, pour en attribuer les fonctions à un conseil d'administration composé de tous les membres de l'établissement, sous la direction et les ordres du ministre de l'intérieur. Les retards apportés dans l'organisation de l'Instruction publique ont maintenu seule l'existence de cette place, qu'il convient peut-être de conserver encore, jusqu'à ce que la Convention Nationale ait statué sur cette importante question. Par ce moyen, la responsabilité de l'établissement qui se trouverait divisée sur un grand nombre de membres, dont les places n'auront de stabilité qu'après l'organisation décrétée, résidera sur une seule tête. »

THOUIN[1].

Cette note est réproduite en résumé sur l'extrait du devis des dépenses pour le trimestre de juillet, et Roland inscrit sur la marge de gauche :

« La place supprimée, proposer à la Convention Nationale, la conservation du logement et une pension[2]. »

On remarquera sans peine l'irrégularité du procédé qui faisait contrôler l'intendant par un de ses subordonnés, homme sérieux, éminent, conscien-

1. Un état des professeurs de l'établissement porte : Thouin (André), quarante-neuf ans, célibataire, professeur de culture aux appointements de 2868 francs, né au Muséum, d'abord élève jardinier, puis jardinier en chef et enfin professeur de culture.

Sur la proposition de Buffon, Thouin, à dix-sept ans, avait succédé à son père dans les fonctions de jardinier en chef. Successivement membre de la Société d'agriculture (1784) et de l'Académie des sciences (1786) professeur de culture (1793) et enfin membre de l'Institut, lors de la réorganisation de ce corps, il fit preuve d'un zèle et d'une capacité rares, ce qui explique, sans la justifier, dans la circonstance présente, la confiance que lui témoignait le ministre Roland. Un biographe a dit de lui qu' « il était plein de bonté, de modestie, de simplicité. Pour soutenir sa famille, il s'était voué au célibat et vivait entouré de ses frères et de ses sœurs dans un modeste appartement du Jardin des plantes ».

Il est décédé à Paris en 1824, âgé de soixante-dix-sept ans.

2. Archives nationales.

cieux, distingué, très au courant des affaires du Jardin, nous devons le reconnaître, mais qui, dans la circonstance, avec des formes bienveillantes, n'en agissait pas moins contre les intérêts de son chef. Cette correspondance paraît avoir été ignorée de Bernardin de Saint-Pierre.

Sept gardes-bosquets et trois gendarmes faisaient la police du Jardin, sous la direction de Guillotte.

« Vous n'imaginez pas, citoyen ministre — écrivait Bernardin, — combien de sollicitude me donne leur police. Des agitateurs persuadent au peuple que le Jardin étant à la nation, toute la nation à le droit d'y cueillir des plantes. Le jour de la Toussaint, une troupe considérable d'hommes et de femmes en ont pillé les fleurs, en menaçant de maltraiter les gardes-bosquets qui voulaient s'y opposer. Fréquemment, des troupes d'écoliers brisent des jeunes arbres, cassent les vitres des serres en jouant à la balle ou en se jetant des pierres, sans que les gardes-bosquets puissent les en empêcher. En vain j'ai donné des ordres pour mener les délinquants à la section, les gardes n'osent pas les exécuter.

« Il s'est passé à la fin de l'été, à l'occasion des fédérés marseillais, des scènes dont les suites pouvaient devenir très dangereuses, si je n'avais eu le bonheur de les prévenir en allant moi-même trouver leur chef et le maire de Paris. Je vous ai laissé ignorer ces moments de crise, afin de ne pas augmenter ceux où vous vous trouvez si souvent vous-même.

« Guillotte mérite des éloges : sa conduite a été prudente, quoiqu'il ait eu personnellement beaucoup à souffrir. Il faudra de nouvelles instructions de police qui seront soumises à la sanction des pouvoirs publics [1]. »

Le 25 décembre, il établit le devis de la dépense du Jardin pour l'année 1793. Ses appointements y figurent pour une somme de 10 800 francs à laquelle il demande qu'il soit ajouté un supplément de 2600 francs pour les causes consignées dans la note suivante :

« En quittant ma petite maison de la rue de la Reine-Blanche, pour habiter l'Intendance du Jardin National, je me suis trouvé transporté dans des appartements très vastes, très froids et très nuds L'établissement n'a fait qu'une très petite partie des frais de mon emménagement; tels que quelques panneaux de menuiserie pour suppléer aux glaces, le blanchiment des plafonds, le rétablissement des serrures et les réparations nécessaires à un appartement qui n'avait pas été habité depuis la mort de M. de Buffon. J'y ai employé la plus grande économie, prenant une partie de la dépense pour mon compte, tels que papiers peints, tapisseries, feux et bras de cheminée. J'ai acheté même la tenture, les rideaux et les fauteuils de la Bibliothèque qui étaient encore à vendre. J'ai disposé le grand salon à mes frais, en forme de salle du conseil, pour l'utilité présente et future de l'établissement. Ces dépenses vont au moins pour moi à deux mille livres. Je n'en parlerais pas si les anciens de la maison ne m'y engageaient, en me faisant

1. *Les Derniers jours du Jardin du Roi*, par le Dr Hamy. — Extrait des mémoires manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre. On remarquera l'éloge qu'il fait de Guillotte qui lui avait cependant adressé une lettre inconvenante à propos de l'envahissement des Tuileries au 10 août; Bernardin s'étant opposé à ce que ses subordonnés prissent part à cette journée (Maury, Biographie, p. 183).

observer que M. de Buffon, dont les appointements étaient doubles des miens, avait reçu une somme considérable pour déménager et emménager dans l'Intendance, et qu'on lui avait même tenu compte du loyer de la maison qu'il occupait. Pour moi, je perds l'usage de la mienne, qui n'est pas encore en loyer, et de plus, la revenu d'une pension de douze cents livres sur le Trésor national.

Nota. « On m'a fait observer encore que M. de Buffon se faisait donner annuellement une somme de 600 livres pour frais d'écritures. Ma correspondance est si considérable que je n'ai plus le loisir de m'occuper de mes propres travaux. Si ce supplément m'était donné, il m'aiderait à avoir un secrétaire [1]. »

Le même jour, 26 décembre, il adresse ce devis au ministre, et, par la lettre ci-après, dont on appréciera la convenance et la haute dignité, il se plaint des empiétements journellement commis sur son autorité.

Citoyen Ministre,

« Si j'ai quitté ma solitude et interrompu un cours d'études qui me sont chères, pour accepter la place que j'occupe, c'est pour porter l'établissement dont elle est le centre au point de perfection dont je le crois susceptible. Il y a des abus à réformer, des travaux à achever et des projets à exécuter. J'ai besoin sur ces divers objets de votre crédit, de vos lumières, et, j'ose le dire, de votre confiance.

« Pour vous donner un témoignage de la mienne, permettez-moi d'abord de vous représenter que vous avez adressé à différentes fois à M. Thouin, l'aîné, jardinier en chef du Jardin national, des ordres de se transporter à Versailles, Trianon, Bellevue, aux Chartreux de Paris, etc., afin d'en enlever les plantes qui pouvaient convenir au Jardin National, sans que j'en aie été prévenu par vous. Cependant, je suis l'Intendant de ce jardin, et, en cette qualité, il était nécessaire que je disposasse des moyens convenables pour recevoir ces plantes; c'est ce que j'ai fait de moi-même, en ordonnant le rétablissement des deux serres qui étaient en ruine depuis fort longtemps. La dépense de la plus petite n'a pas été fort considérable, parce que nous avions des matériaux en réserve; mais il a fallu employer, pour la reconstruction à neuf de la plus grande, des fonds destinés à faire une partie des armoires du nouveau pavillon du cabinet d'histoire naturelle. Afin d'y mettre toute l'économie possible, j'en ai fait faire des plans et devis par l'architecte du Jardin, et je l'ai fait donner en adjudication, nouveauté qui, pour le dire en passant, a excité plus d'un murmure. Il demandait toutefois que je fusse prévenu de vos ordres, non seulement pour avoir le temps et les moyens de les exécuter, mais pour l'amour de l'ordre même, dans un temps où tout est désorganisé, et par rapport à une

1. Archives nationales.

place que la plupart des employés du Jardin avaient jugée inutile, puisqu'ils avaient présenté une adresse à l'Assemblée constituante pour la supprimer. Quoique M. Thouin l'aîné m'ait communiqué vos ordres dès qu'il les a reçus, et que personne ne soit plus propre que lui pour les remplir, cependant, lorsque j'ai vu que je n'en étais pas prévenu par vos bureaux, et qu'ils n'y avaient fait aucune mention de moi, j'ai pu croire à un projet formé de me rendre nul dans une place déjà déclarée et rendue nulle pendant six mois. Je m'en plains d'autant plus librement à vous, monsieur, que vous aimez l'ordre par-dessus toutes choses, et que je vous ai entendu vous-même vous plaindre que vos collègues s'en écartaient quelquefois à votre égard. Cependant, je n'ai attribué cet oubli qu'à la multitude de vos affaires, et j'en ai tellement respecté l'importance, que je n'ai pas voulu vous en parler, lorsque j'eus la dernière fois l'honneur de vous voir. J'ai compté pour rien les prérogatives de ma place, dès qu'on m'y laissait le pouvoir de faire le bien. J'étais persuadé que s'il s'élevait de nouveaux doutes sur son utilité, il me serait facile de convaincre un esprit aussi éclairé que le vôtre. Les besoins sans cesse renaissants de cet établissement, formé de parties différentes, mais faites pour s'assortir, prouvent la nécessité d'une surveillance immédiate. Vous allez en juger par quelques exemples dont il est d'ailleurs de mon devoir de vous instruire. Pour y procéder avec un ordre qui vous soit commode, je suivrai celui des personnes employées au Jardin, telles qu'elles sont inscrites dans le devis général de la dépense pour l'année 1793, que je joins ici[1].

« Je n'ai pas besoin de vous faire observer, Monsieur, qu'il est nécessaire que cette pièce soit soumise au comité des finances de la Convention nationale, après que vous aurez jugé, dans votre sagesse, de la nécessité des dépenses qui y sont proposées. Vous connaissez trop bien les lois, pour avoir besoin de cet avertissement.

« L'Intendant du Jardin National des plantes
et de son Cabinet d'histoire naturelle.

« DE SAINT-PIERRE[2]. »

Enfin, le 31 janvier, Bernardin sollicite une audience au ministre, afin d'examiner avec lui le mémoire qu'il lui a soumis au sujet des divers projets dont l'exécution est urgente. En post-scriptum, il dit :

« Ci-joint un mémoire sur la nécessité d'établir la ménagerie de Versailles au Jardin des plantes, avec le rapport qui en a été fait à la Société d'histoire naturelle. Ce projet n'est pas compris dans le

1. Les observations dont il est question concernent le personnel et le matériel du Jardin; elles n'auraient aujourd'hui pour le lecteur qu'un intérêt très secondaire; il aurait fallu reproduire en entier le devis, document volumineux dont nous n'avons cru devoir donner que ce qui concerne la personne même de Bernardin de Saint-Pierre.

2. Archives nationales.

mémoire manuscrit que j'ai adressé au ministre de l'Intérieur sur les besoins du Jardin des plantes. *Je l'ai fait imprimer à mes frais*, afin de lui procurer assez de suffrages pour le faire réussir; il suffira maintenant du vôtre, pour lui assurer un plein succès. »

Ce mémoire, inséré dans les *Œuvres complètes*, est suffisamment connu. La grande conception de Bernardin de Saint-Pierre fut adoptée et réalisée l'année suivante; mais s'il ne lui fut pas donné de présider à son exécution, tous les historiens s'accordent à lui en attribuer l'honneur.

Au mois de mars 1793, le savant Lacépède, qui, sur la liste des officiers du Jardin, marchait immédiatement après Daubenton, se démet de ses fonctions. Il adresse directement sa démission au ministre, et, sur l'observation que lui fait Bernardin qu'il aurait dû d'abord la lui faire parvenir, comme étant son chef immédiat, Lacépède répond :

Citoyen,

« J'ai reçu hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je m'empresse d'y répondre. Je sais très bien, citoyen, que c'est à vous à nommer et à présenter au ministre les naturalistes qui doivent remplir les différentes places au Jardin des plantes; je sais très bien que c'est à Buffon que j'ai dû l'avantage d'être son collègue et ensuite le vôtre, et le choix de ce grand homme a été trop honorable pour moi, pour que je l'oublie jamais. Mais n'ayant été *institué* et véritablement investi de ma place que par le ministre, c'est à ce dernier, que j'ai dû naturellement m'adresser pour demander un successeur. J'ai dû en même temps vous en prévenir, pour que vous puissiez remplir vos fonctions à cet égard, et je n'ai pas trouvé de manière de vous prévenir plus conforme aux sentiments que vous m'avez témoignés et à ceux que vous m'avez inspirés, que celle que j'ai préférée, en vous adressant ma lettre au ministre, et en vous priant de la lui présenter vous-même. Vous craignez, citoyen, me faites-vous l'honneur de m'écrire, que cette démarche *ne vous prive des prérogatives de votre place d'intendant*; comme je ne demande pas mieux de faire tout ce qui pourra vous être agréable, j'ai l'honneur de vous envoyer une lettre ostensible, qui me paraît remplir toutes vos vues, et d'après laquelle vous voudriez bien avoir la complaisance de me renvoyer celle que j'avais écrite au citoyen Garat.

J'espère que ma santé attaquée de différentes manières me permettra cependant d'aller incessamment à Paris, et vraisemblablement avant la fin de cette semaine. Le choix de mon successeur sera, selon les apparences, assez avancé à cette époque, pour que je puisse vous remettre les clefs du Cabinet et les livres dont vous m'avez parlé. Quant à l'appartement que j'ai occupé, j'espère que mon successeur voudra bien me donner le temps nécessaire pour en faire ôter les meubles qui m'appartiennent; j'y ai quelques tablettes et quelques placards qui m'appartiennent aussi; comme leur déplacement pourrait dété-

riorer l'appartement, vous ne devez pas douter que je n'adopte avec le plus grand plaisir tous les arrangements que vous, citoyen, ou mon successeur, pourrez avoir envie de me proposer à cet égard.

« J'ai en effet oublié, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, de vous donner relativement aux dessins du citoyen Vanspacadonce[1] les éclaircissements qui peuvent vous être nécessaires; à notre première entrevue, je réparerai cet oubli, auquel il me semble que vous auriez pu suppléer, du moins en très grande partie, en vous rappelant le commencement de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 janvier.

« Agréez, citoyen, tous les sentiments que je vous ai voués.

« LACÉPÈDE.

« A Lenville, près Linas, près de Paris, le 4 mars, l'an II de la République. »

Une autre lettre de Lacépède, en date du 16 avril, nous apprend que tout est arrangé, et que Bernardin de Saint-Pierre et lui se séparent dans les meilleurs termes. Voici cette seconde lettre :

« Citoyen,

« J'ai reçu la seconde lettre que vous venez d'avoir la bonté de m'écrire, et la décharge qui y était jointe. Je vous prie de vouloir bien agréer mes excuses pour le temps que cette décharge a pu vous faire perdre; je suis très sensible, citoyen, à la complaisance que vous avez eue à cet égard. Tous les livres, manuscrits de Commerson et poissons desséchés que mon domestique vous a remis de ma part, comme appartenant au Cabinet, quoiqu'ils ne fussent pas inscrits dans vos archives, et dont il m'a porté une note qu'il avait prise par votre ordre, appartiennent en effet à cet établissement, à l'exception de la *première partie du premier volume des Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dressés par M. Perraut*, qui est au citoyen Daubenton. Voudrez-vous bien vous charger de la faire remettre à ce dernier, à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire à ce sujet, pour ne pas lui être importun sans nécessité? Les clefs de mon ancien appartement sont entre les mains des domestiques du citoyen Daubenton, ainsi que vous l'avez trouvé bon. Pourriez-vous avoir aussi la complaisance de dire au C. Daubenton que j'enverrai, lundi ou mardi, mon domestique afin de débarrasser l'appartement du C. Geoffroy des meubles que j'y avais encore?

« Recevez aussi mes remerciements, pour la bonté que vous avez de me laisser la clef des bosquets du Jardin des plantes. Je conserverai ce présent avec d'autant plus de reconnaissance qu'il me rappellera

1. Van Spaendonck était peintre et dessinateur du Jardin, aux appointements de 2200 francs.

votre amitié, et que je ne m'en servirai que lorsque je serai très à portée d'avoir l'honneur de vous revoir.

« Agréez, citoyen, mon fraternel dévouement.

« LACÉPÈDE[1]. »

Au commencement de mai, Bernardin écrit de nouveau au ministre de l'intérieur, pour le prier de lui faire allouer le remboursement des dépenses qu'il a faites pour son installation à l'intendance du jardin. Cette lettre, très curieuse et très détaillée, établit avec sa situation présente, celle qu'il avait comme pensionné sous la monarchie.

« Citoyen Ministre,

« Lorsque M. de Buffon, né avec un riche patrimoine, fut nommé à l'Intendance du Jardin national des plantes, on lui donna une somme considérable pour son déménagement et emménagement; on lui tint compte du loyer de la maison qu'il quittait; on lui conserva ou même on augmenta ses pensions et ses revenus académiques, et il lui fut libre, avec une santé robuste et la faveur des ministres qui allaient au-devant de ses projets, de continuer les travaux littéraires qui avaient fait sa gloire et sa fortune, et qui l'augmentaient chaque jour.

« Pour moi, né sans fortune, lorsque j'ai été nommé à sa place, dont les appointements étaient diminués de plus de moitié, j'ai été obligé de m'emménager à mes frais, dans des appartements très vastes et très nuds ; j'ai quitté une petite maison qui m'appartient, dans laquelle je suis obligé d'entretenir une personne pour la garder, parce que je n'ai pu encore la louer. J'ai de plus, pour jouir de ma place, sacrifié une pension de 1200 francs sur le trésor national, après avoir perdu par la Révolution une gratification annuelle de 500 francs sur la caisse littéraire des affaires étrangères, une autre gratification sur le Mercure[2] ainsi qu'une pension littéraire de 800 francs que me faisait le cy-devant duc d'Orléans, lesquelles composaient presque tout mon revenu; enfin, avec ma mauvaise santé, occupé sans cesse de projets de perfection pour l'établissement que j'administre, et qui sont toujours combattus ou renversés par nos orages politiques, je n'ai plus la consolation de me livrer à des études qui faisaient mon bonheur dans la

1. Ces deux lettres inédites font partie de notre collection.

Lacépède (Bernard-Germain-Étienne de Laville, comte de), 1756-1825, était fils d'un lieutenant général de la sénéchaussée. Il recueillit en 1789 l'héritage scientifique de Buffon. On voit, par les lettres ci-dessus, qu'il se démit de ses fonctions au Jardin des plantes au commencement de 1793. En 1797, l'Académie des sciences le choisit pour son secrétaire. Désigné pour faire partie du Sénat, lors de la formation de ce corps, il le présidait en 1801. En 1803 il était appelé au poste important et nouvellement créé de Grand Chancelier de la Légion d'honneur, position qu'il conserva jusqu'à la rentrée des Bourbons, en 1814, et qu'il occupa de nouveau pendant la période des Cent Jours. — Savant distingué, il a publié d'importants travaux sur l'histoire naturelle.

2. Elle était de 600 livres. — Correspondance. Lettre 156 à Hennin.

solitude, et qui m'y donnaient seules au delà de mes besoins, puisque nous vivons dans un temps où les lois n'assurent pas même aux gens de lettres leurs propriétés. J'ai perdu il n'y a pas longtemps un procès contre Prieur, un des contrefacteurs de mes ouvrages, qui avait donné même un reçu des contrefaçons vendues, parce que les juges, sans nommer d'experts, ont prononcé qu'il n'était pas prouvé que c'était des contrefaçons. C'était au tribunal du VIe arrondissement.

« Cependant, le renversement de ma fortune ne m'aurait jamais déterminé à sacrifier ma liberté et mon repos, pour m'acquitter des devoirs d'intendant du Jardin national, si je n'avais espéré que son hôtel me donnerait de quoi acquérir une chaumière. C'était depuis longtemps le but de mes désirs. Dans cet espoir, je conservais un faible capital, fruit de mes travaux, et je l'ai employé pour la plus grande partie à acquérir à sept lieues de Paris, une petite île de deux arpents et à y faire bâtir une maison[1]. J'ai compté que les économies de ma place pourraient suffire au surplus; mais elles se trouvent réduites à peu de chose, par les dépenses extraordinaires faites pour accroître mon domestique, et surtout pour m'emménager. J'ai demandé en conséquence, dans le mémoire donné au ministre Roland[2] à la fin de l'année 1792, pour les dépenses extraordinaires de 1793, une indemnité de deux mille livres, pour m'aider à me meubler dans l'Intendance du Jardin national, dont j'ai consacré les principales pièces et plus de la moitié de mon appartement à l'usage public. Cette somme est sans doute au-dessous de celle que j'ai dépensée; mais elle me serait très utile pour achever ma chaumière, qui n'est pas faite à moitié. Je vous prie, citoyen ministre, de me donner les moyens de l'achever, en me faisant restituer une partie des avances que j'ai faites, pour me procurer dans un hôtel des meubles qui ne conviennent pas à une chaumière; tels sont entre autres, les fauteuils et la tenture de soie du cabinet de Buffon, que j'ai achetés sur place. Rappelez-vous que tous les administrateurs dans l'ancien et le nouveau régime ont été dédommagés de leurs frais d'emménagement, parce qu'une partie de leurs appartements est destinée à des fonctions publiques, et qu'une partie du mobilier, tel que les tentures de papier, restent fixées aux murs des hôtels où ils ne font souvent que passer. Puissiez-vous, pour le bien national et pour celui des gens de lettres, habiter longtemps celui de l'intérieur!

« DE SAINT-PIERRE.

« A Paris, ce mars 1793, lan II de la République[3]. »

1. Acquisition faite le 12 novembre 1792, de madame veuve Leduc, née Françoise Desforges. Un peu plus tard, il acheta encore de cette même dame Leduc et d'un autre de ses voisins quelques portions de terrain pour donner plus d'extension à sa propriété.

2. Voir ce mémoire, p. 253.

3. Archives nationales. Bernardin commet une erreur en datant sa lettre de l'an II, celui-ci n'ayant commencé que le 22 septembre 1793. Cette observation s'applique également aux lettres de Lacépède datées aussi de l'an II.

II. — Enlèvement des collections d'histoire naturelle du chateau de Chantilly.

Trois jours après la prise de la Bastille, le 17 juillet 1789, le prince de Condé, jugeant la situation comme pleine de périls pour la monarchie, quittait la France avec ses enfants, laissant sa splendide demeure de Chantilly, avec les richesses de toute nature qu'elle renfermait, à la garde de ses serviteurs habituels.

Cette émigration du prince, bientôt suivie de celle du comte d'Artois et d'un nombre considérable de membres de la noblesse, émut l'opinion, et des mesures violentes furent réclamées contre les personnes qui avaient ainsi quitté le royaume.

Dans la séance du 28 juillet 1790, Mirabeau dénonce à la tribune le manifeste du prince de Condé, encore imparfaitement connu, et dont l'authenticité était même mise en doute. Il propose un décret par lequel « Louis-Joseph Bourbon, dit Condé, sera tenu de faire sous trois semaines le désaveu authentique légal d'un manifeste qui lui est attribué, faute de quoi son silence en sera réputé l'aveu, et, en conséquence, il sera déclaré traître à la patrie, et ses biens seront administrés par les directoires des districts des départements, dans les territoires desquels ils se trouvent ».

Robespierre combattit cette proposition, comme inutile et dangereuse; Cazalès ajouta que dans le cas où le prince de Condé se serait égaré jusqu'à former des projets contre sa patrie, ce serait le confirmer dans cette intention que de le traiter avec tant de rigueur. Après une réplique de Mirabeau et des observations de Le Pelletier, l'assemblée passa à l'ordre du jour [1].

Mais le 11 juin 1791, après une discussion à laquelle prenaient part Folleville, l'abbé Maury, Beaumetz et Cazalès, l'assemblée décrétait que « le prince de Condé sera tenu de rentrer dans le royaume dans le délai de quinze jours, ou de s'éloigner des frontières, en déclarant formellement, dans ce dernier cas, qu'il n'entreprendra jamais rien contre la constitution, ni contre la tranquillité de l'État, et, à défaut de remplir une des clauses ci-dessus, l'Assemblée nationale le déclare rebelle, déchu de tout droit à la couronne; décrète que ses biens seront séquestrés, et que toute correspondance et communication avec lui ou avec ses complices et adhérents, demeurent interdits à tous citoyens français, sans distinction; ordonne à tous les directoires de veiller d'une manière spéciale à la conservation des propriétés de Louis-Joseph Bourbon Condé [2] ».

Ce décret fut sanctionné par le roi, le 15 juin.

Les 13, 14 et 15 juin 1792, un inventaire du mobilier de Chantilly était dressé par le président du district de Senlis. Le 18, un procès-verbal de récolement était établi par le vice-président du directoire du district de Senlis.

Antérieurement à ces actes, diverses perquisitions avaient été faites au château. Quelques jours après le départ du prince, un détachement de la garde nationale de Paris enlevait 27 canons qui s'y trouvaient et en donnait récépissé. En mentionnant le fait, la *Gazette nationale* ajoutait : « Tout se passa dans le plus grand ordre et il n'y eut pas de sang répandu. »

En 1791, on avait découvert et enlevé un certain nombre de fusils neufs et vieux, 120 livres de poudre et quelques paquets de cartouches.

Les 15 et 27 août 1792, des bandes de gardes nationaux armés et sans

1. *Gazette nationale*, n° 211.
2. *Gazette nationale*, n° 164.

mandat envahirent le château; en l'absence des gardiens, qui, effrayés, s'étaient réfugiés à Senlis, elles firent main basse sur les objets à leur convenance.

Le ministre de l'intérieur finit par s'émouvoir de ces déprédations, et donna mission à deux membres de la commission des monuments, Desmarets et Dufourcey, de se rendre à Chantilly, et de lui faire un rapport sur l'importance des objets artistiques ou scientifiques, qui s'y trouvaient encore.

Le 27 novembre, ces deux commissaires établissent et adressent au ministre un rapport sur le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly, et sur les avantages qui pourraient résulter de sa conservation pour l'instruction publique.

« Cette collection — disent-ils — embrasse les trois règnes de la nature; mais le plus complet, celui qui nous a offert les suites les plus nombreuses et les plus intéressantes est le règne minéral. Nous avons reconnu facilement qu'elles avaient été formées d'après un plan raisonné très méthodique.

« ... Nous pensons donc qu'une collection qui rassemble des suites aussi nombreuses, formées sur des plans aussi méthodiques, également propre à l'instruction des naturalistes, et aux progrès de la science naturelle, doit être conservée soigneusement dans son entier. En conséquence, nous pensons qu'il convient de prendre tous les moyens de prévenir les enlèvements furtifs qui pourraient s'en faire, vu qu'ils ne sont point sous des scellés, en y fixant des gardiens sûrs [1]. »

Le 1er décembre, le secrétaire de la commission des monuments, Le Blond, transmet ce rapport au ministre, avec la lettre ci-après :

« Paris, 1er décembre 1792.

« J'ai l'honneur de vous envoyer un rapport sur le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly.

« Je me suis concerté hier avec les citoyens Daubenton et Bernardin de Saint-Pierre, relativement au transport de ce cabinet. Voici le résultat de notre conférence. Bernardin de Saint-Pierre, intendant du Jardin des plantes, est disposé à faire le voyage de Chantilly; il y conduira un menuisier pour déplacer les armoires, et emballer les échantillons d'histoire naturelle et autres de cette espèce. On apposera le scellé sur les caisses; elles seront transportées, ainsi que les armoires, au Jardin des plantes, où se trouve un local, très convenable pour recevoir ces objets; là, on procédera, en présence des commissaires nommés par vous, à un inventaire exact et détaillé; ce qui sera beaucoup plus commode qu'à Chantilly.

« Je dois vous observer que les scellés ne sont point apposés sur le Cabinet de Chantilly, et qu'on en a distrait déjà plusieurs échantillons précieux [2]. »

1. Archives nationales.
2. Archives nationales.

Le 3 décembre, le ministre de l'intérieur écrit aux administrateurs du département de l'Oise pour leur reprocher leur négligence, et les prévenir qu'il vient de donner directement des instructions au directoire du district de Senlis, pour qu'il ait à faire apposer sur-le-champ les scellés sur les collections scientifiques, et à prendre toutes autres mesures conservatrices nécessaires.

En vertu de cet ordre, les scellés furent apposés le 5 décembre sur le cabinet d'histoire naturelle et de physique et sur la bibliothèque.

Par un décret du 24 mars 1793, la Convention avait délégué deux de ses membres pour assurer à la nation la conservation des richesses du château, en faire l'inventaire et les faire transporter à Paris. Dans la séance du 27 mars, après un compte rendu de leur mission, et de la découverte qu'ils avaient faite dans les murailles du château de fusils nouvellement fabriqués, de chevrotines, de lingots de plomb, de bijoux, etc., le représentant Romme signale à l'Assemblée le cabinet d'histoire naturelle qu'il serait utile de conserver; il demande que la Convention adjoigne aux commissaires qui sont à Chantilly, un membre du comité d'instruction publique ou un autre qui ait des connaissances en cette partie. Doulcet lui répond que Sergent a fait, il y a quelques jours, une proposition qu'il faut adopter : c'est d'autoriser le ministre de l'intérieur à envoyer à Chantilly un membre de la commission des monuments. Cette proposition est adoptée [1].

Mais les choses traînent en longueur, le ministre Garat, qui venait de quitter le ministère de la justice, pour succéder à Roland au ministère de l'intérieur, accablé d'autres soucis, tarde à prendre les mesures nécessaires; les commissaires délégués à Chantilly s'impatientent et lui adressent une lettre fort cavalière.

« Chantilly, 27 avril 1793, l'an II de la République.

« *Les représentants de la nation, députés de la Convention nationale, à Chantilly,*

« Au Citoyen ministre de l'Intérieur.

« En vérité, il y a de quoi perdre patience. Mardi, vous nous avez promis que les commissaires du Cabinet d'histoire naturelle et des monuments, allaient se rendre sur-le-champ à Chantilly, et cependant nous n'avons vu personne. Pour Dieu, n'oubliez donc plus cette affaire, qui nous retient ici jusqu'à l'exécution pleine et entière du décret qui nous y a envoyés.

« Nous avons promis au citoyen Daubenton que nous pourrions trouver ici du parquet pour le second étage du Cabinet d'histoire naturelle; il ne manque plus que cela pour être en état de recevoir les objets qui seront transférés, tant de Chantilly que des autres maisons des émigrés; mais nous pensons qu'il faut un décret; voyez si vous voulez le solliciter, ou faire vous-même la dépense que le citoyen Daubenton demande, et répondez-nous sur-le-champ.

« THIBAULT, BEZARD [2]. »

1. Séance de la Convention nationale du 27 mars 1793. *Gazette nationale*, n° 133.
2. Dans son excellent ouvrage, *le Château de Chantilly pendant la Révolution*, M. Alexandre Sorel commet une erreur en désignant Grégoire et Orgobast comme

Le 27 avril, les administrateurs du directoire du département de l'Oise avaient adressé à la Convention une pétition pour obtenir le transport provisoire du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly à Beauvais. Il ne fut pas donné suite à cette demande [1].

Enfin le 1er mai, la commission, composée de Bernardin de Saint-Pierre, Moreau et Puthod, membres de la commission des monuments, La Mark, botaniste, Valentiennes, naturaliste, et Gaillard, marchand d'histoire naturelle, arrive à Chantilly et s'installe chez le citoyen Delaître, hôtelier, au Cygne, près de l'église, et commence immédiatement ses opérations.

Dans une lettre à Félicité Didot, qui n'était pas encore sa femme, Bernardin donne l'impression que lui causa l'aspect désolé de l'intérieur du château.

« Chantilly, jadis le séjour des plaisirs bruyants et de la magnificence, est dans un état qui fait pitié. Je vais et je viens dans ces somptueux appartements, dont les bronzes, les porcelaines, les tableaux, les dorures, les riches tentures gisent par terre sur les parquets, pour être successivement transportés dans la salle d'encan, et livrés aux avides fripiers [2]. »

Le 3 mai, Daubenton, qui est demeuré à Paris et qui se préoccupe de l'envoi et de la réception des collections, écrit à Bernardin :

« *Au citoyen de Saint-Pierre,*
intendant du Jardin national des plantes à Paris.
« *On saura son adresse à la Municipalité.*
« *A Chantilly.*

« Citoyen,

« N'ayant point de nouvelles du citoyen Le Blond au sujet du dépôt sur lequel nous comptions pour recevoir les caisses de Chantilly, j'en ai parlé ce matin au ministre, qui m'a renvoyé au citoyen Coquot, de qui je n'ai pu rien obtenir à cet égard : il m'a dit que cela était inutile. Je lui ai représenté que vous comptiez sur ce dépôt, lorsque vous êtes parti, que vous ne donneriez point de récépissé à Chantilly; il m'a répondu que vous le donneriez, parce qu'il y avait des commissaires du département qui étaient avertis de s'y rendre; que tout se ferait en règle avec la municipalité et ceux du comité des monuments, comme

délégués de la Convention au château de Chantilly. La lettre ci-dessus, celle que nous insérons plus loin et le post-scriptum d'une lettre de Daubenton le prouvent surabondamment.

Thibault, député aux États généraux et membre de la Convention, était, en 1789, curé de Souppes. Il fut élu à Nemours, comme représentant du clergé. En mars 1791, il fut nommé évêque du Cantal. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents et du tribunat; exclu de ce corps en 1802, il rentra dans la vie privée et mourut en 1812.

Bézard, député de l'Oise à la Convention, vota la mort de Louis XVI, sans sursis. Il fit partie du conseil des Cinq-Cents et du tribunat. Procureur impérial à Fontainebleau, puis conseiller à la cour d'Amiens, il donna sa démission à la rentrée des Bourbons en 1814 et quitta la France en 1816, en vertu de la loi contre les régicides.

1. Archives nationales.
2. Correspondance. Lettres 5 et 6 à sa première femme.

vous le verrez par la note que je lui ai demandée, et dont voici la copie :

« Les objets à transporter de Chantilly au Cabinet national, ne « devront être reçus, à Chantilly même, par les commissaires des monu- « ments et du Cabinet, que sur procès-verbal à dresser par les corps « administratifs; le dit procès-verbal contenant inventaire ou catalogue « descriptif et détaillé, avec évaluation de chaque objet; dont ils donne- « ront leur récépissé, lequel étant consigné pareillement audit procès- « verbal, dont il sera délivré copie de part et d'autre, ne peut engager « aucunement la responsabilité des commissaires, puisqu'ils ne sont « responsables d'aucunes précautions administratives. »

« Je m'empresse, citoyen, de vous envoyer cette instruction. Il est important que la voiture qui transportera les caisses soit bien accompagnée, et je vous prie instamment de vous arranger de manière qu'elles n'arrivent pas avant vous, afin que nous puissions nous concerter ensemble pour savoir où nous les mettrons. J'ai eu beau dire que nous n'avions point de place, le citoyen Coquot m'a répondu que l'on trouvereit bien un hangar.

« Je vous souhaite une bonne santé, citoyen, et j'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement votre concitoyen.

« DAUBENTON.

« Je vous prie d'assurer de mes respects, le citoyen évêque du Cantal [1]. »

Une seconde lettre, dont nous n'avons pu retrouver la trace, est encore adressée par Daubenton à Bernardin; celui-ci répond le 7 mai [2].

« Citoyen,

« J'ai reçu vos deux lettres, et si je n'ai pas répondu à la première, c'est que j'étais accablé d'écritures, et que je ne pouvais rien vous mander au sujet de la note que vous m'envoyez par duplicata. Les membres de la commission des monuments ont été mis en fonction par ceux de la Convention, sans que les corps administratifs aient fait de procès-verbal contenant un inventaire descriptif des objets qui devaient être mis en réserve. Ce sont, au contraire, les membres de la commission qui ont fait cet inventaire, pour ce qui concerne les arts, et ce sont mes collègues qui ont dressé celui du cabinet, ouvrage de très longue haleine. De mon côté, j'ai fait celui de la bibliothèque, pour les livres qui concernent l'histoire naturelle; toute autre marche n'eût pas été praticable; car les corps administratifs ne connaissent rien à la plupart de ces objets. Je pense bien cependant qu'ils signeront nos catalogues; mais ces formalités doivent être ordonnées par les commissaires de la Convention et des monuments.

« Le transport du cabinet doit se faire tout entier. On y joindra même

1. Thibault. Lettre inédite de notre collection.
2. Et non le 7 mars, comme l'indique à tort M. Maury (Biographie, p. 184).

les armoires et les parquets, qu'on transportera par terre jusqu'à Saint-Leu, et de là par eau jusqu'au Jardin national où ils seront déposés dans la deuxième galerie, sur les lambourdes. Le citoyen Gaillard dit que la chose est facile, en employant de petites caisses; cette besogne est de longue haleine, et je chargerai le citoyen Valentiennes d'y veiller, conjointement avec le citoyen Puthod, de la commission des monuments, qui reste avec les pouvoirs nécessaires pour cette opération. Le citoyen La Mark s'en retournera jeudi, avec le citoyen Moreau, de la commission des monuments, et moi, samedi, avec les citoyens Gaillard et Valentiennes; celui-ci vient chercher à Paris ce qui lui est nécessaire pour son séjour à Chantilly. Le ministre de l'intérieur, auquel j'ai écrit deux fois, ordonnera pour le surplus de ce qui reste à faire.

« Il me reste à vous remercier de votre sollicitude, et des démarches que vous avez faites pour le transport d'un cabinet qui enrichira à bien des égards celui du Jardin national. Si votre santé vous le permet, vous nous rendriez de nouveaux services en sollicitant le ministre sur les secours à accorder pour préparer et disposer convenablement la deuxième galerie du Cabinet national.

« J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite estime, votre concitoyen [1],

« DE SAINT-PIERRE.

« A Chantilly, ce 7 mai 1793, l'an II de la république.
« Au Cygne, près de l'Église. »

Pendant que la commission procédait à ses opérations, la Convention, dans sa séance du 10 mai, sur la proposition du ministre de l'intérieur, convertie en motion, décrétait que ce ministre était autorisé à faire transporter au Cabinet national d'histoire naturelle tous les objets composant le cabinet de Chantilly, ensemble les armoires dans lesquelles ils sont conservés, après toutefois qu'il aura été procédé à une estimation desdits objets, contradictoirement avec les créanciers du ci-devant prince de Condé [2].

Le même jour, 10 mai, Bernardin adresse de Chantilly au ministre le résumé des travaux de la commission.

« Citoyen Ministre,

« Voici un aperçu du travail que nous avons fait dans le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly.

1. Dans sa biographie de Bernardin (p. 184), M. Maury croit devoir relever cette formule, qu'il qualifie de « glacée », et qui lui semble la preuve des relations difficiles qui devaient exister — suivant lui — entre Daubenton et Bernardin. Le lecteur peut juger, par les deux lettres ci-dessus, reproduites *in extenso*, que les relations de nos deux personnages étaient plutôt courtoises, et que l'un et l'autre étaient désireux de voir mener à bonne fin l'entreprise dont Bernardin avait la haute direction. L'expression de « parfaite estime » qu'adressait Bernardin à Daubenton, équivalait au « sincère attachement » dont l'assurait celui-ci Dans cet échange de politesses, nous déclarons ne trouver — et le lecteur sera sans doute de notre avis — aucune trace de mauvais vouloir ou d'hostilité.

2. *Gazette nationale.*

« Le citoyen Moreau le jeune, membre de la commission des monuments, après avoir fait un état estimatif des objets relatifs aux arts, est parti jeudi matin, pour s'en retourner à Paris; il était convenu avec son collègue, le citoyen Puthod, et les deux députés de la Convention nationale, résidents ici, qu'il était à propos de joindre le cabinet de Chantilly à celui de Paris, parce que si on nous donnait seulement ce que le premier avait de précieux, le reste serait vendu à vil prix, dans un lieu où il n'y a point de curieux. Nous avons donc fait un état détaillé et estimatif des trois pièces de ce cabinet. Le citoyen La Mark, botaniste du Cabinet national, m'a demandé mon agrément pour retourner à Paris, à quoi j'ai consenti, après qu'il m'a eu remis un mémoire estimatif des graines, bois, herbiers, coquillages, poissons et reptiles du cabinet : il est parti avec le citoyen Moreau.

« Les citoyens Gaillard et Valentiennes sont toujours occupés du soin d'achever l'état estimatif des fossiles, minéraux, cristaux, quadrupèdes et oiseaux. Je leur ai recommandé d'y joindre celui des armoires vitrées, bureaux à châssis de fer et même des feuilles de parquet du susdit cabinet, ce qui, d'une part, tournera au profit des créanciers, et de l'autre épargnera à la nation une grande dépense nécessaire pour mettre la deuxième galerie du cabinet national en état de recevoir les objets de celui de Chantilly. Pour moi, je me suis chargé de faire un catalogue des livres de la bibliothèque de Chantilly qui ont rapport à l'histoire naturelle, afin que la nation puisse les joindre au petit nombre de ceux que nous avons déjà, et qui sont nécessaires dans un lieu destiné à l'étude de la nature. Il vous serait aisé, citoyen ministre, de multiplier nos richesses en ce genre, par le moyen des autres bibliothèques nationales. J'ai fait ajouter à ces livres quelques pièces du cabinet de physique qui est à l'entrée du cabinet d'histoire naturelle; le surplus nous est inutile et ne ferait que nous embarrasser à Paris. J'ai fait transférer ces livres et ces objets de physique dans la deuxième pièce du cabinet, afin qu'on puisse les renfermer sous les scellés dudit cabinet.

« Quoique les députés de la Convention partent aujourd'hui, et que j'aie fini mon travail particulier, je n'ai pas cru devoir m'en retourner que les citoyens Gaillard et Valentiennes n'eussent achevé leur opération, ce qui aura lieu aujourd'hui, et nous partirons tous ensemble pour Paris. Nous ferons apposer préalablement les scellés sur les portes du cabinet d'histoire naturelle, par les commissaires du directoire, chargés de la vente du mobilier et de toute la responsabilité. Le citoyen Puthod, collègue du citoyen Moreau, y sera présent, et il restera même ici pour s'occuper de recherches particulières dans la bibliothèque, salle des armes, cartes, dessins, etc.

« Ainsi dimanche, sur le midi, je me présenterai à votre audience, pour recevoir vos instructions sur les moyens de procéder à l'encaissement et au transport des objets d'histoire naturelle, au Cabinet national, et surtout d'y préparer d'avance le lieu qui doit les recevoir; car, quelque économie que nous y employions, en faisant servir tout ce que nous

pouvons recevoir de Chantilly, il faut des secours extraordinaires pour disposer la galerie du cabinet national qui a 250 pieds de long, et dans laquelle on doit ménager, de plus, une bibliothèque.

« Lorsque vous aurez ordonné ces dispositions, le citoyen Puthod, membre de la commission des monuments, qui reste ici, se chargera, conformément à son office, d'en faire préparer le transport par les moyens dont dispose ladite commission, ou, ce qui sera plus expéditif, par les chevaux d'artillerie qui sont à Chantilly. Il sera aisé, lorsque ces objets d'histoire naturelle auront été emballés dans des barils de farine vides, que je vous ai fait demander par le citoyen Daubenton, de les porter de Chantilly à Saint-Leu, qui n'est qu'à une lieue, et de Saint-Leu à Paris par bateau, où on les débarquera vis-à-vis le Jardin national; mais il sera nécessaire avant tout de charger de leur encaissement des emballeurs de profession, et de les faire surveiller par le citoyen Valentiennes, et même par le citoyen Gaillard, si ses affaires le lui permettent.

« Au reste, je ne peux trop louer l'activité, le zèle, l'intelligence des citoyens La Mark, Gaillard et Valentiennes, qui ont fait en un petit nombre de jours un travail qui demandait plusieurs semaines. Vous en jugerez par leurs états, que je joindrai au rapport que je dois vous en présenter, lorsque je les aurai fait copier et mettre au net, pour vous les remettre.

« Je vous prie, en attendant, citoyen ministre, d'agréer mes vœux pour votre prospérité.

« DE SAINT-PIERRE[1].

« A Chantilly, ce 10 May 1793. »

Un décret de la Convention, du 30 avril, mettait fin à la mission des deux représentants. Le ministre de l'intérieur, Garat, en fait de suite la notification aux intéressés; sa lettre arrive à Chantilly le 3 mai. Thibault lui accuse réception par une lettre particulière; il lui dit qu'il reçoit avec joie le décret qui le rappelle, mais que son collègue est absent et qu'il lui écrira le lendemain.

Il termine par un « adieu, mon cher et ancien camarade » qui atteste l'intimité existant entre les deux personnages.

L'adresse porte : *Au citoyen Garat, ministre de l'intérieur, à lui-même*[2].

Le lendemain, 4, réponse officielle. Après avoir énuméré l'objet de la mission, les opérations faites en cours d'exécution, ils concluent :

« Pour nous, notre mission allait expirer quand même le décret n'aurait pas été rendu. Nous avons inventorié et emballé tous les papiers. Nous allons faire peser tous les plombs que nous avons soustraits au pillage, et si le ministre de la guerre eût donné des ordres à l'inspecteur des chevaux ici en dépôt, pour les charrois de l'armée, les plombs en grande partie seraient déjà rendus dans les arsenaux.

1. Archives nationales.
2. Archives nationales. — Garat et Thibault étaient deux modérés et n'avaient voté ni l'un ni l'autre la mort de Louis XVI.

« Il y a toujours ici deux administrateurs du district de Senlis, occupés à la vente des meubles. Si, d'après cela, vous envoyez des commissaires, nous vous exhortons à choisir des personnes dont vous soyez bien sûrs, et qui soient républicoles (*sic*).

« THIBAULT, BEZARD [1]. »

Le 11 mai, les deux députés de la Convention délégués à Chantilly rendent un compte définitif de leur mission au ministre.

« Paris, 11 mai, l'an II de la République.

« Nous vous donnons avis, citoyen ministre, que nous avons terminé hier nos opérations à Chantilly; nous vous demandons une conférence lundi, pour vous donner les renseignements qui pourraient vous être utiles.

« Nous avons fait transporter à Paris quelques-uns des objets précieux que la commission des monuments n'a pas réclamés; elle va terminer ses opérations sous très peu de jours, ainsi que le citoyen Bernardin de Saint-Pierre.

« Nous avons laissé au château deux administrateurs du district de Senlis, commissaires à la vente des meubles et effets de l'émigré Condé, qui, pour la surveillance la plus active, se sont décidés à coucher au château.

« Les députés de la Convention nationale,
ci-devant commissaires de Chantilly,

« THIBAUD, BEZARD [2]. »

Le 13, Bernardin de Saint-Pierre, rentré à Paris, écrit au ministre pour le prévenir qu'il s'occupe de la rédaction du rapport général des opérations effectuées à Chantilly, sous sa direction, et le 14 il demande l'allocation d'une somme de 61 625 livres pour l'installation des nouvelles collections [3]; il trouve que cette somme n'est pas considérable, « surtout lorsqu'il doit en résulter le plus beau muséum d'histoire naturelle qu'il y ait en Europe, dont le local, quoique immense, suffit à peine à exposer les richesses qui sont à sa disposition, et qui, jusqu'à présent ne peut consacrer la troisième partie de son étendue à l'instruction publique, après avoir coûté des sommes considérables, et cela faute d'une vingtaine de mille écus, qui sont nécessaires pour le mettre en état de servir ».

Il ajoute que « le comité d'instruction publique connaît trop bien l'importance d'un monument qui illustre la capitale, et qui, en formant des naturalistes, répand dans toute la nation l'étude de la nature, la première de toutes les études, pour ne pas le mettre en état de recevoir les richesses naturelles éparses dans les muséums et les bibliothèques, que vient d'acquérir la nation, et exposées à une dilapidation certaine, parce qu'il n'y a que des naturalistes qui puissent en connaître le prix ».

1. Archives nationales.
2. Archives nationales.
3. Antérieurement, le 26 avril, il demandait 86 900 livres, qu'il disait nécessaires pour l'achèvement de la galerie et pour assurer au Cabinet national la propriété de celui de Chantilly.

En terminant, il conclut qu' « il est de la dignité de la Convention nationale de s'occuper des arts bienfaisants de la paix, au milieu des arts destructeurs de la guerre. La nation regardera ses représentants comme des dieux qui, d'une main lancent la foudre, et de l'autre la fertile rosée [1] ».

Le 18 mai, Bernardin adresse au ministre de l'intérieur le rapport officiel de sa mission.

Après avoir reproduit ce qu'il a dit dans sa lettre du 10 mai, concernant les travaux particuliers des citoyens La Mark, botaniste, Valentiennes, naturaliste, et Gaillard, marchand d'histoire naturelle, et cité les deux états dressés par eux et annexés au rapport, il continue :

...

« Le troisième état est celui de la bibliothèque; il est mon ouvrage. Je n'y ai trouvé en livres d'histoire naturelle et en voyages, que 43 in-folio, 70 in-4°, 13 in-8°, 96 in-12, en tout 222 volumes, parmi lesquels il en est peu d'un grand prix. Quant à leur valeur, c'est aux libraires à l'estimer, ce qui leur sera facile, car j'ai eu soin de relater le temps et le lieu où ils ont été imprimés. Lorsque nous allions partir, on nous avertit qu'il y avait encore une autre petite bibliothèque; mais nous n'eûmes pas le temps de l'examiner. On pourrait charger de ce soin le citoyen Puthod, commissaire de la commission des monuments, qui est resté à Chantilly [2]. »

Après avoir constaté que l'évaluation des objets a été faite au-dessous de leur valeur, mais que si on les eût vendus à Chantilly, on n'en aurait trouvé qu'un prix minime, il cite, comme exemple, le prix auquel a été adjugé dans la vente des meubles du château une table de cipolin.

« Cette table, en marbre antique, dont la carrière est perdue, estimée cent pistoles, portant 9 pieds de long, sur 3 pouces d'épaisseur, a été donnée avec ses pieds dorés, pour 26 livres. C'était le jour de notre arrivée à Chantilly, ce qui obligea les commissaires de la commission des monuments de la faire racheter sur-le-champ pour 50 écus, et de sequestrer tous les meubles précieux, afin de les réserver pour les musées, ou pour les vendre à Paris.

« Le citoyen Lakanal, député à la Convention, m'a rapporté la lettre que vous aviez adressée au comité d'instruction publique, avec le devis de l'architecte du Jardin national, qui demande 61 625 francs pour l'achèvement total du cabinet. Le comité trouve cette somme exorbitante, au milieu des frais de la guerre, et n'ose la proposer à la Con-

1. Archives nationales.

2. Il y resta jusqu'aux premiers jours de juin. Le 9, il s'adressait au ministre pour obtenir le remboursement des avances qu'il avait été obligé de faire.

« Ne pouvant faire que de courtes avances — disait-il — lorsqu'elles sont dans le cas de se renouveler, les gens de lettres étant rarement des gens de finances, — je réclame pour le voyage, séjour, les allées et venues de Chantilly à Clermont, à Hondainville et le retour d'Hondainville à Paris, la somme de 127 francs 14 sous 6 deniers que j'ai déboursée. — Croyez-moi, citoyen ministre, avec la haute estime qu'on doit à un ministre éclairé, Votre concitoyen, Puthod, de la Commission des monuments, rue Pierre-Sarrazin-Hautefeuille, n° 5. »

vention. Dans le désir ardent que j'ai de recueillir les richesses de la nature, tant en collections qu'en livres, de seconder le zèle avec lequel vous le sollicitez vous-même, et de profiter de la bienveillance du comité, j'ai cru devoir réduire nos besoins les plus urgents, à la somme de 15 000 livres, suivant le devis de l'architecte, le citoyen Verniquet, savoir :

Pour la pose des parquets du Val de Grâce, dans le cabinet national, 2e galerie	3 250	francs.
Pour les tables et tréteaux, sous les combles	3 000	—
Pour la pose des armoires vitrées de Chantilly, au cabinet national	2 200	—
Pour les armoires vitrées nécessaires à la bibliothèque.	6 550	—
Total	15 000	—

« Avec ce secours, nous pourrons recevoir tout ce que vous pourrez nous faire accorder. »

Il termine en réclamant le paiement des dépenses faites par la commission à Chantilly.

« ... A Chantilly, les auberges sont prodigieusement chères; j'en ai l'expérience, car les commissaires de la commission des monuments ayant oublié d'apporter de l'argent, j'ai été obligé d'avancer la dépense, qui s'est montée à près de 600 livres pour six personnes, dans l'intervalle de dix jours. J'en ai remis le mémoire à l'un des membres de la commission, qui en a fait un rapport; mais j'ai appris que pour être remboursé, il fallait un décret de la Convention. Je vous prie de vouloir bien me procurer promptement la rentrée de mes fonds, que je n'ai pas le loisir de solliciter, et dont j'ai besoin pour payer des ouvriers qui me bâtissent une chaumière à quelques lieues de Paris. Je pars aujourd'hui pour m'acquitter de ce que je leur dois depuis six semaines, et je serai de retour après les fêtes. Si vous aviez besoin de mon service dans mon absence, je vous prie de m'adresser vos lettres à la papeterie d'Essones, je reviendrai sur-le-champ. A mon retour, j'aurai l'honneur de vous remettre une clef des bosquets du jardin national, afin que vous puissiez quelquefois venir vous y délasser des agitations du ministère. En attendant, agréez mes vœux pour votre tranquillité.

« De Saint-Pierre. »

Le 26 mai, un décret de la Convention accordait les quinze mille livres demandées [1].

Préoccupé des difficultés qui pourraient s'élever avec les créanciers du prince de Condé, et de la question de l'enlèvement du parquet du Val de Grâce destinés à la nouvelle galerie, Bernardin écrit le 30 mai au ministre Garat.

1. Et non quinze cents livres, comme l'indique à tort M. Maury. Biographie, p. 185.

« J'ai pensé qu'il serait à propos d'adjoindre au citoyen Gaillard, en le renvoyant à Chantilly, un expert de la part du syndic des créanciers, afin qu'on puisse, suivant le décret, avoir une estimation contradictoire de la valeur du cabinet d'histoire naturelle de Chantilly. Si on attend que cette collection soit au Cabinet national, il pourra s'élever beaucoup de difficultés de la part des créanciers, sur le défaut de formes et sur la quotité des objets transportés; au contraire, il n'y en aura point si un expert est chargé d'évaluer le nombre et la qualité de ces objets, dans le lieu où ils sont déposés, sous les scellés du Directoire et de la commission des monuments. Je soumets ce mode à vos lumières; mais il me paraît conforme à l'esprit du décret et à l'opinion de plusieurs membres du comité d'instruction publique. Il me paraît également convenable, citoyen ministre, que vous donniez des ordres à la commission des monuments d'enlever du Val de Grâce les parquets destinés pour le Cabinet national. Le citoyen Verniquet est parti ce matin avec un menuisier du Jardin, pour examiner et toiser les parquets du Val de Grâce; mais il n'aurait pu s'acquitter de cette commission, s'il n'avait, en qualité d'inspecteur de la voirie, le droit d'entrer dans tous les monuments nationaux. Mais le droit d'enlever ce qui peut être utile aux arts et aux sciences n'est dévolu qu'à la commission des monuments. Pour le mien, il ne s'étend pas au delà de l'enceinte du Jardin national, et il consiste à recevoir avec reconnaissance ce que la nation veut bien nous donner.

« Agréez mes vœux pour la tranquillité de votre ministère.

« DE SAINT-PIERRE [1]. »

Le 1er juin, le ministre de l'intérieur écrit au directoire du département de l'Oise, pour lui prescrire de nommer sur-le-champ un expert d'office qui puisse procéder à l'estimation des collections, au nom des créanciers, et contradictoirement avec le citoyen Gaillard, expert nommé par la nation, et qui a été proposé par la commission des monuments.

Le 2 juin, le ministre notifie cette décision à Bernardin, et l'informe en outre, qu'il a aussi écrit au directoire de Paris, pour qu'il nomme des commissaires chargés de se concerter avec l'architecte Verniquet, pour le triage et l'enlèvement des parquets nécessaires à l'achèvement de la galerie du deuxième étage du Cabinet national [2].

Bien qu'il ne dût pas ignorer les projets formés et à la veille de se réaliser pour la suppression de la place d'intendant du Jardin des plantes, Bernardin, plein de sollicitude pour les employés modestes qui le secondaient dans sa tâche, et préoccupé des améliorations à apporter, du développement à donner à l'établissement dont il avait encore la direction, adresse le 4 juin, au ministre de l'intérieur, la lettre ci-après, qui atteste, avec ses sentiments de bienveillance et d'humanité, la haute compétence qu'il avait apportée dans sa charge.

1. Archives nationales.
2. Archives nationales.

« Citoyen Ministre,

« Les garçons jardiniers, les portiers et les gardes-bosquets du Jardin national m'ont représenté que, depuis le renchérissement général des subsistances, leur paye était insuffisante. J'ai été obligé déjà d'augmenter les journées d'ouvriers et les prix des matériaux; cependant, les fonds du Jardin national sont fixés à 100 000 livres; en vain, je les ai économisés, au point d'épargner de quoi construire deux petites serres et bientôt deux bassins d'arrosage, je vais me trouver hors de mesure, si vous ne venez à mon secours, en portant ce fonds à 110 000 livres. Il vous est aisé de motiver cette augmentation auprès du comité d'instruction publique, sur le renchérissement général de toutes les denrées, et surtout des matériaux qui servent aux bâtiments, dont le prix est monté à plus du tiers de leur ancienne valeur; il vous sera donc facile d'augmenter notre revenu d'un dixième.

« Mais des considérations particulières nécessitent encore ce supplément : 1° la deuxième galerie du Cabinet, dont vous avez ordonné l'achèvement, va demander plus de service de la part des gardes; 2° les deux serres que j'ai fait construire sur nos économies anciennes et présentes se sont trouvées heureusement achevées, au moment où nous n'avions plus d'espace pour loger les plantes exotiques tirées des jardins des émigrés. Ces serres vont exiger du bois, des entretiens et une nouvelle surveillance; 3° les nouvelles plantations faites et à faire dans le jardin, pour lesquelles je fais construire deux nouveaux bassins, demanderont plus de service de la part des jardiniers.

« Cependant, avec la somme de 10 000 livres, j'espère suffire non seulement au renchérissement général des anciens et futurs entretiens; mais fonder quatre nouvelles places dans le service du cabinet : la première, pour le citoyen Rolland, dont la fonction s'étendra aux oiseaux et quadrupèdes empaillés, tant pour les entretenir et réparer, que pour être employé au service de la 2e galerie, les jours d'ouverture publique; la deuxième, pour le citoyen Gaillard, qui serait chargé principalement des objets déposés sous les combles et destinés aux muséums des départements, dont le cabinet national doit être le magasin et l'entrepôt général. Les grandes connaissances de ce citoyen dans toutes les parties de l'histoire naturelle, nous rendront ses services très utiles dans notre correspondance générale; la troisième place serait destinée pour un bibliothécaire; la quatrième, pour l'insectologie, et serait remplie par le citoyen Laurent, naturaliste, le plus versé que je connaisse dans la connaissance des insectes, et dans l'art de les préparer; il serait chargé, de plus, de donner des leçons publiques de cette partie de l'histoire naturelle, liée intimement avec le règne végétal, et peut-être la plus intéressante de toutes. La nature — dit Pline — est grande dans les grandes choses; mais elle est très grande dans les petites.

« J'observerai ici qu'il est étonnant que le Jardin ait ses professeurs, et que le Cabinet n'en ait pas; cependant, les gardes et sous-gardes ont

le titre de démonstrateurs et sous-démonstrateurs. A la vérité, le citoyen Daubenton donne des leçons d'histoire naturelle; mais c'est au collège ci-devant royal, où il est obligé de porter du cabinet les objets de ses leçons. Cet abus doit cesser, et sa réforme ne peut que plaire au citoyen Daubenton, à cause de son âge et de ses infirmités; il n'aurait plus à se transporter loin du lieu de son domicile, s'il donnait ses leçons d'histoire naturelle au Cabinet national même; il serait suppléé par le sous-garde Geoffroy, et on ajouterait pour la démonstration des herbiers le citoyen La Marck qui en est le botaniste, et que j'ai chargé depuis peu de les mettre dans le meilleur ordre possible. Ces naturalistes feraient leur cours pendant l'hiver, pendant que ceux du Jardin feraient les leurs en été, ce qui propagerait l'instruction publique pendant toute l'année.

« Je soumets ces aperçus à vos lumières. Je vous prie de les faire valoir auprès du comité d'instruction publique : ils motiveront la nécessité d'augmenter nos fonds. Vous en trouverez encore des raisons plus pressantes dans les besoins des serviteurs du Jardin, payés à un taux fort inférieur à celui des ouvriers de la ville. J'espère subvenir au surplus de nos dépenses courantes par de nouveaux moyens d'économie, et en suppléant à la modicité des appointements des quatre places que je propose par des logements dans l'intendance même. Quoique ce bâtiment soit destiné tout entier à l'intendant, je sacrifierai volontiers tous mes droits à l'utilité publique, et quoiqu'il me fût utile et agréable de loger près de moi des amis peu fortunés, qui coopéreraient à mes travaux, au défaut de secrétaire que je n'ai pas les moyens de payer, je m'entourerai volontiers de naturalistes attachés directement au Cabinet national. Il y aura plusieurs chambres vacantes dans l'intendance, lorsqu'on aura déposé sous les combles du cabinet et dans la deuxième galerie les objets d'histoire naturelle dont elles sont encombrées. Je loge déjà dans ce grand bâtiment le commandant de la garde des bosquets, l'huissier du cabinet, un garde et plusieurs autres personnes attachées à l'établissement. J'ai donné de plus à son usage la plus grande partie des pièces de mon appartement, en consacrant son salon au service d'une salle de conseil, et je serai satisfait si on me dédommage d'une partie des frais de mon ameublement, en m'accordant une indemnité de 2000 livres, pour laquelle je vous ai adressé un mémoire en forme de lettre.

« Agréez, citoyen ministre, mes vœux pour la prospérité de votre ministère.

« DE SAINT-PIERRE[1]. »

1. Archives nationales.

III. — Élection a la Convention nationale. — Refus du mandat.

Pour ne pas couper notre récit, nous avons volontairement omis de parler de l'élection de Bernardin de Saint-Pierre, comme député à la Convention, par le département de Loir-et-Cher, le 4 septembre 1792.

Ce fait est néanmoins trop honorable pour notre auteur, pour que nous le passions sous silence. Bernardin n'avait pas sollicité les suffrages des électeurs, et dès qu'il fut informé de sa nomination par l'évêque Grégoire, qui avait patronné sa condidature [1] il s'empressa de refuser le mandat qui lui était ainsi conféré. Il ne convenait pas à son esprit indépendant, modéré, conciliant, d'entrer dans la mêlée des ardentes luttes politiques de l'époque. L'auteur si sage et si peu écouté des *Vœux d'un solitaire* ne pouvait marcher à la remorque d'un parti qu'il eût été impuissant à guider dans la voie de la modération, considérée alors comme un crime. Dans la lettre à Grégoire que nous reproduisons, il invoque comme principal motif de son refus l'état précaire de sa santé. Sans doute, c'était là une excuse sérieuse, mais d'autres et plus importantes considérations avaient dû dicter sa résolution. Déjà cependant, dans les *Vœux d'un solitaire*, publiés en 1789, se justifiant d'avoir refusé de prendre aucun emploi public pendant la Révolution, il affirmait « que depuis plus de vingt ans, sa santé ne lui permettait pas de se trouver dans une assemblée politique, savante, religieuse, et même de plaisirs, dès qu'il y a de la foule et que les portes en sont fermées [2] ».

Tout en regrettant qu'il n'ait pu faire entendre sa voix conciliatrice à la Convention, on ne peut que l'approuver de s'être tenu à l'écart de cette tumultueuse et néfaste assemblée. Écrivain, plutôt qu'orateur, il n'aurait eu aucune chance d'exercer une influence sérieuse sur ses délibérations, et il pouvait conserver l'illusion d'espérer ramener l'union entre les diverses partis par des écrits tels que l'*Appel à la concorde*.

Voici les détails de l'élection [3] :

Le 4 septembre 1792, l'assemblée électorale de Loir-et-Cher, réunie à Vendôme, élit pour députés à la Convention, dans l'ordre ci-après :

Grégoire, président et évêque constitutionnel du département,
Chabot, député à la législative, grand vicaire de l'évêque Grégoire;
Brisson, député à la législative;
Bernardin de Saint-Pierre;
Frécine, député à la Législative;
Leclerc, accusateur public;
Carra, auteur des *Annales patriotes*.
Trois suppléants avaient été nommés :
Mercier, auteur des *Tableaux de Paris*, qui n'accepta pas.
Venaille, avocat et Foussedoire, administrateur au directoire du département.

Bernardin de Saint-Pierre ayant donné sa démission, et Carra ayant opté

1. *Histoire de Blois*, par Bergevin et Dupré, t. II, p. 134,

2. Dans une lettre adressée le 25 janvier 1793, au savant naturaliste Bourrit, Bernardin dit encore qu'il a décliné l'honneur de faire partie de la Convention, à cause de sa santé, et qu'il a refusé toutes les lettres qui lui arrivaient sous ce titre.

3. Nous devons les renseignements relatifs à cette élection, à l'obligeance de M. l'archiviste du département de Loir-et-Cher.

pour le département de Saône-et-Loire, qui l'avait également élu, Venaille et Foussedoire les remplacèrent à la Convention.

Il nous a paru intéressant de relever les votes de la députation du Loir-et-Cher lors du scrutin pour la peine à appliquer à l'infortuné Louis XVI.

Grégoire, en mission avec d'autres membres pour l'organisation de la Savoie, ne vota pas[1];

Leclerc, vota la détention;

Chabot[2], Brisson[3], Frécine[4], Foussedoire[5] et Venaille[6] votèrent la mort sans condition.

Lettre de Bernardin de Saint-Pierre à Grégoire, député à la Convention nationale.

« Zélé citoyen,

« J'étais à Essonnes, lorsque votre lettre en date du 4 septembre, et l'extrait des délibérations du corps électoral de ce département me sont parvenus. Ma réponse, je crois, porte la date du 7 septembre. Je

1. Le rôle de Grégoire dans les assemblées de la Révolution est suffisamment connu; mais, ce que l'on sait moins, c'est que sous l'Empire non seulement il accepta de faire partie du sénat, mais il reçut aussi le titre de comte ainsi que le grade de commandeur dans la Légion d'honneur, ce qui ne l'empêcha pas de voter la déchéance. Il reparut une dernière fois sur la scène politique en 1819. Élu député par le département de l'Isère, la chambre le rejeta comme indigne. Décédé en 1831, il a laissé des mémoires qui ont été publiés par H. Carnot.

2. Chabot, l'ex-capucin, est aussi bien connu. Il se maria en octobre 1793, avec la fille d'un banquier autrichien qui lui apporta une grosse dot. Compromis l'année suivante dans l'affaire de la falsification d'un décret relatif à l'ancienne compagnie des Indes et ayant participé à des manœuvres d'agiotage, il fut décrété d'accusation, condamné à mort et exécuté.

3. Brisson était en 1790 procureur général syndic au département de Loir-et-Cher. Après la Convention, il fut nommé juge à Blois, où il mourut en 1803.

4. Frécine ou Defrécine, originaire du Loir-et Cher, fut élu en 1791, président du Conseil du département, puis député à l'Assemblée législative et membre de la Convention dont il fut un moment secrétaire. Il proposa et fit adopter une émission de deux milliards en assignats. Après le 9 thermidor, il fut chargé d'une mission en Belgique. Le 1er fructidor an VII, il était nommé receveur général dans l'Yonne; il quitta cette position pour celle de sous-inspecteur des forêts et mourut à Montrichard, son pays natal, en 1804.

5. Foussedoire, porté au *Moniteur* comme remplaçant Bernardin de Saint-Pierre, prit souvent la parole à la Convention. Après la chute de Robespierre, accusé d'avoir été un des partisans de la Terreur, il se justifia dans la séance du 10 pluviose an III. L'assemblée passa à l'ordre du jour. Après la Convention, il se retira de la vie politique, et, pour mieux se faire oublier, il se fit appeler M. de la Montinière. Ce changement de nom ne put le soustraire à l'application de la loi de 1816 qui frappait d'exil les régicides; il se réfugia en Suisse, où il mourut en 1825.

6. Venaille, avocat médiocre au bailliage de Romorantin; après la Convention il revint dans son pays natal, où il fut commissaire du Directoire jusqu'au 18 Brumaire. L'Empire le nomma substitut, toujours à Romorantin. Frappé par la loi d'exil à la Restauration, il se fixa en Suisse.

Il existe aux Archives nationales une pièce établie le 29 fructidor an V, par un sieur Ballyer, homme de loi, au nom des patriotes de Blois et de Vendôme, et adressée au citoyen Barras, membre du directoire exécutif; elle est intitulée : « Tableau des citoyens prononcés (*sic*) propres à remplir des fonctions publiques et à consolider le gouvernement. » Nous y trouvons les noms de Venaille (de Romorantin), Foussedoire (de Saint-Aignan), Brisson, et Frécine (de Montrichard), proposés pour occuper des fonctions dans l'administration du département.

vous remerciais de l'honneur que m'avait fait le corps électoral du département de Loir-et-Cher, dont vous étiez président, de m'avoir nommé un de ses députés à la Convention nationale. Je vous priais de lui en témoigner toute ma reconnaissance, et en même temps tous mes regrets; ma santé ne me permettant pas, depuis un grand nombre d'années, de me trouver dans aucune assemblée. J'ajoutais qu'un de mes désirs était de trouver un jour un asile parmi des hommes qui étendaient si loin leurs affections fraternelles.

« Voilà, en abrégé, ce que je vous mandais dans la sincérité de mon cœur.

« J'ai exposé depuis longtemps dans mes *Études de la nature* mon genre d'infirmité physique et morale; le temps n'a fait que l'accroître; mais, en augmentant ma sensibilité pour les maux, il m'a rendu d'autant plus chers le petit nombre de biens dont la carrière humaine est parsemée. Je mets au premier rang l'amitié dont vous me donnez des preuves : elle m'est d'autant plus chère qu'elle a pour objet le service de la patrie. Je compte avant peu en faire usage en vous priant d'appuyer de tout votre crédit un petit Mémoire dans lequel j'établis la nécessité d'attacher une ménagerie au Jardin des plantes, dont j'ai été nommé l'intendant, il y a trois mois. C'est une place fort incertaine, mais je désire employer le tems que je dois l'occuper à fonder un établissement longtems désiré par Buffon, et qui manque à l'étude de l'histoire naturelle. Les circonstances sont favorables. On nous offre le reste de la ménagerie de Versailles, et il y a un grand terrain et des bâtiments non occupés qui appartiennent à la nation, et qui sont enclavés dans le Jardin des plantes.

« Je vais en achever le Mémoire, et dès qu'il sera imprimé je vous le ferai parvenir.

« En attendant, je vous réitère les assurances de ma reconnaissance et de mon amitié.

« DE SAINT-PIERRE,
« Rue de la Reine-Blanche [1],

« Paris, ce 3 octobre 1792. »

IV. — BERNARDIN QUITTE L'INDENDANCE. — REDDITION DE COMPTES. RÉSUMÉ.

Bernardin de Saint-Pierre ne devait pas présider à l'installation des collections de Chantilly au Jardin des plantes, et il était réservé à ses successeurs de voir la réalisation des améliorations qu'il avait projetées et préparées, telles que l'établissement de la ménagerie et la création d'une bibliothèque. En effet, le 10 juin 1793, sur le rapport de Lakanal, membre du Comité d'instruction publique, un décret de la Convention apportait d'importantes modifications

1. Archives nationales. — AA, 44, n° 1343.

à l'organisation actuelle du Jardin national, dont le titre même était changé et remplacé par celui de « Muséum d'histoire naturelle ».

Les officiers du Muséum prenaient le titre de professeurs, jouissaient des mêmes droits, avec un égal traitement; enfin il était édicté que le *directeur* serait choisi parmi les professeurs et nommé pour un an.

C'était l'exclusion de Bernardin.

En lui notifiant ce décret, le ministre lui écrivait, à la date du 3 juillet :

« En vous transmettant le décret qui supprime une place dans laquelle vous avez constamment manifesté le plus grand zèle pour tout ce qui a pu concourir au bien de cet établissement, dont la direction vous avait été donnée par des suffrages qui s'élèveront toujours en votre faveur, je ne peux que vous assurer de l'empressement que j'apporterai à mettre sous les yeux de la Convention les services que vous avez réellement rendus pendant le cours de vos fonctions; par les économies que vous avez procurées dans l'administration du Jardin national, et qui doivent la disposer à accueillir favorablement la demande d'indemnité que vous avez à lui adresser pour les dépenses que vous avait causées votre nomination à cette place, par l'obligation où elle vous a mis de loger dans les bâtiments de l'intendance, et d'acquérir une partie du mobilier de votre prédécesseur. »

Par la même lettre, il est invité à continuer ses fonctions jusqu'à ce qu'il ait été procédé à la nomination d'un directeur et d'un trésorier [1].

Le 26 juin, Bernardin avait envoyé au ministre, comme de coutume, le devis de la dépense du deuxième quartier de l'année, pour l'entretien du Jardin national des plantes [2].

Le 7 juillet, Bernardin adresse à la Convention une pétition dont nous avons donné le préambule, au début de cette étude.

Après avoir signalé les améliorations dues à son administration, les économies réalisées tant par la résiliation de marchés onéreux que par la mise en adjudication des travaux, il termine ainsi :

« Je ne mettrai pas ici en ligne de compte les haines que s'attire tout réformateur, les intrigues jalouses de ceux auxquels j'ai rendu service, et enfin les sollicitudes attachées à toute administration dans ces temps de révolution; qui de vous, citoyens législateurs, n'a pas éprouvé ces peines cruelles? Mais peu de vous ont goûté le plaisir céleste d'étudier la nature loin des hommes, et de travailler à leur bonheur sans en dépendre. Voilà les maux que j'ai soufferts et les biens que j'ai sacrifiés; la fortune ne pourrait m'en dédommager par tout le Trésor national. Rendez-moi seulement, avec ma liberté, mon ancien nécessaire; mettez-moi à l'abri d'une vieillesse qui s'avance et du besoin encore plus pénible pour une âme libre de solliciter des secours; qu'il ne soit pas dit que j'ai perdu sous le régime de la république, des bienfaits que je n'ai pas demandés sous celui de la monarchie, et que des citoyens m'ont ôté ce que des ministres m'avaient apporté. Je ne désire, au sortir d'une intendance, que de pouvoir vivre dans une chaumière; que les murs de la mienne ne restent pas imparfaits sur un sol que je n'ai pas payé. Peut-être seront-ils un jour utiles à mon infortunée patrie! C'est dans leur humble et

1. Archives nationales.
2. Archives nationales.

paisible enceinte que, préservant mon cœur des ambitions qui le tourmentent, je reprendrai le fil de mes études que je n'aurais jamais dû quitter, et, pendant que vous vous occuperez, au milieu des orages de la politique, de ramener à la concorde la génération présente, je tâcherai, dans le calme de la nature, d'y préparer la génération à venir par mes études (qui se lieront aux principes éternels qu'elle seule étend sans peine sur toutes les sociétés du monde qui se gouvernent par des lois), ou au moins par le souvenir de mon bonheur [1]. »

Le 9 juillet, en conformité du décret de la Convention, les officiers du Muséum se réunissent et élisent pour directeur Daubenton, pour trésorier Thouin, et pour secrétaire provisoire Desfontaines.

Bernardin résigne alors ses fonctions, qu'il a ainsi exercées du 1er juillet 1792 au 8 juillet 1793 inclus, c'est-à-dire pendant un an et huit jours [2].

Le 19 septembre, le ministre de l'intérieur informe Bernardin que le conseil national exécutif a pris le 12 un arrêté qui lui accorde, à titre de récompense et d'indemnité pour ses travaux littéraires, une somme de deux mille livres, et, comme il n'a cessé ses fonctions que le 9 juillet, jour où ont été élus les nouveaux administrateurs, il a droit au paiement d'un mois de son traitement, sur le trimestre de juillet [3].

De plus, sur la demande du ministre de l'intérieur, et sur la proposition de son comité de finances, la Convention décrète le 24 septembre qu'il sera mis à la disposition du ministre la somme de trois mille livres, pour servir à indemniser Bernardin de Saint-Pierre des frais et pertes qu'il a supportés, par la suppression de sa place d'intendant du Jardin national des plantes [4].

Nous avons dit, et nous croyons avoir prouvé, que Bernardin avait apporté une grande dignité dans l'exercice de ses délicates fonctions. Il les abandonna avec non moins de noblesse et rendit de son administration les comptes les plus scrupuleux.

Par la hâte que ses anciens administrés mirent à lui faire abandonner — alors qu'il déclarait être malade — l'appartement qu'il avait occupé comme intendant, il ne paraît pas qu'ils eussent eu pour lui, dans cette circonstance, les égards dus à un chef qui, pour eux, s'était toujours montré empressé et bienveillant. On doit reconnaître qu'il n'abusa pas de l'hospitalité qu'on lui accordait de si mauvaise grâce, car, remplacé le 9 juillet, il sollicitait et obtenait le 19 août, un passeport pour se rendre à Essonnes « afin d'y recueillir des mémoires et pièces relatives à l'administration dont il n'était pas encore pleinement et entièrement déchargé.

Il paraît avoir quitté définitivement son logement à l'intendance vers la fin de septembre.

Le 27 octobre, il épousait à Essonnes, Félicité Didot, avec qui il était en correspondance depuis plus d'une année [5]. Nous donnons en annexe l'acte du mariage civil qui n'a paru, croyons-nous, dans aucun ouvrage. Le mariage religieux a-t-il été célébré? Sans en avoir la preuve, nous croyons la chose probable : les actes de baptême des enfants Virginie et Paul, dressés en 1800, après la mort de Félicité, les qualifiant d'*enfants légitimes* [6], ce qui peut donner lieu de supposer que l'acte du mariage religieux a été présenté au prêtre qui

1. Et non environ onze mois, comme l'énonce M. Maury, Biographie, p. 187.
2. Archives nationales.
3. Archives nationales.
4. Archives nationales; et *les Derniers jours du Jardin du Roi.*
5. Cette longue correspondance, dont plusieurs lettres très intimes n'auraient pas dû être publiées, se trouve en entier tant dans l'ouvrage d'Aimé Martin, que dans l'étude de M. Maury.
6. Voir la revue du 15 octobre 1896, p. 607.

présidait à la cérémonie. L'église d'Essonnes n'a dans ses archives aucun acte religieux pour la période de 1793 à 1801.

La vie conjugale de Bernardin de Saint-Pierre ne rentre pas dans le cadre de cette étude; nous n'en parlerons donc pas et nous allons terminer par le récit des derniers incidents de sa reddition de comptes.

Quelques jours avant de faire parvenir au ministre de l'Intérieur les pièces de sa comptabilité, il lui écrivait :

« ... Je ne te demande point de m'obtenir des récompenses pour avoir fait mon devoir comme administrateur; mais en me livrant maintenant, comme simple citoyen, à des travaux qui ont pour objet l'éducation nationale; après avoir épuisé mes ressources pour me préparer à la campagne un lieu d'étude et de repos; n'ayant presque d'autre revenu que le faible produit de mes ouvrages, en proie aux contrefacteurs, je te prie de me procurer le rétablissement de quelques faveurs littéraires dont je jouissais avant la Révolution : elles ne sont pas considérables. J'en ai présenté dans tes bureaux un état qui doit être mis incessamment sous tes yeux. Je te prie d'appuyer ma demande. La Convention nationale a accordé des pensions à des écrivains pour avoir bien mérité de la patrie; je ne réclame que les gratifications annuelles qui m'avaient été données sans sollicitations, pour avoir couru avec quelques succès dans la même carrière. L'ancien régime avait eu égard aux vues nouvelles que j'ai répandues dans l'étude de la nature; le nouveau régime doit se rappeler que je les ai toutes dirigées vers le bonheur du peuple. C'est pour m'en occuper, sans être distrait par les inquiétudes de la fortune, que je te demande le rétablissement de mon ancien revenu, afin d'achever en repos des travaux que j'ai commencés depuis plusieurs années, et auxquels tu m'as toi-même encouragé.

« De Saint-Pierre.

« Chez Didot le jeune, imprimeur, quai des Augustins.
27 pluviôse, an II (15 février 1794). »

Le 30 pluviose (18 février 1794), Bernardin transmet au ministre toutes les pièces justificatives de sa gestion.

« Citoyen ministre je t'adresse les papiers de ma comptabilité de la place d'intendant du Jardin national des plantes et de son cabinet d'histoire naturelle, que j'ai exercée pendant *les six derniers mois de 1792 et les six premiers mois de 1793*. Ils contiennent trois états généraux divisés chacun en deux semestres.

« Je te souhaite, citoyen ministre, santé et prospérité,

« De Saint-Pierre.

« Paris, ce 30 pluviôse de l'an II de la République une et indivisible. »

En réponse à ces deux lettres, le ministre lui écrit le 8 ventôse (26 février) :

« Je m'empresse, citoyen, ainsi que tu me le demandes, de t'accuser la réception des états et pièces justificatives que tu m'as remis; les mémoires soldés, les quittances, devis, adjudications, récépissés, qui forment ensemble ces mêmes pièces justificatives, prouvent tout *l'ordre, l'exactitude et l'économie que tu as apportée dans ton administration et acquittent pleinement ta responsabilité.* Le rapport que j'ai eu particulièrement à faire au Conseil exécutif, les services que tu as rendus pendant le cours de tes fonctions, à l'établissement national du Cabinet d'histoire naturelle et du Jardin des plantes, se trouve, par ce dernier acte *que tu t'es imposé*, recevoir une nouvelle assertion. Les services rendus à la chose publique dans une place que tu as honorée, et ceux que rendent à tes concitoyens les ouvrages qu'ils souhaitent te voir continuer, me font sincèrement désirer que mon rapport sur la juste demande du rétablissement de tes indemnités littéraires puisse en quelque chose déterminer la Convention nationale à récompenser tes veilles, consacrées aux vertus et aux mœurs, et qui doivent l'être désormais entièrement aux nouvelles vertus qui sont la base de la République [1]. »

Ces belles promesses du ministre ne devaient pas se réaliser, et, pendant de longues années encore, Bernardin devait subir une misère imméritée, aggravée de chagrins de famille, et aussi d'injustes attaques auxquelles il eut le tort de se montrer trop sensible. C'est d'un autre régime qu'il devait recevoir avec des honneurs que sa modestie n'avait pas sollicités, une amélioration à sa position pécuniaire, et c'est dans ses vieux jours seulement qu'il put jouir, sans soucis matériels, du calme et du repos qui lui étaient dus, après tant d'agitations et tant de glorieux labeurs.

En résumé, amis et adversaires de Bernardin de Saint-Pierre se plaisent à reconnaître qu'au milieu des circonstances graves et difficiles où il s'est trouvé, en prenant possession de son poste d'intendant, et pendant tout le temps qu'il en a exercé la charge, non seulement il a su maintenir l'ordre et la discipline parmi le nombreux personnel placé sous ses ordres; mais aussi qu'il a su conserver et augmenter les richesses scientifiques dont il avait la responsabilité; qu'il a apporté une scrupuleuse probité et une ingénieuse économie dans l'emploi des fonds dont il avait la disposition; et enfin que des améliorations notables réalisées pendant sa direction, ou sous son inspiration, après son départ, lui ont survécu.

Nous citerons particulièrement : les deux grands bassins d'arrosage et les deux petites serres, qu'il fit construire sur la maigre subvention allouée pour l'entretien du jardin;

L'établissement de la ménagerie, dû au Mémoire éloquent publié à ses frais;

La bibliothèque pour les étudiants;

Un journal pour les professeurs; Transport et mise en place du globe Bergevin [2].

1. Le ministre de l'intérieur était alors Paré, protégé de Danton; il avait remplacé Garat, lorsque celui-ci avait donné sa démission en août 1793.

2. Après avoir énuméré toutes ces améliorations projetées ou exécutées par Bernardin, M. le Dr Hamy constate que « tous les détails sont fort bien étudiés et clairement exposés en bon style de rapport ».

Et pour conclure nous dirons avec Aimé Martin que, « lorsqu'il quitta l'intendance, il était pauvre et avait fait le bien », et, avec un auteur célèbre [1] qu' « il se montra digne du choix qui l'avait appelé à remplacer Buffon, et qu'il apporta dans la direction des richesses qui lui étaient confiées, la science et l'activité de son esprit, la grandeur et la droiture de son âme [2] ».

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

ANNEXE

Extrait du registre des mariages des citoyens de la municipalité du bourg d'Essonnes.

Aujourd'hui, sixième jour du deuxième mois de la deuxième année républicaine une et indivisible, heure de midi, par-devant moi, Claude Vilmer, officier public de la commune d'Essonnes, pour rédiger les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, sont comparus dans la maison commune pour contracter mariage, d'une part, Jacques Bernardin Henry de Saint-Pierre, âgé de cinquante-cinq ans neuf mois, *homme de lettres et cultivateur*, domicilié dans la municipalité d'Essonnes, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise; entre Félicité Didot, âgée de vingt ans sept mois, fille mineure de Pierre François Didot, propriétaire de la papeterie, établi à Essonnes, et de Marie Anne Travers, tous deux présents, lesquels futurs conjoints étaient accompagnés de Jean Honoré Larivière, âgé de trente ans, serrurier à Essonnes, et de Jacques Meunier, charpentier, âgé de soixante-deux ans, demeurant en cette commune, amis du futur. Et Pierre François Didot et Marie-Anne Travers, père et mère de la future, présents, domiciliés audit Essonnes; moi, Claude Villmer, officier public, après avoir fait lecture en présence des parties et desdits témoins de l'acte de naissance de Jacques Bernardin Henry de Saint-Pierre, en datte du vingt janvier mil sept cent trente-sept, paroisse de Notre-Dame du Havre de Grâce, département de Seine-Inférieure, fils de Nicolas de Saint-Pierre, directeur de la messagerie de la ville du Havre, et de Catherine Godebout, du légitime mariage des cy-dessus dénommés; de l'acte de naissance de Félicité Didot, en datte du huit mars mil sept cent soixante-treize, paroisse de Saint-André-des-Arts à Paris, fille de Pierre François Didot, propriétaire de la papeterie, établi à Essonnes; et de Marie Anne Travers, ses père et mère cy-dessus dénommés; de l'acte de publication de promesse de mariage entre les

1. Jules Sandeau, *Dictionnaire de la conversation.*
2. Citons encore la conclusion de l'étude de M. le Dr Hamy. « En rentrant dans cette retraite rustique (Essonnes), Bernardin pouvait se rendre cette justice, qu'il aurait sauvé l'Intendance, si cette institution discréditée n'avait pas été condamnée dès la mort de Buffon. »

futurs conjoints, dressé par moi, Claude Villmer, le vingt octobre et affiché le même jour à la porte de la commune d'Essonnes; après aussi que Jacques Bernardin Henry de Saint-Pierre et Félicité Didot ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux.

J'ai prononcé, au nom de la Loi, que Jacques Bernardin Henry de Saint-Pierre et Félicité Didot sont unis en mariage, et j'ai rédigé le présent acte que les parties ont signé avec moi.

Fait en la maison commune d'Essonnes, lesdits jour, mois et an que dessus. Signé enfin : De Saint-Pierre, Félicité Didot, P. F. Didot, M. A. Travers, Larivière, Meunier et Villmair, officier public.

Ces présentes, certifiées véritables par nous, secrétaire greffier de la municipalité du bourg d'Essonnes, soussigné, être conforme aux minuttes du greffe de cette commune.

A Essonnes, le septième jour de la première décade du deuxième mois de la deuxième année républicaine.

Signé : Pasquier.

HISTORIQUE DE TROIS MOTS : PINDARISER, PHILOLOGIE ET SYCOPHANTE.

Pindariser.

Beaucoup de mots, et surtout ceux qui ont une origine grecque, ont passé ou ont été traduits en français à une date qu'il n'est pas toujours facile de déterminer. Le verbe *pindariser* est un de ceux-là. Si l'on s'en rapportait à l'historique donné par Littré qui n'a fait d'ailleurs que copier exactement l'article de La Curne, c'est à Ronsard que reviendrait l'honneur de l'avoir inventé :

1552. Le premier de France
J'ay *pindarisé*.
(*Odes*, II, 2.)

« En effet il inventa le mot et la chose », dit avec une belle assurance Richelet, dans son *Commentaire des Odes*.

Quelques années après Ronsard, Ferry Julyot, dans ses *Elégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue*, employait aussi ce verbe :

1557. Vous montez pour *pindariser*,
Cuydant très bien terminiser.
(p. 72, édit. Wilhem.)

Et on lit dans l'Index : « Ce mot dont J. Pelletier a attribué la création à Ronsard, a été restitué à Rabelais. Il n'est pas sans intérêt de le trouver chez Julyot presque à la même époque. »

Voici le passage où Rabelais s'en est servi :

1534. Ce gallant (il s'agit de l'écolier limousin) veult contrefaire la langue des Parisiens; mais il ne fait que escorcher le latin, et cuide ainsi *pindariser*.
(*Liv.* II, *chap.* VI, édit Burgaud et Rathery.)

Les éditeurs ont mis en note : « On voit que le mot est de Rabelais. Jacques Pelletier, dans son *Art poétique* (1555) a donc eu tort d'en faire honneur à Ronsard. »

Egger (*l'Hellénisme en France*, t. I, 179, en note) l'attribue à Rabelais, mais moins affirmativement : « Entre autres nouveautés fréquentes dans ce style, je remarque qu'il semble avoir le premier mis en circulation le verbe *pindariser*. »

1578. Ceux qui s'escoutant *pindarizer* à la nouvelle mode, barbarisent aux oreilles de ceux qui suivent l'ancienne.
(H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, I. 33.)

L'éditeur de l'*Apologie*, M. Ristelhuber ne manque point de dire en note que « le mot a été créé par Ronsard ».

Ce verbe n'a été créé ni par Ronsard ni par Rabelais. Il faut remonter plus haut. Nous le trouvons dans J. Le Maire, à la date de 1516 :

Mais de cœur gay, de vouloir delectable,
Leur concevoirs hautement *pindarisent*,
En figurant mainte couleur notable.

(*La description du temple de Vénus*, t. III (111), Stecher.)

Et à la fin du xve siècle dans Octavien de Sainct-Gelays :

J'ai d'autres fois voulu *pindariser*,
Plus n'en ai l'art, mon plectre est trop débille.

(*Séjour d'honneur*, 6 v°, édit. 1526.)

Littré a recueilli *pindariseur*, qui n'a pas eu la fortune de *pindariser*, mais il ne donne point d'historique à *pindarisme*, que l'on trouve au xvie siècle, ni à l'adjectif *pindarique*, qui est resté dans la langue.

1578. La faim de parler des sophistes, qui est ordinairement mignardée, et pleine d'un affecté *pindarisme*, de mots figurez, tirez de loin.

(Vigenère, *Tableaux de Philostrate*, 225, édit. 1611.)

1541. Hymnes et vers lyriques,
Psalmes, péans et odes *pindariques*.

(*Lyon Marchant*, Satire française, édit. 1831.)

1547. Congnois-tu point la douceur qui distille
De son divin et *pindarique* stylle?

(J. de La Haye, dans les *Marguerites de la Marguerite*, I, 5, Franck.)

1623. Des stances et des odes *pindariques*.

(Garasse, *Doct. curieuse*, 109.)

1639. C'est une ode *pindarique*, et qui par conséquent doit avoir les défauts de ce genre aussy bien que les vertus.

(Chapelain, *Lettres*, I, 358, Tamizey de Larroque.)

Philologie.

« Je desire aussi que vous mettiés voz Panegyriques en lumiere, et desrobiés quelques heures à votre charge et office pour servir aussi à la *philologie*. »

Ce passage est extrait d'une lettre de Joseph Scaliger à Claude du Puy, à la date du 26 août 1577.

Le savant éditeur des lettres de Scaliger (ann. 1881), M. Tamizey de Larroque, met en note, p. 72 :

« Au sujet de ce mot j'ai posé dans le *Polybiblion* de février 1879 (p. 190) la question suivante : A quelle époque le mot *philologie* a-t-il été introduit dans la langue? M. Littré ne le cite que d'après l'*Histoire ancienne* du bon Rollin.

Comme cette histoire a paru de 1730 à 1738, il faudrait en conclure que le mot est de la première moitié du XVIIIe siècle. Mais je le retrouve dans un document du XVIe siècle, dans une lettre inédite de Joseph Scaliger, datée du 26 août 1577. Scaliger serait-il le créateur du mot? C'est ce que je viens demander aux travailleurs qui ne se contentent pas d'interroger les ouvrages imprimés. Je les prie donc de rechercher si, avant 1577, on trouve quelque emploi du mot *philologie* dans les manuscrits tracés par une main d'érudit. En tout cas, il reste acquis que le mot *philologie* est antérieur de plus de cent cinquante ans à l'époque où M. Littré l'a rencontré pour la première fois. »

Nous répondrons, un peu tard, à M. T. de Larroque que *philologie* existe antérieurement à Scaliger, et les exemples qui suivent en seront la preuve :

1547. La *philologie* ou art de bien parler.

(Jan Martin, *Vitruve*, 99 v°.)

Et cependant se mouvoient aucune fois des propoz de *philologie*.

(*Id.*, 116 v°.)

Je commencay a me delecter en la *philologie* ou art de bien parler.

(*Id.*, 89 v°.)

1548. Je vous prie, nostre maistre, dit Eutropel, le laisser conter a son aise, sans lui rien interrompre par vostre *philologie*.

(Du Fail, *Baliverneries*, 105, Guichard.)

1554. La *philologie*, c'est-à-dire la meditation des lettres et paroles disertes.

(Jean de Maumont, *Trad. de saint Justin*, 86 v°.)

Il est probable que celui qui a traduit pour la première fois ce mot grec en français est le célèbre Guill. Budé, mort en 1540 :

Une excellente dame qui vous suyt et accompaigne en toutes choses et s'appelle *philologie*.

(*Institution du Prince*, 79, édit. 1547.)

Nous ferons remarquer que Littré, ni dans le Dictionnaire ni dans le Supplément, ne donne pas d'historique au mot *philologue*, quoiqu'il ait été en usage au XVIe s. :

1532. Homere, paragon de tous *philologes*.

(Rabelais, liv. I, *Prologue*.)

1547. Pour satisfaire aux *philologues*, gens qui se delectent en la propriété des paroles.

(Jan Martin, *Vitruve*, 97 v°.)

Des *philologues*, ou gens aymans le bien parler.

(*Id.*, 124 v°.)

L'adjectif *philologique* n'apparaît qu'au XVIIe siècle. Littré en cite un exemple tiré de Bayle, à la date de 1698. Chapelain s'en était servi trente ans auparavant :

1668. Vos ouvrages *philologiques*.

(*Lettres*, t. II, 568, Tam. de Larroque.)

Sycophante.

Guillot le *sycophante* approche doucement.
(La Fontaine, *Fabl.*, III, 3.)

« Ce mot, lisons-nous dans le *Lexique* de La Fontaine (Collection des grands écrivains français), ne se trouve ni chez Nicot, ni chez Richelet, ni chez Furetière. L'Académie ne l'a admis dans son Dictionnaire qu'à partir de l'année 1798. » Nous ajouterons qu'on le chercherait inutilement dans La Curne, et que Littré n'en cite qu'un seul exemple tiré d'Amyot, mais avec le sens particulier qu'il a dans la langue grecque.

La Fontaine n'est pas le premier qui ait employé *sycophante* dans l'acception que lui ont donnée surtout les comiques latins, celle de fourbe, imposteur, calomniateur. On le rencontre fréquemment au XVIe siècle et au commencement du XVIIe :

XVIe s. Les villes sont ruinées pour un tas de ces scelerez calomniateurs *sycophantes*.
(Vigenère, *Vie d'Apol. Thyanéen*, II, 607, édit. 1611.)

1579. Icy voit-on clairement les vrais traits d'un parfait *sycophante* ou calomniateur.
(Marnix de Ste-Aldegonde, *Écrits politiques*, 78, Lacroix.)

1600. Ces imposteurs *sycophantes* que vous me dépaignés par vos lettres.
(Lettre de Casaubon à Hérauld.)

1627. *Sycophantes* calomniateurs.
(Sonnet de Courval, *Satyres*, au Lecteur, t. I, 3, Jouaust.)

Quant aux dérivés *sycophantie*, *sycophantique*, *sycophantiser*, ils n'ont été recueillis par aucun lexicographe :

1573. Qui sera donc asseuré et garanti de telles langues *sycophantiques*?
(Marcouville, *De la bonne et mauvaise langue*, 25 v°.)

1584. Contre les astrologues a il viré son aiguillon si rudement, qu'il n'y a partie *sycophantisée* des impostures astrologiques, où il n'ait fait assez belle ouverture.
(Thevet, *Vie des hommes illustres*, 516 v°.)

1607. Jusques a présent les imprimeurs de la ville d'Anvers ont refusé à l'imprimer, a cause des exécrables *sycophanties* y contenues.
(Joseph Scalig er, *Lettres*, 360, Tamizey de Larroque.)

A. D.

L'AUTOBIOGRAPHIE DE BRANTOME.

Dans sa récente étude sur *Brantôme, sa vie et ses écrits*, M. Ludovic Lalanne ne manque pas de faire allusion à l'autobiographie que l'écrivain s'était consacrée. Il s'appuie pour cela sur une lettre du président Bouhier adressée de Dijon, le 3 mars 1729, à l'abbé Leclerc, auteur de l'article sur Brantôme, inséré dans la préface du *Dictionnaire* de Richelet : « M. le marquis de Bourdeille qui est ici pour un procès, écrit Bouhier, m'a dit qu'il avait eu sa vie (de Brantôme) faite par lui-même, mais qu'elle s'était égarée entre les mains d'une personne à qui il l'avait prêtée. » Les termes de cette lettre, aujourd'hui conservée dans le manuscrit n° 24 413 du fonds français de la Bibliothèque nationale (p. 704), sont complétés par une note de l'édition de Brantôme de 1740 (t. XIII, p. 68) qui nous apprend que cette vie remplissait « six grandes mains de papier écrites de la main de Brantôme », et qu'elle fut perdue à la mort de Quinet, directeur de l'Opéra, vers 1712, à qui on l'avait confiée pour la faire imprimer.

Voici un témoignage nouveau qui confirme celui de Bouhier. Il émane d'un compatriote et d'un contemporain, le Dijonnais Jean du Tilliot, qui l'a écrit en 1729 à la suite d'une copie du testament de Brantôme conservée actuellement à la Bibliothèque de l'Arsenal (manuscrit n° 6363, f° 21 v°). Les renseignements que cette note contient, plus précis que ceux de Bouhier et que ceux de l'éditeur de 1740, semblent aussi mieux informés. Il n'est guère possible de révoquer en doute, après cela, l'existence de cette autobiographie de Brantôme dont le manuscrit s'était conservé jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Jean du Tilliot s'exprime ainsi à ce sujet :

Monsieur le Marquis de Bourdeille m'a dit, étant à Dijon en l'année 1728 pour un grand procès — il s'agissait de 3500 livres de rentes, — qu'il avait eu la vie de Monsieur de Brantôme écrite de sa propre main, qu'il la confia par honnêteté à Monsieur de Francine, intendant de la musique du Roi, mais qu'il n'avait jamais pu retirer de lui ce manuscrit, lui ayant dit pour toute raison qu'on lui avait pris les mémoires dans son cabinet.

Qu'est devenu depuis lors ce document dont la perte est si regrettable à tant d'égards? « Il ne serait peut-être pas tout à fait impossible, écrit M. L. Lalanne, qu'il existât encore dans quelque coin de bibliothèque ou d'archives. » Souhaitons qu'on le retrouve. C'est pour cela que nous avons cru devoir attirer sur lui spécialement l'attention des lecteurs de la *Revue*.

P. B.

COMPTES RENDUS

VIRGILE ROSSEL. **Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne.** Paris, 1897, in-8, de IV-531 p.

M. Virgile Rossel, professeur à l'Université de Berne, n'est un inconnu ni pour les lecteurs de cette revue ni pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre littérature. Nous devons déjà à ce laborieux érudit — pour qui l'histoire littéraire n'est qu'un délassement de travaux plus graves — deux savants volumes, pleins de faits et d'idées, sur l'*Histoire littéraire de la Suisse romande* et une intéressante étude sur ce sujet encore trop peu exploré : *la Littérature française hors de France*. M. V. Rossel, admirablement placé pour étudier ce qu'on peut appeler les confins de notre littérature nationale, essaye aujourd'hui de combler une des plus grosses lacunes de notre histoire littéraire, en traitant de nos relations intellectuelles avec l'Allemagne depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

L'entreprise n'est pas absolument neuve. Tous ceux qui toucheront désormais au sujet auront à recourir, comme l'a fait M. V. Rossel lui-même, à l'érudite et indigeste compilation de Th. Süpfle : *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich* (Gotha, 1886-1890, 3 vol. in-8, M. Süpfle a amoncelé les matériaux, surtout pour la période antérieure au XIXe siècle. Mais il n'a pas fait un livre [1]. Pour l'influence française en Allemagne, on trouvera les indications bibliographiques essentielles dans l'admirable *Grundriss* de Gœdeke — dont il serait bien souhaitable que nous eussions l'équivalent pour notre littérature. Mais le *Grundriss* n'est lui-même qu'un répertoire. Ainsi, même en s'aidant de beaucoup de travaux de détails — publiés principalement en Allemagne, — M. V. Rossel avait devant lui une lourde tâche.

Dirai-je qu'il a pleinement réussi à nous donner, sur un sujet difficile entre tous, un livre définitif? M. V. Rossel lui-même ne m'en croirait pas. L'heure n'est peut-être pas venue encore, faute d'un nombre suffisant de travaux précis et de monographies informées, d'écrire les livres essentiels qui manquent à l'histoire comparée des littératures modernes. Mais il n'en faut pas savoir moins de gré aux courageux qui, comme M. V. Rossel, essayent de nous donner — même prématurément — des travaux d'ensemble sur ces questions capitales. Outre qu'ils résument pour nous les résultats acquis — ce qui est un service considérable, quand il s'agit de problèmes aussi complexes, — ils déblaient, en quelque sorte, le terrain, font justice de plus d'un préjugé et expriment plus d'une vérité bonne à entendre.

Le rôle de l'historien des relations de la France et de l'Allemagne est ingrat

1. On trouvera, pour le XIXe siècle, des indications utiles dans les livres de M. Louis P. Betz : *Heine in Frankreich* (Zurich, 1895, in-8), et *H. Heine und Alfred de Musset* (Zurich, 1897, in-8°). — Voir aussi l'*Essai de bibliographie des questions de littérature comparée* que le même auteur publie en ce moment dans la *Revue de philologie française et de littérature*.

et méritoire entre tous. Il lui faut affronter plus d'une idée fausse, quoique courante; se tenir au courant des travaux publiés en deux langues; soutenir enfin le feu et de la critique française et de la critique allemande, qui ont chacune, en pareille matière, leur siège fait d'avance. Assurément le livre si consciencieux et si sympathique de M. V. Rossel — œuvre d'un critique suisse ami de la France, et qui ne s'en cache pas — sera un service rendu aux deux nations à la fois. Mais on peut affirmer que la France lui devra plus encore que l'Allemagne, parce que — il faut avoir le courage de le dire — elle aura peut-être plus à y apprendre.

M. V. Rossel a divisé son livre en deux parties : Histoire de l'influence allemande en France; Histoire de l'influence française en Allemagne. Les avantages de cette disposition sont évidents : l'exposition gagne en clarté, en abondance, en précision. Mais les inconvénients sautent aux yeux : les rapports réciproques apparaissent moins nettement, et, dans le déluge des petits faits, les grands courants d'idées se confondent et se perdent. Mais était-il, à vrai dire, possible de procéder autrement? J'en doute fort. Par la raison que je donnais plus haut, une histoire vraiment philosophique de nos relations avec l'Allemagne est une œuvre prématurée. M. V. Rossel ne pouvait nous donner qu'un précis, aussi exact que possible, des faits. Il faut donc lui savoir le plus grand gré d'avoir réuni dans ce volume une somme considérable de ces faits, qui sont la base de l'histoire, et il ne faut pas trop lui en vouloir s'il n'a pas toujours réussi à les grouper et à les éclairer suffisamment. La faute en est à la matière autant qu'à l'écrivain. Tel qu'il est, son livre — on peut l'affirmer hardiment — a sa place marquée dans la bibliothèque de tout homme qui s'intéresse à l'histoire des littératures modernes, et de la nôtre en particulier. Et, comme il n'est pas douteux que l'œuvre n'arrive à une seconde édition, M. V. Rossel me permettra de lui signaler dès à présent quelques erreurs ou omissions.

Il est douteux, quoi qu'en dise Philarète Chasles — autorité un peu suspecte en matière d'étymologie — que le mot *calembour* vienne du nom du héros de la *Geschichte des Pfarrers von Kalenberg* (voir p. 25), et il est à noter — avec Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, qui proposent une autre étymologie — que le mot ne semble être d'un usage général qu'à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle — circonstance difficile à concilier avec le fait, constaté par Ch. Süpfle [1], que la *Geschichte* n'a peut-être pas été traduite en notre langue et que, si elle a été traduite, c'est au XVIe siècle.

P. 26. Rien n'est plus fantaisiste que l'hypothèse — reproduite par M. V. Rossel à la suite de M. P. Gauthiez — d'une prétendue influence de l'allemand sur la langue de Rabelais.

P. 138. Le *Walstein* de Benjamin Constant fut composé à Coppet en 1807 — et non en 1809, année de sa publication.

P. 147. Les *Poésies de Schiller*, publiées en 1821, ont été traduites par Camille Jordan et non, comme semble l'indiquer une phrase un peu ambiguë, par son neveu.

P. 208. M. V. Rossel, parlant de l'ignorance de V. Hugo à l'endroit de l'Allemagne, lui prête cette réponse à un interlocuteur qui lui demandait s'il avait lu Gœthe : « Non, mais j'ai lu Schiller; c'est la même chose. » Il importe de rétablir ici le texte authentique de cette anecdote, qui a bien son prix. On le trouvera dans le livre d'Isaac Paulovsky : *Souvenirs sur Tourguenieff*, p. 66. « Une fois que j'étais chez lui (c'est l'écrivain russe qui parle), nous causâmes de la poésie allemande. Victor Hugo, qui n'aime pas que l'on parle devant lui, me coupa la parole et entreprit le portrait de Gœthe : « Son meilleur ouvrage, « dit-il d'un ton olympien, c'est *Wallenstein*. — Pardon, cher maître, *Wallen-* « *stein* n'est pas de Gœthe, il est de Schiller. — C'est égal, je n'ai lu ni l'un ni

1. T. I, p. 35.

« l'autre, mais je les connais mieux que ceux qui les savent par cœur. » Je ne ripostai rien. » Reste à savoir si cette anecdote — probablement arrangée — donne la mesure exacte de la connaissance qu'avait Victor Hugo des choses allemandes — et c'est ce dont il y a d'excellentes raisons de douter : on n'a qu'à ouvrir *Le Rhin* pour s'en convaincre.

P. 214. Il y avait lieu de mentionner les *Poésies d'Uhland*, traduites par Demonceaux et Kaltschmidt, avec introduction de Saint-René Taillandier (Paris, 1866). — De même, pour Zedlitz, on peut ajouter, aux traductions citées page 215, une adaptation de Laurent-Pichatet H. Chevreau dans les *Voyageuses*. — Pour Fichte, il eût fallu rappeler (p. 257) la traduction des *Discours à la nation allemande*, publiée par J. Barni.

P. 368 et ailleurs. *Miss Sara Simpson* pour *Sampson*.

P. 390. On est surpris de lire que « la fameuse *Lettre sur les sourds et muets* » de Diderot renferme « presque toute son esthétique théâtrale » — ce qui est une erreur matérielle manifeste.

P. 428. Les *Entretiens du comte Cabalis* désignent probablement *le Comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes*, de Montfaucon de Villars.

P. 436. Il est impossible d'identifier les lettres d'Héloïse et d'Abélard avec les fameuses *Lettres portugaises*, publiées en 1669. Ces deux œuvres n'ont rien de commun, et d'ailleurs la correspondance de Chamilly avec Marianna Alcaforada n'est pas un « pseudo-roman épistolaire [1] ». Quant aux *Lettres juives* de d'Argens, ce n'est pas du tout un roman.

P. 491. L'histoire du roman français au XVIIe siècle, attribuée à Koberstein, doit être, je pense, de H. Körting et, pour le dire en passant, elle est loin d'être aussi « approfondie » que le veut M. V. Rossel.

Ce sont là des inexactitudes comme il en échappe presque nécessairement dans un livre d'aussi longue haleine. Peut-être est-il permis de s'étonner de certains jugements portés par M. V. Rossel sur les hommes et les livres : Bossuet, accusé à deux reprises presque de mensonge (p. 166 et 262); Wieland qualifié de « faiseur très intelligent » (p. 426); Schopenhauer de métaphysicien sans originalité ni profondeur (p. 492); Nietsche (p. 235), Wagner (p. 238), quelques autres encore, appréciés en termes sévères, trop sévères, à mon sens [2]. Et cela étonne d'autant plus que la critique de M. V. Rossel est généralement sympathique et équitable. Peut-être même, à l'endroit notamment de certains historiens français, est-il permis de la trouver trop indulgent. Je doute fort que Philarète Chasles fût un bon connaisseur de l'Allemagne (p. 180), lui qui a parlé de tout sans rien savoir — ou peu s'en faut. Quelque estime qu'on fasse de Saint-René Taillandier — excellent initiateur de la France à la pensée allemande — on peut s'étonner de lui voir consacrer sept ou huit pages dans un livre où Mme de Staël et son *Allemagne* n'en occupent — qui le croirait? — que trois ou quatre. Le manque de proportion est ici particulièrement choquant.

J'ai dit plus haut toute l'estime que doit inspirer l'érudition considérable de M. V. Rossel. Cette érudition, plus sûre pour la période moderne que pour le moyen âge — c'est du moins l'impression que laisse la lecture des premiers chapitres de son livre — est ce qui fait surtout le prix de son œuvre. Mais il est fatal que, sur certains points de ce vaste sujet, elle se trouve en défaut. J'ai peine à admettre, par exemple, avec M. V. Rossel, que *Faust* ait eu une influence marquée sur la *Chute d'un ange* (p. 114); que la *Gabrielle* d'Augier doive quoi que ce soit à *Hermann et Dorothée* (p. 124), ou *la Jeune Captive* d'A. Chénier à *Werther* (p. 102). Ce sont là trois exemples pris entre cent

1. Voir le livre de Luciano Cordeiro : *Soror Marianna* (Lisbonne, 1891) et la *Revue hebdomadaire* du 14 octobre 1893.

2. Taine peut-il être appelé « un protestant libéral à l'allemande » (p. 263)? Guyau est-il un philosophe « prime-sautier » (p. 272)?... Il semble que l'expression trahisse parfois l'auteur.

du danger de la méthode trop purement énumérative qu'emploie l'auteur. L'intérêt des études de littérature comparée réside moins encore dans l'histoire des emprunts plus ou moins avoués que se font, entre eux, les écrivains de nations différentes, que dans l'étude des grands courants d'idées qui, à de certaines époques, se dirigent d'un pays à un autre. C'est cette étude qui manque un peu dans le livre si savant de M. V. Rossel.

Mais je me ferais scrupule de terminer sur cette critique. Il sera facile de relever des erreurs de détails dans ce livre. Dans un sujet si difficile il était presque fatal qu'il en fût ainsi. Il n'en était pas moins souhaitable que le livre fût écrit, et il faut remercier M. V. Rossel de n'avoir pas reculé devant une tâche que bien peu d'historiens littéraires, soit en France, soit en Allemagne, eussent été capables de mener à bien.

Joseph TEXTE.

LOUIS P. BETZ. **Pierre Bayle und die « Nouvelles de la République des lettres »** (1684-1687), Zurich, 1895, in-8, de XII-132 p.

En attendant que Bayle trouve un historien qui lui consacre une étude complète et digne du sujet, il faut accueillir avec reconnaissance les publications qui nous font mieux connaître telle ou telle partie de son œuvre. Une ère nouvelle s'est ouverte pour l'histoire de Bayle avec la publication de sa correspondance choisie, éditée avec tant de soin, en 1890, par M. Émile Gigas [1]. Aujourd'hui c'est M. Louis P. Betz qui consacre aux *Nouvelles de la République des lettres* une monographie intéressante.

« De tous ses ouvrages, nous dit Basnage de Beauval, c'était celui qu'il affectionnait le plus. » C'est aussi l'un de ceux qui ont exercé la plus profonde et la plus durable influence. Les *Nouvelles* sont, en fait, la première grande revue littéraire et scientifique que nous ayons eu en France, et, comme elle a été plus lue encore à l'étranger que chez nous, son importance est considérable dans l'histoire de la littérature européenne. Est-il besoin de dire qu'elle constitue, pour l'étude de la doctrine de Bayle, une source curieuse et trop négligée? Pour ces deux raisons, les *Nouvelles* méritaient de trouver leur historien.

M. Louis P. Betz pense que l'apparition des *Nouvelles*, en 1684, fut un événement comparable à celle du *Cid*, du *Discours de la méthode* et du *Dictionnaire historique et critique*. Il y a peut-être là quelque exagération. Mais il faut lui savoir gré d'avoir étudié avec beaucoup de soin, en dix chapitres, l'histoire même du recueil — la méthode critique de l'auteur — ses théories philosophiques — son art et son style — et surtout, dans quelques pages très nourries, le succès et l'influence du recueil de Bayle (p. 100-132). Il suffira d'avoir feuilleté le livre de M. Betz, à défaut des *Nouvelles* elles-mêmes, pour se convaincre qu'il y a là une mine de renseignements sur l'histoire littéraire et morale du XVIIe siècle. Les jugements de Bayle sur Corneille, Racine ou Molière sont, à vrai dire, bien connus. Mais M. Betz, en dépouillant les *Nouvelles*, y a trouvé plus d'une indication curieuse sur les relations de Bayle avec Fontenelle, avec Arnaud, avec Christine de Suède (p. 68-76). Sur les relations avec Leibnitz, peut-être eût-il convenu de citer une lettre de Bayle, insérée dans l'*Histoire des ouvrages des savants* (mars 1699, p. 135). D'une façon générale, le recueil que je viens de citer renferme plusieurs lettres de Bayle, qu'il conviendrait peut-être de rechercher [2].

1. Il faut y joindre les lettres de Bayle à J.-A. Turrettini, publiées par M. de Budé en 1887.

2. Voir, dans le numéro de décembre 1704, une lettre contre Le Clerc.

M. Betz est au courant des travaux publiés sur son auteur. On s'étonne cependant de voir figurer, dans sa bibliographie, le livre d'Arsène Houssaye sur *la Régence* et les *Variétés* de Jules Janin, alors qu'il ne cite ni les *Nonnulla singularia P. Bælii* de Baumeister (1738) ni les *Quelques lettres de Bayle et de Baluze* (il y en a dix de Bayle) publiées en 1891 par M. Léon G. Pélissier. En fait d'études modernes sur Bayle, peut-être aurait-il pu — puisqu'il cite Barante ou d'Israeli — citer également le mémoire de Damiron sur Bayle et l'étude de M. Nourrisson dans ses *Philosophies de la nature* (1887). Car les *Nouvelles* sont avant tout, pour nous, un commentaire et un éclaircissement du *Dictionnaire critique*, et M. Betz l'a si bien senti qu'il termine son intéressant livre par quelques considérations sur l'influence européenne de son auteur — ce dont il n'y a qu'à le féliciter.

JOSEPH TEXTE.

Haraszti Gyula. *Molière élete és müvei. Kiadja a Kisfaludy-Parsasag.* — **Jules Haraszti.** *Vie et œuvres de Molière.* Publication de la Société Kisfaludy. Buda-Pest, 1897, 2 vol. in-16. Ier vol., 330 p.; IIe vol., 483 p.

La société littéraire Kisfaludy à Buda-Pest, après avoir fait traduire en hongrois les œuvres complètes de Molière, a bien voulu me charger d'écrire à l'usage de mes compatriotes une étude approfondie sur la vie et les œuvres du grand poète, objet d'un culte non moins fervent en Hongrie que n'importe où à l'étranger. L'ouvrage qui vient de paraître contient donc une biographie complète, mais il s'occupe avant tout de l'analyse littéraire des pièces et cherche à indiquer la place de Molière dans l'évolution de la comédie. Toutes les recherches remarquables de l'érudition aussi bien que les vues les plus ingénieuses des critiques ont été mises à contribution après avoir été consciencieusement examinées. Ne voulant pas abuser de l'hospitalité de cette *Revue* si obligeamment accordée, je me bornerai ici à esquisser sommairement ce que je crois le plus personnel dans mes deux volumes et qui consiste en une tendance prononcée à tempérer les couleurs foncées dont on a l'habitude de peindre l'homme, le penseur et le poète comique dans Molière.

L'homme. — Malgré tous les respects dus au chef vénéré des érudits moliéristes, je ne peux voir avec M. Mesnard un jeune homme trop sérieux pour son âge dans l'ami de Chapelle et dans l'habitué des parades des foires, ni croire que ce soit la vocation pour la poésie qui a poussé l'enfant prodigue d'un « bon bourgeois » parisien à se faire comédien et à donner dans les désordres de la vie bohème. On n'est pas plus fondé à mon sens à présumer que l'âme du comédien nomade ait dû s'imprégner de tristesse et d'amertune : malgré quelques vicissitudes assez probables, ce long exil de Paris n'avait pas de quoi exaspérer celui qui luttait bravement, goûtait la faveur des grands seigneurs et l'amour des femmes, vivait largement et eut même l'avant-goût de la gloire comme acteur et comme auteur. Nous le retrouvons à Paris dans la force de l'âge, en bonne santé, favori de la cour et du roi; il garde cette position très avantageuse malgré ses ennemis, ce qui exigeait une énergie et une agilité, un sens pratique et une souplesse qui ne devaient pas manquer à l'auteur des Mascarilles (*l'Étourdi*) et des Philintes. Il n'avait pas moins besoin de ces qualités pour gouverner sa troupe de comédiens et pour prendre une si grande part aux fêtes de la cour. Son esprit, nullement précoce, déploie désormais une activité presque fiévreuse : il écrit — l'un portant l'autre — deux pièces par an, la plupart ouvrages de longue haleine dans lesquels, aiguillonné par une fougue qu'on dirait juvénile, il ne cesse d'attaquer les faiblesses de ses contemporains. Il fait représenter ses pièces après s'être fait le régisseur des répétitions et en triomphant, s'il le faut, de tous les obstacles par une persévérance

intrépide. Il joue ses pièces et d'une manière qui laisse bien deviner qu'il avait le diable au corps... Évidemment ce n'est pas le héros de M. Larroumet « triste d'une tristesse silencieuse, accablé d'une immense lassitude dont il soulageait le poids dès qu'il le pouvait par le repos et le silence ».

Lagrange dit expressément : « Quoiqu'il fût très agréable en conversation lorsque les gens lui plaisaient, il ne parlait guère en compagnie; cela faisait dire à ceux qui ne le connaissaient pas qu'il était rêveur et mélancolique. » C'était un *contemplateur* volontiers taciturne à ses heures perdues même parmi ses amis joyeux avec qui d'ailleurs il ne dédaignait pas de chanter le verre à la main; c'était un « honnête homme » tâchant de garder une certaine dignité personnelle dans le monde et ne voulant pas faire le bouffon hors la scène. Néanmoins comme les romantiques se sont plu à créer un Molière à leur ressemblance et que ce type consacré par Sainte-Beuve a prévalu, on persiste à parler de la mélancolie de Molière, on en cherche les raisons dans sa vie privée. On insiste sur ses malheurs domestiques : cependant s'il est probable que Molière n'a pas trouvé le bonheur rêvé auprès de sa trop jeune épouse, sœur ou fille de l'une de ses anciennes maîtresses, il n'est pas moins sûr qu'il a trouvé ailleurs consolation pour les infortunes conjugales de ce mariage de lassitude : au sujet de l'amour il ne s'est jamais montré trop délicat. En tout cas il fut encore moins paralysé par ces souffrances que par la perte de ses enfants, parents et amis, quoique tout ceci n'ait pas laissé de contribuer à ce fonds de mélancolie qui ne manque à nulle âme tant soit peu triste. Une autre raison du prétendu état d'âme de Molière serait sa folie. On se souvient que cette thèse a été soutenue par le plus brillant des moliéristes de nos jours. Molière, âgé de quarante-quatre ans, devint gravement malade... du poumon à ce qu'il paraît, en guérit tant bien que mal, fit une récidive dangereuse l'année suivante et ne recouvra plus probablement toute sa santé. Malgré les paroles de Lagrange : « Il était d'ailleurs d'une très bonne constitution », M. Larroumet pense que Molière devait être bien faible dès sa naissance; puis dressant tout un système ingénieusement savant à l'aide des calomnies d'un vil pamphlet paru vers la fin de la vie du poète, il s'efforce à prouver l'hypocondrie de Molière dont il énumère les symptômes, tels qu'une maladie d'estomac d'ailleurs nullement prouvée, l'opiniâtreté à railler les médecins, la consultation demandée aux charlatans par Élomire le héros bouffon du pamphlet, etc. — Quand il faisait répéter à Valère (*Méd. m. l.*) le dicton : Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ fuit, Molière ne se doutait pas que sur la foi de cette maxime, lui, l'auteur du *Malade imaginaire* sera présenté comme un cas de lésion cérébrale, un jour où l'on voudra faire de la psychiatrie même dans la critique littéraire...

Le penseur. — Molière, s'étant érigé en peintre et en juge des contemporains, a donné à la comédie une profondeur dont elle manquait auparavant. Y a-t-il lieu cependant de le regarder comme un philosophe et un moraliste de haute portée?

La cause de la philosophie de Molière a été récemment plaidée par M. Brunetière. D'après lui il n'y aurait eu point d'hypocrites au temps de *Tartuffe*, l'hypocrisie n'ayant pu servir à rien aux struggleforlifers d'alors, et si Molière parle néanmoins de l'existence réelle des hypocrites aussi bien que des avantages terribles de ce vice (cf. *Don Juan*), ce seraient les âmes sincèrement dévotes, ce serait la religion elle-même que sa pièce aurait voulu attaquer. M. Brunetière ne tient aucun compte de Cléante engageant Oronte à ne pas vouloir prendre toute âme pieuse pour un hypocrite : « Laissez aux libertins ces sottes conséquences... » A ses yeux Molière n'est rien de moins qu'un athée. Il l'était déjà aux yeux de Sainte-Beuve, qui trouvait dans ces comédies un esprit d'irréligion continuant celui du XVIe siècle et préparant celui du XVIIIe siècle, sans le vouloir d'ailleurs et sans prendre connaissance de lui-même. Je ne saurais souscrire sans hésitation à cette opinion, car je ne sau-

rais regarder la profession de foi de Cléante comme une pure tartufferie, et si, malgré les cris venant du fond du cœur (« Le ciel voit mon cœur!.. »), on trouve cette piété trop froide, trop rationnelle, trop peu *Polyeucte*, je ne saurais oublier non plus que Molière a décrit d'une voix émue les joies de l'extase mystique échues en partage heureux aux « recluses » du Val de Grâce, sans parler ici des vers chaleureux adressés à sainte Marie. Faire de Molière l'apôtre de la « loi de la nature » propageant sciemment sa doctrine et se servant de la scène comme d'un moyen de vulgarisation pour déchristianiser son siècle, c'est aller beaucoup plus loin que ne voulait aller Sainte-Beuve lui-même. Je crains aussi qu'en voulant ainsi élever Molière au rang d'un philosophe on ne le rabaisse trop comme homme, en qualifiant de mensonge, de tartufferie, tout ce qui dans ses écrits contredit à sa prétendue doctrine philosophique et qui prouve bien qu'il n'était *impie qu'en médecine*.

Somme toute la question de l'irréligion de Molière est remise à l'ordre du jour. Il est heureux qu'il ne se soit pas trouvé un maître de la force de M. Brunetière pour employer sa vaste érudition et sa dialectique irrésistible à vouloir prouver d'une manière aussi impérieuse l'immoralité de Molière. Cependant il faut bien avouer que la question de sa morale n'est pas non plus définitivement résolue. On cherche à prouver la supériorité morale de Molière malgré Molière même. Tout en n'osant nier que son théâtre n'ait ses *raisonneurs*, on refuse de les avouer pour les porte-voix de ses idées, ne trouvant pas leurs principes assez dignes de la gloire du poète. Je n'entrerai pas ici dans les subtilités auxquelles on a recours pour sauver l'auréole du *penseur*; je me contenterai d'indiquer que pour les moliéristes d'aujourd'hui la thèse de ces pièces qui sont de vraies pièces à thèse doit être cherchée partout excepté sur les lèvres des figures auxquelles le poète voulait faire expliquer sa façon de penser. Ainsi Ariste ne serait point le *sage* de la pièce dans l'*Ecole des maris*; pour M. Mesnard aussi bien que pour M. Mahrenholtz il n'est que l'autre extrême, créé en vue de l'effet dramatique. De même Philinte, comparé par Molière même à Ariste est, à entendre M. Mesnard, un homme non moins ultra qu'Alceste, et si De Visé, interprète officieux des intentions du poète a loué cette figure comme un modèle à suivre, M. Mesnard ne pense pas que Molière ait dû approuver les principes de Philinte, quoique M. Mesnard sache mieux que nous tous que Molière s'est montré dans la vie quelquefois bien inférieur à cet honnête homme. Quelle chance exceptionnelle pour les *Femmes savantes* qu'il y ait assez de raisonneurs pour qu'on y ait pu trouver un porte-voix à Molière, après avoir destitué de ce rang le pauvre Chrysale! C'est Henriette, c'est Clitandre, nous dit-on, sans prendre garde à ce que les idées de ces deux jeunes gens ne sont qu'un supplément à celles du bonhomme. Car qu'est-ce qu'ils enseignent tous les trois? Qu'est-ce que Molière enseigne toujours? Il n'y a pas moyen de s'y méprendre. Ce poète, ce bohème n'a jamais cessé d'être bourgeois dans son for intérieur; il n'a osé toucher aux grands problèmes, s'est tenu aux questions un peu mesquines de la vie pratique, et même en ne traitant que celles-ci, n'a pas toujours réussi à s'y élever à la hauteur qu'on lui souhaiterait : mais il n'en a pas moins cherché à réintégrer le bon sens, l'unique « loi de la nature » dont il se soit soucié, à faire valoir les vérités élémentaires oubliées si vite par la faiblesse humaine, qui est générale, éternelle et propre à fournir d'excellents sujets de comédie.

Le poète comique. — Mais sont-ce de vraies comédies? M. Mesnard se plaint de la *manie* qualifiée de *snobisme* par M. Lemaître, qui consiste à ne voir chez Molière que des drames très sérieux, des tragédies.

Il est incontestable que l'auteur de ces comédies voulant rester fidèle à la réalité, n'a pas négligé les côtés sombres de la vie, d'autant moins qu'en sa qualité de moraliste satirique, c'est des mœurs à corriger, du revers de la médaille qu'il devait s'occuper. Néanmoins il serait injuste de fermer les yeux devant le grand nombre de gens honnêtes et raisonnables que le poète a fait

entrer en scène; et ceux qui sont disposés à écrire une *suite* à telle ou telle comédie de Molière en insistant sur la possibilité des conséquences fatales engendrées par tel travers ou tel vice, ne font pas assez attention à ce que par leur procédé les tragédies de Racine pourraient à leur tour se métamorphoser en comédies. Tout en appelant notre attention sur les dangers possibles, ce qui servait à faire valoir ses intentions de moraliste en même temps qu'à tenir en éveil l'intérêt des spectateurs, Molière demeure toujours en deçà des dangers, non seulement par ses dénoûments souvent factices, mais aussi et surtout par la peinture des caractères. *L'Avare* est une pièce à un haut degré tragique selon l'expression de Gœthe, mais l'impression qu'elle produit n'a rien de pathétique. Harpagon, ce grognon bilieux, épanche son activité en querelles, il s'enchevêtre à chaque pas, ne sait pas accomplir ses projets et il est contraint finalement à rendre gorge; en effet c'est un bourreau de famille trop ingénu dans sa méchanceté et souvent exaspéré par ses victimes, qui se défendent en regimbant et en égratignant de leur mieux. Et voici le héros de Molière qui inspire en quelques moments une terreur à peu près mélodramatique : c'est le chevalier de... l'hypocrisie jouant aussi le rôle du débauché berné des contes; c'est un intrigant plein de malice noire qui trouve bien du plaisir à jouer son vilain métier en se moquant tout bas des gens et un peu de soi-même, et qui finit par tomber lourdement dans le premier piège qui lui est maladroitement tendu à lui, le grand trompeur de tout le monde, devenu à son tour la dupe de l'impétuosité de sa convoitise. Et voici surtout la façon dont Molière nous étale l'âme bouleversée des individus sérieux, d'un Arnolphe et d'un Alceste. Torturé par les tourments de l'amour d'un âge mur et dont il s'enflamme au dernier moment en voyant l'objet de ses désirs jusqu'alors purement sensuels prêt à lui échapper, Arnolphe fait entendre les cris les plus aigus sur le théâtre de Molière : mais on sent bien que ses douleurs ne sont que trop méritées et on distingue bien dans ces douleurs la part qui revient à la fureur de l'homme voyant sa prudence jouée par des nigauds et sentant l'impuissance de toutes les violences dont il est agité. Quant au noble aïeul des grands révoltés, celui-ci nous fait sourire à son tour par la contradiction énorme de ses principes trop rigoristes avec un amour qu'il s'efforce de combattre mais sans plus de succès qu'Arnolphe ; il devient « le plaisant » de la pièce par l'absence excessive de toute mesure, par sa manie de vouloir convaincre les hommes de leurs torts, même à ses propres dépens, sans prendre connaissance du grand tort qu'il commet par là lui-même. En effet Molière, on le voit, n'a garde de surpasser le niveau de la comédie; même là où c'était inévitable pour un moment, il se hâte d'abaisser son vol aussitôt; et si l'on a dit que sa comédie tourne vite au noir, j'aimerais bien retourner ce mot spirituel et dire que chez lui tout élément noir tourne vite au comique.

Le cœur humain mettant à nu ses faiblesses même dans ses douleurs, dans ses noirceurs aussi bien que dans ses élans les plus nobles : voilà la haute comédie, celle de Molière. Il y entre sans doute un grain de ce fond de pessimisme inséparable de toute observation un peu profonde des choses humaines, mais qui ne rend point le rire de Molière si amer qu'on l'a trop souvent répété depuis Sainte-Beuve. Son rire étant celui d'un penseur se teint quelquefois d'une nuance d'ironie sarcastique ou de mélancolie, mais on n'y trouve ni la joie maligne d'un humouriste atrabilaire acharné à étaler à cœur joie les preuves de la bêtise et de la misère humaine, ni les cris de révolte d'un cœur affamé de l'idéal et torturé par la contrainte de renoncer à tout espoir. Le rire de Molière est celui d'un poète comique qui, tout en attaquant les mœurs qu'il espère pouvoir corriger, veut avant tout amuser son public et s'amuse lui-même : j'ai des raisons de croire que malgré toutes ses intentions de moraliste, il n'aurait pas traité tel ou tel sujet s'il n'y avait pas trouvé tout d'abord la source abondante du comique.

Et je me hâte d'ajouter que, malgré ce que je viens d'analyser comme les éléments de la haute comédie, le comique n'est point chez Molière effet de calcul raffiné. A ses yeux le critérium du vrai comique était la puissance de faire éclater le rire naïf non seulement des « honnêtes hommes » mais des gens ingénus, de sa servante ou des enfants à qui il aimait lire ses pièces pour juger s'il avait réussi ou non. Voilà pourquoi il ne dédaigne pas même les moyens grossiers pourvu qu'ils nous fassent rire; il n'hésite pas à puiser à deux mains dans le bouffon. Il nous verse un vin qui n'est pas toujours de la plus fine qualité, qui est souvent fort, mais qui n'en est pas moins toujours naturel et pur.

L'École des Femmes se rapproche trop de la *commedia del l'arte* dans plusieurs scènes. *Le Misanthrope* lui-même a la scène de « Monsieur Dubois plaisamment figuré », et cette autre où Alceste après s'être vanté de vouloir fouler aux pieds tous les égards, au nom de la vérité, est tout à coup forcé à tenir parole et à critiquer le sonnet d'Oronte : la façon dont il y est contraint et dont il s'en tire est bien une scène de farce transposée dans le style de la comédie de caractère. Et fut-il jamais une comédie plus exubérante de gaieté, plus drôle que *l'Avare*, où non seulement le pathétique de la situation entre le père et le fils comme entre le père et sa fille est émoussé par quelque tour imprévu bien proche du bouffon (l'intervention de maître Jacques, la survenue de Valère)? mais il y a des scènes trop semblables à celles que je viens de signaler dans *l'École des Femmes* quoique cette fois tout élément bouffon soit déjà un moyen de révélation des caractères. Je ne sais pas si la question de la morale n'avait pas aussi contribué à rendre Boileau si mécontent des *Fourberies de Scapin*, apothéose du ruffian en même temps qu'apothéose de la comédie de la renaissance par laquelle à la fin de sa carrière le poète retournait pour un moment au genre de *l'Étourdi* : mais quoi qu'il en soit, ce serait se tromper profondément que de reprocher à Molière d'avoir allié ici Tabarin à Térence. C'était un procédé constant et inhérent à la nature la plus intime de sa poésie. Il est curieux que M. Mahrenholtz, le plus éminent parmi les moliéristes allemands suive aujourd'hui l'exemple de Boileau et regrette que Molière ait écrit des ouvrages tels que *les Fourberies de Scapin*, *M. de Pourceaugnac* et *le Bourgeois gentilhomme*. Si Molière n'avait pas écrit ces pièces-là, il n'aurait pas produit les autres non plus.

Tout compte fait, Molière nous laisse entrevoir non seulement la comédie de Marivaux et celle de Beaumarchais, mais aussi bien la comédie dite sérieuse d'un Augier. Cependant ce n'est pas une raison d'y voir avec Stendhal de « misérables drames » nous attristant par les « mauvais côtés de la nature humaine ». Les contemporains accusaient Molière d'avoir détruit la *belle* comédie, la *vraie* comédie par ses « bagatelles ». Pourquoi les imiter et, quoique par un raisonnement inverse, refuser au plus grand auteur comique le mérite d'avoir écrit de vraies comédies?

JULES HARASZTI.

Robertson (William John). *A Century of French verse, brief biographical and critical notices of thirty-three French poets of the nineteenth century with experimental translations from their poems.* London, Innes, 1895, 1 vol. pet. in-4°, XXXVIII-347 p.

M. Robertson a voulu convaincre le public anglais que, en dépit d'Emerson, la poésie poussait tout de même en France. Comme preuve il lui présente un

florilège de toutes espèces différentes. L'auteur a visiblement une très vive sympathie pour la littérature française. Ses appréciations sont en général sensées. Son sentiment de la beauté poétique vraiment personnel. Mais à côté d'exhumations inutiles voici d'étranges lacunes. Que l'auteur parle de certaines médiocrités comme Petrus Borel ou Murger avec un enthousiasme exubérant, passe encore, mais s'appliquer à traduire les poésies de M. Pappadiamantopoulos et de M. de Hervé-Noël Le Breton (?) et laisser de côté Alfred de Vigny!

Dans l'introduction, M. Robertson essaye de défendre contre ses compatriotes l'harmonie de la langue française. Il paraît que les voyelles nasales offensent la délicatesse de certaines oreilles. Dans la question de l'*e* muet, l'auteur prend parti pour ceux qui croient à sa prononciation. Et il ne s'agit pas seulement de l'*e* moyen, que beaucoup confondent à tort avec l'*e* muet, ou de la voyelle d'appui indispensable après ou avant un groupe de consonnes. Dans les pronoms *je*, *me*, *te*, par exemple, ou dans l'expression *rendre compte*, c'est une absurdité de parler d'*e* muet; même dans la conversation les personnes bien élevées prononcent cet *e*. Il n'en est plus de même dans des mots comme « amusée », « blessée ». Je puis affirmer à M. Robertson que le second *e* y est absolument muet. Prétendre le sentir est aussi fallacieux que de prétendre percevoir les rayons ultra-violets. Oh, je sais qu'une demi-douzaine de personnes en France assurent prononcer le second *e* de « blessée », « laissée »! En réalité elles donnent cette sensation en trainant le premier *é* ou en modulant sur cette voyelle. Elles se gardent bien de prononcer la seconde. Ce serait un râle affreux.

L'auteur a raison de protester contre les règles étroites de la versification française classique. Il n'y a pas si longtemps qu'on n'osait faire rimer *lieu* avec *cieux*, *noir* avec *gloire*, sous prétexte que la finale était écrite différemment, comme si la poésie — qui est toute musique — avait le moindre rapport avec une graphie surannée [1]. Quand on pense que l'alternance des rimes masculines et féminines *qui n'existent pas pour l'oreille* est encore une règle sainte pour de bons esprits, on se prend à douter du sens poétique des Français.

Ceci nous amène à parler de l'appréciation de M. Robertson sur les mérites comparés de la poésie anglaise et française au XIXe siècle. Que la faute en soit à la nature, à la langue ou à un système de versification tyrannique [2], la comparaison n'en est pas moins pour ce grand admirateur de la poésie française tout à l'avantage de l'Angleterre. Je me garderai bien d'intervenir dans ce débat. Peu d'hommes en Europe ont le droit d'avoir une opinion à ce sujet. Je crois bon cependant de faire observer à l'auteur que les noms qu'il met en

1. En revanche on admet comme rimant ensemble voyelles brèves et voyelles longues, ce qui est visiblement absurde. Les plus grands usent à cet égard d'étranges libertés. Victor Hugo, qui observait encore pieusement l'alternance des soi-disant rimes masculines et féminines, se permet constamment des cacophonies de ce genre. Rien que dans le début du *Satyre* je relève au hasard *âge* rimant avec *brigandage*, *femme* et *flamme* (rime atroce), *tête* et *Taygète*. Il y a pire encore : *sens* et *passants*, *assis* et *Chrysis*, *lis* et *pâlis*, *Vénus* et *nus*, etc. Ce ne sont plus des rimes mais, en dépit de l'orthographe, des assonances, puisque l'homophonie ne porte que sur la dernière voyelle prononcée, la consonne finale étant muette dans un cas, prononcée dans l'autre. Les Anglais paraissent justement plus sévères sous ce rapport. Ainsi M. Saintsbury reproche vivement à Elisabeth Browning d'oser faire rimer *middle* et *idyll* parce que l'i bref dans le premier mot est long dans le second. Voir *A History of Nineteenth Century Literature* (1780-1895), London-Oxford, 1896, p. 280-281. Peu de Français auraient ce scrupule.

2. Dans ses *Miscellaneous Essays*, M. Saintsbury se représente le poète français comme un homme qui se couperait la main droite et deux doigts de la gauche pour mieux s'entraîner à la lutte. Je cite cette appréciation comme représentative de l'idée des critiques anglais sur notre versification.

avant dans les deux camps sont mal choisis et encore plus mal classés. Opposer Keats à André Chenier, rien de mieux; le rapprochement s'imposait et d'autres l'ont fait avant M. Robertson. Mais citer d'un côté Wordsworth, Shelley, Coleridge, Landor; de l'autre Lamartine, Barbier, Sainte-Beuve, Gérard de Nerval; opposer Byron à Alfred de Musset, Browning, Rossetti, Tennyson, Swinburne, Matthew Arnold, William Morris, George Meredith à Théophile Gautier, Théodore de Banville, Leconte de Lisle, Charles Baudelaire, c'est plus que du pathos, c'est de la légèreté. L'auteur escamote Victor Hugo, ce qui fausse déjà la balance. Il faut rayer de la liste française Sainte-Beuve, Barbier et Nerval si l'on ne compte que les étoiles de première grandeur; l'étendre beaucoup au contraire si l'on comprend dans la comparaison des astres d'éclat modeste. L'auteur prolonge la liste anglaise jnsqu'aux contemporains avec MM. Swinburne, W. Morris, G. Meredith, mais non la liste française. En revanche il oublie Burns du côté anglais. Si j'osais me permettre cet exercice à la Plutarque il me semble que des parallèles entre Burns et P. Dupont (pour une douzaine de pièces), Wordsworth et Lamartine, Landor et Gauthier, Swinburne et Baudelaire, Tennyson et Leconte de Lisle aideraient mieux à comprendre les analogies et surtout les différences respectives de ces poètes. Quant à Shelley, le seul que le continent puisse lui opposer, comme le soleil à la lune, c'est Victor Hugo. M. Robertson ramasse la grande comparaison de Byron et de Musset pour déclarer le second inférieur. Je sais bien qu'il est de mode de mépriser Musset parmi les jeunes hommes. La même mésaventure arrive au surplus à Byron au delà de la Manche. Mais si la comparaison portait sur l'auteur tout entier et non pas arbitrairement sur le seul versificateur, croit-on que le jugement ne serait pas retourné? Musset léguera au XXe siècle le théâtre le plus poétique et le plus vrai qui ait paru depuis Shakespeare tout simplement. Rien n'a subsisté des milliers de pièces du XVIIIe siècle que Marivaux et un peu Beaumarchais. Rien ne restera, peut-être, du théâtre du XIXe siècle que l'œuvre d'un homme qui n'a pas écrit pour la scène. La personnalité qu'on peut rapprocher de Byron, c'est Chateaubriand, bien plus que Musset; ce qui revient à dire que dans ce jeu de comparaison l'équivalent d'un écrivain en vers peut être parfaitement un écrivain en prose. Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner à pratiquer ce sport des parallèles comme un simple écolier. Il vaut mieux terminer ces digressions en remerciant l'auteur de sa sympathie et en louant ses efforts, souvent heureux, pour comprendre nos poètes et tenter de les faire goûter.

FERDINAND LOT.

Georges GOURDON. **Guillaume d'Orange**, poème dramatique. Préface de M. Gaston PARIS, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Lemerre, 1896, in-18.

Dans l'œuvre dramatique dont nous venons de transcrire le titre, l'auteur s'est attaqué tout ensemble à un beau sujet et à un problème intéressant.

Le sujet a été fort bien traité, dans une langue sobre et nette, qui n'est pas sans relief, avec une inspiration élevée et le sentiment très vif de sa grandeur. Comme le titre l'annonce, le héros est Guillaume d'Orange, connu aussi sous les noms de Guillaume au Court-Nez, Guillaume Fiérebrace, Guillaume de Narbonne, canonisé sous ceux de Guillaume de Gellonne et de Guillaume du Désert, et c'est sa légende qui fait le fond du tableau tracé de nouveau par M. Gourdon en s'inspirant des chansons de geste. L'auteur s'est tenu le plus rapproché qu'il a pu des données que la tradition lui apportait et les person-

nages secondaires, comme le personnage principal, sont, eux aussi, empruntés directement à la légende.

Le premier acte, c'est le couronnement de Louis, fils de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, inspiré par *le Couronnement de Louis*. Le second acte est la mise en scène du célèbre vœu fait par Vivien, dans le *Covenent Vivien*, de ne jamais reculer devant l'ennemi. Le troisième et le quatrième actes, inspirés par la *Chanson d'Aliscans*, empruntent à cette dernière œuvre ses plus beaux épisodes pour les fondre dans une action logique et bien ordonnée qui se déroule de la plaine d'Aliscans, où Guillaume vaincu cherche son neveu parmi les morts, jusqu'au retour de Guillaume à la cour, où chacun le repousse. Le cinquième acte, imaginé par l'auteur, n'est pas le moins dramatique : Guillaume rentre assez tôt dans son château d'Orange pour y empêcher que l'ennemi, qui y a pénétré sous un déguisement, ne s'en empare.

Quant au problème posé par M. Gourdon, je n'oserais dire qu'il soit résolu, en dépit des efforts de l'auteur et de son talent incontestable. M. Paris en a indiqué les données dans la préface qu'il a mise en tête de l'œuvre. Les voici en résumé. Nos chansons de geste, évidemment très dramatiques, ont-elles ce dramatique particulier qui est nécessaire pour inspirer une action théâtrale telle que nous la concevons maintenant, logique et graduellement aménagée vers un dénouement que tout doit contribuer à préparer? M. Gourdon — et il a eu raison — a respecté de son mieux les légendes qu'il se proposait de faire revivre. Mais là, encore, une autre question se dresse. Si on prétend s'en tenir à l'histoire, comment ranimer des personnages dont les caractères ne nous sont connus que par des récits bien postérieurs à eux? Ce sont là, comme on le voit, des interrogations d'autant plus attrayantes qu'elles sont presque insolubles. Une œuvre dramatique, en tout cas, ne saurait être jugée pleinement, comme on dit, qu'aux chandelles, et il serait tout à fait injuste de prétendre prononcer autrement un jugement définitif sur celle que M. Gourdon nous présente. D'autant qu'elle trouverait sans doute plus d'intérêt à la représentation qu'à la lecture et qu'elle soulèverait, vue ainsi aux feux de la rampe, une émotion plus immédiate et plus saisissante.

P. B.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1281 : *The Letters of Victor Hugo*, 1815-1835. — N° 1282 : *The lives of the troubadours translated from the mediæval provençal*, by T. Fornell. — N° 1285 : J. Dreyfus, *Lectures in French literature delivered at Melbourne.* — N° 1286 : E. Bourgeois, *The century of Louis XIV, its arts, its ideas.*

Allgemeine Zeitung Beilage. — 263 : H. Klein, *Die Briefe Victor Hugos.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — XCVII, 3-4 : G. Schläger, *Die altfranzösische Prosafassung des Moniage Guillaume*, II. — A. Tobler, *Aus Anlass des französischen Wörterbuchs.* — Appel, *Provenzalische Chrestomathie.* — Gebert, *Précis historique de la littérature française* (O. Schultz-Gova). — Grammont, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (A. Tobler). — Betz, *Pierre Bayle* (A. Tobler). — Schneegans, *Geschichte der grotesken Satire* (H. Morf). — Hildesheimer, *Le petit chansonnier*; Tiersot, *Chants populaires pour les écoles*; Kron, *Le Petit Parisien* (A. Tobler). — Beck, *Französische Grammatik für humanistische Gymnasien*; Bäddeker, *Die wichtigsten Erscheinungen der französischen Grammatik* (G. Carel). — *Chenier, Auswahl* von Oscar Schultz (G. Krueger). — *Agrippa d'Aubigné, Les Tragiques*, Livre I, *Misères*, texte établi et publié par Bourgin, Foulet, Garnier, Maitre, Vacher (A. Tobler.)

Berichte des Freien Deutschen Hochstifts zu Frankfurt am Main. — Neue Folge; XII, 3-4 : Junker, *Fr. Gouin und seine Methode der Sprachlernung.* — Banner, *Aus dem litterarischen Leben der französischen Hauptstadt.*

Bulletin du Bibliophile. — 15 janvier 1897 : Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jean Polonius* (comte Xavier Labensky). — Le vicomte de Savigny de Moncorps, *Les almanachs de mode* (1814-1830). — Louis Morin, *Note sur les astrologues troyens.* — L'abbé Ch. Urbain, *A propos de Ramberviller.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 février : le vicomte de Savigny de Moncorps, *Les almanachs de mode* (1814-1830) (suite). — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jean Polonius* (suite). — Pierre Gauthiez, *Une lettre inédite de Gustave Flaubert.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 mars : Georges Vicaire, *Le baron Jérôme Pichon* (1812-1896). — Le vicomte de Savigny de Moncorps, *Les almanachs de mode* (1814-1830) (suite). — Maurice Tourneux, *L'œuvre des Goncourt : essai bibliographique* (suite). — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jean Polonius* (suite). — Ch. La Raulx, *Quelques points à noter pour la bibliographie de Bossuet.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 décembre 1896 : Henri Chantavoine, *La littérature indiscrète.* — H. de Lacombe, *Pendant et après l'Empire : mémoires de Mme de Chastenay.* — R. de Kergorlay, *Le congrès provincial de la Société de bibliographie.* — 25 décembre : le duc de Broglie, *Malherbe, sa vie, son œuvre et son influence*, I. — Gabriel d'Azambaja, *L'injure en politique.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 janvier 1897 : *Le rétablissement de l'ordre de Saint-Dominique en France : lettres inédites du P. Lacordaire à la princesse Borghèse.* — Le duc de Broglie, *Malherbe, sa vie,*

son œuvre et son influence, II. — Henri Chantavoine, *La littérature inquiète : le Goncourtisme.* — 25 janvier : le duc de Broglie, *Malherbe, sa vie, son œuvre et son influence.* III (fin). — Edmond Biré, *La légende de Blanqui* (d'après *l'Enfermé*, de M. Geffroy). — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Die neueren Sprachen. — IV, 7 : Gauthey-Des-Gouttes, *La littérature française au point de vue scolaire.* — Perle, *Das stilistische Deutlichkeitsmoment im Französischen beim Ausdruck der Vorstellung* (W. Mangold). — 8 : E. Wunder, *Französische Lektüre auf höheren Mädchenschulen.* — Seemann, *Jahresbericht des neuphilologischen Vereins zu Köln.* — Ohlert, *Lehrbücher für den französischen Unterricht* (J. Hengenbach). — Koschwitz, *Ueber die provenzalischen Feliber; Grammaire historique de la langue des Félibres* (Strengel). — 9 : Breymann, *Neusprachliche Reformliteratur*; Kühn, Plattner, Rossmann — Schmidt, Grandgent, Livres pour l'enseignement du français (A. Rambeau). — Grandgent, Ohlert, De Beaux, Glauser, Fetter, *id.* (Krummacher).

Die Gegenwart. — N° 52 : L. Geiger, *Victor Hugos Briefe.*

Euphorion. — III, 4 : Engwer, *Émile Zola als Kunstkritiker* (A. Elvesser).

Festschrift zur Einweihung des Gœthe-Gymnasiums in Frankfurt am Main. — J. Ziehen, *Studien zur Geschichte des Philhellenismus in der französischen Litteratur.* — M. Banner, *Introduction du génie classique dans la poésie française par Ronsard.*

Franco-Gallia. — XIII, 1 : C. Humbert, *zur Metrik.* — Beck, *Französische Grammatik, Uebungs — und Lesebuch, Vocabular.* — Banner, *Französische Satzlehre.* — XIV, 1 : Karschuk, *Studienreise nach Paris.* — G. Paris, *Penseurs et poètes : Histoire de trois ouvriers*, éd. Wershoven; A. Dumas, *La bouillie de la comtesse Berthe*, p. Bretschneider : Lamartine, *Gutenberg*, p. Bretschneider; Carraud, *Lettres de famille*, p. Bretschneider : Hartmann, *Reise eindrücke und Beobachtungen eines Deutschen Neuphilologen.*

Finsk Tidskrift. — Juillet-août : R. v. W. *Edmond de Goncourt.*

Freiburger Geschichtsblätter. — III : Alb. Büchi, *Die historische Sprachgrenze im Kanton Freiburg.*

Gids. — Décembre 1896 : W. G. C. Bijvanck, *Sainte-Beuve et Victor Hugo.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 janvier 1897 : André Hallays, *Musique et littérature.* — 4 janvier : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 7 janvier : Édouard Rod, *M. Georges Brandes et son plaidoyer* (pour Ibsen et la littérature scandinave). — 8 janvier : J. Bourdeau, *la Philosophie d'Hamlet.* — 10 janvier : André Hallays, *les Bergers d'Odéonie.* — 11 janvier : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — S., *M. de Tocqueville.* — 18 janvier : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 20 janvier : M. Fierens-Gevaert, *Comédiens en voyage.* — 21 janvier : Edouard Rod, *Romantiques et romantiques.* — 24 janvier : F.-C., *M. Paul de Rémusat.* — André Hallays, *Sous « l'Orme du Mail », par M. Anatole France.* — 25 janvier : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 26 janvier : A. Le Braz, *Sur Alfred de Vigny.* — 27 janvier : Augustin Filon, *Shakespeare plagiaire.* — 30 janvier : Henri Chantavoine, *Académie française : réception de M. Gaston Paris.* — Paul Diénay, *M. Brunetière et la conférence.* — Émile Haumant, *Un roman bulgare.* — 1er février : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — S., *M. Marcel Prévost : le Jardin secret.* — 2 février : Henri Chantavoine, *Revue littéraire : romans nouveaux.* — 3 février : Arvède Barine, *Andersen.* — 5 février : A. Albert Petit, *l'Évolution d'un genre* (les poèmes de la Saint-Charlemagne). — 6 février : *J.-J. Weiss, Pages inconnues.* — 7 février : André Hallays, « *Sur les ruines* », *par M. Maurice Paléologue.* — 8 février : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 11 février : Édouard Rod, *L'horizon du romancier.* — 13 février : Paul Diénay, *le Théâtre chrétien.* — 15 février : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 18 février : M. Fierens-Gevaert, *Petite psychologie de l'affiche.* — 22 février : S., *Un livre* (*Essai d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'his-*

toire, par M. Auguste Sabatier). — Émile Faguet, *la Semaine dramatique*. — 23 février : André Hallays, « *Là-haut* », *par Édouard Rod*. — 24 février : Maurice Spronck, *Un raté du seizième siècle* (Louis le Roy). — 26 février : A. Albert Petit, « *Zola contre Zola* ». — 27 février : Henri Chantavoine, *Académie française : réception de M. le marquis Costa de Beauregard*. — 28 février : André Hallays, *les Représentations d'Orange*. — 1er mars : Émile Faguet, *la Semaine dramatique*. — 3 mars : Arvède Barine, *les Mémoires de la princesse Potocka*. — 5 mars : J. Bourdeau, *les Prophéties d'Henri Heine*. — 6 mars : Guy Tomel, *le Théâtre du jeune âge*. — 7 mars : Henri Welschinger, *Le vrai Réal*. — 8 mars : Émile Faguet, *la Semaine dramatique*. — S., *Un humoriste* (Willy). — 9 mars : Édouard Rod, *Une histoire allemande de la littérature française* (par M. Édouard Engel). — 10 mars : André Hallays, *la Plaidorie dans la langue française* (XVIIIe siècle), *par M. Munier-Jolain*. — 11 mars : M. Fierens-Gevaert, *Musiciens et librettistes*. — 15 mars : Émile Faguet, *la Semaine dramatique*.

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie. — II, 3 : Behrens, *Die lebenden Mundarten der Langue d'Oc und de Langue d'Oil* (fin) — A. Doutrepont, *le Wallon*. — G. Doutrepont, *le Lorrain*. — René de Poyen-Bellisle, *Kreolische Sprache*. — Unterricht in der französischen Sprache an höheren Lehranstalten (Gundlach, Wolpert, Stiehler, Ehrhart, Rose, Dorfeld, Ellinger, Kron, E. von Sallwürk).

Literarisches Centralblatt, — N° 43 : Zenker, *Das Epos von Isembard und Gormond*. — 44 : Hatzfeld, Darmesteter, Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*. — 45 : Grammont, *la Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes : De liquidis sonantibus indagationes aliquot*. — Rehrmann, *Französische Schulgrammatik*. — 46 : Glöde, *Französisches Lesebuch*. — 48 : Betz, *Pierre Bayle und die « Nouvelles de la Répur blique des Lettres »*. — 49 : Vollmüller, *Ueber Plan und Entstehung des Romanischen Jarhesberichts*. — 50 : Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris*. — Werner *Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Musset*. — Gebert, *Précis historique de la littérature française*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 1 : *le Proverbe au vilain* (Risop). — Keidel, *the Évangile aux femmes*, ed. with introduction and notes (Suchier). — N° 2 : Bolte, *Die schöne Magelone*, aus dem Franz. übersetzt von Veit Warbeck (Klee). — Willems, *l'Élément historique dans le coronement Loois* (Suchier). — Maatz, *Der Einfluss des heroisch galanten Romans auf das franz. Drama im Zeitalter Ludwigs XIVe* (Glöde). — Kaiser, *Ueber die Schöpfunsgedichte des Chr. de Gamon u. Agrippa d'Aubigné* (Glöde). — Hennecke, *zur Geschichte der Emigranten in Hamburg, das französische Theater* (Mahrenholtz). — Springer, *Das altprovenzalische Klogelied* (Zenker). — N° 3 : Ciampoli *I codici francesi della Bibl. Naz. di S. Marco in Venezia* (Mussafia). — Becker, *Die altfranzösische Wilhelmssage*. (Schläger) — Lévy, *Provenzalisches supplementwörterbuch* II-IV (Schultz-Gora). — Mariéton, *la Terre provençale* (Koschwitz) — *Armanac Mount-Peleinc* (Koschwitz).

Modern Language Notes. — XI, 7 : Milwitzky, *Romance work at Paris in 1895-1896*. — 8 : Wells, *Richardson and Rousseau*. — Effinger, *Jean-Baptiste Rousseau as historiographer* — XIII, 1 : Lodeman, *Le Pas Saladin, a historical poem of the 3. crusade, introduction*, I — Keidel. *Romance and other studies*, II, *A manual of Aesopic Fable Literature*. (Mackenzic).

Nordisk Tidskrift. — III : K. Nyrop. *Tartuffe* — V : E. Köseth, *Jose-Maria de Heredia*.

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1897 : George Sand et l'abbé Rochet, *Correspondance* (suite). — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 janvier : George Sand et l'abbé Rochet, *Correspondance* (fin). — Gustave Téry, *la Faillite de M. Brunetière*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er février : Henry Gauthier-

Villars, *Un paquet de lettres* (de Sophie-Arnould). — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 février : Gustave Flaubert, *Lettres à Mlle de Chantepie.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er mars : Lugné-Poé, *Shakespeare sans décors.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 mars : Georges Rodenbach, *les Rosny.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.*

Ord och Bild. — II : G. Nordensvan, *Anatole France.* — VIII : A. Ruhe, *Paul Verlaine.* — IV : M. Prozor, *Édouard Rod.* — VIII : J. Mortensen, *Edmond und Jules de Goncourt.* — IX : D. Levertin, *Edmond de Goncourt.*

La Quinzaine. — 15 mai 1885 : Fonsegrive, *Livres et idées : voyages d'académiciens.* — 1er juin : Alfred Poizat, *Jose-Maria de Heredia.* — 15 juin : George Fonsegrive, *Livres et idées : la vie mondaine.* — 1er juillet : Ernest Hello, *Pages oubliées.* — Augustin Largent, *l'Abbé Paul de Broglie.* — 15 juillet : George Fonsegrive, *Livres et idées : l'éducation morale.* — 15 août : *Lettres inédites de Marie de Guérin* (sœur de Maurice et d'Eugénie), — Félicien Pascal, *La vie de Berryer.* — 1er septembre : George Fonsegrive, *Livres et idées : poètes et poésies.* — 15 octobre : George Fonsegrive, *Livres et idées : romans étrangers.* — 1er novembre : François Descotes, *Joseph de Maistre orateur* (1774-1792), *d'après de nouveaux documents inédits.* — E. Buisson, *les Victimes de Boileau : l'abbé Cotin.* — 15 novembre : Emmanuel Auduc, *le Meilleur ami de Lamartine : M. Dubois.* — E. Buisson, *les Victimes de Boileau : l'abbé Cotin.* — P.-B. des Valades, *Martial Delpit et Augustin Thierry, documents inédits.* — 1er décembre : Edmond Biré, *le Théâtre de Balzac.* — *Cinq lettres inédites de Lamartine* (à M. Dubois). — P.-B des Valades, *Martial Delpit et Augustin Thierry* (fin). — George Fonsegrive, *Livres et idées : les papes et la civilisation.* — 15 décembre : Edmond Biré, *le Théâtre de Balzac* (suite). — Georges Fonsegrive, *Livres et idées : la philosophie des sciences.* — 1er janvier 1896 : Edmond Biré, *le Théâtre de Balzac* (fin). — 15 janvier : Michel Salomon, *Au cimetière de Clarens.* — Georges Fonsegrive, *Livres et idées : la critique en 1895.* — 1er février : Alfred de Vigny, *Correspondance inédite* (annotée par Henry Lapauze). — Léon Ollé-Laprune, *Auguste Geffroy.* — Louis Tiercelin, *M. de la Villemarqué.* — 15 février : Alfred Poizat, *Henri de Régnier.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique théâtrale.* — 1er mars : Léon Ollé-Laprune, *le P. Gratry.* — François Descotes, *Un gentilhomme savoyard à l'Académie française* (le marquis Costa de Beauregard). — George Fonsegrive, *Livres et idées : nos moralistes.* — 1er et 15 mars; Émile de Saint-Auban, *Chronique théâtrale.* — 1er mai : Léon Gautier, *l'Esprit des chansons de geste.* — Michel Salomon, *Barbey d'Aurevilly critique.* — 15 mai : Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — Georges Goyau, *la Rome de M. Zola.* — 1er juin : Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 15 juin : Joseph de Maistre, *Lettre inédite sur Necker.* — 15 juillet : Lamennais, *Correspondance intime inédite*, I. — Charles Calippe, *le Curé d'après Balzac.* — 1er août : Lamennais, *Correspondance intime inédite*, II. — 15 août : le P. Chauvin, *Libéral monarchiste et libéral républicain : Spuller et Royer-Collard.* — Lamennais, *Correspondance intime inédite*, III. — 5 septembre : Georges Goyau, *les Dernières publications sur le saint-simonisme.* — 15 octobre : Eugène Lévesque, *Un manuscrit de Bossuet.* — Bossuet, *Second traite sur les états d'oraison; chapitres inédits.* — 15 novembre et 1er décembre : Eugène Tavernier, *A propos du journalisme.* — 1er décembre : Arthur Desjardins, *la Vie des saints au théâtre.* — 15 décembre : E. Neukomm, *Un frère des deux Corneille.*

Revue biblio-iconographique. — Janvier 1897 : Eugène Asse, *la Question d'authenticité des mémoires de Talleyrand.* — Octave Uzanne, *Nos livres devant la postérité.* — F.-E. Valois, *Louis XIII journaliste.* — Georges Lamouroux, *Le « Villon » de Conquet.* — P.-D., *Victor Hugo et Sainte-Beuve.* — A.-F; *la Vente de Goncourt.* — Février : D'Eylac, *les Ventes de livres anciens.* — Jules Adeline, *Un illustrateur normand de l'époque de la Restauration et du Romantisme : Eus-*

tache-Hyacinthe Langlois. — Octave Uzanne, *Nos livres devant la postérité* (fin). Eugène Asse, *la Question d'authenticité des mémoires de Talleyrand* (suite). — P.-D., *l'Imprimerie nationale.* — Mars : H. Beraldi, *la Bibliophilie créatrice.* — Eugène Asse, *la Question d'authencité des mémoires de Talleyrand* (suite). — *La réorganisation des Archives nationales.* — *La vente des dessins de la collection Goncourt.* — *Le catalogue des collections de Chantilly.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 2 janvier 1897 : Guillaume Depping, *Une princesse allemande à la cour de Louis XIV* (Mme d'Osnabrück). — Émile Faguet, *Courrier littéraire : le théâtre anglais contemporain, d'après M. Augustin Filon.* — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase*, Une idylle tragique, *Porte Saint-Martin*, le colonel Roquebrune. — 9 janvier : Gabriel Syveton, *Plus au nord qu'Ibsen et Tolstoï* (le conteur finnois Pietari Paivarinta). — Guillaume Depping, *Une princesse allemande à la cour de Louis XIV* (fin). — J. du Tillet, *Théâtres : un nouveau drame d'Ibsen.* — 16 janvier : Ernest Tissot, *Littérature italienne : les romans de Mme Neera.* — J. du Tillet, *Théâtres : un nouveau drame d'Ibsen* (2e article). — 23 janvier : Mme Jane Misme, *Portraits contemporains : Mme J. L. Schmall.* — J. de Tillet, *Théâtres : Odéon*, l'Étranger. — 6 février : Frédéric Loliée, *J.-J. Weiss : pages inconnues.* — Léon Barracand, *Livres nouveaux* : Angèle de Blindes, *de M. Frédéric Plessis.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Mieux vaut douceur... Et violence. — 13 février : Gabriel Syveton, *Le père des humouristes : Mark Twain.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, Spiritisme. — 20 février : Georges Pellissier, *Romanciers contemporains : M. Ferdinand Fabre.* — Louis Tuetey, *La Fontaine maître particulier des eaux et forêts, d'après des documents inédits.* — L. Estaunié, *Livres nouveaux* : Là-haut, *de M. Édouard Rod.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, La loi de l'homme. — 27 février : J. Corcelle, *L'Académie florimontane d'Annecy.* — Léon Barracand. *Livres nouveaux* : Amitié amoureuse. — 6 mars : Gustave Isambert, *Profils révolutionnaires : Vadier.* — Ary Renan, *Le testament philosophique de Broussais.* — 13 mars : J. du Tillet, *Théâtres.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — No 51 : Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française, Complément C* (A. Delboulle). — Fournol, *Bodin, prédécesseur de Montesquieu* (Raoul Rozières). — No 42 : Sepet, *En congé* (Raoul Rosières). — Paillette, *Livres d'hier et d'autrefois* (Raoul Rosières). — No 1 : Bourgin, Foulet, Garnier, Maître, Vacher, *D'Aubigné, les Tragiques*, I. (Raoul Rosières). — No 2 : Delaporte, *La philosophie de La Fontaine* (Raoul Rosières). — No 3 : Breymann, *La littérature phonétique* (V. H.); Cartier et Chenevière, *Du Moulin* (T. de L.); Haas, *L'influence du système d'Épicure sur la philosophie des XVIe et XVIIe siècles* (Ch. A.); Rainer, *L'éthique de Malebranche* (Ch. A.). — No 4 : Guillois, *La marquise de Condorcet* (Raoul Rosières). — No 8 : Hémon, *Théâtre choisi de Corneille* (A. C.); Cohen, *Scènes choisies de Molière* (C.); Vissac, *Amable Faucon* (R. Rosières). — No 9 : *Corneille, Don Sanche d'Aragon*, Ed. Hémon (Ch. Dejole). — D'Eichthal, *Tocqueville et la démocratie libérale* (A. Lichtenberger). — No 10 : Parmentier, *Les termes rhéto-romans de chorographie* (J. Ubrich). — G. Martin, *Les plus anciens libraires du Puy* (A. C). — No 11 : Hémon, *La Rochefoucauld* (Ch. Dejob). — No 12 : Perey, *Marie Mancini* (A. Morel-Fatio).

Revue de Paris. — 1er janvier 1897 : Mme de Staël et Alexandre Ier, *Lettres* (1814-1817). — Henri de Régnier, *Notes sur Hugo.* — 1er février : Émile Faguet, *Sainte-Beuve.* — 1er mars : Daniel Halévy, *Michele Amari* — Gustave Larroumet, *Trois succès au théâtre* (la Loi de l'homme, à la *Comédie-Française*; la Douloureuse, au *Vaudeville*; le Chemineau à l'*Odéon*). — 15 mars : André Hallays, *Beaumarchais et Figaro.*

Revue de philologie française et provençale. — 1896, I : L. Clédat, *Quelques corrections au texte des Pensées de Pascal.* — Comptes rendus : G. Bapst, *Essai sur l'histoire du théâtre* (N. D.). — Ch.-L. Livet, *Lexique de la langue de*

Molière (L. Clédat). — Carl Wahlund, *Les Enfances Vivien* (L. C.). — *Bulletin de la société de réforme orthographique.* — II : L. Clédat, *Deux miracles dramatiques de Notre Dame.* — P. Regnaud, *Notes d'étymologie française, origine germanique d'une série de mots à initiales* B. — III : J. Bartin, *Remarques sur nul et point.* — *La source du Mariage de Roland, de Victor Hugo.* — Compte rendu : Ed. Huguet, *Édition nouvelle de la « Précellence » d'Henri Estienne* (L. Clédat).

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1897 : Alfred de Vigny, *Lettres inédites.* — Sully Prudhomme, *Descartes, poésie.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : l'Évasion, *à la Comédie-Française*; Lorenzaccio, *à la Renaissance*; Idylle tragique, *au théâtre du Gymnase.* — 15 janvier : René Doumic, *Revue littéraire* : *amours romantiques.* — 1er février : Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Jean-Gabriel Borkman *de M. Henrik Ibsen*; l'Étranger, *à l'Odéon.* — 15 février : André Le Breton, *Un romancier oublié : Gatien Courtilz de Sandras.* — René Doumic, *Revue littéraire : la marquise de Condorcet.* — T. de Wyzewa, *Un romancier naturaliste en Angleterre : M. Alfred Morrison.* — 1er mars : Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Spiritisme, *à la Renaissance*; la Douloureuse, *au Vaudeville*; La loi de l'homme, *à la Comédie-Française.* — 15 mars : René Doumic, *Revue littéraire : la poésie de Henri Heine.*

Revue des langues romanes. — Avril 1896 : Eug. Rigal, *Bibliographie* : *Lexique de la langue de Molière par Ch. L. Livet* (t. I). — Juin : A. Jeanroy, *Chansons françaises inédites du manuscrit de Modène.* — J. Anglade, *Pour la réforme de l'orthographe* — Novembre : Jacques Gohory, *De rebus gestis Francorum liber XIII : Ludovicus XII. Texte publié* par L.-G. Pellissier. — L. G. P., *Une lettre inédite de Mérimée* (à Jubinal). — Décembre : Eug. Rigal, *Lexique de la langue de Molière par Ch. L. Livet* (t. II). — Joseph Buche, *Lettres inédites de Jean de Boyssoné et de ses amis* (3e série, suite). — Janvier et février 1897 : Eugène Rigal, *Une étude sur Mathurin Régnier* (par M. J. Vianey).

Revue encyclopédique. — 2 janvier 1897 : Gustave Geffroy, *Théâtre* : l'Appollonide *de Leconte de Lisle*, Plutus *de Paul Gavault*, les Syracusaines *de Marcel Collière.* — *Académie française : discours de M. Octave Gréard en réponse à celui de M. Anatole France.* — 9 janvier : Charles Maurras, *Paul Arène, esquisse biographique.* — *Académie française : discours de réception de M. Anatole France.* — 16 janvier : Edmond Deschaumes, *Le cabaret du « Chat noir ».* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : le colonel Roquebrune *de G. Ohnet*, le Sursis *de A. Sylvaine et J. Gascogne*; Clairs de Lune. — 23 janvier : Charles Maurras, *les Poètes.* — Gustave Geffroy *Théâtre* : Une Idylle tragique *de P. Decourcelle et A. d'Artois.* — 30 janvier : Émile Gebhart. *Développement du sentiment religieux en Italie jusqu'au concile de Trente.* — Georges Pellisier, *roman* : la Conquête *de Jean Madeline*; Suzanne *de Léon-A. Daudet.* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : l'Heureux naufrage *de J. Destrem*; la Belle-mère *de Marcel Luguet*; l'Étranger *d'Auguste Germain*; Allez, Messieurs! *de Tristan Bernard.* — 6 février : Camille Mauclair, *Théâtre :* Au delà des forces *de Björnson.* — *Académie française : réception de M. Gaston Paris.* — 13 février : B.-H. Gausseron, *Le mouvement littéraire en Angleterre; les prosateurs.* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : Mieux vaut douceur... Et violence *d'Edmond Pailleron*; Sous le joug *de D. Roche*; Pour le roi *de V. Barrucand*; la Promesse *de J.-H. Rosny.* — 20 février : *Le magnétisme au XVIIIe siècle.* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : Spitisme *de Victorien Sardou.* — 27 février : Charles Dejob, *Le développement du sentiment religieux en Italie depuis le concile de Trente.* — Gustave Geffroy, *Théâtre :* la Douloureuse *de Maurice Donnay.* — 6 mars : Charles Mauras, *Littérature : romanciers et conteurs.* — *Auguste Blanqui, d'après* l'Enfermé *de Gustave Geffroy.* — *Académie Française : réception de M. Costa de Beauregard.* — 13 mars : Gustave Geffroy, *Théâtre :* la Loi de l'homme *de Paul Hervieu.*

Romanische Forschungen. — IX, 3 : K. Vollmöller, *Ueber Plan und Einrichtung des Romanischen Jahresberichtes.* — K. Buscherbeck, *Die altfranzösischen*

Predigten des heiligen Bernhard von Clairvaux. — R. Mahrenholtz, *Fénelons Zwist mit Bossuet.*

Le Temps. — 2 janvier 1897 : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un historien de l'art grec* (M. Maxime Collignon). — 4 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 5 et 6 janvier : Ernest Legouvé, *Voltaire poète romantique.* — 7 janvier : *l'Académie et les jeunes.* — 10 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : La Jeunesse et Napoléon Bonaparte.* — 11 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : pourquoi M. de Tocqueville est-il ridicule?* — 18 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 janvier : *Louis XIII journaliste.* — 24 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la science française et l'Académie.* — 25 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 27 janvier : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'athlète et le poète Jean Richepin.* — 29 janvier : Adolphe Aderer, *M. Victorien Sardou medium.* — 30 janvier : Henri Michel, *Académie française : réception de M. Gaston Paris.* — 31 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la politique de M. Anatole France.* — Léo Claretie, *Les poésies de la rhétorique.* — 1er février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 5 février : Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : Jean-Jacques Rousseau.* — 7 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Russes à Constantinople.* — 8 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 12 février : *La philosophie de Gambetta.* — 13 février : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mme Clémence Royer.* — 14 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. de Vogüé romancier.* — 15 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 16 février : Adolphe Aderer, *M. Emile Zola et la musique.* — 18 février, *La vente Goncourt.* — 21 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la littérature et la colonisation.* — 22 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 février : *M. Brunetière en Amérique.* — 24 février : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'explorateur Grosclaude.* — 27 février : Henri Michel, *Académie française : réception de M. Costa de Beauregard.* — 28 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'Erckmann-Chatrian de la Grèce* (M. Bikélas). — 1er mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 mars : Marcel Prévost, *la Vie intellectuelle en province.* — 3 mars : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le poète de Mlle Yvette Guilbert* (Emile Bessière). — 7 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : intermèdes poétiques. — Encore la réforme de l'orthographe.* — 8 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale. — Un philosophe* (M. Paul Janet). — 13 mars : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Paul Hervieu.* — 14 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le poète Henri de Régnier.* — 15 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.*

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XIX, 1 : M. Morf, *Die französische Litteratur in der zweiten Hälfte des XVI. Jahrhunderts, II. Die Poesie.* — W. Ricken, *Gedanken zur Methodik des fremdsprachlichen Unterrichts im Anschluss an Krons Buch über die Serienmethode Gouins.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXI, 1 : P. Marchot, *La numération ordinale en ancien français.* — M. Schuchardt, *fr. salope.* — M. Suchier, *tenser.* — Täckholm, *Études sur la phonétique de l'ancien dialecte sousselvan* (F. Stürzinger). — Appel, *Provenzalische Chrestomathie* (O. Schultz-Gora).

LIVRES NOUVEAUX

Adam (Charles). *Le P. Mersenne et ses correspondants en France.* Note pour servir à une édition nouvelle des œuvres de Descartes. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

Algoin (Louis). *Notice sur Félix Arvers* et variations sur les rimes de son sonnet. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 20 p.

Babu (Jean). *Poésies de Jean Babu, curé de Soudan*, sur la ruine des temples protestants de Champdenier, d'Exoudun, de la Mothe-Sainte-Héraye (1663-1682), publiées par Alfred Richard, archiviste de la Vienne. *Poitiers, Oudin.* In-18 jésus, de 150 p.

Baudelaire. *Le tombeau de Baudelaire*, ouvrage publié avec la collaboration de Stéphane Mallarmé, Michel Abadie, Émile Blémont, Viviane de Brocéliyande, etc., précédé d'une étude sur les textes de *les Fleurs du mal*, commentaire et variantes, par le prince Ourousof, et suivi d'œuvres posthumes interdites ou inédites de Charles Baudelaire recueillies par les soins de MM. le vicomte Ch. de Spoelberch de Lovenjoul, prince Alexandre Ourousof, etc. *Paris, Bibliothèque artistique et littéraire.* Grand in-4, de 129 p.

Baudrier (le président). *Bibliographie lyonnaise, recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au* XVIe *siècle*, publiées et continuées par J. Baudrier. 2e série. *Paris, Picard.* In-8, de 454 p. et 127 reproductions en fac-similé.

Beaumont (Gustave de). *Notice sur Alexis de Tocqueville. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 119 p. Prix : 1 fr.

Bernardin de Saint-Pierre. *Paul et Virginie.* Illustrations de Maurice Leloir. *Paris, Tallandier.* Grand in-4, de XXIX-233 p.

Bordeaux (Henry). *La vie et l'art.* Sentiments et idées de ce temps. *Paris, Perrin.* In-16, de 297 p.

Bouglé (C.) et **Beaunier** (A.). *Choix des moralistes français des* XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles. Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 369. Prix : 3 fr.

Brémont (L.). *Le théâtre et la poésie*, questions d'interprétation. *Paris, Revue dramatique et musicale.* In-18 jésus, de 233 p.

Charbonnel (Victor). *Les mystiques dans la littérature présente. Paris, Société du Mercure de France.* In-16, de 207 p. Prix : 3 fr. 50.

Chevalier (Émile). *Un poète angevin : Charles Dovalle, sa vie, son œuvre.* Angers, Germain et Grassin. In-8, de 46 p. (Extrait de *la Revue de l'Anjou*).

Colrat de Montrosier (Maurice). *Les problèmes du droit dans le théâtre contemporain*, discours prononcé à la séance d'ouverture de la conférence du stage des avocats du barreau de Paris. *Paris, Alcan Lévy.* In-8, de 47 p.

Cornut, S. J. (le P. Étienne). *Les maîtres du félibrige. Paris, Retaux.* In-8, de 335 p.

Dejob (Charles). *Études sur la tragédie. Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus, de XXIII-415 p. Prix : 4 fr.

Delisle (Léopold). *Notice sur les sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan. Paris, Klincksieck.* In-4, de 13 p. (Tiré des *Notices et extraits des*

manuscrits de la Bibliothèque Nationale et des autres bibliothèques, t. XXXV, 2e partie.

Doumic (René). *Essais sur le théâtre contemporain* (Alexandre Dumas, Edouard Pailleron, Victorien Sardou, Henri de Bornier, François Coppée, Alexandre Parodi, Jules Lemaître, Henri Lavedan, Maurice Donnay, François de Curel, Richepin, Georges Rodenbach, Maurice Barrès, etc.). *Paris, Perrin.* In-16, de IV-338 p.

Elschner (O.). *Der Stil französischer geschichtlicher Lieder.* Dissertation de Halle. In-8, de 58 p.

Engel (Ed.). *Geschichte der französischen Litteratur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit.* 4e édition. *Leipzig, Baedeker.* In-8, de IV-560 p. 6 fr. 25.

Fabre d'Olivet. *La musique expliquée comme science et comme art, et considérée dans ses rapports analogiques avec les mystères religieux, la mythologie ancienne et l'histoire de la terre*, œuvre posthume publiée par les soins de René Philipon, avec un portrait inédit de Fabre d'Olivet. *Paris, Chamuel.* In-8, de 100 p.

France (Anatole). *Discours de réception à l'Académie française. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 57 p. Prix : 1 fr.

Gasté (Armand). *Le portrait original de D'Alembert par Quentin de La Tour. Caen, Valin.* In-8, de 22 p. (Extrait du *Bull. de la société des beaux-arts de Caen*).

Gautier (Léon). *L'œuvre littéraire de l'éditeur Victor Palmé. Le Mans, Monnoyer.* In-8, de 8 p.

Goncourt (Edmond et Jules). *Pages choisies* par Gustave Toudouze. *Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus, de XXVI-322 p. Prix : 3 fr. 50.

Gourmont (Rémy de). *Le livre des masques.* Portraits symbolistes, gloses et documents sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui. *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 271 p. et 30 portraits par Valloton.

Grellet-Dumazeau (A.). *La société bordelaise sous Louis XV et le salon de Mme Duplessy. Bordeaux, Féret.* In-8, de 447 p. et portrait.

Guyot (Yves). *Quesney et la physiocratie. Paris, Guillaumin.* In-32, de LXXIX-10 p. (Petite bibliothèque économique française et étrangère).

Jullien (Adolphe). *Le romantisme et l'éditeur Renduel.* Souvenirs, documents et lettres inédites. *Paris, Fasquelle.* In-16, de 292 p. et 50 illustrations. Prix : 3 fr. 50.

Kremer (A. R.). *Sprachliche Untersuchungen über Jacques Montanier-Delille.* Dissertation de Rostock. In-8o, de 94 p.

Lalanne (Ludovic). *Brantôme, sa vie et ses écrits.* Publié pour la Société de l'histoire de France. *Paris, Laurens.* In-8, de II-390 p. Prix : 9 fr.

Laporte (Ant.). *Zola contre Zola.* Érotika naturaliste des Rougon-Macquart. *Paris, Laurent-Laporte.* In-18 jésus, de 230 p.

Lanusse (Maxime). *Chefs-d'œuvre poétiques de Marot, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné, Régnier*, avec notices biographiques, études littéraires, commentaire philologique, littéraire et grammatical. *Paris, Belin.* In-12, de 280 p.

Ledieu (Alcius). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Ham. Paris, Picard.* In-8, de 8 p.

Ledieu (Alcius). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Péronne. Paris, Picard.* In-8, de 13 p.

Lermina (Jules) et **Lévêque** (Henri). *Dictionnaire thématique français-argot, suivi d'un index argot-français*, à l'usage des gens du monde qui veulent parler correctement la langue verte. *Paris, Chacornac.* In-16, de XVI-224 p. Prix : 10 fr.

Lotheissen (Ferd.). *Geschichte der französischen Litteratur im XVII Jahrhundert, mit einer Biographie des Verfassers und ausführlichem Register.* 2e éd. *Vienne, Gerold.* In-8o, de XLI-574 p., IV-532 p. Prix : 37 fr. 50.

Maistre (Xavier de). *Les prisonniers du Caucase.* Préface de Léo Claretie. Illustrations de Julien Le Blant. *Paris, Perroud.* In-8, de XLII-81 p.

Malot (Hector). *Le roman de mes romans. Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de VIII-315 p. Prix : 3 fr. 50.

Mangeant (P. E.). *Sur une statuette de Voltaire par Houdon. Paris, Plon.* In-8, de 15 p. et gravures.

Marléton (Paul). *Une histoire d'amour. Georges Sand et Alfred de Musset.* Documents inédits, lettres de Musset. *Paris, Havard.* In-18 jésus, de XI-270 p. Prix : 3 fr. 50.

Martin (Jules). *Nos auteurs* et *compositeurs dramatiques.* Portraits et bibliographies, suivis d'une notice sur les sociétés d'auteurs, droits, règlements, statistique, et sur les transformations de l'affiche théâtrale, reproductions d'affiches des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Préface par Maurice DONNAY. *Paris. Flammarion.* In-32, de 624 p. avec portraits. Prix : 3 fr. 50.

Massa (la comtesse Mathilde de). *Les annales de Mme de Sévigné.* Tome Ier (1627-1680). *Paris, Cerf.* In-8, de IX-492 p.

Mérimée. *Pages choisies,* avec une introduction par Henri LION. *Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus, de LII-401 p. Prix : 3 fr. 50.

Meyer (A.), *Formenlehre und Syntax des französischen und deutschen Thätigkeitswortes. Hanovre, Fr. Cruse.* Prix : 3 fr. 75.

Michelet. *Pages choisies,* avec annotations par SEIGNOBOS. *Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus, de 496 p. Prix : 4 fr.

Molière, *L'Avare, edited with introduction and notes* by. E. G. Braunholtz, *Cambridge, University Press,* In-8° de XLVIII-245 p.

Molière. *La comtesse d'Escarbagnas.* Illustrations de Maurice LELOIR. Notice par T. de WYZEWA. *Paris, Testard.* Grand in-4, de VIII-51 p.

Molière. *Le malade imaginaire* Illustrations de Maurice LELOIR. Notice de T. de WYZEWA. *Paris, Testard.* Grand in-4, de XII-202 p.

Molière. *Scènes choisies,* publiées avec une introduction, un appendice, des notices, des analyses et des notes par Albert CAHEN, *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de XXX-474 p.

Möllmann (J), *Der homonyme Reim im Französischen.* Dissertation de Münster. *Leipzig, Fock.* In-8°, de 82 p.

Montesquieu. *Livre premier de l'Esprit des lois,* accompagné d'un commensaire par Camille JULLIAN. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 31 p.

Muhlfeld (Lucien). *Le monde où l'on imprime* : regards sur quelques lettrés et divers illettrés contemporains. *Paris, Perrin.* In-16, de 312 p.

Musset (Alfred de). *Pages choisies,* par V. SIRVEN. *Paris, Armand Colin et Cie.* In-18 jésus, de XI-315 p.

Ollivier (Marie-Thérèse). *Valentine de Lamartine. Paris, Librairie illustrée.* In-18 jésus, de 212 p. et deux portraits. Prix : 3 fr. 50.

Omont (Henri). *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale.* Tome III : n°s 25, 697-33, 264 du fonds français. *Paris, Leroux.* In-8, de XIV-458 p.

Orsat. *La moralité en littérature* : Alexandre Dumas, Paul Bourget, Émile Zola. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Chambéry *Chambéry, Imprimerie nouvelle.* In-8, de 35 p.

Peiresc. *Lettres,* publiées par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. Tome VI : Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère (1602-1637). *Paris, Leroux.* In-4, de VII-851 p.

Pellissier (Georges). *Morceaux choisis des poètes du XVIe siècle* (Marot, Ronsard, Du Bellay, d'Aubigné, Régnier). *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 348 p.

Péricaud (Louis). *Le Théâtre des Funambules, ses mimes, ses acteurs et ses pantomimes,* depuis sa fondation jusqu'à sa démolition. *Paris, Sapin.* In-8, de 512 p. Prix : 7 fr. 50

Perrens (F. T.). *Les libertins en France au XVIIe siècle. Paris, Chailley.* In-8, de 433 p.

Pougin (Arthur). *Acteurs et actrices d'autrefois* : histoire anecdotique des

théâtres à Paris, depuis trois cents ans. *Paris, Juven.* Grand in-16, de 284 p. avec 109 illustrations et portraits. Prix : 3 fr. 50.

Prou-Gaillard (A.). *Jules Simon à l'École normale* (1833-1834). Lettres intimes de la vingtième année. *Paris, De Soye.* In-8, de 30 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Rouchon (G.). *Le premier Testament de Massillon* (15 mars 1735), suivi de documents inédits. *Clermont-Ferrand, Mont-Louis.* In-8, de 13 p.

Rübner (B.). *Syntactische Studien zu Bonaventure des Périers, ein Beitrag zur historischen Grammatik der französischen Sprache.* Dissertation de Leipzig. In-8°, de 58 p.

Salliwürk (E. von). *Bildung und Bildungswesen in Frankreich während des XXII und XVIII Jahrhunderts.* (Dans la *Geschichte der Erziehung* de Schmid. Vol. IV, p. 404-612.)

Schirrmacher (Käthe). *Théophile de Viau, sein Leben und seine Werke. Paris, Welter.* In-8°. Prix : 10 fr.

Schwan. *Grammatik der altfranzösischen. Laut-und Formenlehre* 3, von prof. Dr D. Behrens vollständig neubearbeitete Auflage. I. Lautlehre. *Leipzig, Reisland.* In-8, de 120 p. Prix : 3 fr.

Soltmann. *Die Syntax des französischen Zeitworts und ihre methodisches Behandlung im Unterricht, I. Bréme, Winter.* In-8°, de 74 p. Prix : 1 mark 50.

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *La véritable histoire de « Elle et Lui ».* Notes et documents. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de IV-297 p. Prix : 3 fr. 60.

Stier (G.). *Französische Syntax, mit Berücksichtigung der aelteren Sprache. Wolfenbüttel, Zwissler.* In-8°, de VIII et 475 p.

Thuriet (Ch.). *Dernier voyage de P. J. Proudhon à Besançon. Besançon, Jacquin.* In-8, de 15 p. (Extrait des *Annales franc-comtoises*, 1896).

Thuriet (Ch.). *Une promenade de J.-J. Rousseau en 1765. Besançon, Dodivers.* In-16, de 16 p.

Tiersot (Julien). *Sur le jeu de Robin et Marion, d'Adam de La Halle* (XIIIe siècle). *Paris, Fischbacher.* In-8, de 27 p. avec musique.

Urbain (l'abbé Ch.). *Un amateur lorrain correspondant de Peiresc : Alphonse de Ramberviller. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 47 p.

Urtel (H.). *Beiträge zur Kenntniss des Neuchateller Patois.* I. Vignoble und Béroche. Dissertation de Heidelberg. In-8°, de VI-73 p. avec carte.

Vaissière (Pierre de). *Charles Nodier conspirateur. Paris, De Soye.* In-8, de 23 p. (Extrait du *Correspondant*).

Valentinois (Un). *Émile Augier, sa famille, son temps et son œuvre. Valence, Villard et Brise.* In-16, de VIII-146 p., avec un portrait, 2 simili-gravures hors texte, et une bibliographie par J. C.

Villon (François). *Œuvres.* Texte revisé et préface de Jules de Marthold, avec 90 illustrations en deux teintes de Robida, *Paris, Conquet.* In-8, de 345 p.

Vincent (M.). *Conférence sur Paul Verlaine. Nantes, Mellinet.* In-8, de 24 p.

Voll (K.). *Das Personal-und Relativpronomen in den Balades de moralitez des Eustache Deschamps,* Dissertation de Munich. In 8°, de IV-50 p.

Wallerstedt (F.). *Fransk Grammatik. I. Formlära. Stockholm, Norsted et fils.* In 8°, de 79 p.

Wogue (Jules). *J. B. L. Gresset, sa vie et ses œuvres. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de 357 p.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 25 février 1897, à quatre heures, dans une des salles du Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Paris, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. le Président a ouvert la séance par une allocution. Après avoir payé un juste tribut de regrets aux membres de la Société décédés pendant l'année 1896: MM. le baron Pichon, Eugène de Rozière, le général Meredith Read, il a parlé des travaux de la Société, de ce qu'elle a fait, de ce qu'elle devrait faire. Pour donner tout ce que nous souhaitons de donner, il faut que la bonne volonté de nos adhérents, loin de se ralentir, fasse au contraire un effort plus actif et plus efficace. C'est à ce prix qu'un succès décisif peut répondre à notre entreprise. M. Gaston Paris l'a dit avec l'autorité qui s'attache à sa haute compétence, dans un langage heureux qui a été unanimement applaudi des assistants.

M. Brunot, secrétaire, a ensuite donné la lecture du rapport suivant :

Au 1er janvier 1896, nous étions 278 sociétaires. Vous savez que dans le courant de l'année nous avons perdu un de nos confrères, M. de Montaiglon. Nous avons en outre reçu 12 démissions.

En revanche nous avons inscrit dix-sept membres nouveaux : nous nous trouvions donc au 1er janvier 1897 : 282 sociétaires, auxquels il faut ajouter 57 abonnés à la *Revue*, en tout 339.

C'était un léger accroissement. Je dois ajouter qu'il ne semble pas devoir se maintenir. Les deux premiers mois de l'année nous ont été peu favorables. D'abord nous avons perdu MM. le baron Pichon, Eugène de Rozière et le général Meredith Read, tous trois décédés. En outre 14 membres ont démissionné et nous n'avons eu que quatre nouveaux adhérents. Actuellement nous sommes donc réduits au nombre de 272 + 56 abonnés. C'est le chiffre le plus bas que nous ayons encore atteint. Je sais bien que ces mois sont les plus défavorables, et que chaque année une légère diminution se produit au moment des renouvellements des cotisations ou des abonnements. Je n'attribue donc que l'importance qui convient au chiffre que je vous donnais plus haut. Il n'en reste pas moins vrai que les résultats de cette année, pris dans leur ensemble, ne sont pas satisfaisants, et que s'il est vrai qu'une société, comme un être, ne peut rester stationnaire, mais doit nécessairement grandir ou décroître, il y a lieu de réfléchir sérieusement à l'avenir de l'organisme que nous avons créé.

Or, messieurs, il est incontestable que l'existence d'une *Société d'histoire littéraire de la France* est d'une grande utilité, que les matières dont elle s'occupe intéressent toute une élite de gens cultivés. Il y a plus, le nombre même de ceux qui font de notre littérature, je ne dis pas la matière de leurs délassements mais l'objet de leurs recherches dépasse sensiblement le faible

effectif de nos adhérents. Pourquoi donc notre développement semble-t-il arrêté? Assurément, d'abord, parce que nous ne sommes pas assez connus. De grands efforts ont été faits lors de la fondation de la Société pour entrer en rapports, au delà de ceux que leurs fonctions ou leurs travaux désignaient d'office pour être des nôtres, avec tous ces amateurs souvent réunis en sociétés locales, dont on peut dire que la Société est surtout faite pour eux. Cette tentative est peut-être à recommencer. Maintenant que nos intentions et notre programme sont connus par l'application même que nous en avons faite et ne peuvent plus éveiller aucune défiance, elle apportera peut-être des résultats. Vous aurez à chercher le meilleur moyen d'atteindre cette clientèle, qui nous a en grande partie échappé jusqu'ici, et à laquelle une publicité, si habilement faite qu'elle soit, arrive très difficilement.

L'étranger n'a pas donné non plus ce que nous pouvions en attendre. Notre propagande s'est adressée, cette année, à des particuliers, dont nous savions qu'ils s'occupaient d'études françaises. Les résultats n'en ont pas été bien encourageants; ils ne pouvaient pas l'être; nos indications sont trop incertaines, et, en dehors des professeurs, nous ne connaissons pas notre public, nous ne pouvons pas l'atteindre.

Nous aurons, si vous le voulez bien, à rappeler notre existence aux grands établissements d'instruction publique d'Europe et d'Amérique, aux bibliothèques, à tous ceux à qui notre collection est indispensable. Jusqu'ici un petit nombre seulement ont adhéré, au moins directement — car plusieurs établissements ont des correspondants à Paris, qui souscrivent pour eux. Je n'en compte pas plus de 27. C'est beaucoup moins que ce que nous devions espérer.

On m'a déjà insinué du reste que ce qui manquait à la Société était moins de se faire connaître que de se faire connaître par des travaux et des résultats plus éclatants. Je ne crois pas qu'on puisse contester la valeur très réelle de l'ensemble de nos publications. Sans parler même du livre de M. Lefranc, qu'il ne m'appartient pas d'apprécier ici, et dont des articles approfondis ont étudié le caractère et mesuré la portée, il est certain que la *Revue* n'a pas cessé depuis trois ans d'augmenter de variété et d'intérêt. Grâce en grande partie aux efforts de MM. Bonnefon et Chuquet, on l'a vue se développer de toutes façons, devenir un très utile instrument de critique et une bonne source d'informations, en même temps former un recueil à peu près unique de documents et d'articles, de valeur inégale sans doute, mais qui enrichissent singulièrement le trésor des faits connus et des idées mises dans le domaine public.

Quant à paraître plus souvent, à donner à nos adhérents plus de livres et de numéros, nous n'avons pas de plus vif désir, et nous ne nous sentirons même tout à fait libérés envers ceux qui ont fait crédit à nos débuts, que quand nous leur aurons ainsi payé notre dette. J'ajoute que ce ne sont point les projets de publication qui nous manquent, mais le moyen de les réaliser. Et à ceux qui nous diraient que le nombre de nos membres n'augmente pas parce que nous ne publions pas assez, eu égard au prix élevé de la cotisation, nous répondrons que nous ne publions pas plus parce que le nombre de nos membres n'augmente pas. Et tout revient ainsi toujours à la même question.

Il faut bien, Messieurs, pour vous en convaincre que nous vous donnions quelques chiffres : la publication du livre de Marguerite de Navarre nous a coûté, honoraires de l'auteur compris, 4251 fr. Comme 277 exemplaires ont été délivrés gratuitement, sur les 1095 exemplaires tirés, 294 seulement ont été vendus, qui ont produit une recette de 2116 fr. 80; il nous reste donc pour couvrir nos frais, encore 2134 francs à recouvrer. Serait-il prudent avec le faible excédent que fait ressortir notre budget annuel, d'engager une nouvelle dépense, avant que celle-là ne soit plus près d'être liquidée?

A cette situation un des membres les plus hardis du Comité avait proposé un remède que plusieurs des plus intéressés eussent acceptés. C'était de supprimer provisoirement la modeste rétribution allouée aux auteurs des articles insérés dans la Revue, rétribution qui est, comme vous savez, de quatre francs par page pour les articles de fond, de deux francs pour les autres. Nous réalisions de ce chef une économie de 1500 francs environ. Nous savons bien que nombre de Revues n'ont subsisté que grâce à l'esprit de sacrifice qui animait leurs rédacteurs; la majorité de votre conseil n'a pas admis cependant cette solution qui en thèse générale a de graves inconvénients, et qui risquerait fort, en présence de la concurrence des revues mondaines, de détourner de nous des concours dont nous avons besoin. La Revue est de notre œuvre la partie la mieux fondée et la plus assurée; il nous a paru imprudent, de toucher en quoi que ce soit à ce qui permet d'affirmer son succès, de compromettre des résultats certains pour des espérances problématiques.

Reste encore un dernier moyen d'augmenter la vie de la Société, c'est d'en développer le côté sociable. Sous ce rapport non plus nous n'avons pas été bien encouragés. Vous avez vu dans le deuxième numéro de 1896, que le conseil, suivant la proposition que j'en avais faite à l'assemblée générale, avait décidé qu'un service de renseignements bibliographiques serait organisé pour répondre aux demandes des travailleurs qui auraient besoin de notre intermédiaire. On ne nous a presque rien demandé et, soit réserve, soit faute d'habitude, ceux de nos collègues qui avaient accepté ce service, qu'on eût pu craindre de voir devenir très lourd — il faut les remercier néanmoins de l'avoir accepté malgré cette perspective — ne s'en sont pas trouvés bien chargés.

Ne peut-on rien imaginer du même ordre? Il est probable que si. Un membre dévoué me faisait observer l'autre jour que qui dit société dit réunion, et que nous ne nous réunissons pas. Je ne sais si à Paris il serait jamais très facile de grouper des hommes, la plupart fort occupés, et quel attrait pourrait les amener à se rejoindre, quand une réunion annuelle comme celle-ci — malgré le plaisir d'y exercer ses droits électoraux — en fait venir si peu. Mais peut-être y a-t-il tout de même quelque application à tenter de cette idée dans quelques centres provinciaux, où nous avons des adhérents qui s'ignorent et qui ont intérêt à se rechercher.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette proposition, je ne serais pas fâché cependant qu'elle en provoquât d'autres analogues. Vous aurez besoin d'avoir un secrétaire très dévoué et en même temps un peu libre de son temps. Mais même dans ces conditions ni son zèle ni sa perspicacité ne remplaceront jamais les inspirations multiples de tout un groupe d'hommes instruits par des conditions de vie et de travail très diverses des mesures à prendre ou des efforts à tenter pour assurer notre prospérité.

Messieurs, je ne voudrais pas paraître trop pessimiste, ni que ce rapport vous inspirât en aucune façon la crainte de voir la société s'émietter et disparaître. Nous vivons et nous vivrons, cela est certain; et si j'exprime quelques regrets, je veux bien accorder qu'ils sont inspirés par une certaine impatience de voir grandir une œuvre, qui peut rendre de très réels services. Mais j'ai voulu vous dire très franchement tout mon sentiment, car si le fait que beaucoup de gens qui devraient être avec nous semblent nous ignorer encore est une garantie de progrès futurs, s'il y a là une réserve d'avenir, il me paraît nécessaire de songer dès maintenant à nous imposer à eux, en éveillant d'abord leur attention, et en travaillant assez bien ensuite pour nous imposer à leur sympathie.

M. Armand Colin, trésorier, a donné connaissance de l'état financier ci-après :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1895.....	622.80
272 cotisations à 20 francs.....	5 440 »
66 abonnements à 19 francs.....	1 254 »
53 numéros à 4 francs 75.....	251.75
Coupons encaissés, provenant d'un titre de rente 3 0/0 de 30 francs acquis avec le montant des versements effectués en 1894 par deux membres perpétuels.....	30 »
Montant total des recettes.....	7 598.55

DÉPENSES

Travaux divers, frais accessoires et de bureau.....		324.75
Frais de recouvrement de 272 cotisations.....		136 »
Dépenses incombant à la *Revue* :		
Papier.....	655.45	6 234.70
Impression et brochage.....	3 395.80	
Honoraires alloués aux auteurs des articles parus dans les 4 numéros de la *Revue*.	1 907.75	
Affranchissement (service des numéros aux adhérents et abonnés).....	275.70	
Montant des dépenses.....		6 695 45
Excédent de recettes.....		903.10

Ce compte rendu financier, déjà soumis à la Commission des finances, a été approuvé par l'Assemblée générale.

Ont été réélus membres du comité d'administration : MM. Jules Lemaître, Pierre de Nolhac, Henri Omont, Gaston Paris, Émile Picot et Tamizey de Larroque, membres sortants.

— Les travaux sur l'histoire des origines de l'imprimerie en France continuent à abonder.

Dans un volume luxueux et d'allure très moderne, M. Émile Bonnet, avocat à la cour d'appel de Montpellier, a consacré une étude sérieuse et instructive aux débuts de l'imprimerie dans cette ville. M. Bonnet fait remonter cette origine, contrairement à l'opinion reçue, à l'année 1577. Mais c'est le typographe Jean Gillet (1594-1621), qui fut véritablement le premier maître imprimeur de Montpellier, en y installant un établissement puissant qui ne cessa de produire, pendant plus de vingt-cinq ans, des œuvres dont on trouvera la liste bibliographique dans l'ouvrage de M. Bonnet. On y trouvera aussi l'histoire, intéressante et précise, des imprimeurs qui exercèrent leur art à Montpellier, postérieurement à Jean Gillet, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et, en appendice, la liste des imprimeurs qui ont exercé depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1870. L'excellent livre de M. Bonnet est encore un beau livre, qui fait autant d'honneur aux presses qui l'ont mis au jour qu'à l'auteur qui l'a écrit.

L'histoire des premières productions de la typographie française doit beaucoup à M. Claudin, qui, après avoir été à l'avant-garde des chercheurs sur cette matière, poursuit ses travaux en ce sens avec une activité qui ne se dément

pas. Nous signalerons aujourd'hui un important travail sur *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Bordeaux*. Ernest Gaullieur et Jules Delpit avaient déjà publié diverses études qui n'avaient pas peu contribué à l'éclairer. M. Claudin résume les recherches de ces prédécesseurs en les complétant. Il a plus que doublé, de la sorte, la liste des ouvrages connus comme ayant vu le jour à Bordeaux, depuis l'année 1519, date du premier d'entre eux, jusqu'à l'installation de Simon Millanges, qui fut, à vrai dire, le grand introducteur de l'imprimerie à Bordeaux et un artisan tout à fait selon l'esprit de la Renaissance.

Nous signalerons encore la thèse soutenue, en janvier dernier, aux examens de sortie de l'École de Chartres, par M. J. Dumoulin sur *Fédéric Morel, imprimeur à Paris, de 1557 à 1583*.

— La brochure de M. P. Tierny intitulée *Monluc à Estillac, ses démêlés avec les seigneurs du Buscon*, est une étude très intéressante sur un point de la vie du soldat-écrivain. Elle nous montre en lui le gentilhomme propriétaire, très pointilleux sur l'article de ses droits honorifiques et cherchant querelle aux seigneurs du Buscon, qui jouissaient à l'église d'Estillac des mêmes honneurs et prérogatives que lui. Le travail se termine par le texte d'un jugement rendu le 11 avril 1601 entre Suzanne de Monluc et François de Lapoujade devant le sénéchal d'Armagnac, au sujet de ces droits que les deux familles se disputaient.

— La collection anglaise *The Temple classics*, dirigée par M. Israel Gollancz, vient de commencer à s'enrichir d'une réimpression de la traduction des *Essais* de Montaigne par Florio. Cette nouvelle édition, publiée dans un format commode et agréable, a été confiée à M. Rayney Waller. Elle comprendra six volumes avec des notes, un glossaire, et, dans le sixième volume, un appendice. Le premier volume vient de paraître et les autres sont sous presse.

— On sait que Pascal lisait peu de livres; mais ce petit nombre même de lectures qu'il a faites n'est pas aisé à déterminer avec certitude, et la savante édition d'Ernest Havet n'a pas épuisé cette question difficile. Dans un mémoire très soigné et très méritoire qu'il a présenté à l'Université de Dijon en vue de la licence ès lettres, M. l'abbé Couturier a été amené, en étudiant l'influence d'Épictète sur Pascal, à deux rapprochements qui méritent d'être signalés aux lecteurs des *Pensées*.

1° Pascal, *Pensées*, article xxv, 33 (édit. classique d'E. Havet, lib. Delagrave, 1873, 1 vol., in-8, p. 433). « Le Souverain Bien, Dispute du Souverain Bien. — *Ut sis contentus temet ipso et ex te nascentibus bonis. Il y a contradiction, car ils conseillent enfin de se tuer. O quelle vie heureuse, dont on se délivre comme de la peste.* » A propos de cette citation latine, E. Havet dit, note 6, simplement : « C'est un passage de Sénèque » et n'indique (note 7) que la lettre lxx à Lucilius, qui traite en effet du suicide, mais ne contient pas le texte cité. M. l'abbé Couturier en a indiqué la source exacte (*Lettres à Lucilius*, xx, 57) et comme le passage latin ne se trouve pas dans les *Essais* de Montaigne, II, 3, auquel renvoie également E. Havet, il en résulte, suivant toute vraisemblance, que Pascal a dû lire les *Lettres à Lucilius* directement dans le texte latin.

2° Le texte français de Pascal a été rapproché par M. l'abbé Couturier d'un passage de saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, livre I, chap. x (*Œuvres choisies de saint François de Sales*, éd. V. de Perrodil, in-8, Paris, Royer, tome II, p. 451-452). « Comme pouvoient estre vertueux ceux qui, comme rapporte saint Augustin, estimoient que le sage se devoit tuer quand il ne pouvoit ou ne devoit plus supporter les calamités de cette vie, et toutesfois ne vouloient pas advouer que les calamités fussent misérables, ny les misères calamiteuses, ains maintenoient que le sage estoit toujours heureux et sa vie bien-heureuse! — Oh! quelle vie bien-heureuse, dit saint Augustin, pour laquelle éviter on a mesme recours à la mort! — Si elle est bien-heu-

reuse que n'y demeurez-vous ! » Pascal lisait saint Augustin, où il conviendrait de retrouver cette citation, mais il est fort possible, d'après les lignes précitées qu'il ait lu aussi saint François de Sales.

Les *Lettres à Lucilius* de Sénèque et le *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales semblent donc, suivant toute apparence, avoir été parcourus par lui, et cette indication provoquera peut-être d'autres recherches analogues.

— M. l'abbé Eugène Lévesque, prêtre de Saint-Sulpice, qui a eu la bonne fortune de retrouver dans la bibliothèque de cet établissement le manuscrit autographe et inédit du second traité de Bossuet sur *les Etats d'oraison*, en a publié d'importants fragments dans *la Quinzaine* du 15 octobre 1896. Il les a fait précéder d'une introduction dans laquelle il examine dans quelles circonstances fut composé ce second traité, pourquoi Bossuet ne le publia pas, comment il est parvenu jusqu'à nous, s'il est bien authentique et ce qu'il contient.

La partie de ce travail consacrée à l'histoire des manuscrits de Bossuet est tout spécialement instructive. Il en résulte que le cardinal de Bausset eut connaissance, alors qu'il écrivait son *Histoire de Bossuet*, de ce manuscrit possédé, en ce temps, par le libraire Lamy, mais qu'il n'en tira aucun parti, bien qu'il en appréciât la valeur. Après diverses péripéties, ce manuscrit fut acquis pour la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice, qu'il n'a pas quittée depuis lors, quoiqu'il n'y ait pas toujours été prisé autant qu'il aurait convenu. Il était réservé à M. l'abbé Lévesque de se rendre mieux compte de l'intérêt de ce manuscrit et de préparer une publication qui fera connaître à tous ce nouvel écrit de Bossuet.

« Notre manuscrit, dit-il, est un in-8° presque carré, de 21 centimètres de haut sur 16 et demi de large. La dernière page, numérotée de la main de Bossuet, porte 848 ; mais en réalité si l'on tient compte et des pages supprimées par l'auteur sans avoir été remplacées et des pages intercalées avec une numérotation supplémentaire, en lettres ou en chiffres romains, on trouve 840 pages, divisées chacune en deux parties égales, le côté droit pour le texte, le côté gauche réservé aux notes, et plus souvent aux corrections qui surchargent parfois toute la page. Il n'y a pas de doute que l'ouvrage entier ne soit de la main de Bossuet : pour peu qu'on ait vu son écriture, l'identité est de la dernière évidence. »

En attendant que cette œuvre ait été tout entière mise en jour, les chapitres suivants ont été publiés par M. Lévesque : Chapitre xx, *Que la foi se perd dans l'incompréhensibilité de Dieu, et que c'est par là qu'elle arrive à la connaissance par négation enseignée par tous les saints* ; — Chapitre xxiii, *Théologie et contemplation de saint Grégoire de Nazianze* ; — Chapitre xxvii, *Théologie et contemplation de saint Augustin* ; — Chapitre xxv, *Effets admirables de cette théologie* ; — Chapitre xxiv, *De la connaissance de nous-mêmes qui nous est donnée par la foi et de ce qu'elle met dans l'oraison.*

— Poursuivant avec autant de persévérance que de conscience la série des éditions de pièces de Molière qu'il a entreprise avec des notes et des commentaires en anglais, M. G. W. Braunholtz, lecteur en français à l'Université de Cambridge, vient de donner une édition de l'*Avare* aussi bonne qu'il est possible. C'est un véritable modèle d'érudition sobre et bien informée, pleine de savoir et de goût. Ce nouveau petit volume fait le plus grand honneur au professeur qui lui a donné ses soins et il peut être fort utile, non seulement aux étudiants anglais, mais encore à ceux qui, en France, s'intéressent à Molière et aiment à le voir commenté avec diligence et à propos.

— Sous ce titre *La Fontaine maître particulier des eaux et forêts*, M. Louis Tuetey a publié, dans la *Revue bleue* du 20 février 1897, quelques documents inédits qui font la lumière sur certains points de la biographie de La Fontaine.

Charles de La Fontaine, le père du fabuliste, avait laissé à son fils, par contrat de mariage, le choix entre une somme de douze mille livres ou un office de maître des eaux et forêts. C'est la somme que Jean de La Fontaine préféra, car c'est seulement en 1652 qu'il obtint la charge, c'est-à-dire cinq après son mariage. La provision à cet office est du 27 janvier 1652, l'information de vie et mœurs du 19 mars et la réception du 20 mars. Tous ces documents sont conservés aux Archives nationales. Parmi les trois personnes « estimables » appelées par Jean de La Fontaine à témoigner en sa faveur dans l'information de vie et mœurs, figure Antoine Furetière, dont voici la déposition : « Maître Antoine Furetière, advocat en la cour, demeurant rue Taranne, au faubourg Saint-Germain, âgé de trente ans ou environ, a dit que depuis seize ans et plus qu'il cognoist le dit La Fontaine, ayant étudié ensemble et, lesdites études finies, fréquenté familièrement, il l'a toujours recogneu estre homme d'honneur, de très bonne vie et mœurs, conversation, religion catholique, apostolique et romaine ; sçait aussi qu'il est capable d'exercer la dite charge, bon et fidèle subjet du roi. » Signé : FURETIÈRE.

Quant au père, Charles de La Fontaine, pourvu lui aussi d'un office de maître des eaux et forêts bien avant que son fils Jean en eût obtenu un, il l'exerça longtemps concurremment avec celui-ci. Le fabuliste succédait, dans sa charge, à Philippe de Prast, qui était devenu son beau-frère en épousant sa sœur utérine Anne de Jouy.

— En analysant dans notre précédente livraison un travail sur *Les défauts de la comtesse de Grignan*, nous en avons attribué la paternité à Mgr Ricard, comme le faisait supposer le titre de l'exemplaire que nous avions sous les yeux. Il paraît que c'est une erreur de notre part et que le véritable auteur est M. Félix REYNAUD, auquel il convient d'en restituer le mérite.

— Sous ce titre *les Editions hollandaises du premier Dictionnaire de l'Académie Française*, la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* a publié une note que nous croyons devoir reproduire intégralement (1896, p. 512) :

« En 1888, dans le tome XLIX de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, p. 577, nous avons fait connaître une reproduction de la première édition du Dictionnaire de l'Académie française qui fut publiée en Hollande, par Marc Huguetan, avec une fausse adresse bibliographique :

« A Paris, | chez la veuve de Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du roy | et de l'Académie françoise. | Et | chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du roy, et de | l'Académie françoise. | M. DC. XCVI. | Avec privilège du roy.

« Cette adresse semble dénoter chez Marc Huguetan la pensée de faire prendre la reproduction pour une édition originale. Ce qui rend cette hypothèse très vraisemblable, c'est que le même libraire avait mis en distribution, l'année précédente, des exemplaires de la reproduction du Dictionnaire, avec un titre qui ne prêtait pas à l'équivoque, puisqu'on y voyait annoncé, en toutes lettres, que c'était un livre publié non pas à *Paris*, mais à *Amsterdam*, *suivant la copie de Paris* — non pas *avec privilège du roi*, mais *avec privilège de nos seigneurs les Estats de Hollande et de West-Frise*.

« L'adresse bibliographique des exemplaires du Dictionnaire de l'Académie que Marc Huguetan mit en vente en 1695 est ainsi conçue :

« A Amsterdam, | suivant la copie de Paris, | chez la veuve de Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du roy | et de l'Académie française. — Et | chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire du roy, et de | l'Académie françoise. | Avec privilège de nos seigneurs les Estats de Hollande et de West-Frise.

« Voici, je crois, ce qui a dû se passer. En 1695, Marc Huguetan, muni peut-être d'une autorisation secrète des libraires de Paris, publiait à Ams-

terdam, une intelligente reproduction du Dictionnaire de l'Académie française; il mettait sur le titre que l'ouvrage était publié *à Amsterdam, suivant la copie de Paris, avec privilège des Estats de Hollande*. L'année suivante, il fit imprimer un nouveau titre qu'il inséra dans les exemplaires non encore vendus et qui semblait annoncer une seconde édition originale, publiée à *Paris, avec privilège du roy*.

« La Bibliothèque nationale avait acquis, en 1888, un exemplaire de la réimpression hollandaise datée de 1696. Elle vient de s'enrichir d'un exemplaire ayant le titre daté de 1695, qui lui avait été signalé par M. Spirgatis, libraire à Leipzig. »

— Dans son étude *Sur une statuette de Voltaire par Jean Houdon*, communiquée à la réunion des Sociétés savantes (session de 1896, p. 461), M. V. E. Mangeant attire l'attention sur une terre cuite du musée municipal de Versailles. Ce serait là, paraît-il, l'idée première, une sorte d'essai qui permit à Houdon d'exécuter plus tard son célèbre marbre du musée de la Comédie Française. M. Mangeant a également pris soin de relever dans une curieuse nomenclature les diverses représentations de Voltaire par Houdon.

— Une étude préparatoire du portrait de d'Alembert par de La Tour est conservée au musée de Saint-Quentin. En la confrontant avec un beau pastel possédé actuellement par M. Daniel Daujon, professeur à la Faculté de Droit de Caen, M. Armand Gasté, professeur à la Faculté des lettres de la même ville, a reconnu que celui-ci était bien le portrait original de D'Alembert exécuté par de La Tour en 1753. Il a fait à ce sujet une communication au congrès des Sociétés savantes, et cette dissertation a été publiée dans le volume consacré à la session de 1896 (p. 290). Elle est accompagnée de deux planches qui rendent la comparaison entre les deux œuvres très aisée et confirment surabondamment l'argumentation de M. Gasté. Grâce à lui, on connait désormais une vivante peinture du géomètre dans toute la force de l'âge, et cette œuvre est aussi un morceau magistral.

— Dans son travail intitulé : *Un chapitre de l'histoire du théâtre dans la Brie, le XVIIIe siècle*, M. Th. Lhuillier a fourni d'intéressants détails sur les acteurs qui, dans les environs de Paris, prenaient alors le titre pompeux « d'opérateurs du roi » et qui n'étaient, à vrai dire, que des baladins. Mais on jouait beaucoup la comédie dans les châteaux de la région : à Vaux, où le fils du maréchal de Villars avait la prétention de rivaliser avec Lekain; au château de Coubert, chez Samuel Bernard; même au monastère des Bénédictines de Chelles, où l'abbesse, fille du Régent, mettait en scène les pièces de Racine comme Mme de Maintenon. Mais c'est surtout à Fontainebleau que les divertissements dramatiques étaient fréquents et M. Lhuillier raconte toutes les péripéties de ces spectacles avec une bonne humeur attachante.

— La revue américaine *The Century* a publié, dans sa livraison du 1er juillet 1896, la traduction anglaise de souvenirs inédits de Mme Campan, qui sont entre les mains de M. Georges Clinton Genet, de Greenbush, près d'Albany, New-York, unique fils survivant d'Edmond Charles Genet, frère de Mme Campan. *La Revue hebdomadaire* a donné à son tour la traduction de cette traduction dans son numéro du 18 juillet 1896, sous le titre suivant : *Souvenirs inédits de Madame Campan : le mariage du maréchal Ney*.

— *La Revue de philologie française et provençale* a consacré une note (1896, III) à *la Source du* Mariage de Roland *de Victor Hugo*, d'après *les Recherches* de M. Raoul Rosières *sur la poésie contemporaine* (1896, p. 247). Victor Hugo s'est inspiré du chapitre x du livre qu'Edgard Quinet a publié en 1857 sur l'*Histoire de la poésie*

et qui contient une analyse rapide de l'épisode célèbre de « Girard de Vienne ». Hugo a changé le dénoûment de l'épisode, en y introduisant un combat à coups de troncs d'arbres et une proposition de mariage, d'où le titre de la pièce.

— M. Louis Aigoin, dans une *Notice sur Félix Arvers*, s'attache à déterminer quand et pour qui fut composé le fameux sonnet du poète. Il établit que, malgré son sous-titre : « imité de l'italien », ce sonnet est bien l'œuvre originale de Félix Arvers et que son inspiratrice fut, non pas, comme on l'a dit, Mme Victor Hugo, mais Marie Nodier, qui devint plus tard Mme Mennessier-Nodier. Ces conclusions sont moins neuves que ne le pense l'auteur de cette étude, d'ailleurs intéressante.

— On assure que les indiscrétions posthumes sur Victor Hugo, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Georges Sand, qui ont si fort intéressé le public, ces temps derniers, ne seront pas les seules, et qu'il en sera fait d'autres sur divers personnages du commencement de ce siècle.

C'est ainsi qu'on va commencer prochainement la publication de la correspondance de Gérard de Nerval, que M. Louis de Hare doit mettre en jour.

M. Anatole Valabrègue doit également faire connaître des poèmes inédits d'Auguste de Chatillon, à la fois peintre et poète.

Mais les lettres d'amour de Casimir Delavigne, dont on avait annoncé la publication, ne paraîtront pas, la famille du poète n'ayant pas cru devoir, assure-t-on, donner l'autorisation nécessaire pour cela.

— A propos de correspondances, nous signalerons tout spécialement à l'attention de ceux de nos lecteurs qui s'y intéressent les très belles lettres inédites d'Alfred de Vigny à sa cousine la vicomtesse du Plessis, publiées dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier dernier; et aussi quelques lettres, fort intéressantes également, de J.-J. Weiss, insérées par M. Frédéric Lolliée, dans la *Revue bleue* du 6 février. Ces deux publications jettent un jour nouveau sur deux esprits, fort inégaux sans doute, mais aussi méconnus, quoique pour des raisons très diverses, et qui méritent d'être bien connus tous les deux et qui n'ont qu'à gagner à ce qu'on fasse la pleine lumière autour de leur mémoire.

Une autre correspondance d'Alfred de Vigny avec un écrivain ami, de 1844 à 1861, a été publiée par M. Henry Lapauze, dans *la Quinzaine* du 1er avril 1896.

— Puisque nous en sommes sur le chapitre des correspondances récemment mises au jour nous en citerons encore deux autres.

Une très importante correspondance intime de Lamennais avec un jeune homme de la haute bourgeoisie a été insérée dans les numéros des 15 juillet, 1er et 15 août 1896 de *la Quinzaine*. Lamennais s'y montre ami plus tendre et plus cordial qu'on ne serait tenté de le croire, sur la foi de sa réputation plus réservée qu'affectueuse.

Les lettres de Lacordaire à la princesse Borghèse (1837-1841) ont été publiées par le *Correspondant* (10 janvier 1897). Elles éclairent un moment solennel de l'existence de l'illustre orateur : le rétablissement de l'ordre de Saint-Dominique en France.

— L'Association bretonne-angevine a fêté, les 27 et 28 mars, le centenaire de la naissance d'Alfred de Vigny. A la suite de cette cérémonie, un comité s'est constitué et une souscription a été ouverte pour élever un monument à Alfred de Vigny à Loches, sa ville natale.

— Autres monuments qui doivent être élevés à la mémoire d'hommes de lettres :

Un comité a été constitué en vue d'ériger un buste à Sainte-Beuve dans le jardin du Luxembourg.

Quant à Alexandre Dumas fils, il aura son monument sur la place Malesherbes, non loin de la statue de son père.

— Nous signalerons en particulier une étude de M. Georges VICAIRE sur le baron Jérôme Pichon (*Bulletin du bibliophile*, 15 mars 1897), accompagnée d'une liste bibliographique des ouvrages dus à cet érudit collectionneur.

— Le mercredi 17 février 1897, à midi, M. Henri BECKER, ancien élève de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, agrégé des lettres, professeur de seconde au lycée Charlemagne, a soutenu, devant ladite Faculté, ses thèses pour le doctorat, sur les sujets suivants :

THÈSE LATINE : *De facettis juridicis apud scriptores latinos*;

THÈSE FRANÇAISE : *Un humaniste au XVIe siècle, Loys le Roy (Ludovicus Regius), de Coutances.*

— Le mercredi 24 février 1897, à midi, M. Jules LEGRAS, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE LATINE : *De Karamzinio, Laurentii Sternii et « J.-J. Rousseau » nostri discipulo*;

THÈSE FRANÇAISE : *Henri Heine poète.*

QUESTION

Sur les « Visionnaires » de Saint-Sorlin. — Les longues et plaisantes analyses de pièces irrégulières que Desmaret de Saint-Sorlin a introduites dans sa comédie des *Visionnaires* :

Acte II, scène IV.

1° « Par exemple. Un rival sur l'humide élément
Qui ravit une infante aux yeux de son amant.
. . . . . .

2° « On expose un enfant dans un bois écarté
Qui par une tigresse est un temps allaité. »
. . . . . .

ces analyses sont-elles des caricatures de fantaisie, ou bien la charge de pièces réelles, et desquelles au juste?

E. R.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

Mlle DE LESPINASSE

L'AMOUREUSE ET L'AMIE

LETTRES INÉDITES.

Qui pourrait se vanter de saisir et de rendre tous les mouvements d'une âme qui eut la mobilité de la flamme comme elle en avait les ardeurs? La vie de Mlle de Lespinasse a déjà fait l'objet d'études pénétrantes et bien informées [1]; on sait par le menu les péripéties de son existence et les émotions de son cœur; et pourtant ce cœur posséda si pleinement la faculté de sentir et de souffrir que quelques lettres nouvelles échappées jusque là à des recherches consciencieuses apportent encore des éléments intéressants d'information. Elles seront le prétexte d'une autre enquête, l'occasion d'un autre jugement. Une goutte d'eau peut refléter un monde. Un simple billet de Mlle de Lespinasse réfléchit souvent un infini de désir et de passion. Son âme fut toute amour et amitié, et ces deux sentiments partagèrent si bien sa vie que l'un et l'autre parlent, avec elle, le même langage : sous sa plume, l'amitié est ardente comme l'amour, et l'amour ému et touchant comme l'amitié. Pour saisir autant que possible la véritable nature de cette âme changeante et complexe, il ne faut donc pas cesser de rapprocher ces deux sentiments et de les compléter

1. Mlle de Lespinasse, *Lettres*, édition Eugène Asse, 1 vol. in-12 ; — édition Gustave Isambert, 2 vol. in-16; *Nouvelles lettres*, 1820, in-8; — *Lettres inédites*, publiées par Charles Henry, 1887, 1 vol. in-8. La bibliographie des œuvres de Mlle de Lespinasse et la liste de ses autographes se trouvent à la suite de ce dernier ouvrage.

l'un par l'autre. Peut-être connaîtra-t-on de la sorte le mobile des variations apparentes dont le besoin d'aimer fait l'unité.

Le principal succès de Mlle de Lespinasse auprès de ses amis fut de savoir être, comme on l'a dit, toute à tous. Elle paraissait s'intéresser à chacun comme s'il eût été le seul but de son affection et chacun put se croire le préféré d'un cœur qui ne distinguait pas entre ses amis. Ce besoin d'aimer fut si impérieux en elle que, même en amour, il s'exerça sur plusieurs objets à la fois aussi sincèrement, aussi vivement que s'il n'en eût eu qu'un seul. Soit sensibilité exagérée, soit désir maladif, les qualités affectives de Mlle de Lespinasse éprouvèrent un certain trouble. C'est le propre de l'amitié de pouvoir mener de concert plusieurs attachements qui, loin de se nuire, se confirment parfois l'un par l'autre. Au contraire, par son essence, l'amour est un sentiment exclusif, jaloux de tout partage et tyrannique dans la possession. Lui donner de bonne foi quelques-uns des attributs de l'amitié marque assurément un manque d'équilibre sentimental dont Mlle de Lespinasse eut à souffrir plus que toute autre. A cet égard, c'est un cas de psychologie pathologique. Toute sa correspondance est faite des élans et des douleurs d'une âme déchirée entre ses aspirations et ses regrets. Deux grandes passions occupèrent la vie de Mlle de Lespinasse et même l'occupèrent ensemble : son amour pour M. de Mora et son amour pour M. de Guibert. Les éléments de l'enquête font défaut surtout pour la première de ces passions, mais nous connaissons les lettres écrites à Condorcet, qui en fut le confident. M. de Guibert, qui fut le second amour de Mlle de Lespinasse, a pris soin, au contraire, de conserver la correspondance qu'il reçut à ce sujet, et elle a été publiée avec son assentiment. Les pages qui suivent mettront au jour pour la première fois les lettres envoyées par Mlle de Lespinasse à Devaines, qui connut le secret de sa seconde liaison. Mais on n'écrivait pas au « bon » Condorcet comme au « sensible » Devaines. Le ton change et donne un prix nouveau à ces confidences inédites.

Il convient de dire, pour expliquer autant que possible l'excès de sensibilité de Mlle de Lespinasse, que ses jeunes années ne furent guère gâtées. Fille adultérine de la comtesse d'Albon, Julie de Lespinasse naquit chez un chirurgien de Lyon, le 9 novembre 1732. Le lendemain elle était baptisée comme enfant illégitime d'un personnage sans doute supposé, Claude Lespinasse, bourgeois de Lyon, et grandit auprès d'une mère qui ne pouvait pas la reconnaître et qui mourut sans lui avoir assuré d'autres moyens d'existence qu'une rente de cent écus. On a raconté que

Mme d'Albon, voulant, à ses derniers moments, donner à cette fille inavouée la possibilité de se ménager une part plus équitable, lui avait remis la clef d'un secrétaire contenant une forte somme d'argent, avec l'ordre de la garder. Mais la jeune fille s'empressa de porter la clef à son frère aîné, le comte d'Albon, qui sut bien mal reconnaître ce désintéressement. Non seulement la situation de Mlle de Lespinasse n'en fut pas améliorée, mais encore on s'autorisa de sa pauvreté et de son honnêteté pour en faire une gouvernante à laquelle on pouvait imposer toutes les besognes sans les reconnaître même par la gratitude. « J'ai cent ans, écrivait-elle plus tard en songeant à ce temps-là; cette vie qui paraît si uniforme, si monotone, a été en proie à toutes les vilaines passions qui animent les malhonnêtes gens. » Ces mauvais traitements qui ne cessaient point devinrent si pénibles pour la jeune fille qu'elle allait se retirer au couvent, lorsque la marquise Du Deffand la vit chez son frère, le marquis de Vichy-Chamrond, qui avait épousé la fille aînée et légitime de la comtesse d'Albon.

C'était le temps où la célèbre marquise commençait à ressentir les premières atteintes de la cécité qui devait assombrir ses dernières années. Elle cherchait alors une jeune fille dont la compagnie lui fût agréable et qui pût occuper par ses conversations ou par ses lectures les loisirs de l'aveugle. Les grâces de l'esprit de Mlle de Lespinasse séduisirent Mme Du Deffand comme ses malheurs l'avaient apitoyée, et celle-ci s'efforça de s'attacher une personne qui était pour elle la compagne rêvée. Mais les négociations n'allèrent pas toutes seules. D'une part, la famille ne voulait pas laisser partir ainsi sa victime, redoutant qu'elle ne trouvât à Paris « des conseils et des ressources pour se donner un état » auquel elle pouvait prétendre. Il fallut que Mlle de Lespinasse s'engageât à se contenter de son « état » d'enfant illégitime et à ne jamais rien tenter à cet égard auprès des d'Albon. D'autre part, la position que Mme Du Deffand lui offrait n'était pas sans écueils. Il était nécessaire de savoir encore se résigner à une situation assez effacée dans ce salon aux rubans couleurs de feu du couvent de Saint-Joseph, alors célèbre et fréquenté par des esprits d'élite; ne pas chercher à se mettre en avant et à éclipser la maîtresse de la maison, qui se réservait le premier rôle et exigeait qu'on respectât scrupuleusement ses travers; éviter surtout de détourner sur soi l'attention de quelqu'un des amis qui fréquentaient chez Mme Du Deffand. Pour Mlle de Lespinasse ce n'était guère là que changer d'esclavage, et Mme Du Deffand n'avait pas manqué de l'éclairer

avec une entière franchise sur les devoirs de sa nouvelle position. Mais, cette fois-ci, la prison était aimable et bien fréquentée. Aussi, après quelques hésitations, Mlle de Lespinasse l'accepta. Elle vint à Paris, se mêla sans transition à ce monde spirituel qui faisait les réputations, sut plaire aux amis sans déplaire à sa protectrice et fut bientôt un attrait de plus des réunions de Saint-Joseph. Comme Cendrillon sous ses haillons, la camériste dont on ignorait l'histoire révéla dans son humble office et sa race et son mérite.

Les choses ne se gâtèrent que dix ans plus tard. On a raconté maintes fois comment la rupture survint. Mme Du Deffand faisait du jour la nuit et ne recevait ses amis qu'à partir de six heures jusque fort avant dans la soirée. Plusieurs d'entre eux, d'Alembert. d'Ussé, Condorcet, Turgot, le chevalier de Chastellux et d'autres, s'avisèrent d'arriver vers cinq heures et d'aller passer secrètement cette heure dans la petite chambre de la demoiselle de compagnie, qui les recevait à l'insu de sa maîtresse, en dérobant quelque temps à son sommeil. Quoique défiante, Mme Du Deffand ne s'aperçut pas tout de suite de cette manœuvre cachée; mais, quand elle la découvrit, elle fut outrée de ce qu'elle appelait une trahison. Humiliée par la considération que ses amis témoignaient à une fille qu'elle savait laide et qu'elle croyait sans conséquence, la marquise se montra tout à fait inhumaine et intraitable dans son ressentiment. Après des scènes de reproches et de violences, elle chassa brutalement de chez elle sa camériste, qui se trouvait sans ressources à Paris. Vainement Mlle de Lespinasse essaya-t-elle plus tard de fléchir, avec beaucoup de dignité, la rancune de l'irascible Mme Du Deffand. Celle-ci ne désarma pas. Heureusement pour Mlle de Lespinasse que ses autres amis ne l'abandonnèrent point ainsi. Ils se réunirent, au contraire, pour lui louer un appartement et pour lui assurer une existence modeste, mais indépendante. La maréchale de Luxembourg et la duchesse de Châtillon fournirent les meubles, Mme Geoffrin y joignit une pension aussi libérale que discrète, et, grâce à toutes ces générosités, Mlle de Lespinasse put bientôt après accueillir librement chez elle les visites qu'elle avait jusque là reçues en cachette. Tout ceci n'était pas fait pour la raccommoder avec Mme Du Deffand. En voyant comment tournait l'aventure pour celle qu'elle avait congédiée si brusquement, la marquise se montra encore plus irritée. Elle essaya de mettre ses amis en demeure de choisir entre elle et son ancienne demoiselle de compagnie; mais quelques-uns s'étant ouvertement prononcés pour cette dernière, Mme Du Def-

fand ne renouvela plus l'expérience et Mlle de Lespinasse put désormais briller de tout son éclat.

Cet apprentissage long et parfois pénible ne lui avait pas été inutile : le contact avec la société polie aiguisa son esprit, comme ses déboires, ses souffrances affinèrent sa sensibilité. Non seulement Mlle de Lespinasse acquit ainsi l'art si complexe d'une parfaite maîtresse de maison, mais encore elle y prit d'excellentes habitudes intellectuelles : le sens de la mesure, la propriété de l'expression, la netteté de l'idée et la précision de l'analyse. S'il était besoin d'une preuve, on la trouverait dans un portrait de Mme Du Deffand écrit par Mlle de Lespinasse d'une plume froide, acérée et pénétrante comme un scalpel. Le morceau était demeuré inconnu jusqu'à ces temps-ci [1]. Il est trop long pour trouver place ici. Nous ne reproduirons que les quelques lignes qui le terminent. « Telle est Mme Du Deffand; son esprit doit faire désirer de la connaître, il la fait chercher, et c'est à son esprit seul qu'elle doit l'espèce de considération dont elle jouit. La connaissance de son caractère fait qu'on s'en éloigne et doit empêcher qu'on s'y attache. Basse avec ceux qui sont au-dessus d'elle, assez juste avec les inférieurs, insupportable et tyrannique avec ses égaux. Ne pouvant pas se flatter d'avoir un véritable ami parmi le grand nombre de ses connaissances, pleine d'esprit, de préventions, d'humeur et d'injustice. Enfin, c'est un méchant enfant qui n'a cependant point été gâté, car son caractère a fait le malheur de sa vie. » Chaque trait de cette anatomie morale représente une déception, une souffrance de celle qui l'a retracé. Pourtant on y voudrait trouver quelque mot de commisération pour l'infirmité de celle qui en est l'objet. Peut-être est-ce payer trop cher de pareils mérites, que les acheter ainsi par dix ans de contrainte. Quelque prix que Mlle de Lespinasse y ait mis, elle a maintenant le don de sentir vivement et d'exprimer de même ce qui la frappe ou ce qui l'émeut.

Mlle de Lespinasse sut donner bien vite une allure particulière au groupe d'amis qui se réunissaient chez elle. On n'y soupait pas, comme chez Mme Geoffrin ou chez Mme Du Deffand, car un pareil luxe lui était interdit; mais on y causait avec entrain, et le modeste salon de la rue de Bellechasse, aux boiseries blanches, aux fauteuils et aux rideaux de damas cramoisi, aux meubles de bois de rose, devint le rendez-vous habituel des philosophes, des Encyclopédistes, qui y trônèrent, soit en effigie comme Voltaire, soit

1. Lucien Pérey, *Le président Hénault et Mme Du Deffand*, p. 387.

effectivement comme d'Alembert. Grimm avait annoncé à ses confrères l'ouverture de ce nouveau lieu d'asile dans un prône facétieux qui dit bien les sentiments des visiteurs et de celle qui les recevait. « Sœur de Lespinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas de donner ni à dîner ni à souper, mais qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elle les frères qui voudront y venir digérer. Ils m'ordonnent de lui dire qu'ils s'y rendront et que quand on a autant d'esprit et de mérite on peut se passer de fortune et de beauté. » Bref, de cinq à dix heures, on venait s'entretenir avec la maîtresse du logis, aussi pleine de bonne grâce dans son accueil que de bon goût dans ses propos, modeste dans sa mise, comme il seyait à son manque de ressources, et qui « donnait l'idée de la richesse qui, par choix, se serait vouée à la simplicité ». Mlle de Lespinasse était alors dans la plénitude de ses moyens. D'une figure avenante, bien que la petite vérole l'eût gâtée, manquant asurément de beauté, comme Grimm le rappelle fort nettement, elle possédait au plus haut degré une physionomie vive, animée, mobile, expressive et changeante, un regard de feu qui donnait à ses traits un agrément que doublait sa conversation. M. de Guibert, qui l'aima, convient de sa laideur, qui frappait « au premier coup d'œil; au second, on s'y accoutumait, et dès qu'elle parlait, on l'avait oubliée ». Si l'on joint à cela un tact exquis, l'art de guider les entretiens, de leur donner le ton sans y paraître, de mettre discrètement en valeur l'esprit de tout le monde, de faire briller chacun au détriment de personne, on aura le secret de la séduction que Mlle de Lespinasse exerçait sur ceux qui l'approchèrent et qu'elle garda toujours.

Tous les sujets faisaient les frais de ces conversations, pourvu qu'ils fussent traités avec savoir et avec esprit : littérature, philosophie, politique, religion, rien n'était exclu de ce cercle choisi, parce qu'il se composait de personnes fort diverses, mais appartenant toutes à l'élite du monde, grands seigneurs ou hommes d'état, hommes d'église aussi, mêlés aux simples gens de lettres et aux penseurs les plus hardis. Un des traits qui distingue le salon de Mlle de Lespinasse de celui de Mme Geoffrin, dans lequel se retrouvent les mêmes visites, c'est qu'on y peut soutenir toutes les opinions en pleine liberté, sans effrayer la maîtresse du logis, tandis que Mme Geoffrin, si bonne mais si timorée, redoutait sans cesse les écarts de langage sur les gens en place ou les événements du jour. La haute et saine culture intellectuelle de Mlle de Lespinasse lui permettait d'entendre tout et de se mêler à tout, utilement et sans fausse modestie. Elle avait beaucoup lu, soit

pour son propre compte, soit pour Mme Du Deffand, et grandement profité de ses lectures. Elle possédait à fond Racine, Voltaire, La Fontaine et relisait fréquemment Montaigne, Plutarque, Tacite, La Rochefoucauld, Montesquieu. Ses goûts n'avaient rien d'exclusif : elle adorait Sterne tout en s'enthousiasmant de Shakespeare. Un peu guidée sans doute à cet égard par d'Alembert, elle raffolait de musique, mais là encore son sentiment est fort éclectique : Grétry la charme et Glück la ravit. Au demeurant, le salon de Mlle de Lespinasse est l'image de son esprit : elle y sait faire une place à chacun selon ses mérites, et goûter les qualités de l'un ne l'empêche pas de rendre justice à celles d'un autre. Elle-même, d'ailleurs, ne se pique jamais d'une stabilité inébranlable dans ses préférences; elle convient de sa mobilité d'âme, de l'engouement de ses affections. La sensibilité de ses nerfs la guide en tout. On connaît son aventure avec Buffon. Mlle de Lespinasse souhaitait beaucoup se rencontrer avec lui, mais Buffon allait peu dans le monde, où il se trouvait dépaysé, sauf dans le salon un peu terne de Mme Necker. Pourtant Mme Geoffrin parvint à réunir à dîner Buffon et Mlle de Lespinasse. On parla du style et de la clarté. « Oh! diable, s'écrie Buffon avec un air moitié niais et moitié inspiré, oh! diable, quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches. » Mlle de Lespinasse faillit se trouver mal, en entendant pareille proposition ainsi énoncée. « Elle n'en revint pas de toute la soirée », dit Morellet, qui a conté l'anecdote. Il est certain qu'on parlait autrement chez elle, plus correctement, sinon avec moins d'abandon. Mais pousser l'amour du beau langage jusqu'à l'évanouissement, c'était aller un peu loin, d'autant qu'un siècle plus scrupuleux n'eût pas manqué de dire avec quelque raison à Mlle de Lespinasse :

> Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
> Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

Soucieux de la langue et fort peu de la tenue, on ne prenait pas garde alors à ces solécismes là.

Marmontel compare la société réunie autour de Mlle de Lespinasse à un orchestre qu'elle savait mettre en harmonie et diriger avec art en tirant de chaque instrument ce qu'il devait rendre. Si la comparaison est juste, on peut dire de d'Alembert qu'il fut le premier violon et le virtuose le plus en vue. Membre de l'Académie des sciences depuis 1741, à l'âge de vingt-quatre ans, de l'Académie française depuis 1754, il allait plus tard devenir le

secrétaire perpétuel de cette compagnie (1772), et cela suffisait à donner déjà au salon de la rue de Bellechasse un faux air d'antichambre académique. Malgré sa science si bien établie, malgré les spéculations auxquelles se plaisait sa pensée, d'Alembert avait les gaietés et les malices d'un enfant. Au sortir de quelque grave méditation, il s'élançait en saillies désordonnées comme « un écolier échappé du collège ». Il imitait bouffonnement le jeu des acteurs de l'Opéra ou de la Comédie, faisait rire aux dépens de quelques-uns de ses confrères, Fontenelle ou Mairan. Lui-même avoue ses gamineries. « Ne vous flattez pourtant pas que j'en sois ni moins polisson à mon retour, ni de meilleure contenance à table, écrivait-il de Postdam, en juillet 1763, à Mlle de Lespinasse. Il est vrai que je ne polissonne pas ici, mais, pour cette raison même, j'aurai grand besoin de me dédommager, et, à l'égard du maintien de la table, c'est la chose du monde dont le roi est le moins occupé, malgré son importance, et je ne pourrais m'instruire avec lui sur ce grand sujet. » Cette gaieté débridée rendait d'Alembert fort amusant en société, chez Mme Geoffrin, chez Mme Du Deffand, où il fréquentait assidûment, bien qu'on l'y redoutât pour l'à-propos de ses ripostes et la vivacité de ses opinions. C'était, ainsi que l'a dit un contemporain, « une sorte d'ingénuité qui avait toutes les grâces de l'enfance et toute la vigueur de la maturité ». Il plaisait beaucoup pour ces raisons à Mme Geoffrin comme à Mme Du Deffand, mais, tandis que celle-là, en son franc-parler habituel, savait ne blesser personne, celle-ci, au contraire, caustique et méchante, aussi sèche de cœur que d'esprit aiguisé, faisait des plaies incurables à l'amour-propre de ceux qu'elle voulait atteindre. Il était inévitable que d'Alembert et Mme Du Deffand, aussi intempérants de langage l'un que l'autre, ne s'entendissent pas toujours, bien qu'ils parussent fort attachés. L'origine du dissentiment serait, dit-on, un échange de lettres entre Mme Du Deffand et Voltaire, dans lesquelles les deux correspondants maltraitaient assez d'Alembert. La spirituelle aveugle commit la méprise d'en faire donner lecture devant une assemblée où elle ignorait que d'Alembert se trouvât. Celui-ci prit le parti d'en rire, mais il n'oublia pas la mésaventure. Et pourtant, en examinant sa conscience, d'Alembert y eût découvert aussi quelque boutade de même sorte sur le compte de Mme Du Deffand, également mandée par lui au « vieux solitaire de Ferney », confident né de toutes les malices de son siècle et qui ne savait pas toujours les garder pour lui seul.

Ainsi à deux de jeu, d'Alembert et Mme Du Deffand auraient dû

se montrer indulgents : ils se brouillèrent, et, lorsqu'après son équipée Mlle de Lespinasse se trouva congédiée, nul ne prit son parti plus ouvertement et plus chaudement que d'Alembert. Il est vrai que, cette fois-ci, l'amour était de la partie. Séduit par les qualités de Mlle de Lespinasse, rapproché d'elle par le commun malheur d'une naissance illégitime, d'Alembert lui avait témoigné dès le début une sympathie qui se transforma bien vite en un sentiment plus tendre. Volontiers il correspondait avec elle, même chez Mme Du Deffand. Quand d'Alembert fit, en 1763, un séjour de trois mois à la cour du grand Frédéric, c'est à Mlle de Lespinasse qu'il écrivait ses impressions. On possède une copie des lettres envoyées alors, mais, exécutée sous les yeux de Mlle de Lespinasse, elle est expurgée, et tout ce qui a trait aux choses intimes en a disparu; elle ne saurait donc être d'aucune utilité pour déterminer les sentiments des deux amis. Si ceux de d'Alembert ne font guère de doute, ceux de Mlle de Lespinasse sont plus complexes et plus difficiles à expliquer. L'analyse doit l'essayer pourtant, au risque de sembler indiscrète et de s'attirer, en voulant paraître trop bien informée, la verte riposte adressée jadis au marquis de Lassay : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? » Un an après que Mlle de Lespinasse fut venue habiter rue de Bellechasse, d'Alembert s'y fixa à son tour et se logea dans la même maison. A la vérité, les deux appartements étaient séparés, ce qui sauvait les apparences, mais la vie commune n'en fut pas moins évidente. Une maladie de d'Alembert en avait été le prétexte. Mlle de Lespinasse le soigna alors avec dévouement, et c'est pour se rapprocher d'elle qu'il vint ainsi habiter sous son toit. Nul, au reste, ne parut s'étonner de cette réunion de deux personnes dont l'une avait trente-trois ans et l'autre quarante et un. Les contemporains sont unanimes pour représenter cette union si singulière sous le jour le plus favorable. « Rien de plus innocent que leur intimité, dit Marmontel avec indulgence; aussi fut-elle respectée; la malignité même ne l'attaqua jamais, et la considération dont jouissait Mlle de Lespinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus honorablement et plus hautement établie. » C'est beaucoup prétendre assurément. Mais d'Alembert, dit-on, avait avec Boileau quelque trait de ressemblance et eût été aussi empêché que lui de fonder une famille. Ceci expliquerait certains aspects de son humeur enfantine et pourquoi il ne songeait pas à consolider cette union par un lien plus étroit. Lorsqu'on annonça son mariage avec Mlle de Lespinasse, il s'en défendit auprès de Voltaire en des

termes qui ne permettent pas de soupçonner la sincérité de ses sentiments. Apparemment il se croyait incapable de satisfaire à tous les besoins d'affection d'une nature aussi ardente que celle de Mlle de Lespinasse et il sentait qu'il ne pourrait jamais régner seul dans son cœur. Cette pensée fut douloureuse à d'Alembert. Pourtant, il n'en souffrit cruellement, tant sa candeur était grande, que lorsque Mlle de Lespinasse mourante lui révéla toute la force des passions qui avaient agité et troublé sa propre vie.

Marmontel représente Mlle de Lespinasse comme « un étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho ». Tout ceci n'était guère, comme on voit, l'affaire du pauvre d'Alembert. Et lorsque l'amour éclata dans le cœur de Mlle de Lespinasse, en dépit de toute la sympathie qu'elle portait à son commensal, il l'embrasa tout entier avec une violence qu'elle-même ne soupçonnait peut-être pas. C'est un jeune étranger qui fit jaillir l'étincelle, Don José-Maria Pignatelli, marquis de Mora, fils aîné du comte de Fuentès, qui représentait le roi d'Espagne près de la cour de France, et gendre du comte d'Aranda, qui chassa les jésuites d'Espagne. Cette dernière considération n'était pas pour lui nuire dans l'esprit des philosophes français; aussi fut-il accueilli par tous, par d'Alembert comme par Voltaire, avec un enthousiasme bien significatif. Au reste, le marquis de Mora joignait aux avantages de la naissance de très réels mérites personnels. Jeune, ardent, d'une ardeur maladive qui devait le consumer bientôt, aimable et spirituel, plaisant aux hommes par la solidité de son jugement et aux femmes par un air de suffisance chevaleresque, il charma Mlle de Lespinasse par son ton délibéré, ses manières dégagées, la netteté de son esprit et la décision de sa conduite. Atteint déjà d'un mal héréditaire qui le minait et qui allait l'emporter dans la fleur de sa jeunesse, M. de Mora était bien fait pour inspirer la passion et pour donner l'illusion qu'il l'éprouvait lui-même, bien que ses sens s'allumassent plus aisément que son cœur. Mlle de Lespinasse se livra à lui avec tout l'emportement d'une femme déjà mûre, assez peu en beauté, qui distingue un homme séduisant et moins âgé qu'elle. Malade elle aussi d'une névrose qui prenait toutes les formes et qui troublait tous ses instants, elle aima avec les besoins d'une âme insatiable un amant dont elle sentait la froideur d'affection jusque dans les épanchements les plus intimes. Nous ne connaissons les détails de cette passion sans cesse inassouvie que par les contre-coups qu'elle eut sur une autre qui la

suivit, et aussi par les quelques lueurs qui se font jour dans la correspondance de Mlle de Lespinasse avec des amis assez avant dans sa confiance pour qu'elle pût s'ouvrir à eux. Mais il est un document de premier ordre pour saisir et pour mesurer les émotions de ce cœur de femme : le portrait de M. de Mora tracé par Mlle de Lespinasse, et, par suite, l'analyse de ses propres sentiments. Avec ce besoin de netteté qu'elle portait dans ses examens de conscience, Mlle de Lespinasse a voulu se définir à elle-même la nature de son amour pour M. de Mora, comme elle a défini son antipathie pour Mme Du Deffand ou son amitié pour Condorcet, et ce dernier morceau, comme les deux autres, est singulièrement précis, sincère et vivant. Écrit sans doute à une heure de désillusion, au moment où elle pouvait avoir besoin de voir clair dans son âme et d'invoquer à ses propres yeux des circonstances atténuantes pour des faiblesses subséquentes, cette analyse est l'œuvre d'une tête étrangement lucide même dans les emportements de la passion. Le regard est vif et pénétrant, la main assurée en dévoilant ces émotions poignantes que nul ne pouvait retracer ainsi, sinon celle qui les éprouva et qui sut les démêler.

L'amour de Mlle de Lespinasse pour le marquis de Mora ne commença pas par un coup de foudre, comme on pourrait le supposer : « Je l'ai d'abord jugé avec prévention, dit-elle, bientôt après avec passion; je n'aurais pas pu alors me rendre compte à moi-même de ce que j'en pensais. Je passais alternativement du trouble que cause le commencement d'une passion, à l'illusion trop nécessaire et trop flatteuse d'avoir rencontré autant de sensibilité et de tendresse qu'il avait su m'en inspirer. Mais la vérité de mon sentiment et la conduite de M. de Mora ne m'ont pas permis de rester dans l'erreur. Je la regrette sans doute, cette erreur, puisque c'est à elle seule que je dois les instants de plaisir que mon cœur a sentis; mais les regrets et les réflexions sur mon malheur seraient aussi inutiles que déplacés ici ». L'humeur de M. de Mora n'était pas, en effet, au diapason de celle de Mlle de Lespinasse et il s'en fallait qu'il y eût entre leurs deux natures cette harmonie d'aspiration si nécessaire à la perfection de l'amour. « Il n'est juge que que de ce qui tient aux sens, ajoute-t-elle; tout le reste ne lui paraît qu'un effet de l'amour-propre, il en est plus blessé qu'il n'en est touché. Il n'a jamais été amoureux, mais il a eu infiniment de goûts passagers qui lui ont donné des plaisirs momentanés que son cœur n'a jamais sentis; en un mot, il n'a jamais connu tout ce que cette passion a de doux et de terrible, et, en même temps, il est assez aimable pour inspirer un amour vif et sincère. » On

comprend, après cela, que les effusions passionnées de Mlle de Lespinasse durent parfois lui paraître fastidieuses. Mais on n'approche pas impunément si près d'un tel brasier, et M. de Mora finit par prendre feu lui-même à ce contact. Plus tard, il mandait de Madrid à Mlle de Lespinasse : « Votre âme a été chauffée au soleil de Lima et mes compatriotes semblent être nées sous les glaces de la Laponie ». Pourtant, Mlle de Lespinasse ne fut pas complètement heureuse de ce résultat. Avec sa finesse de perception, avec la minutie d'analyse qu'elle porte en tout, elle trouve que ce sentiment n'est point celui qu'elle avait rêvé d'inspirer.

Achevons de recueillir les traits principaux de cette psychologie. « Une femme peut être très malheureuse par lui ; cependant elle serait injuste de s'en plaindre, car il est incapable d'avoir de propos délibéré de mauvais procédés avec elle. Il n'a ni sensibilité, ni tendresse, mais ce n'est point par choix, c'est par nature; on ne peut pas même lui reprocher qu'il veuille en imposer ; au contraire; on pourrait se plaindre des effets de sa franchise. Il n'épargne point la vérité à la personne dont il est aimé, quelque dure qu'elle puisse être. On cesse de lui plaire, il veut qu'on le sache; il a été bien aise d'être aimé tout le temps que ses sens l'ont désiré; mais une fois satisfait, il veut amener à ne l'aimer que comme il a besoin de l'être, parce qu'il ne voit plus dans l'attachement qu'il a inspiré que la gêne et la contrainte que cela lui imposerait. Il ne peut pas aimer, il ne veut pas plaindre; enfin, il veut être libre et ne pas songer si c'est aux dépens du bonheur de la personne qu'il a séduite. Il met tant de froideur et de fermeté dans sa conduite, qu'il est impossible de se croire en droit de rien exiger de lui. La légèreté, je pourrais même dire la dureté, avec laquelle M. de Mora traite les femmes vient du peu de cas qu'il en fait : il en a une idée générale dont il ne se départ point et qu'il a peine à cacher même à celle qu'il veut séduire. Voici comme il les voit : coquettes, vaines, faibles, fausses et caillettes. Celles qu'il juge plus favorablement, il les croit romanesques; et, s'il est forcé de reconnaître dans quelques-unes quelques bonnes qualités, il trouve que ce n'est point la peine de les en louer, ni de les en estimer davantage, parce que c'est plutôt en elles des vices de moins que des vertus de plus; cependant, il est sensible à leurs agréments jusqu'à un certain point, c'est-à-dire que celle qu'il trouve la plus aimable, il n'y attache guère plus d'idée qu'à un joli enfant qui plaît et avec qui on peut se divertir un moment. C'est tellement sa façon de penser sur les femmes qu'il n'accorde aucune préférence à celle qu'il aime ou qui lui plaît et dont il se croit

aimé; il n'a nulle confiance, nul épanchement de cœur avec elle, et, jusque dans les moments où il semble qu'il devrait s'oublier, il m'a avoué qu'il était en garde pour ne lui point laisser prendre d'ascendant sur lui. C'est de son aveu que j'ai acquis cette connaissance. Enfin, M. de Mora n'a connu jusqu'ici des femmes que parce qu'il était jeune, et il n'a cherché à en séduire d'honnêtes et de vertueuses que pour satisfaire son amour-propre; cela est si vrai, qu'il ne saurait supporter la résistance. Ce n'est point qu'elle blesse son cœur, mais c'est qu'elle offense sa vanité, oui! sa vanité; c'est la seule occasion où elle se fait sentir et où l'on aperçoit qu'il a le caractère haut et impérieux, car il cherche moins à toucher qu'à soumettre. » En somme, si le portrait est exact — et il en a tout l'air, — M. de Mora était une manière de Don Juan troublant les cœurs plus qu'il n'était troublé, conquérant sans être conquis, restant le plus froid qu'il pouvait au milieu des feux qu'il provoquait. Quant à Mlle de Lespinasse, soumise jusqu'à l'abnégation d'elle-même, mais touchée moins qu'elle le souhaitait, — il est vrai que sur ce point il était difficile de la satisfaire pleinement, — telle elle fut durant cette passion douloureuse, qui devint poignante plus tard. Le drame naîtra de la divergence de ces deux natures, des écarts qui séparent encore deux êtres qui peuvent s'unir sans se fondre ensemble, et nous en suivons les péripéties grâce à cet examen de conscience minutieux.

On n'ignorait pas, dans l'entourage de Mlle de Lespinasse, de quelle ardeur elle brûlait pour le jeune étranger, mais on ne connaissait ni les incertitudes ni les affres de cet amour mal partagé. A peine quelques amis de choix en eurent-ils la confidence incomplète : Condorcet, Turgot, Suard. « Donnez-moi des nouvelles de Mlle de Lespinasse, demandait Turgot à Condorcet, en décembre 1771, et tâchez d'avoir assez de crédit ou de sagacité pour en savoir. » Nul ne manque plus de sagacité à cet égard que d'Alembert et n'ignore mieux l'état d'âme de celle qui vivait auprès de lui. « Discrète, prudente et réservée, vous possédez l'art de vous contraindre sans effort et de cacher vos sentiments sans les dissimuler », disait d'Alembert de Mlle de Lespinasse dans un portrait qu'il traçait d'elle à son tour. Le pauvre homme devait en faire étrangement l'expérience à ses dépens et Mlle de Lespinasse abusa de son ascendant sur lui de telle sorte qu'elle l'eût rendu ridicule, si la bonne foi de la victime n'était évidente à tous les yeux. D'Alembert ressentait à son tour les variations de l'humeur de Mlle de Lespinasse et il les supportait avec une bonhomie qui n'eut aucun soupçon. Malade un moment, inquiet peut-être, il se

résolut, sur les conseils de son amie, à partir en juillet 1770 pour voyager en Italie, en compagnie de Condorcet. C'est le roi de Prusse qui faisait les frais de cette tournée philosophique. Mais les deux amis n'allèrent pas plus loin que Ferney, et, après quelques jours seulement d'absence, d'Alembert vint reprendre sa chaîne, que devait rendre particulièrement lourde à porter une recrudescence des sentiments de Mlle de Lespinasse pour le marquis de Mora.

Afin de soustraire celui-ci, de plus en plus atteint, à un contact si pernicieux pour sa santé, sa famille résolut de le rappeler auprès d'elle. Il quitta Paris le vendredi 7 août 1772, et cette absence aviva dans l'âme si mobile de Mlle de Lespinasse une passion qu'elle devait éteindre. Les incertitudes de l'éloignement rendues plus cruelles par l'état si précaire de M. de Mora, soufflèrent cette flamme déjà fort attiédie, et dès lors commença pour Mlle de Lespinasse une vie d'anxiétés et d'énervements qui, durant deux années, troublèrent son repos et émurent son cœur. Lorsqu'il se mit en route, la santé de M. de Mora semblait un peu raffermie, mais le trajet ne s'acheva pas sans des rechutes inquiétantes. Après une cure de quelques jours aux eaux de Bagnères, il fut pris d'un épuisement qui faillit l'emporter. La convalescence fut longue, et ces alarmes se renouvelèrent encore durant le séjour du marquis à Madrid, laissant ses amis dans une incessante incertitude. Mlle de Lespinasse n'y pouvait tenir. « Le genre de maladie dont il est attaqué ne laisse guère de repos à l'amitié, mandait-elle à Condorcet en parlant de l'absent; il me fait éprouver un sentiment qui est antipathique à mon être : c'est la crainte, et c'est depuis quelque temps mon sentiment habituel. La douleur, les souffrances doivent et peuvent dégoûter d'une passion malheureuse, mais elles serrent les liens de l'amitié et rendent la tendresse plus vive et plus profonde. » Voilà, exprimé par elle-même avec un rare bonheur d'analyse, l'état de l'âme de Mlle de Lespinasse : l'amour y fait place à un sentiment plus attendri, né des appréhensions, des souvenirs et des regrets. Sa grande préoccupation était de ne pas manquer de nouvelles, tant l'incertitude lui pesait. Les lettres restaient en chemin vingt jours et souvent s'égaraient. Pour les avoir quelques instants plus tôt, elle obligeait d'Alembert à aller attendre l'arrivée du courrier au bureau de la grande poste. « Il n'y a point de malheureux Savoyard à Paris, écrivait Grimm, qui fasse autant de courses, autant de commissions fatigantes que le premier géomètre de l'Europe... n'en faisait tous les matins pour le service de Mlle de Lespinasse ». Et ce n'est pas

tout. Pour assurer de plus nombreuses communications avec l'Espagne, d'Alembert lui-même s'était mis en rapports épistolaires avec le duc de Villahermosa, beau-frère du marquis de Mora, bien qu'il ne le connût guère, et lui écrivait des lettres aussi pleines de sensibilité que d'aveuglement [1]. Sa candeur y éclate avec une naïveté qui désarme et confirme étrangement les assertions de Grimm.

Voici un passage d'une lettre écrite le 11 mars 1774, après une rechute qui avait fort inquiété les amis de M. de Mora. Il donne bien le tour de cette correspondance singulière et la mesure des sentiments de d'Alembert : « J'avais le plus pressant besoin des nouvelles que vous avez bien voulu me donner. Je n'avais senti de ma vie des alarmes pareilles, et je n'ai point d'expression pour vous remercier. J'ai été attendre à la poste l'arrivée du courrier, et, quoique j'attende demain des nouvelles encore meilleures que celles du 24, j'irai de même les attendre à la poste, afin de les recevoir une heure plus tôt. Le mot qui était le dernier de votre lettre au-dessus du cachet, *il se porte bien*, m'a rendu la vie et j'ai été pénétré en particulier de cette marque de bonté inouïe de votre part; elle est d'une âme bien sensible et qui doit avoir cruellement souffert pour savoir si bien se mettre à la place de ceux qui souffrent. Je suis venu à perte d'haleine apporter ces nouvelles à Mlle de Lespinasse, qui les attendait avec une terreur et un effroi dont j'étais fort alarmé. Nulle part au monde, M. le marquis de Mora ne peut être plus aimé que dans le petit coin que nous habitons. J'ai fait part sur-le-champ de ces consolantes nouvelles à M. Lorry; je lui ai annoncé la consultation que j'attends et que vous avez bien voulu me promettre. Il n'a qu'un cri contre l'air d'Espagne et le plus grand désir du monde que M. de Mora vienne auprès de lui donner quelque temps à sa santé, qu'il se flatte bien de rétablir. Vous voyez, monsieur le duc, que la méprise des médecins d'Espagne vient de pouvoir coûter la vie à M. de Mora. Qui vous répondra qu'à l'avenir ils voient mieux et fassent mieux? Pour diminuer, monsieur le duc, les regrets que M. de Mora aurait de quitter l'Espagne, ce serait une action tout à fait digne de votre amitié de le ramener en France avec Mme la duchesse de Villahermosa; vous vous trouverez, et lui aussi, avec ce que vous avez de plus cher, et vous pourriez vous dire que vous auriez, non seulement assuré la santé de votre ami, mais même que vous lui auriez sauvé la vie. Je ne sais pas si ce projet vous

1. Elles ont été publiées par D. Marcelino Menendez Pelayo, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1894, p. 337.

paraît extraordinaire; pour moi, il me semble très facile quand je pense à notre sentiment pour M. le marquis de Mora et à la nécessité de le tirer promptement d'un air funeste et de fuir des médecins qui l'ont empoisonné. Si le séjour de France ne vous a pas déplu, monsieur le duc, permettez-moi d'y souhaiter votre retour avec le plus vif désir. Je me promettrais bien d'y cultiver vos bontés mieux que par le passé. »

L'aveuglement de d'Alembert fut fatal au malade lui-même, car il contribua à provoquer une détermination qui hâta certainement sa fin. Dans le passage que nous venons de citer, il est fait mention des prétendus dangers que présentait l'air de Madrid pour les poumons de M. de Mora. Le médecin qui diagnostiquait ainsi de loin d'aussi graves conséquences était fort à la mode alors : Lorry, praticien frivole et petit-maître, ne craignant pas de prononcer à distance les jugements affirmatifs dont d'Alembert se faisait le porte-parole convaincu. Lorry assurait que M. de Mora devait quitter l'Espagne pour venir recourir à ses seules lumières, et, pendant plus d'une année, soit directement, soit par l'intermédiaire de d'Alembert, il insista pour obtenir ce résultat. M. de Mora quittait enfin Madrid, le vendredi 3 mai 1774, après un séjour de près de deux années au pays natal, et, faible, crachant le sang, se mettait en route vers le médecin qui lui promettait si positivement la guérison. Pareil voyage n'était qu'un martyre dont le dénouement se produisit plutôt qu'on ne l'attendait. Le 27 mai suivant, le marquis de Mora succombait à Bordeaux, loin des siens, avant d'avoir retrouvé celle qu'il regrettait et à laquelle il pensait dans son agonie : « J'allais vous revoir, il faut mourir, quelle affreuse destinée! mais vous m'avez aimé et vous me faites encore éprouver un sentiment doux. Je meurs pour vous!... »

Cette fin si lamentable accabla Mlle de Lespinasse; sa passion pour le marquis de Mora n'était un secret pour personne, sauf d'Alembert, et, en ce temps où les amours les plus irrégulières étaient jugées sans défaveur, le moindre chagrin de l'affligée ne fut pas de recevoir les condoléances qu'on s'empressa de lui adresser alors. Nous en avons un exemple bien significatif : la puritaine génevoise, Mme Necker elle-même, bien qu'aucun lien étroit ne l'attachât à Mlle de Lespinasse, ne manqua pas de lui envoyer le témoignage de sa sympathie en des circonstances aussi cruelles, et c'est l'inévitable d'Alembert qui y répondit : « J'ai lu, madame, votre lettre à Mlle de Lespinasse, elle en a été pénétrée de la plus sensible et de la plus tendre reconnaissance. Elle est hors d'état de vous exprimer elle-même le prix qu'elle met aux

marques de votre intérêt; sa santé est très altérée, elle est dans un abattement qui ne lui permet pas de jouir des consolations de l'amitié. » Mais ce qu'on ignorait davantage — et ce que d'Alembert savait moins que tout autre, — c'est que le remords se mêlait pour beaucoup aux regrets de Mlle de Lespinasse. Elle n'avait pas su, en effet, rester fidèle au souvenir de celui qu'elle pleurait maintenant, pas plus, d'ailleurs, que le marquis de Mora, quoique malade, ne s'était piqué à Madrid d'une constance exagérée. Étranges natures, en vérité, que ces âmes complexes et changeantes, passant alternativement de l'amour au désespoir, que la passion attire, qu'elle ne satisfait point, qui s'en rebutent, pour y revenir bientôt avec une ardeur nouvelle! Sans doute, les désirs, la satiété, les regrets sont les trois termes successifs de la vie. Jamais pourtant on ne vécut avec un tel besoin des émotions immédiates, car jamais on ne crut plus au présent et moins à l'avenir, et jamais on n'ajouta moins de foi à l'espérance de l'au-delà. « Que faire à cela? écrivait un jour Mlle de Lespinasse à Condorcet. Subir son sort et attendre la mort comme les matelots désirent le port après la tempête. Mais, bon Condorcet, vous allez croire que je suis plus malheureuse et vous en souffrirez. Non, mon ami, croyez au contraire que je suis beaucoup mieux que je n'ai été depuis longtemps. Je juge ma situation, je puis en parler, et longtemps je ne pouvais que sentir et souffrir. »

Lorsque Mlle de Lespinasse s'exprimait ainsi sur son propre compte, un amour nouveau avait poussé dans son âme sur les cendres de celui qu'elle croyait éteint et que la douleur allait ranimer. Le 21 juin 1772, quelques semaines seulement avant le départ de M. de Mora pour l'Espagne, elle avait rencontré au Moulin-Joli, sur les bords de la Seine, dans cette maison de campagne que l'art de son propriétaire Wattelet avait rendue délicieuse, celui qui devait provoquer en elle une autre tendresse, aussi profonde, sinon mieux satisfaite, que la première. « J'ai fait aussi connaissance avec M. de Guibert, mandait-elle aussitôt à Condorcet; il me plaît beaucoup : son âme se peint dans tout ce qu'il dit; il a de la force et de l'élévation, il ne ressemble à personne. » Celui qui ne ressemblait à personne et qui plaisait ainsi était un jeune gentilhomme gascon de petite noblesse et de médiocre fortune, mais ambitieux, plein de fougue et d'à-propos. Les qualités de son esprit, plus apparentes que réelles, conquirent aisément son siècle, comme son cœur séduisit Mlle de Lespinasse par une allure chaude qui avait assez les dehors de la conviction pour se montrer pressante et se faire agréer. Fils de soldat,

soldat lui-même, Jacques-Antoine-Hippolyte comte de Guibert, était entré fort jeune à l'armée et, à l'âge de vingt-neuf ans, lorsqu'il vit pour la première fois Mlle de Lespinasse, il était déjà chevalier de Saint-Louis et colonel de la légion corse, après plusieurs campagnes en Allemagne et en Corse. Célèbre aussi par la publication d'un gros ouvrage, moitié technique, moitié philosophique, sur la tactique, qui avait fait grand bruit et passionnait les esprits, cet homme heureux avait pour se distinguer le triple avantage de la jeunesse, de la bravoure et du talent. Il ne lui était pas désagréable que Mlle de Lespinasse s'intéressât à son sort de gentilhomme ambitieux et pauvre, elle dont l'influence était grande; aussi ne manqua-t-il pas de soigner de son mieux la bonne fortune qui les avait rapprochés. De son côté, Mlle de Lespinasse encourageait visiblement ces relations naissantes. « J'ai vu M. de Guibert chez moi, il continue à me plaire infiniment », écrivait-elle un mois après à Condorcet, et elle exhortait celui-ci à lire le livre de son nouveau soupirant sur la tactique. « Je voudrais que vous lussiez le discours préliminaire de l'ouvrage de M. de Guibert; je suis sûre qu'il vous ferait grand plaisir; cela est plein de vigueur, d'élévation, de liberté ». Ainsi se formait peu à peu dans le cœur de Mlle de Lespinasse un sentiment fort doux, moins brusque que l'autre, au début, et plus bienveillant, qui eut, comme lui, quelques heures d'enivrement, mais aussi mal partagé et fécond en tristesses qu'avivèrent bientôt le chagrin de l'erreur commise et le remords du premier amour méconnu.

Nous connaissons par le menu le détail des traverses de la passion de Mlle de Lespinasse pour M. de Guibert, car les lettres à lui adressées ont depuis longtemps vu le jour. Ce sont elles qui forment le recueil que tous les fervents de Mlle de Lespinasse ont pratiqué. Sans doute, on pourrait y souhaiter un classement plus rigoureux, qui suivît de plus près la marche de cet amour; l'essentiel y est, puisqu'on en peut suivre les diverses péripéties. Leurrée encore une fois par les apparences d'une flamme plus brillante que réelle, la pauvre femme s'était prise à aimer ce beau militaire, de dix ans moins âgé qu'elle, sans voir combien était factice l'enthousiasme de celui-ci. Tandis qu'elle y mettait les ardeurs d'une femme de quarante ans qui n'avait aucune illusion sur ses charmes, mais qui croyait toujours à la puissance de la sensibilité et à la jeunesse du cœur, lui n'y apportait guère que les désirs d'une ambition mal dissimulée, les appétits d'une vanité que la renommée avait déjà gâtée. Mlle de Lespinasse ne fut pas longtemps sans être éclairée sur le fond véritable de cette passion nouvelle.

Quelques mois à peine après leur liaison, M. de Guibert partait pour un voyage à travers l'Europe qui devait durer de mai à octobre 1773. Éloignée de M. de Mora, qui menait à Madrid une vie de valétudinaire, séparée de M. de Guibert, qui, sans prendre la peine de savourer sa fortune, courait de Dresde à Berlin et de Vienne à Ferney, en quête de relations et de protecteurs, Mlle de Lespinasse put tout à loisir mettre en balance les deux sentiments auxquels elle avait voué sa vie et se demander lequel devait la faire plus souffrir. La longue agonie de Mora stimule sa tendresse, mais Guibert rentre à Paris avant celui qu'il a supplanté, et Mlle de Lespinasse ne se contient pas en présence de l'aimé. Qu'importe la raison? Elle s'abandonne à lui avec la joie de l'amour retrouvé.

On sait déjà comment la mort de M. de Mora devait changer cette joie en remords : dorénavant l'ombre de celui qui n'était plus allait paraître en tiers dans les épanchements des deux amants, importune à M. de Guibert, suavement douloureuse à Mlle de Lespinasse. Les regrets de celle-ci stimulèrent son amour : puisque la faute fut commise, qu'elle est irréparable, sa seule excuse est de venir d'une passion qui ne pouvait se contenir. Et Mlle de Lespinasse accepte ce nouvel amour avec l'âpre jouissance d'un cilice moral. Un jour, il lui semble même que l'image de l'amant défunt paraît brusquement à ses yeux : même contenance, mêmes gestes, même voix surtout; c'est le prince Joachim Pignatelli, le frère cadet de M. de Mora, qui rappelle son aîné au point de le faire revivre. Une autre fois, la poste apporte à Mlle de Lespinasse deux épaves égarées de son amour passé. « J'ai reçu aujourd'hui deux lettres qui m'ont bouleversée, mais qui ont rempli mon âme. Figurez-vous quelles dates : *Madrid, 3 de mai 1774. En montant en voiture pour vous voir.* Et l'autre : *de Bordeaux, 28 mai 1774. En arrivant et presque mort.* Et je les reçois un an après leur date! cela me paraît tenir du prodige. Il me semble que ce soit un nouvel avertissement. Cela me trouble, cela m'occupe. Je réponds *oui*, et cependant je remercie le ciel qui m'a laissée vivre pour recueillir encore ce qu'il y avait de plus cher et de plus sacré pour moi dans l'univers. » Et chaque remords la pousse davantage et plus fortement dans les bras de M. de Guibert, comme pour s'y mieux protéger contre ces revenants de l'amour.

Mais ces émotions incessantes la tuent, excitent sa souffrance maladive et éveillent en elle un appétit de martyre, une monomanie de dévouement ininterrompue et déchirante. Toute sa correspondance n'est que le cri d'une âme heureuse de son mal,

puisqu'elle l'endure pour celui qu'elle a aimé jadis et par celui qu'elle aime encore, la plainte haletante d'un cœur à vif dans un corps émacié, la longue et pénétrante litanie d'une douleur voluptueuse et attirante. Les lecteurs de Mlle de Lespinasse connaissent bien, pour les avoir presque éprouvés à la suivre, l'extrême sensibilité de ces nerfs toujours tendus, le frémissement de cet être que tout ébranle et fait crier. Qui peut écouter sans en être remué ce gémissement intarissable incessamment avivé par une souffrance nouvelle et qui module tous ses maux et tous ses désespoirs! L'attrait poignant des lettres de cette âme blessée à mort est dans l'infinie variété de ses peines. La perfection de l'analyse est telle qu'elle ne nous fait grâce d'aucun détail, ranimant sans cesse ce drame intime, dont le fonds est vieux comme le monde, par la mobilité des impressions, l'abondance et la vérité des nuances et surtout par l'accent de sincérité qui se dégage de partout, gardant à cette histoire qui prendrait si volontiers l'allure du roman la réalité des émotions vécues, ressenties. Mlle de Lespinasse disait d'elle-même : « Vous connaissez une personne qui a été toute la vie dénuée des agréments de la figure et des grâces qui peuvent plaire, intéresser et toucher, et cependant cette personne a eu plus de succès, a été mille fois plus aimée qu'elle ne pouvait le prétendre. Savez-vous le mot de cela? C'est qu'elle a toujours eu le *vrai* de tout, et qu'elle y a joint d'être *vraie* en tout. » Sa sincérité sauve ses lettres de l'ennui qu'elles auraient pu provoquer. Là surtout elle est *vraie*, elle gémit, elle souffre *vraiment*, et, devant cette douleur qui s'étale sans apprêt, on est pris aux entrailles par une émotion plus forte que la raison, par une pitié plus puissante que la morale : de quelque source que viennent les souffrances de cette malheureuse femme, jouet de tant d'illusions et abreuvée de tant de dégoûts, on la plaint d'avoir tant pleuré, d'avoir pu consommer dans de pareilles tortures le long sacrifice de soi-même à un rêve qui ne se réalisa jamais.

En somme, malgré ses erreurs, Mlle de Lespinasse est sympathique et sa passion nous émeut, malgré ses redites, dans ce journal où l'on sent, pour ainsi dire minute à minute, battre le pouls d'une âme. Il n'en est pas de même de M. de Guibert. Homme de lettres et militaire, il semble qu'il ait pris la vanité des deux états. Si M. de Mora, avec son charme de grand seigneur et son air de beau ténébreux, regard de feu et cœur de glace, pouvait inspirer des amours fatales et passer, à Paris, pour un descendant de Don Juan, M. de Guibert c'est d'Artagnan philosophe. Léger, volage, impétueux, jetant aux quatre vents de sa fantaisie

les déclarations et les serments, il traite avec la même inconséquence superficielle les choses du cœur et celles de l'esprit, la tactique et les femmes. Après s'être engoué de lui pour les mérites qu'il y croyait découvrir, son siècle le dénigra et il y a quelque justice dans ce retour brutal. Mlle de Lespinasse, malgré toute sa pénétration, fut la victime elle aussi de cette erreur, elle fut trompée par cette effervescence qui jouait si bien le sentiment, par cet amour-propre qu'on pouvait prendre pour de l'ambition, par une emphase qui prétendait passer pour de la générosité. La tête échauffée de Mme de Staël semble s'être montée, plus tard, pour cet homme à bonnes fortunes dont elle a tracé un portrait enthousiaste. Les ombres manquent au tableau : sans doute que Mme de Staël ne connaissait qu'imparfaitement les revers des belles qualités de M. de Guibert. Mlle de Lespinasse les savait mieux; mais elle n'a pas laissé de croquis d'ensemble de son dernier amant comme elle l'a fait pour M. de Mora.

Les éléments de la peinture sont disséminés dans la correspondance. Pourtant je trouve dans une lettre au comte de Crillon un passage qui me paraît bien significatif à cet égard et qui montre que le mécompte entre les deux amants ne fut pas long à se faire sentir. Le 14 janvier 1774, c'est-à-dire à l'époque où d'après ses lettres à M. de Guibert sa passion pour celui-ci brûlait tout particulièrement, Mlle de Lespinasse écrivait à M. Crillon : « Je vois beaucoup M. de Guibert, je le trouve très aimable, mais on voit bien que c'est lui qu'il a peint lorsqu'il a dit du *Connétable* :

Ses talents l'agitaient et pesaient sur son âme.

Il a une activité qui le dévore et qui fait qu'il épuise trop vite tous les objets d'intérêt qui l'occupent successivement. Il est incompréhensible, l'emploi qu'il a fait du temps dans son voyage; la vie de Paris ne lui convient point; la dissipation, le torrent du monde l'entraînent sans l'intéresser. Il s'ennuie de ce qui fait jouir les autres, et puis je crois qu'il a à se reprocher d'avoir fait une grande méprise. Cela met bien du trouble et de l'agitation dans son âme. Il a rencontré quelqu'un qui a arrêté tous ses mouvements. S'il est pénible de marcher sur la pointe des pieds, il doit l'être bien davantage de se faire cul-de-jatte ou de marcher sur ses genoux, surtout lorsqu'on se sent de bonnes jambes; enfin il n'a pas rencontré Mme de la Moussetière. Il en était digne. » Certes, la méprise était hors de conteste, mais Mlle de Lespinasse s'abuse en supposant que ses goûts de recluse pesaient seuls à M. de Guibert. Elle y voyait plus clair quand elle lui mandait

à lui-même : « Il y a plus d'une manière d'être bon et excellent; la vôtre *vous fera faire bien du chemin* dans toutes les acceptions de ces mots. Je plaindrais une femme sensible dont vous seriez le premier objet; sa vie se consumerait en craintes et en regrets; mais je féliciterais une femme vaine, une femme fière; elle passerait sa vie à s'applaudir et à se parer de son goût; ces femmes-là aiment la gloire, elles aiment l'opinion, l'éclat. Tout cela est bien beau, bien noble, mais cela est bien froid et bien loin de la passion. » La vérité est que cette passion si absorbante avait bien vite fatigué M. de Guibert, fort au-dessus — ou au-dessous — des tempêtes du cœur par la mobilité et la légèreté de sa nature; il eût fallu être un psychologue plus avisé ou moins occupé de soi-même qu'il ne l'était pour en sentir ou pour en comprendre tous les soubresauts. Mlle de Lespinasse se trompait en lui souhaitant l'amour d'une Mme de la Moussetière, c'est à dire d'une pauvre femme dont l'histoire défrayait alors Paris, mourant dans un accès de folie quelques jours après que son amant eut été tué en duel par son mari. Déjà M. de Guibert avait à sa portée semblables émotions et il n'en avait éprouvé ni la sincérité ni la grandeur. Lorsque Mlle de Lespinasse apprit la fin solitaire du marquis de Mora, elle voulut mourir à son tour; c'est Guibert qui la retint par quelque phrase dramatique. Elle s'y résigna dans l'espoir d'un peu de bonheur encore : « Je serais morte de douleur et je suis destinée à vivre, à languir, à gémir, à vous aimer, à maudire sans cesse la vie et à en chérir quelques instants ».

Ce n'était pas tout, en effet, et la douleur n'avait pas épuisé pour elle toutes ses ressources. En juin 1775, Guibert se mariait. Assurément les souvenirs, les regrets mêlés par Mlle de Lespinasse à ses épanchements avec lui étaient parfois hors de saison et ne pouvaient guère stimuler un amour auquel elle s'attachait comme à sa dernière jouissance. Il faut savoir souffrir souvent en silence, et Mlle de Lespinasse ne le sut pas ou ne le pratiqua pas assez. Mais il eût fallu aussi être un plus grand clerc que Guibert pour découvrir dans ce remords incessant ce qu'il cachait de volupté amère. Ces rappels du passé l'ennuyaient et l'éloignaient, et Mlle de Lespinasse était trop éprise pour renoncer à l'un ou à l'autre de ses cultes. Comment espérer faire entendre à quelqu'un dont l'ambition serait d'être le premier partout qu'il n'est et ne sera que le second dans un cœur? Insoluble problème auquel Mlle de Lespinasse s'attarda trop. Pourtant, on peut reprocher à M. de Guibert de n'avoir pas su garder, dans cet abandon, tous les ménagements nécessaires à cette âme fatiguée et malade. Plein

de réticences et de banalités, il s'éloigna d'elle sans l'avoir comprise et sans l'apaiser. Tout à coup Mlle de Lespinasse reçoit, du château de Courcelles, un billet qui lui annonce une union à laquelle elle ne voulait pas croire jusque-là. Il lui semble que tout lui manquait désormais et cette fois-ci encore elle résolut de mourir volontairement. C'est Guibert qui l'en détourna une autre fois : « Vivez, vivez, je ne suis pas digne du mal que je vous fais », lui mandait-il avec plus d'emphase que de sincérité. Cette consolation sonore et creuse suffit pourtant à la désolée pour la retenir, sinon pour la convaincre. Elle se sentait atteinte de plus en plus, elle savait que ses jours étaient comptés : elle se reprit à vouloir vivre pour rendre encore à celui qui la délaissait quelques services qu'il ne craignait pas de lui demander. M. de Guibert la priait de s'intéresser à un discours de lui qu'il présentait au concours d'éloquence de l'Académie française et d'user de son influence en faveur de cet *Éloge de Catinat*. Pour ma part, je ne sais pas de cruauté plus inconsciente que celle-là, de pensée plus mesquine et plus digne d'un grimaud de lettres que celle d'envoyer ainsi le manuscrit d'une de ses œuvres à une amante délaissée peu de jours auparavant, en lui demandant de le patronner. M. de Guibert l'eut et elle ne lui fait pas honneur, d'autant que, dans l'espèce, c'est d'Alembert qu'il s'agissait surtout de circonvenir. Quant à Mlle de Lespinasse, elle accepta avec transports ce nouveau sacrifice; elle s'employa tout entière à faire réussir ce discours qui évoquait de si mauvais souvenirs. Malgré tous ses efforts, malgré tous les élans d'une passion qui s'épuise ainsi, elle ne put vaincre : La Harpe eut le prix, Guibert seulement l'accessit. Ce fut pour elle une souffrance cruelle, mais alors plus que jamais son âme y était accoutumée. L'amour de Mlle de Lespinasse s'élève et s'idéalise. Bientôt elle trouvera une volupté intime au bonheur domestique de celui qu'elle a adoré. D'elle-même elle s'appliquera désormais à mettre son influence à faciliter la route de l'homme qui l'a si mal comprise, et l'amante devient une amie fervente et dévouée.

Les lettres inédites qu'on trouvera plus loin datent des dernières années de Mlle de Lespinasse. Au milieu de ses peines de cœur, elle avait eu un grand contentement, l'arrivée de son ami Turgot aux affaires comme contrôleur général des finances, et le choix par celui-ci d'un autre ami, Jean Devaines, pour premier commis. Comme tous les Encyclopédistes, Mlle de Lespinasse vit avec enthousiasme cette élévation d'un des leurs, qui semblait inaugurer l'avènement d'une politique rationnelle et préluder au triomphe des idées communes. Devaines, lui, plaisait à Mlle de Lespinasse

par sa bonne grâce et son obligeance proverbiales, par l'aménité de son commerce et la constance de son amitié. Elle avait foi en lui et lui fit confidence du second et dernier amant qui la posséda. C'était un ami auquel on pouvait ne rien cacher parce qu'il pouvait tout comprendre, toujours abordable, en outre, et en situation d'obliger ceux qu'il affectionnait. Précieux à ce double titre, Devaines sera l'homme en place auquel on ne craindra pas d'avoir recours. « M. Devaines serait à portée de vous rendre service, écrivait Mlle de Lespinasse à Guibert, quelques jours seulement après l'installation de la nouvelle administration des finances. Il ferait l'impossible pour vous obliger : il a un attrait particulier pour vous; il ne me voit jamais sans me demander de vos nouvelles. Le jour de votre départ, j'en reçus un billet où étaient ces mots : « Je vous supplie de me faire dire de vos nouvelles et de celles de M. de Guibert, qui intéresse beaucoup ceux qui aiment une âme ardente, franche, et qui de tous côtés s'élance vers la gloire ». Je voulais vous envoyer ces mots, et puis j'en fus détournée par un intérêt qui ne permet pas de causer. Vous devriez écrire à M. Devaines, non pas sur sa fortune, car c'est justement le contraire, il a sacrifié son intérêt à son amitié pour M. Turgot et à son amour pour le bien public. En un mot, il a été entraîné par le désir de concourir au bien, il a eu l'activité de la vertu, mais un peu plus calme, il a vu qu'il s'était chargé d'une triste besogne. » Voilà, en quelques mots, comment Mlle de Lespinasse jugeait le collaborateur de Turgot. Peut-être l'opinion est-elle trop favorable; les divers traits qui la confirment ne permettent pas de douter qu'elle soit franche.

Pour un esprit aussi précis et aussi net que celui de cette femme d'élite, l'amitié avait bien des nuances. Bonne et volontiers grondeuse avec Condorcet, son affection se fait maternelle pour celui-ci comme pour d'Alembert, aussitôt que l'amour n'est plus de la partie. Tous deux elle les appelait ses secrétaires et disait : « Ils me sont nécessaires comme l'air pour respirer; ils ne troublent pas mon âme, mais ils la remplissent ». Au contraire, avec Devaines l'amie est vraiment amie, c'est-à-dire en parfaite communion de sentiments et d'idées avec celui qu'elle entretient, sûre d'être entendue et de l'entendre, confiante à la fois et sincère. Ce qu'on possède des lettres à Condorcet a un ton très particulier, aimable et brusque avec ce grand enfant qu'il s'agit de morigéner lorsqu'il ronge ses ongles ou de radoucir lorsqu'il s'emporte. La correspondance avec Turgot aurait assurément une tout autre allure, si on la connaissait en entier, cordiale sans doute, mais

avec une teinte de respect dans la sympathie. Les lettres écrites à Devaines ont, elles aussi, leur tournure spéciale, ainsi qu'on le verra en les lisant ci-dessous. Comme avec Suard, qu'elle aime aussi, Mlle de Lespinasse s'abandonne là plus complètement et laisse plus volontiers son cœur parler lui-même au courant de la plume. Si, dans sa correspondance, de même que dans son salon, elle sait être toute à tous, elle ne se montre pas à chacun sous le même jour ni avec la même confiance. C'est le suprême art de Mlle de Lespinasse que sa plume suive toujours les impressions de l'heure présente, que son âme soit assez mobile pour les renouveler sans cesse et son esprit assez juste et assez souple pour en exprimer toutes les apparences fugitives sans rien surfaire ni exagérer. C'est là aussi le suprême art des épistoliers de race et qui donne tant de prix à leurs lettres, tant de charme au moindre billet sorti de leur verve. Nous reproduisons ici tout ce que Mlle de Lespinasse adressa à Devaines, à notre connaissance. On trouvera, dans le plus court de ces billets, une parcelle de sentiment, une formule heureuse qui fait voir l'amitié sous un jour plus séduisant.

Jeudi.

Cette maxime de ne jamais rien oublier, de s'occuper de ses amis, de les faire jouir de votre amitié, est d'un prix que je ne puis exprimer, mais que je sens au fond du cœur. Je viens d'envoyer chez vous pour une nouvelle importunité. Vous ne me dites pas si je vous verrai. C'est pourtant une espérance qui m'est de plus en plus nécessaire.

Dimanche au soir.

Je suis désolée lorsque j'apprends, en rentrant, que vous avez pris la peine de me venir chercher, et que je n'en ai pas profité. Je suis rentrée à cinq heures précises aujourd'hui, et je vous ai regretté toute la soirée. Dites-moi quand et comment vous me dédommagerez? Êtes-vous content de votre santé? Donnez-moi des nouvelles de celle de Mme Devaines, et pensez quelquefois à une des personnes du monde qui vous aime le mieux et qui vous est le plus obligée.

Ce dimanche.

Vous avez l'art d'obliger, de servir et d'aller au cœur par excellence. Vous savez bien que je ne vous remercie plus, mais les pensées les plus douces que je puisse avoir, c'est de m'occuper de tout ce que je vous dois. Si je vous voyais souvent longtemps, ma douleur en serait soulagée : je ne suis plus qu'à vous lorsque je suis avec vous, et il y a bien peu de gens à qui je doive ce bien-là. Mon ami, je trouve que presque

tout le monde languit : à peine sent-on le bonheur et le plaisir. Ah! c'est qu'on a bien de l'esprit et bien peu d'âme, et, dans l'état où je suis, l'esprit m'engourdit et l'âme me vivifie. Vous en êtes plein et quelquefois j'en suis affligée, parce que vous souffrez fortement. Bonsoir. Voilà un petit *hors de propos*. C'est presque répondre à un billet que je viens de recevoir, où il est question de sensibilité d'une manière bien aimable. C'est de M. d'Aix [1]. Je ne vous vois plus. Je ne vous fais rien voir. A peine ai-je le temps de vous parler de vous que j'aime de tout mon cœur.

L'amitié parla-t-elle jamais un langage plus tendre et plus pénétrant qu'en ces courts fragments qui sont comme les épigraphes de cette correspondance? Mais les événements contraignent bientôt Mlle de Lespinasse à exprimer des sentiments moins généraux. Devaines fut attaqué par les ennemis du Turgot et par ceux qui pouvaient jalouser sa propre fortune. En août 1775, on lançait contre lui un libelle fort injurieux, qui le peina beaucoup plus qu'il ne l'atteignit. Mlle de Lespinasse fut très sensible et prit toute la part qu'elle devait à ce chagrin d'un ami. Les lettres qui suivent sont pour réconforter l'honnête homme blessé d'accusations aussi calomnieuses.

Ce samedi au soir [septembre 1775].

Je vais savoir de vos nouvelles par M. d'Alembert, mais j'ai besoin de vous dire que j'ai été occupée de vous toute la nuit. Je vous voyais souffrant, accablé de l'injustice et de l'atrocité des méchants. Ah! mon Dieu, votre sensibilité vous en rend la victime. Si vous aviez la force ou l'indifférence de M. de Toulouse [2], vous déconcerteriez bien vite la haine et l'envie. Si vous aviez vécu dans la société de Mme du Deffant, vous ne seriez pas aussi neuf à la calomnie et aux libelles. Moi qui vous parle, j'en ai lu de sa façon sur toutes les personnes de sa société comme elles en ont lu sur moi, et, en honneur, cela n'a pas changé un cheveu à l'opinion que nous avions et que nous devions avoir les uns des autres. Croyez que le public n'est pas injuste lorsqu'il n'y a aucun intérêt. On voit les méchants, les calomniateurs. Voltaire même n'est pas lu lorsqu'il n'est que méchant. Enfin, vous souffrez, voilà le grand mot, car c'est toujours la manière dont on sent qui décide le degré de douleur, et vous savez si je suis près de votre âme, si je voudrais augmenter mes maux de ce qui vous rend les vôtres trop déchirants. Hélas! ce sont des souhaits inutiles. Vous resterez avec le poids de votre chagrin et en le partageant je ne l'aurai pas soulagé. Voilà mon

1. L'archevêque d'Aix, de Boisgelin, fort lié avec les Encyclopédistes.
2. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse.

sensible regret. Ne vous verrai-je pas ce soir? Je serai seule. Mais non, votre soirée est à Mme Devaines. Comment se porte-t-elle, et vous, avez-vous dormi?

Ce coup était d'autant plus rude pour Devaines qu'il avait pris très à cœur les obligations de sa charge, au point d'en altérer sa santé. C'est ce que Mlle de Lespinasse elle-même mandait à Condorcet : « M. Devaines, qui a une besogne qui commande d'une manière plus absolue et qui demande à être faite avec une exactitude qui ne permet pas une distraction, en est plus fatigué [que Turgot]. Il est maigri d'une manière qui m'inquiéterait s'il ne dormait pas : mais le sommeil le soutiendra. D'ailleurs il voit qu'au mois de janvier il pourra avoir quelques moments pour respirer, et cette espérance lui donne du courage. En vérité, amitié à part, tous les honnêtes gens doivent désirer que M. Turgot et M. Devaines se portent bien : leur santé m'occupe autant et plus que la mienne. » On conçoit, après cela, les alarmes de Mlle de Lespinasse lorsque cette santé si précieuse à ses yeux fut ébranlée par les imputations d'un libelle anonyme.

Samedi, dix heures du soir [26 août 1775].

C'est pour me consoler d'écrire depuis deux heures des lettres indifférentes que je viens causer avec vous. Il me semble qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai vu, que je ne vous ai parlé. Ah! c'est lorsque je vous sais souffrant que je voudrais ne pas vous quitter, non que je croie vous consoler, mais il m'est plus doux de m'affliger à côté de vous. Mon ami, vous me devez des détails sur tout ce qui vous trouble, je veux savoir si on a découvert quelque chose? si on a espérance de remonter à la source? Mais ce que je veux savoir avant tout, c'est si votre âme s'est calmée, si enfin votre bon esprit est venu au secours de votre sensibilité, si vous commencez à juger ce que vous ne faisiez que sentir. Voilà où je vous attends. Mais ce n'est pas la raison ni les raisons des autres qui y font venir : il faut y venir tout seul, ou par l'épuisement de sa sensibilité, ou par un mouvement de vigueur qui vous fait trouver du plaisir à braver ce qui vous accable. Mon ami, que Dieu vous préserve d'être jamais dans le cas de la comparaison! Mais si vous saviez que les libelles, que les atrocités, que le déchaînement des méchants, que tout cela réuni n'est pas encore le malheur! Ah! je vous le répète, je vous le crie du fond de mon âme, il n'y a qu'un grand malheur dans la vie, c'est de perdre ce qu'on adorait. Croyez-m'en, j'ai tout essuyé, tout éprouvé et je consentirais à être tout à l'heure accablée d'un libelle plus infâme encore, s'il est possible, et assez méchant pour être vraisemblable. Oui, je le payerais encore de mon sang pour vivre encore huit jours avec M. de M[ora], et croyez que

ce n'est point là le souhait d'une tête exaltée. Non, non, c'est le souhait de quelqu'un qui a acquis de l'expérience à ses dépens, qui a apprécié le jugement des hommes et qui sent que les grands malheurs sont en nous et point autour de nous. Voilà pourquoi je vous conjure de vous replier sur votre âme; vous la trouverez bonne et honnête et tous les libelles du monde n'affaibliront pas ce sentiment intime. Vous avez été au *Connétable*? Avez-vous entendu? Cette chimère aura-t-elle fait diversion à ce que vous souffriez? Pour moi, je n'y ai pas été parce que j'étais trop souffrante, et puis parce que rien ne me répugne tant que ce qui s'annonce à moi comme une fête. Ah! mon Dieu, quelqu'un qui ne se paie que de l'espoir de mourir, qui voit avec une sorte de plaisir son corps s'affaiblir et se détruire, aller à une fête pour sentir d'une manière plus déchirante qu'il n'y a plus de plaisir, qu'il n'y en aura plus pour soi! Voilà, mon ami, ce qui m'a retenue dans ma chambre. J'ai fait fermer ma porte. C'était un soir inutile, car tout ce que je connais est au *Connétable*. Je voudrais bien pour l'auteur qu'il eût un grand succès. J'attends le bon et cher d'Alembert. Il n'y a plus qu'un plaisir qui me soit analogue, c'est la musique. Oui, *Orphée* en me faisant fondre en larmes me fait un bien sensible. Adieu. De vos nouvelles, et beaucoup, je vous en prie.

En vérité, cette lettre est bien significative pour montrer comment des sentiments divers peuvent se rencontrer et se fondre dans le cœur d'une femme. Lorsque Mlle de Lespinasse évoque ses propres souffrances et le marquis de Mora pour consoler Devaines, elle attend de connaître l'accueil fait à une tragédie de M. de Guibert, et c'est d'Alembert qui l'en doit informer. Tout cela se coudoie sans se heurter et on ne saurait mieux tenir son cœur en partie double ou même triple. Je ne sais si Devaines trouva dans les vers du *Connétable* l'oubli à ses maux que son amie lui souhaitait. Ce qui est hors de doute, c'est que l'affaire du libelle se compliquait et s'embrouillait.

Ce samedi au soir [septembre 1775].

M. Suard m'a conté la conversation de ce matin. Voilà, j'espère, le moyen de terminer cette affaire à votre satisfaction. Cet homme est dans l'habitude de traiter avec des fripons; il taira ce que nous voulons savoir. Si je jugeais par la contenance et la bonne humeur de M. D [Alembert], je croirais presque à l'innocence de son gueux de protégé. Mais je ne me console pas de l'amertume et du trouble que cela a mis dans votre vie. Qu'il est cruel de trouver en soi de quoi contenter si pleinement la haine des méchants! Votre sensibilité est un trésor pour vos ennemis. Je vous l'ai dit, les deux dernières années que j'ai vécu avec la plus méchante créature, j'étais venu à bout de déconcerter toute sa

méchanceté en lui opposant toujours le sang-froid de l'indifférence. Je la mettais tellement au désespoir qu'elle n'y a pas pu tenir. Mais j'étais parvenue à cette insensibilité par huit ans de martyre et par la perte absolue de ma santé. Ainsi, mon ami, vous voyez qu'en me citant pour exemple, je ne dois pas avoir beaucoup de vanité de ce courage qui n'est venu que par l'épuisement de la douleur. A Dieu ne plaise que vous fassiez jamais le même chemin pour arriver au même but. Hé bien, quand on y est parvenu pour soi, il reste encore tant de moyens de souffrir, et pour soi et pour ses amis, et parce que l'on aime et enfin parce qu'on est sensible! Et c'est, je crois, le moyen de tout convertir en poison. Mais que son effet est lent et douloureux! Quand mon âme a été bien agitée, bien soulevée, elle tombe après dans un abattement et un dégoût si mortel que je ne sais lequel des deux états m'est le plus affreux. Oui, je conçois la maladie des Anglais qui se tuent beaucoup plus souvent par dégoût et par lassitude que par désespoir. Voilà ma disposition aujourd'hui. Et comment ne pas être mortellement dégoûtée de la vie lorsqu'on n'a plus pour soi ni objet de désir, ni d'espérance et lorsqu'on est encore toute vive pour les maux de ce qu'on aime? Je sens ce qu'ils souffrent et leur bonheur ne contenterait que ma pensée. Voyez s'il y a quelque équilibre dans cette détestable manière d'exister. Mon Dieu, que j'aurais voulu que vous eussiez entendu hier M. de T.[1]! D'abord, vous en auriez été parfaitement content par rapport à vous; et puis, il est de si bon exemple! il ne cherche pas à consoler, mais il vous prouve que rien ne vaut la peine de s'en affecter et de s'en laisser abattre. Et ce n'est pas par de la métaphysique qu'il vous mène là. C'est de la bonne, de la simple raison, bien à l'usage et à la portée de tout le monde. On le trouve si sage, si fort en mesure qu'on s'indigne contre soi-même de n'être pas animé comme lui. Adieu. Mille et mille choses à Mme Devaines.

Je suis bien aise que vous soyez à la campagne. Les choses inanimées calment l'âme et reposent la pensée. Mais vous y serez si peu de temps et l'on est si près de soi lorsqu'on souffre!

On ne parvenait pas à découvrir l'auteur des imputations anonymes contre Devaines, et celui-ci le faisait activement rechercher. On trouva un secrétaire de d'Alembert mêlé à l'affaire, et cette circonstance attriste Mlle de Lespinasse. Ce louche personnage, nommé Ducroc de la Cour, avait gardé quelques exemplaires du libelle qu'il était chargé de retirer de la circulation, et d'Alembert dut congédier son indélicat secrétaire. Tout cela n'était guère propre à consoler Devaines, malgré la sympathie que ses amis lui témoignaient.

1. Trudaine (?).

Ce vendredi 4 heures [septembre 1775].

Mon ami, je ne sais pas vous consoler; je me sens trop faible, trop triste et trop profondément dégoutée de tout pour pouvoir ranimer le courage d'une ame abattue. Mais je pleure avec vous sur le malheur attaché à votre place, sur celui qui tient à votre probité et à vos vertus; car ne vous y trompez pas, les Terrai et les Clerq n'avaient pas des ennemis aussi acharnés. On les craignait. Mais à présent on sait que l'on peut médire et calomnier sans inconvénient et on se livre sans réserve à toute sa méchanceté. Mais je pense comme tous vos autres amis : vous ajouteriez à votre malheur en y cédant. Il faut le braver encore quelque temps; il ne faut pas faire ce que vos amis désirent, et apparemment c'est que vous abandonniez la place. Ho! mon ami, faites ce que vous dit M. Turgot : tirez de la force du témoignage de votre conscience, reposez votre pensée sur vos amis, voyez les remplis d'estime pour vous, voyez les souffrant de vos maux; tout cela vous soutiendra. Et, pendant quelque temps, si vous êtes malheureux, vous vous direz : je fais ce que je dois; et, en effet, il me semble que, dans le moment, vous n'avez pas la liberté du choix. Vous manqueriez à M. Turgot et vous vous feriez grand tort dans l'opinion publique. Mon ami, il y a encore à se dire qu'en gagnant du temps on fait beaucoup pour soi. Les circonstances changent et on se trouve tout d'un coup à mille lieues de la situation qui accablait. Voilà les ressources du genre de malheur qui tient à la persécution et à l'injustice des hommes. C'est ce qui fait que je vous répéterai cent fois que le seul malheur dont il faut mourir, c'est de la perte de ce qu'on aimait : voilà ce qui reste sans consolation et sans ressource. Je ne sortirai pas. Je me suis trouvée assez mal en sortant du bain. Si vous pouviez venir passer une heure avec moi, ce soir, quand vous aurez fini votre travail, je serais comblée. Bon Jean, voilà la lettre de M. Turgot; elle est fort bien et elle doit vous faire d'autant plus d'effet qu'il n'y a pas un mot qui soit dit à dessein : c'est la vérité et l'habitude de sa pensée.

Turgot n'avait pas abandonné son collaborateur dans cette circonstance pénible : il lui écrivit une lettre qui fait autant d'honneur à celui qui l'envoya qu'à celui qui la reçut. « Vous aurez su, mandait Mlle de Lespinasse à Condorcet, le 24 septembre 1775, que M. Turgot a fait donner à M. Devaines, pour réponse au libelle que vous savez, la place de lecteur ordinaire de la chambre du roi, avec toutes les entrées, prérogatives, etc., qui y sont attachées. M. Turgot a écrit à M. Devaines une lettre qui ne vous étonnera pas plus que moi par le ton de fermeté qui y règne. Elle sera si publique que vous la lirez sûrement dans les gazettes, où je souhaite qu'elle ne soit pas défigurée. » De fait, les gazetiers ne manquèrent pas de reproduire ce témoignage de la confiance

du ministre pour son premier commis et nous l'ont conservé. Mais cette satisfaction si grande n'avait pas suffi à rétablir la santé de Devaines. « Vous savez, écrivait encore, quelques jours après, Mlle de Lespinasse à Condorcet le 9 octobre 1775, que M. Suard a été au Havre avec M. et Mme Devaines. Ils ont fait ce voyage pour distraire M. Devaines, qui est resté accablé sous le coup de massue qu'il a reçu. Les gueux qui l'ont porté ne sont point découverts. Il y a eu dans cette affaire des circonstances bien affligeantes. »

Pourtant, quels que fussent ses propres tourments, Devaines n'oubliait pas ses amis et continuait de les obliger dans la mesure de ses moyens.

Vendredi 7 heures et dix [1775].

Que de bonté, que de soins, que d'amabilité! Mon Dieu, tout ce que je vous dois! Je ne m'acquitterai jamais, mais je vous aimerai toujours. L'état de M. Turgot est une vraie calamité : cela aura des suites funestes. Ah! non, ne me pressez pas. Je meurs de regret de ne pas pouvoir aller vivre et mourir avec vous. Mais souffrir, mais être dans un état de convulsion qui mène vraiment au désespoir, je ne puis exprimer ce que je souffre depuis trois jours. Vous voulez donc bien vous occuper de ce contrat? Vous voulez donc payer pour moi? Vous voulez donc qu'il n'y ait point d'espèce d'obligation que je ne vous aie? Eh! bien, tant mieux. Je suis charmée de tout ce qui me lie à vous. Bonsoir. J'ai là trois ou quatre personnes qui restent dans un silence qui ne me permet pas de continuer. M. D [Alembert] dort et ne se contraint pour rien dans le monde. Oui, je vous écrirai, et ce sera pour mon plaisir.

Ce vendredi minuit [1775].

Vous voulez que je vous écrive, et moi je voudrais vous écrire et vous voir du matin au soir; et si cela mettait un quart d'heure de consolation dans votre vie, je sentirais encore du bonheur. Je n'ai entendu parler à personne de cette dernière infamie, mais je ne sais ce qu'a fait Mme Geoffrin, mais M. d'Alembert est triste et d'une humeur effroyable contre moi. Il ne parle plus et, si je lui adresse la parole, il me répond avec un ton brusque et colère qui ne m'afflige point, mais qui me déplaira fort, s'il devait durer. J'ai vu Mme Geoffrin ce matin; je n'ai point voulu lui parler de tout cela. Je ne crois ni à l'intérêt, ni à la discrétion des vieilles gens : tout leur échappe. Le moyen qu'ils mettent du prix à rien de ce qui ne leur est pas absolument personnel? Je sais bien que jamais on n'eut tant de bonté et de bienfaisance qu'en a Mme Geoffrin; mais, quand on traite avec elle, il ne faut pas oublier son âge. Je suis bien aise de ce que Mme Blondel pense comme nous; j'ai

envie de la voir pour lui parler de ce M. de La C. [1], qui fait tant de tort à M. T[urgot]. Ah! mon Dieu, quelle horreur vous m'inspirez pour cette secte si peu éclairée et si active! Est-ce donc que sans le prétexte de l'amour du bien on ferait des atrocités pour défendre ou établir son opinion? En vérité tout ce que l'on voit, tout ce que l'on approuve de la méchanceté des hommes flétrit le cœur, mais de telle manière que le plaisir n'y peut plus pénétrer. J'ai été surprise fondant en larmes aujourd'hui par un de mes amis : « Eh! bon Dieu, qu'avez-vous? » J'ai le mal de mon ami, j'ai le dégoût de tout, je voudrais être morte, je voudrais mourir et je ne suis plus libre, car j'aime mes amis avec toute la tendresse et la passion que j'avais pour un seul objet. Oui, cela est vrai : ce n'est pas le vide de mon âme qui me pèse, ce sont les regrets, ce sont des maux actifs qui me déchirent et qui détruisent ma santé et qui font de ma vie une longue agonie. Adieu, mon ami; je ne sais pas consoler, mais je sais pleurer avec mon ami; je souffre autant que lui et je ne plains que lui.

Les lettres de Mlle de Lespinasse sont peu ou point datées; aussi ne saurait-on en établir une chronologie bien rigoureuse. Un jour, par manière de plaisanterie, elle adressait à Condorcet une lettre de *Paris, le 7 août lundi 1769, neuf heures et demie et cinq minutes du matin et quatre secondes. Temps moyen.* Pour une âme aussi mobile que la sienne voilà, en effet, comment ses billets devraient être datés.

Mardy 10 heures et demi [1775].

Cela est important, ces mots me troublent. Eh! mon Dieu, faudra-t-il encore voir troubler la tranquillité de mon ami? Faudra-t-il donc souffrir de tous les genres de douleur? Au moins, si elle pouvait s'arrêter à moi. Ah! j'ai encore assez de force pour prendre sur moi ce qui soulagerait ce que j'aime. Oui, je vais lui écrire, et il passera chez vous; et si l'on cherche à lui faire des affaires, vous le conseillerez, vous le calmerez. Enfin, toujours et en tout, vous serez notre ange consolateur.

J'allais vous écrire, car je ne vous avais pas bien dit combien je vous aimais, combien je vous devais du service que vous rendez à M. de Guibert. Ah! sans doute, il a assez de sensibilité et d'énergie pour répondre à la bonté, à l'honnêteté de votre âme; mais souffrez que la mienne partage sa reconnaissance. Mon Dieu, il m'est si doux de vous être obligée et de tenir à vous par attrait, par goût et par reconnaissance!

J'étais si souffrante cette après-dinée que je n'ai pas joui comme je le devais de l'approbation que vous avez bien voulu donner à cette rhapsodie. Elle ne vous a rien appris; il y a longtemps que je vous ai

1. Sans doute La Croix, chef de bureau au contrôle, « hypocrite et faux », dont le choix par Turgot fut regardé comme très malheureux.

fait pénétrer au fond de mon cœur; vous en avez su tous les secrets et vous en connaissez tout le malheur. Hélas! il est aussi vif et peut-être plus douloureux que dans les premiers instants, et je ne vous vois plus et vous croyez que parce que je me soumets à votre situation, je n'en souffre plus. Ah! connaissez-moi mieux et croyez que rien ne peut me dédommager de la consolation que je trouvais dans votre âme sensible.

Adieu. Je vous remercie mille fois de n'avoir pas écrit à M. d'Alembert : il n'aurait pas fermé l'œil, et je voudrais pouvoir ajouter à son sommeil celui qui m'est laissé. Ah! je vous en prie, faites l'impossible pour que cet homme vertueux ne soit pas troublé.

J'ai été confondue en pénétrant chez moi, à sept heures, de trouver auprès de mon feu M. Roché (*sic*). Il n'a pas été à Versailles; le rendez-vous a été si bien pris qu'il a été à Auteuil inutilement. Son talent est sublime; c'est une âme de feu et il est *simple comme le génie et la vertu*. Si M. Turgot avait une heure vendredi, il pourrait entendre M. Roché (*sic*); son talent le ravira. J'ai impatience qu'il jouisse de ce plaisir. Dans le temps qu'il était à Limoges, je lui en avais écrit des volumes et j'avais regretté de ne pas partager avec lui ce plaisir. Bonsoir. Quand vous verrai-je? Ah! jamais.

C'est de d'Alembert qu'il s'agit au début de cette lettre. « Je viens d'être interrompue par une lettre de M. Devaines, écrivait Mlle de Lespinasse à M. de Guibert, une heure après. Il m'inquiète, il me mande qu'il faut que M. d'Alembert soit chez lui avant huit heures, et qu'il lui porte son éloge de l'abbé de Saint-Pierre; il ajoute, *cela est important*. Je meurs de peur qu'on trouble le repos de mon ami. Ah! j'en serais désolée. Je voudrais ajouter à mes maux tous ceux qu'il doit souffrir : la haine et les dévots veillent toujours. » L'incident ne paraît pas avoir eu toute la portée que Mlle de Lespinasse lui suppose. Peut-être que Devaines, devenu le lecteur du roi, devait seulement donner communication à Louis XVI d'un éloge que l'Académie française avait accueilli froidement. Ce qui est plus certain, c'est que Mlle de Lespinasse avait profité d'une visite de son correspondant pour lui faire confidence d'un écrit dont elle était elle-même le sujet, sans doute l'*Apologie d'une pauvre personne accablée, opprimée par ses amis*. Et le soir, en rentrant au logis, elle trouvait au coin du feu le poète Roucher, l'auteur des *Mois*, qui l'y attendait pour lui faire entendre le *mois de Septembre*. « Oh! que cela est beau! que cela est grand! que cela est sublime! » s'écriait Mlle de Lespinasse transportée, et elle ne manquait pas de faire à Devaines la proposition que l'on sait, qui aboutit, pour le poète, à l'obtention de la recette de Montfort-l'Amaury, due à la générosité de Turgot.

Ce lundi au soir 23 octobre [1775].

Eh bien! le voilà donc nommé! C'est M. de Saint-Germain. J'en suis comblée, n'y eût-il que parce que messieurs les courtisans seront au désespoir. Ah! ils n'auront pas trouvé leur valet. En voilà encore un qui ne les craindra pas et qu'ils haïront de cela seul, car voilà une des grandes raisons du déchaînement contre M. Turgot. Vous avez bien raison : ils ne le méritent pas, mais il y a dix-neuf millions d'hommes en France qui en sont dignes, parce qu'ils bénissent ceux qui les soulagent et qui soignent leur bien-être.

Ah! mon Dieu, la platte, la sotte, la vide chose que faire des visites, monsieur! J'ai perdu le courant en ne vivant plus dans le monde, et en n'écoutant que des gens d'esprit. Je ne puis pas exprimer à quel point je suis abêtie et éteinte de toutes les sottises que j'ai entendu dire aujourd'hui. Non, cela est incroyable, ce que la vanité, la méchanceté et surtout la frivolité rendent les gens de ce pays-ci! Non, il n'y a pas moyen d'y tenir : ils jugent les hommes, les choses, ils dénigrent la vertu, ils parlent administration, ils savent toutes les fautes qu'a faites et que fera M. Turgot; M. de Malesherbes n'a que de l'esprit, et ce n'est pas cela qu'il faut. « Hélas! ai-je dit à la fin, ne pouvant plus respirer, je ne sais si l'esprit est inutile dans le ministère, mais il me semble qu'il serait bien nécessaire dans la société. » Ils ne m'ont pas entendue et tous à la fois disaient du haut de leur tête : « C'est ce qui fait que M. de Malesherbes est si aimable en société ». Je me suis en allée, en me disant, d'après ce que je venais d'absorber : les femmes ont plus de sottise que les hommes, mais les hommes sont plus sots que les femmes. Et je me fais forte de prouver cette vérité. J'ai été de là chez une femme d'esprit; elle était seule et cela m'a fait plaisir. Elle m'a beaucoup parlé de vous : *vous inspirez de l'intérêt et, quand on vous connaît, on voit que vous le méritez; vous avez de l'aisance, de la facilité, et cela est bien nécessaire lorsqu'on traite avec le public.* Elle ne sait pas si elle a gêné les ministres, mais les ministres ne l'ont pas gênée une minute; elle était avec ses amis, elle avait promis à son ami M. Trudaine de faire ce voyage et, quoiqu'il l'ait *fort dérangée*, elle n'a pas voulu manquer à M. Trudaine et être annoncée *comme les cymbales de l'Écriture sainte*. Comme je suis fort ignorante, je n'ai pas compris cette comparaison, mais je n'ai pas arrêté; l'instruction viendra après, me suis-je dit. Et puis les lieux, la vie qu'on menait, l'égalité de sa manière d'être, sa tranquillité dans les accidents du retour, etc., etc. Mais voici un autre genre : nous avons loué M. de Muy et j'ai été dire que sa dévotion bornait *un peu* ses lumières. Point du tout : M. de Muy a toujours eu la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit; il ne faut pas croire que la religion soit un préjugé; ce qu'il y a de bien certain, c'est que dans tous les temps et dans tous les pays du monde tous les grands hommes ont cru en Dieu, et cela est d'absolue nécessité pour faire des actions héroïques; la croyance en Dieu a fait tous les héros. Elle sait

bien qu'il y a une secte d'honnêtes gens qui n'y croient pas, mais ces gens-là ne feront jamais rien de grand ni qui mérite l'estime et l'admiration des hommes, etc., etc. Il faut vous laisser respirer. Pour moi, je ne sais lequel m'a fait le plus de mal ou de l'esprit ou de la bêtise, mais je n'en puis plus. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous causons dans le tête-à-tête, car apparemment il serait atroce d'être méchant avec une personne pleine de charmes et de grâces et qui n'a jamais critiqué personne; à la vérité, c'est qu'elle ne sort pas d'elle-même. Adieu. De vos nouvelles!

Si Mlle de Lespinasse se réjouissait tant de voir le comte de Saint-Germain remplacer le maréchal de Muy au ministère de la guerre, c'est qu'elle espérait — bien qu'elle n'en dise rien — que les talents de M. de Guibert trouveraient leur emploi auprès du nouveau ministre et que Devaines ne serait pas inutile à cela, d'autant que Turgot, plus clairvoyant, jugeait sans enthousiasme le protégé de son amie. De fait, le comte de Saint-Germain ne tarda pas à recourir à la plume de M. de Guibert pour rédiger un mémoire au roi. Quant à l'aimable caillette que Mlle de Lespinasse peint ici sans la nommer, il n'est pas difficile de la reconnaître : c'est Mme de Boufflers, l'*idole du Temple*, où son esprit s'était singulièrement aiguisé aux côtés du prince de Conti. A la fois prude et inconséquente, elle disait pour se disculper : « Je veux rendre à la vertu par mes paroles ce que je lui ôte par mes actions ». Un passage d'une lettre à M. de Guibert complète le portrait et explique les circonstances du voyage auquel Mlle de Lespinasse fait allusion. « Quelqu'un qui connait beaucoup Mme de Boufflers me disait hier : *Elle se fait victime de la considération, et à force de courir après, elle en perd. Je parie*, me disait cet homme, *qu'elle fera l'impossible pour se trouver, non pas au dîner des rois, comme Candide à Venise, mais au dîner des ministres à Montigny*. Il me disait cela comme une conjecture, et ce matin j'ai reçu de lui ces deux lignes : *Me croirez-vous sur les gens que je connais? vous vous moquiez de moi hier; eh bien! elle est partie ce matin, elle va tomber au milieu de gens qui sont à peine ses connaissances. Vanité des vanités!* » La conversation rapportée par Mlle de Lespinasse n'en a que plus de piquant après cela. Mais il convient, pour ne rien omettre, de dire que M. de Guibert fit la cour à Mme de Boufflers, et, bien que repoussée avec pertes, cette tentative avait dû éveiller la jalousie de Mlle de Lespinasse.

Mardi au soir [24 octobre 1775].

Oui, j'en suis trois fois bien aise : pour le bien de la chose, d'abord;

et puis pour ceux qui l'ont choisi, et, en vérité, beaucoup aussi par le chagrin que cela fait aux courtisans et à ses ennemis, car les Broglie lui font cet honneur-là. Ah! le temps devient bien mauvais pour eux. Il ne serait pas juste que les méchants fussent toujours calmes et heureux. Je vous accable toujours et vous ne me repoussez jamais. Voilà cette maudite affaire dont il y a six mois qu'on entretient M. Trudaine. Si vous en avez le temps, lisez le second mémoire; le premier a déjà été présenté à M. Turgot, mais le second me paraît curieux par l'adresse qu'on met pour prendre injustement 600 livres à un malheureux. *Je crois voir des forçats.* Et dites-moi donc, si vous le savez, comment vous êtes d'âme et de corps. Souffrez-vous? Enfin supportez-vous la vie? Y trouvez-vous quelques moments de douceur? Vous le devriez, si le plaisir d'être aimé pénètre encore dans votre âme. Je me suis tellement fatiguée hier que j'ai passé la nuit et la journée à tousser et à souffrir. J'en ai la fièvre ce soir. Je brûle et je ne vois pas clair du mal de tête. Encore des pardons et des remerciements d'avance. Je vous prie d'envoyer cette lettre. S'il est parti, ordonnez qu'on la mette à la poste, l'adresse est mise à ce dessein. Son logement à Fontainebleau est chez *Gournai, baigneur.* J'imagine qu'il sera resté pour voir M. de Saint-Germain. Bonsoir. Je me sens bien malade.

Le comte Schomberg est transporté de ce choix. J'ai vu M. de Toulouse, il est aussi aise que nous. Dites un mot de moi à M. Turgot. Je lui écrirais, mais je ménage son temps et ses yeux.

Ici on voit Devaines remplissant tous ses offices d'ami. Non seulement il était le canal ordinaire par lequel Mlle de Lespinasse faisait tenir aux gens en place ses réclamations ou celles de ses protégés, mais encore il était chargé de transmettre la correspondance avec M. de Guibert, alors à Fontainebleau, avec la cour, en quête de quelque faveur. Les fêtes marquaient ce séjour à la campagne et, tandis qu'on représentait à Paris le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, on allait jouer à Fontainebleau le *Menzikoff* de La Harpe. Mlle de Lespinasse fait une allusion à ce double événement, que primait pour elle la reprise de la tragédie de M. de Guibert, qui se préparait aussi.

Ce dimanche au soir [29 octobre 1775].

Vous en ferez tant, vous en ferez si bien qu'à la fin il faudra bien que je devienne plus discrète et plus réservée. Dans la violence de ma toux, dans la simplicité de l'amitié, je vous demande deux boîtes de sucre d'orge, et voilà que vous en dépouillez à fond tout Moret pour pouvoir toujours me dire, et en tout, *je t'en avais comblée, je t'en veux accabler.* Vous êtes magnifique et moi je serai vilaine, car je ne crois pas que ce soit là le bonbon de ces messieurs les ogres.

A merveille, mon ami. J'approuve de toute mon âme au parti que vous prenez : un an est un terme honnête et qui répond à toutes les objections. Ce que je voudrais c'est que votre résolution restât dans le plus profond secret. Je crois cela d'une grande importance à tous égards et surtout à notre repos. Je reviens à ma règle, bien sèche à la vérité, mais, je crois, bien nécessaire : *ce que l'on ne veut pas qui soit su, il ne faut le dire à personne.* Non, non, il ne faut être ni victime ni dupe; la tendresse, l'intérêt, la reconnaissance, tout a un terme. Enfin, il faut vivre, quand on ne se tue pas. J'ai lu, j'ai relu votre lettre. Ha! plut au ciel que je pusse ajouter à mes maux ce que vous souffrez! j'y trouverais de la douceur et de l'utilité; je ne me plaindrais plus. A l'égard de la nouvelle impression et de ce que l'on pourra y ajouter, je vous jure que je ne vois pas que cela puisse ajouter un cheveu à la première douleur que vous en avez eue. L'acharnement ajoute à l'infamie; l'excès dans ce genre est une manière d'exaler l'effet de la méchanceté. Et ne croyez point que je dise cela ou pour vous calmer, ou parce que je ne me suis pas mise assez à votre place. Mon Dieu, j'y suis avec plus d'intérêt et de sensibilité que je n'en peux mettre à ce qui m'est personnel. Je vous dis comme je vois, comme je sens, et je suis bien loin cependant de vous condamner d'être affecté différemment. Je m'en afflige.

Avez-vous été content de ce que vous a confié M. de Guibert? A présent, je pense qu'il a bien fait de s'en aller : cela marque de la modération. C'est une aimable créature. Il m'a écrit un volume; il a voulu que je susse toutes ses actions et toutes ses pensées, et je vous assure que le prix de cet abandon n'est pas de la flatterie. Je suis fâchée que l'on redonne le *Connétable.* Je ne sais pas où vous en trouverez le temps, mais il faudra bien, s'il vous plaît, qu'au sortir de *Menzikoff* vous m'en disiez votre avis avec toute la sincérité dont vous êtes capable. L'on donne demain ici le *Pygmalion* de Rousseau. Je serai dans mon lit, et je me dirai : L'on est bien heureuse de n'être pas à *Pygmalion.* Ha! c'est bien là le chef-d'œuvre de l'exagération; aussi, cela glace.

J'ai été bien riche aujourd'hui. Ma journée avait bien commencé : j'avais eu votre lettre à neuf heures; j'en ai eu trois de Fontainebleau, pleines de M. de Saint-Germain. Le comte de Schomberg avait une lettre de lui. Cela est bien plus beau. Elle est honnête, simple et sensible. Ha! je crois que ce n'est pas de lui que Tacite dirait : *le bonheur corrompt ceux qui avaient rapporté le malheur.* Adieu, mon ami; ne vous gênez pas pour m'écrire, mais n'oubliez pas tout à fait mon plaisir.

Si les distractions de cette villégiature à Fontainebleau, avec la cour, avaient pu distraire Devaines de ses propres préoccupations, il y fut bientôt ramené par de nouvelles attaques, car un second libelle fut dirigé contre lui. Il parut le 2 novembre 1775 et sans doute que l'intéressé avait eu déjà vent de la chose, car la lettre suivante de Mlle de Lespinasse n'est qu'une réponse à ce

sujet, assez mal informée, d'ailleurs, plus obligeante que judicieuse.

Ce mercredi 1er novembre [1775].

Ceux qui vous diront, qui vous crieront qu'il y a un libelle en auront menti. Il n'y en a point. Il n'y en aura point. Les méchants sont bien bêtes, sans doute, mais il y aurait trop d'absurdité à risquer d'être découvert pour ne rien ajouter aux premières calomnies. En un mot, ce n'est pas sur ce qui doit être qu'il faut raisonner, c'est sur ce qui est. Il n'y a point de libelle. Gravez ces mots sur la plaie qui vous déchire. Quand on n'a qu'une affaire, on y revient souvent. M. de Voltaire est un peu impatient de voir finir la sienne, et *la tortue Trudaine* n'entend pas cela. Il est pourtant assez naturel que M. de Voltaire mette de l'intérêt à cette affaire et l'on ne peut pas dire qu'il ait tort de parler qu'il n'a plus le temps d'attendre. Mon ami, je n'ai plus de courage. Ma toux est revenue avec la même violence. Ma rage de tête n'a pas manqué son heure. Je ne sais plus que faire. On me parle d'une saignée du pied; je voudrais celle de Senèque : ce serait tant de soulagement! Oh! maudite nature! elle est inexorable pour le malheureux. Vous allez avoir M. de Garville, et j'en suis charmée :

Qu'un ami véritable est une douce chose!

M. Suard ira vous voir. Je voudrais que vous fussiez environné de tout ce qui peut faire pénétrer de la consolation dans votre âme. Bonsoir. Ma toux et le point de douleur que j'ai dans la tête me mettent dans l'impossibilité de fixer mon papier. Je vais me mettre dans mon lit pour répéter cent fois :

Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille.

Ne croyez-vous pas qu'il faille être bête et sot pour ne pas aimer la tragédie, quand on est jeune? Mais quand on ne l'est plus et que l'on l'aime autrement que comme un bel ouvrage, je crois que l'esprit est resté bien jeune, et c'est peut-être tant mieux. Mais adieu. Vous ne pourrez pas lire.

Malgré toutes les assurances de Mlle de Lespinasse, le coup fut porté. On put découvrir, cette fois-ci, la main qui l'avait dirigé, mais Devaines n'en put pas obtenir, pour cela, la réparation qu'il eût souhaitée. Il dut se contenter encore du témoignage de sa conscience et de l'estime de ses amis, tous ces sentiments que Mlle de Lespinasse invoque avec une éloquence si touchante.

A deux heures et demie vendredi [1775].

Je suis sortie de mon lit à une heure. Je m'étais endormie à dix heures. J'ai trouvé dans mon cabinet le vicomte de La Rochepoix; il me

quitte et ce n'est que dans l'instant que je reçois votre lettre que vos gens avaient laissée chez le portier. Je trouve la lettre de Mme Blondel pleine de raison et de vérité. Mon ami, croyez que tous les honnêtes gens, que même tous ceux qui quoique peu honnêtes n'ont pas un intérêt direct à vous nuire penseront encore de même. Sans doute cela vous est sensible, mais, si vous pouviez juger au lieu de sentir, vous diriez comme nous. Ce qui me désole c'est que cela prendra sur votre santé, c'est que vous n'en travaillez pas moins et que vous serez accablé. Mon ami, vous ne me soupçonnerez pas d'être peu sensible à ce qui vous affecte; mon âme est tout entière à votre intérêt, mais j'oserai dire que le malheur que vous éprouvez n'est pas fait pour abattre l'âme. Tout vous défend, tout vous soutient. Ah! croyez-moi, j'ai connu tous les genres de douleurs et je vous réponds qu'il n'y a qu'un malheur dans la nature : c'est de perdre ce qu'on aime. Hélas! ce n'est pas par personnalité que je vous ramène à ce qui me déchire. C'est, au contraire, pour remonter votre courage; c'est pour vous faire apercevoir que tout ce qui vous est cher est autour de vous. Ah! mon ami, jouissez du seul bien qui soit dans la nature, d'aimer, d'être aimé: les méchants ne vous l'enlèveront pas. Et puis scrutez votre conscience, voyez la douce habitude où vous êtes de faire le bien, de vouloir le bien. Que voulez-vous que fassent les libelles contre cela? En un mot, servez-vous de vos forces et ne vous laissez pas accabler par une atrocité.

Vous voyez que je n'ai pas pu aller vous voir. Si vous pouviez venir, vous, je serais comblée. Je ne sortirai point. Mon ami, vous êtes trop bon de penser à ma santé; elle est détruite à jamais, et, depuis deux mois, je vais à grands pas au terme qui repose ma pensée et calme mon âme.

Les rancunes se faisaient de jour en jour plus violentes autour de Turgot et la santé de Mlle de Lespinasse devenait, elle aussi, de plus en plus chancelante. Les lettres qui suivent sont d'une malade que ses amis cherchent à rattacher à la vie, mais qui n'a aucune illusion sur son état, qui voit venir la mort et qui la souhaite comme on souhaite un port à jamais sûr et tranquille.

Jeudi deux heures.

Je ne devais pas dîner chez M. de Nekre (*sic*), mais puisque c'est un moyen de vous voir, je vous verrai. Mais surtout ne manquez pas au rendez-vous que vous me donnez : vous m'affligeriez. Vous voudrez bien me ramener chez vous; je verrai Mme Devaines et puis j'irai faire quelques visites, puisque vous voulez bien avoir la bonté de me prêter un carrosse. Bonjour. Vous êtes l'homme du monde à qui je dois le plus; mais ce qui me charme, c'est que vous êtes aussi celui à qui j'ai prouvé le plus vite l'amitié la plus vive et la plus profonde estime. Je

ne songeais pas alors que vous puissiez jamais faire ce que les hommes appellent mon bonheur. Quoi? c'est la fortune qui serait le bonheur? Ah! mes regrets m'assurent que le mien est perdu. Mais il me reste de la consolation et du plaisir : j'aime encore, et ce sentiment vaut mieux que la fortune, et c'est encore à vous que je le dois. A demain donc. Je me rendrai chez M. de Nekre (*sic*) et je vous y attendrai.

Mardi minuit [1775].

J'ai besoin de vous dire combien je suis pénétrée des marques si douces, si bonnes et si aimables que vous me donnez de votre intérêt. Je sentais aujourd'hui que vous aviez voulu me guérir, m'enrichir, me mettre dans le ciel, en restant cependant à côté de moi. Tant de bontés et d'amitié n'ont pu calmer ma poitrine, mais elles ont mis du baume dans mon âme et j'aime à vous dire que vous me faites du bien : c'est faire jouir votre cœur sensible. Vous ne voulez donc pas venir dîner avec moi demain? Mais jeudi vous viendrez chez Mme la duchesse d'Anville, et puis j'espère bien vous voir demain chez moi. J'ai été cette après-dînée chez Mme Blondel. C'est une femme de mérite. J'aurais voulu qu'elle fût seule, mais Mme d'Anville y est arrivée tout de suite. J'ai été chez la plus charmante personne et qui me rappelle les temps heureux. Or, les agréments, la grâce et l'esprit des gens que je voyais me faisait jouir plus vivement que je n'ai jamais joui d'aucun succès personnel. J'étais tête à tête avec cette aimable créature et, en vérité, une heure m'a paru bien courte : cependant je toussais à crever. Est-ce assez vous parler de ce qui ne vous fait rien du tout? J'ai vu M. Turgot; il m'a reçue avec un mouvement de sensibilité qui a été à mon âme, et je vous jure que je ne me vante point et que je ne le loue point. Mais mon intérêt est si vrai que je préférerais qu'il eût parlé hier à son dîner à vingt maîtres de requêtes auxquels il n'a pas dit un mot. Quel dommage qu'il manque à la vertu ce qui la ferait aimer! Il ne vous manque rien, à vous, pour attirer et mériter l'amitié et l'estime des honnêtes gens. Cependant j'ai recueilli aujourd'hui que vous étiez haut et que vous faisiez trop attendre dans votre antichambre. Peut-être est-ce le postscrit du libelle que je n'ai pas vu? Adieu. Courage, patience et persévérance.

A mesure que ses forces l'abandonnent et qu'elle sent approcher l'heure de la séparation finale, Mlle de Lespinasse revient à ses amitiés les plus anciennes, à ses souvenirs les plus doux. Lorsque M. de Guibert avait voulu lui faire donner une pension par Turgot, elle refusa avec indignation, ne voulant pas devoir quelque fortune à celui qui n'avait pas su lui conserver son amour. Mais elle n'avait pas les mêmes scrupules avec Devaines, et il est certain, après ces lettres, qu'elle eut recours soit à la

bourse de l'ami, soit plutôt au crédit du premier commis des finances.

Comment faut-il entendre le dernier billet qui suit? Faut-il croire qu'il y est seulement question du service que Devaines dut rendre à la malade auprès de Turgot? Ou bien faut-il en faire l'application à d'Alembert? Mystère que le reste de la correspondance de Mlle de Lespinasse ne parvient pas à éclairer complètement. Je croirais, pour ma part, que l'explication est tout autre. En la voyant dépérir ainsi jour à jour sous leurs yeux, les amis de Mlle de Lespinasse insistaient pour qu'elle eût recours à quelque médecin en renom. Elle résistait, connaissant mieux que personne et la cause de ses maux et l'inutilité des secours humains. « Mon ami, j'ai cédé, écrivait-elle à Guibert, et mon regret c'est que ce ne soit pas seulement à votre prière : en m'arrachant ce *oui*, l'on m'a fait fondre en larmes, et vous me le pardonnerez. Mais je n'en reviens pas : pourquoi cet acharnement après ma vie? Ils me répondent tous que jamais personne n'a si bien aimé que moi. Eh! bon Dieu, ce mérite-là a été payé de trente ans de souffrances, et puis la mort au bout! Je ne sais si cela encouragera nos dames à plumes. Je verrai donc Bordeu demain à quatre heures, mais c'est le poignard sur la gorge. » L'écho des mêmes sentiments semble se retrouver dans la lettre à Devaines écrite sous l'empire des mêmes appréhensions.

Minuit [1776].

Quoique l'expression de la sensibilité ne soit plus à mon usage et que je n'aie plus que celle de la douleur, j'ai besoin de vous dire que les marques si touchantes de votre amitié pénètrent mon âme. Mon Dieu, par quelle horrible malédiction faut-il que tant de biens ne me rattachent pas à la vie? Il faudra donc parler de moi? Il faudra donc tendre un piège à un homme honnête? Car le coup mortel est frappé. Et cet homme fera des essais, il aura des bontés, des soins, et vous gémirez du résultat. Allons, vous l'avez voulu. Mes dignes amis y ont mis le prix de leur repos. Le moyen de ne pas s'abandonner? Adieu. Je pense avec plaisir que je vous verrai demain.

De fait, elle se résigna, bien qu'à contre-cœur, et vit Bordeu, le médecin et l'ami de d'Alembert. « J'ai cédé à l'amitié en voyant Bordeu : avant qu'il soit peu, la même amitié gémira de l'inutilité des secours », mandait-elle encore à Guibert. Mais Mlle de Lespinasse avait vu juste : le coup mortel était frappé. Dès ce moment, elle alla s'éteignant de plus en plus. Faut-il dire, comme on l'a prétendu, pour expliquer pourquoi tous les soins furent

vains, qu'elle se rendit d'elle-même au-devant de la mort et que l'opium dont elle usait fut sa suprême ressource contre les maux de la vie? Il n'en est pas besoin. Son organisme, toujours frêle et délicat, était usé par les émotions d'une vie sans repos. La flamme des passions l'avait consumée et il suffisait d'un souffle pour éteindre cette âme vacillante. Maintenant que le terme fatal approchait, toutes les pensées de Mlle de Lespinasse se portaient invinciblement vers Guibert et vers d'Alembert. Comment ressentiraient-ils cette disparition? L'un l'avait éperdument aimée et elle ne l'avait pas compris; l'autre, au contraire, qu'elle avait aimé, l'avait délaissée pour des amours plus régulières. Comment ces deux hommes, si inégalement traités, supporteraient-ils la perte qu'ils allaient faire bientôt?

La douleur de M. de Guibert fut, comme on s'y attend, plus théâtrale qu'émue. Quand la mort eut refroidi le corps de son amie, il s'écria emphatiquement : « Nous voilà tous séparés et on peut nous appliquer ces paroles de l'Écriture : Le seigneur a frappé le berger et le troupeau s'est dispersé. » Mais ces regrets si bruyants ne furent pas éternels. « Je vous connais bien, mon ami, lui mandait un jour Mlle de Lespinasse ; mon agonie sera un mal pour vous; mais la rapidité de vos idées me répond que vous êtes pour jamais à l'abri des grands malheurs. » Pour garder le souvenir de celle qu'il perdait, et aussi sans doute pour la faire revivre pour les amis qui l'avaient connue, M. de Guilbert lui consacrait un éloge froid, maniéré, prétentieux, où, sous le nom supposé d'Éliza, il traçait l'image très artificielle de Mlle de Lespinasse. Il convient d'ajouter que l'auteur eut le bon goût de ne pas publier de son vivant ce morceau de fade rhétorique. C'est Mme de Guibert qui le mit au jour à la suite d'un recueil d'autres éloges. C'est elle aussi qui fit paraître, peu après, les lettres adressées à son mari par Mlle de Lespinasse. Elle le fit, dit-on, de concert avec l'ex-conventionnel Barère de Vieuzac, et l'*Anacréon de la guillotine* présenta ces amours au public. Je ne sais si cet hommage eût été fort agréable à Mlle de Lespinasse. Lorsque celle-ci correspondait avec Guibert, c'était, le plus souvent, par l'entremise de Devaines. Elle n'avait pas manqué de réclamer à diverses reprises les lettres ainsi échangées. « Voici mes ordres, écrivait-elle un jour; vous ferez un paquet de toutes mes lettres, vous y mettrez mon adresse et ce seront vos mains qui les remettront dans celles de M. Devaines, qui contresignera ce précieux dépôt. » Guibert ne crut pas devoir se conformer à cet ordre ni à d'autres aussi formels, ou, s'il le fit, il ne manqua pas de garder par devers lui une copie de la corres-

pondance. Il était trop homme de lettres pour ne pas sentir tout le mérite de ces papiers où la passion, sans y tâcher, parle un langage si juste, si naturel, si éloquent. C'est à ce défaut de parole que la postérité doit de connaître les moindres replis de l'âme de Mlle de Lespinasse. *Felix culpa*, dira-t-on avec Sainte-Beuve. Peut-être n'est-ce pas une raison suffisante d'absoudre un manque de tact qu'un galant homme n'eût pas commis.

Combien différente, sincère et attristée, est l'attitude de d'Alembert! Jamais Mlle de Lespinasse n'avait senti autant qu'à ses derniers moments comme elle était coupable d'avoir méconnu l'affection de ce savant, au point de lui prêter trop souvent un rôle ridicule. « Sa présence, écrivait-elle un jour de d'Alembert, pèse sur mon âme; il me met mal avec moi-même, je me sens trop indigne de son amitié et de ses vertus. » La cause des froideurs, des vivacités dont elle accablait successivement cet ami dévoué « était de ne pouvoir lui ouvrir son âme et lui faire voir les plaies qui la dévoraient ». Le masque de la dissimulation, si léger pour son visage tant que dura la passion, devenait étrangement lourd à porter maintenant que l'apaisement était fait et que l'éternel silence approchait à grand pas. Avant de succomber, Mlle de Lespinasse eut la force d'implorer le pardon de d'Alembert, qui ne quittait pas son chevet, mais elle n'eut pas le courage de faire la confession de ses torts. Elle mourut le jeudi 23 mai 1776, alors que son ami Turgot n'était plus ministre déjà depuis dix jours. Le sort lui épargna de sentir la portée d'un événement dont elle eût tant souffert à d'autres moments.

La suprême pensée de Mlle de Lespinasse expirante fut pour d'Alembert; c'est lui qu'elle chargea de veiller à l'exécution de ses volontés dernières; c'est pour lui que sa main à demi glacée traça l'adieu éternel. « Je vous dois tout », s'écriait-elle et elle s'autorisait de cette amitié sans défaillance pour lui demander encore le plus lourd des sacrifices. « Je prends la précaution de vous écrire pour vous prier de brûler, sans les lire, tous les papiers qui sont dans un grand portefeuille noir. Je n'ai pas la force d'y toucher. Je mourrais en revoyant l'écriture de mon ami. J'ai aussi dans ma poche un portefeuille couleur de rose, où il y a de ses lettres que je vous prie de brûler. Ne les lisez pas, mais gardez son portrait pour l'amour de moi. Je vous prie aussi de faire exécuter ce que je demande dans mon testament, que vous avez entre les mains ». Aucun ami n'était oublié dans ce testament. Devaines recevait pour sa part un portrait de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne : « Je sais le prix qu'il y mettra,

disait Mlle de Lespinasse, et je suis ravie de lui donner cette marque de mon amitié. » Elle ajoutait ailleurs, dans ses recommandations à d'Alembert : « Demandez à M. de Magallon s'il peut ravoir mes lettres. Je suis sûre qu'il [le marquis de Mora] les avait avec lui, dans un grand portefeuille. Informez-vous de ce qu'on en a fait à Bordeaux; et, si elles peuvent vous revenir, brûlez-les sans les lire. Encore une fois, oubliez-moi. Conservez-vous : la vie doit encore avoir de l'intérêt pour vous. Vos vertus doivent vous y attacher. Adieu, le désespoir a séché mon cœur et mon âme; je ne sais plus exprimer aucun sentiment. Ma mort n'est qu'une preuve de la manière dont j'ai aimé M. de Mora. La sienne ne justifie que trop qu'il répondait à ma tendresse plus que vous ne l'avez jamais pensé. Hélas! quand vous lirez ceci, je serai délivrée du poids qui m'accable. Adieu, mon ami. Adieu! »

On conçoit avec quel déchirement de cœur de d'Alembert dut prendre connaissance de cette confession. Se conforma-t-il scrupuleusement à la recommandation de brûler sans les lire tous les papiers de son amie? Elle est encore inscrite dans le codicille du testament de Mlle de Lespinasse. Mais peut-être que d'Alembert voulut savoir davantage, et il le chercha avec la douloureuse jouissance qu'on met à connaître tout son malheur. Il y perdit les illusions qu'il avait conservées jusqu'alors et la vérité lui apparut sans voiles, cruelle dans sa nudité. Il veilla courageusement à l'exécution des missions délicates dont la morte l'avait chargé, mais sa plainte s'exhale partout où elle en trouve l'occasion. Un mois après, à l'Académie, il parlait de Louis de Sacy et de son amie la marquise de Lambert. « Cette circonstance, écrit Condorcet à Turgot disgracié, fournit à M. d'Alembert un morceau sur l'amitié, qui a fait un plaisir d'autant plus grand qu'il avait un rapport avec sa situation actuelle. » Et il ajoute, un peu plus tard : « Nous nous sommes hier assemblés aux Tuileries avec M. d'Alembert, comme il y a dix ans. C'est là qu'il compte passer ses soirées toute la belle saison. Il écoute parler; il parle même assez librement, mais il est profondément blessé, et tout ce que j'espère pour lui, c'est un état supportable. » La blessure de d'Alembert n'était pas, en effet, de celles qui se cicatrisent si aisément : elle l'avait atteint au plus intime de son être. Triste et languissant, il laissa librement couler ses larmes en secret dans des pages brûlantes adressées à celle qui ne pouvait plus les lire, *aux mânes de Mlle de Lespinasse*. C'est bien l'hommage qui eût pu le mieux toucher le cœur de l'absente que cette douleur qui s'abandonne solitairement en des accents sincères, vibrants d'amour, de

mansuétude et du désespoir de l'irréparable. Ce cœur méconnu s'est échauffé au contact d'une douleur imméritée. Et qui sait si Mlle de Lespinasse, désormais sourde à de pareilles plaintes, ne les eût pas écoutées si elle avait pu les entendre encore? Qui sait si elle ne se fût pas abandonnée, elle que la vérité du sentiment pénétrait jusqu'au fond de l'âme, si elle n'eût pas été émue à son tour par ces sanglots et senti croître de nouveau une sympathie plus douce faite de tendresse et de regret?

PAUL BONNEFON.

LA COMÉDIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE

I

Tandis que l'histoire de la comédie française au XVIIe siècle, depuis 1629, a été mise en lumière et que le théâtre comique du moyen âge est devenu, de nos jours, le sujet des recherches et des études d'une élite de savants qui reconnaissent leur chef en M. Petit de Julleville, la période qui s'étend entre ces deux limites demeure toujours dans la pénombre.

Ce n'est pas que les siècles passés ne nous aient transmis une foule de *bibliothèques*, de *recherches* et de *mémoires*, mais malheureusement ce fatras de répertoires, dont les auteurs se copient fort souvent les uns les autres, présente trop d'affirmations sans preuve et parfois tombe dans des fautes grossières.

Le mieux qu'on puisse encore faire c'est de s'en tenir à l'histoire des frères Parfaict, la complétant avec la *Bibliothèque* de Du Verdier, de la Croix du Maine, du duc de la Vallière, avec les *Recherches* de de Beauchamps et celles de la *Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine* (jusqu'à Corneille), renfermant un nombre considérable d'analyses et quelques indications précieuses[1].

Tout le reste n'est guère fait pour éclaircir ces ténèbres, et d'autres ouvrages comme celui du chevalier de Mouhy déroutent tout à fait le lecteur[2].

1. La Croix du Maine, *Les Bibliothèques franç. de la Croix du Maine et de Du Verdier*, etc., Paris, 1772; — *Recherches sur les théâtres de France depuis l'année onze cent soixante et un jusques à présent*, par M. de Beauchamps, Paris, Prault, 1735; — Parfaict (frères), *Histoire du théâtre français*, Paris, Mercier, 1745-1749; — *Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine*, Dresde, Michel Groell, 1768. — Duc de la Vallière, *Bibl. du Théâtre-Français depuis son origine; contenant un extrait de tous les ouvrages composés pour ce théâtre depuis les mystères jusqu'à l'année 1766*, Dresde (Paris), 1768.

J'ai consulté en outre : Goujet, *Bibliothèque française ou hist. de la litt. franç*, Paris, 1741. — Pasquier, *Recherches de la France* (vol. VII, chap. VI). — Sorel, *La Bibl. franç.*, Paris, 1667. — Maupoint, *Bibl. des théâtres*, Paris, Chardon, 1773 (le nom de l'auteur n'y paraît pas). — P. de l'Étoile, *Mémoires-journaux de Pierre de l'Étoile*, dans la nouvelle Collection de mémoires pour servir à l'hist., de France par MM. Michaud et Poujoulat, 1837. — *Bibl. franç. ou hist. litt. de la France*, Amsterdam, Sauzet, 1735. — Fontenelle, *Hist. du Th. franç. (depuis ses origines jusqu'à Corneille)*, Paris, 1767.

2. Mouhy (chev. de), *Abrégé de l'hist. du Théâtre-Français*, Paris, 1780 (depuis 1552 jusqu'au mois de juin de l'année 1780).

Depuis le commencement de notre siècle le champ s'est quelque peu élargi; on a vu paraître le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au* XVIe *siècle* par Sainte-Beuve, ouvrage qui renferme une orientation générale excellente et des appréciations révélant ce sens exquis de la beauté, auquel on reconnaît toujours le grand critique; Saint-Marc Girardin a lui aussi abordé ce sujet dans un autre tableau de la littérature française au XVIe siècle, et des érudits ont commencé à porter à la connaissance du public des pièces comiques, rares ou inédites[1].

Ce patrimoine critique et historique s'est encore accru de nos jours par les soins diligents et éclairés de MM. E. Chasles, E. Fournier, E. Picot, Darmesteter et Hatzfeld, Rigal, Petit de Julleville, mais le premier seul a tâché de nous présenter une histoire aussi complète que possible de la comédie française au XVIe siècle[2].

Malheureusement l'ouvrage de M. Chasles est devenu aujourd'hui presque aussi difficile à trouver en librairie que les pièces dont il s'occupe, ce qui démontre d'un côté l'intérêt que ce livre a su éveiller et de l'autre le manque d'autres études sur ce même sujet.

L'histoire de la comédie que je vais tracer embrasse donc la période qui s'étend depuis l'*Eugène* de Jodelle jusqu'à la représentation de *Mélite*, c'est-à-dire l'époque où le génie comique de la France luttait pour se frayer un chemin, au milieu des difficultés et des incertitudes des premiers essais. Le début de Cor-

1. Sainte-Beuve, *Tableau hist. et crit. de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, Paris, Charpentier. — Saint-Marc Girardin, *Tableau de la litt. française au XVIe siècle*, Paris, Didier, 1862. — *Ancien théâtre français ou collection des ouvrages dram. les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille*, Paris, Jannet, 1854-57 (10 vol.)

2. Émile Chasles, *La comédie en France au XVIe siècle*, Paris, Didier, 1862. — Édouard Fournier, *Théâtre Français au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Laplace et Sanchez, II vol. — Émile Picot, *Catalogue des livres composant la bibl. de feu M. le Baron James de Rothschild* (III vol.) Paris, Morgand, 1884-87-93; *La Sottie en France*, 1878 (Extrait de *Romania*); — *Le Monologue dramatique*, 1886-88 (Extrait de *Romania*). — Darmesteter et Hatzfeld, *Le XVIe siècle en France*. etc., Paris, Delagrave, 1889. — Rigal, *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle*; — *Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris de 1548 à 1634*, Paris, Dupret, 1887. — L. Petit de Julleville, *Le théâtre en France, histoire de la littérature dramatique depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Colin, 1893. Dans ces derniers mois et lorsque cette article était déjà sous presse, M. E. Rigal a publié deux excellentes études, l'une, dans cette même revue (*Les personnages conventionnels de la comédie au XVIe siècle*, 15 avril 1897) et l'autre dans l'*Histoire de la langue et de la litt. franç.*, dirigée par M. Petit de Julleville (*Le théâtre de la Renaissance*, t. IIIe et IVe, 1897, Paris, Colin).

J'aurai occasion de citer plus loin d'autres ouvrages se rapportant plus ou moins directement à ce sujet.

neille nous révèle que ce chemin est déjà trouvé et qu'il est même assez large pour que les auteurs du XVIIe siècle puissent le parcourir à leur aise. L'imitation des classiques, des Italiens et des Espagnols se transforme peu à peu par l'apport d'éléments nationaux, et de là naît cette personnalité de l'art français, sachant donner une vie nouvelle et originale aux sujets et aux caractères puisés aux sources étrangères.

Ce qui caractérise surtout *Mélite* et la distingue nettement de la comédie de la Renaissance, c'est le dialogue facile et pétillant de verve, le style coulant et propre au genre et cet esprit d'observation inconnu au théâtre précédent et annonçant déjà que Molière n'est pas loin. Après *Mélite* on retrouve encore quelques pièces qui pourraient appartenir à l'époque précédente; mais, outre que cette espèce de recul de certains auteurs n'empêche pas de constater un progrès sensible chez les autres, il faut se contenter, dans cette division, d'un à peu près raisonnable.

Dans ces limites de moins d'un siècle, je ne considère que les comédies où l'esprit nouveau paraît jusqu'à l'évidence, car ce nom de comédie était usurpé alors par d'autres pièces qui ne méritaient guère ce nom. Celles qui ont quelque rapport avec la nouvelle forme comique, sans pourtant lui appartenir dans leur essence, se trouveront reléguées dans des notes avec d'autres productions dramatiques, qui figurent, fort à tort à mon avis, dans la plupart des histoires de la comédie française.

J'ai considéré mon sujet surtout dans son histoire intérieure; pour ce qui est de la partie extérieure je n'ai guère ajouté aux découvertes de mes devanciers, de sorte que non seulement je n'ai su déterminer si certaines pièces ont été jouées ou non, mais il m'est arrivé parfois de ne pouvoir retrouver des comédies, dont les titres figurent dans les anciens répertoires [1].

Ce sont là probablement des pertes irréparables, mais même en admettant que ces productions comiques revoient le jour, elles ne modifieront pas notablement la vue d'ensemble de ce théâtre. Sur cette vue d'ensemble, les critiques qui m'ont précédé ont déjà exprimé leur avis.

Génin, dans son Introduction à la *Farce de Pathelin*, déclarait, dès 1854, que de la farce du moyen âge était « sortie la gloire réelle et durable du théâtre français, la comédie d'intrigue aussi

1. Voici les titres de ces pièces perdues, dont j'aurai occasion de parler dans le cours de cet ouvrage : Jacques Bourgeois, *Les amours d'Erostrate et de Polimnestre* (trad. des *Suppositi* de l'Arioste); — Nicolas de Montreux, *La Joyeuse et la Décevante*; — Pierre de Sainte-Marthe, *L'Amour médecin*; — Anonyme, *Le Ramoneur*.

bien que la comédie de caractère ». Pour lui « il y a filiation directe entre la *Farce de Pathelin* et le *Légataire* et *Tartufe* et même le *Misanthrope* ». M. Aubertin affirme à son tour « le lien éclatant, qui, en dépit des révolutions survenues, rattache l'un à l'autre le théâtre du moyen âge et le théâtre du siècle de Louis XIV et maintient l'unité de notre développement dramatique[1] ».

MM. Darmesteter et Hatzfeld tombent d'accord avec leurs devanciers. « La comédie, remarquent-ils, malgré les imitations ou les traductions d'Aristophane, de Plaute et de Térence, n'est ni grecque ni latine. Elle sort de la farce du moyen âge et de la comédie italienne. Jodelle, Grévin, Jean de La Taille ont beau attaquer la farce dans leurs prologues; c'est d'elle qu'ils empruntent leurs sujets en donnant à l'action plus de développement et d'ampleur, ...la farce renfermait le germe de la comédie[2]. » Cette théorie de « la chaîne ininterrompue de *Pathelin* jusqu'à Labiche » a trouvé un champion résolu en M. Petit de Julleville, qui s'en occupe en plusieurs endroits de ses ouvrages.

« Depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, on peut suivre dans cette histoire (de la comédie) l'éclosion, puis le développement et les modifications nombreuses, mais lentement ménagées, d'un même genre littéraire, toujours identique à lui-même, sous des formes diverses pendant six cents ans... Aucun effort n'a été perdu : chaque époque a instruit, formé, enrichi l'époque suivante, et la tradition comique ininterrompue est arrivée jusqu'à Molière, qui se vantait, on le sait, de prendre son bien partout où il le trouvait. Ses vols étaient des conquêtes, a-t-on dit. Mot plus éclatant que juste. Ne disons ni vol ni conquête; mais légitime héritage[3]. » Ce jugement qu'il apporte dans un livre paru en 1886 se trouve confirmé à la lettre dix ans après, dans une nouvelle étude qu'il vient de publier sur le théâtre comique en France au moyen âge.

« L'histoire de la comédie en France, ajoute-t-il, n'est pas, comme celle du drame sérieux, coupée en deux par la Renaissance. Entre le mystère et la tragédie, rien de commun; sujet, action, style, intérêt, mise en scène, tout diffère absolument. Au contraire l'histoire de la comédie est une, et la tradition du genre se suit et se développe, ininterrompue depuis six siècles, sans brusques révolutions. La persistance des genres est sensible à travers la

1. Aubertin, *Histoire de la litt. franç. au moyen âge*, Paris, 1883, t. Ier, p. 583.
2. Darmesteter et Hatzfeld, ouvr. cité, p. 154.
3. Petit de Julleville, *La comédie et les mœurs en France au moyen âge*, p. 1; Paris, Cerf, 1886.

transformation des noms. La *moralité* aboutit à la grande comédie de caractère, où dans un individu s'incarne un type général. La *sottie* devient la comédie politique et sociale, et dès le temps de Louis XII aurait pu s'appeler une *revue*. Combien de petites comédies pourraient se nommer des *farces*, si l'auteur n'eût été de l'Académie française! Et quant au *monologue*, il est vieux comme Charles VII, et probablement plus vieux encore [1] ».

Dans ce jugement de M. de Julleville il y a une part de vrai, comme il y a quelque peu d'exagération dans l'opinion contraire de M. Lanson.

L'examen des comédies de la Renaissance et l'étude de leurs sources doit démontrer, à mon avis (qui n'a d'autre autorité que celle que les faits pourront lui donner), comment le nouveau genre comique se développa en France, sous la double influence du théâtre classique et de celui d'Italie [2].

Cette influence directe n'exclut point la persistance de ce talent inné pour le jeu comique, dont la France offre déjà des preuves frappantes au moyen âge, et si cette influence classique et italienne s'interpose entre *Pathelin* et *les Plaideurs*, interrompant la tradition des farces et des moralités, on ne saurait nier que sans ces

1. *Hist. de la langue et de la litt. franç.* Ouvr. cité. — T. II (moyen âge). *Le théâtre comique*, par M. Petit de Julleville, p. 421 et suiv. Cette théorie est suivie aussi par la plupart de ceux qui ont étudié le théâtre français dans des ouvrages d'un caractère général. Pour en citer un d'une date récente, je rappelle ce que dit M. Lintilhac dans son *Histoire de la litt. française* (Paris, André, 1894, ch. VI du 1er vol p. 128) :

« (La comédie) n'a subi aucun arrêt de développement à l'époque de la Renaissance. Des moralités au *Misanthrope*, de la sottie de Gringoire et du *Jeu de Robin et de Marion* au *Mariage de Figaro*, du *Pathelin* aux *Plaideurs*, il y a eu continuité de tradition et de tendances, en dépit de l'invasion des comédiens italiens et nous avons eu l'occasion de montrer ailleurs... l'originalité très autochtone, à quelques *lazzi* et *imbroglios* près, des farceurs gaulois, véritables ancêtres de Molière comme de Beaumarchais. »

Ce n'est pas pourtant là l'opinion d'un écrivain doué d'un talent remarquable, M. Gustave Lanson, qui dans son *Histoire de la litt. franç.* (Paris, Hachette, 1895. p. 496, etc.) s'exprime de la sorte : « Notre comédie du XVIe siècle, depuis l'*Andrienne* jusqu'aux trois dernières comédies de Larivey, n'est qu'un reflet de la comédie des Italiens. Ici nous n'avons même pas besoin de remonter aux anciens : Charles Estienne, Ronsard, Baïf se mettent en face de Térence, d'Aristophane ou de Plaute; mais leur exemple n'est pas suivi. C'est aux Italiens qu'on va directement et exclusivement. Leur exemple vaut assez pour imposer la prose à certains de nos auteurs, en dépit des exemples contraires des anciens. Intrigue, dialogue, types, comique, tout vient d'eux, et ceux qui essaient ou se vantent de faire des compositions originales, ne se distinguent pas du tout des traducteurs.... Cette comédie est sans rapport direct avec notre vieille farce française. »

Il y a de quoi s'étonner que M. Chasles n'exprime pas son avis sur une question si intimement liée au sujet qu'il aborde. Pour lui, comme nous aurons occasion de voir ensuite, ce qu'il y a d'inspiration italienne dans la comédie française n'a fait qu'en corrompre et retarder le développement.

2. Nous aurons occasion de constater ensuite que la nouvelle italienne y eut aussi sa part.

qualités éminentes du génie national, ni l'un ni l'autre de ces chefs-d'œuvre n'aurait vu le jour. En effet comment se fait-il que l'Italie, après avoir inspiré la production comique de la Pléiade, se soit laissé tellement surpasser par son imitatrice, qu'au XVIIe siècle, tandis que celle-ci voyait paraître coup sur coup les belles pièces de Corneille, de Molière et de Racine, elle ne sut donner au théâtre une seule comédie digne d'admiration ?

Et pourtant la gloire littéraire de l'Italie ne s'était pas éteinte et elle brillait d'un vif éclat en d'autres genres littéraires.

Un génie seul, comme celui de Molière, ne constitue pas de règle; on sait que c'est le propre du génie de former l'exception. Mais si Molière occupe le premier rang, il est suivi de près par un nombre remarquable d'écrivains illustres, et la comédie française arrive jusqu'à nos jours, à travers les siècles et à travers les évolutions de l'art, en gardant sa supériorité incontestable. La continuation qui manque entre les genres comiques des deux époques persiste donc dans le génie qui les anime.

On ne saurait nier non plus que la comédie française, à l'aube de la Renaissance, ne se ressente parfois des temps et des idées qui présidaient à la formation des farces et des moralités. Le *vilain* et la *femme* gardent encore çà et là cette physionomie si connue dans l'ancien théâtre, ce qui n'est rien moins qu'étonnant lorsqu'on pense que ce que nous appelons ancien théâtre, en l'associant à la production comique du moyen âge, a continué sa vie, pendant une bonne partie du XVIe siècle, à côté de la comédie nouvelle. Les deux genres se développent, pendant tout ce temps, sur deux lignes parallèles. Les différences entre les deux genres sont d'ailleurs substantielles. Je n'entends pas répéter ici tout ce qui a formé le sujet d'un article intéressant de M. Larroumet [1], et qui exigerait de notre part une démonstration quelque peu détaillée. Il suffit de rappeler que toute pièce comique du moyen âge présente les caractères suivants.

Tout d'abord aucune division en actes, en scènes; aucun rapport entre l'auteur et le public (prologue); aucune conclusion amenée par la suite logique des événements.

Ceux-ci n'offrent jamais d'*intrigue* et le sujet, sans unité, sans développement, se réduit, dans la plupart des cas, à un simple dialogue, à un jeu équivoque de mots : un badin qui offre ses services entre dans une maison et y commet des sottises, un mari qui

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1891, p. 814-841, *La Comédie en France au moyen âge*, par Gustave Larroumet.

se plaint sur la scène de l'entêtement de sa femme, une chambrière qui fait l'éloge de son habileté, etc.

Quelquefois c'est un fabliau mis en action, mais une action toujours très limitée, ou pour mieux dire un récit fait par deux ou trois personnages sans aucune préparation des événements, le tout restreint en peu de pages, où l'auteur ne se soucie pas le moins du monde de présenter au public une apparence de réalité, de lui créer, en d'autres termes, l'*illusion comique*.

Ce manque de vie réelle paraît aussi dans les personnages, devenus, faute d'observation individuelle, des abstractions froides, des fantômes symboliques, se confondant dans une teinte uniforme. L'Homme, la Femme, l'Amoureux, le Badin, la Mère, la Fille, le Moine, le Gendarme, le Maistre, le Varlet, personnifient les états et les conditions de la vie, s'immobilisent dans un rôle comique fixé par leur nom; dans les moralités la personnification devient tout à fait une allégorie. Aussi voyons-nous passer sous nos yeux, dans un brouillard gris et monotone, Promptitude, Le Monde, L'Ordre, Tardive-à-bien-faire, Venez-Tost, Tout, Chacun, Rien, Gens-Nouveaux, Bon-Payeur, Fine-Myne, Malegorge, etc.

Ces espèces de personnages se présentent sur la scène avec un sans-gêne admirable, bien souvent dans le seul but de faire un discours, de conter une aventure, de parodier quelque prière ou quelque fonction du culte catholique et tout cela sans jamais laisser paraître l'homme tel qu'il est réellement, avec ses passions et ses aspects changeants et complexes.

La vulgarité domine la scène de la manière la plus absolue, et c'est de là que naît la *grant risée* du public, risée vulgaire que toute sottise excite, dans sa naïveté enfantine, et qui en veut surtout aux misères humaines, avec ce manque de compassion délicate qui est le propre de l'art à ses débuts.

Si une femme paraît sur la scène, vous savez à l'avance le rôle qu'elle va jouer, un rôle de femelle obéissant à la loi physique sans qu'une seule fois l'amour relève ses chutes nombreuses. Si le mari la suit de près, c'est qu'il veut la châtier à coups de bâton; le bâton devient presque un personnage animé, mais il ne vient jamais à bout de dompter l'opiniâtreté de la femme. Là, où le théâtre du moyen âge acquiert une importance caractéristique, c'est dans la peinture satirique des conditions sociales, politiques et religieuses de l'époque[1] et quelquefois dans la production de cer-

1. Nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur aux études de M. Petit de Julleville sur ce sujet, en rappelant, en passant, les pièces suivantes : *L'affligé*, *Ignorance et connaissance* (1545), *Le Pape malade*, *Les Théologastres*, *Le Voyage de frère Féciste* (pièces

tains types, qui, de même que les exceptions des jeux de *la Feuillée*, de *Robin et Marion* et de la farce de *Pathelin*, révèlent ce penchant à la comicité propre à la nation et qui paraît aussi à la production énorme de toute sorte de représentations scéniques.

D'ailleurs il y a un fait à remarquer et qui est à mon avis de là dernière importance. Nous avons déjà observé que ce que l'on appelle théâtre du moyen âge vécut au XVIe siècle, dans toute sa fleur, juste au moment où les idées qui ont présidé à la Renaissance se faisaient jour, dans l'aube incertaine d'une ère nouvelle. Tout en gardant les traits caractéristiques de son origine, l'ancien genre comique dut respecter, à mon avis, l'influence du nouveau courant d'idées et de sentiments. On voit, en effet, des farces et des moralités usurpant les titres de comédies et de tragi-comédies, ou admettant cette division en actes et en scènes, que seulement la lecture des pièces classiques ou italiennes pouvait conseiller.

Paix et guerre (1554, Henri de Tour) porte le titre de « moralité mise et rédigée en forme de comédie »; *L'homme justifié par foi*, moralité due à la plume d'un certain Henri de Barran, est indiquée comme une *tragique comédie* et divisée, elle aussi, comme la pièce précédente, en actes et en scènes.

Le court dialogue entre *Seigne Peyre et seigne Joan* s'appelle

protestantes) et surtout le *Prince des sots et mère sotte* (1510), où Pierre Gringoire soutient les raisons de Louis XII contre le pontife Jules II, dont il invoque la déposition. *L'Église et le commun*, *Hérésie*, *Simonie*, etc., repoussent les assauts des protestants et soutiennent le parti catholique.

D'autre part, le peuple, vexé par l'avidité du clergé et de la noblesse et par les impôts toujours croissants, faisait entendre ses plaintes dans *Marchandise*, *Métier*, *Peu d'acquêt*, *Le temps qui court* et *Grosse dépense*, pièce composée vers 1450 et satire politique aux réformes de Charles VII, et ses plaintes se renouvelaient en 1477 dans la farce très acérée de *Malbec*, *Malegorge*, *Malegnépe*, et ensuite (1539) dans *Le Pauvre Villageois*, pièce dont le texte est perdu. Les auteurs populaires apparaissaient les interprètes des classes opprimées dans *Mieux que devant*, protestation dirigée contre les pillages des soldats; dans *Croix Faubin*, moralité révélant la misère et les souffrances du peuple; *Église*, *Noblesse et Pauvreté qui font la lessive* et le *Ministre de l'Église*, *Noblesse*, *Labeur et Commun*, où l'on luttait contre les privilèges et la violence de la noblesse et du clergé.

D'autres traits contre les oppresseurs, les soldats et les nobles sont renfermés dans *Le Gentilhomme et son page*, *Messieurs de Mallepaye et de Baillevent*, *Le Franc archer de Bagnolet* (1470), *Le Franc archer de Cherré* (pièce jouée vers 1524), *L'Aventureux*, *Guermouset*, *Guillot et Rignot*, *Les Trois Galants et Phlipot*, *Le Gaudisseur et le sot*, *Les Bâtards de Caux* (contre le majorat), *Le Gentilhomme*, *Lison*, *Naudet et la Demoiselle*, farce plaisante, où un paysan, trompé par son seigneur, se venge avec la femme de celui-ci.

Cette sorte de satire des états, qui forme un des traits caractéristiques de l'ancien théâtre, fait encore entendre un écho dans les premiers essais de la comédie, mais c'est un écho très faible et qui s'éteint peu à peu, car l'art nouveau se propose pour but de représenter les hommes et non pas les conditions sociales.

Il faut pourtant admirer, à une époque où l'opinion publique n'avait d'autre moyen pour manifester ses idées, cette verve comique qui osait dire aux puissants du jour des vérités rien moins qu'aimables.

comédie, et la moralité de *Carême prenant*, en hommage à l'art nouveau, supporte en paix le nom de *tragicomédie facétieuse* et se divise en cinq actes.

Parfois les auteurs des moralités et des farces composaient ou traduisaient des pièces, qui rentraient tout à fait dans le goût de la Renaissance. Aussi, voyons-nous que Claude Mermet, auteur de la farce *Le pèlerin, la pèlerine et deux petits enfants*, traduit la *Sofonisba* du Trissino (Lyon, 1584), en suivant l'exemple que Mellin de Saint-Gelais avait donné depuis 1560.

Claude Bonet compose une comédie dans le goût de la Renaissance et dont nous aurons occasion de parler plus loin (*La Tasse*) et en 1595, sous le pseudonyme de Benoet du Lac, il fait paraître sa moralité de *Carême prenant*, où, alliant aux anciens les éléments nouveaux, il met *Arlequin*, un Arlequin authentique et qui parle italien, au milieu des personnifications caractéristiques du moyen âge, *Tempérance, Venus*, le *Monde*, le *Voluptueux*, le *Mespris de religion*, le *Remords de conscience*. Cette alliance étrange révèle les transactions auxquelles l'ancien jeu comique se prêtait pour ne pas être étouffé par son rival.

Dans la farce de *Maistre Mimin estudiant* on peut se douter qu'il existe une infiltration italienne. En effet le pédant et son langage latinisant jouent un rôle considérable dans la littérature de la Péninsule. Enfin, une autre farce a bien l'air de s'inspirer d'un conte du Boccace, c'est la pièce du *Pont aux asnes* développant ce qui forme le sujet d'une des nouvelles du *Décaméron*[1] (IXe journée, 9e nouv.)

Il peut se faire que cette nouvelle préexistât dans la tradition orale et qu'elle ait même paru dans quelque fabliau ; ce nom de Salomon pourrait faire douter même d'une origine encore plus éloignée; je remarque seulement qu'on n'en trouve aucune trace dans la littérature française du moyen âge, au moins d'après le résultat de mes recherches[2].

1. « Due giovani domandano consiglio a Salomone, l'uno come possa essere amato, l'altro come castigar possa la moglie ritrosa. All' una risponde che ami, all' altro che vada al ponte all' oca. »

La farce du *Pont aux asnes* n'a pas de date, on sait seulement que le volume du *British Museum* qui la renferme appartient au XVIe siècle, ce qui ne prouve rien de positif, car la pièce pourrait avoir été composée précédemment. La langue cependant me paraît bien de cette période.

On sait d'ailleurs que le *Décaméron* jouit bientôt en France d'une vogue générale. Traduit dès 1485 par Premierfait « Bocace des cent nouvelles ou le livre du Cameron, autrement surnommé le prince Galiot », il fut retraduit ensuite par les soins de Maître Antoine Le Maçon et sous les auspices de Marguerite de Navarre.

2. J'ai consulté, entre autres, inutilement : Landau, *Die Quellen des Decamerone*, Vienne, 1869, à la p. 86.

Il s'agit dans la nouvelle italienne, de même que dans la production comique française, de la vieille question : comment peut-on dompter une femme obstinée? Un savant, dans l'une et dans l'autre, conseille le mari de se rendre à un certain pont où l'on fait marcher les ânes entêtés à coups de bâton. Il y a quelque petite différence dans les détails; celui qui se charge de réduire à l'obéissance les ânes est un muletier chez Boccace et un bûcheron chez l'auteur de la farce, et le conseiller qui dans le premier n'est rien moins que Salomon, se transforme dans l'autre en *Domine de*[1].

Mais cette différence, loin de diminuer les points de contact, me paraît les resserrer davantage. Ce *Domine de* est une sorte de magicien né en Calabre et auquel on prête un baragouin italien presque incompréhensible[2].

Bref, sans exagérer une hypothèse, qui ne manque point d'une certaine vraisemblance, on peut admettre, jusqu'à un certain point, que dans des pièces comme la *Cornette* de Jean d'Abondance, parue en 1545, sept ans avant l'*Eugène* de Jodelle, ou dans l'*Avocat qui se croit mort* (1550), farce dont le texte est perdu, mais qui, d'après le sujet, paraît animée, non moins que la précédente, d'un nouveau souffle d'idées, l'influence de la Renaissance soit quelque peu sensible.

Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote* (ch. xv) dit qu'il a « bonne souvenance d'une trousse qu'une femme de Paris joua à son mari, par le moyen des dicts esprits, pendant que j'estois encore jeune. Du quel tour fut faicte une farce, que longtemps depuis j'ay veue jouer aux badins de Rouen ».

M. de Julleville classe cette pièce, et avec raison d'après l'indication donnée par Estienne, dans les farces, mais ne pourrait-il se faire qu'il y eût là un souvenir classique tiré de la *Mostellaria*? En concluant, ces qualités qu'on a voulu attribuer à la farce

1. Il y a aussi à remarquer que la nouvelle de Boccace se compose d'un autre élément, le conseil que Salomon donne au camarade du muletier d'aimer s'il veut être payé de retour, conseil d'ailleurs trop subtil pour figurer dans une farce et qui devait disparaître, dans la simplification inhérente au genre.

2. En voici un essai :

Io so la persona prudente
Acouchat à nostre amente
Fresto jam de tanty quante
In amoriante vallente...
Per scientia tant esquisse
De long temps a me contisse
Io so mestro cognossente :
De Calabria fina puisse
Tout y segreite sy de vist.

Recueil de l'*Ancien théâtre français*, par Jannet.

et à la moralité du XVIe siècle, en admettant leur passage évolutif dans la comédie, ne seraient-elles plutôt des emprunts que l'ancien répertoire faisait aux sources de la comédie même?

Si, en sortant du théâtre, après avoir écouté une pièce contemporaine à la fois spirituelle et psychologique, on se mettait à la lecture d'une comédie du XVIe siècle, la déception en serait profonde, et l'on pourrait bien s'écrier sous l'impulsion du dépit : A quoi bon cette étude ennuyeuse et stérile d'une production qui n'a d'autre mérite que celui de son existence? Et en effet, même en faisant une large part à cette évolution du goût dans l'art qui nous rend toujours étrangers aux œuvres de l'antiquité, lorsqu'elles ne s'imposent pas à notre esprit par la supériorité incontestable du génie, il faut bien avouer que dans ce jugement, exprimé de nos jours par un critique aussi distingué qu'aimable [1], il y a un fond de vérité que je ne saurais contester.

Cependant nous aurons occasion de constater ensuite que ce blâme ne doit s'adresser qu'à la généralité de ces productions comiques. Les exceptions sont assez nombreuses et laissent percer parfois le mérite artistique de certains écrivains, qu'on a eu le tort d'ensevelir dans l'oubli ou de méconnaître.

D'ailleurs l'histoire littéraire se plaît, et à mon avis avec raison, à la recherche des origines qui nous donnent la clef pour comprendre les causes qui ont présidé à la formation d'un produit artistique et le génie lui-même deviendrait incompréhensible, si l'on ne voyait les efforts de ceux qui ont échoué là où il a réussi, et le travail assidu et patient des générations qui ont apprêté les matériaux, dont son splendide édifice n'aurait pu se passer.

II

PREMIERS ESSAIS : TRADUCTIONS ET THÉORIES.

A la date de 1552, lorsque Jodelle fit paraître la première comédie de la Renaissance, les savants et les poètes de la France avaient déjà, depuis quelque temps, tourné les yeux vers la

1. M. Ferdinand Brunetière s'exprime à peu près de la sorte, en parlant des productions antérieures à Corneille : « Ces vieilles pièces — auxquelles on est trop indulgent de nos jours — nous avons cru devoir vous épargner l'ennui de les entendre.... nous n'avons pas voulu sous prétexte d'archaïsme, vous endormir dans vos fauteuils » (Conférences de l'Odéon, *Les époques du théâtre français* (*1636-1850*), Paris, Lévy, 1892. On comprend, d'ailleurs, que M. Brunetière s'adressait à un public intelligent sans doute, mais auquel on ne pouvait certainement demander le goût pour la recherche érudite, ce goût dont le même auteur a donné des preuves en mainte occasion.

Péninsule et tiré de l'oubli plusieurs chefs-d'œuvre de l'antiquité classique.

Dans une foule de traductions, d'imitations et d'inspirations, plus ou moins heureuses, Athènes et Rome renaissaient au culte de la nouvelle génération et l'Italie, parvenue déjà au sommet de sa gloire littéraire, offrait aux étrangers, qui s'en disputaient le sol, les richesses de ses villes et les trésors de sa culture intellectuelle.

D'ailleurs les ténèbres du moyen âge n'avaient pas été si épaisses et si profondes que quelque rayon du monde ancien n'y pénétrât de temps à autre; le *Miles gloriosus* et l'*Aulularia* avaient vécu, en plein moyen âge, avec Vital de Blois et Mathieu de Vendôme, et les pièces d'Hilarius, pour les écoliers, appartiennent à l'époque d'Abailard.

C'est dans les collèges que cette tradition classique vécut à l'écart du peuple, qui n'était pas à même de la comprendre, et lorsqu'à Metz, en 1502, on voulut jouer devant lui une comédie de Térence, il protesta énergiquement en menaçant les acteurs, qui durent renvoyer leur représentation au jour suivant, où le public ne se composait que de *gens d'église*, *seigneurs* et *clercs*.

Je rappelle ici des faits généralement connus, mais qui sont bien nécessaires pour l'intelligence de notre sujet. Le drame latin, sous le nom de tragédie, brilla d'un vif éclat au commencement du XVIe siècle; Nicolas Barthélemy avec son *Christus Xylonicus* (1537) en donne un exemple très admiré pour son temps, et il est suivi par Buchanan (*Baptistes sive calumnia* — *Jephtes sive votum*), par Muret, qui dispute au premier la prééminence; Tixier de Ravisii compose à son tour ses dialogues parus en 1536; le collège de Guyenne, où Montaigne rappelle avoir joué des pièces latines (*Essais*, I, 25) et ceux de Navarre, de Coquerel, de Châlons et d'autres encore résonnent des applaudissements enthousiastes de la fine fleur de la jeunesse de France [1]. C'est dans

1. Voyez : E. Cougny, *Des représentations dramatiques, et particulièrement de la comédie politique dans les collèges*, Paris, 1868. — M. Massebiau, *De Ravisii Textoris comœdiis, seu de comœdiis collegiorum in Gallia præsertim ineunte sexto decimo sæculo*, Paris, 1878.

Ce souvenir des représentations classiques dans les collèges paraît aussi à ce qu'en dit Samuel Chappuzeau : « Aussi voyons-nous qu'ils (Plaute et Térence) ne sont pas tous bannis de nos collèges, où j'ay veu représenter des ouvrages de Plaute et de Térence aussi bien que de Sénèque... Dans les premiers on ne parle que latin... mais le latin est entendu et des acteurs et des spectateurs ».

Consultez aussi : Chassang, *Des essais dramatiques imités de l'antiquité au XIVe et au XVe siècle*, Paris, 1852.

Ebert, *Entwickelunggeschichte der franz. Tragödie, vornemlich im XVI. Jh.*, Gotha, 1856. — A. Durieux, *Le théâtre à Cambrai avant et depuis 1789*, Cam-

ces collèges que l'on verra ensuite les pièces des novateurs la *Cléopâtre* et l'*Eugène* au collège de Boncour; *la Mort de César* dans celui de Beauvais, l'*Achille* de Tilleul à Harcourt; et dans ce même collège de Beauvais, *les Ebahis* et *la Trésorière* de Grévin. Les représentations latines se mêlaient à des traductions soignées et nombreuses.

L'*Amphitruo* de Plaute était connu en France depuis 1500, par la traduction de Jean Meschinot, et Ronsard, dès le temps où il étudiait au collège de Coquerel, sous Jean Dorat, traduisit le *Plutus* d'Aristophane, qu'il fit jouer, dans ce collège même, en 1549.

Quelques pages qui nous ont été conservées attestent cet essai du jeune érudit. Si d'un côté l'intérêt des savants se tournait souvent vers la tragédie, où Sénèque dominait à côté de Sophocle et d'Euripide, on ne saurait nier non plus un certain penchant pour la comédie.

Antoine de Baïf, tout en faisant passer dans sa langue l'*Antigone* et les *Trachiniennes* de Sophocle, n'oublie ni l'*Heautontimorumenos* et l'*Eunuque* de Térence, ni le *Miles gloriosus* de Plaute[1].

Une traduction de Térence était livrée au public dès 1539[2], l'*Andrienne* voyait le jour en français tout d'abord en vers par un auteur inconnu (1537), ensuite en prose par Charles Estienne (1542), et cette traduction fut suivie par une autre bien plus remarquable, que l'on attribue, sans preuves probantes, à Bonaventure des Periers (1565).

D'autre part la comédie italienne n'était pas négligée.

Le 27 septembre 1548, les *Messieurs des Nations* firent jouer à Lyon la *Calandria* du cardinal Bibbiena, en présence et en l'honneur de Catherine de Médicis et du roi Henri II. Les acteurs étaient des Toscans et les sculptures et les perspectives révélaient le talent de « Maestro Mannoccio fiorentino » et de « Maestro Zanobi ». M. Picot a démontré qu'en 1530, un autre *maestro* italien, nommé André, était au service du roi de France, pour composer des farces et des moralités, et M. Baschet remarque, à

brai, 1883. — L. Paris, *Le théâtre à Reims depuis les Romains jusqu'à nos jours*, Reims, 1885 (vi^e ch.). — Puiseux, *Le théâtre du collège de Châlons au XVIIe siècle*, Châlons-sur-Marne, 1892, etc.

1. Je renvoie, pour la tragédie, entièrement à l'ouvrage de M. Faguet.

2. *Le grand Terence en François, tant en rime qu'en prose*, Paris, Le Bret, 1539.

On a ensuite : *Comédies de Térence dans la traduction de Bourlier*, Anvers, Waesberghe, 1566. — *Comédies de Térence*, traduction anonyme avec le latin à côté, Paris, Clopeian, 1572. Il y a aussi une édition latine de Térence, en 1576 (Lutetiae, Macaeus, opera Dionisii Lambini) et en 1583 parut la traduction bien connue de Marc Antoine de Muret, Paris, Brumen.

ce propos, qu'en « quelques circonstances et occasions extraordinaires, telles que l'entrée de la Reine Eléonore à Paris, en 1530, le mariage de la nièce du Pape avec le second fils du Roy en 1533, ou autres solennités non moins royales, il y eut sans doute des spectacles et festoiements où des Italiens eurent bon rôle à remplir [1] ».

La première traduction d'une comédie italienne est celle indiquée à la date de 1543, sous le nom des *Abusez* ou du *Sacrifice* [2], et qui est due à la plume de Charles Estienne.

Estienne, pour la forme, suit le texte italien qui est en prose, mais il croit devoir ajouter que « les vers ostent la liberté du langage et propreté d'aucunes phrases », se faisant par là l'écho des disputes qui s'étaient soulevées en Italie à ce propos et que nous aurons occasion de voir plus loin.

Dans son « Epitre à monseigneur le Dauphin de France », notre traducteur combat vivement le théâtre du moyen âge, et il ajoute : « En lisant (cette comédie), j'espère que la trouverez telle que si Terence mesmes l'eust composée en Italie, à peine mieux l'eust il sceu dicter, inventer ou deduyre ». L'invention, dit-il, est supérieure à celle que l'Arétin révèle « avecq' sa *Cortesane* et Pietro (*sic*) Ariosto avecq' sa *Lena* et son *Mareschal* (*sic*) et son *Negromant* ».

Il fait, tel qu'on le voit, quelque peu de confusion entre les pièces des deux auteurs italiens, toujours est-il pourtant qu'il

1. Émile Picot, *Pierre Gringoire et les comédiens italiens*, Paris, 1878. — Baschet, *Les comédiens italiens à la cour de France*, Paris, 1878.

Voyez aussi ce qu'en dit A. d'Ancona dans ses *Origini del teatro italiano* (p. 457) et dans son article « I comici italiani in Francia » (*Varietà storiche e letterarie*, Treves, 1885, t. II, p. 283).

2. Beauchamps lui attribue la date de 1540 (*Recherches sur les th. de France*, I, p. 334).

« *Les Abusez*, comédie du sacrifice des professeurs de l'Académie sienoise nommez Intronati par Charles Estienne », et la même date est donnée par Goujet dans le t. VII de sa *Bibl. franç. ou hist. de la litt. franç.* (Paris, 1741). Au contraire, dans le catalogue des livres du duc de la Vallière (t. II, n. 3766) la date paraît postérieure de trois ans « *Comédie du sacrifice des Professeurs de l'Académie vulgaire Senoise nommés Intronati*, etc., par Charles Estienne, Lyon, Juste, 1543 ».

L'édition que j'ai sous les yeux est la suivante : « *Les Abusez*, comedie faite à la mode des anciens comiques premierement composée en langue Toscane, par les professeurs de l'Académie Senoise, et nommée Intronati, depuys traduite en François par Charles Estienne, et nouvellement revue et corrigée. A Paris, par Estienne Groulleau, demourant en la rue neuve nostre Dame, à l'enseigne Saint Jean Baptiste, 1548 ».

Cette edition est ornée de quelques gravures représentant des scènes de la pièce. A la même époque la *Célestine* espagnole, dont pourtant l'inspiration me paraît bien italienne, avait paru en France dès 1527, sur une version italienne, par un anonyme. La traduction en italien de la *Célestine* est de 1519 (Venezia, Cesare Arrivabene) : celle française, qui parut successivement en 1579, est due à Lavardin du Plessis (Paris, Chaudière), qui remonta directement au texte espagnol.

les connaissait assez pour hasarder un jugement et il suit la méthode de plusieurs écrivains de la péninsule, en n'expliquant qu'une partie du sujet de la comédie : « (ici) ne se déclare totalement l'argument de la comedie, car il est assez expliqué au discours d'icelle, mais se traite d'un débat, qui fut entre les *Intronati* et les Dames Senoises, à cause d'une autre comédie, qui avoit au precedant esté jouée au jour des Roys, laquelle touchoit leur honneur. » Le prologue continue sur le modèle italien dont il n'est que la traduction fidèle, telle qu'il paraît de la comparaison du commencement et de la fin[1].

Les noms des personnages sont aussi traduits à la lettre, sauf

1. « Jo vi veggio fin di qua, nobilissime Donne, maravigliare di vedermivi cosi dinanzi in questo habito, et insieme di questo apparecchio, come se noi havessimo à farvi qualche comedia.

« Comedia non vi dovete pensare, che infin l'anno passato voi poteste conoscere che gl'Intronati havevano il capo ad altro che alle comedie, e poi vedeste l'altro giorno qual fusse intorno alle cose vostre l'animo loro, et che non volevano piu vostra pratica...

« Questi huomini se non havranno piacere delle cose nostre, assai ci havranno da ringratiare, che per quattr'hore al manco, daremo lovo comodità di poter contemplare le vostre divine bellezze. Ma perch'io veggo due vecchi che escon fuore, mi partivo, ben che mal volentieri da mivar si belle cose, ancor ch'io penso che vi torneri à ò vedere. A Dio tutti ».

(Édit. du *Sacrificio degli Intronati*, *Venezia*, *Pietrasanta*, 1554.)

« Je cognois deja bien d'ici (mes nobles dames) que vous esmerveillez, de me voir devant vos presences en cest habit; et aussi de l'apareil, qui cy est, comme si nous avions à vous iouer quelque comédie.

« Comedie ne le pensiez-vous point; car mesmement de l'année passée, vous pensiez bien cognoistre, que les Intronati taschoient d'apliquer leurs esprits ailleurs qu'en comedies. D'avantage encore vistes vous bien l'autre iour quelle pouvoit estre leur fantaisie touchant vos menuz fatras...

« Ces hommes qui sont cy à l'entour, s'ilz ne prennent plaisir à nos folies, pour le moins ce gré nous deürent ilz scavoir, que quatre grosses heures pour le moins nous leur donnerons ceste commodité, de pouvoir contempler à leur ayse vos divines beautez. Mais pourtant que je voy deux vieillards saillir dehors, je m'en voys, toutes fois que mal voluntiers, je laisse la veuë de tant de belles choses. Mais i'ay espoir de vous revenir voir encor' une foys. Adieu tout le monde ».

Les deux pièces finissent de la même manière :

Stragualcia à gli spettatori :

« Spettatori non aspettate, che costoro escan piu fuore, perchè di lunga, faremmo la favola lunghissima. Se volete venire à cena con esso noi v'aspetto al Matto, et portate denari perchè non v'è chi espedisca gratis. Ma se non volete venire (che mi par dino) restatevi, et godete, et voi Intronati fate segno d'allegrezza. »

Stragualcia aux spectateurs :

« Mes seigneurs, ne vous amusez point à atendre que ceux cy saillent dehors; car nous ferions la fable trop longue, et trop ennuyeuse. S'il vous plaist venir souper avecq' nous ce soir, ie vous atendray au sot et aportez hardiment du quibus : car nous n'avons personne que depesche gratis : Mais s'il ne vous plaist de venir (ce qui me semble que non) demeurez en ioye et santé : et vous, Intronati, faites signes d'alegresse. »

Que l'on remarque que cette sorte de conclusion deviendra commune à la comédie française de la Renaissance.

quelques petites altérations[1] et s'ils ne paraissent pas tous dans la liste qui précède la pièce française, ils sont nommés ensuite aux scènes correspondantes, à l'exception de *Giglio spagnuolo* et des scènes qui se rapportent à lui[2], ce qui ne modifie pas d'ailleurs le tissu de la fable.

On a malheureusement perdu la traduction que Jacques Bourgeois publia en 1545 des *Suppositi* de l'Arioste, sous le titre : « Comédie très élégante, en laquelle sont contenues les amours d'Erostrate fils de Philogone de Catanie et de Polymnestre fille, de Damon, mise d'italien en rime françoise » (Paris, Marnef, 1545). — On possède, en revanche, celle qu'en donna Jean Pierre de Mesmes en 1552 : « la Comédie des Supposez de M. Louis Arioste, en italien et en françois (E. Groulleau, sans le nom du traducteur). » Cette traduction est tout à fait littérale et son auteur démontre, dans le même volume, qu'il s'amusait parfois à composer aussi en italien[3].

Le texte italien est imprimé à côté du français, et, dans son *avis aux lecteurs*, de Mesmes indique le peu d'écarts qu'il a cru se permettre. « Vous pourrez trouver au commencement et à la fin de quelques pages de cette comédie, le françois ne correspondre pas mot pour mot à l'italien, ce qui ne vous doit retarder : car le traducteur ne s'est voulu assubiettir ny contraindre, pour ne faire perdre la grâce à nostre langue, qui a autres phrases et manières de parler que l'italienne : mais je vous puis asseurer, au surplus, que vous la trouverez rendue fidellement, et au plus près de l'intention de l'autheur. »

J'ajoute, moi aussi, « au surplus » que le traducteur montre qu'il comprend admirablement bien son texte, même dans certains passages où il peut sembler tant soit peu difficile pour les étran-

1. « La petite fille de la nourrice, en italien *Cittina* (itt. V) devient *Finette*, ce qui en explique le caractère; le *Pédante* est traduit par *Pédagogue*; l'*Agiato*, *Leaije*; *Fralla*, *Brouillon*; *Pasquella*, *Pasquette*.

2. Aussi supprime-t-on la troisième scène du deuxième acte; la sixième du quatrième, la quatrième du cinquième. Giglio est fort probablement supprimé à cause de son espagnol que tout le monde n'était pas à même de comprendre et qu'on ne pouvait traduire sans en altérer le caractère.

3. L'auteur déclare qu'en cédant aux vives prières de son éditeur, qui ne vouloit « que ceste fueille fust remplie et que les pages suyvantes ne demeurassent blanches » imprime, après la comédie des *Supposez*, des vers par lesquels, dit il au lecteur, « vous pourrez cognoistre qu'il (l'auteur) n'a pas moins de grace a bien parler et escrire en italien qu'en françois... »

Ces poésies, qu'il soit dit en passant, n'ont presque aucun mérite littéraire. La première est dédiée « a i duo lumi della poesia Francesca P. Ronsardo e Gioa (*sic*) Bellaio », sous le titre de « capitulo »; la deuxième s'appelle « epitaphio di M. Alberto Gran musico »; la troisième exalte les mérites « d'una cana (*sic*) chiamata Petona ».

gers : parfois il emploie, soit pour suivre de plus près l'original, soit en cédant à la mode du temps, un français italianisé, qui nous rappelle ce jargon de Philausone dans « les deux dialogues du nouveau langage françois italianisé » que Henri Estienne fit paraître en 1578.

Au milieu de tous ces efforts, Du Bellay lançait l'année 1549 sa *Défense et illustration de la langue française*, renfermant ce cri d'enthousiasme avec lequel la Pléiade marchait sur la nouvelle voie. « Ly donques, s'écrie le jeune novateur, et rely premierement, ô poëte futur, feuillette de main nocturne et journelle les exemplaires grecz et latins, puis me laisse toutes ces vieilles poësies françoises aux jeuz Floraux de Toulouse, au Puy de Rouen, comme rondeaux, ballades, vyrelaiz, chantz royaulx, chansons et aultres telles épisseries qui corrumpent le goust de nostre langue... Quant aux comédies et tragédies, si les roys et les republiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les farces et moralitez, je seroy bien d'opinion que tu t'y employasses; et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sçais où tu en doibs trouver les archétypes... La donq, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autelz... donnez en cette Grèce menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecz. Pillez-moy sans conscience les sacrez thrésors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefoys... » Les Italiens n'y sont pas oubliés non plus et les noms de Pétrarque, de Sannazar, de Pontan, d'Arioste sont mis sur le même pied que les anciens. Ce cri de guerre retentissait à la même époque où le Parlement de Paris défendait aux Confrères de la Passion de jouer les mystères (1548), et l'on a remarqué que c'est là une coïncidence fort significative. Cependant entre les deux événements, il n'y a qu'un rapport tout à fait accidentel; les Confrères en étaient quittes pour renoncer aux mystères, qu'ils surent déguiser d'ailleurs sous des noms empruntés au théâtre nouveau, et les moralités, les farces et les sotties continuaient à former les délices du *vulgaire* dédaigné par les poètes de la Pléiade.

Le Parlement lui-même confirmait aux *Confrères* leurs privilèges, et c'est à l'aide de ceux-ci qu'ils purent continuer, pendant tout le XVIe siècle, leur lutte acharnée contre les troupes comiques étrangères et contre les essais des novateurs. Les deux genres dramatiques, l'ancien et le nouveau, se développent donc sur deux routes parallèles. Le premier a pour lui la force de la tradition, le

peuple qui y trouve un écho de ses plaisirs et de ses douleurs et parfois un défenseur courageux et brillant, les privilèges dont il s'arme et l'intérêt de ses associés. Le nouveau genre s'appuie au contraire à la jeunesse peuplant les collèges, à l'aristocratie intelligente de la Cour, et attend que la comédie de l'art ait dégoûté le public de sa rivale et que Hardy, par sa verve intarissable, donne au goût français une direction nouvelle, afin de pouvoir devenir un théâtre national, accessible à la grande pluralité des spectateurs.

En attendant, l'œuvre de la Pléiade est partout littéraire. Faute de public, les auteurs composent pour le cercle restreint de leurs amis et parfois ils ne trouvent pas une scène, où ils puissent faire jouer leurs essais. D'ailleurs, les acteurs ce sont eux-mêmes; le nom de *comédien* est encore inconnu et viendra, peu de temps après, de l'Italie, avec ceux qu'il indique. Ces espèces de troupes comiques françaises qui parurent dès le commencement du xve siècle se bornaient à une réunion temporaire et se dispersaient après avoir joué les mystères en quelque province. Partout le vieux théâtre avait ses confréries, bien organisées, riches et puissantes; les tragédies et les comédies en étaient bannies, et celles-ci n'auraient pu solliciter l'hospitalité d'un théâtre que leurs auteurs flétrissaient du dernier mépris.

Les règles qui devaient présider à la formation de la comédie et de la tragédie étaient empruntées aux exemples classiques, et l'on comprend qu'en l'année 1552 elles dussent former le sujet des discussions des savants, bien qu'il faille arriver en 1555 pour les trouver exposées sous la forme d'un traité poétique [1].

Jacques Peletier, dans la graphie étymologique de Tory, Palsgrave, Meigret, Ramus et des deux Estienne, dont je fais grâce à mes lecteurs, et qui constitue pourtant une autre tentative de réforme dans cette époque innovatrice, développe ses idées sur la comédie, de la manière suivante :

« La comédie a été dite par Live Andronique, le premier serviteur des comédies latines, le miroir de la vie, parce qu'en elle s'introduisent des personnes populaires : desquelles il faut garder la bienséance, selon la condition et état de chacune. C'est à savoir, qu'il faut faire voir bien clairement l'avarice ou la prudence des

1. Jaques Peletier du Mans, l'*Art poëtique*, Lyon, Tournes et Gazeau, 1555, pag. 70 et suiv. Ce traité est suivi par *L'Art poëtique françois* pour l'instruction des jeunes studieux et encor' peu avancez etc., par Thomas Sebilet (Paris, veufve Jean Ruelle, 1573), par *l'Art poëtique* de Jean Vauquelin, sieur de la Fresnaye, en arrivant jusqu'à l'ouvrage de Hedelin, abbé d'Aubignac.

A consulter : *Etude sur la vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac et sur les théories dramatiques au XVIIe siècle*, par Charles Arnaud, Paris, 1887.

vieillards, les amours et ardeurs des jeunes enfants des maisons; les astuces et ruses de leurs amies : la vilenie et deshonnêteté des maquereaux; la façon tantôt sévère, tantôt facile; l'assentiment et vilainie des parasites; la vanterie et braveté d'un soudart retiré de la guerre; la diligence des nourrices : l'indulgence des mères.

« La comédie a trois parties principales, sans le prologue. La première est la proposition du fait, au premier acte; laquelle est appelée des Grecs protasie. Et en elle s'explique une partie de tout l'argument, pour tenir le peuple en attente de connaître le surplus. La seconde est l'avancement ou progrès que les Grecs appellent épitasie. C'est quand les affaires tombent en difficulté et entre peur et espérance. La troisième est la catastrophe, soudaine conversion des choses en mieux. Dont je ne parlerai plus au long, car les comédies de Térence sont entre les mains de chacun. Lesquelles sont élégantes, subtiles et accommodées à la vie. En quoi dissimulerons, pour cette heure, le jugement de Quintilien, lequel n'approuve pas grandement les comédies faites des latins : attribuant toute la naïveté et grâce au seul atticisme... Toutefois si nous advisons que la comédie est expressément introduite pour complaire au peuple (non pourtant sans artifice et jugement) et qu'elle se doit accommoder aux conditions des temps et des hommes présents, nous trouverons celles de Térence grandement telles; fors paraventure, le Formion, laquelle, autant qu'il me semble, est moins belle que les cinq autres, tant au style qu'à l'argument, joint qu'elle ne termine pas en assez joyeuse fin, comme requiert l'essence de la comédie.

« Plaute est facétieux quasi jusqu'à la scurrilité; autrement propre et élégant... Nous n'avons point encore vu en notre français aucuns écrits qui eussent la vraie forme comique; mais bien force moralités et telles sortes de jeux, auquel le nom de comédie n'est pas dû. C'est un genre de Poëme bien favorable et qui auroit bonne grâce, si on le remettoit en son état et dignité ancienne... La comédie et la tragédie ont de commun qu'elles contiennent chacune cinq actes, ni plus ni moins. Au demeurant, elles sont toutes diverses. Car au lieu des personnes comiques, qui sont de basse condition, en la tragédie s'introduisent Rois, Princes et grands Seigneurs. Et au lieu qu'en la comédie les choses ont joyeuse issue, en la tragédie la fin est toujours luctueuse et lamentable, ou horrible à voir... La comédie parle facilement et comme nous avons dit populairement : la tragédie est sublime. »

L'auteur, après avoir parlé de quelques essais de son temps, de *l'Hécube* d'Euripide traduite par Lazare de Baïf, et des pièces de

Jodelle, dont « j'ai ouï seulement le bruit, » ajoute que si l'on entreprend « ce genre de poëme, il apportera honneur à la langue française ».

En résumant les caractères que Peletier donne à la comédie, nous voyons qu'elle doit se composer de *cinq actes*, *ni plus ni moins*, avoir un *prologue* et l'*argument* indiqué, dans ses lignes générales, dès le premier acte (protasie). Ensuite il faudra que l'auteur comique présente ces *difficultés* qui excitent la peur et l'espérance, que l'*avancement* (épitasie) soit raisonnable et la *catastrophe* « en assez *joyeuse fin* ».

Les personnages qu'il passe en revue sont ceux des comédies de Plaute et de Térence, savoir les amoureux, les entremetteurs, les parasites, les vieillards, les capitaines, les courtisanes, et les sujets, tirés de la vie du peuple, doivent représenter les intrigues bien connues fondées sur l'avarice ou la prudence des vieillards, les amours des jeunes gens, les ruses des femmes, les tromperies des valets, des entremetteurs et des parasites. Tout cela doit être composé dans un style « facétieux » et surtout accessible à tout le monde, et les personnages doivent s'exprimer dans un langage tout à fait conforme à leur caractère populaire.

Nous allons voir si ces règles tirées du théâtre classique, et qui le détachent complètement de la farce du moyen âge, sont mises en action par les nouveaux auteurs.

Ceux qui se sont occupés de l'histoire de la comédie ont raconté à l'envi tous les détails de la représentation qui eut lieu le carnaval de 1552, à l'hôtel de Reims, sur un théâtre bâti tout exprès, et qui se renouvela ensuite au collège de Boncour. Tout ce que Paris possédait alors de plus choisi et de plus éclairé, gentilshommes, dames, princes et surtout la Pléiade au grand complet, s'était donné rendez-vous à cet hôtel princier pour écouter, encourager, applaudir avec un enthousiasme dont on pourrait se former une idée par le souvenir de la première d'*Hernani*, la *tragédie* de *Cléopâtre captive* et la *comédie* d'*Eugène ou la Rencontre*, dues l'une et l'autre à la plume d'un tout jeune homme, Étienne Jodelle [1].

Cette mode de jouer une pièce badine après une pièce sérieuse, continuée de nos jours, paraît très ancienne, car on sait que les farces du moyen âge se jouaient aussi quelquefois après les mystères [2].

1. On ne saurait déterminer si la *Rencontre* n'est qu'un sous-titre d'*Eugène*, ou s'il ne s'agit plutôt d'une autre comédie aujourd'hui perdue. Tout porte à croire cependant que la première hypothèse est encore un peu plus probable.

2. Voy. M. Petit de Julleville, dans son article cité, sur le *théâtre comique* au moyen âge, p. 427.

Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, résume l'impression générale par ces mots : « Quant à la comédie et tragédie nous en devons le premier plan à Estienne Jodelle... Ceste comédie (*Eugène*) et la Cleopatre furent représentées devant le Roy Henry à Paris en l'Hostel de Reims avec un grand applaudissement de toute la compagnie : Et depuis encore au collège de Boncourt, où toutes les fenestres estoient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la Cour si pleine d'escoliers que les portes du collège en regorgeoient. Je le dis comme celuy qui y estoit présent, avec le grand Tornebus en une mesme chambre. Et les entreparleurs estoient tous hommes de nom : car mesme Remy Belleau et Jean de la Péruse joüoient les principaux roullets [1]. »

Les représentations devant la cour et en honneur des princes deviennent très nombreuses depuis le règne de Henri III, en présence duquel on joua, comme l'on a vu, en 1548, à Lyon, la *Calendria*, en 1552, à l'hôtel de Reims, ces pièces de Jodelle, successivement, en 1559, à Blois, la *Sophonisbe*, traduite de l'italien par Mellin de Saint-Gelais. En 1564, à l'hôtel de Guise, le *Brave*, qu'Antoine de Baïf venait de tirer de Plaute, faisait les délices de son successeur. Tout cela ne représente qu'une faible partie des amusements scéniques offerts à Henri II et aux rois qui le suivirent sur le trône de France.

Il arriva même que Charles IX, Henri III, Henri IV se mirent en étroits rapports avec les comédiens italiens et s'intéressèrent directement à leurs succès.

Le premier, d'après un récit contemporain, s'habille dans un ballet en Brighella [2]; Henri III, en 1574, appelle en France les *Gelosi*; Henri IV écrit à Arlequin (Martinelli) et Baschet cite, entre autres, la correspondance de celui-ci avec la reine Marie de Médicis, où elle gratifie le *zanni* du titre de *compère*. Henri II, dont le caractère porté à la tristesse avait un besoin permanent de fêtes, et qui affectionnait les gens de lettres, suivait sans doute, en partie, son penchant naturel, mais en partie aussi, dans ces spectacles courtisans, il me paraît voir comme une espèce de reflet de ceux qui formaient les délices des cours de Ferrare, d'Urbin (1513), de Rome (1518) et de Florence, y compris la République vénitienne. En Italie, ce genre de représentations, en latin tout

1. L. VII, chap. VI. Le jugement favorable est partagé par les frères Parfait. (*Hist. citée*, vol. III. p. 229) qui déclarent que Jodelle « par une heureuse hardiesse substitua aux spectacles ridicules de son temps la comédie et la tragédie dans le goût des anciens ».

2. Il est rapporté, entre autres, par Maurice Sand, dans ses *Masques et bouffons*. Voy. Baschet, ouvr. cité.

d'abord, ensuite en vulgaire, formait le charme de toute fête officielle, et l'éclat s'alliait à l'art pour honorer les mariages princiers, les joies publiques et les réceptions de personnages illustres, au nombre desquels se trouvèrent aussi les princes de France, Henri III surtout [1].

Dans les hôtels des souverains italiens, on retrouvait très rarement des théâtres bâtis tout exprès, mais les salles somptueuses et vastes se transformaient rapidement en théâtres, sous le coup de baguette magique de l'art, et des artistes célèbres, tels que Balthazar Peruzzi, Raphaël, Bastiano de San Gallo, Vasari, en construisaient parfois les scènes splendides [2].

Catherine de Médicis, bien que dédaignée par son mari, sans autre influence, au début de son mariage, que l'affection de son beau-père François Ier, deviendra ensuite une reine habile et contribuera, elle aussi, par les souvenirs de sa terre natale et des spectacles comiques du théâtre florentin, à la formation du goût courtisan et à l'encouragement de l'art nouveau. Cette représentation de Lyon n'était-elle pas comme un salut que l'art d'Italie lui envoyait sur le sol de sa nouvelle patrie, comme un lien qui allait désormais unir les deux filles de la civilisation latine [3]?

Un autre fait qui mérite un examen non moins attentif, c'est la participation de tous les éléments formant la Pléiade à cette renaissance du théâtre.

Les acteurs étaient tous de jeunes poètes et des érudits, et outre Belleau et la Péruse, que l'on vient de citer, nous rencontrons Jacques Grevin, Nicolas Denisot et le poète lui-même, âgé de vingt ans, qui y joua le rôle de Cléopâtre.

Ronsard était, bien entendu, au premier rang. Le succès de son ami était bien le succès de l'école qui reconnaissait en lui son maître, et après l'heureux résultat et l'encouragement royal [4] la jeune bande se rendit à Arcueil, où l'on s'empara d'un bouc, qui, décoré de lierre, fut immolé, d'après le récit des contemporains,

1. Voy. là-dessous le livre très intéressant de MM. de Nolhac et Solerti sur le voyage de ce roi en Italie (*Viaggio di Enrico III in Italia e le feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino*, Torino, 1890). — A consulter aux pages 111, 112, 133, 144, 175, 196 où l'on fait mention des pièces, comiques qu'on joua devant lui, et surtout des *Gelosi*.

2. Voyez : Tiraboschi (*Storia della lett. ital.*, éd. 1785 vol VII, p. III, p. 141 et suiv.). — Gaspary, *Gesehichte der ital. litt.*, P. II. chap. XXV. — Villari, *Niccolò Macchiavelli e i suoi tempi*; Vol. III, chap. X. Florence, 1882. — D'Ancona, *Origini del teatro it.*, etc.

3. La Barre-Duparcq (de), *Histoire de Henri II*, Evreux, 1887. — Édouard Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, Paris, 1886.

4. Pasquier (*ibidem*) rapporte que Henri II fit présent à Jodelle, d'une bourse contenant cinq cents écus.

dans la salle du festin, et Ronsard, *pontifex maximus* de ces novateurs, improvisa un péan en l'honneur de la tragédie classique. Tout cela, toujours d'après ces récits, n'aurait pas mal scandalisé les bons habitants d'Arcueil, qui ne comprenaient rien à ce paganisme artistique et au culte de Bacchus.

Ronsard ne s'en tint pas à cela; il exalta son disciple dans des vers que tout le monde connaît [1], mais l'ivresse du moment et cette gloire passagère furent rachetées bien péniblement ensuite par le jeune écrivain [2].

Tous ces applaudissements s'adressaient surtout à la tragédie. « La jeune comédie » qui venait ensuite, pour égayer la fin du spectacle, y avait aussi sa part, mais sans doute la moindre. Qu'est-ce que l'*Eugène*? est-ce une farce, est-ce une comédie ou plutôt, comme M. Chasles le déclare, « une transition entre la farce et la comédie régulière [3] »?

Dans la pièce de Jodelle, je le déclare immédiatement, les

1. Iodelle le premier d'une plainte hardie
Françoisement chanta la grecque tragédie;
Puis en changeant de ton, chanta devant nos rois
La jeune comédie en langage françois :
Et si bien les sonna que Sophocle et Ménandre
Tant fussent-ils savans, y eussent pu apprendre.

On voit que Ronsard avait toujours devant ses yeux des modèles bien classiques.

2. Étienne mourut à quarante ans, dans la misère, et, dans les *Mémoires* et *Journal de Pierre de l'Estoile*, on lit à propos de sa mort, le passage suivant : « duquel la vie ayant esté sans Dieu, la fin fut aussi sans luy ». L'on ajoute que Ronsard aurait voulu que ses ouvrages fussent brûlés. (Voy. *Nouv. collection des mém. pour servir à l'hist. de France*, par MM. Michaud et Poujoulat, 1re p., t. 1, p. 29.)

3. M. Petit de Julleville dans son excellent ouvr. sur le *Théâtre en France* (Paris, 1893, p. 85-86) soutient lui aussi que cette pièce « est une véritable farce, mais prolongée, divisée en actes et en scènes. Le fond est une satire du haut clergé, des abbés commendataires, satire cent et cent fois ressassée au moyen âge; la forme même n'a rien de si nouveau; c'est le même emploi preste et familier du vers de huit syllabes; c'est la même licence de langage et de situations, la même brutalité dans les mots, et aussi dans les caractères, tous tranchés, peints crûment, sans nuances. Il n'y a dans *Eugène* d'autre progrès bien marqué sur tout ce qui l'avait précédé, qu'un plus grand souci, quelquefois heureux, du style ». Dans ces pièces de transition M. de Julleville comprend aussi la *Trésorière* et les *Ébahis*. M. Lintilhac, dont l'ouvrage cité résume pour ainsi dire l'état actuel de la question pour le grand public, ajoute qu'*Eugène* n'est qu'une farce, et des plus épicées. « Pour le style, à peine s'aperçoit-on qu'il ait élevé le ton. La licence des scènes, les éléments de la plaisanterie, la nature même du dénouement où le vilain a toute la bassesse de ses pareils dans les fabliaux, tout est d'inspiration purement gauloise, et, par comparaison avec le théâtre comique du moyen âge, il n'y a rien de changé au fond. Nous en disons autant de la *Trésorière*, calquée sur l'*Eugène*, et aussi de la *Reconnue*, où nous ne trouvons à noter que l'aisance du style » (Vol. I, p. 221).

A titre de curiosité je cite aussi l'avis d'Alphonse Royer. « Malgré ses prétentions à l'invention, dit-il, Jodelle n'a fait qu'imiter les Italiens dans la comédie, comme dans la tragédie; il trouve Guillaume chez Boccace » (*Hist. univ. du théâtre*, Paris, 1869. Vol. I, pag. 102).

Boccace et les fabliaux, ce seraient, dans ce cas, à peu près la même chose; en effet le type du paysan se trouve antérieurement au *Décaméron*, chez les conteurs français.

Italiens n'ont rien à voir, mais la farce du moyen âge est, elle aussi, déjà fort loin. L'esprit de l'auteur, d'une culture d'ailleurs assez médiocre, s'était formé à l'étude des classiques, qu'il avait dû lire d'une manière superficielle, mais dont les théories dramatiques lui avaient été expliquées sans doute par son savant entourage. Or, ce que l'on rencontre dans sa comédie et ce qui la distingue surtout de la farce ancienne, c'est précisément ce respect aux règles établies par la Pléiade sur les modèles grecs et latins, et s'il n'eût pas obéi à ces règles, ni Ronsard, ni ses autres confrères n'auraient chanté ses louanges et pris part à ses essais.

Nous venons de nous former une idée de ces théories classiques, pour la comédie, qui dominent cette période littéraire, et l'on devra reconnaître que jamais élève ne se montra plus soumis que lui.

Que fallait-il à la comédie? Tout d'abord ce nom de *comédie* presque oublié qu'on devait prôner bien haut en l'opposant à celui des farces, des moralités et des sotties, et c'est précisément par un cri de guerre au théâtre du moyen âge que débute son prologue, et le *prologue* lui-même n'est qu'une innovation réclamée par ses maîtres :

Assez, assez, le poète a peu voir
L'humble argument, le comicque devoir,
Les vers demis, les personnages bas,
Les mœurs repris, à tous ne plaire pas... [1]

et il combat les moralités qui personnifient

un Conseil, un Escrit,
Un Temps, un Tout, une Chaire, un Esprit
Et tels fatras, dont maint et maint folastre,
Fait bien souvent l'honneur de son théâtre.

La comédie doit avoir un *style populaire*, au contraire de la tragédie, et l'auteur,

Ne dédaignant le plus bas populaire
Et pource aussi que moindre on ne voit estre
Le vieil honneur de l'escrivain adextre
Qui brusquement traçoit les comédies
Que celuy-là qu'ont eu les tragédies,

1. Les citations sont d'après l'éd. de l'*Eugène* dans l'*Ancien Théâtre français*, par Viollet-Le-Duc, Paris, Jannet, 1885.

a bien voulu composer cette pièce sur le goût des anciens. Il est vrai qu'il ajoute que

> L'invention n'est point d'un vieil Menandre;
> Rien d'estranger on ne vous fait entendre;

mais, par là, il veut signifier, que ce n'est pas une traduction, qu'il présente au public :

> Le style est nostre, et chacun personnage
> Se dit aussi estre de ce langage.

D'ailleurs, sans suivre le « latin pas à pas », sans présenter un amphithéâtre

> En demy rond, comme on le compassoit,

et la musique, dans les entr'actes, à la mode des anciens, sans avoir, en d'autres termes « la curiosité

> De remouller du tout l'antiquité,

d'autant plus que la langue est « encor faiblette », il veut essayer, ce que personne n'a osé jusqu'alors :

> Celuy-ci donne à la France courage
> De plus en plus oser bien davantage.

Même, dans la façon d'indiquer d'une manière vague et indéterminée le sujet de sa pièce (la fable comme il dit en suivant les latins, *fabula*), il ne sort des règles anciennes.

> Tost il (l'argument) sera de vous tous apperceu
> Quand vous aurez ceste première scène.

et le *Prologue* indique les personnages, qui vont la mettre en action, « l'abbé et son prestre ». De la même manière, le prologue des *Adelphi* s'écrie :

> Dehinc ne exspectetis argumentum fabulæ.
> Senes qui primi venient, hi partem aperient,
> In agendo partem ostendent.

et chez les Italiens, l'*Aridosio* (Lorenzino di Medici) conclut, dans son prologue : « Io per non vi fastidire con l'argomento che lungo sarebbe, me ne tornerò drento e dirò d'avervelo recitato, e voi se starete attenti, caverete il subbietto da monna Lucrezia e Marcantonio, che di qui vengono ».

Et le prologue de la *Suocera* (Varchi) :

« Ora non aspettate, ch'io vi reciti l'argomento della favola : perchè questo è offizio de'primi, che usciranno in sulla scena [1] ».

Pour comprendre la valeur historique de l'*Eugène*, il ne faut pas considérer les essais qui vont le suivre, mais la vieille production comique qui le précède et l'entoure; il faut considérer, surtout, qu'en voulant composer *une comédie française sur un sujet français*, les lignes de l'ouvrage de Jodelle devaient nécessairement présenter quelques points de contact avec les pièces de ses contemporains, se ressentant de cette tradition du moyen âge qui l'assiégeait de tous les côtés.

Une imitation de Plaute ou de Térence l'aurait détaché tout à fait de son époque, mais comment pouvait-il mettre en scène un abbé libertin, un guerrier violent, une femme facile, un vilain autant sot que lâche, qui étaient tous des personnages bien vivants et de son siècle, sans avoir l'air de marcher à côté des auteurs des farces et des sotties? Ce qui distingue notre poète de son entourage, c'est surtout la méthode empruntée aux classiques. M. de Julleville a dit quelque part que si l'on prenait une pièce de Molière, *le Misanthrope*, par exemple, et si on la réduisait à son simple canevas, en supprimant tous les artifices, tous les ornements de l'esprit de son auteur, ce qui en résulterait, ce ne serait qu'une farce ou une moralité, se rattachant exactement à ses ancêtres du moyen âge.

Or ce qui distingue nettement une pièce de Molière des farces ou des moralités, c'est bien cette différence dans la représentation de la vie et de l'art, se révélant dans ce que l'on pourrait prendre de prime abord pour la partie accessoire. N'est-ce pas là la différence que l'on constate entre le dessin grossier gravé par un sauvage dans la roche, ou esquissé par un enfant sur les murs domestiques et la peinture d'un véritable artiste?

Si la fable et certains personnages de l'*Eugène* peuvent se présenter aussi dans quelque farce de la vieille littérature, ce que l'on ne retrouvera nulle part, c'est l'aspect différent que son auteur a su donner à ces matériaux, qui étaient, depuis longtemps, au pouvoir de tout le monde.

L'*Eugène* se compose de cinq actes divisés régulièrement en scènes; les personnages sont au nombre de neuf, juste ce qu'il faut pour la mise en action du sujet, et l'auteur, dans le premier

1. Voyez aussi les prologues de la *Cassaria*, des *Bernardi*, de la *Cofanaria*, etc. et plus loin le chapitre de la comédie italienne.

acte, expose la situation de ces personnages, dans les trois suivants la complique, dans le cinquième la résout, et la conclusion en est, à la fois, heureuse et plaisante. D'ailleurs, ni les personnages, ni les sujets ne sont aussi pauvres qu'on le croit. Le contraste des conditions sociales, fort commun dans la littérature du moyen âge, se complique ici avec celui naissant des caractères.

D'un côté l'auteur nous présente un couple de militaires : l'un, Florimond, gentilhomme et officier; l'autre, Arnaud, simple soldat au service du premier; tous les deux rudes, violents, mais, au fond, vaillants, braves et généreux, représentant le bon sang français et la gloire guerrière de la nation. Entre ces deux militaires, malgré la différence du rang, il y a une affection mutuelle et solide, affermie par les dangers et par les batailles, ce qui n'empêche point que Florimond donne des ordres en maître, auxquels Arnaud se hâte d'obéir en silence.

Vis à vis d'eux il y a un autre couple, d'une antithèse frappante, composé de l'abbé, Eugène, et de son chapelain, messire Jean, croupis tous les deux dans l'oisiveté de la vie ecclésiastique, entourés de privilèges et de jouissances matérielles, mais sans aucun sentiment des devoirs que la charge leur impose et sans autre lien que celui de l'intérêt. Messire Jean n'est, au bout du compte, qu'un flatteur, chargé de louer les vices de son seigneur, d'en servir les amours, et le prix qu'il espère c'est de pouvoir pêcher, au moment favorable, dans la « mer des bénéfices ». Lorsque le danger se présente, lorsque l'abbé invoque son appui, il se tient prudemment à l'écart, en se moquant en cachette de l'embarras de son seigneur. D'un côté et de l'autre, on peut bien répéter le proverbe : tel maître, tel valet.

(*A suivre.*) P. Toldo.

LES AMOUREUX ÉCONDUITS OU TRANSIS DANS CORNEILLE ET DANS RACINE, DANS APOSTOLO ZENO ET DANS MÉTASTASE[1]

Qu'appelle-t-on, en matière de romans et de pièces de théâtre, un ouvrage moral? Est-ce un ouvrage où tous les personnages sont vertueux? Non; l'auteur doit sans doute s'imposer une certaine réserve dans la peinture du vice, mais il a d'autant plus le droit de le représenter qu'autrement il ne peut mettre en garde ni l'innocence ni la sécurité du lecteur; les sermonnaires eux-mêmes n'échappent pas à l'obligation de montrer les plaies de la société pour les guérir. — Un ouvrage moral est-il celui où tous les personnages se convertissent à la fin? Non; il serait même fâcheux d'exagérer la facilité du retour au bien; car, si un effort de volonté peut jusqu'à notre dernière heure nous arracher à nos passions, cet effort, qui devient plus difficile à mesure qu'il est plus différé, finit par réclamer une sorte d'intervention miraculeuse de la Providence. — Est-il nécessaire au moins qu'à la fin de l'ouvrage l'auteur récompense les bons et punisse les méchants? Non : l'auteur a le droit de constater que la mauvaise cause triomphe quelquefois, pourvu qu'il n'insinue pas qu'elle triomphe toujours.

A quoi donc se réduisent les obligations des écrivains? A deux points.

D'abord, il faut qu'aux personnages vicieux ils mêlent quelques honnêtes gens. Autrement, en effet, ils me mettent dans une fâcheuse alternative. Ou bien je mépriserai la vertu, ou bien je mépriserai le genre humain. Si je suis naturellement disposé à suivre de mauvais penchants, je m'y abandonnerai avec moins de scrupule, dans la persuasion que tous les hommes en font autant; je ne me piquerai point d'une austérité qui me singulariserait en pure perte. Si j'ai un éloignement naturel pour le vice, je m'attribuerai le monopole de la vertu, et je ferai par là un double tort à mes semblables, puisque je les réprouverai indistinctement et

1. L'article qu'on va lire reproduit, pour le fond, une conférence faite le 28 novembre 1896, en ouvrant la quatrième année de travaux de la Société d'études italiennes.

puisque ce dédain m'empêchera de les aimer et de les servir. En second lieu, il faut que l'auteur dirige la sympathie du lecteur sur les personnages qui la méritent par leur caractère, leurs actions, leurs vœux. Supposons (et cette hypothèse n'est malheureusement que le résumé d'une foule d'ouvrages que les gens naïfs croient moraux), un roman, une pièce de théâtre où l'on nous présente une épouse attachée à ses devoirs, mais placée entre un mari odieux ou vulgaire et un amoureux paré de toutes les qualités du cœur et de l'esprit. L'auteur aura beau veiller sur les démarches de cette femme, sur ses secrètes pensées, l'ouvrage sera dangereux, parce qu'il sollicitera le public à murmurer contre la loi du mariage, à penser tout bas qu'une faute de la femme arrangerait tout.

Il s'ensuit que le personnage d'amoureux éconduit ou transi qui, au premier coup d'œil, paraît inoffensif, est particulièrement délicat à traiter, puisqu'il ne suffit pas qu'il n'ait point obtenu un amour illégitime et qu'il faut soigneusement mesurer la dose de sympathie qu'il mérite. C'est en quoi Corneille et Racine ont montré une admirable prudence que nous verrons d'autres poètes exagérer en l'imitant.

I

Il est vrai que dans plusieurs cas leur prudence peut paraître peu méritoire. Quand l'amant qui ne réussit pas à se faire aimer est un monstre comme Néron, un traître comme Pharnace, ou du moins un maître rusé et cruel comme Mithridate, le poète, dira-t-on, ne doit guère être tenté de le rendre sympathique. Pourtant, si Racine avait vécu à notre époque de sensibilité maladive qui perd la tête à la vue de la moindre douleur et ne sait ni analyser ni apprécier les diverses sortes de souffrances, il se serait peut-être dit : « Sans doute ces hommes font habituellement le mal, mais leur cœur, tout dur et tout méchant qu'il est, souffre à son tour dans le moment où il aime sans réciprocité; ils endurent comme d'autres les tortures de la jalousie, du désespoir; ils méritaient de souffrir, mais enfin ils souffrent, et, pour être méritée, une douleur ne perd pas ses droits à la compassion. Pourquoi donc ne pas réclamer un instant de pitié, une larme pour eux, quitte à exciter de nouveau ensuite la juste indignation du spectateur par leur triomphe insolent, ou par leur cruauté? » C'est en raisonnant ainsi que, par exemple, M. Richepin dans *Par le glaive* cherche un moment à nous émouvoir pour l'amour

dédaigné de Conrad le Loup, dont il s'applique dans tout le reste de la pièce à nous faire détester la brutalité cynique. Shakespeare, au contraire, même dans les moments où Richard III joue le mieux la comédie de la passion devant la malheureuse veuve d'une de ses victimes, nous fait toujours démêler et détester sa perfidie diabolique; il veut qu'il en impose à lady Anna, qui tout à l'heure lui crachait au visage, mais non qu'il nous en impose à nous. On répondra que cette passion que Richard III feint, d'autres fort méchants hommes pourraient la ressentir, ne pas réussir à la faire partager, et par suite souffrir. Mais Corneille et Racine, psychologues plus profonds que nous, savaient que les âmes des méchants n'échappent pas sans doute à la loi de la souffrance, mais qu'elles ne souffrent que dans leur lâcheté ou dans leur vanité, de sorte que dans un cas leurs peines sont méprisables, et dans l'autre elles n'inspirent qu'une sympathie fort tempérée; les unes de ces âmes sont pusillanimes et toute leur cruauté ne parvient pas à dissiper ni même à dissimuler leur terreur; pour les autres, demeurées fières, leurs peines de cœur sont avant tout des mortifications. Mithridate est grand par certains côtés, mais ce n'est pas dans sa tendresse que l'atteignent les refus de Monime; la beauté de Monime a éveillé ses désirs bien plus que sa grâce pudique ne l'a touché et ses refus l'affligent surtout comme une nouvelle humiliation que la fortune lui réservait; il les explique par le désastre qu'il vient d'essuyer, et dès lors c'est comme roi et non comme amoureux qu'il nous intéresse; nous lui souhaitons une victoire sur les Romains, et rien de plus.

On sait, au surplus, que la prudence de nos classiques n'a rien de timide. Elle ressemble à celle de Turenne qui s'alliait à une singulière audace, ou plutôt qui n'était comme elle que l'effet d'une science profonde. Racine a peint plus hardiment que personne, dans Phèdre, une âme qui se laisse enfin dominer un instant par la passion, et dans Agrippine, dans Roxane, des âmes qui ont perdu le sentiment de la pudeur. Sans sortir de notre sujet, on se souvient que Corneille a osé faire d'un de ses amants éconduits un héros qui a longtemps été en possession du cœur de l'héroïne et qui n'y est pas encore tout à fait oublié. Sévère, avant d'être laissé pour mort sur le champ de bataille où l'avait conduit un désespoir d'amour, a tellement électrisé les soldats qu'ils ont remporté une éclatante victoire; guéri par miracle, il est devenu le favori de l'empereur et Pauline craint de soupirer en le revoyant; enfin il essaiera généreusement de sauver l'homme que Félix lui a substitué. Mais Corneille ne laisse pas la sympathie pour Sévère

aller au delà de l'estime. D'abord, le premier mouvement de Sévère quand il apprend le danger où s'est mis Polyeucte est d'en prendre avantage pour dire à Pauline qu'un époux qui renonce à elle ne devait pas l'aimer ardemment, et il faut qu'un mot énergique de Pauline l'avertisse qu'il commet là une indélicatesse; puis, à la fin de la pièce, Corneille indique fort spirituellement que Sévère ne se fera pas tuer une seconde fois; quand Pauline lui est de nouveau ravie, il philosophe tranquillement sur le christianisme qui la lui enlève sans retour; l'enthousiasme qui gagne jusqu'à Félix[1] ne lui inspire que l'intérêt qu'on ne peut refuser à l'innocence malheureuse. A la différence de Polyeucte, il n'est en effet capable que des vertus auxquelles la tradition assure d'avance l'estime publique; il sera brave, patriote, loyal, mais il ne saurait se hausser à la pratique des vertus de l'avenir, de celles qui dans le présent n'inspirent à une foule d'âmes pourtant droites et nobles que du mépris. Toute question de foi à part, son héroïsme est moins relevé que celui de Polyeucte. Pauline pourra continuer à l'estimer, mais c'est Polyeucte qu'elle adore; le mari mort n'a rien à redouter de l'amant survivant.

Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, n'a point gagné de bataille, mais il aime jusqu'au crime et à la folie, et ce qu'on aurait appelé de nos jours le droit de sa passion se fortifie de l'impuissance où se trouve Hermione de reprendre Pyrrhus à la veuve d'Hector; digne d'Hermione par sa naissance, par un dévouement que rien n'a pu lasser, qui ne se refusera à rien, il lui offre le seul cœur où elle puisse régner. Mais, pour Racine comme pour Corneille, ces prétendus droits ne valent ni contre l'autorité paternelle qui a fiancé Hermione à Pyrrhus, ni contre la ratification de ce choix par Hermione. Racine a donc pris soin que le malheureux fils d'Agamemnon ne nous inspirât pas trop de sympathie; il lui a prêté une conduite plus artificieuse qu'héroïque; Oreste se fait charger de réclamer pour la mort le pauvre Astyanax, sauf à présenter cette requête d'une manière blessante qui la fait rejeter; il voit clair dans les manèges d'Hermione, et, tout en lui obéissant, veut jouer au plus fin avec elle; et, non seulement Racine mêle beaucoup de calcul à ses douleurs, mais il n'exprime presque nulle part ces douleurs avec un accent profond. Tout le rôle est bien écrit, bien conduit, mais avec plus de finesse que de chaleur. Un romantique aurait dit que le personnage est manqué.

1. Sur cette conversion de Félix qui, contrairement à l'opinion générale, me paraît fort logique, et sur tout le rôle de ce personnage, je me permets de renvoyer à mes *Études sur la tragédie* (Paris, Colin, 1896), p. 19-24.

La vérité est que Racine ne tient pas à nous intéresser à lui.

L'amant qui n'est pas aimé n'obtient dans notre théâtre classique un traitement plus favorable qu'à une condition, c'est de se résigner à son sort; s'il le fait, Corneille et Racine lui accordent non pas un langage pathétique dont il abuserait, mais un joli rôle; nous ne ferons pas de vœux pour le succès de sa passion, mais nous plaindrons ses embarras, ou bien sa personne même piquera, amusera notre curiosité. C'est le premier de ces deux cas pour Antiochus dans *Bérénice*; comme il a, pour ainsi dire, promis à Racine d'être sage et qu'il n'est point homme à manquer de parole, Racine le place dans une situation originale : au premier acte, lorsque Antiochus croit qu'un silence de cinq années et l'annonce d'un silence plus long encore lui donnent le droit de faire écouter un dernier aveu, il n'obtient que l'indulgence protectrice de la fiancée impériale; l'amitié de Titus ne lui laisse même pas la ressource de la fuite; l'empereur fait de lui son confident, son messager; c'est Antiochus qui devra préparer Bérénice à un refus auquel il sent bien qu'il ne gagnera que des malédictions; c'est lui qui essuiera la première explosion de sa colère. Après avoir noué l'intrigue par ce message, il la dénouera par la confession de son amour à Titus; car son abnégation donnera aux deux amants la force de se séparer; dans l'intervalle, témoin de la douleur de Titus et de Bérénice, il s'oublie pour eux et travaille à les rapprocher; en récompense, sans jamais détourner notre attention des personnages principaux, il nous intéresse incidemment, à la manière d'un champ de bataille que les deux armées ennemies foulent sans y penser.

Le deuxième cas est celui d'Attale dans le *Nicomède* de Corneille. A regarder le rôle de près, on y trouverait de l'incohérence comme dans tous ceux de cette pièce. Mais l'idée première en est neuve et jolie. Attale est un enfant gâté, un étourdi; fils préféré de Prusias, tout fier de la protection de Rome qui compte se servir de lui, il trouverait fort agréable d'épouser malgré elle et au détriment de son frère aîné une femme qui lui paraît d'autant plus charmante qu'elle dispose d'un diadème; mais il a, sans le savoir, un fond d'équité, de noblesse, d'admiration pour son frère, et il lui suffira de quelques mortifications pour rentrer en lui-même. Nous sourions de ses airs avantageux qui n'imposent à personne; nous l'en trouvons suffisamment puni par les dédains de Laodice et de Nicomède, et nous lui pardonnons d'avoir été un instant mêlé à des projets ténébreux parce qu'il les rompt dès qu'il les pénètre. Il renonce de bonne grâce à un amour, à une ambi-

tion de commande. Le voilà converti du même coup à la modestie et à la dignité qui conviennent à un tout jeune homme et à un fils de roi! Comme il est heureux qu'il se soit cru épris de Laodice, puisque cette erreur lui a valu de se connaître! Le fat corrigé, l'amant éconduit sera désormais un auxiliaire loyal, clairvoyant, résolu du héros qui défend contre Rome l'indépendance des peuples et la majesté des rois.

II

Lorsque Alfieri transporta, en l'exagérant, notre système dramatique sur la scène italienne [1], il en élagua les rôles d'amoureux éconduits. Au contraire, ses deux prédécesseurs, Apostolo Zeno et Métastase, les avaient multipliés, et s'étaient manifestement inspirés, dans leur manière de les traiter, des scrupules de nos tragiques. Ce n'est pas que Zeno et Métastase acceptassent notre poétique; car leur conception de l'art dramatique s'en écarte beaucoup plus que celle de Shakespeare, puisque Shakespeare, et nos classiques s'accordent tout au moins en principe sur la nécessité de régler les événements et les caractères d'après la vraisemblance, tandis que Zeno et Métastase professent *in petto* qu'au théâtre l'invraisemblance est de rigueur et que le public vient précisément y chercher des caractères et des événements comme on n'en voit pas dans la réalité [2]. Pourtant Zeno et Métastase, lecteurs assidus de nos classiques, avaient su leur emprunter autre chose que les nombreux vers, les nombreuses scènes dont un lecteur français de leur répertoire reconnaît à première vue la provenance. Ils avaient pris dans leur commerce la résolution de bannir de leurs pièces tout ce qui pourrait favoriser l'amour illégitime. Certes on ne dira pas que ce souci n'était jamais entré dans la tête d'aucun auteur italien ; toutefois, sans alléguer les nouvelles, les comédies où des hommes de génie, un Boccace, un Machiavel, avaient bravé la pudeur, Dante avait montré en plus d'un endroit une indulgence scabreuse pour les égarements de la passion; le Tasse lui-même, qui eut l'honneur de ramener la décence dans l'épopée italienne, paraît croire, dans la *Jérusalem délivrée*, qu'on ne résiste pas aux

1. On me permettra de renvoyer, touchant les rapports et les différences du système d'Alfieri et du nôtre, à mon travail sur la tendresse dans le théâtre d'Alfieri publié par M. Guenard dans un recueil de conférences de la Société d'Études italiennes (Paris, Fontemoing, 1895) et à mes *Études sur la tragédie*.

2. Je sais que dans sa correspondance Métastase prétend que la vérité est son seul objet, mais son théâtre le dément presque à chaque page.

tentations de l'amour ; en vain ses croisés ont donné à Dieu par leur entreprise un gage éclatant de leur piété, il suffit qu'Armide mette le pied dans leur camp pour tourner toutes les têtes, sauf celle de l'impeccable Godefroy et celle de Tancrède, qui ne se défend que parce qu'il ne s'appartient plus, épris qu'il est d'une autre belle ennemie. Sans doute, il ne serait pas impossible de relever dans la littérature italienne de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe quelques exemples de résistance méritoire aux faiblesses du cœur; mais c'est évidemment à la lecture de nos classiques qu'il faut rapporter l'effort vigilant de Zeno et de Métastase pour écarter de leur vaste répertoire tout ce qui pourrait favoriser le vice. Chez eux donc, comme chez nous, l'amant qui n'a pas le droit de se faire aimer, ne surprendra jamais la sympathie du public.

Malheureusement leur âme avait moins d'énergie que d'heureuses inclinations. Leur style n'est jamais plus original que dans l'expression d'une langueur qui nous surprend d'autant plus qu'elle est moins en situation. Voici de charmants vers de Métastase dont une traduction même ne fait pas évanouir l'harmonieuse tendresse : « Du moins, puisque je ne peux suivre le bien que j'aime, suivez-le pour moi, ô sentiments de mon cœur! Aussi bien, Amour vous tient toujours dans son voisinage, et elle n'est point inaccoutumée pour vous la route qui mène à lui. » Mais qui se douterait que la jeune fille qui soupire ces vers délicieux les adresse à un homme qu'elle sait engagé à l'instant même dans un péril mortel? Et qui reconnaîtrait l'adieu désespéré d'un homme qui va périr par obéissance pour une femme insensible dans ce ravissant thème de romance : « Si jamais tu sens une brise caressante expirer lentement sur ton visage, dis toi : Voici les derniers soupirs du fidèle qui meurt pour moi. — A ce prix, la mémoire de mes longs martyres sera douce pour mon âme détachée de mon sein [1]. » La génération de Zeno et de Métastase était encore plus molle qu'eux. C'était l'époque des cavaliers servants, personnages hétéroclites, moitié amants, moitié domestiques, que la mode obligeait le mari à supporter, dont il s'accommodait parfois très bien, mais dont les fonctions ne préjudiciaient pas moins à leur propre dignité qu'à son honneur. Le sigisbéisme, par le mépris qu'il inspirait sans doute à Zeno et à Métastase, dut les aider à ne pas peindre l'amour illégitime sous des couleurs séduisantes. Ils réservèrent donc leur faveur pour l'amour honnête et partagé, lui

1. Ces deux passages se trouvent dans un des drames les plus célèbres de Métastase, *La Clemenza di Tito*, acte II, scènes 5 et 13.

attribuèrent la noblesse des sentiments et mirent l'amoureux dédaigné dans des postures fâcheuses ou ridicules. Dans la vie réelle, le cavalier servant était une sorte de valet de chambre dans leur théâtre, l'amoureux éconduit fut le laquais qui monte derrière la voiture et qu'on malmène s'il n'ouvre pas assez lestement la portière. L'intention était louable, mais pour que l'effet fût bon de tout point, il aurait fallu mettre ces personnages dans des comédies de mœurs contemporaines où la soumission de ces malheureux jouets de la tyrannie féminine eût été expliquée par les opinions de l'entourage, où l'auteur, en présentant comme de franches coquettes les femmes qui abusaient ainsi de leur ascendant, eût prouvé qu'il les réprouvait autant qu'il blâmait leurs victimes. C'est ce qui n'arrive pas toujours chez Zeno et Métastase. Dans leur théâtre, la servile déférence des amants dédaignés, présentée tout à coup au milieu de scènes tragiques, surprend comme une invraisemblable bouffonnerie; et l'on ne sait pas toujours ce que les deux poètes pensent de celles qui font d'eux leurs souffre-douleurs.

Zeno, en particulier, s'est plu à nous peindre ces malheureux que leur belle emploie hardiment à servir les intérêts de l'homme qu'elle leur préfère; ils veulent inutilement s'en défendre, ils supplient qu'on leur épargne au moins cette souffrance, je ne dis pas cette humiliation; car d'ordinaire ils n'osent même pas se rappeler leur dignité d'homme devant la femme aimée. Mais elle les fait obéir la main haute, leur interdisant tantôt les questions, tantôt les observations, et les traitant avec le dernier mépris. Voici par exemple en quels termes, dans *Mitridate*, Apamea exige que Dorilas favorise l'amour d'un rival : « M'aimes-tu plus que toi-même. » — Dorilas : « Ne l'ai-je pas prouvé par mon obéissance? Je me suis exposé pour un rival, et pour un rival que tu aimais. » — Apamea : « Précisément parce que je l'aimais, c'était ton devoir. » — Dorilas : « J'ai provoqué contre moi la colère du roi. » — Apamea : « Quel est l'amant qui ne souhaite pas de mourir pour sa belle? Tous s'en vantent et peu le font... J'honorerai, si tu meurs, ton bûcher de mes larmes, et je répandrai des fleurs sur ta tombe. » — Dorilas : « Et j'aurai encore à écouter les reproches, les plaintes de ton amour? » — Apamea : « Et à les souffrir, et à plaindre mon amour, et à ne pas me parler du tien. » Dans une autre pièce, la princesse Areta apprend à Nicandro, un de ses soupirants, qu'elle en aime un autre, prétend qu'il la remercie de cette franchise, et, comme Timocrate, père d'Areta, qui voulait la marier à Nicandro, approche, elle ordonne

à celui-ci de dire qu'elle l'a bien reçu; confondu de cette exigence, Nicandro s'y soumet pourtant : « Tu es pleinement satisfait? » lui dit Timocrate. — « L'excès de plaisir, répond Nicandro, m'a ôté le sentiment. » — TIMOCRATE : « Tu l'as trouvée pleine d'amour? » — NICANDRO : « Au delà de mes vœux. » — TIMOCRATE : « Tu es certain de sa foi? » — NICANDRO : « Elle ne m'a point flatté. » Areta intervient alors pour l'aider à jouer cette comédie douloureuse : « Et, dis-le, tu le sais, mon cœur s'est expliqué sincèrement avec ton amour. » On n'est pas plus obligeant [1].

Métastase mit plus de finesse dans la peinture du despotisme féminin, parce qu'il savait qu'il n'est possible qu'à la condition d'être tempéré par des égards intermittents pour ses victimes. Il a fort joliment décrit dans *Adriano in Soria* les menues faveurs par lesquelles une belle établit son empire. « Me faudra-t-il mentir? dit Emirena à un courtisan qui lui conseille d'abuser l'empereur. — « Pas même mentir, répond le courtisan. Le mensonge est aujourd'hui un artifice grossier et peu sûr. La véritable adresse consiste à faire en sorte que la dupe se trompe elle-même. Un soupir interrompu avec art, un accent étouffé qui aura plusieurs sens, un doux regard qu'il croira surprendre et te dérober malgré toi, un geste, un sourire, un silence, une rougeur feront comprendre ce que tu ne diras pas. Les amants se flattent toujours. Il jurera que tu l'aimes; et, quand tu le voudras, tu pourras toujours lui répondre : « Je ne l'ai jamais dit. » Il savait donc que cette tyrannie qu'il raille spirituellement dans l'épître intitulée *La libertà* ne peut dépasser certaines limites. C'est pourquoi les amants éconduits ne seront pas chez lui, comme chez Zeno, ce que nos ancêtres auraient appelé des têtes à nasardes. Il saura se moquer d'eux tout en gardant les bienséances dans cette jolie scène de *Demetrio* où il met en présence deux amants également dédaignés, mais dont l'un, Olinto, s'imagine avoir écarté tous ses rivaux; l'autre, le rusé Mitrane, essaie de l'effrayer en lui peignant les soucis, les dangers de la condition royale à laquelle l'éléverait un hymen qu'on croit imminent, puis tente de le rappeler à des engagements antérieurs; mais le fat Olinto oppose à tous ces efforts une imperturbable sérénité : « C'est trop de philosophie pour moi. Je n'ai appris qu'à manier l'épée. Analyser les passions humaines n'est pas mon fait. Pour de si hautes maximes, il faut un âge plus mûr et la fréquentation des temples d'Égypte, des portiques d'Athènes ». —

1. *Mitridate* I, sc. 1; *Meride e Selinunte*, II, sc. 2 et 3. V. aussi dans la première de ces deux pièces comment Aristia se moque de Gordia et comment dans *Pirro* Ismenia traite Glaucia.

MITRANE : « Mais le savoir d'Athènes et d'Egypte n'est pas nécessaire pour garder sa foi. Jusqu'à ce jour, n'as-tu pas aimé Barsena? » — OLINTO : « Et je l'aime encore. » — MITRANE : « Et en l'aimant tu trouves du plaisir dans un trône qui te la fait perdre? » — OLINTO : « Comment peux-tu comparer la perte d'un cœur et l'acquisition d'un empire? » — MITRANE : « Mais c'est précisément là qu'on reconnaît la fidélité. » — OLINTO : « Ah! en amour, il n'y a pas de fidélité... La foi des amants est comme le phénix. Qu'il existe tout le monde le dit; où est-il, personne n'en sait rien [1]. »

Néanmoins, Métastase se laisse quelquefois entraîner à dégrader, lui aussi, contre toute vraisemblance l'amant dédaigné. Passe encore que, pour empêcher Énée de partir, Didon convoque Iarbas devant lui, assure le prince africain qu'elle ouvre enfin les yeux sur son mérite, qu'elle l'aime, qu'elle va lui donner sa main, puis, qu'après la sortie d'Énée au désespoir elle éclate en ces paroles énergiques : « Il n'est pas temps de nous unir, Iarbas... Tu veux savoir pourquoi? Je te le dirai : c'est parce que je ne t'aime pas, parce que tu ne m'as jamais plu, parce que tu m'es odieux, parce qu'au fidèle Iarbas je préfère le trompeur Énée. » Le roi maure avait essayé d'assassiner son rival, qui a obtenu sa grâce; Didon, qui d'ailleurs paraît avoir oublié cette tentative criminelle, ne lui devait pas beaucoup de ménagements. Mais comparez la manière dont Vitellia se comporte avec Sesto dans la *Clemenza di Tito* à la manière dont Hermione et Émilie se conduisent l'une avec Oreste, l'autre avec Cinna. Hermione abuse assurément de l'amour d'Oreste; mais on sent jusque dans la scène où elle exige de lui la promesse de tuer Pyrrhus qu'elle parle à un homme de son rang, à un fils de roi; Émilie le prend de plus haut avec Cinna quand il avoue hésiter à frapper Auguste; mais elle sait que Cinna ne doute pas de sa tendresse pour lui; elle vient de lui dire :

> Me donner à Cinna, c'est ne lui donner rien;
> C'est seulement lui faire un présent de son bien.

Elle a donc sur lui les droits, non seulement d'une femme aimée, mais d'une femme qui aime. Au contraire, Vitellia, qui laisse si clairement voir qu'elle n'a jamais cessé d'aimer l'empereur dont elle demande la mort, dégrade irréparablement Sesto quand elle lui dit : « D'où vient chez toi cette alternative de hardiesse et de lâcheté? » ou bien encore : « Va, si le désir de la gloire, l'ambition, l'amour ne te déterminent pas, si tu tolères un rival qui t'a

1. *Demetrio*, acte II, scène 3.

ravi, te dispute et pourra te dérober encore mon affection, je dirai que tu es le plus vil de tous les hommes » (scènes I et II du Ier acte). Les froides et amusantes impertinences des Apamea, des Areta de Zeno marquaient encore plus de mépris; mais enfin Vitellia croit comme elles que tout homme qui l'aime est tenu et capable de tout entendre de sa bouche et de tout faire pour son service.

Voilà l'infranchissable distance qui sépare sur ce point le théâtre de Zeno et de Métastase de celui de nos classiques. Chez ceux-ci, l'amoureux, qu'on l'aime ou non, est prêt à bien des sacrifices et quelquefois, nous le rappelions, au crime; pourtant on sent qu'il y a des choses qu'on ne saurait lui demander, un langage qu'on ne pourrait lui tenir. Il est devant la femme aimée comme, d'après une admirable page de l'*Esprit des Lois*, le gentilhomme était devant le souverain; le roi, selon Montesquieu, pouvait demander à ses nobles leur fortune, leur vie, mais non leur honneur; sans doute cet honneur tel que les maximes du monde l'avaient fait était assez bizarre et permettait bien des actes que la morale réprouve; mais enfin il ne permettait pas tout; et, ce qu'il défendait, le roi lui-même ne l'aurait pas obtenu.

III

D'ailleurs nos classiques se gouvernent avec prudence même dans la peinture de l'amour à la fois licite et partagé. Car ils nous en retracent les souffrances bien plutôt que les joies. Ils nous montrent par dessus tout les angoisses pour la possession ou la vie de l'objet aimé, les tortures de la jalousie; ils nous présentent l'amour comme une maladie qui mine le corps et la volonté ou comme une source de douleurs. Ils ne nous laissent pas ignorer que, sans les circonstances tragiques où ils jettent leurs personnages, cette passion ferait la félicité des cœurs où elle règne et qu'ils sauraient alors eux aussi entonner ces hymnes à l'amour qui retentissent à chaque instant chez Zeno et Métastase; mais ils ne les laissent pas sortir du cercle de souffrances qu'ils ont tracé autour d'eux.

Ajoutons que si, en principe, ils accordent à leurs contemporains qu'un héros n'est pas complet à moins d'être amoureux, il n'y en a qu'un seul dans tout leur théâtre à qui ils donnent une puissance de fascination : c'est Rodrigue, qui d'ailleurs n'a d'yeux que pour Chimène et de qui Chimène s'épuise à demander le

châtiment; seul dans tout leur répertoire, le Cid est ce que l'on pourrait appeler un jeune premier bien venu et irrésistible. Bérénice a beau nous décrire avec enthousiasme la cérémonie où tous les Romains *confondaient leurs avides regards* sur Titus, ravis de son *port majestueux*, de sa *douce présence*, où *tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi.*

Peut-on le voir sans penser comme moi
Qu'en quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître,
Le monde en le voyant eût reconnu son maître?

Son Titus sera noble et digne, mais rien de plus. De même l'Hippolyte de Racine ne justifiera pas l'affirmation de Phèdre qui le dit:

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

Il y a dans le répertoire de Lope de Vega une pièce d'un style exquis, *El premio de bien hablar*; le fond en est fort peu de chose, mais le héros s'y exprime avec tant de grâce, de délicatesse, avec un tel feu d'imagination, que, bien qu'il ne joue en aucune façon au Lovelace, il semble fait, comme on disait autrefois, pour inspirer de l'amour. Au contraire, dans nos tragédies classiques, l'amoureux, même aimé, est loin d'avoir le charme des héroïnes; il sera loyal, courageux, mais un peu terne. Pourtant la cour, la noblesse, depuis l'époque de Louis XIII, s'était assagie sans s'alourdir; elles comptaient nombre de jeunes gens dont l'esprit répondait à la bonne mine et qui ne méritaient pas encore la sévère appréciation qu'émettra bientôt La Bruyère; car les femmes et les satiriques, juges également irrécusables en ces matières, leur rendaient un témoignage favorable; sans parler de Mme de La Fayette qui a bien dû prendre quelques traits au présent pour peindre M. de Nemours, Mme de Sévigné disait un peu imprudemment à Mme de Grignan : « Je voudrais que vous vissiez de quel air M. de Locmaria ôte et remet son chapeau », et Boileau s'enthousiasmait à la pensée des jeunes seigneurs s'élançant dans le Rhin sous les yeux du roi. Pourquoi donc les rôles d'amoureux sont-ils beaucoup plus souvent manqués dans notre théâtre classiques que les rôles d'amoureuses?

C'est que nos classiques, malgré les apparences, tenaient au pied de la lettre, suivant l'expression de Boileau, l'amour pour une faiblesse, non pour une vertu. Corneille d'ailleurs a fini par le déclarer. Mais ce n'est pas seulement parce qu'il vieillissait alors. Racine, au fond, pensait comme lui. C'est par là que

s'explique un fait assez surprenant, l'introduction, dans son théâtre, de la galanterie, c'est-à-dire de la politesse compassée et affectée qui se donne pour de l'amour. Dans les dernières pièces de Corneille, la galanterie ennuie sans surprendre; mais Racine, au fort de sa jeunesse et de sa liaison avec la Champmeslé, Racine a qui d'autre part Boileau enseigne le bon goût, comment peut-il se méprendre, quand il fait parler ses héros, sur le langage du véritable amour? C'est que pour lui l'homme est fait pour parler une autre langue. L'homme a le droit de se choisir une compagne et le devoir de l'aimer, mais il est né pour l'action et non pas pour les soupirs. La femme, au contraire, vit davantage pour l'amour; c'est en sa faveur que, par respect en quelque sorte pour les bienséances du sexe, Racine déploie sa science de la passion; chez lui, les femmes parlent le langage de la tendresse comme leur langue naturelle, et les hommes la parlent comme une langue étrangère; Racine a pris moins de soin de l'enseigner à ceux-ci, estimant sans doute qu'ils avaient mieux à apprendre. Lui qui entendait admirablement la passion, il n'en a pas le culte, et c'est pour cela qu'il admet sans trop de répugnance la galanterie dans son théâtre; il laisse placer l'idole dans le temple parce qu'il ne croit pas à la divinité du dieu.

C'est encore par là que s'explique un autre fait beaucoup moins remarqué, l'extrême rareté des vers d'amour que Corneille et Racine paraissent avoir écrits pour leur compte. Corneille en a laissé peu et d'un ton plus souvent encore factice ou gaillard que passionné; Racine en a laissé moins encore. On avouera que dans l'histoire des poètes le fait est assez rare et qu'il doit de plus surprendre chez des auteurs qui ont fait à l'amour une si grande place dans leurs tragédies. On objectera peut-être que Racine tout au moins a pu dans ses dernières années détruire la trace poétique de ses péchés de jeunesse. Mais alors je répondrai en affirmant que s'il a pu le faire c'est que les vers qu'il aura détruits étaient médiocres et que par conséquent il n'avait pas jadis daigné y mettre son cœur. Non que l'on ait le droit de croire qu'il n'aurait pas eu la force de supprimer de beaux vers par scrupule de conscience : l'homme qui entre *Phèdre* et *Esther* s'est interdit la scène aurait eu le courage de détruire tout ce que la morale lui eût paru condamner. Mais il les aurait en vain jetés au feu; ces vers seraient aussitôt sortis de leur cendre. Car il n'est pas si aisé à un grand poète de détruire les vers d'amour dont il se repent sur le tard. Au temps où il les composait, il n'a pu évidemment se tenir de les lire à ses amis; la femme qui les a reçus n'en a pas gardé

le secret pour elle; des copies ont fini par en circuler; et le lendemain du jour où l'auteur brûle son manuscrit, deux ou trois imprimeurs les publient d'après des copies plus ou moins fidèles : tout le passé du poète se dresse devant lui. Quand un lecteur moderne trouve en tête du *Canzoniere* de Pétrarque l'admirable sonnet où l'ancien soupirant de Laure demande pardon pour ses vers d'amour, il estime peut-être qu'à ce compte il eût été plus simple pour Pétrarque de ne pas nous exposer à prendre dans ses vers le goût d'une passion qu'il finissait par réprouver; mais Pétrarque savait bien que s'il avait essayé d'anéantir ses *Rime*, l'Italie et la Provence les lui auraient récitées par cœur. Corneille et Racine ont aimé pour leur compte, mais c'est pour le compte de leurs héros imaginaires qu'ils ont étudié et chanté l'amour, parce qu'ils le subissaient et ne l'adoraient pas.

En vain donc semblent-ils avoir partagé les faiblesses de leur temps : au fond, ils les jugeaient et s'en séparaient. Voilà pourquoi notre littérature, même dans sa partie profane, peut être mise intégralement dans toutes les mains. La France possède là un avantage inappréciable, unique au monde : ses classiques sont faits pour être lus par tous, et cette affirmation est vraie dans tous les sens. La langue de nos classiques n'a pas vieilli ; leurs idées, leur style n'offrent rien d'abstrus, rien de grossier, leur génie est clair : à quelle autre littérature moderne ces traits pourraient-ils s'appliquer tous? L'auteur anonyme de deux remarquables articles insérés en janvier et février 1832 dans la *Biblioteca italiana* expliquait le peu de débit d'excellentes traductions italiennes de Shakespeare par le scepticisme que le grand tragique anglais semble professer à l'endroit du pouvoir qu'a l'homme sur lui-même et sur les événements; au jugement d'un peuple résolu à refaire son âme et sa destinée, Shakespeare n'avait pas les paroles de l'avenir, et c'est pour cela qu'en dépit des critiques qui l'admiraient, le gros de la nation n'allait pas à lui. Nos classiques, au contraire, ne mettent pas plus en doute le pouvoir de la volonté humaine que la loi morale. Corneille et Racine ont chacun leur manière, Corneille peint avec plus d'enthousiasme, Racine avec plus de charme; mais tous deux créent des âmes fortes et sensées; la vérité de leurs tableaux nous donne foi dans le bon sens et dans l'énergie de l'homme. Chercher près d'eux des leçons de bon goût, ce n'est pas leur demander assez; ils tiennent dans leurs mains les destinées de notre patrie.

CHARLES DEJOB.

MÉLANGES

UN DINER LITTÉRAIRE CHEZ MELLIN DE SAINCT-GELAYS

Un contemporain de Sainct-Gelays, le poète latin Vulteius [1], nous a raconté, dans une pièce de ses *Hendécasyllabes*, comment il fit la connaissance du célèbre poète de cour [2] (*Ioannis Vulteii Hendecasyllaborum Libri quatuor*, f. 103 v° : *Ad Mellinum Sangelasium*). Complaisamment, il y rappelle à son nouvel ami toutes les circonstances de ce mémorable événement, qui eut lieu pendant un dîner chez Sainct-Gelays : c'est ainsi que nous pouvons connaître, grâce à lui, le nom des principaux convives que le poète recevait ce jour-là à sa table. Il a semblé que ces vers de Vulteius pouvaient fournir quelques renseignements curieux sur les amitiés et les relations de Sainct-Gelays et qu'à ce titre ils méritaient d'être en partie reproduits et annotés.

La pièce débute par un lieu commun sur la manière dont se doit comporter le véritable ami, puis le poète continue ainsi :

1. Ioannes Vulteius, né vers 1510 à Vandy-sur-Aisne, dans le diocèse de Reims (d'où le nom de *Rhemensis* qu'il se donne), mort en 1542. Ses biographes (l'abbé Boulliot, p. e., dans sa *Biographie ardennaise*, l'appellent d'ordinaire Faciot; mais lui-même indique *Visagier* comme étant son nom véritable (*Revue d'Histoire littéraire*, I, p. 530). C'est donc lui, sans aucun doute, qui fut professeur au collège de Guyenne (E. Gaullieur, *Histoire du collège de Guyenne*, p. 57). Il vint ensuite étudier le droit à Toulouse et se fixa enfin à Lyon, où il connut tous les poètes et les lettrés qui y formèrent, vers 1536, une sorte de cénacle. Il leur a fait une très grande place dans ses vers et lui-même est souvent nommé dans les poésies latines de ses contemporains. Ses œuvres poétiques se composent des *Epigrammata*, Lyon, 1537, des *Inscriptiones* et des *Hendecasyllabi*, ces deux recueils imprimés à Paris, en 1538, chez Simon de Colines. — Au sujet de Vulteius, voir les lettres de Robertus Britannus, qui fut son collègue au collège de Guyenne (*Orationes quatuor. Epistol. libri tres*, Toulouse, 1536; *Epistol. libri duo*, Paris, 1540), et les *Lettres inédites de Jean de Boyssonné et de ses amis*, en cours de publication par M. J. Buche dans la *Revue des langues romanes* (à partir de 1894).

2. Les vers qu'on va lire contiennent les seules indications qu'on possède touchant l'amitié des deux poètes. Notons cependant que dans Sainct-Gelays l'*épitaphe pour un vieillard avaricieux* (Ed. Blanchemain, II, p. 272) rappelle de très près une épitaphe *In Houilium* qu'on trouve dans les *Hendecas.* (f. 73). De même le quatrain *Dissimulez vostre contentement...* (Ed. Blanchemain, I, p. 115) peut être rapproché de deux tétrastiques qu'on lit au f. 25 des *Inscriptiones* (*Ad Puellam* et *Ad eamdem*).

Quorsum haec Sangelasi rogas? id a me
Dictum est, ut memorem illius diei
Credas me, tibi Scaeua [1] quo ligauit,
Scaeua summus utrique nostrum amicus,
Vir tanti ingenii ille, tamque amoeni,
Vt nil simpliciusque, clariusque,
Hoc sit, uel fuerit, uel esse possit,
Dum me ad delicias tuae uocauit
Cenae, Juppiter o mihi beatae
Cenae, longe aliis disertioris.
Cuius tam teneo ordimen, locum, horam,
Conuiuas quoque, splendidasque mensas
Quam si a principio statim adfuissem.
Ne me uana loqui putes, docebo,
In hac lumina Galliae sedebant
Tecum, lumina Galliae ipse dico
Inter caetera luminosiora,
Gentem sidere quae suo serenant.
Et ut de dapibus, cibisque lautis,
Vt de femineo choro pudico
Verbum ne faciam quidem, cubabat
Primus, Aemylius fori Perottus [2]
Princeps, si rationem habes sacrarum
Legum, interprete quo obuiae esse cunctis
Possunt, uel mediocriter peritis.
Carlaeus [3] iuuenis quidem, Platonis

1. Guillaume Scève, Lyonnais, cousin germain de Maurice Scève, appartint à ce cénacle dont il a été parlé plus haut. Tous les écrivains qui en ont fait partie l'ont nommé dans leurs ouvrages et lui ont adressé des vers ou des lettres (cf. les *Epigrammes* de Vulteius, de Gilbert Ducher, de Cl. Rousselet, les *Nugae* de Nicolas Bourbon: d'Étienne Dolet, le *De imitat. Ciceron.* et les *Oration. duae in Tholosam*; enfin la correspondance de Jean de Boyssonné et ses poésies latines manuscrites, à la bibliothèque de Toulouse). Il était lui-même poète, mais seulement en latin, car Vulteius, dans une pièce *Ad Syluiam G. Scaeuae, et Daeliam M. Scaeuae consobrinorum* (*Epigramm.*, p. 256) nous dit que les maîtresses des deux cousins seront

Dissimiles tantum, quod uterque ornabit utranque
Ille Hedera Latii carminis, hic patrii.

Il ne semble pas qu'il soit rien resté des vers de G. Scève.

2. Em. Perrot nous est surtout connu par les nombreuses lettres que Bunel lui a écrites. En 1530, il enseignait le droit civil à Padoue; où il connut, entre autres humanistes célèbres, Bonamico et Nizolio. Il revint à Paris en 1532, et devint plus tard, en 1551, conseiller au Parlement. C'était un humaniste en même temps qu'un jurisconsulte distingué; Bunel lui fait compliment de la qualité de son latin et s'occupe à lui envoyer des auteurs classiques et en général tous les livres nouveaux utiles pour l'étude de l'antiquité.

3. Lancelot de Carle (telle est l'orthographe authentique du nom; c'est ainsi que signe Pierre de Carle, le frère aîné de Lancelot : B. Nat., *Mss. Pièces originales*, vol. 598), fils d'un Président au Parlement de Bordeaux, devint évêque de Riez (*Rhegiensium pontifex*). Moréri suffira pour renseigner sur sa carrière publique. « Il étoit, dit La Croix du Maine, très excellent Poète Latin et François, et bien

Atque Aristotelis datus libris, uir
Inquam annis iuuenis, sed ille dignus
Barba candidulaque, pallioque
Istorum ueterum, et senum sophorum,
Huic partem oppositam occuparat, inde
Ranconetus [1], homo omnium uirorum
Perfectissimus, omniumque quotquot
Nutrit Gallia maxime absolutus,
Cura, iudicio, labore, sensu,
Arte denique, diligentiaque
(Budaeum excipio tamen, uirum illum
Summum, Gallia quo triplex alumno
Ampullatur, et ipsa iure turget)
Sequebatur eos loco in secundo.
Eius e regione erat locatus
Ianus Fraxineus [2] fidelis auctor

docte en grec ». Sa réputation d'helléniste nous est confirmée par ce fait qu'en 1554 Ange Vergèce lui dédiait son édition du Pimander. Em. Legrand, *Bibliogr. hellén des XVe et XVIe siècles*, II, p. 292). Joachim du Bellay et Michel de l'Hôpital ont beaucoup loué ses talents poétiques, et Ronsard lui a adressé l'hymne intitulé *les Daimons* (*Hymnes*, I, 7) qui dans la première édition (1555), renfermait ces vers :

... Mais qui pourroit compter de quelle poësie
Tu retiens des oyans l'ardante fantaisie,
Soit qu'en nombres Latins il te plaise inuenter
Ie ne scay quoy de grand, soit que faces chanter
Homere en nostre ryme...

Ronsard fait allusion à une traduction de l'*Odyssée* que L. de Carle aurait écrite, et dont parle aussi La Croix du Maine; il ne paraît pas qu'elle se soit conservée. En revanche, on a de lui une traduction du 1er livre de *Théagène et Chariclée*, éditée de nos jours par M. P. Bonnefon (*Annuaire de l'Assoc. des études grecques*, 17e année 1883, p. 327). Sur L. de Carle, cf. T. de Larroque, *Vies des poètes bordelais et périgourdins*, 1873.

1. Les éloges que Vulteius donne ici à Aimar de Ranconnet sont confirmés par les témoignages de ses contemporains (cf. de Thou, trad. par Teissier, *les Eloges des hommes sçavans*, I, p. 158). Il fut d'abord conseiller au Parlement de Bordeaux. Une pièce des *Inscriptiones* de Vulteius nous donne les seuls renseignements que nous possédions sur la première partie de sa vie (*Io. V. Inscriptiones*, f. 28).

Ad Ranconetum Burdig.

Dum sequeris studium linguae, Demosthenis artem,
Venaris Marci dum Ciceronis opes,
Tum blandae illecebras Burdigalae fugis,
Gallicas hac spe properans Athenas,
V te iis artibus expleas
Nocte, dieque.
. . . . . .

A peu près à la même époque, nous trouvons Ranconnet en correspondance avec Buncl; deux lettres du recueil lui sont adressées, l. XXXVI et XLVI; la deuxième est de 1541). Il est parlé dans la première d'un ouvrage grec que Ranconnet aurait traduit en français. Une tradition veut qu'il ait été correcteur d'imprimerie chez les Estienne. — Sur Ranconnet, cf. T. de Larroque, *Un grand homme oublié : Le président de Ranconnet* (1871).

2. Il s'agit de Jean des Montiers, seigneur du Fraisse (Fraxineus). Par la suite sa carrière fut exclusivement politique, et ses écrits n'offrent aucun intérêt littéraire. Il était lui-même lié avec Vulteius, qui lui adressa une pièce de ses *Hendecas*. (cf 42 v°). L'ouvrage auquel il est fait allusion est le *Summaire de lorigine description*.

Scoticae historiae, pereruditus,
Imberbis et adhuc, tenerque amicus.
Post hunc, si memini, ordinem secundum
Sedebat Rhodius[1], peritiorum
Vnus de numero, oppidoque doctus,
Doctus haud dubie utriusque linguae.
Obiectus Rhodio puer tenellus
Robertetus[2] erat venustulus, quem
Perdocte sibi creditum, pieque
Format, perpolit, excolitque ad artes
Romanas simul, Actaeas simulque.
Tu uero caput ultimum replebas
Cum testudine callida, et loquace,
Septem quae lapides mouere neruis
Possit, dum resonat tuo icta pulsu.
Cenae Scaeua et ego actui ut supremo
Interuenimus, haud tamen molesti,

et merueilles Descosse. Auec vne petite cronique des roys dudict pays iusques a ce temps. Paris, Iehan et Vincent Certenas, 1538. La dédicace est simplement signée *le Fresse.* La date de ce petit ouvrage nous donne indirectement celle du dîner chez Sainct-Gelays, puisque les *Hendecas.* parurent aux-mêmes en 1538. Sur le personnage en question, cf. A. Communay, *Revue de Gascogne* (1885), p. 101, 232, 332; et : des Monstiers-Mérinville, *Un évêque ambassadeur au XVIe siècle, Jean des Monstiers*, Limoges, 1895.

1. Cette qualification de *Rhodius* ne semble pouvoir convenir qu'à l'humaniste Jacques de Vintimille. Ce que nous savons de ses études dans le domaine de l'antiquité s'accorde très bien aussi avec les éloges que lui décerne Vulteius. Nous ne voyons nulle part, il est vrai, qu'il ait été précepteur d'un Robertet, mais on nous apprend que « le roi François Ier étant à Lyon, lui marqua son estime en le chargeant de traduire en françois la *Cyropédie*, ou l'institution de Cyrus, composée en grec par Xénophon ». Ce ne fut sans doute pas sans lui donner un emploi, et c'est alors qu'il dut le faire entrer comme précepteur chez les Robertet. François Ier est passé à Lyon en octobre 1537 et en avril 1538. Ce dut être à l'un de ces voyages qu'il engagea J. de Vintimille à suivre la cour. La traduction dont il est parlé plus haut est celle qui parut à Paris en 1547 (*La Ciropedie de Xénophon... Traduite de Grec en langue Françoise, par Iaques de Vintemille, Rhodien.* Paris, Jean Longis, 1547. Jacques de Vintimille a traduit aussi l'*Histoire d'Hérodien* (Lyon, Guillaume Rouille, 1554) et l'*Apologie de Lysias...* qui parut à Lyon, chez Rigaud, en 1576, enrichie des commentaires de Philibert Bugnyon. Il a composé différentes poésies latines dont la plupart sont restées manuscrites. Il avait connu Vulteius à Lyon, et deux pièces lui sont adressées par le poète, l'une dans les *Epigramm.*, p. 242, l'autre dans le recueil des *Xeniae* (p. 273) à la suite des *Epigrammata.* Il est aussi question de lui dans la Correspondance de Jean de Boyssonné. (*Revue des langues romanes*, 1894, p. 326, 1896 p. 83).

2. Il ne peut s'agir ici, d'après les dates, que de Florimont II Robertet, sur lequel la Biographie Michaud ne donne qu'une notice des plus inexactes. Ce Florimont n'est pas le neveu, mais bien le petit neveu du grand Florimont. Son père était en effet Jean Robertet, fils de François Robertet, frère aîné de Florimont Ier, et secrétaire du duc de Bourbon. Enfin notre Florimont n'est certainement pas né en 1531, puisque dans un acte du 24 décembre 1530, lui et sa sœur Marie figurent comme « enffans myneurs » de Jeanne le Viste, veuve de Jean Robertet (B. Nat. *Mss., Pièces originales*, vol. 2501, dossier Robertet, n° 17). Florimont II Robertet devint secrétaire d'État en 1557. A l'époque du dîner chez Sainct-Gelays, il avait au moins huit ans, et cela s'accorde bien avec la façon dont Vulteius parle de lui (*puer tenellus,... uenustulus*).

Quin grati tibi, caeterisque amicis.
Nam deduxerat ille me sodalem
Tui conciliandi amoris ergo.
Quem uisum tuo amore iudicauisti
Dignum.....

Ici s'arrête la partie de la pièce qui est de nature à nous intéresser. L'auteur, cela va sans dire, termine en assurant Sainct-Gelays de son inaltérable amitié et en lui attestant qu'il mettra tout son effort à se rendre digne de la sienne.

Tel est le récit de Vulteius. Quelques brèves remarques suffiront à dégager l'intérêt réel qu'il présente. Ce qui ne peut manquer d'y frapper le lecteur, c'est de voir qu'à ce dîner, Sainct-Gelays n'est guère entouré que d'humanistes, et de philologues. Et l'on ne saurait dire que leur réunion à sa table ait été purement fortuite. Nous avons noté que Vulteius était déjà en relations d'amitié avec presque tous ces convives de Sainct-Gelays; et cette même année 1538, Jean de Boyssonné, de passage à Paris, rassemblait dans un autre dîner Perrot, Lancelot de Carle, Ranconnet et Scève [1]. Il semble donc bien qu'à cette date ce fût dans le cénacle de Lyon que la vie littéraire était peut-être la plus active. Or, remarquons-le, tous ceux qui en font partie s'adonnent uniquement à l'étude et à l'imitation des littératures antiques; on y voit un poète latin, Guillaume Scève, jouir d'une renommée au moins égale à celle de son cousin Maurice, et de modestes humanistes comme Ranconnet, Perrot, J. de Vintimille, sont pour Vulteius « les lumières de la France ». C'est là un signe des temps. Sainct-Gelays ne se doute pas, quand il les accueille à sa table, qu'ils prendront dans l'étude de l'antiquité, le goût d'une poésie plus élevée, plus sérieuse que la sienne, et qu'ainsi cette génération d'humanistes à laquelle ils appartiennent prépare les voies à Du Bellay et à Ronsard.

LOUIS DELARUELLE.

1. Lettres de Boyssonné, citées par Samouillan, *De P. Bunelli vita et scriptis*, p. 42.

CHARLES FONTAINE ET SES AMIS

SUR UNE PAGE OBSCURE DE LA « DEFFENCE ».

J'ai lu avec plaisir et profit la réponse donnée à une question que j'avais posée sur le chapitre II, livre II, de *la Deffence et Illustration* de J. du Bellay.

Si divers motifs ont retardé la publication de ma réponse personnelle, c'est tant mieux, car mes solutions étaient très voisines de celles qu'on a proposées, et bien moins élégantes. Il est inutile d'entasser de nouveaux textes devant une porte plus qu'à demi ouverte par M. Chamard. Je me bornerai à indiquer les points sur lesquels nous différons d'avis ou simplement de raisons.

Marot est rapproché d'Heroët à la fin du chapitre I, livre II, de la *Deffence*, comme au commencement du chapitre suivant, et ces expressions « il auroit augmenté sa gloire de la moitié, si de la moitié il eust diminué son livre », ne peuvent guère s'entendre que « d'un poète mort ». Ces deux raisons, la seconde surtout, qui m'avait d'abord échappé, ne sont-elles pas les seules décisives? En effet Marot n'a jamais prétendu « acquerir le nom de sçavant » comme il est dit dans le chapitre VI, livre I, *Des mauvais traducteurs*...; et bien d'autres que lui ont « traduit a crédit » la langue « hebraicque et la grecque ». D'autre part, les critiques du chapitre III, livre II, *Que le naturel n'est suffisant* etc.... paraissent viser, suivant les expressions même du texte, tous les artistes « en petites choses », tous les « poëtes courtisans » en général, et en particulier Melin de Sainct-Gelais, dont J. du Bellay va dénigrer plus loin (livre II, chap. IV), la poésie la plus célèbre[1] :

Laissez la verde couleur,

sans compter le reste.

Cet autre « qui merite plus le nom de philosophe que de poëte » est bien certainement Antoine Heroët, appelé par du Verdier[2], « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon ». Mais dans l'espèce cet unique témoignage contemporain est-il suffisant? D'autres poètes, « dont la rime n'est pas partout bien riche », eux aussi « denués de tous ces delices et ornements poétiques », n'ont-ils pas *illustré* la philosophie dans leurs vers, ne serait-ce que Pontus de Tyard? Mais qu'Heroët ait dominé, éclipsé tous ses rivaux, au point qu'on l'appelait simplement et sans méprise possible *le Poëte philosophique* [3], ce texte fait, je crois, pencher la balance.

J'arrive au troisième poète dont le signalement suit immédiatement celui d'Heroët, non sans cause probablement. C'est de beaucoup le plus mal traité. Les défauts des autres ne sont que des taches à leur mérite, comme dirait un auteur souvent cité par du Bellay :

Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis. . . . . .

1. Melin de Saint-Gelais, éd. Blanchemain, t. I, p. 127. Cf. Pasquier, *Recherches*, etc., livres VII, chap. VIII, cité par Blanchemain.

2. *Bibliothèque françoise de la Croix du Maine et de du Verdier*, édit. Rigoley de Juvigny, t. III, p. 123. Tous les renvois se rapportent à cette édition.

3. *Ibid.* La Croix du Maine, art. Heroet, t. I, p. 41. « On l'appeloit alors *le Poète philosophique*. V. Fr. de Billon. fol. 29 v° de son *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*. » Note du président Bouhier.

mais celui « dont les vices sont egaulx, voire plus grands que ses vertus » n'est-ce pas un poète médiocre, qui n'existe pas, ou qui n'a pas le droit d'exister? En tout cas, son signalement est le plus long de tous, le plus abondant en détails précis, et ces détails ont sans doute tous leur importance. Relisons le passage : « Un autre, pour n'avoir encores rien mis en lumiere soubz son nom, ne merite qu'on luy donne le premier lieu : et semble (disent aucuns) que par les ecriz de ceux de son Tens, il veille eterniser son nom, non autrement que Demade est ennobly par la contention de Demosthene et Hortense, de Ciceron : Que si on en vouloit faire jugement au seul rapport de la Renommée, on rendroit les vices d'iceluy egaulx, voyre plus grands, que ses vertus, d'autant, que tous les Iours se lisent nouveaux Ecriz sous son nom, à mon advis aussi eloignés d'aucunes choses qu'on m'a quelquefois asseuré estre de luy comme en eux n'y a ny grace, ny érudition. » N'est-ce pas une condamnation, une « exécution » presque sans réserve. Est-il « vraisemblable » comme on l'a supposé que du Bellay ait traité de la sorte « un de ceux dont... il rêvait d'obtenir les suffrages, » l'Angevin Jacques Bouju? Cet illustre inconnu a été célébré, « éternisé », c'est vrai, par plusieurs de ses contemporains; en 1549, il n'avait encore « rien mis en lumière soubz son nom, ou rien imprimé : il n'imprima même jamais rien dans la suite, et il garda, prudemment peut-être, sa gloire et ses vers en manuscrit. Mais réunit-il toutes les conditions indiquées par J. du Bellay? L'interprétation proposée semble traduire la première partie de la phrase. « Un autre, pour n'avoir encore rien mis en lumiere soubz son nom... et semble (disent aucuns) que par les Ecriz de ceux de son Tens il veille eternizer son nom ». Elle ne tient aucun compte de l'incidente « non autrement que Demade est ennobly par la contention de Demosthene et Hortense, de Cicéron ». La longue phrase suivante est également omise. Or si *contention* signifie émulation, rivalité, débat, et il ne peut signifier autre chose, il s'agit probablement d'un poète qui a gagné sa réputation dans les débats ou les joûtes poétiques de ce temps, qui est plus connu par les écrits des autres que par les siens, de même que la réputation de Démade et celle d'Hortensius tient uniquement aujourd'hui à ce qu'ils ont donné la réplique à Demosthène et à Cicéron. La phrase de du Bellay est plus caractéristique encore. Les rivaux de notre poète sont ses « amis », et il compte principalement sur eux « pour s'éterniser »; tel le moineau de la fable, posé subrepticement sur le dos de l'aigle, volait aussi haut que lui. Il n'a encore « rien mis en lumiere soubz son nom » : non seulement il n'a pas encore publié de livre ou de juste volume portant en tête sa signature, mais il n'a jamais fait œuvre personnelle; c'est un parasite littéraire, un de ces esprits médiocres et sans idées, qui guettent les occasions favorables, les débats retentissants où ils tâchent de placer leur mot, qui s'attachent obstinément aux écrivains connus, les louent, les attaquent, les contredisent ou les répètent, et ainsi, entraînés à leur suite, se font lire par tous, sinon avec intérêt, du moins avec curiosité. Ce n'est pas tout. Ce poète qui « n'a encore rien mis en lumière soubz son nom » est pourtant d'une fécondité inépuisable, et tous les jours on lit « de nouveaux écrits » ou manuscrits sous son nom. Il « ne mérite qu'on lui donne le premier lieu »; donc il y prétend, il y a songé, et certaines gens y ont songé pour lui, non sans raisons peut-être, car enfin si médiocre, si mauvais qu'il soit aujourd'hui avec sa déplorable facilité, il n'a pas toujours fait aussi mal, il n'a pas toujours été « sans grace ny erudition ». On ne le reconnaît plus, semble dire du Bellay, tant il est different ou « éloigné » de lui-même. Donc il s'agit d'un poète connu, apprécié, glorieux dans les deux sens du mot.

Si telles sont les idées indiquées par le mot *contention* et le contexte, toute notre attention doit se porter d'abord sur les « contentions » ou les débats littéraires les plus célèbres en 1549, soit le débat des *Blasons des Membres du Corps feminin*, entre Marot et ses amis, la querelle de Marot et de Sagon, le concours suscité par la *Parfaicte Amye* d'Antoine Heroët. Du premier débat je

ne vois rien à tirer pour notre enquête; la querelle de Marot est plus instructive, mais elle l'est moins que le concours de la *Parfaicte Amye*, puisque le nom du poète visé par du Bellay suit le nom d'Heroët, et que cette suite peut indiquer une relation. Or dans un dizain placé au devant du *Tuteur d'Amour*[1], le Champenois Claude Colet nous a nommé les poèmes les plus célèbres qui ont rivalisé avec la *Parfaicte Amye* d'Antoine Heroët, soit *l'Amye de Court*[2] du seigneur de la Borderie, *la Contr'amye* de Charles Fontaine, *le Nouvel Amour* d'Almaque Papillon, *le Tuteur d'Amour* de Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile. Ajoutons *l'Expérience de M. Paul Angier, Carentenois, contenant une Briefve défence en la personne de l'honneste Amant de Court contre la Contr'amye.*

Plusieurs de ces poètes peuvent être éliminés immédiatement, parce qu'ils ne réunissent pas toutes les conditions indiquées par du Bellay. Ainsi tout d'abord le plus célèbre, « le mignon » de Marot, le seigneur de la Borderie, qui a publié à part et sous son nom[3] *l'Amie de Court*, sans compter un *Voyage à Constantinople* en vers, également publié à part et signé[4]. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de publication séparée de *l'Expérience* de Paul Angier, l'ami, la doublure du seigneur de Borderie, et cette pièce ne paraît avoir été imprimée qu'à la suite de *l'Amye de Court*, ou dans les nombreux recueils qui réunissent les œuvres d'Heroët et de ses rivaux[5]. Peu importe d'ailleurs. L'*Expérience* est unique, et ce début de Paul Angier, le « dernier des novices rimeurs » fut si mal accueilli qu'il semble avoir renoncé à tout jamais à la poésie. Il n'est donc pas le poète célèbre et intarissable visé par du Bellay, et des raisons analogues font écarter le poète et avocat beauvaisien, Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, qui a composé de nombreux ouvrages de toute sorte, soit anonymes, soit signés de pseudonymes ridicules, mais qui a parfaitement signé son œuvre la plus estimée :

Le Tuteur d'amour auquel est comprinse la fortune de l'Innocent en amours, composé par Gilles d'Aurigny *dit le Pamphile : Ensemble un livre où sont espitres, elegies, complaintes, epitaphes, chants royaux, ballades et rondeaux : avec un, aultre livre d'épigrammes.* (*A la fin*) : A Paris, par Françoys Girault, imprimeur pour Arnoul l'Angelier, 1546, petit in-8°; et, Lyon, Jean de Tournes, 1547 ».

On hésite plus longtemps devant un valet de chambre de François Ier, un collègue et ami de Marot, Almaque Papillon, dont la biographie et la bibliographie sont également obscures. Plusieurs de ses œuvres minuscules semblent perdues; ainsi son poème en l'honneur de François Ier, signalé par Marot[6], et

1. J'ai abrégé autant que possible les références et les titres de nombreux ouvrages qu'il ne m'a pas paru indispensable de donner au complet : les citations bibliographiques, plus ou moins complètes, qui suivront seront assez nombreuses et assez longues.

2. *L'Amie de Court, nouuellement inuentée par le seigneur de La Borderie.* Paris, en la boutique de Gilles Corrozet, 1542, petit in-8° de 32 ff. non chiffrés. Le privilège accordé à Gilles Corrozet est du 9 mars 1541.

3. Au moins dans la seconde édition 1546; voir Brunet au mot La Borderie.

4. Brunet dit trop vite : « L'*Amie de Court* de la Borderie se termine par cette devise : « Mort en vie » et on lit ensuite, *Angier aux lecteurs touchant sa devise* Mort en vie, ce qui semblerait prouver que le sieur de la Borderie et P. Angier ne faisaient qu'une personne. » Cela prouverait tout au plus que P. Angier a pris la devise de la Borderie, dont il est l'ami ou l'*alter ego*. Sur Paul Angier, voir La Croix du Maine, II, 220, 221, et du Verdier, V, 176. Cet Angier ou Anger se rattache probablement à la famille des libraires jurés et relieurs de l'université de Caen (décrite par Frère *M. du Bibliog. normand*).

5. Nous les retrouverons plus loin.

6. Marot, édition Lenglet-Dufresnoy, 1732, in-4°, t. I, p. 570, Épîtres LIX : *Au roy pour lui recommander Papillon, poète françois étant malade.*

Papillon tenoit en main la plume
Et de tes faits faisoit un beau volume
Quand maladie extreme luy a fait
Son œuvre empris demourer imparfait.

son « livre intitulé *le Throsne d'Honneur*, » mentionné par Gilles d'Aurigny [1]. La Monnoye nous dit encore : J'ay vu de ce Papillon un Poëme manuscrit de près de 400 vers intitulé : « *la Victoire et triomphe d'argent contre le Dieu d'Amours nagueres vaincu dedans Paris*. Il commence :

Au mois de Mai, Amour print ses sagettes
Pour venir voir ses sujets et sujettes [2]... »

Ce petit poème anonyme a été imprimé à Lyon en 1537, avec une réponse ou réplique de Charles Fontaine [3]. Quant à la pièce la plus intéressante pour nous, *le Nouvel Amour*, composé par Papillon en réponse ou suite de *la Parfaicte Amye*, cette pièce ne paraît pas avoir été publiée à part; elle figure dans les Recueils déjà mentionnés, qui réunissent tous les poètes rivaux d'Heroët (*Opuscules d'amour par Heroët, la Borderie et autres divins poëtes;* Lyon, Jean de Tournes, 1547, in 8°); — le recueil in-16, Paris, Jean Ruelle, 1545, signalé par du Verdier, tome V, p. 176; — les nombreuses éditions du livre *Le Mépris de la court avec la vie rustique nouvellement traduict d'espagnol* (d'Ant. de Guevara par Antoine Alaigre) *en français*, Paris, Galiot du Pré, 1544, in-16, etc., et elle sert de complément à des ouvrages analogues, comme les *Questions problématiques* etc. [4]. Si Papillon n'a « rien mis en lumière soubz son nom », du moins à ma connaissance, serait-ce donc lui le poète visé par du Bellay? C'est bien douteux. Cet ami de Marot, ce

Papillon peint de toutes les couleurs
De Poësie [2]

n'a jamais volé bien haut ni bien loin, il a peu produit; il paraît s'être confiné dans l'érudition (Corneille Agrippa l'appelle *eruditissimus*), et somme toute sa réputation est restée si mince qu'un de ses descendants directs, bibliographe de profession, Papillon, l'auteur de la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, a eu tout le mal du monde à lui consacrer un petit article très incomplet, tome I p. 119 à 121). Reste donc le seul Charles Fontaine, auquel toutes les indications de du Bellay paraissent convenir avec quelques explications.

Est-il absolument juste de dire qu'en 1549 Charles Fontaine n'ait rien publié, ou « mis en lumière soubz son nom? » La solution dépendra uniquement de la réponse donnée à cette question très simple en apparence et en réalité fort compliquée. Voici les faits matériels.

En 1549, Charles Fontaine a depuis longtemps débuté dans les lettres. Ses premières armes remontent à sa jeunesse. Il a gagné ses éperons en attaquant avec plus de courage que de talent les ennemis de son ami Marot, et à ce titre il est plusieurs fois mentionné dans les œuvres du maître, une ou deux fois même il a mêlé ses vers aux siens. Examinons les pièces attribuées à Charles Fontaine dans cet interminable différend, pièces qu'il a toujours regardées

1. La Croix du Maine, I, 338.
2. *Ibid.*, notes.
3. On le retrouvera plus loin.
4. *Les questions problématiques du pourquoy d'amours, nouuellement traduict d'italien en langage françois par Nicolas Leonique (Thomé), poëte françois, avec un petit livre contenant le Nouvel Amour inventé par le seigneur Papillon et une epistre abhorrant fol amour par Clément Marot, aussi plusieurs dixains a ce propos de Saincte-Marthe*, MD.XLIII, Paris, Alain Lotrian, petit in-8° de 40 ff. — Brunet au mot LEONIQUE a tort de dire que la traduction française des *Questions*, etc. est de François de la Coudraie, suivant *La Croix du Maine*; celui-ci assure que la traduction de François de la Coudraie n'est pas encore imprimée en 1584. Voir La Croix du Maine. t. I, p. 214.

et rappelées comme le plus grand honneur de sa vie. Tel était aussi l'avis des contemporains, et il est juste de remarquer que dans le *Banquet d'Honneur*[1] qui clôt les débats, Charles Fontaine est signalé comme le défenseur le plus énergique de Marot. Deux sortes de pièces nous restent pour justifier cette mention. Les dernières en date ont paru à la suite du libelle de Marot qui porte ce simple titre : *Le Valet de Marot contre Sagon, cum commento*[2], et par suite ne contredisent en rien la phrase de du Bellay. D'autre part Du Verdier, dans sa *Bibliothèque*, etc. (tome troisième, p. 299) et les catalogues des Foires de Francfort cités dans le *Supplément* de Brunet, mentionnent au nom de Fontaine l'ouvrage suivant : « *Epitre à Sagon et à la Hueterie en défense de Marot, avec la complaincte et testament de Françoy Sagouyn dict Sagon envoyés à Frippelippes, Valet du Marot, imprimés à Lyon, par Pierre de Saincte-Lucie.* »

Il s'agit très probablement d'un tirage à part[3] qui a disparu, mais ce titre donné sans nom d'auteur, doit être exact, et l'on ne voit pas pourquoi Charles Fontaine, auteur de la seule Epitre initiale aurait signé en tête plutôt que son homonyme Calvy de la Fontaine, qui a fait la *Complaincte* et le *Testament*[4]. En tout cas, cette Epitre à Sagon et à la Hueterie a bientôt perdu toute personnalité, si on peut user de cette expression; elle a été absorbée dans le recueil général plusieurs fois réimprimé et intitulé : *Les Disciples et amys de Marot contre Sagon, la Hueterie et leurs adhérents*, etc.[5]. Si dans le corps du recueil les divers auteurs signent leurs œuvres, le titre est collectif. Le même raisonnement va nous servir pour les autres œuvres de Charles Fontaine. Ni d'après du Verdier (III, 299), ni d'après Brunet, le nom de Fontaine ne figure au titre et à la première page du petit livre qu'il a écrit pour réponse à la pièce d'Almaque Papillon mentionnée précédemment, et qu'il a intitulé : *Responce a l'encontre d'un petit liure intitulé La Victoire et triomphe d'Argent contre Cupido, Dieu d'amours, n'a guere vaincu dans Paris, imprimée à Lyon, par François Juste, 1537*. Même observation pour l'ouvrage le plus important de Fontaine, la *Contr'amye*, qu'il publie en réponse de *l'Amye de Court* du seigneur de Borderie. Brunet au mot Fontaine et les Catalogues des foires de Francfort cités par lui dans son Supplément mentionnent deux tirages à part :

La Contr'amye de Court, Paris, Adam Saulnier, 1541, in 8°;

La Contr'amye de Court, Lyon, S. Sabon pour Ant. Constantin, 1543, petit in 8°.

D'après ce libellé ni l'un ni l'autre de ces tirages n'indiquent le nom de l'auteur à la première page. Tous les deux sont du reste omis par la Croix du

1. Voir dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1894, l'étude de M. Bonnefon *Le différend de Marot et de Sagon* (suite et fin), p. 277.

2. Même étude, 1re partie, 15 avril 1894, p. 126, note 1.

3. C'est ce qui me semble résulter d'un passage du *Dieu gard* de Sagon cité par M. Bonnefon, *ibidem*, 120.

Dieu gard Marot qui fit tant à Lyon
Qu'il m'envoya une épître imprimée
De sa façon, au mieux qu'il put, rimée
Et pour autant que Sagon la reprend
La désavoue et Fontaine la prend.

M. Bonnefon remarque p. 119 que Sagon a attribué l'Epître à Marot lui-même.

4. Ceci résulte de la description complète du recueil *Les disciples et amys de Marot*, etc., donné par M. Bonnefon, *loc. cit.*, p. 259. Les pièces mentionnées plus haut et d'autres sont attribuées dans ce recueil à leurs vrais auteurs, et Brunet s'est encore trompé en donnant à Charles Fontaine *la Responce à Charles Huet*, etc., qui est de Calvy de la Fontaine.

5. Voir l'étude de M. Bonnefon p. 259, note 2.

Maine[1] et par du Verdier, qui mentionnent simplement les éditions collectives de *la Contr'amye*, les recueils où elle a paru avec les autres pièces du concours de *la Parfaicte amye*. On remarquera que dans les plus importants de ces recueils (*Opuscules d'amour par Heroet, la Borderie et autres divins poètes*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 in-8°) le nom de Fontaine n'est pas mentionné en tête, pas plus du reste que dans les autres. Enfin, la première fois que Charles Fontaine s'avise de publier autre chose que des répliques, ou des dupliques, quand il recueille les amours et devis de sa petite jeunesse, et qu'il publie un ouvrage de son propre fond, cet ouvrage ne porte pas davantage son nom. *La Fontaine d'Amours, contenant Elegies, Epistres et Epigrammes*; Paris, Jeanne de Marnef, 1546, in-16, est anonyme. L'assertion de du Bellay est donc exacte : il n'a « rien mis en lumière soubz son nom. » Quant aux « nouveaux escrits qui se lisent tous les jours sous le nom » du poète visé par du Bellay, il est facile, je crois, de les retrouver dans les ouvrages postérieurs de Fontaine. « J'ai des amis, nous dit naïvement le bon poète :

J'ay bien deux ou trois cens amis,
Mais voire bien deuz ou trois mille.

A tous ses amis, connus ou inconnus, il envoie force quatrains, dizains, épîtres, épigrammes, et, dans le nombre, tous ne sont pas assez impolis pour ne pas imprimer leurs réponses qui « éterniseront le nom » de leur correspondant. Lui cependant conserve copie de ses envois, il collectionne toutes ces pièces minuscules qui feront un jour un assez gros livre :

Les Ruisseaux de Fontaine, œuvre contenant epistres, elégies, chants divers, epigrammes, odes et estrennes pour ceste presente annee 1555, par Charles Fontaine, parisien : Plus il y a un traité des passe-temps des amis avec un translat du livre d'Ovide et de 28 énigmes de Symposias traduits par le dict Fontaine; Lyon, par Thibaud Payen, 1555, petit in 8° de 399 pages.

La composition de ces *Ruisseaux* faits de pièces de diverses dates et origines, sans compter toutes les traductions que Fontaine offrait en manuscrit ou en projet à divers princes de la cour, longtemps avant d'en imprimer quelques unes plus tard, tout ceci paraît très bien expliquer « les nouveaux ecriz qui se lisent tous les jours sous son nom » en 1549.

Voici pourtant une objection, un titre qui paraît détruire toute l'argumentation précédente.

En 1546, la même année que *la Fontaine*, etc., ont paru les

Estreines à certains seigneurs et dames de Lyon, par maistre Charles Fontaine, à quoy est adjousté un chant nuptial de l'auteur faict pour les nopces du conseiller Torveon et de Mme Magdel. du Peyrat; ensemble une églogue pastorale sur les nopces de l'autheur à lui adressée et faicte par un sien amy, poete et advocat de Paris; Lyon, Jean de Tournes, 1546, petit in-8.

Cette fois, voilà un livre signé et « mis en lumière » sous le nom de Fontaine, en 1546, trois ans avant que Du Bellay ait écrit la phrase de la *Deffence*. Faut-il donc renoncer à tout ce qui est dit plus haut? Je ne le pense pas. Les *Estreines* sont une mince collection de quatrains adressés aux amis lyonnais de l'auteur, à ceux qui avaient assisté à ses noces; le tout suivi de deux épithalames; c'est un petit livret tout intime et domestique, analogue à ceux que l'on imprime encore aujourd'hui, surtout en Allemagne et en Italie, pour célébrer les noces ou l'anniversaire de quelque professeur illustre, et dont le tirage est toujours très restreint. Il est donc permis de croire que ce mince

1. Ceci n'est pas tout à fait exact pour La Croix du Maine, qui semble abréger les titres de deux éditions différentes au mot FONTAINE, I, 107 « *la Contr'amye de Court* responsive a celle d'Antoine Heroët qu'il appelle la *Parfaite Amie*, imprimée à Lyon par Jean de Tournes et par Adam Saulnier, l'an 1543 ».

petit livret lyonnais a pu rester ignoré de du Bellay, et, l'aurait-il connu, peut-être aurait-il pu ne pas modifier sa phrase, en voyant Fontaine flanqué d'un « sien amy, poëte et advocat de Paris. » L'objection n'est donc pas péremptoire, elle ne me paraît détruire ni les raisons alléguées plus haut, ni celles qui vont suivre.

En effet, si Fontaine en 1549 n'avait guère publié que des répliques, des dupliques ou des œuvres anonymes, il ne faudrait pas croire pour cela qu'il fût un poète méprisé incapable d'aspirer « au premier lieu ». Au contraire, sa réputation était aussi grande que sa vanité. Nous avons déjà rappelé son rôle dans le différend de Marot et de Sagon et les éloges qu'il recueillit un peu de tous les côtés, dans le *Banquet d'honneur*, dans les Épîtres de Marot et même dans les pièces des Sagouyns ou Sagonneaux ; plus enthousiastes sont les compliments que la *Contr'amye* obtient de Melin de Sainct-Gelais (édition Blanchemain, t. II, p. 59) et de Teshault, pseudonyme de G. des Autels, dont Fontaine a reproduit l'épître dans ses *Ruisseaux* :

Lors commençay à lire ta *Contr'amie*
Des ennemis d'Amour forte ennemie,
Où le François Marot n'eût mis tel ordre
Ni le Latin Maro n'eût sçu rien mordre.

Rien d'étonnant si de pareilles hyperboles ont tourné la tête à Fontaine, qui ne cesse de se promettre à lui-même l'immortalité, et s'écrie comme un Malherbe :

Je devanceray la carrière
Sur ceux qui vont courant plus vitte.

ou bien :

Je n'ay pas petite puissance
Ny d'Apollo peu de faveur,
Je sens en moy dès ma naissance
Une poétique ferveur,
Ferveur qui me donne des aisles
Pour voler par tout l'Univers,
Aisles qui seront immortelles
Comme immortels seront mes vers.

En attendant cette immortalité, il était placé en bonne compagnie, au milieu des maîtres et des poètes les plus connus, de Marot, de Colin, de Sainct-Gelais, de Scève, etc., comme nous le montre Charles de Sainte-Marthe dans l'*Élégie du Tempé de France* (1540) :

Et là auprès, Heroet le subtil,
Avecques lui Fontaines le gentil,
Deux en leurs sons, une personne unie,
Chantans auprès de l'haulte Polymnie.

Sans doute la plus grande circonspection s'impose dans l'histoire littéraire de ce XVIe siècle si touffu et si complexe; les identifications y sont toujours sujettes à caution et difficiles pour tout le monde, excepté pour M. Félix Frank, l'éditeur des *Comptes du monde adventureux*. Je n'affirme donc rien, mais la coïncidence signalée n'est-elle pas frappante, et n'est-il pas curieux de voir

Héroët et Fontaine rapprochés dans les vers de Sainte-Marthe, comme j'ai essayé de les montrer réunis daus le passage de du Bellay? On dira peut-être : si le rapprochement s'impose et si le portrait tracé par du Bellay est si frappant, pourquoi n'a-t-il pas frappé Fontaine? Comment se fait-il que dans la lettre entortillée, où il se défend d'avoir pris la moindre part au *Quintil Horatian*, il n'ait fait aucune allusion au portrait satirique du chapitre II, livre II de la *Deffence*[1], où nous croyons l'avoir reconnu? Sans doute; mais Ménage non plus n'a jamais voulu se reconnaître sous les traits de Vadius. Dans cette lettre à Jean de Morel, Fontaine nie l'évidence quand il écrit : « Il est vray... que l'on pourroit penser que je seroys fasché de quoy l'autheur de l'*Illustration* auroit ainsi escript : « O qu'il me tarde que je voye secher ces printemps, tarir ces fontaines... » mais je vous asseure que non suis, tant pour ce que je doubte s'il entend taxer ma Fontaine d'Amour ou quelque autre livre qui seroit nommé les Fontaines, car il ne dit pas « tarir ceste fontaine »; comme aussi parce que je ne fay pas cas de ma dicte Fontaine, qui est seulement mon adolescence que depuis j'ay recourue.... [2] » Dans ces conditions, comment Fontaine se serait-il reconnu dans les allusions beaucoup plus obscures du chapitre II qui ont demandé de si longues explications? Est-il bien certain d'ailleurs que Fontaine ne se soit pas reconnu et que, pour détourner les soupçons, il n'ait pas caché son dépit, sa colère, cette colère qui a très bien pu lui dicter le *Quintil Horatian*, malgré toutes ses dénégations? Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette attribution du *Quintil Horatian* [3], question si confuse et si embrouillée qu'elle paraît aujourd'hui à peu près abandonnée. Peut-être la reprendrai-je prochainement, en consacrant à Charles Fontaine l'étude détaillée qu'il mérite et dont toute cette bibliographie est la préface nécessaire. Si le poète est médiocre, l'homme est un curieux témoin de son temps et le nombre même et la variété de ses relations font de lui une sorte de bibliothèque vivante du XVIe siècle. En tout cas, quelle que soit cette attribution, elle peut rester en dehors de notre sujet, elle peut être provisoirement oubliée, car Charles Fontaine a célébré plus tard la Pléiade, et il a couvert Ronsard et du Bellay de compliments, lesquels semblent ne pas lui avoir été rendus. C'est sur cette réconciliation des disciples de Marot avec la Pléiade que je voudrais finir, puisque aussi bien elle contient la morale de ce débat, s'il y en a une.

Au fond quel intérêt y a-t-il à démêler les allusions de la *Deffence*? Pourquoi entreprendre des recherches bibliographiques si longues et si ingrates? Ce n'est pas évidemment pour le plaisir (il serait mince) de soulever quelques masques plus ou moins inconnus, mais bien plutôt pour discerner ce que la Pléiade pensait au juste de ses prédécesseurs ou précurseurs, et marquer son premier mouvement, qui était le bon. Et peut-être y a-t-il autant, sinon plus, d'intérêt à étudier le jugement de la Pléiade sur les personnes, que ses idées et ses théories, qui le plus souvent n'ont rien de personnel. A part le projet arrêté de substituer à toutes les vieilles formes de la poésie française les cadres et les genres de l'antiquité (déjà presque tous renouvelés en France) on ne trouve guère autre chose dans les amples périodes de du Bellay et ses belles phrases à longue traîne que des lieux communs. L'Italie a épuisé avant nous toutes les discussions sur l'avenir et les mérites respectifs des langues modernes, sur la grammaire, la versification, la prononciation, l'orthographe, la constitu-

1. *La Deffence*, livre II, chap. XI.

2. *Lettres de J. du Bellay publiées d'après les originaux*, par P. de Nolhac, Paris, Charavay frères, 1883, 1 vol. in-16, p. 93. — Ne faudrait-il pas lire *recouvrée*?

3. M. G. Pellissier, le dernier qui à ma connaissance se soit occupé du *Quintil Horatian* (*Histoire de la langue et de la littérat. française*, etc., Armand Colin, 1896, t. III, chap. IV, p. 146, note 2, se contente de citer la lettre de Fontaine à Jean de Morel, et renvoie à un article de M. Tamizey de Larroque (*Revue critique*, 2 juillet 1883, p. 6), qui signale l'importance de cette lettre.

tion du vocabulaire, les archaïsmes et les dialectes, et toutes ces discussions sont plus ou moins connues des ronsardisants et de leurs adversaires. Il en est de même de toutes les théories sur le progrès, sur l'hégémonie littéraire et scientifique qui passe d'un peuple à l'autre, sur l'imitation des anciens. Une grande partie de ces idées est disséminée dans l'*Art poétique* de Vida cité par du Bellay, dans les innombrables traités latins ou italiens : *De imitatione*, *De imitatione poetica*; elles ont été agitées à satiété dans la querelle des cicéroniens, et s'il vaut la peine, comme je l'ai fait ailleurs [1], d'analyser quelques-uns des ouvrages lus par du Bellay, notamment le *Ciceronianus* d'Erasme, c'est qu'ici les emprunts matériels sont faciles à constater par des textes précis [2] et intéressent d'autres écrivains connus, Ronsard et Rabelais. Allons plus loin; non seulement il est possible, avec un long temps et une grande science, de retrouver (on l'a fait [3]) en France même presque toutes les idées de la Pléiade avant la Pléiade; mais une bonne partie de ces idées est déjà résumée et dans l'*Art poetique* de Sibilet (1548), auquel J. du Bellay s'est hâté de répondre, qu'il a lu, relu, épluché et complété comme je l'ai démontré ici même [4], si bien que la *Deffence* est une réfutation et un complément autant qu'un livre original. Malgré ces corrections de du Bellay et malgré les différences, les analogies étaient si nombreuses entre les deux traités que Sibilet put de bonne foi et sans ridicule réimprimer ou laisser réimprimer plusieurs fois son *Art poétique*, après la publication de la *Deffence*. Ces analogies étaient d'ailleurs forcées. Avec quoi peut-on faire les nouveaux programmes, sinon avec des idées déjà connues et pressenties des contemporains? Y a-t-il beaucoup d'idées dans la préface de *Cromwell* qui n'aient été exprimées et traduites dans les livres ou sur la scène par les prédécesseurs de Victor Hugo? Qu'importe après tout au maître de J. du Bellay, à Ronsard et à Victor Hugo! Ils apportent mieux qu'un nouveau programme, l'enthousiasme et la poésie.

Pour en revenir au point particulier qui nous occupe, aux allusions de la *Deffense*, la conséquence de tout ce qui précède est très claire, très logique. Si les idées de la Pléiade sont déjà connues, et s'il n'y a pas grand'chose à innover en théorie, que peut-elle faire, sinon attaquer les hommes? La *Deffence* est surtout une attaque, le manifeste des jeunes qui dénigrent les anciens, « les classiques », comme dit déjà Sibilet, aussi bien les poètes de cour dont on envie la grâce facile, que les savants et les laborieux qui ont entrevu « une forme de poésie plus exquise ». Joachim du Bellay a perdu patience en voyant l'éloge et les citations de Marot figurer presque à toutes les pages de l'*Art poétique* de Sibilet : c'est pour cela qu'il traite si dédaigneusement Marot, « le Père des poètes français [5] », comme l'appelait Bonaventure Des Periers, Marot et tous ses disciples ou amis, Sainct-Gelais, Héroët, Scève, et jusqu'à ce pauvre Charles Fontaine. N'était-ce pas justice? Douze ans plus tôt, lorsque Marot et ses disciples étaient les jeunes, n'avaient-il pas jusqu'à un certain point les mêmes sentiments sur leurs prédécesseurs, et n'opposait-on pas aussi à leur « brigade » triomphante tous les vieux auteurs français, Chartier, Crétin, Gréban, Meschinot et Bertin [6]? Tant les écoles littéraires vont vite, et si facilement les

1. La *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur* publiera prochainement cette étude sur Joachim du Bellay, les Italiens et les cicéroniens.

2. Comparer notamment le *Ciceronianus* et la *Deffence*, livre I, ch. XI «... songeant (comme a dit quelqu'un) des Peres Conscripts, etc. », où J. du Bellay applique à tous les latineurs, « reblanchisseurs de murailles » ce qu'Erasme a dit du cicéronien Longueil.

3. *Histoire de la langue et litt. françaises*, A. Colin, 1896, t. III, voir tout le chap. XII, p. 638 et 39 par M. F. Brunot.

4. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 avril 1895, p. 237.

5. B. Des Periers, édit. L. Lacour, I, 75.

6. Voir l'énumération complète dans le *Rabais du Caquet de Fripelippes*, etc. cité par M. Bonnefon, *Revue d'Hist. litt.* 15 avril 1894, p. 135.

jeunes, les « hirsutes » d'hier deviennent les « perruques » de demain! La Pléiade, il est vrai, poussa un peu trop loin l'irrespect ordinaire à la jeunesse et elle comprit sa faute. Ce qui donne un intérêt particulier à toutes ces allusions et déclarations du chapitre II, livre II de la *Deffense*, c'est que Ronsard a senti le besoin de les atténuer et de les corriger dans la préface des *Odes* publiée quelques mois plus tard et qu'il faudrait analyser ici en partie, si elle n'était si facile à consulter [1]. J. du Bellay lui-même avait déjà essayé de réparer ses imprudences de langage. Dans les poésies publiées avec la *Deffence*, il inséra, suivant la remarque de M. Chamard, une louangeuse épitaphe de Marot, qu'il savait bien enterré : il appelle « gentil esprit, ornement de la France », et ailleurs « cygne nouveau [2] », Maurice Scève, auquel il avait arraché tant de plumes; il exalte Heroët qui vieillissait doucement, retiré du monde et de la poésie dans son petit évêché de Digne. Plus tard, bientôt vint le triomphe, qui dispose toujours à l'indulgence et qui facilita la réconciliation dont les témoignages abondent. Tantôt Ronsard enrôle dans sa brigade revue, corrigée et considérablement augmentée à peu près tout le monde [3]. Tantôt du Bellay célèbre en vers lyriques

Carles, Heroet, Saint Gelais,
Les trois favoris des grâces,

Réciproquement Pontus de Tyard [4] unit dans une même admiration ses anciens et ses nouveaux amis, les ouvriers de la première et de la dernière heure; Charles Fontaine [5], Claude Buttet, G. des Autels, etc., accablent Ronsard et du Bellay d'éloges. Les anciens élèves de Marot et les poètes de la Pléiade se tendent la main, figurent associés dans les mêmes pièces et l'on ne peut plus ouvrir un recueil de poésies postérieurs à 1550 sans y trouver des rapprochements bizarres comme celui-ci :

L'immortel bruit qui voz noms eternize
Jà triomphant sur la gloire des cieux
Promet un heur à vos chantz gracieux
Que de ses raiz Apollon favorise.
C'est luy, c'est luy, qui la faconde prise,
Et enchassant au temple précieux
Du saint troupeau de voz biens soucieux
Pour vous la France en touz honneurs maistrise [6].
Divin *Ronsard*, le Delien Jodelle,
L'heureux Bellay, et celui qui d'une elle

1. Ronsard, éd. Blanchemain, t. II, préface mise au devant de la première impression des *Odes* (1550), p. 11.... « Mesmement solicité par Joachim du Bellay, duquel le jugement, l'estude pareille, la longue frequentation et l'ardent désir de reveiller la poësie françoise, avant nous foible et languissante (*j'excepte toujours Heroët et Sceve et Sainct Gelais*) nous a rendus presque semblables d'esprit, d'inventions et de labeur. »

2. Du Bellay, *l'Olive*, LIX, commentée par Pasquier, *Recherches*, etc., livre VII, ch. VI.

3. Ronsard, éd. Blanchemain, IV, 173, *les Isles fortunées*, à Marc-Ant. Muret.

4. Pontus de Tyard, voir surtout à la suite du 2e livre des *Erreurs amoureuses*, 1551, le *Chant en faveur de quelques excellents poètes de ce temps*, et, dans l'édition générale de 1573, la Dédicace à *une docte et vertueuse demoiselle*.

5. Voir les *Ruisseaux*, passim. Plus tard, Fontaine insérera des pièces de du Bellay dans ses propres œuvres et fera de du Bellay son collaborateur malgré lui.

6. Je ne comprends pas le second quatrain de ce sonnet qui se lit p. 265 de l'*Abrégé de l'Art poétique* de Sibilet, Lyon, Th. Payen, 1556, in-16.

Du cygne doux lamente ses erreurs,
Grave *Caron*, *Sibillet*, et *le Conte*,
Aux anciens par vos chants faites honte,
Authorizez voz Delphiques fureurs.

La réconciliation fut donc complète et certainement sincère, au moins de la part de la Pléiade, qui pardonnait aisément le mal qu'elle avait fait, et qui n'avait qu'à mettre en pratique les vers du vieux poète normand :

O soupirs ! O respect ! Oh qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre !

E. Roy.

LE POÈTE THÉOPHILE DE VIAU

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

I

Vous à qui des fraisches vallées
Pour moy si durement gelées
Ouvrent leurs fontaines de vers :
Vous qui pouvez mettre en peinture
Le grand object de l'Univers
Et tous les traicts de la nature,

Beaux esprits si chers à la gloire
Et sans qui l'œil de la mémoire
Ne sçaurait rien trouver de beau,
Escoutez la voix d'un Poète
Que les alarmes du tombeau
Rendent à chasque fois muette.

Vous scavez qu'une injuste race
Maintenant fait de ma disgrâce
Le jouect d'un zèle trompeur
Et que leurs perfides menées
Dont les plus résolus ont peur
Tiennent mes muses enchaisnées.

S'il arrive que mon naufrage
Soit la fin de ce grand orage
Dont je vois mes jours menacez,
Je vous conjure, ô trouppe saincte,
Par tout l'honneur des trespassez
De vouloir achever ma plainte.

Gardez bien que la calomnie
Ne laisse de l'ignominie
Aux tourmens qu'elle m'a jurez
Et que le brazier qu'elle allume,
Si mes os en sont dévorez
Ne brusle pas aussi ma plume.

(Prière de Théophile aux poètes de ce temps.)

Tel est le poignant appel de Théophile de Viau aux poètes de son temps, à ses compagnons, à ses amis, à ceux qui, comme lui, ont le culte de la muse, aiment et célèbrent les choses de l'esprit.

La prison de la Conciergerie, les portes et les grilles du cachot de Ravaillac, en la funèbre tour de Montgomery, se sont refermées sur lui. Il est seul, il se sent abandonné, sous le coup d'une accusation d'autant plus terrible que les motifs en semblent moins avoués, en proie aux attaques d'un ordre puissant qui a soulevé contre lui le crime d'athéisme.

Il n'est pas longtemps encore que les bûchers sont éteints. La cendre d'Étienne Dolet n'a pas eu le temps de se refroidir sur la place Maubert, et Jean Fontanier vient d'être brûlé en Grève il y a quatre années à peine, pour un crime pareil. (Voir le *Mercure français* de 1621, et la *Doctrine curieuse* du père Garasse).

Le prétexte de l'accusation est donc bien choisi; il suffirait, vu la conduite de Théophile, à rendre sa perte certaine. Les jésuites, tout puissants sur l'esprit du roi Louis XIII, se sont déclarés ses ennemis acharnés et le père Garasse, célèbre à d'autres points de vue par sa querelle avec Ogier et le président Pasquier (*Doctrine curieuse*), et sa dispute avec le ministre Dumoulin (*Le Rabelais réformé*; Brusselle, Gérard, 1630, in-8) a fait de la punition de Théophile la cause de Dieu, celle de son ordre et la sienne même.

Malgré cela on sent sous cette accusation si large de libertinage et d'athéisme une autre accusation, déguisée, voilée, inavouée même, une raison secrète sur laquelle les contemporains n'ont guère osé s'étendre, mais qui n'a sans doute pas peu contribué à la vogue et à la renommée de Théophile au XVIIe siècle. Cette raison, j'essaierai de la dégager à la fin de cette étude; mais ce n'est pas sans cause que le cachot de Ravaillac, l'assassin qui a attenté à la personne sacrée du roi, a été choisi pour Théophile.

C'est alors qu'en proie à tant d'attaques, voyant tant d'ennemis déguisés ou avoués, sous le masque de l'hypocrisie ou à visage découvert, ne se sachant pas sûr du lendemain, le poète s'adresse aux autres poètes, à ceux qui vivent au grand air, aux fraiches vallées où la muse aime se recueillir, et les supplie de veiller sur sa mémoire et sur son œuvre que bientôt peut-être il sera impuissant à défendre.

Aux envieux, aux jaloux, il abandonne sa vie, mais que ses vers leur échappent.

Cette plainte touchante, venue d'au-delà des grilles et des barreaux, sera entendue, et un homme encore à lui inconnu se dévouera à sa gloire. Cet homme est Scudéry.

Scudéry, cette originale physionomie du siècle, qu'on a si souvent tourné en ridicule, parce qu'il était déjà d'un temps où l'originalité commençait à être un ridicule, ne connaissait pas Théophile et n'en était pas connu. Il nous le dit lui-même dans ces quelques vers adressés aux ennemis du poète.

Toy qui veux cacher tes malices
D'un masque de dévotion,
Ne fais dire à ta passion
Que je suis un de ses complices;
Jusqu'ici mon malheur est tel
Que ce grand esprit immortel
Ne me tient de sa cognoissance,
Et je ne le cognois, sinon
Qu'à cause que toute la France
Ne scaurait borner son renom.

(Ode de Monsieur d'Escudéry, en faveur de Théophile. *Œuvres de Théophile*, Rouen, Delamare, 1629.)

Scudéry, de concert avec les protecteurs du poète, entre tous Montmorency, le châtelain de Chantilly, réservé à une si triste et si brève destinée, de concert avec Paul de Viau, le frère du poète, contribua à le défendre pendant sa captivité. Il contribua à agiter, à soulever en sa faveur cette opinion publique avec laquelle il fallait compter déjà. Plus tard, après la mort de Théophile, c'est à lui qu'on devra la première édition complète et définitive de ses œuvres, édition qui longtemps servira de modèle à toutes les autres. Bien plus, pour défendre la mémoire de son ami mort, Scudéry mettra son nom à la tête de la préface et, comme pour monter la garde devant son honneur, y associera cette fière devise.

« Je ne fais pas difficultés de publier hautemeut que tous les morts ny « tous les vivans n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigou- « reux génie: et si parmy les derniers il se rencontre quelque extrava- « gant qui juge que j'offence sa gloire imaginaire, pour lui montrer que « je le crainds autant comme je l'estime, je veux qu'il sache que je « m'appelle

DESCUDÉRY. »

(Préface de l'édition de 1632, in-8 et éditions successives de Paris, Lyon, Rouen, etc.)

Personne de longtemps ne chercha à relever l'original défi du champion de Théophile. La renommée du poète prit d'extraordinaires proportions au XVIIe siècle. Elle effaça celle des Marot, des Ronsard, des écrivains de la féconde Pléiade, celle de du Bartas que les Allemands jugent le meilleur de nos anciens poètes, celle de tous les contemporains. De tous temps, c'est à la publicité de l'œuvre qu'on a pu juger de l'influence de l'auteur, du prix qu'y attachaient les lecteurs, de la renommée acquise. Sur ce point, Théophile n'est à cette époque surpassé par aucun rival.

Dans son intéressante notice (Paris, Jannet 1856), M. Alleaume compte dix-sept éditions du poète de 1633 à 1677. Ce calcul est loin d'être complet, il faudrait, dans le cours du siècle, en énumérer plus de cinquante; on en découvre tous les jours, de Paris, de Lyon, de Rouen, de Bordeaux... Ce serait une curieuse étude bibliographique à faire; depuis les premières années du règne de Louis XIII qui voient paraître les premiers vers en feuilles volantes, chaque année donne une réimpression nouvelle.

A cette vogue littéraire, l'histoire des malheurs du poète ajouta, certes, sa bonne part. On voulut connaître sa vie, pourquoi il avait gémi dans les cachots, pourquoi il avait été condamné, pourquoi il était mort si jeune encore.

La passion avec laquelle les jésuites, et nommément le père Garasse, l'avaient poursuivi contribua aussi à créer à Théophile des fidèles et des partisans. Beaucoup même, parmi ceux qui devaient être les jansénistes, oublièrent ses œuvres trop libres et les débauches de sa vie, pour ne se souvenir que de ceux qui l'avaient persécuté. A cette époque les souvenirs de la Ligue étaient encore dans tous les esprits, on n'avait pas encore perdu la mémoire de la pyramide élevée dans la cour du Palais, et bien des gens, dans l'Université et ailleurs, se redisaient tout bas d'occultes complicités dans les assassinats de Châtel ou de Ravaillac.

L'autre cause mystérieuse que les contemporains reconnaissaient à ces persécutions excitait aussi l'attention et l'intérêt en faveur de Théophile. Elle flattait le côté romanesque, chevaleresque et sentimental de cette France de 162[illegible], à peine échappée au moyen âge et à la Renaissance.

Quel fut donc cet homme qui jouit un instant d'une célébrité si grande, qui

produisit de tels effets et eut une si grande action sur l'âme de ses concitoyens et disparut ensuite si complètement, si oublié et si méconnu dès le début du XVIIIe siècle, qu'à part Voltaire et peu d'autres, nul ne prononce plus son nom?

Curieux de toutes choses, jaloux de toutes gloires littéraires, historiques, sociales, le XIXe siècle va chercher dans le passé, retrouver sous l'indifférence et l'oubli, ces brillantes réputations d'un jour. Les œuvres complètes de Théophile de Viau ont été publiées à nouveau il y a une cinquantaine d'années à peu près; nous allons essayer maintenant de faire connaître l'homme tel qu'il devait être, tel qu'il a été, tel que l'avaient fait son éducation huguenote auprès de ses « régents écossais », sa vie à Paris au milieu des grands seigneurs de la cour de Louis XIII, ses liaisons avec tous les débauchés et les libertins du temps.

II

C'est sur la fin du XVIe siècle, le plus grand peut-être de l'histoire de France par la vigueur de la pensée et l'énergie de la conviction, que Théophile de Viau naquit dans la petite ville de Clérac, sur les bords du Lot. Des biographes ont essayé de le faire naître à Boussères, mais Théophile lui-même est formel, et dans une de ses plus belles pièces il place son berceau dans cette ville, alors démantelée par les canons du roi...

Clerac, pour une fois que vous m'avez fait naître,
Hélas, combien de fois me faites-vous mourir?...

Un fait réel a pu donner lieu à cette erreur souvent répétée; la résidence de Théophile, son cher Boussères, le château de la famille, était située en effet sur les bords de la Garonne, mais rien ne prouve que le poète y soit né. J'ai dit château, le mot est bien présomptueux pour une si modeste habitation, dont, suivant ses propres vers,

Les chambres n'ont planchers, toicts, ny portes ny vitres
Par où les vents d'yver s'introduisant un peu
Ne puissent venir voir si nous avons du feu...

Une carte du duché d'Aiguillon, publiée vers 1663, porte à son angle sud-ouest au bord du grand fleuve, à Boussères de Mazères, maison de Théophile.

La famille dont le poète sortait était de race noble, de petite noblesse probablement, sortie depuis peu de temps de la robe, anoblie peut-être par quelque charge au Parlement de Navarre. Le grand-père y avait été conseiller privé, le père, Janus de Viau, était avocat au Parlement de Bordeaux; un oncle avait eu, pour les protestants, le gouvernement de Tournon d'Agenais. Le père Garasse semble donc mal venu à vouloir faire passer son ennemi pour le fils d'un cabaretier de village.

Théophile, du reste, s'est toujours défendu d'une naissance obscure; il l'a dit en son *Apologie*, il l'a dit en ces vers...

Je ne veux point mentir et quand le sort avare
Qui me traicte si mal, m'eust esté plus barbare
Et qu'il m'eust fait sortir d'un sang moins recogneu,
Je te confesserais d'où je serais venu...

Son frère aîné, Paul de Viau, joue toujours dans l'Agenais le rôle d'un gentilhomme, et ses contemporains s'accordent à le reconnaître et à le traiter comme tel (Voir *Paul Viau, frère du poète Théophile*, Bulletin de l'histoire du protestantisme français, 1893). La présence de ce frère qui, selon les idées du temps, devait perpétuer la fortune et les traditions de la famille, ne dut pas être étrangère au départ de Théophile, tout jeune encore quittant le midi pour aller comme tant d'autres chercher fortune à Paris sur les traces du roi de Navarre.

Comme la plupart des races nobles de cette partie de l'Agenais, entre Lot, Dordogne et Garonne, la famille des de Viau avait chaudement embrassé les idées de la réforme. Le grand-père, le père avaient soutenu sa cause, et l'éducation que reçurent les enfants, Paul, Théophile, et plus tard Daniel, un troisième frère, dut être exclusivement protestante.

Cette éducation laissa sur Paul une empreinte ineffaçable; on en retrouve à peine quelques traces chez Théophile, nature mobile et impressionnable. Il eut pour maîtres, dit-il, des régents écossais. Peut-être était-ce à l'académie de Montauban, alors un des centres littéraires autant que religieux des protestants du sud-ouest, où enseignaient dès cette époque Gilbert Burnath, Guillaume Duncan, Robert de Vismes ou Veemes, venus du nord de la Grande-Bretagne, plus probablement à celle de Saumur. Quoi qu'il en soit, presque dès ses vingt ans, le jeune écolier gascon abandonna la province et se dirigea vers Paris.

Henri IV venait de mourir. Peut-être la présence au Louvre de ce grand homme, qui avait exercé une telle fascination sur les esprits méridionaux et surtout sur la noblesse protestante de ces provinces du Midi — car son succès avait été pour elle à la fois un triomphe de la Réforme sur Rome et l'Espagne et du Midi calviniste sur le Nord catholique et ligueur, — avait-elle influé sur la décision du jeune de Viau. Ils étaient nombreux alors ceux qui venaient demander à Henri roi de France le paiement de la lettre de change souscrite à Agen, à Cahors, à Coutras par Henri de Béarn.

La mort imprévue du roi fut une désillusion; mais Théophile était trop jeune pour que cette déconvenue laissât quelque trace dans son âme. S'il parle du père, c'est pour outrer l'éloge du fils, qu'il lui compare et lui préfère; s'il célèbre Henri le Grand, c'est pour élever d'autant plus haut encore celui qu'on se hâta d'appeler Louis le Juste, pour qu'on ne l'appelât pas Louis le Bègue.

Du reste l'époque à laquelle Théophile arrivait à Paris, la mort du roi, la faiblesse d'une reine, une régence qui promettait d'être longue, un dauphin de dix ans, lâchaient la bride à tous les désirs, ouvraient carrière à toutes les ambitions.

Concino Concini est à la tête de la France. La reine Marie de Médicis, la veuve de Henri, règne comme régente, et lui règne sur la reine. On l'a décoré du titre de maréchal d'Ancre et son grand souci est d'accumuler des millions.

Cet Italien de basse naissance et de basses mœurs, point méchant, semble-t-il, tirait toute son influence de celle que sa femme, l'adroite Leonora Galigaï, avait su acquérir sur l'esprit crédule d'une Médicis; à l'imitation du maître, tout semble s'italianiser en France, comme tout a tenté de s'y espagnoliser sous la Ligue; la littérature imite et pastiche les délicieux chefs-d'œuvre italiens que donnaient les Alde, les architectes font succéder aux châteaux fortifiés ces beaux palais ouverts dont le Luxembourg est un si remarquable modèle.

Mais les mécontents, et il en était beaucoup qui regrettaient le père et se souvenaient qu'on ne l'avait guère vengé, murmuraient contre cette sujétion de la France à un Italien, se répétaient dans l'ombre cette affreuse accusation de complicité qui aurait lié la reine coupable et le favori dans l'assassinat de Henri IV.

On disait cela et de hardis pamphlets l'écrivaient, l'imprimaient, le glissaient

aux oreilles du jeune roi, tels que *La Chemise sanglante de Henri le Grand*, *La Rencontre aux Enfers de M. d'Espernon et de François Ravaillac*, etc.

Le coup de pistolet de Vitry sur le pont du Louvre abattit le maréchal d'Ancre et les influences italiennes, et éleva un autre favori sur ses ruines, un jeune fauconnier qui devait bientôt devenir le connétable Albert de Luynes.

C'est pendant les troubles, les vicissitudes de cette minorité que Théophile avait commencé de se faire un nom à la cour et à la ville. On ne se battait plus guère depuis plus de vingt ans et les grands seigneurs oisifs avaient commencé à prendre goût aux choses de l'esprit et à ceux qui les aimaient, les poètes s'étaient attachés à eux comme à des protecteurs, en ces temps où un appui était chose si nécessaire.

Théophile vécut à Paris, à la cour, galant auprès des dames, assidu auprès de la jeune noblesse, assidu surtout aux cabarets de la capitale où les beaux esprits tenaient leurs assises, le Cormier, la Pomme de Pin. Il faisait son métier de poète tel qu'on le comprenait alors.

Peut-être faudrait-il mettre en ce temps l'origine de sa querelle avec les jésuites, une dispute, nous dit-il, où il arracha de leurs mains un ami en péril. Cette histoire paraît un peu obscure; quoi qu'il en soit, l'ordre ne lui pardonna jamais. Les mauvais jours, du reste, allaient venir.

Bientôt d'autres accusations se dressent, se pressent contre lui : mauvaise vie, méchante mœurs, libertinage, débauche, athéisme. On lui impute les plus ignobles des vices, les outrages à la nature; on mêle un aussi dangereux venin à ces accusations hasardeuses, on l'accuse d'avoir prêté sa plume à des attaques contre le favori du jour, à quelques-uns de ces innombrables pamphlets parus contre le connétable de Luynes.

Peut-être y a-t-il déjà une autre raison à la persécution qui commence dès 1619, une raison que tous connaissent et dont nul n'ose parler, une cause qui surgira d'elle-même de l'étude des contemporains quand il faudra aborder le procès final de 1625. Mais déjà la tempête gronde, l'orage menace, et il est temps pour le poète qui jusque-là a vécu selon son caprice, chantant, aimant, buvant, ne ménageant personne, de se mettre à couvert et de détourner les coups qui le menacent.

Cette première fois, Théophile abandonne Paris et se réfugie auprès des siens, à Clérac. Les dernières guerres de religion n'ont pas encore eu lieu, les villes de sûreté sont aux mains des protestants et le roi n'a pas la main assez longue pour l'atteindre aisément jusque-là.

Mais si Théophile a abandonné la cour, Paris, ses amis, ses camarades, ses compagnons de jeu, de vice et de débauche, il y a laissé tous ses regrets.

Plus tard, plus avancé dans la vie, mûri par le malheur, il célébrera les rives riantes de ses deux rivières, le manoir paternel de Boussères, le coteau en pente, les prés baignés par la Garonne où les troupeaux retrouveront le lendemain au réveil

L'herbe qu'ils broutèrent le jour.

en la vigueur et la fraîcheur de ces vallées, mais alors forcé d'y passer un hiver, d'y vivre loin de ses amis, loin de Paris, loin de la gloire, tous ces lieux lui semblent bien tristes et bien pâles.

L'austère vie huguenote des siens n'avait rien qui pût tenter son esprit jeune, ardent, flexible, aventureux et ami du plaisir. Paul de Viau, à côté de ce frère que pourtant il n'a cessé d'aimer, nous offre le caractère et la raideur d'un capitaine des Coligny ou des d'Andelot, d'un homme de l'autre siècle, et Théophile, lui, est bien de son temps.

Il s'amusait à aller, à quelques lieues de son pays, visiter une jeune fille possédée, et il faut voir avec quelle verve et en quelle langue bien française il conte son aventure en son amusant *Fragment d'une histoire comique*.

« ... Je lui parlay latin le plus distinctement qu'il m'estoit possible, mais je ne vis jamais aucune apparence qu'elle l'entendît; je luy dis du grec, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien, mais à tout cela ce diable ne trouva jamais à respondre un son articulé; pour du gascon elle ne manqua point d'injures à me repartir, car elle estoit du pays, et le prestre avec son latin trouva de l'intelligence avecques luy; elle entendoit ses interrogations et luy ses responces, en un mot, selon les termes de leur dialogue, elle renforçoit ou relaschoit ses postures, avec effroy de plusieurs des assistans, dont je ne pouvois me tenir de me mocquer, protestant que ce diable estait ignorant pour les langues et qu'il n'avait point voyagé... »

(*Œuvres de Théophile*, Paris, Quesnel, 1623.)

Le procès de Théophile ira plus tard rechercher ces amusements de jeunesse pour les lui reprocher, bien qu'il n'y ait là rien de blâmable, si ce n'est un peu de curiosité. On lui reprochera comme une marque d'athéisme son peu de foi dans la possession. La mort d'Urbain Grandier, les religieuses de Louviers et de Loudun n'allaient pas tarder à donner une funeste célébrité à ces mystérieuses crises nerveuses.

Mais le jeune poète, l'habitué de la Pomme de Pin, le commensal des grands seigneurs et des beaux esprits, ne pouvait longtemps trouver à se distraire entre les murs d'une petite ville de province telle que l'était Clérac, ou dans les châteaux du voisinage.

Le chantre des Cloris, des Philis et autres délicates beautés de la cour ne savait s'accoutumer, comme son rival en poésie le président Maynard, aux douceurs villageoises...

Cette tristesse, ce vide de ces journées et de ces mois passés au fond de la Gascogne nous ont valu un des plus jolis et des plus délicats sonnets du poète...

Sonnet de l'autheur sur son exil faict dans les landes de Castel-jaloux.

Je passe mon exil parmy des tristes lieux
Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
Où des arbres puans fourmillent d'escurieux,
Où tout le revenu n'est qu'un peu de rousine,

Où le cry des corbeaux jour et nuit m'assassine,
Où le plus fortuné craint de devenir vieux,
Où les maisons n'ont rien si froid que la cuisine,
Où tous les éléments sont mal voulus des cieux.

Où le soleil contraint de plaire aux destinées
Pour allonger mes maux allonge ses journées
Et me fait plus durer le temps de la moitié,

Mais il peut bien changer le cours de sa lumière,
Puisque le Roy, perdant sa bonté coustumière
A destourné pour moy le cours de sa pitié.

Tout aboutit là. le Roi a détourné de Théophile le cours de sa pitié, le poète a été obligé de s'enfuir. de quitter Paris et tous ses vœux, tous ses désirs tendront désormais a regagner cet Eden perdu.

Cet état d'âme du poète expliquera maintenant aisément son entrée sur la scène politique. Il lui faut auprès du roi, pour le ramener en ses bonnes grâces, un protecteur tout puissant. Ce protecteur ce sera Luynes.

Luynes, comme avant lui le maréchal d'Ancre, est attaqué, ridiculisé, bafoué; Théophile essayera de prendre sa défense, de se faire le champion du favori; c'est ce qui explique comment lui, le poète indépendant jusque-là, soumis à son seul caprice, accusé même d'avoir chansonné le connétable, a signé de son nom des vers comme ceux qui s'appellent *Eloges du duc de Luyne*.

Escrivains toujours empeschez
Après des matières indignes,
Coulpables d'autant de péchéz
Que vous avez noircy de lignes,
Je m'en vais vous apprendre icy
Quel doit estre vostre soucy
Et dessus les justes ruines
De vos ouvrages criminels
Avecques des vers éternels
Peindre l'Image de Luynes.

Je confesse qu'en me taisant
D'une si glorieuse vie,
Je m'estais rendu complaisant
Aux injustices de l'envie,
Et méritais bien que le Roy
En suitte du premier effroi
Dont me feist paslir sa menace,
M'ait fait sentir des cruautéz
Qu'on ordonne aux desloïautéz
Qui n'ont point mérité de grâce.

(*Recueil des pièces les plus curieuses qui ont esté faites pendant le règne du Connestable* s. l., 1622, in-8).

Ces derniers vers servent en quelque sorte d'excuse, en tout cas d'explication à la conduite de Théophile, à son soudain enthousiasme pour le favori du monarque.

C'est du reste le moment où celui-ci est lui-même menacé. Le roi et sa mère sont brouillés, la reine-mère a quitté la cour, cherche à se faire un parti et à soulever les provinces. Le succès de cette campagne que terminera la victoire du pont de Sée donne au poète de nouvelles occasions d'encenser le roi et le connétable. Il faut lire son conseil au roi.

Cher object des yeux et des cœurs,
Grand Roy, dont les esprits vainqueurs
N'ont rien que de doux et d'auguste,
Usez moins de vostre amitié
Vous perdriez ce nom de Juste
Si vous usez trop de pitié....

Quand un Roy par tant de projects
Voit dans l'âme de ses subjects
Son authorité dissipée,
Quoy que raisonne le Conseil,
Je pense que les coups d'espée
Sont un salutaire appareil.

... Contre ces esprits insensez
Qui se tiennent intéressez
En la calamité publicque,
Selon la loy que nous tenons,
Il ne faut point qu'un Roy s'explique
Que par la bouche des canons.

Naturellement les ennemis du connétable ne laissèrent pas sans réponse les vers de Théophile, et le poète fut à son tour chansonné et attaqué.

Théophile, à quoy penses-tu,
N'as-tu plus rien pour la vertu,
Est-il possible que ta plume
Pour un si vil subject s'allume :
Veux-tu loger dedans les cieux
L'horreur des hommes et des dieux
Et aux despens de nos ruines
Dresser des autels aux Luynes?...

Et l'auteur anonyme ajoute, quelques strophes plus loin, pour bien indiquer que dans l'opinion des contemporains le poète s'était donné au connétable tout-puissant.

Je te viens, prophète nouveau,
Annoncer l'advent du tombeau
De ton Mécène...

(La remonstrance à Théophile, *Recueil des pièces les plus curieuses* cité ci-dessus.)

Il ne paraît pas que ces flatteries outrées aient produit un bien grand effet. Sans doute Théophile échappe pour cette fois à la prison, il semble même par l'épigramme bien connue

Grâce à ce comte libéral
Et à la guerre de Mirande,
Je suis poète et caporal,
O Dieux! que ma fortune est grande,

que Théophile ait servi le roi, ou du moins ses lieutenants pendant la guerre contre la reine-mère et les princes. Le fait n'est pas élucidé, mais ce qui paraît certain, c'est la continuation de la fuite à travers la France, vers les Pyrénées, vers Toulouse, la ville ligueuse qui venait de brûler Vanini (19 février 1619), vers Montpellier et enfin jusqu'en Angleterre.

Ce voyage nous a valu une épigramme contre le roi d'Angleterre, qui dédaigna la visite du poète et sans doute négligea de lui faire les présents qu'il en attendait. Il nous a valu aussi une des belles pièces de Théophile, de celles qui ont le plus de vigueur et de souffle, malgré cette inégalité dans le bonheur de l'expression, indice d'une langue poétique qui n'est point encore fixée.

Sur une tempeste qui s'esleva comme il estait prest de s'embarquer pour l'Angleterre.

ODE.

Parmy ces promenoirs sauvages
J'oy bruire les vents et les flots,
Attendant que les mattelots
M'emportent hors de ces rivages,
Icy les rochers blanchissans
Du choc des vagues gémissans
Hérissent leurs masses cornues
Contre la cholère des airs
Et présentent leurs testes nues
A la menace des esclairs.

On trouve là de la belle et grande poésie, une façon de saisir et d'apprécier les beautés de la nature qui deviendra rare en avançant dans le cœur de ce siècle, comme un avant-goût de l'éclosion de poésie lyrique qui devait marquer les débuts du nôtre. Aussi Théophile Gautier a-t-il eu vite reconnu en ce poète qui portait son nom un précurseur, et lui a-t-il consacré quelques pages de souvenir, charmantes comme toutes celles qui sont sorties de sa plume.

Mais toujours à côté de la peinture des spectacles de la nature, de la mer des rochers et des vents, revient l'idée dominante qui sans cesse harcèle l'esprit du poète exilé.

J'oy sans peur l'orage qui gronde
Et fût-ce l'heure de ma mort,
Je suis prest à quitter le port
En dépit du ciel et de l'onde,
Je meurs d'ennuy dans ce loisir
Car un impatient désir
De revoir les pompes du Louvre
Travaille tant mon souvenir
Que je brusle d'aller à Douvre
Tant j'ai haste d'en revenir.

Le retour de Théophile ne fut pas aussi prochain qu'il l'avait pu espérer. Il avait franchi vraisemblablement la mer pour avoir l'air d'obéir à l'arrêt du 14 juin 1619 « portant commandement de sortir hors du royaume », et sans doute ses amis lui avaient fait espérer un prompt rétablissement, pour employer le langage de l'époque.

Il n'en fut rien. Le roi, plus irrité que le poète ne le supposait peut-être,

rendu plus intraitable par l'influence des jésuites, ou moins poussé à la clémence par Luynes que Théophile ne l'espérait après ses vers louangeurs, le roi ne consentit pas à rappeler l'exilé. Il fallut faire agir les grands moyens. Le compatriote de Henri IV, s'accommodant un peu aux mêmes principes, n'y manqua pas, et pour la seconde fois il fut répété que Paris valait bien une messe.

Louis XIII est une curieuse figure à étudier, en réalité bien peu mise en lumière encore. Il faut lire pour le connaître non seulement les graves historiographes officiels ou officieux, les pesants et lourds fabricants d'in-quarto, mais aussi les pamphlétaires, les chroniqueurs livrant parfois la vérité dans une épigramme, les Tallemand des Réaux, les Sandras de Courtils, et tant d'autres.

Comme son successeur Louis XIV, Louis XIII avait un profond respect, une complète obéissance pour l'Église et ses volontés; à la fin de ses jours il avait, dit-on, rêvé après avoir par dix années de guerre abattu la puissance politique de la réforme, de faire déclarer Calvin hérésiarque et de le faire brûler en place de Grève. La maladie l'en aurait empêché; il n'en rêvait pas moins la disparition de ce qui était pour lui une fausse religion et sa dernière pensée fut d'appeler les maréchaux de France réformés qu'il aimait, Châtillon et Laforce, auprès de son lit d'agonie et de les supplier d'assurer leur salut en se convertissant à la vraie foi.

Théophile comprit qu'en embrassant la religion du prince il parviendrait à briser les obstacles qui s'opposaient à son retour et que ce témoignage d'obéissance et de déférence au roi lui vaudrait de faire sa paix. Son espoir ne fut pas trompé. Quelques lignes d'une pièce curieuse du temps, *La prise de Théophile*, témoignent de cette négociation.

« Comme il eut perdu la veue de ce soleil de France, il veit qu'il fallait moyenner son retour, ce qu'il ne pouvait faire qu'en promettant de mieux vivre et n'escrire jamais rien qui offençast l'honneur de Dieu, de l'Église, ny des saincts. Il fit voir le Roy par des gens de mérite et de crédit, afin de faire supplier sa Majesté de le remettre en sa grâce, luy faire continuer sa pension et luy donner moïen de veoir quelqu'un à qui se réconcilier. Ce prince, plus aise de gaigner une âme à Dieu que de l'affaire qu'il eust d'un tel homme, après avoir esté prié par beaucoup de seigneurs qui l'asseurèrent qu'il vivrait mieux à l'advenir, et qu'il disait que ce qu'on le croyait atéiste estait faux, que pour le bien monstrer il avait escrit un livre de l'immortalité de l'âme dans lequel il ferait veoir le sentiment qu'il a de la religion chrétienne, Sa Majesté déférant à la prière de tant de personnes de qualité, accorda son retour..... Vous ne vistes jamais un homme plus humble ny qui fist de plus belles promesses, mais il commença bientôt de retourner à son vomissement. »

A travers ces phrases alambiquées on aperçoit aisément les traces du marché. Théophile de Viau abandonne le protestantisme, et en échange la liberté de rentrer en France et à la cour lui est rendue. C'est au père Athanase, capucin, au père Arnoux et au père Séguirand, jésuites, que revient la gloire d'avoir converti le néophyte; en réalité c'est son intérêt seul qui avait fait la conversion.

Théophile fut-il sincère en embrassant le catholicisme? Non, certainement. Pas plus que le jour où il chantait les louanges de Luynes, pas plus que quand

il célèbre son amour et son adoration pour le monarque, pas plus que quand il en arrivera à nous conter dans sa prison ses jeûnes et ses prières.

Je fais profession particulière et publique de chrétien catholique romain, je vais à la messe, je communie, je me confesse. Je jeûne aux jours maigres, et le dernier caresme, pressé d'une maladie où les médecins m'allaient abandonner pour l'opiniastreté que j'avais à ne point manger de viande, je fus contrainct de recourir à la dispense, de peur d'estre coulpable de ma mort. (*Apologie de Théophile.*)

En réalité Théophile est un libertin, selon le mot de l'époque, un homme dégagé de toute conviction religieuse, cherchant son libre plaisir et la vie à sa guise et tout ce qui s'écarte de ces étroites satisfactions de ses sens n'est que prudent et avisé sacrifice aux grands du monde et aux nécessités du temps.

Il faut chercher dans la première journée de son *Essai de roman* le portrait qu'il fait de lui et de ses goûts.

Il faut avoir de la passion non seulement pour les hommes de vertu, pour les belles femmes, mais aussi pour toute sorte de belles choses. J'aime un beau jour, des fontaines claires, l'aspect des montagnes l'estendue d'une grande plaine, de belles forests, l'Océan, son calme, ses vagues, ses nuages : j'ayme encore tout ce qui touche plus particulièrement les sens, la musique, les fleurs, les beaux habits, la chasse, les beaux chevaux, les bonnes odeurs, la bonne chère : mais à tout cela mon désir ne s'attache que pour se plaire et non pour se travailler.

Théophile a bien fait d'ajouter ces derniers mots; ils le peignent tout entier. Le tableau serait complet s'il était fait allusion à la double vanité qu'avait l'homme, comme poète et comme gascon.

La fameuse lettre de Théophile à son frère Paul, *ad Paulum fratrem charissimum* (*Nouvelles œuvres de feu M. Théophile*, Paris, 1648, in-8), est une preuve certaine du peu de poids que la foi et la conscience ont eu dans le changement de religion du poète, et dans cette lettre, qui est à citer toute entière, il se dépeint encore admirablement lui-même.

Quoi qu'il en soit et quelle qu'ait été la sincérité de sa conversion, elle atteignit le but qu'il s'était proposé. Les obstacles qui l'arrêtaient s'aplanirent momentanément; l'arrêt d'exil fut considéré comme lettre morte, et le poète put revenir dans ce Paris si cher après lequel il avait tant soupiré, se réchauffer au soleil du Louvre.

III

Voilà donc le poète rentré en grâce, reprenant possession de la ville et de sa pension, ayant échappé aux sévérités royales, débarrassé de cette religion de son enfance qui ne pouvait que lui être une gêne dans la vie qu'il s'était choisie.

On était en l'année 1621. Là-bas, vers l'ouest et le midi, les protestants s'agitaient, s'assemblaient, se plaignaient d'infractions aux édits, de promesses mal tenues, de persécutions menaçantes... Qu'importait à Théophile? ne s'était-il pas pour toujours éloigné d'eux.

La cour avait des belles à célébrer, les tavernes de Paris ouvraient plus hospitalières que jamais aux beaux et libres esprits du temps, sous leurs pignons moussus, leurs salles profondes lambrissées de chêne, les grands seigneurs payaient à leurs poètes favoris des repas de deux pistoles, le grand luxe de ces temps que le père Garasse ne manquera pas de reprocher.

Pour comble de gloire, Théophile venait de publier à Paris, chez Jacques Quesnel, aux Deux Colombes, le premier volume de ses œuvres, dont une partie avait couru manuscrite et dont quelques autres pièces avaient déjà été imprimées séparément.

Après les longues guerres de religion, les batailles, les massacres, les sièges, la Ligue et son cortège de souffrances et de misères, le bien-être revenait en France et la vie littéraire ressuscitait dans les nouvelles générations.

La Renaissance avait eu ses poètes; les nouveaux venus se réjouissaient d'avoir à leur tour les leurs, des hommes de leur temps, parlant leur langue répondant aux besoins, aux désirs, aux passions des générations nouvelles.

« Les Muses françaises, écrivait Rosset dans la préface des *Délices de la Poésie* (Paris, Toussaint de Bray, 1615, in-8) désirent maintenant de faire un long et périlleux voyage. Elles prétendent de courir toute la terre et de ne laisser contrée en tous les deux hémisphères sans la visiter. »

Bertaut, Malherbe, Des Yveteaux, si amusant et si original en ce siècle qui tend déjà à l'uniformité, d'Urfé, Colomby, Motin, La Picardière, Lingendes Touvant, Bois-Robert, Mareschal, le président Maynard, Racan, Du Montier, l'irréconciliable ennemi des jésuites, répondent à ce désir des contemporains, s'essaient avec plus ou moins de succès dans la carrière des muses.

Par delà les Alpes le grand Tasse avait publié son chef-d'œuvre de l'*Aminte* (1581, Alde, Venise); et cette sublime pastorale, un des plus beaux morceaux de la poésie de tous les peuples, avait contribué à la fois à raviver le goût des lettres dans le monde latin et à couler la pensée humaine en de nouveaux moules. L'influence de l'*Aminte* fut énorme en France depuis les dernières années du XVIe jusques bien avant dans le XVIIe siècle et on ferait une intéressante étude de tous les livres qu'a fait naître la « favola boschereccia » du poète de Sorrente.

Les œuvres de Théophile lui créèrent de suite une place, et non des moindres, au sein de cette pléiade nouvelle. Vraiment, en relisant certains de ses vers, on en arrive à s'insurger contre les jugements sévères de Boileau et de son école, à être de l'avis de ceux qui croyaient devoir

A Malherbe, à Racan préférer Théophile.

Certaines pièces ont une harmonie lyrique, large et vigoureuse, qui rappelle déjà Jean-Baptiste Rousseau, qui est comme un avant-goût rapide de certaines poésies de notre siècle.

La paix trop longtemps désolée
Revient aux pompes de la Cour
Et retire du Mausolée
Les jeux, les dances et l'amour :
Au seul esclat de nos espées
Les tempestes sont dissipées,
Tous nos maux sont ensevelis,
Mon prince a fait cesser la guerre
Et sa grâce a rendu la terre
Pleine de palmes et de lys.

.... C'est assez faict de funérailles,
On voit un assez grand tableau
De chevaux, d'hommes, de murailles
Que la flamme a jetté dans l'eau :
Il suffit, le ciel s'en irrite.
Et de quelque si grand mérite
Que l'honneur flatte nos explois,
Il n'est rien de doux que de vivre
Soubs un Roy tranquille, et de suivre
La saincte majesté des loix.

A propos de son voyage en Angleterre, Théophile, qui avait, on le sait, la louange facile, avait trouvé le moyen de dédier une pièce fort louangeuse au prince d'Orange. On y voit des vers dignes de remarque, d'une belle et grande poésie, comme lorsqu'il montre la flotte d'Espagne

Qui venait avec des vaisseaux
Qui portaient, peintes sur la proue,
Des potences, et des bourreaux...

Il est difficile de retrouver en Théophile, tout au moins dans l'écrivain, l'ancien élève huguenot des régents écossais de Montauban ou de Saumur. Peut-être faut-il en voir une trace dans cette invocation au prince libérateur des Pays-Bas, dans sa haine pour l'Espagne et pour les jésuites, qui passent alors pour la représenter. Une pièce, une seule, datant probablement de sa jeunesse, d'une époque où il a conservé tout au moins la forme d'esprit donnée par son éducation, nous fait retrouver en ses premiers vers le rythme particulier, la cadence des psaumes de Marot et de Bèze.

Heureux tandis qu'il est vivant
Celuy qui va toujours suivant
Le grand maistre de la nature
Dont il se croit la créature.

De son enfance, de sa jeunesse passée sur les collines de Clérac ou de Boussères, de sa vie en pleine air dans les prairies en pente du Lot et de la Garonne, Théophile, à un moindre degré cependant que du Bartas, un autre poète de l'Agenais, a gardé un vif sentiment et une réelle compréhension de la nature.

Qui ne connaît ces vers remarquables

Dans ce val solitaire et sombre
Le cerf qui brâme au bruit de l'eau,
Penchant ses yeux dans un ruisseau
S'amuse à regarder son ombre...?

Est-ce du Lamartine, est-ce du Théophile? On ne saurait le dire, c'est en tout cas de la belle et bonne langue française, et digne d'être conservée.

Un froid et ténébreux silence
Dort à l'ombre de ces ormeaux
Et les vents battent les rameaux
D'une amoureuse violence...

On voudrait citer toute la pièce, comme celle du reste qui la précède et qui s'appelle Le Matin...

L'aurore sur le front du jour
Sème l'azur, l'or et l'yvoire....

Mais la caractéristique du talent du poète n'est pas là; ce que Théophile aime, ce que Théophile chante surtout, c'est la passion qui devait le plus être de mode parmi ces galants seigneurs raffinés, ces jeunes beaux esprits qui l'entouraient sans cesse, c'est l'amour. Celle qu'il aime, quel que soit le mythologique nom sous lequel il la désigne, ses douceurs, ses faiblesses, puis ses absences et ses cruautés, les regrets et la tristesse qui emplissent son âme en de certains moments, la beauté de celle qu'il adore, voilà le sujet de ses ordinaires chants...

Belle bouche d'ambre et de rose
Ton entretien est desplaisant
Si tu ne dis en me baisant
Qu'aymer est une belle chose...
... Si tu mouilles tes doigts d'ivoyre
Dans le cristal de ce ruisseau
Le Dieu qui loge dans cette eau
Aymera s'il en ose boire...

Il n'y a point encore dans ce premier volume du poète cette tristesse, cette mélancolie, fille naturelle de la souffrance et de la persécution.

Sans doute Théophile a déjà connu l'exil, mais le nuage s'est dissipé, la foudre a frappé sans l'atteindre, c'est un mauvais rêve passé, oublié, détruit. Il est revenu à Paris, au Louvre, son nom est célèbre désormais, il peut se croire par sa conversion à l'abri des surprises de l'avenir.

Cette situation, ce contentement d'esprit, à cette époque, ressort également et des vers et des lettres du poète.

A son frère, à Paul de Viau, resté protestant et rigide en ses principes, et auquel, malgré la diversité de leurs vies, l'a toujours uni, une franche et sincère amitié, il écrit en une poésie facile :

Mon frère je me porte bien,
La muse n'a soucy de rien,
J'ay perdu cest humeur prophane,
On me souffre au coucher du Roy
Et Phœbus tous les jours chez moy
A des manteaux doublez de pane.
Mon âme incague les destins,
Je fay tous les jours des festins,
On me va tapisser ma chambre,
Tous mes jours sont des mardy-gras,
Et je ne bois point d'hypocras
S'il n'est fait avecques de l'ambre.

Théophile croit tenir sa position certaine, son avenir assuré, sa paix est faite, qu'aurait-il à souhaiter de plus?

On le souffre au coucher du roy...

Paul de Viau cependant avait eu une destinée bien différente de celle de son frère, libertin, débauché, tout aux plaisirs, aux fêtes, aux festins et aux ballets. La vie de ces deux hommes, si rapprochés par le sang, si éloignés par le caractère et la fortune, suffirait à peindre tout un coin du XVIIe siècle.

Paul avait vécu seul et retiré dans la maison natale. Il avait conservé la religion de son père, avait mené l'existence des familles huguenotes de ce temps entre le prêche, son château, ses vignes et ses champs. Quand le duc de Rohan, au commencement de 1621, appela ses coreligionnaires aux armes pour défendre contre le roi ce qu'ils croyaient leurs droits violés, Paul fut des premiers à répondre au chef des protestants.

La campagne ne fut pas heureuse. Louis XIII parcourut en triomphateur les provinces du nord de la France, soumit le Poitou, la Loire, Saumur, Paris, Saint-Jean d'Angely, la Basse-Guyenne, et comme Clérac, la patrie des deux frères, voulut s'opposer à sa route, il la détruisit par le fer et le feu. Montauban seul arrêta le roi en cette campagne (1621).

Clérac avait essayé d'abord de se défendre, puis avait capitulé. Malgré ce traité signé, le roi Louis le Juste avait été sévère pour la pauvre ville. Notables pendus, soldats noyés, femmes et filles violées avaient été la trace de son passage. Malgré son indifférence et son égoïsme le poète ressentit l'outrage fait à sa patrie et ses œuvres nous ont conservé ces beaux vers :

SONNET.

Sacrez murs du soleil où j'adoray Phillis,
Doux séjour où mon âme estait jadis charmée,
Qui n'est plus aujourd'huy soubs nos toits desmolis
Que le sanglant butin d'une orgueilleuse armée,

Ornemens de l'autel qui n'estes que fumée,
Grand Temple ruiné, mystères abolis,
Effroyables objects d'une ville allumée,
Palais, hommes, chevaux, ensemble ensevelis.

Fossez larges et creux tout comblez de murailles,
Spectacles de frayeur, de cris, de funérailles,
Fleuve par où le sang ne cesse de courir,

Charniers où les corbeaux et loups vont tous repaistre,
Clerac, pour une fois que vous m'avez faict naistre,
Hélas, combien de fois me faictes vous mourir !

Au printemps de la nouvelle année (1622), le roi repartit de Paris pour achever la soumission inachevée des protestants. Profitant de l'hiver, ceux de l'Agenais s'étaient, derechef, soulevés et avaient repris Clérac et Tonneins, entreprise dont la réussite en bonne partie était due à Paul de Viau.

L'armée royale s'essaya à reconquérir ces villes deux fois rebelles. La Force, alors le chef des réformés de la Guyenne, voulut y jeter le secours et sous les bastions ensanglantés de Tonneins s'engagea une bataille décisive. Blessé, couvert de sang et de poussière, Paul de Viau y fut laissé pour mort sur le champ du combat. C'est de là qu'il fut relevé par quelques gentilshommes, amis de Théophile « inter nostrorum cadavera et tuorum stragem, obrutum hostium multitudine, pulvere et sanguine respersum, armis spoliatum », ainsi que le lui écrit le poète (*Nouvelles œuvres*, 1648).

Ces amis, ces compagnons des fêtes passées soignèrent et guérirent le vaincu, mais leur générosité n'alla pas jusqu'à renvoyer sans rançon le frère de leur ami. Néanmoins Paul recouvra sa liberté, et la paix faite, paix précaire entre deux orages, put rentrer à sa maison de Boussères.

C'est là que Théophile lui écrivit cette fameuse lettre latine qui jette un si grand jour sur le caractère de tous les deux et qui nous a été heureusement conservée dans le recueil des nouvelles œuvres. Il faut la citer, sinon entière, du moins en ses plus importants passages, en se bornant à la traduire.

A Paul, son frère bien-aimé.

Si depuis tant de mois tu n'as reçu de mes lettres, c'est que je comprenais qu'il m'aurait fallu écrire à la fois à un frère et à un ennemi, et je n'ai pas cru pouvoir envoyer en même temps un blâme et un salut. Cela m'a longtemps fait hésiter, la raison et la nature ont enfin mis un terme à ce procès dans mon esprit, et la nature ne m'a pas plus permis de haïr encore un frère que la raison ne m'a persuadé qu'un si vaillant ennemi était digne de louanges.

Si mon cœur en effet gémit chaque jour d'avoir à blâmer tes projets, de te voir engagé dans le parti contraire, je ne peux cependant sans la plus grande joie entendre tant d'éloges de ta magnanimité. Je te félicite de tant de travaux heureusement entrepris, courageusement accomplis, même pour notre perte, et si c'est un crime d'être courageux, je ne peux pas ne pas aimer même tes crimes. On nous a conté la nouvelle d'un combat sanglant où le duc d'Elbeuf commandait à l'armée royale. Là, entre les cadavres des nôtres et le massacre des tiens, écrasé par la multitude des ennemis, couvert de poussière et de sang, dépouillé de tes armes, quelques-uns de mes amis t'ont trouvé, et puisque tu étais mon frère, ils n'ont voulu abuser de leur bonne fortune et t'ont au moins rendu la liberté pour de l'argent.

« C'est certainement un bienfait que de t'avoir rendu libre, mais c'est une plus grave injure de t'avoir vaincu et dépouillé, et n'étaient les naturelles rigueurs de la guerre, le désir de venger sur toi quelques-uns des nôtres atteints par un pire malheur, je le pardonnerai à peine à des compagnons d'armes et, à cause d'un ennemi, je m'éloignerai des miens. Mais, frère, assez de rigueurs de part et d'autre, rentre dans ton repos, et ce qui te reste de vie, uses-en pour ta gloire. Si tu réussis enfin, non par mon exemple, mais par ton intelligence, à abattre l'aveugle amour de ta fausse religion, viens vers nous, viens vers le parti de notre fortune.

Vois, je te prie, quelle est la foi des grands de ton parti, de quelle piété ils font profession; c'est une amorce, c'est l'appât des imbéciles. Toi, frère, à qui Dieu donna une si grande intelligence, que tu te tiennes caché en une obscurité plébéienne, c'est indigne et honteux. Consulte-toi, écoute ta raison et reçois la lumière que le créateur de la terre et de l'existence même de l'univers répand dans ton esprit; aiguise encore la vivacité de ton regard, l'hérésie est un nuage trop

faible pour arrêter les yeux de celui qui la fixe audacieusement. Il est honteux que la crainte qui a saisi l'enfance continue à terrifier l'âme déjà forte et l'âge mûri. Cette religion, songes-y bien, n'est pas la tienne, c'est la religion de ta nourrice et de tes précepteurs qui t'y ont élevé, plutôt par routine que par leur propre penchant peut-être.

« Pourquoi t'en dire plus long; plus vaillamment tu attaqueras ton obstination, plus aisément tu la surmonteras! mais assez des choses royales et divines, laissons tout cela de côté et conte-moi les champs que cultive notre rustique Daniel... »

(*Nouvelles œuvres de feu M. Théophile*, composées d'excellentes lettres françaises et latines soigneusement recueillies par M. Mayret. A Paris, chez Antoine de Sommaville, 1648).

On le voit, Théophile ne se borne plus en ce moment (vers 1622, à la fin de l'année, date probable de cette lettre) à avoir lui-même abdiqué cette religion décriée, dédaignée; il veut aussi amener son frère à la célébrité, à la gloire, à la cour, loin de sa plébéienne obscurité.

Il semble en ce moment que des deux frères le vaincu de la vie est Paul. Il rentre chez lui humilié, affaibli, ruiné, mais repoussant les trop brillantes propositions de Théophile, obstinément fidèle au malheur des siens.

Le poète, au contraire, semble au faîte de la gloire; il est connu par toute la France, les éditions se succèdent, les flatteurs abondent et lui écrivent.

Toy qui te sens louer, qui reçois de la vie
Cette seule faveur qui vient après la mort,
Théophile, jouy librement de ce sort
Qui te met au dessus du pair et de l'envie.

(*Les œuvres*, Rouen, Delamare, 1629, à M. Théophile).

Mais que quelques années encore s'écoulent, que quelques mois se passent, et ce sera auprès de Paul que Théophile cherchera un soutien et un secours, c'est au capitaine vaincu et obstiné en son « obscurité plébéienne » que le brillant poète, le courtisan à la mode, écrira ces vers désespérés :

Mon frère, mon dernier appuy,
Toi seul dont le secours me dure...

Ce n'est pas encore le moment d'en arriver au dernier acte de cette vie si brillante, si agitée et si vite déchue; il faut jeter un regard sur les dernières productions du poète pendant les heures de paix que lui laissent encore la justice et le Parlement.

IV

A l'époque de sa vie qui précède immédiatement son procès, Théophile a écrit à peu près tout ce qui nous est parvenu de lui, en fait de prose ou de vers. Il ne composera plus que des plaintes, des prières, d'inutiles apologies et cette délicieuse idylle qui est son adieu à la vie, *la Maison de Sylvie*.

Le deuxième volume des œuvres a paru en 1623 chez Jacques Quesnel, et la

même année Pierre Billaine, aux Deux Colombes, donne une réédition de l'ouvrage.

Ce second volume comprend les fragments d'une histoire comique où le poète semble avoir aimé se peindre lui-même. Il faut y lire le portrait qu'il trace de ses goûts et que j'ai déjà rappelé, l'histoire de son éducation, le danger d'être trop vite livré à lui-même, un curieux récit du péril couru par son ami et lui, encore huguenot, pour n'avoir voulu se découvrir devant le Saint-Sacrement, et le salut qui leur vint d'un vieil homme de robe longue.

Ce trait est à rapprocher de l'aventure que Tallemand des Réaux attribue à Vallée, précisément une des amitiés plus que suspectes de Théophile. Vallée, passant par Montauban, se mit à chanter des chansons à boire au lieu de psaumes, en plein prêche huguenot, scandalisant l'assistance et n'échappant à sa colère que grâce à l'intervention d'un galant homme de ce pays-là, M. Daliès, qui l'entraîna et le mit en lieu sûr en son logis.

Cette essai a l'avantage de nous faire connaître mieux que le traité sur l'immortalité de l'âme et mieux que les lettres, en général d'une déplorable banalité, la pureté et la concision du style. La langue elle-même est plus moderne qu'on ne le supposerait.

Dans les vers qui suivent et qui paraissent d'ailleurs composés à la même époque que ceux du précédent recueil, on retrouve avec les qualités les défauts du poète; surtout, et plus fréquente peut-être, cette inégalité, cette faiblesse d'haleine et de souffle qui lui fait commencer un sonnet par des vers superbes comme ceux-ci :

> Ministre du repos, sommeil, père des songes,
> Pourquoy t'a-t-on nommé l'image de la mort?..

et l'achever plus que lamentablement.

Il est inutile de parler de la tragédie, *Pyrame et Thisbé*, qui termine le volume. Ce sont cinq actes assez incompréhensibles, mortellement ennuyeux, mal ordonnés et mal versifiés. En achevant de les lire on apprécie d'autant plus Corneille et Racine, même des tragiques contemporains au nom presque inconnu, tels que Vatteville-Montchrestien, une autre victime des guerres du temps, par exemple.

Il ressort clairement de la lecture de ces « amours tragiques » que si le poète de Clérac n'avait jamais songé qu'au théâtre, son nom serait pour toujours et justement condamné au plus profond oubli.

Il resterait à parler encore de deux ouvrages.

L'un est le *Traité de l'immortalité de l'âme, ou la mort de Socrate*. Ce fut, paraît-il, partie de la rançon du poète pour la grâce que lui octroyait Louis XIII pour son retour à Paris et à la cour. Le désir du roi avait été que la muse accusée d'avoir chanté tant de choses profanes se retrempât à des sources plus pures et plus vertueuses. Après avoir été un professeur de vice, Théophile devait enseigner à aimer la vertu.

Le roi réussit-il? Il faut en douter. Socrate enseigne la morale et la philosophie. Mais depuis le moyen âge qui cherchait à les accorder, la philosophie et la religion semblent avoir divorcé : le but ni les moyens ne sont plus communs Les philosophes tendent à devenir à travers le XVIIe et le XVIIIe siècle les plus dangereux et les plus sérieux adversaires de l'Église et l'orthodoxie.

Sans s'attacher ou plus ou moins de mérite de la traduction de Théophile, il faut cependant lui être reconnaissant d'avoir contribué à populariser ces belles scènes de la mort de Socrate, cette touchante et pure histoire des dernières heures du grand philosophe grec. On serait cependant, et à juste titre, étonné, si l'on ne connaissait la volonté toute puissante qui dicta le livre, de trouver la philosophie de Platon sous la plume de Théophile.

Il semble que si l'œuvre était une œuvre essentiellement spiritualiste, elle était également anti-orthodoxe, elle était loin d'avoir le caractère étroit; au lieu de restreindre, elle élargissait l'esprit. Il est douteux qu'elle ait été considérée comme une sorte d'amende honorable par le parti des jésuites.

Le dernier travail du poète est un fragment en prose latine, *Larissa*, une simple idylle antique contée avec beaucoup de charme et de naïveté.

Voici ce qu'en dit un traducteur anonyme du début du dernier siècle qui a fait passer dans notre langue l'œuvre de Théophile de Viau.

« Je ne sais si le morceau que l'on va voir a déjà été traduit; comme on ne lit plus guère Théophile, peut-être n'est-il pas fort connu; en tout cas il mérite de l'être. Si quelque autre version a prévenu la mienne, celle-ci pourra bien n'être pas la meilleure, mais le tour sans doute en sera différent, et c'est assez pour justifier mon travail.

« Le petit conte dont il s'agit, pour l'invention et la conduite est tout à fait dans le goût de l'antiquité et une vraie fable milésienne. Il y a du feu et de la poésie. La conformité de la situation où se trouvent tour à tour les deux esclaves et la manière dont la pitié les dispose à s'aimer l'un et l'autre, sont une machine simple, mais pleine d'art et admirable dans sa simplicité... La peinture de ces deux jeunes filles qui, pendant le recit de la vieille, feignent de s'abandonner au sommeil, est, à mon avis, un de ces tableaux où les couleurs ne peuvent atteindre. »

Voici les quelques lignes auxquelles fait allusion le traducteur. Il nous les a livrées dans un style parfaitement dans le ton et la couleur du récit.

Le début de cette agréable histoire avait rendu toute la compagnie attentive au récit de Larisse, et principalement deux jeunes filles; mais elles feignaient d'être distraites pour ne point paraître écouter un récit trop libre où la pudeur ne leur permettait pas de prendre part, et elles affectaient de détourner la tête; ensuite s'efforçant de bâiller, puis fermant peu à peu les yeux et laissant tomber doucement leur tête, on eût dit à voir toute leur attitude que le sommeil les gagnait réellement. Elles feignaient cette envie de dormir pour être seulement plus recueillies et se livrer avec plus d'attention au récit voluptueux de la vieille, car leurs oreilles étaient en effet tout aussi alertes et aussi éveillées que leur imagination et elles saisissaient avidement les agréables circonstances d'une peinture lubrique qui les chatouillait.

Cependant une des dormeuses ne put résister à un mouvement de curiosité qui lui fit jeter à l'échappée quelques regards sur la conteuse, mais comme si ses yeux éblouis par les images confuses d'un songe se fussent ouverts machinalement, elle les referma bien vite. L'autre fille, pour renchérir sur sa compagne, s'était laissée tomber de dessus son siège, comme si elle fût tombée de son lit en se réveillant le matin en sursaut.

« Quoi donc, dit-elle, est-ce qu'il fait jour? » Mais s'étant bientôt déconcertée, une rougeur subite, dont elle ne fut point maîtresse, trahit par une véritable confusion le stratagème de sa fausse pudeur et découvrit toute la feinte. (*Portefeuille nouveau*. A Londres, 1739, in-8.)

Mais c'est trop longtemps s'arrêter aux œuvres du poète, il faut en arriver aux dernières étapes de sa vie, à son procès et à sa prison.

V

Dans les premiers jours de janvier 1628, le roi Louis XIII avait regagné le Louvre, à la suite de la paix de Montpellier qui mit un terme à cette première guerre religieuse du XVIIe siècle.

Six mois après le Parlement de Paris publie un arrêt « par lequel Théophile, Berthelot et autres sont déclarez criminels de lèze-Majesté divine, pour avoir composé et faict imprimer des vers impies contre l'honneur de Dieu, son Eglise et l'honnesteté publique, avec deffenses à toutes personnes d'avoir ny tenir aucuns exemplaires du livre intitulé *Parnasse satyrique*, n'autres œuvres dudit Théophile, sur peine d'être déclarez fauteurs et adhérans dudit crime et punis comme les accusez » (19 août 1623).

Par cet arrêt Théophile est condamné à être brûlé vif, son corps réduit en cendres et ses cendres jetées au vent; Berthelot sera pendu et étranglé, Colletet banni pour neuf années; pour Frenide (ou Frenicle) il en sera plus amplement informé. En outre les libraires Estoc, Sommaville, Billaine et Quesnel, qui ont imprimé les œuvres du poète, seront amenés prisonniers à la Conciergerie du Palais.

Le même jour l'arrêt était exécuté en effigie pour Théophile et Berthelot; les coupables avaient heureusement pu se soustraire au châtiment qui les menaçait.

Théophile de Viau s'était d'abord réfugié chez son principal protecteur, le duc de Montmorency; forcé de s'éloigner, il semble qu'il ait tenu à ne le faire que lentement, dans l'espérance sans doute que ses amis parviendraient encore à le protéger.

Mais cette fois les limiers du lieutenant de police étaient sur ses traces. Le poète fut bientôt rejoint, arrêté, entraîné de ville en ville et enfermé enfin, dans la funèbre tour qui avait vu l'agonie, contre la foi jurée, de Gabriel de Mongomery, meurtrier du roi Henri II, qui avait reçu Ravaillac, assassin du roi Henri IV (*La prise de Théophile*, Paris, Vitray, 1623, in-12). Il faut ici examiner les charges qui pèsent sur le poète, essayer de découvrir si aux motifs avoués d'autres causes secrètes ne se joignent pas pour sa perte.

Théophile et ses complices sont accusés d'avoir écrit et publié des vers d'une obcénité révoltante; ils sont accusés d'avoir composé ce livre scandaleux qui s'appelle *le Parnasse satyrique*, de l'avoir fait imprimer et mettre en vente.

En outre Théophile aurait mené la vie la plus honteuse et la plus débauchée; son soi-disant complice Sajot, que les jésuites firent intervenir contre lui dans le procès, l'accusait des crimes les plus odieux et les plus abominables : il ne reconnaissait plus le respect dû au roi et à Dieu, il méprisait l'obéissance que méritent les lois divines et humaines; la vague mais terrible accusation d'athéisme couvrait tout le procès.

Est-ce tout, est-ce suffisant? Ce sont du moins là, ou à peu près, tous les motifs avoués; faut-il ajouter et avouables?

Certes, si l'on considère ce livre du *Parnasse satyrique*, si l'on jette les yeux sur cet amas d'obcénités et d'horreurs (*Le Parnasse des poetes satyriques*, ou dernier recueil des vers picquans et gaillards de nostre temps, in-8), on éprouve un sentiment de répulsion bien naturel en pareil cas. On comprend qu'à une époque où l'autorité croyait devoir intervenir dans tous les actes de la vie, elle pensât à arrêter une aussi terrible et aussi grossière littérature.

L'impitoyable sévérité dont on usait envers les libertins et les athéistes n'est non plus un mystère pour personne; c'était la plus effrayante des accusations, celle dont il était peut-être le plus difficile de se défendre, et la mort de

Vanini, de Dolet, de Petit, de Valet, de Servet, de Fontanier, de tant d'autres semblent presque une raison suffisante de la condamnation de Théophile, accusé du même crime.

Mais d'autres raisons, non des moindres, témoigneraient contre cette explication par une seule cause du procès intenté au poète.

Pourquoi dès 1619, avant la publication du terrible volume qui donna de mortelles armes à ses ennemis, Théophile était-il déjà poursuivi, traqué, banni et ne put-il rentrer en grâce qu'au prix d'une abjuration?

Pourquoi cette abjuration de l'hérésie de Calvin qui était alors une sauvegarde assurée, un chemin à la fortune et aux honneurs, le poète le reconnaît lui-même dans sa lettre à son frère, ne put-elle retarder sa chute que de quelques mois?

Pourquoi ce protégé du duc de Luynes, le tout-puissant favori d'un roi qui ne sut s'en passer jamais, du duc de Montmorency, un des plus grands seigneurs de l'État, le premier baron de France, je ne cite que les plus illustres, fut-il perpétuellement persécuté, perpétuellement obligé de défendre sa tête?

N'était-ce pas qu'une volonté tenace, une puissance plus forte que celle de ses défenseurs le poursuivaient sans répit?

A un autre point de vue, combien de libertins, d'athéistes ne comptait pas alors Paris et la cour?

Théophile et Berthelot n'étaient pas seuls à avoir publié des vers d'une telle immoralité, si tant est que le livre incriminé fût leur œuvre, ce qui paraît assez probable. Le goût du temps était favorable à ces gaillardises, comme on les appelait, et sans parler du *Philandre*, les *Priapées* du président Maynard, qui rendait la justice sur les fleurs de lys, valaient le *Parnasse* de Théophile.

Le poète vivait paisiblement, tranquillement, dit-il selon les lois de l'Église; il avait renoncé à ses folies de jeunesse, il avait l'air d'en faire pénitence. Peut-être dans son *Apologie* fait-il trop le bon apôtre; sa conscience était peut-être chargée; mais il avait pris, sinon le fond, du moins l'apparence d'une autre vie; il jeûnait, il faisait maigre aux jours consacrés, il se confessait, il avait pris des jésuites pour directeurs dans cette voie nouvelle, il affichait le zèle d'un néophyte, et cependant il est poursuivi sans pitié.

Ce zèle était affecté, faux peut-être, dira-t-on; qu'importe, il avait donné l'exemple de la conversion à la religion du roi, et on sait le prix qu'attachaient à un tel acte Louis XIII comme Louis XIV.

De plus, ce procès fait à un gentilhomme, chose à noter à une époque où, avant Richelieu, on ne les tourmentait guère en dehors de crimes contre l'État, ce procès est entouré d'un étonnant mystère. Les contemporains semblent y voir quelque chose d'étrange, il ressemble à ces grands procès historiques dont les greffiers du temps savaient habilement rendre des pages entières illisibles.

Que pourrait-il donc y avoir encore eu au fond de tout cela?

Une pièce de Théophile, ce vaniteux garçon, doublement vaniteux et comme poète et comme Gascon du XVIe siècle, jettera peut-être quelque jour là-dessus.

Cette pièce fait partie des *Nouvelles œuvres*, imprimées seulement en 1648, cinq ans après la mort de Louis XIII; c'est l'*épître d'Actéon à Diane*. Voici ce qu'en dit l' « Advis au lecteur » :

Il y a déjà fort longtemps que le dernier héros de cette illustre maison de Mont-Morancy me fit dépositaire de deux livres couverts de vélin blanc, avec des rubans rose seiche, contenans plusieurs pièces rares de mon autheur, escrites de sa propre main : Entre lesquelles il me souvient que j'avois choisi son Epistre d'Actéon, comme une pièce qui tient beaucoup du caractère de la vraye poésie, à dessein de l'in-

sérer aux œuvres lyriques qui sont en suite de ma Silvanire... mais quelques considérations m'en empeschèrent.

Il faut lire avec soin, avec attention, cette singulière épître; il faut se reporter en même temps pour la juger à la fin de ce XVIe siècle qui avait vu de si étonnantes, de si invraisemblables choses, la déification de l'amour, ce réveil du paganisme qu'est la Renaissance, ces faiblesses des reines sur le beau trône de France.

Il faut se souvenir, sans parler de la sombre figure de Catherine de Médicis, de sa fille aux nombreuses amours, qui portait dans les pochettes de ses vertugadins le cœur de ses galants morts, de Marie de Médicis, la seconde femme de Henri IV elle-même, si vraisemblablement accusée de faiblesse pour le Concini, et peut-être alors le rêve qu'avait osé faire le poète Théophile paraîtra moins extravagant.

C'est avec un extrême regret, très belle et grande Diane, que je vous donne aujourd'huy la peine d'apprendre la cause de la mienne par la lecture de ces lignes et que je contreviens à la constante résolution que j'avois prise de ne vous dire jamais que je meurs pour vous d'une passion la plus violente du monde et la plus raisonnable.

Maintenant je vous demande humblement pardon, non de la faute que je puis avoir commise en vous aymant, puisque bien loing de m'en repentir, je fais serment de la continuer, mais seulement de la confession que je vous en ose faire. Je ne doute point que la liberté que je prends de vous déclarer mon amour ne vous offence davantage que mon amour mesme et que suivant la coustume de celles de vostre rang à qui les moindres actions contre le respect sont des crimes irrémissibles, vous ne me regardiez desjà comme le plus digne sujet de vostre indignation et de vos vengeances. Toutefois, si vous vouliez un peu suspendre vostre cholère et ne me condamner pas avant que de m'avoir ouy, j'ose presque espérer que vous ayant exposé les raisons qui m'ont poussé comme par force à cette audacieuse entreprise, vostre miséricorde trouvera plustôt occasion de me plaindre et me pardonner que vostre justice n'aura sujet de me punir...

Je m'estois arresté auprès d'un frêne qui fait ombrage à la fontaine des rochers, en intention d'y rencontrer le repos et la fraîcheur que je n'y trouvay pas, et, misérable que je fus, il arriva tout au contraire que j'y trouvay l'inquiétude et la chaleur que je n'y cherchois pas.

J'achevais à peine de me composer en la posture qu'il faut tenir pour se délasser et se préparer au sommeil, quand un grand bruit confus de cors et de veneurs fit retentir toute la forest. Quoy que fort jeune alors, je n'estois pas néanmoins si nouveau dans le mestier, qu'à la voix des chiens et des chasseurs je ne jugeasse incontinent que la bête qu'ils suivoient avait donné le change et les avoit mis en deffaut. Je ne fus pas longtemps à scavoir que c'estoit Diane qui chassoit : car outre que de la grandeur de l'équipage il m'estoit facile de monter à la connaissance de celle qui le menait, je vous vis aussi-tost paroistre à la queue de vos levriers d'Hircanie, et certes vous couriez avec tant de vitesse

que vous fustes quasi plustot à moy que je n'eus le loisir de me prosterner à deux genoux, afin de vous adorer »...

Le chasseur qui se prosterne devant les pas de sa divinité, n'est-ce pas Théophile lui-même qui tant de fois s'est mis en scène dans ses *Fragments d'une histoire comique*; la nymphe idéale, la déesse, Diane, qui parcourt les forêts avec ses lévriers d'Hircanie, n'est-ce pas la reine de France, la femme de Louis XIII, Anne d'Autriche?

Tous les témoignages d'admiration, de respect, d'adoration, Théophile les trouve au bout de sa plume, et tels qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à une déesse ou à une reine.

Presque née avec le siècle, mariée en 1615 au roi Louis XIII, Anne d'Autriche était alors dans tout l'éclat de la grâce et de la jeunesse; elle n'avait pas vingt ans.

Je vis un front plus poli qu'une table d'yvoire, où la douceur et la majesté faisoient ensemble cet admirable tempérament dont se forme l'amour, qui n'est jamais sans le respect; je vis des yeux de qui les modestes regards repoussent l'insolence des désirs et prescrivent des bornes légitimes aux affections que la vivacité de leur lumière allume dans les cœurs. Je vis une bouche de cinabre d'où les paroles et les sourires ne sortent jamais que par compas, un teint d'une netteté sans exemple et qui dans sa disposition naturelle fait honte à la blancheur des lys, mais qui pour l'émotion où vous étiez alors à cause de vostre course avait la mesme couleur des roses... Bref je vis en un clin d'œil ce que tous les yeux du ciel et de la terre ne sauroient voir en mille siècles dans un autre visage que celuy de Diane!

L'amoureux poète essaie pendant de longues pages de persuader à sa belle et haute maîtresse qu'il a tout fait pour s'arracher du cœur cet amour téméraire, cette fatale passion. Tout, sans y réussir. Puis il laisse entendre que si on y daignait répondre, il ne serait pas « le seul petit buisson sur qui l'on a vu descendre le feu du ciel ».

Avec une habileté consommée, Théophile cherche ensuite à se défendre de ne rechercher l'amour de sa souveraine que pour profiter de ses grâces, ce qui était un peu la coutume de ces temps où rois et reines ne songeaient qu'à enrichir leurs favoris. Les exemples en sont nombreux en France, en Angleterre ou en Écosse.

La plus fascheuse de tant de craintes qui me travaillent est que vous ne vous imaginiez que je recherche vostre bienveillance pour en profiter et m'ouvrir la porte à des honneurs qui me rendroient considérable parmy les miens, au delà de ce que je le puis estre par ma naissance.

Mais en même temps qu'il se défend de cette basse intention, l'amoureux, qui veut être timide et désintéressé, s'attache à rassurer celle qu'il veut convaincre sur sa discrétion et sa fidélité si elle en vient à répondre à son amour.

Ne vous imaginez pas que pour estre indigne de la moindre de vos faveurs, je ne sois pas capable de la recevoir. Je ne suis pas de

ceux à qui l'excessive joie ôte le jugement et la familiarité le respect. Plus je recoy de bénéfices d'un autel, et plus j'y faiz brusler d'encens, je n'ay jamais ignoré que le secret est l'âme de l'amour.

Cette curieuse épître, que je viens de résumer, ressemble beaucoup plus à une déclaration d'amour à une mortelle qu'à une déesse, et toutes les précautions que semble y prendre l'amant passionné pour rassurer la beauté craintive nous semblent de bien terrestres préoccupations.

Certes ce serait un bien faible point d'appui pour expliquer le procès de Théophile et attribuer la colère du roi contre lui à l'audace du sujet qui aurait osé lever les yeux sur la reine.

Mais que de faits viennent donner corps à ce soupçon, fortifier les doutes que fait naître cette épître, qui ne vient au jour, il faut le remarquer, qu'après la mort de Louis XIII, de ce monarque auquel la jalousie sembla tenir lieu d'amour!

Cette idée de rivalité avec le roi hante Théophile.

Dans sa tragédie c'est un prince qui veut conquérir l'amour de Thisbé et se désespère de se voir préférer un obscur rival...

Dans une pièce — *Sur le ballet du Roy* — pour monseigneur le duc de Montmorency — Théophile aussi se laisse encore entraîner à se souhaiter pour un seul jour à la place de Jupiter.

Plus tard, dans la prison de la Conciergerie, dans la supplique qu'il adresse au roi, le poète semble s'enhardir à réfuter l'accusation qui sans doute alors était sur toutes les lèvres, mais ne se formulait jamais. Ces vers n'y sont-ils pas une réponse?

Ne craignez pas que mon offence
Après le terme (?) d'un pardon
Oblige votre conscience
A se repentir d'un tel don,
La vérité, sire, me pleige
Qu'oncques je ne fis sacrilège
Et que jamais je n'ay tenté
De troubler, du moins que je scache,
Par aucun acte qui fut lasche
L'aise de vostre majesté.

(Requeste de Théophile au Roy. — *Nouveau recueil de diverses poésies du sieur Théophile*, la plupart faictes durant son exil. — A Lyon, jouxte la copie imprimée à Bourdeaux par Gilbert Vernoy, 1627, in-12.)

Il est aisé, malgré la crainte et le respect qui devaient tenir les bouches closes sur un si dangereux sujet, de retrouver dans les écrits des contemporains d'autres indices et d'autres preuves.

Dans une des nombreuses éditions de Théophile, celle de Rouen, Delamare, 1629, in-8°, se trouve une pièce de vers non signée, adressée au poète sous ce titre, *Consolation à Théophile en son adversité.*

Les vers sont loin d'être bons, mais ils n'en sont pas moins curieux au point de vue historique.

Je scay bien que tes vers françois,
En quelque peine que tu sois,

Pourront apaiser la disgrâce
Et la colère de la Cour,
Car ils n'ont point mauvaise grâce
Pour estre faicts dans une tour.

Toutesfois les mois et les jours
Et les saisons coulent tousjours
Sans que personne se propose
De te sortir de là dedans
Où tu n'est point pour autre chose
Que pour *l'amour des courtisans*,

Amour qui devait obliger
L'esprit mesme le plus léger
A secourir ton innocence,
Si ceux qui fréquentent la cour
Estant privez de ta présence
Avaient encore de l'amour.

Ces vers ne sont pas encore très clairs, bien qu'ils donnent l'amour comme unique cause de la détresse de Théophile, mais voici une strophe qui sera plus explicite.

Mais ton bon droict est assez fort
Pour monstrer que tu n'as pas tort
Et que c'est chose trop injuste
De condamner les beaux esprits
Car ce n'est pas du *temps dAuguste*
Qu'on a veu naistre tes escrits.

Ce n'est pas pour la rime seulement que le nom d'Auguste a été mis là. Il est facile d'y voir une allusion peu déguisée à l'amour d'Ovide pour Julie, amour puni d'un long exil dans les pays glacés des Sarmates.

... Mais pour en dire mon advis,
Il ne peut t'en arriver pis,
Je ne croy plus qu'on te moleste,
Et désormais le Parlement,
Voyant ton amour plus modeste,
Te traictera plus doucement...

... Aussi le monde cognoist bien
Que tout cela ne sera rien
Les juges mesmes de ton crime
N'estiment pas que ton amour
Soit une cause légitime
Pour te tenir dans une tour...

Ainsi l'auteur de ces consolations devient plus formel encore et il est difficile d'être plus clair et de mieux traduire l'opinion des contemporains.

... Mais j'ay peur qu'en n'y songeant point,
J'aigrisse le mal qui te poinct
Quoyque mes paroles soient vrayes,
Je veux retrancher ce discours,
Car c'est rouvrir tes vieilles playes
Que de parler de tes amours.

Amour avoit peur comme moi,
Quand Ovide fit comme toi
Ce que maintenant tu regrettes,
Car afin de ne le blesser
Il ne porta plus de sagettes
Et moi j'ay peur de t'offencer...

Quoi qu'il en puisse être de ces conjectures, du plus ou moins fondé de l'opinion que j'essaie d'émettre et qui paraît avoir été celle de beaucoup de contemporains, l'exacte vérité sur ce procès ne sera jamais connue. Par ce côté encore le procès de Théophile de Viau rappellera celui d'une bien autre portée fait à Ravaillac, lui aussi entouré de mystère et qui donna tant à songer à l'âme de la France d'alors.

Quoi qu'il en soit, que ç'ait été pour défendre l'honnêteté, la religion et les mœurs, pour soutenir la querelle des jésuites ou pour châtier l'insolent qui avait osé lever les yeux sur Anne d'Autriche, pour laquelle Richelieu devait plus tard être épris, suivant Tallemand, d'un si furieux amour, Louis XIII ne pardonna jamais à Théophile. Sans la faiblesse qui lui fut coutumière, il ne l'eût pas laissé échapper au supplice, et ce ne fut qu'aux prières de Montmorency et de tant d'autres protecteurs, aux incessantes démarches de son frère Paul, qu'il accorda encore une fois sa vie et sa liberté.

VII

Dans ce parc un valon secret
Tout voilé de ramages sombres,
Où le soleil est si discret
Qu'il n'y force jamais les ombres,
Presse d'un cours si diligent
Les flots de deux ruisseaux d'argent
Et donne une fraischeur si vive
A tous les objets d'alentour
Que mesme les martyrs d'amour
Y trouvent leur douleur captive.

(*La maison de Sylvie*, Ode 4.)

Ces vers et bien d'autres encore aussi doux, aussi calmes, aussi paisibles, coulant d'une aussi facile plume prouvent bien que les tempêtes sont apaisées, que le sort est las de frapper et qu'après tant d'orages le poète a enfin trouvé le port.

Cet asile qu'il chante, ces vallons boisés, ces berceaux de verdure, ces arbres immenses, ces pièces d'eau

Aux vagues lentes

ces prairies et ces gazons « a la molle fraischeur de l'herbe », tout cela c'est Chantilly, cette seigneuriale demeure de la vieille France où le duc Henri de Montmorency a recueilli Théophile au sortir de sa prison.

Etrange destinée que celle qui a rassemblé ces deux hommes, en cette brève halte de leur vie. L'un peut se croire réservé aux plus hautes fortunes. Il est jeune encore, presque de sang royal, illustré par ses victoires, riche, aimé, considéré.

L'autre, après les persécutions, a trouvé l'asile. Son nom de poète a grandi dans le malheur et les beaux esprits peuvent encore réserver bien des couronnes au plus brillant d'entre eux. Encore quelques saisons, et l'un, le poète, ne sera plus que poussière en attendant l'oubli qui vient à grands pas : l'autre, le gentilhomme, s'agenouillera pour recevoir le coup fatal de la main du bourreau dans la cour de briques du vieux Capitole de Toulouse.

La prison n'a guère augmenté le bagage littéraire de Théophile. Des plaintes, des gémissements, des appels répétés à la justice, surtout à la clémence du roi, des apologies, telles sont les inspirations qui le visitèrent dans son cachot.

Entre tant d'amis qui partageaient jadis sa bonne fortune, beaucoup lui ont été infidèles, l'ont oublié ou se sont détournés de son malheur. Le poète s'en plaint avec tristesse...

Vous à qui de fraisches vallées
Pour moy si durement gelées
Ouvrent les fontaines des vers...

Entre ceux dont l'abandon lui a été le plus pénible, il faut compter Balzac, qui non seulement se détourna de lui, mais le chargea dans son procès. Le poète s'en vengea plus tard par une lettre fort dure.

Le duc de Montmorency, plus fidèle au malheur, couvrit toujours Théophile de sa haute protection. Dès le début du procès (de Chantilly le 16 août 1623) le duc écrit à M. le procureur général Molé :

« Monsieur, je vous continuerai par ces lignes la supplication que je vous ai faite pour Théophile, et je vous supplierai du meilleur de mon cœur de le favoriser en ses affaires de ce qui sera en votre pouvoir. L'innocence que je connais en lui m'oblige de désirer de l'en voir dehors, outre que je crois que de son esprit, on en peut tirer de l'avantage pour le public.

« Tenez-moi en vos bonnes grâces et me croyez plus que personne, Monsieur, votre très humble serviteur.

« MONTMORENCY. »

(Collection Colbert.)

En outre c'est vers son hospitalière maison que le poète libre enfin va, nous l'avons vu, chercher un asile.

Un autre ami, fidèle, ardent, dévoué, du poète a été son frère Paul. Rien ne l'arrête et rien ne rebute son zèle. C'est le vaincu, l'homme à la plébéienne obscurité, qui prend maintenant sa revanche en disputant son frère à la mort.

Théophile ne lui écrit plus pour lui vanter son propre sort, pour l'attirer au parti du roi, faire luire à ses yeux honneur, considération, gloires et richesses; les temps sont changés, il s'adresse à lui en suppliant, c'est de lui qu'il semble attendre son salut, lui qu'il remercie et implore à la fois dans ces vers bien connus...

Mon frère, mon dernier appuy,
Toy seul dont le secours me dure
Et qui seul trouves aujourd'huy
Mon adversité longue et dure,
Amy ferme, ardent, généreux
Que mon sort le plus malheureux
Pique davantage à le suivre,
Achève de me secourir,
Il faudra qu'on me laisse vivre
Après m'avoir faict tant mourir...

Dès que son frère avait eu besoin de lui, Paul ne s'était pas senti blessé de ses procédés à son égard, de son abandon des anciennes amitiés et de l'ancienne foi; il était accouru, ne ménageant pas son temps et sa peine, multipliant les démarches...

Quand mes juges et mes amis
T'auront tous refusé la porte,
Quand tu seras las de prier,
Quand tu seras las de crier...

Les curieux mémoires du père Garasse, publiés par M. Nisard (Paris Amyot, 1861), qui malheureusement ne jettent que peu de lumière sur la figure du poète, noirci à plaisir, parlent de la présense à Paris d'un homme dévoué à Théophile, par le moyen duquel le prisonnier pouvait correspondre avec ses protecteurs, MM. de Liancourt, de la Roche-Guyon ou autres. Il en fait un sien cousin, fils d'un capitaine de Clérac. Il y a probablement ici une petite erreur; c'était Paul lui-même, capitaine et de Clérac, mais le frère du poète et non son cousin.

Garasse nous dit de l'homme qui correspondait avec le captif : « C'était un homme d'esprit qui avait écrit en proverbes gascons ». Il en cite même un assez incompréhensible contenu dans une lettre saisie par la justice et communiquée au père jésuite.

Il y a là une nouvelle raison de croire que le cousin et Paul de Viau ne sont qu'une seule et même personne. Paul, en effet, à ce que nous apprend son frère, excellait à faire des vers gascons, et Théophile lui avait souvent demandé de lui écrire en se servant de cette langue maternelle (*Epistola ad Paulum fratrem charissimum*).

Ce dévouement aboutit enfin. M. de Montmorency, alors occupé à combattre les protestants vers les côtes de la Rochelle, MM. de Liancourt, la Roche-Guyon, etc., réussirent à obtenir un acquittement du Parlement.

« Tant y a, dit le père Garasse, que les brigues furent si fortes que le propre jour de saint Augustin de l'an 1625, après une contestation merveilleuse de quatre séances tout entières, l'arrêt fut prononcé en faveur de Théophile, dont M. Deslandes, le rapporteur, et M. Pinon, son adjoint, qui sont reconnus pour être des saints du monde et des juges de l'antique probité, conçurent un si grand desplaisir qu'ils en furent malades à la mort. Ainsi le 1er jour de septembre (1625), en vertu de l'arrêt, il fut élargi de la tour de Mongommery. »

La liberté venait à temps pour que le généreux dévouement de Paul de Viau n'eût pas besoin de s'exercer davantage; quand tombaient les fers de son frère, lui-même était emprisonné.

Pendant les guerres de 1621-1622, il s'était montré bon soldat, chef vaillant

et habile capitaine; il avait acquis « par la réputation de sa valeur et probité impénétrable à toute prévarication » une légitime influence sur ses coreligionnaires de l'Agenais. Aussi dès qu'après la surprise de Blavet (janvier 1625), les protestants semblèrent prêts à reprendre les armes, comme tous les chefs possibles du mouvement, Paul de Viau fut surveillé.

Pierre Bérauld, dans son curieux *Estat de Montauban depuis la descente de l'Anglais en Ré*), s. l. [Montauban] 1628, in-8), nous apprend qu'il fut pris, s'acheminant pour se jeter dans cette ville, alors une des places fortes des réformés.

Paul remplaça Théophile en prison.

Du reste, brèves étaient les heures qui restaient encore à vivre au poète.

Malgré ce que dit le père Garasse, qu'il roula un an tout entier en débauches horribles, on trouve dans ses dernières poésies une douceur, un charme qui frappent et qui émeuvent. C'est comme une convalescence de l'âme de cet homme qui revit au grand air, après les longs mois de captivité, dont les souvenirs viennent encore le troubler en rêves...

Cherchant du soulas par mes yeux,
Je mets la teste à la fenestre,
Et regarde un peu dans les cieux
Le jour qui ne faisait que naistre :
Et combien que ce songe-là
Dans mon sang que la peur gela
Laissast encore ses images,
Je me rasseure et me rendors
Croyant que les vapeurs du corps
Avaient enfanté ces nuages...

Mais c'est trop s'attarder, il faut terminer cette esquisse déjà longue.

Théophile a touché à peine cet asile qu'est Chantilly, à peine eu la joie de se voir de nouveau souffert à ce « coucher du roi », qui fut sa plus grande ambition, d'assister à la représentation de *Pyrame et Thisbé*, un succès énorme et qui fait l'éloge de la bienveillance sinon du jugement des auditeurs, qu'il dut disparaître, et pour jamais cette fois, de la scène littéraire.

« Theophilus, ut vixit, ita mortuus est, sine sensu religionis et pietatis », écrit le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet à Garasse; à propos de la mort du poète, le 25 septembre 1626. Il fut enterré dans le cimetière de la paroisse dans laquelle il était mort, et où se trouvait l'hôtel de Montmorency.

Son frère Paul, délivré des galères à la paix, reprit encore les armes pour les campagnes de 1628-1629 et se distingua dans toutes les rencontres dont les environs de Montauban furent le théâtre. Plus tard il essaya de payer à Montmorency la dette de son frère, jusqu'au jour où ce grand capitaine, vaincu à Castelnaudary, put donner à Louis XIII sa tête pour prix de sa rébellion. Paul se maria, mais n'eut pas d'enfants mâles.

Daniel, le dernier des trois frères, ne laissa pas non plus d'héritier. La famille se perpétua par le fils d'une des sœurs, Odet Boucher, sieur de Roger, de Boussières et de Viau. Quand vint la révocation de l'édit de Nantes, les descendants des de Viau étaient restés calvinistes. Odet se sauva à travers la France, emportant ses quatres filles vers l'exil. Un cinquième enfant, Paul Roger de Bellegarde de Viau, resta au pays natal, et sa descendance existe paraît-il encore au Bas-Agenais. Par là se perpétua le sang, à défaut du nom du poète. (*Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 1887.)

Tel fut Théophile. Sa vie libertine et sans frein fut une succession de malheurs, de courtes ivresses et de persécutions. Sa gloire, éclatante un moment au début du XVIIe siècle, pâlit et s'éclipsa vite... Cinquante années plus tard le poète est presque un inconnu pour les générations nouvelles.

Notre XIXe siècle, qui lui aussi touche à sa fin, a voulu, avec plus de justice et d'éclectisme, rendre à chacun ce qui lui était dû, et, sans se laisser éblouir par la splendeur de la Renaissance avec ses Marot, ses Ronsard, sa Pléiade, par l'éclat du grand siècle avec Corneille, Racine, Molière et La Fontaine, accorder une faible place dans le Panthéon de nos gloires à tous ceux qui ont contribué selon leurs forces à faire de la langue française la première dans le monde.

L'époque où vécut Théophile fut une époque de décadence, où tout semble petit, plus chétif, plus mesquin qu'en la génération précédente, les hommes et les consciences, la vertu et le génie. Après l'effort trop considérable de la Renaissance et de la Réforme, les hommes se sont épuisés les uns à renverser, les autres à défendre le vieil ordre de choses, et les fils ont témoigné de la lassitude qui a saisi ces grands ouvriers après leur rude tâche.

Mais même en ces temps il est des hommes que leur talent ou leur génie élève au-dessus de leurs contemporains; ce n'est pas dans les saisons fécondes seules que le moissonneur et l'historien doivent glaner, et dans la pauvreté littéraire des premières années de la France du XVIIe siècle il était juste de faire une place à part à Théophile [1].

CHARLES GARRISSON.

1. Théophile de Viau a également été l'objet, ces temps derniers, d'une étude consciencieuse et nouvelle à certains égards, principalement au point de vue de la langue et du vocabulaire, par Mlle Käthe Schirmacher (*Théophile de Viau, sein Leben und Werke*, 1897, in-8°). Nous en rendrons compte ultérieurement. (NOTE DE LA RÉDACTION.)

UN TÉMOIGNAGE INÉDIT DE L'ABBÉ FLEURY DANS LA QUERELLE DE BOSSUET ET DE FÉNELON

Un ami qui ne veut pas être nommé a eu la gracieuseté de me communiquer divers fragments d'un recueil manuscrit du XVIIIe siècle très curieux et très important, intitulé *Correspondance de M. Dugas et de M. de Saint-Fonds*. En attendant que l'on publie dans toute son étendue cette correspondance qui contient tant de choses, qui nous apportera tant de révélations, j'en donne un extrait auquel on reconnaîtra, je l'espère, double valeur, car le document a d'abord le mérite de compléter le remarquable article consacré par un de nos plus savants collaborateurs, M. l'abbé Charles Urbain, à l'examen critique de l'ouvrage de M. Crouslé, si admiré par les uns, si discuté par les autres, et ensuite le mérite de répondre en partie au vœu exprimé par l'incomparable auteur des *Causeries du lundi*, quand il déclarait que c'est surtout l'abbé Fleury qu'on aurait voulu entendre et lire sur Bossuet. « Quel portrait juste vrai, bien proportionné, il en eût tracé ! » disait l'éminent critique, ajoutant : « son esprit était bien parent de ce grand esprit et de ce grand sens, et son cœur lui était tendrement attaché ». Malgré ce tendre attachement, l'abbé Fleury, dans son jugement sur les deux illustres adversaires [1], penche beaucoup plus du côté de Fénelon que du côté de Bossuet, et apprécie autant la douceur du *cygne* de Cambrai qu'il désapprouve la rudesse de l'*aigle* de Meaux, aigle dont on a pittoresquement pu dire que, s'il eut de sublimes coups d'aile, il eut aussi de terribles coups de bec.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Je m'entretins un jour fort longtemps avec Monsieur l'abbé Fleury sur le grand démêlé de Fénelon et de Bossuet. Voici quelques-unes des choses qu'il m'a dites et qui me paroissent dignes de remarque.

Monsieur Fleury s'est toujours également conservé dans le cœur de ces deux prélats, et quelque brouillés qu'ils fussent entre eux, ils n'en ont jamais été moins ses amis. Il les voyoit tous les deux, tous les deux lui faisoient présent des ouvrages qu'ils écrivoient l'un contre l'autre, et si quelqu'un avoit été capable de réunir ces deux grands hommes, c'étoit sans doute l'abbé Fleury, mais il l'a toujours vainement essayé. Il n'a employé, j'en suis sûr, pour conserver l'amitié de ces deux illustres rivaux, d'autre adresse que sa simplicité et sa candeur. Il m'a avoué lui-même que la chose étoit difficile et il n'étoit point étonné que j'en parus supris.

Je lui demandai l'origine de ce grand démêlé et il m'attesta qu'il n'en avoit rien su jusqu'à la publication du livre des *Maximes des Saints*. Il étoit étroitement uni à Monsieur de Cambrai, et toutefois ce prélat garda toujours à son égard un secret étonnant sur ce chapitre. Apparemment, lui dis-je, il ne vous croyoit pas assez mystique. Peut-être, reprit-il, mais quoi qu'il en soit, je n'ai rien su de ses liaisons avec

1. Ce jugement est tiré des *Souvenirs de Monsieur de Saint-Fonds sur Monsieur l'abbé Fleury qui l'honorait de son amitié* (t. I du mystérieux manuscrit, p. 456).

Madame Guyon, du sujet de ses conférences avec Monsieur de Meaux chez Monsieur Tronson (car pour les conférences je savois qu'on en faisoit), de son dessein pour son livre, jusqu'à l'impression de ce même livre. Je n'ignorois pourtant pas que Monsieur de Meaux [écrivoit] sur les états d'oraison, car il ne s'en cachoit nullement.

Monsieur Fleury m'a dit qu'il étoit convaincu que Monsieur de Cambrai n'avoit jamais eu d'erreur dans le cœur : sa soumission sincère et absolue l'a bien fait connoitre.

Ce seroit peut-être une chose ridicule de dire que ces deux grands prélats s'accordoient dans le fond et ne disputoient que pour ne pas s'entendre. En voici pourtant une preuve qui paroit certaine. Un jour Monsieur l'abbé Fleury s'avisa d'écrire une douzaine de propositions sur l'amour de Dieu; il les porta à Monsieur de Cambrai, et Monsieur de Cambrai lui dit, après les avoir lues : Voilà ce que je pense, je ne dis rien davantage, et si je suis hérétique, vous l'êtes aussi. Il les porta ensuite à Monsieur de Meaux, et Monsieur de Meaux n'y trouva aucune erreur.

Monsieur de Meaux demandoit une conférence avec Monsieur de Cambrai, et Monsieur de Cambrai la refusa. Je ne reconnois pas, disoit-il, Monsieur de Meaux pour mon juge. Mais la véritable raison de son refus, c'est qu'il craignoit que Monsieur de Meaux ne tourna (*sic*) et ne publia (*sic*) cette conférence à son avantage. Au contraire, Monsieur de Cambrai vouloit convenir de principes avec Monsieur de Meaux; il chargea même Monsieur Fleury de lui en présenter de sa part; mais Monsieur de Meaux ne voulut jamais les recevoir. Je crois même qu'il refusa de les lire.

En parlant à cœur ouvert avec Monsieur l'abbé Fleury, il m'a avoué qu'il croyoit qu'il y avoit eu un peu de passion [1] dans la conduite de Monsieur de Meaux. Ce grand homme avoit à la vérité les meilleures intentions du monde, et l'on seroit coupable sans doute de penser autrement d'un prélat si pieux; mais il se peut faire qu'il ait été séduit lui-même par sa propre passion. Pourquoi tant écrire? Pourquoi ne pas se contenter d'avoir dénoncé le livre des *Maximes*? Pourquoi avoir dit hautement à Marly que Monsieur de Cambrai étoit autant hérétique que Luther? Pourquoi tant de sollicitations à Rome?

Monsieur Fleury m'a assuré que sans les sollicitations et du Roi et de Monsieur de Meaux, jamais le livre de Monsieur de Cambray n'auroit été condamné, et il ne s'en falloit presque de rien (ce sont des personnes même du parti de Monsieur de Meaux qui l'ont dit à Monsieur Fleury) que la chose ne fût pas. Le pape d'aujourd'hui [2] estoit entièrement pour Monsieur de Cambrai; la cour de Rome estoit même fâchée de ces sollicitations si pressantes de la France.

1. *Un peu* de passion! C'est un charitable euphémisme.

2. Clément XI (1700-1721). — Un peu plus loin (p. 429 du même tome) cette assertion est ainsi confirmée : « On rapporte du pape, alors cardinal [cardinal Albani], ce mot qui paroit fort bon : *Archiepiscopus cameracensis peccavit excessu amoris erga Deum*; *episcopus Galliæ defectu caritatis erga proximum.*

COMPTES RENDUS

JEAN CALVIN. **L'excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam**, réimprimée pour la première fois sur l'unique exemplaire de l'édition de Genève 1548, avec une introduction par ALFRED CARTIER. Paris, Lemerre, 1896. Petit in-16, de LXXI-56 p.

L'existence de l'opuscule dont nous venons de transcrire le titre ci-dessus était établie par des témoignages formels et irrécusables, mais on n'en connaissait aucun exemplaire et le texte semblait être perdu, car seule une traduction latine faite par une main étrangère était parvenue jusqu'à nous. M. Alfred Cartier, qui a déjà tant contribué à éclairer des points obscurs de l'histoire des lettres françaises et du protestantisme au XVIe siècle, a eu la bonne fortune de rencontrer ce petit livret dans un recueil de la riche bibliothèque Tronchin, à Bessinge, et n'a pas manqué de tirer parti d'une trouvaille dont il sentait tout le prix. C'est cet exemplaire, unique jusqu'à ce jour et provenant sans doute de Théodore de Bèze, qui a servi de fondement à la présente publication, conduite à bien par un savant aussi curieux que sûrement informé.

Dans la copieuse introduction qui précède l'œuvre de Calvin, M. Alfred Cartier essaie de faire revivre l'homme qui fut l'occasion de cette *Excuse*. C'est avec raison qu'il rappelle ce mot très juste d'un critique contemporain : « Une conversion sincère est le plus passionnant des problèmes moraux ». Il importe de bien connaître l'homme qui provoqua cette défense pour bien juger l'œuvre de celui qui se constitua son avocat. Issu d'une branche bâtarde de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam, était donc du sang de Charles-Quint, dans l'intimité de qui il vivait. Nature ferme et douce, plus méditative qu'agissante, il se laissa gagner par les doctrines de l'évangile nouveau, et, trop franc pour dissimuler cette foi périlleuse, il la fit paraître au dehors, résolu, ainsi que sa courageuse femme, à tous les sacrifices qu'il faudrait supporter pour des convictions délibérément choisies. Ce n'est pas, d'ordinaire, dans les rangs de la société où Jacques de Bourgogne se trouvait placé par sa naissance que se rencontrent les apôtres les plus tenaces et les plus résistants. Ni Jacques de Bourgogne ni sa femme ne faiblirent devant le malheur. Dénoncé comme suspect, il lui fallut fuir et renoncer à ses biens, aller à Cologne, puis à Strasbourg, où il trouva Calvin, qui l'avait déjà raffermi par ses lettres dans cette crise douloureuse. C'est là que l'un et l'autre eurent la pensée de mettre au jour un mémoire justificatif, destiné à expliquer à l'empereur la conduite du nouveau converti, et que Calvin se chargea de rédiger. C'est l'*Excuse* que M. Alfred Cartier a si heureusement retrouvée. Rédigé dès avril 1546, cet opuscule ne vit le jour qu'en décembre 1547; tiré à huit cents exemplaires, il fut répandu en public dans des conditions qui semblaient devoir en mieux assurer la conservation jusqu'à nous. Pareille défense ne pouvait avoir et n'eut aucun effet. Seul un retour à la foi catholique eût été capable de rétablir les bons rapports entre l'empereur et Jacques de Bourgogne, et celui-ci ne songeait pas à faire un

pareil sacrifice. Il continua donc ses pérégrinations et se fixa quelque temps à Bâle d'abord, puis au château de Veigy, proche de Genève, mais sur les terres de la puissante république de Berne.

Là, Jacques de Bourgogne vécut un instant tranquille et respecté; on lui savait gré des peines endurées pour la foi. Mais un incident vint dissiper ce calme relatif. Bolsec, que Calvin poursuivit si âprement parce qu'il avait osé le contredire, était le médecin de Jacques de Bourgogne, et celui-ci prit dans l'affaire la défense de la cause de son serviteur, qui était aussi celle de la liberté. Il n'en fallut pas davantage pour brouiller entre eux Jacques de Bourgogne et Calvin et le défenseur de jadis devint bien vite un adversaire implacable. C'est là un épisode fâcheux dans la vie de Calvin, qui en compte tant d'autres. M. Alfred Cartier plaide à cet égard les circonstances atténuantes, mais il rend justice à Jacques de Bourgogne. Le beau rôle, en effet, était pour celui-ci, et en se défendant lui-même il défendait du même coup les droits de la conscience individuelle contre le despotisme de quelqu'un qui avait rêvé de détruire une tyrannie pour la remplacer par une tyrannie plus farouche encore. Jacques de Bourgogne fit quelque temps tête à l'orage avec autant de fermeté que de droiture. Bientôt il lui fallut reprendre ses étapes douloureuses à travers le monde, mais on ignore où il dirigea ses pas. En quittant Genève, il semble qu'il s'enfonce dans une obscurité qui le dérobe à nos regards, désireux de suivre jusqu'au bout l'existence de cet homme de cœur.

Telle est la véritable histoire de celui que Calvin eut un jour à justifier. Peut-être faut-il voir dans le revirement de la fin la cause qui a fait disparaître l'œuvre de l'apologiste : Calvin ne se souciait sans doute pas qu'on pût entendre les accents bienveillants d'autrefois, lorsqu'il poursuivait Jacques de Bourgogne de toute la ténacité d'une aversion violente. Malgré tout, l'œuvre existe encore, et c'est là l'essentiel; et nous la connaissons, grâce à M. Cartier. Elle n'ajoutera rien à la gloire de Calvin, mais elle met une fois de plus en relief ses qualités d'esprit, comme l'histoire de Jacques de Bourgogne permet d'apprécier les tendances morales du réformateur. Par ses dimensions cet opuscule de quelques pages n'est pas des œuvres les plus importantes de son auteur; il n'est pas des moindres non plus et offre un abrégé fidèle des moyens ordinaires de l'écrivain. Se faisant un dialecticien pressant pour justifier la conduite du néophyte aux yeux de l'empereur très catholique, Calvin sait trouver aisément des vues saisissantes, des mouvements vrais, une logique puissante et rigoureuse. Quelques passages sont forts beaux, surtout quand le débat s'élève, et partout triomphe une méthode précise et claire, forte par la passion contenue qui l'anime, convaincante par la netteté d'une argumentation qui ne s'égare jamais. C'est beaucoup, pour le temps, qu'un langage aussi maître de lui et qui ne s'embarrasse pas d'ornements lourds et disparates. On trouvera dans ces pages sobres et lumineuses toutes les qualités qui firent de Calvin peut-être l'écrivain le plus puissant d'alors, et à coup sûr celui de tous nos prosateurs du XVIe siècle qui sut le mieux dominer sa pensée, son langage et son style.

PAUL BONNEFON.

Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, par le président BAUDRIER; publiées et continuées par J. BAUDRIER. Lyon, L. Brun; Paris, A. Picard, 1895-6. In-8, 2 vol. de VII-450 et 450 pages, et nombreuses reproductions.

Pour juger sainement de l'ouvrage de MM. Baudrier, il est nécessaire de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire de Lyon au XVIe siècle, et de constater l'importance que l'imprimerie et la librairie y acquirent à cette époque. Placé

au confluent, si je puis m'exprimer ainsi, des routes qui d'Allemagne se rendaient dans le midi de la France et de celles qui unissaient le nord de notre pays à l'Italie, Lyon a reçu dans ses murs et les grands voyageurs et les industries qui se déplacent. Il n'est, dès lors, pas étonnant que de très bonne heure, dès 1473, elle eût la visite de ces imprimeurs ambulants qui, venus, pour la plupart, d'au-delà du Rhin, importèrent dans les grandes villes l'art de la typographie.

Cette industrie eut du succès à Lyon et y fit de tels progrès qu'au début du XVIe siècle elle était cultivée par un grand nombre d'imprimeurs dont les publications étaient écoulées par une corporation puissante de libraires. Ceux-ci avaient en Italie, en Espagne et même en Allemagne des représentants qui vendaient pour le compte de leurs associés et passaient parfois des marchés avec les villes. C'est ainsi, pour m'en tenir uniquement à la catégorie des livres liturgiques, et, parmi eux, aux seuls missels, que des typographes de Lyon ont été chargés d'imprimer les missels d'Uzès (5 août 1495), de Nîmes (1511), et pour l'étranger ceux de Würtzbourg en Franconie (1509) et de Braga en Portugal (1558). Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre pour bien montrer que la typographie et la librairie n'ont pas été à Lyon des industries locales, mais bien d'ordre tout à fait général. On ne saurait mieux comparer cette situation qu'à celle du marché des soies et de la fabrique des tissus qui sont aujourd'hui l'honneur de Lyon dans le monde entier.

L'érudit Gazzera disait naguère : « Je ne connais, après Venise, aucune ville qui en fait d'éditions et d'imprimeurs puisse le disputer à Lyon ». Cette assertion est déjà bien honorable : il se pourrait néanmoins que les travaux de MM. Baudrier la modifient et prouvent que Lyon doit encore passer avant Venise. C'est du moins ce que paraît faire soupçonner la liste qu'ils ont dressée des imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres lyonnais au XVIe siècle. Cette liste ne contient pas moins de 2500 noms : avec les additions on arrivera à bien près de 3000. Quelle activité laisse supposer ce nombre considérable d'artisans dans cette branche d'industrie!

Quels travaux bibliographiques ou statistiques ont été faits sur ce *mare magnum* de la typographie et de la librairie lyonnaises à cette époque? Les trente années de la fin du XVe siècle ont été étudiées par M. A. Péricaud [1], mais d'une façon assez défectueuse pour qu'il soit possible et utile d'y revenir et d'y ajouter beaucoup [2]. Et c'est à peu près tout! Le président Baudrier avait entrevu l'importance de ce travail bibliographique, et, se cantonnant dans le XVIe siècle, il s'était mis courageusement à l'ouvrage; ayant réuni dans ce but une bibliothèque lyonnaise qui fait l'admiration des connaisseurs, il avança assez loin le travail, mais mourut avant d'avoir rien publié. Son fils, M. Julien Baudrier, a repris la tâche, et les deux volumes qu'il a déjà fait paraître indiquent suffisamment ce que sera l'ensemble de cette colossale publication, ui ne comptera pas moins de quinze volumes.

Le tome Ier est une sorte de coup d'œil sur tout l'ouvrage : il contient surtout la liste dont j'ai parlé plus haut. Le tome II est consacré aux publications d'importants imprimeurs ou libraires dont voici les noms principaux : Antoine Constantin, qui a édité des ouvrages de Dolet; Robert Granjon, lequel employa le premier, en 1557, les « lettres françoises, » c'est-à-dire les caractères dits *de civilité*; Laurent Hyllaire, qui publia des classiques et plusieurs éditions des ouvrages grammaticaux de Despautier; Michel Jouve et Jean Pillehotte, libraires de l'archevêché, des jésuites et de la sénéchaussée; ils ont édité des centaines de brochures de circonstance, particulièrement sur

1. *Bibliographie lyonnaise du XVe siècle.* Lyon, 1851-9, in-8, 4 parties.
2. C'est ce à quoi travaille l'érudit administrateur de la bibliothèque de Lyon, M. F. Desvernay.

les événements de la Ligue. Il importe de noter encore Louis Lanchart, dont les quelques publications connues sont rarissimes; Bernard Lescuyer, qui a édité des volumes de liturgie, entr'autres le Bréviaire de Belley du 31 août 1518 et le Missel de Vienne du 28 février 1519 (1520 *nouv. style*) : Alexandre Marsilii, lequel a publié des ouvrages italiens; Jean Patrasson, dont les publications rentrent dans la catégorie des sciences occultes; enfin Corneille de Septgranges, éditeur de magnifiques ouvrages liturgiques, parmi lesquels on trouve les *Responsarialia Lugdunensia* (1531), que j'aurai ailleurs l'occasion de connaître; le Graduel de Vienne (30 juin 1534), les Rituels de Viviers (1538), de Lyon (1542 et 1543), le Missel d'Autun (1555) et les Statuts synodaux de Rodez (1556). Je ne saurais passer sans silence Jean Stratius, qui a publié des ouvrages de droit; Louis Tantillon, éditeur de brochures relatives à la Ligue, et Guillaume Testefort lequel a imprimé les curieuses *Chevauchées de l'âne*, et les *Plaisants devis du seigneur de la Coquille*.

La méthode de MM. Baudrier est uniforme : sous chaque nom de libraire ou d'imprimeur ils insèrent d'abord les documents biographiques qui les concernent, tels que contrats de vente, de mariage, testaments, puis la bibliographie proprement dite, c'est-à-dire la description chronologique des ouvrages qu'ils ont édités ou imprimés. Cette bibliographie donne, avec le titre complet et la description matérielle de chaque volume, le relevé des liminaires dont il est orné, ce qui, on le comprend, est d'un intérêt capital pour l'histoire littéraire. Au reste je ne saurais mieux montrer la méthode des auteurs qu'en donnant la description d'un des rares volumes qui leur aient échappé.

INSTITVTIO || NVM VITÆ SPIRITVA || LIS, LIBRI SEX. Vniuersa quæ ad absolutam religionis for || mam spectant exactissime comprehen || dentes, insignis pietate ac doctrina viri, || P. F. Humberti, totius ordinis fratrum || prædicatorum Quinti generalis. *A. R. P. F. Francisco Goraceo Sacræ et natu* || *ralis philosophiæ in alma Parisiorum A* || *cademia professore : duplici illustrati in* || *dice, atque a mendis quam plurimis qui* || *bus scatebant purgati.* || Adiectus est D. Vincentij Confessoris libellus de || vita et instructione religiosorum. || [Marque de Stratius n° 1 [1] | LVGDVNI, || Apud Ioãnem Stratium. Sub Biblijs || M. D. LXXXV.

In-16 de 48 ff. n. ch. et 924 pages. Les liminaires contiennent : une lettre-dédicace de François Goraceus à Jacques de Fay, abbé de Saint-Pierre de Vienne et de la Valbonne et aumônier du roi, datée de Vienne 25 mai 1585; un prologue et deux tables. — Bibliothèque des missionnaires diocésains de Lyon.

Voici également quelques indications complémentaires :

Page 3 : *Bible en francoys*. MM. Baudrier connaissent le second volume : le catalogue de la Bibliothèque Bergeret signale le premier et le second volumes.

Page 112 : l'article cité sans coupures doit être rétabli ainsi :

DÉFENCES || DE RECHEF, || DE PAR LE ROY, || Et Monseigneur le duc de Ge || neuois et de Nemours, Gouuer || neur et Lieutenant general pour sa || Maiesté au gouvernement de || Lyonnois : De ne cacher ny re || celler aucuns biens de ceux de la || nouuelle Religion. [Fleuron] A LYON, || PAR MICHEL IOVE, || 1568. || AVEC PRIVILÈGE.

Page 255. *La saincte Bible*. La bibliothèque du grand séminaire de Romans possède une édition in-folio du même éditeur de la même année qui ne correspond aucunement à celle in-4° décrite par MM. Baudrier. Le titre est le même, mais : In-fol. 3 volumes de 8 ff. n. ch., 494 pages et 1 carte, 400 et 268 pages, plus 16 ou 17 ff. de tables; petites vignettes sur bois, plus nombreuses dans le Nouveau Testament; les titres des parties II et III sont abrégés, ces trois volumes étant destinés à être reliés ensemble.

Page 145 : l'Ordonnance a eu deux éditions distinguées par les coupures.

1. Reproduite dans la *Bibliogr. lyonn.* II, 384.

Voici la seconde : Ordonnance du Roy, || SUR LE FAICT DE LA || Police générale de son Royaume : con || tenant les Articles et reglemens que || sa Maiesté veut être inuiolablement || gardez, suyuis et obseruez, tant en la || ville de Paris, qu'en toutes les autres || de sondict Royaume. || (Lyon, Coste, 354 042).

Je ne m'attarderai pas à citer les nouveaux exemplaires d'ouvrages décrits que j'ai rencontré dans d'autres bibliothèques, non plus qu'à relever quelques fautes typographiques [1]. Il est temps de conclure. Les auteurs ont entrepris un travail considérable pour l'histoire littéraire générale du XVIe siècle et pour l'histoire de Lyon en particulier; on doit faire des vœux pour que M. J. Baudrier achève promptement sa vaste et utile entreprise.

J.-B. MARTIN.

F.-T. PERRENS. **Les libertins en France au XVIIe siècle.** Paris, Chailley, 1896. In-8 de 428 p.

Quand bien même M. Perrens ne nous avertirait pas dans sa préface qu'il a pendant de longues années médité son sujet avant de le traiter, on s'en douterait à l'étonnante variété de lectures que ce livre suppose. Car, pour rassembler la masse de faits dont il se compose, il a fallu dépouiller non pas seulement toute la littérature du XVIIe siècle, mais tous les mémoires, toutes les correspondances de l'époque, sans compter tous les travaux de notre temps qui s'y rapportent. M. Perrens se proposait en effet de relever jusqu'aux plus menues traces de la libre pensée sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV; il lui fallait donc d'une part retrouver des personnages oubliés depuis longtemps, et d'autre part, pour ceux des libertins qui ont laissé un nom, surprendre le secret de tous ceux qui ne se sont pas expliqués nettement, c'est-à-dire de la pluralité; d'où l'obligation de peser les témoignages des contemporains, de discuter les jugements des historiens. On pourra dans certains cas ne pas souscrire aux appréciations de M. Perrens, par exemple ne pas lui accorder que Richelieu ait été sceptique : on n'en rendra pas moins hommage à la profondeur de ses recherches. Il ne publie qu'une seule pièce inédite, une lettre irrévérencieuse de Gaston d'Orléans; mais les faits qu'il réunit étaient si disséminés que l'assemblage qu'il en forme a toute la valeur d'une découverte d'érudit. Il n'y a pour ainsi dire pas un personnage du temps dont il n'approfondisse les croyances, la perspicacité ou le courage; et sur quelque auteur ou homme d'action du XVIIe siècle qu'on veuille écrire, il sera prudent de consulter l'index qui termine ce volume. Le livre a en outre une portée philosophique parce qu'il prouve une fois de plus et avec plus de relief qu'on ne l'avait jamais fait, combien il se cachait de vices dans la société du XVIIe siècle. Car, si M. Perrens se plaint qu'on ne blâme l'inconduite que chez les incrédules, il ne l'aime chez personne, et il est toujours à propos de flétrir le mal.

Précisément parce que ce volume n'est pas purement savant, mais fait penser, je me permettrai deux observations, l'une sur l'esprit qui l'anime, l'autre sur la méthode de l'auteur. M. Perrens l'a écrit contre l'intolérance religieuse, et c'est fort bien fait en soi; mais, à la vivacité avec laquelle il la combat, il semble croire que c'est elle qui menace aujourd'hui la société. La craindre à ce point c'est peut-être ressembler à un publiciste qui vers 1660 aurait redouté l'anarchie. M. Perrens est trop demeuré sous l'empire des préoccupations légitimes et courageuses qui lui ont inspiré jadis le projet de son livre. Quant à sa méthode, elle serait irréprochable s'il concluait seulement de son enquête qu'il y a eu beaucoup d'incrédules et de débauchés au XVIIe siècle; elle prête au contraire à de graves objections dès qu'il conclut qu'on a tort de considérer ce siècle comme une époque de foi profonde, de vertu solide, et que cette foi,

1. Par exemple p. 131 Uj"12 et non U" 12; p. 139, Coste 3717, et non 3707.

cette vertu n'ont alors existé qu'à l'état d'exceptions ou de décorum officiel. Le vrai caractère d'un siècle ne se découvre pas par une série de biographies; car dans tous les siècles on rencontrerait un très grand nombre soit d'incrédules et de croyants, soit de débauchés et de gens vertueux. Que de scandales les Pères de l'Église n'apercevaient-ils pas durant l'époque héroïque du christianisme! Et serait-il très malaisé à un historien qui aurait l'érudition de M. Perrens de citer, même parmi les gens de lettres ou de cour, beaucoup d'hommes et de femmes qui au XVIIIe siècle avaient gardé la foi et l'intégrité des mœurs? Le caractère d'un siècle se révèle (qu'on me passe cette tautologie apparente) dans ses œuvres caractéristiques. La preuve que le XVIIe siècle a été éminemment une époque de foi et de vertu, c'est que la prédication, c'est que l'érudition ecclésiastique s'y sont régénérées, c'est que la littérature s'y est épurée. Se figure-t-on la vogue presque populaire de l'*Augustinus*, des *Essais* de Nicole, des sermons de Bourdaloue dans un siècle qui n'aurait pas été profondément chrétien? L'âpreté même des censures dont s'arme M. Perrens prouve l'importance qu'on attachait alors à la pureté des mœurs.

Mais c'est un rare et vigoureux esprit que celui qui « à la veille de devenir septuagénaire, après quarante-huit ans de services dans l'Université et vingt-huit à l'École polytechnique », garde un tel amour de la science et une telle verve de polémique.

CHARLES DEJOB.

MONTESQUIEU. **Voyages**, publiés par le baron Albert de MONTESQUIEU. Tome II. Bordeaux, Gounouilhou, 1896. Petit in-4, de xx-518 p.

Le second volume du journal de voyage que le baron Albert de Montesquieu vient de faire paraître, sous les auspices de la Société des Bibliophiles de Guyenne, contient la fin de ce journal et plusieurs travaux accessoires qui servent à mieux faire comprendre les impressions du voyageur et le profit qu'il essaya de tirer de ses déplacements. Disons tout de suite que la publication de ces divers écrits a été faite avec le même soin éclairé qui a présidé à la mise au jour des volumes précédents.

Conformément à la méthode adoptée, celui-ci s'ouvre par la description minutieuse et exacte des manuscrits originaux dont il contient le texte. Le premier volume s'arrêtait au moment où Montesquieu quittait Rome pour se rendre à Naples et dans le sud de l'Italie. Le second débute donc par le récit de cette excursion. « Ce que je viens de voir du royaume de Naples est meilleur et mieux cultivé que les pays du Pape, déclare Montesquieu; des terres labourées, des vignes, des oliviers, quelques orangers. » Cette impression favorable du début ne persista pas jusqu'à la fin. Huit à dix jours suffirent au voyageur pour voir Naples et ses environs. Ceux-ci lui agréèrent fort, mais la ville lui sembla maussade, et en la quittant après ce séjour sommaire, il traduisait son sentiment définitif dans cette maxime aussi tranchante qu'injuste : « On peut voir Naples dans deux minutes; il faut six mois pour voir Rome ».

Aussi Montesquieu se hâta-t-il de remonter vers la Ville Eternelle, où il séjourna encore deux mois environ. Tout en complétant ses études esthétiques, le voyageur visita plus à loisir la campagne romaine qu'il avait négligée jusqu'alors. Il vit ainsi Tivoli, Frascati, Castelgandolfo, s'efforçant partout de saisir le détail du passé comme celui du présent. Puis Montesquieu quitta définitivement Rome le 4 juillet 1729 et traversa en vingt et quelques jours l'Ombrie, les Marches et la Romagne, les duchés de Modène et de Parme et le Mantouan jusqu'à Vérone, qu'il avait vue dix mois auparavant. Bien que sa course fût relativement rapide, le voyageur trouve cependant l'occasion de faire quelques réflexions en chemin. Mais son humeur change en quittant le pays du soleil pour aller vers les brumes du nord. Montesquieu franchit la

frontière italienne dans la nuit du 29 au 30 juillet, pour gagner l'Allemagne par le Tyrol, et non par la Suisse, comme le disent jusqu'à maintenant ses biographes. D'Augsbourg par Trente, Bolzano, Insprück, Munich, c'était le trajet que Montaigne avait fait en sens inverse, cent cinquante ans auparavant. Comme la dissemblance du caractère des deux voyageurs se montre bien à nu dans le fragment de leur journal de route qui se rapporte à cette partie de leur itinéraire! Montaigne, amusé et amusant, s'attarde à tout, aime les chevauchées, s'intéresse à ce qu'il voit et le pays prend à ses yeux un aspect vivant quoiqu'on soit presqu'en hiver. Montesquieu, lui, brûle les étapes, et, au cours de l'été, la région lui semble maussade et froide. Si l'itinéraire allait à l'inverse, l'humeur des touristes n'était pas non plus tout à fait la même.

Les préoccupations de Montesquieu changèrent totalement en Allemagne : il ne s'enquiert plus que des choses qui touchent de plus ou moins près à la politique et les renseignements à ce sujet abondent dans ses notes, soit que l'art eût cessé de l'intéresser, soit plus vraisemblablement sans doute parce que l'occasion ne se présente plus d'en juger utilement, sauf à Düsseldorf. Montesquieu ne fit pour ainsi dire que traverser le Wurtemberg, le Palatinat, Francfort, Mayence et Coblentz. S'il s'arrête quelques jours à Berne, « petite et vilaine ville », c'est qu'elle était la résidence de l'électeur et archevêque de Cologne. Toujours guidé par le souci de prendre des informations politiques ou économiques, Montesquieu fit un long crochet à l'est, vers Hanovre et vers Brunswick, visita les mines du Hartz, et tout cela lui fournit ample matière à s'instruire et à philosopher. Ce qui nous intéresse le plus maintenant, dans cette partie du voyage, ce sont les aperçus que Montesquieu jette en passant sur la Prusse, qu'il cotoya, sur son organisation, sur ses ressources.

Après avoir séjourné neuf ou dix semaines en pays allemand, Montesquieu se rendit dans les Provinces-Unies de Hollande. Son impression fut loin d'y être bonne. Il visita Utrecht, Amsterdam et La Haye; prit, comme il en avait l'habitude, force renseignements commerciaux, financiers et politiques, mais éprouva une forte antipathie pour les habitants. Il quitta donc sans trop de regrets « les terres des États-Généraux », lorsqu'il prit place à la Haye, le 31 octobre 1729, sur le yacht de lord Chesterfield, pour passer en Angleterre. Mais là s'arrêtent ses notes du journal de voyage. On n'a rien trouvé de nouveau sur cette partie du voyage, si importante et qu'on aimerait tant à connaître en détail. Il faut s'en tenir, à ce sujet, aux *Notes sur l'Angleterre*, qui ont paru pour la première fois en 1818, dans le tome V des *Œuvres complètes* publiées par Lefèvre.

Quant aux divers morceaux qui accompagnent le voyage proprement dit, ils ont tous quelque intérêt et méritent d'être signalés. Nous ne nous arrêterons pas ici sur les cinq ou six mémoires que Montesquieu consacre à diverses mines qu'il a vues. Nous mentionnerons, au contraire, tout spécialement une lettre sur Gêne fort intéressante à bien des égards. Peu de temps avant sa mort, vers 1754, Montesquieu songea à faire part au public des résultats de ses voyages, mais il ne savait quelle forme définitive donner à son récit. Composerait-il une narration continue, ou bien écrirait-il une suite de lettres? Il paraît s'être essayé tour à tour dans ces deux genres et la lettre sur Gênes est un échantillon de ce qu'il eût fait s'il avait donné à ses impressions la forme épistolaire.

Un nouveau et très minutieux mémoire sur Florence, ainsi que des *Réflexions sur les habitants de Rome*, complètent les impressions qu'on trouve dans le journal lui-même. Une dissertation sur *la Manière gothique* résume quelques observations artistiques de Montesquieu et essaie de donner un corps à ses idées. Enfin, les *Souvenirs de la cour de Stanislas Leckzinski* apportent quelques traits intéressants sur une période postérieure au grand voyage à travers l'Europe et dont le journal lui-même ne parle pas.

P. B.

H. Harkensee, **Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg.** — I. *Das französische Theater*, Hambourg, 1896, in-4°.

La substantielle brochure de M. Harkensee est une utile contribution à l'histoire littéraire de la Révolution. L'auteur a voulu esquisser l'histoire — qui n'a pas encore été écrite — du théâtre français de Hambourg [1], et quoiqu'il n'ait pas épuisé la matière, il faut lui savoir gré d'avoir mis au jour plusieurs faits nouveaux que lui a révélés notamment la collection des affiches du théâtre français conservée à la bibliothèque de cette ville. Tel qu'il est, son travail fournira une base solide à l'historien qui voudra traiter plus complètetement le sujet.

Le théâtre français de Hambourg s'est ouvert le 17 décembre 1794 — par l'arrivée d'une troupe française que l'armée de Jourdan avait chassée de Bruxelles — et il s'est fermé le 21 mai 1814. Je ne pense pas que jamais troupe dramatique ait rencontré un succès comparable sur un sol étranger, et la fortune de celle-ci est un curieux témoignage du prestige conservé par notre littérature en Europe au commencement de ce siècle. Il est vrai que la société des émigrés français, très nombreux, comme on sait, à Hambourg, a « lancé » ce théâtre. Mais, comme le démontre M. Harkensee, ce succès n'a pas tardé à s'étendre à la société allemande elle-même, et il a été jusqu'à balancer, puis à dépasser celui qu'obtenait à Hambourg, à la tête de son propre théâtre, le fameux acteur allemand Schrœder lui-même. L'un des plus intéressants chapitres du travail de M. Harkensee (p. 8-12) est consacré au récit de cette lutte mémorable, où — dans la propre patrie de la *Dramaturgie de Hambourg* — une troupe française d'acteurs de second ordre réussit à ruiner le plus illustre des acteurs allemands de ce temps.

Ce n'est pas à dire que la fortune du théâtre français de Hambourg ait été égale pendant vingt ans. Soutenue d'abord par la sympathie des Hambourgeois pour la France — et aussi par le talent d'une actrice du Théâtre Italien, Mme Chevalier, qui obtint le plus incroyable succès (p. 22-31), — la troupe française perdit beaucoup de son prestige pendant les dernières années de l'Empire, alors que, devenue troupe officielle, elle fêtait le jour de naissance de Napoléon avec un *Napoléon dans le Temple de la Gloire et de l'Immortalité* (1807), ou son mariage avec *Apollon et les Muses ou les Fêtes de l'Hymen* (1810). La décadence commence, en fait, dès les débuts du Consulat. Mais les années précédentes furent très brillantes.

Que jouait-on au théâtre de Hambourg? M. Harkensee nous l'apprend. On y jouait tantôt la comédie, tantôt l'opéra. Ce que le public des émigrés persistait à goûter le mieux, c'était le répertoire du XVIIIe siècle, Destouches, Florian, Marivaux, Sedaine, La Chaussée, sans préjudice de Desforges, de Boissy ou de Beaunoir. Chose plus curieuse : ce même répertoire faisait les délices du public allemand, qui abandonnait pour lui soit le théâtre allemand de Schrœder, soit le théâtre anglais qu'un certain Williamson était venu installer dans la même ville. Parfois, c'étaient des drames larmoyants — du Mercier, du Diderot, du Falbaire. Parfois encore — avec un succès beaucoup plus marqué — *le Barbier de Séville* ou *le Mariage de Figaro*, dont on sait que l'auteur habita Hambourg pendant deux années. Plus rarement, on jouait une pièce nouvelle, œuvre de quelque émigré. Le vieux répertoire dramatique suffisait aux besoins courants. On y joignait le répertoire classique de l'opéra-comique — et aussi des concerts où un orchestre excellent, composé en grande partie d'émigrés français, exécutait des symphonies de Mozart ou de Haydn. Le fameux chanteur Garat, accompagné du violoniste Rode, remporta un grand succès dans l'hiver de 1795 à 1796. Élise Hahn, femme divorcée du

1. M. Litzmann doit en parler dans son important ouvrage sur *F. L. Schrœder*, dont les deux premières parties ont paru (Hambourg, 1890 et 1894).

poète Bürger — l'auteur de *Lenore* — déclama des poèmes de son mari et de Klopstock (p. 19). Parfois, les acteurs français s'aventuraient dans le répertoire allemand et défiaient Schrœder sur son propre terrain. L'acteur Bursay adapta les *Indiennes en Angleterre* de Kotzebue et *Minna de Barnhelm* parut — les mânes de Lessing en frémirent sans doute — sous le titre de *Minna ou les amants généreux*, « comédie en cinq actes, traduite de l'allemand (on voit que l'auteur n'est pas nommé) par M. Rochon de Chabannes » (5 août 1795).

Peu à peu les émigrés s'étaient mêlés à la troupe. Plusieurs gagnaient leur vie en jouant la comédie. Un émigré, Devaux, devint directeur du théâtre. D'autres entraient dans l'orchestre. Un officier des gardes françaises, M. de Montlan, joua dans *Misanthropie et repentir* de Kotzebue, sous le nom de Dubreuil, et le souffleur était un M. Goffreteau de la Gorce. Mme de Genlis fit jouer un drame de sa composition et parut elle-même sur les planches (p. 38). Plusieurs malheureux vécurent donc du théâtre, et le 27 mars 1725 l'acteur chargé de l'adresse put remercier le public hambourgeois en ces termes : « Les jours de notre vie qui pouvaient n'être marqués que par le malheur, sont par votre bienveillance devenus pour nous une époque flatteuse dont nous aimerons dans tous les temps à garder le souvenir » (p. 9).

Une époque « flatteuse! »... L'incurable frivolité d'une grande partie de cette société se peint dans ce mot. On souffre à lire, dans le travail de M. Harkensee, le récit des continuels efforts que ces Français faisaient pour s'étourdir : après avoir bâti un théâtre à eux — avec l'aide d'actionnaires hambourgeois, — il leur fallait un café, une bibliothèque, un manège, une boutique de modes, un *Salon de lecture française dramatique* dirigé par un certain Thiébault (p. 13) et jusqu'à un *Salon d'Apollon*, pour les bals, salon que des galeries spéciales reliaient au théâtre. Jamais les Hambourgeois n'avaient connu tant de raffinements dans l'art de tuer le temps.

Mais il faut tout dire. Pour certains émigrés, une soirée de théâtre était un délassement d'une rude journée de travail. « Je m'en vais faire un peu la dame — disait la comtesse de Neuilly, après avoir, tout le long du jour, vendu de la passementerie et des articles de mode; — j'ai fait assez la marchande toute la journée ». D'autres fois, le théâtre se transformait en club politique. Monarchistes et républicains s'y livraient de véritables batailles. On devine les luttes auxquelles donnaient lieu des représentations comme celle de *Richard Cœur de Lion* ou de *La partie de chasse de Henri IV*. Chaque vers devenait, par la complicité des spectateurs, une allusion. Une fois le comte de Neuilly bondit, du haut de sa loge, sur les porteurs de cocardes, et après les avoir roués de coups, ne put échapper à leur rage qu'en sautant sur la scène, et de là dans la loge d'une actrice, qui le fit sortir par une porte dérobée.

S'il donna souvent aux étrangers le spectacle peu édifiant de nos querelles intestines, le théâtre de Hambourg eut du moins le résultat — consolant pour notre patriotisme — de répandre en Allemagne le goût de notre langue et de notre littérature (p. 36).

M. Harkensee, dans sa consciencieuse étude, ne me paraît pas avoir tiré un parti suffisant des journaux publiés par les émigrés. S'il avait consulté le *Spectateur du Nord* (t. XI, p. 264), il y aurait trouvé un article de Charles de Villers sur le théâtre français de Hambourg, et, sans doute, quelques autres documents, qui auraient complété ceux qu'il nous a fait connaître [1].

JOSEPH TEXTE.

1. Signalons quelques *lapsus*. P. 4 : *Le Jenneval* [de Mercier] pour *Jenneval* — p. 4 : *Jeux de l'amour et du hasard* [de Marivaux] pour *Le jeu...* — 16 : *Œdipe en Colone*; — P. 38 : *Le siège de Rochelle*, etc.

PÉRIODIQUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. — XCVIII, 1, 2 : Toldo, *Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo considerata nelle sue attinenze con la letteratura italiana*; *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge mis en français moderne* par G. Paris; Oesterreicher, *Beiträge zur Geschichte der jüdisch-französischen Sprache und Litteratur im Mittelalter*; Breymann, *Die phonetische Literatur von 1876-1895* (A. Tobler). — Teichmann-Bernhard, *Prakt-Methode Freie französisch Arbeiten* (Pariselle). — *Premières lectures françaises*; *Coll. d'auteurs français, accompagnés de notes explicatives par* Vermeulen; *Bibliothek gediegener und interessanter französischer Werke*, *61*, *62*; Benecke et d'Hargues, *Französisches Lesebuch*; Hartmann, *Schulausgaben*, *Französische Schriftsteller*, *16*; Wingerath, *Lectures choisies*; *Contes choisis d'auteurs suisses*, p. Sachs; Taine, *Voyage aux Pyrénées*, p. Faust.

Basler Nachrichten. — 8 février : L. P. Betz, *Gaston Paris, Frankreichs grosser Romanist.*

Bulletin du Bibliophile. — 15 avril : Maurice Tourneux, *L'œuvre des Goncourt, essai bibliographique* (suite). — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jean Polonius* (fin). — Ph. Renouard, *Guillaume Guerson de Villelongue.* — Georges Vicaire, *Publications de M. le baron Jérôme Pichon* (fin). — Le vicomte de Grouchy, *La maison mortuaire de madame Racine.* — Le vicomte de Savigny de Moncorps, *Les almanachs de modes*, 1814-1830 (fin). — L'abbé Tougard, *Notes inédites de l'abbé Rive.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 mai : Ernest Quentin-Bauchart, *Le Miroir d'Origny et l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoite.* — Maurice Tourneux, *L'œuvre des Goncourt, essai bibliographique* (suite). — Le marquis de Granges de Surgères, *Contribution à l'histoire de l'imprimerie en France : notes sur les anciens imprimeurs nantais* (XVe-XVIIIe siècles). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — 15 juin : Émile Picot, *Le duc d'Aumale et la bibliothèque de Chantilly.* — Maurice Tourneux, *L'œuvre des Goncourt, essai bibliographique* (fin). — Ernest Quentin-Bauchart, *Le Miroir d'Origny et l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoite* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 février : Henri Chantavoine, *La littérature inutile : la querelle des romanciers et des moralistes.* — 25 février : *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mars : Henri Chantavoine, *La littérature inquiète : la poésie obscure, le Mallarmisme.* — 25 mars : A. Dreux, *Maurice Maeterlinck et son œuvre.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 avril; L. de Lanzac de Laborie, *M. Hanotaux historien.* — Henri Chantavoine, *De l'ironie en littérature : M. Anatole France.* — 25 avril : L. de Lanzac de Laborie, *Deux ambassadeurs : Pozzo di Borgo à Paris et Barante à Saint-Pétersbourg.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mai : L. de Lanzac de Laborie, *Deux portraits historiques : le fondateur de l'empire russe*; *La mère des philosophes.* — Henri Chantavoine, *La littérature d'impression : M. Pierre Loti.* — 25 mai : comte de Mun, *Montalembert.* — Th. Froment, *Le duc d'Aumale.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature des arts et du théâtre.*

Deutsche Rundschau. — Mai : H. Morf, *Molière.*

Die neueren Sprachen. — IV, 10 : Gebert, *Précis hist. de la litt. française* (H. P. Junker). — *Franz, Lesebuh* von Arcambeau u. Köhler (Wähmer). — Börner, *Franz. Lesebuch* (M. Prollius) — Schumann, Plattner, Schmidt, *Hilfsbücher für den Aussprache-Unterricht* (O. Glöde). — V, 1 : A Brunnemann, *Die franz. Lyriker der Gegenwart.* — Ch. E. Bretegnier, *De la quantité des voyelles dans le français du territoire de Belfort.* — P. Schnell, *Der Pariser Ferienkurs 1896.* — Kron, *Le petit Parisien* (G. Cherbuy). — Delesalle, *Dictionnaire argot-français* (E. Stengel). — Traut, *Franz. Aufsatz und Briefschule*; Schneitler, *Lehrg. der franz. Sprache*; Brée, *Traité de correspondance commerciale* (A. Kressner). — Schmid, *Beiträge zur Erklärung von Corneilles Polyeucte* (W. Mangold). — G. Bloch, *Das Romanische im Sprachenkampf Graubündens.*

Franco-Gallia. — XIV, 2-4 : *Nachtrag zum Führer durch die franz. Schulliteratur 1894-1896.* — Collignon, *Diderot*; Brakelmann, *Les plus anciens chansonniers francais*; Stier, *Franz Syntax*; Brunetière, *Le roman naturaliste*; Gittée, *Lectures françaises*; Littré, *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, p. Imelmann; *Contes choisis des frères Grimm*, p. Rolfs; Vollmöller, *Der Kampf um den roman. Jahresbericht*; Stier, *Lehrbuch der franz. Sprache*; Wershoven, *La France*; Kron, *Le petit Parisien.* — 5 : *Nachtrag zum Führer durch die franz. Schulliteratur, Schulgrammatiken u. Hilfsbuche.* — Eneccerus. *Zur lat. u. franz. Eulalia.* — Schmid, *Beiträge zur Erklärung von Corneilles Polyeucte.* — Schäfer, *Beschleunigte Einführung in die franz. Sprache.* — Thieme, *La litt. française du XIXe siècle.* — Mayr, *Jahrbuch der franz. Literatur*, II. — Breymann, *Die phonet. Literatur von 1876-1895.* — Schmeding, *Die eigene Weiterbildung im Franz.* — *Rolandslied, übers.* Schmilinsky.

Gids. — Février : A. G. van Hamel, *De Œdipues der Franksche Klassieken.*

Gottingsche gelehrte Anzeigen. — Février : Bernardin, *Un précurseur de Racine, Tristan l'Hermite, sieur du Solier* (H. Schneegans).

Journal des débats politiques et littéraires. — 17 mars; Maurice Spronck, *La littérature des sous-titres.* — 21 mars : A. Le Braz, *Le roman de la terre basque* (*Ramuntcho, de Pierre Loti*). — 22 mars: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 mars: René Doumic, *Lucien Biart.* — 29 mars: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 mars: Charles Legras, *Au pays de Wordsworth.* — 4 avril : H. Fierens-Gevaert, *L'amie d'Alfred de Vigny* (Mme Dorval). — 5 avril: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 avril: René Doumic, *La critique de quelques auteurs vexés.* — 10 avril: Paul Diénay, *Littérateurs indiscrets.* — 11 avril: André Hallays; *Cabarets et « beuglants ».* — 12 avril: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Un monument* (à Victor Duruy). — 14 avril: Maurice Spronck, *Le salon littéraire et philosophique de France.* — 16 avril: A. Albert-Petit, *Sermons de carême.* — 19 avril: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 avril: René Doumic, *Le divorce et la littérature.* — 22 avril: Édouard Rod, *Une Parisienne à Londres* (Mme Alphonse Daudet). — 26 avril: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 avril: H. Fierens-Gevaert, *La guerre et la littérature.* — 30 avril: *Le Congrès de l'Association littéraire et artistique à Monaco.* — 1er mai: A. Albert-Petit, *La propriété littéraire.* — 2 mai: André Michel, *Portraits de femmes*, I. — 3 mai: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 mai: Henri Bousquet, *Un poète* (François Fabié). — 5 mai: Arvède Barine, *Une paysanne poète* (Johanna Ambrosius). — 8 mai : *Le duc d'Aumale* — 9 mai: André Hallays, *Chantilly.* — 10 mai: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 12 mai: Henri Chantavoine, *Beaumarchais, par André Hallays.* — 17 mai: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 mai: André Bellessort, *Les écrits politiques du duc d'Aumale.* — Émile Gebhart, *Grandes âmes byzantines.* — 22 mai: Jacques du Tillet, *Romans nouveaux* : « *Les deux rives* », *par M. Fernand Vandérem.* — 24 mai: Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 mai : André Hallays, *La vertu du* « Père Feuilleton » (le critique Geoffroy). — 31 mai : S., *Un grand libéral* (Montalembert). —

Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er juin : René Doumic, *Une méditation sur l'art* (d'après un livre de M. Fierens-Gevaert). — A. Le Braz, *Notes sur la province : les carnets de voyage de Taine.* — 2 juin : Arvède Barine, *Bourgeoises d'autrefois* (Mme Geoffrin). — 4 juin : A.-Albert-Petit, *Les opinions d'un poète* (M. Sully-Prudhomme) *sur la poésie et la poétique.* — 7 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique*, — 8 juin : André Michel, *En Sorbonne.* — 11 juin : André Bellessort, *La bonne dame de Nohant* (George Sand). — 14 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Journal des savants. — Janvier, février et mars 1897 : H. Wallon, *Correspondance du maréchal Davout.* — Mars : Ch. Lévêque, *La psychologie des sentiments.* — Paul Janet, *Histoire des doctrines esthétiques en Allemagne : Lessing.* — Avril : Michel Bréal, *Qu'appelle-t-on pureté de la langue?* — Mai : Ch. Lévêque, *La psychologie des sentiments.* — Paul Janet, *Histoire des doctrines esthétiques en Allemagne : Lessing* (fin).

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — II, 4 : A. Kressner, *Geschichte der method. Bewegung im franz. Anfangsunterricht* (suite) — Ph. Plattner, *Franz. Schulgrammatiken und zugehörige Uebungsbücher.* — A. Kressner, *Bibliographie des éditions des grands écrivains*, des livres de lecture, recueils de poésie, ouvrages de métrique, dictionnaires, traités des synonymes, vocabulaires, histoire littéraire. — A. Western, *Der franz. Unterricht in Dänemark, Schweden und Norwegen* — III, 1 : E. Stengel, *Rom. Metrik* — K. Borinski, *Litteraturwissenschaft und Poetik.* — L. Traube, *Lat. Literatur im Mittelalter* — Reinhardstoettner, *Lat. Renaissanceliteratur* — E. Langlois u. Mann, *Didaktische Literatur* — Jeanroy, *Lyrik* — Bonnard, *Religiöse Literatur* — Stengel, *Drama.*

Literarisches Centralblatt. — N° 5 : G. Paris, *Récits, extraits des poètes et prosateurs du moyen âge mis en français moderne.* — N° 8 : Eneccerus, *Zur lat. u. franz. Eulalia.* — N° 16 : Espagnolle, *Le vrai dictionnaire étymologique de la langue française.* — N° 18 : Engel, *Geschichte der franz. Literatur.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 4 : Gehrt, *Zwei afrz. Bruchstücke des Floovant* (Becker). — N° 5 : Körting, *Handbuch der romanischen Philologie.* — Reichlen, *La Gruyère illustrée*, IV, V (Gauchat) — *Les chants du rond d'Estavager* (Gauchat) — Fawat, *Mélanges vaudois* (Gauchat). — Degen, *Das patois von Crémine* (Gauchat). — N° 6 : *Auberee, altfr. Fabel*, p. Ebeling (Suchier) — Hentrich, *Augustin und Rousseau nach ihren Bekenntnissen* (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XII, 2 : Lodemann, *Le Pas Saladin*, II. — Jenkins, *notes on French syllabification.* — 4 : Lodemann, *Le Pas Saladin*, 101.

Neuphilologisches Centralblatt. — X. I, 4 : K. Sachs, *Michel-Jean Sedaine.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril; Guy de Maupassant, *Poésies inédites.* — Gustave Kahn, *Des tendances actuelles de la littérature.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er mai; Antoine Albalat, *Frédéric Mistral.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 mai; Emile Hinzelin, *A la Ferté-Milon.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er juin; comtesse de Magallon, *Monsieur et Madame de Chateaubriand*, — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 juin; Virgile Rossel, *La littérature du nouvel empire d'Allemagne.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.*

Rassegna critica della letteratura italiana. — I, 11-12 : Gauthiez, *L'Italie du* XVIe *siècle, l'Arétin* (E. Percopo). — Vianey, *Mathurin Régnier* (E. Percopo).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 20 mars; Mlle F. H. Low, *L'intellectuelle pauvre à Londres.* — J. du Tillet, *Théâtres.* — 27 mars; Emile Faguet, *Portraits contemporains : M. Henry Bordeaux.* — Etienne Charavay, *Les doyens de l'Institut.* — J. du Tillet, *Théâtres :* Gymnase, *La carrière.* — 3 avril; Georges Jubin, *Deux sonnets de Musset sur Alfred de Vigny.* — Léon

Barracand, *Livres nouveaux :* Ramuntcho *de M. Pierre Loti.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, la Maréchale d'Ancre. — 10 avril; N. M. Bernardin, *Livres nouveaux :* les Libertins en France au XVIIe siècle, *d'après M. Perrens.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, Snob. — 17 avril; Christian Schefer, *Une héroïne d'Ibsen : Mme Bénédiction.* — Emile Faguet, *Le génie dans l'art.* — J. du Tillet, *Théâtres : spectacles édifiants.* — 24 avril; René Bazin, *Un peintre écrivain : Eugène Fromentin.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance.* la Samaritaine — 1er mai; René Bazin, *Un peintre écrivain : Eugène Fromentin* (fin). — 8 mai; G. Syveton, *Livres nouveaux :* Les deux rives, *de M. Fernand Vandérem.* — 15 mai; Emile Faguet, *Livres nouveaux :* De toute son âme, *par M. René Bazin.* — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, Irréguliers. — 22 mai; Henri Bérenger, *Portraits contemporains : Jean Lahor.* — E. Deshays, *Les chiens d'un poète* (Glatigny); *Toupinel et Cosette.* — Eugène Pouillet, *Livres nouveaux :* La plaidoirie en France au XVIIIe siècle, *par M. Munier Jolain.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Frédégonde. — 29 mai; Eugène Muntz, *Un précurseur et un ennemi de Diderot : le comte de Caylus.* — G. Syveton, *Romanciers étrangers : M. Anthony Hope.* — Emmanuel des Essarts, *Les écrits politiques du duc d'Aumale.* — 5 juin; Emile Faguet, *Sur un portrait de Beaumarchais.* — Théodore Massiac, *Une « Frédégonde » en 1612.* — 12 juin; J. du Tillet, *Théâtre : Gymnase*, Rosine. — *Comédie-Française*, l'Étrangère. — 19 juin; Jacques Porcher, *Écrivains espagnols contemporains : M. Juan Valera.* — Emile Faguet, *Deux romans psychologiques :* Jean d'Agrève, *par M. Melchior de Vogüé*; Sur les ruines, *par M. Paléologue.*

Revue biblio-iconographique. — Avril; d'Eylac, *La bibliothèque du baron Jérôme Pichon.* — Quentin-Bauchart, *Les Commentaires de la guerre Gallique et la Société des Bibliophiles français.* — H. Beraldi, *La bibliophilie créatrice* (suite). — Jules Adeline, *Un illustrateur normand : E. H. Langlois* (suite et fin). — Eugène Asse, *Question d'authenticité des mémoires de Talleyrand* (suite et fin). — Mai; Pierre Dauze, *La bibliothèque des Goncourt.* — Quentin-Bauchart, *Les Commentaires de la guerre Gallique et la société des Bibliophiles français* (fin). — Lorédan Larchey, *Les précurseurs du livre moderne : Pierre Jannet.* — H. Beraldi, *La bibliophilie créatrice* (suite). — Juin; baron Roger Portalis, *Le duc d'Aumale.* — D'Eylac, *Le cours des livres.* — Octave Uzanne, *William Morris et l'art du livre en Angleterre.* — H. Béraldi, *La bibliophilie créatrice* (suite).

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 14 : Michaut, *Les Pensées de Pascal et sa Vie de Jésus-Christ* (A. Molinier). — N° 15 : Toffano, *Recherches littéraires* (Ch. Dejob). — N° 16 : Vaissière, *Robert Gaguin* (Delaruelle). — N° 17 : Gasté, *Malherbe et ses terrains de Toulon*; *Le calice de Bossuet au Plessis-Grimoult*; *Le portrait original de d'Alembert par La Tour* (T. de L.); Spoelberch de Lovenjoul, *La véritable histoire de Elle et Lui* (A. Lichtenberger); Eneccerus, *Les séquences de l'Eulalie* (A. J.); Tamizey de Larroque, *Lettres de Jean et Pierre Bourdelot* (A. C.). — N° 19 : Réthy, *Le romanisme dans les Balkans* (J. K.). — N° 20 : Rossel, *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne* (Paul Gautier). — N° 21 : Lettre de M. Michaut, *Pascal et l'abrégé de la Vie de Jésus.* — N° 22 : Perrens, *Les libertins en France au XVIIe siècle* (Raoul Rosières). — N° 23 : A. Régnier, *Lexique de la langue de Retz* (A. Gazier). — *D'Arbois de Jubainville, Deux manières d'écrire l'histoire* (R. Rosières). — N° 24 : Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, III (E. Bourciez). — N° 25 : *Les registres de l'Académie française* (A. Gazier).

Revue d'art dramatique. — Janvier 1897; Jacques du Tillet, *Le théâtre de jeunes.* — Marcel Proust, *Silhouette d'artiste.* — Emile Faguet, *D'Eschyle à Racine* (suite). — Février; Henri Pradalès, *Henry Becque.* — Théodore Massiac, *L'envers des pièces.* — Eugène Chosson, *La société des auteurs.* — Emile Faguet, *D'Eschyle à Racine* (suite). — Mars; Jean Jullien, *Brieux.* — Maurice Wolf, *Le théâtre de Musset.* — Avril; Gaston Rageot, *Paul Hervieu.* — Fernand Weyl, *Le Chat noir.* — Emile Faguet, *D'Eschyle à Racine* (suite). — Ephrem Vincent,

L'état du théâtre en Espagne, Portugal et Italie. — Mai; André Rivoire, *Maurice Donnay.* — Théodore Massiac, *Les « Frédégonde ».* — Juin; Ephrem Vincent, *Le répertoire vénitien à Paris.* — Fernand Weyl, *Comédiens et peintres.* — Ernest Charles, *L'action du théâtre sur l'opinion publique pendant la Révolution.* — André de Lorde, *Bibliographie théâtrale.*

Revue de Paris. — 1er avril; Henri de Régnier, *Notes sur Alfred de Vigny.* — 1er mai; Sully Prudhomme, *La syntaxe et le style.* — 15 mai; S. Rocheblave, *La fin d'une légende* (George Sand et Musset). — 1er juin; comte Primoli, *la Duse.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; le comte d'Haussonville, *Le duc de Bourgogne.* II. *L'éducation, Beauvilliers et Fénelon.* — Emile Faguet, *Lamennais.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : le Chemineau *à l'Odéon*; la Carrière *à la Renaissance.* — 15 avril; René Doumic, *Revue littéraire : M. Pierre Loti.* — 1er mai; Edouard Rod, *Essai sur Gœthe.* V. *Le dernier roman.* — G. Valbert, *Leopardi et son ami Antonio Ranieri.* — Jules Lemaître; *Revue dramatique* : Snob, la Samaritaine *à la Renaissance*; la Montagne enchantée *à la Porte-Saint-Martin.* — 15 mai; Joseph Bertrand, *La vie d'un savant au* XVIe *siècle : François Viète.* — René Doumic, *Revue littéraire : Brantôme et « l'honnête galanterie ».* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : l'amitié de Frédéric Nietzsche et de Richard Wagner.* — 1er juin; Maurice Talmeyr, *Les femmes qui enseignent.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique :* Frédégonde *à la Comédie-Française*; Dégénérés *à la Bodinière.* — 15 juin; Gaston Boissier, *L'Académie française au* XVIIe *siècle.* — Michel Bréal, *Une science nouvelle : la Sémantique.* — René Doumic, *Revue littéraire : la royauté de Mme Geoffrin.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : l'autobiographie d'un romancier hollandais.*

Revue encyclopédique. — 20 mars; Albert Cim, *La profession d'homme de lettres.* — Paul Souday, *La théologie criticiste de M. Sabatier.* — 27 mars; Gustave Geoffroy, *Théâtre* : Le Chemineau, *de Jean Richepin.* — Camille Mauclair, La cloche engloutie, *de Gerhardt Hauptmann.* — Georges Pellissier, *Roman* : Là-Haut, *d'Édouard Rod.* — 3 avril; Albert Haas, *Friedrich Nietzsche et sa philosophie.* — Charles Maurras, *Littérature : moralistes, critiques et historiens des mœurs.* — 10 avril; Gabriel Mourey, *La décoration du livre moderne, d'après Walter Crane.* — Gustave Geoffroy, *Théâtre* : la Carrière, *de M. Abel Hermant.* — Georges Radet, *L'École française d'Athènes.* — 17 avril; Henri Castets, *Théâtre : Cornélie Falcon.* — 24 avril; Gustave Geoffroy, *Théâtre* : Snob, *de M. Gustave Guiches.* — Henri Montecorboli, *Giacinto Gallina.* — 1er mai; Charles Maurras, *Revue des idées.* — 15 mai; Henri Bérenger, *Le roman-poème, une forme nouvelle de l'art littéraire.* — 22 mai; Corneille Mauclair, *Théâtre* : Ton sang, *de M. H. Bataille.* — 29 mai; Henry Lapauze, *Éléonora Duse.* — Charles Maurras, *Littérature : les romanciers et les conteurs.* — 5 juin; Ernest Maindron, *Marionnettes et guignols.* — 12 juin; Gustave Geoffroy, *Théâtre* : la Samaritaine, *de M. Edmond Rostand.* — Ernest Maindron, *Marionnettes et Guignols.* — 19 juin; Charles Maurras, *Littérature : les romanciers et les conteurs* (fin). — 26 juin; Georges Pellissier, *Littérature* : Ramuntcho, *de Pierre Loti.* — Gustave Geoffroy, *Théâtre* : Frédégonde, *de M. Alfred Dubout.*

Le Temps. — 20 mars; Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : la Falcon.* — 21 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Pierre Loti chez les Basques. Rodolphe Salis.* — 22 mars; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Montesquieu et les Alpes.* — 24 mars; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'académie du Gourguillon.* — 28 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : autour du mariage.* — 29 mars; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 31 mars; Ernest Daudet, *Lucien Biart.* — 4 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : deux nouveaux académiciens, M. Hanoteaux, le comte Albert de Mun.* — 5 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 7 avril; A. Mézières, *Le monument d'Alexandre Dumas.* — 11 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un romancier sincère* (René Bazin). — Adolphe Aderer, *P.-J. Proudhon*

critique dramatique. — 12 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 13 avril; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Ferdinand Fabre.* — 18 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la fin d'un monde* (Beaumarchais). — 19 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 24 avril; Ernest Legouvé, *Les deux Vauvenargues.* — 25 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une nouvelle histoire de la littérature française (sous la direction de M. Petit de Julleville).* — 26 avril; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire :* les Deux rives (par M. Fernand Vandérem). — 3 mai; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le Petit Parnasse, M. Raoul Ponchon.* — 8 mai; Jules Claretie, *Le duc d'Aumale.* — 9 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les écrits du duc d'Aumale.* — A. Mézières, *Le duc d'Aumale.* — 10 mai; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : poète et financier* (M. Alfred Dubout). — 15 mai; Eugène Lintilhac, *Beaumarchais inconnu : le monologue de Figaro avant la censure d'après des fragments inédits.* — 16 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la jeunesse de Mme Geoffrin.* — 17 mai; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *L'inauguration de la statue de Beaumarchais.* — 22 mai; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le petit Parnasse, M. Gabriel Vicaire.* — 23 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : interviews.* — 24 mai; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 25 mai; *L'Académie et M. Ferdinand Gregh.* — 29 mai; Ernest Legouvé, *Le quatrième acte de* Polyeucte. — 30 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Paul Adam.* — 31 mai; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 juin; Francisque Sarcey, *Mme Arnould-Plessy.* — 3 juin; *M. Sully-Prudhomme à l'Association des étudiants.* — 4 juin; *Est-il de Rousseau?* (le testament littéraire de Rousseau). — 6 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Anglo-Saxons et Français.* — 7 juin; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 11 juin; *Le duc d'Aumale et le cardinal Perraud.* — 12 juin; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le petit Parnasse, les chansonniers en ballade.* — 13 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'esthétique du professeur Ruskin.* — 14 juin; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *La statue de Rémy Belleau.*

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XIX, 2-4 : E. Stengel, *Histoire de la langue et de la littérature française.* — Longhaye, *Hist. de la litt. française*; Freppel, *Bossuet*; Lintilhac, *Précis hist. et crit. de la litt. française* (Mahrenholtz). — Mahrenholtz, *Fénelon* (Hartmann). — Texte, *De Antonio Saxano* (J. Frank). — *Les tragédies et les théories dram. de Voltaire* (C. Friesland). — Sirven, *Pages choisies des grands écrivains*; Boileau, *L'art poétique, übers.* Reimann; Voltaire, *Merope, übers.* Reimann (C. Carel). — Sorel, *Montesquieu übers.* Kressner (J. Sarrazin). — Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction* que *et des formes romanes équivalentes* (G. Körting). — Zimmerlé, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz* (C. Thist.) Marchot, *Phonologie d'un patois wallon* (Ch. Doutrepont). — Johanneson, *Zur Lehre vom französischen Reim* (E. Koschwitz). — Diehl, *Franz. Schulgrammatik und moderner Sprachgebrauch* (J. Aymeric). — Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris* (Perle). — Redard, *La composition française* (E. Goerlich). — Goerlich, *Freie franz. Arbeiten*; Schumann, *Franz. Lautlehre für Mitteldeutsche*; Wille et Denervaud, *Anschauungsunterricht im Franz*; Soltmann, *Franz. Lehrbuch* (O. Mielck). — Ricken, *Franz. Schulgrammatik* (E. Leistmann). — Koch, Franz. *Elementarbuch* (K. Roeth). — Saint-Martin, *Petit formulaire ms. des actes les plus usuels*; Taine, *L'ancien régime*; Reinach, *L'éloquence française* (J. Sarrazin). — Braunholtz; *Le Misanthrope* (B. Schnabel). — Maxime Du Camp. *Paris* (A. Andrae). — *Schulbibl. franz. Prosa Schriften aus der neueren Zeit* (G. Carel). — Sachs, *Œuvres de François Coppée*; Hellmers, *Sites et paysages historiques* (C. Friesland). — Pert, *Amante*; Vigier, *Amour de Slave*; Léon Daudet, *Le voyage de Shakspeare* (E. Netto).

LIVRES NOUVEAUX

Annuaire *des bibliothèques et des archives* pour 1897. *Paris, Hachette.* In-12, de 279 p.

Asse (Eugène). *Les Petits Romantiques. Antoine Fontaney. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 40 p.

Assier (Alexandre). *Les premiers prosateurs de la Champagne et de la Brie. Paris, Lechevalier.* In-2, de 60 p. (Bibliothèque de l'amateur champenois).

Assier (Alexandre). *Les principaux trouvères de la Champagne et de la Brie,* suivis d'un fabliau, *le Jongleur de Sens chez Lucifer* (1150-1350). *Paris, Lechevalier.* In-12, de 60 p. (Nouvelle bibliothèque de l'amateur champenois.)

Bagarry (Paul). *François-Just-Marie Raynouard* (1761-1836), discours. *Aix, Makaire.* In-8, de 31 p. Prix : 2 fr.

Barante (baron de). *Souvenirs,* publiés par son petit-fils Claude de Barante Tome VI. *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de 651 p.

Betz (L. P.). *Heinrich Heine und Alfred de Musset, eine biographisch-literarische Parallele. Zürich, A. Müller.* In-8°.

Bishop (M). Mme *Craven, née La Ferronnays, sa vie et ses œuvres,* d'après sa correspondance et son journal. Traduction de Mlle Papin. *Paris, Perrin.* In-16 de 476 p.

Boivin-Champeaux. *Masseville,* notice sur un ancien historien normand. *Rouen, Leprêtre.* In-8, de 12 p.

Boutlé (le R. P. Louis). *Un seigneur au* xiiie *siècle :* Jean de Joinville. *Tours, Mame.* In-8, de 351 p. avec gravures.

Broglie (duc de). *Malherbe. Paris, Hachette.* In-16, de 191 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains français).

Camp (Aimé). *Alfred de Musset. Influence des études classiques sur Alfred de Musset. Montpellier, Hamelin.* In-8, de 31 p.

Catalogue *annuel de la librairie française* fondé par O. Lorenz, continué par la librairie Nilsson. Année 1896. *Paris, Nilsson.* In-8, de 125 p.

Challemel-Lacour. *Œuvres oratoires,* avec une introduction et des notices de Joseph Reinach. *Paris, Delagrave.* In-8, de xxxi-660 p. et portrait.

Chateaubriand. *Extraits,* avec une introduction, une étude biographique et littéraire et des notes par P. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-6, de lvii-425 p.

Corcelle (J.). *L'Académie florimontane. Annecy, Depollier.* In-8, de 37 p.

Corneille. *Scènes choisies,* avec une étude biographique, des notices, analyses, notes et un index par Félix Hémon. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de viii-315 p.

Corneille. *Théâtre choisi.* Édition classique par l'abbé Margival. *Paris, Poussielgue.* In-8 jésus, de xxxii-472 p.

Delmont (l'abbé Théodore). *Bossuet et les saints pères,* d'après des documents originaux et inédits. *Paris, Putois-Cretté.* In-8, de xx-704 p.

Des Granges (Charles-Marc). *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire. Paris, Hachette.* In-8, de viii-518 p.

Des Granges (Charles-Marc). *De scenico soliloquio* (*gallicè* monologue dramatique) *in nostro medii ævi theatro. Paris, Bouillon.* In-8, de 98 p.

Dorez (Léon) et **Thuasne** (Louis). *Pic de la Mirandole en France* (1485-1488). *Paris, Leroux*. In-18 de 223 p.

Doumic (René). *Portraits d'écrivains. Paris, Perrin*. In-16, de 338 p.

Dreux (André). *Maurice Maeterlinck et son œuvre. Paris, De Soye*. In-8, de 24 p. (Extrait du *Correspondant*).

Dumaine (C. B.). *Essai sur la vie et les œuvres de Cervantes*, d'après un travail inédit de D. Louis Carreras. *Paris, Lemerre*. In-18 jésus, de 327 p. Prix : 3 fr. 50.

Dumont (Ernest). *Notice sur la vie et les écrits de Louis-Georges Oudart Feudrix de Bréquigny. Rouen, Leprêtre*. In-8, de 14 p.

Dumoulin (Joseph). *Charlotte Guillard*, imprimeur au xvie siècle. *Paris, Leclerc et Cornuau*. In-8, de 11 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Eichthal (Eugène d'). *Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale*, étude suivie de fragments des entretiens de Tocqueville avec L. W. Senior. *Paris, Calmann Lévy*. In-18 jésus, de 354 p. Prix : 3 fr. 50.

Estrée (Paul d'). *Le Nouvelliste sans fard. Paris, Leclerc et Cornuau*. In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Friesland (C.), *Wegweiser durch das dem Studium der franz. Sprache und Literatur dienende bibliogr. Material, ein Hilfsbuch für Neuphilologen. Göttingen, Horstmann*. In-8°, de viii et 37 p. Prix : 1 fr.

Froissart (Jean). *Meliador*, roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, publié pour la première fois par Auguste Longnon. *Paris, Firmin-Didot*. In-8. Tome I, lxxiv-279 p.; t. II, 379 p. (Société des anciens textes français).

Garilhe (l'abbé F.). *Un conférencier de Notre-Dame* : Mgr d'Hulst. *Lyon, Vitte*. In-8, de 113 p.

Guiffrey (Jules). *Anatole de Courde de Montaiglon* (1824-1895), notice biographique. *Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur*. In-8, de 48 p.

Harczyk (J.), *Erläuterungen zu Racines Phädra*. Programme de Breslau. n-4° de 42 p.

Héron (A.). *Le Parnasse burlesque*, publié avec introduction, notes et glossaire. *Rouen, Gy*. In-4° de xii-30 p. (Société rouennaise de bibliophiles.)

Hildebrandt (P.), *Bemerkungen zu André Chénier*. Programme. *Berlin, Gaertner*. In-4°.

Hosch (S.), *Französische Flickwörter, ein Beitrag zur französischen Lexicographie*. III. Programme de Berlin. In-4° de 33 p.

Hugo (Victor). *Œuvres posthumes*, édition définitive d'après les manuscrits originaux. *La fin de Satan*, poème. *Paris, Hetzel*, In-16, de 320 p. Prix : 2 fr.

Hülliweck, *Adverbiale Bestimmungen zwischen Subjekt und Prädikat im Französischen*. Programme de Zerbst. In-4° de 17 p.

Job, *Un drama engiadineis del XVI secul nouvamaing publicho* da Dr. J. Ulrich. *Cuira*. In-8°, de 89 p.

Johannesson, *Zur Lehre vom französischen Reim*. Programme du gymnase réal. Berlin. In-4° de 26 p.

Jouin (Henri). *Adrien Dauzat*, peintre et écrivain. *Paris, aux bureaux de* l'Artiste. In-8, de 11 p.

Kehrli (H.), *Die Phaetonfabel im Ovid moralisé*. Programme de Berne, *Leipzig, Fock*. In-4°, de 37 p.

Koch (W.), *Beiträge zur Textkritik der Auzels Cassadors von Daude de Pradas*. Dissertation de Münster. In-8° de 91 p.

Kraft (P.), *Vokalangleichung im französischen Verbalstamm in der Zeit von 1500-1800*. Programme de Naumburg. In-4°, de 30 p.

Kugel (Aug.), *Untersuchungen zu Molières* Médecin malgré lui *und seinen Hauptquellen*. Dissertation d'Iéna. In-8°, de 34 p.

Lafond (Paul). *Eugène Devéria et son journal inédit. Paris, aux bureaux de* l'Artiste. In-8, de 48 p. et portraits.

Larroumet (Gustave). *Petits portraits et notes d'art. Paris, Hachette.* In-16, de 330 p. Prix : 3 fr. 50.

Legouis (Émile). *La jeunesse de William Wordsworth* (1770-1798). *Paris, Masson.* In-8, de VIII-495 p.

Le Sueur (l'abbé A.). *Maupertuis et ses correspondants* (lettres inédites du grand Frédéric, du prince Henri de Prusse, de La Beaumelle, etc.). *Paris, Picard.* In-8, de 448 p. et portrait.

Levallois (Jules). *Un précurseur, Sénancourt,* avec des documents inédits. *Paris, Champion.* In-8, de 209 p. et portait.

Lindemann (H.), *Alphonse Daudet als Humorist.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 95 p.

Maignien (Édouard). *Bibliographie des ouvrages sortis des presses de la Correrie* (imprimerie particulière de la Grande-Chartreuse). *Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 27 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Marchand (J.). *La Faculté des arts de l'Université d'Avignon,* notice historique accompagnée des statuts inédits de cette faculté. *Paris, Picard.* In-8, de 66 p.

Marcheix (Lucien). *Notes tirées d'un manuscrit inédit de J.-J Bouchard. Paris Leclerc et Cornuau.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Matzke (John E.). *A primer of French prononciation. New-York, Holt.* In-8, de 73 p.

Mendès (Catulle). *L'art au théâtre,* avec préface de Georges COURTELINE. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de VII-359 p.

Molière. *Théâtre choisi.* Édition classique par l'abbé J. BOUSQUET. *Paris, Poussielgue.* In-18 jésus, de XXVIII-516 p.

Monval (Georges). *Les collections de la Comédie-Française,* catalogue historique et raisonné. Préface de Jules CLARETIE. *Paris, Société de propagation des livres d'art.* Grand in-8, de XVI-168 p. avec gravures et portraits.

Morice (Charles). *Paul Verlaine. Paris, Vanier.* In-16, de 87 p. Prix : 2 fr.

Niese (P.). *Victor Hugo als Dramatiker.* Programme, *Berlin, Gaertner.* In-4.

Nitzer (K.), *Pierre Loti.* Programme, *Berlin, Gaertner.* In-4.

Nebout (Pierre). *Gallici versus metrica ratio. Paris, Lecène et Oudin.* In-8, de XIII-128 p.

Omont (Henri). *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1894-1895.* Inventaire sommaire. *Paris, Picard.* In-8, de 72 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*).

Pachen (J.). *De Dante à Verlaine,* études d'idéalistes et mystiques. *Paris, Plon.* In-18 jésus, de VII-288 p.

Pajot (Henri). *Le paysan dans la littérature française,* simple étude. *Lille, Le Bigot.* In-16, de 72 p.

Paris (Gaston). *Jean, sire de Joinville. Paris, Imprimerie nationale.* In-4, de 173 p. (Extrait de l'*Histoire littéraire de la France,* t. XXXII).

Pautigny (l'abbé L.). *Chefs-d'œuvre poétiques du* XVIe *siècle* (Marot, Ronsard, J. du Bellay, d'Aubigné, Régnier). *Paris, Poussielgue.* In-18, de IX-295 p.

Pellechet (M.). *Catalogue général des incunables des bibliothèques de France.* Tome Ier. *Paris, Picard.* In-8, de XVIII-602 p.

Philippet (le chanoine). *Mgr d'Hulst et le Père Lacordaire,* impressions et récits. *Paris, Poussielgue.* In-8, de 98 p.

Picot (Georges). *Jules Simon,* notice historique. *Paris, Hachette.* In-18, de 108 p.

Pischl (M.), *Die Menächmen des Plautus und ihre Bearbeitung durch Regnard.* Programme de Feldkirch. In-8 de 38 p.

Plattner (Th.), *Zur Lehre vom Artikel im Französischen,* Programme. *Berlin Gaertner,* In-4.

Rousseau (J.-J.), *Un testament littéraire,* publié avec une introduction et des notes par O. Schultzgora. *Halle, Niemeyer.* In-8, de 46 p. Prix : 1 fr. 25.

Rudolph (G.), *La poésie pastorale dans le roman et sur sa scène du* XVII*e siècle. Altenburg, Schruphase.* In-4, de 16 p. Prix : 1 fr. 25.

Sales (saint François de). *Œuvres*, édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. Tome VIII, *Sermons*, 2e volume. *Paris, Lecoffre.* In-8, de XIX-448 p. Prix : 8 fr.

Sayous (Edouard). *Les discours de Sheridan au temps du Directoire et de Napoléon* (1795-1800). *Paris, Picard.* In-8, de 15 p. (Extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*).

Schayer (S.), *Die Lehre vom Gebrauch des unbestimmten Artikels und des Teilungsartikels im Alfranzösischen.* I. Dissertation de Berlin. In-8, de 37 p.

Schirmacher (Käthe), *Litterarische Studien und Kritiken. Paris, Welter.* In-8, de 156 p. 2 fr. 50.

Segogne (Me de). *L'enfer de la Bibliothèque nationale*, plaidoirie. *Paris, Pedone.* In-8, de 14 p.

Ségur (Pierre de). *Le royaume de la rue Saint-Honoré, Mme Geoffrin et sa fille. Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de VI-507 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Notules sur Honoré de Balzac par un de ses amis. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Troubat (Jules). *Le buste de Sainte-Beuve. Paris, Duc.* In-8, de 8 p. (Extrait de *la Province.*

Vidier (A.). *Répertoire méthodique du moyen âge français :* histoire, littérature, beaux-arts. *Paris, Bouillon* (2e année, 1895). In-8 à deux colonnes, de 195 p. (Extrait du *Moyen âge*).

Vincens (Ch.). *Les sciences, les lettres et les arts à Marseille en 1789. Marseille, Aubertin.* In-16, de 111 p.

CHRONIQUE

— M. O. P. Ritto, un des élèves du professeur Christian Nyrop, de Copenhague, s'est appliqué à traduire, sous la direction de son maître, *la Chanson de Roland* en vers danois assonants. L'entreprise mérite d'autant plus d'être signalée que le vieux poème ainsi interprété semble fort exactement rendu. M. Nyrop l'a accompagné d'une introduction et de notes qui augmentent l'intérêt de la publication. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que, sur l'initiative de ce maître, les œuvres de notre vieille littérature française ont été ainsi traduites en danois : *Aucassin et Nicolette* a déjà vu le jour et la chronique de Joinville va bientôt paraître. Il n'est pas jusqu'aux illustrations de M. Niels Skovgaard qui ne contribuent à donner au livre un attrayant caractère archaïque.

— La Société des anciens textes français a commencé la publication du roman de Jean Froissart intitulé *Méliador*, découvert par M. Auguste Longnon et édité par lui. Ce poème, dont l'existence était attestée par deux allusions de l'auteur lui-même, contient les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant. Tel qu'il nous a été conservé par le ms. 12,557 du fonds français de la Bibliothèque nationale, le seul exemplaire à peu près complet que l'on connaisse du poème, celui-ci se compose de 30,763 vers, mais la fin manque. Les deux premiers volumes de l'édition qui vient de paraître contiennent 21,831 vers. M. Longnon les a fait précéder d'une introduction fort instructive qui met cette œuvre à sa vraie place et apprend tout ce qu'il convient de savoir à son sujet.

D'autre part, la Société de l'histoire de France poursuit l'édition des *Chroniques* de Jean Froissart commencée par feu Siméon Luce et continuée par M. Gaston Raynaud. Le dixième volume, récemment paru, comprend les années 1380-1382, depuis l'avènement de Charles VI jusqu'au commencement de la campagne de Flandres.

— Les auteurs de l'admirable *Bibliotheca Belgica*, MM. Vander Haeghen, Vanden Berghe et Arnold, ont entrepris la publication d'une *Bibliographie des œuvres d'Erasme*, ou *Bibliotheca Erasmiana*, dont le premier volume vient de paraître. Ce volume est consacré aux *Adages*; il n'intéresse pas seulement l'histoire de l'humanisme, et l'on y trouvera rassemblées bien des indications précieuses pour notre histoire littéraire. Rien qu'à suivre la succession des éditions françaises des *Adages* et des Épitomés avec commentaires à l'usage des écoliers, on mesure la diffusion progressive de l'esprit nouveau épars dans l'œuvre d'Érasme. De même la seule description de ces éditions de tout genre, avec les lettres de dédicace dont elles sont précédées, peut être un précieux répertoire de renseignements, parfois nouveaux, sur les personnages dont les noms y figurent. Nous voyons même mentionnée, p. 508, une traduction néerlandaise de la *Semaine* de du Bartas, qui paraît être restée ignorée de M. Pellissier, le dernier biographe du poète.

— Le talent de Marguerite de Valois, la première femme d'Henri IV, n'était pas inconnu, dans le genre épistolaire. M. Tamizey de Larroque vient d'en fournir une nouvelle et très intéressante preuve en publiant vingt-quatre lettres inédites de cette princesse à Pomponne de Bellièvre. Ces lettres, écrites

pendant les deux séjours que celui-ci fit en Gascogne de 1679 à 1685, jettent, comme le dit l'éditeur, une lumière plus vive sur une des périodes les plus agitées de la vie de celle qui les envoya. Ajoutons que la grâce du style, alerte et primesautier, est toujours à la hauteur de l'intérêt des sujets traités.

— Dans sa brochure intitulée *Malherbe concessionnaire de terrains à bâtir sur le port de Toulon*, M. Armand Gasté établit que le poète, concessionnaire de quelques terrains conquis sur la mer qui lui avaient été accordés par le roi, le 30 juin 1617, ne se fit pas entrepreneur de constructions et ne bâtit point des maisons d'un côté ou de l'autre du port de Toulon. Au milieu des soucis de ses dernières années, Malherbe n'eut guère le loisir de faire travailler à « l'ornement et décoration de la dite ville ». D'ailleurs, le texte du testament de sa veuve est formel : elle laisse (1er août 1629) à son héritier des *places de maisons*. M. Gasté n'a pu déterminer aussi bien l'époque où fut peint par Finsonius le beau portrait de Malherbe, auquel il consacre un appendice et qu'il considère « comme l'image vraie du poète caennais dans toute la force de l'âge ».

— Revenant dans une nouvelle brochure (*Le calice de Bossuet au Plessis-Grimoult*) sur les rapports de Bossuet avec l'abbaye de Plessis-Grimoult, près de Caen, dont il fut pendant trente-deux ans le prieur commendataire, rapports qui ont fait l'objet, ces temps derniers, de diverses publications, M. Armand Gasté combat une légende « qui circule depuis plus de deux siècles en Normandie et qui persistera longtemps encore ». Ce n'est pas Bossuet qui a donné à cette abbaye le calice en argent repoussé qui est aujourd'hui la pièce la plus précieuse du trésor de l'église paroissiale. L'inscription même gravée sous le pied du vase sacré prouve qu'il fut donné au moins en 1669 par le prédécesseur de Bossuet, Jacques de Matignon.

— Dans son article sur *La maison mortuaire de Mme Racine* (*Bulletin du Bibliophile*, 15 avril 1897), le vicomte de Grouchy publie quelques renseignements intéressants sur la veuve du poète. Celle-ci, à la mort de son mari, vint habiter rue Saint-Victor, puis, en 1715, place Sainte-Geneviève. Elle conserva ce dernier domicile jusqu'à son décès en 1732. M. de Grouchy a tiré plusieurs détails, qu'il reproduit, de l'inventaire fait à l'occasion de cette succession et a également mis à profit l'acte de partage des biens de la veuve de Racine.

— La *Nouvelle Revue rétrospective* contient, dans son numéro du 10 avril 1897, des *Lettres inédites de Voltaire à M. et Mme Élie de Beaumont* (1764-1776). Les relations de Voltaire avec Élie de Beaumont paraissent avoir pris naissance à l'occasion du procès de Calas. Ainsi qu'on le sait, c'est Élie de Beaumont, en sa qualité d'avocat au Parlement de Paris, qui obtint la revision du procès de Calas et sa réhabilitation, comme il obtint la cassation du procès de Sirven. On trouve dans la correspondance générale de Voltaire plusieurs lettres sur ce double sujet, adressées par le philosophe au jurisconsulte. Celles qui sont publiées maintenant les complètent et fournissent de nouveaux détails, tout en faisant mieux connaître les bonnes dispositions de Voltaire à l'égard d'Élie de Beaumont ou de sa famille; Voltaire y accable tout le monde de compliments avec toute la grâce d'un esprit fertile en gentillesses intéressées.

— La *Nouvelle Revue rétrospective* a imprimé également, dans ses livraisons de janvier-avril 1897, sous la signature de notre collaborateur M. Paul d'Estrée, un *Journal inédit du lieutenant général de police Feydeau de Marville* (1744), dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque Carnavalet. Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs cette intéressante publication, qui complète à certains égards l'étude sur le chevalier de Mouhy parue dans la *Revue d'histoire littéraire* du 15 avril dernier.

— Sous ce titre *Beaumarchais sous la Révolution*, M. Eugène Lintilhac a

publié dans le *Journal* (12, 14, 16, 17, 18, 19, 28 avril et 1er mai) quelques renseignements nouveaux sur la fameuse affaire dite *des fusils*. Le document le plus important est un mémoire inédit de Beaumarchais aux membres du Comité de salut public, dans lequel il explique longuement toute sa conduite et s'efforce de la justifier.

Le même auteur a publié dans le journal *le Temps* du 15 mai 1897 un article intitulé *Beaumarchais inconnu*; *le monologue de Figaro avant le censure, d'après des fragments inédits*. Ce sont quatre feuillets autographes qui contiennent une longue variante de ce morceau fameux. Le texte qu'ils portent est antérieur, semble-t-il, à celui qui fut définitivement imprimé et il paraît vraisemblable que ce premier jet fut soumis en cet état à Louis XVI, car on y trouve une phrase sur la Bastille qui s'adapte assez exactement à un récit des *Mémoires* de Mme Campan.

Enfin, le dimanche 16 mai 1897, on a inauguré une statue de Beaumarchais, élevée au carrefour des Tournelles, rue Saint-Antoine, à Paris, non loin de l'endroit où se trouvait jadis l'hôtel de l'écrivain homme d'affaires.

— Signalons ici deux études consacrées récemment à divers côtés du talent ou de la vie de Charles Nodier.

Dans son article intitulé *Charles Nodier conspirateur* (*Correspondant*, 15 octobre 1896), M. Pierre de Vaissière raconte le détail exact des démêlés de Nodier avec la police du Consulat et de l'Empire, d'après un dossier conservé aux Archives nationales. C'est beaucoup moins romanesque que ce que Nodier lui-même en a conté dans ses *Souvenirs*, mais c'est plus véridique. La police ne prit pas au sérieux la satire *la Napoléone* et, après quelques tracasseries, accorda au poète un pardon assez dédaigneux. Impliqué ensuite dans la conspiration de l'*Alliance des Philadelphes*, Nodier ne fut guère inquiété davantage, la police ayant reconnu bien vite que son rôle avait été beaucoup moins actif qu'il ne l'a dit depuis.

Le docteur Fabre, de Commentry, a étudié, au contraire, les aptitudes scientifiques du romancier dans une brochure intitulée *Charles Nodier naturaliste et médecin*. Il paraît que Nodier était un entomologiste de talent qui a laissé plusieurs travaux intéressants sur les insectes, en particulier, ouvrages de jeunesse sans doute, mais où leur auteur fait déjà preuve d'une grande maturité d'esprit et d'une très précoce largeur de vue. Comme médecin — on n'a jamais su où il avait étudié la médecine, — Charles Nodier laissa une théorie sur le choléra, qui, d'après M. Brouardel, en vaut bien une autre : il recommande l'oxygène, comme moyen thérapeutique, et c'est là une véritable intuition.

— Dans une étude sur *La question d'authenticité des Mémoires de Talleyrand*, M. Eugène Asse arrive à cette conclusion que l'œuvre personnelle de Talleyrand n'était que fragmentaire et que M. de Bacourt l'a coordonnée en reliant entre elles les différentes parties.

— M. Auguste Cordier, qui a dépouillé tous les papiers de Stendhal, nous apprend, dans un curieux article de la *Revue blanche* (15 mars), que, de 1817, où Stendhal commença d'écrire, jusqu'en 1839, c'est-à-dire dans un espace de vingt-deux ans, où parurent de lui vingt et un volumes, celui-ci gagna en tout 5,700 francs.

« Cette assertion, nous dit-il, peut paraître singulière. Mais je n'avance rien sans produire les pièces, et ces pièces sont des autographes. J'ai tous les traités écrits de la main de Stendhal; il n'y aura qu'une addition à faire et, à un centime près, on tiendra le chiffre exact de ce que ses œuvres lui auront rapporté. »

Stendhal a débuté par les deux volumes *Vies de Haydn, Mozart et Métastase* et l'*Histoire de la peinture en Italie* qu'il publie à ses frais chez Didot. Il

se vendit 127 exemplaires du premier, 284 du second; le perte totale fut pour tous les deux de 3,500 francs.

Il donne à un éditeur le manuscrit de son ouvrage *de l'Amour*, et si le livre ne rapporte rien à l'auteur, du moins ne lui coûte-t-il rien.

En 1826, *Rome, Naples et Florence* lui fut payé 1,000 francs; en 1827, *Armance*, 1,200; en 1829, *Promenades dans Rome*, 1,500; et enfin, *le Rouge et le Noir*, ce chef-d'œuvre, 1,500.

C'est à cette époque que Stendhal, acculé aux dernières extrémités de la misère en habit noir, fit son testament, résolut de se tuer et fut, heureusement pour lui et pour nous, pourvu d'un consulat à Civita-Vecchia qui le tira d'affaires.

C'est alors qu'il écrivit ses plus beaux ouvrages, *les Mémoires d'un touriste*, qui lui furent payés 1,500 francs, et *la Chartreuse de Parme*, qui fut payée 2,500 francs.

Total général des ventes : 9,260.

A défalquer : Perte de 3,500 francs sur les deux premiers volumes.

En vingt-deux ans, Stendhal a donc touché pour toutes ses œuvres : 5,700 francs. Soit 250 francs par an, ou bien encore 75 centimes par jour, dimanches exceptés.

L'étude si bien documentée de M. Auguste Cordier est un chapitre intéressant et instructif de la vie d'un homme de lettres de ce siècle... et de tous les siècles.

— M. Joseph Texte a fait une conférence, devant la Société des amis de l'Université de Lyon sur *la Jeunesse d'Edgard Quinet et son enseignement à Lyon*. En effet, Quinet appartient à Lyon à un double titre : d'abord il a passé sa jeunesse au collège de Lyon; ensuite il a été le premier professeur de littérature étrangère de la Faculté des lettres de cette ville. Sur l'enfance et sur la jeunesse de Quinet, la conférence de M. Texte contient d'intéressants renseignements, bien choisis et bien mis en valeur pour faire connaître au vrai la nature de l'adolescent qui allait devenir un homme. Mais la partie la plus neuve et la plus instructive de ce discours est celle qui est consacrée à l'enseignement de Quinet à Lyon, où celui-ci fut professeur pendant trois ans. Son cours eut une action considérable sur le public qui le suivit et quelques-uns de ces auditeurs devinrent célèbres à leur tour, tels Victor de Laprade ou Saint-René-Taillandier. La plupart de ces leçons ont été refondues dans le livre sur *le Génie des religions*. Mais M. Texte a réimprimé, à la suite de sa conférence, un curieux compte rendu de quelques-unes d'entre elles, qui sert à retrouver la pensée première du professeur et à reconstituer une part de son action.

— Dans l'étude que M. Eugène d'Eichthal a consacrée à *Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale*, c'est surtout le penseur politique qui a retenu l'examen d'un historien habitué de longue date à résoudre les problèmes sociaux. Ce n'est pas à dire qu'on n'y trouve rien à recueillir sur le caractère de Tocqueville écrivain, sur la composition et la portée de ses ouvrages. Les renseignements abondent au contraire, parfois très neufs, tels que ces entretiens avec M. W. Senior qui paraissent là en français pour la première fois. C'est une biographie très substantielle et très nette de Tocqueville et l'on y saisit parfaitement toutes les ressources de cet esprit, l'un des plus fermes de notre temps.

— La table générale des documents contenus dans les *Archives de l'art français* et leurs annexes (1851-1896), que M. Maurice Tourneux vient de publier, ne semble pas, à première vue, entrer dans le cadre ordinaire de nos travaux. Pourtant, si on a recours à ce répertoire dressé avec autant de conscience que de savoir, on reconnaîtra bien vite qu'il contient quantité de documents

qui touchent d'assez près à nos études et qu'il met à la portée des chercheurs une foule de faits qui seraient ignorés sans lui.

— La mort de M. le duc d'Aumale, qui a mis en deuil la France entière, a atteint aussi très douloureusement la Société d'histoire littéraire. Protecteur comme il l'était de toutes les entreprises des travailleurs consciencieux et désintéressés, le prince n'avait pas manqué de s'inscrire au premier rang de nos adhérents et il nous eût accordé longtemps encore la bonne grâce de ses encouragements si la mort ne l'avait pas pris brusquement au respect et à l'admiration de tous. La presse a été unanime à louer comme il convenait une existence si noble et si bien remplie. Le soldat et l'écrivain ont obtenu les éloges qu'ils méritaient. Nous ne signalerons en particulier ici qu'un article ému et très bien informé de M. Emile Picot, membre de l'Institut, sur *le Duc d'Aumale et la bibliothèque de Chantilly*, dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 juin dernier.

— Le prix biennal Etienne Falcouz, de la valeur de 1000 francs, fondé par décret du 25 mars 1897 sur la rente annuelle de 4000 francs allouée à l'Université de Lyon par M. Augustin Falcouz, sera décerné en 1898 à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante, mise au concours par le Conseil de l'Université, sur la proposition de la Faculté des Lettres : *Étude sur un poète dramatique français du* XIX*e siècle*.

Conditions du concours : Pour être admis à concourir, il faut être de nationalité française et avoir moins de trente ans au 1er mai 1898.

Les mémoires ne seront reçus qu'à l'état de manuscrits entièrement inédits, Ils devront parvenir, francs de port, au Secrétariat de l'Université (Faculté de médecine) avant le 1er mai 1898, dernier délai.

Ils porteront chacun une devise qui sera répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage et contenant le nom de l'auteur.

L'auteur ne devra pas se faire connaître, sous peine d'être exclu du concours.

QUESTION

Sur Catherine de la Moyssie et deux autres poétesses gasconnes. — Dans les *Vies des poètes agenais* (*Antoine de la Pujade. Guillaume du Sable*) *par Guillaume* Colletet, *publiés d'après les manuscrits du Louvre* (Agen, 1868, in-8° de 48 p.), j'ai donné place en appendice à un ample commentaire dont je détache le morceau que voici (p. 23-24) :

« Je ne m'arrêterai pas devant une courte imitation du *Cantique des Cantiques* (f° 147 et suivants), mais je reproduirai quelques vers des *Stances d'Antoine La Pujade sur les œuvres chrestiennes de damoiselle Catherine de la Moyssie, veuve du feu sieur d'Aspremont*, vers consacrés aux femmes célèbres de la Gascogne :

La Gascongne en a deux, Forcès qui la décore,
La Terissande aussi, dont le langage encore
Fait haut voler partout l'honneur du Condomois :
Et vous, en qui la muse heureusement assemble
Tout ce qu'elles avoient et qu'elles ont ensemble,
Ferez voler bien loin celuy là d'Agenois.

Je ne m'estonne pas que vous ayez vostre âme
Poussée des ardeurs d'un tel enthousiasme
Pour pouvoir entonner tant de sortes de vers;
Je ne m'estonne pas des œuvres poétiques,
Elegies, sonnets, chansons et vers lyriques,
Que la muse par vous sème dans l'univers.

La Pujade s'étend beaucoup sur les infinis mérites de la poétesse gasconne; il insiste principalement sur sa chasteté :

Tu fus, ô d'Aspremont, un mari bien heureux!
Tu fus heureux aussy, toi son enfant unique,
D'avoir pour femme et mère une âme si pudique!

Que pourrait-on me dire sur la poétesse *Forcès*? Sur sa rivale la Condomoise jadis célèbre sous le nom de *la Terissande*? Surtout que pourrait-on me dire de l'Agenaise Catherine de la Moyssie, chaste comme Diane, fidèle à la mémoire de son mari autant qu'Artémise, et non seulement modèle des épouses et des veuves, mais encore modèle des poétesses et semant *dans l'univers* les œuvres les plus variées, la chanson, l'élegie, l'ode et le sonnet, *toutes les cordes de la lyre*! Je préviens les bons chercheurs que j'ai beaucoup cherché avant d'avoir l'honneur de les consulter ici. Il me semble qu'il ne faut poser devant les lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire de la France* que des questions difficiles et déjà vainement étudiées. Je ne me suis pas contenté, du reste, d'*opérer moi-même*, j'ai prié un des hommes les plus compétents en fait de vieux livres méridionaux, notre confrère M. Leonce Couture, qui avait rêvé de nous donner, qui nous donnera peut-être *si qua fata asperas rumpit*, comme nous aimons tous à l'espérer, cette *histoire littéraire de la Gascogne* à laquelle il a consacré tant de généreuses veilles, je l'ai prié, dis-je, de m'aider à retrouver les trois muses *Forcès*, *Terissande*, *La Moyssie*, et le vaillant moissonneur n'a pu même cueillir un seul épi pour son vieil ami et collaborateur. Je demande instamment que les nouvelles recherches se portent principalement sur Mme d'Aspremont, au sujet de laquelle j'écrivais, il y aura bientôt trente ans, cette note presque désolée (p. 29 de la plaquette plus haut citée) : « Le *Manuel du libraire* ne mentionne pas les *Œuvres chrétiennes* de Catherine de la Moyssie. Aucun biographe n'en a dit le moindre mot... J'ai dû renoncer à me procurer un recueil qui ne doit pas, ce me semble, être seulement précieux par son excessive rareté ».

T. DE L.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA POÉSIE DE MARCELINE DESBORDES-VALMORE

Il y a quelques années déjà, dans une causerie qu'on n'a peut-être pas oubliée, M. de Montesquiou, à la Bodinière, devant le plus *select* des auditoires, découvrait le génie de Marceline Desbordes-Valmore. Et Tout-Paris écoutait avec recueillement, beaucoup moins curieux sans doute de l'humble muse que de son étonnant exégète.

Depuis M. de Montesquiou cristallisa, pour user de son style, sa conférence en un volume d'une constitution assez singulière [1]. Il s'y proposa d'inscrire son nom « au-dessous de nobles commentateurs dont le plus récent fut M. Verlaine, parmi ceux qui ont promené au moins un fil et projeté une lueur entre les beautés emmêlées de touffus bosquets, de bosquets diffus ». Il nous apprit que Desbordes-Valmore était le poète « le plus précordial » de France. Il loua ce « doux-amer génie ». Il eut quelque peine à se reconnaître dans l'œuvre du poète. Il y parvint pourtant. Il nous en fait confidence avec force métaphores et comparaisons. « Au cours de mes promenades et mes rêveries entre les mystérieux *bocages du sentiment* de ces volumes, ainsi que les nomme prestigieusement Baudelaire, il me sembla pourtant finir par en démêler le méandre. Et ce ne fut pas sans exaltation qu'en ayant

1. Comte Robert de Montesquiou-Fezensac, *Les autels privilégiés. Félicité*, étude sur la poésie de Marceline Desbordes-Valmore, suivie d'un essai de classification de ses motifs d'inspiration. Lemerre, 1894.

tracé et dressé le plan, je le vis se subdiviser en autant de charmilles et de chapelles qu'en avait taillées et ciselées notre poétesse; et que j'en fis et y fis tour à tour rentrer son multiforme génie ainsi qu'il arriva à ce Protée du conte oriental qui se réintégra en sa fiole. » Et il s'efforça « de livrer à ce gave bienfaisant de charité dans la mort comme durant la vie, bien des âmes désolées à irriguer et à rafraîchir, bien des âmes dévorées à ensoleiller et consoler ».

Le commentaire de M. de Montesquiou, ou, pour employer son expression, son « cantique » se déploya en quatre-vingts pages où sonne la langue la plus bizarre, la plus hérissée de consonnes qu'on ait ouïe depuis les jours de Guillaume Salluste du Bartas et de Chapelain. L'on s'en est un peu diverti, et il n'y a point lieu de s'en étonner. Mais on l'accusa, par malignité pure, de vouloir « réhabiliter Loïsa Puget ». Et ce fut fort injuste; Marceline Desbordes-Valmore vaut mieux que Loïsa Puget. Il y a en elle un poète épars, confus, inachevé, non toujours conscient de lui-même et maître de dégager et d'exprimer sa pensée, mais un très grand poète. Et, longtemps avant que M. de Montesquiou mît Desbordes-Valmore à la mode pour quelques jours, Lamartine, Hugo, Vigny, Michelet, Sainte-Beuve, Baudelaire, Banville, bien d'autres s'en étaient avisés. Seulement elle était fort oubliée, d'abord parce qu'on l'avait réléguée dans le groupe pitoyable des femmes poètes, entre Amable Tastu et Louise Colet, ensuite parce que les lecteurs français, même lettrés, se délectent peu à la poésie.

I

Le premier recueil de Desbordes-Valmore, paru en 1818, deux ans avant les *Premières Méditations*, réédité et augmenté en 1820, semble aujourd'hui un peu suranné. Sa forme est celle des élégiaques du premier Empire. Plus passionnée que Mme Dufrénoy, qui semble avoir eu une écritoire en place du cœur, et plus colorée que Millevoye, qui reste insaisissable et frêle avec d'exquises nuances et des musiques assourdies d'automne, Desbordes-Valmore se confondrait à nos yeux avec les derniers élégiaques de la période classique, si elle s'en était tenue aux chants de sa jeunesse. Mais, de plus en plus, sa manière s'élargit, prit de l'ampleur, devint plus touffue et plus obscure parfois, mais profonde, riche et splendide. Sainte-Beuve, après avoir lu les *Pleurs*, écrit en 1833 : « Les paysages ont de l'étendue; un certain goût anglais s'y fait sentir; c'est quelquefois comme dans Westall, quand il

nous peint sous l'orage l'idéale figure de son berger; ce sont ainsi des formes assez disproportionnées, des bergères, des femmes à longue taille comme dans les tableaux de la Malmaison, des tombeaux au fond, des statues mythologiques dans la verdure, des bois peuplés d'ormes et de tourterelles roucoulantes, et d'essaims de grosses abeilles et d'âmes de tout petits enfants sur les rameaux; un ton vaporeux, pas de couleur précise, pas de dessin; un nuage sentimental, souvent confus et insaisissable, mais, par endroits, sillonné de vives flammes et avec l'éclair de la passion [1] ». Voilà qui est admirablement vu. Les autres poètes du romantisme ont plus de métier; ils savent remplir les intervalles de l'inspiration avec d'éloquents morceaux de bravoure ou des cataractes d'images éclatantes. Desbordes-Valmore, plus ignorante, avait d'étranges gaucheries, se noyait dans une sorte de brume diffuse. Seulement, plus elle avança dans la vie et dans son œuvre, plus elle rencontra de « vives flammes » et « d'éclairs ». Ses poésies posthumes, qui eurent tant de peine à trouver un éditeur, et que la piété de Gustave Revilliod fit connaître en 1860, sont un des plus beaux recueils du siècle, et, par endroits, Desbordes-Valmore s'y montre égale aux plus grands. Au seuil de la vieillesse, aux approches

1. Baudelaire, dans une page fort curieuse, raconte des sensations de même genre. Il possédait, à l'égal de Théophile Gautier, l'art de concrétiser, de matérialiser les impressions que lui donnait un poème : « Je rêve à ce que me faisait éprouver la poésie de Mme Valmore quand je la parcourus avec ces yeux de l'adolescence qui sont, chez les hommes nerveux, à la fois si ardents et si clairvoyants. Cette poésie m'apparaît comme un jardin; mais ce n'est pas la solennité grandiose de Versailles; ce n'est pas non plus le pittoresque vaste et théâtral de la savante Italie, qui connaît si bien l'art d'*édifier des jardins* (*ædificat hortos*); pas même, non, pas même la *Vallée des flûtes* ou le *Ténare* de notre vieux Jean-Paul. C'est un simple jardin anglais, romantique et romanesque. Des massifs de fleurs y représentent les abondantes expressions du sentiment. Des étangs limpides et immobiles, qui réfléchissent toutes choses s'appuyant à l'envers sur la voûte renversée des cieux, figurent la profonde résignation toute parsemée de souvenirs. Rien ne manque à ce charmant jardin d'un autre âge, ni quelques ruines gothiques se cachant dans un lieu agreste, ni le mausolée qui, au détour d'une allée, surprend notre âme et lui recommande de penser à l'éternité. Les allées sinueuses et ombragées aboutissent à des horizons subits. Ainsi la pensée du poète, après avoir suivi de capricieux méandres, débouche sur les vastes perspectives du passé ou de l'avenir; mais ces ciels sont trop vastes pour être généralement purs, et la température du climat trop chaude pour n'y pas amasser des orages. Le promeneur, en contemplant ces étendues voilées de deuil, sent monter à ses yeux les pleurs de l'hystérie, *hysterical tears*. Les fleurs se penchent vaincues, et les oiseaux ne parlent qu'à voix basse. Après un éclair précurseur, un coup de tonnerre a retenti : c'est l'explosion lyrique; enfin un déluge inévitable de larmes rend à toutes ces choses, prostrées, souffrantes et découragées, la fraîcheur et la solidité d'une nouvelle jeunesse. » Je voudrais enlever quelques traits vraiment excessifs : les pleurs de l'hystérie, le coup de tonnerre. Mais l'ensemble est ingénieux et juste. N'oublions pas que Baudelaire, encore qu'il appartînt à l'école plastique, à l'école de « l'art pour l'art », comme on disait alors, avait le goût singulièrement large, et qu'il savait apprécier des poètes qui différaient absolument de lui-même, Pierre Dupont, par exemple, et Victor de Laprade.

de la mort, son démon familier l'abandonnait de moins en moins. Ses sanglots se faisaient plus ardents : les images anciennes remontaient des profondeurs de sa mémoire, plus suaves, plus pénétrantes et plus fraîches. Elle avait l'agonie mélodieuse des cygnes.

II

On a peine aujourd'hui à imaginer l'aspect que présentaient la Flandre wallonne et la ville de Douai lorsque Desbordes-Valmore les a connues. L'industrie a fort défiguré les plaines voisines. Les houillères, les ateliers, les usines les noircissent de charbon. La culture intensive en a banni les fleurs. La ville elle-même a fort changé. De plus en plus, les grands jardins verts se sont réfugiés derrière de hautes murailles. Les rues sont devenues géométriques. Les « fermes citadines » et les moulins à eau ont à peu près disparu, avec les vignes et les espaliers qui revêtaient les façades. La Scarpe canalisée laisse sommeiller sa nappe pesante entre deux murailles rectilignes. Les ruisseaux mobiles qui erraient dans la vieille cité se sont taris ou cachés sous terre. Les broussailles et les grands arbres des remparts se sont évanouis avec les courtines et les tours. Et la ville est aujourd'hui de plain-pied avec la campagne illimitée qui l'environne.

Elle était bien différente au temps où la fille du peintre d'armoiries Félix Desbordes ouvrait ses jeunes yeux émerveillés devant l'univers nouveau pour elle. Avec son sérieux de ville parlementaire, avec ses hôtels sévères et riches, pleins de meubles somptueux et de précieux chefs-d'œuvre — telle cette maison de Balthasar Claës si abondamment décrite par Balzac, — Douai avait la fraîcheur, le parfum et le recueillement d'un grand village, enfoui dans les lourdes verdures issues de la terre opulente des Flandres. Son beffroi étrange et svelte, hérissé de poivrières et de girouettes dorées, se levait comme un château de la Belle-au-Bois-dormant et mariait par intervalles la voix grêle de son carillon à la musique monotone des feuillages et des eaux. Et parfois des souffles énervants venaient de la campagne puissante, apportant de sombres orages qui exaspéraient la sève des plantes, l'arome des roses et les amours des hommes. Et de toutes parts les madones primitives souriaient dans leurs niches vitrées, au-dessus des portes, et donnaient aux rues une allure légendaire, faisaient songer à la dévotion catholique des Pays-Bas, pareille à celle d'Espagne et d'Italie.

Marceline Desbordes y grandit au milieu des hautes herbes et

des larges fleurs qui remplissaient le cimetière Notre-Dame et les talus des remparts. Elle y goûta ses premiers rayons de soleil, apprit à jouir et à souffrir des émotions obscures et profondes du monde végétal, à sentir la vie mystérieuse des eaux qui courent et des eaux qui sommeillent. Aussi ces impressions laissèrent-elles en sa mémoire une trace impérissable. Elle conserva toujours en elle l'enchantement des premiers étés dont elle goûta la chaleur et la lumière.

... Mes six ans curieux battaient toutes leurs ailes.
Marchant sur l'alphabet rangé sur mes genoux,
La mouche en bourdonnant me disait : « Venez-vous? »
Et mon nom qui tintait dans l'air ardent de joie,
Les pigeons sans liens sous leur robe de soie,
Mollement envolés de maison en maison,
Dont le fluide essor entraînait ma raison;
Les arbres hors des murs poussant leurs têtes vertes;
Jusqu'au fond des jardins les demeures ouvertes;
Le rire de l'été sonnant de toutes parts...
Tout passait en riant sous ma tête penchée,
Tout m'enlevait, boudeuse et riante à la fois,
Et l'alphabet toujours s'endormait dans ma voix [1].

Dans ses heures de détresse, et ces heures furent nombreuses pour elle, les parcelles de cet univers qui avaient ébloui son enfance se revêtirent d'une merveilleuse splendeur. Elle les environnait d'une poussière d'or. Les premiers lilas que nous respirons, les premières feuilles qui verdissent à nos yeux nous laissent le souvenir d'un miracle. Elle revoit un jardin devant lequel tournaient autrefois de blonds essaims de jeunes filles; « un beau jardin qui ne se fermait pas » :

C'était la seule porte incessamment ouverte,
Inondant le pavé d'ombre ou de clarté verte,
Selon que du soleil les rayons ruisselants
Passaient ou s'arrêtaient aux feuillages tremblants [2].

Le puits Notre-Dame, du fond des années, entoure encore son front fiévreux de ses humides effluves.

De sa fraîcheur lointaine il lave encor mon âme,
Du présent qui me brûle il étanche la flamme,

1. T. I, p. 7 et suiv., *Jours d'été*. Je renvoie, sauf exception, à l'édition que M. Lacaussade a donnée chez Lemerre, 3 vol. — Je remercie bien vivement M. Alphonse Lemerre qui m'a gracieusement autorisé à extraire de son édition tous les passages qui m'étaient nécessaires pour illustrer ce travail.
2. T. II, p. 320 : Une ruelle de Flandre.

Ce puits large et dormeur au cristal enfermé
Où ma mère baignait son enfant bien-aimé.
Lorsqu'elle berçait l'air avec sa voix rêveuse,
Qu'elle était calme et blanche et paisible le soir,
Désaltérant le pauvre assis, comme on croit voir
Aux ruisseaux de la Bible une fraîche laveuse [1].

Il évoque pour elle les chansons de sa mère, où l'enfant croyait reconnaître

Un cantique appris à son départ du ciel
Où l'adieu d'un jeune ange épanchait quelque miel [2].

Il ressuscite les magnificences des étés disparus,

L'ardent soleil de juin qui riait dans la chambre [3],

ou encore les premières songeries et les premières apparitions :

Quand mon sein se gonfla de chants mystérieux,
J'écoutais Notre-Dame et j'épelais les cieux,
Et la vague harmonie inondait ma paupière;
Les mots seuls y manquaient, mais je croyais qu'un jour
On m'entendrait aimer pour me répondre : Amour...
Et quand là-bas, là-bas, comme on peint l'espérance
Dieu montrait l'arc-en-ciel aux pèlerins errants,
S'il avait ruisselé sur ma vierge souffrance,
La nuit se sillonnait de songes transparents [4]...

Voilà de la pure poésie. Difficile à définir, elle se sent fort bien. Elle exprime ce qui semble inexprimable, d'obscures et imprécises rêveries de jeune fille, renaissant comme un heureux mirage dans l'âme d'une femme éprouvée par la vie.

L'eau fraîche, « jaillissant aux pieds de Notre-Dame », attire souvent sa pensée. Une fois au cours de sa vie dispersée, elle a pu aller la revoir. Elle y envoie sa fille Ondine, et quelle charmante vision se lève en son esprit! Ondine y mérite bien son nom :

Toi, ne passe jamais à l'angle de la rue,
Où notre église encor n'est pas toute apparue,
Sans t'arrêter au bruit qui filtre sous tes pas
Pour écouter un peu ce qu'il chante tout bas.

1. T. II, p. 3 : La maison de ma mère.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 5.
4. *Ibid.*, p. 6.

Il chante le passé, car il a vu nos pères;
Il a la même voix que dans les temps prospères.
Livre tes longs cheveux au ruisselant miroir,
Et regarde longtemps ce que j'y voudrais voir :
T'on visage étoilé dans les cercles humides
Parsemant leurs clartés de sourires limpides,
Et les multipliant au fond du puits songeur,
Pour y porter le jour, comme ils font dans mon cœur [1].

L'image incertaine tremble, lumineuse et vague comme l'apparition lunaire de Didon, dans les enfers de l'*Énéide*.

Elle a vu aussi Notre-Dame, toute basse, toute bâtie en pierre bleue, où elle a tant prié dans son enfance. Mais elle a été déçue. Elle trouve dans une ville changée une église rajeunie. Le vieux cimetière où elle jouait au milieu des tombes fleuries, a été bouleversé. Mon cœur, dit-elle,

Voit rire un jardin sur l'étroit cimetière
Où la lune souvent me prenait à genoux [2].

Elle regrette aussi l'église telle qu'elle l'a connue au temps de la Révolution, déserte et envahie par les ronces et les plantes grimpantes, d'autant plus mystérieuse et pleine d'enchantements, toute frissonnante de feuillages émus par les vents autour du sanctuaire consacré à la Vierge.

Oh! n'a-t-on pas détruit cette vigne oubliée
Balançant au vieux mur son fragile rideau?
Comme l'aile d'un ange aimante et dépliée,
L'humble pampre embrassait l'église humiliée
De sa pâle verdure où tremblait un oiseau.

L'oiseau chantait, piquait le fruit mûr, et des ailes
Frappait l'ogive sombre avec un bruit joyeux;
Et le soleil couchant dardait ses étincelles
Aux vitraux rallumés de rougeâtres parcelles
Qui me restaient longtemps ardentes dans les yeux [3].

Aussi n'est-ce point sur l'église « belle et retentissante » que sa pensée aime à se reposer. Elle rêve au temps lointain où le *churchyard* avait encore ses croix et ses couronnes; où, suivant la vieille coutume, les morts de la paroisse dormaient au pied de leur clocher.

1. T. III, p. 221 : Le Puits de Notre-Dame à Douai.
2. T. I, p. 219 : Tristesse.
3. *Ibid.*, p. 220-221.

C'était beau d'enfermer dans une même enceinte
La poussière animée et la poussière éteinte;
C'était doux, dans les fleurs éparses au saint lieu,
De respirer son père en visitant son Dieu!

J'y pense, un jour de tiède et pâle automne,
Après le mois qui consume et qui tonne,
Près de ma sœur et ma main dans sa main,
De Notre-Dame ayant pris le chemin
Tout sinueux, planté de croix fleuries,
Où se mouraient des couronnes flétries,
Je regardais avec saisissement
Ce que ma sœur saluait tristement.
La lune large avant la nuit levée,
Comme une lampe avant l'heure éprouvée,
D'un reflet rouge enluminait les croix,
L'église blanche et tous ces lits étroits;
Puis dans les coins le chardon solitaire
Éparpillait ses flocons sur la terre.
Sans deviner ce que c'est que mourir,
Devant la mort je n'osai plus courir.
Un ruban gris qui serpentait dans l'herbe,
De résédas nouant l'humide gerbe,
Tira mon âme au tertre le plus vert,
Sous la madone, au flanc sept fois ouvert.
Là, j'épelai notre nom de famille,
Et je pâlis, faible petite fille;
Puis, mot à mot : « Notre dernier venu
Est passé là vers le monde inconnu [1] ».

La description est-elle exacte de tout point? Je l'ignore. Mais elle est d'une précision frappante. Ce crépuscule d'automne, avec sa lune rouge, ce cimetière où les fleurs se flétrissent, où les chardons dispersent leurs graines, ont beaucoup de réalité et font naître beaucoup de songe. Je ne sais, sur le même sujet, aucune page aussi pénétrante dans notre littérature, si ce n'est peut-être celle que M. Pierre Loti a écrite, dans un sentiment assez différent, sur un petit cimetière breton qu'emplissent, à la nuit tombante, les sonorités de l'angélus [2]. Négligez, s'il est possible, ce que la langue du romancier a, sinon de plus inventé, du moins de plus neuf, et vous jugerez peut-être que s'il égale le poète, il ne lui est point supérieur.

1. T. II, p. 70 : Jours d'été.
2. *Mon frère Yves*, p. 407.

Enfin, après une veillée terrible de quatorze nuits près du lit d'Inès mourante, malgré les déceptions éprouvées lors du voyage de 1840, le vieux pays flamand, celui qu'elle avait vu dans son enfance, remonte du fond de son âme. Il se transforme et s'idéalise; la campagne devient délicieuse et de couleur profonde, comme les prairies du Paradis dans les peintures primitives; la ville natale se hérisse de tours fines et grêles, que remplit la musique des cloches, comme la cité de Dieu sur l'horizon limpide des anciens polyptyques. Les éléments du rêve sont empruntés au réel, mais ils se multiplient, grandissent et se transfigurent dans le mirage doré du souvenir. Ainsi les Van Eyck, pour glorifier l'Agneau mystique, font verdoyer et fleurir autour de lui les hautes herbes de Flandre, et dressent les longs clochers de Gand dans le lointain rose. L'image embellie que Desbordes-Valmore a laissée du pays d'Ostrevent, tel qu'elle l'a connu avant la Révolution, a les mêmes finesses et les mêmes douceurs, les mêmes fraîcheurs et les mêmes aspects légendaires que les régions surnaturelles des peintures primitives, où sont divinisés des sites familiers par la vertu de l'art et de la foi.

O champs paternels hérissés de charmilles
Où glissent le soir des flots de jeunes filles!

O frais pâturage où de limpides eaux
Font bondir la chèvre et chanter les roseaux!

O terre natale! à votre nom que j'aime,
Mon âme s'en va toute hors d'elle-même...

Voilà, mon berceau, ma colline enchantée,
Dont j'ai tant foulé la robe veloutée [1],

Pourquoi je m'envole à vos bleus horizons,
Rasant les flots d'or des pliantes moissons.

La vache mugit sur votre pente douce,
Tant elle a d'herbage et d'odorante mousse,

Et comme au repos appelant le passant,
Le suit d'un regard humide et caressant.

Jamais les bergers pour leurs brebis errantes
N'ont trouvé tant d'eau qu'à vos sources courantes.

J'y rampai débile à mes plus jeunes mois,
Et je devins rose au souffle de vos bois.

1. Évidemment les anciens talus des remparts, particulièrement les mouvements de terrains qui constituaient la Berce Gayant.

Les bruns laboureurs m'asseyaient dans la plaine
Où les blés nouveaux nourrissaient mon haleine...

O patrie absente, ô fécondes campagnes,
Où vinrent s'asseoir les ferventes Espagnes!

Antiques noyers, vrais maîtres de ces lieux,
Qui versez tant d'ombre où dorment nos aïeux!

Échos tout vibrants de la voix de mon père
Qui chantait pour tous : « Espère! espère! espère! »

Ce champ apporté par des soldats pieux
Ardents à planter tant de croix sous nos cieux,

Tant de hauts clochers remplis d'airain sonore
Dont les carillons les rappellent encore,

Je vous enverrai ma vive et blonde enfant
Qui rit quand elle a ses longs cheveux au vent...

Que vos ruisseaux clairs, dont les bruits m'ont parlé,
Humectent sa voix d'un long rythme perlé!

Avant de gagner sa couche de fougère,
Laissez-la courir, curieuse et légère,

Au bois où la lune épanche ses lueurs
Dans l'arbre qui tremble inondé de ses pleurs,

Afin qu'en dormant sous vos images vertes
Ses grâces d'enfant en soient toutes couvertes.

Des rideaux mouvants la chaste profondeur
Maintiendra l'air pur à l'entour de son cœur...

Vis-à-vis les fleurs qu'un rien fait tressaillir
Elle ira danser, sans jamais les cueillir,

Croyant que des fleurs ont aussi leurs familles
Et savent pleurer comme les jeunes filles...

Et d'un chêne creux la Madone oubliée
La regardera, dans l'herbe agenouillée [1]...

Est-il rien de pareil dans la poésie française? A la fin du XVIe siècle, au début du XVIIe, la ville de Flandre wallonne où bourdonnait l'université de Philippe II était extrêmement pittoresque; elle découpait sur son ciel nuageux les pignons sculptés et les pas de moineaux de la vieille Bruges, la multitude de ses tours et de ses flèches ciselées comme des orfèvreries; elle s'épanouissait au milieu de pâturages fleuris, de chasses princières, de parcs et de châteaux splendides; elle était toute peinte et dorée

1. T. III, p. 331 et suiv.

comme une grande miniature. Tous les ans, à l'Assomption, les Clercs Parisiens, avec leurs sonneurs de hautbois et leurs chandelles de cire, allaient porter à Notre-Dame les couronnes d'argent et les récompenses destinées aux vainqueurs du Chant Royal et de la Ballade. Dans la ville tout le monde se mêlait de versifier, et les imprimeurs jurés éditaient beaucoup de poésies. Chez ces « poètes Scarpéans », comme les nomme l'un d'entre eux, nulle part ne se reflète l'originalité de la terre natale. Ou ce sont des provinciaux en proie à la tyrannie des poèmes à forme fixe, ou ce sont des disciples médiocres et serviles de Ronsard et de Du Bartas. Il a fallu qu'au déclin du XVIIIe siècle, longtemps après l'entrée de Louis XVI, quand la ville et les champs avaient déjà perdu beaucoup de leur caractère, et allaient le perdre tout à fait, une enfant songeuse naquît et grandît auprès de l'église ogivale et de la porte aux tours massives, pour noter les harmonies mourantes de la Flandre française.

III

Émile Montégut, dans un essai où il a déterminé avec beaucoup de sagacité la nature de l'œuvre qui nous occupe et les raisons pour lesquelles elle a été peu lue et vite oubliée, analyse assez exactement les sentiments successifs par lesquels a passé le poète [1]. D'abord emportée dans un grand orage de passion, elle est abandonnée; elle reste désespérée et comme foudroyée. Tout l'attriste, tout la blesse, tout ravive sa souffrance. Elle tremble même devant l'éternité où le souvenir la suivra peut-être. Elle ne s'apaise et ne reprend quelque sérénité qu'au seuil de la mort. C'est par ce côté qu'on l'a le plus étudiée; c'est celui sur lequel j'insisterai le moins.

Dès l'apparition de ses premiers recueils, l'attention fut attirée par ces cris tragiques :

> J'étais à toi peut-être avant de t'avoir vu [2]...
> Ma sœur, il est parti, ma sœur, il m'abandonne,
> Je sais qu'il m'abandonne, et j'attends, et je meurs,
> Je meurs [3] !

Surtout ces élégies avaient un caractère bien féminin. Sous

1. *Esquisses littéraires*, p. 20-31. Je traiterai ailleurs, à propos de sa correspondance, la question du « roman » de Desbordes-Valmore.
2. T. I, p. 79 : Élégie.
3. T. I, p. 83 : Élégie

l'empire, Mme Dufrénoy était regardée comme la première des femmes poètes. Elle n'était qu'un disciple médiocre de Parny, encore plus sèche que le maître. Ses vers auraient pu partir d'une main virile, et, au fait, les mauvaises langues les attribuaient à Fontanes, qui avait, pendant quelques années, voulu du bien à Mme Dufrénoy. Elle a les mêmes précisions qu'un homme lorsqu'elle décrit son amant, sa physionomie et même ses gestes[1]. Or, un observateur très fin l'a remarqué, « une sorte d'imagination n'est pas très développée en elle, la femme, même dans l'amour, et dans l'amour sensuel, c'est l'imagination plastique, le sens précis des figures. Un grand vague enveloppe les impressions[2]... » Voilà qui se vérifie chez Desbordes-Valmore. L'amour est une flamme ardente et subtile qui l'embrase tout entière, une grande caresse qui l'enveloppe ou une grande douleur qui la brise. Il ne connaît point de réflexion, point de contemplation, il est extase, volupté, souffrance, orage. L'objet aimé apparaît incertain et splendide, à travers un voile éblouissant comme une fulguration, comme un éclair. Une flamme de regard, une image qui brûle le cœur plus qu'elle ne hante l'esprit, qui flotte dans les ondes d'une musique, comme une étoile dans une nuée, comme un rayon de soleil dans la pluie : voilà tout ce qui reste de l'amant dans ces hymnes embrasés. Songez maintenant aux descriptions d'un Tibulle, d'un Properce, d'un Bertin, d'un André Chénier : et vous verrez que Desbordes-Valmore chante non pas un amant, mais l'amour même, et qu'en agissant ainsi, cette femme, qui a si peu de littérature, suit son inclination et sa pente naturelle, je veux dire sent et écrit comme une femme. Par sa sincérité, l'œuvre de Desbordes-Valmore constitue un document unique sur la façon dont la femme éprouve les passions de l'amour.

Voici, par exemple, une songerie voluptueuse et confuse, où le sein palpite, où l'âme est à la fois oppressée et charmée, où le murmure de la voix chérie passe comme une incantation :

Dans le demi-sommeil où je tombe rêveuse,
Je te crains, je t'espère et je te sens venir;
Tu parles; mais si bas! une oreille amoureuse
    Peut seule entendre et retenir :
« Veux-tu, mais ne dis pas que l'heure est trop rapide,
« Veux-tu voir la montagne et le courant limpide?

1. Voir les *Élégies*, liv. I : Le pouvoir d'un amant; liv. II : Le bonheur; liv. III : La douleur.
2. Anatole France, *Le jardin d'Épicure*, p. 36. V. la même pensée développée p. 151.

« Veux-tu venir au pied du grand chêne abattu? »
Moi, je ne réponds pas pour écouter : « Veux-tu?
« Veux-tu, mais ne dis pas que la lune est cachée,
« Veux-tu voir notre image au bord des flots penchée?
« Ne tremble pas, tout dort ; l'écho même s'est tu. »
Et mon refus se meurt en écoutant : « Veux-tu [1]... »

Ailleurs, elle note ces pressentiments que connaissent toutes les femmes, cet aspect singulier que prennent les choses lorsque nous ne faisons plus que les entrevoir à travers un sentiment, parce que le monde extérieur alors n'est plus qu'une partie de nous-mêmes, et se colore des reflets que notre âme y projette :

L'air est chargé d'espoir... il revient... je le jure,
Car le frisson qu'il donne a fait fuir mes couleurs.
Un songe en s'envolant l'a prédit. L'heure même
A pris une autre voix pour m'annoncer le jour;
Et ce ramier dans l'air, ce présage que j'aime,
Me ferait-il trembler s'il venait sans l'amour [2].

Négligeons ce que le « songe » et le « ramier » peuvent avoir d'un peu conventionnel. N'y a-t-il point là une impression que ressentent bien souvent les gens de sensibilité vive et de nerfs facilement ébranlés, et non pas seulement les femmes? Dans les heures heureuses, elle est tout entière à l'amour, on peut dire tout entière amour. Un homme ne se donne peut-être jamais complètement. L'intelligence masculine a toujours quelque chose de dispersé, est occupée de plusieurs pensées à la fois, regarde en même temps diverses avenues. La femme appartient bien plus au présent. Sa devise pourrait être celle de l'esthéticien anglais : *To-day*. Aussi comme elle s'absorbe dans une sensation unique, qui fait tout oublier ou qui transfigure tout! Elle se ressouvient du passé :

Non! ce ne sera plus ce rêve à deux, le même!...

Ni les bouquets perdus, broyés sous tes genoux,
Attiédis du bonheur qui s'étendait sur nous;
Ni ces heures sans nom dans le temps balancées,
Dont les ailes pliaient d'un tel bonheur lassées [3]...!

Aussi bien, elle n'a commencé de vivre que le jour où elle a aimé. En général, l'amour n'est qu'un épisode dans la vie de

1. T. I, p. 97 : Le Printemps.
2. T. I, p. 152 : Le Présage.
3. T. II, p. 37 : Au revoir.

l'homme, un des plus brillants, il est vrai; mais sa destinée ne s'y limite point. Au contraire, pour la femme, l'amour est peut-être le tout de la vie. C'est au moins vrai pour l'élite. On peut dire, sans méchante épigramme, qu'il lui est plus essentiel d'exercer son cœur que son cerveau. Elle sommeille dans des limbes, dans une sorte de crépuscule, tant que l'amour ne s'est point levé. Mais quand il apparaît, quelle révélation, quelle brillante et soudaine épiphanie!

> Mais quand tu dis : « Je viens! » quelle cloche de fête
> Fit bondir le sommeil attardé sur ma tête;
> Quelle rapide étreinte attacha notre sort,
> Pour entre-ailer nos jours d'un fraternel essor!
> Ma vie, elle avait froid, s'alluma dans la tienne,
> Et ma vie a brillé, comme on voit au soleil
> Se dresser une fleur sans que rien la soutienne,
> Rien qu'un baiser de l'air, rien qu'un rayon vermeil [1]...

Dans l'amour, l'homme demande de la nouveauté. Une passion qui commence est pour lui un déracinement. C'est surtout lui qui veut la fuite loin des pays connus, des visages familiers, des commerces habituels. Et ce lui est une surprise que de voir combien la femme, lorsque ses énergies sentimentales sont médiocres, mêle facilement aux premiers instants d'une union récente sa famille, ses amis, tout son passé et tout son présent. C'est que la vie du cœur, chez la femme, est plus continue que chez l'homme, en qui elle subit des arrêts et des solutions. La femme, dans un développement harmonieux et ininterrompu, est fille, épouse et mère. Ces trois états ne sont en quelque sorte que les moments d'une mélodie qui s'enchaîne. Elle reste, au cours de sa destinée, beaucoup plus que l'homme, semblable à elle-même. Un grand poète amer l'a appelée « un enfant malade ». Et, en fait, il y a toujours chez elle un peu de l'enfant. Un mari, un amant même, lorsque, comme c'est ici le cas, l'amour subi par la femme n'a été que l'erreur passagère d'un cœur honnête, lui semble un peu un parent. Il lui faut retrouver les câlineries qu'elle a connues au foyer. Et, pour que l'élan qui pousse les êtres à s'unir ne l'effraie pas trop, il faut qu'il soit adouci par les tendresses qui l'ont jadis bercée. Il va sans dire que je laisse ici de côté les filles [2], et que je ne parle que des femmes dont on fait des épouses. Des-

1. T. II, p. 14 : Avant toi. Voir, sur ce sentiment, Musset, *A quoi rêvent les jeunes filles*, acte I, sc. III.
2. Dans l'*Aventurière*, Clorinde en Fabrice aime le mâle tout cru, qui dompte et qui frappe.

bordes-Valmore s'est expliquée sur ce sujet avec une extrême délicatesse :

Vois-tu! d'un cœur de femme il faut avoir pitié;
Quelque chose d'enfant s'y mêle à tous les âges;
Quand elles diraient non, je dis oui. Les plus sages
Ne peuvent sans transport se prendre d'amitié;
Juge d'amour! Ce mot nous rappelle nos mères;
Le berceau balancé dans leurs douces prières...
Dieu qui parle et se plaît dans une âme ingénue,
Que l'on a vu passer avec l'errante nue,
Dont on buvait l'haleine au fond des jeunes fleurs,
Qu'on regardait dans l'ombre et qui séchait nos pleurs;
Et le pardon qui vint, un jour de pénitence,
Dans un baiser furtif redorer l'existence!
Ce suave lointain reparaît dans l'amour;
Il redonne à nos yeux l'étonnement du jour;
Sous ses deux ailes d'or qu'il abat sur notre âme,
Des prismes mal éteints il rallume la flamme;
Tout s'illumine encor de lumière et d'encens;
Et le rire d'alors roule avec nos accents! [1]...

Elle rappelle ainsi à celui qu'elle aime que dans la jeune fille subsiste toujours un peu de la petite fille, et qu'elle a besoin, pour être heureuse, pour être épanouie, d'une atmosphère caressante qui la baigne et la réchauffe constamment. L'observation est fine et juste, et il en résulte un très bon conseil.

Je ne m'étendrai pas longuement sur ce qu'Émile Montégut appelle ses « psaumes de l'amour », ses cris de désespoir, ses plaintes, ses terreurs et ses remords.

J'ai peur de voir tomber les voiles de mon âme;
Retenue à la terre avec des nœuds de flamme,
J'ai peur qu'elle s'en aille à la porte des cieux,
Fleurer longtemps, et nue, et devant bien des yeux [2]...

Surtout, dans ses *Poésies posthumes*, où cependant un immense espoir d'éternité l'anime, elle éprouve un tremblement à la pensée de paraître devant le Juge, un regret suprême d'avoir trahi sa fierté [3]. Elle se replie de plus en plus sur soi-même; de plus en plus, elle devient une humble suppliante agenouillée, frissonnante dans son manteau de deuil, et la face cachée dans les mains.

1. T. I, p. 195 : Révélation.
2. T. II, p. 28 : Albertine.
3. T. II, p. 288 : Fierté, pardonne-moi.

Nous verrons quels hymnes se mêlaient parfois à ses sanglots, quels rayons traversaient parfois ses ténèbres intérieures, lorsque nous examinerons le sentiment religieux dans son œuvre, et, lorsqu'après avoir considéré son interprétation de la nature, nous la retrouverons devant la Vierge et devant Dieu.

IV

Le sentiment de la nature, au XIXe siècle, s'est grandement développé dans les lettres françaises. Mais presque toujours, presque partout, le « sujet » se détache de « l'objet » et s'oppose à lui. Le poète se distingue du paysage qui l'entoure. La nature est pour lui une confidente qui « l'invite » et « l'aime ». Il fait, avec Victor Hugo, la « lecture du champ »; les oiseaux disent de lui qu' « il est de la maison ».

> *Il est* le camarade
> Des petites fleurs d'or du mur qui se dégrade
> Et l'interlocuteur des arbres et du vent [1].

Ou la nature est la grande ennemie, la froide et méchante souveraine, celle qui oublie, celle qui brise

> Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés [2],

celle qui

> Roule avec dédain, sans voir et sans entendre
> A côté des fourmis les populations [3].

Mais qu'ils l'exaltent ou qu'ils la maudissent, ils ne se sentent pas partie d'elle-même, ils ne sont point comme une vague dans l'océan des choses, comme une pulsation de la vie universelle. Ils sont des spectateurs. La montagne se découpe devant eux. La mer se déroule à leurs pieds. Cela est vrai même de Lamartine, qui, d'instinct, est le plus panthéiste d'entre eux. On trouverait l'extrémité de leur manière, si je puis dire, dans l'œuvre nette, sèche et plastique de Théophile Gautier et de Leconte de Lisle, qui copient la nature comme un grand objet d'art immobile, comme une énorme ciselure dont ils font saillir les arêtes vives, les ombres et les lumières. Au contraire, lorsque les poètes anglais nous promènent dans leurs forêts mystérieuses, sur leurs fleuves magiques, dans leurs cavernes de féerie, il semble bien qu'ils se

1. *Contemplations.*
2. La Tristesse d'Olympio.
3. La Maison du Berger.

pénètrent des choses et se transforment en elles [1]. Deviennent-ils la nature, ou la nature devient-elle eux-mêmes? On ne saurait le dire. Mais, dans son déroulement lent et splendide, leur rêverie ondoie, chatoie, se nuance et s'irise. La liberté de leur syntaxe, d'ailleurs, se plie à la souplesse et à la fluidité de leurs sensations. Je ne voudrais pas ranger Desbordes-Valmore parmi eux; sa poésie n'est point, comme la leur, un prisme aux mille teintes subtiles, un changeant arc-en-ciel qui tremble dans la poussière d'une cascade. Mais, comme elle est extrêmement « impressionnable » [2], elle subit le monde extérieur plus qu'elle ne le regarde. Le commerce qu'elle soutient avec lui engendre en elle des phénomènes affectifs, non représentatifs, souffrances et voluptés, à la fois violentes et indistinctes. Comme elle n'a guère d'éducation littéraire, dans sa langue flottante, dont l'indécision amène trop souvent l'incorrection et l'obscurité, elle exprime parfois avec un rare bonheur ce qu'elle devient sous l'influence de l'univers. Le mot si souvent cité d'Henri Amiel : « Un paysage est un état d'âme », est strictement vrai de Desbordes-Valmore. Ou plutôt, chez elle, il n'y a pas de descriptions, pas de tableaux : il n'y a donc pas de paysages : il n'y a que des états d'âme [3].

On rencontre bien çà et là, chez elle, quelques vers légers et limpides, trempés de senteurs printanières. Une abeille

fuit et se perd sur la route embaumée.
Le frais lilas sortait d'un vieux mur entr'ouvert;
Je saluais l'aurore, et l'aurore charmée
Se montrait sans nuage et riait de l'hiver [4].
Ce papillon tardif, que la fraîcheur attire,
Baise dans vos cheveux les lilas effeuillés [5].

Mais son véritable domaine, c'est l'été. Son été n'est point aussi

1. Voir par exemple Shelley : Alastor, Prometheus unbound, Ode to the West-Wind, the Sensitive Plant, the Cloud, etc.; — E. B. Browning : An island; — Wordsworth en maint endroit.

2. Voir sa correspondance, surtout vers la fin.

3. M. Jules Lemaître dit de Lamartine : « L'âme de Lamartine, autant que cela est concevable, se dissout délicieusement dans les choses... Il peut dire avec vérité :

Mon âme est un torrent qui descend des montagnes
Et qui roule sans fin ses vagues sans repos...
Mon âme est un vent de l'aurore... »

La précision même des formules de Lamartine le détache de l'objet décrit. Desbordes-Valmore ne dit pas : « Je suis telle chose », mais elle sent et s'exprime comme si elle était telle chose. Elle est plus « végétative », plus passive que Lamartine. Elle a une puissance de réaction bien moindre.

4. T. III, p. 9 : L'écolier.

5. T. III, p. 153 : Le soir d'été.

luxuriant, aussi festonné et dentelé de feuillages que celui qui déborde si prodigieusement dans *Jocelyn*, ni aussi serein, ni aussi élyséen dans ses lointains, car c'est un été lamartinien que Puvis de Chavannes a peint dans une de ses plus belles fresques. L'été de Desbordes-Valmore est tout pénétré de flamme, lourd et accablant, non point aveuglant et morne à la façon de celui de Leconte de Lisle, mais au contraire plus brûlant que lumineux, et toujours chargé d'orage. C'est que tel est le caractère de cette saison dans le pays natal du poète. Dès que les premières chaleurs sont venues, l'humidité de la terre flamande, grand marais à peine desséché, monte dans la sève puissante des plantes, se condense en nuées orageuses, qui font du ciel une coupole de plomb en fusion. Dans cette atmosphère saturée d'électricité, des souffles de genèse passent, les germes se dispersent, un malaise plane, une inquiétude, une pâmoison et une angoisse d'amour. Pour Desbordes-Valmore, tous les étés furent des étés de Flandre.

Voici un jour qui déjà trouble sans opprimer, un jour de clarté incandescente, mais d'air pur et léger :

Ce fut un jour pareil à ce beau jour
Que, pour tout perdre, incendiait l'amour.
C'était un jour de charité divine
Où dans l'air bleu l'éternité chemine,
Où, dérobée à son poids étouffant,
La terre joue et redevient enfant.
C'était partout comme un baiser de mère,
Long rêve errant dans une heure éphémère,
Heure d'oiseaux, de parfums, de soleil [1]...

Qu'on prenne garde à ces heures brûlantes qu'embrase un souffle terrible, un « charme cruel » qui incline à la chute :

Un danger circule à l'ombre
    Au chant de l'oiseau
Qui descend, dès qu'il fait sombre,
    Se plaindre au roseau.
Alors tout ce qui respire
    Se prend à rêver...
Partout les nids et les ailes
    Tremblent doucement,
Dénonçant des tourterelles
    L'entretien charmant;

1. T. II, p. 263 : Jour d'Orient.

L'été brûle avec mystère
Dans les lits en fleurs
Des seuls amants de la terre
Sans blâme et sans pleurs [1]...

Ce souffle qui passe, c'est celui de l'amour, de l'amour impitoyable et tout-puissant, que les poètes antiques ont maudit, c'est celui de l'éternelle volupté, de la grande Vénus que Lucrèce a célébrée.

Oh! l'invisible amour circule dans les airs,
Dans les flots, dans les fleurs, dans les songes de l'âme,
Dans le jour qui languit trop chargé de sa flamme,
Et dans les nocturnes concerts [2].

Mais ce n'est pas seulement la flamme de l'été qu'elle chante. Nous l'avons entendue qui rappelait les reflets dorés des années lointaines; elle se souvient aussi des prairies verdissantes, fleurissantes et parfumées, dont les vertes ondulations déferlaient jusqu'au seuil de sa ville natale. Devant d'humbles fleurs, qu'elle a plantées dans sa mansarde de Lyon, elle se prend à songer : son âme s'envole vers la Flandre et ses grandes nappes végétales.

Par les beaux clairs de lune, aux lambris de ma chambre,
Que de bouquets mouvants vous avez fait pleuvoir!
Que de fois vos parfums, faute de myrrhe et d'ambre,
Moururent, au saint jour, sous mon Christ en bois noir...

Vouant à l'eau du ciel votre parfum sauvage,
Sur ce mur étonné de produire des fleurs,
J'ai dit au passereau qui descend de l'orage :
« Viens, j'ai semé pour toi ces humides couleurs »...

Sortis de vos plis verts où les jasmins respirent,
Que de songes sur moi vinrent causer le soir!
Ces papillons du ciel, qui chantent et soupirent,
Sur le sommeil du pauvre aiment tant à s'asseoir!...

Dieu vous garde pour eux! Moi je pars, moi je passe,
Comme à travers les champs un filet d'eau s'en va;
Comme un oiseau s'enfuit, je m'en vais dans l'espace
Chercher l'immense amour où mon cœur s'abreuva.

Charme des blés mouvants, fleurs des grandes prairies,
Tumulte harmonieux élevé des champs verts!
Bruit des nids! flots courants! chantantes rêveries!
N'êtes-vous qu'une voix parcourant l'univers [3]?

1. T. II, p. 294 : Dans l'été.
2. T. I, p. 243 : Louise Labé. — Voir dans le même sentiment : « Amour, divin rôdeur ». T. II, p. 308.
3. T. II, p. 92 et suiv. : Départ de Lyon. — Voir aussi t. I, p. 176 : La vallée de la Scarpe, début.

Dans cet admirable *Départ de Lyon*, la voix de Desbordes-Valmore a une ampleur vraiment lamartinienne, et nous retrouvons les magnificences de *Jocelyn*. Les nuits même semblent dormir dans un manteau de feu; le pressentiment du soleil les agite. Voici des paroles murmurées à l'oreille d'une amie :

Viens! viens épier l'aube à la lueur humide,
Quand sous ses voiles gris l'aube ouvre l'horizon.
Rien ne bruit là-bas qu'un filet d'eau limpide...
Viens! on dirait la vie au fond des bois couchée;
Pas une aile d'oiseau n'éveille l'air encor;
Le rossignol se tait quand la lune est cachée;
Hors toi, sous tes parfums fleur brûlante et penchée,
La nuit enchaîne tout dans un muet accord.

Viens! les premiers lilas sous l'ombre et la verdure
Soufflent au loin leur nom, leur forme, leurs couleurs;
La terre ne dort pas, elle ouvre sa ceinture,
Son sourire invisible encense la nature,
Et son hymne au soleil va s'élancer des fleurs [1].

Sous ses parfums, fleur brûlante et penchée, Desbordes-Valmore pourrait se définir ainsi elle-même. Elle dit ailleurs :

... Quand le jour se voile sous la nue,
Qu'il laisse tomber l'ombre avant la nuit venue,
Quand l'oiseau sans musique erre aux champs sans couleurs,
Je ne me sens pas vivre et je ressemble aux fleurs,
Aux pauvres fleurs baissant leurs têtes murmurantes
Et qu'on prendrait au loin pour des âmes pleurantes [2].

Aussi s'incline-t-elle vers les eaux errantes, celles surtout qui murmurent au fond de sa mémoire, celles par exemple du puits Notre-Dame, celles du « ruisseau de la Scarpe [3] ». Elle les revoit,

Quand le dernier rayon du jour qui va s'éteindre
Colore l'eau qui tremble et qui porte au sommeil [4].

Nuls vers, plus que les siens, ne sont remplis de la musique et de la fraîcheur des eaux. Elle voudrait en inonder ses tempes qui battent, son front fiévreux, ses yeux consumés. Elle aime les eaux

1. T. II, p. 57 : L'augure.
2. T. II, p. 41 : Affliction.
3. T. II, p. 315.
4. T. I, p. 117 : La vallée de la Scarpe. Voir aussi, t. III, 46, Le derviche et le ruisseau, début.

qui courent sur la terre et celles qui sont suspendues dans le ciel, les nuées d'orage :

Les rumeurs du jardin disent qu'il va pleuvoir;
Tout tressaille, averti de la prochaine ondée...
Laissez pleuvoir, ô cœurs solitaires et doux!
Sous l'orage qui passe il renaît tant de choses [1].

Ce qui l'attire vers les fleurs, c'est la rapidité mélancolique de leur destin :

Oh! de l'air, des parfums! des fleurs pour me nourrir!
Il semble que les fleurs alimentent ma vie;
Mais elles vont mourir... Ah! je leur porte envie!
Mourir jeune, au soleil, Dieu! que c'est bien mourir [2]!

C'est leur âme qui expire après elles, « les parfums mourants qui survivent aux fleurs [3] ». Elle a trouvé, comme le vieux Ronsard, des mots enchantés pour dire la fin des roses :

Oui, la rose a brillé sur mon riant voyage;
Tous les yeux l'admiraient dans son jeune feuillage;
L'étoile du matin l'aidait à s'entr'ouvrir,
Et l'étoile du soir la regardait mourir.
Vers la terre déjà sa tête était penchée;
L'insecte inaperçu s'y creusait un tombeau;
Sa feuille murmurait, en tombant desséchée :
« Déjà la nuit, déjà.... Le jour était si beau [4]! »

Et les « roses de Saadi », envolées sur la mer!

La vague en a paru rouge et comme enflammée.
Ce soir, ma robe encore en est toute embaumée...
Respires-en sur moi l'odorant souvenir [5].

Ce sont là de beaux vers enivrants, tout chargés de pourpre et d'aromes capiteux, qui chantent la fleur souveraine où flamboie le sang de la terre, dans la saison où triomphe le soleil.

Les êtres dont elle a le mieux parlé sont ceux qui symbolisaient le mieux la flamme rapide de la vie et de l'amour, ceux dont Michelet a si bien compris l'âme : l'insecte, l'oiseau. C'est le ver

1. T. II, p. 274 : La jeune fille et le ramier.
2. T. I, p. 244 : Les fleurs.
3. T. I, p. 197 : Révélation.
4. T. III, p. 164 : Le rêve de mon enfant.
5. T. II, p. 273 : Les roses de Saadi.

luisant, veilleuse des nuits de juin, étoile terrestre des campagnes touffues :

Juin parfumait la nuit, et la nuit transparente
N'était qu'un voile frais étendu sur les fleurs :
L'insecte lumineux, comme une flamme errante,
Jetait avec orgueil ses mobiles lueurs [1].

C'est la mouche, « violette vivante » qui va chercher

Sur *sa* robe de gaze un reflet de l'aurore [2].

C'est l'éphémère, dont la durée tient entre deux crépuscules :

Frêle création de la fuyante aurore...
Né dans le feu, ton vol en cercles s'y déploie
Et sème des anneaux de lumière et de joie.
Le fil de tes hasards est court, mais il est d'or...
Nul adieu ne viendra gémir dans l'harmonie
De ton jour de musique et d'ivresse infinie...
Fiévreuse de soleil et d'encens, quel destin!
Atome délecté dans le miel qui l'arrose,
Sonne ta bienvenue au banquet du matin [3].

Ce sont les abeilles. Les abeilles bourdonnent souvent dans les livres des poètes, depuis Virgile jusqu'à Victor Hugo. Mais nul peut-être n'a dit leur joie et leur ardeur de vivre comme Desbordes-Valmore. Elles jaillissent de la source de toute existence, elles n'ont pas seulement en elles un peu du souffle divin, *divinæ particulam auræ*; elles sont la poudre même du torrent de flamme qui inonde l'été :

Jeune, on a tant aimé ces parcelles de feu,
Ces gouttes de soleil dans notre azur qui brille
Dansant sur le tableau lointain de la famille,
Visiteuses des blés où logent tant de fleurs,
Miel qui vole émané des célestes chaleurs!
J'en ai tant vu passer dans l'enclos de mon père
Qu'il en fourmille au fond de tout ce que j'espère [4].

Elle suit les mouvements vifs et l'élan des oiseaux, pareils aux mouvements et à l'élan de son âme passionnée. Elle crie à l'hirondelle :

1. T. III, p. 49 : Le ver luisant.
2. T. III, p. 6 : La mouche.
3. T. I, p. 256 : L'éphémère.
4. T. II, p. 317 : Un ruisseau de la Scarpe.

Je te suivrai dans le voyage
Rapide et haut comme l'éclair [1];

à l'oiseau « dont la cage est l'univers » :

Ton cri rapide est une vie!
Ton vol un éloquent éclair!
O flèche amoureuse lancée [2]...

Comme Aristophane, elle salue les oiseaux de paroles aériennes. Elle leur envoie un hymne de belle et large allure :

Caravane aux voix enflammées,
Légers navigateurs du vent...
Sous l'arceau de la vieille église
Ou dans l'arbre en fleur du chemin,
Le cœur au nid, l'aile à la brise...
... Vous ne vous attroupez guère
Que pour saluer le soleil...
Levés avec l'aube levée,
Montant vers Dieu dans sa lueur...
... Jamais on n'a vu la trace
De vos corps tombés dans les bois [3].

Ainsi, d'instinct, sa sympathie va aux êtres dont l'allure est la plus déliée, la destinée la plus brève, et qui se consument dans une illusion éphémère. Vie et amour, âme, lumière et chaleur, tout cela pour elle ne fait qu'un, et, comme pour les anciens hommes, comme pour les aînés de la race indo-européenne, le soleil est pour elle la manifestation visible de Dieu. Ce n'est pas Moloch dévorateur, c'est la caresse et le sourire d'une indulgente Providence :

Ami de la pâle indigence...
Ta flamme, d'orage trempée,
Ne s'éteint jamais sans espoir...
Par toute la grande Italie,
Où je passe le front baissé,
De toi seul, lorsque tout m'oublie,
Notre abandon est embrassé!...
A travers les monts et les nues
Où l'exil se trouve à genoux,
Dans nos épreuves inconnues,
Ame de feu, plane sur nous [4].

1. T. II, p. 269 : Un cri.
2. T. II, p. 272 : La feuille volée.
3. T. III, p. 136 et suiv. : Les oiseaux.
4. T. II, p. 63-64 : Au soleil.

Avec tous les êtres primitifs elle est sous l'influence directe du soleil. Il l'écrase et l'enchante. Elle souffre des orages qu'il soulève; quand il se dégage des ténèbres, elle nage dans un fluide d'or. Elle se sent une des fragiles créatures qui sont comme des transformations de sa force et des émanations de sa fournaise. Elle arrive à communier avec le monde par le cœur, par la sensibilité, comme un Spinoza, comme un Hegel y arrive par l'intelligence. Un esprit viril se repose dans la contemplation d'une substance, d'une loi unique : elle s'absorbe dans la vibration totale de l'univers concret.

V

Mais elle ne peut s'y mêler et s'y confondre au point de ne rien demander au delà. Il ne lui suffit point d'avoir été une pensée fugitive de Dieu. Elle veut durer en lui, revivre en lui, retrouver en son sein les êtres qui lui sont chers. Elle est sentimentale, et ceux qui vivent dans la vie du cœur tendent plus que tous les autres à persévérer dans l'existence.

J'irai plus haut que l'orage
Dans les ailes de la mort [1] !

Tel est leur cri sublime. Les négations de la science ne les atteindront jamais, ou les feront horriblement souffrir. Les joies du panthéisme leur sont inintelligibles. Qu'importe l'univers, si ce que j'aime, si l'âme d'élection à qui est allée mon âme, si les âmes qui se sont allumées à la mienne doivent à jamais disparaître dans le flux incessant des vaines apparences? Mais Desbordes-Valmore vivait à l'ombre d'une religion positive, celle où elle avait grandi.

Sa religion était le catholicisme, un catholicisme à la fois très indépendant et très mystique. Sainte-Beuve l'a très finement indiqué, à son ordinaire : « Elle n'introduisit jamais un tiers, un homme, comme truchement entre Dieu et elle. Si elle entrait dans les églises pour prier, c'était entre les offices et quand les nefs étaient désertes. Elle avait son Christ [2]... Il est un point sur lequel elle ne fléchit pas; si elle est catholique d'imagination, elle a, si je puis dire, le catholicisme individuel; elle n'entend y faire intervenir personne; elle est surtout pour qu'on respecte la paix

1. T. I, p. 343 : Une nuit de mon âme.
2. *Nouveaux Lundis*, XII, p. 166.

des mourants [1]... » Il ne faudrait point chercher l'explication de ce fait dans les origines calvinistes qu'elle aimait à se donner [2]. Elle n'a rien de « huguenot » : il n'y a en elle aucune révolte intellectuelle, et elle scandalisait, comme le rapporte Sainte-Beuve, le rigoriste Vinet. Mais elle était dans un état d'esprit que beaucoup de femmes doivent connaître. Peu d'entre elles ont rompu avec la foi, qui leur est un besoin absolu; beaucoup d'entre elles, et quelquefois à leur insu, ne l'acceptent plus entièrement. Au contraire peu d'hommes sont restés catholiques; mais ce petit nombre est en général d'esprit beaucoup plus étroit et plus intolérant que ne le sont les femmes. C'est que pour eux le catholicisme est en grande partie affaire de gouvernement et de politique, et qu'on ne saurait alors faire trop de cas des pratiques qui enchaînent et disciplinent. Ils relèvent de Joseph de Maistre bien plus que de l'Évangile ou de la légende. Les femmes — je ne parle point des bigotes qui sont en général assez masculines — veulent surtout trouver dans le catholicisme des consolations et des espérances. D'où il suit qu'elles peuvent ne point attacher une grande importance au formalisme, et, d'autre part, tenir plus que les protestants à la partie concrète et sensible de la religion, et, comme un grand amour ne va pas sans quelque superstition, aux symboles précis et matériels qui mettent l'Infini à leur portée.

Desbordes-Valmore a conservé, dans un coin fleuri de sa mémoire, de blanches images, des souvenirs d'enfant pieuse qu'on a vêtue de voiles candides pour des funérailles, pour des processions.

Quand j'ignorais la mort, je pense qu'une fois
On me fit blanche et belle, et qu'on serra ma tête
D'une tresse de fleurs comme pour une fête;
Qu'une gaze tombait sur mes souliers plus beaux;
Et qu'à travers le jour nous portions des flambeaux :
Et puis, qu'un long ruban nous tenait, jeunes filles
Prises pour le cortège au sein de nos familles.
Oui, de mes jours pleurés je vois sortir ce jour,
Tout soleil! ruisselant sur la fraîche chapelle
Où je voudrais prier quand je me la rappelle.
Enfants, nous emportions à son dernier séjour

1. *Nouveaux Lundis*, XII, p. 205-206.
2. E. Montégut, *Esquisses littéraires*, p. 32 : « Elle avait peut-être quelques gouttes de sang huguenot dans les veines... Cet héritage n'avait pas été perdu, comme le prouvent la vaillance de son cœur et ce triste courage à se nourrir de soi-même qui lui est commun avec les âmes réformées. »

Un enfant plus léger, plus peureux de la terre,
Et qui s'en retournait habillé de mystère,
Furtif comme l'oiseau sur nos toits entrevu,
Posé pour nous chanter son passage imprévu,
Dont la flèche invisible a détendu les ailes,
Et qui se traîne aux fleurs, et disparaît sous elles [1]!

Comparez avec ce morceau le *Convoi de Louise*, de Brizeux; la prière du poète breton est gracieuse et printanière, mais combien plus sèche, plus courte, plus essoufflée! Ailleurs elle retrouve l'écho délicieux d'un cantique de première communion, et auprès de pareils vers les chœurs des tragédies sacrées de Racine paraissent froids et convenus. M. Jules Lemaître a dit que Paul Verlaine était peut-être notre seul poète catholique. Il a oublié Desbordes-Valmore. Écoutez plutôt :

Nous venons! nous venons, Maître doux et divin,
Comme l'agneau sans fiel et le pain sans levain,
Nous venons, l'âme en fleur, vous chercher à l'église.
Sous votre long manteau sauvez-nous de la bise.
On nous a dit, Seigneur, que vous étiez ici
Et que vous demandiez les enfants : nous voici [2].

Et relisez la Prière des orphelins [3]. Desbordes-Valmore a conservé la dévotion à la Vierge, que ne connaissait plus le grand siècle gallican et janséniste, et qui n'a nulle place dans les vers des poètes religieux modernes [4] plus chrétiens que catholiques, plus spiritualistes que chrétiens. La Madone devant laquelle elle s'agenouille, c'est celle qui sourit dans la chapelle extérieure, au flanc de l'église Notre-Dame de Douai :

Nous entrâmes sans bruit dans la chapelle ouverte,
Étrangère au soleil sous sa coupole verte.
Là, comme une eau qui coule au milieu de l'été,
On entendait tout bas courir l'éternité.
Quelque chose de tendre y languissait : du lierre
Y tenait doucement la Vierge prisonnière;
Parmi le jour douteux qui flottait dans le chœur,
On voyait s'abaisser et s'élever son cœur [5].

1. T. I, p. 258-259 : Le convoi d'un ange.
2. T. III, p. 201.
3. T. II, p. 262.
4. Excepté, bien entendu, Verlaine.
5. T. I, p. 259 : Le convoi d'un ange.

C'est la Mère des sept douleurs du coin des carrefours, la Reine du mois de mai qui a pour niche le creux d'un arbre, pour sanctuaire les feuillages mobiles, une bonne Vierge populaire et naïve comme un ancien dieu gaulois de la lande ou de la forêt.

Sous le toit d'aubépines,
Qui lui sert de palais,
L'oiseau chante matines
Dans l'arbre pur et frais.
Les enfants du village
Sont ses anges élus,
Et les bruits du feuillage
Lui sonnent l'angelus [1].

Il passe dans ces vers comme une mélodie d'invisibles petites cloches matinales; on dirait un timbre argentin qui s'éveille en frémissant dans la rosée.

Ce sont surtout là des visions d'enfance où elle aime à se reposer. Elle a vécu, elle a souffert. Un jour d'exceptionnelle réflexion, elle arrive au sentiment très élevé d'une traversée mystérieuse, obscure et sombre, où des lueurs apparaissent par intervalles. Elle a la sensation, si peu répandue dans notre race, pour qui tout est simple, des abîmes des ténèbres qui nous environnent, de l'aspect désolé que présente le visible, et une ferme confiance dans la présence de l'invisible, pressenti par courtes échappées.

Non, tout n'est pas malheur sur la terre flottante :
Agité sans repos par la mer inconstante,
Cet immense vaisseau, prêt à sombrer le soir,
Se relève à l'aurore élancé vers l'espoir.
Chaque âme y trouve un mât pour y poser son aile,
Avant de regagner sa patrie éternelle.
Et tous les passagers, l'un à l'autre inconnus,
Se regardent, disant : « D'où sommes-nous venus? »
Ils ne répondent pas. Pourtant, sous leur paupière,
Tous portent le rayon de divine lumière [2]...

Mais elle s'étonne naïvement d'avoir atteint de pareilles hauteurs. Elle est comme prise de vertige. Elle semble se dire : « Comment, moi aussi, j'ai de si majestueuses paroles! »

Et tous ces hauts pensers m'éblouissent... J'ai peur [3].

1. T. III, p. 192, 193 : La Madone des champs.
2. T. II, p. 124, 125 : Veillée.
3. *Ibid.*

C'est qu'elle n'a rien de spéculatif. Elle ignore absolument les « discours en vers » de Musset et de Lamartine, et les solennelles Apocalypses de Victor Hugo. Sa foi métaphysique est une postulation, une espérance qui jaillit de la douleur, une affirmation passionnée de l'au-delà. Combien cela est plus émouvant et plus légitime que les vains arguments dont se berce le spiritualisme d'école! Cette ignorante, cette instinctive arrive à franchir les murailles d'airain de l'univers énigmatique par la même voie que Pascal ou que Kant. Comme l'un est altéré de certitude et l'autre de justice, elle a soif d'amour immortel.

D'ailleurs les morts ne sont point morts pour elle. Elle se sent environnée d'âmes. Elle les voit brûler dans les flammes vacillantes des cierges, sur les autels [1]. Elle les devine dans les obscures clartés de la nuit. Elle dit à son amie Albertine :

> Un soir, j'ai vu ton âme aux feux blancs d'une étoile [2].

Elle demande « aux enfants qui ne sont plus » :

> Quand les astres sont purs, dans leurs tremblantes flammes
> Voit-on flotter vos jeunes âmes [3]?

Elle remercie « le soleil des morts », la lune qui les arrose de ses « pâles fraîcheurs ».

> ... Toi qui descends des divines montagnes
> Pour éclairer nos morts épars dans les campagnes,...
> Au bout de tes rayons promenés sur nos fleurs,
> Comme un encens amer prends un peu de nos pleurs [4]...

Une nuit, en songe, elle se trouve entre une amie vivante et une amie disparue :

> Nous allions, comme trois colombes,
> Effleurant à peine le blé;
> Et vers le doux sentier des tombes
> Le triple essor s'est envolé...
> Son ombre qui battait des ailes,
> Charmante, nous disait tout bas :
> « Allons voir des choses nouvelles;
> Allons vers Dieu, qui ne meurt pas [5] ».

1. Correspondance, II, 227.
2. T. I, p. 226 : Le mal du pays.
3. T. III, p. 178.
4. T. II, p. 251 et suiv. : Le soleil des morts.
5. T. II, p. 122 : Les amitiés de la jeunesse.

Elle espère que l'âme d'un mort inconnu, l'un de ces innombrables morts qu'elle a salués dans la rue à leur dernier voyage, viendra la rassurer sur l'envers de la tombe :

Elle me dira : « Ne crains rien :
Les cieux sont grands; les morts sont bien [1] ! »

Surtout sa pensée va aux nouveau-nés partis, aux « beaux petits anges de minuit [2] ». Elle a été frappée dans ses enfants, même avant les suprêmes blessures qui devaient assombrir la fin de sa vie. Elle a vu disparaître le fils de son premier amour et l'aînée de ses filles, quelques mois après sa naissance. Elle adresse à ces « doux fruits à peine éclos, déjà mûrs pour les cieux », comme dit un autre poète, une prière exquise, toute fleurie d'images enfantines, et bien expressive, par son dessin rythmique, du silence inviolé qu'ont gardé ces âmes montrées un instant à la terre et reprises aussitôt :

Vous qui n'avez jamais parlé
Dans notre monde désolé,
N'apprenez pas la langue austère
Ni les durs sanglots de la terre.
Envolez-vous, mais, par pitié,
De nos pleurs portez la moitié
Dans le manteau bleu de la Vierge;
Et nous brûlerons un beau cierge
Au pied de votre blanc berceau,
Pour que l'arbre et son arbrisseau
Revivent aux montagnes pures
Loin des autans, loin des souillures,
Loin de ce monde désolé
Où vous n'avez jamais parlé [3].

Il est visible qu'elle implore ici leur intercession. Elle a toujours ressenti de la vie une grande lassitude et de sa faute un remords sans cesse renouvelé. Elle n'est qu'une humble suppliante. Elle ne s'épanche jamais en hymnes glorieux. Elle s'agenouille, toute en larmes, devant le Christ des souffrants et des misérables : elle gît comme une fleur « au pied de la croix effeuillée [4] ». Voici le cantique de tristesse qu'elle fait monter vers Dieu :

1. T. II, p. 118 : Le salut aux morts.
2. T. II, p. 88 : Croyance populaire.
3. T. III, p. 259 : Aux nouveau-nés partis.
4. T. II, p. 59 : Au Christ.

Par le vent de l'exil de partout balayée,
Vraiment, je ne sais plus où je suis envoyée.
Oh! les arbres du moins ont du temps pour fleurir,
Pour répandre leurs fruits, pour monter, pour mourir;
Moi, je n'ai pas le temps; ma tâche est trop pressée.
Dieu! laissez-moi goûter la halte commencée;
Dieu! laissez-moi m'asseoir à l'ombre du chemin,
Mes enfants à mes pieds et mon front dans ma main!
Je ne peux plus marcher. Je viens... J'ai vu... Je tombe.
Je n'ai pris qu'une fleur là-haut sur une tombe,
Des chapelets bénis pour ceux que nous aimons,
Et j'ai blessé mes pieds aux cailloux des grands monts [1].

Aussi bien, elle est une pauvre petite forme noire et grise perpétuellement flagellée par une bise de tempête, pleine de larmes et de sanglots, déchirée à toutes les ronces, meurtrie à toutes les pierres de la route. Elle n'a point de lamentations sonores et d'attitudes convenues. Ses sœurs sont dans les faubourgs populaires où sévissent la pauvreté, la faim, la maladie et la mort. Elle a ceci d'émouvant qu'elle nous apporte le témoignage d'une multitude obscure, en qui se trouvent d'étranges profondeurs de souffrance et de dévouement.

Je suis la prière qui passe
Sur la terre où rien n'est à moi...
J'ai touché les deux flancs du monde,
Suspendue au souffle de Dieu.

... Et me voici louant encore
Mon seul avoir, le souvenir,
M'envolant d'aurore en aurore
Vers l'impérissable avenir.

Je vais au désert plein d'eaux vives,
Laver les ailes de mon cœur,
Car je sais qu'il est d'autres rives
Pour ceux qui vous cherchent, Seigneur!...

Laissez-moi passer, je suis mère;
Je vais redemander au sort
Les doux fruits d'une fleur amère,
Mes petits volés par la mort [2].

Le Dieu qu'elle prie de tout son cœur est tout près d'elle. C'est celui qui s'asseyait au milieu des pêcheurs, des artisans, des publi-

1. T. II, p. 254, 255 : Le dimanche des Rameaux.
2. T. II, p. 332, 333 : L'âme errante.

cains, le passant qui apportait la bonne nouvelle aux foules, qui faisait pénétrer un rayon dans leurs ténèbres morales. Dans la vie, elle a appris

Dieu triste! comme nous voyageur en ce lieu [1].

Et j'imaginerais volontiers que les saintes femmes groupées par la légende évangélique autour de l'agonie et de la résurrection de Jésus devaient avoir une âme à peu près pareille à la sienne. Les abstractions du déisme lui seraient inintelligibles; c'est le Dieu fait homme qui se penche vers elle.

Aussi sa prière n'est jamais celle du pharisien [2]; elle n'est même jamais celle d'une âme qui s'épanouit dans l'extase religieuse. Elle a été trop maltraitée par la vie. Elle a failli, et le souvenir de sa faute la torture. Comme nous sommes loin de George Sand, et de tout le romantisme, et des droits sacrés de la passion! Elle ne croit guère à un enfer éternel; toute sa tendresse proteste contre ce songe féroce, où se mirait avec complaisance la férocité de nos aïeux. Mais le purgatoire l'inquiète, et elle a dit ses angoisses dans une poésie qui est son chef-d'œuvre, qui est un chef-d'œuvre du lyrisme français. Elle mériterait de prendre rang auprès des *Méditations* les plus connues de Lamartine, auprès des *Odes* les plus louées de Victor Hugo [3]. Jamais une âme ne s'est reployée avec plus d'épouvante devant l'approche des ténèbres. Je ne sais rien, dans notre littérature, qui ressemble à ce merveilleux psaume. Sans effort, sans calcul, la langue en est extraordinairement inventée. Si on peut parler d'inspiration, c'est bien à propos d'une pareille œuvre. Je voudrais la transcrire en entier. J'en citerai au moins quelques « versets ».

C'est là qu'il faut descendre et sans lune et sans jour,
Sous le poids de la crainte et la croix de l'amour.

Pour entendre gémir les âmes condamnées,
Sans pouvoir dire : « Allez, vous êtes pardonnées! »

Sans pouvoir les tarir, ô douleur des douleurs!
Sentir filtrer partout les sanglots et les pleurs;

Se heurter dans la nuit des cages cellulaires
Que nulle aube ne teint de ses prunelles claires;

1. T. II, p. 42 : Afflictions.
2. V. Montégut, *loc. cit.*, p. 33.
3. Paul Verlaine a cité les *Sanglots* dans ses poètes maudits. M. Lacaussade, j'ignore pourquoi, ne les a pas admis dans son excellente édition. On les trouvera dans les *Poésies posthumes* de Revilliod, p. 132 et suiv.

Ne savoir où crier au Sauveur méconnu :
« Hélas! mon doux Sauveur, n'étiez-vous pas venu? »

Ah! j'ai peur d'avoir peur, d'avoir froid; je me cache
Comme un oiseau tombé qui tremble qu'on l'attache.

Je rouvre tristement mes bras au souvenir...
Mais c'est le Purgatoire et je le sens venir!

C'est là que je me rêve après la mort menée,
Comme un esclave en faute au bout de sa journée...

C'est là que je m'en vais au-devant de moi-même,
N'osant y souhaiter rien de tout ce que j'aime.

Je n'aurai donc plus rien de charmant dans le cœur
Que le lointain écho de leur vivant bonheur.

Et, de temps en temps, la lamentation s'interrompt pour laisser entendre une plainte plus monotone et plus sourde, et comme un refrain de complainte naïve, qui revient à plusieurs reprises :

Ciel! où m'en irai-je
Sans pieds pour courir?
Ciel! où frapperai-je
Sans clef pour ouvrir?

Puis elle continue : le soleil n'atteindra plus sa paupière :

Plus de soleil! Pourquoi? Cette lumière aimée
Aux méchants de la terre est pourtant allumée.

Sur un pauvre coupable à l'échafaud conduit
Comme un doux « Viens à moi! » l'orbe s'épanche et luit.

Plus de feu nulle part! plus d'oiseaux dans l'espace!
Plus d'Ave Maria dans la brise qui passe.

Au bord des lacs taris plus un roseau mouvant,
Plus d'air pour soutenir un atome vivant.

Ces fruits que tout ingrat sent fondre sous sa lèvre,
Ne feront plus couler leur fraîcheur dans ma fièvre...

Plus de ces souvenirs qui m'emplissent de larmes,
Si vivants que toujours je vivrais de leurs charmes;

Plus de famille au soir assise sur le seuil,
Pour bénir son sommeil chantant devant l'aïeul...

O parents, pourquoi donc vos fleurs sur nos berceaux
Si le ciel a maudit l'arbre et les arbrisseaux?...

Mais le chant funèbre se termine en hymne d'espoir :

Si dans le ciel éteint quelque étoile pâlie
Envoyait sa lueur à ma mélancolie,

Sous ses arceaux tendus d'ombre et de désespoir,
Si des yeux inquiets s'allumaient pour me voir!...

Sa mère, du haut de l'éternité heureuse, viendra la chercher :

Je sentirai couler dans mes naissantes ailes
L'air pur qui fait monter les libres hirondelles,

Et ma mère en fuyant pour ne plus revenir
M'emportera vivante à travers l'avenir.

Ailleurs, elle a avec Dieu un dialogue d'une suavité infinie. Et Dieu lui parle comme il parlait à Pascal, dans ces nuits illuminées où le grand visionnaire sentait sur son front la chute tiède des gouttes du sang du Rédempteur :

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon Père où revit toute fleur...

J'irai, j'irai lui dire au moins avec mes larmes :
« Regardez, j'ai souffert... » Il me regardera,
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes,
Parce qu'il est mon Père, il me reconnaîtra.

Il dira : « C'est donc vous, chère âme désolée?
La terre manque-t-elle à vos pas égarés?
Chère âme, je suis Dieu : ne soyez plus troublée;
Voici votre maison, voici mon cœur, entrez[1] ! »

Marie de Magdala pouvait prier ainsi. On respire ici un lointain parfum des Évangiles. Tout dernièrement on a essayé de mettre en vers le Pater pour la scène, et l'on n'y a point réussi. Dans une simple effusion d'âme, Desbordes-Valmore atteint presque l'Oraison sublime.

VI

On a accusé Desbordes-Valmore de monotonie. On a trouvé peu de variété dans l'histoire longuement déployée de cette âme, toute d'amour et de sanglots. Et il est vrai qu'elle n'échappe pas entièrement à ce reproche. Mais il est juste de signaler chez elle

1. T. II, p. 350 : La couronne effeuillée.

quelques notes qui ne lui sont pas habituelles. Elle ignore à peu près la mythologie, mais voici une fée et une Néréide qui courent comme des lueurs dans la mer. La Néréide n'est point sœur de celles qui forment le cortège de la jeune Tarentine. C'est une nymphe du Nord, une Meerminne de *Lied* ou de conte germanique :

Je croyais qu'une fée, en épurant les ondes,
Pour tracer au navire un lumineux chemin,
Brûlait des lampes d'or sous les vagues profondes...
A mes yeux fascinés la belle Néréide
Errait...
Je voyais son front calme orné de diamants
Et dans le frais cristal glisser ses pieds charmants [1].

Apparition phosphorescente, plutôt peinte par Burne Jones ou entrevue par Henri Heine, que sculptée par Praxitèle. Elle a aussi des « trouvailles », des vers frappés, d'un dessin net et sévère, de facture antithétique. Elle appelle un prisonnier dont le regard se promène sur les champs.

De l'espace désert voyageur immobile [2].

Elle dit du Christ :

Lui dont les bras cloués ont brisé tant de fers [3] !

Même Sainte-Beuve en lisant ses vers sur les émeutes de Lyon pourra nommer Agrippa d'Aubigné :

... Dieu cueillait comme des fleurs froissées
Les femmes, les enfants, qui s'envolaient aux cieux.
Les hommes, les voilà dans le sang jusqu'aux yeux.
L'air n'a pu balayer tant d'âmes courroucées [4].

Mais ce ne sont là que des hasards. Rarement sa pensée se ramassait et se condensait avec une énergique brièveté. L'on ne saurait se donner le passe-temps de compter les vers cornéliens qu'on rencontre chez elle, comme ceux qu'on rencontre chez Lamartine. Et je néglige aussi une pièce sur l'Arc de triomphe [5], qui est dans son œuvre un pur accident, et qu'un soupçon de

1. T. I, p. 183 : A mes sœurs.
2. T. I, p. 178 : La vallée de la Scarpe.
3. T. II, p. 346 : Les prisons et les prières.
4. T. II, p. 222 : Dans la rue.
5. T. II, p. 111.

virtuosité pourrait faire rapprocher de certaines *Chansons des rues et des bois*.

Mais elle s'écarte de son inspiration ordinaire par un autre endroit. Il y a chez elle une veine d'imagination populaire, et des plus originales. Bien qu'elle écrive des romances, elle y loge peu de bons sauvages et des nègres attendrissants; il y a moins encore de style troubadour. Elle ne s'est laissé séduire, et il l'en faut grandement complimenter, ni au bric-à-brac exotique, ni au bric-à-brac médiéviste. Mais elle a dansé avec ses compagnes, à la tombée du soir, dans les rues vertes du vieux Douai. Elle a écouté, dans les bruits du crépuscule, ces refrains à demi inintelligibles, mais si chantants et si suggestifs, où l'âme des générations disparues a versé ses gaîtés et ses mélancolies, ces cantilènes issues du sol comme les grands blés et les hautes fleurs paysannes, avec les anciens apologues et les contes de fées. Toute une part, et non la moindre, de la poésie allemande a jailli de la chanson populaire. Plus dédaigneux que leurs voisins d'outre-Rhin, nos poètes l'ont à peu près négligée, et l'art prestigieux de Victor Hugo, malgré les apparences, lui a emprunté bien peu. Quelquefois Desbordes-Valmore en a retrouvé la mélodie, le mouvement et le frémissement intérieur, le charme obscur et primitif, si malaisé à définir. C'est parfois auprès du berceau de ses enfants; son chantonnement « prend un sens et devient une vague chanson[1]. » Voici une « Dormeuse[2] » où les images légères valsent dans une atmosphère de cristal, comme les notes d'un carillon flamand dans les nappes claires d'une nuit de lune :

Si l'enfant sommeille,
Il verra l'abeille,
Quand elle aura fait son miel,
Danser entre terre et ciel...

Si mon enfant m'aime,
Dieu dira lui-même :
« J'aime cet enfant qui dort;
Qu'on lui porte un rêve d'or!

« Fermez ses paupières,
Et sur ses prières,
De mes jardins pleins de fleurs,
Faites glisser mes couleurs...

1. T. III, p. 96 : Pour endormir l'enfant; p. 99 : Selon Dieu.
2. T. III, p. 70 et suiv.

« Mettez-lui des ailes
Comme aux tourterelles,
Pour venir dans mon soleil
Danser jusqu'à son réveil!...

« Donnez-lui la chambre
De perles et d'ambre,
Et qu'il partage, en dormant,
Nos gâteaux de diamant!

« Brodez-lui des voiles
Avec mes étoiles,
Pour qu'il navigue en bateau,
Sur mon lac d'azur et d'eau,

« Que la lune éclaire
L'eau pour lui plus claire,
Et qu'il prenne au lac changeant
Mes plus fins poissons d'argent[1]! »

D'autres fois aussi c'est elle-même qu'elle berce, pour enchanter son mal d'amour.

Aux autres cachée,
Je brode mes fleurs;
Sans être fâchée,
Mon âme est en pleurs;
Le ciel bleu sans voiles,
Je le vois d'ici;
Je vois les étoiles,
Mais l'orage aussi.

Vis-à-vis la mienne
Une chaise attend;
Elle fut la sienne
La nôtre un instant;
D'un ruban signée,
Cette chaire est là,
Toute résignée
Comme me voilà[2]!

Les trois derniers vers sont adorablement expressifs, dans leur absolue simplicité. A deux reprises[3], elle a employé un rythme

1. Voy. aussi les subtiles et lumineuses images du Grillon, t. II, p. 79.
2. T. II, p. 75, 76 : Ma chambre.
3. T. I, p. 232 : La sincère; t. II, p. 50 : Qu'en avez-vous fait?

très libre, et qui est d'un effet très spécial. As-tu cœur libre? demande « la Sincère » :

S'il n'est plus à toi,
Je n'ai qu'une envie;
S'il n'est plus à toi,
Tout est dit pour moi.

Le mien glissera,
Fermé dans la vie;
Le mien glissera
Et Dieu seul l'aura!

Car, pour nos amours,
La vie est rapide;
Car, pour nos amours,
Elle a peu de jours.

L'âme doit courir
Comme une eau limpide;
L'âme doit courir
Aimer! et mourir.

Et cette harmonie de cloches et de larmes, avec son grand accord final, n'est-elle pas une merveille?

Sur la terre où sonne l'heure,
Tout pleure, ah! mon Dieu! tout pleure.

L'orgue sous le sombre arceau,
Le pauvre offrant sa neuvaine,
Le prisonnier dans sa chaîne
Et l'enfant dans son berceau;

Sur la terre où sonne l'heure,
Tout pleure, ah! mon Dieu! tout pleure.

La cloche pleure le jour
Qui va mourir sur l'église,
Et cette pleureuse assise
Qu'a-t-elle à pleurer? L'amour.

Sur la terre où sonne l'heure,
Tout pleure, ah! mon Dieu! tout pleure.

Priant les anges cachés
D'assoupir ses nuits funestes,
Voyez aux sphères célestes
Ses longs regards attachés.

Sur la terre où sonne l'heure,
Tout pleure, ah! mon Dieu! tout pleure.

Et le ciel a répondu :
« Terre, ô terre, attendez l'heure!
J'ai dit à tout ce qui pleure
Que tout lui sera rendu. »

Sonnez, cloches ruisselantes!
Ruisselez, larmes brûlantes!
Cloches qui pleurez le jour!
Beaux yeux qui pleurez l'amour[1]!

Mais elle s'est encore plus rapprochée de l'inspiration populaire. Elle en a retrouvé les images vives et naïves. J'aime à me rappeler des promenades que j'ai faites dans le pays flamand, vers Ypres et Hazebrouck. Ce pays est resté très agricole et très pastoral. Il n'offre point d'aspects fins et déliés, à la française. Il est tout neigeux d'aubépines, tout enluminé de grandes fleurs dorées. Il a des tons crus d'image d'Épinal. Les fermes, les petites chapelles, les églises, les longs moulins ont l'air de jouets d'enfants. Tout cela a une physionomie paisible et candide. On y voit très bien passer le Chat-botté et le Petit-Poucet. Ce grand vieil arbre pourrait bien être celui où le bonhomme Misère a fait grimper la Mort, dont l'ossature se confondait avec les branches noueuses. On y sent l'approche de la Mer Germanique, dont les rivages, selon un mot de Henri Heine, sont comme une ceinture de légendes. Dans les chaumières, on dit des prières pour appeler les bons anges et écarter les diables de la nuit. Le vent léger fredonne dans les feuillages l'air de Cadet-Rousselle, qui mendiait sous le porche de Saint-Pierre à Douai, ou du Juif-Errant, qui buvait de la bière fraîche avec les bourgeois de « Bruxelles en Brabant ». Et il est de fait qu'un faux Isaac Laquédem s'est fait héberger au XVIIe siècle chez le bourgmestre de la bonne ville d'Ypres. J'imagine que la campagne de Douai, il y a quelque cent ans, devait être à peu près ainsi.

« Peuple encor selon Dieu[2]! » s'écrie Desbordes-Valmore en pensant aux contemporains de son enfance. Voici comment elle a écouté et noté les rumeurs légendaires de la terre natale :

J'appris à chanter en allant à l'école :
Les enfants joyeux aiment tant les chansons!

1. T. II, p. 258 : Les cloches et les larmes.
2. T. II, p. 95 : Départ de Lyon.

Ils vont les crier au passereau qui vole;
Au nuage, au vent ils portent la parole,
Tout légers, tout fiers de savoir des leçons.

La blanche fileuse à son rouet penchée
Ouvrait ma jeune âme avec sa vieille voix,
Lorsque j'écoutais, toute lasse et fâchée,
Toute buissonnière en un saule cachée,
Pour mon avenir ces thèmes d'autrefois.

Elle allait chantant d'une voix affaiblie,
Mêlant la pensée au lin qu'elle allongeait,
Courbée au travail comme un pommier qui plie,
Oubliant son corps d'où l'âme se délie,
Moi, j'ai retenu tout ce qu'elle songeait :

— « Ne passez jamais devant l'humble chapelle
Sans y rafraîchir les rayons de vos yeux.
Pour vous éclairer c'est Dieu qui vous appelle,
Son nom dit le monde à l'enfant qui l'épèle,
Et c'est sans mourir une visite aux cieux.

« Ce nom comme un feu mûrira vos pensées,
Semblable au soleil qui mûrit les blés d'or;
Vous en formerez des gerbes enlacées,
Pour les mettre un jour sous vos têtes lassées,
Comme le faible oiseau qui chante et qui s'endort... »

Entendez-vous l'incantation de la vieille fée, et les mots magiques qui viennent de son mystérieux royaume, et ses images cueillies le long du grand chemin, à l'orée des vergers et des champs en fleurs. Je voudrais tout citer : donnons-nous encore la joie de lire quelques stances :

Voyez-vous passer dans sa tristesse amère
Une femme seule et lente à son chemin,
Regardez-la bien, et dites : « C'est ma mère,
Ma mère qui souffre! » — honorez sa misère,
Et soutenez-la du cœur et de la main.

Enfin faites tant et si souvent l'aumône,
Qu'à ce doux travail ardemment occupé,
Quand vous vieillirez — tout vieillit, Dieu l'ordonne, —
Quelque ange en passant vous touche et vous moissonne,
Comme un lys d'argent pour la Vierge coupé,

Les ramiers s'en vont où l'été les emmène,
L'eau court après l'eau qui court sans s'égarer,
Le chêne grandit sous le bras du grand chêne,
L'homme revient seul où son cœur le ramène,
Où les vieux tombeaux l'attirent pour pleurer[1].

Certains vers font revivre nos sensations des premières années dans leur fraîcheur et leur lumière. Ici ce sont des parties encore plus lointaines de nos âmes qui s'émeuvent, des souvenirs d'avant la vie. Peut-être nos aïeux obscurs se réveillent en nous, confusément...

VII

Avec Marceline Desbordes-Valmore, Mme Ackermann est en ce siècle la seule femme poète qui compte. Les autres sont de négligeables bas-bleus. Je parle au moins pour les mortes. Certes, le génie de Mme Ackermann est altier et généreux. Mais ce qu'elle a tenté de faire, d'autres l'ont fait avec plus d'ampleur et de maîtrise. M. Sully-Prudhomme a reflété le trouble de nos âmes avec une subtile inquiétude, et Leconte de Lisle a donné au pessimisme moderne une expression souveraine. Après nous, on relirait les imprécations de Mme Ackermann, si celles de Kaïn n'existaient pas. La forme même, dans les *Poésies philosophiques*, reste en deçà du Parnasse. Elle s'en tient à la rhétorique de Lamartine et surtout de Musset. C'est l'ordinaire défaut des femmes écrivains que de ne pouvoir se créer un style. C'est pourquoi ces pages éloquentes et émues ne franchiront peut-être pas le seuil du vingtième siècle. Mme Ackermann est trop ou pas assez un homme[2].

Desbordes-Valmore, au contraire, et on le lui a assez répété, et j'ai tâché de le montrer en cette étude, est essentiellement femme. Il semble bien que le souci de la forme ne l'ait pas inquiétée, et qu'elle écrive comme le vent la pousse. De là souvent, chez elle, l'incertitude, le vague, les mots surannés. Mais lorsque l'inspira-

1. T. II, p. 311 et suiv. : La fileuse et l'enfant.

2. Il est assez curieux de trouver chez Mme Ackermann une réminiscence de Desbordes-Valmore. Rapprochez les vers cités : « Suit et se perd », de ceux-ci (Œuvres de L. Ackermann, éd. Lemerre, I, p. 63) :

Quand l'abeille, au printemps, confiante et *charmée*,
Sort de la ruche et prend son vol au sein des airs,
Tout l'invite et lui rit sur la route *embaumée*,
L'églantier berce au vent ses boutons *entr'ouverts*.

tion est continue, son style est une perpétuelle trouvaille. Elle ignore l'art de lancer la période poétique. Le vers libre, quelquefois chez Parny, souvent chez Lamartine, se déploie en strophes véritables. Elle l'emploie sans trop savoir le manier. Musset use savamment de l'alexandrin à rimes librement combinées. Elle s'en sert parce qu'il lui serait pénible de s'astreindre au jeu régulier des rimes plates. Mais, avec toute son inexpérience, elle a des vers et des suites de vers qui chantent délicieusement : musique de songe, musique de sanglots, expression directe des harmonies de l'âme. Elle est de tous nos poètes celui qui s'épanche le plus naturellement, sans l'intervention d'aucun procédé, et c'est sans doute ce qui a fait dire à Émile Montégut qu'on trouve dans son œuvre la matière poétique à l'état rudimentaire. Elle y offre presque partout les fragments épars d'un grand poète.

Elle n'a jamais eu tant de bonheur que lorsqu'elle a créé ses rythmes, non par l'effet d'un calcul, mais par un mouvement spontané de sa pensée. Il lui est arrivé de l'envoyer à l'aventure, dans le monde de l'au-delà et de la légende. Elle a écrit des distiques (*les Sanglots*) qui sont de véritables stances, et qui passent singulièrement les essais que Brizeux a faits en ce genre. Son imagination se promenant dans des régions inconnues (*Rêve intermittent d'une nuit triste*; *La fileuse et l'enfant*), elle a voulu aussi se dépayser l'oreille, si je puis dire; elle a imprimé au vers une claudication, et inventé une mesure étrange, inentendue, admirablement adaptée à ses visions qui sont tout ensemble vagues et précises. Elle est le plus authentique et le plus remarquable représentant de la poésie populaire dans le livre, parce qu'elle est très voisine de celle qui court la rue et voltige sur les lèvres enfantines.

Il peut sembler surprenant qu'elle ait eu une influence. En effet, d'ordinaire, ceux-là seuls ont une influence qui ont une manière, quelle que soit d'ailleurs la médiocrité de leur génie. Or rien n'est plus éloigné d'elle que la manière. Cependant c'est de son œuvre peut-être que sort une part de celle de Paul Verlaine, et non la moindre. Je laisse de côté le faux Parnassien, et le Saturnien au pied fourchu, et le fantaisiste des *Fêtes galantes*. L'auteur de *Sagesse* a certainement pratiqué l'œuvre de Desbordes-Valmore, qu'il admirait beaucoup, et surtout les *Poésies posthumes*. Il s'y désaltérait sans doute, et s'y rénovait comme en des eaux baptismales; mais, comme il était plus « malin » qu'il ne veut bien l'avouer, il s'en inspirait aussi. Après avoir fait sa Rhétorique « chez Satan, le rusé doyen », comme dit Baudelaire, il l'a doublée chez la bonne Marceline. Le dialogue brisé de la *Couronne*

effeuillée lui a peut-être suggéré l'entretien haletant qu'il a mis en sonnets mystiques.

— Aime. Sors de ta nuit. Aime [1]...

Lorsqu'il s'écrie :

Ah! Seigneur, qu'ai-je? Hélas! me voici tout en larmes
D'une joie extraordinaire : votre voix
Me fait comme du bien et du mal à la fois [2]...

Il se souvient des enfants à la communion :

Oh! que ces voix d'enfants font de mal et de bien [3]!

A l'exemple de Desbordes-Valmore, il imite les rythmes populaires. Comparez par le ton et l'allure, par endroits, la pièce de Verlaine qui débute ainsi :

Le ciel est, par-dessus le toit,
Si bleu, si calme [4]!

avec *Ma chambre* et *Les cloches et les larmes*. « La prière qui passe » est proche parente de l'âme « en peine et de passage », qui chante « la chanson bien douce [5] ». Enfin les vers boiteux régulièrement coupés de Desbordes-Valmore sont devenus les vers boiteux irréguliers de Verlaine. Et voici ce qu'il déclare dans son *Art poétique* :

De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise :
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'Indécis au Précis se joint...

De la musique encore et toujours!
Que ton vers soit la chose envolée
Qu'on sent qui fuit d'une âme en allée
Vers d'autres cieux à d'autres amours.

1. *Sagesse*, II, v.
2. *Ibid.*, II, VIII.
3. *Ibid.*, III, p. 202.
4. *Ibid.*, III, IV.
5. *Ibid.*, I, v.

Que ton vers soit la bonne aventure
Éparse au vent crispé du matin
Qui va fleurant la menthe et le thym[1]...

C'est ce que Desbordes-Valmore a souvent senti inconsciemment. « La bonne aventure éparse au vent du matin », des vers d'ombres et de lumières vives et indistinctes, voilà ce qu'on trouve dans le *Rêve intermittent* et *la Fileuse*. L'idée a fait son chemin. Elle s'est même un peu égarée en route. L'imprécis est souvent devenu l'inintelligible. Le vers boiteux est devenu amorphe et polymorphe. Je ne voudrais pas exagérer la part d'invention et d'initiative chez Desbordes-Valmore, ni prétendre que les innovations de Verlaine viennent toutes d'elle. Mais elles en viennent bien un peu. Et ce ne serait pas une des moindres ironies de l'histoire littéraire que la candide poétesse dont Pauline Duchambge a mis les romances en musique, et dont les écoles maternelles psalmodient peut-être encore les récits ingénus, soit d'une manière indirecte la patronne des décadents.

HENRI POTEZ.

1. *Jadis et naguère*. Art poétique.

L'ABBÉ LEDIEU HISTORIEN DE BOSSUET : NOTES CRITIQUES SUR LE TEXTE DE SES « MÉMOIRES » ET DE SON « JOURNAL »

L'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, chanoine et chancelier de l'église de Meaux, a laissé un *Journal*, où il avait consigné presque chaque soir toutes les particularités intéressantes, à son point de vue du moins, de sa vie quotidienne. En outre, après la mort de Bossuet, il avait composé avec un grand soin des *Mémoires* sur la vie et les œuvres du grand évêque.

Ces *Mémoires* nous sont parvenus dans leur intégrité. Il n'en est pas de même du *Journal*. Il avait d'abord été écrit sur des cahiers détachés qui suivaient Ledieu dans ses multiples déplacements, tantôt à Meaux, tantôt à Versailles ou à Paris, etc., et qui n'ont été reliés qu'après la mort du bon chanoine, si bien que plusieurs se sont égarés. Le volume qui nous en reste, commence par une fin de phrase et présente des lacunes importantes. De plus, ce volume, qui va jusqu'au 24 juin 1713, quelques mois avant la mort de l'auteur, ne remonte pas au delà du mois de novembre 1699. Mais, à plusieurs reprises, on y voit des allusions à des événements antérieurs que Ledieu avait pris soin de noter, par exemple pour la période si intéressante de la querelle du quiétisme. Ces allusions confirment donc le renseignement fourni par une note écrite sur la garde du manuscrit, d'où il ressort qu'il existait un second volume du *Journal* de Ledieu et que ce volume, prêté à un M. Allard décédé à Tours en 1836, s'est perdu dans sa succession.

Nous savons en outre, par une lettre du 28 avril 1838, adressée à Champollion-Figeac par Guillon de Montléon, conservateur de la bibliothèque Mazarine [1], que cet érudit avait, depuis plusieurs années, fait une copie scrupuleusement exacte du *Journal* et qui devait le comprendre tout entier.

Peut-être quelque chercheur à la main heureuse tombera-t-il sur la copie complète de Guillon de Montléon ou nous rendra-t-il même l'autographe égaré, qui contenait sans doute la partie la plus

1. Nationale, fr. 12,985.

importante de la vie de Bossuet, car Ledieu était entré en 1684 dans la maison de l'évêque de Meaux.

Dans leur état actuel, les *Mémoires* et le *Journal* présentent déjà un très vif intérêt, non seulement pour la vie et les ouvrages de Bossuet, mais encore pour l'histoire de la ville et du diocèse de Meaux, dans les années qui suivirent sa mort, etc. Malheureusement ces ouvrages ont été publiés d'une manière assez défectueuse par l'abbé Guettée[1], et comme il n'est guère probable qu'un libraire consente de longtemps à faire les frais d'une nouvelle édition, j'ai jugé utile de comparer l'imprimé avec les manuscrits et d'en relever les fautes. Avec cette liste d'errata, les possesseurs des écrits de Ledieu pourront corriger leur texte et s'y fier comme à l'original.

Je remercie vivement M. Gazier et M. Léopold Delisle, dont la bienveillance m'a mis à même de faire cette collation et de m'acquitter plus commodément de cette ingrate besogne.

Le manuscrit autographe du *Journal* (du moins ce que nous en connaissons) se trouve chez M. Gazier, qui l'a mis gracieusement à ma disposition. Quant aux *Mémoires*, ils sont en manuscrit à la Bibliothèque nationale (fr. 12,985); on en voit l'autographe surchargé de corrections, et de plus une copie antérieure à la plupart de ces corrections et en présentant quelques autres aussi de la main de l'auteur.

L'abbé Guettée dit qu'il imprime sur l'autographe, et c'est généralement vrai. Pourtant il lui arrive parfois, et sans avertir, de suivre la copie; de même qu'ailleurs il néglige les indications utiles qu'elle lui fournissait. Dans la lecture des *Mémoires*, comme dans celle du *Journal*, il a fait de nombreuses fautes. Il a défiguré un certain nombre de noms propres : j'ai tâché de les rétablir. Ledieu avait écrit en marge de son *Journal* des sommaires et des notes contenant quelquefois des détails qu'on ne trouve point dans le texte même. L'éditeur les a négligés pour la plupart; je noterai du moins ceux qui ajoutent au récit ou l'expliquent.

Dans son *Journal*, l'auteur a souvent inséré après coup des additions, sans prendre garde qu'elles rompaient le fil du récit. L'éditeur aurait dû avertir toutes les fois que le cas se présentait : je le ferai pour lui.

Ledieu commençait très rarement ses phrases par une majuscule. Ç'a été souvent pour l'abbé Guettée l'occasion de se tromper

1. *Mémoires et Journal de l'abbé Le Dieu, sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes, par M. l'abbé Guettée. Paris, 1857, 4 vol. in-8.

sur la ponctuation du texte et sur la manière d'en couper les phrases.

Notre auteur n'use jamais de guillemets pour rapporter les paroles d'autrui. Voulant remédier à cet inconvénient, son éditeur en a mis parfois là où il n'en fallait point, ou bien il les a placés mal à propos, attribuant ainsi à d'autres personnes des phrases qui sont de Ledieu lui-même.

Enfin Ledieu écrit toujours au singulier l'adjectif « quelque » et le nom auquel il est joint, même quand il s'agit certainement de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. Dans la plupart des cas, le sens général fait bien deviner son intention; mais il en est où on ne sait pas s'il s'agit en réalité d'un seul objet ou de plusieurs. Il ne faut donc pas s'en rapporter aveuglément à l'abbé Guettée quand il imprime « quelque » au singulier ou au pluriel.

Les fautes de l'abbé Guettée, hâtons-nous de le dire, ont été involontaires, et ne doivent pas faire suspecter sa bonne foi. Nous ferons cependant une réserve à propos d'une omission qui nous paraît calculée. Du 15 au 19 juin 1703, Ledieu relate la maladie et la mort de Mme Foucault, sœur de Bossuet, chez qui elle fut frappée d'apoplexie. Comme elle était dans un état désespéré, l'évêque de Meaux s'en alla souper et coucher chez des amis et n'assista point aux derniers moments de sa sœur. L'abbé Guettée a-t-il pensé qu'on trouverait étrange cette conduite, et le culte qu'il professait pour Bossuet a-t-il reculé devant les conséquences qu'on en pourrait tirer? Toujours est-il qu'il s'est borné à rapporter la mort de Mme Foucault, arrivée en l'absence de son frère, et omet les trois alinéas où Ledieu a consigné sa dernière maladie. Et cette omission paraît devoir d'autant moins être attribuée au hasard ou à la distraction, que, les trois alinéas en question se suivant, l'éditeur a imprimé du dernier les deux premières lignes, qui sont étrangères à la maladie de Mme Foucault, et a laissé le reste.

Le manuscrit du *Journal* est en plusieurs endroits couvert d'épaisses ratures, qu'on a crues d'une encre janséniste. On a accusé les jansénistes, aux mains de qui le manuscrit était venu après la mort de l'auteur, d'avoir rendu illisibles des passages qui leur étaient défavorables. M. Gazier a déjà fait justice de cette imputation. Il est parvenu à lire sous les ratures : le jansénisme n'y est pour rien. Elles sont de Ledieu lui-même, qui, par mesure de prudence, a voulu qu'on ne pût voir ce qu'il avait écrit du mauvais état des affaires temporelles de son maître et de l'atta-

chement de l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque, pour sa belle-sœur. Je ne puis qu'appuyer l'affirmation de M. Gazier.

Dans les pages qui suivent, A désigne l'autographe, et B, la copie des *Mémoires*. J'ai mis entre les signes < > les mots et les signes de ponctuation mal à propos ajoutés au texte; aj. signifie : *ajoutez*; l., *lisez*.

Mémoires de Ledieu [1].

Page 3. Il nomme Antoine Bossuet, l'un des deux *auditeurs extraordinaires* (correction sur B : conseillers maîtres) des comptes.

4 ... à Dijon en 1577-1571 (l. 1577 ou 1571).

Jacques Bossuet... fut ensuite reçu (aj. *conseiller*) au parlement de Dijon.

On a encore des jetons qu'il a fait frapper avec ces dates et *des* (l. ces) marques de sa dignité.

5. Claude Bossuet, seigneur d'Aizeray, conseiller au parlement de Dijon, *en* (l. dès) 1610.

Il fut emmené à Metz par Antoine de Bretagne, son oncle, nommé premier président de ce parlement (la suite doit être ainsi rétablie :), qui le proposa comme un magistrat digne de former la tête de cette nouvelle compagnie. Il y remplit une charge de conseiller dans laquelle il est mort doyen, et telle fut la cause de son établissement à Metz.

6. ... l'un des deux *auditeurs extraordinaires* (correction en B : conseillers maîtres) des Comptes.

Son père Bénigne Bossuet, conseiller au parlement de Metz, en 1633, par lequel (aj. *seul*) s'est *continué* (l. continuée) la ligne; car les fils de Claude, aîné de Bénigne, *connu* (l. connus) sous le nom d'Aizeray, n'ont pas laissé de postérité, et nous avons vu mourir à Paris, depuis 1680, le dernier de cette branche (aj. *aînée*) sans enfants mâles.

... femme habile et très *respectée*, *douée d'un grand génie. François* (l. respectée. François, doué d'un grand génie,) s'établit à Paris.

7. ... avec deux fils qui lui restent de ce mariage <même> : MM. le marquis et le chevalier (aj. *de Fercourt*).

M. de Pont, maître des requêtes, fils (B aj. *aîné*) de M. de Chavigny.

François Bossuet, secrétaire du conseil... (cet alinéa est barré en B).

Ce (aj. *qui*) fut la première occasion, etc. (Cette phrase doit être remise à l'alinéa précédent.)

J'y joindrai *l'une et l'autre généologie* (l. l'arbre généalogique) que voici.

8. Jacques Bossuet, conseiller (aj. *aux Requêtes en 1577, puis*) au Parlement de Bourgogne, etc.

Jacques Bossuet (aj. *aussi*) conseiller au même parlement en 1642, connu depuis (aj. *et mort à Paris*) sous le nom d'Aizeray.

1. Nat., fr. 12,985.

Antoine Bossuet, seigneur d'Azu et de la Cosne, maître des requêtes en 1675, intendant de Soissons (aj. *en 1691, et mort à Paris*) en 1699.

12. Il... avoit un cabinet (aj. *de livres*) où il faisoit venir cet enfant.

Cette première affection engagea l'oncle à prendre un soin particulier de son *neveu. Le* (l. neveu, lorsque le) père s'en alla en 1633, s'établir à Metz.

Jacques Bénigne fit paraître *des* (l. ses) dispositions naturelles.

Son oncle l'excitant à l'étude et <en> lui faisant aussi cultiver sa mémoire.

Il prenoit (aj. *lui-même*) beaucoup de plaisir à ces exercices.

13. Il se souvint et raconta avec plaisir dans *tout le* (l. tous les) temps de sa vie...

Ces choses qui laissent une plus profonde impression de joie et de *lumières* (l. lumière).

Il le sollicita *d'entrer chez eux* (l. d'y entrer).

Et rompit ainsi les mesures des Jésuites (ces mots sont raturés en B).

Dans *la pratique* (l. l'amour) de la piété et de la religion.

14. La majesté de Cicéron et <surtout> les tours d'esprit et d'insinuation de son oraison *pro Ligario*?

Les anciens auteurs dont il avoit la mémoire aussi pleine et aussi vive que lorsqu'il *étoit* (l. les étudioit) au collège de Navarre.

L'abbé Bossuet sembloit ne faire que (aj. *se*) jouer.

16. Il étoit doux (aj. *et affable*) et toujours le premier au jeu.

Il ne donna jamais dans la curiosité des mathématiques (correction en B : *et de l'algèbre*).

Une thèse dédiée à M. de *Cospéan* (l. Cospeau : c'est ainsi que Ledieu écrit toujours).

17. On le lui voulut faire connoître dans un plus grand spectacle, dont la gloire rejailliroit sur le collège (aj. *même*) de Navarre, *qui vouloit utiliser de plus en plus* (l. et sur tout le corps de l'Université qui voulait mériter de plus en plus la protection de) l'évêque de Lisieux.

Le succès en fut tel que l'Université, alors en différend avec les Jésuites, les défioit dans ses écrits publics de produire dans leurs collèges de jeunes philosophes de cette force. (Cette phrase, raturée en B, y est remplacée par celle-ci : Le succès en fut tel que l'Université en reçut beaucoup d'honneur.)

19. Offrant de lui en faire (aj. *faire*) preuve en l'enfermant seul.

21. Une action célèbre que la Faculté appelle les *paranymphes, pour les bacheliers de la licence finie en 1647* (l. paranymphes. Il y prononça le panégyrique du roi et du collège avec les éloges des bacheliers de la licence qui venoit de finir en 1647).

Deum timete, regem honorificate (aj. *I Petr., II, 17*).

Il n'avoit là d'autre occupation que la prière et <que> l'étude.

22. Il fut admis par M. Cornet dans la confrérie du Rosaire, *et y récita* (l. en y récitant) une docte et tendre exhortation.

23. *M.* (l. Jean) de Launoy, docteur de Navarre... l'exhorta <souvent> à se donner tout à l'étude; l'abbé Bossuet en profita comme l'on sait; mais <par estime et> par reconnaissance envers ce docteur, il l'a souvent loué <en sa vie> de son <bon> conseil.

Il lui suffisoit d'empêcher le mal et de tâcher de corriger les *gens* (l. errants) sans s'en faire valoir davantage (aj. *et ç'a été la conduite de toute sa vie*).

24. Tant de dispositions en un jeune homme pour en faire un jour un orateur si véhément et si passionné <et qui sut si bien passionner son action>, ne lui permirent pas d'ignorer tout à fait <l'action même du> théâtre.

Il y renonça absolument dès qu'il (aj. *en*) eut *pris la teinture* (l. la connoissance) qu'il avoit jugée nécessaire.

Aussi *tant qu'il a été* (l. étant) à la cour, et *dans les temps que* (l. quand) les opéras de Lully (aj. *y*) étoient le plus en vogue.

Nicolas Cornet ... ne (aj. *le*) lui auroit pas permis.

... dès le 27 de juin 1643, *M. Pereyret son ami* (l. son ami Jacques Pereyret), autre célèbre docteur de cette maison (aj. et chanoine de Clermont, en Auvergne, sa patrie). Pereyret *fut depuis obligé de quitter et* (l. ayant quitté le collège pour retourner à son canonicat,) Cornet rentra dans sa première charge.

25. ... qu'il n'allât dire la messe au tombeau de ses *bienfaiteurs* (l. protecteurs).

26. En 1650, il entra en *licence*, *déjà* (l. licence. Déjà) fort exercé à parler en *public*; (l. public,) avec le travail de la licence, M. Cornet voulut qu'il fût directeur de la confrérie du Rosaire.

Il représenta le triomphe de la Sainte-Vierge d'une manière pleine d'onction, de piété, <de savoir> et d'éloquence.

27. L'acte *fut soutenu* (l. s'y fit) dans l'école de Saint-Thomas... et ordonna *néanmoins pour* (l. qu'à) l'avenir <que> le prieur de Sorbonne seroit appelé *dignissime*.

28. Il finit sa licence avec l'année 1651. (Cette phrase est barrée en A.)

L'abbé de Coursan, *pénitencier* (l. primicier).

Dans le carême 1652, il reçut (aj. *à Paris*) la prêtrise.

29. Sa piété sincère lui faisoit tout estimer et *particulièrement les* (l. principalement des) rits ordonnés et observés par l'Église.

Il ne laissoit pas de dire qu'il (aj. *y*) falloit aller rondement.

Il y vouloit un sérieux et une gravité qui *édifioit* (l. édifiât).

30. Également éloigné de toute singularité (aj. *et*) des petites dévotions.

Ici il respectoit encore les saints Pères, auteurs de ces *saintes* (l. pieuses) institutions.

Il recommanda, depuis qu'il fut évêque, *à* (l. que) ses ecclésiastiques <, qu'ils> fussent élevés dans cet esprit.

Ce saint homme <doué> d'un discernement exquis.

31. ... comme un homme ferme <et solide> dans le bien ... car on

sait ce qu'il pouvoit (aj. *alors*) à la cour et dans le conseil de conscience.

32. Il le fit par une lettre au pape d'aujourd'hui (ajouté en B : *Clément XI*) du 2 août 1702, à Meaux, *et* (l. où) il <y> parle de cette sorte.

Ce qui s'y *travailloit* (l. traitoit).

33. Ce jeune abbé, dans la fleur de son âge, plein d'agrément et de bonnes grâces (aj. *des mieux faits*).

... qu'il étoit estimé et chéri des Voiture, des *Conrart* (l. Costar), des Godeau ..., c'est tout dire : (aj. *joignez*) qu'il avoit l'esprit poli... on voit, dis-je, par ce que je viens de *dire* (l. raconter), que ce jeune abbé...

35. Nicolas Cornet lui-même, (aj. *qui*) par ses grandes lumières, étoit connu...

... comme en un lieu particulier où il *n'auroit* (l. n'avoit) pu se déguiser.

36. ... connues de toute la cour et estimées *des* (l. les) plus grands partis de Paris.

... de la maison de Beaufremont, *du comté de Bourgogne* (l. de Franche-Comté) qui par la connoissance de la province, s'étoit d'abord <fort> attaché à M. et à Mme Bossuet, qu'il cultivoit comme ses amis. Une autre raison le rendit (aj. *depuis*) plus assidu chez eux...

N. B. Les deux notes de cette page sont barrées en A.

37 ... mort, en 1622, des blessures qu'il avoit reçues au siège de *Rozan* (l. Royan).

Ce seigneur avoit été président de la noblesse aux États *de Bourgogne* (l. généraux), en 1614; depuis ambassadeur en Espagne pour (aj. *négocier*) le mariage de Louis XIII (aj. *avec l'Infante.*), *de* (l. . De) là et *avec* (l. par) le crédit du cardinal de La Rochefoucauld...

Cette marquise se confessoit aux Jésuites, et elle <en> étoit très vive pour leurs intérêts contre les jansénistes.

38. Il y *travailloit* (l. travailla) encore plus au collège de Navarre.

Il *se fit* (l. a fait) gloire toute sa vie de ne s'en être jamais écarté, parce qu'il en trouvoit les principes plus suivis, plus sûrs et plus conformes à la doctrine *constante* (l. commune) de l'Église et de saint Augustin.

39. ... et dont il *s'étoit* (l. s'est aussi) servi dans son grand ouvrage manuscrit où il explique... les divers sentiments de l'école <et> toutes *les* (l. ses) difficultés.

40. ... MM. Guischard <grand maître> et du Saussoy <tous deux> professeurs en théologie à Navarre... et qui sont morts seulement depuis peu <d'années>.

J'en appris d'eux qui auront ici place (phrase barrée en A).

42. Rancé... autant distingué (aj. *par sa naissance que*) par son mérite.

43. ... en particulier *ce* (l. celui) qu'il avoit prononcé en recevant le bonnet de docteur.

45. ... parce que, *le* (l. se) faisant connoître au cardinal-ministre.

... d'avoir fait tant d'honneur à *la* (l. sa) maison de Navarre... qui *recevoit* (l. recevroit) un nouvel ornement.

46. Tant il fut attentif de bonne heure à faire (aj. *un saint*) usage de ses talents.

Ses (l. Ces) remarques sont tantôt... sur ses discours et ses *paroles* (l. paraboles).

Que ce (aj. *divin*) livre ne sorte jamais de vos mains.

La source de toute piété et de *bonne* (l. toute) doctrine.

Quand il avoit à traiter (aj. *de*) quelque dogme.

47. Et *c'est* (l. tôt) après <qu'> on le voyoit prendre la plume.

... non pas une méditation oisive, ni sèche ou stérile, mais vive et *simple* (l. utile).

48. Il réfutoit les sens faux et *erronés* (l. détournés).

C'étoit une chose établie, dans <toutes> ses maisons.

Dans la note : « D'un fieffé moliniste » (aj. *qui abusoit de ces endroits*).

49. ... et principalement saint Chrysostome, (aj. *et*) saint Augustin : saint Chrysostome, pour y apprendre les interprétations *de ses* (l. des) livres <,> propres à la chaire, pour se familiariser avec sa grande et noble éloquence et ses *tons* (l. tours) incomparables d'insinuation.

« Qu'heureuses furent les tourterelles, dit Origène (en marge. : Orig. *Hom.* XIV in Luc, cap. 2).

Il avoit mis tous ses ouvrages (aj. *comme*) par morceaux.

50. *Ses* (l. Ces) dernières remarques...

Celle de Lyon de *Gripse* (l. Gryphe) ...; celle du *grand Navire* [1].

51. Témoin ses propres ouvrages dogmatiques, (aj. *témoin*) même le petit écrit (aj. *qu'il a*) publié contre l'opéra et la comédie.

On le voyoit courir rapidement sur tous les ouvrages de ce Père propres à *ce* (l. son) sujet.

52. Il ne *manquoit* (l. manqua) jamais d'y trouver le point de décision.

... pour expliquer (aj. *que*) le dévouement de Moïse... et le sacrifice absolu <,> par impossible des âmes *peinées sont* (l. peinées sont choses en effet impossibles, et qui se font avec une <si> pleine sécurité qu'il n'en sera *rien*); *et* (l. rien; et) ce petit mot...

... de pareilles décisions <,> nettes, précises <,> (aj. *et*) en un mot, comme il fit encore sur cette question si importante *du* (l. au) quiétisme, qu'on ne peut pas se désintéresser du désir d'être heureux.

53. ... l'être souverainement parfait, souverainement bon et *communicatifs* (l. communicatif).

54. ... Les bénédictins mêmes, si habiles, *n'auroient* (l. n'avoient) pas essayé de remplir ce vide.

55. La voilà telle qu'elle m'a été dictée, et depuis communiquée à tous ceux qui en ont été *envieux* (l. curieux).

1. L'édition du *Grand Navire*, c'est-à-dire *D. Aurelius Augustinus, ex vetustissimis Mss. codd. per theologos Lovanienses, ab innumeris erroribus repurgatus*. Paris, 1586, in-folio, 10 tomes en 7 volumes. Le frontispice porte le navire symbolique de la ville de Paris.

Ils ont reconnu dans la même table (aj. *que*) le style, le génie et la modestie du saint docteur (aj. *s'y font sentir*).

... comme un avertissement nécessaire à *tout* (l. toute) heure au gouvernement épiscopal, et pour *sa* (l. la) satisfaction.

58. ... dans ses excellentes prédications, pleines surtout de saint *Augustin* (l. Athanase) et de saint Grégoire de Nazianze, qu'il mettoit au-dessus de tous les Pères grecs.

Mais il se *servoit* (l. servit) particulièrement de saint Grégoire de Nazianze.

59. ... et non pas en le tentant ou plein de sa suffisance *ou* (l. et) de son propre esprit.

Pierre de Bédacier... *premier* (l. premièrement) vicaire général de Marmoutier.

61. Que si l'on s'est pu sauver *dans* (l. en la communion de) l'Église romaine...

64. *Sous* (l. Sur) ce texte : *Surrexit Paulus* (sic : pour *Saulus*).

En 1657, un dimanche <,> fête du Rosaire, (aj. *dans l'église du collège de Navarre*) à l'occasion de cette confrérie, il fit un discours dont on parle encore avec admiration.

65. ... écrites de Metz, du 12 de janvier 1658, (aj. *1er*) de février et autres dates de la même année.

Les prêtres de la Mission... *préparoient* (l. préparèrent) tout de concert avec lui.

La lettre de M. l'abbé (aj. *de*) Chandenier.

67. Il y en a *même* (l. encore) des témoins dans cette maison.

68. ... et la lui mit entre les mains au Charmel, où il le fit venir (aj. *avant sa mort*).

69. Tout occupé... des fonctions de son <saint> ministère, il ne pensoit pas à faire fortune. Ses amis y *songèrent pour* (l. songeoient plus que) lui.

Il étoit ami particulier de *M.* (l. Mess.) Bossuet, et il avoit donné à notre abbé le canonicat dont il jouissoit depuis (aj. *si*) longtemps.

70. Quand il étoit appelé, il prêchoit devant le roi et les *évêques* (l. reines).

71. ... sa chapelle que feu M. Bossuet, l'intendant de Soissons a acquise (barré en A : *de Mme de Fercourt*).

... ses dames d'honneur qui lui *répondirent* (l. répondoient) du prédicateur.

72. Il prêcha aux Grandes-Carmélites la vêture de *Mme* (l. Mlle) de Bouillon.

73. En 1661, il prêcha le carême aux Carmélites *même* (l. encore).

74. Il le connoissoit à fond et l'*estimoit* (l. estimant) autant qu'il le *méritoit*; *il* (l. méritoit, il) était attiré (aj. *encore*) plus que les autres à ses prédications.

75... qu'ils aient eu la pensée de gagner un docteur (aj. *si*) orthodoxe.

78. Quand il (aj. *y*) fut attaqué de la *pierre*, (l. fièvre ;).

81. Ses derniers sentiments en faveur *de ces* (l. des) constitutions apostoliques.

83. Il avoit ses amis aux Jésuites : le P. Cossart, ce bel esprit, le P. Ferrier, confesseur du roi, (aj. *qui*) lui furent <toujours> fidèles jusqu'à la mort, (aj. *et autres*).

84. Tous les savants *vinrent* (l. venoient) en foule entendre ses disputes.

85. Ses amis <pieux> qui y avoient des parentes.

... suivant l'ordre des *princes* (l. reines) qui s'y *trouvoient* (l. trouvèrent) avec leur cour, (aj. *et*) dont le prédicateur reçut les mêmes applaudissements.

86... se ressouvenant encore des plus beaux endroits, qu'il était prêt à réciter. (Ledieu avait d'abord écrit : voulant même en réciter les plus beaux endroits s'il n'en eût été distrait par d'autres occupations.)

M. de Turenne suivit cet abbé dans (aj. *tout*) son Avent de Saint-Thomas-du-Louvre... Il lui demanda par écrit les instructions qu'il avoit reçues (aj. *de lui*) de vive voix. Elles devinrent l'occasion et la matière (aj. *du livre*) de l'*Exposition*.

... au parloir des Carmélites, dans des *explications* (l. conférences) particulières.

87... qui se fit en divers temps, en 1686, *en* (l. et) 1687.

... qui en est supérieur depuis *quelques* (l. longues) années.

88. Il étoit évêque (aj. *et*) attaché à la cour.

... cette sainte fille, en 1699, lorsqu'elle étoit *supérieure* (l. sous-prieure).

Le retour de *M*me (l. Mlle) de Peray.

90. Mlle de Duras, dame d'atour de Madame, célèbre (aj. *nouvelle*) catholique.

Mais dans *l'action même, il fut* (l. la prononciation, le prédicateur se rendit) touchant jusqu'aux larmes.

Le 3 de mai 1692 (aj. *officiant pontificalement*) à la vêture de Mme de Villers.

91... et tout de suite le carême de 1662 (barré en A : en commençant par la Purification, 2 février), dans la chapelle du Louvre, à Paris. (barré en A : et il y prêcha aussi l'avent de 1665, au même lieu).

92. La reine seule lui témoignoit de la bonne volonté (barré en A : connoissant comme elle faisoit ses talents et sollicitée par ses dames d'honneur).

93. Le duc de Foix... *devint* (l. devenu) veuf, voulant se donner tout à la piété, <il> fit sa confession générale à l'abbé Bossuet et se *conduisit* (l. conduisoit) par ses avis.

... à cause *des* (l. de ses) sermons de la cour.

94. Il avoit su gagner <tous> les cœurs par sa modestie et sa douceur. *Dans* (l. Sage et prudent dans) le commerce du monde...

Nous en verrons d'autres encore (aj. *et*) de plus grande importance.

... aux simples entretiens (aj. *et*) aux conférences particulières.

95. Les vives images, la *naïveté* (l. variété), l'abondance modérée...

... à cause de la mort de la reine, arrivée le 20 de janvier (aj. *de cette année*).

96. ... pour y continuer ses fonctions ecclésiastiques (aj. *avec*) ses études.

Madame (l. Mademoiselle) de Montpensier.

... ce texte de l'Apocalypse (aj. *XIX, 4*).

... et des plus *imposantes* (l. importantes). Elle réussit à merveille à Jouarre, *où* (l. et) il (aj. *y*) fut beaucoup parlé d'*Alleluia*.

M. *le Roult* (l. le Boult [1]) prêcha le 7 de mai.

97. ... ce qu'il fit en (aj. *1685 et en*) 1686, avec cette circonstance, (barré en A : que pour la profession) qu'il fut obligé...

98. ... pour leur en faciliter la méditation et leur <en> donner le goût et le désir <,> (aj. *de*) cette nourriture des âmes.

Les autres maisons religieuses de la ville (aj. *et de l'évêché*) de Meaux.

99. Il me redemanda cet ouvrage (aj. *six mois*) avant sa mort.

100. Louis de Bourbon.... qui le traitoit *d'* (l. de son) ami.

101. Nicolas du Mont, lieutenant *du* (l. de) roi (barré en A : de la province) d'Anjou.

102. ... la charge de *son gouverneur* (l. sous-gouverneur) du Dauphin.

De ce mariage sont sortis deux fils, les seuls rejetons des Bossuet. (Toute la suite de cet alinéa, consacrée à l'éloge des neveux de Bossuet, est raturée en B.)

103. Chacun... le redemandoit à la province *de* (l. et à) Metz.

104. ... il avoit cherché dans *les* (l. ses) voyages du Nord.

Quelle sublimité ne trouva-t-il pas (aj. *d'abord*) dans cet esprit.

C'est l'autorité de l'Église et la certitude de la révélation divine <,> qu'elle nous *déclare* (l. déclare,) dirigée par le Saint-Esprit.

105. ... *que* (l. ce que) notre docteur s'est tant efforcé toute sa vie d'inculquer.

... pour les *attacher* (l. amener) à la vérité.

... il faut que tout orgueil, c'est-à-dire toute hérésie, comme il l'*explique* (l. expliquoit), vienne se briser.

106. ... ces libéralités royales répandues (aj. *largement*) par ses mains.

... envers *ses* (l. des) enfants revenus au giron de leur mère.

107. On jugea bientôt des qualités extraordinaires de son *esprit* (l. génie) par *celle* (l. celles) principalement...

... dans l'oraison funèbre du *prince*, *mais* (l. prince. Mais) en particulier, il les a beaucoup plus loués <,> à ses amis.

... simple et modeste lui-même, avec de si rares *talents*, *il* (l. talents. Il) pouvait donc bien...

1. Il s'agit de Guillaume le Boux, évêque de Périgueux.

108. La nouveauté du spectacle *et* (l. en) la personne du vicomte.

... prononcé <à la fin de décembre> le jour de sa fête.

... contre les entreprises des puissances *séculières* (*la reine y était avec la cour.*) (l. séculières. La reine y étoit avec la cour;) et l'on en fit (aj. *de si*) grands récits au roi, *qui* (l. qu'il) retint encore une fois...

109. L'abbé Bossuet n'a jamais *prêché* (l. porté) à la cour *de* (l. des) sermons étudiés.

Les caractères des empereurs (aj. *marqués*) par les historiens.

110. La considération... le *déterminoient* (l. déterminoit) sur le choix du sujet.

<Au travail,> il jetoit sur le papier...

Enfin monté en chaire et dans la prononciation (aj. *même*), il suivoit...

111. Il *adressoit* (l. adresse) tout à coup la parole.

Il raconte aussi dans *la* (l. sa) vie écrite par Possidius.

... et *demandoit* (l. demandant) à rentrer dans l'Église.

112. Il parloit *au roi* (l. aux rois [1]) et aux grands de leurs devoirs.

..... si on ne le rend aimable et si on ne le fait connoître? » (La suite a été intervertie dans l'imprimé et doit être ainsi rétablie :) suivant cette parole du Sauveur même (Joan., XVII, 3) : « La vie éternelle consiste à vous connoître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé »; et celles-ci de saint Paul (Rom., X, 14) : « Comment croiront-ils en lui s'ils n'en entendent point parler? et comment en entendront-ils parler, si personne ne le leur prêche? » Il vouloit donc qu'on expliquât au peuple tous les attributs divins et en particulier le mystère de Jésus-Christ, pour en inspirer l'amour si recommandé dans l'Évangile, et dont il *s'est* (l. étoit) lui-même tout pénétré comme nous le verrons ailleurs par des faits singuliers aussi remarquables que les preuves éclatantes qu'il en a données dans ses livres et dans la *chaire*; *car* (l. chaire. Car), en son temps il <en> annonça hautement les mystères dans ses sermons.

113. ... celui des rendez-vous [2] de *Bemcelle* (l. Bemcette), qui étoient la ruine des familles et la source de *leurs divisions* (l. leur division). Par un seul discours animé de cette charité *angélique* (l. apostolique), il pacifia (aj. *tous*) les esprits divisés...

Son grand talent étoit... de se rendre intelligible *en prêchant* (l. et touchant).

116. ... il étoit très véhément *orateur*, *le* (l. orateur; le) soir...

117. Quand il préparoit *les* (l. ses) oraisons funèbres où il entre beaucoup de *narratifs* (l. narratif) à quoi il n'y a rien à changer.

1. Il s'agit de Louis XIV et du roi détrôné d'Angleterre.

2. Je n'ai pu me renseigner sur ces rendez-vous. M. le chanoine F. A. Denis, bibliothécaire du séminaire de Meaux, pense qu'il s'agit ici de Vincelle, hameau qui dépendait de la paroisse de Nanteuil-lès-Meaux, et était situé dans un site assez boisé. — Je profite de l'occasion pour remercier M. le chanoine Denis de sa complaisance bien connue de ceux qui ont eu à étudier les manuscrits de Bossuet conservés à Meaux.

118. ... un raisonnemment avec ce mot en *marge pour* (l. marge, pour) l'exorde.

... dans une humiliation (aj. *très*) profonde.

Voilà, mes frères, ce que Dieu m'a donné pour *vous, et priez* (l. *vous*; et : *Priez)-le qu'il me donne...*

120. Joan., II, 27 (l. I Joan., II, 27).

121. Il faut que tu (aj. *me*) paraisses (aj. *le premier*) pénétré de douleur.

122. ... dont les anciens (aj. *en*) racontent tous les jours le succès merveilleux.

124. ... par l'évêque <et prince> de Grenoble.

125. ... ce que l'archevêque de Paris y avoit repris *dans* (l. par) la censure qu'il en avoit faite; et enfin à la réformer *en tout* (l. toute).

128. Notre prélat eut l'honneur de l'en entretenir *souvent* (l. réglément [1]), trois fois par semaine.

... et n'espérant plus de le *revoir* (l. voir).

Elle *l'a reçue* (l. la reçut) en paix.

130. ... *M*me (l. Mlle) de Scudéry l'y poussoit.

132. Il ne cessa pas de l'aimer jusqu'à sa mort (barré en A : arrivée le 1er de janvier 1671).

Quelle que (l. Quelque) envie qu'il eût de quitter Condom, il ne lui convenoit pas de le faire aussitôt après (aj. *en*) avoir été sacré évêque.

133. L'abbé Janon.... (aj. *saint*) prêtre d'une grande capacité.

135. On les connoît tous : (aj. *c'étoit*) l'abbé de La Broue, toulousain, célèbre prédicateur, *depuis* (l. maintenant) évêque de Mirepoix.

138. Elle venoit dîner chez le prélat, à Versailles, pour lui recommander ce cher fils (raturé en B).

139. ... dont la politesse et l'éloquence égalent aujourd'hui la pureté attique <,> (aj. *et*) la majesté *romaine, sans* (l. romaine. Sans) attendre les formes et les délais *ordinaires. Il* (l. ordinaires, il) fut reçu à l'Académie françoise le 5 (l. 8) de juin 1671.

140. ... non seulement sur les règles les plus curieuses de cet art (aj. *mais encore*) sur la force et le jeu des conjonctions.

141. Entre un grand nombre de preuves, j'en donnerai une qui est à propos (raturé en B).

Vous en jugerez vous-même... une latinité digne du siècle d'Auguste. (Tout cela manque en B.)

143. Il en répétoit souvent des vers en dormant et *s'éveillant* (l. s'éveilloit) <,> par l'attention qu'il avoit à les réciter.

143. Le vers grec doit être ainsi rétabli :

Τοῖς δυστυχοῦσιν ἄχθος ἐστί χ'ὁ λόγος.

144. Combien plus à la campagne <!> (aj. *où*) l'on avait à la fois et la chose et *l'expression*; (l. l'expression!)

1. C'est-à-dire régulièrement.

L'*Énéide* avoit son prix en d'autres rencontres; Horace pareillement. (L'éditeur a imprimé ces mots sans avertir qu'ils sont barrés en A. Or, dans le volume ms. du *Journal* de Ledieu, qui est chez M. Gazier, j'ai trouvé une feuille volante, qui, à n'en pas douter, contient un développement destiné à remplacer les lignes ici raturées. En effet, elle porte un signe reproduit exactement sur la page correspondante du ms. A des *Mémoires*, et qui, dans les habitudes de Ledieu, indique un renvoi. Le texte doit donc être ainsi rétabli :)

La beauté de la simple nature faisoit ses délices dans ce poème; et combien plus à la campagne, où l'on avoit à la fois et la chose et l'expression! comme lorsqu'il en récitoit ces vers :

Aratra jugo referunt suspensa juvéncis. (Virg., *Ecl.* II.)

Parturit almus ager, Zephyrisque tepentibus auris
Laxant arva sinus, etc.
... Nec metuit surgentes pampinus austros,
Sed trudit gemmas, et frondes explicat omnes. (Id., *Georg.*, II, v. 330.)

L'*Énéide* avoit son prix en d'autres rencontres. On repassait quelques-unes des plus belles comparaisons du poète, comme celle-ci :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi, etc. (Id., *Ecl.* I.)

et celles surtout qu'il avoit prises d'Homère que l'on estimoit encore davantage, comme quand après ce poète grec, il fait cette tendre peinture d'une fleur mourante :

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, etc. (*Æneid.*, IX, v. 435.)

Horace paroissoit à son tour, dont les belles et vives images...

On l'entendoit peu réciter ses vers, hors *les* (l. ses) <plus belles> peintures des hommes...

145. ... remplir le cœur *de* (l. des) sentiments d'une piété solide.

146. Il *réveilloit* (l. renouveloit) son attention...

Après la religion et la grammaire, on (aj. *y*) voit les soins infinis du précepteur.

147. Un si grand exemple fit *refleurir* (l. fleurir) les lettres à la cour.

Le nonce et les ambassadeurs (aj. *des princes*) étrangers, témoins *des* l. du) succès de cette belle éducation.

148. ... célèbres dans la librairie sous *les noms* (l. le nom) des *Dauphins*.

Les autres connaissances qu'on y *joignoit* (l. joignit), n'étoient encore que le fondement des études (aj. *bien*) plus sérieuses qui se préparoient à loisir.

149. Les définitions et les divisions des vertus et des vices *exposées* (l. proposées) par ce philosophe et devenues si célèbres dans l'école (alinéa).

Son plus grand travail a été sur la *philosophie* (l. physique) nouvelle et la métaphysique.

150. ... par des médecins *ou* (l. et) desanatomistes du premier ordre.

151. ... par l'établissement et (aj. *le*) renversement des empires.

Leurs habiles maîtres, avec de (aj. *si*) grandes lumières.

154. Ses ouvrages *même* (l. mêmes) faits avec tant de soin.

C'étoient, disoit-il, des *choses* (l. curiosités) dont il ne falloit pas seulement parler.

155. ... comme fit aussi (aj. *sans aucune affectation*) M. de Turenne.

157. *Il* (l. ce prélat) en fit encore imprimer à Anvers...

158. L'abbé Nazarri la *céda* (l. dédia) aux cardinaux de la Congrégation.

159. Il détruit toutes les vaines accusations d'adoucissements tant *vantés* (l. vantées) par les ministres.

Elle contient encore *un* (l. le) bref du pape.

Sa Sainteté y répondit par un second bref du *17* (*l. 12*) de juillet.

160. ... qui demandoient *tous* (l. tout) publiquement à faire leur réunion.

... ne cessèrent de rouler nuit et jour <pendant> toute cette année.

161. ... en supposant qu'il y en eut d'abord une (aj. *édition*) que l'auteur fut contraint de supprimer; en sorte que celle de 1671, certainement la première, *n'auroit* (l. n'ait) paru qu'après avoir été réformée.

162. M. de Meaux finit ainsi *son* (l. cette) histoire de son *Exposition*.

... elle a reçu l'approbation (aj. *de tant de savants cardinaux et évêques*), de tant de docteurs.

... ma doctrine est demeurée en tous ses points irrépréhensible *pour* (l. parmi) les catholiques.

163. ... s'oubliant lui-même et les *autres auteurs* (l. actes authentiques) qui assurent...

164. ... à l'indifférence des religions et *du* (l. au) socinianisme.

166. ... voir les bons (aj. *sujets*) en place pour faire fleurir la doctrine et la discipline.

167. Le prélat concluoit (addition en B : *et dictoit les notes*).

M. Pellisson s'y *rendoit* (l. rendit) fort exact.

... ceux à qui leurs emplois *permettoient* (l. permirent) de faire au prélat...

168. Id *beatum*, *fateri* (l. beatum; fateri) enim libet.

169. D'autres occupations et surtout la *réfutation* (l. l'affaire) du quiétisme...

Il étoit prêt *de* (l. à) le reprendre.

C'est aussi ce qu'il a (aj. *encore*) marqué plus particulièrement...

172. Comme elle fit, le *12* (l. 22) mars suivant.

176. Il leur *écrit* (l. crut) donc cette instruction <,> nécessaire.

... l'évangéliste rapporte (aj. *simplement*) le fait en disant qu'ils en burent tous.

177. ... entretenoient *leur* (l. le) commerce avec M. de Meaux.

... jusqu'à quel point l'Église romaine *pourroit* (l. pouvoit) venir.

178. Les guerres *d'Europe* (l. de l'Europe) et principalement *celles* (l. celle) de 1688.

Charles II, roi d'Angleterre, *meurt* (l. mort) catholique.

179. Le *23* (l. 28) de novembre, au retour de cette campagne...

Il partit exprès de bonne heure de Versailles, (aj. *et*) arriva à Germigny.

Il avoit à sa compagnie M. le duc de Vendôme, le comte de *Brienne* (l. Brionne).

180. Luc, XIV, 25 (l. 23).

181. Rendant gloire à Dieu (aj. *en*) lui-même de ses dons.

182. Il déclara qu'il se destinoit tout à son troupeau et *consacreroit* (l. consacroit) ses talents à *son* (l. leur) instruction.

Il ne s'en dispensa jamais, pas même *pour* (l. par) l'exercice de sa charge de premier aumônier.

183. Il en fit aussi (aj. *une*) à Coulommiers.

Il prêchoit le premier de parole et d'exemple dans ces grandes *occasions, ses* (occasions. Ses) aumônes étoient abondantes.

184. ... cachant tous ses talents... pour bégayer avec *ses* (l. des) enfants.

... mais néanmoins ses manières y étoient (aj. *même*) bien simples.

... assistant à leurs conférences, les faisant parler en sa *présence et* (l. présence, et) surtout dans le temps des retraites pour les *ordinations*; *il* (l. ordinations, il) alloit aux entretiens du soir.

186. Il ne renvoya jamais personne; (aj. *et*) pour s'accommoder aux besoins des *peuples, il* (l. peuples; déjà il) faisoit toujours ses visites dans les *fêtes de* (l. fêtes, de) Noël, de Pâques... et *profiter* (l. profitant) de la bonne disposition que les fêtes mettent dans les cœurs.

187. Ses yeux *suivaient* (l. suivant) son action.

Les comptes *de fabrique* (l. des fabriques).

Il fit exprès des visites partout pour le (aj. *bon*) règlement des hôpitaux.

188. ... des conversations particulières où l'on appeloit tantôt une famille *ou* (l. et) tantôt une autre.

190. Quelques-uns des plus rebelles (aj. *furent*) arrêtés, leur procès instruit, il y eut la peine de mort prononcée contre trois ou quatre. M. de Meaux fit surseoir l'exécution par son *autorité et* (l. autorité, et) par ses sollicitations à la *cour. Il* (l. cour, il) obtint enfin leur grâce.

191. ... de M. l'évêque de Mirepoix <et> de M. de Nîmes et de plusieurs autres prélats.

192. Marin *Grotesse* (l. Groteste) des Mahis.

193. Il lisoit alors le *Syntagma confessionum* (aj. *des protestants*).

194. Il (aj. *y*) fit sentir la force de sa démonstration.

Les *Avertissements* aux protestants... suivirent *tout* (l. tôt) après.

195. Le fondement des empires <,> renversé par ce ministre, dans le *quatrième* (l. cinquième) Avertissement.

... les citations de quelques auteurs dont les passages *n'auroient* (l. n'avoient) pas été ou rapportés ou traduits...

197. Il lui donna son nom, *François* (l. frère) Armand.

De la sainteté et des devoirs *monastiques* (l. *de la vie monastique*).

198. Il (aj. *y*) a fait huit voyages exprès pour l'aller voir dans cette chère solitude dont il disoit <:> que c'étoit le lieu où il s'aimoit le mieux après son *diocèse*; (l. diocèse.)

... au réfectoire et *partout*, *un* (l. partout; un) si grand exemple...

200. ... pour s'entretenir avec les plus *honorables* (l. habiles) ministres.

Des pays étrangers (aj. *où ils étoient*) ils s'adressèrent l'un et l'autre à M. de Meaux.

M. Papin et sa femme *arrivèrent* (l. arrivés) les premiers à...

... et <ils> sont (aj. *tous*) demeurés en grande correspondance avec M. de Meaux.

... la femme de *Thurot* (l. Thuret), horloger du roi.

201. Le roi et toute la cour en furent *édifiés*. *A* (l. édifiés à) la mort de Mme la Dauphine, arrivée le 20 d'avril *1690*, *ce* (l. 1690. Ce) prélat avoit passé...

202. Il (aj. *en*) fit <enfin> aussi avertir M. de Paris qui porta le docteur à une *révocation* (l. rétractation) *volontaire et* (l. volontaire, et) ne laissa pas de censurer encore ses ouvrages.

203. ... et (aj. *s'est*) enfin attiré sa juste condamnation.

204. Il avoit (aj. *aussi*) été le principal promoteur...

Il publia ses *Méditations sur le jubilé* (aj. à *l'*occasion de : le reste de la phrase manque).

205. ... par ceux qu'on (aj. *y*) nomme rigoristes.

En général, il *voulut* (l. vouloit) qu'on y apportât une grande facilité pour le repos des familles et des consciences (aj. *et*) pour le bien de l'État.

... mais *elle* (l. tout cela) a été sans succès.

206. Le roi, instruit par *le* (l. ce) prélat, en parla devant toute la *cour à Saint-Germain* (l. cour, à Saint-Cyr) et en mille occasions.

207. ... avec quel *esprit* (l. respect) il y étoit regardé.

Dans la même année (aj. *1700*) il se fit une troisième édition.

208. La déclaration du roi du *5* (l. 13) décembre 1698.

Cependant ce prince... (Cette phrase doit être détachée de son alinéa et réunie au suivant.)

209. Sur le pied du précédent, fait pour Hanovre (aj. *dont on a parlé*).

La guerre *commencée* (l. recommencée) avec plus de chaleur.

... les raisons pourquoi ce livre ne *pouvoit* (l. pourroit) jamais passer.

211. ... cette affaire qui traînoit depuis *plus* (l. près) de six mois.

213. ... en carême et *en* (l. à la fin de) l'affaire du quiétisme.

215. Il y avoit aussi quelque chose à dire (aj. *des affaires*) de Jouarre et de Rebais, deux abbayes... que (aj. *le zèle de*) notre prélat a fait revenir au droit commun.

216. On (aj. *en*) sait les occasions.

218. ... continue dans les *actes* (l. Actes) de l'Assemblée concernant la religion.

Discours sur l'Histoire universelle..... on en peut encore trouver chez Rouland; voyez ci-*dessus* (l. dessous).

Sermon de l'Assemblée du clergé. ... On peut mettre (aj. *ici*) au nombre...

219. *Exposition* augmentée... C'est (aj. *ici*) la meilleure édition...

L'Apocalypse, 1689, à Paris (aj. *in-8*)... et à présent chez *Villotte* (l. Villette).

221. Entre la *Relation sur le quiétisme* et *Quæstiunculæ*, ajouter : *Mystici in tuto*, etc., à Paris, in-8, 1698, chez Anisson.

Ordonnance synodale sur la célébration des fêtes, *et* (l. en) placard, 1698.

Réponse aux préjugés, etc., à Paris, in-8, (aj. *1699*).

222. *Censura et declaratio*.... *in materia fidei* (aj. *et morum*), etc., les *actes* (l. Actes) de l'Assemblée du clergé sur la *moralité* (l. morale).

Ordonnance contre le Nouveau-Testament de Trévoux, à Paris, 1702, *et* (l. en) placard.

229. (Le fragment IV, relatif à Obrecht, est imprimé d'après une feuille volante qui se trouve dans le ms. du *Journal*, chez M. Gazier.)

... conseiller d'État ordinaire du *roi*, *en tous* (l. roi et en ses) conseils...

... a abjuré en nos mains, et par devant <les> témoins (aj. *l'hérésie de Calvin*)... En foi de quoi nous avons signé *le présent* (l. les présentes).

230. *A Germigny* (l. (En) l'égl (ise de) Germigny.

MM. Millet et *Samuel* (l. Jannel).

... et en saint Luc, chap. XIV, v. *25* (l. 23).

231. ... *surtout sur l'*Évangile (l. sur le même Évangile).

Le fragment VI, concernant Winslow, ne mérite pas une confiance absolue, parce que la feuille volante d'après laquelle il a été imprimé (Ms. Gazier, déjà cité) est pleine de renvois dont la place n'est plus reconnaissable par suite de l'usure des signes qui les distinguaient.

Son neveu, M. Winslow, <fils du> ministre de la ville de *Preslaw* (l. Presten) en Danemark, où ledit M. Winslow est né, *dans* (l. et le) pays...

232. Après avoir été instruit de sa bouche dans des conférences de plusieurs jours, et encore dans une (aj. *retraite*) de trois semaines.

Ce jeune homme est entré aux Pères de l'Oratoire, à *l'institution* (l. l'Institution [1])... le *rappelant* (l. rappeloient) auprès d'eux, *l'exhortoient* (l. l'exhortant) à persévérer dans leur religion, craignant qu'il n'entrât dans l'Église; *et* (l. comme) on le leur faisoit soupçonner. (Placer ici immédiatement le dernier alinéa : Après sa retraite... en 1701.)

1. C'est-à-dire au noviciat.

... Ils lui donnoient à entendre (ces mots sont une conjecture de l'éditeur, que rien ne justifie).

... *que* (l. le temps que) le ministre du roi de Danemark le rappeloit à Copenhague pour le faire anatomiste du roi, avec une grosse pension (aj. *après avoir acheté plusieurs livres*). (Ces lignes ont été certainement mal placées par l'éditeur, bien que je ne voie pas à quel endroit elles se rapportent.)

233. ... jointe au respect et à la vénération *qu'y* (l. qui) feroient chercher...

234. ... sur les écoles publiques, sur ses *cures* (l. curés), sur ses paroisses.

... mais encore *une* (l. toute) sorte de politesse.

Journal de Ledieu [1] (t. I).

Page 2. Le conseil du roi suivit *ses* (l. son) avis et l'évêque de Fréjus fut sacré.

Il fit cet établissement le dimanche 8 et le lundi 9; (l. le dimanche 8, et le lundi 9,) il passa par Mitry.

Sur Massillon. On (barré : *M. de Meaux*) ne trouva pas son mérite digne de sa réputation... Il avoit, *dit-il* (ces mots doivent s'entendre de Bossuet) assez mal amené... On trouva de la politesse dans *ses* (l. son) discours.

M. de Meaux donna la sainte communion à Mme de Bourgogne le *soir* (l. jour) de la Conception.

3. De peur *sûrement* (l. du retour) de l'érésipèle, il prenoit ce ménagement.

4. Le présidial de Meaux qui *est commis* (l. en connut) pour le cas privilégié.

... Avant l'ordination il alla trois et quatre fois au séminaire entendre les exhortations de la retraite, auxquelles il a lui-même ajouté *de suite* (l. de vive [voix?]) les motifs les plus pressants pour établir la sainteté des mœurs des prêtres.

... Une chanson fort injurieuse à tout le corps et à *messieurs* (l. tous) les particuliers du présidial .Une copie d'une main qu'on *a pu* (l. crut) connaître tomba à l'un de ces messieurs.

6. Trois ou quatre (aj. : *jeunes*) demoiselles mal instruites dans la religion protestante, furent enfermées aux nouvelles catholiques de Paris.

... Revint le lundi *9* (l. 11) coucher à Meaux.

... M. de Meaux (aj. *en*) fut tellement touché, etc. En marge : Fondation, 1695, 1696, 1700, et (ajouté postérieurement) 1702, 11 janvier : cette affaire entièrement consommée.

1. Ms. de M. Gazier.

7. Le 21 *décembre* (l. septembre) 1696, fête de saint Mathieu.

... Deux maisons canoniales ci-devant (aj. *enfermées*) dans l'orangerie de l'évêché. (Cf. p. 264.)

La cour (aj. *en*) prit la résolution de faire partir les cardinaux.

9. Le P. de la Chaise n'osa souffler et ne fut pas même consulté, tant on avoit eu soin de le rendre suspect d'abord et de bien faire connoître les *sentiments* (l. la partialité) de toute sa compagnie en cette affaire.

M. de Meaux ne put s'empêcher de dire le chagrin que *le Pape* (l. Rome) avoit eu.

... Ils se le sont attiré eux-mêmes *justement* (l. premièrement) par leur bref.

10. La décision de la faculté de théologie de Paris de 1666 (erreur de Ledieu; il faut 1663).

11. Aussi jamais homme ne fut-il plus éloigné que lui de la vanité d'être *seul* (l. su) auteur et exécuteur d'aucune entreprise.

Entre le jeudi 21 et le samedi 23, Ledieu avait écrit d'abord : « Le vendredi suivant il eut le matin un rendez-vous chez M. de Reims. »

12. Et je ne *doute* (l. doutai) pas que ce ne fût un effet des entretiens précédents avec les prélats.

Il dit que parmi les juifs la doctrine étoit venue au dernier période de sa corruption par le moyen des Pharisiens et des Docteurs de la loi, quand Jésus-Christ vint au monde; « et, *ajoute-t-il*, *il* (supprimez les guillemets et lisez : en sorte qu'il) semble être venu pour apporter le remède à un mal très pressant.

Je l'avois ouï souvent en reprendre (aj. *seulement*) le style poétique.

13. M. de Meaux trouva donc que les derniers livres de ce roman étoient une censure *couverte* (l. ouverte) du gouvernement.

14. Ce sera, dit-on, l'ouvrage de quelque François mécontent retiré en Hollande. (Ledieu avait ensuite écrit plusieurs lignes; après coup, il les biffa et les remplaça par cette phrase négligée par son éditeur : « La critique du Télémaque vue depuis est certainement d'un protestant réfugié en Hollande, et bien peu de chose. » Voici ce que Ledieu avait d'abord écrit : « Peut-être aussi de M. de Cambrai même, dit un autre, pour remplir son caractère d'écrivain courageux et désintéressé. Suspendons notre jugement, dit un homme sage, jusqu'à ce que nous ayons vu la pièce : elle se fera peut-être connoître par le style; au reste il faut l'avoir aussi bien que ce Sophronyme et les autres dialogues de M. de Cambrai et suivre partout cet auteur. »)

15. Les années précédentes, les compliments furent faits <alors> par M. Rollin...

La lettre écrite par M. de Leibniz le *25* (l. 11) décembre 1699.

A la fin du 2 février, ajoutez : « M. de Meaux parla fort à tous ses amis de la grâce accordée à Jean Mauré, comme d'une chose qui lui faisoit grand plaisir. »

16. Une foulure de cette partie sur laquelle il s'appuya (aj. *du coude*)

en vomissant la quatrième fois... Les médecins dirent que la douleur étoit dans (aj. *le colon ou le*) long boyau; ils ordonnèrent des lavements; le malade en prit (aj. *dès*) le jeudi, et le vendredi (aj. *seulement*) jusqu'à quatre.

Après une nuit fort tranquille et fort longue *auprès des* (l. comme) toutes les précédentes.

17. Aujourd'hui *mardi* (l. matin) Mme de Maintenon envoya son maître d'hôtel... M. de Reims y venoit passer tous les *soirs* (l. jours) une heure entière.

M. Dodart père visita la partie malade, et persista à dire que c'est une douleur *fine* (l. fixe; cf. p. 20) au colon, qui vient du dedans et qu'il n'y a *sujet* (l. rien) à craindre.

18. M. de *Villars* (l. Villeroy) aussi.

Encore une <*légère*> purgation qui se fera à Versailles (aj. *dans*) cette semaine ou la suivante. M. Fagon a dit qu'il croyoit toujours que cette douleur venoit de la même humeur qui (aj. *avoit causé le vomissement et dont une partie*) avoit frappé cette partie du colon; il croyait aussi que l'*effet* (l. l'effort) du vomissement y avoit pu causer une foulure.

Dans le temps qu'il étoit (aj. *à table*) avec M. le procureur général.

M. *de Saint-Méret* (l. de Saint-Omer et) M. de Tournay sont aussi venus.

19. M. de Meaux fit *passer* (l. porter) à sa future nièce un présent de noces.

... Le malade, *rentre* (l. rentré) dans ses occupations ordinaires.

Une du 14 décembre *1699*. *Une* (l. 1699, une) autre du 3 février 1700 et la troisième du 16 du même mois.

Cette censure... qui, dit-on, *auroient* (l. avoient) résolu de censurer juridiquement la même thèse, fut fort approuvée par M. de Meaux, *lui* (l. en y) faisant quelques additions... et par sa lettre *du* (l. de ce) 27 février.

20. Mme la duchesse de Bourgogne a communié de la main de M. de Meaux, lui disant la messe dans la chapelle d'en haut et particulière *du roi*. *Continuation de la bonne* (l. des Récollets. Bonne) santé.

Il croit donc ici le mal à l'extrémité du *côté* (l. lobe) droit du foie.

21. On travaille à l'impression de la (aj. *première*) *Lettre pastorale*... lui a communiqué *le* (l. son) projet de censure.

23. Le samedi 20, retour à Versailles, et là même, le dimanche *soir*, *quatrième* (l. soir, 21,) conférence avec M. l'archevêque de Paris.

24. M. de Meaux... a conclu, *a dressé* (l. arrêté) et signé le partage.

Des procès... sur le sujet d'anciennes réparations de l'église de Saint-Lucien, dues encore par M. le duc *de Mancini* (l. de Mazarin), à cause du cardinal Mancini. Ces procès perdus... même avec dépens à la *charge* (l. honte) du nom d'un tel prélat.

25. Un ouvrage fait exprès et imprimé à Rome, in-4°, et qui néanmoins (aj. *y*) a été comme supprimé et même tenu caché au pape.

26. Il avoue les plaintes qu'on a faites de *la* (l. sa) thèse du 14 décembre.

27. ...à celui du samedi saint, et *à* (l. a fait) l'office le jour de Pâques.

28. Toutes les dignités du chapitre et M. *Mardolon* (l. Mondolot) l'un des anciens chanoines, y firent la fonction de l'imposition des mains.

29. Le nouveau prêtre a célébré sa première messe... en présence de Mgr l'évêque, de sa famille (aj. *des principaux du chapitre*) et des premières personnes de la ville.

La séance fut *belle, M. de Meaux* (l. telle : M. de Meaux) au milieu président, M. Phélipeaux à sa droite, M. l'abbé Bossuet à sa gauche.

30. ...qu'il dit avoir examinée et combattue à *part* (l. fond).

30. Exhortation par M. de Meaux : (aj. *puis*) *visites* (l. visite) des cellules.

Celui de l'hôpital *fut* (l. général) à l'évêché.

31. Reçu à Meaux un paquet de 300 de cet ouvrage, le samedi 1er mai, *et encore* (l. ouvert) ce 2 mai. Ce lundi 3 mai, continuation de la visite, *etc... mardi* (l. et ce mardi) 4 de mai.

M. de Meaux me chargea de lui *passer* (l. porter) à Paris tous les écrits de M. de Cambray et ceux (aj. *aussi*) de quelques particuliers faits pour sa défense.

Il me prie de lui *passer* (l. porter) toutes *les* (l. ses) lettres écrites de Rome à M. de Meaux.

32. Conférence des curés à l'évêché où Mgr a présidé; il (aj. *y*) a donné son *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église...* C'est, dit-il, pour réveiller les nouveaux catholiques par l'*endroit* (l. le motif) le plus sensible de toute la controverse.

33. Au sujet d'un écrit en vers injurieux à plusieurs particuliers du présidial et à tout le corps et *à tout* (l. tout) ce qui s'en est ensuivi.

Autre copie aussi signée et acceptée de M. Macé, délivrée (aj. *à M. Payen, lieutenant général*).

34. L'assemblée provinciale s'est *réunie* (l. tenue) après la messe.

Ce samedi 15 de mai, coucher *à Versailles, après souper. Le* (l. à Versailles. Après souper, le) samedi.

La terre s'entr'ouvrit *et les engloutit eux et leurs pensées, etc.* (l. ils furent engloutis... eux, etc., leurs tentes, etc.).

36. L'alinéa : « Dans ce temps... dans la piété chrétienne », doit être mis en note; et en regard des mots *Avertissements de Saint Charles*, aj. *Avvertimenti di San Carlo.*

37. Arrivée à Paris, et *descend* (l. descente) à l'archevêché.

La cause de Jansenius *condamnée* (l. condamné) par esprit de partialité; et la morale relâchée des casuistes de quelque ordre et de quelque profession qu'ils soient qui *conduisent* (l. butent) tous à la corruption de la morale chrétienne par *divers* (l. tous) moyens; ce qui a déjà obligé les papes *à* (l. de) condamner *secrètement* (l. sévèrement) plusieurs de leurs propositions.

M. *Femar* (l. Favart) comme *doctor terminorum interpres.*

38. Que je crois être pour Mme de Maintenon, ce qui s'est trouvé véri-

table dans le fait. (Le dernier membre de cette phrase est une addition postérieure de Ledieu.)

40. M. de Meaux donc, dès qu'il eut connoissance de ce livre, me le fit chercher à Paris, c'est-à-dire le *même* (l. tome) imprimé à Marseille.

41. Sur ces titres seulement qui *faisoient* (l. firent) voir à M. de Meaux le poison de cette *Critique*.

... Qu'il a fait depuis imprimer en Hollande, aussi bien que *la* (l. sa) première critique.

42. Un arrêt du Parlement qui défendit le débit de ses livres, *qui* (l. et) les supprima.

La phrase : « M. de Meaux a été au dîner du roi, etc. » doit être placée après l'alinéa suivant.

46. ... dans le désir de le seconder <,> dans tout le bien qu'il se vante de vouloir *faire*. *Donc*, (l. faire; dont) nous avons...

Il n'a pas craint, autant qu'il est en lui de commencer par dégoûter *son* (l. un) ami qui avoit la règle pour lui.

48. Ordonner qu'on le communiquât au P. de la Chaise, ce qui *feroit* (l. seroit) perdre cette affaire.

L'écrit se répand dans le public et y est très bien reçu; chacun *y* (l. en) est convaincu et des idolâtries de la Chine et de la friponnerie des jésuites.

Ce soir *même* (l. encore), M. de Meaux dit à M. Phelipeaux...

49. On se *moqua* (l. moque) fort en particulier.

50. Son Extrait (aj. *des propositions*) de la morale relâchée.

52. M. de Pontchartrain étant chargé de la lettre de cachet et de créance (aj. *de S. M.*).

53. Après la séance *d'assemblée* (l. de l'assemblée) du matin au château neuf, M. de Meaux a tenu chez lui pour la première fois, le bureau de *la* (l. sa) commission.

4 millions de *dons gratuits* (l. don gratuit) promis au roi.

54. Il finit par une (aj. *sorte de*) protestation d'obéissance et de zèle pour le service du roi.

56. ... Le pouvoir qu'en a l'assemblée *ainsi que* (l. et en général) les évêques, toutes les fois qu'ils se trouvent *rassemblés* (l. ensemble).

... Un grand nombre *d'erreurs tirées* (l. d'excès tirés) du *Nodus* de Sfondrat.

M. l'évêque de Cailus, pour la province de Narbonne, M. l'évêque *de Béziers*, *étant* (l. de Béziers étant) absent, a été du même avis.

57. Pour la *conservation* (l. consécration) des églises,

Il dit qu'une telle proposition, si elle étoit *énoncée* (l. avancée) par des laïques, il faudroit la réfuter.

58. Toute l'assemblée fut très touchée d'une remontrance aussi grave et aussi sérieuse; *on* (l. et) n'a cessé d'en parler tout ce jour.

60. Et pour MM. de Montauban et de Marseille, outre ces raisons, l'espérance (aj. *encore*) d'une plus grande fortune. Tous ces lâches s'en expliquèrent ainsi ces deux *soirs* (l. jours) précédents.

MM. les abbés de Louvois, Bossuet, Caumartin, Le *Maruyer* (l. Le Mazuyer).

61. Et que la censure ne *serviroit* (l. servira) qu'à les faire connoistre.

62. Il offroit, en laissant sa déclaration sur le bureau (aj. *de se retirer de l'assemblée à condition que M. de Meaux en feroit autant, afin*) qu'on opinât librement.

63. La lettre de MM. des Missions étrangères (aj. *à S. S.*).

64. ... gâte un si beau dessein par l'envie *qu'il avoit* (l. que l'on voit) de faire du chagrin à ces Pères.

Tous les prélats et abbés connus sont venus voir *M. de Meaux* (l. les dames [1]).

65. Il est auteur de l'ordonnance du 20 d'août 1696 ; et non seulement *par* (l. pour) la raison de la grâce, mais encore pour la morale.

66. Notre prélat se rend assidu à la cour *d'Angleterre. Le* (l. d'Angleterre, le) matin...

69. M. de Meaux ajouta que *les* (l. ses) extraits des propositions seroient prêts pour être communiqués lundi prochain au bureau de *la* (l. sa) commission.

Il y a eu avec eux à dîner compagnie de prélats, et de grandes visites de prélats et *d'abbés. Au sortir de table, ces* (l. d'abbés au sortir de table. Ces) dames... ont soupé.

Il y en a aussi (aj. *de*) tirées de l'*Appendix*.

70. ... comme (aj. *si*) l'affaire de M. Arnauld et du jansénisme étoit mal jugée.

71. ... du nombre desquels étoit M... *neveu* (l. Neveu), aussi docteur de la Faculté.

M. de Meaux nous a dit... six mois avant ce temps. (Addition interrompant la suite des idées.)

72. Ayant travaillé... au projet *de* (l. des) qualifications.

74. Les propositions qui *suivent* (l. suivoient) celles de ci-dessus.

La conclusion porte (l. Conclusion prise) de l'imprimer incessamment.

75. Qui le croiroit, qu'il ait eu déjà ce travail à *ce sujet* (l. essuyer) envers les docteurs...

Son projet *de* (l. des) qualifications.

76. Les conférences où notre prélat lui *avoit* (l. a) fait l'honneur de l'admettre.

Un écrit de ce docteur sur la grâce qui donna occasion à quelques abbés de la commission de faire *quelques* (l. des) difficultés en l'air.

Depuis ils entraînèrent les évêques <,> dans ce sentiment.

77. M. Ravechet est un esprit de travers; M. Rouland, une tête de fer, *aheurtée* (l. aheurté) à son sens.

78. Où l'on *a continué* (l. continue) l'examen des propositions.

M. Pirot vint exprès de Paris voir M. de Meaux et travailla avec lui

1. C'est-à-dire les parentes de Bossuet.

pendant trois heures l'après dînée <,> sur la morale, *tant* (le ms. sans, pour : sans *doute*) pour lui faire comprendre son avis sur les propositions censurables <que> dans la matière de la grâce, et par son moyen en instruire M. le cardinal de Noailles.

79 et 80. Toute la page, à partir des mots : « Il y avoit eu une commission... », jusqu'à « M. de Meaux s'est trouvé à l'assemblée » est une addition postérieure. Cela explique les mots : « hors les six nommés dans l'article de l'autre part du samedi 31 juillet. »

Il falloit délibérer dans l'assemblée *sans dire* (l. savoir) si le second ordre y a voix délibérative <,> dans la foi et la doctrine.

80. Nos abbés de la commission rendront caducs dans l'assemblée les archevêques et évêques qui n'en *sont* (l. seront) pas d'avis.

On dit que cet archevêque en *pleure* (l. pleura).

Le second ordre acceptera la censure et y donnera son consentement avec *la* (l. sa) signature.

82. Le plus grand nombre des opinants va (aj. *à*) faire imprimer ces propositions.

Après que *chacun* (l. Rome) a fait sa censure.

83. Ils prirent la résolution (aj. *pour leur honneur*) de faire mettre leur avis *au* (l. dans le) procès-verbal.

85. Du bureau (aj. *et*) de la commission.

Je les ai ouïs parler de cette *mesure* (l. sorte).

Il laissa même *circuler* (l. couler) quelques paroles désobligeantes.

Il a répété le même discours à M. l'abbé Bossuet, lui nommant *M. Phelippeaux notre* (l. Phelippeaux. Notre) docteur, à qui...

86. Il fait ici briller toutes ces *vertus*; *à toute heure*, *et* (l. vertus à toute heure; et) au milieu de tant de traverses et de difficultés, il demeure ferme.

87. Le lundi 9, *j'ai fait* (l. j'y fais) travailler au mémoire.

Je me suis rendu à Saint-Germain-en-Laye, *j'y ai couché*; *j'ai* (l. à coucher; où j'ai) appris...

Chargés de ses *papiers* (l. paquets) pour M. le cardinal de Noailles.

88. « Des moyens qu'il ne pouvoit prévoir. » Ledieu avait d'abord écrit : « Des menées qui se faisoient assez remarquer. »

90. Voilà le grand moyen que M. de Meaux a *tramé* (l. trouvé).

M. de Reims... a d'abord abattu (aj. *tout*) le parti des jésuites... Jusque-là ce parti *n'auroit* (l. n'avoit) pu croire.

91. Qu'il tînt chez lui *ce* (l. le) bureau de *la* (l. sa) commission.

M. de *Châlons* (l. Chalon) a été le plus déclaré pour les jansénistes...

M. de *Châlons* (l. Chalon) s'étoit déclaré si hautement.

J'ai pris copie de toutes ces propositions... pour servir à l'histoire de cette assemblée <,> et de l'*avis* (l. la vie) de M. de Meaux.

92. Il y est fort parlé de Sfondrate, mais comme *ces* (l. ses) erreurs...

« Ils veulent épargner les *jansénistes*, *on sait* (l. jansénistes. » On) sait d'où peut venir ce dessein... M. de Reims veut leur marquer de la considération <»>.

93. ... Et encore ce mercredi (aj. *ce qui l'a obligé de garder la chambre*).

... Pour les *évaluations* (l. conversions) des rentes du clergé.

... *Le roi auroit* (l. que le roi avoit) dit que non.

94. ... Ce que tant de prélats et d'universités ont fait depuis cinquante ans par *leur censure* (l. leurs censures).

Qui avoit été alors envoyé à *messieurs* (l. tous) les évêques.

96. M. de Meaux prié de prendre le bureau avec les prélats et les abbés de *la* (l. sa) commission.

Le jugement exprès de l'assemblée de 1659 (l. 1655).

97. Ces propositions qui sont les (aj. *quatre*) premières de l'*Indiculus* imprimé.

98. M. de Vienne a été de l'avis de la commission sans *aucun* (l. autre) discours.

100. M. l'évêque de *Châlons* (l. Chalon) vouloit répondre. (Même correction, p. 103, 104, 105, 112, 117, 128.)

101. Sauf à revenir à ces propositions et aux autres proposées (aj. *même*) par M. l'évêque d'Apt.

Par les propres décisions <des canons> du quatrième concile de Carthage.

L'axiome *Facienti quod interest* (l. *quod in se est*). (Même correction, aux pages 103 et 104.)

Il a conclu toute *la* (l. sa) doctrine de la grâce.

104. Grégoire de Valence... fut repris et redressé à l'instant par Grégoire X, qui découvrit *la* (l. sa) fausseté.

105. Quelquefois en <y> ajoutant quelques mots aux qualifications.

Il avoit été refusé de la Société de *Sorbonne*. *Le* (l. Sorbonne le) 14 du mois d'août, veille de l'*Assomption*. *il a* (l. l'Assomption. Il) a passé qu'elle demeureroit...

106. Sa douceur et sa complaisance *connues de* (l. envers) tout le monde, lui attirent une grande considération.

107. Il lui tint ce discours *non sans* (l. voulant) taxer sa politique.

108. Toutes ont passé avec les *modifications* (l. qualifications) proposées.

Qu'il concluoit *qu'elles fussent retranchées* (l. qu'elle fût retranchée).

Le Xe *De usura*. En (l. *usura*, en) finissant à la soixante-deuxième proposition.

109. On a *laissé* (l. suivi) les qualifications réformées par M. de Meaux.

M. l'évêque d'Apt a prié l'assemblée de remarquer que la *vingt-septième* (l. quarante-septième) proposition... et d'autres docteurs qui *auroient* (l. avoient) dit la même chose avant lui.

110. « M. de Meaux a résolu en deux mots leurs objections. » Ici se trouvent trois lignes raturées, mais parfaitement lisibles, et intéressantes : « à la satisfaction de tout le monde, en faisant voir qu'il n'y a plus de prêt au monde, si c'est ici une véritable aliénation, puisque la nature du prêt est de se conserver le domaine de la chose prêtée, et que le terme court ou long n'y changeroit rien. »

111. ... et au roi, comme je l'ai depuis appris... se trouvèrent ci-dessus. (Addition interrompant la suite des idées.)

... Que M. de Reims se *réservoit* (l. réserveroit) la présidence.

112. C'est en tout (aj. *les*) soixante-deux propositions bien et dûment arrêtées.

114. ... comme faisoit le cardinal de Coislin, les 6000 livres en vertu *de* (l. des) lettres patentes.

M. de Reims reçut (aj. *hier*) fort tard cette nouvelle.

115. ... la prophétie de la naissance *de* (l. des) deux enfants.

116. La même chose a été prouvée pour l'Occident par saint *Jean* (l. Léon) et saint Ambroise.

117. Des vérités reconnues et *arrêtées* (l. avouées) et non pas des sentiments particuliers.

Toute l'assemblée conspiroit à *déserter* (l. détester) en cela ces propositions.

118. M. de Bourges nommément <;> toutes les fois qu'il a fait quelque difficulté.

M. le cardinal de Noailles même s'est (aj. *aussi*) toujours adressé à M. de Meaux.

119. Le concours y est ordonné, qui certainement n'est en usage que pour les *curés* (l. cures).

... et encore *la même* (l. là même,) sess. XXIV, ch. *1* (l. 18).

M. le cardinal, concluant, a dit qu'on *pouvoit* (l. pourroit) adoucir tant soit peu la note.

122. M. d'Auch a *présenté* (l. représenté) la nécessité de travailler...

123. C'étoit de Naaman. Ajoutez en note : 4 *Reg.*, V, 17, 18.

125. Il l'a fait suivant *le principe* (l. les principes) de son écrit : *De opinione minus probabili.*

Car (l. Que) rien n'est probable en soi.

127. Une autre occasion d'y opposer les derniers remèdes dans un plus grand *latin* (l. loisir).

Les projets de M. de Meaux (aj. *y*) ont tous passé.

128. MM. de Marseille et de Montauban, pour l'addition : *hujus* ou *supradictæ* (aj. *ou*) autre terme.

129. M. de Vienne a dit qu'il étoit las de *nier* (l. tuer) des propositions.

130. ... et que l'assemblée en porteroit *le* (l. son) jugement.

... que ce seroit chercher noise, <y> joint que le temps pressoit.

... pour faire recevoir le décret, *la* (l. sa) préface, *la* (l. sa) conclusion.

133. Il a pris *les* (l. ses) mémoires pour faire l'écrit de son rapport.

135. Le second voulant les bien traiter et les servir autant qu'il le peut en *honneur* (l. honneurs).

136. M. d'Auch, ni aucun autre de sa cabale, *n'avoient* (l. n'auroient) seulement osé nommer le roi.

137. Le deuxième et le troisième alinéas (« On a vu combien... le fait est certain) ont été ajoutés après coup.

J'ai (l. Il a) emporté de nouvelles copies.

138. Il doit encore aller à Marly mercredi prochain, et (aj. *en*) entretenir le roi; de là, il viendra ici... *adresser et signer aussi* (l. arrêter et aussi signer) la lettre de l'assemblée.

M. *Courcier* (l. Coursier), théologal de Paris.

... concluant <,> pour l'avis des députés.

139. Le plus ancien évêque de l'assemblée est... le plus (aj. *tôt*) prêt à parler.

Il a remis à mardi (*21 septembre*) fête de la Saint-*Barthélemy* (corrigez : Mathieu).

141. Recueil, t. VI, p. *48* (l. 58) .... *Tornellus* (l. Sotwellus).

142. Pro aris et focis *dimicantes* (l. decertantes).... sordidos, *a* (l. ab intentatis et) meritis plagis.

On voit bien *qu'on* (l. qu'il) a voulu faire ce plaisir à la reine d'Angleterre.

N. B. La traduction en note est de l'éditeur, et non de Ledieu.

143. Les 2000 écus que *le* (l. ce) cardinal a à *reprendre* (l. prendre) sur le clergé demeurassent dans la caisse du receveur sans être saisis, pour en être *disposés* (l. disposé) par l'autorité du roi.

145. Chacun *l'a trouvée* (l. la trouve) très modérée et très sage.

... une troupe *d'ecclésiastiques* (l. d'évêques) et d'abbés.

146. ... relevant *ses* (l. ces) espérances par la toute-puissance de Dieu.

148. C'est principalement M. Bontemps qui a servi *l'abbé* (l. le) Boutard.

149. Lorsqu'il voyoit M. d'Auch et son parti faire tant *d'offres* (l. d'efforts) pour les jésuites.

... les comptes étoient en *trop* (l. très) grand nombre.

Ils ont été *très* (l. partout?) *aveugles* (l. aveuglés).

152. M. le *Chantre* (l. chantre).

153. Il m'en a mis en main un, tout de son écriture, qui *est* (l. en) une feuille de papier à grande lettre, <et> contient tout le corps de la doctrine sur la grâce.

Cela est accordé à la considération de M. de Meaux, aussi bien qu'*au service* (l. aux services) de feu M. le procureur général.

156. Le contrat d'établissement *des* (l. de) trois sœurs de la charité.

159. *Le* (l. Là) même séjour le samedi 16.

162. Il lui a écrit que lui et (aj. *de*) ses amis.

L'envoyé *d'Espagne* (l. du roi) à Madrid a écrit que le roi d'Espagne est à l'extrémité.

163. M. de Beauvilliers et M. le chancelier furent d'avis d'entretenir le traité (aj. *fait*) avec l'Angleterre.

Il m'a aussi demandé *Barnes* (l. Bannez), Contenson et Silvius.

164. Il croit que les jésuites de Rome *et* (l. ou] ceux de Paris en leur nom, pourront écrire...

... M. le comte de *Bielne* (l. Bielke), gentilhomme suédois.

165. M. de Meaux a été aussi à Sceaux et est retourné <aussi> à Versailles.

166. Les *Zelanti* (l. zelanti), avec la faction d'Ottoboni et des Barberins.

Une lettre latine qu'il écrit au nouveau pape sur son *Exaltation* (l. exaltation).

170. Il a régalé MM. *Payet* (l. Payen), lieutenant général, etc.

171. « On soupçonne que M. Le Fèvre, docteur, dit La Bastille, en est auteur, à cause de l'aigreur du style. » Ledieu avait d'abord écrit : « On soupçonne que M. Witasse, professeur de Sorbonne, en est auteur. »

172. Son discours étoit net, juste, *fort beau* (l. fort, beau), très instructif, plein de *caractère* (l. caractères) et de passion.

Ce mercredi 26.... départ pour (aj. *dîner à*) Paris; (aj. *parce que*) l'après-dînée M. de Meaux doit aller chez M. l'archevêque d'Auch.

173. Il a appris qu'il n'y *avoit* (l. auroit) pas d'assemblée.

174. Il a été voir M. le cardinal de Noailles à son arrivée *à* (l. de) Paris.

175. Une étoile attachée *au* (l. à un) ruban blanc.

177. Mardi, *être venu* (l. est revenu) coucher à Paris.

... apprit que *l'apoplexie* (l. l'attaque d'apoplexie) n'avoit duré que trois quarts d'heure.

182. Les deux abbés de *Lusanel* (l. Lusancy).

185. Le vendredi... et sur le soir *on* (l. en) est revenu coucher à Meaux.

Le dimanche de la Trinité, 22 de mai, il (aj. *y*) a dit la messe.

186. M. de Meaux y *achève* (l. a achevé) sa nouvelle *Instruction pastorale*.

187. L'assemblée provinciale a été *réunie* (l. tenue) à l'archevêché.

189. Dans la déroute des affaires de deux célèbres financiers, *La Touanne et Sauniou* (l. La Toranne? et Sannion).

190. ... des écrits des luthériens de Hanovre, <et> qu'il a lus toute cette matinée.

190. Il a été voir M. de *Linssendorf* (l. Sinssendorf pour Zinzendorf), envoyé de l'Empereur.

193. Il a fort désapprouvé la solution d'*amor magis aut minus intensus*; (aj. *voulant*) qu'on passât en dogme...

194. Je trouve en ce que *j'ai* (l. j'en ai) lu que cet auteur...

195. ... pour sontenir la vérité de la censure, *où* (l. et) il m'a avoué que M. Du Pin...

... ami de M. Le Febvre, tel qu'il *l'avoit* (l. avoue l'avoir) donné à cet auteur.

196. Ces pères étant demeurés à Meaux, afin d'en partir demain lundi (aj. *pour Paris*) par la voiture publique.

197. Si elles ne l'ont pas *de* (l. dès) ce temps-ci.

Un grand redoublement de fièvre *accompagné* (l. accompagnée) d'un grand assoupissement.

198. Elle avoit encore (aj. *aussi*) un peu d'assoupissement.

Il n'est pas vrai que ce *gouvernement* (l. général) soit baissé.

199. M. de Meaux vient de (aj. *me*) mettre en main son traité.

Elle a eu aussi un transport formé et elle *perdit* (l. perdoit) connaissance.

200. Le P. de *Grané* (l. Gravé), jésuite.

201. ... il avoit à voir M. de *Linssendorf* (l. Sinssendorf, pour Zinzendorf) avant son départ.

203. La phrase : « C'est en effet l'avis de ce docteur... ni d'imprimeur », a été ajoutée après coup.

204. ... que de ce dernier écrit il y *en a* (l. a eu) deux copies.

205. Aujourd'hui a été arrêté le jour pour la bénédiction de Mme d'Ormesson... (aj. *au*) 27 de septembre.

206. La déclaration imprimée de M. Coulau, datée du *9* (l. 29) d'août 1701.

208. Si, sans autorité, la Faculté entière n'eût pas eu le crédit *de tout* (l. d'en tant) faire contre son docteur.

209. Il y *avoit*, *à partir* (l. avoit à part), ce soir, une lettre de M. de Meaux pour M. le cardinal de Noailles.

210. Le P. de la Tour... est parti de Meaux de grand matin, pour aller à *Ravoy* (peut-être pour *Rozoy*).

M. de Meaux a donné la confirmation à Mlle Molé que sa mère a ensuite *ramenée* (l. remenée) à Fontaines.

211. Les autres protestants qui le retiennent dans *la* (sans doute pour *leur*) communion.

212. Il le veut *proposer* (l. tourner) pour servir à l'instruction du pape même.

« Le nouvel écrit étant fini... dans l'Exposition de M. de Meaux » (Addition interrompant la suite des idées).

213. Dans cette réponse que M. de Meaux lui <a> fait.

215. Au milieu de tant de faits et de *doctrines* (l. doctrine).

216. *Sur* (l. Dans) l'entretien *de* (l. sur) cette histoire.

Au temps des 34 articles arrêtés <dès> le 10 de mars 1695.

On le marqua *secrètement* (l. seulement) dans la seconde édition de l'*Instruction* de M. de Meaux.

217. Il avoue qu'elle en étoit (aj. *fort*) bien revenue.

218. ... et que pour l'affaire (aj. *de*) Coulau.

Comme les lettres... qui y sont *apportées* (l. rapportées) en original.

219. ... les années 1696 et 1697, que *ce* (l. le) livre des *Maximes des Saints* parut.

« J'ai reformé ces titres et sommaires... où il n'y a rien à changer. » Addition postérieure.

221. Aussi *la* (l. sa) résolution est-elle de garder ce livre.

223. M. d'Ormesson *d'Amboise* (l. d'Amboile), frère de cette dame.

... les offrandes et les (aj. *six*) flambeaux à l'élévation.

... jointe aux pièces de *la* (l. sa) prise de possession.

224. ... *pourquoi* (l. pour quoi) il avoit quitté sa chasuble, ses *tuniques et damaltiques* (l. tunique et dalmatique).

Le soir, après souper... raison pour le faire. (Addition rompant la suite des idées, et que Ledieu avait mise en marge.)

227. Il nous a dit *d'abord que* (l. que d'abord) la prévention de M. de Noailles... *alloit* (l. alla) jusqu'à lui proposer de supprimer son *Instruction*.

228. ... qui s'achevoit d'imprimer (aj. *et*) lentement au commencement de 1697... que pour *le* (l. la) publier, il n'avoit besoin de personne.

Au bout *de quelque* (l. duquel) temps, M. de Cambrai alarmé...

230. Il lui répéta toutes les oraisons de M. de Meaux pour attaquer Cambray (aj. *ouvertement*) et l'en persuada tout à fait. M. de Meaux nous raconta <ouvertement> ceci.

231. ... et qu'il ne *pouvoit* (l. pourroit) jamais l'empêcher de soutenir la bonne cause.

Il épargna le quiétisme bien moins que les autres prélats *n'auroient* (l. n'avoient) fait, en (aj. *y*) relevant les *erreurs* (l. *Torrens*) mêmes, dont les autres n'avoient pas voulu parler, parce que Mme Guyon les avoit *désavouées* (l. désavoués) à M. de Meaux.

232. Note : « L'abbé Le Dieu renvoie ici au *Mémoire* dont nous avons parlé. » Erreur, c'est à l'époque correspondante de son *Journal*, dont la première partie, la plus importante, a disparu.

Il n'avoit garde d'en souffler seulement <un mot>, parce que...

233. Descenderunt (aj. *que*) vivi in infernum.

236. ... sur le sujet des dernières thèses de Louvain, dont il <est> dit qu'on a reçu une lettre peu satisfaisante de cette université.

... la venue de notre prélat <,> à dessein de lui rendre ses respects.

237. Aujourd'hui, 19 octobre... (Cet alinéa doit être reporté au bas de la page 224, et se rapporte, dans la pensée de Ledieu, au 27 septembre, et non au 5 octobre, comme le dit l'éditeur, qui l'a transposé sans raison.)

238. Il nous a aussi parlé de sa Pacification. (En marge : Voyez ci-dessus, 22 septembre 1701.)

239. Il *loue* (l. a vu) aussi la première *Instruction sur l'Église*.

... la précision des vérités nécessaires aux protestants, avec *ce ton* (l. le tour) propre à les faire goûter.

240. ... où il n'en paroît plus aucun de son mérite. (Ajoutez : *M. de Meaux a revu toute sa Conciliation, qui n'est guère longue, et il ne laisse pas de relire ses écrits qui y ont rapport.*) Départ de Germigny.

M. Pastel et M. de Gomer, *chantres* (l. chanoines) de la cathédrale.

241. Au moins les dernières épreuves *revenues* (l. revues).

Il n'avoit jamais rien ouï dire de semblable à M. l'abbé de Fénelon *et* (l. ni) à M. l'abbé de Langeron.

242. Si bien que M. le cardinal de Noailles et M. l'évêque de Chartres <ses anciens amis> avoient eux-mêmes été convaincus... ; *en toute*

chose, il (l. où toute la terre) avoit vu son affectation à se laisser toujours une porte de derrière.

243. Sous prétexte que le docteur *avoit été* (l. Martin étoit) le fléau des jansénistes.

M. l'abbé Testu de *Mauros* (l. Mauroy), prieur de ce lieu.

245. Ut diligamus *invicem* (l. alterutrum).

247. De professoribus.... catholicam *disponendis prefatio* (l. *disponendis. Praefatio*) de vera...

248. ... *en la présence* (l. en sa présence et) de toute la famille.

Je conviens (l. Il convient) qu'il est riche.

249. ... qui arrivèrent *tout* (l. tous) auprès de M. de Meaux, peu après la seconde roue rompue.

250. Il est revenu coucher à Paris, *d'où* (l. où) il m'a dit en arrivant...

251. Les bons pères en font ici grand *bruit pour l'arrêter. On* (l. bruit, et pour l'arrêter, on) dit que MM. des Missions étrangères préparent un ouvrage.

252. En effet, ce mardi *de* (l. dès le) matin.

J'apprends de M. *Lecos* (l. Léers) même, libraire *à* (l. de) Rotterdam.

253. ... d'éviter le pavé *tant* (l. autant) qu'il pourra.

254. ... que je le *saluois* (l. saluai) dans la chambre de notre prélat.

Il en a entretenu (aj. *tous*) ceux qui le sont venus voir.

256. Jeudi *13* (l. 15) décembre.

257. ... aux *Ursulines, où il* (l. Ursulines. Il) a aussi écrit à Mme de Maintenon.

259. ... le jubilé de l'année *suivante* (l. sainte) qu'il publiera dans le carême prochain.

261. S'il obtiendra (aj. *celle*) de faire une information juridique.

263. Ce mercredi matin. (En marge : 11 janvier 1702. Fin des affaires de M. de Meaux avec son chapitre pour sa fondation et acquisition des deux maisons canoniales unies à perpétuité à l'évêché.)

264. M. Léger, notaire et *Grenetier* (l. grenetier).

265. ... Ils font frapper rudement par devant le corps *de* (l. du) carrosse.

... le dimanche même, <la> veille de son départ.

266. S'il avoit été obligé de juger à l'audience, *il n'auroit* (l. ils n'auroient) pu s'empêcher de décharger le prieur.

268. ... Il a ensuite reçu *les compliments* (l. le compliment) et le cierge de *messeigneurs* (l. messieurs) de Navarre.

M. Michel Morus, *Anglais*. (En marge : Irlandais; de même, p. 269 et 272.)

270. Dès que M. le maréchal de Villeroy parut (aj. *au bruit*), il fut arrêté.

Voyant ce courage *inimitable* (l. invincible) de nos troupes.

272. Aussi ne se vend-il que 4 *francs* (l. sols) en blanc, et 6 *francs* (l. sols) couvert de papier marbré.

MM. Fleury, *Lefeuvre* (l. Lefèvre et) Catelan.

275. ... et songe néanmoins à se purger *pour* (l. par) précaution.

Mercredi 15, retour à Paris. Jeudi (aj. *la médecine*), vendredi...

276. Il alla voir aussi MM. les *abbés* (ms. abbé) Dongois et *Chantre* (l. et), chantre de l'église de Paris.

277. ... après lequel M. de Meaux (aj. *leur*) a expliqué ses intentions.

... qu'on les peut tolérer, *parce* (l. pourvu) qu'on en règle l'usage.

279. M. Treuvé... et qui (aj. *y*) est demeuré.

280. ... Ses remarques et *mémoires* (l. mémoire sur les défauts qu'il y trouve).

282. Ce mercredi *17* (l. 19), la messe à Jouarre.

283. Les religieux entendus ont offert une somme de 500 francs par an *a* (l. ou) la dîme de *Faremoustier* (l. Giremoutier) affermée autant.

M. le supérieur des missionnaires de Crécy, qui *étoit* (l. étoient) en ce lieu depuis le commencement du carême.

M. de Meaux *recoit* (l. revoit) ce matin la copie au net de ses remarques.

286. Ce *vendredi* (l. mercredi) 10 de mai.

287. Il ne va à rien moins qu'à supprimer (aj. *entièrement*) le livre.

288. Ce mardi matin 23... il se porte à merveille. (Ici Ledieu a rayé les mots : *M. l'abbé Bossuet accepte tout.*)

289. ... qu'il falloit s'occuper de la pensée de la mort *en s'y préparant* (l. et s'y préparer) tout de bon.

... l'abbaye de Sainte-Perrine, de la Villette, près de Paris (aj. *O. S. A.*, c'est-à-dire de l'ordre de saint Augustin.)

... sœur de *M. de Poissy*, *président* (l. Mme de Poissy, présidente) à mortier.

290. ... où est aussi venue Mme de la Briffe et sa *compagne*. (Il faut sans doute corriger et lire *compagnie*, comme à la page 291.)

M. de Meaux a *mené* (l. amené) toute la compagnie dîner chez lui.

... permettre la publication de son *Nouveau Testament*, même après toutes les corrections qu'on y *a faites* (l. fait).

292. M. l'abbé Bossuet qui s'est excusé... de garder *le* (l. ce) canonicat.

M. de Mouhy donc qui est fort affectionné *pour* (l. par) M. l'abbé Bossuet.

295. ... *qu'elle* (l. quelle) doit être l'action de la grâce.

298. ... mais *qu'il* (l. qui) se vend encore à Lyon même.

299. Il a *la* (l. eu) conférence avec M. Bertin sur Simon.

302. Mme de Montchevreuil, ancienne abbesse *des Ursulines* (l. de Notre-Dame) de Meaux.

303. *Voici* (l. En général, il a pris) son dessein.

Ses critiques de l'Ancien Testament et du Nouveau et *les* (l. des) interprètes.

305. Ce mercredi *16* (l. 6), il a ouï la messe.

306. M. de Meaux avec MM. ses neveux est allé à Meudon prendre congé de Monseigneur, et le *soir* (l. voir) partir pour Fontainebleau.

M. l'abbé *Lefebure* (l. Lefèvre).

Lorsque ce rabbin demeuroit encore à l'image du *Point* (l. Petit) Saint-Furcy.

307. Dimanche 17, M. de Meaux a couché (aj. *ici*) à Paris.

308. ... tout le psaume 118 qu'il avoit fait entièrement en vers, avec un argument (aj. *général*) aussi en vers.

310. ... qu'aucun autre chancelier de France ne lui avoit fait *certainement* (l. ce traitement).

311. ... c'est qu'il l'en considère comme l'auteur et le *provocateur* (l. promoteur).

Mais, comme on le voit dans sa lettre, il ne *se* (l. s'en) pique pas davantage.

M. l'abbé *Bernier* (l. Berrier ou Berryer; même correction, p. 312 et 313).

312. ... la visite du doyenné de Gandelu et d'une partie de celui d'*Ossy* (l. *Assy*).

314. M. le chancelier l'avoit renvoyé à M. l'abbé Bignon pour (aj. *en*) être informé par lui.

317. ... le traitement de M. le chancelier envers lui <;> qu'il étoit bien assuré ne pouvoir lui faire qu'honneur.

318. Bossuet... *sentoit* (l. sentit) de vives tranchées.

Mme (l. Mlle) Urbain.

319. Les ennemis ont perdu... beaucoup d'étendards (aj. *canons*).

320. La phrase : « Lasalle n'a pas été en poste... avant son départ », a été ajoutée après coup.

Allant à Meaux dîner au séminaire pour (aj. *y*) tenir la dernière conférence.

323. ... et fait pour sa défense <,> contre la censure que M. le cardinal a faite.

324. ... sans entrer encore à cet égard dans l'examen des *écrits* (l. édits) et règlements faits dans le royaume.

325. La douleur qu'il sentoit... est *intérieurement* (corr. entièrement) passée.

326. Ce lundi 6 novembre. (Placer ici les mots : « M. de Meaux se porte de mieux en mieux », que l'éditeur a rejetés sans raison dans une autre phrase.)

327. ... son *grand Mémoire* au roi, auquel il mettra demain (aj. *matin*) la dernière main.

... M. de Meaux a fait le voyage très heureusement dans sa litière avec M. de *Chasot et* (l. Chasot, et) moi dans son carrosse.

329. M. Anisson, revenant de Versailles (alinéa, et en marge : 18 novembre 1702).

Comment donc il avoit *parlé* (l. paru) d'abord à Germigny.

330. Car, à la cour, c'est (aj. *là*) la *manière de* (l. manière, de) ne pas quitter prise.

M. de Meaux est toujours à Versailles (en marge : 22 novembre 1702).

Je lui ai envoyé les Nouveaux Testaments de M. Godeau et du P. *Amelot* (l. Amelote).

M. de Meaux me demande (en marge : 23 novembre 1702).

331. Il y est fait mention... que *ces* (l. les) versions de la sainte Écriture...

Thierry, libraire de Paris, qui avoit imprimé *le* (l. ce) bréviaire.

332. L'ordonnance de feu M. de Harlay... du 3 *mars* (l. mai) 1688.

334. A condition que les motifs de leurs censures *tomberont* (l. tomberoient)...

336. Je *demandois* (l. demandai) ce que deviendroit la première ordonnance.

... joint qu'il avoit intérêt de *l'assurer* (l. s'assurer) qu'il n'en passât aucune copie dans le *public pour* (l. public, pour) ôter le prétexte...

... sur l'épreuve qu'il lui avoit *envoyée avant* (l. envoyée, avant) de faire tirer.

337. On s'est contenté de lui faire (l. faire faire) quelques cartons.

338. M. de Meaux vient de prendre (en marge : jeudi, 30 novembre) ce jeudi matin une *prise* (l. pinte) de thé.

C'est au sujet d'une pierre grosse comme un grain d'orge, qu'il *urina* (l. vida) étant à Versailles.

Il avoue encore qu'il *rend* (l. vide) aussi quelquefois...

339. ... par les instructions qui *suivent* (l. suivront) sur la même matière.

Ce vendredi (aj. *1er décembre 1702*).

340. ... sa propre doctrine qu'il seroit *facile* (l. foible) de répéter.

341. Il continue de boire tous les matins une *prise* (l. pinte) d'eau chaude.

Le mot *chancelier* doit sans doute être reporté deux lignes plus haut, à la suite du mot : *Pontchartrain*. Même correction, page 342.

342. Copie de la deuxième lettre (aj. *écrite*) à Versailles, (aj. *le*) 2 décembre 1702.

343. ... après que M. le cardinal l'avoit posée lui-même dans la *sienne*; M. (l. sienne. Or M.) de Meaux :

Son ordonnance vient aussi (aj. *aujourd'hui*) d'être mise en petit.

345. ... des censeurs laïcs, auxquels M. le chancelier les *remettra* (l. renverra).

346. ... son ordonnance contre M. Simon par (aj. *pur*) amour de la vérité.

347. L'ordonnance de M. de Meaux contre M. Simon < a > fait déjà du bruit.

Il vient de revoir les dernières épreuves, et (aj. *on*) les a renvoyées.

... Ce cardinal qui aimoit sincèrement l'Église, et étoit très touché de (aj. *la pureté de*) sa doctrine.

348. Pour ce qui regarde M. l'abbé Bignon dans (aj. *toute*) cette affaire.

349. Le cardinal croyoit que les deux derniers mots de la fin (aj. *de tout*) n'étoient pas assez forts.

350. Au lieu que l'on dit que sa bonne conscience ne lui *permet* (le ms. a *permoit*, sans doute pour *permettoit*) pas de s'en fier aux yeux des autres.

Il a pensé qu'on diroit que M. de Meaux veut ici se donner pour *le* (l. son) docteur.

351. Car M. de Meaux ne veut pas qu'on parle de *carton* (l. cartons).

352. Le cardinal occupe le milieu *de* (l. et) la cheminée avec ceux qu'il entretient.

353. Il étoit en peine de voir cette correction dans *ce* (l. le) livre.

Et moi, je l'ai vu *passer* (l. porter) à l'imprimerie.

Le cardinal vient à son tour < lui > demander une correction de sa part.

355. ... me laissant ici pour la distribution de Paris. (Ajoutez : Au reste, il se porte à merveille et depuis qu'il a fait une pierre, il ne sent plus l'accident qui lui arrivoit quelquefois, qui est qu'urinant à plein canal, il s'arrestoit tout d'un coup involontairement, mais sans douleur, la pierre apparemment bouchant le conduit de l'urine; ce qui ne lui arrive plus du tout.)

Je suis parti de Paris pour Versailles (aj. *y*) portant encore des livres.

362. ... à la tête du livre de M. de Meaux où il dit, *p. 6, 8* (l. p. 6, ligne 8).

365. J'en ai un exemplaire... par Jésus-Christ. (Addition postérieure.)

366. On le faisoit venir exprès de *Bonnelles* (l. Bruxelles) pour l'envoyer commander les troupes du roi.

367. Dès hier, M. de Meaux me *demande* (l. demanda) un écrit.

Les (l. Ses) Réflexions d'aujourd'hui sont fort différentes.

368. Il est universellement approuvé comme l'un des plus beaux ouvrages de notre *prélat. Plein* (l. prélat, plein) des plus solides maximes de la religion.

369. Il est résolu de faire imprimer au plus tôt *la* (l. sa) seconde *Instruction.*

... que, *par* (l. pour) cette raison, on doit encore s'assembler.

371. Et malicieusement y *mettant* (l. mêlant) ce qui regarde l'amour de Dieu, la lecture de la sainte Écriture en langue vulgaire et autres choses connues.

Les jésuites (l. Ce jésuite) venant voir M. de Meaux... lui *avoient* (l. avoit) proposé cet expédient.

Je n'ai pas vu *sa* (l. la) lettre.

373. ... avec qui naturellement il *devoit* (l. devroit) avoir concerté ce dessein.

374. Ils sont *restés* (l. sortis) ensemble pour aller à l'archevêché.

378. C'est, dit-on, *par* (l. pour) cette raison, que *le* (l. ce) cardinal ne veut pas condamner cette délibération.

On assure que les chefs, *MM.* (l. un M.) de Blampignon (aj. *un M. Hideux*), du Pin, Petitpied...

380. M. *Bouret* (l. Bourlet), licencié en théologie...

La lettre de cachet a été mise entre les mains de M. *Bouret* (l. Bourlet).

382. Dès *ce* (l. le) matin, M. le cardinal avoit envoyé donner ce rendez-vous à M. de Meaux.

385. Ce n'est pas lui qui a l'honneur de porter *leur soumission* (l. leurs soumissions) au cardinal.

386. M. Payen (aj. *en*) a adressé un grand état de *MM.* (l. tous) les officiers entre eux et les uns contre les autres.

388. Il n'y avoit (aj. *ici*) autre chose à lire que Jansénius même et saint Augustin.

Il étoit *près* (l. prêt) de faire un bon écrit sur la matière.

389. Sa proposition de saint Pierre n'y avoit été *annoncée* (l. avancée) que pour, à sa faveur, faire passer celle de Jansénius.

393. M. le cardinal de Noailles qui l'a *reçu* (l. vu), lui a dit que son ordonnance étoit prête et qu'elle *paroissoit* (l. paroistroit) cette semaine.

Je vois le moment que tous *nos* (l. les) premiers projets vont être renversés.

395. Elle a été faite *sous* (l. sur) l'avis de quelques cardinaux.

400. M. Du Pin est exilé à Châtellerault en *prison* (l. Poitou).

401. Il *m'a* (l. en a) fait faire deux copies.

404. J'avois écrit *ceci* (l. ici) dans le temps naturellement ce que j'apprenois.

405. La difficulté étoit d'en trouver une occasion *nouvelle* (l. naturelle).

406. Mais il *m'a avoué* (l. avoue) que M. le premier médecin et lui...

407. Il m'a avoué qu'il n'est pas en état (aj. *de penser*) d'aller à Versailles.

Il y a lieu de croire qu'hier et avant-hier, il étoit fort occupé des *progrès* (l. affres) de son mal, et (aj. *que*) c'est peut-être ce qui lui a même troublé la tête.

409. Il a fait sa confession dès *ce* (l. le) matin.

Cette aliénation d'esprit... causée comme l'on voit par les *frayeurs* (l. affres) de la taille.

412. C'est votre affaire, et par *notre* (l. votre) propre intérêt et par l'intérêt de la réputation de M. de Meaux.

414. Une sorte d'interrogation qui emporte avec *son* (l. soi) affirmation.

415. N'ayant pas assez de santé pour < faire > soutenir ce travail.

M. de Meaux (aj. *a fait et*) se trouve à l'ordinaire.

417. Milord Louvet, gentilhomme écossais, protestant. (C'est sans doute le même que le lord Lovat, qui a son article dans la Biographie Michaud.)

Ce jeudi M. Dodart... (Toute cette phrase a été ajoutée après coup.)

421. ... et peut-être *de* (l. dès) ce voyage finir l'affaire de l'évêché de Meaux.

426. ... le *livre* (l. manuscrit) intitulé *Clef de la censure.*

428. C'est M. de Meaux qui a dressé l'exposition de *la* (l. sa) foi.

429. L'abbaye de Broisgroland, de Brolio Grolandi (aj. *O. C.*, c'est-à-dire de l'ordre de Citeaux).

431. Il lui a prescrit... de donner *des* (l. les) explications catholiques.

M. de Meaux < me > dit que M. Couet a promis de signer l'ordonnance.

432. ... et que cette maladie *l'ait* (l. l'eût) empêché d'aller à Meaux.

434. L'acte que nous *avons* (l. avions) minuté la veille.

435. On sait combien MM. de Beauvilliers et de Chevreuse sont *bien* (l. liés) avec cette dame.

438. ... dans ces décisions faites contre les auteurs et leurs livres. (Ajoutez : Ce 15 encore, à l'issue de la messe, sur le midi, Mme Foucault est tombée dans un assoupissement ou manière d'apoplexie qui d'abord lui a ôté toute connoissance, la parole et l'ouïe. Elle ouvroit encore les yeux et avoit le sentiment par l'attouchement. On lui a donné de l'émétique qui lui a fait vider quelque chose de l'estomac, mais peu; elle a a été saignée deux fois sans soulagement, et elle est demeurée dans le même état.

Ce samedi matin, 16 juin, c'est toujours de même. On vient de la saigner sans soulagement. Elle n'ouvre plus l'œil droit et n'a plus de mouvement du bras droit, ni presque de ce côté entier. Elle tire à sa fin : la connoissance ne revient pas, tout coule sous elle. M. de Meaux fut hier très frappé et même troublé de cet accident; il est aujourd'hui plus tranquille, mais toujours fort affligé; il entend des lectures que je lui fais pour se distraire.)

439. ... puis il s'est appliqué à son écrit sur la soumission aux décisions de l'Église. (Ajoutez : Mme Foucault a très mal passé la nuit, avec un râlement dans lequel on a cru qu'elle alloit mourir. Elle se trouve mieux aujourd'hui, le râle étant beaucoup diminué. Les médecins disent qu'il n'y a rien à lui faire. Elle a de la fièvre; son assoupissement continue; elle est sans connoissance, sans ouïe et presque sans sentiment. On n'en espère rien.)

Sur quoi M. de Meaux a dit que les prélats (Chartres, *Tours* (l. Toul et Noyon) ayant trouvé mauvaises les explications...

440. Jamais elle ne se plaignoit (aj. *et ne vouloit pas qu'on lui parlât de ses maux ni qu'on la plaignît*) tant elle était morte à tout.

443. ... la rage de se voir exclu de l'évêché de Meaux. (Rature : Il sent mieux que personne le tort que cela lui fait dans le monde. Les gens du monde savent le crédit de M. de Meaux. Ils savent quel plaisir c'est à un oncle de son âge de prendre son neveu pour coadjuteur, et tous disent qu'il faut que M. de Meaux ait eu de grandes raisons qui l'empêchent d'exécuter un tel dessein; que ces raisons doivent regarder la conduite de M. l'abbé Bossuet, et qu'il faut que M. de Meaux croie ne pouvoir le (?) mettre à sa place sans se déshonorer. L'abbé ressent tout le poids de ce rejet (?) qui le déshonore lui-même et le perd à jamais de réputation dans le monde. Il en est trop pour ne pas enrager (?).)

444. On a répété combien les jansénistes (aj. *en*) enragent.

445. M. de Meaux est encore de nos jours le docteur de la grâce, comme il l'est en toutes les (aj. *autres*) matières.

447. Je lui ai aussi parlé du *Calendrier du* (l. et du) *Missel* de Meaux. Dans ce tête-à-tête, il m'a dit encore (aj. *comme*) hier.

449. Il ajoute que le livre porte le nom de M. de Launoy; que le *livre* (l. manuscrit) lui étoit aussi attribué.

450. ... portant commandement à Adrien *Papin* (l. Poytin?), curé d'Ussy.

452. Ce qui fait voir les mesures qu'il *auroit* (l. avoit) prises pour s'assurer de cette impression.

454. M. de Meaux vient d'envoyer ces lettres de cachet *de* (l. à) Paris... et de leur en faire *parvenir* (l. prévenir) l'effet à l'amiable.

Ce magistrat veut l'arrêter avec M. de Chasot <,> tenant la plume.

455. ... tel que le voici, daté du *20* (l. 10) juillet, le lendemain de son arrivée ici.

... règlement fait le *20* (l. 10) de ce même mois.

... elles soient vendues, louées ou données à *vente* (l. rente) au chapitre... et les deniers provenant de la vente, location ou rente *appliquées* (l. appliqués) au fonds du réfectoire de l'église et néanmoins du consentement des parties, et pour le *lien* (l. bien) de la paix...

459. On a chargé Labbey Laflute (*c'est-à-dire surnommé la Flûte*), autrement dit frère Luce et le *brigand* (l. trigaud) normand.

461. Il s'étoit mêlé de *cette affaire* (l. l'affaire) de M. Couet.

... après avoir vu M. l'évêque de *Toul, et* (l. Toul; et) à cette occasion il *m'ordonne* (l. m'ordonna) d'écrire à M. Pirot.

462. ... *seroit* (l. feroit) une rumeur à la cour.

463. Labbey *Laflute* (l. la Flûte).

Ces Messieurs lui faisoient voir aisément la sottise de *ces* (l. ses) propositions.

Il revenoit à ses (aj. *premières*) plaintes et lamentations; qu'il étoit bien dur de se voir *dépouillé* (l. dépouiller) de son bien.

464. Il faut espérer qu'il *n'auroit* (l. n'aura) pas souffert...

465. Sur les onze heures du matin, il est *revenu* (l. venu) voir M. de Meaux.

M. de Meaux a été dire la messe aux Récollets, et au retour il s'est *couché* (l. recouché).

468. ... le fit plaindre par les indifférents et moquer par les *vieux* (l. rieurs) de la cour.

Courage, M. de Meaux.... *nous* (l. vous) en *viendrons* (l. viendrez) à bout.

... ce bruit qui se répand ici sourdement. <«> Quelle misère...

469. ... pour l'édification publique et sa gloire! <»>

470. La fièvre *continue*; *ce matin*, (l. continue ce matin; M.) Fagon et M. Dodart...

471. Alors il fut sondé par M. Maréchal qui lui trouva la pierre, et le

lui *dit*; *peu après* (l. dit peu après;) que M. Mareschal s'offrit de faire la taille.

472. Vous pouvez être en repos, (aj. *et*) vous fier à nous.

474. ... depuis la fin de mai, que j'en *parlois* (l. parlai) à Godard.

478. Il ne reçoit même que quelques amis particuliers et (aj. *fort*) privés.

... qu'il vit à son ordinaire, de bons potages à dîner et de *poulet* (l. poulets) tant à souper qu'à dîner.

La douleur étoit à l'entrée du col de la vessie et à la sortie (aj. *de la vessie*) même.

480. Il lui a conseillé l'usage continuel du thé le matin, à la *même* (l. mesure) ordinaire.

Journal de Ledieu (t. II).

Page 2. M. l'abbé Bossuet a dit qu'on *avoit* (l. auroit) le temps de s'y préparer.

4. ... beaucoup de tisane dans l'intervalle, peu de *potages* (l. potage) et quelques bouillons.

8. M. de Meaux s'est levé et a mangé comme à l'ordinaire. (Aj. : *Il s'est parfois recouché et a repris du sommeil; dans les intervalles, il a entendu la lecture de l'Évangile et en a fait toute la matière de ses entretiens comme à l'ordinaire.*) C'est à quoi il revient toujours; aujourd'hui il <s'> appuyoit beaucoup sur Jésus-Christ sauveur et propitiation.

11. Ce lundi s'est fort bien *passé. Comme hier* (l. passé, comme hier;) beaucoup de visites.

12. ... M. de Meaux a bien passé la nuit (alinéa, et en marge : *mercredi 19 septembre*).

... le départ fixé toujours *pour* (l. à) demain.

13. ... Je crois pour moi que le livre s'imprime... à personne (ajouté après coup).

... entre autres celles de M. l'abbé Pirot et de plusieurs <autres> prélats.

Enfin l'ordonnance de M. de Chartres... (En marge : *Ordonnance... du 3e août 1703.*)

14. Un ami lui a fait cet office en perçant le mur mitoyen de la prison (aj. *et d'un cabaret?*).

15. ... syndic de la Faculté à la place de M. *Lefèvre* (l. Lefeuvre).

16. Il s'en va faire des visites à *Vitry* (l. Mitry), à Dammartin et dans tout le doyenné d'Assy.

17. M. de Chasot a épousé Mlle *Marquelot* (l. Maquelot).

18. Il lui a (aj. *déjà*) donné Gassicourt.

19. Le P. *Esserlin* (l. Esterlin?), professeur en théologie de Sainte-Geneviève (même correction, p. 20, 43, 50).

Les (l. ses) thèses en répondant, car elles ont été toutes imprimées.

20. Mais le fait est qu'il s'est trouvé... (phrase ajoutée postérieurement).

On m'a dit que M. *Marquelot* (l. Maquelot) père est un fripon... de M. de Chubéré (phrase ajoutée après coup).

21. ... avec les cheveux fort courts. (Rature : Mme Bossuet l'a fort mignardé et n'a cessé de l'entretenir à table et en compagnie.)

22. Il ne veut que du raisonnement. (En marge : *Sa passion est de se distinguer par la force et la sublimité du raisonnement.*)

Il parle aussi de travailler à ses *Méditations sur l'Évangile*. (Rature : Aujourd'hui Mme Bossuet est allée (en?) partie de (campagne?) habillée en ... sace (?) et passer (?) tout le bois de Boulogne à cheval avec M. l'abbé Bossuet, allant ainsi (?) ensemble.... disner chez M. Portail avocat général, d'où ils sont revenus de mesme à la nuit, et voilà les mesures d'honnêteté qu'ils gardent devant le public. Cependant le bonhomme de mari, M. Bossuet, gardoit le logis.)

23. ... et par ses prédications. (Rature : Hier et aujourd'hui, M. l'abbé Bossuet a été toute la soirée par la ville en visite et à faire des emplettes avec Mme Bossuet dans son carrosse jusqu'à neuf (?) heures de nuit; et avec son esprit, il ne voit pas qu'on s'en moque et que l'on dit qu'il ne perd pas son temps dehors.)

... sur le sujet du *Cas de conscience* qu'on dit qu'il (aj. *y*) frondoit.

24. ... M. de Meaux aussi en très bonne disposition. (Rature : J'ai appris (par?) des gens sincères que le sermon prononcé le jour de la Toussaint par M. l'abbé Bossuet étoit un sermon fait ... de ... même par M. de Meaux. Aussi est-il bien certain que M. de Meaux a fait dans son église huit sermons sur les huit béatitudes... de faire au jour de cette fête .... et M. l'abbé Bossuet en (?) son voyage à Meaux pour le synode s'enferma un jour entier dans le cabinet de M. de Meaux. Là il a fait ... et M. de Mouhy, son favori, qui se présenta pour entrer et il eut alors tout le loisir de ... remuer de la grande armoire où sont tous les papiers, et de piller tous les sermons de M. de Meaux qui y sont. Et voilà où se réduit le grand talent de la chaire que M. de Meaux lui reconnaît depuis tant d'années! Mais qui n'admireroit la hardiesse d'un homme qui se donne pour un si bel esprit, et qui est réduit à piller et à publier avec audace les pièces d'autrui? C'est le comble de la dissimulation et de l'hypocrisie, qui est son vrai caractère. Au reste la plupart (?) des gens de Meaux se sont moqués du prédicateur. Il a paru un vrai comédien, prononçant de la manière d'un homme peu persuadé de son propre discours, sans onction, sans action, sans liberté dans la voix (?) ... mémoire fort embarrassée, si bien qu'il pensa demeurer court trois ou quatre fois qu'il trancha un temps (?) sa seconde et dernière partie, tournant à la fin hors de propos comme un homme perdu qui ne suivoit plus son discours, ce qui a paru si visiblement que tout le monde s'en est aperçu et que les connaisseurs s'en sont allés peu persuadés du mérite et du talent du prédicateur. Lui-même a senti ce défaut de sa mémoire et ... paru troublé. Mais depuis qu'il est arrivé

à Paris, il a oublié tout cela, et il se donne pour un grand prédicateur.)

... pour assister à une *procession* (l. profession) aux Filles de Sainte-Marie.

25. Il *avance* (l. avoue) qu'il n'est pas en état d'aller à Versailles.

26. C'étoit chez M. *Pecoriel* (l. Pecouël), maître des requêtes..... de la compagnie de M. de Meaux. (Ici une ligne raturée par Ledieu : *mais il suffit que Mme Bossuet soit d'une partie pour l'y faire courir aux dépens de son devoir.*)

(*A suivre.*) CH. URBAIN.

MÉLANGES

UN GOINFRE :
MARC-ANTOINE GIRARD DE SAINT-AMANT

I. — L'Homme.

La biographie de Saint-Amant présente cette très curieuse particularité qu'elle a été écrite à deux reprises différentes, et à trente années de distance, par un érudit en xviie siècle comme il n'y en a point, qu'elle a été naturellement recopiée avec religion par tous les critiques qui ont eu à s'occuper de lui, et par suite que les erreurs, si étonnamment rares, de M. Ch.-L. Livet ont passé, comme articles de foi, dans l'histoire littéraire. C'est un témoignage manifeste que tous, même les plus informés, sont faillibles; c'est en même temps l'assurance formelle que tous ont cru *a priori* à l'infaillibilité de ce maître qui a fait de notre xviie siècle « sa province », ainsi que Sainte-Beuve lui en rendit le précieux et glorieux témoignage. Il y a donc à la fois intérêt et utilité à étudier en Saint-Amant l'homme et l'écrivain, et j'en prends pour preuve le remarquable Cours que lui consacrait naguère en Sorbonne M. Em. Faguet avec lequel, sur quelques points de détail, j'ai le très profond regret de ne point être toujours d'accord.

A la fin du xvie siècle vivait à Rouen un marchand, Antoine Girard, né en 1551, marié à Anne Hatif, et qui tenait boutique sur la paroisse Saint-Vincent. Son commerce était très prospère et sa situation financière brillante. Il eut quatre enfants, trois fils et une fille, qu'il laissa fort accommodés. Lui-même fut un notable de son quartier et, comme il était, ainsi que tous les siens, huguenot, on faisait état de lui et nous le trouvons qualifié, en des actes publics, de « dyacre en ceste esglise » ou « ancien en l'esglise ». Ces documents confirment ce que dit Tallemant des Réaux de la religion originelle du poète dont nous nous occupons et ferment la porte à toute hypothèse contraire. Antoine, né le 29 septembre 1594, fut baptisé le lendemain au temple de Queville, près Rouen, ainsi qu'en témoignent les *Registres protestants* de ce village. Peu après, retiré des affaires, le marchand Girard, qui ne fut jamais, n'en déplaise à Th. Gautier, « un officier de marine très distingué au service de la reine Elisabeth », acheta une maison dans le faubourg Saint-Sever et y vécut paisiblement jusqu'à sa mort. Son fils, placé par lui comme écolier au Collège de la Marche, y apprit aussi peu que possible de grec et de latin, et ce n'est que plus tard qu'il s'adonna aux langues vivantes, anglais, italien, espagnol, qu'il étudia la musique et acquit même un remarquable talent sur « le luth mignard ». En 1614, il est déjà devenu le familier des seigneurs de la cour de Louis XIII, ravis de le voir s'asseoir à leur table, où ils appréciaient également ses goûts d'épicurien, son esprit gaulois et la déférence prudente

qu'il gardait dans son infériorité sociale. Cependant qu'il frayait avec le duc de Retz et le suivait dans sa terre de Belle-Isle, et que, grâce à de puissantes protections, il obtenait le titre de commissaire de l'artillerie de France, en 1619, son père avait lié connaissance avec deux gentilshommes verriers du diocèse d'Uzès, les frères d'Azémar, qui relevaient une verrerie tombée du faubourg Saint-Sever et obtenaient, par lettres patentes du 23 avril, la cession du privilège du précédent propriétaire[1]. Girard devint leur commanditaire et maria sa fille, Anne, à Pierre, l'un d'eux. Le 18 novembre 1624, le bonhomme mourait à l'âge de soixante-treize ans et une transaction intervenait entre « Anne Hatif, veuve de Anthoine Girard, et le sieur Anthoine Girard, son fils aîné, — *il n'était encore ni noble ni Saint-Amant*, — Pierre d'Azémar et damoiselle Anne Girard, son épouse ». L'accord ne dura pas : en 1627, le 15 mai, les frères d'Azémar avaient obtenu des lettres de renouvellement de leur privilège; mais, le 10 juin, Antoine se fit concéder la verrerie par brevet du roi et s'opposa à l'enregistrement des lettres de renouvellement accordées à son beau-frère. Il est vrai que le Parlement de Rouen le débouta de ses prétentions, et ce ne fut qu'en 1638, à la suite d'un *Placet* adressé au chancelier Seguier, que le poète fut mis en possession d'un privilège valable. Entre temps, ses deux frères, « poussez de la belle curiosité de voir le monde et de l'honorable ambition d'acquérir de la gloire », ce qui, par parenthèse, dément encore une fois leurs pressants besoins d'argent, à peine leurs études terminées, s'étaient embarqués pour les Indes Orientales. « Le premier fut tué en un furieux combat qui se donna à l'embouchure de la Mer Rouge » entre leur vaisseau et « un vaisseau Malabare qui revenoit de la Meque... Le second, apres avoir receu cinq ou six playes en ce combat, dans le navire ennemy qu'ils avoient abordé.... », se sauva à la nage. C'est lui que nous retrouvons dans un nouvel acte de famille du 25 avril 1634, sous le titre de « ecuyer Salomon de Gérard, cornette colonel d'un régiment de la cavallerie en Allemagne ». Dans la même pièce, Antoine est devenu « ecuyer, Marc Antoine de Gérard ». Les fils du marchand huguenot avaient réussi à s'anoblir. Pour en finir avec sa famille, disons que Salomon continua en brave sa carrière militaire, servit sous les ordres de Mansfeld, de Gustave-Adolphe et du comte d'Harcourt et, en 1648, « finist glorieusement ses jours par les mains des Turcs en l'isle de Candie, estant colonel d'un regiment d'infanterie françoise au service de la Serenissime republique de Venise... » Au nom de cet Etat, Nicolas Bretel de Gremouville, ambassadeur de France, écrivit une lettre de condoléances à notre écrivain. En 1634, l'évolution de ce dernier n'était point encore complète. Ami de l'abbé de Marolles et de l'évêque de Nantes, Philippe Cospeau, il se convertit au catholicisme, probablement entre les mains de ce prélat, auquel il a adressé *le Contemplateur* et qu'il nomme

Apostre du siecle present
Cause du salut de son âme...
Juste et souverain destructeur
Des infernales heresies...

Le néophyte, abandonnant dès lors sans retour sa religion et sa roture, prit le nom de Saint-Amant, « parce qu'il est né dans le voisinage de l'abbaye de Saint-Amant de Rouen », comme parle Tallemant des Réaux, et rompit toute relation avec les négociants de sa famille pour se lancer de plus en plus dans le monde des gentilshommes avec lesquels il alla de pair et des goinfres dont il devint le chef. Ah! le bon et gros homme que voilà, proche parent de

1. Cf. O. Vaillant de la Fieffe, *Les Verreries de la Normandie, les gentilhommes et les artistes verriers normands*, Rouen, 1873, in-8.

Falstaff, court et gras, le teint frais, les cheveux blonds plus frisés que ceux d'un Allemand, les yeux doux dans une figure épanouie, la bouche vermeille, soldat à la fois et poète, voyageur et courtisan, dont la carrière appartient aussi bien à l'histoire qu'à la littérature, ami du duc de Retz, du maréchal de Créqui, du comte d'Harcourt, gentilhomme de Marie de Gonzague et membre de l'Académie Française. En 1633, il avait fait un premier voyage à Rome à la suite de Créqui, ambassadeur extraordinaire, chargé de négocier auprès du pape Urbain VIII la dissolution du premier mariage de Monsieur, frère du roi; en 1636 et en 1637, il prend part aux opérations de l'armée française commandée par le comte d'Harcourt devant les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat. *Le Mercure de France*[1] nous a conservé le récit officiel et détaillé de cette mémorable campagne dans laquelle, de l'aveu de tous les biographes, Saint-Amant joua un rôle fort honorable et qui a laissé des traces dans ses vers. « C'est le premier jour de may 1636 que le comte d'Harcourt et l'archevesque de Bordeaux quittèrent Paris pour aller prendre le commandement de l'armée navale... réunie sur une flotte de cinquante-neuf bastiments de guerre au mouillage de l'isle de Ré... Le 15 juillet, l'armée se trouvant a l'embouchure du destroict, fust obligée de mouiller a la cote d'Afrique du costé du Sud, au cap Spartel... » C'est là que notre poète commença à célébrer au choc des verres la flotte française. Il y ajouta ensuite, « par maniere de prophetie », comme il le dit lui-même, le combat livré le 29 juillet aux galères d'Espagne devant le château de Menton, puis l'expédition contre le port d'Orestani en Sardaigne, et enfin l'attaque et la prise des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, — 28 mars au 14 mai, — fait d'armes remarquable qui excita l'admiration des ennemis eux-mêmes. Tallemant déclare avoir « vu le marbre que le commandant espagnol laissa sur la porte — *du dernier fort qu'il fut contraint d'évacuer*, — où il y a que rien ne peut résister à l'invincible valeur du comte d'Harcourt ». Après ces victoires Saint-Amant revint à Paris[2], où il fréquenta l'hôtel de Rambouillet. Sous le nom de *Sapurnius* il y fut célèbre et on le compara à Mairet, à Scudéry, à Corneille lui-même, touchante erreur d'une amitié trop tendre ou bizarre optique des contemporains. Maître Adam Billault, le menuisier de Nevers, sollicita alors l'honneur de lui être présenté et, touché de cet hommage, le poète adressa à son confrère un *impromptu* et une *épigramme*. En 1639, on le retrouve sur les champs de bataille d'Italie : avec d'Harcourt il va secourir Casal et assiste à la bataille d'Ivrée qu'en 1641 le comte remporta sur le duc de Savoie. Il le suit en 1643 à Rome, où il écrit sa *Rome ridicule*, et dans son ambassade d'Angleterre où il compose son *Albion* dédiée à Bassompierre. Il se donne ensuite à la reine de Pologne qui le pensionna avec le titre de gentilhomme de sa maison, sur la recommandation de l'abbé de Marolles et de des Noyers, son secrétaire des commandements. Pour remercier ce dernier, Saint-Amant lui adressa son *Epître diversifiée*, qu'il composa à Collioure chez le gouverneur de cette place, son ami Tilly. Accusé pendant la Fronde d'avoir chansonné, en vers d'ailleurs très plats et fort grossiers, le prince de Condé, il faillit être assassiné sur le Pont-Neuf par ordre du vainqueur de Rocroy, et se décida à se rendre en Pologne, auprès de la reine, afin de lui offrir son *Moysé sauvé*. Ce voyage fut mouvementé : le poète fut arrêté à Saint-Omer, fouillé par les gens d'armes, dépouillé de son manuscrit et « le Moyse sauvé faillit être le Moyse perdu ». Relâché, il rencontra Chanut, ambassadeur à la cour de Suède, son ancien camarade au collège de la Marche, et arriva enfin à Varsovie où l'ac-

1. Cf. t. XXI, p. 194-207 et 303-365.

2. C'est alors qu'il s'occupa d'achever son *Passage de Gibraltar*. Il ne parait pas cependant avoir livré cette pièce à l'impression avant 1640, comme l'indique l'édition originale parue, au dire de Brunet, à Paris, chez Toussaint-Quinet, in-4°, 35 p., s. d., avec un privilège portant celle de 1640.

cueil de Marie-Louise de Gonzague et de son second mari Casimir fut si chaleureux que notre écrivain eut un instant la pensée de se naturaliser dans le pays en prenant le nom « du gros Saint-Amansky ». On sait que les changements d'état civil ne lui coûtaient guère. Il renonça pourtant à ce projet et, au bout de deux ans, rentra à Paris qu'il ne devait plus quitter. Les dix dernières années de son existence aventureuse furent calmes et consacrées à des travaux littéraires dans lesquels on vit le débauché se ranger, le goinfre s'amender et s'affirmer le catholique. Le 29 décembre 1661, à l'âge de soixante-sept ans et deux mois, après une maladie de deux jours, Saint-Amant mourut, assisté de l'abbé de Marolles et muni des sacrements de l'église.

Nous avons ainsi appuyé sur l'étude biographique de notre auteur pour relever les inexactitudes et rectifier les erreurs depuis trop longtemps accréditées sur son compte, et par là nous nous sommes tenu éloigné des traditions de cette nouvelle école de critique, d'après laquelle on doit, paraît-il, isoler l'œuvre de l'homme. Nous n'avons aucunement l'intention de discuter cette théorie en ce lieu, mais nous n'estimons point que revenir à la critique de Sainte-Beuve soit un recul, quoi qu'on en pense.

II. — Le Poète.

Voilà un mot bien ambitieux et que j'ai hésité chaque fois que j'ai dû l'appliquer à Saint-Amant; car, au sens où nous entendons ce terme, non seulement il n'est guère poète, mais il se défend lui-même de l'être. A la fin de l'*Advertissement* en tête de ses *Œuvres*, il exprime l'unique désir et formel « que le lecteur confesse que pour un homme de sa profession et de la vie qu'il mène, ce n'est pas tant mal s'escrimer de la plume ». C'est bien entendu : il est gentilhomme par profession, goinfre par nature, escrimeur de plume par accidents. Et ces accidents sont pour la plupart nés de la mode courante, si je puis dire. Nous trouvons, en effet, chez lui la préciosité naturelle à Sapurnius,

> ..... l'espine fleurie
> Dont le printemps est amoureux...;

nous rencontrons les pièces ou les traits classiques des cinquante premières années du XVIIe siècle sur les sorciers, visions, cauchemars, songes, magiciens, diables et fantômes que nous ont déjà donnés Tristan, Retz, Cyrano, Saint-Sorlin et combien d'autres; les vers sur la pluie, les saisons, la nuit, la jouissance; les descriptions allégoriques comme nous en fournissent par douzaines, outre Tristan et Cyrano déjà nommés, Habert, le P. Lemoyne, nombre d'autres écrivains. Et des élégies, des plaintes, des épîtres, des stances, monnaie courante, à l'empreinte vite effacée, de tous les poètes d'ordre infime, œuvres de circonstance que la postérité a eu le mérite de laisser dormir dans les Recueils de Pièces choisies qui faisaient pâmer les héroïnes de Somaize et dont j'ai fait ailleurs une rapide étude à propos de Saint-Pavin et de Pavillon. Ce qui distingue un peu Saint-Amant, au milieu de tout ce pathos fané, c'est d'abord quelques pièces héroïques, des *Caprices*, comme il dit, telles que *Cazal secouru*, *Arras pris*, *Le Passage de Gibraltar*, « qui a de singuliers rapports avec les pièces de *Canaris* et de *Navarin* de Victor Hugo et surtout avec *La Sérieuse* d'Alfred de Vigny »; c'est ensuite que, passionné pour la Nature, comme les libertins le sont tous, il la connaît par ses nombreux voyages et la décrit avec amour pour notre plaisir et notre instruction. « Je m'asseure, dit-il, que ceux qui n'ont pas tant voyagé que moy et qui ne sçavent pas toutes les raretez de la Nature, pour les avoir presque toutes veues comme j'ay faict, ne seront point

marris que je leur en apprenne quelque particularité. La description des moindres choses est mon apanage particulier... » Tel est le mérite propre de son *Moyse sauvé* et par là il peut être rapproché de nos romantiques. Relisons ce tableau :

Comme on voit aux beaux jours la gentille hyrondelle
Vers son nid merveilleux voler à tire d'aile,
En atteindre les bords, sur ces bords tremousser,
De gestes et d'accents ses petits caresser,
Puis de l'œil, puis du bec toujours pront à repaistre
Leur innocente faim. . . . . .

Comparons au *Midi* de Leconte de Lisle ce couplet :

De tremblantes vapeurs sur les plaines flotoyent.
L'eau sembloit estre en feu, les sablons éclatoyent;
Sur les myrthes fleuris les douces tourterelles,
Tenant leur bec ouvert, laissoyent pendre leurs ailes;
La bruyante cigale, au milieu des guerets,
Saluoit le midy de la part de Cerès
Qui, joyeuse de voir, sous la chaleur feconde,
Briller en ondoyant l'or de sa teste blonde...

puis demandons-nous ce que peut avoir de fin et de spirituel la critique amère que fait Boileau de ce prétendu poème épique qui n'a jamais voulu être qu'une idylle et... voilà tout. Idylle héroïque peut-être, car certains morceaux semblent des fragments d'épopée. Tel ce duel entre Moyse et l'Égiptien qui rappelle le combat singulier de Britomare contre Césarion dans la *Cléopâtre* de La Calprenède et qui fait penser aussi à celui de don Paëz et d'Étur de Guadassé dans Alfred de Musset :

Le barbare insolent, armé d'une zagaye
Humide et rouge encor du sang de mainte playe,
S'avance le premier et de son bras nerveux,
La dardant à Moyse, effleure ses cheveux...
Il esquive, il recule et, montrant son adresse,
Saute, l'épée au poing, vers l'Hébreu qui le presse...

Romantique, Saint-Amant l'est encore par son mépris railleur, sa *blague* scarronesque de l'antiquité : « Il n'a songé, dit Sainte-Beuve avec amertume, qu'à charbonner une caricature sur la pierre même du Colisée ». Il est certain que notre homme a peu la bosse du respect et qu'il écrirait bien la *Belle* ou la *Bonne Hélène*. Il en a assez des admirations d'une béate postérité pour le Tibre aux eaux jaunes qu'il place bien au-dessous de « la rivière des Gobelins » et qu'il traite irrévérencieusement de

Bain de crapaus, ruisseau bourbeus,

et autres aménités. Il s'attaque aux Thermes de Dioclétien, au Panthéon, — l'iconoclaste! — aux jeux du cirque, à toutes les légendes qui constituent les débuts de l'histoire de la Ville Éternelle, et la Rome papale n'est pas plus épargnée. Et ici le romantique du XVIIe siècle dépasse ceux des cinquante premières années du nôtre, car il raille — ou mieux, il ne comprend pas

plus que le classique — ce mouvement qui va le suivre de renaissance pittoresque et historique qui inspirera à Chateaubriand ses pages admirables sur la campagne romaine.

Ce n'est point seulement par la pratique que Saint-Amant est romantique exagéré avant la lettre; c'est aussi par des théories littéraires chères à tous les libertins et dont il a exprimé quelques-unes dans l'Épistre Liminaire de son *Moyse sauvé* : « ... Sans m'arrester tout a fait aux regles des anciens, que je revere toutesfois et que je n'ignore pas..., j'ay jugé que la seule raison me seroit une authorité assez puissante pour les soutenir; car, en effet, pourveu qu'une chose soit judicieuse et qu'elle convienne aux personnes, aux lieux et aux temps, qu'importe qu'Aristote l'ait ou ne l'ait pas approuvée?... » Voilà pour le fond, et cela certes devait indigner les législateurs littéraires du grand siècle. Il brûle tout ce qui doit être adoré, et l'on pense si le haro fut grand. Et ne fait-il pas de même quand il s'agit de la forme? Il a eu l'audace d'écrire au même lieu : « ... J'insereray quelques mots ou nouveaux ou vieux... Quand il y auroit mille fois plus de mots en notre langue qu'il y en a..., il n'y en auroit pas assez à mon gré pour diversifier la grandeur et la beauté des expressions... » Et la manière dont il fait ses vers! « ... Je ne suis pas de l'advis de ceux qui veulent qu'il y ait toujours un sens absolument achevé au deuxiesme et au quatriesme. Il faut quelquefois rompre la mesure afin de la diversifier; autrement cela cause un certain ennuy à l'oreille, qui ne peut provenir que de la continuelle uniformité... » Ainsi le malheureux prêche le vers brisé à césure mobile,

Et met un bonnet rouge au vieux dictionnaire.

Il n'en fallait pas tant pour être en avance sur l'école de Despréaux et s'attirer des coups de sa férule. Mais, encore une fois et quoi qu'on en ait pu croire, là n'est pas l'originalité de Saint-Amant.

III. — Le Goinfre.

Où s'étale son génie — d'ordre inférieur si l'on veut et sous la condition d'admettre que le génie puisse avoir des degrés, — c'est dans la partie de son œuvre qui fait de lui sans conteste le chef et le barde des goinfres, race gauloise et nombreuse remontant en littérature aux franches lippées de maître Villon et du frère Jean des Entomeures, éprise « du plat et du pot » et « ne jurant que par la couppe », hanteuse de cabarets, ces salons de bas étage où, quittant les raffinements lassants de la Cour et les ennuis continus de l'étiquette, s'assemblaient ces joyeux drilles, poètes libertins et poètes rouge-trongnes. C'est de ceux-ci que nous parlons. Certains d'entre eux ont trouvé de lyriques accents pour peindre leur insatiable appétit et leur soif inextinguible; certains ont tracé en quelques lignes des tableaux de maître, tel ce burlesque Dassoucy « affilant sa lame contre une longe de veau, une pièce de bœuf, faisant la dissection d'une éclanche de mouton...., heureux, cette dissection faite, de voir au fond du plat nager les pièces encore demi-sanglantes dans une chopine de jus. » De ces goinfres Saint-Amant est l'Anacréon. Beaucoup sont des inconnus dont l'ombre se dissimule derrière la personne rotonde de leur guide, des ignorés que tire parfois pour un instant de leur profond oubli la patience sagace d'un érudit ou un mot de Saint-Amant lui-même. Ici, ce sont les bohèmes du Parnasse, Gilot « roy de la desbauche »; Faret « le vieux », l'ami préféré, « chère rime de cabaret »; Brun, qui enseigne à Dôle à boire « de son exquis vin blanc d'Arbois »; Bardin « à la saine doc-

trine », membre de l'Académie; La Motte, « faiseur de *masses* »; Dufour, « le bon falot »; Bilot, « pasle, morne et transy, qui

Vomit par les nazeaux une fumée errante;

Maillet, « le poète crotté »; Sallard, « chatouillant la servante »,

Qui rit du bout du nez en portrait raccourci;

Grillet, émailleur de la reine, premier chantre de l'odorant et substantiel *cassoulet* de notre Languedoc, inventé par le cuisinier La Cassole qui y a attaché son nom. Là, ce sont les gentilshommes qui s'encanaillent, Laval de Bois Dauphin, fils de Madame de Sablé; P. de Boissat, auteur de l'*Histoire Negrepontique*; Marigny-Mallenoë, « philosophe cynique », au dire de Tallemant; d'Harcourt, « le rond »; le « brave » baron de Saint-Brice; le « hardy » Chassaingrimont, seigneur de Briosne; Maricourt, « franc Picard à la rouge trongne »; Grandchamp; Batte, « au cœur de Pompée »; le Normand de Lâtre; Chasteaupers, « gardien des treilles,

Au nez à crocheter bouteilles »,

tous peints d'une épithète qui est restée accrochée à leur nom, et le maréchal de Belle-Isle, un ivrogne de plus haute volée encore, qui pouvait boire vingt-quatre heures de suite et auquel Saint-Amant a plus d'une fois tenu tête. N'allons point pourtant en conclure que notre écrivain ne soit qu'un vulgaire buveur. « C'est un buveur poétique qui entend l'orgie à merveille et qui sait tout ce qui peut jaillir d'étincelles du choc des verres de deux hommes d'esprit. Il comprend que le génie n'est que l'ivresse de la raison et il s'enivre le plus souvent qu'il peut... Le rayon lui arrive bien plus étincelant et coloré à travers le ventre vermeil d'un flacon de vin... » Ce que nous voudrions tracer ici de ce libertin de mœurs, c'est un médaillon à couleurs vives, dont les touches se trouvent dans ses œuvres, appuyées et truculentes, sans rien de mièvre et de *flou* certainement et qui puisse rappeler le *faire* de Watteau. Bien au contraire il est « fin et brusque à la manière de Callot avec quelque chose d'excessif et d'étrange qui fait que les figures qu'il dessine ont des airs de famille avec les Tartaglia, les Brighelle et les Pulcinelli du graveur lorrain ». Et il est lui-même de la famille de ses portraits : il aime la table, le tabac, l'amour. Ces trois goûts passionnés il les porte aussi bien dans ses vers que dans son existence... tout naturellement.

Aimer, boire et fumer, voilà la vie humaine
Pour le gros Saint-Amant qui n'en est pas plus fier,

comme a dit, ou à peu loin, Alfred de Musset, et voilà pourquoi ce goinfre est intéressant. Tandis que ceux qui font la loi littéraire au grand siècle dissimulent leur personnalité avec un soin jaloux dans leurs tragédies, leurs comédies, leurs épopées, leurs sermons, leurs fables, il a une note personnelle et ne croit aucunement que « le moi soit haïssable ». Il documente ses œuvres, et son document humain c'est lui, c'est cet ivrogne souriant qui, en chantant, se chante avec ses compères. De là une puissance de vérité, de vécu qui tout uniment le met hors de pair. Pour lui l'Amour, en dehors de quelques vers convenus sur lesquels, sous peine de le mal comprendre, il ne convient pas d'insister, — n'amène que mépris et regret. La femme peut lui inspirer du goût, de l'enthousiasme jamais. C'est un objet de nécessité, point de luxe, et l'âme n'a rien à voir là dedans. Les *biberons* ne sont ni de la race de Céladon ni de celle de don Juan, on le sait; et c'est pourquoi l'éternel féminin ne le préoccupe guère et *la femelle* lui fait presque peur. Elle est la cause occasion-

nelle de « la desbauche » et « le desbauché » finit mal. Lisez la pièce intitulée *la Chambre du desbauché* à laquelle je pense et que je ne puis pas reproduire même par fragments, tant elle

... Se ressent des lieux où fréquentait l'auteur.

Elle a certes une verve endiablée, mais surtout dépensée à peindre l'état misérable en lequel est réduit celui qui a consacré aux plaisirs amoureux sa jeunesse qui s'envole. Pas de linge, pas de meubles, pas d'habits, une saleté repoussante et nauséabonde où de jour en jour s'enlise davantage ce bohème dégradé et, si l'eau vient à la bouche aux descriptions des soupers de Saint-Amant, on se garde bien d'envier ses couchers. Parfois pourtant il lui prend l'envie de chanter ses pleurs et ses martyres, mais le rythme lui-même nous avertit de ne pas le prendre trop au sérieux. Notons en passant que d'ailleurs ce rythme est d'un ravissant sautillement et que, depuis Ronsard, bien des poètes l'ont repris comme lui :

Belle qui, dans un grabat,
Sans rabat,
Toute seule et toute nue,
Estens à present ton corps,
Si ne dors,
Las! oy ma desconvenue.

Les garrots de tes regars
Doux-hagars
Dans mon cœur leur pointes fichent
Plus avant, las! que dans ton
Peloton
Tes espingles ne se nichent...

Il en est de même lorsqu'il se déclare « enamouré » :

Parbieu! J'en tiens, c'est tout de bon,
Ma libre humeur en a dans l'aile
Puisque je prefere au jambon
Le visage d'une donzelle...

Ce n'est point là le langage « d'un cœur vraiment épris » et l'on ne me fera que difficilement croire que Saint-Amant ait aimé. Les femmes n'ont jamais valu pour lui les peines qu'elles causent et la misère où elles réduisent par les dépenses dans lesquelles elles entraînent, et il sait trop

... Ce qu'engendre enfin la prodigalité.

Elle force à

Coucher trois dans un drap sans feu ni sans chandelle
Au profond de l'hyver. . . . . .
Estre deux ans a jeun comme les escargots...
Et souffrir cent brocards d'un vieux hoste irrité...

Muguetter donc est métier de dupe. Parlez-lui de boire en fumant. Le petun

voilà son affaire, et il n'est pas jusqu'à la philosophie que ne lui procure la pipe solitaire :

Assis sur un fagot, une pippe à la main,
Tristement accoudé contre une cheminée,
Les yeux fixes vers terre et l'asme mutinée,
Je songe aux cruautez de mon sort inhumain...
Non, je ne trouve point beaucoup de différence
De prendre du tabac à vivre d'espérance,
Car l'un n'est que fumée et l'autre n'est que vent.

Mais ces accès passent vite et c'est dans les cabarets qu'il faut suivre notre homme, soit au bourg de Sauzon, chez la Plante, soit à Belle-Isle, soit à Paris

Où la Coiffier réside, où fleurit un Cormier,
Paris qui prend pour son Hélaine
Une petite Magdelaine,
Paris qui présente à nos yeux
La Pomme de pin qui vaut mieux
Que celle d'or. . . . . .

Partout cette préoccupation de *la Crevaille* le hante; il mange et boit en France et à l'étranger, pendant ses campagnes sur mer et ses voyages sur terre, et son indignation est grande contre Évreux

Où l'on voit plus de trente esglises
Et pas un pauvre cabaret.

Voyons-le donc attablé, pareil à ce lansquenet de Terburg dont nous a parlé Théophile Gautier, qui boit dans un gigantesque vidrecome. Il mange « des langues de bœuf fumées, de longs pendants de saucisse, des olives, des jambons épicés ». éperons à boire,

Par qui le vert ginguet fait la figue au muscat,

et qu'à ses côtés recherchent avec lui

Les fameux biberons à tauper invaincus

dont nous avons cité les noms, proches parents de Pantagruel :

Le jour que je nasquis on vit pleuvoir du sel.

Toutes ses facultés sont dirigées vers les bons repas. Ses narines se dilatent largement au parfum du *melon* odorant; il se pâme à son goût supérieur à celui

De ce cher abricot qu'il aime,
De la fraise avecque la crême,
De la manne qui vient du ciel...,
De la poire de Tours sacrée,
De la verte figue sucrée,
De la prune au jus délicat,
Et mesme du raisin muscat...

Mais il préfère encore le *fromage* qui altère :

Beny soit le terroir de Brie!
Pont l'Évesque, arriere de nous!
Auvergne et Milan, cachez-vous!
C'est luy seullement qui mérite
Qu'en or sa gloire soit escritte.
Je dis en or avec raison
Puisqu'il feroit comparaison
De ce fromage que j'honore
A ce métal que l'homme adore :
Il est aussi jaune que luy.
Toutesfois ce n'est pas d'ennuy,
Car, si tost que le doigt le presse,
Il rit et se crève de gresse...

On rencontre là la même puissance descriptive que dans *la Belle Fromagère* de monsieur Rollinat, mais avec un bien autre amour : l'un fait un prestigieux exercice de rhétorique sur « les fromages » ; l'autre décrit tout naïvement et tout sincèrement le fromage qu'il préfère. L'un est un artiste en rimes, l'autre un goinfre. En pareille matière le second est au-dessus du premier.

Quand on a mangé il faut boire, et nos gaillards ne s'en font pas faute :

Partout à gueule ouverte on demandait à boire.

Et nous retrouvons alors le cri de l'ivrogne de monsieur Richepin dans *Fleur de boisson* :

Sus, sus, enfants! Qu'on empoigne la couppe.
Je suis crevé de manger de la souppe.
Du vin, du vin! . . . . . .

ou, si l'on préfère, la philosophie banale de l'*Eheu fugaces* d'Horace :

Par la mort sous qui tout succombe
Et qui nous poursuit au galop
Las! nous ne dormirons que trop.
Prenons de ce doux jus de vigne!...

Mais ne parlons point d'Horace : Sainte-Beuve interdit qu'on prenne jamais Saint-Amant pour un disciple d'Horace et de Malherbe. Et de fait il relève d'autres écrivains, j'en suis d'accord. Est-ce là ce qui le rapproche de bien des auteurs contemporains? Si foncièrement mythologue dans ses poésies inspirées par la mode de son temps, il ne garde plus de l'attirail suranné de l'antiquité que Bacchos le Bromien :

Laissons là ce fat d'Apollon!...
Nargue du Parnasse et des Muses!
Elles sont vieilles et camuses.
Nargue de leur sacré ruisseau!...
Pégase enfin n'est qu'un cheval...

Ne croirait-on pas entendre Béranger, le gaulois, se plaignant de notre rage

endémique pour la mythologie et voulant forcer à « émigrer les Amours avec tout l'Olympe en débris »?

Et cette fin de *la Crevaille*, qui donne la note patriotique en un endroit où elle n'a que faire, est-elle assez *café-concert*?

Ainsi pour comble de joye
Du faux renard de Savoye
Puissions-nous venir à bout...
Ainsi puisse en Italie,
Avant qu'un avril r'allie
L'espine et le rossignol,
De tout point estre avilie
La fierté de l'Espagnol...

Tel quel, nous voyons Saint-Amand écrivant sur un coin de table de taverne, « s'esgueulant de rire » entre un jambon largement entamé et un verre de piot, déboutonnant son pourpoint devenu trop étroit et allumant la pipe de la digestion placide après la poire et le jaune fromage de Brie ou du Cantal. Et vous direz ce que vous voudrez, vous tous qui êtes de l'avis du majestueux Louis XIV et faites la lippe devant « les magots » de Téniers, elle est riche, elle est succulente la littérature ainsi produite, et elle a bien sa valeur, allât-elle parfois un peu *de guingois*, dans la suite de l'histoire de nos écrivains nationaux, puisqu'elle relie les Vaux de Vire de Basselin aux sonnets culinaires de Monselet et les orgies pantagruéliques de Rabelais aux truandailles de monsieur Richepin.

PIERRE BRUN.

UNE LETTRE RELATIVE A BAYLE

Tous ceux qui s'intéressent à Bayle liront volontiers la lettre suivante, tirée des archives de la guerre (vol. 795, pièce 38). Elle nous a été communiquée par M. Félix Brun. On sait que l'aimable érudit rédige en ce moment l'inventaire des archives dont il a la garde. Nous le remercions ici, une fois encore, de son obligeance. A. C.

M. de La Reynie, lieutenant de police, à M. de Louvois.

A Paris, ce 22e de may 1685.

Monsieur,

J'ay receu cette apresdisnee la letre que vous m'avés faict l'hoñeur de m'escrire du 20e[1] avec celle de mr. le c. d'Avaux du 15e de ce mois[2] que je vous renvoye. Cette letre justifie enfin que l'advis doñé touchant le noñé Baille estoit juste en toutes ses circonstances. Sa letre sur les comettes, la critique du calvinisme [3] et les nouvelles de la république des lettres peuvent bien faire juger de son habilété, mais la finesse et la delicatesse de ces mesmes escrits ne les rendent pas moins suspects et bien que cet autheur se soit beaucoup contraint dans son journal pour le faire recevoir en france, il n'a pu cependant si bien cacher sa mauvaise volonté et son despit que monseigneur le chancelier ne s'en soit aperseu et que le debit n'en ayt esté ici aresté par ses ordres. enfin, monsieur, si cet hoñe a plus d'esprit et de discretion que jurieux[4] et que les autres, il en est un peu plus dangereux et le lieu ou il loge à la haye, la consideraõ ou il est aupres du prince d'orange et son pere et son frere qui fonct actuellement la fonction de ministres de la r. p. r. en france, doivent rendre sa conduite extrẽmt suspecte.

Je suis avec tout le respect que je vous dois, Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

De La Reynie.

1. Cette lettre dont les Archives historiques de la guerre possèdent la minute (vol. 743, f° 347) est une simple lettre d'envoi, de quatre lignes.

2. Les Archives historiques de la guerre possèdent un grand nombre de lettres adressées à Louvois par le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande; il manque malheureusement celle du 15 mai 1685.

3. Plus exactement la *Critique générale de l'Histoire du calvinisme du P. Maimbourg.*

4. Le ministre Jurieu avait réfuté aussi l'ouvrage du P. Maimbourg, mais sa réfutation eut beaucoup moins de succès que celle de Bayle. « Le livre de Bayle, disait Ménage, est d'un honnête homme, celui de Jurieu d'une vieille de prêche. » La Reynie dit à peu près de même, moins vivement.

LE MARQUIS DE XIMENEZ, VOLTAIRE ET ROUSSEAU

Dans les premières semaines de 1761, Voltaire avait fait paraître quatre *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*; elles étaient signées du marquis de Ximenez, et se donnaient comme adressées à Voltaire lui-même. Les plaisanteries de cette brochure, où Voltaire bafouait Rousseau, éclaboussaient çà et là les magistrats de Genève. Il y était dit, par exemple :

Milord Édouard, en passant par Genève, avait entendu parler ce grand homme sur l'égalité des conditions, et prouver démonstrativement qu'un garçon horloger qui sait lire et écrire est parfaitement égal aux grands d'Espagne, aux maréchaux de France, aux ducs et aux pairs d'Angleterre, aux princes de l'Empire, et aux syndics de Genève.

Et plus loin :

Jean-Jacques, qui est orné des dons les plus séduisants de la nature, et dont le premier abord enchante, tournera la tête à quelque princesse, et fera un mariage tel que M. de Lauzun, sans que le roi puisse y trouver à redire. Car remarquez que M. de Lauzun était un homme de qualité; qu'un simple gentilhomme approche de ce rang; qu'un conseiller se croit égal à un gentilhomme [1]; qu'un citoyen de Genève se croit égal à un officier municipal [2]; que par conséquent il n'y a nulle différence entre Jean-Jacques et le comte de Lauzun qui épousa Mademoiselle; qu'ainsi il est clair que Jean-Jacques épousera une princesse du sang, avant qu'il soit peu.

En envoyant ces *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* à ses amis de Paris, Voltaire leur avait écrit : « Mandez-moi qui les a faites, ô mes anges, vous qui avez le nez fin ! » Dans le public genevois, quelques gens d'esprit sans doute, et quelques personnes bien informées, les membres du Conseil certainement entre autres, avaient su que ces lettres étaient de Voltaire; mais il se trouva des lecteurs qui ne le devinèrent pas. « Le marquis de Ximenez n'a fait aucune difficulté d'y mettre son nom », écrivait Voltaire à Damilaville. C'était un panneau où tomba l'auteur d'une brochure que je n'ai vue citée nulle part. Un Genevois dont le nom est demeuré inconnu, irrité par les sarcasmes signés de Ximenez et la manière dédaigneuse avec laquelle ce gentillâtre parlait des magistrats de Genève, saisit la plume et écrivit, comme pour faire suite aux quatre *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, une *cinquième lettre* (5 pages sans nom d'auteur, s. l. n. d.).

1. Les membres du Conseil des Vingt-Cinq, à Genève, avaient le titre de *nobles*; et ce titre était parfaitement reconnu à l'étranger, quand un fils de conseiller voulait entrer dans un corps où il fallait faire preuve de noblesse.

2. Ce sont les syndics de Genève et les autres membres des Vingt-Cinq, que Voltaire a en vue quand il parle d'*officiers municipaux*; mais il est clair que si une ville forme un État souverain, les chefs de cet État, en bonne hiérarchie, ont un rang supérieur à celui d'officiers municipaux.

Cette brochure est intéressante, parce qu'on y voit l'écho d'un entretien où Voltaire avait parlé du roman de Jean-Jacques avec beaucoup de mesure et de modération. Je ne sais si vraiment notre anonyme avait lui-même assisté à cette conversation, et entendu Voltaire, comme il s'en vante; ou s'il n'a fait en réalité que rapporter les récits de ceux qui avaient été les hôtes du philosophe de Ferney; toujours est-il qu'il n'a pas inventé, à coup sûr, les discours qu'il oppose aux critiques acerbes signées du nom de Ximenez.

Ah! monsieur, dit-il, que cette critique est différente du jugement que j'ai entendu porter de cet ouvrage au grand homme à qui les quatre lettres sont adressées! Que ne puis-je vous peindre la douceur, la candeur et la noblesse avec laquelle il applaudit aux beaux endroits! Que ne puis-je vous rendre avec la même éloquence les éloges qu'il donna aux Lettres sur les Duels, sur le Suicide, sur l'Éducation, et à tout ce qu'il y a de vraiment philosophique!

Pour achever d'éclairer ceux qui l'écoutaient, il critiqua avec la même générosité. Il désapprouva sans aigreur l'affectation du style de plusieurs endroits. Il condamna avec douceur ce qu'il y avait de trop libre [1]. Il fit sentir que M. Rousseau ne connaissait point assez le cœur humain, et il le plaignit avec charité sur son goût pour les paradoxes et pour les singularités. Il porta la lumière la plus vive sur cet ouvrage, sans en obscurcir l'auteur. L'envie et la jalousie, que l'humanité laisse quelquefois entrer dans le cœur des grands hommes, étaient loin du sien et de sa bouche. L'homme de génie, l'homme universel, l'homme supérieur, rendait justice au Philosophe : on adorait le premier, et on plaignait le second en l'admirant.

Jugez après cela, monsieur, de l'effet qu'ont dû produire chez moi les quatre Lettres qui viennent de paraître. J'espérais y trouver quelque chose de ce que j'avais entendu; je les ai lues avec avidité, et j'ai été bien attrapé de n'y voir que grossièreté et indécence; j'ai compris que c'était un homme qui s'était dit : *A toi, Gille!* et qui en conséquence se croyait obligé de dire des choses triviales et obscènes. Qu'il s'applaudisse! il a réussi à merveille...

Il y a encore de fort jolies choses sur l'égalité des conditions, et par une suite de légèreté et de raisons, on fait épouser une princesse du sang à M. Rousseau. Eh! non, messieurs; un Philosophe sait ce qui est dû aux Grands de votre nation. Rien n'égale un amiral français, si ce n'est un matelot anglais; rien n'approche d'un maréchal de France, si ce n'est un soldat prussien; rien ne peut égaler vos Ducs et pairs qui rampent, si ce n'est, peut-être, des Syndics de Genève, qui ne rampent jamais.

A vrai dire, les Syndics de Genève, au temps de Louis XIV et de Louis XV, avaient plus d'une fois parlé au roi de France d'un ton aussi plat, aussi obséquieux, et beaucoup plus gauche que celui des seigneurs de la cour. Mais

1. Le bon apôtre! — Mais je le répète, tout ce que notre brochurier fait dire à Voltaire semble bien avoir été dit en effet.

cet outrage aux ducs et pairs, ces allusions insultantes à la déroute de Rossbach et aux défaites navales des Français dans la guerre de Sept ans, soulevèrent un incident diplomatique.

Le 18 février 1761, le Résident de France vint chez le premier Syndic lui déférer cette *Cinquième lettre*. Une information fut ouverte; le Procureur général Tronchin dressa un réquisitoire qui est couché tout au long dans le registre, et auquel est annexé l'unique exemplaire connu de notre brochure; enfin le Conseil prononça une sentence qui n'atteignit pas seulement la *Cinquième lettre*; les quatre lettres signées de Ximenez furent aussi mises sur le tapis, et le Conseil fit porter chez M. de Voltaire l'expression de son mécontentement, comme on le voit par le procès-verbal de la séance du 20 février :

Lecture faite des dites quatre lettres signées Ximenez, et étant délibéré sur icelles, elles ont été trouvées répréhensibles dans la manière dont il y est parlé des Anglais, des Suisses et des Syndics de Genève; et il a été arrêté en conséquence qu'elles seront supprimées, et qu'il sera informé sur ce qu'elles ont été imprimées sans permission; et qu'on fasse connaître à M. le marquis Ximenez, logé chez le sieur Voltaire à Saint-Jean, que le Conseil en a été blessé. Noble Saladin a été chargé de cette commission.

Lecture faite ensuite de la *Cinquième lettre*, et délibéré sur icelle, Messeigneurs ordonnent la dite lettre devoir être lacérée et brûlée par l'exécuteur de la haute justice, comme téméraire, scandaleuse, contenant des expressions injurieuses et attentatoires à l'honneur et au respect dû à de grands et notables personnages du royaume de France, et aux Ordres les plus illustres du dit royaume.

EUGÈNE RITTER.

MERCIER DE LA RIVIÈRE A SAINT-PÉTERSBOURG EN 1767

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Les relations de Mercier de La Rivière avec l'Impératrice Catherine II ne furent ni longues ni heureuses. Elles furent brisées presque aussitôt qu'établies, et de La Rivière n'eut pas à se féliciter d'être allé en Russie.

Les relations entre la grande Souveraine et cet économiste distingué sont peu connues, et n'ont fait l'objet d'aucune étude spéciale. Diderot, qui mettait Mercier de La Rivière à côté et même au-dessus du président de Montesquieu, le recommanda à la Tsarine, comme il l'avait déjà fait de Falconet. Catherine l'attira en Russie, et Mercier de La Rivière se rendit, paraît-il, si désagréable dès son arrivée dans l'empire des tsars, qu'il fut invité à retourner dans son pays. C'est à quoi se réduisaient naguère les renseignements recueillis sur le voyage de Mercier de La Rivière à Saint-Pétersbourg.

Le seul récit que nous possédions de ses mésaventures est celui que nous en a laissé le comte de Ségur, qui fut notre ambassadeur à la cour de Russie de 1785 à 1789. Il les tenait de l'Impératrice même, dont il avait su gagner la confiance. Voici son récit, extrait de ses *Mémoires*, qui a besoin d'être expliqué ainsi que complété, et même redressé en certains points :

« Dès que de La Rivière fut arrivé à Moscou [1], me dit l'Impératrice, son premier soin fut de louer trois maisons contiguës, dont il changea précipitamment toutes les distributions, convertissant les salons en salles d'audiences et les chambres en bureaux.

« Le philosophe s'était mis dans la tête que je l'avais appelé pour m'aider à gouverner l'Empire, et pour nous tirer des ténèbres de la barbarie par l'expansion de ses lumières. Il avait écrit en gros caractères sur les portes de ses nombreux appartements : *Département de l'intérieur*, *Département du commerce*, *Département de la justice*, *Département des finances*, *Bureaux des impositions*, *etc*; et en même temps il adressait à plusieurs habitants russes ou étrangers, qu'on lui indiquait comme doués de quelque instruction, l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les emplois dont il les croirait capables.

« Tout ceci faisait un grand bruit dans Moscou, et comme on savait que c'était d'après mes ordres qu'il avait été mandé, il ne manqua pas de trouver bon nombre de gens crédules, qui d'avance lui faisaient leur cour.

« Je tirai ce législateur de ses rêves; je m'entretins deux ou trois fois avec

1. Le comte de Ségur affirme que la Tsarine avait fait dire à Mercier de La Rivière de *l'attendre* à Moscou; d'après lui, le voyageur *précéda* la Souveraine dans cette ville. C'est là, sans doute, une défaillance de mémoire du comte de Ségur; car la Tsarine n'avait pu engager Mercier de La Rivière qu'à aller *la rejoindre* dans cette ville. En effet, Catherine avait fait son entrée solennelle à Moscou bien avant l'arrivée de La Rivière en Russie. Celui-ci était arrivé à Pétersbourg dans les derniers jours de septembre ou les premiers d'octobre 1767, et la Tsarine avait quitté sa capitale le 18 février précédent. *D'ailleurs, Mercier de La Rivière n'alla jamais à Moscou.* Ségur, il est vrai, affirme le contraire, et d'autres écrivains l'ont dit après lui. Mais, ainsi que nous le verrons plus loin, de La Rivière attendit l'Impératrice à Pétersbourg, et il quitta la Russie quelques semaines après son retour.

lui de son ouvrage sur lequel j'avoue qu'il me parla fort bien; car ce n'était pas l'esprit qui lui manquait. La vanité seule avait momentanément troublé son cerveau. Je le dédommageai convenablement de ses dépenses. Nous nous séparâmes contents; il oublia ses songes de premier ministre, et retourna dans son pays en auteur satisfait, mais en philosophe un peu honteux du faux-pas que son orgueil lui avait fait faire. »

Nous savions enfin par une lettre de Catherine à Voltaire le peu de succès que Mercier de La Rivière avait obtenu en Russie, et le cas qu'elle en avait fait. C'est le 22 octobre/2 novembre 1774 qu'elle écrivit à Voltaire cette plaisanterie que Ségur rapporte dans ses *Mémoires*, et qui fit à l'époque le tour des salons ainsi que la joie des admirateurs de l'Impératrice : « Monsieur de La Rivière est venu ici pour nous législater. Il nous supposait marcher à quatre pattes, et très poliment il s'était donné la peine de venir de La Martinique pour nous dresser sur nos pattes de derrière. »

Quant aux modernes historiens qui ont eu à leur disposition les documents dont nous comptons nous servir, il n'en est aucun qui ait jugé à propos de donner de l'incident un récit complet. M. Waliszewski, dont les travaux sur la grande Catherine sont les plus étendus et les plus complets, ne consacre que deux pages à Mercier de La Rivière, et M. Léonce Pingaud, dans son bel ouvrage : *Les Français en Russie et les Russes en France*, lui en consacre moins encore. Quant à M. Louis Ducros, dans son *Diderot*, il se borne à noter, sans la raconter, l'histoire de la grandeur et de la décadence de l'économiste. Et ils sont les seuls, à notre connaissance, qui aient relevé les courtes relations de Mercier de La Rivière avec la Souveraine de toutes les Russies. La question reste donc entière, et bien que le récit du commerce d'une grande impératrice avec un écrivain de la valeur de Mercier de La Rivière ne soit pas d'une importance considérable, l'incident n'ayant aucune portée politique, il n'est pas inutile de relever les erreurs répandues et de rétablir les faits dans leur exactitude la plus scrupuleuse.

En l'état actuel des documents mis au jour, il n'est pas possible de reconstituer dans tous ses détails le séjour que Mercier de La Rivière fit en Russie, ni d'indiquer sur quels points précis portaient ses plans de réforme. Il est également assez difficile de délimiter les torts que la Tsarine et l'économiste eurent l'un à l'égard de l'autre. Mais la correspondance de Catherine II récemment publiée dans le *Recueil de la Société impériale historique russe*, et surtout la correspondance, encore inédite, de notre chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg [1], ainsi que les autres documents dont nous disposons aujourd'hui [2], permettent, malgré leurs contradictions nombreuses, de reconstituer l'ensemble du voyage de Mercier de La Rivière, et d'établir assez sûrement pour quels motifs l'Impératrice mit à se défaire de l'économiste, autant d'empressement qu'elle en avait mis à le faire venir.

Certes, l'opinion que nous avions de La Rivière — grâce à Catherine II et à Ségur — n'en sera pas très sensiblement modifiée. De La Rivière, en effet, eut le don de mécontenter en Russie tous ceux qui l'approchèrent, d'agacer singulièrement la Souveraine, et il est très vrai qu'il réussit si peu dans sa mission qu'il dut l'abandonner pour ainsi dire avant de l'avoir commencée. Cependant les documents nouveaux nous permettent d'atténuer la fâcheuse opinion que l'on s'était faite de lui, et de marquer certaines responsabilités. Ils nous

1. Archives des Affaires étrangères, fonds de Russie.

2. Parmi les matériaux que nous avons également consultés, nous citerons l'ouvrage du professeur Bilbassof : *Diderot à St-Pétersbourg*, qui contient en annexe deux lettres de Mercier de La Rivière, datées de St-Pétersbourg, et adressées, l'une à Diderot, l'autre à l'abbé Raynal. Nous citerons aussi la correspondance de Diderot et de Falconet, dont la partie retrouvée a été publiée par M. Charles Cournault, et dont certains fragments sont précieux pour l'étude de cet incident.

initient aux dessous de ces courtes relations, et ils nous prouvent que si de La Rivière ne sut pas s'attirer les bonnes grâces de l'Impératrice, celle-ci, prévenue contre lui dès son arrivée à Pétersbourg, loin de retenir son hôte ou du moins de faciliter un arrangement, fit tout au monde pour s'en débarrasser.

Il n'est donc pas inutile de retracer le tableau de ce petit incident, qui constitue un chapitre assez piquant des relations que Catherine le Grand — pour parler comme le prince de Ligne — entretint avec les Encyclopédistes et avec la plupart de nos écrivains les plus illustres.

I

Écrivain illustre, Mercier de La Rivière croyait l'être. Rectifions cette opinion qu'il avait de lui. Il était un esprit distingué. Il eut son heure de célébrité. C'était en 1767, au moment où parut l'ouvrage auquel il dut sa réputation : *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*.

L'ouvrage, magnifiquement lancé, eut un succès retentissant. Deux éditions en parurent simultanément, l'une in-4°, l'autre in-12, et le libraire n'eut pas à le regretter. Le succès s'éteignit assez rapidement, et la réputation de l'auteur n'est pas arrivée jusqu'à nous. Toujours est-il que ses amis placèrent l'ouvrage à côté de l'*Esprit des lois*. Mercier de La Rivière se laissa faire complaisamment, et peut-être échauffa le zèle de ses partisans.

C'est à ce moment que l'Impératrice Catherine, au courant de ce qui se passait à Paris, « fit l'acquisition » de La Rivière, et crut avoir trouvé en lui l'homme indispensable pour mener à fin et à bien l'œuvre immense de législation dont elle voulait doter la Russie.

L'oubli dans lequel est tombé Mercier de La Rivière est tel qu'il importe de rappeler brièvement ce que fut l'auteur de l'*Ordre essentiel*.

De La Rivière avait été conseiller au Parlement de Paris et intendant de la Martinique. Accusé d'avoir, dans notre colonie, favorisé les Anglais au détriment du commerce français, il avait dû résigner ses fonctions; rentré en France il avait présenté au duc de Choiseul un mémoire apologétique de son administration, où il s'était disculpé de tous les griefs portés contre lui, et qui parut à Grimm « l'ouvrage d'un homme d'État ».

Soit au Parlement de Paris, soit à la tête du gouvernement de la Martinique, La Rivière avait déployé une grande habileté, et fait preuve d'une profonde connaissance des affaires. Il était un légiste distingué, et les fonctions qu'il avait remplies lui avaient valu la réputation d'un administrateur expert et plein de ressources.

Il s'affilia à la secte des économistes. Il devint le disciple de Quesnay et le collaborateur du marquis de Mirabeau. Est-ce à cause de cela que Grimm, dans sa fameuse *Correspondance*, le maltraite si rudement? C'est bien possible. On sait, en effet, que si la critique de Grimm se distingue par le bon sens, elle n'est pas plus exempte de passion que de lourdeur germanique. Son esprit n'éclate pas en notes claires. Quand il veut malmener quelqu'un, il le fait sans ménagements. Or, Grimm, ami des Encyclopédistes, éprouve la plus sainte horreur pour « le fretin économique » qui se préoccupe de réformer la société par des principes nouveaux. Il n'aura pas de mots assez sévères pour « le ton cynique » et l'attitude grotesque de chef de secte du Dr Quesnay, ancien médecin de la Pompadour. Il n'aura pas de mots assez ironiques pour les chimères du marquis de Mirabeau, et tandis qu'il annoncera pompeusement les ouvrages de l'abbé Galiani sur le commerce des blés — parce que l'abbé Galiani est de ses amis, — il malmènera durement les ouvrages de Mercier de La Rivière et les doctrines de la « coterie » économique. A son avis *L'Ordre essentiel des sociétés politiques* est un détestable ouvrage, un des plus

mauvais qu'il connaisse : il n'a jamais essuyé, dit-il, « une lecture plus pénible et plus assommante », et il reproche à l'auteur de n'avoir mis dans son livre qu'un ramassis « de choses triviales et de lieux communs si ridiculement outrés et exagérés qu'ils en sont devenus absurdes ». L'auteur, dira-t-il encore, « a l'air d'un homme ivre d'eau ». Si La Rivière n'est qu'« ivre d'eau », Grimm ne nous fera pas croire qu'il soit bien dangereux, et que la secte des économistes ruraux fasse courir de grands dangers à la société et à la morale. Il faut donc faire quelques réserves à la critique de Grimm, surtout quand il parle de ce « fretin économique ». Il est plus juste de dire que La Rivière n'était pas le premier venu, et que son *Ordre essentiel* n'était pas l'œuvre d'un sot. Grimm avoue, d'ailleurs, que l'ouvrage fit sensation, et donna lieu à de nombreuses réponses, dont une de l'abbé de Mably.

De La Rivière eut donc son heure de vogue. Les admirateurs de son ouvrage furent nombreux, et Diderot lui apporta le suffrage de son autorité. Grimm explique, il est vrai, comment Diderot s'engoua de l'ouvrage de Mercier de La Rivière. Il ne peut pas nier que Diderot soit un bon juge, mais parmi les œuvres que son ami est appelé à juger, il distingue celles qui sont vraiment supérieures, et celles qui « n'ont ni idées, ni talent, ni style ». Pour celles-ci, Diderot « trouve plus court de les refaire dans sa tête ; il lit dans le livre ce qui n'est que dans son imagination, et prêtant ainsi à un pauvre homme son génie et sa vue, il en fait avec très peu de frais un homme merveilleux ». Il y faut joindre la bienveillance naturelle de Diderot qui lui fait facilement découvrir des chefs-d'œuvre.

Au dire de Grimm, c'est ce qui arriva pour l'ouvrage de La Rivière. Diderot le jugea pour ce qui n'y était pas, plus que pour ce qui s'y trouvait. L'enthousiasme de Diderot n'eut plus de bornes, quand il apprit que Mercier de La Rivière, qu'il avait recommandé à Catherine II, partait pour la Russie. Certes, on serait tenté de donner raison à Grimm quand on voit Diderot placer La Rivière au-dessus de Montesquieu. *L'Ordre essentiel* ne saurait supporter la comparaison avec l'*Esprit des lois*. Mais il s'y trouvait des idées généreuses et il y régnait un esprit de libéralisme qui flattaient Diderot [1]. Aussi quand de La Rivière part pour la Russie, Diderot lui remet pour son ami Falconet qui travaille à la statue équestre de Pierre le Grand, une lettre destinée à être lue de l'Impératrice, et où se trouvent ces passages enthousiastes : « Dans six semaines, au plus tard, vous recevrez cette lettre, et vous embrasserez celui qui vous la remettra, parce qu'il te remettra une lettre de ton ami. Je ne vous nomme point cet homme. Il a reçu de la nature une belle âme, un excellent esprit, des mœurs simples et douces.... Ah! si sa Majesté Impériale a du goût pour la vérité, quelle sera sa satisfaction ! Je la devine d'avance et la partage. Nous nous privons de cet homme pour vous. Il se prive de nous pour elle. Il faut que nous soyons tous étrangement possédés de l'amour du genre humain. Il sera précédé d'un ouvrage intitulé : *De l'Ordre naturel et essentiel des sociétés policées*. C'est l'apôtre de la propriété, de la liberté, et de l'évidence.... Jetez-vous bien vite sur ce livre. Dévorez-en toutes les lignes comme j'ai fait.... Nous envoyons à l'Impératrice un très habile, un très honnête homme. Nous vous envoyons à vous un galant homme, un homme de bonne société. Ah! mon ami, qu'une nation est à plaindre, lorsque des citoyens tels que celui-ci y sont oubliés, persécutés et contraints de s'en éloigner, et d'aller porter au loin leurs lumières et leurs vertus.... Lorsque l'Impératrice aura cet homme-là, et de quoi lui serviront les Quesnay, les Mirabeau, les de Voltaire, les d'Alembert, les Diderot? A rien mon ami, à rien.... C'est celui-là qui la consolera de la perte de Montesquieu [2]. »

1. L'auteur, devançant son époque, y soutenait, par exemple, la cause de la liberté de la presse.

2. Les lettres de Diderot à Falconet dont nous avons parlé plus haut, ont été

II

En 1767, Catherine II travaille depuis plusieurs années à une refonte et à une codification de la législation. Ces lois ne sont pas œuvre facile, car « elles doivent servir pour l'Asie et pour l'Europe, et quelle différence de climat, de gens, d'habitudes, d'idées même ! » Quand elle écrit cela à Voltaire, elle se trouve à Kasan, où il y a « vingt peuples divers, qui ne se ressemblent point du tout. Il faut cependant leur faire un habit qui leur soit propre à tous. »

Elle écrit à cet effet une *Instruction pour le code*, qui est l'objet de tous ses soins. Pour ce travail elle s'inspire du président de Montesquieu, avec lequel elle s'est familiarisée quand elle était grande-duchesse. Elle a écrit à Mme Geoffrin : « *L'Esprit des lois* est le bréviaire des souverains, pour peu qu'ils aient le sens commun. » Et à d'Alembert auquel elle communique son travail : « Vous y verrez comment, pour l'utilité de mon Empire, j'ai pillé le président de Montesquieu sans le nommer ; j'espère que si de l'autre monde il me voit travailler, il me pardonnera ce plagiat pour le bien de 20 millions d'hommes qui doit en résulter. Il aimait trop l'humanité pour s'en formaliser. Son livre est mon bréviaire. » Du reste, elle a pillé Beccaria non moins que Montesquieu. Enfin, quand Diderot sera à Pétersbourg, Catherine lui communiquera également son *Instruction pour le code*, et l'Encyclopédiste l'annotera.

Diderot fit mieux que l'annoter. Catherine II trouva plus tard dans sa bibliothèque un cahier intitulé : « *Observations sur l'Instruction de S. M. I. aux députés pour la confection des lois.* » Diderot écrivit ce commentaire après son voyage de Russie, car durant son séjour à Pétersbourg il ne le fit pas connaître à la Tsarine. Mais l'Impératrice fait cette découverte en 1785, à un moment où elle trouve subversives et dangereuses les théories du grand Encyclopédiste, et où elle ne fait plus cas de lui. Aussi il faut voir avec quel dédain elle parle du « vrai babil de Diderot, dans lequel on ne trouve ni connaissance de choses, ni prudence, ni prévoyance [1] ». Par contre, elle attribue toujours les plus grands mérites à son *Instruction pour le code*, qu'elle entrevoit avec des yeux d'auteur, — bien que Montesquieu et Beccaria aient quelques titres à en réclamer la paternité. — Aussi elle ajoute : « Si mon *Instruction* avait été du goût de Diderot, elle aurait été propre à mettre toutes les choses sens dessus dessous. Or, je soutiens que mon *Instruction* a été non seulement bonne, mais même excellente et bien appropriée aux circonstances, parce que depuis dix-huit ans qu'elle existe, non seulement en aucun point elle n'a fait aucun mal, mais encore que tout le bien qui s'est fait et dont tout le monde convient est parti des principes établis par cette *Instruction*. »

Nous ne saurions être d'un avis contraire. Catherine savait mieux que Diderot ce qui convenait à l'esprit, aux mœurs et aux traditions de la Russie, ainsi qu'à son régime autocratique. Mais en 1767 elle se fût gardée de faire la critique de Diderot, même si elle en avait eu envie. Dans les premières années de son règne, elle nourrissait pour l'Encyclopédiste un culte fervent et qui n'était pas entièrement de commande. Certes, la Tsarine, pour se concilier les faveurs des grands écrivains, exagérait prodigieusement les louanges, mais il entrait, néanmoins, dans cette admiration une part de sincérité.

publiées par M. Charles Cournault, dans la *Revue moderne*, en 1866 et 1867. Elles sont au nombre de 23, et nous y ferons plus d'un emprunt. Ces lettres du philosophe furent écrites pendant les années que Falconet passa en Russie. La lettre dont nous citons ici un fragment est de juillet 1767.

1. Lettre à Grimm du 23 novembre 1785. — Les lettres de l'Impératrice à Grimm ont été publiées dans le t. XXIII du *Recueil de la Société impériale historique russe*.

Il a été dit que Catherine convoqua en 1767 une assemblée de notables afin d'amuser l'Europe, et que cet essai n'aboutit à rien de sérieux. Notre chargé d'affaires Rossignol déclare que « ce phénomène extraordinaire n'est qu'une comédie ». L'abbé Raynal ne pensera pas différemment. Et aussi le duc de Choiseul, dont on connaît le mépris pour l'Impératrice; — celle-ci le lui rendait bien. — A la date du 23 janvier 1767 il écrit à notre représentant à Pétersbourg : « Si le code des lois auquel Catherine II travaille doit être prêt pour être publié à Moscou, il semble que cette princesse, en appelant des jurisconsultes de différentes parties de l'Europe, cherche plutôt des admirateurs que des coopérateurs. Elle paraît ambitionner bien vivement d'être législateur de son Empire, mais le gros de la nation est encore trop barbare pour lui promettre autre chose que la gloire stérile d'avoir peut-être fait un beau roman[1]. » Quelques jours après, le 15 février[2], au moment même où l'Impératrice se rendait à Moscou pour présider à l'ouverture de cette grande Assemblée de notables, il s'exprime ainsi : « L'entreprise de donner un nouveau code de lois à toute la Russie est sans doute grande et magnifique. Il est plus beau encore de vouloir y faire concourir ses sujets et de créer à cet effet des ordres dans un état dont le propre paraissait être de n'en point admettre; mais l'écueil sera dans l'exécution d'un projet qui paraît au-dessus de la portée de ceux qu'on veut y faire participer[3]. »

On sait que cette grande assemblée, après de nombreuses et laborieuses délibérations, n'accoucha d'aucune réforme considérable; elle aurait pu tout bouleverser; en réalité elle n'aboutit à aucun résultat sérieux. Nous voulons bien croire que la Tsarine n'en fut pas autrement contrariée. Cependant il convient de dire, avec M. L. Pingaud, qu'elle n'eût pas « laissé six ans en séance ces législateurs improvisés, et laissé discuter par eux des projets inconciliables avec l'autorité traditionnelle des tsars, si elle eût jugé l'entreprise absolument chimérique[4] ». Il est permis de croire, en effet, que Catherine apporta dans cette œuvre législative l'ardent désir de redresser des abus et un amour réel du bonheur de son peuple. Sa *Correspondance*, où elle parle souvent de son *Instruction pour le code*, semble établir la sincérité du but qu'elle poursuivait.

Cette *Instruction* vit le jour en 1767[5]. Mais Catherine y travaillait depuis plusieurs années, puisqu'elle en avait communiqué le manuscrit en 1765 à D'Alembert. Dans ces deux ans elle l'avait si bien remaniée qu'elle l'avait rendue méconnaissable; elle en transforma même l'esprit. Après s'être laissée guider par les tendances libérales des philosophes, elle en atténua considérablement la portée au profit des traditions nationales. Cette *Instruction* avait été si longtemps sur le métier, et soulevait des questions d'une telle importance, que la Tsarine en parlait comme une de ses œuvres le plus près de son cœur. Et son œuvre de codification ne se borna pas à cette *Instruction*. Elle poursuivit ses réformes — sur le papier — avec un zèle irrégulier mais louable.

Grimm et Voltaire sont les confidents avec lesquels elle s'entretient le plus volontiers de ses travaux. Quand la politique l'absorbe, elle écrit à Grimm : « La législomanie va clopin-clopant ». En 1775 elle annonce à Voltaire qu'elle part pour Moscou afin d'y reprendre le grand ouvrage de législa-

1. Archives des affaires étrangères. Correspondance de Russie, t. 80, année 1767. Correspondance inédite.

2. C'est le 18 février, vers les 3 heures de l'après-midi, au bruit du canon de la citadelle et de l'amirauté, que la Souveraine quitta Pétersbourg. Elle alla coucher à sa résidence de Tsarskoé-Sélo, et le lendemain se mit en marche pour Moscou.

3. Archives des affaires étrangères. Correspondance de Russie, t. 80, année 1767. Correspondance inédite.

4. *Les Français en Russie et les Russes en France*, p. 33.

5. L'original, signé de Catherine II, est du 30 juillet 1767, à Moscou.

tion; et elle n'omet pas de noter qu'elle est fort heureusement privée des lumières de « Solon-La Rivière ». D'autre part elle écrit à Grimm : « Apprenez une nouveauté : il y a une maladie nouvelle, qui s'appelle la législomanie, dont on dit que l'Impératrice de Russie est fort attaquée pour la seconde fois : la première elle ne fit que des principes; cette fois-ci, c'est tout de bon la besogne. Oh ! La pauvre femme! Elle en mourra, ou elle achèvera. » En 1782, elle fut reprise d'une nouvelle crise de législomanie [1] : « Imaginez-vous que nous législatons, malgré les vaines déclamations de l'abbé Raynal contre nous, depuis six heures du matin jusqu'à neuf ». Et en 1769 elle avait écrit à Voltaire [2] : « Nos loix vont leur train : on y travaille tout doucement. Il est vrai qu'elles sont devenues causes secondes, mais elles n'y perdront rien. Ces loix seront tolérantes; elles ne persécuteront, ne tueront ni ne brûleront personne. Dieu nous garde d'une histoire pareille à celle du chevalier de La Barre! On mettrait aux petites maisons les juges qui oseraient y procéder. » La Tsarine tient surtout à ce que les institutions dont elle veut doter la Russie ne se ressentent pas des effets de la guerre; aussitôt que les événements politiques lui laissent quelque répit, la *législomanie* reprend le dessus.

Ne résulte-t-il pas de ces quelques citations, prises au hasard, que si le grand travail de 1767 fut une plaisanterie, celle-ci fut bien longue, et la comédie eut plusieurs actes? N'est-ce pas Catherine II qui a dit que, pour composer un code, « il faut pêcher dans le cœur, dans l'expérience, dans les lois, coutumes et mœurs d'une nation »? C'est de cette règle qu'elle s'inspira, avec l'aide de Montesquieu et de Beccaria, pour composer son *Instruction* qui marquait le cadre et l'esprit des travaux soumis à l'Assemblée des notables.

Si les réformes introduites dans la législation en 1767 et 1768 furent à peu près nulles, c'est que les députés, sans expérience et sans connaissances spéciales, ne surent pas démêler l'inextricable fouillis des coutumes et des lois à mettre sur pied [3]. De plus, les vues d'ensemble leur faisaient défaut. Enfin, si leur œuvre resta caduque, c'est qu'il leur était impossible de résoudre la question qui se trouvait à la base de toutes les autres : l'affranchissement des serfs.

Aucune question, en effet, ne préoccupa plus Catherine II que celle du servage. Du temps où elle n'était que grande-duchesse, elle esquissait déjà des projets sur l'émancipation des paysans, et durant tout son règne elle songea à la suppression des serfs. Si elle n'aboutit pas à améliorer leur situation, c'est qu'elle acquit la conviction qu'une réforme sociale de cette importance, pour ne pas conduire à un bouleversement, a besoin d'être mûre, surtout dans un pays d'absolutisme. Catherine songea cependant à l'abolition du servage, car il a été retrouvé dans ses papiers un projet d'ukase concernant l'organisation des paysans libres, surchargé de corrections, et auquel, sûrement, elle avait longtemps travaillé.

S'il est donc permis de dire que l'Assemblée de 1767 ne fit office que de « cabinet de lecture [4] », écoutant avec recueillement et attendrissement les projets qui lui étaient soumis, et les sanctionnant d'un *oui* résigné, il semble nécessaire d'ajouter que la Tsarine n'eût pas été fâchée d'un peu plus de besogne et d'un résultat plus positif. Certes, il faut faire la part d'une grande exagération quand l'Impératrice écrit à Grimm [5] : « Ce qui a fait la fortune

1. Lettre du 1er avril 1782.
2. Lettre du 3 juillet 1769.
3. La *Commission des Lois* ou *Assemblée des notables* tint près de 200 séances en 1767 en en 1768, à Moscou d'abord, puis à Pétersbourg. Les procès-verbaux de ces séances ont été publiés dans les tomes IV, VIII, XIV, XXXIII, XXXVI, XLII et LXVIII du *Recueil de la Société historique russe*.
4. M. Waliszewski : *Le Roman d'une Impératrice*, p. 337.
5. Lettre du 5 avril 1787.

de mon Assemblée de députés, c'est que j'ai dit : « Tenez, voilà mes prin-« cipes; dites vos plaintes : où est-ce que le soulier vous blesse ? Allons, remé-« dions; je n'ai point de système, je souhaite le bien commun : il fait le mien. « Allons, travaillez, faites des projets; voyez où vous en êtes. » Et ils se mirent à visiter, à ramasser les matériaux, à parler, à rêver, à disputer, et votre très humble servante était à écouter et très indifférente pour tout ce qui n'était pas utilité commune et bien commun. » Nous savons, en effet, que Catherine n'oublie jamais de se faire valoir, et que sous des apparences de modestie elle y réussit admirablement. Il n'en est pas moins vrai qu'elle suivit avec un vif intérêt les premiers travaux de son Assemblée des notables, et l'encouragea à faire grand et bien; puis, absorbée par les événements de sa politique, elle y prêta une attention moindre; mais elle eut des crises de *législomanie* toutes les fois que ses occupations le lui permirent.

Son *Instruction* ne contient-elle pas des mots comme celui-ci, qui est tout un programme? « Les peuples n'ont pas été crées pour nous; nous n'existons que pour nos peuples. » Si Catherine n'appliqua pas la maxime à la lettre, elle s'en inspira du moins assez souvent. La vérité est peut-être dans ce qu'a écrit Ségur : « Comme elle est ambitieuse de tous les genres de gloire, Catherine II a voulu prétendre à celle de législatrice; mais elle a dû s'apercevoir qu'il est plus facile, malheureusement, de faire de grandes conquêtes que de bonnes lois. » Soit; les résultats de cette *législomanie* furent médiocres; mais Catherine II n'en eut pas moins le réel désir de faire quelque chose, et ses efforts portent la marque de la sincérité.

En 1767 il n'était pas sans avantages pour l'Impératrice d'avoir l'air d'adopter les idées libérales à la mode de Paris. Dans ce but elle fit choix de Mercier de La Rivière, afin de donner le change à l'Europe. Eut-elle jamais la pensée de l'appeler à présider les séances de cette grande Assemblée des notables, ou de lui donner la haute direction de ses travaux? Rien n'est moins sûr. L'Assemblée des notables, en effet, ne comprenait que des individus disposés à suivre les ordres de leur Souveraine. Celle-ci pouvait-elle mettre à leur tête un législateur désireux de tout défaire et de tout refaire? Elle songea, du moins, à s'inspirer de ses vues et à utiliser ses connaissances administratives et législatives. Si elle ne donna pas suite à ce projet, et si elle pria Mercier de La Rivière de retourner chez lui, comme nous allons le voir, c'est qu'au lieu de trouver en lui une souplesse dont elle se serait fort accommodée, elle découvrit un esprit d'indépendance dont elle ne voulut pas faire l'épreuve.

III

Si Montesquieu eût vécu lorsque Catherine monta sur le trône de Russie, elle eût sûrement cherché à l'attirer à Pétersbourg. A son défaut, elle se contente de ceux qui, par leur talent et leur réputation, peuvent lui être de quelque utilité. Elle apprend en 1767 que *Le traité des délits et des peines* de Beccaria obtient un succès considérable et a été traduit dans presque toutes les langues. L'ouvrage vient d'être interdit en France, comme « manquant de respect à la législation ». « C'est un crime nouveau, ajoute-t-elle, mais il serait à souhaiter qu'on suivît les maximes de M. Beccaria. » Il est certain que le gouvernement de Louis XV ne sut tirer parti d'aucune des gloires littéraires du royaume; et il ferma les portes de la France à l'ouvrage de Beccaria où il y avait beaucoup à apprendre! Aussitôt la Tsarine s'informe si Beccaria serait disposé à aller en Russie. Elle lui avancera 1 000 ducats pour les frais du voyage; et davantage s'il en a besoin, car elle entend qu'il ne « souffre aucune difficulté en rien ». Quand il sera arrivé en Russie on l'emploiera « à la partie qu'il a choisie lui-même par la publication de son livre »; l'Impératrice fera les sacrifices nécessaires pour qu'il ne regrette pas d'être venu.

Ces offres sont des premiers mois de 1767. Beccaria les déclina. A ce moment Catherine II apprend que l'ouvrage de Mercier de La Rivière est annoncé à Paris et y fait beaucoup de bruit. Et elle est informée que de La Rivière, dont on fait le plus grand cas, se rendrait volontiers en Russie. Elle est tenue au courant par son ambassadeur à Paris, le prince Galitzin, qui fréquente le monde littéraire où il lui recrute des admirateurs, et qui a eu l'occasion de dîner avec Mercier de La Rivière « dans la chaumière de la rue d'Anjou », en compagnie de Diderot, de Grimm et de l'abbé Raynal[1]. Elle écrit aussitôt à Panin de lui procurer un homme si précieux; elle « tremble » que le gouvernement français ne le laisse pas partir, malgré toutes les maladresses auxquelles il est accoutumé; aussi recommande-t-elle d'agir avec toute la célérité et les précautions nécessaires : « Souvenez-vous surtout de ne point compromettre son nom, afin que le ministère de France ne l'empêche pas de venir ici. Ayant été longtemps employé à La Martinique, il y a de très bonnes idées dans son mémoire, et il nous sera plus utile qu'à eux qui ne savent pas s'en servir[2]. »

Il ressort de cette lettre que la Tsarine avait eu connaissance du mémoire de Mercier de La Rivière, qu'elle faisait le plus grand cas de son mérite, et qu'elle tenait essentiellement à l'avoir. Elle eût été extrêmement contrariée si le gouvernement français était allé à la traverse de ses projets. Comme du statuaire Falconet, elle se fût volontiers écriée que l'économiste La Rivière n'avait pas son pareil, et que pour tout dire, il était « l'ami de l'âme de Diderot ».

Mercier de La Rivière ne se fit pas répéter une offre qui comblait ses vœux. Catherine lui fit remettre 12 000 livres pour les frais du voyage, et l'économiste se mit en route huit jours après la publication de son ouvrage[3]. Nous savons par cette mauvaise langue de Grimm qu'il emmena avec lui sa femme et sa maîtresse dans le même carrosse. Il faut croire que sa femme était de bonne composition ! Quant à l'amie de sa femme, petite chanteuse au concert de la Reine, elle ne fit pas plus que lui fortune en Russie. Grimm, qui ne déteste pas les comparaisons bibliques, ajoute : « M. de La Rivière ressemble au bonhomme Abraham, voyageant entre Sara et Agar; mais le bon patriarche fit une très méchante action en abandonnant la servante Agar au milieu du désert. C'est de quoi je crois le patriarche de *L'évidence et de l'ordre essentiel* incapable. »

Catherine II se trouvait à Moscou et y avait donné rendez-vous à de La Rivière. L'économiste allait-il être appelé à présider l'Assemblée des notables, ou du moins diriger ses travaux? La Tsarine ne s'était pas expliquée à cet égard, mais Mercier de La Rivière était le seul à n'en pas douter. Cependant, après un long voyage, La Rivière arriva fatigué à Pétersbourg. Panin, sous la

1. Elle dit : L'abbé du Rainal.

2. Lettre de Catherine II à Panin. *Recueil de la Société impériale historique russe*, t. XX, p. 240.

3. Mercier de La Rivière quitta la France dans le courant du mois d'août 1767. Après avoir fait un arrêt de 15 jours à Riga, il arriva à Pétersbourg dans les derniers jours de septembre ou les premiers d'octobre. En effet la lettre qu'il écrivit à Diderot est du 4 octobre, et il se trouvait à Pétersbourg depuis quelques jours.

Grimm, parlant de ce voyage dans sa *Correspondance*, dira : « Un M. de La Rivière ose entreprendre le voyage de Russie avec la folle et ridicule présomption d'inspirer et de diriger le génie immortel de Catherine II, et fait publier, chemin faisant, dans les gazettes, qu'il va porter l'évidence dans le Nord. » C'est par des louanges de cette sorte que La Rivière se fit précéder en Russie. Aussi, par un juste retour des choses d'ici-bas, quand il aura quitté la Russie, *La Gazette de Hambourg* se moquera de ses prétentions, et dira qu'appelé à Moscou pour composer un nouveau code et présider l'Assemblée des 800 députés qui devaient l'aider dans cette entreprise, il n'a réussi qu'à se créer des ennemis et à se faire chasser de l'Empire.

direction duquel il avait été placé, lui fit dire de s'occuper utilement, pour le service de l'Impératrice, en attendant son retour. « Cela ne me sera pas difficile », écrivit aussitôt La Rivière à son ami Diderot. Voilà une fatigue qui a tout l'air d'arriver fort à propos pour expliquer les changements de la Tsarine à l'égard du voyageur!

Peu de jours après son arrivée à Pétersbourg, en effet, de La Rivière écrit à Diderot. Il vante les qualités et les bontés de Catherine, mais ses éloges sont pesés, mesurés; il ne se fait pas courtisan. Il s'étonne presque d'être sans nouvelles directes de l'Impératrice. Celle-ci a fait pourvoir à sa dépense quotidienne et à son logement. Mais La Rivière se plaint des rigueurs du froid, et de son état de santé « assez fâcheux ». Il ne sait pas s'il pourra se faire au climat de la Russie; il n'en laisse rien voir aux collaborateurs qui l'ont accompagné, de crainte de les inquiéter, mais il prendra une décision au printemps. Dans cette incertitude, il n'a pas cru devoir accepter le logement que lui a offert l'Impératrice. « Vous sentez, écrit-il à Diderot, que dans cette position, je ne dois point abuser de l'honnêteté de l'Impératrice, et lui faire faire une dépense qui dans six mois n'aurait plus d'objet. Cela ne m'empêchera point de lui être utile, de la mettre dans le cas de pouvoir aisément se passer de moi, et d'arriver sans le secours d'aucun étranger au but qu'elle s'est proposé [1]. »

Il est donc établi que dès son arrivée en Russie, La Rivière eut la crainte de n'y pouvoir pas rester. Est-ce réellement à cause du climat rigoureux et de son état de santé? Est-ce à cause de l'accueil qui lui fut fait? Notons simplement qu'il recommanda à Diderot de ne pas annoncer son retour en France, de peur d'alarmer ses amis qui le croiraient gravement malade. Mais il est permis de se demander si Catherine, déjà informée de l'importance que s'attribue Mercier de La Rivière, et des airs qu'il se donne, ainsi que de son entourage féminin, ne trouva pas plus sage de mettre fin à des propos inconsidérés et de l'employer à des vues plus modestes. Le langage réservé de l'économiste à l'égard de la Tsarine n'est pas fait pour dissiper ce doute.

Quelques jours après [2], c'est à l'abbé Raynal qu'écrit Mercier de La Rivière. Il a appelé Diderot : « Très digne ami »; il dit à Raynal : « Mon cher abbé », et il lui parle sur le ton de l'intimité : « Retenu par des maladies dans ma route, je viens d'arriver dans la saison des pluies; les chemins sont presque impraticables pour les voitures. Si Sa Majesté Impériale revient comme on le dit par les premiers traîneaux, je n'irai point à Moscou; si elle diffère son retour jusques en février, comme quelques-uns le débitent, je serai dans le cas d'y aller. J'attends des nouvelles directes et positives à ce sujet par le retour du courrier qu'on a expédié pour donner avis de mon arrivée. »

On sait que Catherine resta à Moscou plus longtemps qu'elle ne l'avait projeté; et Mercier de La Rivière n'alla pas l'y retrouver.

C'est pendant son séjour à Moscou qu'elle entretint avec Falconet la curieuse correspondance publiée par la *Société impériale historique russe*. Le nom de La Rivière revient dans un grand nombre de « pancartes » de la Souveraine; et celle-ci ne dissimule pas à quel point la conduite et les allures de l'économiste voyageur lui ont déplu.

« Mon cher abbé, a écrit Mercier de La Rivière à Raynal, tout est à faire dans ce pays. Pour parler mieux encore il faudrait dire : tout est à défaire et à refaire. Vous sentez bien qu'il est impossible que le despotisme arbitraire, l'esclavage absolu et l'ignorance n'aient pas planté des abus de toute espèce qui ont jeté des racines très profondes, car il n'y a point de plante si féconde, si vigoureuse que les abus. Ils croissent partout où l'ignorance les cultive... Vous voyez que j'ai lieu d'espérer que mon voyage ne sera pas infructueux à

1. Lettre du 4/15 octobre 1767.
2. Lettre du 19/30 octobre 1767.

l'humanité. » Mercier de La Rivière, cependant, craindra « le chapitre des événements » jusqu'au jour où il pourra exécuter les projets qu'il a en tête.

On pense sans peine que celui qui avait de son Empire et de son gouvernement une opinion aussi sombre, ne pouvait guère faire la conquête de l'Impératrice. La Rivière avait pris cette idée de la Russie quinze jours après y être arrivé; autant dire qu'il l'avait conçue avant d'entreprendre le voyage. Son projet était de tout démolir, puis de reconstruire d'après les théories agricoles et économiques dont il avait fait l'exposé dans son ouvrage. Pendant que le marquis de Mirabeau faisait dans ses terres du Limousin une expérience partielle, lui l'aurait faite en grand dans un empire de 20 millions d'habitants. Mercier de La Rivière était trop plein de son sujet et trop infatué de son mérite pour attendre que l'Impératrice lui indiquât sur quelles matières devaient porter ses travaux. Il ne lui en laissa vraisemblablement pas le temps. Il lui décrivit peut-être l'état lamentable de son Empire, et lui exposa ses projets pour le régénérer [1]. Une telle attitude était faite, on en conviendra, pour mécontenter l'Impératrice. Il se l'aliéna entièrement.

Ainsi s'explique le récit que Catherine II fit plus tard à Ségur. Les impressions qu'elle communique à Falconet, au moment même où elle les ressent, ne sont pas différentes.

Le 12 octobre 1767, au moment même où La Rivière vient d'arriver à Pétersbourg, elle s'adresse au sculpteur : « Dites-moi votre avis sur M. de La Rivière, entre nous soit dit, je souhaite qu'il ne le prenne pas sur un ton trop haut, car d'ailleurs il pourrait me devenir inutile; voyez un peu, je vous prie, ce qui en est [2]. » C'est que Mercier de La Rivière s'annonce mal. Tout le long de la route n'a-t-il pas fait dire par les gazettes qu'il était appelé en Russie pour y gouverner l'Empire des Tsars? Et Catherine II en a eu sûrement connaissance.

Il est curieux d'examiner comment se comportèrent ensemble les deux amis de Diderot, ou plutôt quel accueil le statuaire fit à l'économiste. Dans les premiers jours Falconet fréquenta peu La Rivière, et n'eut pas à se plaindre de lui. Il ne peut le juger que par les éloges que lui en a fait Diderot; aussi a-t-il envoyé à la Souveraine la lettre de l'Encyclopédiste que le voyageur lui a apportée; mais Catherine ne s'est pas laissé prendre à ce panégyrique. Cependant La Rivière a été mal reçu à Pétersbourg, et cela se comprend puisqu'il a fait répéter partout qu'il arrive en Russie pour en chasser les abus. De plus, il s'est fait accompagner par des collaborateurs qu'on ne lui a pas demandés, ce qui semble donner créance à ses projets. Son arrivée entre sa femme et sa maîtresse a aussi indisposé les esprits. A Pétersbourg, comme à Paris, la tolérance des mœurs est grande; encore ne faut-il pas avoir l'air de braver l'opinion publique, et ne pas prêter le flanc à la critique. Aussi, Falconet, assez embarrassé, se fait-il l'interprète de ces sentiments. Il défendra son compatriote, d'abord assez mollement, puis le jugera compromettant et l'accablera de ses sarcasmes. Le 18 octobre, il répondra à l'Impératrice : « L'ordre de Votre Majesté Impériale me serait des plus aisés à exécuter si je pouvais mettre à part ce qui a précédé et ce qui environne M. de La Rivière. Quand on est accompagné et qu'on a été précédé, on n'est pas absolument soi. Un peu trop d'amour-propre ou de confiance jetterait-il quelque inconséquence dans sa conduite? Je n'en sais rien... Ce que je crois voir, c'est que son âme est droite, et que tout le monde n'est pas disposé à la juger favorablement. Ce qu'on écrit de Paris, et le titre de l'ouvrage, suppose un homme du premier mérite. Il me dit que si Votre Majesté veut le mettre à l'ouvrage,

1. C'est avec Panin que correspondait Mercier de La Rivière. C'est donc sans doute à lui que l'économiste fit part de ses impressions sur la Russie et des réformes qui lui paraissaient indispensables.

2. *Recueil de la Société impériale historique russe*, t. XVII. C'est dans ce tome qu'a été publiée toute la correspondance entre la Tsarine et Falconet.

il avancera beaucoup en deux ans, dans une besogne où il pense qu'il y a tout à faire. L'un serait-il possible? L'autre serait-il vrai? »

Mercier de La Rivière se fait donc une fausse idée de l'objet et de l'importance de sa mission. Ce point ne paraît pas douteux. Il ne songe qu'à régénérer l'Empire! Il l'écrit à l'abbé Raynal; il le dit à Falconet; il le répète à tous ceux qui veulent l'entendre. Toute l'Europe a les yeux sur lui; c'est lui qui le dit. Tant de fatuité ne pouvait qu'agacer l'Impératrice, et La Rivière, aveuglé, ne s'aperçut pas qu'il faisait fausse route. Un jour Falconet écrira à la Tsarine [1] : « Est-il possible que l'auteur de *l'Ordre essentiel* en mette si peu dans sa conduite? » Et le grand statuaire fera sa cour à la Souveraine en lui disant qu'elle a en Russie des hommes d'une intelligence et d'un savoir tels, qu'il lui est bien inutile d'en aller chercher ailleurs.

Cependant Catherine trouva sans doute que Falconet était un peu dur à l'égard de son compatriote, car un jour elle intervint pour apaiser son courroux. Mercier de La Rivière, dit-elle, « bat la campagne en long et en large [2] »; mais elle ajoute gaiement : « Diderot et le prince Galitzin, et Stackelberg, mon envoyé en Espagne, et l'abbé de Réal [3], et vous, et Panin, et moi, et l'auteur même de *l'Ordre essentiel*, nous avons pris le change, nous avons la berlue, nous croyons à des lettres, à des dires de vingt personnes, mais nous étions des bêtes. »

Falconet craignit sans doute d'avoir trop noirci son compatriote; toujours est-il que le 14 décembre 1767 il répondit à la Tsarine : « Si d'un côté Diderot me paraît avoir un peu raison, car il faut en convenir, de l'autre M. de La Rivière monte un peu haut l'importance de ses services. Mais toutes choses remises à leur juste valeur, y compris la tête de ce galant homme, il pourrait servir utilement Votre Majesté Impériale. » Catherine II n'en jugea plus ainsi. « Cet homme-là, écrit-elle à Falconet, ne croit pas en Dieu, il arrange son ordre naturel comme les athées arrangent la création du monde, et puis il vous plante là. »

C'est elle qui le planta là [4]. Elle lui fit de grands compliments, mais lui fit entendre qu'elle n'avait plus besoin de ses services. Mercier de La Rivière sera généreusement indemnisé, et il quittera la Russie. Il se consolera en prédisant la ruine prochaine d'un Empire qui a rejeté ses idées. Quant au prince Galitzin, qui avait recommandé La Rivière avec une chaleur que Diderot et l'abbé Raynal lui avaient communiquée, il expiera son erreur en allant prendre l'ambassade de La Haye [5]. Il laissera après lui les regrets des Encyclopédistes.

1. Lettre de Falconet du 13/9 novembre 1767.
2. Lettre de Catherine II du 29/9 novembre 1767.
3. L'abbé Raynal.
4. On sait que Catherine II ne quitta Moscou que le 30 janvier 1768. Et il a été dit que Mercier de La Rivière, impatient de mettre ses projets de réforme à exécution, plutôt que de faire sa cour à la Souveraine de toutes les Russies, alla la rejoindre en cette ville. Il a été dit enfin que c'est à Moscou que l'économiste loua ces nombreux appartements et installa ces bureaux, ainsi que le rapporte Ségur, qui firent rire, et achevèrent de le rendre insupportable. Il y a là une erreur de fait, et une singulière exagération :

1° Mercier de La Rivière n'alla pas à Moscou. La dépêche de notre représentant en Russie, encore inédite, que nous publions plus loin, fixe désormais la question à cet égard. Certains historiens n'ont eu que le tort d'accepter trop fidèlement le récit du comte de Ségur.

2° Quant à cette grotesque installation de bureaux quasi ministériels, il est permis de la croire exagérée, puisque Mercier de La Rivière n'accepta même pas le logement qui lui était offert. Mais cette exagération se comprend : Catherine II ne devait-elle pas expliquer le retour de La Rivière en France? Elle le fit à sa façon, et chercha même à rendre le législateur en chambre ridicule.

5. Le prince Galitzin quitta Paris à la fin de 1767.

IV

La correspondance de Diderot et de Falconet, publiée par M. Charles Cournault, nous en apprend davantage, à la fois sur la conduite de Mercier de La Rivière en Russie et sur celle du statuaire à son égard.

Une lettre de Falconet à Diderot et la réponse de ce dernier sont surtout instructives. Nous ne saurions mieux faire que de publier les fragments caractéristiques :

« Si jamais vous recommandez quelqu'un à l'Impératrice, écrit Falconet, faites qu'il se choisisse une compagnie qui honore son jugement. Surtout, qu'il n'écrive pas à la Souveraine et au ministre, que lui arrivant et son monde font *six maîtres*; parce que cette sorte de ridicule ne manque jamais son effet, surtout quand on n'attend qu'*un homme*. Que dans une lettre où il dira qu'il n'est point intéressé, il ne fasse pas observer que la Cour de France lui donnait *40 000 écus par année, non compris les gratifications*; parce que cet avis serait regardé comme l'explication des honoraires qu'il n'aurait pas voulu fixer avant son arrivée en Russie; et que pour mettre un sens convenable à cette explication, on entendrait qu'elle signifie 80 000 écus non compris les gratifications, parce qu'on ne peut donner moins à un homme du premier mérite qui veut bien s'expatrier dans les neiges par pur amour de l'humanité et pour mettre le sceau à la gloire d'une grande Impératrice. Il lui faut au moins le double de ce qu'il avait dans sa patrie : cela saute aux yeux.

« S'il se trouve au cercle de l'Impératrice, il ne dira pas assez haut pour être entendu : *un homme comme moi*; parce que les assistants ne voudront jamais prendre ces quatre mots pour de la modestie.

« Lorsqu'il disputera sur un endroit de *l'Ordre naturel*, il ne dira point à son adversaire avec emportement : *il faut être bien bête pour ne pas m'entendre*, premièrement parce qu'on ne pourra jamais se persuader que celui qui dit en bonne compagnie cette brutalité *ait reçu de la nature des mœurs simples et douces*; secondement, parce qu'on peut, sans être bête, ne pas entendre un écrivain qui ne s'entend pas lui-même.

« Ne voilà qu'une partie des *babiolles* sur lesquelles vos recommandés auront à s'observer; je ne vous parle pas des autres points, il y en a encore. Mais tenez pour sûr que, malgré vos lettres ici et vos sages conseils à Paris, l'apôtre de la liberté, sûreté et propriété s'est mal annoncé, s'est fait tout aussi mal précéder, et qu'il s'est fort mal conduit : tout cela dans la plus grande *évidence possible*. »

Au surplus, Falconet prétend que La Rivière lui a joué une vilenie qu'il qualifie d'horreur. L'anecdote est piquante et mérite d'être citée : « M. Gléboff, fils du gouverneur, homme plein de mérite, qui a traduit en russe votre *Père de famille*, me dit un soir que M. de La Rivière devait mener Mme Baurand souper et chanter dans une maison; que les princes tels et tels devaient s'y trouver; que ce début faisait causer et que j'en devais avertir M. de La Rivière. Je lui donnai aussitôt l'avis. Vous en eussiez fait autant, parce que vous n'aimez pas ce qui est malhonnête. Eh bien! ce galant homme et sa mignonne ont dit à la dame chez qui la partie s'est faite, que je leur avais tenu d'elle des propos affreux : je le sais de cette même dame, qui en jetait les hauts cris contre moi; je la crois détrompée. Mon cher Diderot, quand vous aurez des serpents mâles ou femelles, parbleu, ne me les adressez pas. »

Enfin Falconet prévient Diderot qu'il ne faudrait pas que son ami continuât à prétendre que Catherine II l'a fait venir par ostentation, « parce que sans ostentation, l'Impératrice lui prouverait très bien qu'elle l'a laissé venir, puisque lui et ses amis le voulaient, et qu'au bout du compte, elle n'en a pas besoin; surtout à titre d'homme qui veut la mettre en nourrice. »

S'il existait encore le moindre doute sur l'attitude de Falconet à l'égard de

Mercier de La Rivière, on conviendra que cette violente diatribe n'en laisse subsister aucun. Il était du devoir de Falconet d'accueillir avec quelque bienveillance le compatriote que Diderot lui adressait et lui recommandait, et de lui prêter son appui; le statuaire eût dû lui faciliter sa mission en Russie, et au besoin lui donner quelques sages avis sur la conduite qu'il avait à tenir dans un milieu aussi difficile que celui de Pétersbourg. Au lieu de cela, le sculpteur s'appliqua à charger son compatriote de toutes les maladresses qu'il commit, et à le desservir auprès de la Souveraine.

Mais s'il y a lieu de condamner la conduite du grand statuaire, il serait imprudent de s'en montrer surpris; le caractère difficile et ombrageux qu'on lui connaît explique tout.

Diderot était homme à reconnaître une erreur; mais il avait le culte de l'amitié. Il connaissait le caractère de Falconet; et il ne voulut pas croire à tant de fatuité et de fausseté. Il ne sacrifia pas La Rivière; sa réponse ne se fit pas longtemps attendre. Dans la lettre [1] où il annonce au grand sculpteur l'effet produit à Paris par la lecture du manuscrit de Rulhières sur la révolution de 1762, le philosophe se fâche tout rouge au sujet de Mercier de La Rivière. Il ne redresse pas seulement la façon dont Falconet a jugé son ami, mais encore il lui reproche de l'avoir desservi auprès de l'Impératrice.

« Mon ami, j'ai reçu votre *factum* contre M. de La Rivière, et j'en ai été on ne peut plus scandalisé. Je connais M. de La Rivière; c'est un homme bon, sage et simple. C'est un homme d'un mérite très peu commun; c'est ainsi que vous le jugeâtes vous-même lorsqu'il se présenta chez vous. Vous ne me persuaderez pas qu'il soit devenu tout à coup injuste, insolent et insensé. Vous lui aurez attribué quelques propos indiscrets de caillètes. Vous aurez donné de l'importance à des choses qui ne méritaient que du mépris; et vous vous serez manqué à vous-même et à votre nation en donnant aux Russes une scène tout à fait ridicule. Deux hommes de mérite français ne peuvent être ensemble un mois, à Pétersbourg, sans s'arracher les yeux! Il me semble que j'entends d'ici les Russes s'écrier : Voilà donc ce que c'est que les *francxouski manières*! Vous avez manqué à l'Impératrice en portant à son auguste tribunal une misérable petite affaire de commissaire. Vous avez fait un mauvais mémoire, louche, entortillé, injurieux. L'Impératrice a bien besoin d'être troublée au milieu des soucis de son Empire d'un pareil commérage; et où en serait notre monarque, s'il fallait qu'il entrât dans ces puérilités dont moi, pauvre petit chef de famille, je ne souffrirais pas qu'on m'importunât les oreilles. Si j'avais été à côté de vous, ou vous vous seriez contenté de porter vous-même votre plainte à M. de La Rivière; ou vous lui auriez écrit à lui-même, à lui seul, une lettre décente et modérée, et d'autant plus cruelle qu'il y aurait eu plus de décence et de modération; ou, ce qui aurait infiniment mieux valu, vous seriez demeuré en repos. Je ne réponds pas des collègues de M. de La Rivière; ce peuvent être des étourdis, des têtes échauffées, des espèces de missionnaires enthousiastes, à qui le zèle indiscret aura fait dire force inepties. Mais, pour M. de La Rivière, je ne suis ni plus ni moins sûr de son honnêteté et de sa réserve que de la mienne ou de tout autre homme quel qu'il soit. Il s'est montré ferme, incorruptible et prudent dans les chambres et séances du Parlement, fier et désintéressé dans l'administration de nos colonies, grand politique, grand logicien, homme d'expérience, homme à longue vue dans son ouvrage et dans ses entretiens. Je ne l'ai pas connu pendant un jour. Je l'ai vu, sondé, tâté par tous les côtés pendant des mois entiers, et je me suis toujours séparé de lui également satisfait de ses idées, de son ton, de ses manières, de ses lumières et de sa modestie. Une nation tout entière, ce qu'il y a de gens sensés et éclairés dans toute une nation ne se trompent pas, convaincus sur les qualités et le mérite d'un homme. Ah! mon ami, si M. de La Rivière était arrivé clan-

1. Lettre de Diderot à Falconet de mai 1768.

destinement et seul à Pétersbourg! M. de La Rivière n'a fait qu'une sottise, mais elle est grande. Je vous déclare que si M. de La Rivière n'est pas un homme sur lequel on puisse compter, dont on puisse répondre, il ne faut compter sur personne, il ne faut répondre de personne. Je vous déclare que rien ne peut lui ôter ici la réputation d'homme de bien. Je vous déclare que pour les bons penseurs, il n'y a nulle comparaison à faire de son ouvrage à celui de Montesquieu. Je vous déclare que cent mille pointes et autant de phrases ingénieuses de celui-ci n'équivaudront jamais à une ligne solide, pleine de sens et grave du premier. Nous sommes encore trop jeunes pour apprécier les vues de ce philosophe-ci. Il faut attendre. Je vous déclare que quelques gens à préventions, qui se sont donné les airs d'écrire contre ses principes, ont été pliés comme des capucins de cartes et fouettés comme des enfants; je vous abandonne Agar et Sara avec tous leurs serviteurs; mais laissez en paix le père des vrais croyants. Du reste, l'Impératrice, toujours grande, toujours sage, toujours magnifique et bienfaisante, vous a donné une bonne leçon par la manière honorable dont elle a renvoyé le législateur athénien. »

Il faut rire de l'exagération de Diderot plaçant son ami fort au-dessus de Montesquieu. Diderot avait le sens critique; en cette circonstance il ne le prouva pas. Mais on conviendra que le blâme est complet et la réprimande justifiée. Nous en savons désormais assez pour certifier que le rôle de Falconet fut peu digne, et que celui-ci ne fut pas étranger à l'échec de la mission de Mercier de La Rivière auprès de l'Impératrice. Diderot est tellement outré de la conduite de son ami, le statuaire, qu'il va jusqu'à le mettre en garde contre un défaut dont il est lui-même moins exempt que tout autre : « Mon ami, vous êtes chaud, méfiez-vous du premier moment [1] ». Et Diderot ajoute que cette aventure, encore plus déplaisante pour le prince de Galitzin que pour lui, ne se fût sûrement pas produite s'il s'était trouvé à Pétersbourg : « Je vous aurais lié les mains jusqu'au lendemain, et le lendemain vous n'y auriez plus pensé qu'avec indifférence ou dédain [2] ». Tout cela n'empêchera pas Diderot d'aller en Russie : « J'irai certainement en Russie », dit-il, « mais je n'y enverrai plus personne [3]. »

Après avoir exposé des jugements aussi divers sur Mercier de La Rivière — celui de Diderot d'une part, et de l'autre ceux de Falconet et de l'Impératrice, — il serait permis de se demander où est la vérité. Est-ce Diderot qui a raison d'exalter M. de La Rivière au-dessus des plus grands parmi ses contemporains? Ou bien est-ce la Tsarine quand elle écrit à Panin : « Mercier de La Rivière n'est qu'un hâbleur qui s'en fait beaucoup accroire et qui a l'air d'un charlatan [4] ». La vérité est sûrement entre ces deux opinions extrêmes. De La Rivière était de ceux qui ne méritaient ni tant d'éloges ni tant de dédain.

Diderot reconnaît, d'ailleurs, que son ami a commis une grosse sottise : s'être fait mal précéder et plus mal encore accompagner. Cette faute initiale, en effet, a tout compromis. Si de La Rivière s'était présenté modestement, seul, et sans faire le fanfaron, sans avoir la prétention de tout refaire, il n'aurait gêné personne; il n'aurait déplu ni à Panin, ni à la Souveraine, ni à la Cour. Il aurait été placé auprès du ministre Panin; mais avec ses entrées à la cour, et il aurait eu un accès facile auprès de la Tsarine. Il eût été consulté sur les questions de jurisprudence et sur toute matière pouvant contribuer au bonheur de l'Empire et à la gloire de sa Souveraine.

1. Même lettre de mai 1768.
2. Même lettre de mai 1768.
3. Même lettre de mai 1768.
4. Lettre de Catherine II au comte Nikita Panin, du 28 janvier 1768 (en russe). Traduction littérale : « Mercier de la Rivière est tout simplement un bavard qui s'en croit beaucoup, et il ressemble à un *doctour* ». Le mot russe *doctour* est employé ironiquement pour désigner celui qui joue au savant docteur; on peut le traduire par *charlatan*.

Car, il faut le dire, si de La Rivière fut si mal accueilli à Pétersbourg, c'est qu'il y arrivait avec l'idée d'en chasser les privilégiés. Il était pour tous les parvenus des honneurs et de la fortune une personnalité gênante; il eut contre lui la coalition des intérêts. Les Russes des hautes classes firent tout ce qu'ils purent pour le desservir et pour s'en débarrasser; Falconet les aida inconsciemment. De plus, dans les entretiens qu'il eut avec l'Impératrice, La Rivière vanta ses talents outre mesure, dénigra tout ce qu'il voyait, et déclara sans doute qu'il fallait porter le fer rouge dans la plaie des abus. Chercha-t-il à mettre l'Impératrice « en nourrice », et à régenter Panin, auprès de qui Catherine II l'avait placé », parce qu'il savait bien manier les esprits difficiles et rabaisser le « caquet »? Ni l'un ni l'autre n'étaient disposés à se laisser mener. Les ennemis que La Rivière se fit en Russie le représentèrent à la Souveraine comme un homme dangereux, et pour le perdre exagérèrent les défauts qu'il avait. Perdu dans l'esprit de Panin qui n'était pas fâché de se débarrasser d'un gênant auxiliaire, il fut vite perdu dans l'esprit de l'Impératrice.

Pour expliquer l'échec de Mercier de La Rivière, il convient d'ajouter qu'il n'arrivait pas à la Cour de Russie avec un prestige tel qu'il lui fût inutile d'être un peu courtisan. Diderot fera le voyage de Pétersbourg; il discutera avec l'Impératrice sur un ton familier — et même débraillé; — mais dans ses lettres il gardera la déférence qui convient à une grande Souveraine. Et Voltaire, s'il était allé à Pétersbourg, se serait bien gardé de promener dans les galeries de l'Ermitage un regard hautain et des attitudes de commandement. Il se serait fait courtisan, comme dans ses lettres; et il y eût admirablement réussi. Cependant, Voltaire et Diderot auraient pu, à la rigueur, se permettre des licences qui étaient interdites à Mercier de La Rivière. Celui-ci, dont la renommée était de fraîche date, eût dû ne pas oublier qu'il était le protégé de Diderot. Il ne comprit pas que son premier devoir était de plaire à l'Impératrice. De plus, il ne rencontra aucun avocat auprès de la Tsarine : son compatriote Falconet, seul, eût pu remplir ce rôle délicat; or, nous savons comment il s'en acquitta. Ce qui le prouve, c'est encore le zèle que le grand statuaire déploya pour recommander à Catherine II un certain M. de Villiers, avocat de Paris, que Mercier de La Rivière avait embauché dans sa suite, et qui n'arriva en Russie qu'après le départ de son chef de troupe. De Villiers, plus modeste ou plus souple, fut agréé par la Tsarine, qui lui reconnut des facultés de « légiste », et le plaça en qualité de « consultateur » auprès du Procureur général. De Villiers eut, d'ailleurs, le don de satisfaire l'Impératrice, et Falconet eut soin de lui maintenir son appui avec autant de vaillance qu'il en avait mis peu à défendre l'auteur de *l'Ordre essentiel*.

D'autres Français se présenteront en Russie sous le règne de Catherine II, pour y étudier la législation indigène; ils n'y arriveront pas avec la prétention de tout démolir et de tout réformer. Et pour n'en citer qu'un, D'Aguesseau, beau-frère de notre ambassadeur le comte de Ségur. Aussi obtiendra-t-il toutes les facilités désirables. Ceux qui, comme lui, sauront se faire modestes au lieu de se montrer arrogants, recevront le meilleur accueil de la Souveraine de toutes les Russies, même aux heures où la nation française lui apparaîtra comme la nation maudite.

C'est en partie pour avoir méconnu cette évidence, — lui, *l'apôtre de l'évidence*, — et pour avoir commis ces imprudences multiples, que Mercier de La Rivière réussit si peu en Russie.

L'Impératrice conserva de lui un fâcheux souvenir. Ainsi, quand, en 1773, elle reçoit un exemplaire de l'*Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes*, que l'abbé Raynal venait de faire paraître sans nom d'auteur, elle écrira à Falconet [1] : « J'ai commencé à parcourir cette histoire, et j'ai eu de la peine à croire qu'elle fût de M. de La Rivière ». Et deux jours

1. Lettre de Catherine II du 20 avril 1773.

après elle lui dira : « Fi donc, comment peut-on soupçonner M. de La Rivière d'avoir écrit cette histoire? Elle n'est pas assez ennuyante pour avoir passé par ses mains, et le mot d'évidence ne s'y trouve pas assez souvent: la griffe de M. de La Rivière a plus de pesanteur. Le voyage de la Russie ne saurait l'avoir changé à un point aussi méconnaissable. » Falconet se demanda si l'Impératrice l'avait cru capable d'une pareille méprise, car il se défendit aussitôt d'avoir confondu « la tête saine » qui a fait l'*Histoire des Indes* avec « le crâne qui a rêvé *l'ordre* prétendu *naturel et essentiel des sociétés politiques* [1] ». Le grand statuaire ne réussit pas, d'ailleurs, à communiquer à l'Impératrice son admiration pour la « tête saine » qui avait écrit l'*Histoire des Indes*. En effet, le 5 juillet 1782, Catherine II écrira à Grimm : « Pour l'apôtre Raynal, je vous dispense de l'ennui de l'éplucher, parce qu'il n'en vaut pas la peine, et que ne l'ayant pas lu, vous serez comme si vous l'aviez lu, ni plus gros, ni plus gras, de corps, ni d'esprit. »

En octobre 1774, Diderot fera connaître à Catherine II les changements qui se sont produits dans le gouvernement de la France pendant son voyage en Russie : « Ce sont les économistes, les disciples de La Rivière qui tiennent le timon de nos finances ». Diderot s'en félicite, car ce sont, dit-il, des esprits justes, instruits et désintéressés, au contraire de leurs prédécesseurs. Mais tel n'est pas l'avis de la Tsarine, qui, en 1776, écrira à Grimm : « J'ai été enchantée d'apprendre que l'admirable de La Rivière était le commis pensant de M. Turgot, et l'abbé Baudeau le commis écrivant : Oh! les bonnes têtes que Louis XVI possédait là! En honneur il ne pouvait rien faire de mieux que de les renvoyer [2]. » Et, en 1779 [3], Grimm lui ayant parlé d'un conseiller d'État qui désire faire le voyage de Russie, elle lui réplique de le détourner d'un pareil projet : « Je crains les robins comme le feu, depuis M. de La Rivière. Leurs perruques sont épaisses, et l'on ne porte guère perruque chez nous. » Et son mépris s'étendra à tous les conseillers d'État. Tout ce qu'ils « font et écrivent est boursouflé de vent, de vide et d'obscurité. »

V

Telle est l'opinion qui pourrait se dégager du voyage de Mercier de La Rivière en Russie et de ses relations avec l'Impératrice, si l'on s'en tenait aux documents que nous venons d'exposer. A part Diderot, qui resta fidèle à son ami, tous les témoins condamnent de La Rivière; à part les lettres de l'Encyclopédiste au grand statuaire Falconet, aucun document ne milite en sa faveur.

Nous avons eu, cependant, la curiosité de consulter nos Archives des affaires étrangères (Correspondance de Russie), et nous y avons rencontré une dépêche d'une importance capitale sur ce petit incident. Cette dépêche, qui, à notre connaissance, n'a été publiée par aucun historien, présente les faits sous un jour tout différent de celui que nous venons de relater. Elle laisserait supposer que Mercier de La Rivière ne fut coupable d'aucune maladresse, qu'il fut tout bonnement sacrifié par l'Impératrice, et par suite que celle-ci joua à son sujet une comédie d'une rare perfidie.

La correspondance échangée entre Mercier de La Rivière et Panin éclairerait singulièrement cet incident; elle permettrait de contrôler l'exactitude des prétentions du voyageur et des reproches qui lui furent imputés. Mais cette correspondance n'a pas été retrouvée; et le serait-elle, qu'il est permis de se demander si la *Société impériale historique russe* pourrait la publier, dans le cas où elle serait de nature à condamner la conduite de l'Impératrice à l'égard de l'économiste. Mais en l'absence de cette précieuse correspon-

1. Lettre de Falconet du 24 avril 1773.
2. Lettre du 4 août 1776.
3. Lettre du 30 mai 1779.

dance, la dépêche de notre représentant à Pétersbourg[1] est l'écho de la voix même de Mercier de La Rivière. Elle constitue, si l'on veut, la contre-partie du récit de l'Impératrice rapporté par le comte de Ségur. La version est absolument différente de celle de la Tsarine. Certes, il est permis de douter de l'exactitude de tous les points du récit de notre représentant à Pétersbourg, de même que nous avons fait des réserves sur celui de l'Impératrice. Mais quand cette version, dont il ne faut pas faire fi, aura été présentée, il appartiendra de décider à qui de l'Impératrice ou de notre compatriote doivent être imputés les principaux torts.

Avant de publier ce document il convient de noter que notre représentant à Pétersbourg, dans une dépêche du 28 août 1767[2], avait annoncé en ces termes au duc de Choiseul l'arrivée prochaine de Mercier de La Rivière : « On attend un Français nommé M. de Rivière qui vient, dit-on, travailler au grand ouvrage de la législation. Il a été devancé par un adjoint nommé Bautay, et par un secrétaire nommé Borderier qui sont arrivés par mer. L'Impératrice a écrit au gouverneur de Saint-Pétersbourg pour lui ordonner de faire à ces gens l'accueil le plus favorable. Les perquisitions que j'ai faites à leur sujet m'ont appris que ce M. de Rivière était intendant à la Martinique, qu'il vient de donner au public un ouvrage estimé sur le droit naturel, et que M. de Stackelberg l'avait engagé à venir en Russie lors de son passage par la France. Le prince Galitzin et Diderot l'annoncent dans des lettres de recommandation qu'ils ont données à ses précurseurs et que j'ai lues, comme un homme du mérite le plus solide et le plus brillant. Je ne puis supposer que M. de Rivière qui a eu un état si public en France ait pris la résolution de venir en ce pays sans avoir communiqué ses projets à Votre Grandeur et sans avoir obtenu son agrément. »

Dans les dépêches qui suivirent, notre chargé d'affaires à Pétersbourg se plaignait à notre ministre des affaires étrangères du grand nombre de Français qui venaient en Russie, où souvent ils déshonoraient par leur genre de vie le costume militaire qu'ils continuaient à porter. Notre chargé d'affaires — en 1767 nous n'avions à Pétersbourg qu'un chargé d'affaires — n'avait donc aucun penchant pour ceux de nos compatriotes qui, pour des causes diverses, faisaient le voyage de Russie. Dans une de ces dépêches[3], après avoir fait ressortir l'éloignement que l'Impératrice témoignait de plus en plus pour la France et la mauvaise volonté de ses sujets à notre égard, il s'exprimait ainsi : « Quoique je sois très persuadé depuis nombre d'années de la vénalité excessive des Russes, j'ose vous assurer, Monseigneur, que je le suis encore plus de leur friponnerie très adroite et de leur intention de me tromper en toute occasion ». C'est dans cette dépêche — datée de Moscou, où il avait suivi l'Impératrice — que notre représentant narre la tentative de meurtre dont Catherine II venait d'être l'objet[4], et qu'il ajoute : « Le sieur de La Rivière est à Pétersbourg, occupé, dit-on, à rédiger un ouvrage qu'il doit dédier à l'Impératrice de Russie, et n'a point paru ici. »

La Souveraine quitta Moscou le 30 janvier 1768, et, dès son arrivée à Pétersbourg, eut, ainsi que nous l'avons dit, plusieurs entretiens avec Mercier de La Rivière. Notre représentant en Russie, M. Rossignol, eut aussi plus d'une entrevue avec le législateur en voyage, et c'est le 19 mars qu'il fit parvenir au duc de Choiseul cette dépêche qui donne un récit complet de l'incident. Nous

1. M. Rossignol.
2. A la date du 28 août 1767, c'est M. l'abbé Guyot qui avait été chargé provisoirement de représenter nos intérêts en Russie. L'abbé Guyot était le secrétaire de notre ministre à Pétersbourg, M. de Bausset, qui venait d'y décéder. Quelques semaines après, M. Rossignol le remplaça.
3. Dépêche du 14 décembre 1767.
4. Il s'agit du complot de Tschogloskoff.

croyons devoir la reproduire dans son intégralité, — ainsi que dans son style :

« J'ai eu l'honneur de vous prévenir par une lettre du 5 octobre dernier que M. de La Rivière était attendu incessamment à Pétersbourg où il est arrivé, en effet, le même mois. M. de Stackelberg, ministre de Russie à Madrid, lors de son passage à Paris, et M. le prince de Galitzin l'avaient engagé à entreprendre ce voyage de la part de l'Impératrice qui avait le dessein d'employer les talents de M. de La Rivière et de tirer de lui des lumières sur la confection du code de loix auquel elle travaille. M. de La Rivière ayant consenti aux désirs des ministres russes qui étaient à Paris, il a signé avec M. le prince de Galitzin un traité par lequel la Cour de Russie s'oblige à lui fournir pour lui et pour sa suite les frais de voyage et de son retour. M. de La Rivière a laissé à l'Impératrice à décider de son traitement, dans le cas où il serait employé à la réforme que cette princesse se propose de faire dans la législation de cet Empire. Lorsqu'il est arrivé ici, il est descendu à l'auberge, d'où il est parti, n'ayant point trouvé ici de maison préparée pour le recevoir. Il a fait aussitôt part de son arrivée à M. de Panin, en lui témoignant sa surprise de n'avoir point trouvé ici de lettres de lui, ni des ordres de sa part à son sujet; et lui ajoutant que le mauvais état de sa santé ne lui permettait pas dans une saison si mauvaise d'entreprendre le voyage de Moscou, les chemins étant alors impraticables. Sur cette lettre, M. Panin lui a mandé qu'on lui fournirait une maison, ou que s'il en voulait choisir une lui-même, il lui serait compté mille roubles pour son ameublement et trois cents roubles par mois pour son entretien. M. de La Rivière a répondu à M. de Panin en lui faisant sentir la différence du traitement qu'il recevrait ici et de celui dont il avait joui au service du roi, qu'il ne pouvait accepter l'argent qu'il lui offrait qu'à titre de continuation de frais de voyage, ignorant encore en quoi il pouvait être utile à l'Impératrice et mériter ces sommes. Sur ce que M. de Panin lui a mandé en réponse que sa Majesté Impériale avait compté qu'il se fixerait en ce pays-ci, et qu'il y accepterait une charge dans la magistrature, puisqu'on savait qu'il avait lieu d'être mécontent de la cour de France, et particulièrement de vous, Monseigneur, M. de La Rivière a répliqué à ce ministre russe qu'il pouvait voir par la copie qu'il lui avait envoyée de son traité avec M. le prince de Galitzin que son retour en France y était aussi bien annoncé que son départ; que son intention n'avait jamais été de s'expatrier; qu'il avait son bien, ses enfants, ses parents et ses amis en France; qu'il n'était venu ici que sur un congé de deux ans qu'il avait demandé et obtenu de sa Cour; que toutes ces circonstances indiquaient assez que son dessein n'avait pas été de venir se fixer en Russie; qu'il était très étonné qu'on le regardât comme un homme mécontent de sa Cour et qui avait eu lieu de se plaindre d'elle ou de vous personnellement, Monseigneur; qu'il était comblé des grâces du roy et de vos bontés; et que pour détruire cette opinion si défavorable qu'on avait de lui, il ne lui restait que le parti de retourner en France incessamment.

« M. de Panin a marqué à M. La Rivière, en réponse à cette lettre, qu'il avait été prévenu sur le mécontentement qu'il devait avoir de la Cour et du Ministère de France, qu'en conséquence l'Impératrice avait pensé qu'il se fixerait à son service, que si son intention n'était pas telle, il ne pouvait plus être utile; que cependant Sa Majesté Impériale désirerait qu'il attendît son retour à Pétersbourg où elle comptait arriver à la fin de janvier au plus tard, et qu'alors il y aurait peut-être plus de facilité à arranger cette affaire. En conséquence de cette lettre de M. de Panin, M. de La Rivière a attendu ici l'arrivée de l'Impératrice. Il a employé ce temps à faire pour cette princesse une analyse raisonnée de l'ouvrage qu'il a publié, de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, et un mémoire académique sur le programme de la *Société économique* de Pétersbourg qu'il a laissé anonyme et que j'ai remis au secrétaire de cette société.

« L'Impératrice, peu après son arrivée, a vu M. de La Rivière qui en a été très bien accueilli, et qui a eu avec cette princesse plusieurs conférences sur la réforme projetée des loix de cet Empire et sur celles qu'elle se propose d'y substituer. M. de Panin a également distingué M. de La Rivière, qui a vu plusieurs fois ce ministre, et qui m'a paru très satisfait de l'accueil qu'il en a reçu; ainsi que de celui des ministres étrangers qui ont paru estimer son mérite et ses talents. Mais comme il n'a point été question de la part de l'Impératrice ni de M. de Panin de le retenir ici, il a tout disposé en même temps pour son retour; il a pris congé dimanche dernier de cette princesse et de ce ministre, et il est parti d'ici lundi dernier après avoir reçu les sommes nécessaires pour son voyage.

« Tout ce qu'on peut résumer de ceci, c'est que la Russie a fait une équipée qui lui coûte un peu cher, pour voir un homme qu'elle n'a pu s'attacher. Les personnes sensées le sentent bien, et en sont outrées, surtout par la crainte où elles sont que M. de La Rivière qui n'a pas lieu d'être content de ce pays-ci, n'en témoigne du ressentiment, et ne découvre des vérités qu'il lui aura été facile d'y apercevoir.

« On n'a pas manqué de tenir dans le public des propos aussi faux que singuliers sur le compte de M. de La Rivière. On prétend qu'il est venu ici de lui-même, et sans y être appelé; on a été choqué de ce qu'il ne s'était point empressé à prévenir les personnes les plus considérables et les plus distinguées de la nation, et de ce qu'il restait retiré chez lui; on accuse les personnes de sa suite de l'avoir annoncé comme un législateur qui venait renverser les anciennes loix, pour y substituer celles qu'il dicterait; enfin on a été jusqu'à critiquer de ce qu'il n'était pas venu seul, et de ce qu'il a amené avec lui sa femme avec une personne pour lui tenir compagnie, et quelques autres dont il comptait retirer quelque utilité.

« Ce qui paraît vrai dans tout cela, c'est que l'Impératrice a été effarouchée de la réputation et de la célébrité qui a précédé ici M. de La Rivière, qu'elle a craint qu'il n'eût tout le mérite de l'ouvrage auquel elle fait travailler et qu'il ne lui enlevât l'honneur d'être la véritable législatrice. Les personnes employées sous les ordres de cette princesse à la rédaction des nouvelles lois ont redouté un pareil argus, ont appréhendé qu'il ne vît de trop près en cette matière, et qu'il ne les appréciât à leur juste valeur.

« Voilà, je crois, le véritable motif qui a suggéré le prétexte dont on s'est servi, que M. de La Rivière ne voulant pas se fixer en ce pays-ci, il ne pouvait pas y être utile, pour l'éloigner du but qu'avait l'Impératrice en l'attirant ici; et de pareils prétextes ne manquent pas en Russie, où on en trouve sur toutes choses, autant que de faussetés, plus que nulle part ailleurs.

« Au reste je ne puis que rendre une justice entière, Monseigneur, à l'honnêteté soutenue de M. de La Rivière, à la sagesse et à la prudence de sa conduite qui ne peut que faire honneur à la nation. Ses propos et ses démarches ont été fort mesurés, et il m'a fait part de ce qui se passait à son sujet et des motifs de sa réserve vis-à-vis des personnes les plus distinguées de la nation, qu'il n'a pas cru devoir prévenir et rechercher jusqu'à la décision de l'Impératrice sur ce qui le regardait. »

Voilà qui renverse singulièrement le jugement que nous avions été en droit de porter sur le voyage de Mercier de La Rivière, grâce aux assertions mises en circulation par la Tsarine et par Falconet.

Il résulte de ce document officiel, au contraire, que l'Impératrice, au mépris du traité passé avec l'économiste, refusa de tirer parti de ses connaissances, parce qu'elle fut « effarouchée de la réputation et de la célébrité » du voyageur, et parce qu'elle redouta l'influence qu'il aurait pu prendre dans les fonctions de législateur ou de conseiller qui lui auraient été confiées. Et comme il fallait colorer d'un prétexte ce refus d'employer un écrivain qu'on avait fait venir, la Tsarine ne crut mieux faire que de lui proposer un « état »

qui exigeait son établissement définitif en Russie, quand elle savait parfaitement que, d'après le contrat passé, Mercier de La Rivière n'avait consenti à aller en Russie que pour deux ans, et que son intention formelle était de ne pas s'expatrier.

Ce document fait donc ressortir dans tout son éclat les perfides habiletés de la Souveraine, et de ceux qui, comme Panin, la conseillèrent sans doute dans cette affaire.

Mais est-il permis d'ajouter une confiance entière à cette dépêche?

Nous avons eu la précaution de noter qu'en 1767 et 1768 les relations entre la France et la Russie étaient extrêmement tendues. Tout en désirant « éviter les éclats d'une rupture [1] » avec la Russie, le gouvernement de Louis XV ne voulait rien faire pour un rapprochement quelconque. Et l'Impératrice était mal disposée, non seulement à l'égard du duc de Choiseul qui nourrissait pour elle une haine peu calculée et peu prévoyante, mais à l'égard de la France comme de son roi et de ses ministres. Il s'en suit que notre représentant à Pétersbourg n'était pas *persona grata* à la cour de Russie, et sans doute ne se trouvait pas des mieux renseignés sur ce qui s'y passait. Il est probable que son récit est l'exposé des faits et des appréciations que lui avait dictés Mercier de La Rivière lui-même, ou qu'il avait recueillis et dont il avait pu contrôler l'exactitude auprès des rares amis que la France comptait à Saint-Pétersbourg. Ne serait-il pas sage, dès lors, d'émettre quelques doutes sur l'authenticité de tous les détails qui blanchissent si merveilleusement le protégé de Diderot?

Certes, il est vraisemblable que notre représentant en Russie glissa légèrement sur les points qui pouvaient être reprochés à notre compatriote, sur la façon dont il s'était fait précéder et accompagner, ainsi que sur son attitude, c'est-à-dire sur l'importance exagérée qu'il s'attribuait et sur son peu de souplesse et de courtisanerie. Mais ce sont là, si je peux dire, les accessoires de l'affaire, et ce ne sont pas eux qui purent déterminer la Tsarine à se séparer du grand législateur qu'elle avait appelé à elle avec un tel luxe de précautions. Il importait peu à la Souveraine, en effet, dont la tolérance en fait de mœurs est connue, que Mercier de La Rivière eût voyagé entre une « Sara » et une « Agar »; et quant à ses prétentions, s'il l'eût fallu, elle ne se serait pas gênée pour lui rabaisser « le caquet »; Panin, expert en la matière, ainsi qu'elle le dit, se fût chargé de la chose. Il serait donc imprudent de ne pas aller chercher plus haut les motifs qui déterminèrent Catherine II à ne pas faire appel aux lumières de Mercier de La Rivière, et il est difficile de ne pas ajouter foi, du moins dans son ensemble, au récit de notre chargé d'affaires. En effet, le duc de Choiseul, que la Tsarine nous représente comme brouillé avec l'ancien gouverneur de la Martinique, répondit à son agent à Pétersbourg par ce mot laconique mais expressif [2] : « La manière dont M. de La Rivière et ses associés ont quitté la France est un peu légère; mais la conduite qu'ils ont tenue en Russie est irréprochable. Leur exemple devrait servir de leçon à ceux qui ont la manie de s'expatrier. »

Et dans une dépêche postérieure [3], notre chargé d'affaires écrivit au duc de Choiseul : « M. de Sacken, ambassadeur de Saxe à Pétersbourg, m'a comme avoué que si M. de La Rivière et ses associés avaient quitté la France beaucoup trop légèrement, ils avaient du moins réparé cette faute par leur conduite en Russie. »

Il résulte donc de ces documents d'un caractère officiel, et de ces témoignages, que si Mercier de La Rivière eut le tort de ne pas formellement spéci-

1. Dépêche du 20 janvier 1768 du duc de Choiseul à M. Rossignol, *Correspondance de Russie*, vol. 82.
2. Dépêche du 25 avril 1768. *Correspondance de Russie*, vol. 82.
3. Dépêche du 24 mai 1768. *Correspondance de Russie*, vol. 82.

fier ce qu'il allait faire en Russie, ni le traitement qui lui serait attribué, il se montra vis-à-vis de la société de Pétersbourg d'une circonspection exempte de tout reproche, et ne saurait être rendu responsable de l'échec de sa mission. Et le récit de notre représentant réhabilite singulièrement celui que les procédés de la Tsarine et du statuaire Falconet nous avaient représenté comme un hâbleur prétentieux et comme un maladroit quelque peu cynique.

Ce qui paraît hors de doute c'est ceci :

Mercier de La Rivière se fit précéder par une réclame exagérée et imprudente, et tout aussi mal accompagner par des associés de tout sexe passablement compromettants. De plus, il afficha des prétentions auxquelles la Tsarine n'était pas accoutumée. Il se posa peut-être en régénérateur de l'Empire avant d'être chargé d'une mission quelconque.

De son côté, l'Impératrice, blessée de ces maladresses, de ces exigences et de ces visées, dont elle exagéra sûrement la portée, jugea prudent de se débarrasser d'un réformateur à vues si hautes, et n'imagina rien de mieux, pour se tirer de ce faux pas, que de déchirer par un mensonge qui lui coûtait peu, le traité qui l'avait fait venir en Russie. Contre toute évidence, elle représenta Mercier de La Rivière comme brouillé avec la Cour de France, et elle exigea qu'il se fixât en Russie. Elle savait bien qu'il refuserait de telles offres. Cela ne manqua pas. Mercier de La Rivière n'avait qu'à rentrer en France. C'est ce qu'il fit. Et pour faire croire qu'elle avait eu le beau rôle dans une « équipée » qui lui coûtait plusieurs milliers de roubles, elle écrivit à Voltaire, et répéta à Ségur et sans doute à beaucoup d'autres contemporains, que Mercier de La Rivière était arrivé en Russie avec le projet d'apprendre à ses habitants à se dresser sur leurs pattes de derrière.

C'est ainsi que parfois s'établissent les réputations : par un mot d'esprit. Il est heureux que l'histoire puisse reviser de tels jugements : le dernier mot appartient aux documents. Et ici, l'interprétation des documents, sinon dans les détails, du moins dans leur ensemble, ne saurait être douteuse.

VI

Tandis que d'autres écrivains tirèrent gloire et profit de leurs relations avec Catherine II, le voyage de Russie ne fut donc pas heureux à Mercier de La Rivière. On ne saurait dire que sa mission ait amoindri son mérite, qui reste médiocre, — comme ses œuvres restent dans l'oubli; — mais elle n'y ajoute rien, et elle a fait connaître quelques défauts de l'homme.

Quant à Catherine II, constamment sur ses gardes, surtout quand il s'agit de nos compatriotes, nous la voyons, ici comme toujours, juger les hommes avec passion : prompte à l'enthousiasme quand ils sont loin; prête à les renier et à les traiter avec dédain quand elle les a sous la main. Mais elle sait généralement les choisir avec le bon sens qui est la marque de son tempérament, et elle devine les caractères avec un flair peu commun. Elle se sert admirablement, pour la prospérité de son règne et pour la gloire de son nom, de ceux chez lesquels elle trouve de la docilité et de la souplesse jointes au vrai talent. Elle éloigne sans pitié ceux dont elle n'a rien à tirer ou à apprendre. En 1791, ainsi que nous l'avons raconté autre part [1], elle agira avec le même sans-façon à l'égard de l'historien Sénac de Meilhan. Mercier de La Rivière et Sénac de Meilhan sont les deux écrivains français qui éprouvèrent en Russie les plus vifs déboires et dont la grande Sémiramis du Nord *s'amusa*.

CH. DE LARIVIÈRE.

1. *Catherine II et la Révolution française*, un vol. in-12. Libr. Le Soudier.

SIX LETTRES INÉDITES D'AUGUSTIN THIERRY

Le manuscrit des six lettres qui suivent a été trouvé dans deux ouvrages d'Augustin Thierry, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre* [1] et les *Récits des temps mérovingiens* [2], provenant de la bibliothèque du comte de Circourt. D'une écriture féminine, elles sont signées : *p. Augustin Thierry* (pour Augustin Thierry). Il convient donc, avant d'en donner le texte, d'en établir l'authenticité.

Ces lettres ne sont pas autographes : on ne saurait s'en étonner. A l'époque où elles remontent (1847-1850), Augustin Thierry, frappé de cécité depuis une vingtaine d'années, n'écrivait plus que par la main d'autrui. Il les dicta, selon toute apparence, à quelqu'une de ces amies dévouées qui entourèrent d'affection ses derniers jours. On serait tenté d'attribuer ces lettres à la main de Mme Thierry (Mlle de Quérangal), si Mme Thierry n'était morte en 1844. D'autre part, M. Guigniaut [3] nous apprend qu'après son veuvage Augustin Thierry « s'était refait une famille, avait appelé près de lui une jeune fille de sa sœur et la faisait élever à ses côtés ». Peut-être convient-il de voir le secrétaire d'Augustin Thierry dans cette jeune fille, qui fut, comme le dit M. Guigniaut, « le charme de sa vie » et qui vint véritablement soutenir, consoler et « égayer la fin de sa laborieuse et trop souvent pénible journée [4]. »

Cinq des lettres étaient destinées au comte, une seule à la comtesse Adolphe de Circourt [5]. Deux seulement portent les cachets de la poste; une autre ne présente qu'une simple suscription; trois enfin n'offrent pas d'adresse apparente, mais il suffit de les lire pour en connaître le destinataire. L'exemplaire de la *Conquête de l'Angleterre* où quatre des lettres étaient insérées porte sur le faux titre un envoi d'auteur dont la signature est *autographe* d'Augustin Thierry.

A Madame la comtesse de Circourt,
Hommage respectueux,

AUGUSTIN THIERRY.

1. 5e édit., Paris, Just Tessier, 1838, 4 vol. in-8 et un atlas.
2. 1re édit., Paris, Just Tessier, 1840, 2 vol. in-8.
3. *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Augustin Thierry*; Paris, Didot, 1863, in-8, p. 39-40.
4. Expression de M. Guigniaut, *loc. cit.*, p. 39.
5. Le comte Adolphe de Circourt (1801-1879), entré au ministère de l'Intérieur en 1822, devint chef de cabinet de M. de la Bourdonnaye, puis passa aux Affaires Étrangères avec le prince de Polignac. En 1830, il voyagea en Suisse (où il épousa Mlle Anastasie de Klustine), en Italie, en Allemagne et en Russie. Il revint à Paris en 1837. Sa femme, très lettrée et très intelligente, y fonda un salon fréquenté par les hommes les plus célèbres de l'Europe. Lamartine confia en mars 1848 une mission diplomatique à Berlin au comte de Circourt. (Le comte de C. a écrit la relation de cette mission. La *Revue de Paris* des 15 Octobre et 15 Novembre 1896 a donné d'intéressants fragments de ce récit, qui sera ultérieurement publié.) Partisan résolu des Bourbons de la branche aînée, le comte Adolphe collabora par de très nombreux articles aux journaux légitimistes. Il a publié en 1858 *la Bataille d'Hastings*, in-8. Cf. Huber Saladin : *Le comte de Circourt, son temps, ses écrits; Mme de Circourt, son salon, ses correspondants*; Paris, Quantin, in-8° (non mis dans le commerce). (*Grande Encyclopédie.*)

Comme le comte Adolphe de Circourt n'est pas désigné par son prénom dans la correspondance d'A. T., on pouvait le confondre, soit avec son frère le comte Albert de Circourt, soit avec quelque autre membre de sa nombreuse famille. Mais j'ai appris de source certaine qu'en 1848 le comte *Adolphe* habitait au n° 11 de la rue des Saussayes. Il ne saurait donc subsister le moindre doute, puisque c'est bien cette adresse que portent les lettres d'A. T.

Ne doit-on pas voir là, avec l'indice certain d'excellentes relations entre l'historien et la famille de Circourt, la preuve la plus convaincante de l'authenticité des lettres?

Le comte et la comtesse de Circourt ont droit à notre reconnaissance. Le soin pieux qui leur fit conserver les moindres écrits de leur illustre ami préserva d'une destruction certaine six lettres dont l'intérêt (au moins de trois d'entre elles) n'échappera à personne, puisqu'elles le tirent, et du grand nom de leur auteur, et de l'époque où elles furent écrites, époque fâcheuse et pour la France en proie aux troubles politiques et pour Augustin Thierry dont la foi historique et la foi politique sombraient du même coup dans le naufrage de la monarchie de Juillet.

Les lettres sont données dans leur ordre chronologique, aisément rétabli. Une seule n'est datée qu'approximativement et par conjecture.

Sans doute, les lettres qu'on va lire n'ajoutent que peu de chose à la gloire d'Augustin Thierry, mais du moins elles ne la diminuent pas, et c'est là, comme chacun sait, pour de l'inédit, un mérite assez rare. On connaissait déjà dans le grand historien l'homme, qui fut admirable; l'ami, qui fut excellent; l'ardent patriote; le martyr résigné de la science. Les lettres à la famille de Circourt ne feraient-elles que nous montrer dans l'intimité de la vie journalière et des relations du monde « une des plus belles âmes que Dieu ait envoyées sur la terre pour mériter par le génie et par la douleur [1] », elles étaient dignes qu'on les tirât de l'oubli.

MARCEL DUCHEMIN.

I

Monsieur
Monsieur le comte de Circourt,
rue des Saussayes, 11
Paris.

Monsieur et ami,

Mon notaire m'annonce qu'il vient de s'entendre avec un de ses collègues pour être chez moi lundi prochain 27 à 3 h. 1/2; j'espère qu'il vous sera possible de vous y trouver; soyez assez bon pour me confirmer dans cette espérance verbalement ou par un mot de votre main. Si quelque obstacle vous retenait, il faudra que je me hâte d'écrire que le rendez-vous est contremandé. J'ai été très peiné d'apprendre par votre dernière lettre que vous n'étiez pas content de la santé de Mme de Circourt. Je désire bien que lundi vous puissiez m'en donner de bonnes nouvelles. Adieu, monsieur et ami, je compte sur vous, sauf réponse négative et vous prie d'agréer de nouveau mes sentiments de haute estime et de vive affection.

p. AUGUSTIN THIERRY.

25 décembre 1847.

II

(*Pas de suscription* [2].)

Monsieur et ami,

Je persiste à vous donner ce dernier nom quoique vous me le refusiez dans vos lettres, qui sont d'un cérémonieux que j'ai sur le cœur. Je vous

1. Expression de M. Guigniaut, *loc. cit.*, p. 46.
2. Cette lettre, datée seulement du 8 février, est de l'année 1848. A. Thierry parle

aurais fait une querelle là-dessus il y a quinze jours si je m'étais trouvé seul avec vous. Madame de Circourt est beaucoup plus aimable quand elle m'écrit; le mot d'amitié ne manque jamais sous sa plume et c'est elle que je prends pour juge de mes griefs contre vous. Je crois me souvenir qu'en causant d'une lecture que je dois faire à l'Académie vous m'avez demandé de vous faire savoir quel jour elle aurait lieu; ce sera vendredi prochain 11 février, à 3 heures [1]. Je vous fais cette invitation avec une certaine timidité, mais je compte sur votre indulgence, et, dans tous les cas, votre jugement me sera précieux.

Je vous renouvelle, Monsieur et ami, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

p. AUGUSTIN THIERRY.

8 février.

III

Monsieur de Circourt
rue des Saussaies, 11, Paris.

(Cachets postaux.)

Ah! monsieur et ami, que vous me faites de bien en me disant que vous avez eu une pensée pour moi au milieu de vos agitations et de vos fatigues! Et moi aussi, j'ai souvent pensé à vous et j'ai souffert profondément de la nécessité qui me retient immobile et emprisonné. Avec les angoisses de tout le monde, j'en ai eues (*sic*) qui m'étaient personnelles; ce qui tombait m'entraînait dans sa chute. Aujourd'hui que tout est consommé, je me trouve en face d'un avenir aussi incertain pour moi-même que pour mon pays. L'existence qui m'avait été faite au prix de mes yeux est brisée et impossible à refaire. Il faut que je me réduise, que je retranche autour de moi, et je ne sais par où commencer.

Plaignez-moi, monsieur et ami, d'avoir à traîner un pareil poids avec celui qui pèse sur nous tous. Que Dieu récompense le dévouement et le courage de M. de Lamartine; je l'admirais comme esprit, je l'admire comme homme dans le sens le plus élevé de ce mot. Sans lui, où en serions-nous [2]? Vous devez le voir au moins quelques moments, dites-moi qu'il espère et dites-moi que vous-même vous espérez. Parlez

d'une lecture à l'Académie pour le « vendredi prochain 11 février ». Le 8 était par conséquent un mardi et l'année 1848 est la seule entre 1845 et 1853 où le 8 février tombe un mardi. Cette lettre est donc antérieure de quelques jours à la révolution de février qui devait, comme on va le voir, jeter le trouble dans l'âme de l'historien du Tiers État.

1. Cf. Guigniaut, *loc. cit.*, p. 35 : « A. Thierry lisait par la bouche d'un d'entre vous (d'un collègue à l'Académie des Inscriptions) le chapitre sur les États généraux de 1614... lorsque, peu de jours après, vint éclater la catastrophe de février 1848. » Il est probable qu'il s'agit ici de cette lecture.

2. « Deux jours après l'abdication de Louis-Philippe, le 26 février, une foule nombreuse réunie sur la place de l'Hôtel-de-Ville, exigea, présage sinistre, que le drapeau rouge devint le symbole du nouveau pouvoir. Lamartine repoussa avec énergie *ce drapeau qui n'avait fait que le tour du Champ-de-Mars traîné dans le sang, tandis que le drapeau tricolore avait fait le tour du monde en portant partout le nom et la gloire de la patrie.* Ce fut une victoire de l'Éloquence. » V. Duruy, *Hist. de France*, t. II, p. 687.

de moi à Mme de Circourt, qui a dû souffrir cruellement de *ses* (?) inquiétudes et de vos absences [1] et croyez que je suis pour la vie,

Tout à vous de cœur,

p. AUGUSTIN THIERRY.

5 mars 1848.

IV

(*Pas de suscription.*)

Monsieur et ami,

Je vous écris de mon nouveau logement [2], qui est si éloigné du vôtre que cette distance me ferait peur si je ne comptais pour cet hiver sur l'affection dont vous m'avez donné tant de preuves. J'ai su que vous aviez passé quelques jours à Paris en bonne santé, Mme de Circourt et vous, mais personne n'a pu me dire à quelle époque précise vous reviendriez définitivement. J'ai à vous demander encore cette année le service que vous m'avez déjà rendu deux fois, celui d'être témoin pour mes dispositions dernières. C'est la menace du choléra qui m'a fait songer à les revoir et à les compléter *ne varietur*. Ne trouvez-vous pas cela très philosophique?

J'ai reçu de M. Prescott son *Histoire du Pérou*, qui me paraît un très bon livre. Avez-vous lu les quatre volumes de M. de Saint-Priest [3]? Je ne les ai pas et je serai bien aise de savoir ce que vous en pensez. Je crois qu'il aura fait un excellent ouvrage s'il s'est abstenu d'y mettre tout ce qu'il a d'esprit [4].

Adieu, Monsieur et ami, j'ai grande hâte de vous serrer la main; écrivez-moi, d'où que vous soyez, un mot qui me dise quand vous serez de retour afin que je m'entende d'avance avec mon notaire. Présentez

1. J'ignore de quelles absences il est ici question. Ce ne peut être de la mission du comte de Circourt en Prusse, puisque les lettres de créance l'accréditant comme chargé d'affaires de la République française à Berlin sont datées du 6 mars 1848 et sont par conséquent postérieures d'un jour à la lettre d'A. T. Cf. *Revue de Paris*, 15 Oct. 1896, pages 683 à 685.

2. Avant 1844, Augustin Thierry habitait un appartement impasse Sainte-Marie. « Après la mort de la femme d'A. T. (1844), la princesse de Belgiojoso offrit à l'historien un pavillon dans la propriété qu'elle occupait rue du Montparnasse (annexée aujourd'hui au collège Stanislas). En 1848, la révolution s'étendant à l'Italie, il ne se crut même plus assuré de l'asile que la célèbre princesse lui avait offert dans son domaine. Il s'établit dans une maison voisine, où son salon resta ouvert. » (Discours de M. H. Wallon à Blois à l'occasion du centenaire d'A. T., 10 novembre 1895, pages 29 et 30; Paris, Didot, 1895.) Cette maison, située 4 rue du Montparnasse, est le « nouveau logement » dont parle A. T.

3. L'*Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis*; Paris, Amyot, s. d. (1847-1848), 4 vol. in-8.

4. Epigramme aussi juste que fine. On peut juger de l'esprit du comte de Saint-Priest par cette lettre où il promet à Mme de Circourt des billets pour sa réception à l'Académie :

« Vous me forcez, Madame, à deux actions contradictoires; mais cela vous est égal; je dois en même temps vous exprimer ma reconnaissance et me plaindre de vos soupçons; vous voulez bien assister à ma réception et vous n'êtes pas sûre d'avoir deux billets!... Quelle défiance! sans doute je n'en ai que vingt-cinq, mais qu'importe? Plût à Dieu qu'Alfred de Vigny eût été directeur au mois de janvier dernier, il me recevrait au mois de janvier prochain et je pourrais dire : J'ai été

à Mme de Circourt l'hommage de mes respects et croyez que je suis pour toujours tout à vous de cœur,

p. AUGUSTIN THIERRY.

Rue du Montparnasse, 4.

Cette lettre, à laquelle il est impossible d'assigner une date précise, ne peut, dans tous les cas, remonter au delà du 19 février 1848, époque où les deux derniers volumes de l'ouvrage de Saint-Priest paraissent au *Journal de la librairie*, ni même au delà du mois de mars de la même année moment où commence la révolution de 1848 en Italie qui devait déterminer Augustin Thierry à quitter le pavillon de la princesse de Belgiojoso pour chercher un « nouveau logement », qu'il trouva 4 rue du Montparnasse et d'où est datée la présente lettre. De plus, Augustin Thierry dit au comte de Circourt qu'il compte pour *cet hiver* sur son affection. L'hiver était donc proche et la lettre se trouverait ainsi antérieure au mois de novembre 1848 ou à peu près. Si maintenant on rapproche la phrase d'Augustin Thierry : « J'ai su que vous aviez passé quelques jours à Paris » d'une parole de M. de Circourt dans le récit de sa mission à Berlin (*Rev. de Paris*, 15 Oct. 1896, page 696) : « Je quittai Paris le 6 mars 1848 pour n'y revenir que le 1er juillet », on sera amené à croire la lettre d'Augustin Thierry postérieure au retour du comte de Circourt et à la « situer » entre le 1er août et le 1er octobre 1848 environ.

V

A monsieur le comte de Circourt,
aux bains de Spa
(Cachets postaux.) *à Spa (Belgique).*

Monsieur et ami,

J'ai su par mon frère votre départ et je ne lui ai point demandé où il vous avait rencontré, de crainte d'apprendre quelque chose qui m'eût rendu jaloux. Vous avez bien fait de fuir le choléra, qui, grâce à Dieu, paraît se retirer de nous. Mais l'épidémie morale nous reste, sinon à l'état violent, du moins à celui de maladie de langueur. Rien ne se rassure et dès qu'une difficulté a disparu, une autre se présente et la remplace dans le cercle qui nous serre de tous côtés. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, les esprits sont toujours en trouble et les affaires

admis au Capitole sous le consulat de Catulle ou de Gallus... mais il n'en est pas ainsi. *Pazienza*!!

Permettez-moi de vous offrir *sans rancune* l'hommage accoutumé de mon respectueux dévouement.

SAINT-PRIEST.

Ce 29 novembre 1849.

La réception du duc de Noailles n'est pas pour aujourd'hui, mais pour jeudi prochain 6 décembre. »

M. de Saint-Priest était fort lié avec la famille de Circourt. J'ai retrouvé sa lettre dans un exemplaire de la *Conquête de Naples* qui porte cet envoi sur le faux titre : *A monsieur le comte de Circourt, témoignage d'amitié et de reconnaissance pour ses bons avis.*

SAINT-PRIEST.

en souffrance. Oh! trop fois [1] heureux les gens au milieu desquels vous êtes et qui peuvent dire en nous regardant : *suave mari magno*... quoique ces deux vers célèbres soient peu chrétiens.

Je suis charmé d'apprendre le bien que l'air de Spa vous fait ainsi qu'à Mme de Circourt. Reviendrez-vous bientôt à Paris? Je le souhaite vivement, quoique la distance des quartiers nous ait, à mon grand regret, séparés presque autant qu'un de vos voyages. La mort de la pauvre Mme Récamier m'a été très sensible; depuis quinze ans je l'avais toujours trouvée pleine de sympathie et de grâce pour moi. Encore cette année, pour savoir plus sûrement comment je me portais, elle était venue en voiture à ma porte, ne pouvant descendre parce qu'elle ne voyait plus, et moi, faute de voir et de marcher, ne pouvant aller jusqu'à elle. Les déplorables événements de Rome [2] ont été pour moi durant deux mois un véritable cauchemar moral; heureusement, la solution matérielle est venue sans ruine pour les monuments et sans luttes dans les rues de la ville. Mais que va-t-il arriver des arrangements dont nous nous sommes portés responsables? Je voudrais savoir ce que vous pensez et augurez de tout cela. Depuis le mois d'avril je n'ai reçu aucune nouvelle de la princesse de B. [3]; elle a cessé

1. Sans doute : *trop de fois* ou *trois fois*.

2. On sait ce que fut la révolution romaine. Les principautés italiennes, à la nouvelle des événements de février, exigent et obtiennent de leurs souverains des constitutions. Les Lombardo-Vénitiens, impatients du joug de l'Autriche, chassent, sous les ordres de Charles-Albert, l'étranger de Milan et de Venise. Mais l'Autriche reprend bientôt l'avantage, et Charles-Albert, défait à Custozza (25 juillet 48), signe un armistice le 9 août. D'un autre côté, le pape, effrayé du mouvement insurrectionnel, avait, dans une Encyclique du 29 avril 48, désapprouvé la lutte contre l'Autriche. Les Italiens, irrités à la fois contre Pie IX et contre Charles-Albert, se soulèvent alors de toutes parts. A Rome, ils chassent le pape des États de l'Église et proclament la république. Charles-Albert, rompant l'armistice, reprend l'offensive, mais il est battu à Novare le 23 mars 1849. Sur tous les points, l'insurrection est étouffée, sauf à Venise et à Rome. Enfin, une armée française de 7 000, puis de 30 000 hommes, sous les ordres d'Oudinot, s'empare de Rome après un mois de siège (3 juin-2 juillet 1849) et rétablit la papauté. Pie IX attendit cependant une année avant de rentrer à Rome, où demeura une garnison française. Peu de jours après, Venise se rendait aux Autrichiens après une héroïque résistance (25 août 1849).

3. « La princesse de Belgiojoso (Cristina Trivulzio, princesse de B., Milan, 1808-1871), patriote italienne et publiciste. Elle épousa en 1824 le prince Emilio Barbiano di Belgiojoso. Détestant la domination autrichienne, elle quitta son pays après l'insuccès des soulèvements de 1831, s'établit à Paris, prit place dans le monde des lettres et des arts, et, jouissant d'une grande fortune, fit de son salon un centre politique pour ses compatriotes exilés. Portée d'abord vers les idées mazziniennes, elle se rapprocha du parti réformiste, auquel elle assura un organe en France par la fondation de la *Gazzetta italiana* (1843). Elle créa aussi l'*Ausonia*. En 1848, à la première nouvelle de l'insurrection de Milan, elle accourut dans sa patrie et leva à ses frais un bataillon de volontaires. Quand l'Autriche reprit possession de la Lombardie, elle retourna à Paris, puis se rendit à Turin, la veille de la bataille de Novare, et alla ensuite jusqu'à Rome (1849). Tout espoir de délivrance étant perdu, elle rentra en France, continuant de loin, par une active propagande, la lutte contre l'oppresseur. Devenue veuve en 1858, elle revint s'établir à Milan après l'annexion de la Lombardie au Piémont et y resta jusqu'à sa mort. En France, elle avait collaboré successivement au *Constitutionnel*, au *National*, à la *Revue des Deux Mondes*. Tous ses ouvrages, sauf un, ont été écrits en français. » (*Grande Encyclopédie*.)

Cf. la lettre précédente et les notes qui l'accompagnent.

d'écrire à ceux de ses amis qui, comme M. Mignet et moi, ne sympathisaient pas avec le parti auquel elle s'attachait par désespoir. Une sorte de discrétion m'a fait garder le même silence à son égard, mais ce silence m'a été pénible. J'ai su d'ailleurs qu'après la reddition de Rome, elle s'y trouvait encore et se portait bien. Personne ne sait si elle reviendra prochainement à Paris; je le désire et en même temps je le crains à cause des épines mutuelles de la conversation politique, et quelle autre conversation peut-il y avoir maintenant?

Adieu, Monsieur et ami, recommandez-moi au souvenir bienveillant de Mme de Circourt et croyez que je suis tout à vous d'estime profonde et de sincère attachement.

p. AUGUSTIN THIERRY.

31 juillet 1849.

VI

Pas de suscription.

Madame,

Pardonnez-moi de répondre si tard à l'aimable billet que vous avez eu la bonté de m'écrire; je viens de passer par une indisposition assez grave et très longue que je pourrais appeler une maladie. J'ai eu beaucoup de peine à m'en relever tout à fait et surtout à retrouver le sommeil qui m'avait fui presque entièrement. J'ai pu me remettre à mon travail, à cette toile de Pénélope [1] commencée il y a six ans et dont je ne vois pas encore le bout. A toutes les causes de lenteur qui existaient pour moi, notre déplorable révolution en a joint une autre qu'il me faut combattre, c'est le doute sur l'histoire de France telle qu'elle m'apparaissait naguère et que j'aimais à la construire dans un ordre que je croyais être le plan même de la Providence. Maintenant je ne la comprends plus, le présent a bouleversé mes idées sur le passé et, à plus forte raison, sur l'avenir; j'ai perdu ma foi historique, et, chose que je n'aurais jamais cru (*sic*), ma foi politique s'en va [2]. Je suis bien vivement touché de l'honneur que vous me faites en destinant une place à mon portrait parmi ceux de vos amis; j'aurais pu, sans cette maudite révolution, vous offrir la gravure dont vous me parlez. On devait l'exécuter pour une grande édition de l'*Histoire de la conquête*, mais la ruine de la librairie a fait tomber ce projet. M. de Circourt m'avait fait des promesses qu'il ne tient pas; j'y croyais, et je vois maintenant que je suis loin d'être un des premiers sur sa liste. Conservez-moi, Madame, toute votre bienveillance, et agréez de nouveau l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

p. AUGUSTIN THIERRY.

13 janvier 1850.

1. Il s'agit des travaux d'A. T. sur le Tiers état et plus particulièrement de l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers État*.

2. Cf. la Préface de l'*Essai sur l'histoire du Tiers Etat*, page x de la 1re édition in-8 (Paris, Furne, 1853).

LE CONTE DE L'ENFANT GATÉ DEVENU CRIMINEL ET LA « CHRONIQUE BORDELOISE » DE JEAN DE GAUFRETEAU

« Un petit enfant avait pris l'habitude de voler. Son père ne faisait qu'en rire. Mais l'enfant devint grand, continua à voler, et, un jour, fut pris et condamné à mort. Comme on le menait au gibet, il demanda la faveur d'embrasser son père. L'ayant obtenue, il en profita pour le mordre avec fureur, il lui arracha le nez avec ses dents, le punissant ainsi de ne l'avoir pas corrigé dans son enfance. » Tel est résumé en peu de mots le sujet de ce conte fort répandu au moyen âge. M. P. Meyer (*Romania*, t. XIV, 581) l'a rencontré d'abord dans un ouvrage intitulé *De scolarium disciplina*, ensuite dans Eude de Cherrington, Jacques de Vitri et Vincent de Beauvais. Puis il en cite une version française, probablement la première, extraite du traité des *Quatre âges* par Philippe de Navarre. Il n'a pas sans doute voulu poursuivre plus loin l'historique de cet apologue très moral que l'on trouve encore aux xve et xvie siècles, avec cette variante toutefois que ce n'est pas à son père que s'en prend le jeune criminel, mais à sa mère, dont il arrache l'oreille avec les dents.

Laurent Valla, dans ses *Apologues*, raconte avec sa sécheresse habituelle cette historiette, que nous donnerons enjolivée par son traducteur Guillaume Tardif :

Une miserable et malentendue femme avoit ung enfant, lequel elle aymoit d'un fol et desordonné appetit, sans icelui chastier ne corriger de ses meffais. Ce dessusdict enfant aloit a l'escole avec ses compaignons et se enhardit desrober ung tableau alphabetique auquel estoient les lettres de l'ABC, propre et convenable pour aprendre a cognoistre les lettres a ung enfant. Il aporta ledict tableau a sa mère, et, pour ce que de ce elle ne le reprint ne chastia, il desroboit tous les jours quelque peu de chose et continua tant qu'il fust grant, et apres les petites choses fist ung grant larrecin, pour raison duquel il fut prins et apprehendé, mis et constitué entre les mains de Justice. Quant il fust incarceré et emprisonné, il fust interrogué sur les charges et informations faictes a l'encontre de lui, et fust procédé a faire son procès tant et si avant que finablement après la confession par luy faicte des larrecins et autres malefices par lui perpetrés, il fust condamné a estre pendu et estranglé. Quand vint le jour que on le devoit executer et que on le menoit au gibet, sa pauvre et miserable mere alloit après, laquelle gettoit grans cris et lamentations pour la pitié qu'elle avoit de son enfant, ce que le povre et calamiteux enfant ouyt et aperceut et requist aux gens de la Justice qu'il leur pleust, avant qu'il rendit son esperit, qu'il peust parler ung seul mot en l'oreille de sa dicte mere, ce qui lui fut accordé par la Justice. Et, ainsi que la dessusdicte miserable femme approcha son oreille de son dict filz, esperant qu'il luy deust dire quelque secret ou luy crier merci, il empoingna l'oreille de sa dessusdicte mere avecques les dens et luy trencha et arracha très cruellement. Au moyen duquel excès sa mère, la Justice et tous les

assistants se prindrent a l'increper, arguer et reprendre de ainsi avoir blecé et offensé sa propre mere, et qu'il ne devoit pas seulement mourir comme larron, mais avecques ce comme meurtrier de sa propre mere, ausquels le povre enfant respondit : « Certes, elle ne m'a pas été mere, ains a esté cause de ma mort et destruction et de la confusion laquelle je souffre et endure publiquement, car, se elle m'eust chastié et reprins du tableau alphabetique lequel je prins et desrobé a l'escole, quant je estoie enfant, je n'eusse pas perseveré a desrober comme j'ay faict, et ne feusse pas maintenant mené au gibet confusiblement, a la honte d'elle et de tous ses parents et amis, comme je suis, et ne mourusse pas si villainement, et pour tant a bon droict je l'ay punie et chastiée de son default. »

(*Apologues de Laurent Valla*, 220, édit. Marchessou.)

Dans son livre de l'*Institution de la femme chrétienne*, dédié en 1523 à « très illustre dame Catherine d'Espagne, royne d'Angleterre », Louis Vivès, conseillant aux mères de ne point gâter et amignarder leurs enfants, ne manque point de leur rappeler cet apologue :

Le conte de ce jeune adolescent est assez notoire : lequel estant mené pour estre executé par justice, demanda a parler a sa mere, et approchant sa bouche de l'oreille d'elle (comme pour luy dire quelque chose en secret) la luy tronçonna à belles dents. Ceux qui estoyent presens, le reprenant de ce qu'il n'estoit seulement larron, mais aussi pervers et impitoyable a l'endroit de sa mère : il respondit que cela estoit le loyer de la nourriture qu'elle luy avoit donnée : car si elle m'eust chastié quand estant enfant je desrobay en l'escole le livre de mon compagnon (qui fut le premier larcin que je commis) je ne fusse parvenu a tant de meschancetez que j'ay faictes depuis ; mais me presentant a elle avec mon larcin, elle me receut avec un baiser.

(Mayerne-Turquet, *Trad. de l'Inst. de la femme chrétienne*, 389, édit. 1579.)

Nous citerons encore sur le même sujet une fable de Guillaume Haudent, d'autant plus que les *Trois cent soixante et six apologues* du fabuliste rouennais, réimprimés sur un exemplaire unique de 1547 et tirés à très petit nombre, forment un volume qu'il n'est pas facile de se procurer :

Un enfant de cinq a six ans
Un jour vint a rober et prendre
En l'escole un Alphabet, sans
A l'heure mesme le reprendre,
Dont aprez luy peust tant mesprendre
Que par ses larcins augmenter
Au gibet on le mena pendre
Pour la mort experimenter.
Mais ains qu'endurer le supplice
De la mort, requist instamment
Aux officiers de la justice
Dire a sa mere notamment

Un mot, ce qu'a doncq reaulment
Luy fut permis, mais quand peust estre
Auprez d'elle, assez meschamment
Luy arracha l'aureille dextre.
Le peuple lors luy vint a dire,
Voyant l'excez qu'il avoit faict :
Tu es bien cruel et plein d'ire
D'avoir commis si meschant faict.
A quoy respondit en effect :
Se j'eusse esté corrigé d'elle
Au premier et second meffaict,
Jamais mort n'eusse encouru telle.

(Guill. Haudent, *Apologue*, 31e, Liv. I, Lormier, édit. 1877.)

C'est la *Chronique bordeloise* publiée en 1877 par M. J. Delpit qui nous donne de ce fait la narration la plus intéressante et la plus curieuse :

En cette année (1567), un jeune homme, fils de la ville de Bourdeaux et de condition assez considerable (son pere avoit esté marchant, sa mere estoit vefve), ayant esté condamné d'estre pendu et estranglé par le Parlement; car les crimes dont il estoit attaint et convaincu estoyent si sales, qu'il ne meritoit pas de jouir du privilege des enfants de Bourdeaux criminels; est a noter que, comme il est au bas de l'eschelle pour monter a la potence, il demande de parler a sa mere et tesmoigner d'avoir une grande affection de la voir avant qu'il meure; on la va querir, mais, comme ycelle se fut presentee toute esploree, croyant que son fils lui voulut desclairer quelque grand secret et d'importance, le criminel faisant semblant de la baiser lui arrache le nez avec les dents et luy dict : « Malheureuse mere, si vous m'eussiez plustot chastié que mignardé, ainsin que vous avez faict avec excès en mon enfance, je ne serois pas ici. » Et de là, adressant la parole aux femmes qui avoyent des enfants, leur fit sur ce subject une serieuse remonstrance. Ce qui fut cause que les femmes de Bourdeaux donnerent bien des coups de fouets a leurs petits afin qu'ils s'en souvinssent, et ne furent si indulgentes qu'elles avoyent esté envers leurs enfants; mais de plus, toutes fois et quantes que la dite pauvre mere mutilee passoit pas les rues, elles disoyent à leurs enfants : « Reguarde, reguarde cette mere qui a perdu le nez pour avoir trop mignardé son fils, et a esté cause qu'il a esté pendu ignominieusement. »

(T. I, p. 141.)

Ainsi le fait se serait passé à Bordeaux, s'il fallait en croire Jean de Gaufreteau, l'auteur de la chronique. C'était un magistrat spirituel, et qui se plaisait aux contes du vieux temps, ainsi qu'on le verra par d'autres preuves. Il a fait au récit un assez notable changement pour le rendre plus vraisemblable. Comme ce n'était plus guère la coutume à cette époque de pendre ou de supplicier pour de simples vols, l'adolescent est coupable de *bougrerie* ou de sodomie. En revanche, il lui fait arracher à belles dents le nez de sa mère,

comme dans la première rédaction. C'est un acte de sauvage qui lui a paru bon à conserver. Quant à l'apostrophe finale du criminel aux spectatrices, comme tout ce qui suit, c'est une jolie gasconnade.

Dans un article publié dans la *Revue critique*, dès l'apparition de cette chronique, M. Tamizey de Larroque regrettait, si je me souviens bien, que l'éditeur se fût complètement abstenu de l'annoter, et il avait raison. Des notes étaient nécessaires en maint endroit, et celles-là surtout qui nous auraient averti de ce que j'appellerai les *gaietés* du chroniqueur. En voici une tout à fait plaisante. Le fait, cela va sans dire, a lieu à Bordeaux, en l'année 1586.

En cette année, un jeune homme, artisan de son mestier et demeurant au Caharnan, sçachant que sa voisine (mijau de bardis entre-deux), vefve depuis un an d'un homme qui avoit tenu hotellerie et s'appelloit Peleugei, estoit honnestement riche, s'advisa de faire un petit trou au dict bardis, pour y passer le bout d'une serebacane seulement; car la chambre ou couchoit la dicte vefve aboutissoit, et mesme son lict aussi, au dict bardis; et la nuict, après le premier sommeil, suggeroit aux oreilles de la dicte vefve, par le moyen de la sarebacane, tout bas, comme si son precedent mary eut parlé, qu'elle se mariat avec luy, qui jouoit ce badinage. Sur quoy, est a noter que cela met en tel estonnement la pauvre vefve, que, croyant veritablement que l'esprit de son mary deffunct retournat, qu'elle employe les moines des Carmes, sçavoir si elle feroit ce que le dict esprit supposé luy commenderoit. Mais, enfin, le pot aux roses estant descouvert, ce fut au compagnon de gagner le large et se sauver; car aultrement il eut esté foité comme planteur de suppositions spirituelles.

(T. I, p. 262.)

Tout le monde reconnaitra dans ce « planteur de suppositions spirituelles », en dépit d'un ingénieux déguisement, ce jeune débauché de la ville de Cologne dont parle Césaire de Heisterbach (voir cette Revue, 15 juillet 1895), le frère Albert du *Decameron* ou l'ermite de la XIVe des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Ailleurs (t. I, 225), à la date de 1580, Gaufreteau nous raconte qu'un honorable et riche bourgeois de Bordeaux s'étant dépouillé de tous ses biens en faveur de sa fille et de son gendre, se vit peu à peu négligé et abandonné par eux. L'idée lui vint alors « d'acheter trente ou quarante compts de jects blancs et jaunes » qu'il compte et recompte avec bruit dans sa chambre, et aussitôt le gendre et sa femme, s'imaginant que le bonhomme avait encore un trésor en réserve, reviennent à lui, et l'entourent de prévenances et d'égards. C'est encore, à quelques variantes près, l'histoire de Jean Conaxa que l'on peut lire dans Césaire de Heisterbach, et que Garasse a traduite tout au long dans sa *Doctrine curieuse*, p. 926.

On pourrait peut-être encore trouver chez quelqu'un de nos vieux conteurs cette histoire grivoise d'un procureur *instigant* (t. I, 245) et de sa femme en quête l'un et l'autre, chacun de leur côté, de bonnes fortunes. Un jour le mari a recours à une Célestine de l'endroit qui lui donne chez elle un rendez-vous justement avec sa femme, laquelle, sans perdre contenance, « commence à crier et tancer son mari de la belle façon, disant qu'ayant esté advertie de sa débauche et mauvaise vie, elle ne l'avait jamais peu croire, qu'elle ne l'eut cogneu de ses propres yeux, etc. » Je mets fin à ces citations, qui prouvent suffisamment que Gaufreteau était un conteur amusant, mais un chroniqueur dont il faut se défier.

A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

A. Henri Becker. **Un humaniste au XVIe siècle, Loys Le Roy (Ludovicus Regius) de Coutances.** Paris, Lecène, Oudin et Cie, 1896, in-8, VIII-409 pages.

Le livre de M. Becker, qui est une thèse de doctorat, lui a valu en Sorbonne, des éloges nombreux et très mérités, pour les qualités d'esprit et de style dont il témoigne. Nous y souscrivons très volontiers; mais il nous faut bien regretter que M. Becker, qui affecte pour l'érudition un certain dédain, ait justement choisi un sujet où l'érudition eût été à sa place, où elle était même nécessaire. Faute de s'être d'abord astreint aux recherches méthodiques et minutieuses qui étaient ici de mise, le livre de M. Becker demeure superficiel et trop incomplet pour rendre à l'histoire littéraire les services qu'on en pourrait attendre.

La biographie de Louis Le Roy était jusqu'à présent demeurée assez obscure; on ne la connaissait guère que par ses propres écrits. Le premier devoir du nouveau biographe était de faire tout le nécessaire pour élucider les points obscurs de cette biographie et pour l'enrichir de détails nouveaux. Il ne semble pas que M. Becker l'ait compris, et le court chapitre (29 pages) qu'il consacre à la vie de Louis Le Roy n'ajoute guère à ce que celui-ci nous apprenait sur lui-même. D'autre part, pour étudier ses œuvres après sa vie, suffisait-il de choisir les plus caractéristiques, d'en montrer l'originalité et d'en préciser les tendances? Pour nous permettre d'apprécier l'activité et les mérites de Le Roy comme philosophe politique et comme traducteur, ne fallait-il pas avant tout dresser une liste complète de ses moindres productions, avec les dates auxquelles elles parurent? On la chercherait vainement dans le livre de M. Becker : la Notice bibliographique qui le termine devrait être, pour rendre des services, augmentée de sept ou huit paragraphes et les omissions qu'on y remarque ne sont pas toutes sans importance. Nous voudrions montrer ce que M. Becker pouvait faire pour éclairer et pour enrichir la biographie de Louis Le Roy, et compléter aussi ce qu'il nous apprend de son activité comme écrivain et en particulier comme traducteur [1].

Le document le plus ancien que nous possédions sur Louis Le Roy remonte à l'année 1533. A la suite des *Scholia in Porphyrium de quinque vocibus*, ouvrage de Ioannes Arboreus, et dont Simon de Colines donnait cette année-là une deuxième édition, on lit trois pièces de vers élégiaques, l'une en grec, les deux autres en latin, composées par Ludouicus Regius Constantiensis « in laudem Ioannis Arborei praeceptoris sui ». Il est regrettable que la lecture de

1. Nous n'avons pas jugé nécessaire de signaler expressément les omissions ou les erreurs de M. Becker : il nous suffira de dire que nous n'avons insisté dans ce compte rendu que sur les faits ou sur les œuvres dont il ne dit rien : ensuite le lecteur pourra facilement, en se reportant à son livre, y faire la part des assertions hasardeuses et des développements qui portent à faux.

ces épigrammes, dont l'une est assez agréable, ne nous fournisse aucun renseignement sur celui qui les composa. De ce que Regius appelle Arboreus son maître, faut-il conclure qu'à cette époque il étudiait au collège du Plessis dont Jean de l'Arbre fut longtemps régent (Du Boulay, t. VI, p. 946)? Nous laissons la question en suspens.

Le séjour qu'il allait bientôt faire à Toulouse devait parfaire en Louis Le Roy l'humaniste que promettaient déjà ces épigrammes. Il y trouvait toute une société de lettrés et d'humanistes qui paraissent l'avoir accueilli à bras ouverts : la recommandation de Nicolas Bérauld lui ouvrit toutes les portes. Robert Breton lui écrivit une lettre des plus aimables (Robert. Britannus, *Orationes quatuor, Epistolarum libri tres*, Toulouse, 1536, f. 92 v°). Il dut aussi gagner tout de suite l'amitié de Jean de Boyssoné, avec qui nous allons voir qu'il resta en correspondance. Il était dès lors entendu qu'il ne reviendrait à Paris que pour entrer à la cour [1].

Il est douteux qu'il y ait obtenu un emploi bien déterminé : lui-même se qualifie seulement le « domestique » de François Errault et de François Olivier, qui, après Guillaume Poyet, se succédèrent dans l'office de chancelier. Olivier semblait être le Mécène impatiemment attendu dont la protection assurerait à Le Roy la tranquillité et le bien-être, et voici ce que J. de Boyssoné lui écrivait, en apprenant qu'il entrait au service du nouveau chancelier [2].

« Gaudeo non uulgariter mihi, et tibi in primis gratulor te tandem aliquando nactum esse patronum ex animi sententia. Nondum enim a Pini Tolosani obitu mihi uisus est tibi contigisse patronus ullus qui te dignus esset quantumlibet Pontificalibus aut senatoriis insignibus sese efferrent et tibi montes aureos pollicerentur. Nunc autem, cum usque adeo uotis tuis fortuna cumulate responderit, mirifice lætor. Si quis enim unus ex omnibus tibi deligendus esset, hoc Francisco Oliuario commodior aut dignior nemo deligi poterat qui generis splendore clarus, magnitudine rerum gestarum conspicuus, eruditione et doctrina praestans, tot magnis legationibus functus ad fastigium magistratuum gallicorum, diis hominibusque plaudentibus, nuper euectus est, qui, ut est uirtutis et studiorum cultor acerrimus, non sinet te hominem iisdem uirtutibus et litteris deditum egestate aliqua laborare aut inopia sordescere, sed te aut magistratu aliquo honorifico praeficiet aut sacerdotio opimo te a Rege honestari curabit... » (Biblioth. de Toulouse, ms. 834, f. 94 r°.)

La réalité ne répondit pas à ces espérances : nous voyons qu'à la mort d'Olivier, en 1560, Louis Le Roy est littéralement sans ressources, et qu'il assaille ses protecteurs de lettres quémandeuses. « Les correspondants s'émurent, agirent et obtinrent pour leur protégé un office au Parlement » (Becker, p. 15). Si le fait est vrai, la date en tout cas en est inexacte; comment Louis Le Roy aurait-il pu entrer au Parlement en 1560, si l'*Oratio ad curiam Parisiensem*, sorte de discours de réception, fut imprimée en 1559, à la suite des *Selectiores aliquot epistolae* (Parisiis, ap. Fed. Morellum, 1559, 4°)? Au reste ce discours semble être le seul témoignage qui atteste l'entrée de Louis Le Roy au Parlement. On n'en retrouve nulle trace dans les Registres du Parlement conservés aux Archives nationales, et nous avons vainement cherché son nom dans le *Catalogue de tous les conseillers au Parlement... avec leurs généalogies*, que renferme, à la Bibliothèque nationale, le manuscrit français 32 515. Or il y a justement, dans les poésies d'Adrien Turnèbe (qui mourut en 1565), une

1. « Antequam hinc soluam, et meipsum fluctibus aulicis committam... », écrivait-il en août 1539 à son protecteur Philippe de Cossé (*Vita Budaei*, p. 63).

2. Je dois la communication de cette lettre à M. J. Buche, qui poursuit, dans la *Revue des langues romanes*, la publication de la correspondance de Boyssoné. Qu'il me soit permis de le remercier ici de son obligeance. La lettre n'est pas datée, mais on voit, en la lisant, qu'elle a dû être écrite peu de temps après la nomination d'Olivier comme chancelier : or cette nomination eut lieu le 18 avril 1545.

pièce satirique, intitulée βασιλικὸς Παράσιτος, dont le titre paraît déjà fort clair, et dont les moindres détails peuvent très bien convenir à notre Regius, ou s'accorder du moins avec la réputation que ses contemporains lui ont faite. Il y est représenté comme un parasite sans pudeur, comme un glouton insatiable, comme un bavard effréné, et le poète ajoute :

Affectau it ebur noster quandoque curule :
Verum tum sensit censorum theta seuerum.
In mensa nam qui magnorum dogma sophorum
Explicat, exiguo tum concidit ipse rogato :
Deposuitque curule, et mensam coepit ut ante
Affectarier, et primis accumbere lectis,
Effrons nil ueritus, metuensque offendere nullum.
(*Adriani Turnebi Poemata*, p. 102.)

Ainsi il faudrait conclure de ce passage que Regius, nommé par le roi conseiller au Parlement, ne fut pas en état de satisfaire à l'examen que des ordonnances récentes imposaient aux canditats présentés par le souverain; aussi bien, quand il concluait ainsi son *Oratio ad curiam parisiensem* : « Si votre bienveillance ne peut m'épargner cet examen périlleux, obéissons à la loi nouvelle, et succombons plutôt qne d'abandonner le poste où un excellent prince vient de m'appeler! » (Becker, p. 16), c'était là sans doute un détour habile pour s'excuser d'avoir succombé, et la publication de ce discours, probablement refait après coup, et où il exagérait la difficulté de l'épreuve qu'il lui avait fallu subir, était sa dernière ressource pour dissimuler le caractère humiliant de son échec.

On regrettera enfin que M. Becker ait passé si rapidement sur la nomination de Louis Le Roy comme lecteur royal. Il ne nous explique pas, et on lui en a déjà fait le reproche en Sorbonne, comment un Lecteur Royal nommé en 1572 pouvait ne monter dans sa chaire qu'à la fin de l'année 1574 : tel est pourtant le cas de Louis Le Roy, et lui-même, dans son discours d'inauguration, présente la chose comme toute naturelle. S'il s'est décidé à commencer enfin son enseignement, ce n'est, dit-il, que pour obéir aux sollicitations des savants : « hoc munus docendi... postremo hortantibus uiris doctis aggredior » (*Prolegomena politica*, f. 6 r°). D'autre part, dans la dédicace des *Deux Oraisons françoises* qu'il a prononcées en février 1576, voici comment, tout au début, il parle de son enseignement au Collège royal : « Monseigneur, durant ce long seiour qu'a faict la Cour en ceste ville de Paris, ie me suis mis quelquefois par manière d'exercice à lire publiquement Aristote et Demosthene. » Il semble donc que son office de lecteur royal ne l'ait nullement empêché de suivre la cour; bien plus il fit toujours passer ses devoirs de courtisan avant ses devoirs de professeur. En 1575, s'il lui arriva d'interrompre, avant la fin de l'année, une explication d'Aristote, ce fut, dit-il, « non mea sponte, sed jussu Regis, qui seorsum mea opera uti proposuerat » (*Orationes duae*, f. 15). Il semble donc qu'à cette époque ces charges de Lecteur Royal n'aient pas entraîné des obligations bien strictes, et que le roi les ait distribuées comme il aurait fait de bénéfices ecclésiastiques qui n'obligeaient pas à la résidence. Il n'attendait même point qu'un professeur de son Collège fût mort pour lui nommer un remplaçant; et, depuis un an déjà, Jacques-Marie d'Amboise était, si l'on peut dire, lecteur royal en expectative quand il remplaça Louis Le Roy. En fut-il de même pour ce dernier? A quelle époque exactement fut-il nommé? Fut-il expressément désigné pour occuper la chaire de langue grecque, et Goujet se trompe-t-il en lui donnant à la fois les chaires de philosophie et de langue grecque? Enfin pourquoi Louis Le Roy tarda-t-il si longtemps à s'acquitter de ses nouvelles fonctions? Autant de petits problèmes qui se posaient à l'occasion de sa nomination au Collège royal, et que M. Becker, s'il les a vus, aura dissimulés pour n'avoir pas à les résoudre.

On voit qu'il resterait beaucoup à faire, après lui, pour établir d'une façon définitive la biographie de Louis Le Roy; mais il nous répondrait peut-être que c'est là chose secondaire, après tout, et qu'il s'est appliqué surtout à étudier Louis Le Roy dans ses ouvrages : voyons donc comment il l'a fait et si, par exemple, il nous donne une juste idée de l'activité du traducteur.

Ce qu'avant tout il fallait bien marquer, selon nous, c'est que d'abord, dans la pensée de Louis Le Roy, ses traductions n'étaient pas destinées à être publiées, mais qu'il les avait entreprises pour se former l'esprit et le style, « s'il aduenoit, ce sont ses propres paroles, que i'escriuisse quelquefois de moy mesme » (*Trois liures d'Isocrates*, 1551; f. A iij v°) : chacune de ses traductions est un fragment d'une œuvre immense dont il paraît avoir presque réalisé le dessein primitif, tant il y mit de persévérance. Il eut d'abord l'occasion d'en offrir plusieurs à quelques grands personnages dont il avait reçu des services et qui l'encouragèrent à les faire imprimer; plus tard seulement le succès que ces premiers essais rencontrèrent auprès du public, l'engagea plus avant dans cette voie et le fit persévérer dans son œuvre de traducteur; mais, dans son esprit, ces traductions ne furent jamais qu'un emploi provisoire et inférieur de son activité, une préparation aux œuvres originales de philosophie politique auxquelles il songeait déjà. Dans le *Discours au lecteur* qui suit le *Sympose*, Le Roy a lui-même indiqué tout le plan qu'il s'était tracé (Becker, p. 84) [1]. Dès 1547, il s'était mis en devoir de le réaliser, et, pour honorer son joyeux avènement, il présentait à Henri II *Deux livres d'Isocrates Athenien... translatez de grec en francoys par Maistre Loys Le Roy Docteur es Droictz* (Bibl. nat., Nouv. Acq. fr. 1843). En 1551, cette même traduction d'Isocrate était imprimée avec la traduction du discours Πρὸς Δημόνικον, dans un seul volume, et sous le titre suivant : *Trois livres d'Isocrates ancien orateur et philosophe*; Paris, Michel de Vascosan, 1551. Le même volume contenait encore, comme on le voit sur la feuille de titre : *Le Premier liure de l'Institution de Cyrus, ou du Roy perfet, composé par Xenophon, et Oraison du mesme autheur, contenant les louenges d'Agesilaus Roy des Lacedemoniens* [2].

Le Premier livre de la *Cyropédie* avait été offert au roi d'Angleterre Édouard VI, pendant le séjour que Louis Le Roy avait fait à sa cour en 1550, mais, si nous l'en croyons, il était alors déjà traduit depuis trois ans. Enfin d'autres traductions, plus importantes, étaient déjà prêtes, qu'énumère le Privilège (f. 105) : « c'est le Timée, et le Phaidon de Platon... En après le liure d'Hippocrates de l'aer, des eaues, et differences des lieux, et parties du monde : Theophraste des uens : et un abrégé de la cosmographie, tant ancienne que moderne. Finablement sept oraisons de Demosthene prince des orateurs, pleines de discours appartenans au regime politique. » Le *Timée*, suivi des trois *Olynthiaques*, parut cette même année 1551, et le *Phédon* en 1553 [3]; les *quatre Philippiques*, nous allons le voir, parurent en 1555; quant aux traductions d'Hippocrate et de Théophraste, Louis Le Roy en parle ailleurs [4] comme

1. Il l'avait même indiqué dès 1555, car ce discours reproduit presque toutes les idées et tous les développements de celui qui accompagne les *Quatre Philippiques*; cf. *infra*. Le paragraphe cité par M. Becker, p. 85, reprend même presque mot pour mot un développement du Discours de 1555.

2. Dans la *Notice bibliographique* qui forme le deuxième appendice de son livre, M. Becker mentionne cet ouvrage d'après le catalogue de Claudin. Il pouvait cependant le consulter à la Bibliothèque nationale, où j'ai d'ailleurs trouvé tous les ouvrages qui seront mentionnés dans la suite de ce compte rendu.

3. Notons en passant que les pages où M. Becker parle des traductions partielles de Platon avant Louis Le Roy ne sont pas exemptes d'erreurs : il convient de ne pas les lire sans se reporter à l'article de M. Abel Lefranc, paru ici même (Année 1896, p. 1), sur *Le platonisme dans la littérature en France à l'époque de la Renaissance*.

4. *Le premier, second et dixieme liure de iustice*, p. 211; cf. *infra*.

d'œuvres qu'il tient toutes prêtes pour l'impression « afin de les mettre avec le Timée quand on le refera ». Brunet les mentionne comme s'il les avait vues lui-même, justement à la suite d'une réimpression du *Timée*, et l'on doit tout au moins conclure qu'elles furent écrites, sinon publiées. Enfin la traduction promise des *Philippiques* allait paraître en 1555, avec trois livres de la *République* de Platon, dans un volume dont voici le titre : *Le premier, second, et dixieme liure de iustice ou de la republique de Platon. Quatre Philippiques de Demosthene. Sermon de Theodorite Euesque de Cyropoli..., de la prouidence et iustice diuine. Le tout traduit de Grec en Francois par Loys Le Roy.* — Paris, Sebastien Nyuelle, 1555. L'ouvrage est dédié au garde des sceaux Jean Bertrand, Evêque de Comminges; c'est à son intention que, dans la *République* de Platon, Louis Le Roy a choisi, dit-il, « les plus beaux liures et les plus conformes à noz meurs pour les *lui* presenter » (f. A. ij r°). Plus tard seulement, sans doute, il conçut le dessein de faire de la *République* une traduction complète, qui fut faite en effet, mais qui ne parut qu'après sa mort [1]. En tout cas, il semble qu'à cette date de 1555 Louis Le Roy eût déjà dans ses papiers, prêtes ou peu s'en faut à être imprimées, celles de ses traductions qui devaient paraître plus tard, et quelques-unes même qui ne virent jamais le jour. Dans une sorte de discours de « Loys Le Roy aux lecteurs », placé après les *Philippiques*, il faisait cette déclaration curieuse : « Nous avons tant fait par noz menues iournees que sommes paruenus à la fin de noz traductions Francoises... ou [à présent] cesserons de traduire, estans deliberez essayer à l'aduenir que pourrons faire de nous mesmes, ainsi qu'a tousiours esté nostre intention depuys le commencement de noz estudes. » (P. 211.)

Ce n'est pas à dire que le public ne devait plus désormais voir de Louis Le Roy la moindre traduction. Mais, à part le *Sympose*, toutes celles qui parurent après 1555 se rapportaient uniquement à des sujets de philosophie politique, et, par les titres mêmes qu'il leur donnait, Louis Le Roy sembla prendre à tâche d'en augmenter l'intérêt « d'actualité ». En 1563, c'est le *Discours tres-elegant et tres graue sur le grand et iadis renommé Royaume des Perses, et la nourriture de leurs Roys : aussi sur la moderation de liberté et de seruitude qu'on doit garder es Estats publics, à l'exemple desdits Perses et des Athéniens, etc. Extraict du troisieme liure des Loix de Platon, et traduit de Grec en François, par Loys le Roy dit Regius.* — Paris, Federic Morel. En 1566, c'est l'opuscule intitulé : *Des changemens, ruines et conseruations des Estats publics, avec les causes des Emotions ciuiles, leurs maux, et remedes...* — Paris, Federic Morel.

Ne semble-t-il pas qu'on ait ici affaire à un ouvrage original de philosophie politique? Sous ce titre pompeux nous avons simplement une traduction du cinquième livre de la *Politique* d'Aristote (le huitième dans les éditions actuelles). Enfin le discours de Cyrus à ses enfants au huitième livre de la *Cyropédie*, qui, en 1553, avait été imprimé à la suite du *Phédon*, paraissait à part, en 1575, sous le titre suivant : *Du Bien aduenant aux princes freres de leur amitié mutuelle, et bonne intelligence entre eulx. Par le grand Cyrus fondateur de la Monarchie Persienne, à Cambyses et Taoxares ses filz. Traduict du grec de Xenophon par Loys le Roy dict Regius.* — Paris, Federic Morel. On le voit, ces dernières traductions pourraient presque être mises au nombre des opuscules politiques comme Louis Le Roy en a composé. Presque autant que du traducteur, elles sont l'œuvre du *politique* qui s'était révélé en lui et que M. Becker a étudié avec tant de bonheur et de sagacité. Pourquoi faut-il qu'ici encore il se soit enfermé dans l'examen des œuvres essentielles de son personnage et qu'il en ait négligé quelques-unes, moins importantes il est vrai, mais dont

1. Notons qu'au mois d'avril 1561 Louis Le Roy obtenait un privilège qui lui permettait « de faire imprimer... les Traductions et expositions des politiques d'Aristote et de Platon ». (*Des changemens, ruines et conseruations...*; cf. *infra*.)

une simple lecture pouvait cependant le renseigner plus complètement sur Louis Le Roy? S'il ne s'était pas privé de ce secours, il aurait sans doute insisté davantage sur les études historiques par lesquelles celui-ci s'était préparé à découvrir les lois de la philosophie politique, il aurait parlé des travaux historiques qu'il paraît même avoir entrepris. En 1567 paraissait un court opuscule qui devait avoir au moins cinq réimpressions; c'est la *Consideration sur l'histoire françoise, et l'uniuerselle de ce temps, dont les merueilles sont succinctement recitees.* — Paris, Federic Morel. « Madame, disait-il au début de l'épitre liminaire adressée à Catherine de Médicis, il y a desia assez long temps qu'il pleut à vostre maiesté me commander de reuoir et continuer les Annales de France.... Attendant donc meilleure commodité d'entreprendre l'œuure entière, suyuant vostre commandement,... cependant i' ay proposé recueillir les choses aduenues depuis la paix de Cambresis et le decez du Roy Henry vostre tres honoré et cher mary... » (f. 2 r° et v°). Et de même, l'une des *Trois Prefaces* imprimées à la suite de la *Consideration sur l'histoire françoise* est adressée (f. de titre) « à M. d'Alençon autre frere du Roy, sur l'histoire politique recueillie des plus illustres estats du Monde, anciens et modernes ». Ces deux ouvrages furent-ils exécutés? restèrent-ils seulement à l'état de projet? Il semble bien que le deuxième ait dû être écrit, et que la préface dont nous venons de transcrire le titre ait dû être mise à un ouvrage manuscrit qui fut réellement présenté au duc d'Alençon (cf. aussi f. 27 r°). Enfin y a-t-il quelque rapport entre ce traité, dont cette préface atteste seule l'existence, et celui dont un manuscrit de la Bibliothèque Nationale semble nous avoir conservé un fragment? C'est le ms. latin 6.059 A, dont nous transcrivons le titre.

De Regno Poloniae per Ludouicum Regium Constantinum, libri duo, ad serenissimum Regem Poloniae Henricum eius nominis primum [1]... *Ex obseruationibus politicis ejusdem Regii : In quibus narrantur Regnorum, Imperiorum, et illustrium Rerumpublicarum Initia, progressiones, uires, conuersiones, Inclinationes, et exitus cum suis causis, et rationibus, collatis omnium inter se similitudinibus et dissimilitudinibus.* Les premières lignes du titre suffisent à indiquer à quelle occasion le manuscrit fut écrit; mais quelle étendue, quelles proportions avait cet ouvrage dont nous avons ici un morceau détaché? Il serait impossible de le dire; nous ne pouvons déterminer si Le Roy avait fait pour beaucoup d'autres nations le même travail que pour la Pologne, ni si chaque nation dont il s'était occupé avait été l'objet d'une étude aussi complète. Il nous suffit cependant qu'il ait conçu le projet d'une œuvre si considérable et qu'il ait commencé à le réaliser. C'est une preuve de l'immense labeur qu'il s'était imposé pour se préparer, comme Aristote, à écrire ses *Politiques*, et qui nous a valu seulement la *Vicissitude*.

Tout cela valait peut-être la peine d'être remarqué, et l'on reprocherait à M. Becker d'avoir négligé ce manuscrit, s'il n'était à peu près sûr qu'il en a ignoré l'existence. Cependant il est tant de choses dont il ne nous a pas parlé et qui étaient à leur place dans son livre, qu'on se prend à penser que ce silence est peut-être volontaire : il est bien étrange, en effet, que l'auteur d'une thèse sur Louis Le Roy n'ait jamais manié ou ne connaisse même pas trois ou quatre ouvrages de Louis Le Roy qui ne sont pas tous indifférents, et, comme nous ne pouvons croire au manque de conscience, nous concluons au manque total de méthode.

LOUIS DELARUELLE.

1. La suite du titre annonce une description complète de la Pologne, au point de vue physique, ethnographique, politique. Mais, nous n'avons, dans le ms. de la Biblioth. nat., que le premier livre de l'ouvrage, et il nous manque justement la partie qui nous intéresserait le plus, l'étude très détaillée que promettait le titre, sur le mécanisme gouvernemental de la Pologne.

FELIX FRANK. **Dernier voyage de la Reine de Navarre Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, avec sa fille Jeanne d'Albret, aux bains de Cauterets (1549).** — *Épîtres en vers inconnues des historiens de ces princesses et des éditeurs de leurs œuvres. — Étude critique et historique d'après des textes inédits et des recherches nouvelles, suivie d'un appendice sur le vieux Cauterets, ses thermes et leurs transformations.* Toulouse, Privat; Paris, Lechevalier; in-8° de 112 pages.

I [1]

Ce titre un peu long a, du moins, l'avantage de dire exactement le contenu de cette publication, qui a un double intérêt historique et littéraire. M. Félix Frank, l'editeur des œuvres de la reine de Navarre, vient d'établir que celle-ci accomplit, peu de mois avant sa mort, un dernier voyage aux bains de Cauterets, dans le printemps et l'été de 1549, que sa fille Jeanne d'Albret, épousée par Antoine de Bourbon, le 20 octobre 1548, y passa quelque temps avec elle, jusqu'au moment où elle fut rappelée par son mari, enfin qu'une correspondance en vers entre les deux princesses fut motivée par ce voyage et cette séparation. Une partie de cette correspondance a été rééditée par M. Abel Lefranc, après avoir été imprimée une première fois dans le singulier ouvrage de M. Edouard Frémy, qui l'avait offerte au public dans ses prétendues *Poésies inédites de Catherine de Médicis*, Paris, 1885 (publication que M. Lefranc, disons-le, en passant est excusable d'avoir ignorée). Une autre partie de ces épitres a échappé à l'attention de M. Lefranc: ce sont précisément celles qui ont révélé à M. Frank, par des mentions caractéristiques, le lieu et la date de la réunion passagère de la reine et de sa fille. Une certaine complication résulte des publications déjà faites, et des fausses attributions données aux pièces. Voici le résumé des conclusions de l'auteur. Le manuscrit 883 (de la Bibliothèque Nationale) renferme dix épîtres formant groupe; l'une d'elles est l'épître de Marguerite au roi Henri II (première de l'édition Lefranc), une autre est de Jeanne d'Albret souhaitant le retour de sa mère, une troisième d'un personnage de la cour de Pau; restent sept épitres, « dont six furent accordées généreusement par M. Ed. Frémy au talent poétique supposé de Catherine de Médicis, et que M. Lefranc, les retrouvant dans le manuscrit 24,298, sous la rubrique exacte de « la Reine de Navarre » et de « madame la princesse », avec l'épître à Henri II et trois pièces absentes du manuscrit 883, plaça en tête de son travail. Le vrai service rendu par M. Lefranc est donc, indépendamment de la publication de ces trois dernières pièces, *seules inédites* dans la série donnée par lui, d'avoir fixé, grâce au manuscrit 24,298, l'origine réelle de la série entière, ce qui, par contre-coup, rend incontestable celle des trois premières épîtres du manuscrit 883. M. F. était déjà arrivé, par sa propre critique, à des conclusions d'attribution certaines sur ce dernier manuscrit. Son travail vient à point pour compléter celui de l'éditeur des *Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, et pour y apporter un commentaire précieux. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'annotation abondante et des observations dont l'auteur enrichit nos connaissances sur une époque et un milieu littéraire qu'il connaît très exactement. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à un ouvrage indispensable à qui s'occupe de la reine de Navarre. Souhaitons aussi la prochaine publication des nouvelles œuvres inédites de la Marguerite des princesses dont M. F. donne l'indication; elles semblent devoir ajouter des morceaux de valeur, aux poèmes d'amour

1. Nous avons reçu deux comptes rendus de l'ouvrage de M. Frank. Nos lecteurs ne seront assurément pas fâchés de trouver ici ce double jugement, d'ailleurs fort court.

d'une part, de l'autre aux Comédies ou moralités, et il faut se féliciter que la moisson en l'honneur de l'œuvre de la reine de Navarre s'augmente tous les jours grâce aux recherches des travailleurs. Nul mieux que M. Félix Frank n'est qualifié pour lier un jour la gerbe définitive.

P. N.

II

Le volume des *Dernières Poésies de Marguerite de Navarre* publié par M. Abel Lefranc d'après les mss. 24 298 et 883 de la Bibliothèque nationale ne devait pas être la dernière surprise que réservait cet intéressant sujet. La brochure de M. Frank est venue apprendre à de nombreux lecteurs et même à plusieurs savants que, sur dix épîtres de Marguerite prétendues inédites, sept avaient été trouvées dans le ms. 883 par M. Frémy, qui, avant M. Lefranc, les avait publiées dans le *Correspondant* (10 et 25 mars, 10 et 25 mai 1883), mais en les attribuant à tort à Catherine de Médicis. Cependant ce n'est pas seulement pour faire cette constatation, d'un intérêt plutôt négatif et qui n'atteint qu'une très petite partie du livre de M. Lefranc, que M. Frank a pris la plume. Il ne s'est pas non plus proposé uniquement de montrer que, dès avant la découverte du ms. 24 298 qui a levé tout doute à ce sujet, lui-même attribuait à Marguerite de Navarre les épîtres publiées par M. Frémy. Il a voulu : 1° faire rentrer dans l'œuvre de la reine de Navarre une épître importante et faire connaître deux autres lettres en vers qui s'y rattachent; 2° fixer l'origine, la date, le sens de cette épître et de celles qu'a publiées M. Lefranc, par des preuves tirées des faits et de l'histoire. — M. Lefranc, trop confiant peut-être dans le ms. 24 298, ne s'était servi du ms. 883 que pour vérifier le texte du premier. M. Frank a surtout suivi le ms. 883. Tout en reconnaissant qu'il n'est qu' « un pêle-mêle de morceaux d'origines et de matières *très* distinctes » (p. 10), il lui accorde si pleine confiance qu'il emploie toute son érudition à justifier l'ordre des pièces qu'il renferme.

L'épître I, qui manque chez MM. Frémy et Lefranc, est d'une fille à sa mère. A la nouvelle du prochain retour de celle-ci, elle dit adieu aux « pleurs, soupirs et travaulx », pour revenir à la muse. Elle veut que sa mère soit heureuse de sa joie [1]. Elle termine par de longues protestations d'obéissance. — L'épître II, qui manque aussi chez MM. Frémy et Lefranc, est écrite de Pau. L'auteur de la lettre, sous prétexte de demander d'amples détails sur un incendie qui « oza fere dommage aux tendres pieds de l'honneste princesse », et mit en danger plusieurs personnes de sa « troupe », raconte ce qu'il en sait. Il demande une réponse, si toutefois « aux baings quelque loysir avez ». La 3e épître, laissée de côté par M. Lefranc, a été attribuée à Catherine de Médicis par M. Frémy. — La reine, qui est aux bains de Cauterets avec sa fille, écrit « ce jour d'assention » à son gendre. D'abord, le spectacle qu'elle a sous les yeux lui suggère de graves et solennelles réflexions sur la puissance de Dieu. « Par luy, pour luy et en luy tout est faict. » La grandeur de Dieu lui semble figurée par « ces haultz montz »; elle croit voir notre bassesse « en regardant le ganvre abas courir »; et l'efficacité des « baings où l'on trouve santé » lui représente la bonté de Dieu. Dans la deuxième partie elle arrive à l'objet même de sa lettre, qui est de faire venir son gendre. Votre femme, lui dit-elle, souffre cruellement de votre absence. En terminant elle souhaite que les époux, réunis auprès d'elle et pour toujours, la fassent « mere grand » « par le doulx fruict d'un beau petit enfant ».

Voici sur ces trois lettres le commentaire historique de M. Frank : elles ont

1. « Puisqu'aves prins pitié Du mal passé, de l'ennuy et torment, Recevez donc du mien contentement Tout le plaisir. » V. 24-27. J'ai cru pouvoir changer la ponctuation de ces vers, dont l'idée est reprise par Marguerite. Ep. V. Ed. Lefranc.

été écrites en mai 1549. Au mois d'avril, la reine Marguerite, laissant à Pau son mari, sa fille et son gendre, Antoine de Bourbon, lequel était sur le point de se rendre à Paris pour y assister aux fêtes de l'entrée de Henri II, était allée refaire sa santé aux eaux de Cauterets. A la nouvelle du retour prochain de sa mère, Jeanne d'Albret écrit à la reine pour lui exprimer sa joie (Ép. I). Mais celle-ci prolonge tant son séjour à Cauterets, que sa fille vient l'y rejoindre. Ici se place l'incendie, sur lequel la cour, restée à Pau, demande des détails (Ép. II). Enfin, Marguerite, inquiète au sujet de sa fille que désole l'absence de son mari, écrit à Antoine de Bourbon pour le presser de revenir au plus vite (Ép. III).

En ce qui concerne l'épître III, on ne peut que se rallier aux conclusions de M. Frank. Il prouve par les faits que Catherine de Médicis n'a jamais été à Cauterets un jour d'Ascension. L'épître est de Marguerite. Tout le montre : les allusions aux faits et aux personnes, la profondeur du sentiment religieux, l'enseignement moral tiré, par un procédé qui lui est familier, du spectacle de la nature, enfin l'émotion et les pressentiments de la fin. La date, 31 mai 1549, est hors de doute. — Les deux autres épîtres sont d'un intérêt très secondaire. D'ailleurs, si l'on admet sans hésitation avec M. Frank que la première trahit la main de Jeanne d'Albret par la gaucherie du style, le choix des rimes et le vocabulaire, que la deuxième est d'un personnage de la cour du roi de Navarre, on ne voit guère quelle raison, si ce n'est le désir de justifier la place de ces deux pièces dans le ms. 883, milite en faveur de la date de 1549. M. Frank a su les rattacher très adroitement à la troisième; mais ce n'est là qu'une hypothèse très séduisante. Rien ne la combat, mais rien ne la confirme. On a même quelque peine à voir dans l'épître I, qui ne renferme aucune allusion à la maladie de la reine, la lettre d'une fille à sa mère partie aux bains pour y rétablir sa santé (p. 21).

Pour prouver mieux encore la valeur de ses déductions, M. Frank a montré que les épîtres publiées par M. Lefranc continuent logiquement et historiquement les trois premières. Il énumère celles-là dans l'ordre du ms. 883, qui se distingue peu de celui du ms. 24 298 : la seule différence à noter consiste dans le rang attribué à l'épître VIII du ms. 883. Cette lettre, une des plus belles, est d'ailleurs assez dépourvue de détails caractéristiques pour qu'on puisse la déplacer dans la série sans inconvénient. — Mais ce qui importe surtout, c'est de fixer la date de ces épîtres. M. Lefranc estimait qu'elles avaient été écrites fin octobre 1548. M. Frank a montré — sauf peut-être pour les deux premières — qu'elles s'échelonnent dans l'année 1549, de mai à septembre. En effet, l'absence d'Antoine de Bourbon se prolongeant, Jeanne d'Albret s'était décidée à quitter sa mère pour le rejoindre. Elle comptait être accompagnée de son père, Henri d'Albret. Mais celui-ci la laissa faire le voyage toute seule, et elle dut revenir sur ses pas sans avoir vu son mari, qui avait suivi Henri II dans son expédition de Boulogne.

En somme, la lumière se fait de plus en plus vive autour de Marguerite et de son œuvre. Le livre précieux de M. Lefranc a complété la physionomie morale et littéraire de la reine. M. Frank a eu le mérite de replacer les épîtres de Marguerite à leur date, au milieu des circonstances qui les expliquent; et du même coup il a prouvé un détail intéressant que ne révélait aucun document officiel, la présence de Marguerite de Navarre aux bains de Cauterets en 1549, l'année même de sa mort.

René Radouant.

Von Dr Kæthe Schirmacher. **Théophile de Viau. Sein Leben und Werke (1591-1626). Literarische Studie.** Paris, Welter, 1897, in-8° de XII-320 p.

> Tous les jours, à la cour, un sot de qualité
> Peut juger de travers avec impunité,
> A Malherbe, à Racan préférer *Théophile*
> Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile,

avons-nous appris au collège; et une note méprisante du commentateur ratifiait, par une mention rapide, la sentence sommaire du grand inquisiteur littéraire. Il faut savoir gré à Mlle K. Schirmacher d'avoir secoué le joug despotique de Boileau et de s'être intéressée à une de ses victimes. L'étude qu'elle a consacrée à Théophile de Viau, et qui lui a valu le titre bien mérité de docteur ès lettres, n'est ni une hagiographie, ni une réhabilitation de parti pris : fondée sur une documentation irréprochable, elle ne dissimule pas les défaillances du personnage, mais elle plaide avec chaleur les circonstances atténuantes. Théophile, qui a joui en son temps d'une grande renommée, a dû justifier cet engouement : c'est bien un problème à résoudre, un véritable point de thèse.

Le travail entrepris par Alleaume en 1850 pour la Bibliothèque elzévirienne est bien dépassé, et aucune source d'information n'a été négligée. La bibliographie comprend 50 articles; les matériaux inédits sont fournis par la Bibliothèque nationale (cinq mss. des 500 Colbert, deux mss. Dupuy, le ms. fr. 24.330), l'Arsenal (trois recueils littéraires) et les Archives nationales (Actes du procès de Théophile). Quant aux éditions des œuvres de l'auteur, on en voit citer 31, outre cinq pour le *Parnasse satyrique* seulement. Mentionnons enfin un lot de 42 brochures contemporaines rarissimes qui plaident le pour et le contre de la culpabilité de Théophile (1623-1623); Mlle Schirmacher les a dépouillées avec fruit et elle en a fait le meilleur usage (pp. 125-151).

La méthode de l'auteur est aussi rigoureuse que l'argumentation est substantielle : une table analytique des matières résume à grands traits l'ordonnance du travail et donne plus de satisfaction au lecteur qu'une sèche récapitulation des têtes de chapitre; suit un bon index de neuf pages qui comprend les noms de lieux et de personnes, les ouvrages mentionnés et les matières principales. La recherche est donc amplement facilitée.

Résumons le livre à grands traits : l'homme d'abord, puis le poète. Théophile est très *moderne* de tempérament : c'est un insoumis, un inquiet; il a voulu mettre de la fantaisie, de la nouveauté, de l'imprévu dans son existence, mais la discipline inexorable et la belle ordonnance hypocrite de la société où le hasard l'avait fait naître l'ont brisé; la prison, l'exil ont été sa récompense. Le secret de son infortune tient dans cette confession : « Il est vray que la coustume du siècle est contraire à mon naturel ». Banni le 14 juin 1619, à vingt-huit ans, il rentre en grâce au début de 1621, mais une compilation malencontreuse, le *Parnasse satyrique*, où il figure, l'a discrédité à nouveau : le Parlement le condamne à l'infamie et au dernier supplice (19 août 1623); il fuit, mais, rejoint au Châtelet, il languit deux ans à la Conciergerie. Le procès est longuement examiné (pp. 103-151), grâce au « Projet d'interrogatoire », aux « Informations » et « Interrogatoires », grâce enfin aux pamphlets que nous citions plus haut. Banni derechef (en septembre 1625), il bénéficie d'une sorte d'oubli volontaire de la justice, comme honteuse de sa sévérité; il suit son protecteur, Montmorency, à la Rochelle, et il revient mourir prématurément à Paris le 25 septembre 1626.

Parmi les pages vraiment neuves de cette première partie, nous citerons celles qui ont trait aux *libertins* et aux *précieuses* (pp. 23-31), à la société élégante et à la *jeunesse dorée* de Paris vers 1622 (p. 7); la question des

influences étrangères est délicatement approfondie : Théophile doit beaucoup aux Italiens, Marini, Giordano Bruno, Vanini, mais peu ou rien aux Anglais, quoiqu'il ait connu les brouillards de la Tamise au cours de son existence vagabonde [1].

Dans les quatre chapitres de la seconde partie, Mlle Schirmacher étudie tour à tour le théoricien et le philosophe, le poète lyrique, l'auteur dramatique et le prosateur. C'est comme poète lyrique que Théophile mérite surtout de rester; après une lecture attentive des citations produites, on comprend l'enthousiasme du biographe qui met son héros hors de pair. Théophile nous apparaît de plus en plus comme un indépendant et un individualiste :

L'amour craint tout engagement,
Il ne peut souffrir de limite,
Qui veut le captiver, l'irrite,
Il ne se plait qu'au changement.

Ou bien :

La coustume à qui l'on défère...
Ne peut, toute forte qu'elle est,
M'emporter qu'à ce qui me plait.

Sa muse est lyrique, parce qu'elle est personnelle, et il est certain qu'il faut arriver à la fin du XVIIIe siècle pour retrouver le souvenir de ces confessions poétiques.

A. S.

G. Michaut. **Les Pensées de Pascal** *disposées suivant l'ordre du cahier autographe.* Texte critique établi d'après le ms. original et les deux copies de la Bibliothèque nationale, avec les variantes des principales éditions, précédé d'une introduction, d'un tableau chronologique et de notes bibliographiques. Fribourg (Suisse). Librairie de l'Université, un vol. in-4° de LXXXVII-473 p.

Le sixième fascicule des *Collectanea friburgensia* est d'une importance qui n'échappera sans doute à personne, puisqu'il est consacré tout entier à une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal. M. Michaut n'a pas cru devoir, comme ses devanciers, disposer dans un ordre déterminé, ancien ou nouveau, les fragments si divers qui constituent le manuscrit de la Bibliothèque nationale; il n'a pas cherché à reconstituer le plan de cette apologie que préparait Pascal. Laissant aux lecteurs ordinaires la liberté de choisir entre les innombrables éditions qui existent, et dont quelques-unes sont justement appréciées, M. Michaut s'est assigné un rôle modeste en apparence : il a voulu venir en aide aux travailleurs qui ont besoin de consulter parfois le manuscrit des *Pensées*, et leur permettre de savoir, sans sortir de chez eux, ce que leur apprendrait un examen attentif des passages à vérifier. On sait que le manuscrit 9202 est à peu près indéchiffrable et que les paléographes les plus habiles ne parviendraient pas à le lire s'ils n'avaient pour les aider deux bonnes copies du XVIIe siècle, établies, non sans peine, par les soins de la famille et des amis de Pascal. M. Michaut ne pouvait donc, ce qui serait bien tentant s'il s'agissait du *Télémaque* de Fénelon, songer à nous donner une phototypie du manuscrit de Pascal; mais du moins il nous permet de le feuilleter depuis la première page jusqu'à la dernière, depuis la pensée n° 1 jusqu'à celle qui porte le n° 1006. Et, comme il ne fallait rien perdre d'un semblable trésor, M. Michaut

1. « Qu'irais-je faire en un pays où mes habitudes ne sont point, où les coustumes sont contraires à ma vie, où la langue, les vivres, les habits, les hommes, le ciel et les éléments me sont étrangers? en un climat où toute l'année n'est qu'un hyver, où tout l'air n'est qu'une nuée? »

ne s'est pas contenté de reproduire le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque nationale; tout ce qu'il a pu tirer des anciennes publications ou des recueils manuscrits du XVIIe et du XVIIIe siècle, il l'a recueilli avec un soin jaloux; son édition des *Pensées* est bien la plus complète qui ait encore paru.

C'est aussi, à certains égards, une des plus intéressantes, car il nous est possible, grâce aux notes que M. Michaut a cru devoir prodiguer, de reconstituer, pour ainsi dire, les différents états de la pensée de Pascal; de le voir, même quand il s'agissait d'un simple brouillon presque informe, se corriger sans cesse et arriver à cette désespérante justesse d'expression qui le met au premier rang des prosateurs français. Les variantes, les modifications de toute nature que les anciens éditeurs ont négligées ou signalées en note à la fin de l'ouvrage, nous les trouvons ici au bas de chaque page, en regard de chaque pensée. Il n'est pas sans intérêt, quand on a lu, par exemple, dans la pensée n° 3 : «... J'entre en effroi comme un *homme* qu'on aurait porté endormi *dans une île déserte et effroyable* », de constater, grâce à M. Michaut, que c'est là une correction, que Pascal avait écrit d'abord : « J'entre en effroi comme un *enfant* qu'on aurait porté endormi *dans un bois effroyable.* » En y réfléchissant, Pascal a cru devoir substituer l'*homme* à *l'enfant*, et par suite le *bois*, qui n'effraierait pas un homme, s'est transformé en une *île déserte*. C'est un véritable plaisir pour le lecteur attentif de constater à chaque instant des modifications de ce genre, et il n'est pas inutile non plus, pour prendre encore un exemple, de remarquer avec M. Michaut que telle ou telle pensée est précédée d'une petite croix sur le manuscrit original. Ce que Pascal nous a confessé une seule fois, à la fin de la fameuse règle des partis, à savoir qu'il « s'est mis à genoux avant et après le discours qui ravit son interlocuteur », il le faisait donc souvent, — ces signes de croix réitérés en sont la preuve, — et nous sommes ainsi avertis qu'il ne faut pas juger en philosophes des passages qui étaient dans la pensée de leur auteur des actes de religion.

Un autre avantage de cette nouvelle édition, c'est la facilité avec laquelle on peut distinguer les fragments autographes, barrés ou non, de ceux qui ont été écrits sous la dictée de Pascal; le plus ou moins d'autorité des pensées à étudier éclate ainsi à première vue. N'est-il pas bon d'observer, entre autres choses, que Pascal a barré la pensée 371, qui finit par cette phrase célèbre: « Nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine ? » Sans doute les anciens éditeurs disent en note que ce passage est biffé sur le manuscrit; mais on ne lit pas toujours attentivement les notes, au lieu qu'on se demande toujours pourquoi l'emploi des caractères italiques a été jugé nécessaire, et M. Michaut a bien fait d'y recourir pour nous donner des indications si utiles.

Ainsi l'édition de M. Michaut a le grand mérite de faire connaître à ceux qui ne pourraient les consulter, d'abord le manuscrit original avec ses 881 pensées, et ensuite les anciennes copies qui le complètent. Mais ce n'est pas tout: pour rendre la tâche des travailleurs plus facile, le nouvel éditeur a indiqué la place exacte de toutes les pensées dans les éditions qui font autorité, celle de Port-Royal (1670), celle de Bossut (1779), et enfin les éditions si justement estimées, à des titres divers, de MM. Faugère, Havet et Molinier. Une bonne table de concordance permet à ceux qui ont entre les mains l'une ou l'autre de ces éditions de retrouver immédiatement dans l'édition Michaut les passages à vérifier. Ainsi quand on vient de lire dans le Pascal de M. Havet (XXIV, 58) ou dans celui de M. Molinier (t. I, p. 114) cette étrange réflexion relative à la mort : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais », on n'a qu'à consulter la table de concordance, on est renvoyé à la pensée 171, et après avoir constaté qu'il s'agit d'une pensée autographe conservée sans changement par les éditeurs de 1670, on voit avec intérêt que les mots « pour jamais » ont été

substitués par Pascal même aux mots « pour l'éternité ». Aux yeux du chrétien qui croit à la résurrection générale, l'expression n'était pas juste. Le seul regret qu'on éprouve c'est de ne pas trouver dans l'édition Michaut ce que donne l'édition Molinier, l'orthographe du manuscrit, du moins celle de Pascal, car il n'y a pas intérêt à connaître celle de son laquais. Un texte destiné aux seuls travailleurs devrait bien satisfaire sur ce point particulier leur curiosité légitime, et puisque M. Michaut a fait reproduire le masque de Pascal et même sa signature, il aurait bien dû nous donner aussi quelques spécimens de son affreuse écriture; on aimerait à contempler dans une aussi belle édition une des pages les plus tourmentées du manuscrit des *Pensées*.

L'annotation est d'une grande sobriété, car le Pascal de M. Michaut ne doit pas faire double emploi avec les éditions de MM. Havet et Molinier, et les fautes qu'on y pourrait signaler sont peu nombreuses. Toutefois il s'est glissé dans la première note de la première page une erreur assez singulière. M. Michaut dit en propres termes, à propos du célèbre papier retrouvé dans le pourpoint de Pascal : « C'est Condorcet le premier, qui a publié cet écrit, sous le nom d'*amulette mystique* ». La ponctuation de cette note est fautive, et, ce qui est plus fâcheux, l'indication est erronée : le « petit écrit trouvé dans la veste de M. Paschal », a été publiée en 1740 à la page 259 du *Recueil de plusieurs pièces* connu sous le nom de *Recueil d'Utrecht*. Une autre erreur plus grave, mais déjà reconnue par M. Michaut, qui sans doute fera faire pour la corriger ce qu'on appelle un *carton*, se trouve dans le texte même de la pensée 285; il ne faut pas lire : « pour gagner... Une chasse : comment voulez-vous... » Il faut lire avec les éditeurs précédents : « pour gagner une chasse ». Les inadvertances de cette nature sont heureusement rares dans le corps de l'ouvrage [1], et en somme cette publication fait le plus grand honneur au jeune savant qui a eu le courage de l'entreprendre.

A l'édition proprement dite M. Michaut a voulu joindre, comme son titre l'indique, une introduction, un tableau chronologique et des notes biographiques dont il faut bien dire quelques mots pour terminer ce compte rendu. Le tableau chronologique va de 1618 à 1662; il est très complet, trop peut-être; il y faudrait pourtant ajouter la date exacte de la mort de Saint-Cyran en 1643, *le 11 octobre*; et corriger au sujet de ce même Saint-Cyran l'indication erronée que voici à la date de 1636 : « *Nommé* directeur de Port-Royal, [il, y introduit le jansénisme ». Les notes bibliographiques ont une véritable importance, et elles sont appelées à rendre de grands services aux travailleurs. Non content d'énumérer les principales éditions de Pascal, M. Michaut indique en outre les documents, les études, les travaux concernant Pascal dont il a pu avoir connaissance, même ceux qui sont en préparation.

Pour tout dire en un mot, l'édition de M. Michaut, qui n'a pas la prétention de se substituer aux autres, en est le complément nécessaire, et si jamais on doit publier une édition définitive des *Pensées*, on se servira utilement de cette excellente reproduction du manuscrit original.

A. Gazier.

1. On en trouverait davantage dans l'introduction, et je demande à M. Michaut la permission de lui en signaler quelques-unes. P. XII, il parle d'*armoiries* changées; il s'agit simplement d'un *cachet*. P. LXVII, dans la Bibliographie, il donne comme anonyme un livre sur Henri IV et les Jésuites... On sait depuis longtemps que l'auteur de cet ouvrage est Louis Silvy. — P. LXVIII, il est question d'une Histoire de Port-Royal en *cinq* volumes par *Besongne*. Cette histoire est de *Besoigne*, et elle comprend *six* volumes. — P. LXVI (note), il faut lire *Arnauld* et non pas *Arnaud*, de même qu'il faut lire *Guettée* et non *Gueyttée* à la p. LXIX, et *Vallant* au lieu de *Vaillant* à la p. LXXXIII.

BÉAT DE MURALT. **Lettres sur les Anglais et les Français** (1725), publiées par EUGÈNE RITTER, professeur à l'Université de Genève. — Berne et Paris, 1897, in-12.

Ayant eu l'occasion de dire ici même [1] pourquoi une réimpression de ces lettres me semblait désirable, je n'ai pas à expliquer pourquoi cette publication doit être bien accueillie. Il me suffira de dire que personne n'était plus qualifié pour la mener à bien que M. E. Ritter, qui, à plusieurs reprises, s'est occupé de Muralt, et toujours avec succès [2]. Peut-être, dans la notice qu'il a consacrée à Muralt, a-t-il mis un peu trop haut l'auteur de l'*Instinct divin* et des ouvrages religieux aujourd'hui bien vieillis et d'ailleurs peu accessibles au public français, mais assurément aucun des lecteurs des *Lettres sur les Anglais* et des *Lettres sur les Français* ne lui reprochera d'avoir trop loué Muralt épistolier. Les *Lettres sur les Français*, notamment, constituent un document des plus intéressants sur la société de la fin du XVIIe siècle. C'est le siècle de Louis XIV vu par un Bernois de goûts un peu étroits, mais de beaucoup de sens et d'esprit, et qui fait preuve dans ses jugements d'une remarquable indépendance. Quelques-unes de ces pages mériteraient de passer, pour leur seul mérite littéraire, dans les anthologies d'épistoliers français.

La notice et les notes ne méritent que des éloges. Il eût été facile d'étendre ces dernières. Mais l'excellent livre de M. de Greierz sur Muralt a dispensé M. E. Ritter de cette tâche.

A toutes les preuves du succès des *Lettres* qu'on a déjà données, j'ajouterai le témoignage de la *Bibliothèque italique* (t. III, p. 205), d'où il ressort que le petit livre de Muralt ne réussit pas seulement en France, en Angleterre et en Allemagne. Parlant du succès qu'il rencontra en Italie, les rédacteurs de la *Bibliothèque* écrivent : « La manière dont les lettres de M. de Muralt ont été reçues prouve le goût du public pour les ouvrages caractéristiques de cette nature, aussi bien que leur beauté et leur utilité. »

JOSEPH TEXTE.

1. Voir le premier numéro de la *Revue*.
2. En même temps que M. Ritter publiait les lettres de Muralt avec un commentaire en français, M. de Greierz en donnait une édition avec des notes en allemand, à la même librairie.

PÉRIODIQUES

The Academy. — N° 1313 : *The mirror of sinful soul, translated from the French of Margaret de Navarre.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — XCVIII, 3-4 : A. Schulze, *Zur neufranzösischen Grammatik.* — Schmid, *Erklärung von Corneilles Polyeucte* (O. Schultz-Gora). — Delesalle, *Dictionnaire argot-français* (O. Schultz-Gora). — Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française* (A. Tobler). — Stier, *Französische Syntax* (A. Tobler). — Johannesson, *Zur Lehre vom französische Rein* (F. Kalepky).

Annals of the American Academy. — X, 1 : C. H. Lincoln, *Rousseau and the French Revolution.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Juillet et août : Henry Martin, *L'évangéliaire de sainte Aure.* — Paul d'Estrée, *Un autre abbé Prévost* (La Chesnaye des Bois) (fin en septembre). — E. Quantin-Bauchart, *Le miroir d'Origny et l'abbaye royale d'Origny Sainte-Benoîte* (fin en septembre). — Marquis de Granges de Surgères, *Contribution à l'histoire de l'imprimerie en France : notes sur les anciens imprimeurs nantais du* XVe *au* XVIIIe *siècle* (suite en septembre). — Baron Roger Portalis, *Nicolas Jarry et la calligraphie au* XVIIIe *siècle* (fin). — Août : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Une épave de Charles Nodier.* — Septembre : Ph. Renouard, *Une facture d'impression en 1795.* — Juillet, août et septembre : Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 juin : E. Lecanuet, *Montalembert, M. Thiers et la question d'Orient.* — Edmond Biré, *Une statue à un émigré* (Beaumarchais). — Henri Chantavoine, *Poésie et prosodie.* — 25 juin : *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juillet : *Portraits contemporains : M. Jaurès.* — Henri Chantavoine, *Les femmes qui écrivent.* — 25 juillet : *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 août : Henri Chantavoine, *Les livres de prix.* — 25 août : H. Druon, *Le poète Gilbert; une fausse légende,* I. — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 septembre : Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale : les années de jeunesse, le premier exil.* — H. Druon, *Le poète Gilbert; une fausse légende,* II. — Henri Chantavoine, *L'âme française et les influences étrangères.* — 25 septembre : Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale* : II, *La fin de l'exil, les événements de 1870, prologue du retour.* — M. J. Fraser, *Un ami de Chateaubriand : l'intimité d'un grand homme, lettres inédites.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 23 : Rossel, *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne* (H. Schneegans). — N° 31 : *Un testament littéraire de J.-J. Rousseau,* P.-P. Schultz-Gora (R. Mahenholtz).

Die neueren Sprachen.— V, 2 : F. Knigge, *Ueber die Auswahl einer französischen Grammatik für das Gymnasium.* — R. Lenz und Nobiling, *Die neueren Sprachen in Chile und Brasilien.* — Herford, *Eine Studienreise nach Paris* (R. Kron). — Glöde, *Französisches Lesebuch* (Wähner). — V, 3 : F. Knigge, *Ueber die Answahl einer französischen Grammatik ür das Gymnasium* (fin). —

Münich und Glaussing, *Didaktik und Methodik des französischen und englischen Unterrichts* (J. Hengesbach). — Schumann, *Französische Lautlehre für Mitteldeutsche* (A. Leicht). — Zola, *Rome* (A. Brunnemann). — Weiss, *Französische Grammatick für Mädchen*; Stier, *Lehrbuch der französischen Sprache für höhere Madchenschulen* (W. Knörich). — Passy, *Le petit Poucet du* XIX° siècle (Wähmer). — Bjorklund, *A ou de avec un verbe à l'infinitif* (R. Kron). — V, 4 : Gerhardt, *Die gegenwärtige Gestaltung des höheren Schulwesens in Frankreich* (O. Glode). — Ohlert, *Methodische Anleintung zum Unterricht im französischen* (R. Meyer).

Franco-Gallia. — XIV, 6 : Brestchneider, *H aspiré.* — Biart, *Quand j'étais petit* (Ed. Bretscheneider); Bahlsen und Hengesbach, *Schulbibliothek französischer Prosaschriften aus der neueren Zeit.* — Wilké-Dénervain, *Anschauungsunterricht im Französischen.* — Heine, *Einführung in die französische Konversation.* — Lewin, *Zwei kulturgeschichtliche Bilder in französischer und englischer Bearbeitung.* — Lefèvre, *Les quatre saisons représentées pour la leçon de conversation française.* — 7, 8 : Gittée, *Contes, fabliaux et nouvelles.* — Comptes rendus : Meyer, *Formenlehre und Syntax des französischen und deutschen Thätigkeitewortes.* — Publications de MM. Suès, Soltmann, Sensine, etc.

Französische Studien. — Neue Folge, II : L. P. Betz, *Die französische Litteratur im Urteile Heinrich Heines.*

Indo-germanische Forschungen. — VIII, *Anzeiger* : Körting, *Neugriechisch und Romanisch* (G. Meyer). — Koschwitz, *Grammaire historique de la langue des félibres* (H. Suchier). — Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz* (A. Büchi).

Journal des débats politiques et littéraires. — 16 juin : Émile Gebhart, *A propos d'études récentes sur le Don Quichotte.* — 21 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 juin : Augustin Filon, *La saison dramatique* (à Londres). — 27 juin : André Hallays, *La Querelle de l'Œuvre et du Mercure.* — *La vie et les travaux de M. Léon Say.* — 28 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 29 juin : Henri Chantavoine, *Poètes et poésies.* — 30 juin : Henri Welschinger, *Lettres inédites de Napoléon.* — 2 juillet : J. Bourdeau, *Le moi des comédiens.* — 3 juillet : André Bellessort, *La crise poétique* — 5 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 8 juillet : Émile Faguet, *Meilhac.* — 12 juillet : S., *Un poète* (M. Sébastien-Charles Leconte). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 juillet : Henri Chantavoine, *Deux romanciers : M. René Bazin; M. Henri Lavedan.* — 19 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 juillet : Émile Gebhart, *A propos d'études récentes sur le Don Quichotte.* — 24 juillet : Henri Welschinger, *Lettres inédites de Napoléon.* — 25 juillet : Édouard Rod, *Balzac et son historien* (le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul). — 26 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 juillet : Augustin Filon, *Euripide à University College.* — 2 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 août : Arvède Barine, *Du libre-échange en littérature.* — 5 août : Édouard Rod, *Un disparu* (Robert Caze). — 7 août : Henri Bousquet, *Au pays des Félibres.* — 9 août : S., *L'Académie nouvelle* (l'Académie des Goncourt). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 août : Émile Combe, *Molière à Pézenas.* — 13 août : Henri Bousquet, *Au pays des Félibres.* — 16 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 18 août : Émile Gebhart, *A propos d'études récentes sur le Don Quichotte.* — Henri Bousquet, *Au pays des Félibres.* — 23 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 25 août : Marcel Morry, *Avocats d'assises.* — 28 août : Henri Chantavoine, *Marivaux, par M. Gaston Deschamps.* — 30 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 septembre : J. Bourdeau, *Ruskin et la religion de la beauté.* — 6 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 8 septembre : Arvède Barine, *L'ami de Léopardi* (Antonio Renieri). — 10 septembre : *Une lettre de J.-J. Weiss : conseils de style.* — 13 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — III, 2 : E. Stengel, *Französisches Drama im Mittelalter.* — A. Doutre-

pont, *Le wallon en 1891-1894.* — J. Vising, *Anglonormannische Literatur.* — E. Freymond, *Altfranzösische Epos und Kunstromane.* — E. Stengel, *Französische Literatur von 1500-1629.* — R. Mahrenholtz, *Französische Literatur von 1630-1800.*

Literarisches Centrablatt. — N° 20 : Friesland, *Wegweiser durch das dem Studium der französischen Sprache und Litteratur dienende bibliographische Material.* — N° 23 : Dejob, *Études sur la tragédie* (ltz-g). — N° 24 : Perle, *Das stilistische Deutlichkeitsmoment im Französischen beim Ausdruck der Vorstellung.* — Hartmann, *Reiseeindrücke und Beobachtungen eines deutschen Neuphilologen in der Schweiz und in Frankreich.* — N° 29 : Rossel, *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne.* — N° 30 : Koschwitz, *Anleitung zum Studium der französischen Philologie.* — N° 31 : *Les Pensées de Pascal, texte critique*, p. p. G. Michaut.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 7 : Lot, *L'élément historique de Garin le Lorrain* (Suchier). — Schwan-Behrens, *Grammatik des Altfranzösischen* (Horning). — Henze, *Ueber die bevorstehende Reform der franz. Ortographie durch die Academie française* (Dorn). — Hartmann, *Reiseeindrücke und Beobachtungen eines deutschen Neu philologen in der Schweiz und in Frankreich* (Rossmann). — N° 8 : Haack, *Zur Quellenkunde von Lesages Gil Blas de Santillane* (Mahrenholtz). — Betz, *P. Bayle und die Nouvelles de la République des Lettres* (Mahrenholtz). — N°s 9-10 : Friesland, *Wegweiser durch das dem Studium der französischen Sprache und Literatur dienende bibliographische Material* (Rheinhard). — Thieme, *La littérature française du* XIXe *siècle, bibliographie* (Voretzsch). — J.-J. Rousseau, *Un testament littéraire publié par O. Schultz-Gora* (Becker). — Weiss, *Nik. Gilberts Satiren* (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XII, 5 : *Le Pas Saladin* (fin). — Ogden, *Le théâtre libre.* — XII, 6 : Jenkins, *Notes to Eugénie Grandet.*

La Nouvelle Revue. — 1er juillet : Victor du Bled, *La comédie de société au* XVIIe *siècle.* — L. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 juillet : Henri Montecorboli, *Giacinto Gallina.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er août : comte A. Wodzinski, *Les femmes auteurs et les femmes poètes en Pologne.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 août : Léonce de Brotonne, *Lettres inédites de Napoléon Ier.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er septembre : Antoine Albalat, *M. François Coppée et la doctrine littéraire de Victor Hugo.* — 1er et 15 septembre : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Gase, *Critique dramatique.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 26 juin : G. Pellissier, *Fustel de Coulanges.* — X. Roux, *Une nouvelle inconnue d'Alfred de Musset.* — 3 juillet : Paul Monceaux, *Portraits contemporains : M. Gabriel Monod.* — Jules Guillemot, *Autour du Don Juan.* — 10 juillet : *La jeunesse de Leconte de Lisle.* — Gabriel Syveton, *Livres nouveaux* : le Carnaval de Nice, *par P. et J. Margueritte.* — J. du Tillet, *Les représentations de Mme Duse.* — 17 juillet : *Lettres inédites de Napoléon Ier.* — J. du Tillet, *Portraits contemporains : Henri Meilhac.* — Michel Bréat, *Un opuscule de Littré.* — 24 juillet : L. Schneider, *Le sifflet et la claque.* — P. Monceaux, *Causerie littéraire : Poètes d'Auvergne.* — J. du Tillet : *Théâtres : Comédie-Française*, la Vassale. — 31 juillet : Hippolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau lisant ses Confessions.* — Emile Faguet, *Le* Malherbe *de M. le duc de Broglie.* — 7 août : A. d'Agiont, *La langue et le théâtre populaire à Naples.* — J. du Tillet, *Théâtres : au Conservatoire.* — 14 août : C. de Varigny, *Les amours d'une mystique : Mme de Krudener et Alexandre Ier.* — Henri Berenger, *Livres nouveaux : deux anthologies de M. Zola.* — 21 août : J. du Tillet, *Théâtres* : l'Enfant malade *de M. R. Coolus.* — André Saglio, *La galerie d'un bourgeois de Paris sous Louis XIV.* — 28 août : G. Depping, *Sophie-Dorothée et le marquis de Lassay.* — J. du Tillet, *Théâtres* : L'enfant malade, *de R. Coolus.*

— 4 septembre : Ph. Malpy, *Portraits contemporains : M. Brieux.* — A. Le Braz, *Marivaux d'après un livre récent.* — 11 septembre : Édouard Rod, *Essai sur le développement des littératures modernes : Le moyen âge et la Renaissance.* — Emmanuel des Essarts, *Un poète de l'indépendance grecque : Pierre Lebrun.* — 18 septembre : Francisque Sarcey, *La foule au théâtre.* — Paul Gautier, *La caricature du mari en France.* — 25 septembre : Francisque Sarcey, *La foule au théâtre* (fin). — Paul Stapfer, *Bossuet aurait-il condamné à mort Jésus-Christ?* — J. du Tillet, *Théâtre : Comédie-Française*, la Vie de Bohême; *Vaudeville*, les Jocrisses de l'amour.

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 26 : *Communications faites au Congrès des langues romanes* (E. B.); Dorez et Thuasne, *Pic de la Mirandole en France* (P. de Nolhac); Toldo, *Le théâtre de Gherardi à Paris* (Ch. Dejob); Hémon, *Scènes choisies de Corneille* (C.). — N° 29 : Bossuet, *Oraisons funèbres*, p. Rebelliau (A. Gazier); Soubies, *Almanach des spectacles* (A. C.): Koschwitz, *Guide de l'étudiant en philologie française* (A. Bauer). — N° 30 : Ingold, *Bossuet et le jansénisme* (A. Gazier); Delisle, *Les sept psaumes de Christine de Pisan* (L. H. L.). — Nos 33-34 : Koerting, *Roman et néo-grec* (H. Pernot); Haraszti, *Molière* (J. Kont); Lettre de M. Ingold; Tamizey de Larroque, *Lettres inédites de Marguerite de Navarre* (A. C.). — Nos 35-36 : Souriaux, *Le jansénisme des Pensées de Pascal* (R. Rosières); Pacheu, *De Dante à Verlaine* (R. Rosières); P. Robert, *Histoire de la littérature française* (R. Rosières); J. Reinach, *Œuvres oratoires de Challemel-Lacour* (A. C.); Mortensen, *Le drame profane en France* (A. J.). — Nos 37-38 : P. Meyer, *Le manuscrit français 6447* (L. H. Labande); Texte, *Quinet à Lyon* (R. Rs.).

Revue de Paris. — 1er juillet : Gustave Reynier, *Le dernier amour de Lope de Vega.* — Maurice Pottecher, *Le théâtre populaire.* — 15 juillet : Ernest Renan et M. Berthelot, *Correspondance* (1847-1892) (1re série, I). — N. M. Bernardin, *Un mari d'actrice au* XVIIe *siècle* (Jean-Baptiste L'Hermite, sieur de Vauselle). — 1er août : Ernest Renan et M. Berthelot, *Correspondance* (1847-1892) (1re série, II). — Hippolyte Parigot, *Alexandre Dumas père.* — 15 août : Alfred de Vigny, *Lettres à une puritaine*, I. — 1er septembre : J.-J. Weiss, *Pages inconnues.* — 15 septembre : Alfred de Vigny, *Lettres à une puritaine*, II. — Georges Dumas, *La folie d'Auguste Comte.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet : Jules Lemaître, *Revue dramatique : Mme Éléonore Duse*: Rosine *au Gymnase.* — 15 juillet : Arvède Barine, *Essais de littérature pathologique.* III. *L'alcool : Edgard Poe.* — René Doumic, *Revue littéraire : la question du vers libre.* — 1er août : Arvède Barine, *Essais de littérature pathologique.* III. *L'alcool : Edgard Poe.* — Victor Du Bled, *Berryer, d'après ses derniers historiens.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique : le théâtre d'Henri Meilhac*; la Vassale, *à la Comédie-Française.* — 15 août : Fr. Paulhan, *Psychologie du calembour.* — René Doumic, *Revue littéraire : les voyages de Montesquieu.* — 1er septembre : Eugène Ritter, *Nouvelles recherches sur Jean-Jacques Rousseau : la seconde partie des* Confessions. — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Ton sang, *de M. Henri Bataille*; L'enfant malade, *de M. Romain Coolus.* — 15 septembre : Edouard Rod, *Essais sur Gœthe* : VI. *Le grand œuvre.* — René Doumic, *Revue littéraire : La préface de* Cromwell *à l'usage des classes.*

Revue encyclopédique. — 3 juillet : P. Vigné d'Octon, *Roman et romanciers rustiques.* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : Rosine, *de M. Alfred Capus.* — 10 juillet : Casimir Stryienski, *Souvenirs du lac Léman : Byron et Shelley.* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : l'Enfant malade, *de M. Romain Coolus.* — Raoul Allier, *Histoire de l'éducation populaire.* — 17 juillet : Louis de Hessen, *Le roman en Allemagne.* — Gustave Geffroy, *Théâtre : Éléonore Duse.* — 24 juillet : Albert Mockel, *Les lettres françaises en Belgique.* — Cyriel Buysse, *Les lettres flamandes.* — Henry Maubel, *La musique et le théâtre en Belgique.* — Maurice Maeterlinck, *La mystique flamande.* — Boghaert-Vaché, *Le folklore belge.* — *Bibliographie de la Belgique.* — 31 juillet : Agathon, *Du félibrige.* — Frédéric Mistral, *Le*

chant de la coupe. — Maurice Faure, *Le mouvement félibréen* (1896-1897). — Charles Maurras, Le poème du Rhône, de Mistral. — 7 août : Louis de Hessem, *Le roman en Allemagne* (fin). — Charles Maurras, *Les poètes.* — *Désiré Bancel.* — 14 août : Henry Fouquier, *Henry Meilhac.* — Charles Maurras, *Les poètes.* — Gustave Geffroy, *Théâtre* : la Vassale, *de M. Jules Case.* — Raoul Allier, *M. Vacherot philosophe et politique.* — 21 août : Léonce Pingaud, *Mémoires et souvenirs historiques.* — 11 septembre : Charles Maurras, *Romanciers et conteurs.* — 25 septembre : F. Funck-Brentano, *La mort de « Madame ».*

Le Temps. — 20 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Émile Pouvillon.* — 21 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 et 26 juin : Gustave Larroumet, *A propos de Don Juan.* — 27 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Masson-Forestier.* — 28 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le petit Parnasse, M. Maurice Boukey poète et député.* — 29 juin : Gustave Larroumet, *A propos de Don Juan.* — 4 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le malaise du symbolisme.* — 5 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 juillet : Francisque Sarcey, *Henri Meilhac.* — 11 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Edmond Demolins.* — 12 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Victor Hugo et l'université.* — 19 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 25 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un helléniste voyageur* (M. Henri Ouvré). — 26 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 30 juillet : Henry Michel, *Vacherot.* — 31 juillet : *Concours général des lycées et collèges.* — 1er août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : pauvre jeunesse!* — 2 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 4 août : *Les bibliothèques provinciales.* — Francisque Sarcey, *La Comédie-Française à Valence.* — 5 et 6 août : Francisque Sarcey, *La Comédie-Française à Orange.* — 8 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Paul Bourget en voyage.* — 9 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 10 août : *Les fêtes de Pézenas* (monument à Molière). — 13 août : *Marivaux.* — 15 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Gabriel Monod et de quelques autres.* — 16 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 août : Gaston Deschamp, *La vie littéraire : pédagogie allemande et littérature française.* — 23 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 29 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : pour lire sur les plages.* — 30 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 septembre : *Le député Gabriel d'Annunzio.* — 5 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Chateaubriand journaliste.* — 6 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 7 septembre : Adolphe Aderer, *La vie de bohème.* — 12 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les débuts de Victor Hugo.* — 13 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 14 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les oiseaux de M. Sylvain.*

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur. — XIX, 3 : Marie J. Minckwitz, *Beiträge zur Geschichte der französischen Grammatik im XVII Jahrhundert.*

Zeitschrift für Romanische Philologie. — XXI, 2 : A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, III, 14-17. — A. Horning, *Lat. faluppa und seine romanischen Vertreter.* — Doutrepont, *Étymologies picardes et wallonnes.* — 3 : Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné (H. Urtel).

Zeitschrift zur vergleichenden Litteraturgeschichte. — Neue Folge, X, 55, 6 : L. Geiger, *Noch einmal eine deutsche Zeitung in Frankreich.* — Betz, *Pierre Bayle* (Max Koch).

LIVRES NOUVEAUX

Aguettant (L.). *Ernest Hello*, étude critique. *Lyon, Vitte.* In-8, de 40 p.

Aubigné (Agrippa d'). *Histoire universelle*, édition publiée pour la Société de l'histoire de France par le baron Alphonse de Ruble. Tome IX (1594-1602). *Paris, Laurens.* In-8, de 486 p. Prix : 9 fr.

Baille (Charles). *Les souvenirs littéraires de M. Édouard Grenier. Besançon, Jacquin.* In-8, de 22 p. (Extrait des *Annales franc-comtoises.*)

Barbier (Alfred). *Trois médecins poitevins du* XVIe *siècle*, ou les origines chatelleraudaises de la famille Descartes. *Poitiers, Marche.* (Extrait des *Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest*, t. IX.)

Becker (Phil. Aug.). *J. J. Rousseau ein Lebensbild. Stuttgart, Union.* In-8, de 43 p.

Biré (Edmond). *Honoré de Balzac. Paris, Champion.* In-8, de XI-324 p.

Biré (Edmond). *Nouvelles causeries littéraires. Lyon, Vitte.* In-8, de 393 p.

Boschot (Adolphe). *La crise poétique, et aussi le poète, les courtisanes et l'amour. Paris, Perrin.* In-16, de 158 p.

Bourgeois (Armand). *Un coin du* XVIIe *siècle littéraire, artistique et mondain. Paris, Bibliothèque de la critique.* In-16, de 45 p.

Bréal (Michel). *Essai sur la sémantique* (science des significations). *Paris, Hachette.* In-8, de 355 p. Prix : 7 fr. 50.

Chevalier (Émile). *Un naturaliste angevin : Alphonse Toussenel* (1803-1885). *Angers, Grassin.* In-8, de 15 p.

Claretie (Jules). *Pages choisies*, par M. Bonnemain. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XIV-359 p.

Claudin (A.). *Antiquités typographiques de la France.* I. Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers, bibliographie des premiers livres imprimés dans cette ville (1479-1515). — II. Monuments de l'imprimerie à Poitiers, recueil de fac-similés des premiers livres imprimés dans cette ville. *Paris, Claudin.* In-8. t. I, LXXVI-196 p.; t. II, XIX p. et pl.

Daguet (Hippolyte). *Les poètes contemporains du Maine*, biographies et extraits. *Le Mans, Harel.* In-18 jésus, de 292 p.

Dauze (Pierre). *Index bibliographique des* « Cent bibliophiles » *et de la* « Bibliographical Society ». Préface de M. de Claye. *Paris, Répertoire des ventes.* In-8, de XI-1363 p.

Delaville (Salvator). *Félicien Champsaur*, étude littéraire. *Paris, 31, rue Bonaparte.* In-18 jésus, de 33 p.

Delisle (Léopold). *Catalogue général des livres imprimés de la bibliothèque nationale.* Introduction. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de LXXII p.

Denusianu (Ovide). *La prise de Cordres et de Sebille*, chanson de geste du XIIe siècle. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de CL-195 p. (Publication de la Société des anciens textes français.)

Descartes. *Troisième centenaire de Descartes. Tours, Deslis.* In-8, de 115 p. avec gravures. (*Société archéologique de Touraine.*)

Deschamps (Gaston). *La vie et les livres* (4e série). *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 408 p. Prix : 3 fr. 50.

Deschamps (Gaston). *Marivaux. Paris, Hachette.* In-16, de 192 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains français.)

Du Fresne-Canaye (Philippe). *Le voyage du Levant* (1573), publié et annoté par M. Hauser. *Paris, Leroux.* In-8, de xxxvii-338 p.

Fabre (le Dr Paul). *Études de littérature médicale* : Charles Nodier naturaliste et médecin, sa théorie du choléra, sa dernière maladie. *Montluçon, Herbin.* In-8, de 16 p.

Faguet (E.). *Cours de poésie française de l'Université de Paris*, leçon d'inauguration. *Paris, Société d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue des cours et conférences.*)

Fesch (Paul). *Lacordaire journaliste* (1830-1848). *Paris, Delhomme et Briguet.* In-12, de 416 p.

Fiston (Cyrille). *A propos du monument de Bossuet. Meaux, Roussel.* In-8, de 30 p. avec gravures.

Fournier de Flaix (E.). *Les voyages de Montesquieu* (1628-1729), conférence. *Paris, Levé.* In-8, de 19 p.

Gain (Léonce). *L'œuvre poétique de Maurice Rollinat*, conférence. *Chateauroux, Majesté.* In-8, de 35 p.

Geist (A.). *Mussetsche Gedichte in deutscher Fassung.* Programme de Kempten. In-8, de 41 p.

Giraud (Victor). *La philosophie de Pascal*, à propos d'une nouvelle édition des *Pensées. Montligeon, Imp. de Notre-Dame de Montligeon.* In-8, de 24 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Giroux (F.). *Le premier texte manuscrit de la Satyre Ménippée*, d'après deux « copies à la main », de la Bibliothèque nationale. *Laon, imp. de la Tribune.* In-16, de 72 p.

Guizot. *Pages choisies*, publiées par Mme de Witt. *Paris, Hattier.* In-16, de xviii-286 p.

Harczyk (J.). *Erläuterungen zu Racine's Phädra.* Programme de Breslau. In-4, de 42 p.

Heisler (Hermann). *Boileau als Politischer, Schriftsteller, eine Studie. Emmendingen, A. Dölter.* In-8, de ii et 138 p. Prix : 2 fr. 75.

Hervouet (l'abbé A.). *Fénelon et le duc de Bourgogne*, discours. *Nantes, Grimaud.* In-16, de 27 p.

Hugo (Victor). *Morceaux choisis : prose. Paris, Delagrave.* In-18, de 504 p.

Jacquier (Edm.). *Le collège de Vitry-le-François. Vitry-le-François, imprimerie centrale.* In-8, de xv-425 p.

Kraus (Friedrich). *Ueber Girbert de Montreuil und seine Werke* (Dissertation de Würzbourg). In-8, de 83 p.

La Bruyère. *Les caractères*, avec annotations, par George Pellissier. *Paris, Armand Colin.* In-16, de 176 p.

Lapaire (Hugues) et **Roz** (Firmin). *La bonne dame de Nohant.* In-8 jésus, de 233 p. et portrait de George Sand.

Lazare (Bernard). *L'écrivain et l'art social*, conférence. *Mondidier, Carpentier.* In-16, de 32 p.

Lebaigue (Ch.). *Portraits et récits extraits des mémoires des* xviiie *et* xviie *siècles. Paris, Belin.* In-12, de xiv-284 p.

Lemaître (E.). *Arsène Houssaye*; notes et souvenirs, bibliographie. *Reims, Michaud.* In-8, xi-210 p. avec portrait et fac-similé.

Linz (Ferdinand). *Lebens-und Charakterbilder aus der Geschichte der französischen Literatur. Berlin, librairie de la Deutsche Lehrerzeitung.* In-8, de 140 p. Prix : 2 fr. 75.

Liron (Dom). *Bibliothèque d'Anjou*, traité historique et critique des auteurs de cette province et de leurs ouvrages. 1re série. *Nantes, Société des bibliophiles bretons.* In-4, de iii-106 p.

Livet (Ch. L.). *Lexique de la langue de Molière*, comparée à celle des écri-

vains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale, t. III, M-Z. *Paris, Welter*. In-8, de 828 p.

Marichelle (H.). *Phonétique expérimentale : la parole*, d'après le tracé du phonographe. Préface de M. Marey. *Paris, Delagrave*. In-18 jésus, de 139 p. avec figures.

Martin (Germain). *Les plus anciens libraires du Puy* (1514-1544). *Le Puy-en-Velay, Marchessou*. In-8, de 13 p.

Mazelle (L. J.). *Isaac Casaubon, sa vie et son temps* (1559-1614). *Paris, Fischbacher*. In-12, de 234 p.

Meaux (le vicomte de). *Montalembert. Paris, Calmann Lévy*. In-18 jésus, de 315 p. Prix : 3 fr. 50

Ménorval (S. de). *Bourdaloue*, vie d'un jésuite de la maison professe de la rue Saint-Antoine au xviie siècle. *Paris, Champion*. In-16, de 172 p.

Minckwitz (Marie J.). *Beiträge zur Geschichte der französischen Grammatik im XVII Jahrhundert. I. Der Purismus bei Uebersetzern, Lexikographen, Grammatikern und Verfassern von Observations und Remarques. Gilles Ménage und seine Observations sur la langue française*. Dissertation de Zurich. *Berlin, Gronau*. In-8, de 113 p.

Monod (Gabriel). *Portraits et souvenirs. Paris, Calmann Lévy*. In-18 jésus, de viii-367 p.

Montaigne. *Principaux chapitres et extraits des* Essais, publiés avec des notices et des notes par A. Jeanroy. *Paris, Hachette*, Petit in-16, de xxxv-379 p.

Mortensen (Joh.). *Profandramat i Frankrike. Lund, Gleerup*. In-8, de x et 228 p.

Mun (le comte Albert de). *Montalembert*, à propos d'un livre récent. *Paris, de Soye*. In-8, de 13 p. (Extrait du *Correspondant*.)

Paludan (J.). *Émile Zola og Naturalismen. Copenhague, Prior*. In-8, de 183 p.

Pascal (Blaise). *Opuscules et pensées*, publiés par Léon Brunschvicg. *Paris, Hachette*. In-16, de iv-812 p. Prix : 3 fr. 50.

Passy (Jean) et **Rambeau** (Adolphe). *Chrestomathie française*, morceaux choisis de prose et de poésie avec prononciation figurée à l'usage des étrangers. *Paris, Le Soudier*. In-8, de xxxv-258 p.

Perrier (Émile). *Les bibliothèques et les collectionneurs provençaux anciens et modernes* : arrondissement de Marseille. *Marseille-Barthelet*. In-8, de xii-56 p. et figures.

Petit de Julleville (L.). *Notions générales sur les origines et sur l'histoire de la langue française. Paris, Delalain*. In-12, de 240 p. Prix : 2 fr. 50.

Renard (Georges). *Critique de combat*. 3e série. *Paris, Société libre d'édition*. In-18 jésus, de 303 p. Prix : 3 fr. 50.

Robillard de Beaurepaire (E. de). *Palinods présentés au Puy de Rouen*, recueil de Pierre Vidoue (1525). *Rouen, Société des bibliophiles normands*. Petit in-4, de xxx-202 p.

Rotthoff (Jos). *Étude sur le Mithridate de Jean Racine*, Programme de Lubeck. In-8, de 24 p.

Roupain (L'abbé E.). *L'œuvre poétique de François Coppée. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 72 p. (Extrait de *la Revue de Lille*.)

Rousseau (J.-J.). *Lettres à M. d'Alembert sur les spectacles. Paris, Poussielgue*. In-28, de xxxii-144 p.

Roussel (Alfred). *Lamennais intime*, d'après une correspondance inédite. *Paris, Lethielleux*. In-16, de xvi-464 p.

Roy (Émile). *La poétique du roman au* xviie *siècle. Dijon, Darantière*. In-8, de 36 p. (Extrait de la *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*.)

Sand (George). *Lettres à Alfred de Musset, à Sainte-Beuve*. Introduction de S. Rocheblave. *Paris, Calmann Lévy*. In-18 jésus, de xxxx-277 p. Prix : 3 fr. 50.

Savigny de Montcorps (le vicomte de). *Les almanachs de modes de 1814 à*

1830, bibliographie. *Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 51 p. et gravure en couleur.

Sévigné (Mme de). *Lettres choisies*, extraites de l'édition des Grands Écrivains de la France, par Ad. Regnier. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 399 p. Prix : 1 fr. 50.

Soubies (Albert). *Almanach des spectacles* (1896). *Paris, Flammarion.* In-32, de 148 p. et une eau-forte. Prix : 5 fr.

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Autour d'Honoré de Balzac. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de xiv-295 p. Prix : 3 fr. 50.

Steffler (G.). *Die wichtigsten Regeln der französischen Grammatik.* Programme d'Emden. In-8°, de 54 p.

Vicaire (Georges). *Le baron Jérôme Pichon, président honoraire de la Société des bibliophiles français* (1812-1896), notice suivie de la bibliographie de ses travaux. *Paris, Techener.* In-8, de 47 p. et portrait.

Zola (Émile). *Pages choisies* par Georges Meunier. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de xxix-407 p.

CHRONIQUE

— *Michel Menot, en quelle langue a-t-il prêché?* Cette question sert de titre à une nouvelle brochure de M. Armand Gasté pleine de choses judicieuses. L'auteur conclut — et il semble qu'il a raison — que les sermons vulgaires de Menot ne doivent qu'avoir été prononcés en français, sans cela l'auditoire auquel ils s'adressaient n'aurait sans doute pas pu en faire son profit. L'argument le moins ingénieux invoqué par M. Gasté à l'appui de sa thèse n'est pas certain jeu de mot — un peu grossier, à la vérité — qu'il a retrouvé et restitué au travers du latin de la traduction.

— On trouvera dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques (1896, p. 705) un fragment du mystère des *Trois Rois*, publié par M. Isnard. Ce texte, qui n'est pas connu d'ailleurs, diffère sensiblement des jeux ou mystères que nous possédons sur le même sujet et est un témoignage de plus sur l'extension considérable de l'ancien théâtre français dans la région méridionale et spécialement en Provence.

— Lorsque Rabelais terminait le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor par le nom de Merlin Coccaie, il avait sans doute pour but d'attester sa reconnaissance pour l'excellent poète italien à qui il devait une bonne inspiration. Telle est la conclusion de M. Alexandre Luzio dans une plaquette *per nozze* intitulée *Spigolature Folenghiane* (Bergamo, *Istituto italiano d'artigrafiche*, 1897, 38 p. gr. in-8). Aux nouveaux rapprochements établis par M. Luzio entre Folengo et Rabelais (et qui seront complétés bientôt par une étude spéciale et générale de M. Zumbini), on devra joindre ceux qu'il indique entre L'Arétin et Rabelais, p. 34 de son travail. Il est évident que Rabelais a emprunté à la littérature italienne plus d'inspirations encore qu'on ne le reconnaît généralement.

— L'étude intitulée *De l'humanisme et de la Réforme en France* (1512-1552), que M. H. Hauser a publiée dans la *Revue historique* (t. LXIV, 1897), est, suivant l'expression même de l'auteur, « une sorte de tableau chronologique » dans lequel sont marqués « les principaux temps de l'évolution parallèle de l'humanisme et de la Réforme ». On ne s'étonnera donc pas d'y trouver une juste indication des questions que soulève un sujet aussi vaste plutôt qu'un essai de solution de ces questions. Mais si la plupart des points obscurs restent encore dans l'ombre — et en particulier la définition même des deux termes d'humanisme et de Réforme, — la succession des rapports qui existèrent entre ces deux mouvements est nettement et judicieusement marquée dans ce travail qui est surtout l'œuvre d'un historien sagace et bien informé, plutôt que celle d'un critique dogmatique.

— M. l'abbé Dubarat a retrouvé et publié le *Testament d'Auger Gaillard*, le poète languedocien du xvie siècle, qui fut à la fois poète gascon et poète français (*Bulletin historique et philologique*, 1896, p. 845). Ce document, daté du 25 mai 1595, fixe à peu près l'époque de la mort d'Auger Gaillard, qu'on ne saurait préciser davantage.

— La communication faite par M. Dast de Boisville au Comité des travaux historiques (*Bulletin*, 1896, p. 788) sur *Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux de 1572 à 1623*, contient le traité passé avec cet imprimeur, le 10 mai 1601, par Pierre Charron pour la publication de son traité de *la Sagesse*.

— D'après M. Eugène Rigal, si la tragédie française du XVIIe siècle a pris de bonne heure le caractère idéaliste qui lui est propre, elle le doit d'abord à l'esprit classique qui s'était fait jour dès le début du siècle et même auparavant. Elle le doit surtout à la pratique rigoureuse d'une théorie grossièrement réaliste et qui aurait dû amener un tout autre résultat, celle de la *vraisemblance*. Sans essayer de prouver entièrement cette thèse ingénieuse, M. Rigal l'a appuyée d'un exemple remarquable en étudiant, à ce point de vue, *Le Cid et la formation de la tragédie idéaliste*, dans la *Revue des universités du Midi* (1897, n° 3).

— Revenant, dans un article de la *Revue internationale de l'enseignement* (15 mai 1897), *Sur une nouvelle interprétation des* Pensées *de Pascal* proposée par M. Maurice Souriau et indiquée ici même (p. 155), M. Gustave Allais expose son sentiment à ce sujet. Selon lui, il n'est pas utile de soulever la question de l'hérésie de Pascal et de son jansénisme. M. Allais estime qu'en jugeant Pascal il faut faire une part très large à l'individualité de son génie, qui le poussa à s'écarter de la tradition et qui, entraîné par un besoin de logique, avide d'une certitude absolue, se tortura douloureusement et inutilement pour y parvenir.

— M. Ernest Jovy, qui a étudié déjà un point de la vie de Bossuet, dans une brochure sur *Bossuet prieur de Gassicourt*, a donné les indications les plus complètes sur ses relations avec le monastère de Faremoutiers, qui dépendait de l'évêché de Meaux et se trouvait alors en lutte ouverte avec cette juridiction. Ces heureuses recherches permettent d'ajouter désormais avec certitude à la liste classique des oraisons funèbres, celle de Mme Marie-Constance du Blé d'Uxelles, abbesse de Faremoutiers, prononcée le 16 juillet 1686 au monastère de Faremoutiers. Le travail de M. Jovy est intitulé : *Une oraison funèbre inconnue de Bossuet*, Vitry-le-François, Vve Tavernier et fils, in-16, de 26 p. (*Petite collection vitryate.*)

— Dans une étude sur les *Origines italiennes de* la Henriade (*Revue des universités du Midi*, 1897, n° 2), M. E. Bouvy examine la question des emprunts que Voltaire a pu faire soit à l'*Enrico* de Malmignati, soit à la *Jérusalem délivrée*. L'imitation de ce dernier poème par Voltaire est incontestable et reconnue par Voltaire lui-même. L'imitation du poème de Malmignati est moins nettement démontrée. « Une chose certaine, dit en terminant M. Bouvy, c'est que sans la *Jérusalem délivrée* comme sans *l'Énéide*, *La Henriade* n'existerait point, ou existerait toute différente de ce qu'elle est. Au contraire, si Giulio Malmignati ou Sébastien Garnier n'avaient point écrit leurs poèmes; si, ce qui revient au même, Voltaire les a ignorés, il a trouvé dans les documents historiques, dans l'exemple de ses modèles avoués, dans son propre talent littéraire, des ressources suffisantes pour concevoir l'idée de *La Henriade*, et pour la réaliser. »

— Dans ses *Nouvelles recherches sur Jean-Jacques Rousseau* (*Revue des Deux Mondes* du 1er septembre), M. Eugène Ritter aborde la seconde partie des *Confessions*. Il examine successivement le séjour de Jean-Jacques à Venise dont il tire au clair la véritable situation, sa liaison avec Thérèse Levasseur dont il détermine bien le caractère, et la pauvreté à laquelle Rousseau s'était condamné par ostentation du rôle qu'il jouait. La question de l'abandon des enfants de Rousseau a été également examinée. C'est un point douloureux, et

Rousseau lui-même eut beaucoup à souffrir de cette détermination si barbare. Malgré cela on ne saurait dire qu'il a expié suffisamment une faute qui pèsera à jamais sur sa mémoire.

— On connaît bien la renommée du poète Gilbert et les événements qu'on prête à sa vie. Il paraît que ce n'est là qu'une légende, contre laquelle M. H. Druon s'est inscrit en faux dans une étude publiée par le *Correspondant* du 25 août et du 10 septembre. Gilbert n'eut pas les grands déboires que l'on lui suppose, et, les mésaventures qui lui arrivèrent, il les dut à son caractère orgueilleux et à son humeur peu traitable. Quant à sa mort, elle ne se produisit pas dans les circonstances qu'on dit généralement. Victime d'un grave accident de cheval sur le boulevard Montparnasse, Gilbert eut une fracture du crâne qui amena la perte de la raison. Gilbert fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où dans un accès de fièvre chaude il avala la clef de sa cassette, mais ce n'est pas la misère qui le poussa à cet acte de désespoir, car son livre de comptes qu'on a retrouvé, montre que le poète en avait fini avec les difficultés matérielles de l'existence lorsqu'il attenta ainsi à ses jours.

— Les lettres, jusqu'ici assez négligées, d'Alfred de Vigny continuent à être mises au jour avec empressement. Celles que la *Revue de Paris* a publiées dans ses fascicules du 15 août et du 15 septembre, sous ce titre, *Lettres à une puritaine*, sont adressées à Mlle Camilla Maunoir, de Genève. C'est une correspondance de quinze années, dans laquelle l'intimité de la vie et du cœur du grand poète se laisse voir à son honneur et où se montre de plus en plus l'homme de devoir qu'était Vigny et qu'on commence maintenant à connaître et à apprécier comme il le mérite.

— Sous ce titre : *Une nouvelle inconnue d'Alfred de Musset*, M. Xavier Roux a signalé et analysé, dans la *Revue Bleue* du 29 juin, une nouvelle intitulée *Denise*, qui parut pour la première fois en 1844 dans la *Revue pittoresque*, et que les bibliographes du grand poète ont négligée depuis lors.

— Poursuivant ses recherches sur l'histoire de la typographie méridionale, M. Émile Bonnet publie une étude sur l'*Imprimerie à Béziers*. C'est en 1612 qu'un imprimeur se fixa à demeure dans cette ville où les presses n'ont point chômé depuis lors, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. M. Bonnet donne la liste raisonnée de leurs productions. On trouvera, à la suite, quelques recherches sur les débuts de la typographie à Pézenas, à Lodève et à Saint-Pons-de-Thomières.

— La notice que M. Charles de Larivière a consacrée à l'historien russe Alexandre Brückner fait bien connaître le caractère et les ouvrages de ce fécond écrivain, qui prit pour sujet principal de ses travaux l'étude du XVIIIe siècle russe. La liste des publications de Brückner qui termine cet opuscule rendra surtout des services aux chercheurs français.

— Le *Manuel de l'amateur de livres du* XIXe *siècle*, par M. Georges Vicaire, dont nous avons déjà signalé l'intérêt, continue à paraître avec autant de régularité que de soin. Le huitième fascicule, récemment mis en vente, contient la fin de la lettre G et du troisième volume de cette utile publication.

— M. l'abbé Ingold, qui s'est déjà fait l'éditeur des *Correspondants de Grandidier*, a commencé de publier, sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, de *Nouvelles œuvres inédites* du célèbre historien alsacien. Le premier volume qui vient de paraître contient, outre divers opuscules de Grandidier, voyages ou dissertations historiques, une bibliographie complète de cet auteur qui est appelée à rendre des services.

QUESTION

A propos de Pascal. — L'éditeur des *Pensées*, M. Faugère, écrivait de Paris, le 5 décembre 1847, à l'abbé André, — l'historien assez compétent des papes d'Avignon, — la lettre dont je cite ci-dessous les passages les plus importants, et qui est actuellement conservée à Avignon, bibliothèque-musée Calvet, dans la petite collection d'autographes légués par André à cette bibliothèque. Cette lettre peut avoir quelque intérêt pour l'histoire des éditions de Pascal au XIXe siècle.

Monsieur et ami,

. . . . . .

Voici donc une nouvelle brochure qui vous intéressera, j'espère; elle a pour objet de faire connaître à notre public un très bon travail publié à Edimbourg sur Pascal, et en même temps de signaler aux honnêtes gens la conduite au moins fort étrange d'un homme qui a mis sur sa boutique l'enseigne de philosophe et qui néanmoins trouve bon de faire falsifier à son profit une œuvre dans laquelle on a osé le critiquer.

. . . . . .

Je vous remercie des observations que vous avez pris la peine de me faire. Après avoir relu mon édition des *Pensées*, je m'étais déjà aperçu des fautes d'impression que vous me signalez et malheureusement il y en a encore quelques autres. Mais je les corrige à mesure qu'elles m'apparaissent, et j'aurai soin qu'elles ne soient plus dans la nouvelle édition que je ferai.

L'erreur que vous avez remarquée p. 319 du tome I provient uniquement d'une faute d'impression, qui est d'ailleurs évidente. On a mis 1659 au lieu de 1559 qu'il y avait.

Quant à votre observation sur la note de la page XLVIII de l'*Introduction*, elle n'est pas fondée. Il est bien évident que les initiales FR dont je me suis servi veulent dire frère, et je n'aperçois rien dans mes notes qui autorise une autre interprétation.

Je donne mon assentiment à votre observation sur *Il* appliqué à *Rome*. Pour ce qui concerne Salomon de Tultie, il nous faut encore chercher, ce me semble, quel est l'auteur désigné par ce nom.

. . . . . .

M. Faugère écrivait cette lettre au retour d'un voyage en Italie, fait pour se divertir de la tristesse que venait de lui causer un deuil de famille. Il avait été, ainsi que Mme Faugère, reçu deux fois en audience par le pape Pie IX, qui les avait « charmés de sa personne et de sa parole », et qui lui « avait dit sur Pascal les choses les meilleures que je puisse souhaiter ». Il serait peut-être intéressant, si M. Faugère a noté cette conversation, de savoir quelle était l'opinion de Pie IX sur l'auteur des *Provinciales*?

D'autre part, quel est cet homme « *dont la boutique porte enseigne de philosophe* », contre lequel M. Faugère portait de si graves accusations et s'indignait si fièrement? Après cinquante ans passés sur cette querelle d'érudition, est-il encore indiscret de le demander?

P.

TABLE DES MATIÈRES

Émile Roy. Les premiers cercles du XVIIe siècle; Mathurin Regnier et Guidubaldo Bonarelli della Rovere..... 1
Maurice Tourneux. Une épave du cabinet noir de Louis XV..... 35
Gustave Lanson. Études sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVIIe siècle (1600-1660). Desportes et Bertaut..... 61
Paul Bonnefon. Quelques renseignements nouveaux sur J.-L. Wagnière..... 74
Eugène Rigal. Les personnages conventionnels de la comédie au XVIe siècle... 161
Gustave Lanson. Études sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVIIe siècle (1600-1600) : Voiture..... 180
Paul d'Estrée. Un journaliste policier : le chevalier de Mouhy..... 195
Paul Bonnefon. Mlle de Lespinasse, l'amoureuse et l'amie : lettres inédites.... 321
P. Toldo. La comédie française de la Renaissance..... 366
Charles Dejob. Les amoureux éconduits ou transis dans Corneille et dans Racine, dans Apostolo Zeno et dans Métastase..... 393
Henri Potez. La poésie de Marceline Desbordes-Valmore..... 481
L'abbé Ch. Urbain. L'abbé Ledieu historien de Bossuet : notes critiques sur le texte de ses *Mémoires* et de son *Journal*..... 524

Mélanges.

L. Auvray. « L'Écossaise » de Montchrestien représentée à Orléans en 1603... 89
H. Omont. Un nouveau manuscrit de Jacques Thiboust, de Bourges..... 92
Ph. Tamizey de Larroque. Lettres de Jean et de Pierre Bourdelot à Peiresc.... 98
Jean Sauveterre. Alfred de Vigny et la fille de Sedaine..... 122
Charles Joret. Deux lettres inédites de Gœthe à Mounier..... 125
A. Delboulle. Notes lexicologiques..... 127
Henri Chamard. Sur une page obscure de la « Deffence »..... 239

Lieutenant-colonel LARGEMAIN. Bernardin de Saint-Pierre intendant du Jardin des Plantes 246
A. DELBOULLE. Historique de trois mots : Pindariser, Philologie et Sycophante. 283
P. B. L'autobiographie de Brantôme 287
LOUIS DELARUELLE. Un diner littéraire chez Mellin de Sainct-Gelays 407
ÉMILE ROY. Charles Fontaine et ses amis 412
CHARLES GARRISSON. Le poète Théophile de Viau 423
PH. TAMIZEY DE LARROQUE. Un témoignage inédit de l'abbé Fleury dans la querelle de Bossuet et de Fénelon 454
PIERRE BRUN. Un goinfre : Marc-Antoine Girard de Saint-Amant 566
A.-C. Une lettre relative à Bayle 577
EUGÈNE RITTER. Le marquis de Ximenez, Voltaire et Rousseau 578
CHARLES DE LARIVIÈRE. Mercier de La Rivière à Saint-Pétersbourg en 1767 581
MARCEL DUCHEMIN. Six lettres inédites d'Augustin Thierry 603
A. DELBOULLE. Le conte de l'enfant gâté devenu criminel et *la Chronique bordeloise* de Jean de Gaufreteau 610

Comptes rendus.

LUDOVIC LALANNE. Brantôme, sa vie et ses écrits (Paul Bonnefon) 141
RICH. MAHRENHOLTZ. Fenelon Erzbischof von Cambrai (A. Rébelliau) 143
H.-M. BOURSEAUD. Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet (Ch. Urbain) 143
VIRGILE ROSSEL. Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne (Joseph Texte) 288
LOUIS P. BETZ. Pierre Bayle und die « Nouvelles de la République des Lettres ». (Joseph Texte) 291
JULES HARASZTI. Vie et œuvres de Molière (J. H.) 292
WILLIAM JOHN ROBERTSON. A century of french verse, brief biographical and critical notices of thirty-three French poets of the nineteenth century, with experimental translations from their poems (Ferdinand Lot) 296
GEORGES GOURDON. Guillaume d'Orange (P. B.) 298
JEAN CALVIN. L'excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Palais et de Bredam, réimprimée avec une introduction par Alfred CARTIER (Paul Bonnefon) 450
BEAUDRIER. Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle (J.-N. Martin) 456
F. T. PERRENS. Les libertins au XVIIe siècle (Charles Dejob) 460
MONTESQUIEU. Voyages. II. (Paul Bonnefon) 461
H. HARKENSEE. Beitrage zur Geschichte der Emigranten in Hamburg (Joseph Texte) 463
HENRI BECKER. Un humaniste au XVIe siècle : Loys Le Roy (*Ludovicus Regius*) de Coutances (Louis Delaruelle) 614
FÉLIX FRANK. Dernier voyage de la Reine de Navare Marguerite aux bains de Cauterets (1549) (P. N. et René Radouant) 620
KÆTHE SCHIRMACHER. Théophile de Viau (A. S.) 623
G. MICHAUT. Pensées de Pascal (A. Gazier) 624
EUG. RITTER. Lettres sur les Anglais de Beat de Muralt (Joseph Texte) 627
Périodiques ..... 145, 300, 465 et 628
Livres nouveaux ..... 151, 307, 471 et 633
Chronique ..... 155, 311, 475 et 637

Questions et réponses.

Beaumarchais fouetté..... 160
Sur un passage de la « Deffence et illustration de la langue françoise »..... 160
Sur les « Visionnaires » de Saint-Sorlin..... 320
Sur Catherine de la Moyssie et deux autres poétesses gasconnes..... 479
A propos de Pascal..... 640

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

21049

Princeton University Library
32101 063575177

This Book is Due

JUN 1 0 1929

[redacted]

RETURNED AUG 30 1985

JUN 15 2007

(1897)
teraire

TO

P.U.L. Form 2

Forrestal
ANNEX
1984